Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd20jull

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,
DERRIÈRE L'ODÉON.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE
DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES
DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION
DE MEMBRES DE L'INSTITUT,
ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

(5e Année.)

TOME XX.

PARIS,
AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18;
ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.
LONDRES, TREUTTEL ET WURTZ, BOSSANGE, ET DULAU ET Cie.

OCTOBRE 1823.

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions. . . . . A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

M. A. J.

LIBRARY
JUL 15 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

AVIS ESSENTIEL AUX SOUSCRIPTEURS.

La Revue Encyclopédique ayant donné jusqu'ici, chaque mois, un nombre de feuilles d'impression qui excédait toujours d'un sixième, ou d'un quart, et quelquefois d'un tiers, celui de 12 feuilles qui était promis et dû à ses souscripteurs, a éprouvé, par cette circonstance, une augmentation considérable de dépenses, tant pour les frais de papier et d'impression, que pour ceux d'envoi par la poste, sans compter les dépenses de la rédaction.

Une expérience de cinq années nous ayant fait reconnaître la nécessité d'agrandir notre cadre pour améliorer et compléter notre plan, nos souscripteurs trouveront sûrement juste et fondée la très-légère augmentation de 4 *francs par abonnement d'un an, à Paris,* 5 *fr. par la poste, dans les départemens, et* 6 *fr. dans l'étranger,* qui aura lieu à compter de l'année 1824, et au moyen de laquelle la *Revue* s'engage à donner régulièrement 14 feuilles d'impression par mois, au lieu de 12.

On peut remarquer que le volume de la *Revue* s'accroît ainsi d'un *sixième* au moins, tandis que le prix de la souscription n'est pas même augmenté d'un *dixième.* Ce Recueil n'en sera pas moins le plus économique des ouvrages périodiques du même genre, relativement à son étendue et à l'abondance des matières qu'il renferme. Ainsi, à commencer du 1er janvier 1824, le prix de la souscription reste définitivement fixé de la manière suivante :

A Paris.....	46 fr.	pour un an;	26 fr.	pour six mois.
Dans les départemens..	53.	*id.*	*id.*	30.
Dans les pays étrangers.	60.	*id.*	*id.*	34.

N. B. Les abonnemens ne peuvent être faits que pour une année entière, ou pour six mois, à partir du 1er janvier ou du 1er juillet de chaque année. Les abonnemens bornés à six mois sont d'un prix plus élevé, parce qu'ils décomplètent les collections.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

QUELQUES VUES SUR LE DÉVELOPPEMENT NATUREL ET PROGRESSIF DE L'ESPRIT HUMAIN ET DE LA CIVILISATION.

Le célèbre philosophe allemand FICHTE, que l'on peut considérer comme le successeur, et à quelques égards comme le continuateur de KANT, a consigné ses idées fondamentales sur l'homme, sa nature, sa destination et ses devoirs, sur l'éducation, la morale et la politique, dans quelques ouvrages très-estimés en Allemagne, et il compte de nombreux disciples dans sa patrie. L'idée fondamentale de l'*Éducation,* prise dans son sens le plus étendu et le plus complet, est liée, selon lui, avec celle du développement progressif des facultés humaines, qui doivent être cultivées d'une manière harmonique, selon leur nature, et sous tous les rapports. Il exa-

mine d'abord la force morale de l'homme. Il distingue la *moralité instinctive*, bonne dans son principe, mais faible et insuffisante, de la *moralité raisonnée*, positive et pratique, que l'homme s'approprie lui-même, par la formation du caractère, par la réflexion, par l'habitude, et surtout par l'empire sur ses passions, et par la force de sa volonté (1).

Comme les ouvrages de Fichte sont généralement peu connus en France, on lira peut-être avec intérêt le fragment qui va suivre. Je crains bien de n'avoir pu lui ôter entièrement le caractère d'obscurité, reproché à la philosophie allemande. Du reste, je me borne ici au simple rôle d'interprète, sans adopter ni rejeter les vues générales exposées dans ce fragment. Il est extrait d'un *Journal de voyage en Suisse et en Allemagne*, où j'ai recueilli les résultats de mes conversations avec un professeur nourri des leçons et des principes de Kant et de Fichte, dont il aimait à reproduire et à développer les doctrines.

Fichte avait signalé *cinq grandes époques* dans la marche des sociétés humaines, ou *cinq degrés* de l'avancement social.

Dans les trois premiers degrés, il distingue trois élémens : l'*instinct raisonnable*, la *force*, la *liberté*.

D'abord, la *loi de la raison*, sans force et sans liber-

(1) On trouve plusieurs passages relatifs à l'éducation, traitée sous un point de vue général et philosophique, dans l'ouvrage de Fichte, intitulé : *Discours à la nation allemande*. (Berlin, 1808. Un vol. in-8°.) Cet ouvrage, qui fit dans le tems une grande sensation, fut cité, dans notre *Moniteur*, comme propre à faire apprécier l'esprit public qui se manifestait alors en Allemagne, et surtout en Prusse.

té, n'agit que d'une manière instinctive : c'est la première époque, où domine l'*instinct raisonnable*. L'homme suit une impulsion, qui n'a point encore les caractères de la moralité. Sa vie est une sorte de végétation : c'est l'enfance des *peuples, chasseurs, pasteurs, nomades* et *agricoles;* c'est le tems antique et primitif, antérieur à l'histoire, célébré sous le nom d'âge d'or.

Le second élément, la *force*, succède à la loi de la raison, sans que la liberté existe encore. Ce règne d'une force aveugle, qui impose une obéissance servile, appartient à une *seconde époque*, celle des *nations militaires, conquérantes*, et asservies elles-mêmes par des chefs puissans et ambitieux. L'homme a besoin d'être guidé : il subit les volontés d'un ou de plusieurs maîtres. Sa situation est un combat continuel entre l'instinct raisonnable qui existe en lui, et la liberté naturelle; celle-ci finit par triompher, et une troisième époque commence.

Le troisième élément, la *liberté*, affranchie du double joug de la raison et de la force, qui sont l'une et l'autre impuissantes pour la diriger, agit d'une manière indépendante, sans règle et sans frein. — Ici, le pouvoir de la raison a presque disparu; elle est éclipsée, elle paraît anéantie. — C'est notre *troisième époque*, qui est celle de la licence et de l'anarchie, ou d'une *liberté sans loi raisonnable et sans force répressive*.

Indiquons ici deux exemples pris chez deux peuples contemporains. La Turquie est soumise à la force oppressive d'un pouvoir arbitraire et absolu, qui exclut toute liberté. — La France, dans l'époque de sa crise révolutionnaire, avait une fausse apparence de liberté,

sans loi raisonnable pour la diriger. Car, le despotisme d'un seul, et la liberté anarchique, qui n'est elle-même qu'un despotisme multiple, circulant de mains en mains, ont une grande analogie. — Ces deux pays, livrés, l'un (la Turquie) à l'obéissance aveugle, qui est l'esclavage; l'autre (la France, en 1793 et 1794) à la liberté aveugle et sans lois, qui n'est que désordre, licence, anarchie, nous offrent, en réalité, l'état de maladie morale qui caractérise l'époque dont il s'agit.

A la *quatrième époque*, la *loi* ou la *raison*, et la *liberté* commencent à se rapprocher. Celle-ci, éclairée par ses propres fautes, devenue la compagne de la raison, rend l'homme capable de comprendre la loi. Cette *conscience des lois de la raison*, fortifiée par les leçons de l'*expérience*, devient une *science* positive et une *règle* fixe. La liberté se soumet à la loi : le véritable droit, ou la raison, commence à présider à l'ordre social : les hommes apprennent à jouir d'une vie pure et active, libre et raisonnable. Cette époque est celle de la *science de la raison*, ou d'un nouveau degré d'*amélioration du genre humain :* c'est celle des *nations commerçantes et industrielles.*

Enfin, à la *cinquième* et dernière *époque*, qu'on pourrait appeler l'apogée du *perfectionnement* du genre humain, la *liberté* et la *loi*, combinées entre elles par une sorte de fusion, pénétrées l'une par l'autre, n'exerçant plus d'action séparée, deviennent les élémens d'un tout identique. Il n'existe plus de liberté sans loi, ni de loi sans liberté. — Dans ce cinquième degré, qu'on ne trouve malheureusement encore chez aucun peuple, la raison devient à la fois une science et un art

pratique : elle produit peu à peu l'état de perfection le plus avancé qui soit accessible à la nature humaine; c'est l'époque du libre et entier développement de nos facultés. C'est l'objet des plus justes désirs, des plus nobles espérances, le but, encore inconnu et indéterminé, vers lequel les philosophes invitent les individus et les nations à se diriger, par une tendance commune, et dont la sagesse des gouvernemens pourrait les rapprocher par une progression plus ou moins accélérée.

Nous avons vu, dans ce système, l'*instinct raisonnable*, élément du premier degré, faire place à une disposition intérieure qui porte l'homme à le combattre, précisément parce qu'il ne sait point le comprendre. L'homme éprouve un besoin de liberté qui lui fait repousser la loi instinctive, comme un joug odieux. Il veut s'affranchir de l'obéissance aveugle, et non pas réfléchie, qu'elle impose. Ceux qui sont ou qui se disent encore inspirés et conduits par cet instinct, emploient la force pour y soumettre les autres. Dans ce combat, l'instinct moral se perd. L'homme qui, parvenu à un degré de developpement plus avancé, a cru devoir s'en délivrer, devient le jouet d'une prétendue *liberté aveugle*, qui n'est plus guidée par l'*instinct* et qui ne l'est pas encore par la *raison*. Un raisonnement vague et confus, qui flotte entre les inspirations obscurcies de l'instinct et les lumières trop faibles et trop incertaines encore de la raison, égare l'homme au lieu de le diriger. — Dans cet état intermédiaire, il règne une grande liberté de penser, mais une plus grande confusion d'idées. La liberté qui n'a aucune règle, ni aucun frein, dégénère en licence. C'est une époque de corruption, de troubles et de malheurs.

Il faut que la raison vienne au secours de l'homme; qu'elle regarde en elle-même, pour voir si elle n'y trouve pas des moyens de rétablir cet ordre altéré par la perte de l'instinct moral.

Dans ce nouveau degré, la moralité se rétablit, non comme *instinct*, mais comme *raison*, comme *conscience*, comme résultat d'une conviction intime et profonde, de l'action libre de l'intelligence qui comprend sa nature et le but de l'existence et de la société.

Ainsi, le genre humain doit s'élever lui-même, par la réflexion, par la connaissance des principes, par une science positive substituée à l'expérience et à l'empirisme, au même degré où il n'existait auparavant que par l'impulsion primitive de sa nature.

Il doit naître un véritable âge d'or, une nouvelle époque de *moralité*, non plus *instinctive*, mais *raisonnée*, dans laquelle le genre humain pourra se maintenir, parce qu'il s'y sera élevé lui-même par ses propres forces.

Telle est l'ébauche, très-imparfaite, d'une conception de Fichte, métaphysicien supérieur et profondément zélé pour les idées religieuses et presque mystiques. Un philosophe moderne, moissonné en France par la faulx des factions, Condorcet, grand mathématicien, et constamment animé de sentimens philantropiques, avait développé, dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, où l'on remarque tour-à-tour tant de hauteur et d'inégalité, plusieurs vues analogues à celles de Fichte; il est convaincu que les seules forces de la raison, disséminant par degrés sa lumière, doivent suffire pour résoudre le problême de la civilisation.

Un autre philosophe, professeur dans une université

d'Allemagne, ami et disciple de Fichte, en considérant, dans les annales des peuples, la marche naturelle et progressive de l'esprit humain, distingue *trois* grandes *périodes historiques*, qui ont une parfaite analogie avec les trois âges de la vie humaine, l'*enfance*, la *jeunesse*, la *virilité*, et qui se trouvent dans un rapport plus intime que les cinq divisions de Fichte avec la science pédagogique, ou avec l'éducation et la culture de l'homme. En effet, les trois degrés que nous allons indiquer, se reproduisent dans chaque individu en particulier, comme dans la vie du genre humain.

Le *premier âge* est celui de la simple perception des objets par les sens matériels, de l'intuition extérieure, avec un faible concours de l'intelligence. C'est l'image du monde antique primitif, antérieur aux tems qui nous sont connus par l'histoire. L'homme vit d'une sorte de vie végétative; il agit sans réflexion, conduit par le seul instinct. C'est aussi l'état naturel de l'enfant, qui laisse aller sa vie sans y réfléchir, dans ses premières années. C'est l'âge de l'innocence, ou plutôt de l'ignorance absolue et de la vie instinctive. Quelques peuplades sauvages, observées de nos jours par des voyageurs dans les contrées voisines des pôles, peuvent donner une idée de cette première époque.

Nous supprimons les degrés intermédiaires, et souvent imperceptibles, par lesquels l'espèce humaine a dû s'élever à une période plus avancée. Les sociétés sont formées, les arts sont créés.

Dans notre *seconde époque*, qui est celle du tems historique proprement dit, l'homme commence seulement à puiser ses règles de conduite dans son propre fonds.

dans sa raison, dans sa conscience. Il applique ses observations aux tems anciens et aux choses qui l'environnent. Cet âge est celui des imitations réfléchies, des ébauches imparfaites, plutôt que des créations perfectionnées. C'est l'état de l'adolescent, qui, sorti de la vie végétative et instinctive de l'enfance, observe de quelle manière se conduisent les hommes plus âgés que lui, pour les imiter et les prendre pour modèles, et fait lui-même l'essai de ses forces créatrices pour arriver à une vie originale et qui lui soit propre. C'est l'époque où se trouve aujourd'hui le vulgaire. La plupart de nos contemporains étudient l'histoire des tems passés, et oublient leur siècle. Ils observent encore les Grecs et les Romains; ils reproduisent des imitations souvent grossières, pernicieuses, de leurs institutions et de leurs lois. Mais, il ne s'agit pas de répéter servilement les actes de la vie de ces nations; il s'agit de vivre d'une vie mieux réglée, mieux appropriée à nos besoins, à notre destination, qui convienne à une civilisation plus avancée. Les peuples de l'Europe, dans nos tems modernes, copient souvent les anciens, ou se copient maladroitement les uns les autres; ils font des essais imprudens, périlleux, et succombent dans des luttes pour lesquelles ils n'étaient pas suffisamment préparés.

La *troisième époque*, qu'on peut appeler *scientifique* et *rationnelle*, est celle d'une force intellectuelle qui produit par elle-même, et par des méthodes éprouvées. L'homme instruit par les phénomènes et les événemens antérieurs, en découvre les principes, dont il fait les règles de sa conduite. La *raison* succède à la *réflexion*, comme celle-ci a remplacé l'*instinct*. — L'homme, parvenu à l'âge mûr, ne se borne plus à une imitation servile, à

une répétition monotone des actes qu'il a observés. Il fait usage de sa raison, de sa volonté : il se conduit d'après des principes qu'il a reconnus vrais par l'action libre de son entendement, et qui sont d'accord avec sa conscience. Il vit de sa propre substance morale et intellectuelle. Il a la conscience de la vie, que ne pouvait avoir ni l'enfant aveugle, guidé par une impulsion naturelle qu'il n'aperçoit pas lui-même, ni l'adolescent imitateur qui n'a pas encore atteint sa maturité. Car, l'enfant et l'adolescent vivent hors d'eux-mêmes : l'homme fait rentre en lui-même, et travaille sur ses propres facultés. Désormais, éclairé par sa raison, il se rend compte de ses actions et de leur but : il sait ce qu'il veut, ce qu'il doit, ce qu'il fait. Le savoir, la pensée, la volonté, l'action sont habituellement en harmonie : la vie intérieure (ou la conscience), et la vie extérieure (ou la conduite), offrent alors les caractères de l'unité.

La pédagogie, ou la science de l'éducation, et la politique, ou l'art de gouverner les hommes d'après des lois justes et raisonnables, doivent tendre de concert à préparer par degrés, pour le genre humain, ce troisième âge de la raison perfectionnée, devenue la directrice de notre vie.

Au *premier degré,* les hommes ne comprennent pas assez le but de l'existence : c'est l'enfance des nations et de chaque individu.—Dans le *second degré,* ils commencent à l'entrevoir; mais ils n'en ont pas encore une conscience claire et distincte. — Au *troisième degré,* qui est celui dont nous devons nous rapprocher, autant que notre nature le permet, les hommes ont la véritable intuition, la conscience positive de la vie et de son but. Ils

sentent leur destination; ils vivent d'accord avec eux-mêmes, par la conformité de leurs sentimens, de leurs principes et de leurs actions.

On pourrait reprocher à plusieurs philosophes allemands, quelle que soit en eux la disposition qu'ils appellent *religiosité,* d'oublier, dans les moyens de perfectionnement humain, la nécessité de la moralité imposée à l'homme par sa nature, qui tend sans cesse à le ramener à des préceptes et à des lois, dont la morale évangélique, bien comprise et bien appliquée, sera toujours le type le plus parfait.

Du reste, on doit reconnaître que de pures spéculations métaphysiques, isolées de l'étude de l'histoire et des faits positifs qu'elle fournit au philosophe observateur qui voyage dans les différens siècles et chez les différens peuples, ne suffisent point pour éclairer la route de la civilisation. C'est en consultant avec attention, avec patience et avec sagacité les annales du genre humain, en observant et en comparant les nations dans les périodes successives qu'elles ont traversées, en creusant au fond des abîmes qui séparent quelquefois ces périodes : (tel fut le *moyen âge,* immense lacune, sorte d'île sablonneuse jetée entre deux contrées fertiles et cultivées;) c'est enfin en s'appuyant sur l'histoire et sur les faits bien constatés qu'elle présente, et surtout en cherchant à mieux connaître la nature de l'homme, à saisir les rapports mystérieux qui existent entre son organisation et son intelligence, qu'un homme supérieur pourra tracer d'un pinceau hardi et fidèle un véritable tableau de la civilisation, et indiquer les progrès futurs et possibles du genre humain.

M. A. Jullien, *de Paris.*

Sur l'exposition publique des produits de l'industrie française, *au palais du Louvre, en* 1823.

L'exposition publique des produits de nos arts et de nos manufactures, est une institution d'origine républicaine. Bonaparte jugea qu'elle pouvait contribuer à l'éclat de son gouvernement; il la conserva. Elle a survécu à l'empire, comme beaucoup d'autres traditions de la même époque : mais, à chaque période de son existence, elle a été modifiée par la forme du pouvoir suprême, par l'état de l'opinion publique et le plus ou le moins de liberté qu'on laissait à son expression. Ainsi, l'institution naissante n'a pas pu se consolider encore, ni prendre assez de vigueur pour exercer une influence remarquable par des effets qui lui soient propres, et que l'on ne puisse attribuer à d'autres causes.

Les premières expositions furent réduites à un petit nombre d'objets. L'étendue qu'elles ont acquise est-elle une preuve de leur utilité? Cette question devient plus embarrassante, à mesure qu'on l'examine avec plus d'attention. Les faits qui pourraient l'éclaircir ne sont point assez nombreux, ni assez analogues à celui dont il s'agit. Ainsi, par exemple, les succès obtenus par les sociétés d'encouragement sont d'une autre nature que ceux qu'on peut espérer des expositions publiques. Les sociétés provoquent des travaux qui n'eussent été faits que plus tard; elles remarquent des lacunes, et s'efforcent de les remplir; elles montrent les sources où l'on peut puiser, dirigent et secondent les recherches. Elles ont le tems de bien voir et de bien connaître, avantage qui manque aux commissions chargées de prononcer sur les expositions publiques, etc. Le bien opéré par ces réunions civiques, est trop évident pour qu'on puisse le méconnaître : l'influence des expositions publiques se confond avec plusieurs autres non moins efficaces,

telles que les progrès de l'instruction, les importations de machines et de procédés, le goût des voyages et l'habitude de l'observation, les bons écrits sur les arts. Il n'est pas facile d'assigner à chacune de ces causes diverses, la part qui lui appartient dans l'effet total.

Il semble que les expositions publiques favorisent l'industrie de la capitale aux dépens de celle des provinces, et celle que l'on voit en ce moment ne contredit point cette opinion. Plus du tiers des objets exposés sort des manufactures et des ateliers de Paris, tandis que plusieurs départemens n'ont pris aucune part à cette solennité, et que d'autres n'y ont presque pas contribué. Si l'on compare le nombre des exposans de Paris à celui des fabricans des départemens qui ont envoyé des échantillons de leurs produits, on en trouvera presque autant des uns que des autres. Mais, cette concentration de l'industrie dans un espace aussi resserré, est sans doute plus apparente que réelle : tout invite les fabricans de la capitale à profiter des expositions publiques, au lieu que plusieurs causes en éloignent ceux qui ne perdent pas de vue le prix du tems et les frais de déplacement. Ainsi, les premiers se présentent presque tous, et ils montrent tout ce qui peut faire honneur à leurs manufactures, au lieu que les seconds n'apportent qu'une partie de ce qu'ils auraient pu mettre sous les yeux du public.

Cette observation ne doit pas être négligée, si l'on veut apprécier avec exactitude l'utilité des expositions publiques. Comme cette utilité se manifesterait par une augmentation de la quantité ou de la valeur des produits industriels, ou par la diminution de leur prix, on peut la comparer aux dépenses que les expositions occasionent aux gouvernemens et aux exposans. Cette année, plus de mille manufactures des départemens ont envoyé leurs produits, sous la surveillance de quelques-uns de leurs employés ; dépense stérile, si elle n'a-

mène point une augmentation de débit. En dernière analyse, c'est le consommateur qui paie tous les travaux de l'industrie: et si la consommation ne peut croître, on ne peut que nuire aux fabriques, en s'interposant, de quelque manière que ce soit, entre le fabricant et l'acheteur. Si de fausses vues d'administration rendaient plus lente ou plus dispendieuse la circulation des objets fabriqués, ce serait au préjudice des consommateurs, ou de la consommation. Les expositions publiques coûtent beaucoup, et c'est le public qui en supporte la dépense : il faut au moins qu'il en retire quelque fruit.

L'exposition de cette année ne sera pas perdue pour les progrès des sciences politiques : elle a mis à découvert le jeu de quelques passions qui se montrent rarement aussi franches; elle révèle à l'industrie comment ses intérêts sont compris, et lui interdit un espoir trop ambitieux. Quelques faits d'une autre nature attireront aussi l'attention des observateurs : on a vu des intérêts privés mettre à profit les circonstances politiques, et déshonorer la noble carrière des arts utiles par des procédés qui ne peuvent convenir qu'à une ambition peu délicate sur le choix de ses moyens.

Le tems approche où l'édifice social s'élèvera sur un plan conforme aux idées dominantes : les arts utiles y seront admis, car on ne peut s'en passer; mais le faste des expositions publiques ne sera plus d'accord avec l'ensemble. L'industrie, resserrée dans un cercle plus étroit et soumise à des lois sévères, sera hors d'état de créer : la vigueur qu'elle avait déployée, durant nos orages politiques, l'abandonnera dans ces tems de calme; heureuse encore, si elle peut vérifier alors l'ancien adage, l'*Anglais invente, et le Français perfectionne!*

Mais, ces alarmes sont peut-être mal fondées; nos fabriques ne subiront peut-être pas le joug flétrissant des maîtrises. Si elles conservent l'indépendance dont elles ont si bien

usé pour la prospérité publique, il sera peut-être utile de continuer, durant quelque tems, la solennité des expositions, jusqu'à ce que l'on puisse reconnaître et apprécier leur influence sur les progrès de l'industrie. Les questions relatives à cette institution ne peuvent être résolues qu'en France : si quelque nation de l'Europe voulait aussi la mettre à l'épreuve, elle commencerait par l'approprier à ses besoins, à ses habitudes, à ses localités. Ainsi, nous ne trouverions, dans le résultat de ces essais, qu'une instruction tardive et moins complette que celle dont nous recueillerons bientôt les fruits sur notre propre sol.

En effet, quels sont les peuples européens qui pourraient imiter nos expositions publiques? Les Anglais n'en ont pas besoin : les produits de leurs manufactures couvrent tout le globe ; voilà leur exposition. Londres n'absorbe pas l'industrie des provinces ; les diverses fabriques de cette capitale ne l'élèvent pas au-dessus de quelques autres villes manufacturières de la Grande-Bretagne.

En Russie, l'immensité des distances et la diversité des mœurs s'opposent aux communications rapides et intimes entre les nombreuses subdivisions de l'industrie ; les expositions publiques y seraient impraticables, si ce n'est dans un bazar pour les produits, et dans une salle de modèles pour les machines. Quant à la Suède, elle connaît sa position, ses besoins et ses ressources ; sans repousser le luxe par des lois somptuaires, elle n'adoptera point une institution qui tend bien plus directement à multiplier les jouissances du riche, qu'à satisfaire les besoins de l'homme laborieux.

Dans les états autrichiens, rien n'est préparé pour un établissement que son origine doit rendre très-suspect. La Prusse et la confédération germanique le jugeraient peut-être avec moins de prévention ; mais l'état politique de l'Allemagne ne pourrait l'admettre qu'avec des modifications qui le transfor-

meraient en une institution toute nouvelle. Le Danemarck n'en éprouve pas le besoin. La Prusse et les Pays-Bas pourraient le recevoir, tel que nous l'avons, avec les mêmes avantages ou les mêmes risques, une égale probabilité de bon ou de mauvais succès. La Prusse y trouverait peut être un moyen de mettre plus d'ensemble dans ses arts, de répandre dans ses provinces la connaissance et le goût des formes gracieuses, d'y introduire une sorte de civilisation que les arts du dessin peuvent seuls amener : car le pouvoir de ces arts n'est pas inférieur à celui de la musique : nous ne sommes pas moins sensibles à l'harmonie des formes qu'à celle des sons ; et les idées que nous recevons, les habitudes et les besoins que nous contractons par la vue des belles formes ont un caractère moral qui dispose l'âme au sentiment des convenances, à tout ce qui dérive de ce sentiment, à la véritable civilisation.

L'état politique des deux péninsules nous impose le devoir de ne pas étendre ces considérations au-delà des Alpes et des Pyrénées. Il n'y a donc, en Europe, que deux pays où nos expositions publiques pourraient être imitées. L'un des deux (le royaume des Pays-Bas, ou plutôt l'ancienne Belgique) profite sans peine et sans frais des fruits de nos expériences et de nos travaux : il est instruit de nos découvertes, aussitôt que nous-mêmes ; et il lui suffit de nous visiter de tems en tems pour se les approprier. En tout ce qui concerne les arts, les lettres et les sciences, il n'y a point de frontières qui séparent les deux royaumes. Les relations entre la Prusse et la France laissent apercevoir les effets de la distance : si l'un des deux pays veut imiter ce que l'on fait dans l'autre, c'est une importation qui exige quelques efforts, et, dans de certains cas, de l'habileté. Quand même la Prusse instituerait des solennités et des récompenses pour l'encouragement de ses fabriques, ces établissemens débuteraient par quelques essais, avant de ré-

pondre aux vues du législateur, et ils ne nous offriraient, comme nous l'avons dit, qu'une instruction tardive, et peut-être insuffisante.

Traversons l'Océan, et voyons si les expositions publiques conviendraient aux formes de gouvernement adoptées dans le nouveau monde. Il semble, au premier coup d'œil, que cette institution va trouver une nouvelle patrie qui s'empressera de l'adopter : cette illusion est bientôt dissipée. Le gouvernement des États-Unis ne se laisse point séduire par de brillans dehors. Et d'ailleurs, tous les arts utiles ne marchent-ils pas assez vite, dans cette heureuse contrée? Ne serons-nous pas long-tems et souvent dans le cas d'aller y chercher de l'instruction? Quant aux états formés par l'émancipation des colonies espagnoles, leurs fondateurs n'ont pas le tems de penser aux progrès des arts : la patrie est encore sur les champs de bataille. Lorsque ces guerriers pourront quitter l'épée et cultiver les arts de la paix, ils se trouveront tels que le gouvernement de la métropole les avait laissés, réduits à demander au commerce extérieur les instrumens des arts les plus indispensables, sans manufactures et presque sans moyens d'en élever, si ce n'est avec le secours de l'industrie étrangère. Avant de créer des institutions dont le but est de perfectionner les produits du travail, il faut que le travail ait commencé; il faut des ouvriers, des fabriques, des apprentissages, une population disposée à devenir laborieuse.

Les bonnes institutions, comme les bonnes lois, doivent convenir à presque tous les peuples bien gouvernés : on vient de voir que nos expositions publiques n'ont point ce caractère. Ne seraient-elles qu'une erreur séduisante? Pour dissiper le prestige, et reconnaître les effets réels de ce moyen d'encouragement, examinons attentivement son influence morale et ses résultats industriels.

L'exposition de cette année rend très-sensibles les progrès

d'un luxe sans but, sans goût et sans esprit, dont les caprices commandent presque seuls au génie des arts et dirigent ses plus grands efforts. L'élégance et la correction des formes sont peu recherchées : les ornemens bizarres et insignifians sont prodigués partout, et semblent attester que le sentiment du beau, si analogue à celui des convenances, abandonne les hautes fortunes et se réfugie dans son asile chéri, la classe dite moyenne ou médiocre. Serait-il injuste d'attribuer, au moins en partie, à l'influence des expositions, cette altération du goût public? Si des objets d'une beauté réelle sont mis à la portée des fortunes médiocres, le riche ne les choisira point; ces objets ne tarderont pas à devenir trop communs pour mériter l'honneur d'être exposés : le riche se gardera d'autant plus soigneusement de les imiter : il veut du neuf, et il est si facile de lui en faire! Ces deux causes réunies tendent à remplir les salles d'exposition de ce qui ne convient qu'à l'opulence, et à laisser au-dehors une partie des produits qu'une industrie très-digne d'estime a préparés pour les consommateurs bornés au nécessaire.

Il est pénible d'avoir à rappeler des contestations peu honorables entre quelques-uns des exposans, des combats livrés par l'amour-propre ou par l'intérêt dans l'arène des journaux. Les petites passions et les misérables moyens qu'elles mettent en œuvre forment un contraste désagréable avec les nobles occupations des arts utiles. Ces débats scandaleux au sujet de quelques médailles seraient évités, si les récompenses offertes à l'industrie étaient d'un ordre plus élevé. A l'origine de l'institution, les médailles suffisaient, parce qu'elles étaient une des distinctions personnelles le plus environnées de considération, et qu'elles pouvaient aplanir la route vers les plus hautes fonctions de l'état. Aujourd'hui, les services rendus par l'industrie ne sont pas d'une moindre importance; mais ils n'obtiennent plus les mêmes honneurs, quoiqu'ils lui

soient offerts sous la même forme. Les médailles ont éprouvé le sort des monnaies : la valeur nominale n'a pas changé, mais le prix intrinsèque a beaucoup diminué. L'institution a vieilli très-rapidement, et le peu de force qu'elle a pu conserver serait un appui bien faible et bien insuffisant, si nos arts n'en avaient pas d'autres.

Il est très-difficile de savoir comment et combien les expositions publiques ont eu part à la propagation des connaissances industrielles. Le Conservatoire et les écoles spéciales d'arts et métiers feront valoir en ceci des droits qui ne seront point contestés, et les nombreuses sociétés d'encouragement exposeront aussi les services qu'elles ont rendus. Que l'on y joigne, comme nous l'avons dit, l'influence des hommes instruits et celle des livres, les voyages et tous les autres moyens de communication entre les amis des arts, il sera facile de remonter à l'origine de toutes les découvertes, des perfectionnemens, des conceptions utiles et de leurs applications : il est très-probable que la part des expositions publiques se trouvera réduite à presque rien.

Si cette notice ne devait être lue que par des Français, nous aurions peut-être jugé moins sévèrement une institution qui leur plaît, et qui met sous leurs yeux un tableau si magnifique, si varié, les œuvres les plus précieuses de l'intelligence et de l'adresse. Mais la vérité est cosmopolite, et la *Revue Encyclopédique* doit être l'un de ses interprètes. Nous dirons donc à nos compatriotes ce que les étrangers doivent penser de nous, de nos institutions, de nos progrès dans les arts industriels. Si nous reconnaissons que nous sommes engagés dans de fausses routes, nous tâcherons d'en détourner ceux qui seraient tentés de nous y suivre. Nous serons forcés d'omettre beaucoup de choses qui ne sont point sans importance, des noms qui mériteraient d'être cités, et surtout, il ne nous sera pas possible de satisfaire toutes les curiosités ; mais

nous tâcherons de n'oublier aucune découverte, d'indiquer ce qui peut en amener de nouvelles, de classer les objets suivant l'ordre de leur utilité, sans tenir compte du prix que la fantaisie peut y attacher; enfin, nous n'aurons d'autre prétention que celle d'exposer avec franchise ce que nous avons cru voir après un examen attentif, scrupuleux et bienveillant.

Avant de rendre compte à nos lecteurs de ce qui nous a paru le plus digne d'être remarqué dans l'exposition de cette année, disons quelque chose des produits de l'industrie que l'on n'y a pas vus. En commençant par l'agriculture, nous remarquerons qu'elle n'était représentée au Louvre que par quelques-uns de ses instrumens et quelques matières textiles ou comestibles déjà préparées par d'autres arts. Cependant, il ne suffit pas de lui décerner de vains hommages, de proclamer qu'elle est le premier et le plus noble des arts, si l'éclat des représentations solennelles lui est interdit. Est-ce par une distinction respectueuse qu'on ne l'a pas confondue avec les arts du bijoutier, du fabricant de draps et de cachemires, de l'imprimeur? Tout contribue à la faire disparaître, ainsi que les autres arts qui fournissent les matières premières. Ses instrumens sont attribués très-légitimement aux arts qui les fabriquent; ses machines sont classées parmi celles qui leur sont analogues; on ne voit plus rien qui soit l'un de ses *produits :* l'industrie agricole ne participe point à nos expositions. Celle du mineur est dans le même cas, ainsi qu'un grand nombre d'autres plus recommandables par les services obscurs qu'elles rendent à la société que celles qui n'ont d'autre objet qu'un luxe brillant. C'est ainsi que, dans la construction d'un édifice, les fondations disparaissent sous le sol, et que les parties les plus saillantes sont aussi les plus chargées d'ornemens.

Commençons notre revue par les arts qui fournissent à tous les autres le plus grand nombre de leurs instrumens, et

plaçons au premier rang la fabrication du fer. On voit avec satisfaction que les fabricans suivent avec persévérance les recherches sur l'emploi du charbon de terre dans tous les travaux des forges, et que leurs efforts ne sont pas sans résultats. La compagnie des mines de fer de Saint-Étienne sait extraire un métal de bonne qualité de certaines mines dont on n'avait encore pu faire aucun bon emploi. Dans le département du Doubs, aux forges de Montecy, la houille commence à remplacer le charbon de bois, sans que la qualité des produits en soit altérée. On peut donc espérer que nos forêts ne disparaîtront point totalement, et même qu'elles auront le tems de réparer leurs pertes; mais il faut avouer que cet art si nécessaire de fabriquer le fer avec la houille n'est pas encore tout-à-fait naturalisé en France, et il est à craindre que sa propagation n'y soit très-lente. Le laminage du fer, les tréfileries et les autres préparations de ce métal s'étendent et se perfectionnent de plus en plus. On a remarqué particulièrement les tôles d'Imphy, de Moyeuvre et du Pont-Saint-Ours, et le fil de fer carré de Chennecy, dans le département du Doubs.

La tôle étamée ou fer-blanc mérite une mention particulière. Tout annonce que nos fabriques seront bientôt en état de fournir cette matière première aux arts qui l'emploient, et que nous cesserons de payer, pour cet objet, à l'Angleterre et à l'Allemagne, un tribut très-onéreux. Les forges de Bains ont encore perfectionné leur fabrication; celles d'Hayange, de Chaudeau et d'Imphy fournissent aussi d'excellens produits.

La conversion du fer en acier aurait besoin, comme la fabrication du fer, de devenir moins dispendieuse, et à quelques égards d'être perfectionnée. Il n'est aucune sorte d'acier que l'on ne fasse très-bien en France, mais en trop petite quantité, et par conséquent trop chèrement: l'économie est le principal avantage des grandes fabriques. Nous approchons du tems où

l'art si important de la fabrication de l'acier n'aura plus de mystères, grâce aux travaux des savans et des artistes français. Depuis que la chimie a révélé la théorie du fer et celle des combinaisons qui constituent les différentes sortes de fontes et d'aciers, il ne reste plus qu'à faire les applications de cette théorie, et à convertir les expériences de laboratoire en procédés de manufacture; mais ce travail ne peut être promptement terminé, et pour que ses résultats se répandent avec ordre et en quantité suffisante, il faut plus de tems encore. On a vu à cette exposition de l'acier *naturel* fabriqué à Sahorre et à Ria, dans les Pyrénées-Orientales. Le département de l'Ariége a envoyé, de Foix et de Pamiers, quelques échantillons d'acier raffiné ; mais les Pyrénées, dépouillées de leurs forêts et mal pourvues de houille, ne sont pas, malgré l'excellence de leurs mines de fer, le lieu le plus propre à l'établissement de grandes fabriques d'acier, et ce n'est que dans ces établissemens du premier ordre qu'il est possible de réunir l'économie à la bonne qualité des produits. Le département de la Loire est une des parties de la France le mieux disposées pour les arts métallurgiques; les fabrications d'acier cémenté n'y ont pas été négligées. On a vu, au Louvre, celui des forges d'Outrefurens avec ceux de Rives, d'Orléans, d'Amboise et de Pontarlier. La Haute-Saône, la Moselle et la Côte-d'Or ont aussi fourni quelques échantillons ; la Meuse a produit de l'acier fabriqué à Naix avec de vieilles ferrailles. L'acier fondu va devenir plus commun, et le tems n'est pas éloigné où nous serons, encore à cet égard, indépendans de l'Angleterre. La fabrique de cet acier, établie à la Bérardière, département de la Loire, est pourvue de tout ce qui peut en assurer le succès : abondance et bonne qualité des matières, excellente direction. La forge d'Outrefurens est aussi avantageusement placée pour toutes les fabrications d'acier; et l'on a vu des échantillons de son acier fondu. Enfin, tout près

de la capitale, les voyageurs que la curiosité conduit à Versailles, peuvent visiter, chemin faisant, à Chaville, une fabrique d'acier fondu.

M. *Lenormand* s'est occupé de l'acier sous un autre point de vue, et avec succès. Il a converti le plus mauvais acier brut en un autre qui se montre pourvu des meilleures qualités : on a vu des échantillons de cette transformation très-remarquable.

Toutes ces différentes sortes d'acier, converties en barres de toutes grosseurs, en lames et en fils, ont paru à cette exposition ; mais il ne semble point que ces préparations aient fait des progrès sensibles.

Dans ses limites actuelles, la France manque de cuivre, d'étain et de plomb, métaux également nécessaires à la guerre et à la paix ; ainsi, les arts qui emploient ces métaux approcheront d'autant plus de la perfection qui nous convient, qu'ils réussiront mieux à épargner la matière et à porter l'économie dans la fabrication. Les grandes usines sont les seules qui puissent arriver à cette perfection : celles de Romilly et d'Imphy ne laissent rien à désirer pour tout ce qui concerne le laminage du cuivre. A l'exception du fer-blanc, on n'a vu aucun produit des arts qui travaillent l'étain. Les diverses préparations du plomb n'ont rien offert de nouveau.

Le zinc est devenu une matière indispensable pour un assez grand nombre d'arts : aujourd'hui, c'est au commerce extérieur que nous sommes réduits à le demander. Cependant, on peut espérer que l'exploitation de toutes nos richesses minérales nous procurera quelque jour, non-seulement le zinc, mais peut-être même l'étain nécessaire à notre consommation. Quant aux métaux précieux, on sait que notre sol en est dépourvu, et que nous ne pouvons guère attendre de découvertes importantes, après les diligentes explorations de nos ingénieurs des mines. Les espérances fondées sur l'or

de la Corse sont évanouies. Les véritables mines d'or de la Corse, a dit *Besson* (ingénieur des mines, auteur d'un excellent *Mémoire sur la Corse*), sont les vins, les huiles, les bois.

Les arts qui emploient les métaux préparés ont fait preuve, à cette exposition, du zèle et des talens de cette classe nombreuse de fabricans. L'attention publique a été généralement provoquée par les tissus métalliques, et par les heureuses applications qu'on en a faites. A Paris, M. *Michaud-Labonté* a fait des toiles en platine, et procuré aux chimistes des filtres qui rendront quelques analyses plus faciles, plus promptes et plus sûres. A Schelestadt, M. *Roswag* fabrique des gazes métalliques. D'autres tissus d'un emploi moins limité sortent des ateliers de M. *Gaillard*, à Paris, et de ceux de M. *Delage*, à Saint-Michel, département de la Charente. Nous ne dirions rien de quelques ouvrages de fantaisie en fils métalliques, tels que gilets et autres objets d'un luxe bizarre, s'ils ne donnaient point lieu à quelques observations sur l'influence des expositions publiques et sur leurs résultats nécessaires. L'industrie, sentant qu'elle sera jugée par tous les goûts, même les plus frivoles, s'attache à les satisfaire, et crée des chefs-d'œuvre sans but et sans mérite réel. C'est ainsi qu'elle parvient à fixer les regards distraits d'un certain nombre de spectateurs, dont l'attention ne se porte guère que sur les bagatelles.

L'ancienne fabrique de limes d'Amboise voit s'élever de toutes parts de nombreuses et redoutables rivales. Presque tous les fabricans d'acier transforment en limes une partie de leurs produits pour les répandre dans le commerce. Paris et ses environs disputent aux provinces l'avantage de satisfaire ce premier besoin d'un si grand nombre d'arts. Cette concurrence ne peut être que très-utile. Remarquons cependant, que les fabriques de limes établies dans la capitale ou trop près

de son enceinte ne peuvent soutenir que durant un petit nombre d'années, une lutte trop inégale contre les fabrications bien plus économiques dans les provinces. Exprimons le regret que ces établissemens d'une industrie si précieuse ne s'élèvent pas immédiatement sur les points où ils prospéreront le mieux et subsisteront le plus long-tems. Cette observation s'étend à plusieurs autres fabriques de Paris, et spécialement à celle de quincaillerie.

La coutellerie et la fabrication des armes marchent vers la perfection. Les lames en acier fondu damassé, exposées par M. Bréant, sont peut-être supérieures aux lames orientales les plus estimées, et dans une fabrication en grand, elles seront d'un prix très-modéré; mais elles ne feront point abandonner la méthode de *Clouet*, qui donne à un habile forgeron le moyen d'obtenir un damassé plus agréable et d'une forme déterminée. D'ailleurs, cette méthode, appliquée à la taillanderie, aux instrumens de culture, etc., procure des outils plus durables et d'un meilleur service. Il est bien à désirer que ce moyen facile d'améliorer tous les tranchans soit généralement connu, et surtout pratiqué.

Toulouse, Foix, Laferrière, dans le département du Doubs, et Sauxillanges, dans celui de Puy-de-Dôme, sont les seuls lieux d'où l'on ait envoyé des faulx. Il est à craindre que les cultivateurs français ne trouvent pas encore dans les usines françaises tout ce qui est nécessaire à leur industrie. Parmi les ouvrages en fonte moulée, on a remarqué les objets de quincaillerie envoyés de Saint-Étienne.

Les arts métallurgiques fournissent à la construction des machines les parties les plus essentielles, celles dont la forme doit être correcte, invariable, dont la solidité doit résister à des chocs et à des frottemens prolongés. La fonte de fer moulée y remplit des fonctions importantes, et par conséquent cette sorte de moulage doit s'associer à la construction des ma-

chines. Bien loin de lui interdire le séjour des grandes villes, il convient souvent de l'y appeler, afin qu'il participe aux perfectionnemens dont ces foyers de toutes les connaissances et de toutes les industries enrichissent les arts soumis à leur action immédiate. On ne peut donc qu'approuver les établissemens de ce genre formés à Paris; ce sont des modèles pour ceux qui s'élèveront dans les provinces, et une ressource pour les manufactures, jusqu'à ce qu'elles trouvent plus près d'elles tous les instrumens nécessaires à leurs travaux.

A chaque exposition, le nombre des machines plus ou moins nouvelles, mises sous les yeux du public, est toujours très-considérable, sans que l'on remarque une augmentation proportionnelle dans la collection des machines employées. On se borne donc le plus souvent à substituer une machine nouvelle à une plus ancienne, et quelquefois ce changement n'est pas une amélioration. Quelques-unes de celles que l'on a vues cette année, en supposant qu'elles tiennent tout ce que les inventeurs promettent, seraient encore au-dessous du produit d'une bonne machine. Telle est, par exemple, la pompe dite *Norpac*, exposée et mise en mouvement dans la cour du Louvre, et dont l'effet utile est au-dessous de celui qu'on devait attendre de la force motrice qu'on y emploie. Quelques autres paraissent construites avec une connaissance approfondie de l'effet à produire et des moyens de l'obtenir; c'est le jugement que l'on portera de la pompe à vapeur, sans piston, due à M. *Gensoul*, de Lyon. A l'exception de la machine à vapeur de M. *Gingembre*, aucune de celles qui ont été exposées ne présente, ni dans l'ensemble, ni dans les détails, rien qui la rende préférable aux formes connues; et il en est une dans laquelle la tige du piston n'est pas bien maintenue dans la direction de l'axe du cylindre.

Toutes les fabriques de tissus ajoutent de nouvelles machines à celles dont leurs ateliers sont déjà pourvus, ou perfec-

tionnent quelques parties des anciens mécanismes. La *tondeuse* de MM. *Collier* et *Sevene*, de Paris, ne tardera point à trouver sa place dans toutes les manufactures de draps : on ne négligera pas non plus la machine à éplucher le coton, de MM. *Risler* et *Dixon*, à Cernay (Haut-Rhin); une autre pour élargir les toiles destinées à l'impression, de MM. *Lami* et *Stacker*, de Rouen; des moulins à blutoirs métalliques, où le frottement des brosses remplace la percussion et supprime le bruit incommode qu'elle occasionait, etc. Parmi les machines plus ingénieuses peut-être que réellement utiles, il faut faire mention du tour à portraits de M. *Wolguemuth*, à Paris. Ce mécanicien a peut-être découvert le seul moyen praticable d'exécuter, à l'aide du mouvement de rotation, une figure rigoureusement semblable à une autre, et d'une dimension déterminée.

Nous regrettons qu'il ne soit pas possible de faire mention de tout ce que les mécaniciens ont offert aux regards du public dans cette exposition, qui suffirait seule pour prouver que le génie inventeur n'a pas été refusé aux Français. Avant de passer à un autre objet, nous réclamerons, au nom de nos compatriotes, l'invention des scies circulaires, dont on a fait usage en France, plusieurs années avant la révolution, pour recéper des pieux sous l'eau.

L'attention des spectateurs s'est portée avec intérêt sur plusieurs autres objets fabriqués en fer. Des peignes pour les tisserands, des cardes, dont les plus remarquables sont celles de M. *Scrive*, à Lille; des câbles, ou chaînes en fer, pour la marine; le modèle d'un comble en fer projeté pour l'édifice de la Bourse, l'un des plus beaux monumens d'architecture qui décorent la capitale. Si les proportions de ce modèle étaient suivies rigoureusement dans l'exécution, il entraînerait certainement une grande dépense en pure perte; car les différentes parties de ses *fermes* sont plus grosses que leur desti-

nation ne l'exige. Il semble aussi qu'il eût été bon d'éviter quelques assemblages obliques dont l'œil n'est pas satisfait.

L'*horlogerie* est l'application des machines les plus parfaites à la production d'un mouvement uniforme qui puisse servir à la mesure du tems. Nous plaçons la revue des produits de ce bel art immédiatement après celle des machines, et nous l'associons à la construction des instrumens de physique et de mathématiques, parce que, pour un chronomètre, un théodolite, une machine pneumatique, etc., l'esprit d'invention et de perfectionnement a le même caractère, et que tous ces travaux sont des applications des sciences à la création de leurs instrumens. L'horlogerie vient de faire une perte bien douloureuse; mais, heureusement, le talent de *Breguet* forme la partie la plus précieuse de l'héritage qu'il laisse à son fils. Nous possédons encore *Janvier*, dont plusieurs horloges astronomiques ont enrichi l'exposition de cette année. *Wagner*, considérant son art sous le point de vue commercial, a fait voir plusieurs horloges, dont la plus remarquable, en raison de sa grande utilité, est une horloge de village, en fer fondu. *Perron* a réuni dans une seule machine toutes les mesures du tems qu'exigent les usages civils et l'observation des mouvemens célestes. Les excellens théodolites de *Lenoir*, les instrumens de mathématiques, d'optiques, etc., fabriqués par *Jecker*, qui s'attache peut-être trop à produire en grande quantité; les machines pneumatiques sorties des ateliers de l'École d'Angers, rapprochées des pièces d'horlogerie fabriquées par les élèves de l'École de Châlons sous la direction de *Breguet*; les balances de MM. *Cauchoix*, *Chemin* et *Deteuil;* les baromètres de MM. *Lenoir*, *Cauchoix* et *Lerebours;* les thermomètres de M. *Chevalier*, etc., prouvent assez que cette partie importante de nos arts est au niveau de toutes les connaissances acquises, et telle que l'exigent les progrès des sciences. Observons, au sujet des baromètres et des thermo-

mètres, que ces derniers conviennent spécialement aux habitudes du citadin, et se multiplient facilement dans les villes, mais que le baromètre serait plus utile à l'homme des champs; si cet instrument était placé dans son habitation, il cesserait de consulter l'almanach de Liége, il acquerrait quelques connaissances, perdrait quelques préjugés, et ce changement seul donnerait à son jugement plus de rectitude et de sûreté. Il serait bien à désirer que l'on pût donner à cet instrument la forme qui conviendrait le mieux à son emploi dans la direction des travaux de la culture; qu'il fût d'un prix modique, et que l'on s'occupât des moyens d'en rendre l'usage universel.

Portons maintenant nos regards sur l'immense variété de *tissus*, dont l'abondance, la perfection et le bas prix, en tout ce qui n'appartient pas exclusivement au luxe, annoncent les progrès toujours croissans de notre industrie, et la prospérité de nos manufactures. Nous commencerons par les tissus de laine; les draps en forment la partie la plus importante, surtout pour le commerce extérieur. Leur perfectionnement a dû suivre celui des laines, seul fruit d'une utilité réelle que la France ait recueilli d'une longue suite de victoires. Possesseurs de la meilleure race de moutons, il ne nous reste plus qu'à la propager partout où elle conservera les qualités qui la rendent précieuse. L'art de la *tonte* n'a pas encore terminé les recherches qui fixeront pour chaque climat l'époque la plus convenable pour faire ce travail. Dans le département de l'Ain, on s'est assuré qu'une laine de six mois est plus fine que celle de l'année, et qu'elle est assez longue pour la meilleure filature; que la double tonte des moutons procure ainsi tout à la fois l'abondance et la bonne qualité des toisons. Ce fait intéressant n'a pas besoin d'être recommandé à l'attention des propriétaires de mérinos.

Le problème de la fabrication des draps communs peut

être regardé comme résolu. Si le prix de ces tissus paraît encore élevé, c'est qu'on ne fait pas attention à l'accroissement prodigieux du numéraire en circulation, et à la consommation beaucoup plus grande aujourd'hui qu'elle ne le fut dans aucun tems. D'ailleurs, la concurrence contribue nécessairement à maintenir le bas prix. Partout des fabriques s'élèvent et réussissent. Comme les laines communes s'améliorent progressivement, les vêtemens de la classe laborieuse sont moins grossiers, plus souples, plus légers sans être moins chauds, meilleurs à tous égards. La liste des manufacturiers qui ont exposé des draps très-bons et à des prix très-modérés excéderait de beaucoup les limites que nous devons nous prescrire.

La fabrication des draps fins est l'objet d'une concurrence louable, si les concurrens se bornent à chercher les moyens de l'emporter sur leurs rivaux par une plus grande perfection. C'est ainsi qu'il convient aux *Gerdret*, aux *Ribouleau*, etc., de lutter contre l'industrie active, persévérante et judicieuse de M. *Ternaux*. Les dissensions entre ce fabricant célèbre et plusieurs autres auxquels son exposition particulière a déplu, ces fâcheux débats entre des hommes accoutumés à mieux employer leur tems, ont été jugés par le public, puisque c'est à son tribunal que cette cause a été soumise. On a vu, d'un côté, l'usage d'un droit très-légitime, une franchise, une loyauté qu'on ne pouvait s'empêcher de reconnaître, et dont on était encore mieux convaincu après l'avoir bien observée; on a reconnu que la qualité des étoffes et la modicité du prix étaient précisément ce que M. Ternaux avait annoncé. De l'autre côté, de l'humeur, des insinuations obscures, certaines phrases qui prenaient un air de délation, rien de clair, de positif, et rien pour l'intérêt des consommateurs; l'opinion du juge a été bientôt formée. Quel que soit l'avis de la com-

mission chargée de décerner les médailles, celui du public est fixé d'après la raison, *secundum allegata et probata.*

Les casimirs exposés cette année ont mérité de justes éloges, par la perfection du tissu et la beauté des couleurs. Cette branche d'industrie serait peut-être celle qui a fait les progrès les plus remarquables, si les châles n'avaient point étonné les spectateurs, par le développement inattendu de leurs richesses asiatiques.

Les tapis se perfectionnent aussi dans les deux sens, pour le luxe et pour la médiocrité : d'un côté la magnificence, et de l'autre, la propreté et le bon goût. Dans ce genre de fabrication, le nom de M. Ternaux se trouve associé à ceux de MM. *Delonne*, *Roger* et *Sallandrouze*, etc., à Paris. Les manufactures royales d'Aubusson et de la Savonnerie soutiennent leur ancienne réputation. Aucun de leurs ouvrages n'offense l'œil par des dessins bizarres, et plusieurs offrent au contraire des peintures correctes et gracieuses. A l'imitation de nos voisins d'outremer, nous finirons par couvrir de tapis le froid carrelage de nos habitations, et cette partie de notre ameublement passera, pour ainsi dire, dans le domaine de l'architecture. On pourra lui imposer alors les lois plus stables et plus sévères qui gouvernent l'art de construire nos demeures, et d'en disposer toutes les parties suivant leur destination : on ne marchera plus sur des figures d'hommes, d'animaux, sur desp aysages et autres représentations aussi peu faites pour être mises sous nos pieds. Les inépuisables ressources de l'art du dessin, l'imagination féconde des artistes sauront trouver des ornemens plus conformes à la raison. Cette réforme judicieuse est déjà faite sur les tapis économiques; leur couleur unie, leurs carreaux et leur simple bordure obtiendront la préférence sur les ornemens absurdes ou déplacés.

On ne regardera pas comme une invention ni comme un

perfectionnement une légère modification d'une ancienne étoffe reproduite sous un autre nom ; ces petits artifices sont très-permis dans l'empire de la mode, mais l'industrie qui les emploie n'est pas celle dont une nation peut s'honorer, et celle-ci est la seule qui doive se montrer au Louvre. Mais les tricots sont une sorte de tissus dont la souplesse et l'extensibilité dans tous les sens ne peuvent être remplacées par aucune autre texture : cette fabrication fait aussi des acquisitions, et développe ses ressources. On a remarqué principalement les produits des ateliers de M. *Chantrel*, à Hangest, et de M. *Roux*, à Paris.

La filature et le tissage du coton ont opéré la plus étonnante révolution dans l'ensemble de nos fabriques et dans nos rapports commerciaux. Cette matière exotique semble vouloir se substituer au lin et au chanvre : la laine même n'est pas préservée de ses envahissemens. Il faut avouer que tout semble se réunir en sa faveur, et défendre ses intérêts. La facilité, la propreté, la salubrité de tous les travaux qu'elle alimente, depuis la culture du cotonnier dans les pays qui lui conviennent jusqu'à la fabrication des toiles, des mousselines, etc., aucune autre substance ne se prête mieux à l'action des machines, et quoique nous soyons encore fort au-dessous des Anglais quant à l'immensité des filatures, nous les égalons au moins par la finesse et la perfection du travail. Cependant, la cause de la filature et des tissus de lin n'est pas perdue. Quelques essais de mécaniques pour remplacer le travail de la fileuse ont déjà réussi, et MM. *Drabble*, à Douay, *Roussilhe* et *Palezy*, à Paris, ont exposé des échantillons satisfaisans du produit de ce nouveau travail : le premier pas est fait, et dans presque toutes les entreprises, il est le plus difficile. Un autre concurrent redoutable vient encore disputer au coton la possession exclusive des manufactures qui nous fournissent les toiles et les autres tissus analogues ; c'est le *phormium tenax*,

transporté de l'Océanique dans l'hémisphère boréal, et qui semble appelé à fournir un jour à la marine ses meilleurs cordages, et à l'opulence ses tissus les plus recherchés. M. *Derepas,* de Dijon, a fait voir qu'on peut le convertir en fils à dentelle. Voilà deux industries naissantes, et bien dignes d'être encouragées par tous les amis des arts, la filature mécanique du lin et du chanvre, et celle du phormium tenax, ou lin de la Nouvelle-Zélande.

Les tissus de coton ne pouvaient paraître, en 1823, beaucoup au-dessus de ce qu'ils étaient en 1819. A mesure que l'on approche de la perfection, le mouvement se ralentit, et le chemin parcouru ne devient sensible qu'après un tems plus long. Les manufactures de tissus de coton imités de ceux de l'Inde ont égalé, surpassé leurs modèles; les créations de l'industrie européenne, variées et perfectionnées d'une année à l'autre, paraissent approcher du terme où elles n'acquerront plus rien. La beauté et la finesse des toiles peintes exposées au Louvre donnent un moyen de comparer cette partie des arts modernes à ce qu'elle était chez les anciens. Les parures élégantes des ouvrières et des paysannes, dans presque toutes nos provinces, auraient tenté la cupidité de ces proconsuls romains, dont le luxe coûtait si cher aux malheureux sujets de la république ou de l'empire. Cicéron reproche à Verrès de paraître en public, revêtu d'une toile très-fine, parsemée de petits points : *Tenuissimo lino minutis, maculis.* Toute la description de la magnificence insensée de ce proconsul prouve que les boutiques les plus somptueuses de Syracuse étaient moins bien fournies que celles des quartiers les moins opulens de Paris ne le sont aujourd'hui.

Les tissus de coton blancs ou imprimés n'ont pas montré, cette année, tout ce qui méritait d'être vu. Des manufactures célèbres y ont laissé un vide que le public a remarqué. Il est presque inutile de dire que celles qui ont pris part à cette

fête des arts soutiennent leur ancienne réputation ; que Rouen est toujours le *Manchester* de la France ; que les excellentes et nombreuses fabriques de Normandie, dont quelques-unes n'ont rien exposé, sont toujours aussi dignes d'éloges ; que Lille, Saint-Quentin, Valenciennes, et quelques autres villes du Nord de la France, conservent le rang honorable qu'elles occupent depuis si long-tems dans la statistique de l'industrie ; que le Haut-Rhin et ses belles fabriques ne restent pas en arrière ; que la petite ville de Tarare aspire à se distinguer par la perfection de ses filatures, etc. Comme il nous serait impossible de placer dans cette *Notice* les noms de toutes les manufactures et de tous les fabricans qui ont obtenu les suffrages du public, nous suppléerons à ceux que nous sommes forcés d'omettre, en insérant, le plus tôt qu'il nous sera possible, la liste des exposans qui auront obtenu des médailles, ou dont la commission aura fait mention. Observons toutefois que cette liste est celle des récompenses, le résultat d'un choix, et que, par conséquent, des noms très-dignes d'estime n'y seront point inscrits. Dans cette lutte honorable, le vainqueur et le vaincu paraissent quelquefois égaux en force, et la victoire n'est décidée que par une supériorité trop peu sensible pour être aperçue par des spectateurs inattentifs ou sans expérience.

En suivant la règle que nous nous sommes imposée, les tissus d'un usage universel ou indispensable passeront sous les yeux de nos lecteurs avant ceux qui ornent les palais, forment les vêtemens ou la parure des classes distinguées. On a vu des toiles de toutes les espèces, depuis les toiles d'emballage jusqu'aux services de table travaillées avec le plus grand luxe, depuis les toiles à voile jusqu'aux batistes les plus fines. Les tissus de soie ont étalé, comme à l'ordinaire, leur magnificence, rehaussée dans quelques-uns par l'éclat des métaux précieux ; mais il faut avouer qu'on a eu rarement à louer le choix

des dessins. Ce reproche est assez grave pour qu'on y fasse plus d'attention qu'à un caprice de la mode : ce n'est pas aux soieries seulement qu'on peut l'adresser, mais à presque tous les objets de luxe et d'ornement. Des formes contournées et bizarrement associées ; dans les meubles, des sculptures là où la main devrait se poser sur une surface unie, des placages sans éclat et qui affaiblissent sans embellir ; un poids inutile, parce qu'on a voulu s'écarter des formes simples qui réunissent la plus grande résistance à une légèreté qui est certainement un mérite de plus ; dans les étoffes, rien qui soit digne du crayon ni du pinceau d'un peintre judicieux et bien pénétré du sentiment du beau, qui puisse ajouter au pouvoir de la beauté, répondre à la majesté du trône, à l'éclat et à la pompe des cérémonies publiques, aux mouvemens gracieux de la danse ; des dessins qui rappellent les premiers essais de l'enfance, et qu'il eût fallu laisser aux peuples qui ne savent pas faire mieux ; enfin, beaucoup de travail sur des matières précieuses, de grandes difficultés surmontées, et un mauvais résultat : voilà ce que les chefs-d'œuvre de l'ébénisterie et des fabriques de châles ont offert, cette année, à l'admiration publique. Depuis long-tems, le bon goût avait fait disparaître les grands *ramages* des étoffes à l'usage du beau sexe ; les *palmes* sont maintenant en vogue, quoiqu'elles n'aient sur les dessins proscrits aucun avantage, si ce n'est celui d'être tout-à-fait insignifiantes. Il sera facile de faire un meilleur usage du précieux duvet des chèvres thibétaines ; ses qualités sont précisément celles que doit réunir au plus haut degré le vêtement des dames : souple, léger, commode, rehaussant les charmes de la beauté, se prêtant à tous les mouvemens gracieux, lorsqu'il n'est pas sous la forme de châle.

Il ne fallait rien moins que l'immobilité asiatique pour empêcher que cette matière n'obtînt pas, avec le tems, la destination qui lui convient le mieux. Aujourd'hui qu'elle est entrée dans

le domaine de l'industrie européenne, ce n'est point aux caprices de la mode qu'il appartient d'en disposer. Son introduction dans nos manufactures a été marquée par des prodiges. Un petit nombre d'années a suffi pour atteindre et surpasser peut-être l'antique perfection des tissus de cachemire, pour multiplier les fabriques, fournir à tous les besoins du commerce intérieur, verser même un excédant au-dehors, étaler au Louvre une abondance, une variété, une *perfection* de ces tissus dont tous les spectateurs ont été surpris. Et tant d'efforts, de travaux et de succès n'ont abouti qu'à satisfaire le plus dispendieux des mauvais goûts! Au reste, ce n'est pas l'industrie qu'il faut accuser, mais le public, qui lui imprime cette fausse direction. Excusons même les dames françaises : il était difficile qu'elles échappassent à l'engouement des châles, maladie européenne dont elles seront guéries avant tout le beau sexe des autres nations. La mobilité de nos modes aura cette fois le mérite de nous avoir débarrassés de cette épidémie asiatique.

Entraînés par la chaîne de nos idées, nous avons parlé de la fabrication des châles, plus tôt que nous ne l'aurions voulu : beaucoup d'autres arts moins brillans, mais plus utiles, avaient le droit de se présenter avant celui-ci. Enfin, notre pénible excursion est terminée; reprenons la voie de l'industrie vraiment nationale, de celle qui s'occupe de nos besoins réels, dont le corps social ne peut se passer, et qui est, par conséquent, l'une des causes de la félicité publique.

La préparation des peaux, les produits chimiques, la conservation des substances alimentaires, l'emploi des bois indigènes, la fabrication du verre, des poteries, de la porcelaine, les appareils de chauffage économique, l'art du chapelier et la variété des matières sur lesquelles il s'exerce aujourd'hui, etc., tous ces arts ont fait preuve d'un perfectionnement sensible. Il en est quelques-uns dont nous n'avons pu juger par nous-

mêmes : tels sont les procédés pour la conservation des viandes, les appareils distillatoires, les *calorifères* et *calefacteurs,* parmi lesquels nous distinguerons celui de M. *Lemare.* L'Académie des Sciences a déjà prononcé son jugement sur cette invention, qui sans doute ne demeurera pas stérile, et qui peut contribuer puissamment à de grandes réformes dans l'économie domestique (1). Quant aux produits chimiques, il suffit de nommer les fabricans pour faire présumer l'excellence de la fabrication : MM. *Chaptal*, *Darcet* et *Holker* ne sont pas moins estimés pour leurs succès dans les arts chimiques et par la sage administration de leurs travaux, que par ce qu'ils ont fait pour le progrès des sciences. On a été surpris que Grenoble n'ait point envoyé quelques échantillons des peaux qui donnent une si haute renommée aux ganteries de cette ville. Le travail des bois indigènes réussit très-bien entre les mains de M. *Vacher :* mais, avant que nous ayons multiplié ceux des bois colorés que notre climat ne repousse point, ne vaudrait-il pas mieux chercher de bons procédés de teinture pour les bois indigènes, et renoncer au placage? Si nos forêts avaient le tems de vieillir, elles ne seraient point dépourvues de bois colorés. D'ailleurs, les idées de M. Vacher sur les meilleurs procédés pour faire un placage solide méritent beaucoup d'attention, et peuvent être appliquées à d'autres assemblages de bois de nature différente.

---

(1) On doit aussi à M. Lemare un *Dictionnaire de l'exposition au Louvre en* 1823 : 1° par ordre de producteurs avec leurs adresses; 2° par ordre des produits, avec les noms des producteurs. Octobre 1823; Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57; et chez l'auteur, quai de Conti, n° 3, en face le Pont-Neuf. 216 pages in-8°; prix, 3 francs. Cet ouvrage est exact, et présente, sous une forme commode, l'immense nomenclature des objets exposés. Les recueils de cette espèce conservent des matériaux précieux pour l'histoire des arts, lorsque l'on aura le courage de l'écrire.

L'art du verrier n'a produit que des objets de luxe, dont plusieurs n'étaient point recommandables par l'élégance des formes. Mais les pierres artificielles de M. *Dedreux* ont obtenu de justes éloges, en les considérant comme un produit des arts. Sous un autre point de vue, on peut douter que l'habile artiste parvienne à exercer quelque influence sur l'opinion. Ni le prix, ni l'usage du diamant et des pierres précieuses ne changeront; les riches voudront en avoir, pour être distingués de cette classe moyenne dont l'aspect les fatigue, lorsqu'ils ne peuvent ni acquérir ses connaissances, ni pratiquer ses vertus : une vanité qui n'eût point pensé à des parures d'un trop haut prix, se contentera de pierres artificielles; n'est-ce pas un moyen de la fortifier? l'esprit et le cœur ne perdent-ils rien sous l'empire des petites passions? Ces considérations nous conduisent naturellement aux chefs-d'œuvre d'orfèvrerie de M. *Odiot*, aux bronzes dorés de MM. *Chopin*, *Contamine* et *Galle*, aux ébénisteries de MM. *Werner* et *Putaux*, aux porcelaines de Sèvres, et à celles qui se contentent de l'excellence de la matière, de la beauté des formes et de la perfection du dessin, sans ambitionner les dimensions gigantesques des ouvrages exécutés à la Manufacture royale. Nous jetterons en même tems un coup d'œil sur les faïences de Sarguemines, sur les prodiges opérés par MM. *Utzchneider* et *Fobry*, sur ces candélabres et ces vases imitant si parfaitement le porphyre, que l'œil du naturaliste le plus exercé ne peut échapper à l'illusion. Cette application d'une industrie créatrice nous plaira d'autant plus, qu'elle ne se borne pas aux objets d'ornement, et que tout ce qui sort de la belle manufacture de Sarguemines réunit toutes les qualités désirables dans les vases de cette matière, l'élégance, la solidité, la beauté de l'émail et le bas prix.

Disons aussi que nos artistes s'attachent à mettre en œuvre les matières indigènes, à mouler en carton des ornemens d'ar-

chitecture pour l'intérieur des édifices ; que les tôles vernies sont façonnées en meubles élégans, solides et légers ; mais, au milieu de l'une des capitales du monde civilisé, près du foyer de toutes les sciences et de tous les arts, celui d'appliquer sur le fer un vernis brillant et durable est encore dans l'enfance, si l'on compare ses produits à ceux de quelques ouvriers à demi sauvages qui l'ont porté au plus haut degré de perfection dans les forêts de l'Oural, en *Sibérie*. L'origine de cette industrie très-extraordinaire n'est pas bien connue.

Quelques ébauches de statues moulées, soit en pâte de carton, soit en stuc imitant la pierre, n'offrent encore rien de satisfaisant : il faut attendre de nouveaux essais, avant de prononcer sur le mérite de cette innovation. Ces tentatives n'enrichissent pas les beaux-arts, et ne contribuent point à leur perfectionnement : il vaudrait mieux s'attacher à créer de nouveaux chefs-d'œuvre, qu'à multiplier les mauvaises copies des bons modèles.

Nous terminerons cette Notice par l'un des arts les plus aimables, et dont les progrès tiennent nécessairement à ceux de la civilisation, la *musique*, et par un autre dont l'influence est beaucoup plus puissante, qui conserve le dépôt de toutes les connaissances, qui les propage et les met à la portée de tous les esprits capables de les recevoir ; c'est la *typographie*. Après les recherches de MM. Savart et Chanot sur le violon et les heureuses applications qu'ils en ont faites, il semblait que de long-tems on ne songerait à de nouveaux perfectionnemens ; mais, les difficultés n'ont point effrayé MM. *Legros de la Neuville* et *La Prevotte*. Les violons qu'ils ont exposés sont effectivement très-bons, mais ceux de l'exposition précédente l'étaient aussi, et il faudrait les entendre les uns et les autres, les comparer attentivement sous tous les rapports. Les pianos et les harpes exposés unissent la décoration extérieure à la beauté des sons : en général, ce ne sera pas la faute des

facteurs d'instrumens, si les musiciens font encore quelquefois d'assez mauvaise musique. Les progrès de la typographie n'ont offert, au Louvre, que ce que l'on avait déjà vu dans les belles éditions sorties des presses de MM. *Didot*. On a remarqué cependant, avec satisfaction, que les caractères gothiques deviennent rares. Quant à la reliûre, elle a subi le sort des arts du dessin, d'autant moins agréable à l'œil, qu'elle est plus chargée d'ornemens.

L'état des *arts lithographiques* et le développement rapide de cette nouvelle industrie, étaient généralement connus : ce que l'exposition au Louvre en a montré, n'a rien appris de nouveau.

Il nous reste à faire quelques observations sur les moyens d'apprécier le mérite industriel des objets exposés, et d'atteindre le but de l'institution par une équitable distribution des récompenses décernées aux exposans.

Jusqu'à présent, cette tâche délicate et difficile a été confiée à une commission de savans et de manufacturiers choisis et nommés par le gouvernement. Cette année, deux hommes recommandables par de vastes connaissances dans les arts et par un noble caractère, ont cessé de faire partie de cette commission; la confiance publique s'est affaiblie. Le choix de deux savans non moins dignes d'estime a réparé les pertes de la commission, mais sans rétablir entièrement la confiance. On a craint que certaines passions politiques ne présidassent à la distribution des médailles; plusieurs fabricans qui s'étaient montrés avec distinction aux expositions précédentes, n'ont point paru à celle-ci. L'amovibilité des membres de la commission, au gré de l'autorité administrative, est donc un mal, une erreur de la législation. Mais, comment la réparer? Il faudrait que la commission fût réellement un *jury*, dans la rigueur du terme, c'est-à-dire, un tribunal

composé, chaque année, de juges, choisis sans la participation de l'autorité administrative, suivant des formes légales, soit par les exposans, soit de toute autre manière, pourvu qu'elle fût parfaitement indépendante. Mais, cette réforme ne ferait pas disparaître tous les inconvéniens de l'institution; elle conduirait même d'autant plus sûrement et plus tôt à une concentration dangereuse de presque toutes les industries dans la capitale. S'il est quelque moyen de remédier à ce mal, en conservant le bien que les expositions peuvent opérer, on ne pourrait le découvrir que par des recherches étrangères à notre objet (1).

FERRY.

---

(1) Voyez ci-après (*Nouvelles scientifiques et littéraires*) les détails relatifs à la distribution des médailles d'or, d'argent, et de bronze, décernées par le Jury, qui a été faite par le Roi, au palais des Tuileries, le 25 octobre.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

PRÉCIS DES ÉVÉNEMENS MILITAIRES, ou *Essais historiques sur les campagnes de* 1799 *à* 1814, *avec cartes et plans;* par M. le Comte *Mathieu* DUMAS, Lieutenant-général, etc. — *Campagne de* 1805 (1).

Le savant et habile auteur du *Précis des événemens militaires*, qui embrasse, dans cet important ouvrage, l'histoire abrégée d'une grande partie des guerres de la république et de celles de l'empire, a su rendre cette histoire à la fois utile et instructive pour les hommes de l'art, intéressante et en quelque sorte dramatique pour toutes les classes de lecteurs. Il annonce, en commençant les quatre volumes qui font le sujet de cet article, qu'il entre désormais dans un ordre de choses entièrement nouveau, qu'une nouvelle ère va s'ouvrir : *Novus rerum nascitur ordo.*

En effet, tout est changé. Ce ne sont plus les institutions nationales, la cause de la patrie et de la liberté que les armées françaises sont appelées à défendre. Elles ne sont plus que des légions, organisées et dirigées par un grand capitaine qui veut les faire servir d'instrumens à sa gloire, à son ambition gigantesque et à ses projets de domination universelle. Et cepen-

(1) Paris, 1822. Quatre vol. in-8°, avec un atlas in-folio. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; prix, 25 fr. — Ces quatre volumes sont les Tomes XI, XII, XIII et XIV de la grande et belle collection intitulée : *Précis des événemens militaires.* — On trouve aussi le même ouvrage à Hambourg, chez Perthès et Besser, libraires.

dant, elles vont déployer sous ses drapeaux la même intrépidité, le même enthousiasme qui les animaient dans les guerres précédentes. Car, une sorte d'illusion et de prestige, qui les enivre et les entraîne, leur persuade que cette gloire militaire, fausse et trompeuse, si funeste à l'humanité et à la morale publique, pourra placer la France à la tête des nations européennes, et lui procurer une grande et honorable suprématie militaire et politique, en échange de sa liberté anéantie. Il n'était donné qu'à un petit nombre d'hommes généreux, victimes de tous les genres de tyrannie, doués d'une prévision malheureusement inutile, et réduits à une entière impuissance de servir leur pays, par la défiance ombrageuse d'un maître absolu, d'entrevoir dès-lors (suivant l'expression pittoresque et prophétique employée, en 1800, avec Napoléon lui-même), au bout de cette longue avenue de lauriers, dans laquelle s'avançait avec joie tout une génération guerrière, le gouffre ensanglanté où serait plus tard precipitée la patrie.

La campagne de 1805 ne semble pas encore préparer les événemens qui ont décidé le sort de la France, et la terrible catastrophe réservée à Bonaparte. Sur terre, la victoire demeure fidèle aux drapeaux français; sur mer, nos vaisseaux ne sont pas réduits à se renfermer dans nos ports; et nos marins, avec des forces inférieures, causent beaucoup d'embarras et quelques dommages aux flottes anglaises: la France peut encore voir, dans sa marine, autre chose qu'un luxe onéreux. Ainsi, les champs de bataille ne sont pas seulement en Europe: les opérations militaires embrassent les deux continens; ce qui se passe aux îles du Vent ou au sud de l'Afrique, est l'effet de l'impulsion communiquée à toutes les forces nationales, et dont la puissance se fait principalement sentir en Italie, sur le Danube et à Austerlitz.

Au commencement de cette année (1805), on pouvait espérer encore que le nouveau chef de la France s'occuperait

des vrais moyens de la rendre heureuse et florissante, et non du soin de fonder des royaumes pour chacun des membres de sa famille, et d'ajouter de nouveaux états à ceux qui suffisaient pour entretenir une armée invincible, des flottes imposantes, et pour lui assurer une prépondérance non contestée sur la politique européenne. Il restait donc aux vrais Français, aux amis de leur pays, quelques motifs de consolation et d'espérance. Une dernière lueur de liberté pouvait prolonger encore des illusions, toujours chères aux âmes généreuses. Les hochets de la vanité, les récompenses et les libéralités corruptrices n'avaient pas été prodiguées autant qu'elles le furent dans la suite. La France était moins étendue, mais en réalité beaucoup plus forte qu'elle ne le fut après avoir franchi ses limites naturelles, les Alpes et le Rhin.

L'année 1805 vit donc toutes les forces de la France en mouvement. Ainsi, l'on ne sera point surpris que l'histoire de cette campagne occupe quatre volumes, d'autant plus qu'une partie du premier est consacrée à l'exposition de quelques événemens de 1804, qui exercèrent une grande influence sur ceux de 1805.

L'auteur divise, comme dans les volumes précédens, son ouvrage en trois parties : le *récit des faits*, les *pièces justificatives*, et des *notes*. Sous ce dernier titre, on trouve souvent des mémoires très-instructifs sur des questions militaires, politiques ou historiques : tels sont, par exemple, les rapports du général du génie *Chasseloup*, et du colonel du génie *Liedot* sur la place d'Alexandrie, en Piémont, et sur les ouvrages que les Français y ont exécutés avec une activité incroyable, pour en faire une des meilleures forteresses de l'Europe. C'est ainsi que Louis XIV prodigua souvent les trésors de la France et le génie de Vauban pour la construction de places fortes qui ne devaient rester que peu de tems au pouvoir des Français. On ne lira pas avec moins d'intérêt l'opinion de l'a-

miral Verhuel sur l'expédition dont l'Angleterre fut menacée, dans cette campagne de 1805. « J'ai été de bonne foi, dit-il; et dans le commandement de l'aile droite qui m'a été confié, j'ai cru à la possibilité la plus entière de cette expédition. La malheureuse affaire de *Trafalgar* nous avait enlevé un grand appui. Une fois en Angleterre, les difficultés majeures eussent été de maintenir les communications ouvertes. Mais je demande si les flottes française et espagnole, qui pouvaient, avec une grande supériorité, venir dans la Manche, y eussent occupé les flottes anglaises dont les escadres divisées surveillaient la côte de France depuis Brest jusqu'au Pas-de-Calais, et si les escadres hollandaises du Texel et d'Helvoët-Sluis eussent fait en même tems leur expédition sur les côtes du nord de l'Angleterre, quel obstacle aurait pu empêcher le passage de la flottille?.... La réussite de cette grande entreprise eût changé la face de l'Europe. » — Les militaires méditeront avec soin les observations de notre auteur sur l'organisation de la première *grande armée*, ou armée impériale. Après une discussion lumineuse, mais trop serrée pour être susceptible d'analyse, M. le général Dumas arrive à cette conclusion : « la grande armée, ou armée impériale, formée, organisée, disciplinée par Napoléon, en 1803 et 1804, et mise en action en Allemagne et en Italie, vers la fin de 1805, fut, sous tous les rapports, la meilleure qu'aucune nation moderne eût eue jusqu'à cette époque. »—Il est quelques autres objets sur lesquels tous les lecteurs ne partageront pas les opinions de M. le général Dumas, parce qu'il n'a pu leur donner tous les développemens et les appuis nécessaires, ce qui affaiblit le pouvoir des raisonnemens sur les esprits un peu difficiles. Nous l'avouons : ce que l'auteur a dit, relativement aux forces navales qu'il convient à la France d'entretenir en tems de paix, ne nous a point convaincus; et en cas de guerre, si l'on ne peut indiquer quelques moyens d'être le plus fort, les conseils

paraissent assez inutiles. La question de l'établissement d'une marine militaire suppose qu'on a résolu celles qui concernent les établissemens coloniaux, les traités de commerce, etc. : elle suppose que la politique est plus éclairée, moins vacillante, et qu'elle est dirigée vers le bien de toutes les nations ; car, si elle se proposait un autre but, c'est dans *Machiavel* qu'elle trouverait les règles de sa conduite et les principes de ses institutions. — Sur cette question : Convient-il aux monarques de commander leurs armées en personne? notre auteur établit une distinction essentielle. Lorsqu'il s'agit de repousser une invasion, la présence du chef suprême de l'état à la tête des armées, est toujours très-utile ; mais, au-delà des frontières, sur le territoire ennemi, il est rare que les princes qui ont voulu commander en personne n'aient pas attiré de grands maux sur eux-mêmes et sur les peuples.

La substance des pièces justificatives est tout entière dans le récit des événemens ; mais il en est quelques-unes d'un caractère si remarquable, qu'il convient de les produire, sinon dans leur entier, au moins dans leurs traits les plus saillans. Voici quelques extraits d'une note sur la flottille de Boulogne, écrite sous la dictée de Napoléon, à son retour de Boulogne (septembre 1805).

« CHAPITRE I. *Quel a été mon but dans la création de la flottille de Boulogne.—Art.* 1. Je voulais réunir 40 ou 50 vaisseaux de guerre dans les ports de la Martinique, par des opérations combinées de Toulon, de Cadix, du Ferrol et de Brest ; les faire revenir tout d'un coup sur Boulogne ; me trouver pendant quinze jours maître de la mer ; avoir 150 mille hommes, et 10 mille chevaux campés sur cette côte ; trois ou quatre mille batimens de flottille ; et aussitôt l'arrivée de mon escadre, débarquer en Angleterre, m'emparer de Londres et de la Tamise. Ce projet a été sur le point de réussir : si l'amiral Villeneuve, au lieu d'entrer au Ferrol, se fût contenté de

rallier l'escadre espagnole, et eût fait voile sur Brest pour s'y réunir avec l'amiral Gantheaume, mon armée débarquait, et c'en était fait de l'Angleterre.

» *Art.* 2. Pour faire réussir ce projet, il fallait réunir 150,000 hommes à Boulogne, y avoir quatre mille bâtimens de flottille, un immense matériel, embarquer tout cela, et pourtant empêcher l'ennemi de se douter de mon projet : cela paraissait impossible. Si j'y ai réussi, c'est en faisant l'inverse de ce qu'il semblait qu'il fallait faire. » (Suivent les explications qui font connaître comment les Anglais ont pris le change, et commis des fautes qui auraient dû les perdre, si quelques circonstances n'avaient empêché la flottille de sortir.)

» CHAP. II. *Que convient-il de faire de la flottille de Boulogne?* — *Art.* 3. Le projet a été démasqué : l'ennemi voit que le plan était d'arriver sous la protection de mes escadres. Les travaux faits à Boulogne et aux ports de Vimereux et d'Ambleteuse, qui lui sont parfaitement connus, lui ont prouvé, d'ailleurs, que la flottille ne peut appareiller dans une seule marée. Dès-lors, l'Angleterre n'a plus la crainte que cette flottille veuille passer avec ses propres forces, puisque les combinaisons de l'amiral Villeneuve ont prouvé que j'attendais son arrivée pour traverser le détroit.....

» *Art.* 4. Dans cette situation des choses, la rade de Boulogne n'étant point propre à instruire mes matelots, et la flottille ne pouvant plus donner à l'Angleterre l'inquiétude de lui voir faire le passage de vive force, il faut reprendre le projet qui a été manqué, avoir sur les hauteurs de Boulogne une armée de 20 à 24 mille hommes; avoir 500 bâtimens pouvant porter 40 à 50 mille hommes, et plusieurs milliers de chevaux; n'avoir qu'une partie des matelots nécessaires pour l'armement de ces vaisseaux; et au moment où mes escadres commenceraient leurs mouvemens, faire une levée de pêcheurs sur les côtes; rétablir la ligne d'embossage; embarquer l'ar-

tillerie et le matériel ; faire enfin toutes les démonstrations nécessaires pour faire voir qu'on n'attend qu'une escadre pour passer.

» CHAP. IV. *Avantage de ce plan.—Art.* 5, 6.

» CHAP. V. *Que coûteront ces avantages ? — Art.* 7. Les principaux frais de cette grande diversion consistent dans l'entretien de l'armée de terre dans ses camps : mais on a déjà dit les avantages attachés à la présence des troupes dans ce lieu, sous le point de vue continental ; et dans l'obligation de garder une grande quantité de troupes pour le maintien de ma considération, il est indifférent de les entretenir à Boulogne ou ailleurs. (Il prouve ensuite que ces dispositions sont le moyen le plus efficace et le plus économique de nuire à l'ennemi, en l'obligeant à tenir continuellement en mer une flotte nombreuse, et sur les côtes, une forte armée qui ne pourra sortir d'Angleterre.)

» *Art.* 9. Ayant ainsi fait connaître au ministre de la marine le rôle que je veux faire jouer à la flotille de Boulogne, je désire qu'il me propose les modifications nécessaires pour qu'elle atteigne mon but, en me coûtant le moins possible. »

Cette pièce, remarquable par le fond et par la singularité de la rédaction, provoquera plus d'une remarque de la part des Anglais, et l'histoire profitera des discussions sur ces faits que la lumière n'éclaire que lentement, et dont une partie demeurerait dans les ténèbres, si l'on n'interrogeait qu'une classe de témoins. Dans le même tems, les journaux se chargeaient de fausses nouvelles, et portaient la déception dans la France, aussi-bien que chez l'ennemi qu'on voulait tromper. Aujourd'hui même, tous les prestiges n'ont peut-être pas encore disparu : quelques-uns des hommes qui furent dans le secret, garderont la part qui leur fut confiée.

Un fait sur lequel il semble que M. le général Dumas s'est mépris, c'est le projet attribué à Napoléon de s'emparer.. de

Sainte-Hélène! S'il avait effectivement conçu ce dessein, il faudrait reconnaître en ceci l'un des jeux les plus bizarres de la fortune. Mais, d'après sa lettre au ministre de la guerre, du 17 septembre 1805 (pièces justificatives, page 261), il ne s'agissait que d'une occupation momentanée, d'une station de croisière, et non d'une prise de possession définitive. Napoléon recommanda de donner des instructions *larges* à l'amiral chargé d'une expédition pour l'Ile-de-France; de « lui laisser le choix de se porter sur *le Cap*, ou sur *Sainte-Hélène*, pourvu qu'en définitive tout se rallie à *la Martinique*, et trouve là, ainsi qu'à la Guadeloupe, six mois de vivres. Si des circonstances de navigation ne s'y opposent, peut-être devrait-il prendre langue à *Cayenne*, croiser à la *Barbade*, un ou deux mois, pour intercepter tout ce qui vient d'Europe, et après cela, partir bien approvisionné de *la Martinique* pour retourner à Sainte-Hélène : c'est dans cette croisière qu'on trouvera des matelots. En ne retournant à *Sainte-Hélène* que quatre mois après en être parti, la croisière n'y trouvera plus l'ennemi; ce seront ces croisières bizarres et incalculables qui feront un très-grand mal à l'ennemi. Ainsi donc, deux mois pour aller à *Sainte-Hélène*; trois mois de croisière; un mois pour venir à *la Martinique*, deux mois pour y rester, voilà huit mois; un mois pour retourner à Sainte-Hélène; trois mois pour y rester, et deux mois pour revenir en Europe; voilà une croisière de quatorze mois..... » Dans tout ce document officiel, il ne s'agit point de conquérir, ni de garder ce rocher où l'homme qui menaçait Londres, en 1805, fut attaché, dix ans après, comme un autre Prométhée, et finit dans la captivité une carrière qu'il aurait parcourue sans danger, avec plus de gloire et de puissance, s'il avait consacré ses talens au bonheur de sa patrie et du genre humain.

Les détails maritimes tiennent une place considérable dans ces quatre volumes. Les lecteurs ne s'en plaindront point;

cette partie de nos annales leur sera d'autant plus agréable, qu'elle est en général moins connue que les opérations des armées de terre. Ils remarqueront principalement le récit du combat de Trafalgar, que M. le général Dumas emprunte à M. Parisot, officier de marine, non moins recommandable comme écrivain que comme militaire. Le narrateur observe une rigoureuse équité dans la répartition de ses éloges; l'habileté et le courage des ennemis ne sont point voilés, non plus que les fautes des Français. Les excellentes instructions données par l'amiral Nelson aux officiers sous ses ordres, les combats de Géans livrés par le capitaine français Lucas au vaisseau amiral anglais et à deux autres vaisseaux qui l'attaquèrent, au moment où il était sur le point de prendre son ennemi à l'abordage, le courage plus heureux de l'habile Cosmao, qui fit, dans cette journée, tout ce qu'il fallait pour fixer la victoire, si tous les capitaines français l'avaient imité; la mort de l'illustre Nelson, la perte immense des flottes alliées, tous ces grands événemens sont retracés avec clarté et précision, et avec les véritables couleurs de l'histoire. Depuis le combat de La Hougue, aucune action sur mer n'avait eu des suites aussi funestes que celle de Trafalgar. Nelson mourut, comme Gustave Adolphe, après avoir organisé la victoire; mais l'ordre de bataille, déterminé par ces grands maîtres dans l'art de la guerre, ne périt point avec eux.

Les drapeaux français auraient offert une sorte de compensation des échecs éprouvés par notre pavillon, si le besoin de succès maritimes eût été moins vivement senti. Aujourd'hui, nous voyons trop clairement que les victoires sur terre et les défaites sur mer nous précipitaient également vers la catastrophe qui a renversé le trône de Napoléon, sans rendre à la France sa splendeur, sa puissance et son antique prospérité. Réduits à ne trouver aucune consolation ni dans les souvenirs du passé, ni dans la vue du présent, ni dans un espoir

raisonnable, nous voudrions, comme dit Tacite, qu'il nous fût aussi facile d'oublier que de nous taire. Jetons cependant un coup d'œil sur cette belle campagne qui finit à Austerlitz; suivons les opérations de cette grande-armée, dont les mouvemens combinés s'étendent sur tout le bassin du Danube et sur le nord de l'Italie : observons les mouvemens encore plus mystérieux de la diplomatie et de la politique. Assistons au grand spectacle de ces années extraordinaires (on est tenté de dire, héroïques), comme à une représentation théâtrale, dans le seul but de connaître le drame et de juger les acteurs. L'ambition et les vues d'agrandissement de Bonaparte troublent de nouveau la paix de l'Europe; une nouvelle coalition se forme entre l'Angleterre, la Russie et l'Autriche; tandis que la Grande-Bretagne attaque les Français sur mer, une armée austro-russe menace le nouveau royaume d'Italie, et nos frontières de l'est. L'apparente neutralité de la Prusse déguisait mal un ennemi secret de la France, prêt à se déclarer au premier succès des alliés. Jamais l'activité de Napoléon et le déploiement de ses ressources militaires n'avaient été exigés par des circonstances plus impérieuses : il ne fut pas au-dessous de ces circonstances. La grande-armée s'ébranle; les plans de campagne de l'Autriche s'évanouissent à Ulm; l'ennemi, chassé d'Italie, est rejeté sur le Danube; la capitale de l'Autriche tombe au pouvoir des Français; tout se dispose pour une bataille décisive : elle se donne enfin dans la Moravie, et rend à jamais célèbre la petite ville d'Austerlitz. Notre auteur a rassemblé sur cette brillante journée les documens les plus authentiques et les plus complets. Sa narration instruira les hommes de guerre, entraînera tous les lecteurs, ne paraîtra point trop longue aux hommes de goût, quoiqu'elle soit de 80 pages, sans compter quelques accessoires non moins intéressans que l'ensemble du récit. De part et d'autre, la même bravoure et la même audace : une égale résolution de vaincre, et

peut-être autant de talens et d'habileté parmi les officiers inférieurs : mais les généraux en chef ne pouvaient soutenir le parallèle. Si l'on comparait cette bataille à celle de Pharsale, on y trouverait plusieurs analogies : le nombre et la confiance du parti qui fut vaincu, ses pertes après l'action, quelques manœuvres, les corps d'élite des deux armées aux prises les uns contre les autres, etc. Mais, ce qui n'appartient qu'à cette bataille, c'est la disparition sous les glaces d'une colonne russe avec son artillerie et ses bagages. Les lecteurs feront bien de chercher, dans les pièces justificatives, la note autographe adressée à notre auteur par le général Rapp : ce général y raconte le beau fait d'armes qui contribua puissamment au succès de la journée, et qui détruisit presque entièrement la garde impériale russe, que l'on vantait au point de dire qu'elle suffirait seule pour anéantir l'armée française.

Dans cet ouvrage, il était impossible que l'auteur ne parlât point quelquefois de Napoléon avec éloge. Mais, si l'on veut connaître sa pensée sur cet homme prodigieux, qu'on lise ce qu'il a écrit, page 107 du premier volume.

« Quel capitaine a remporté plus de victoires? quel monarque a fait plus de conquêtes, détruit plus de ligues, signé plus de traités honorables, donné des lois à plus de nations? quel homme s'est élevé, de l'obscurité des rangs inférieurs, à de plus hautes destinées, et s'y est acquis plus de gloire? quelle dynastie eut des commencemens plus brillans, reçut plus d'hommages, réunit plus de vœux pour son bonheur et sa durée? quel empire a jamais été fondé par des armées plus nombreuses, plus braves et plus fidèles, administré par des mains plus habiles? et cet empire a passé, en moins de de tems qu'il n'en faudrait pour recueillir tous les grands souvenirs qu'a laissés son existence : tant il est vrai que l'unique source du pouvoir, et toutes les garanties de sa durée sont dans le respect des lois et dans l'affection des peuples!

M. A. — F.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Tableaux de l'Histoire philosophique du christianisme, ou *Études de philosophie religieuse ;* par *Charles* Coquerel (1).

La philosophie du XVIIIe siècle a rendu des services éminens à la civilisation, et par suite à l'humanité ; mais, comme toutes les révolutions (car son action fut une révolution morale), elle a plus d'une fois dépassé le but ; en poursuivant la vérité, elle a offensé des choses dignes de tous nos respects. Au premier rang des croyances vénérables que plusieurs philosophes du XVIIIe siècle ont malheureusement heurtées de front, il faut placer le christianisme, base et fondement inébranlable de la civilisation moderne.

Avant la Révolution, la pente du siècle était vers l'incrédulité ; les malheurs et les secousses longues et terribles de cette grande époque, ont changé la direction des esprits : dans toute l'Europe, la pente du siècle est aujourd'hui vers les idées religieuses, et par conséquent, vers le christianisme, dont elles sont désormais inséparables. Deux écueils, néanmoins, se présentent, qu'il faut également éviter. Le premier, c'est le retour au mysticisme théologique, à la superstition, à l'intolérance. Une force artificielle et précaire pousse de ce côté ; mais elle est arrêtée par la force indomptable des choses ; et, bien qu'il faille se tenir en surveillance à cet égard, un naufrage complet n'est point à craindre. Mais, les exagérations,

(1) Paris, 1823. Un vol. in-18 de VIII et 420 pag. Servier, rue de l'Oratoire, n° 6; Ponthieu, Palais-Royal. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste.

les persécutions, les succès éphémères de ce système d'idées vieux et usé, ne risquent-ils point de repousser la génération actuelle vers l'écueil opposé, vers les affligeantes doctrines de l'athéisme, ou seulement vers les froides spéculations du déisme? C'est ce que l'état actuel des esprits et les circonstances politiques de l'Europe pourraient faire craindre, s'il ne se formait déjà sous nos yeux une généreuse secte de philosophes chrétiens, qui, tout en respectant les dogmes, les rites, et même les disciplines de la religion de Jésus-Christ, font des efforts pour la conserver en harmonie avec l'ordre social auquel aspire le monde actuel, et qui est renfermé tout entier, quant à ses élémens, dans l'Évangile. Elle promet aux idées libérales d'importantes conquêtes; elle doit les dépouiller de tout ce qu'elles ont de sinistre et de menaçant pour des yeux encore effrayés du souvenir de récentes tempêtes. En Angleterre, en Allemagne, en France, ce projet est suivi avec constance par des écrivains et des hommes d'état, dont le caractère distinctif est celui d'une parfaite moralité.

Le livre que nous annonçons contient de nouveaux argumens à l'appui de cette pieuse et bienfaisante entreprise; son auteur, M. Coquerel, figure dans les rangs de ces nombreuses sociétés philanthropiques qui, en deçà et au-delà de la Manche, propagent à la fois, sous des formes et des noms divers, le christianisme et la liberté.

Après avoir exposé rapidement l'antiquité, l'origine et le caractère de la philosophie religieuse en général, M. Coquerel examine *la situation et les besoins des sociétés modernes*. Sous ce nom, il entend désigner seulement les sociétés chrétiennes; car, désormais, il est clair qu'il n'y a plus de civilisation tant soit peu avancée hors du christianisme. Ceci le conduit à retracer la situation de l'empire romain, lors de l'apparition du christianisme, et à signaler l'influence que les idées d'égalité, enseignées par cette religion, durent exercer

sur la constitution de ce colosse politique, vaste et difforme. On l'a dit quelquefois, mais on ne saurait trop le répéter, parce que cette observation n'a pas encore dépassé un nombre fort limité d'esprits : le caractère dominant du christianisme, c'est l'esprit d'égalité. Sans doute l'Évangile prêche aussi la liberté, puisqu'elle est une conséquence de la justice; mais il ne l'enseigne qu'implicitement, parce que le divin législateur ne pouvait ignorer qu'elle n'est pas compatible au même degré, avec tous les tems et toutes les circonstances. Mais quant à l'esprit d'égalité, il est si fortement empreint dans l'Évangile, ses conséquences s'y trouvent si formellement exprimées, que certains sectaires n'ont pas eu trop d'efforts à faire pour en exagérer les applications. Tout le monde a remarqué que c'est le christianisme qui a fait disparaître du monde ancien l'esclavage, jusqu'alors toléré au moins, par les religions de la Grèce et de Rome; comme c'est encore au développement et aux progrès des doctrines chrétiennes qu'on devra bientôt la cessation entière de l'esclavage, non moins odieux, qui souille les côtes de l'Afrique, et infeste les belles contrées de l'Amérique. Mais, peut-être, n'a-t-on pas assez remarqué que l'esprit d'égalité s'est conservé dans le sanctuaire, à l'insu de ceux-là mêmes qui s'effraient le plus de ce mot. N'est-ce pas, en effet, dans le cloître et aux pieds des autels que s'était réfugiée l'égalité parfaite, dans les tems du triomphe le plus complet de l'inégalité, c'est-à-dire, dans les siècles féodaux? Fallait-il alors des titres ou même des richesses pour être admis dans l'enceinte sacrée? Non, certes; les monastères du moyen âge se remplirent constamment de fils de vilains et de paysans, auxquels il suffisait de passer par ces aggrégations, alors ouvertes à tous, pour devenir aptes aux plus hautes dignités ecclésiastiques. On sait que c'est en traversant un cloître de moines mendians, que le pauvre pâtre, qui fut depuis Sixte-Quint, atteignit jusqu'à la thiare. Cet

exemple, précédé et suivi de tant d'autres moins illustres, a fait une si profonde impression sur l'esprit du paysan romain, que long-tems il n'aurait pas renoncé pour un grand prix à ses droits éventuels sur la triple couronne.

Tous ces raisonnemens se réduisent à dire : Vous tous qui aimez et voulez l'égalité, et qui avez tant de raison de l'aimer et de la vouloir, puisqu'elle est la justice, loin de vous éloigner du christianisme, à cause de quelques hostilités individuelles, venez plutôt cultiver l'égalité dans son sein ; car lui seul peut vous l'offrir réelle, durable, séparée de tout alliage impur et cimentée par la morale. Voilà, en abrégé, ce que dit M. Coquerel, et ce que répètent tous les écrivains de la même école. Nous remarquerons seulement que notre auteur ne semble pas avoir suffisamment reconnu l'existence de l'esprit d'égalité dans l'Église catholique du moyen âge. Ce serait une erreur grave de méconnaître ce fait ; il domine l'époque, et il est un des plus beaux fleurons de la couronne de l'Église. Mais M. Coquerel, ardent protestant, ne pouvait guère l'envisager en face, ayant besoin en quelque sorte de faire disparaître pour un tems l'Église de Jésus-Christ et son Évangile, afin d'avoir le droit de réformer ce qui, selon lui, n'en avait plus que le nom. Pourtant, quand nous repassons l'histoire de nos aïeux catholiques, quelles que soient les ténèbres dont l'ignorance des tems barbares les ait enveloppés, nous ne trouvons aucune époque des annales ecclésiastiques où ils aient cessé de posséder le texte de l'Évangile et de reconnaître ce livre divin comme la pierre fondamentale de leur religion. Dès-lors, nous concluons qu'il n'y a point eu solution de continuité, depuis les Apôtres jusqu'à nos jours.

Sans doute, ce n'est point ici le lieu d'engager une controverse théologique ; mais il doit être permis de discuter des circonstances historiques très-importantes. Ces circonstances, sur lesquelles je diffère de sentiment avec l'auteur du li-

vre que j'annonce, sont jugées diversement par chacun de nous, par suite de la diversité de nos opinions religieuses. Ainsi, nous sommes et nous resterons d'accord sur la morale de l'Évangile et sur ses conséquences pratiques ; mais, afin de mieux apprécier l'esprit du christianisme, M. Coquerel a fait des incursions sur l'histoire ecclésiastique, et c'est alors qu'il a traité l'Église catholique en rigoureux adversaire. Le mot n'est pas trop dur ; car, en parlant d'elle, il ne craint pas d'imputer aux papes (pag. 164) d'avoir fondé *progressivement une religion qui n'a plus que des rapports éloignés avec l'Évangile;* assertion qu'il range parmi les *théorèmes évidens*, et *à l'abri de toute objection raisonnable*. Certes, je suis moins exclusif que l'écrivain qui nous accuse : tout en rejettant la foi protestante, je n'irai pas jusqu'à dire qu'*elle n'a plus que des rapports éloignés avec l'Evangile* ; je concède, au contraire, de toute ma conviction, qu'elle a conservé la sublime morale de ce code de la civilisation ; mais, au nom de la France catholique, je demande qu'on accorde à la religion qu'elle professe, le même caractère évangélique et moral. S'il en était autrement, M. Coquerel et tous ceux qui pensent comme lui devraient renoncer à l'espoir de réaliser l'alliance des idées religieuses avec les idées libérales; car ils ne se flattent pas, sans doute, de voir succomber aujourd'hui cette Église qui a résisté à tant d'orages. M. Coquerel conteste à l'Église catholique ce caractère d'unité qui constitue sa force, comme association, qui explique sa vieille durée, et qui garantit son long avenir. L'autorité de ses conciles et de ses papes lui semble incompatible avec la liberté de penser, qu'il revendique si justement au nom de l'esprit du siècle. Il y a ici exagération de sa part. En religion comme en politique, il faut éviter de confondre l'anarchie avec la vraie liberté. Celle-ci est loin d'être inconciliable avec un gouvernement sagement constitué. Si l'on accordait à M. Coquerel la licence d'opinion qu'il

semble réclamer, je ne vois pas ce qu'on pourrait dire, d'un côté, aux adversaires du christianisme, de l'autre, à ses intolérans zélateurs, s'ils nous disaient, les uns et les autres, qu'ils suivent la lumière de leur raison, et obéissent à l'instinct de leur conscience. Hélas! nous ne le savons que trop : la raison de l'homme est faible, sa conscience erronée; et, bien qu'il doive écouter leur voix, il doit aussi mettre en balance, pour sa direction, les règles traditionnelles et les décisions de l'autorité, qui l'aideront plus d'une fois à éviter l'erreur et à reconnaître la vérité. Cette digression n'était point hors de propos, en rendant compte de l'ouvrage de M. Coquerel; cet écrivain n'avait pas suffisamment ménagé le catholicisme, j'avais droit de le défendre. A l'en croire, le catholicisme aurait dévié de l'Évangile; il serait devenu défavorable à la civilisation : je devais le laver d'une telle imputation; même, j'aurais pu prouver que la réformation n'a rien changé à la morale, et qu'elle n'a attaqué que le dogme et la discipline. Après cela, je conviendrai sans peine qu'elle a favorisé et développé l'esprit d'examen.

Après avoir discuté, avec M. Coquerel, ce point capital, j'aurai désormais l'avantage d'être habituellement d'accord avec lui. J'adopte, à peu près sans restriction, tout ce qu'il dit sur l'institution des jésuites, qu'il range au nombre des inventions dirigées contre la liberté d'examen. Peut-être qu'au lieu de s'attacher à l'ancienne forme de cette société monastique, il aurait pu indiquer avec plus de précision les formes nouvelles à l'aide desquelles le jésuitisme s'est réintroduit dans le catholicisme. Ce point de vue lui aurait offert quelques circonstances dignes d'intérêt. M. Coquerel rapporte un des traits les plus curieux du dévouement des moines à l'autorité des papes. C'est l'avertissement placé à la tête de l'un des volumes de la belle édition que les P. P. Minimes ont donnée, du

Traité de la philosophie naturelle, de Newton. Voici cette singulière déclaration :

« *Newtonus in hoc tertio telluris motæ hypothesim assumit. Auctoris propositiones aliter explicari non poterant nisi eâdem quoque factâ hypothesi. Hinc alienam coacti sumus gerere personam. Ceterùm latis a summis pontificibus contrà telluris motum decretis, nos obsequi profitemur* (1).

« Newton, dans ce troisième livre, admet l'hypothèse du mouvement de la terre. Nous ne pouvions expliquer les propositions de l'auteur qu'en adoptant la même hypothèse. Ainsi, nous avons été forcés de suivre une opinion qui nous est étrangère. Du reste, nous déclarons adopter les décrets rendus par les souverains pontifes contre le mouvement de la terre. »

Des jésuites, M. Coquerel passe à leurs adversaires, auxquels ils ont attribué le nom de *jansénistes*, comme pour en faire des hérétiques, bien que ceux-ci n'aient cessé de protester de leur soumission à l'Église, et d'en donner des preuves effectives. Il explique fort bien les rapports intimes qui existent entre la cause des disciples de Port-Royal, et celle de la liberté d'examen. On peut affirmer qu'à cet égard, ceux qu'on appelle jansénistes ont touché la limite, sans la dépasser, puisqu'ils ont apporté le plus grand soin à ne jamais se séparer de l'unité catholique ; ils ont été, dans leur tems, le côté gauche de la catholicité. « On peut dire, ajoute notre auteur, que la révolution française, qui a tant effacé de choses, a plutôt interrompu que terminé ces débats. On rencontre encore une foule de vétérans du jansénisme, délassés de

---

(1) *Philosophia naturalis, auctore Isaaco Newtono, perpetuis commentariis illustrata; communi studio P. P, T. Lesueur et F. Jacquier*, 1760.

leurs anciennes campagnes, et qui sont très-capables de reprendre du service, si l'ultrà montanisme insulte à leur retraite. »

Les Sociétés bibliques ont été pour l'auteur la matière d'un chapitre, où il n'a fait qu'indiquer un peu superficiellement la nouvelle activité qu'elles ont imprimée au christianisme dans diverses contrées non civilisées de l'ancien et du nouveau Monde; mais en même tems, M. Coquerel a discuté la question de savoir, s'il convient de publier les textes sacrés dans leur nudité, ou avec des préfaces, notes ou commentaires. L'auteur, contre l'opinion généralement adoptée chez les protestans, voudrait au moins qu'on les fît précéder d'un préambule, où il serait démontré « qu'il n'est pas, dans la littérature ou dans l'histoire ancienne, un seul ouvrage dont l'authenticité puisse être plus victorieusement établie que celle de l'Évangile. » Les chapitres où M. Coquerel réfute les raisonnemens sur lesquels s'appuient les doctrines du matérialisme, seront lus aussi avec beaucoup d'intérêt; ils renferment un appel plein de chaleur et de conviction, à l'évidence morale et au sens intime; car, c'est le seul moyen d'en finir sur ces points.

Considéré sous un certain rapport, l'*Essai sur la philosophie religieuse* pourrait aussi être intitulé : le *Christianisme appliqué à la politique*. Voici, en quelques lignes, le corollaire des raisonnemens sur lesquels il repose. « Penser, agir, posséder librement, sont les trois points hors desquels il n'y a aucune raison, ni aucun repos; à leur observation sont attachés tout le bonheur, toute la dignité dont l'homme puisse jouir dans l'état d'existence où il se trouve dans ce monde. Ces droits lui appartiennent, non par concession ou contrat, mais bien parce qu'ils découlent de sa nature même, et qu'ils sont les conséquences des facultés de son intelligence, et des lois de sa pensée. Tout pouvoir qui les anéantit est injuste, illégi-

time, et mauvais, quelle que soit d'ailleurs l'antiquité dont il s'appuie, le titre dont il se pare, et la force dont il dispose : l'homme ne peut jamais les résigner entre les mains de qui que ce puisse être ; ce serait un attentat contre l'espèce tout entière, une sorte de suicide moral également criminel et avilissant. On voit que la philosophie morale, qui a pour base l'idée de l'égalité, philosophie que l'Évangile a clairement annoncée et que la raison confirme, suffit pour assigner nettement les droits et les devoirs, pour maintenir les vertus individuelles et les vertus publiques. » L'ouvrage de M. Coquerel renferme, d'ailleurs, toutes les idées de la civilisation la plus élevée, touchant le patriotisme exclusif, la haine de la guerre, et d'autres points sur lesquels bien des gens qui se disent libéraux, sont loin d'avoir des idées arrêtées et bien raisonnées. Aucun ne me semble plus propre à mettre ces excellentes vues, encore trop peu vulgaires, à la portée des gens du monde, et surtout des jeunes gens, auxquels il importe de les faire goûter, et dont l'âme est faite pour les sentir. Le style de M. Coquerel est habituellement simple, clair, élégant, spirituel sans prétention, et nourri de savoir sans pédanterie. Peut-être doit-on reprocher à l'ensemble de sa composition quelque désordre dans la distribution des parties, et souhaiter sur quelques points des développemens plus étendus.

A. Mahul.

PARALLÈLE DE LA PUISSANCE ANGLAISE ET RUSSE, *relativement à l'Europe;* par M. DE PRADT, ancien archevêque de Malines (1).

Premier article. — *Angleterre.*

C'est en hésitant, je l'avoue, que je m'élèverai, dans cet article, contre quelques opinions d'un écrivain que l'ancien et le nouveau Monde placent avec raison parmi leurs publicistes les plus célèbres. Cependant, il s'agit d'un problème de statique militaire et d'économie politique, pour lequel je crois posséder quelques élémens de solution, qui manquaient à l'auteur de l'ouvrage, objet de cet article. Il s'agit du rang que doivent acquérir ou conserver les peuples de l'Europe, dans l'équilibre de forces qui tend à se former depuis la dernière guerre..... L'Angleterre et la Russie sont-elles désormais les seules nations européennes qui jouiront de l'indépendance? Ne reste-t-il aux autres peuples que le choix du vasselage, entre deux peuples suzerains? La France, la Germanie et les autres puissances, sont-elles ainsi déchues de leur libre arbitre et de leur dignité sociale? Leurs monarques sont-ils, sous des formes plus humaines et moins avilissantes, *ce qu'étaient les Prusias et les Dejotarus : des rois protégés !* M. de Pradt se prononce pour l'affirmative; il s'efforce d'en convaincre l'Europe, et c'est là *le but européen* qu'il assigne à son ouvrage.

Il nous semble, au contraire, qu'on pourrait démontrer, sans dissimuler en rien les forces de l'Angleterre et de la Russie, que les peuples de notre continent ont, dans l'état actuel de leur population, de leur industrie et de leur civilisation,

(1) Paris, 1823. Un vol. in-8°. Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57. Prix, 4 fr. 50 cent., et par la poste, 5 fr. 50 cent.

des moyens suffisans pour assurer leur indépendance, et pour rester, avec les deux états qu'on ose nous présenter comme les *protecteurs obligés* de tous les autres, dans des rapports honorables d'égalité et de réciprocité.

Mais, avant tout, rendons aux talens supérieurs de notre illustre antagoniste, l'hommage qui leur est dû. Les ouvrages de M. de Pradt sont en possession d'attirer fortement l'attention du lecteur éclairé. Toujours, ils sont consacrés à de grands intérêts publics; presque toujours, ils sont les précurseurs et les indices de catastrophes imminentes. C'est aux approches de la crise qui va décider du sort des ces grands intérêts, que leur auteur monte sur son tribunal littéraire, pour juger de l'issue qu'auront les luttes et les débats auxquels nous prenons part, comme acteurs ou comme victimes.

En remplissant ces hautes fonctions, souvent M. de Pradt a su prévoir les événemens avec un rare bonheur, ou plutôt avec une profondeur qui tient à l'étendue de son esprit et à la justesse de ses vues générales.

Ainsi, dissipant par les forces de sa pensée les illusions que tendaient à propager l'éloignement et la fausseté des rapports sur la répression des colonies espagnoles soulevées contre leur mère-patrie, M. de Pradt, marchant sur les traces de Turgot, renouvela les prédictions de cet habile et vertueux ministre au sujet de la libération solidaire des Amériques du Nord et du Sud. M. de Pradt a constamment soutenu le succès inévitable des populations d'outre-mer pour conquérir leur indépendance, et pour se séparer, les unes de l'Espagne, les autres du Portugal : on sait à quel point les événemens ont justifié les assertions de Turgot, habilement reproduites par l'archevêque de Malines.

Maintenant que sont accomplis les destins du nouveau-Monde, M. de Pradt ramène sa pensée sur le sort de l'ancien. C'est de l'Europe, avons-nous dit, qu'il s'occupe aujourd'hui;

c'est vers l'avenir politique de ce berceau de la civilisation moderne, qu'il a dirigé sa vue perçante.

Il aperçoit deux empires, nouveaux l'un et l'autre dans leur grandeur et leur prépondérance, et décidant à l'avenir du sort de tous les états de notre continent. L'un de ces empires sans rival sur mer, l'autre sans rival sur terre; l'un prospérant par tous les avantages que procurent les institutions, les libertés et la civilisation; l'autre dominant avec toute la force que donnent la double suprématie religieuse et politique, l'obéissance illimitée d'une armée innombrable, et la sévérité d'une discipline automatique qui régit, avec un même arbitraire, le peuple et les grands, les soldats et les citadins.

Telles sont les deux puissances dont M. de Pradt entreprend d'offrir le parallèle, en y subordonnant le reste des nations. Jamais sujet plus grand et plus beau, ne pouvait s'offrir à l'examen d'un homme d'état, ni dans un moment plus convenable, qu'à l'instant où l'Europe, encore incertaine et timorée, flotte entre deux influences, et passe tour-à-tour des terreurs d'un parti aux espérances du parti contraire, et des prédilections pour une alliance aux préjugés qui repoussent d'autres fédérations.

« Un écrit destiné, dit M. de Pradt, à guider dans le choix de ces *protecteurs obligés* (le Russe ou l'Anglais), en faisant bien connaître tous les élémens qui concourent *à la formation de ce* PROTECTORAT, m'a paru ne pouvoir être qu'à l'ordre du jour, etc.» (p. 6.)

Mais, d'abord, ce principe fondamental, sur lequel M. de Pradt élève son édifice, est-il aujourd'hui bien constant? L'Europe est-elle en effet placée entre deux dominateurs *obligés*? est-elle désormais réduite à l'inévitable rôle de *protégée?*

Que les peuples continentaux de l'Europe civilisée, quand viendra l'instant du besoin, cherchent, par des alliances, à rendre moins inégale, ou, pour mieux dire, à rendre égale la

partie contre l'Europe encore incivilisée, on le conçoit. Mais, nous le disons hardiment, ce n'est point en vassaux et comme forcément protégés, qu'ils doivent chercher un secours pareil à celui qu'eux-mêmes peuvent rendre. Telle est notre intime conviction. Cependant, n'anticipons point sur des considérations qui prendront plus de force après un mûr examen des faits.

M. de Pradt, entre les deux protecteurs dont il nous impose l'alternative, se décide ouvertement pour l'Angleterre. Beaucoup d'hommes éclairés seront probablement de ce parti. Tout rapprochement avec l'Angleterre ne peut nous fournir que des sujets de comparaison, utiles à nos institutions, à notre industrie, à notre savoir. L'Angleterre offre à la France autant d'objets dignes de son étude et de son imitation, que la France en peut offrir à l'Angleterre. Tous les amis du perfectionnement des sociétés humaines éprouvent le désir de resserrer plutôt que de dissoudre les liens qui doivent rapprocher les deux peuples les plus illustres de l'Europe. Je puis être cru dans cet aveu de mon admiration pour la grandeur et la beauté des modèles que la nation britannique présente aux autres nations; puisque j'ai consacré ma vie à l'étude de ces modèles, pour faire hommage à ma patrie de tout ce qui m'a paru digne d'être importé sur notre territoire.

Mais cette admiration, dont je me sens pénétré, ne saurait m'éblouir, et m'empêcher d'apercevoir le détriment que certaines vues de la politique et de l'industrie britanniques pourraient causer aux intérêts de mon pays. Sous ce rapport, et sans même consulter le noble sentiment de notre dignité nationale, je ne saurais regarder autrement que comme un fléau *tout protectorat obligé*, exercé par l'Angleterre à l'égard de la France.

Pour bien juger de la Grande-Bretagne, il faut toujours considérer comme deux choses essentiellement distinctes:

1° sa politique et son économie intérieures; 2° son économie et sa politique extérieures. Les premières sont presque toujours régies d'après les principes les plus élevés et les plus généreux; mais les secondes sont trop souvent guidées par de tout autres principes. M. de Pradt n'a pas cru devoir faire une distinction pareille. C'est sans aucune restriction qu'il accorde son suffrage à la philantropie britannique, étendue aux citoyens des autres états, comme aux citoyens des trois royaumes.

« Ce n'est pas un monument à la gloire personnelle de l'Angleterre que je me suis proposé dans ce travail, nous dit-il, mais à celle de la civilisation, dont l'Angleterre est l'ouvrage et la mesure; car l'Angleterre n'a pu fonder et maintenir sa puissance et son opulence, comme je le prouverai, que sur l'accroissement de la civilisation de l'univers. *Il résultera de l'enseignement donné par l'exemple de l'Angleterre, que l'art d'être heureux consiste à ne faire* QUE DU BIEN AUX AUTRES, et *à ne suivre que la voie de la raison.....* » Ainsi donc, l'Angleterre a donné cet enseignement à l'univers!.....

L'Angleterre, considérée seulement comme puissance commerciale, est, à certains égards, intéressée au bien-être, à l'opulence des autres nations; elle est, si je puis parler ainsi, leur amie *pécuniaire* obligée. Mais l'Angleterre, en cela pareille à toute autre puissance mercantile, est surtout intéressée à trouver des acheteurs qui tiennent beaucoup plus à consommer de ses produits que ceux des autres contrées. Il lui faut, à l'étranger, des consommateurs égoïstes qui préfèrent ses marchandises à celles de leurs propres fabricans, au détriment, plus ou moins prononcé, de leur industrie nationale. A ce sujet, nous devons par conséquent établir une distinction très-importante.

Dans son commerce direct avec une autre puissance, l'Angleterre est intéressée à ce que cette autre puissance excelle

en certaines branches d'industrie, sur lesquelles ne porte pas la supériorité présente ou future de ses propres fabrications; par ce moyen, elle trouve matière à des échanges également utiles aux deux nations. Mais, pour les productions de l'art et de la nature, sur lesquelles les deux peuples peuvent entrer en rivalité, les progrès de l'un sont directement contraires aux progrès de l'autre. Il ne s'agit pas seulement de savoir qui des deux fournira son compétiteur ou sera fourni par lui, avec ce produit d'industrie. Il s'agit de savoir si, sur tous les marchés de l'univers, ce même produit, fabriqué par l'un ou par l'autre peuple, sera préféré. C'est en ce sens que le commerce extérieur de la Grande-Bretagne est en opposition directe avec le commerce extérieur de toutes les autres nations : ainsi, par exemple, sans la supériorité des Anglais dans l'œuvre des cotons, la France en vendrait peut-être aux diverses nations, pour 500 millions de francs par année. Mais l'Angleterre nous surpasse dans cette espèce de fabrication. En conséquence, chaque année, elle vend des cotons œuvrés pour 500 millions de francs, et nous n'en vendons pas pour le dixième de cette valeur.

Ainsi, l'intérêt positif de l'Angleterre est que les arts, qui font la base de sa prééminence industrielle, soient toujours moins avancés chez les autres peuples que chez elle. C'est pour cela qu'elle prohibe la sortie des métiers et des machines; c'est pour cela qu'elle punit, par des peines infamantes et corporelles, les ouvriers qui, sachant faire aller ces métiers, tentent de porter leur industrie à d'autres nations; c'est pour cela qu'elle condamne, avec une excessive sévérité, tout Anglais qui détermine ces mêmes ouvriers à transporter ainsi leur industrie chez les peuples étrangers.

Lorsque les magistrats municipaux, lorsque le monarque lui-même, en annonçant des fêtes solennelles, engagent les Anglais et les Anglaises à composer leurs somptueuses pa-

rures avec des produits qui n'aient été fournis par aucun peuple étranger, est-ce pour offrir aux nations l'exemple de cet *heureux échange des œuvres de l'art entre les différens peuples, qui les fait jouir au même degré des avantages mutuels d'un équitable commerce?* — Non, certes. La Grande-Bretagne ne veut recevoir de l'étranger que ce qu'elle ne peut pas, que ce qu'elle *ne pourra pas* fabriquer quelque jour. Ainsi, pendant un siècle, elle a prohibé les soieries si supérieures de la France, dans l'espoir qu'au bout d'un siècle elle pourrait s'élever jusqu'à la concurrence, et parvenir, bientôt après, à nous expulser, pour cette branche d'industrie, de tous les marchés de l'univers. C'est un avantage qu'elle espérait se procurer, non pas en nous *faisant du bien,* mais en ruinant l'une de nos plus riches fabrications.

Disons plus simplement : l'Angleterre, dans ses relations commerciales avec les autres peuples, leur fait du bien, quand ce bien concorde avec le sien propre, et du mal, aussitôt qu'elle s'y croit intéressée, ou pour son industrie, ou pour sa politique. Ceci n'est pas un reproche que nous prétendions lui adresser, plutôt qu'à toute autre puissance ; car tous les peuples ont jusqu'à présent tenu cette conduite. Ils n'ont différé que par les nuances de leur égoïsme et de leur cupidité.

Les intérêts du commerce influent encore d'une autre manière sur les desseins politiques de la Grande-Bretagne. Cette nation, dont les vues sont très-étendues et très-profondes, sait parfaitement que la supériorité de son commerce et de sa force tient à l'heureux équilibre de ses institutions, à la pleine jouissance de toutes ses libertés. Aussi, jusqu'à ces derniers tems, a-t-elle paru peu jalouse d'assurer, sur le continent, les mêmes bienfaits aux autres peuples.

Dans une enquête parlementaire fort remarquable, sur le commerce de la Grande-Bretagne comparé à celui des di-

verses nations, on voit les membres du parlement chargés de cette enquête, demander aux négocians : « Ne pensez-vous pas que la France (si elle conserve ses nouvelles institutions et son gouvernement constitutionnel) n'y trouve, pour son commerce, des élémens de prospérité qui lui ont manqué jusqu'à ce jour? » — Sans aucun doute, ont répondu les habiles négocians.

L'Angleterre n'a donc aucun intérêt pécuniaire à ce que la France conserve la forme actuelle de son gouvernement, et ne perde pas les libertés si chères qui nous sont garanties par la Charte. Elle y voit pour nous des moyens puissans de lutter contre le monopole qui résulte de sa supériorité industrielle. Nous ne voulons pas dire, par-là, que l'Angleterre aidât avec plaisir à renverser ce beau monument dont l'immortalité fait l'objet de notre espérance. Nous voulons dire seulement qu'elle n'aurait aucun intérêt mercantile à prévenir le malheur d'une telle subversion. Ses vues à cet égard ne sauraient donc être pour nous un motif d'implorer son protectorat.

Parlerons-nous à présent d'indépendance nationale!..... L'Angleterre n'avait pas d'intérêt à ce que Gènes restât indépendante, à ce que Raguse restât indépendante, à ce que Venise restât indépendante, à ce que la Sicile continuât d'avoir un parlement et des lois fondamentales. Aussi, malgré des promesses éclatantes, a-t-elle fait sans effort le sacrifice des libertés et des prospérités de ces états commerçans, ruinés aujourd'hui par une telle condescendance.

L'Europe entière a retenti des cris d'indignation qui se sont élevés, au sujet de la part active que l'Angleterre a prise contre les Grecs, depuis l'époque des malheurs de Parga jusqu'à ces derniers tems. On s'est demandé par quelles lois d'exception il se faisait qu'un Anglais, un Écossais, un Irlandais, pussent aller, dans le sud de l'Amérique ou dans l'archipel de la Grèce, combattre pour des états nouvellement formés, sans

que le gouvernement britannique osât leur infliger aucune peine dans leurs biens ni dans leurs personnes; et comment des Grecs de Corcyre, d'Ithaque et de Céphalonie, qui voulurent aller défendre leurs frères, sur la terre de leurs aïeux, ou sur les mers illustrées par leurs ancêtres, furent privés de tous leurs biens, et proscrits dans leurs personnes?..... On s'est demandé comment la Cité de Londres, qui se prononça si hautement en faveur de l'émancipation des Américains du Sud, et qui leur fournit tant de secours pour combattre des hommes appartenant à la même race, aux mêmes mœurs, à la même religion, comment la Cité de Londres, durant les plus grands dangers et les plus grands malheurs de la Grèce, n'a gardé qu'un morne silence, au sujet de la généreuse et magnanime régénération d'un peuple qui sacrifie son sang pour faire triompher l'étendard de la croix sur le croissant de l'idolâtre, et les lumières du christianisme sur l'abrutissement de l'islamisme?.....

Les Grecs sont aujourd'hui les premiers navigateurs de la Méditerranée. Sobres, actifs, économes, intrépides, aucun état maritime ne peut transporter, comme eux, les produits de l'industrie humaine, pour un modique salaire. L'enquête parlementaire qui reconnaît pour la France tout l'avantage de ses institutions, reconnaît la supériorité des Grecs dans la navigation marchande. Cette enquête démontre clairement que les Anglais mêmes ne sauraient soutenir la concurrence contre les Hellènes, dans l'économie du commerce de transport.

Depuis quelque tems, il est vrai, la politique extérieure de l'empire britannique, confiée à des mains plus généreuses, et placée par les événemens dans des circonstances nouvelles, a fait cesser toute mesure hostile de l'Angleterre contre les Grecs, et diminué la protection que les flottes de cette puissance, éparses dans la Méditerranée, prêtaient aux Musulmans. Mais il ne doit pas moins être évident, pour les Grecs

en particulier, qu'aux tems de leur plus grande infortune, la politique britannique ne *cherchait* pas à se rendre *heureuse à leur égard, en faisant du bien aux autres.*

Enfin, aujourd'hui même, on nous assure que des agens anglais s'efforcent de faire accepter aux Grecs une administration musulmane, pareille à celle des Waivodes, et qui pourrait procurer à l'industrieuse Hellénie, la civilisation du Bulgare, la sécurité du Valaque et les libertés du Servien !...

Je sais qu'au sein de la Grande Bretagne, il est des hommes généreux qui voudraient concilier le bien-être de tous les peuples avec la dignité de toutes les puissances; ils ne souhaitent pas que l'éminence de leur patrie soit marquée par la faiblesse et la dégradation des nations étrangères. Mais de tels hommes sont aussi rares en Angleterre qu'en tout autre pays; ils ne doivent compter que comme exceptions.

L'Angleterre est pleinement convaincue qu'il convient à sa propre sécurité, que la France ne devienne jamais une trop grande puissance; elle a déclaré, par exemple, qu'elle ne se croirait jamais en sûreté, si nous gardions l'Escaut et la Belgique. Aussi, les avons-nous perdus, dès qu'elle a pu nous les faire perdre; et s'est-elle chargée de veiller à ce qu'on hérissât de remparts la frontière qu'elle élève contre nous du côté du nord: le tout, pour nous empêcher d'atteindre à nos limites naturelles. En ce moment même, le duc de Wellington continue d'inspecter les places fortes érigées contre nous dans la Flandre.

Ce n'est point par le désir de faire du bien aux autres, afin d'en éprouver elle-même, que l'Angleterre proclamait, en 1814, le rétablissement des états, sur le même pied qu'en 1789; puis dépouillait la Hollande et de Ceylan et du cap de Bonne-Espérance, et nous enlevait l'île de France. Mais l'Angleterre savait que, si ces possessions avaient fait du bien à leurs anciens maîtres, il lui serait pour le moins aussi profi-

table de les garder à jamais ; et elle en a fait sa propriété, sans s'inquiéter si cet acte était en harmonie avec les principes mêmes qu'elle professait avec le plus d'éclat.

Gardons-nous donc de compter exclusivement sur le prétendu besoin de bienfaisance universelle éprouvé par l'Angleterre. Admettons-la franchement et loyalement parmi nos amis, quand elle ne sera pas au rang de nos ennemis. Mais, ne la regardons jamais comme notre *protectrice obligée*, ni comme notre bienfaitrice permanente, infaillible et nécessaire.

Du reste, suivons un excellent précepte indiqué par M. de Pradt lui-même. Ne nous laissons influencer, dans nos déterminations, ni par un amer souvenir des maux jadis soufferts, ni par une reconnaissance éternelle pour des bienfaits passagers. Étudions notre vraie position, apprécions nos intérêts, et laissons à la raison le droit de nous dicter les règles de notre conduite.

Pour examiner les moyens des deux puissances, *protectrices obligées* du reste de l'Europe, M. de Pradt commence par reproduire les principaux faits présentés dans les comptes ministériels britanniques, sous le titre d'*Etat de l'Angleterre en* 1821 *et en* 1822.

M. de Pradt tranche nettement, au sujet de tous ceux qui ont publié quelques observations sur ces données officielles.

« Le grand rapport de la question avait également échappé à tous, dit-il, celui de l'amélioration des sociétés humaines, comme la source de la richesse de l'Angleterre, qui ne s'alimente que de cette diffusion de l'aisance et du goût dans tout l'Univers. »

A cet égard, il nous semble que nous venons à notre tour de jeter sur le grand rapport qui nous avait échappé *à tous*, quelque lumière que l'éloquent auteur du *Parallèle* avait négligé de nous transmettre.

Si M. de Pradt avait daigné parcourir l'introduction d'un ouvrage consacré à l'examen de la *Force militaire de la Grande-Bretagne*, il y aurait trouvé ces mots qui prouvent, peut-être, que le grand rapport dont il parle n'avait pas (comme il l'affirme) échappé également à tous ses devanciers.

« Chaque jour (depuis la paix) on a moins regardé comme une perte pour un peuple, l'accroissement de la fortune et du bonheur des peuples circonvoisins. On commence, au contraire, à concevoir qu'il est utile de voir, autour de soi, s'enrichir des acheteurs, si l'on tient soi-même à devenir un vendeur opulent. Tout ce calcul d'égoïsme est bien petit et bien bas, sans doute, devant les vues plus nobles et plus vastes d'une saine philantropie. Mais, qu'importe la voix qui mène les hommes au bien, à la prospérité! Pourvu qu'ils deviennent moins envieux, moins ennemis les uns des autres, c'est toujours un triomphe pour l'humanité : elle ne sait pas se rendre difficile sur les chemins qui conduisent à ce but cher et sacré. » (Introduction, pag. xiv.)

Comment se fait-il que ce grand rapport, inconnu à tous les écrivains qui ont parlé de l'Angleterre et de son commerce, ait été cependant signalé par l'un d'eux, comme la découverte d'un des écrivains les plus anciens et les plus célèbres de l'antiquité, qui disait, en parlant de Tyr, *cette Albion de la terre promise?*

« Le port de Tyr était ouvert, sans restriction, aux bâtimens, aux marins de toutes les contrées; l'étranger y pouvait, comme le régnicole, acquérir et vendre sans entraves. Ce commerce avait comblé de biens un grand nombre de nations maritimes; et l'opulence de Tyr avait fait la fortune des rois. Quel est donc, ajoutait-on, quel est l'observateur profond qui nous apprend ces bienfaits d'un commerce *ami* des hommes, ce partage d'une fortune adverse ou favorable;

cette alliance, enfin, qui naît d'un mutuel intérêt entre les rois et les peuples de diverses nations?..... Quel génie philosophique, perçant la nuit des tems barbares, découvre ainsi, d'un sublime regard, les causes invisibles des prospérités commerciales : le savoir, l'honneur, les libertés et la sécurité? C'est le prophète Ézéchiel (1). »

M. de Pradt, pour analyser les élémens de la puissance britannique, commence par s'occuper de la population.

« L'*Etat de l'Angleterre en* 1821, dit-il, établit que cette population a augmenté d'un cinquième dans l'espace de tems qui s'est écoulé depuis 1792 jusqu'en 1822, c'est-à-dire, pendant trente ans. L'accroissement que l'Angleterre a acquis est fort grand, et ne se retrouve dans aucune contrée de l'Europe; il faut, ajoute-t-il, aller jusqu'aux États-Unis *pour rencontrer encore mieux*. »

Commençons d'abord par observer qu'ici l'accroissement rapporté par M. de Pradt n'est que la moitié de l'accroissement réel. C'est une erreur de 50 pour cent, sur un objet de la plus haute importance.

En France, de 1792 à 1822, la population s'est augmentée précisément dans la proportion d'un cinquième; elle n'avait que vingt-quatre millions, au commencement de la Révolution; elle en a plus de trente aujourd'hui. La population de la haute Italie, de la Belgique et d'une grande partie de l'Allemagne a éprouvé des accroissemens presque aussi considérables.

Pour trouver un plus grand accroissement de population qu'en Angleterre, il n'est pas nécessaire d'aller aux États-Unis; nous pouvons, même en Europe, *rencontrer encore*

---

(1) *Influence du commerce sur le savoir et la civilisation des peuples anciens*; Discours prononcé dans la séance publique de l'Institut de France, le 24 avril 1822. In-8°. Paris; Bachelier; 1 fr. 25 c.

mieux, et c'est la Russie qui nous offre ce plus grand accroissement de population. En Russie, sur la seule population attachée à la religion grecque, le nombre des naissances annuelles surpasse 1,500,000 individus; celui des mortalités n'atteint pas 900,000; ainsi, le progrès naturel de la population est de 600,000 par an. Il est facile de calculer ce qu'un pareil excédant pourrait produire en trente années.

Voyons quelles explications M. de Pradt nous fournit de la supériorité d'accroissement de la population britannique.

« Les progrès de la population anglaise ont eu lieu dans un période de tems consacré exclusivement à la guerre, circonstance en général plus contraire que favorable à ce genre d'accroissement : en le comparant abstractivement avec ce qui se passe sur le continent, on pourrait en être étonné ; mais la réflexion montre bientôt que ce qui sévit comme un fléau sur le continent, doit s'émousser contre les préservatifs dont la nature et la civilisation ont contribué à munir l'Angleterre. En effet, *elle est située et constituée socialement, de manière que ce qui fait du mal aux autres lui fasse du bien* (1); que ce qui fait reculer ailleurs, fasse avancer chez elle; que ce qui ailleurs *éclaircit* les rangs, les *épaississe* chez elle : la guerre n'atteint que les coffres de l'Angleterre ; ses cités et ses champs restent intacts. Les dévastations, compagnes ordinaires de la guerre, viennent expirer au pied de ses rivages. Du

(1) C'est en partie pour cela qu'en Angleterre beaucoup de guerres sont extrêmement populaires. Lorsque j'ai visité pour la première fois la Grande-Bretagne, en 1816 et 1817, tous les gens du peuple, avec lesquels j'avais quelques relations, ne tarissaient pas dans leurs lamentations et dans leurs regrets sur l'aisance et le bonheur dont ils avaient joui durant la guerre. Ils appelaient à grands cris le retour des combats, avec autant de ferveur que, durant une saison trop aride, l'homme des champs appelle la rosée, pour féconder ses guérets et fertiliser ses prairies.

haut de ces citadelles ailées qui lui donnent l'empire de la mer, l'Angleterre chasse devant elle la guerre et ses fléaux, comme on voit des vaisseaux que l'homme a rendus les rivaux ou plutôt les vainqueurs des élémens, dissiper avec les foudres qui arment leurs flancs, les nuées orageuses que le ciel a formées avec les vapeurs de l'Océan (1). Tandis que presque toutes les capitales de l'Europe étaient occupées par l'ennemi; tandis que vingt princes fuyaient, erraient, rentraient humiliés dans leurs états morcelés, l'Angleterre attirait dans son sein tout l'or et toutes les marchandises de l'Univers; elle nourrissait, elle habillait, elle armait amis et ennemis. » (*Parallèle*, etc., pag. 1 et 12.)

Nous nous sommes abandonnés au plaisir de citer tout ce brillant morceau. Mais avant d'aller plus loin, nous pourrions demander à M. de Pradt comment il est possible, d'une part, que l'Angleterre soit située et constituée socialement, de manière que *ce qui fait du mal aux autres, lui fasse du bien;* et de l'autre, comment son exemple peut nous montrer que l'*art d'être heureux consiste à ne faire que du bien aux autres:* faut-il admettre en même tems ces deux propositions contradictoires? — Je crois plutôt que la première est tout-à-fait exagérée, et la seconde tout-à-fait inexacte.

Aux assertions de M. de Pradt sur les causes qui, durant la guerre, favorisent la population des Iles Britanniques, pour défavoriser les états du Continent, nous n'opposons qu'un fait déjà cité: la France, malgré tous ses désavantages de situation continentale, malgré toutes les pertes des guerres sanglantes qu'elle a si long-tems soutenues; la France, après avoir eu deux fois sa capitale occupée, a pourtant vu sa po-

(1) M. de Pradt regarde sans doute comme une plaisanterie cette manière de chasser les orages à coups de canon, dans l'immensité des airs et de l'Océan.

pulation faire d'immenses progrès. C'est pourquoi nous ne pensons pas qu'on puisse conclure avec M. de Pradt :

« Ainsi c'est du sein même de la mort, du gouffre où *s'ensevelissaient* d'autres populations, que la vie s'est reproduite et multipliée en Angleterre. Ce progrès dont *on ne jugeait pas bien* le principe, avait trompé les yeux accoutumés à ce spectacle des effets que la guerre produit ordinairement sur le continent : c'est que la marche de l'Angleterre leur avait échappé. Cette marche se faisait *en sens inverse* du continent; ici (sur le continent) la guerre est un état suspensif de l'activité laborieuse. Principe et mobile principal de la reproduction dans les sociétés, l'homme *tombe sans compensation ;* en Angleterre, plus la guerre s'étend, plus le travail croît, etc. » (*Parallèle*, pag. 13.)

Nous ne regardons pas comme exact de dire que, sur le continent, la guerre soit par elle-même un état suspensif de l'activité laborieuse. Nous savons, au contraire, que l'industrie continentale a pris des développemens marqués, durant les dernières guerres de l'empire français, en France, en Belgique, en Italie, et dans la confédération du Rhin.

Si M. de Pradt tombe parfois dans quelques erreurs sur les sources de la prospérité industrielle de la Grande-Bretagne, son esprit supérieur le conduit à des vérités importantes qu'il développe dans toute leur étendue. Tel est, à quelques égards, le tableau de l'avantage que tous les peuples retirent de l'accroissement qu'éprouve la population britannique. Cependant, il va trop loin, lorsqu'il dit : « Mettez à côté du peuple anglais, ces nations insensibles aux jouissances, hébétées dans un engourdissement moral et physique, privées de goûts semblables à ceux des peuples civilisés, par exemple, des Turcs, des Africains ; qu'importe au bien général de la société, la multiplication de ces peuplades stériles pour les autres comme pour elles-mêmes ? Qu'en recevoir ? que leur

donner? qu'apporter, qu'échanger avec elles? Elles sont comme mortes au monde, et le caractère sacré de l'humanité mis à part, la brute dont la chair nourrit l'homme, dont une autre partie de la dépouille contribue à ses arts, est plus utile à l'humanité que ces êtres revêtus de la figure humaine, et qui ne contribuent en rien à l'utilité de leurs semblables. »

Je ferai d'abord observer à M. de Pradt qu'il n'y a point de peuple sans commerce, même en Turquie, même en Afrique. Les Africains et les Turcs savent fort bien que recevoir et que donner dans leurs échanges. Des armes, des tissus, des montres, des horloges, des meubles, voilà les objets qu'ils demandent; de l'or, de l'ivoire, de la soie brute, des aromates, voilà ce qu'ils fournissent en retour. Ce commerce faisait jadis l'opulence de Marseille, il est encore important pour la richesse de l'Angleterre. Disons seulement que les Turcs et les Africains, moins avancés en industrie que les peuples de l'Europe, font un commerce moins étendu. Mais, n'allons pas jusqu'à ne voir en eux que des êtres à face humaine, qui ne contribuent à l'utilité de leurs semblables, pas même autant que des bêtes de boucherie, et les peaux qu'on en retire.

Considérons à présent la grande question des accroissemens de la population, sous un point de vue plus élevé que ne l'a fait M. de Pradt, et gardons-nous, à cet égard comme à beaucoup d'autres, de ses principes exclusifs.

Tantôt les progrès de la population sont un avantage, et tantôt un fléau pour un peuple, selon que les moyens de subsister, et de pourvoir au bien-être de la vie, suivent ou ne suivent pas l'accroissement de la population. Ainsi, cet accroissement est un bienfait pour l'Angleterre, il est un malheur pour l'Irlande. L'Irlande serait plus riche, plus civilisée, plus

heureuse, si l'industrie et le travail s'y multipliaient plutôt que les familles oisives, abruties, qui pullulent sur son territoire. Ne prononçons donc rien d'absolu sur les avantages que présente l'accroissement des populations : consultons avant tout l'état des arts et de la société.

Après avoir parlé de la population, M. de Pradt résume, dans un chapitre spécial, les principaux résultats financiers publiés en 1821 et 1822, par un organe du ministère britannique.

M. de Pradt nous offre, sur les sources du crédit de l'Angleterre, des observations justes en elles-mêmes. Mais, il s'exagère la prospérité financière de cette puissance, lorsqu'il prend à la lettre cette déclaration ministérielle, « que jamais la nation ne fut plus en mesure d'embrasser toutes les résolutions exigées par son honneur et par l'intérêt général de l'Europe. » Il n'en reste pas moins démontré que, malgré la sévère économie apportée par degrés, depuis la paix, dans les dépenses des services publics, ces dépenses, jointes à l'intérêt de la dette, sont un énorme fardeau. Si le commerce fleurit, les agriculteurs éprouvent, depuis la fin de la guerre, une détresse qui n'est pas encore à son terme. J'avoue qu'il me semble prématuré de dire, dès à présent, que jamais l'Angleterre ne fut plus en mesure d'agir au dehors avec efficacité : aussi, reste-t-elle oisive.....

Rappelons-nous toujours que l'Angleterre a plus de 700 millions à payer chaque année, comme intérêt de sa dette, avant d'avoir un seul denier applicable aux besoins d'administration pour l'intérieur, et de la guerre pour l'extérieur. Afin de démontrer la grandeur de la prospérité financière de cet empire, M. de Pradt avance que, depuis 1819 jusqu'en 1823, le gouvernement a remis aux contribuables des sommes qui ne sont pas moindres de 300,000,000. Ce fait est absolument inexact. On en pourra juger par le tableau compa-

ré des dépenses du gouvernement, pendant les quatre années dont il s'agit :

	1819.	53,599,276 liv. sterl.
	1820.	53,095,877
	1821.	53,325,915
	1822.	49,968,364
	Total...	209,989,432
Pour quatre années comme	1819.	214,397,085
Économie réelle sur 1819, en quatre ans.		4,407,472

C'est-à-dire, environ cent dix millions de francs sur quatre ans. Or, je demanderai comment, avec une économie de cent dix millions de francs sur les dépenses, on peut remettre trois cent millions aux contribuables ?.... surtout si l'on considère qu'une partie des réductions faites dans la dépense est appliquée à l'augmentation de l'amortissement.

M. de Pradt se livre à des réflexions fort sages sur la comparaison qu'on peut faire entre la modicité de l'impôt territorial en Angleterre, et son énormité en France; tandis que l'impôt indirect est, en proportion, beaucoup plus considérable dans la Grande-Bretagne. M. Ganilh, habile économiste, avait déjà présenté, de la manière la plus lucide, les mêmes considérations à notre Chambre des Députés : M. de Pradt aurait dû citer cette autorité recommandable, ne fût-ce que par reconnaissance.

Dans le chapitre II, consacré au *commerce*, M. de Pradt reproduit les principaux résultats donnés dans les chapitres aussi relatifs au commerce, de l'*Etat de l'Angleterre*, ouvrage traduit deux fois en français, et analysé dans l'écrit intitulé *Système de l'administration britannique*, où nous avons parlé surtout avec détails du commerce des soieries, des laines, des cotons et des toiles.

« L'Angleterre, dit-il, pag. 37, possède un trésor avec les laines de Botany-Bay, qui surpassent en qualité les plus belles de la Saxe et de l'Espagne. » Ce sont, au contraire, des laines communes qu'on retire de Botany-Bay. Jusqu'ici, d'ailleurs, cette ressource est très-peu de chose. On en jugera par l'état suivant qui se rapporte à l'année 1819, et que j'extrais des comptes imprimés par ordre de la chambre des communes.

Lainages importés en Angleterre, et tirés des diverses parties du monde. . . . . 13,664,859 liv. pes.
De la Nouvelle-Hollande. 71,290

Par conséquent, les laines de Botany-Bay, au lieu d'être un trésor, n'ont été jusqu'ici, pour l'Angleterre, qu'un objet d'une espérance lointaine encore; puisque la totalité des laines tirées de cet établissement n'équivalait qu'à la 191e partie de la quantité fournie par les autres parties du globe.

M. de Pradt exagère la quantité totale du tonnage des navires employés à trafiquer avec les colonies britanuiques du nord de l'Amérique, tonnage qu'il porte à 600,000 tonneaux. Il exagère pareillement la totalité des produits britanniques exportés au Canada, en la donnant comme supérieure à la quantité des produits du même genre exportés dans les Indes orientales.

On voit, en effet, qu'en 1821, les produits de l'industrie britannique exportés donnent les résultats suivans :

Aux Indes-Orientales, *cotons et lainages seulement*. 2,957,665

Au Canada et dans toutes les autres colonies du nord de l'Amérique. (Valeur totale.) 1,676,316

Les considérations de M. de Pradt sur l'Inde sont pleines d'intérêt. Il s'agit de l'émancipation future d'une colonie lointaine : l'auteur est là sur son terrain. Il applique aux contrées

orientales les principes qui se sont si bien vérifiés dans les contrées occidentales.

Cependant, il me semble que l'auteur va trop loin, lorsqu'il nous dit, par forme de digression : « Un jour, l'Espagne et le Portugal reconnaîtront qu'ils ont *gagné* à perdre; l'un, l'Amérique, et l'autre, le Brésil. La perte de la souveraineté n'est dommageable, que lorsqu'elle est accompagnée de la perte du commerce; mais quand celui-ci reste, la souveraineté peut s'en aller, surtout à l'égard d'un peuple qui cultive les arts de l'industrie, et qui peut faire recevoir ses produits dans les lieux où l'on a rejeté son autorité.... Ces principes sont certains, etc. »

Qui donc assure à M. de Pradt que l'Espagne et le Portugal, après avoir perdu leurs colonies, en conserveront le commerce? L'Angleterre, plus avancée en civilisation, ne s'est-elle pas emparée déjà de ce négoce, par la force naturelle, nécessaire et durable de son industrie mercantile? C'est une perte absolue, et sans compensation, pour le Portugal et pour l'Espagne. Sans doute, il n'en faut pas conclure que, pour éviter cette perte, l'Espagne et le Portugal doivent épuiser l'or et le sang de la mère-patrie; mais, c'est aussi pousser trop loin l'enthousiame des émancipations, que de nous présenter, *comme un gain*, des pertes de cette nature.

Ce qui a pu tromper M. de Pradt sur l'avantage prétendu que trouvent *infailliblement* les métropoles à perdre leurs colonies, c'est l'exemple de l'émancipation des colonies anglo-américaines, dont la confédération forme aujourd'hui les États-Unis. Mais la plupart des causes qui tendaient à faire conserver à la Grande-Bretagne la majeure partie de son commerce avec ces anciennes colonies, n'existent pas pour d'autres mères-patries, et surtout pour l'Espagne, non plus que pour le Portugal. En effet, les produits d'industrie de ces deux contrées ne sauraient soutenir une libre concurrence avec ceux

de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie (1).

M. de Pradt termine son chapitre V, *Des colonies*, par d'importantes réflexions sur les rapports de la prospérité industrielle de l'Angleterre avec l'excellence de ses institutions.

Il consacre ensuite un chapitre de quatre pages moins quatre lignes à l'examen de la force navale de la Grande-Bretagne; examen qu'il réduit à des assertions tranchantes dont plusieurs sont susceptibles d'être réfutées, mais sur lesquelles nous ne voulons pas même arrêter l'attention du lecteur. Nous nous contentons de renvoyer à l'ouvrage intitulé : *Force navale de la Grande-Bretagne.*

M. de Pradt consacre à l'examen et à l'étude de la force militaire de la Grande-Bretagne un chapitre de quatre pages moins cinq lignes; c'est-à-dire, plus court d'une ligne que le chapitre relatif à la force navale, qu'il regarde avec raison comme plus importante et méritant un plus long développement. Il y a peu de faits et beaucoup d'erreurs dans le chapitre qui traite de l'armée; nous n'en citerons que trois exemples.

« L'état émané du bureau de l'*aide-de-camp général* du généralissime de l'armée anglaise, le duc d'York, dit M. de Pradt, portait, en 1815, le nombre total de ces troupes à 300,000 hommes. »

Il n'y a point d'aide-de-camp général du généralissime de l'armée anglaise, et la force qu'on assigne à cette armée est trop considérable de 60,000 hommes. Dans le premier vo-

(1) Si l'on veut connaître les véritables causes qui militent pour que les métropoles retiennent une portion plus ou moins grande de leur commerce avec leurs colonies émancipées, il faut lire deux beaux mémoires écrits par M. de Talleyrand, après son voyage aux États-Unis, et publiés dans les *Mémoires de l'Institut national de France*, il y a 24 ans.

lume de la *Force militaire de la Grande-Bretagne,* où l'on a cité, d'après l'état de l'adjudant-général du commandeur en chef, l'effectif de l'armée anglaise au 25 décembre 1814, il n'était alors que de 241,166 hommes. En décembre 1815, il était moins considérable encore; et depuis lors, on n'a pas cessé de le réduire jusqu'en 1821.

Aujourd'hui, cet effectif est encore d'à peu près 90,000 hommes; la réduction, réellement opérée depuis décembre 1814, ne peut donc être que de 150,000 hommes, et non pas de 300,000 hommes, ainsi que le rapporte M. de Pradt, d'après l'*Etat de l'Angleterre en* 1821. Comment, d'ailleurs, un effectif de 300,000 hommes, après une réduction de 300,000, présenterait-il encore un restant qui surpasse 80,000 hommes?.....

M. de Pradt se trompe également sur l'armée britannique de l'Inde, qu'il porte à 22,000 Européens Anglais,
et 120,000 Indiens.

D'après l'état des forces de cette armée, soumis à la chambre des communes en mars 1819, il y avait dans l'Inde
30,253 Européens sous les armes,
183,201 Indiens.

Total. 213,454
Au lieu de 142,000.

Ainsi, M. de Pradt s'est trompé de 71,454 hommes sur la force des troupes britanniques de l'armée indienne.

M. de Pradt, dans le chapitre IX, pour donner une idée des libertés récemment accordées au commerce extérieur de la Grande-Bretagne, rapporte de longs extraits du compte rendu par le ministère anglais, en 1822. M. de Pradt attribue à l'Angleterre l'honneur d'avoir fait les premiers pas dans cet affranchissement de l'industrie mercantile exercée de nation à nation. Il me semble que c'est aux États-Unis qu'appartient cet honneur. Les premiers, dans ces tems modernes, ils ont

réclamé de telles libertés; ils les ont réclamées en se servant tour-à-tour des armes de la raison et des armes de la force physique. Ce n'est pas à la bénévole concession faite par la Grande-Bretagne, c'est aux succès éclatans obtenus par les Américains dans la dernière guerre qu'ils ont soutenue pour repousser l'oppression de la marine anglaise, qu'ils ont dû de pouvoir librement trafiquer avec l'Indostan. Ajoutons, d'ailleurs, qu'il est très-vrai que, depuis plusieurs années, les hommes d'état qui dirigent les intérêts législatifs et politiques du commerce anglais ont manifesté des idées équitables, grandes, et bien supérieures à celles de l'immense majorité des fabricans et des marchands britanniques.

Un chapitre abondant en belles considérations est celui des six Angleterres, dans lequel M. de Pradt examine l'influence que la nation britannique exercera sur le globe, par ses lois, ses institutions, ses mœurs, son industrie et ses lumières; il envisage les progrès obtenus déjà, et surtout les progrès futurs des trois royaumes, relativement à l'Europe; des États-Unis et des Canadas, relativement à l'Amérique; de la colonie du Cap, relativement à l'Afrique; de l'Indostan, relativement à l'Asie orientale; enfin, de la Nouvelle-Galles, relativement à l'Australasie.

Les chapitres XII et XIII, qui ne devraient pas être disjoints par une digression étrangère, montrent d'une part comment le continent européen peut résister à l'Angleterre et se donner action sur elle, en la frappant dans son commerce; de l'autre part, comment l'Angleterre peut réagir sur le continent, pour le maintien de l'équilibre politique, par l'appui qu'elle prête aux faibles, en leur donnant les moyens de résister aux puissans. Ces deux chapitres présentent beaucoup de vues brillantes et profondes, qu'on est fâché de voir obscurcies par quelques erreurs.

Le pouvoir de l'Angleterre est nul à l'égard de tous les états

méditerranés, dit M. de Pradt. Sans doute, mais celui de ces états est nul aussi sur elle. Non, direz-vous; car ils peuvent la priver de leur commerce. Eh bien! en se conduisant ainsi, ils se privent eux-mêmes du bénéfice qu'ils retiraient d'un tel commerce, dans le but de priver d'un égal bénéfice le peuple devenu l'objet de leur aversion. J'y vois seulement cette différence, que l'Angleterre a bien plus de moyens pour forcer toutes les barrières anti-mercantiles des peuples du continent européen, que ces peuples n'en ont pour franchir, en contrebande, les mers qui les séparent de la Grande-Bretagne.

Comment se fait-il que M. de Pradt range la Prusse et l'Autriche parmi les états méditerranés? ne sont-ce pas aujourd'hui des états limitrophes de la mer? et peut-on dire de ces contrées : « Là, il n'y a rien à bloquer, à bombarder, à capturer, aucun point de contact n'existe entre ces contrées et l'Angleterre; et si les bataillons des unes ne peuvent pas aller en Angleterre, les vaisseaux de l'Angleterre ne peuvent pas davantage aller dans ces contrées» (pag. 113).—La Prusse a des ports importans et nombreux dans la Baltique. L'Autriche possède aujourd'hui tout le littoral de l'Adriatique, depuis la marche d'Ancône jusqu'à Venise, et depuis Venise jusqu'aux Bouches du Cattaro.

Quant aux états intérieurs de l'Allemagne, la liberté de la navigation du Danube, de l'Elbe et du Weser n'est-elle pas à la fois garantie par les traités et par l'intérêt de tous les peuples riverains? L'Angleterre, en remontant ces fleuves, n'arrivera-t elle pas toujours jusqu'à la frontière du peuple le plus reculé dans le centre de l'Europe? ne sera-t-elle pas en cela favorisée par tous les peuples qui bénéficieront sur le transit (1)?

---

(1) Voici ce que nous avons dit à ce sujet dans *l'Examen du Système*

Nous croyons aussi que M. de Pradt se trompe, quand il dit, pag. 117 : « Les choses en sont au point que l'Angleterre ne pourrait pas soutenir directement le pays avec lequel elle entretient une espèce de pacte de famille, le Hanovre. *Il lui faut un transit accordé pour pouvoir y aborder.* »

Tout en concédant à M. de Pradt, que l'Angleterre seule ne pourra pas faire la guerre contre la Russie, et à plus forte raison contre la Sainte-Alliance, il me semble qu'on doit convenir que cet auteur diminue trop l'influence de la Grande-Bretagne, comme force militaire et comme force navale, dans la mer Noire et dans la Baltique. Il donne aussi beaucoup *trop peu* d'influence pour l'avenir aux finances de l'Angleterre, sur la création des résistances destinées à combattre les projets futurs de la Russie. Sans doute, un subside ne fera pas entrer sans motif une puissance secondaire dans une lutte imprudente contre un si formidable empire; mais, quand ce même empire menacera l'une de ces puissances, l'Angleterre pourra fournir à celle-ci des subsides qui lui permettront de commencer sans retard une résistance vigoureuse, et de toutes parts lui procurera des alliés, en leur donnant les seules ressources qui leur manquent souvent pour entrer dans une lutte dont ils ont d'avance épousé les intérêts : les moyens pécuniaires.

Ch. Dupin, *de l'Institut.*

(*La suite au prochain cahier.*)

---

de l'administration britannique, p. 114 : « En Allemagne, des lois prohibitives ont frappé plusieurs produits de l'industrie britannique. L'Angleterre n'a pas réclamé contre ces lois, que la contrebande se chargea de rendre inexécutables! Les Anglais portent, à présent même, pour 255 millions de francs de marchandises, dans l'intérieur de l'Allemagne. Plusieurs états germaniques tirent une partie de leur revenu, du transit de ces marchandises; ils ont, par conséquent, un intérêt direct à l'accroissement des ventes faites par l'Angleterre. »

Histoire de la Révolution Helvétique, *de* 1797 *à* 1803, *par* M. Raoul-Rochette, *de l'Institut* (1).

Cet ouvrage renferme l'*Histoire générale de la Suisse, du Valais et des Grisons, de* 1797 *à* 1803. On y voit les treize cantons, autrefois mal unis, et leurs anciens sujets, et leurs petits alliés, se changer, il est vrai par l'injustice et les calamités inséparables d'une intervention étrangère, c'est-à-dire, par l'influence diplomatique, par de cruelles guerres du dehors, et par d'horribles guerres civiles, d'abord en république une et indivisible, de 19 cantons, fortement unie, sans petits alliés, sans sujets, sans priviléges ; ensuite, par l'arbitrage de Napoléon et le consentement des députés nationaux, en république fédérative, aussi de 19 cantons, mais également sans petits alliés et sans sujets, *sans priviléges de lieux, de personnes ou de familles.*

Tel est encore aujourd'hui le dernier état où se trouve la Suisse, par la reconnaissance et l'influence de la Sainte-Alliance et par la révision des constitutions, depuis 1814, sauf le rétablissement de plusieurs priviléges, et l'adjonction de trois cantons, qui a rendu le roi de Prusse, comme prince de Neuchâtel, un des vingt-deux membres de la diète fédérale de l'Helvétie.

La plupart des renseignemens sur ces objets n'ont guère été jusqu'ici publiés qu'en langue allemande et en d'autres langues étrangères. M. Raoul-Rochette a donc choisi un sujet neuf, à beaucoup d'égards, pour notre littérature française : c'est un sujet utile, important, non moins intéressant pour la mo-

---

(1) Paris, 1823. Un vol. in-8° de 550 pages, avec un portrait d'*Aloys* Redding, et une *Carte générale de la Suisse en* 22 *cantons.* Nepveu, libraire.

rale que pour la politique intérieure et extérieure; sujet d'ailleurs fort difficile à traiter avec clarté, vu la ressemblance et la complication des révolutions de la France imitées dans l'Helvétie, vu qu'il sagit d'états petits et nombreux qui ont eu chacun des vues divergentes, des allures dissemblables, et qui ont diversement souffert de la part des agens des diverses puissances, et des armées nombreuses de la France, de l'Autriche, enfin de la Russie, pénétrant, pour la première fois, dans le midi de l'Europe.

L'auteur a lutté contre les difficultés avec beaucoup de talent et de patience. Il a été, avec distinction, professeur d'histoire à Paris; on lui doit l'*Histoire des colonies de la Grèce*; il est membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où il se signale par de continuels travaux; il a fait trois voyages en Suisse, pour bien étudier son sujet sur le théâtre même des événemens; il a publié de nouvelles *Lettres sur la Suisse*, dont la seconde édition vient de paraître. Quant aux doctrines et aux sentimens dont il paraît animé, dans cette nouvelle histoire, il montre beaucoup d'enthousiasme pour les vieilles libertés, pour les vieilles mœurs, une grande aversion pour les changemens, surtout pour les injustices, et conséquemment pour l'intervention étrangère dans les affaires domestiques, dans les constitutions des peuples voisins.

Une idée domine fortement son ouvrage; elle y est sans cesse inculquée : c'est, dit-il, la haine des révolutions; et, nous devons le croire, la haine des contre-révolutions, puisque, sans nul doute, elles sont toujours des révolutions, et parce que, d'ordinaire, elles rabaissent la condition et le caractère des hommes qui s'en font les entrepreneurs, aussi-bien que celui des peuples qui les subissent. Il déclare donc que la révolution des Suisses est un de nos plus grands crimes, et il nomme *pervers* notre gouvernement pour l'avoir préparée. S'il parle d'intervention étrangère pour changer un gouverne-

ment voisin, il l'appelle *l'opprobre de l'intervention*; et sur ce point, il n'aura guère de contradicteurs parmi les hommes éclairés et de bonne foi. Il rassemble avec soin des traits vigoureux contre ces sortes d'entreprises, sans vouloir même considérer si elles sont au profit de la juste liberté de tous, ou au profit des priviléges de quelques-uns, où à celui du despotisme d'un seul. Il pense, en un mot, qu'en tout genre les aggresseurs ont tort devant Dieu et devant les hommes.

Mais, quelle que soit sa haine contre les révolutions, il a fait, dans ses *Lettres sur la Suisse*, un grand éloge de la révolution helvétique du XIVe siècle. En certaines matières, les déclarations de haine ou d'amour peuvent donc n'être que de vagues généralités, ou des hyperboles qu'il faut réduire à des termes raisonnables.

Dans sa carrière historique relative à l'Helvétie, M. Raoul-Rochette a été précédé particulièrement par M. Zshokke, dont les ouvrages sont en allemand, et il a pris la peine de dire : *Les opinions de M. Zshokke sont loin d'être conformes aux miennes; mais, pour être d'un parti contraire, je n'en estime pas moins*, etc. Il nous révèle ainsi que l'*Histoire de la Suisse, de* 1797 *à* 1803, se trouve écrite en deux langages différens, par deux auteurs, dont chacun est *d'un parti contraire* à celui de l'autre. Il paraît s'en suivre qu'il faudra consulter quelquefois les deux écrivains et les corriger l'un par l'autre, en attendant qu'il survienne, pour apprécier les mêmes faits, un troisième historien dont l'impartialité soit tout-à-fait le caractère.

Cette observation nous échappe; mais, nous devons dire aussi que M. Raoul-Rochette est fort exact à s'appuyer, dans ses récits, de toutes les autorités dont il a recueilli avec grand soin les témoignages, et qu'il cite les écrits même de ceux dont il est le plus enclin à censurer les opinions. Nous croyons qu'il s'est acquitté avec honneur de sa belle entreprise; que son

livre est digne d'être lu et consulté, et de trouver une place honorable dans nos bibliothèques les mieux choisies.

En homme de l'art, il a fait de cet ouvrage, divisé en quatre livres, une sorte de drame, qui a son exposition, son nœud et son dénouement.

L'exposition y occupe tout le premier livre, et le nœud y commence à se former. Il décrit, dans ce livre, la situation politique et morale de la Suisse, à la fin du XVIIIe siècle, les soins et les sacrifices de la diète pour conserver sa neutralité, les vues réciproques de révolution et de contre-révolution relatives à la Suisse, les troubles de ce pays jusqu'au commencement de 1798, et il peint les personnages qui jouèrent dans cette tragédie les principaux rôles. Il expose des faits de l'intervention diplomatique et de l'intervention armée du gouvernement français dans l'Helvétie, et partout il censure cette double manœuvre. Elle avait apparemment quelque motif d'intérêt politique : l'historien n'en dit pas un mot.

Le nœud se développe et continue à s'embrouiller, dans les deuxième et troisième livres, et dans une partie du quatrième, à la fin duquel se trouvent l'histoire très-abrégée de la médiation du premier consul Napoléon, et l'indication, trop vague peut-être et trop succincte, de la composition qui fut convenue à l'amiable, quoique d'un effet irrésistible, si l'on considère la puissance immense et le caractère du médiateur. Voici cette indication, telle qu'elle est dans l'ouvrage : « Du moment que la Suisse fut courbée sous la main puissante de son médiateur, elle avait cessé d'exister, si ce n'est dans le cabinet des Tuileries. Les deux parties qui la divisaient, s'y retrouvèrent encore aux prises, et toujours défendant, avec plus d'obstination que de succès, l'un, ses théories impraticables, l'autre, ses priviléges abolis. Le premier consul avait choisi, pour conférer avec les députés des cantons, quatre sénateurs, Barthélemy, Fouché, Rœderer et Desmeuniers, les

deux derniers surtout chargés du travail difficile de concilier les intérêts, et le premier du soin plus doux, plus conforme à son caractère, de verser sur les plaies actuelles de la Suisse les consolations d'une ancienne amitié. Les conférences furent vives et durèrent plusieurs mois. Deux fois dans cet intervalle, le premier consul appela en sa présence dix députés des deux partis, et l'acte de médiation, promulgué le 20 février 1803, fut le résultat de ce dernier entretien. L'histoire, tout en reprochant à cet acte le vice de son origine et *les vues secrettes* de son auteur, ne doit point dissimuler ce qu'il y eut d'utile et de généreux dans cette concession d'un maître; et la Suisse, alors parvenue au dernier degré de l'anarchie et de la misère, ne saurait oublier qu'elle lui dut la fin de ses longs malheurs. Les petits cantons y retrouvèrent *l'image* adorée de leurs démocraties fédératives : c'était tout ce que pouvait comporter la nature de leur pays. Les unitaires obtinrent également *l'image* d'un gouvernement central; c'était tout ce que pouvait accorder la politique d'un conquérant. Les aristocrates se consolèrent de la perte de quelques priviléges personnels, par une sorte de prééminence politique, laissée aux anciennes cités souveraines. Les Bernois seuls, sur qui retombait presque en entier le fardeau de la dette nationale, purent exprimer des regrets légitimes; mais leurs plaintes se perdirent dans la reconnaissance de tout un peuple, qui, ne pouvant plus attendre de lui-même un remède à ses malheurs, dut regarder, comme autant de bienfaits, les *libertés qu'on lui rendit*.

»Le général d'Affry, désigné dans l'acte de médiation premier landamann de la Suisse, ouvrit, le 4 juillet suivant, à Fribourg, sa ville natale, la première diète helvétique.

»Sous quelque tristes auspices qu'eût été formée cette assemblée, ce fut du moins une consolation pour la Suisse, que d'y retrouver, siégeant parmi ses députés, l'homme qui avait le

mieux combattu et le plus souffert pour la patrie, le héros, le magistrat et le proscrit, que ce dernier titre rendait encore plus auguste. A peine sorti du château d'Aarburg, Aloys Redding reparut dans le conseil-suprême de son pays, toujours représentant de Schwyz et de la liberté helvétique, au sein de la diète, comme au fond d'une prison. Tous les yeux cherchaient avidement, sur ses anciennes cicatrices, l'empreinte récente de ses fers; mais tous les cœurs étaient heureux de son retour; et la Suisse, en le revoyant libre, semblait l'être redevenue elle-même. La présence d'Aloys Redding à la diète de Fribourg réconcilia le peuple suisse avec son médiateur. Ce fut le dernier service que ce grand citoyen rendit à son pays. Après tant de stériles agitations, le repos était désormais pour tous les partis un besoin, une nécessité, et presque une vertu : plus heureuse que la France, l'Helvétie pouvait d'ailleurs se consoler *avec l'image de la liberté*. Sa résistance n'avait pas été sans gloire; sa soumission, n'était pas sans exemple; et le jour était trop éloigné qui devait *absoudre la Providence* des succès de la force et du règne de l'injustice. » Ainsi, d'une part, la Suisse *dut regarder*, comme des bienfaits, *les libertés qu'on lui rendit*; et de l'autre, *il fallait qu'elle se consolât, avec l'image de la liberté, avec une image de démocratie, et une image de gouvernement central.* »

Voilà bien des *images* pour déprécier des constitutions qu'on ne fait pas connaître, et qui valaient mieux, ce nous semble, que l'ancien état de choses; des constitutions qui, sous la protection de la *Sainte-Alliance*, n'ont pas été améliorées, sont devenues seulement plus aristocratiques, mais ont été affaiblies par l'adjonction d'un roi absolu, par les nouvelles entraves de la censure des journaux et des livres, et par les restrictions imposées du dehors au droit d'asile.

Si, avant toutes ces altérations, la Suisse n'avait que des images de sa liberté, comment donc appeler ce qui lui reste,

sous nos tems plus heureux? Et, si le médiateur ne fit rétablir en Suisse que des images des vieilles libertés, comment l'auteur a-t-il pu dire que les Bernois seuls, et précisement à cause d'une prétendue inégale répartition de la dette commune, purent alors exprimer des regrets légitimes? Est-ce donc que les libertés ne doivent être partout que des images? est-ce que des regrets sont illégitimes, lorsqu'ils s'appliquent à la liberté, même réduite en vain simulacre?

L'auteur, sans doute, n'a pas songé aux conséquences naturelles de son texte. De même, il n'a pas senti que *l'absolution* décernée, de sa part, à la *Providence*, à cause de la double chute de Napoléon, ressemble trop à une phrase téméraire, et pourtant fameuse dans les annales de la flagornerie: *La Providence a fait son devoir*. Il y a, dans ces deux formules analogues, un ton de légèreté, de familiarité, d'audace même, qui sied fort mal au simple théiste, et surtout au chrétien: c'est trop oublier ce que Dieu est, et ce que nous sommes.

Cette réflexion nous amène au style général de l'ouvrage. « J'ai voulu, dit M. Raoul-Rochette, que la diction en fût constamment simple, grave et sévère, même un peu rude et agreste, comme il convient à une histoire dont la Suisse est le théâtre, et dont les héros sont des pâtres. » S'il n'a pas toujours réussi, comme il le voulait, à être simple, grave et sévère, il est du moins partout ingénieux, fleuri, et souvent très-épigrammatique. Ses épigrammes les plus mordantes et ses plus rudes expressions tombent presque uniquement sur les acteurs d'un seul parti, et une fois (pag. 70), sur un homme que la France, l'Europe, l'Amérique honorent d'une haute estime, et qui n'a rien eu à démêler avec la Suisse.

Voici une épigramme, ou un trait de censure qui se trouve (pag. 67) et qui doit disparaître dans les futures éditions, parce qu'il est contraire à la vérité historique: « La foi publi-

que n'avait pas encore été profanée, dans le pays de Vaud, par ces honteux sermens, qui ne laissaient depuis long-tems à la république française, privée de Dieu, de culte et d'autel, que la religion du parjure. » Nous ne prétendons pas examiner si la *religion du parjure*, autrement le parjure politique, a cessé en France avec la république et avec le régime de Napoléon; chacun sait là-dessus à quoi s'en tenir. Il suffira d'observer que l'auteur veut ici, par un contraste, relever l'excellence d'un nouveau serment de fidélité que le sénat de Berne, au commencement des troubles, exigea de ses sujets du pays de Vaud, pour les retenir dans sa domination; que ce serment fut prêté avec réserve ou refusé; qu'il amena la guerre civile; qu'il n'eut point d'autre efficacité; qu'il fut bientôt remplacé par des sermens contraires; que la phrase citée se rapporte à l'année 1798, époque de ce nouveau serment, et qu'enfin, dès 1795, les cultes publics avaient été rétablis, dans toute la France, par les lois de la Convention, dont les scandales cessèrent presque aussitôt qu'elle cessa d'être mutilée, comme elle l'avait été, en 1793 et 1794, par l'influence toujours réunie de quelques démagogues forcenés, et des ennemis de la révolution au-dehors et au-dedans.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

LITTÉRATURE.

Histoire littéraire d'Italie, *de* P. L. Ginguené, *membre de l'Institut*, etc., continuée par F. Salfi, *ancien professeur dans plusieurs Universités d'Italie*, etc. Tome X (1).

A la fin du siècle de Louis XIV, un préjugé défavorable à la littérature italienne avait généralement prévalu en France. Les traits lancés par Boileau contre le Tasse, les reproches généraux qu'il fait au goût italien, dans son *Art poétique*, avaient préoccupé l'opinion de nos littérateurs. Il était pourtant aisé de s'apercevoir, à la critique même que Boileau fait du style de l'Arioste, dans sa Dissertation sur les trois Jocondes, que l'Aristarque français connaissait mal le génie de cette belle langue, et qu'il n'avait point le sentiment de ses grâces.

Certes, on ne peut disconvenir que l'abus de l'esprit n'ait été justement reproché au Tasse, comme à presque tous les poètes italiens, antérieurs au XVIIIe siècle. Mais fallait-il, pour cela, méconnaître cette heureuse hardiesse de pensées, d'images, d'expressions qui embellit leur style? J'ose dire que ce préjugé dédaigneux a été funeste à notre poésie. Ainsi, tandis que nos voisins d'outre-mer, justement frappés de l'éclat de ces richesses étrangères, les reproduisaient sans cesse dans leurs écrits, sous des formes et avec des grâces nouvelles, nos poètes, après le grand siècle, tristement confinés dans l'imitation des chefs-d'œuvre nationaux, ne mirent au jour, pendant long-tems, que des ouvrages décolorés. Il en est des

(1) Paris, 1823. Un vol. in-8°, 556 pages. P. Dufart, quai Voltaire; prix, 8 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, T. II, pag. 311-326, l'analyse du T. IX de la continuation de l'*Histoire littéraire d'Italie.*)

productions de l'intelligence humaine, comme de celles de la nature : de même que le croisement des races améliore en général les espèces, de même l'alliance des esprits modifiés par des mœurs et par des langages différens, enfante des conceptions plus vigoureuses ; et les idées, ainsi que les plantes, se plaisent à croître sur un sol étranger. Si Voltaire s'est élevé si au-dessus des poètes ses contemporains, c'est peut-être parce que Shakespeare et Milton furent pour lui ce que les poètes espagnols avaient été pour Corneille, et les anciens pour Racine.

Cependant, à la fin du XVIIIe siècle, les charmantes poésies de Métastase ramenèrent l'attention des Français vers les muses ultramontaines. Malheureusement, cet homme de génie avait en partie manqué à sa vocation. La nature avait fait de lui un grand poète dramatique : faut-il qu'il ait préféré à ce noble partage, la triste dignité de poète impérial, *poeta cesareo ?* Obligé de composer pour la cour de Vienne une multitude d'opéras musqués, soumis par conséquent au double caprice des courtisans et des musiciens, il se vit forcé de réduire à un petit nombre de mots sonores le dictionnaire de sa langue, d'énerver son style par une frivole galanterie, d'étouffer les mâles accens de Caton et de Thémistocle sous les soupirs de fades amourettes. Aussi, le succès de ses ouvrages donna-t-il naissance à un nouveau préjugé, contraire à la littérature italienne. On s'imagina que cette belle langue ne savait exprimer que l'amour, et un amour langoureux. On l'eût volontiers considérée comme exclusivement propre à l'églogue et au madrigal. On oubliait que c'est, au contraire, dans les passions fortes, dans les images sublimes ou terribles, que les deux grands génies de l'Italie moderne, le Dante et le Tasse, ont surtout excellé.

C'était un service important à rendre à notre littérature, que de détruire les préventions qui nous détournaient de l'étude de

tant d'heureux modèles. Tel fut le but que se proposa Ginguené, dans son *Histoire de la littérature italienne*. L'Italie avait déjà vu paraître beaucoup d'ouvrages consacrés à l'analyse de ses richesses intellectuelles. Mais, on croit pouvoir affirmer, sans injustice, qu'ils étaient tous restés au-dessous du sujet. Tiraboschi lui-même, critique d'ailleurs judicieux, oublie trop souvent, dans ses interminables dissertations biographiques, qu'il écrit l'histoire de la littérature, et non celle des littérateurs. Peu profond dans ses jugemens, peu animé dans son style, il ne soutient pas long-tems l'attention du lecteur, souvent tenté de le reléguer parmi ces écrivains que l'on consulte avec fruit, mais qu'on ne peut pas lire.

La marche de Ginguené est à la fois bien plus hardie et bien plus sûre : doué d'une raison supérieure, d'un goût délicat, d'une grande profondeur d'analyse, il réunit à ces qualités, déjà si rares, une indépendance de jugement plus rare encore peut-être. Il sent, comme un véritable Italien, les beautés des chefs-d'œuvre qu'il examine ; mais, s'agit-il de dévoiler leurs imperfections, il redevient le critique français, ou plutôt l'homme de goût affranchi de tous préjugés nationaux. Faculté réservée à un petit nombre d'esprits supérieurs, de se naturaliser ainsi dans les littératures étrangères, et d'en juger les productions avec l'impartialité d'un goût cosmopolite !

Un ouvrage tel que celui de Ginguené demeure entre deux nations comme un monument d'estime, un gage d'affection réciproque. Son influence est à la longue plus efficace que celle de tel traité que la politique impose aujourd'hui, et qu'elle déchirera demain. Les littérateurs animés d'un esprit vraiment philosophique, ne sauraient trop avoir en vue de pareils modèles. Les discordes et les rivalités des puissances sont éphémères, comme les intérêts qui les font naître. Tôt ou tard elles cèdent aux opinions nationales, qu'il est donné aux

grands écrivains de diriger et de modifier. En établissant entre eux, d'un pays à l'autre, des rapports intellectuels fondés sur la justice et sur la bienveillance, ils accélèrent la civilisation des peuples, et leur préparent des jours de paix et de bonheur. Telle est sans doute la mission que la Providence a donnée au génie.

Frappé d'une mort prématurée au milieu de ses travaux, Ginguené avait laissé incomplet son grand ouvrage : l'*Histoire de la littérature italienne* s'arrêtait vers la fin du XVIe siècle. Plein de l'esprit et des inspirations de cet écrivain, M. Salfi, son ami, a formé le dessein de la conduire jusqu'à nos jours. Il vient de donner suite à cette utile entreprise, en publiant le *dixième volume*, qui termine l'histoire littéraire de ce siècle justement surnommé l'âge d'or du Parnasse italien.

Ce volume contient cinq chapitres. Le Ier est consacré à divers genres de poésie légère, tels que l'épigramme, le madrigal, la fable, la chanson, l'ode, l'élégie, les sylves, les *poemetti* proprement dits, et enfin à ce genre de talent qui est particulier à l'Italie moderne, je veux dire, l'improvisation.

Dans le IIe chapitre, M. Salfi traite de la poésie bucolique et de la poésie *rusticale*, qui est comme une parodie de la première dans l'idiôme toscan vulgaire.

Le IIIe embrasse les traductions en vers des poètes anciens, la poésie macaronique, et enfin les nombreux poèmes latins que l'Italie vit paraître dans le XVIe siècle.

Une multitude d'ouvrages remarquables sont analysés dans ces trois chapitres. Parmi les écrivains dont ils nous font connaître la vie et les productions, on distingue *Tansillo, Bernardo Tasso, Alamanni, Annibal Caro, Sannazar, Sadolet, Vida, Fracastor*, et l'inventeur de la poésie macaronique, le P. *Folengo*, plus connu sous le nom de *Merlin Coccai*. M. Salfi fait preuve d'une érudition fort étendue, en citant au tribunal de

la critique beaucoup d'auteurs assez obscurs. Peut-être même s'est-il trop appesanti sur quelques-uns d'entre eux. Il résulte nécessairement quelque sécheresse de cette revue beaucoup trop nombreuse d'ouvrages entachés de mauvais goût. Ramener au jour tant de faibles productions d'une littérature d'ailleurs si féconde, c'est nous étaler ses misères plutôt que ses richesses.

Dans le IVe chapitre, l'auteur, après quelques aperçus généraux sur les rapports qui existent entre les arts et les lettres, traite des ouvrages les plus remarquables qui ont paru, dans le XVIe siècle, sur l'histoire et la théorie des arts. Il jette ensuite un coup d'œil rapide sur les différentes écoles de peinture qui faisaient alors la gloire de l'Italie, vaste et brillant sujet que M. Salfi ne pouvait qu'esquisser dans son ouvrage. La musique, la pantomime, la décoration théâtrale, la déclamation, occupent aussi leur place dans ce chapitre, qui est d'un grand intérêt, et auquel il ne manque peut-être qu'un peu plus de développemens.

Enfin, dans le dernier chapitre de ce volume, bien supérieur à ceux qui le précèdent, M. Salfi donne un résumé plein de goût de l'histoire littéraire du XVIe siècle. Il s'enorgueillit à juste titre de cette heureuse rivalité d'instruction et de talent qui animait alors toutes les villes d'Italie. Chez les autres peuples, suivant sa remarque, « c'est la capitale qui a toujours absorbé les trésors de l'esprit, comme ceux de l'industrie de la nation entière. Dans l'Italie du XVIe siècle, ce n'est plus Rome seule qui brille et profite de toute la lumière. Non-seulement les villes principales, mais aussi les moins remarquables, semblent lui disputer son éclat; elles sont comme autant de foyers d'où partent et se répandent les sciences et les arts. Florence, Ferrare, Urbin, Bologne, Naples, Salerne, Venise, Padoue, Milan, Turin, Pavie, Gênes, Mantoue, Sabionette, toutes avaient reçu la même impulsion, et suivaient

leur tendance commune. De là, ce nombre prodigieux d'écoles, d'universités, d'imprimeries, de bibliothèques, et surtout d'académies, qui, lors même qu'elles nous ont paru de peu d'importance et quelquefois ridicules, tant par leur dénomination que par leur objet, prouvaient, du moins, ce besoin général qu'avaient les Italiens de s'instruire et de s'éclairer. »

» Cette ardeur pour l'instruction, qui partout ailleurs s'est vue restreinte dans une classe pour ainsi dire privilégiée, n'était étrangère à aucune chez les Italiens de ce siècle. La littérature semblait se confondre avec la civilisation nationale. Des cours elle se répandait dans les rangs inférieurs des citoyens, et jusque dans la dernière classe du peuple. Nous avons vu presque tous les princes et les gouvernemens d'Italie la regarder comme un attribut ou une marque distinctive de leur grandeur... Ainsi, les cours ne paraissaient être que des académies, et leurs courtisans que des hommes de lettres et des savans distingués. »

Mais, bientôt, M. Salfi démêle, avec une sagacité remarquable, ce qu'avait d'imparfait cette civilisation, en apparence si brillante. Outre l'imitation trop servile des anciens, défaut caractéristique des écrivains de ce tems, une cause plus générale, l'absence de la véritable philosophie, arrêtait, suivant lui, l'essor du génie italien. Laissons-le nous expliquer lui-même les motifs de la direction frivole que prenaient alors les esprits :

« Si l'on ne peut se dispenser d'attribuer une partie de la gloire de ce siècle à la protection des princes qui gouvernaient l'Italie, c'est aussi à leur influence que sont dus la plupart de ses défauts. Ces Mécènes, en protégeant les lettres et les arts, ne pouvaient les faire servir qu'à leur propre intérêt. Les Médicis leur donnèrent une toute autre direction que celle qu'ils avaient reçue sous les auspices de la liberté. Il fallut que

tout se pliât insensiblement aux desseins des petits ducs de Florence et de Léon X. Les Sforce firent de même à Milan, et tous les autres princes de l'Italie suivirent à peu près cet exemple. Ainsi, les lettres, les arts, les écoles, les académies, les savans, se trouvèrent tous animés et dirigés par l'esprit de ces princes et de leurs courtisans..... Or, quelle influence pouvaient exercer les princes d'Italie sur l'esprit des peuples et des savans de leur tems? Ils s'efforçaient en vain de couvrir leur faiblesse de l'éclat des lettres et des beaux-arts. Exposés aux menaces et aux prétentions de voisins plus puissans, ils sentaient le besoin des petites intrigues, de l'hypocrisie, de la défiance, et de ces plaisirs qui assoupissent l'âme, et l'engourdissent, au lieu de la délasser. »

Cette manière générale et profonde d'envisager la littérature et les arts, nous montre, dans M. Salfi, le digne continuateur de Ginguené. Supérieur à tout préjugé national, comme celui-ci l'était à toute prévention étrangère, il apprécie, avec la même impartialité que lui, les beautés et les défauts des écrivains italiens, et l'on ne s'aperçoit pas que la balance ait changé de mains. Nous engageons M. Salfi à poursuivre une entreprise dont les résultats seront également fructueux pour la littérature des deux nations.

Il serait trop rigoureux, en jugeant l'ouvrage d'un étranger, de se livrer à une critique minutieuse du style. Nous invitons cependant M. Salfi à soigner davantage, dans les volumes suivans, cette partie de son travail. Il sait trop bien que l'élégance de l'expression ajoute à la force des pensées, et que l'incorrection mène à l'obscurité. Il nous a, d'ailleurs, donné le droit d'être exigeans, en nous prouvant par plus d'un passage de son livre, et surtout par l'éloge de Ginguené, imprimé à la suite de ce volume, qu'il connaît le génie et les ressources de notre langue. Cet éloge, qui fait autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit, doit être regardé comme un

hommage solennel rendu par la littérature italienne à son savant et équitable historien.

Je terminerai cet article par une remarque en apparence assez futile, mais qui n'est pas sans quelque importance au sujet d'un ouvrage qui offre à chaque instant l'occasion de la faire. M. Salfi n'a pas cru devoir traduire les noms des grands génies de son pays. Il écrit donc toujours : *Tasso, Ariosto, Michelangelo, Raffaello, Tiziano*, etc. Je sens ce qu'il doit en coûter à une plume italienne pour faire subir à ces noms un changement qui semble les défigurer. Cependant, l'usage a consacré parmi nous ce changement; et ces désinences étrangères, bizarres et choquantes dans une phrase française, peuvent même quelquefois dépayser un lecteur peu attentif. Que l'Italie ne s'offense point de ce que nous avons ainsi francisé ses grands hommes. Ils sont devenus, comme ceux de l'antiquité, les grands hommes de tous les pays. Montaigne seul, dans la naïve *étrangeté* de son style, dit encore avec grâce *Plato, Virgilius et Petrarca.*

CHAUVET.

BEAUX-ARTS.

Histoire de l'art par les monumens, *depuis sa décadence au* IVe *siècle, jusqu'à son renouvellement au* XVIe; *par* J. B. L. G. Seroux d'Agincourt, ouvrage enrichi de 325 planches (1).

Winckelmann a terminé l'*Histoire de l'art des anciens*, au règne de Constantin. Vasari, et les divers auteurs qui ont écrit les vies des artistes modernes, ne sont remontés que vers le milieu du XIIIe siècle. Quelques écrivains, mais en petit nombre, défrichant avec plus ou moins d'étendue et de succès les landes du moyen âge, recherchant les monumens et les écrits de toutes les époques propres à les faire connaître, ont suivi l'art sans discontinuité en embrassant toutes ses branches, architecture, sculpture, peinture, vitraux, orfévrerie, fonte des métaux, fabrication de tentures et de tapis, dans tout l'espace resté vacant entre Winckelmann et Vasari, c'est-à-dire, depuis Constantin jusqu'à saint Louis. Leurs recherches ont mis en évidence un fait auparavant peu connu et même contredit : c'est que ni la France, ni l'Italie, ni l'Allemagne, n'ont cessé en aucun tems, non plus que la Grèce, d'exécuter de très-grands ouvrages de tous les genres; il a été prouvé que, dans les IXe, Xe et XIe siècles, les églises, les cloîtres, les palais étaient ornés de peintures et de sculptures innombrables et souvent colossales. On a montré que ces tems d'ignorance ont eu des peintres et des statuaires, honorés parmi leurs contemporains d'une grande réputation; des poètes qui célébraient leurs ouvrages, quelquefois même

(1) Paris, 1823. Six vol. in-fol. Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17. A Strasbourg et à Londres, même maison de commerce. Prix, papier fin, 720 fr.; papier vélin, 1440 fr.

des écoles, où des maîtres abandonnés à la plus aveugle routine, croyaient en se transmettant l'un à l'autre les pratiques des arts, suivre encore quelques règles anciennes, et enseigner aussi à leur élèves quelques bons principes. *Muratori*, *Heyne*, *Fiorillo*, se sont chargés de cette tâche laborieuse. S'il était permis de se citer soi-même, l'auteur du présent article oserait dire qu'il croit avoir eu le bonheur d'ajouter quelque chose aux témoignages rapportés à ce sujet, par de si habiles professeurs.

Il existait, toutefois, une autre manière de remplir cette belle page de l'histoire des arts. Elle consistait à laisser de côté les vies des artistes, ainsi que les preuves écrites de l'existence de leurs ouvrages, à s'emparer des monumens eux-mêmes, à reproduire par la gravure ceux de tous les âges qui paraîtraient les plus intéressans, à disposer cette nombreuse collection par ordre chronologique, et à placer sous les yeux des hommes curieux de connaître les succès et les égaremens de l'esprit humain, non plus des descriptions et des récits, mais cette série de productions d'un mérite si différent, et dont les deux extrémités appartiennent à des époques si distantes l'une de l'autre. Ce plan était vaste et magnifique : c'est celui que M. d'Agincourt a suivi dans l'ouvrage que nous annonçons, et dont la publication vient d'être heureusement terminée.

L'auteur a vu son sujet grandement. Voulant montrer en entier les révolutions des arts, leurs erreurs, leur chute, leur renaissance, il en a suivi la marche, depuis Constantin jusqu'à Léon X. Il commence même par présenter à ses lecteurs quelques-uns des chefs-d'œuvre les plus remarquables des beaux siècles d'Alexandre et d'Auguste, afin que l'opposition soit mieux sentie entre la perfection de l'antique et la grossièreté du moyen âge. On voit la sculpture et la peinture s'altérer, dès le second siècle de l'ère chrétienne; on les voit se corrompre, se dégrader de plus en plus; se précipiter enfin

dans une barbarie, dont il serait impossible de se former une idée, si le tems n'en eût laissé subsister des preuves. Ensuite, ces deux arts, et ceux qui en dépendent, se relèvent, en revenant à l'imitation de la nature. La peinture *renaît*, c'est-à-dire, le bon goût reprend son empire. Le génie de l'imitation développe de jour en jour de nouvelles forces. Ses progrès sont lents, parce que l'étude est difficile; mais ils sont continus tant qu'il est exempt de système. Il parvient enfin, dans les beaux ouvrages de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphael, à une excellence qui, si elle n'égale pas la beauté de l'antique, laisse du moins entrevoir la possibilité d'y atteindre : tableau vraiment philosophique, où l'ignorance et le savoir, où le penchant à la routine et l'esprit d'analyse se montrent dans toute leur puissance, et où la barbarie de l'époque intermédiaire est aussi étonnante que la sublimité de l'âge qui avait précédé, et que la noble vérité de celui qui a suivi.

Nous ne pouvons savoir assez de gré à l'auteur de l'*Histoire de l'art par les monumens*, de ce qu'il a consacré trente années de sa vie, et une portion considérable d'une assez grande fortune, à l'exécution d'une si belle entreprise. Pour rassembler, comme il l'a fait, des monumens de tous les âges et de tous les pays, et afin de ne point laisser de lacune dans la suite chronologique qu'il devait offrir à ses lecteurs, il a fallu d'immenses recherches, de nombreux voyages, et par conséquent, beaucoup de zèle et d'activité.

M. d'Agincourt a fait graver plus de quatorze cents monumens, dont plus de sept cents étaient inédits. Ces objets composent 325 planches, savoir, 73 pour l'architecture, 48 pour la sculpture, et 204 pour la peinture.

Les dessins sont réduits à de petites proportions : il eût fallu les trésors d'un gouvernement pour les retracer sur une plus grande échelle. Mais l'auteur a remédié, autant qu'il se pou-

vait, à ce défaut inévitable, en donnant souvent, à côté de l'objet réduit, une tête ou quelque autre partie, grande comme l'original, ce qui en fait connaître le style. Il paraît, d'ailleurs, avoir apporté tous ses soins à ce que le dessin fût rendu avec une parfaite exactitude. « Gravées sous mes yeux, par les plus habiles artistes, les planches, nous dit-il, sont exécutées avec une fidélité dont il y a peu d'exemples, et le véritable caractère des originaux y est toujours soigneusement conservé; ce qui était de la dernière importance pour l'objet que je m'étais proposé..... La représentation des monumens, ajoute-t-il, était tellement la partie fondamentale d'un ouvrage tel que le mien, que par le fait celui-ci s'est trouvé terminé lorsque l'ordre et l'arrangement des planches ont été définitivement arrêtés; j'oserais même croire que très-souvent elles offriront, à elles seules, une histoire suffisamment claire et complète, à l'œil exercé de l'artiste qui voudra en parcourir attentivement les diverses séries. (*Préface*, pag. ij.) »

Ces planches exigeaient un travail considérable; c'était de les accompagner d'une *Notice* détaillée des objets qu'elles renferment. « C'est ce que j'ai fait, dit l'auteur, en rédigeant avec l'attention la plus scrupuleuse une *Table analytique des planches*, disposée suivant le même ordre que celles-ci, et contenant, outre l'indication précise de tout ce qu'il importe de savoir sur chaque monument, une foule de documens précieux et de détails importans qui ne pouvaient pas entrer dans le tissu des discours sur chaque art. (*Ibid.*) » Cette Table analytique fait connaître le lieu où se trouve chaque monument, sa destination, l'époque à laquelle il appartient, le nom de l'artiste, quand il est connu, les gravures qui en ont déjà été publiées, lorsqu'il en existe.

Après des renseignemens si précieux, un texte n'était plus absolument nécessaire. L'auteur a cependant accompagné les planches, 1° d'un *Tableau historique de l'état civil et poli-*

tique de la Grèce et de l'Italie, depuis la première époque de la décadence de l'art, jusqu'à son renouvellement complet; 2° de trois *Discours historiques, sur l'architecture, la peinture* et *la sculpture.*

« Mon *Tableau historique* est, dit-il, une esquisse rapide des événemens les plus importans que présentent, dans ce que je crois pouvoir appeler le monde des sciences et des arts, les douze siècles qui séparent Constantin de Léon X; il a spécialement pour objet, de faire ressortir l'influence des causes générales qui, dans tous les tems et dans tous les lieux, décident du sort des beaux-arts. (*Préface*, pag. i.) » Les *Discours historiques* donnent de nouveaux renseignemens sur les objets dont se composent les planches. L'auteur compare ces objets entre eux; il fait remarquer, tantôt la perfection de l'art, tantôt sa décadence, tantôt son amélioration.

Dans le travail de M. d'Agincourt, tout a l'utilité pour but. Quelques parties ont reçu plus de développement que les autres, soit parce qu'elles offraient plus d'intérêt, soit parce qu'elles pouvaient faire naître des idées neuves. C'est par ces motifs que l'auteur a présenté une description des plus célèbres *Catacombes, païennes et chrétiennes;* des *Recherches sur l'origine et le caractère de l'Architecture appelée gothique;* une notice chronologique des *divers procédés de l'art de bâtir;* des documens multipliés sur les *Dyptiques* (peintures ou sculptures fermées par des volets) *grecs et latins;* sur la *Fonte en bronze, la Ciselure et la Damasquinure;* sur l'*Art de graver le cristal;* un *Essai historique sur la Peinture en miniature*, etc.

Il serait inutile d'entrer dans de plus grands détails, pour faire apprécier l'importance de cet ouvrage. On chercherait vainement ailleurs la représentation de cette immense quantité de monumens, disséminés sur la surface entière de l'Europe, renfermés dans des catacombes, inhérens aux murs

d'une multitude d'anciennes églises, placés dans des bibliothèques ou dans des cabinets, que l'auteur a retirés de leur obscurité, et réunis sous les yeux de ses lecteurs. Chaque jour, le tems achève de détruire quelqu'un de ces vénérables restes, soit de l'art des anciens, soit de la piété du moyen âge. Depuis que le respectable d'Agincourt a commencé son travail, combien de monumens qu'il a décrits ont cessé d'exister! Tant de causes conspirent sans cesse contre la durée des productions de l'art! Ne devons-nous pas nous féliciter de ce qu'il s'est rencontré un homme laborieux, qui, ne pouvant seul les protéger contre tant et de si puissans ennemis, a pris soin du moins d'en retracer l'image et d'en perpétuer la mémoire?

Une semblable collection n'est pas d'ailleurs sans quelque utilité morale. Quand on voit l'immense différence qui sépare les beaux ouvrages de l'antiquité, d'avec ceux du IXe et du Xe siècles, comment n'être pas frappé des causes qui, après une telle sublimité, ont amené une si profonde barbarie? Combien de calamités ont dû affliger les peuples, combien de vices ont dû souiller la législation, pour que le ciseau qui sculpta les frontons du Parthenon se soit avili, en passant de main en main, jusqu'à produire des ouvrages tels que les bas-reliefs de Saint-Celse et Saint-Nazaire, le dyptique d'Arabona, les médailles de nos premiers princes croisés? Comment nos pères pouvaient-ils tolérer de si vicieuses imitations? Les artistes de ces tems malheureux n'avaient-ils pas la nature sous les yeux pour l'imiter? Les princes et les prélats ne pouvaient-ils pas, d'après ce modèle, apprécier de si monstrueuses images? Déplorable effet des guerres prolongées, de la servitude et de l'ignorance! La prospérité des arts n'atteste pas toujours d'une manière non équivoque le bonheur des nations; mais de graves égaremens sont un signe certain de quelque corruption dans l'organisation sociale.

L'ouvrage de M. d'Agincourt conduit naturellement à ces réflexions. Ce sont les faits qui parlent; la leçon est dans les monumens mêmes et dans leur rapprochement. Les arts sont peut-être, de toutes les productions du génie, celles où se manifestent le plus clairement les habitudes des sociétés. L'observateur juge des mœurs d'un peuple, à l'inspection de ses statues et de ses tableaux, comme le médecin reconnaît l'état de maladie ou de santé d'un homme, d'après les signes extérieurs que présentent ses regards, sa physionomie, la couleur de son teint et toutes les habitudes de son corps.

T. B. ÉMÉRIC-DAVID, *de l'Institut.*

ENCYCLOPÉDIE DES DAMES (1). ESSAI SUR LA DANSE ANTIQUE ET MODERNE, *par* Mme *Élise* VOIART (2).

C'est une heureuse idée qu'a eue M. Audot de donner au public une *Encyclopédie des Dames*, et une idée plus heureuse encore de leur avoir confié l'exécution des ouvrages qui ont plus spécialement rapport à elles. Nous n'aurions, sans cela, ni le *Manuel de la maîtresse de maison*, par Mme PARISET, ni la *Maison de campagne* de Mme *Aglaé* ADANSON, ni l'*Histoire de la musique* de Mme de BAWR, ouvrages d'une saine et utile littérature, auxquels ne le cède en rien l'*Essai sur la danse antique et moderne* de Mme *Elise* VOIART, dont nous allons rendre compte.

Mme Élise Voiart est déjà connue par de très-bonnes tra-

---

(1) Voyez, pour les parties de l'*Encyclopédie des Dames* qui ont paru, *Rev. Enc.*, T. XI, p. 189 et 375; T. XII, p. 153 et 175; et T. XVIII, p. 193.

(2) Paris, 1823. Un vol. in-12 de 250 pages; prix, 4 fr. Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n° 4.

ductions de plusieurs romans d'Auguste La Fontaine, par un ouvrage charmant sur *la Toilette*, faisant partie de l'*Encyclopédie des Dames*, et surtout par la *Vierge d'Arduène*, qui, dans un cadre heureux, présente les mœurs et les usages de notre nation avant l'ère chrétienne (1). Le sujet et la manière dont il est traité préserveront cet ouvrage du sort de tant d'autres livres éphémères. Une grande érudition, parfaitement digérée, y rappelle souvent le célèbre voyage de l'abbé Barthélemy, qui serait un chef-d'œuvre classique, si le style n'en était légèrement déparé par un travail qui sent quelquefois la prétention, défaut qu'on ne peut reprocher au style de Mme Voiart, toujours pur, simple, et élégant sans affectation. Mais venons à son nouvel ouvrage. « J'ai entrepris, je le sais, dit-elle, dans un avant-propos plein de grâce et de bon sens, une tâche difficile, en m'engageant à faire un livre sur un sujet léger, frivole même, et dont l'utilité réelle est plus que douteuse : cette idée est capable de glacer l'imagination la plus féconde. Il me semble que je commence une de ces danses périlleuses, où le pied craintif n'a pour arène qu'une corde tendue. » Que Mme Voiart n'abuse point de son esprit pour déprécier ainsi son travail, en nommant inutile ce qui sert à nos plaisirs, et qui peut tourner au perfectionnement de l'homme et de la société.

L'origine de la danse, son caractère chez les anciens, ses espèces et ses variétés chez les Grecs et les Romains, le passage de la danse antique à la danse moderne, la danse en France et en Europe, quelques considérations générales sur ce qu'elle est dans les quatre parties du monde, telles sont les divisions que l'auteur s'est tracées, et qu'il a parcourues avec succès.

---

(1) Voyez, ci dessus, *Rev. Enc.*, T. IX, p. 111-117, le compte rendu de *La Vierge d'Arduène*, par M. le comte de Ségur.

L'homme qui éprouve de vives sensations est forcé de les manifester par la voix et le geste; la voix accentuée est *chant;* le geste mesuré est *danse*. Nous dansons parce que nous sentons, et nos danses prennent le caractère de nos sensations.

La joie excitant à soumettre les mouvemens du corps à la cadence, les premières danses furent l'expression du plaisir. Ensuite, la reconnaisance des premiers humains qui présenta sur les autels de la Divinité des fleurs, des fruits, les prémices des moissons et des troupeaux, lui offrit aussi les premiers sentimens de bonheur manifestés par des pas mesurés et cadencés. Mme Voiart prouve fort bien, contre M. de Calusac, auteur d'un *Traité de la danse*, que « la danse, expression d'une joie naïve et passagère, a dû exister avant le développement des facultés intellectuelles de l'homme », et qu'elle a été plaisir innocent, avant d'être un hommage à la puissance qui gouverne l'univers. Ce chapitre est terminé par des considérations sur les inconvéniens de la danse lorsqu'on s'y livre immodérément.

Les Égyptiens firent de la danse la partie principale de leur culte religieux; dans ses mystérieux hiéroglyphes, l'Égypte figura le mouvement du ciel, les actions de ses héros et de ses dieux, qui n'étaient elles-mêmes pour la plupart que des allégories astronomiques. Avec les vases de l'Égypte, les Hébreux en emportèrent les danses sacrées. « Louez le seigneur au son des trompettes; louez-le en harpe et psalterion; louez-le en multitude de chants harmonieux; louez-le par des chœurs et des danses. »

Ce que Moïse avait fait pour les Hébreux, Orphée le fit pour la Grèce, où il transporta le culte, les mystères et la danse des prêtres de Saïs. Lycurgue lui donna entrée à Sparte; « le divin Platon traça ses lois; les généraux, les philosophes, les orateurs, tels que Périclès, Xénophon, Épaminondas, Socrate, s'y adonnèrent, sans croire déroger à leur

caractère. » Ceux qui sont étonnés des effets prodigieux que la danse produisit chez les anciens, ne songent pas à la corrélation nécessaire qui existe entre les attitudes du corps et les passions de l'âme. Les mouvemens hardis et mesurés qui portaient le Spartiate contre l'ennemi excitaient d'autres sentimens que les pas mous et flexibles des filles d'Ionie, exécutés en cadence.

Le troisième chapitre traite des danses grecques. Il n'est, pour ainsi dire, point de passion, point de désir, point de volupté qui n'ait eu sa danse propre. On peut néanmoins les réunir, ainsi que tous les beaux-arts, sous trois grandes divisions, le sublime, le tempéré, le gracieux. « Au premier rang était la noble et sévère *Emméleia*, danse sacrée, destinée à retracer les actions des dieux ou les mystères de la nature.... Venait ensuite le *Cordax*, danse vive, légère.... La troisième portait le nom de *Sikinnis*.... Les danseurs étaient vêtus d'un petit manteau tissu de fleurs de toute espèce. Ils s'étudiaient à imiter d'une manière ridicule les danses sérieuses des autres saltateurs. »

Tous les beaux-arts se tenant par la main, si la statuaire profitait des poses et des mouvemens des habiles danseurs pour les imiter, ceux-ci se modelaient sur les chefs-d'œuvre des grands sculpteurs. « Ces chefs-d'œuvre, voués à l'immortalité, instruisent à leur tour les saltatrices des siècles qui leur succèdent : elles les consultent avec soin, et se modèlent sur les nobles productions des Praxitèle et des Scopas, de peur de perdre ce caractère de pudeur, charme puissant de la danse antique, dont le marbre conservait les précieuses traditions. »

L'auteur arrive aux danses romaines. « La danse proprement dite n'était point dans le génie primitif des Romains ; et des siècles s'écoulèrent avant qu'ils en connussent les charmes.... Ce n'était que par degrés que les Grecs avaient passé des danses allégoriques aux danses voluptueuses.... Les Ro-

mains, moins délicats et peut-être plus ardens pour les plaisirs, commencèrent par où les Grecs avaient fini.... De là l'origine du mépris attaché à la profession de danseur. »

Dans le premier chapitre de la seconde partie, l'auteur, après avoir traversé les siècles de barbarie, et nous avoir montré l'église tantôt proscrivant, tantôt sanctifiant les danses, arrive à celles qui sont usitées en France.

Un morceau excellent, plein de grâce, et même de philosophie, est celui qui traite de la contredanse. Les bornes de cet article ne nous permettant pas de le citer, le lecteur le trouvera, page 132 et suivantes. Mme Voiart regrette que cette composition chorégraphique ne soit point d'origine française; nous osons rassurer son amour-propre national, parce que les raisons qui la font venir d'Angleterre nous paraissent faibles et peu fondées. Voici ces raisons : « *Country-dance* signifie en anglais *danse des champs*. » Nous opposons à ces inductions les observations suivantes :

1°. Nous ne connaissons aucun mot français dans lequel entre le mot *contre*, qui ait pour étymologie le mot anglais *country*; 2° dans près de cent composés français, le mot *contre* signifie en opposition, vis-à-vis; 3° l'essence de la *contredanse* est dans la figure qui place un danseur et des groupes de danseuses en face les uns des autres; 4° une partie de la contredanse porte le nom de *chaîne anglaise*, pour la distinguer de sa totalité, qui est française; 5° une telle danse ne peut venir *des champs*, puisque, suivant l'auteur, elle est l'image de l'urbanité française et l'emblème de la bonne société.

Dans l'ouvrage que nous examinons, les danses des divers pays sont caractérisées suivant leur degré d'importance; elles sont analogues aux mœurs et aux climats. Étant l'effet d'une nécessité instructive qui porte à évaporer une surabondance de vie et de sensations, comment ne tiendraient-elles pas de

leur cause? Aussi, l'auteur observe qu'on ne danse pas au-delà du 62e degré de latitude, et que les Asiatiques, blasés dans leurs goûts, et à qui il ne reste une exubérance d'activité que dans l'imagination, se contentent de l'exciter par le spectacle des danseuses, qui sont le principal ornement de leurs fêtes. Les *Almés* et les *Bayadères* enivrent les yeux des peuples corrompus par la barbarie ou par l'excès de la civilisation. La licence de leurs attitudes va contre le but qu'elle se propose, en rétrécissant les limites de la jouissance, et en la renfermant dans une grossière sensualité. La pudeur recule indéfiniment ces limites; elle est le mystère de la volupté.

MASSIAS.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

1. — *A Journal of travels into the Arkansa territory, etc.* — Journal de voyages dans le territoire d'Arkansas, pendant l'année 1819, avec des observations sur les mœurs des Aborigènes, orné d'une carte et de plusieurs gravures; par *Thomas* Nuttall, membre honoraire de la Société philosophique américaine, et de l'Académie des sciences naturelles. Philadelphie, 1822; Th. Palmer. Un vol. in-8°, 296 pages.

Parmi les grands traits de la géographie de l'Amérique septentrionale, un des plus remarquables est le bassin du Mississipi. Ce fleuve majestueux parcourt environ 3,000 milles, du nord au sud de sa source, et, après avoir reçu plusieurs courans tributaires, dont quelques-uns sont aussi larges que le Danube, il décharge ses eaux dans le golfe du Mexique. Cet immense bassin s'étend depuis les monts Alleghani et Apalaches, qui bordent à l'est l'ancien territoire des États-Unis, jusqu'aux montagnes rocheuses (*rocky mountains*) qui le séparent du Nouveau-Mexique, et des autres parties situées le long de la côte occidentale du continent. Toute cette région, habitée autrefois par les nombreuses tribus des naturels, est maintenant couverte d'établissemens européens, devant lesquels se retirent les propriétaires primitifs du sol. Le but de M. Thomas Nuttall, en écrivant ces voyages, a été de donner un aperçu de l'histoire naturelle du pays qu'arrose la rivière Arkansas, avant de se jeter dans le Mississipi. Les États-Unis y ont déjà fondé plusieurs colonies, et il est probable que l'agriculture et la civilisation effaceront bientôt les traits primitifs de cette région. Parti de Philadelphie en 1818, l'auteur traversa la chaîne des Alleghany, et atteignit *Pittsbourg*, qui (communiquant par d'excellentes routes aux districts de l'orient, bâti

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

sur l'Ohio, au confluent de la Monongaheta et de l'Alleghany), peut être regardé comme un entrepôt pour les pays situés de chaque côté des montagnes. Les bords de l'Ohio étaient garnis de plus de cent embarcations de toute espèce. Des bateaux à vapeur, des bateaux à charbon attendaient tous avec impatience la crue des eaux, qui étaient alors très-basses. Le charbon de terre est très-abondant aux environs de Pittsbourg, et fait une des richesses de cette ville. M. Nuttall s'embarqua et descendit l'Ohio. Au bout de cinq jours, il arriva à Wheeling, dépôt de cette partie de la Virginie. Il visita les établissemens suisses de Vevay et de Gand, où l'on a essayé de cultiver des vignes, mais sans succès; ensuite, Louisville, dans le Kentucky, ville grande et florissante, quoique infestée d'un esprit de jeu de bourse qui a multiplié des banques sans confiance et sans crédit. Il passa les chutes de l'Ohio; elles ne paraissent pas très-redoutables. Les bateaux à vapeur de la Nouvelle-Orléans, qui remontent l'Ohio jusqu'à Shippingsport, au-dessous des chutes, sont du port de 3 à 500 tonneaux; ils descendent ordinairement à la Nouvelle-Orléans en dix-huit jours. Le voyageur atteignit l'embouchure de l'Ohio, et entra dans le Mississipi. Le pays qui avoisine ces deux rivières est inhabité à cause des inondations; mais il abonde en gibier. La navigation est difficile et souvent dangereuse, par la quantité d'arbres entraînés par le courant, et qui, rencontrant quelque obstacle, se fixent au fond de la rivière, et forment des espèces de digues ou d'écueils contre lesquels les bateaux courent risque de se briser. Les bords du Mississipi, comme ceux de l'Ohio, sont parsemés de plaines, de bois, de hameaux, de villes naissantes, et des camps des Indiens. Après une navigation de vingt-quatre jours sur le Mississipi, M. Nuttall entra dans l'Arkansas. Les premières habitations qu'il découvrit faisaient partie d'un petit établissement français, où la terre est cultivée et produit du blé et du coton. En pénétrant plus avant, il ne remarqua aucun changement dans la végétation; on n'apercevait que d'immenses forêts où l'on ne voyait aucun sentier. Aucune ruine ne rappelait l'empire de l'homme; la terre avait tout le luxe sauvage de sa naissance : elle conservait son empreinte primitive. L'auteur raconte ensuite son entrevue avec un chef des Quapaws, qui lui montra un traité par lequel lui et sa nation s'engageaient à céder une portion considérable de terres qu'ils possédaient, moyennant la somme de 4.000 dollars, et une rente annuelle de 1,000 dollars en marchandises. Après une longue tournée dans ces régions nouvellement acquises par les États-Unis, et vers lesquelles se dirigent les flots immenses d'une population d'émigrés européens, M. Nuttall visita les établissemens réguliers qui s'étendent sans inter-

ruption jusqu'à la Nouvelle Orléans. Il présente un tableau effrayant de la cruauté dont on use envers les Negres; il cite même le nom d'un Américain reputé pour le plus atroce des tyrans. Ces miserables propriétaires passent leur vie à jouer, à boire, et à dissiper dans des orgies l'or baigné de sang que rapportent leurs terres. Dans un appendice, l'auteur donne une esquisse de l'ancienne population des bords du Mississipi, tirée d'une relation de l'expédition de Ferdinand de Soto, qui mit à la voile de Cuba, avec 1,000 hommes, en 1539, et qui, débarquant en Floride, s'avança jusqu'au Mississipi, et explora une grande partie de ce vaste pays, d'où il ne revint, en 1543, que 113 personnes de celles qui l'avaient suivi. Cet ouvrage sera du nombre de ceux que l'on pourra consulter avec fruit, pour connaître les rapides progrès de la civilisation en Amérique, et l'aspect primitif du pays et de ses habitans.

L. Sw. B.

2. — *A discourse, on the importance of character and education, etc.* — Discours sur l'importance de l'éducation dans les États-Unis, prononcé le 20 novembre 1822, par *John* Griscom, professeur à New-York, à l'ouverture de son cours de physique experimentale et de chimie. New York, 1823; imprimerie de Mahlon Day. Brochure de 28 pages in-8°.

M. Griscom n'a pas voulu seulement, dans ce discours, démontrer l'utilité de l'éducation pour les États Unis, il s'est attaché à signaler l'heureuse influence d'une éducation perfectionnée sur les progrès de l'industrie, des sciences et des arts, et sur l'amelioration des mœurs dans tous les pays. C'est plutôt par des exemples que par des raisonnemens qu'il cherche à prouver cette grande vérité. Il nous présente d'abord l'Écosse, la Hollande et la Suisse, où les institutions littéraires et les écoles paroissiales sont si répandues, et où le peuple, surtout dans la première de ces contrées, paraît devoir à ces belles institutions sa superiorité morale et son bonheur. Nous opposerons, comme lui, à ces pays ceux où l'anarchie, le despotisme et la superstition dominent et oppriment, et nous attribuerons ces fléaux à l'ignorance et au défaut presque absolu d'éducation. M. Griscom se plaît à reconnaître les intentions généreuses des hommes de bien de tous les pays, pour répandre sur toutes les classes les bienfaits de l'éducation. Il cite la France, et les travaux de la Société pour l'enseignement elémentaire. Puis, revenant au sujet indiqué par le titre de son discours, il fait observer qu'aux États-Unis, avec des institutions qui ouvrent à chaque citoyen la carrière des affaires publiques, une éducation libérale, et généralement répandue, est surtout nécessaire. Il fait valoir les avantages qu'of-

frent à leur tour, pour atteindre ce but, ces mêmes institutions, et la jeunesse d'un pays appelé à profiter de l'expérience et des malheurs de la vieille Europe. Enfin, il exprime le noble vœu de voir un jour sa patrie, élevée au plus haut rang par l'influence de l'éducation, servir de guide et de modèle aux nations européennes dans la route de la civilisation et de la véritable liberté. A. J.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

3. — *Sketches in Bedlam, or Characteristic traits of insanity.* — Esquisses faites à Bedlam, ou Traits caractéristiques de folie observés sur cent quarante-deux fous des deux sexes, etc.; par un constant observateur. Londres, 1823; Sherwood, Jones. Un vol. in-8°, 312 pages.

Le titre de cet ouvrage pouvait faire croire d'abord qu'il était d'un médecin philantrope, assez dévoué au bien de ses semblables pour se consacrer à la plus triste étude qu'il soit possible de faire, afin d'en tirer quelques lumières propres à rendre la raison aux malheureux qui l'ont perdue. Il semblait que ce motif pouvait seul décider un homme à épier les tristes lueurs qui apparaissent au milieu de cette sombre nuit, à contempler la dégradation de notre espèce sous un de ces plus affligeans aspects. Nous espérions que son dévouement ne serait pas inutile, et qu'il allait nous communiquer des observations curieuses, et peut-être d'importans résultats. Quel a donc été notre étonnement, nous dirons même notre affliction, en voyant que cette galerie d'infortunés était offerte au public comme un sujet d'amusement! L'auteur, qui a bien fait de garder l'anonyme, oubliant toute pudeur, a nommé ces malheureux, les a exposés, dans tout leur abaissement, à une curiosité indécente et cruelle. Ainsi, leurs familles, eux-mêmes peut-être, quand ils auront repris leur place dans la société, deviendront l'objet de la risée publique ou d'une insultante pitié. Malgré les bienfaits inséparables de la liberté de la presse, il serait à souhaiter qu'on pût, en pareil cas, réprimer une licence aussi déplacée qu'inhumaine. Les journaux anglais ont fait justice de ce libelle d'une nouvelle espèce (qui ne peut être comparé qu'à certaines *Biographies* d'hommes vivans, tout aussi indécemment scandaleuses, dans un genre plus dangereux encore), et nous nous joignons de bon cœur à eux pour le vouer au mépris.

4. — *Letters on the state of Christianity in India.* — Lettres sur l'état du Christianisme dans l'Inde, dans lesquelles la conversion des Indous est regardée comme impraticable; par l'abbé *J. A.* Dubois, missionnaire

dans le Misore, auteur de la *Description du peuple indien.* Londres, 1823; Longman. Un vol. in-8°; prix, 9 shellings.

Cet ouvrage ne peut manquer d'intéresser le monde chrétien; il est le fruit de trente ans d'observations faites par un ecclésiastique employé aux missions, qui a, plus que personne, le droit de donner son avis sur une chose aussi importante. Il réduit la question à ces deux points : « Y a-t-il une possibilité de faire de véritables convertis au christianisme parmi les naturels de l'Inde? — Les moyens qu'on a pris, et surtout la traduction des saintes Écritures dans les différens idiomes du pays, sont-ils propres à conduire à ce but désirable? Je n'hésite pas, dit-il, à répondre négativement; mon opinion arrêtée, mûrie et basée sur des faits, est que dans les circonstances présentes il n'y a aucune possibilité humaine de convertir les Indous à aucune secte chrétienne, et de plus, que les traductions des saintes Écritures répandues parmi eux, loin d'amener ce résultat, augmenteront au contraire les préjugés des naturels contre la religion du Christ, et y deviendront presque toujours nuisibles. Ces assertions, venant d'une personne de ma profession, peuvent paraître hardies ou extraordinaires; je les appuierai donc des preuves que m'a fournies une longue expérience dans la carrière du prosélytisme. » Remontant alors aux premières tentatives faites par les Jésuites, pour introduire la foi catholique dans l'Inde, l'abbé Dubois passe en revue les obstacles qu'ils rencontrèrent : la plupart avaient leur origine dans le culte des Brames. Cependant, à force d'abstinence, de sobriété, de douceur, les Jésuites s'insinuèrent dans l'esprit du peuple, et firent un grand nombre de convertis. Mais l'invasion européenne qui eut lieu à cette époque, les contestations sanglantes qui s'élevèrent entre les Anglais et les Français, les communications qui s'établirent entre les étrangers et les naturels, révélèrent bientôt à ces derniers que les missionnaires, qu'ils avaient pris d'abord pour des bramines d'une espèce supérieure, n'étaient que des *Frangis* ou Européens déguisés; que leur patrie, leur religion, leur éducation étaient les mêmes que celles des vils et méprisables *Frangis* qui avaient dernièrement envahi leurs possessions. Dès-lors, il ne se fit plus de conversion; l'apostasie fut générale; le christianisme devint un objet de mépris et d'aversion, à mesure que les Indous connurent mieux les mœurs européennes. Cette impression n'est point effacée. Lorsqu'un Indou d'une caste élevée embrasse la religion chrétienne, il voit ses amis, ses proches l'abandonner; ses biens, son héritage, tout lui est enlevé. Le titre de chrétien est un sceau d'infamie, et la proposition de se convertir au christianisme est regardée comme une insulte. Les convertis deviennent de jour en jour

plus rares. La force des préjugés est incroyable parmi les Indous : on peut les persécuter, les réduire en esclavage, leur enlever leurs femmes, leurs enfans, les charger de chaînes, les envoyer en exil, ils se soumettront à tout; mais si vous tentez de changer leurs institutions civiles ou religieuses, vous les trouverez intraitables. Or, toute leur croyance est en opposition directe avec la foi qu'on veut leur inculquer. Ils frémissent d'horreur au récit des sacrifices d'animaux offerts par les Juifs, selon leurs lois anciennes. Chaque ligne des saintes Écritures leur semble une sorte de blasphème, ou de censure de la religion des Brames; et ils s'empressent de se purifier quand ils ont lu ou entendu ces préceptes. L'abbé Dubois rapporte plusieurs anecdotes qui donnent une idée juste des difficultés, et peut-être de l'impossibilité que l'on rencontre à propager la religion chrétienne dans l'Inde. Ses aperçus sont d'un homme éclairé, et répandent un nouveau jour sur une question d'un haut intérêt. *Louise* Sw. Belloc.

5. — *For the oracles of God, four orations. For judgment to come, an argument in nine parts.* — Des oracles de Dieu (quatre sermons). Du jugement futur, argument en neuf parties; par le révérend *Édouard* Irving. Londres, 1825. In-8°.

Un prédicateur nouveau, du nom d'Irving et Écossais de naissance, est venu captiver l'attention du beau monde de Londres, au moment où un autre Irving, Américain spirituel, partait pour le continent. Tous les journaux de la métropole ont cherché à expliquer la vogue extraordinaire de l'orateur sacré, et à juger son talent. La petite église réservée au culte écossais, et qui naguère encore était presque trop grande pour les fidèles, ne peut plus contenir l'affluence des curieux, parmi lesquels on remarque des hommes d'état, des dames de la haute société, des hommes de lettres, et en général plus de gens du monde que de dévots; enfin, une souscription a été ouverte pour bâtir une plus grande église. Les journaux anglais ont indiqué diverses causes de ce succès étonnant; mais leurs explications contradictoires nous laisseraient dans le doute, si le prédicateur ne se fût hâté de livrer au jugement du public une partie des sermons qui lui ont obtenu cette vogue rapide. M. Irving est du nombre de ceux qui, voyant la tiédeur du grand monde pour le culte extérieur, pensent qu'il faut, pour l'y ramener, lui parler son langage et se mettre à sa portée. M. Irving a cherché à rendre ses sermons agréables, à peu près comme M. de Châteaubriand a voulu rendre le christianisme poétique. En annonçant l'Évangile aux mondains, il les entretient de littérature et de philosophie naturelle; il esquisse les mœurs et les usages de la société; il juge les

poètes et les journalistes; il parle même tant soit peu de politique, sans montrer une prédilection exclusive pour aucun parti; il orne son style, enfin, d'images poétiques, et de fleurs de rhétorique. De là cet empressement pour obtenir une place aux sermons d'Irving, et le concours d'équipages que l'on voit se presser, le dimanche, dans les rues voisines du temple. Cependant quelques journalistes, qui ne partagent pas l'engouement du public, ont jugé sévèrement l'auteur de cette espèce de révolution : ils l'accusent d'un peu de charlatanisme, trouvent son style bizarre, et lui reprochent sa prédilection pour les expressions et les tournures de phrases qui ont vieilli. D'autres, au contraire, s'érigeant en défenseurs de ses succès, prétendent qu'il n'excite tant de mécontentement de la part de quelques hommes, que parce qu'il n'est ni Whig ni Tory, et qu'il n'a pas le bonheur d'appartenir à l'église anglicane, qui est la religion de l'état. Ce qui paraît certain, après la lecture de ses sermons, c'est qu'Édouard Irving est un homme de talent, doué d'assez de tact pour saisir le goût du public et s'y conformer; mais que la vogue, si facile à s'accroître dans les grandes villes, lorsqu'une fois les trompettes de la renommée ont éveillé l'attention des classes oisives, a élevé le prédicateur plus haut qu'il ne s'y attendait peut-être lui-même. D—G.

6. — *Travels in Egypt, and the Holy Land.* — Voyage en Égypte et dans la Terre-Sainte; par *William Roe* Wilson. Londres, 1823; Longman. Un vol. de 555 pages.

Il paraît que l'auteur de cet ouvrage a entrepris ce voyage principalement dans le but de visiter les lieux saints; mais il a recueilli dans ses courses des renseignemens sur une foule de sujets importans, qui donnent à son livre un intérêt qui n'est pas exclusivement borné aux matières religieuses. Lorsqu'il débarqua dans le port d'Alexandrie, la première visite qu'il dut faire, ce fut au pacha Mohammed-Ali. Entre autres remarques singulières que le pacha fit pendant sa conversation avec M. Wilson, il dit qu'il ne pouvait concevoir comment lord Amherst, dans son ambassade à la Chine, put refuser de se soumettre a la cérémonie exigée par l'empereur, et qui lui eût ouvert peut-être les secrets de la diplomatie chinoise. M. Wilson visita successivement Rosette et le Caire. Il donne une description, qui révolte l'humanité, du marché aux esclaves dans cette dernière ville, toujours abondamment pourvu de Noirs qu'on amène de la Nubie, par le Nil. Tous ces esclaves, suivant M. Wilson, sont très-impatiens de sortir des mains de leur maître, et cherchent de mille manières à se faire acheter. Il remarque, à ce sujet, que la misère de l'esclave africain finit le jour où il est vendu, tandis que dans les colonies des deux Indes, la misère des Noirs ne finit jamais et dure autant

que leurs travaux sous le ciel brûlant des tropiques. Au Caire, M. Wilson prit le turban, pour voyager avec plus de sûreté. Il arriva à Jaffa, et ensuite à Jérusalem. Il y fut reçu dans le couvent de Saint-Pierre, où les religieux, obsédés sans doute du nombre des pélerins, ont affiché un écriteau, portant que nul n'y restera plus d'un mois. En effet, c'est à ce laps de tems que leur hospitalité est limitée. On lira avec intérêt la description que M. Wilson a donnée du tombeau de Godefroi de Bouillon. Sur une tablette de marbre blanc, très bien conservé, se lit cette inscription, en langue latine : « Ici gît le fameux Godefroi de Bouillon, qui établit le culte de Jésus-Christ dans toute cette contrée: qu'il repose en paix. » Un trait fort curieux et peu connu, c'est que le roi d'Angleterre, Georges IV, voulant reconnaître les soins accordés par les Frères des couvens de Jérusalem à tant de voyageurs anglais, a envoyé, il y a plusieurs années, par l'entremise de sir Robert Liston, ambassadeur à Constantinople, une somme de 2000 liv. st. aux moines franciscains de la Palestine. On trouvera dans ce livre des détails horribles sur le caractère et les cruautés de Djezzar, pacha. L'ouvrage de M. Wilson pourra servir à faire mieux connaître l'état religieux et moral de la Terre-Sainte; et quoique les voyages en Palestine aient été très-fréquens dans ces dernières années, son récit sera lu avec instruction et plaisir.

7. — *Narrative of a journey in the Morea.* — Relation d'un voyage dans la Morée; par *William* Gell, de la Société royale de Londres. Londres, 1823; Longman. Un vol. in-8°, 411 pages; prix, 18 fr.

Cet ouvrage est remarquable. Un livre écrit dans un esprit contraire l'émancipation de la Grèce est, sans contredit, un fait bien rare en Angleterre. L'auteur commence par avertir qu'on ne trouvera, dans son livre, ni discussions profondes sur les antiquités, ni des tableaux de mœurs. avoulu simplement, en racontant des faits qui se sont passés sous ses yeux, « rectifier les idées de ses compatriotes, sur l'espoir qu'on peut entretenir de voir la Grèce s'affranchir de la tyrannie ottomane. » Ses théories de l'organisation des sociétés en général sont fort étroites; il est en arrière de son siècle. Dans le tems où nous vivons, faut-il encore entendre avancer, en thèse générale, que les peuples méridionaux sont incapables et indignes de liberté! Cette opinion n'est soutenue que par la remarque fort rebattue que les républiques de Sparte et d'Athènes n'étaient qu'un despotisme populaire ou oligarchique. M. Gell ne craint pas d'avancer, malgré des faits accablans, que la Grèce sera plus malheureuse encore, le jour où elle réussira à briser le joug qui pèse sur elle. Les principes de cet auteur ont quelque chose de triste et de flétrissant.

Il n'est pas éloigné de penser, avec Hobbes, que l'état naturel de l'homme est la guerre, et le seul gouvernement légal, le gouvernement absolu. Voici une prédiction assez singulière, que nous consignons ici pour prendre date : « Peut-être, le jour n'est-il pas éloigné, dit M. Gell, où les classes supérieures de tous les pays seront bien aises d'être débarrassées de l'ennuyeux honneur d'avoir quelque part aux gouvernemens. » L'auteur nie absolument que la Grèce soit susceptible de développemens moraux et intellectuels. Il se moque avec assez d'esprit de la foi implicite que beaucoup de feuilles anglaises et françaises ajoutent aux nouvelles de la *Gazette d'Ausbourg*. Cependant, malgré les déclamations et les prophéties décourageantes de M. Gell, il est de fait que l'état de la Grèce est tout autre qu'il ne nous l'a représenté : les voyageurs anglais sont unanimes sur ce point. M. Frédéric Douglas, qui a récemment parcouru l'antique Hellénie, assure qu'il n'est pas de village où l'on ne rencontre quelqu'un qui parle l'ancien grec, aussi-bien que le nouveau dialecte (le κοινη γλωσσα). M. Leakie, dans ses « *Researches in Greece*, » rapporte qu'il n'est pas un village, habité tant soit peu par des personnes jouissant de quelque fortune, où il n'y ait au moins une école dans laquelle on enseigne la langue d'Homère. Les principales institutions d'instruction publique existaient à Kesaria, en Crimée, à Constantinople, Smyrne, Chios et Salonique; mais les armes cruelles des Turcs ont détruit plusieurs de ces sanctuaires académiques. Au collége de Bucharest, on comptait, en novembre 1810, 244 étudians et 12 professeurs. On y distribue des prix annuels aux professeurs comme aux élèves ; ces derniers reçoivent une médaille d'argent représentant une tête d'Apollon, avec ces mots pour exergue : Αρετης ενεκα και παιδειας. On a fondé deux Académies à Joanina; l'une d'elles est dirigée par Athanasius Psalida, qu'on regarde comme le premier savant de la Grèce. On distingue aussi Valano et Sakalarrius. Depuis long-tems, on a traduit en grec moderne les plus célèbres ouvrages de Beccaria et de Montesquieu. Koletti a fait des recherches intéressantes sur le calorique, et il a traduit en grec moderne la *Géométrie de Legendre*, et l'*Arithmétique* (sans doute la *Géométrie analytique*) de M. Biot. Philipidi a traduit l'astronomie de Lalande et la logique de Condillac. Voilà des faits qui détruisent complétement les allégations dirigées par M. Gell contre l'antique patrie des arts et de la civilisation. Qu'on ajoute à ces renseignemens que, suivant le témoignage de Tournefort, qui visita l'Hellénie en 1780, on ne trouvait pas alors en Grèce douze personnes qui possédassent la langue d'Homère, on conviendra que les progrès de ces peuples ont dû être bien rapides, puisque leurs Académies sont florissantes

aujourd'hui, et l'on sera convaincu que cette terre, consacrée par tant de souvenirs glorieux, renferme des germes féconds de civilisation, qui n'attendent pour éclore que le soleil de la liberté. C. C.

8. — *Hunter's memoirs of a captivity among the Indians of North America.* — Mémoires de Hunter, pendant sa captivité chez les Indiens de l'Amérique septentrionale. Londres, 1823; Longman. Un vol.

Cette histoire d'un jeune Blanc échappé d'une horde de sauvages, parmi lesquels il avait été élevé depuis l'enfance, ressemble d'abord à un roman; mais à mesure qu'on avance dans la lecture, les doutes se dissipent. Le style est simple, les événemens vraisemblables, les observations sages, on pourrait même dire philosophiques. Cent trente-quatre pages environ sont consacrées au récit des aventures personnelles de l'auteur; le reste du volume traite des mœurs et coutumes de plusieurs tribus indiennes qui habitent à l'ouest du Mississipi. M. Hunter quitta les Indiens en 1816, ayant, d'après son calcul, environ 19 ou 20 ans. Ses premières aventures sont une suite de combats et d'émigrations des différentes tribus avec lesquelles il vécut, car le sort de la guerre le fit passer de l'une chez l'autre. La seconde partie présente davantage le caractère de compilation. Il avoue lui-même avoir été obligé de s'aider des voyageurs anglais, pour les détails qu'il donne sur le pays et les mœurs des habitans. M. Hunter habite maintenant l'Angleterre; son ami, Édouard Clark, a revu son manuscrit, et l'a enrichi de quelques observations et de quelques développemens.

9. — *Thoughts and details on the high and low prices.* — Pensées et détails sur la hausse et la baisse des prix pendant les trente dernières années. *Première partie.* Sur les altérations survenues dans le cours des monnaies. Par *Thomas* Tooke. Londres, 1823; Murray. Un volume de 220 pages.

Cet ouvrage se rattache à une question d'une haute importance théorique et pratique, savoir : « Quelle est l'influence exercée par le cours des monnaies d'un pays sur ses prix? » Cette question a été fort agitée en Angleterre depuis la restriction de la banque en 1797, et surtout depuis trois ans, d'après la conviction générale que l'acte de 1819, appelé communément le bill de Peel, a considérablement influencé la baisse des prix, cause de tant de misère. Nous ne pouvons entrer ici dans un examen approfondi du livre de M. Tooke; nous nous bornerons à dire qu'il est, en grande partie, basé sur des données pratiques. L'auteur a rassemblé plusieurs faits utiles qu'il commence par exposer, et dont il tire ensuite ses conclusions. Il promet une *seconde partie* plus développée,

sur divers sujets d'économie politique. Son style est clair, ses idées justes et bien exposées. *L. S. B.*

10.—*Outlines of political economy.*—Esquisse d'un système d'économie politique, présenté dans le double but de faire voir au gouvernement et au pays, que la cause de la présente détresse de l'agriculture est entièrement artificielle, et d'indiquer un plan pour administrer la monnaie en circulation, pour faire cesser cette détresse sans qu'elle puisse jamais se reproduire; avec la *quatrième édition* de l'*Essai sur les principes de la banque;* par *J.* Joplin. Londres, 1823; Baldwin. Un vol. in-8°.

Voilà un titre dont la longueur répond assez bien à la grosseur d'un volume de près de 500 pages; ce titre peut tenir lieu d'une analyse. Ceux qui se procureront l'Esquisse achèteront, du moins, cet ouvrage en connaissance de cause. C'est un singulier phénomène, en Angleterre, que l'apparition répétée et suivie de tant de systèmes d'économie politique. La théorie n'est pas ce qui manque, ni dans ce pays, ni ailleurs. M. Joplin, qui ne craint pas d'entrer dans la lice, armé d'un système entièrement nouveau, réduit toutes les améliorations qu'il propose à une seule : l'établissement universel de compagnies de banque. Son idée principale consiste à fonder partout des banques analogues à celles de l'Écosse. L'auteur a porté sa théorie à un point tout-à-fait hors de mesure. Il déclare avec beaucoup d'assurance que la banque d'Angleterre a sauvé le pays; mais il fallait ajouter à cela qu'en 1797 le pays a sauvé la banque. Il est ridicule, comme on l'a très-bien et fort souvent remarqué, de persister à faire l'éloge d'un système de papier-monnaie, qui est protégé ou plutôt imposé par la loi, qu'on ne peut pas toujours convertir en espèces à volonté, qui a un caractère légal parce que l'autorité le lui impose, et qui, malgré toutes ces précautions, s'est maintenu si longtems à 25 ou 30 au-dessous du pair, nonosbtant les pompeuses assurances de l'échiquier. Une chose assez remarquable, c'est que les vues d'Adam Smith sont en opposition directe avec celles de M. Joplin. Ce dernier pense qu'il est urgent d'effacer de la charte constitutive de la banque d'Angleterre, la clause qui défend à toute autre compagnie de s'organiser en banque, au-delà de six actionnaires. On lira avec intérêt le plan compliqué de *currency*, que propose M. Joplin. Bien que fort ingénieux, ce plan nous semble avoir un inconvénient, celui d'être complétement impraticable. En résumé, M. Joplin a fait preuve de connaissances profondes; il paraît avoir beaucoup médité son sujet. Mais, dans l'état de crise financière où se trouvent plusieurs pays de l'Europe, il est fâcheux de voir les économistes aussi divisés d'opinion.

Cette dissidence fait naître la même inquiétude que produirait sur nous l'irrésolution de médecins, qui, consultés au sujet d'une maladie dangereuse, ne seraient d'accord ni sur ses causes, ni sur les remèdes à lui opposer. C. C.

11. — *Memorandum of two conversations between the emperor Napoleon and viscount Ebrington, etc.* — *Memorandum* de deux conversations entre l'empereur Napoléon et le vicomte Ebrington, à Porto-Ferrajo. Londres, 1823; Colburn. In-8°.

Ce nouvel écrit reproduit, à peu de choses près, ce qu'on a déjà lu dans l'ouvrage de M. O'Meara et dans le *Mémorial* de M. de Las-Cases. Les opinions de Napoléon sur l'empereur Alexandre, et sur les autres monarques du Nord, ainsi que sur quelques généraux français, y sont les mêmes que dans les livres précédens. Nous renvoyons donc le lecteur au *Mémorial de Sainte-Hélène*, dont nous avons rendu compte. (Voyez *Rev. Enc.*, Tom. XIX, page 180.) L. S. B.

12 (*). — *Report on the present state of the greek confederation*, etc. — Rapport sur l'état actuel de la confédération grecque, et sur ses droits à l'assistance du monde chrétien, lu au comité grec, le 13 septembre 1823, par *Édouard* Blaquière. Londres, 1823; Whittaker. Brochure in-8°, de 30 pag.

Au commencement de cette année, un grec, M. Luriottis, fut envoyé à Londres pour y établir des relations utiles à la cause de ses compatriotes. Sans caractère officiel, il ne put s'adresser au gouvernement anglais; mais il trouva de simples particuliers, zélés pour sa patrie, qui formèrent une société et ouvrirent des souscriptions en faveur des Grecs. Un d'eux, l'auteur de ce rapport, résolut même de se rendre sur le théâtre de la guerre, entreprise par cette courageuse nation, afin de mieux apprécier sa situation, ses ressources, et ses besoins. Le rapport que nous annonçons contient les principaux détails recueillis par M. Blaquière, pendant son voyage. Bien loin de joindre sa voix à celle de plusieurs autres voyageurs qui, l'on ne sait trop pourquoi, ont cherché à discréditer la cause des Grecs, il la regarde comme digne des vœux et de l'appui de tous les peuples civilisés. D'autres affectent de ne voir chez les Grecs que les vices produits par l'état d'ignorance et de dégradation dans lequel ils ont langui si long-tems. M. Blaquière, aussi éclairé et plus impartial que ses prédécesseurs, la plupart militaires, étrangers à tout ce qui n'est pas du ressort de l'art de la guerre, ou bien aventuriers déçus dans leurs espérances de fortune, a su reconnaître dans la nation grecque de grandes et nobles vertus, une activité prodigieuse, une avidité d'instruction peu commune, un saint amour pour la

patrie, une rare intelligence. Il s'est convaincu que l'accusation de barbarie imputée aux Grecs, n'était qu'une infâme calomnie. Sans doute ils ont commis des excès; mais quel peuple, même le plus civilisé, n'en commet point, au milieu des horreurs de la guerre? L'écrit de M. Blaquière, en détruisant les calomnies répandues contre eux avec une insigne mauvaise foi, offre des considérations d'un grand intérêt sur leur caractère et sur la justice de la guerre qu'ils soutiennent avec une si honorable persévérance. Nous attendrons, pour entrer dans de plus grands détails sur ce sujet, l'ouvrage que va publier incessamment le même auteur sur la révolution grecque, son origine, ses progrès, etc. Seulement, qu'il nous soit permis de proclamer avec lui que cette révolution a été entièrement indépendante des autres événemens politiques qui ont agité, pendant ces dernières années, l'Europe méridionale; qu'elle n'a été que la suite naturelle des cruautés et de l'oppression des Turcs. Ajoutons encore que les Grecs sont assez forts par eux-mêmes pour défendre leur cause; qu'ils ne demandent point à l'Europe des armées auxiliaires, ni des soldats; mais qu'ils ont besoin, pour entretenir des armées, nationales et régulières de terre et de mer, d'avoir de l'argent, des armes, et surtout des canons et des pièces de siége; enfin des artisans, et des hommes habiles dans les arts mécaniques, et capables de leur former de bons ouvriers en ce genre. Avertissons avec lui tous ceux que l'enthousiasme ou tout autre motif porteraient à se rendre en Grèce, qu'ils doivent y combattre à l'égal des Grecs, c'est-à-dire sans prétendre à aucune solde, à aucune récompense. Ils doivent au contraire emporter avec eux l'argent nécessaire pour leur entretien, pendant une année au moins. A. J.

15. — *The Works of Garcillasso de la Vega, surnamed the prince of castilian poets.* — Œuvres de Garcillasso de la Vega, surnommé le prince des poètes castillans, traduites en vers anglais, avec un Essai historique et critique sur la poésie espagnole, et la vie de l'auteur; par *J. H.* Wiffen. Londres, 1823; Longman. Un vol. in-8° de 407 pages; prix, 15 fr.

La littérature espagnole était peu connue en Angleterre. A l'exception de Cervantes, aucun auteur de cette nation n'avait été traduit d'une manière satisfaisante; aucun ouvrage ne conservait, dans la traduction, cette teinte nationale prononcée qui fait le cachet du style. Cependant, Carew et Fairfax ont mis le Tasse en vers anglais, et Harrington a rendu, avec assez de bonheur, les beautés de l'Arioste. Dans ces derniers tems, on s'est beaucoup occupé de la littérature castillane. Hayley avait fait connaître, d'une manière incomplète il est vrai, l'*Araucana* d'Ercella, essai de poème épique. M. Southey a vivement excité la cu-

riosité publique par son poème de la *Chronique du Cid*. Frère, Lochard et Bowring se sont livrés à des travaux assez étendus sur l histoire de la littérature de l'Espagne. M. Wiffen traduit aujourd'hui les *Œuvres complètes de la Vega*. Les églogues ont été rendues par lui avec un grand bonheur d'expression : rien de plus touchant et de plus tendre que les lamentations du berger Salicio, sur l'infidélité de sa maîtresse. Un autre pasteur, Nemoroso, déplore la mort d'une bergère, en vers dignes de Virgile. M. le professeur Bouterwek a dit de ce passage, qu'aucun morceau de la littérature ancienne ou moderne ne le surpassait en beauté. Ceci est sans doute très-exagéré. On admet généralement que les *canzoni* et les sonnets de la Vega ne valent pas ses poésies pastorales. M. Wiffen a joint à ce volume la traduction d'un *Essai* de Quintana *sur la poésie espagnole* : on a aussi, du même auteur, les *Poesias selectas Castellanas*. C'est un tableau très-instructif et intéressant de l'histoire de la poésie espagnole, enrichi par M. Wiffen de nombreuses pièces de vers imitées de l'espagnol. On lira aussi avec plaisir la vie de Garcillasso de la Vega, qui fut tué à l'attaque d'un fort, à l'âge de 33 ans. On annonce une traduction complète de la *Jérusalem délivrée*, par le même auteur, dont le style, pur et élégant, paraît tout-à-fait propre à rendre en anglais les beautés immortelles du Tasse.

14.— *Valperga; or the life and adventures of Castruccio.*—Valperga, ou la Vie et les aventures de Castruccio, prince de Lucques; par l'auteur de *Frankestein*. Londres, 1823; Whittaker. Trois vol. in-12; prix, 21 shellings cartonnés.

Ce dernier ouvrage de Mme Shelly est bien au-dessus de *Frankestein*. On n'y retrouve pas à un si haut degré ce délire et ces écarts d'une imagination vagabonde; mais elle se jette encore parfois hors de la nature humaine et des choses possibles. Son talent, plus mûri, s'est complu à retracer dans Valperga des passions vives, développées et excitées encore par un tems de trouble et de superstition. Le héros du roman, *Castruccio*, fut (selon *Moréri*) un des plus célèbres capitaines du XIVe siècle. « Il était de la famille des *Antelminelli*, de Lucques. Ayant, quoique fort jeune, pris les armes en faveur des Gibelins, il fut exilé par les Guelphes. Il servit, peu de tems après, dans les armées de Philippe, roi de France, qui faisait alors la guerre aux Flamands. Ensuite, il repassa les Alpes, et ayant rejoint Uguccione Fagginola, chef des Gibelins de Toscane, il réduisit Lucques, Pistoia et plusieurs autres villes. Il devint aussi l'allié de l'empereur Louis de Bavière, contre le pape Jean XXII, Robert, roi de Naples, et les Florentins. Louis de Bavière lui donna les domaines de Lucques, avec le titre de duc, et celui de sénateur romain.

Rien ne semblait pouvoir résister à son courage et à son bonheur, quand il fut enlevé par une mort prématurée, en 1550, à l'âge de 47 ans. » Ces détails historiques forment la base du roman de Mme Shelly. Elle y a introduit une foule de personnages imaginaires, qui souvent excitent la curiosité sans la satisfaire. A peine ont-ils paru qu'elle les replonge dans le néant dont elle les a tirés, et le lecteur ne les voit plus. Il n'en est pas de même d'Euthanase et de Béatrice, créations neuves et pleines de charme, êtres privilégiés qui brillent comme deux anges célestes au milieu des démons. L'ambition, la vengeance, le fanatisme sont personnifiés dans ce roman avec une verve effrayante, qui outre-passe la nature. Cette exagération fatigue et affaiblit quelquefois l'effet que l'auteur veut produire. Il existe en nous un instinct qui nous fait démêler le faux du vrai. Ainsi, sans avoir vécu dans les tems reculés si bien peints par Walter Scott, sans être même versé dans les chroniques de cette époque, sans en connaître les usages, on est certain qu'il décrit juste. On serait tenté de croire que ses personnages historiques ont dû parler comme il les fait parler; et ce sentiment doit naître de la manière impartiale et vraie dont il observe la nature. On en conclut naturellement qu'il porte partout le même esprit consciencieux. Mme Shelly ne produit pas la même impression. On aime son talent, son style énergique, ses images variées, tour-à-tour sombres ou brillantes, sa peinture si forte des passions les plus exaltées, mais on sent qu'il manque à tout cela le charme de la vérité. *Louise* Sw. Belloc.

15. — *Relics of litterature.* — Reliques de la littérature, par *Étienne* Collet, avec une planche d'autographes. Londres, 1823. Un vol. in-8°; prix, 18 fr.

Ce volume renferme un mélange d'anecdotes, de morceaux de poésie et de documens historiques. L'auteur a glané dans une foule d'ouvrages rares ou peu connus. Il a disposé ses nombreux matériaux sous 250 titres distincts. Les compilations de ce genre, qui se sont beaucoup multipliées en Angleterre dans ces derniers tems, sont loin d'être inutiles : c'est là que se conservent ces bruits du jour, ces anecdotes fugitives, nés de la circonstance, et qui mourraient avec elle, si quelque bibliographe ne les recueillait dans son portefeuille. M. Collet a beaucoup rapporté des États-Unis d'Amérique; il a mis aussi à contribution les manuscrits du musée de Londres. Parmi les pièces inédites qu'il a réunies, et qui ont trait à l'histoire des États-Unis, nous citerons une lettre très-curieuse de Washington au marquis de Chastellux, où il expose ses opinions personnelles sur le mariage. C'est une épître de félicitations; Washington y complimente son ami, à l'occasion de son mariage, avec des formes

de style à la fois polies et ironiques. Voici une phrase qui se rapporte à toute autre chose, et qui devient bien remarquable dans les circonstances présentes; on dirait que le grand-homme qui l'écrivait avait le pressentiment, qu'un jour la république qu'il fondait pourrait bien servir de refuge à la liberté du monde. « Si tous les états, dit-il, adoptent la constitution (et je pense qu'ils le feront tous), l'Amérique pourra lever la tête et devenir encore respectable parmi les nations. Il est doux et consolant de penser que notre république est l'objet des vœux de tout ce qu'il y a d'hommes philosophes, vertueux et patriotes sur la terre. Ils l'envisagent comme un bienfaisant asile ouvert au genre humain. Plaise à Dieu que nous ne soyons point *désapointés* par l'effet de nos erreurs ou de notre mauvaise conduite! » On doit recueillir précieusement ces belles paroles du grand Washington. — Parmi les pièces curieuses que renferme ce volume, nous distinguerons encore le catalogue de la bibliothèque du roi de Wurtemberg. Cet établissement renferme, suivant M. Collet, 4000 éditions de la Bible, dans les diverses langues européennes. Il y en a 215 en anglais, et 290 en français. Nous recommandons ce dernier nombre à l'attention et à la critique de nos bibliographes; il nous paraît exagéré. Parmi les morceaux historiques, nous citerons une discussion sur les loteries anglaises; M. Collet a pris la peine de faire de grandes recherches sur ce sujet. Le premier tirage dont l'histoire anglaise fasse mention, remonte à l'année 1569. Il y avait 40,000 numéros à 10 shellings le billet; les lots gagnans étaient composés d'argenterie. Les bénéfices de cette loterie furent consacrés à l'entretien des ports de mer. Le tirage commença le 11 janvier 1569, et se continua jusqu'au 6 mai. En 1612, le roi Jacques, afin d'encourager la formation de la colonie de Virginie, accorda un second privilége de loterie. Un tailleur de Londres gagna le gros lot, qui était de la valeur de 4,000 couronnes d'argent. La reine Anne supprima totalement les loteries. Sous George I, on les rétablit, et suivant M. Collet, « ce fut parce qu'on avait besoin de plus forts revenus pour mettre à la disposition du gouvernement, et servir à corrompre les représentans de la nation; afin d'obtenir d'eux qu'ils cédassent au ministère les fonds et les droits de leurs commettans. » Voilà une singulière *cause finale* de l'établissement des loteries! Il paraît, d'après M. Collet, que la mode en est passée en Angleterre, et que le gouvernement ne les soutient plus. Puissions-nous bientôt en dire autant des loteries royales de France! C. C.

16. —*Aedes Althorpianae, or an account of the mansion, books and pictures at Althorp.*—Notice sur le château, les livres et les tableaux d'Althorp, résidence du comte Spencer; par le rév. *Thomas* Frognall

Dibdin. Londres, 1822. Deux vol. in-4°, avec gravure sur cuivre et sur bois.

Lord Spencer possède une des plus belles bibliothèques particulières qui existent, tant par la rareté que par la beauté des éditions; elle occupe cinq grandes salles du château d'Althorp, dans le comté de Nottingham, où il y a, en outre, de beaux tableaux distribués dans la bibliothèque et dans d'autres parties de la maison. M. Dibdin, son bibliothécaire, est un des bibliographes les plus infatigables qui existent. (Voy. *Rev. Enc.* T. XVIII, p. 97-104.) On l'a vu, il y a quelques années, parcourir la France et l'Allemagne, accompagné d'un dessinateur, offrant de l'or pour tous les livres rares qu'on lui faisait voir, même dans les bibliothèques publiques et appartenant à l'état, se consoler des refus un peu durs qu'il essuyait, par les marchés avantageux qu'il concluait ailleurs, faisant dessiner des vignettes de livres, de vieux monumens, et jusqu'aux costumes des Cauchoises. On l'a vu publier ensuite, avec un luxe de gravures extraordinaire, toutes les notes qu'il avait recueillies, et l'on a trouvé dans ce livre coûteux beaucoup d'inutilités au milieu de détails intéressans pour les bibliographes. C'est aussi pour cette classe de savans que Dibdin a publié, il y a quelques années, le *Catalogue de la bibliothèque spencérienne*, en 4 gros volumes in-8°. On devait croire qu'il avait tout dit sur cette bibliothèque; mais voici deux nouveaux volumes in-4°, enrichis de gravures, qui doivent servir de supplément, et qui, de plus, contiennent la description des tableaux et des estampes rares que possède son Mécène. Il est vrai que lord Spencer fait continuellement des acquisitions; on est devenu si pauvre sur le continent, et l'on est détourné par tant d'autres besoins, qu'une foule de raretés typographiques deviennent la propriété des amateurs anglais, disposés à les acquérir à tout prix. Les *Aedes althorpianae* de Dibdin ont plus satisfait les vrais bibliographes que les ouvrages précédens de cet auteur. Il semble qu'à force de vivre avec les livres, M. le bibliothécaire commence à les mieux apprécier; il les décrit avec plus de soin, et ne se passionne plus pour des bagatelles. Cependant, son nouvel ouvrage n'est pas exempt d'erreurs; on en a signalé plusieurs dans le n° XVIII de l'*Hermes* (Leipsick, 1825). M. Dibdin aurait pu se dispenser aussi de reproduire autant de gravures sur bois, copiées sur des livres des premiers tems de l'imprimerie; enfin, ses jugemens ne sont pas toujours exacts, ni même justes. C'est ainsi qu'à l'occasion des gravures de l'édition de luxe, faite à Paris, de la Lousiade du Camoens, aux frais de M. Souza-Botelho, il prononce que les graveurs de l'école française ne donnent pas assez d'attention à la surface des choses, que leur draperie a souvent la dureté de l'armure, que

toutes les choses ont un aspect lustré, et que la chair ressemble trop souvent à du marbre ou à de l'airain : il se peut que quelques graveurs aient ce défaut, mais ce n'est sûrement pas celui de l'école, ou du moins il est bien moins saillant que la mollesse de ton qu'on reproche à la gravure anglaise : ce qui n'empêche pas qu'on ne fasse de très-bonnes gravures en Angleterre. D—G.

17. — *An Essay on the history and Theory of music.* — Essai sur l'histoire et la théorie de la musique, sur les qualités, les facultés, et la manière de conduire et de ménager la voix humaine, par J. Nathan, auteur des *Mélodies hébraïques.* Londres, 1823; Whittaker. Un vol. in-4°, 230 pag.

M. Nathan, déjà connu par une bonne méthode et d'excellens principes de musique, a joint à la partie pratique de son art, un essai sur son influence chez les anciens. Il cherche à découvrir les causes qui ont si fort diminué cette influence chez les modernes, et croit les trouver dans la civilisation, qui émousse trop les sensations pour leur permettre de s'éveiller facilement, dans les convenances de la société, qui répriment les émotions violentes et tolèrent à peine l'enthousiasme. Le pouvoir de la musique sur les anciens s'explique d'autant mieux, qu'elle se liait pour eux à tout ce qui était pur, noble et solennel. Elle faisait partie des cérémonies religieuses, des fêtes nationales. C'était le culte des dieux et des héros : elle n'est plus pour nous qu'une science, un talent. Ce n'est plus l'inspiration, le feu du ciel qui vient révéler à l'homme des sensations qu'il ignore. Quelques élus échappent cependant à ce refroidissement presque général : la musique les émeut, les entraîne, dispose leur âme aux affections vives, aux grands sacrifices : à l'amour, à la gloire. Mais ces êtres priviligiés sont assez rares. J'ai ouï dire à un compositeur plein d'âme et de talent, qu'il n'avait rencontré, dans toute sa vie, que six personnes, dont cinq femmes, qui sentissent véritablement le charme de la musique. M. Nathan a été plus heureux. Adorateur de son art, il veut ramener ses beaux jours. De toutes les anecdotes qu'il cite, je choisis les deux suivantes.— « Un juif, abhorré de ses frères pour la licence de ses principes, officiait dans la synagogue comme chanteur. Le grand-prêtre, qui avait été le plus acharné contre lui, fut si frappé de la douceur de sa voix et de l'expression touchante qu'il savait lui donner, qu'oubliant le lieu où il était, il s'écria tout haut : « Favori du Ciel, le bonheur doit être ton partage dans l'autre vie, quoique le crime ait marqué ta carrière sur la terre. » On raconte un fait du même genre, arrivé à Mme Cibber, actrice célèbre. Chantant un oratorio à Dublin, elle étonna et ravit tellement un évêque, qu'il ne put s'empêcher de dire assez haut

pour être entendu de tous ceux qui l'entouraient: « Femme, tes péchés te sont remis. » L. Sw—B.

RUSSIE.

18. — *Nouvelles notions historiques et géographiques sur le Caucase*, recueillies par M. *Simon* DE BRONEVSKY. Moscou, 1823; Sélivanovsky. Deux vol. in-8°.

Tel est le titre d'un ouvrage curieux sur le Caucase, qui vient de paraître à Moscou. M. le conseiller-d'état actuel de Bronevsky, attaché autrefois, comme directeur des chancelleries, au feu prince de Tzitzianof, commandant en chef en Géorgie et sur la ligne du Caucase, depuis gouverneur de la ville de Théodosie en Crimée, et aujourd'hui retiré du service, a été à même, plus que personne, de recueillir des notions exactes sur le Caucase et les divers peuples qui l'habitent. Il donne aujourd'hui au public les fruits de recherches et de méditations qui l'ont occupé pendant plusieurs années de sa vie. La position de l'auteur auprès du prince de Tzitzianof lui a donné les moyens de réunir des matériaux précieux sur ces contrées antiques, si peu connues en Europe, et si intéressantes sous tous les rapports; il a consulté tous les ouvrages anciens et modernes qui en traitent, et son livre est le résultat d'une étude approfondie, et d'une observation juste. Les moyens, les connaissances et le caractère personnel de M. de Bronevsky garantissent le mérite de son ouvrage. M. de Bronevsky partage le Caucase en deux grandes divisions: 1° la partie occidentale, ou le bord de la mer Noire; 2° la partie orientale, ou bord de la mer Caspienne. Il traite successivement des limites, de la position, du climat, du sol, des productions naturelles, des fleuves et des montagnes de ces parties; des eaux chaudes et minérales, de la population, etc. Il nous fait connaître toutes les tribus qui habitent ces contrées peu accessibles; leurs noms, religions, gouvernemens, manière d'administrer la justice, mœurs, usages, habillement, économie domestique, industrie, commerce, etc. Il parcourt les différentes époques historiques du Caucase, sous les Grecs, les Romains, les Persans, les Russes, et entre dans des recherches curieuses sur le commerce des anciens par le Cyrus et le Phase; sur les habitans de la ville de Koubetch, et sur le mur de Derbent. M. de Bronevsky ne se bornera pas à la publication de ce seul livre; il promet au public un second ouvrage sur le Caucase, qui doit paraître incessamment, et qui servira, en quelque sorte, de complément au premier. Voici son titre : *Notions historiques sur les relations qui ont existé entre la Russie et la Perse, la Géorgie, les Circassiens et autres peuples du Caucase, depuis le règne*

du tzar Jean IV, jusqu'à l'avénement au trône de l'empereur Alexandre.—Les notions que renfermera ce nouvel ouvrage, ont été puisées dans les chroniques russes, ainsi que dans les archives du collége des affaires étrangères. On y trouvera plusieurs extraits curieux, comme : 1° sur l'origine des Cabardiens ; 2° sur l'expédition du chah Nadyr, depuis 1732-1741, extrait des dépêches du prince de Gollitzin, qui était accrédité auprès de lui, et du résident Kalouschkin ; 3° table des traités et autres transactions, depuis 1573-1730, entre les souverains de la Russie et les chahs de Perse, les rois de Géorgie et d'Immérette, les princes de Mingrélie et autres petits souverains du Caucase ; 4° sur l'expédition du comte de Totleben en Géorgie, Immérette et Mingrélie, en 1770 et 1771, extrait de ses rapports au gouvernement ; 5° extrait des rapports des généraux de Méden et Jakobi, sur les actions de guerre contre les peuples du Caucase, depuis 1763-1778 ; etc. — Ces ouvrages de M. de Bronevsky, qui renferment tant de notions variées et neuves, mériteraient d'être traduits dans les langues de l'Europe, et il serait à désirer que la *Société de traduction*, établie depuis quelque tems à Paris, entreprît de les faire connaître en France. S—y.

19. — *Traductions en prose de Wladimir* Izmaïlof. Moscou, 1819—1820 ; imprimerie de l'Université. Six vol. in-12 ; prix 25 roubles.

M. *Izmaïlof*, connu en Russie par la rédaction du *Patriote*, journal d'éducation, en 1804, du *Courrier de l'Europe*, en 1814, et du *Musée Européen*, en 1815, a réuni dans ces six volumes divers morceaux, traduits et insérés déjà dans ses divers recueils périodiques ou dans d'autres ouvrages. Un goût parfait, un style pur et agréable caractérisent la plus grande partie de ses traductions, telles que celle d'*Atala*, publiée en 1802, *du Tableau historique et politique*, *par Ségur*, publié la même année (il en paru une *troisième édition* en 1806), du *Discours sur l'indépendance de l'homme de lettres*, par *Millevoye*. Cette dernière traduction, en vers, parut à Moscou en 1806 ; et celle des *Lettres sur la botanique de J. J. Rousseau*, en 1810. On a encore de lui *un Voyage dans la Russie méridionale*; Moscou, 4 vol. 1802 (deuxième édition 1805).

20. — *Œuvres du prince Chalikof*. Moscou, 1819. Deux vol. in-8° ; prix, 15 roubles.

Le prince de Chalikof est un des auteurs russes qui ont entretenu le goût et l'esprit classiques, qui dominaient dans la littérature à la fin du dix-huitième siècle, et qu'y avait introduits M. *Karamsin*. L'école que celui-ci a formée n'a pas toujours suivi ses traces avec un égal bonheur; mais on voit quelquefois jaillir des œuvres du prince *Chalikof* des idées ingénieuses et nouvelles. Une extrême sensibilité caractérise tout ce qui

sort de sa plume; élégant dans quelques passages, il est obscur dans d'autres, et ses écarts proviennent de cette sensibilité même. Il a de la clarté et de la pureté dans le style, que déparent quelquefois l'affectation et le pédantisme. Cependant, ses travaux littéraires méritent d'être bien accueillis en raison des efforts que l'auteur a faits pour polir la langue et ramener les auteurs à l'étude des bons modèles. On a de lui beaucoup d'ouvrages originaux et des traductions de M. Châteaubriand et de Mme de Genlis, publiés à diverses époques. Il est à remarquer que, depuis plusieurs années, il ne cesse d'insérer, dans chaque premier numéro de *la Gazette de Moscou*, des *vers sur le nouvel an*, où l'on trouve autant de poésie que de variété. Il s'occupe aussi avec succès d'analyses de pièces de théâtre, et de critiques sur le jeu des acteurs du théâtre de Moscou, comme nous l'avons déjà remarqué (Tom. VI, p. 566). M. Chalikof a rédigé, en 1806, le *Spectateur de Moscou*, journal littéraire (4 vol. in-12), et *Aglaé*, depuis 1808 jusqu'en 1812 (54 livraisons in-8°). Quoiqu'il ait publié, en 1822, ses nouvelles poésies en un petit volume in-12 de 94 pages, sous le titre de *dernier Sacrifice aux Muses*, il a cependant rédigé, à Moscou, depuis le mois de janvier 1825, le *Journal des Dames*, qui doit former vingt-quatre livraisons à la fin de l'année. S. P—y.

DANEMARCK.

21. — *Dagbod paa en Reise.* — Journal tenu pendant un voyage en Suède par M. J. L. Beeken, avec un plan de la ville de Stockholm. Copenhague; 1820, XXVIII et 371 pages, in-8°.

Parmi les voyageurs, les uns, véritables courtisans, trouvent tout à louer: d'autres, philosophes moroses, déprécient tout dans les pays qu'ils parcourent. Ni les uns, ni les autres ne méritent beaucoup d'attention; il faut néanmoins convenir que les premiers sont plus excusables. M. Beeken n'appartient à aucune de ces deux classes. On voit qu'il loue avec plaisir; mais il ne craint pas non plus de critiquer, toutes les fois que la critique lui paraît juste et bien fondée. L'ouvrage que nous annonçons contient quelques pages remplies de niaiseries et de futilités; en revanche, on y trouve beaucoup de renseignemens curieux et d'un intérêt incontestable. C'est ainsi que nous avons lu, avec un grand plaisir la proposition concernant la réduction de l'état militaire de la Suède, faite à la diète de 1818, par M. le comte d'*Ancharsvaerd*, et la réplique de M. le baron de *Skjoldebrand*. Cette dernière nous semble beaucoup plus véhémente que judicieuse. Elle forme peut-être le premier chaînon des persécutions dont, ainsi que nous l'apprennent

récemment les journaux, M. Anckarsvaerd a depuis été la victime, non de la part du gouvernement suédois, mais par le fait de quelques membres du corps de la noblesse, auquel il appartient lui-même. Notre voyageur observe, avec une juste satisfaction, que peut-être il n'y a pas un pays en Europe où l'on soit moins importuné par des mendians, et il en trouve la cause dans la bonne organisation des établissemens publics destinés à procurer du travail aux pauvres valides, et des secours aux vieillards et aux infirmes. Par contre, il se plaint de l'absence presque totale d'écoles et de moyens d'instruction dans les campagnes, si l'on excepte ceux que le peuple trouve les dimanches dans les églises; il a même entendu révoquer en doute, par des personnes fort instruites elles-mêmes, si l'instruction et les lumières sont utiles ou non au peuple. En général, les savans suédois, qu'on trouve en assez grand nombre, sont d'autant plus estimables, qu'ils ont à lutter contre des difficultés qui ne se rencontrent dans aucun autre pays en Europe. Pour prouver cette assertion, M. Becken observe (pag. 324 et 325) que, parmi les seize imprimeries qui existent à Stockholm, il n'y en a peut-être pas une seule qui possède deux presses, et que la plus grande partie des ouvrages qui en sortent, sont imprimés par demi-feuilles. Il y a, dit-il, dans cette ville, 8 ou 9 maisons de librairie; mais une seule peut mériter ce nom. Et cependant, on y chercherait vainement un ouvrage imprimé à l'étranger, à moins qu'il n'ait déjà quelques années de date. Il ajoute que les villes de province sont encore plus mal pourvues, sans en excepter Upsal, siége d'une université célèbre. De là vient, comme l'observe notre voyageur, que, dans certaines parties, les Suédois sont un peu en arrière; mais il est assez juste pour ajouter que cette circonstance ne tient point à un défaut d'aptitude dans la nation, ni à l'âpreté du climat. Et certes, un pays qui peut se glorifier d'avoir produit des savans du premier ordre, tels qu'un *Linnée*, un *Thunberg*, un *Bergmann*, un *Wallerius*, un *Wargentin*, un *Rudbeck*, un *Berzelius*, et tant d'autres, n'est pas doté par la nature avec trop de parcimonie. Le plus grand obstacle qui s'oppose au progrès rapide de certaines connaissances en Suède, est la difficulté des communications avec l'étranger. Il a été souvent remarqué, et M. Becken reproduit cette observation, que la Suède éprouve le besoin d'un établissement qui existe depuis plus de quarante ans en Danemarck. Toutes les semaines, il part en poste de Hambourg pour Copenhague, et de Copenhague pour Hambourg, un fourgon (ou plusieurs au besoin) chargé de ballots de marchandises pour le commerce danois, et dont le transport se fait à un prix très-modéré. Les libraires de Copenhague, qui sont très-nombreux et parfaitement bien fournis,

profitent de cette facilité pour garnir leurs magasins de toutes les nouveautés qui paraissent. Aussitôt qu'un nouvel ouvrage arrive à Leipsick, c'est-à-dire, au centre de la librairie de l'Allemagne, les libraires de Hambourg ont soin de s'en pourvoir. Il en résulte que toutes les nouveautés, même les productions des imprimeries françaises, sont mises en vente, à Copenhague, au plus tard dans une quinzaine ou dans un mois, suivant les distances, après leur publication. Il faut espérer que le gouvernement éclairé de Suède ne tardera pas à procurer à son pays le bienfait d'un semblable établissement, pour lequel la nouvelle invention des bateaux à vapeur pourrait encore fournir de grandes facilités. HEIBERG.

22. — *Sommer fugle*, etc. — Papillon, par M. SÖLOFT. Copenhague, 1822.

C'est une collection de petits contes, dont quelques-uns sont assez agréables, et prouvent que l'auteur réussira plutôt dans ce genre que dans la tragédie, à laquelle il s'est voué depuis quelque tems.

23. — *Eydora*, Almanach poétique pour l'an 1823. Sleswic, 1823.

Cet almanach est un peu gros pour sa forme et peut-être aussi pour son contenu. On y trouve néanmoins des morceaux charmans de M. Schack Staffeldt, connu déjà, dans la littérature danoise, comme un poète du premier rang. H., fils.

ALLEMAGNE.

24. — *J. C. Röhlings Deutschlands Flora, etc.* — Flore d'Allemagne, par RÖHLING, publiée sur un plan plus étendu et modifié par *Franz-Carl* MERTENS et *Wilhelm-Daniel-Joseph* KOCH. Francfort-sur-le-Mein, 1823; Fred. Wilmans. Un vol. en 2 parties, in-8° de 888 pages.

Outre les nombreuses *Flores* des différentes contrées, principautés ou villes d'Allemagne, les personnes livrées à l'étude de la botanique possédaient déjà des tableaux plus ou moins étendus des plantes de ce pays. Les uns ne sont que des catalogues insuffisans pour l'étude, tels que *les Flores d'Alemagne* d'Hoffman et de Röhling; les autres, beaucoup plus marquans et qui sont très-estimés, tels que le *Manuel botanique* de Schkuhr et le *Tentamen flora germanica* de Roth, ont l'inconvénient de n'être plus au niveau des nombreux ouvrages sur la botanique qui ont paru depuis trente ans. Le nom de Schrüder donnait de grandes espérances; mais nous ne possédons que le premier volume de sa *Flora germanica*, publié en 1806, et contenant seulement les trois premières classes de Linnée. La nouvelle *Flore d'Allemagne* que nous annonçons, quoiqu'elle porte le nom de Röhling, est un ouvrage entièrement neuf,

établi sur un vaste plan, et qui fait honneur aux deux auteurs qui en ont entrepris la rédaction. Le volume publié est divisé en deux parties: la première se compose de la terminologie, d'une explication très-complète du système de Linnée, d'un court exposé de la méthode de Jussieu, et d'un tableau des familles naturelles, de Sprengel; la seconde partie contient les descriptions très-détaillées de 525 espèces de plantes, réparties dans 127 genres appartenant aux quatre premières classes de Linnée, dont les auteurs suivent le système. La synonymie, quoique présentée avec assez d'étendue, paraît plus généralement bornée aux auteurs allemands. L'ouvrage entier est écrit en allemand, même les phrases spécifiques. Nous ne chercherons point à assigner la part de chacun de ces deux auteurs à cette belle entreprise; mais la réputation scientifique dont jouit M. Mertens nous autorise à lui en supposer une très-grande, et à exprimer le vœu que ce savant nous fasse promptement jouir du résumé de ses nombreux et précieux travaux sur la classe intéressante des productions appelées des noms divers d'*ulves*, *fucus*, *conferves*, *algues*, *thalassiophytes* et *hydrophites*. D. et B. G.

25.—*Klinischer Commentar über die Behandlung der Wasserschen.* — Traité clinique des moyens curatifs de la rage; par le chevalier *Louis* Brera. Brandebourg, 1822. In-8°.

Ce traité est emprunté à l'Italie par M. Meyer, docteur en chirurgie à Brandebourg. Le savant Brera, professeur à Padoue, était directeur de l'hôpital de Crema, quand on y apporta treize personnes qui avaient été mordues par un loup enragé. On trouve ici des détails très-intéressans sur leur maladie, leur sexe, leur âge, la nature de la plaie, et les moyens employés pour la guérison. Le traducteur y a joint de savantes remarques sur la rage, et s'est en quelque sorte approprié cet ouvrage. *Ph.* G.

26. — *Umriss eines elementar-Lehrcursus der physischen Geographie, etc.*—Esquisse d'un cours élémentaire de géographie-physique, par *J. V. F.* Lamouroux, professeur d'histoire naturelle à Caen, etc., traduit du français par le professeur Dr Le Bret. Stuttgart et Tubingue, 1823; Cotta.

Nous ne faisons mention de cet ouvrage, déjà avantageusement connu en France, que pour nous féliciter de l'hommage rendu à l'un de nos savans, par les savans étrangers. Cependant, tout en rendant justice au talent avec lequel M. Lamouroux a traité un sujet aussi intéressant que celui de son ouvrage, plusieurs critiques allemands ont regretté qu'il n'eût, pour ainsi dire, qu'ébauché un travail susceptible des développemens les plus riches et les plus étendus.

27. — *Handbuch für Reisende, etc.* — Manuel des voyageurs en Autriche, suivi de l'indication de quelques routes dans les pays adjacens; rédigé d'après les voyages et les itinéraires les plus nouveaux, à l'aide de notes manuscrites et de remarques faites par l'auteur dans ses voyages; par *R. E.* DE JENNY. *Seconde partie,* comprenant les pays allemands situés sur la rive gauche du Danube, le royaume de Gallicie et les pays héréditaires hongrois; de plus, quelques-unes des principales routes de la Saxe, de la Silésie prussienne et de la Pologne. Vienne, 1823; Anl. Doll. Un vol. in-8° de 485 pag. (419 à 894), et 44 pag. pour le titre et les tables.

Le voyageur trouvera, dans ce *Manuel* tous les détails qu'il peut désirer, et dont il éprouve si vivement le besoin, lorsqu'il se trouve dans un pays qu'il parcourt pour la première fois, et où tout lui est encore étranger. L'auteur donne d'abord les noms des endroits principaux que l'on remarque sur la route, avec leurs distances respectives. Il entre ensuite dans plusieurs détails sur la population, les édifices, les manufactures, etc. Au lieu d'une nomenclature aride de noms et de chiffres, il présente un tableau statistique et topographique fort intéressant. Non content de faire connaître à l'étranger qu'elles distances il a parcourues, il veut le faire voyager avec fruit; il lui sert de guide, lui indique tout ce qui est curieux et digne de son attention. Rien, enfin, de ce qui peut intéresser le voyageur n'échappe à ses observations. Cet ouvrage est encore remarquable par le nombre et la variété des matériaux que l'auteur y a rassemblés. Dans ce seul volume, M. Jenny donne l'itinéraire de 222 routes de toute espèce, dont quelques-unes conduisent jusqu'à Dresde, Nuremberg, Varsovie, et d'autres villes situées hors des états autrichiens. Il y joint la désignation de 4,800 villes, villages et autres endroits situés sur ces routes ou dans leurs environs. A. J.

28. — *Ueber des Flavius Josephus Zeugnis von Christo.* — Du témoignage de Josephe sur Jésus-Christ; par *C. F.* BŒHMERT. Leipsick, 1823.

Il s'agit ici de l'authenticité d'un passage de l'historien Josèphe. M. Eichstaedt, dans des recherches ingénieuses et profondes, semblait avoir fermé la discussion, et avoir enlevé à Josèphe ce passage sur Jésus-Christ, pour en attribuer l'interpolation à un chrétien de la fin du IIe siècle. Cependant, M. Bœhmert ne craint pas aujourd'hui d'attaquer une autorité aussi redoutable. Il examine la question avec calme, avec érudition, et ce qu'il dit mérite de la part de ses adversaires une sérieuse attention. C'est dans la vie et dans le caractère de Josèphe qu'il cherche la preuve de l'authenticité du passage où il parle de Jésus. Aussi,

son premier chapitre est-il consacré à la vie de cet auteur; ce qui était nécessaire pour pouvoir, dans le second, déterminer son caractère. Cette tâche présentait néanmoins plus d'une difficulté; Josèphe a souvent été en contradiction avec lui-même dans ses actions. M. Bœhmert établit qu'il était dominé par l'ambition, et par un désir de sa conservation qui l'emportait sur tout; mais l'historien israélite rachetait en quelque sorte ces deux défauts par sa droiture: il aimait la vérité; il était dégagé des vues étroites de sa nation. M. Bœhmert fait ressortir de ses écarts tous les endroits qui le caractérisent, soit comme homme, soit comme israélite, soit comme historien. Sous ce dernier rapport, il pense que Josèphe était non-seulement capable d'écrire les événemens auxquels il avait lui-même tant de part, mais qu'il avait la volonté ferme de dire impartialement ce qu'il avait reconnu conforme à la vérité. M. Bœhmert fournit la preuve de cette assertion par des exemples. Dans ces dispositions, Josèphe a-t-il parlé de Jésus-Christ? en a-t-il parlé de la même manière que dans le passage dont il s'agit? Nul ne conteste que Josèphe ait pu en parler. M. Bœhmert prouve qu'il a dû en avoir la volonté, puisqu'il se trouvait même dans la nécessité de le faire. Quelque aversion qu'on lui suppose pour ce sujet, pouvait-il, dans l'histoire de son pays, se taire sur le fondateur d'une secte parvenue à un tel degré de faveur, qu'elle comptait des adeptes même à la cour de l'empereur? Josèphe n'a-t-il donc pas fait mention d'imposteurs obscurs qui se donnaient, chacun de son côté, pour ce libérateur des Juifs si long-tems attendu? Il pouvait sans doute méconnaître le véritable Messie, mais il ne pouvait le passer sous silence; ses relations à la cour elles-mêmes l'obligeaient à en parler. Flavius Cleonens et sa femme Domitilla, qui tenaient de si près à l'empereur par les liens du sang, qui avaient tant d'influence à la cour quand Josèphe écrivait, étaient chrétiens: Épaphrodite, qui l'engagea à écrire, paraît aussi l'avoir été. Ainsi se trouve résolue la première question. Mais la solution de la seconde, celle de savoir si Josèphe s'est exprimé sur Jésus dans les termes honorables qu'on lui prête, était sans doute beaucoup plus difficile. C'est dans la fidélité et dans l'impartialité de l'historien que M. Bœhmert puise une réponse affirmative. Il parle ensuite du témoignage en lui-même, et n'y voit nulle raison de l'ôter à Josèphe. Il réfute enfin les argumens des partisans de l'opinion contraire, et se distingue surtout en repoussant les avantages qu'ils veulent tirer du silence de Justin, d'Origène et de Photius.

29. — *De Dionysio Areopagita.* — Sur Denys l'Aréopagite, par Baumgarten Crusius. Iéna, 1823. In-4° de 23 pag.

Déjà M. Engelhardt avait renouvelé, dans deux écrits successifs, les recherches faites au XVIIe siècle sur Denys l'Aréopagite; d'abord, en 1821, dans son Traité, *De Dionysio plotinizante*, puis, en 1822, dans celui, *De origine scriptorum Areopagitorum*. L'année 1823 ne se sera pas non plus écoulée sans accorder un regard à cet auteur. M. Baumgarten Crusius, connu en philologie par des essais qui l'ont placé au rang des maîtres, aborde à son tour la discussion, dans un de ces programmes académiques que les Allemands appellent *Einladungs Schrift*. Supposant que les écrits attribués à ce Denys sont du seul et même auteur, M. Crusius examine à quel tems il faut reporter ces écrits. L'opinion de son prédécesseur Engelhardt était qu'un élève de l'école de Proclus, à Athènes, avait appliqué sa philosophie au christianisme, et s'était servi du nom de l'aréopagite pour en orner ses propres ouvrages. M. Crusius prétend que, dès le quatrieme siècle, Athènes possédait une école chrétienne en relation avec les philosophes païens; il pense que les ouvrages placés sous le nom de Denys viennent d'un homme qui cherchait à transférer les mystères grecs dans le christianisme avec encore plus d'exactitude que cela n'avait été fait jusqu'alors; et quant à son nom, il présume que cet écrivain, suivant l'usage des initiés, l'avait emprunté aux mystères eux-mêmes. M. Crusius est d'avis que les livres de ce Denys l'Aréopagite remontent beaucoup plus haut que le VIe siècle, sans cependant précéder le commencement du IIIe. Dans une seconde partie, l'auteur s'occupe plus spécialement de la doctrine de ces livres. Nous regrettons de ne pouvoir le suivre dans ce qu'il dit de l'opposition entre les gnostiques et les nouveaux platoniciens, ni dans sa distinction entre le platonisme païen et le platonisme chrétien. Tout cela est du plus haut intérêt, et c'est par suite de l'examen de la doctrine en elle-même, qu'il finit par penser que son philosophe était *interioris disciplinæ inter Christianos*. Dans une troisième partie, M. Crusius, revenant aux mystères de Bacchus, qu'il sépare des fêtes scandaleuses de ce dieu, dit que ces mystères avaient fortement attiré l'attention des chrétiens. Dans son opinion, Nonnus a écrit son poëme des *Dionysiaques* en chrétien; il le range parmi les sectateurs de cette religion. Selon lui toujours, ce poète a voulu comprendre dans ce sujet ce qu'il voyait de plus noble chez les chrétiens, l'évangile de Saint Jean, et ce qui chez les païens était le plus élevé et le plus près du christianisme, c'est-à-dire les mystères de Bacchus. Quant à l'Aréopagite, deux choses principalement l'ont occupé: la nature de la fable et du culte de Bacchus, et, en second lieu, *quod summum omnino esset in Græcorum mysteriis*. M. Crusius attribue à son

auteur l'intention de faire passer dans le christianisme la doctrine mystique du platonisme. Nous avons accordé beaucoup de détails à une brochure de 23 pages, parce que rien n'est plus important dans l'histoire de l'esprit humain que le passage d'une religion à une autre, et c'est réellement pour l'observateur une bonne fortune, quand il peut ressaisir, à travers tant de siècles, la pensée des hommes éclairés, contemporains de cette imposante révolution, ou quand il peut apercevoir ces hommes cherchant, dans les débris même de l'édifice renversé, les matériaux avec lesquels ils en ont élevé un nouveau. *Ph.* Golbéry.

30.—*Handbuch der Philosophie und der philosophischen Literatur.* —Manuel de philosophie et de littérature philosophique, par *Guillaume* Krug. Leipsick, 1822: F. A. Brockhaus. Deux vol. in-8°.

M. Krug est connu dans sa patrie par la publication de plusieurs ouvrages de philosophie, où l'on trouve des idées justes, et quelquefois neuves. L'un de ses ouvrages a été traduit récemment en grec, par M. K. M. Koumas. Son système de philosophie critique l'a été en latin par M. Étienne Marton. M. Krug n'est pas moins estimé pour la noble indépendance et la chaleur avec laquelle il s'est élevé, dans plusieurs circonstances, contre les détracteurs de la jeunesse moderne et des études auxquelles elle se livre. Le *Manuel* que nous annonçons est rédigé avec beaucoup de méthode; toutes les sources d'instruction y sont indiquées avec autant de sagacité que d'impartialité. Nous avons été seulement surpris de ne pas y voir citée l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie de M. De Gérando*, production distinguée qui a trouvé des approbateurs même en Allemagne, et à laquelle l'illustre Dugald-Stewart et le profond Tennemann ont accordé beaucoup d'éloges. (On en publie maintenant, à Paris, une nouvelle édition dont nous rendrons compte.) De R—g.

31. — *Versuche zur Kritik und Auslegung der Quellen des rœmischen Rechts.* —Essais sur la critique et l'explication des sources du droit romain; par *Henri-Ed.* Dirksen. Leipsick, 1823. In-8°.

Ce livre se compose de six dissertations qui prouvent beaucoup d'érudition et un esprit de recherche peu commun L'auteur y traite d'abord des formules du droit romain, et il examine impartialement le traité de Bressonius, *De formulis et solemnibus populi romani;* il pense que ni lui ni ses successeurs n'ont encore considéré les formules sous leur véritable aspect historique; il montre avec quel avantage on pourrait suppléer à cette omission, et suivre, depuis leur origine et dans leurs développemens, toutes ces parties si essentielles du droit romain. L'auteur fournit lui-même et l'exemple et le précepte; on peut proposer

pour modèle son travail, *De edictis perpetuis*, et sur les changemens survenus dans les formules après Constantin. La seconde dissertation de M. Dirksen a pour objet la signification juridique de quelques expressions latines. Selon lui, la découverte des Institutes de Gajus a beaucoup étendu la langue du droit; mais il fait la sage remarque qu'il faut ici se conduire avec beaucoup de précaution, et ne pas prendre pour termes scientifiques des mots employés dans un sens juridique par des auteurs qui, sous le rapport du droit, ne sont pas classiques; et d'après ce principe, il examine lui-même quatre de ces mots. Il se demande si l'*Abdicatio liberorum*, chez les Romains, liv. 6, Cod. *De patria potestate*, étaient ce que les Athéniens appelaient ἀποκηρύξις, et s'il faut l'entendre dans le même sens. Il passe ensuite à l'adoption *per testamentum*, expression que l'on ne trouve point dans les sources du droit, ou du moins que les classiques n'emploient pas avec une rigoureuse uniformité. Ici, M. Dirksen pense (et c'était l'opinion de Richter), que l'adoption faite par acte de dernière volonté n'en était véritablement pas une, et qu'il s'agissait plutôt de la transmission d'une succession, sous la condition de porter le nom du testateur. Le troisième mot dont s'occupe M. Dirksen est *amici*. Il montre, contre l'opinion de ceux qui suivent exclusivement l'interprétation de la loi 225 de *Verb signif*, que le *concilium amicorum* est souvent différent, dans les classiques de la jurisprudence, du *concilium cognatorum gentilium*, etc. Le quatrième mot est *suburbana;* il lui trouve une signification juridique dérivée de la nature du bien dont il s'agit, et une signification topographique qu'il doit à la position seulement des domaines auxquels on l'applique. Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. Dirksen dans les développemens de sa proposition. Dans son troisième traité, on trouve un examen critique de plusieurs passages des Institutes de Gajus; puis viennent des remarques sur le plébiscite, *de Thermensibus*, dont, en 1566, Manutius a donné un fragment, mais qui jamais n'avait été appliqué. Voici sur quoi portaient les éclaircissemens de l'auteur. Des *liberæ civitates* en général, et de la liberté de la ville de *Thermessus* en particulier. Le plébiscite paraît devoir être rapporté à l'an de Rome 682. Dans la cinquième de ses dissertations, M. Dirksen montre que, depuis Trajan, les jurisconsultes se bornant à leur pratique, évitaient les recherches archéologiques sur le droit. Enfin, la sixième dissertation est un examen de ce que l'on a fait jusqu'à ce jour pour rétablir le texte dans ce qui nous reste de la législation des rois. Ici M. Dirksen entre dans le détail de ce qui appartient à chacun de ces rois. On ne peut lire, sans en tirer beaucoup de fruit, cette intéressante partie de son ouvrage; et,

d'après ce qu'il a fait en cette occasion, on doit désirer avec ardeur la publication prochaine de son travail sur la loi des XII tables.

Ph. Golbéry.

52. — *Poetische Betrachtungen, etc.* — Méditations poétiques d'*Alphonse* de Lamartine, traduites du français, par *J. B.* Schaul. Gmund, 1823; Ritter. Un vol. in-12 de 160 pages.

Les Allemands, plus qu'aucune autre nation, s'occupent à enrichir leur littérature des ouvrages étrangers qui ont le plus de réputation. On a aussi remarqué qu'ils sont les voyageurs par excellence, sans excepter les Anglais, et qu'ils savent mettre à profit les perfectionnemens et les améliorations que leurs fréquens voyages et leur connaissance des pays étrangers les mettent à même d'observer. Le grand nombre de traductions que l'on publie en Allemagne, semble confirmer cette assertion. En effet, il est peu d'ouvrages un peu remarquables de nos poètes, de nos savans, de nos littérateurs qui aient échappé aux investigations des traducteurs allemands. Nous ne devons donc pas nous étonner si l'ouvrage de M. de Lamartine, accueilli en France par une espèce de vogue, a trouvé si promptement un interprète en Allemagne. Mais, ce qui nous surprendra, c'est que les beaux vers et les pensées poétiques de l'auteur des *Méditations* n'aient pas mieux inspiré son imitateur : du moins, les critiques allemands, en général, se sont-ils accordés pour refuser à M. Schaul le mérite d'une traduction heureuse, et celui d'une versification élégante. M. Schaul a cependant une sorte de nom dans la littérature allemande; il est l'auteur de quelques critiques sur Klopstock et Schiller, dans lesquelles il s'est montré souvent sévère, et quelquefois même injuste. Il est curieux de connaître les jugemens portés par les étrangers sur les ouvrages de nos auteurs, afin de les comparer à nos propres jugemens. Nous profiterons de cette occasion pour mettre sous les yeux de nos lecteurs ce que dit, à l'occasion de la traduction de l'ouvrage de M. de Lamartine, le rédacteur de la *Feuille de littérature de Cotta* (*Literatur-Blatt*), publiée à Stuttgart et Tubingue. « M. de Lamartine, dit-il, paraît, d'après la couleur et l'esprit de ses poésies, plutôt Anglais que Français. Une mélancolie souvent obscure, un désir ardent et indéfinissable qui semble l'attirer vers quelque chose de surnaturel, un goût excessif pour les descriptions de sites romantiques, sont des qualités particulières à notre auteur, et qui se font remarquer dans les *Méditations*; mais, certes, elles n'appartiennent pas au genre de la poésie française. Ces mêmes qualités sont précisément la source des défauts que l'on pourrait reprocher à M. de Lamartine : sa mélancolie est quelquefois exagérée, et, pour ainsi dire, factice. Cette affec-

tation se reproduit dans les images et dans les comparaisons, dont il est prodigue. Souvent aussi, il s'abandonne trop à l'expression confuse de vagues désirs, dont le lecteur cherche inutilement à s'expliquer l'objet. Quant à la description trop fréquente des paysages où le poète se complaît, il oublie qu'il est aisé de lasser la patience de ses auditeurs quand on ne sait pas les intéresser, et que de longs détails, uniquement descriptifs, tout beaux qu'ils soient, manquent de vie et d'intérêt. Nous lui reprocherons encore un défaut d'ensemble dans ses poésies didactiques, qui manquent presque toujours d'un but bien déterminé, et qui n'offrent souvent qu'une réunion bizarre d'antithèses et de lieux communs. » A. J.

33. — *Annales Academiæ Jenensis.* — Annales de l'Académie de Jéna; par Eichstaedt, conseiller intime et professeur. Tom. I. Jéna, 1823. In-4°.

Une description poétique des environs de Jéna ouvre le volume de M. Eichstaedt, qui, déja célèbre dans le monde savant, rend aux lettres un nouveau service, en faisant connaître l'origine et les progrès de l'un des principaux foyers de lumières en Allemagne. Le 19 mars 1543, on fonda, à Jéna, un *Pedagogium provinciale*, qui, dix ans après, devint *université :* tout ce qui suit est exposé avec clarté et avec ordre, et se trouve digne du talent vraiment classique de son auteur. On trouve ici une chose qu'il serait utile d'imiter pour les compagnies savantes, et pour les corps enseignans. M. Eichstaedt, dans la première partie, raconte ce qu'a fait chacun des professeurs actuels de l'université. Voici le titre de cette division : *Pars prima continens vitas doctorum qui nunc in universitate Jenensi litteras et artes publice privatimve tradunt, una cum librorum ab ipsis editorum enumeratione.* On trouve ici 64 biographies, selon l'ordre du programme des cours de l'université; celle de M. Eichstaedt lui-même est remarquable par son élégance et par sa concision. La seconde partie contient, en 47 sections, l'histoire de l'université depuis 1817. La troisième renferme quelques dissertations académiques, parmi lesquelles nous en citerons une sur l'aristocratie des anciens, *De aristocratia veterum*, par M. Gottlinger; cet écrivain cherche en quoi l'aristocratie chez les anciens différait de l'aristocratie moderne, qu'il pense être plutôt une oligarchie qu'une véritable aristocratie. M. Eichstaedt non-seulement a enrichi la littérature de tout ce qui lui appartient dans ce livre, mais, de plus, il nous a mis à même de profiter des savantes études de l'université. *Ph.* Golbéry.

34. — *Würtembergische Jahrbücher für vaterländische Geschichte, etc., etc.* — Annuaire wurtembergeois pour l'histoire, la géographie,

la statistique et la topographie, publié par *J. D. G.* Memminger. *Premier cahier* (1823), avec une carte des élévations du terrain. Stuttgart et Tubingue, 1823; Cotta.

En Allemagne, comme en Suisse, il n'est guère de contrée et de canton qui n'ait ses annuaires. Ce sont des espèces d'archives, où les hommes instruits du pays viennent déposer les résultats de leurs travaux et de leurs recherches, et que l'on peut consulter avec fruit, lorsque l'on désire avoir des données certaines sur l'histoire, les antiquités, l'administration, la géographie, l'agriculture, etc. Pour le savant qui s'occupe de recherches statistiques, ce sont les meilleures sources auxquelles il puisse avoir recours. Nous avons déjà fait mention des annuaires de l'Autriche et d'autres pays : dans celui que nous annonçons, et qui paraît fort bien rédigé, on trouve des articles sur les événemens les plus remarquables; la nécrologie des plus célèbres Wurtembergeois morts pendant l'année précédente; diverses notices historiques, archéologiques et géographiques; et une carte fort bien faite. Elle représente avec une grande exactitude l'ensemble des chaînes de montagnes du Wurtemberg, et le cours des principales rivières avec leurs affluens. On y a joint des observations sur la température, sur l'atmosphère, sur la nature du terrain, l'histoire naturelle, enfin sur tout ce qui peut servir à faire connaître la statistique et la géographie physique du Wurtemberg.

35. — *Essais imitatifs de quelques poésies de Schiller*, dédiés au roi Frédéric-Guillaume III, par *C.* Bonafont. Halle, 1823; E. Anton. Un vol. in-8° de 19 pages.

Un Français, établi en Allemagne, où il a sans doute appris à connaître les œuvres des grands poètes de ce pays, a voulu leur payer un juste tribut d'admiration, en essayant de reproduire leurs poésies dans sa langue natale. Son choix est tombé sur cinq pièces détachées de Schiller : *La Jeune fille de l'étranger*, *le Partage de la terre*, *le Secret*, *la Rencontre*, et *la Dignité des femmes*, que déjà, sans doute, bien des Français connaissent d'après la traduction qu'en a publiée M. C. J. (Voyez *Rev. Enc.*, Tom. XIV, pag. 74.) M. Bonafont n'a pas cru devoir se borner à la prose; il a entrepris une traduction en vers. Il aurait eu raison, s'il avait toujours réussi à bien rendre Schiller. Nous trouvons, il est vrai, çà et là, quelques bons vers, et des imitations dignes de l'original; mais, souvent aussi, le poète français ne sait pas se borner, il veut agrandir son modèle, et il n'y réussit pas. A. J.

SUISSE.

36. — *Élémens de grammaire allemande*, dédiés à la jeunesse de la Suisse française. Lausanne, 1823. In-8° de 141 pages.

Des divisions faciles à saisir, une grande clarté dans l'ensemble, et surtout de la brièveté dans les détails, telles sont les qualités qui distinguent cet ouvrage. Après quelques pages consacrées à la connaissance des lettres, l'auteur, M. *H. G.* Bünher entre en matière, et traite, en dix chapitres, des dix parties du discours. Un onzième chapitre est réservé à l'examen des diverses constructions, qu'il range sous les titres de *simples*, *explicatives*, *conclusives* et *transpositives*. Enfin, il fait, sur une ode placée à la fin du volume, l'application des règles énoncées dans son ouvrage, exercice précieux dont les commençans doivent remercier l'auteur, ainsi que du parti qu'il a pris de substituer aux phrases triviales qui remplissent nos grammaires élémentaires, des exemples consacrés à la gloire du peuple auquel il a destiné la sienne. C'est un mérite qui, sans doute, la rendra nationale en Suisse. La critique ne doit pourtant pas laisser ignorer à M. Bünher quelques fautes contre la métaphysique du langage. Les mots sont divisés nécessairement en deux grandes classes, les uns désignent les *êtres*, les autres seulement leurs *rapports*. N'eût-il pas été plus simple de conserver cet ordre, que d'en créer un entièrement factice? La même raison d'analogie n'aurait-elle pas dû faire réunir le pronom au substantif, et à l'adjectif les articles et les mots improprement appelés *noms numéraux*? N'oublions pas que rien n'est si favorable à l'étude d'une science qu'une division méthodique, réunie à des définitions rigoureuses. Sous ce rapport, on pourrait encore attaquer la nouvelle grammaire; mais ce sont des taches légères, qu'il sera facile de faire disparaître. J'appellerai aussi l'attention de M. Bünher sur son style; la langue française paraît ne lui être pas assez familière : sa phrase est souvent embarrassée. Cependant, il doit savoir que la clarté du style est une qualité indispensable, surtout dans un ouvrage élémentaire. B. J.

57. — *Le fermier aveugle et sa famille*, traduit de l'anglais. — Genève, 1822, Paschoud. Paris, même maison, rue de Seine. Un vol. in 12, de 179 pages; prix, 1 fr. 50 c.

On se plaint avec raison qu'il n'y ait point assez de livres qui, en captivant l'attention et l'intérêt du peuple, puissent développer en lui des germes de moralité et de vertu, ou l'affermir dans ses principes de conduite; le charmant ouvrage que nous annonçons, vient heureusement remplir une partie de cette lacune. L'auteur a eu pour but de prouver qu'il n'est point de situation dans la vie qui ne soit susceptible d'être adoucie, par une piété sincère et par une volonté ferme de tirer le meilleur parti possible des ressources que Dieu place toujours à côté du malheur, pour soulager ceux qu'il éprouve. Il a réussi à démontrer

qu'une exacte probité et une honnête industrie sont les meilleurs moyens pour s'assurer une bonne réputation et pour surmonter la pauvreté. Dans quelque classe de la société que se trouvent placés les lecteurs, ils retireront de cette nouvelle autant de plaisir que de fruit. — Un brave fermier est, ainsi que sa famille, victime du funeste système qui a fait tant de mal dans les îles britanniques, et particulièrement en Écosse, celui de la concentration des petites fermes en de grands domaines. Le propriétaire, sir Henri Milfort, jeune homme peu accoutumé à réfléchir, se laisse entraîner, sur le propos inconsidéré d'un valet, et sans motif de plainte, à expulser d'une de ses fermes, l'homme laborieux qui, soit par son père, soit par lui-même, la faisait prospérer depuis bien des années. Cette résolution précipitée cause la ruine d'un homme vertueux, chef d'une nombreuse et intéressante famille. Le tableau des efforts individuels de chacun de ses membres pour se tirer d'affaire et pour surmonter les infortunes qui accompagnent ce renvoi, qui est encore aggravé par l'état de cécité complète auquel le père se trouve bientôt réduit, remplit la plus grande partie du volume. Le bon fermier recouvre enfin la vue, au moyen des secours généreux de son ancien maître, accordés par celui-ci, sans qu'il sache à qui ils sont destinés. Différentes combinaisons rapprochent de ce maître désabusé le vertueux Norton et sa famille, dont il ignorait le sort depuis long-tems, et lui fournissent l'occasion de réintégrer ce brave homme dans sa ferme, et de réparer, d'une manière noble et généreuse, ses torts involontaires envers lui. Plût à Dieu qu'il se trouvât beaucoup de Henri Milfort! l'Irlande ne serait peut-être plus en proie aux désordres de toute espèce, amenés par la misère à laquelle les classes inférieures sont réduites! — Nous regrettons de ne pouvoir nommer à nos lecteurs ni l'auteur, ni le traducteur, qui ont jugé à propos de garder l'anonyme : ils méritent l'un et l'autre, la reconnaissance des philantropes. E.

ITALIE.

38 (*). — *Raccolta d'autori italiani che trattano del moto del acque.* — Recueil des auteurs italiens qui ont écrit sur la science de l'hydraulique. Bologne, 1821-1823; imprimerie de Marsigli. In-4°.

Les Italiens, entrés les premiers, depuis la renaissance des lettres, dans la carrière des sciences mathématiques et naturelles, ont aussi été les premiers à en faire d'utiles applications; ils pratiquaient l'art de diriger les cours d'eau qui traversent leur contrée, long-tems avant que les principes fondamentaux de l'hydraulique fussent bien connus des au-

tres nations de l'Europe. Galilée, Toricelli, et les nombreux disciples de ces grands hommes durent naturellement fixer leur attention sur les moyens de faire servir leurs découvertes dans une science nouvelle à l'amélioration de leur pays. Ils multiplièrent à l'envi leurs observations, et ils nous les ont transmises, avec toutes les conséquences qu'ils en ont déduites. La collection de leurs ouvrages a été imprimée à Parme, en 1766 et 1768, en sept volumes in-4°; une troisième et dernière édition, en neuf volumes, en a été publiée à Florence, en 1774. Celle que nous annonçons aujourd'hui a été entreprise sur un plan plus vaste; elle sera composée de *trois parties*. La *première* comprendra les ouvrages italiens déjà recueillis dans les collections précédentes. La *seconde* sera formée de plusieurs pièces inédites, conservées dans quelques bibliotèques publiques, et de différens traités de plusieurs auteurs italiens déjà connus, mais qui n'ont point été réunis en un seul corps. Enfin, la *troisième* et dernière *partie* sera formée d'ouvrages sur l'hydraulique composés par divers auteurs étrangers à l'Italie. L'éditeur, M. *Francesco Cardineli*, se propose, comme on voit, de former en quelque sorte une bibliothèque complète de ce qui a été publié de plus marquant sur cette matière, et spécialement sur l'hydraulique appliquée aux besoins de la vie civile. Il n'annonce point encore de combien de volumes se formera sa collection. Les cinq premiers que nous avons sous les yeux, contiennent le *Traité de la nature des fleuves*, de Dominique Guglielmini, avec les annotations d'Eustache Manfredi; le *Traité de la mesure des eaux courantes*, du même Guglielmini; les théorèmes d'Archimède sur l'hydrostatique; un discours de Galilée sur la même matière; un *Mémoire sur la mesure des eaux courantes* de Castelli; un autre d'Alphonse Borelli *sur les lagunes de Venise*; un discours de Toricelli sur l'*Amélioration de la vallée de la Chiana*, en Toscane; un écrit de Vincent Viviani *sur les atterissemens, et les corrosions de l'Arno*; divers mémoires de Guy Grandi, *sur les mouvemens des eaux*; de Narducci, *sur les irrigations*; de Michelini, *sur l'art de diriger les fleuves*; de Laurent Albizi, *sur les améliorations du Pisan*; de Montanari, *sur la mer Adriatique et ses courans*; enfin, divers écrits d'Eustache Manfredi, relatifs à l'hydraulique et à des questions de localité sur lesquelles il avait été consulté. Les noms de la plupart des auteurs que nous venons de citer sont depuis long-tems célèbres parmi ceux des géomètres, des physiciens et des ingénieurs. Nous reviendrons, dans un article plus étendu, sur chacun de leurs ouvrages qui entrent dans la collection de M. F. *Cardineli*. Nous terminons celui-ci, en expri-

mant le désir de voir bientôt arriver à son terme l'utile entreprise à laquelle il se livre. P. S. G.

39. — *Nouvelle méthode pour réduire les distances apparentes de la lune au soleil où à une étoile en distances vraies dans le calcul des longitudes*, par Giraudi, professeur de mathématiques et d'hydographie à l'École royale de la marine de S. M. Sarde. — Gênes, 1823; imprimerie de Reggio. In-8°, de 36 pages.

Le procédé le plus usité et le plus exact pour trouver la longitude en mer, consiste à mesurer à la fois la distance de la lune au soleil ou à une étoile, et la hauteur de ces deux astres; comme la parallaxe abaisse la lune et le soleil, tandis que la réfraction les élève, il s'ensuit qu'on ne voit pas ces corps aux mêmes points du ciel, que si on les observait du centre de la terre. On calcule, d'après les données ci-dessus, quelle est cette distance, vue du centre du globe. Mais, la rapidité de la marche de la lune dans son orbite fait varier à chaque moment cette distance vraie, qui est donnée dans la connaissance des tems, de trois en trois heures: il est facile, par une interpolation, d'en conclure l'heure de Paris à laquelle la distance vraie est précisément celle que l'on a conclue de la distance apparente. On a d'ailleurs l'heure du lieu où on est; ainsi, l'on connait les heures que l'on compte dans ce lieu et à Paris, auxquelles la distance vraie a existé; la différence de ces heures est celle des méridiens. Le calcul de la distance vraie de la lune au soleil ou à une étoile, déduite de la distance apparente observée, est en général assez long, soit qu'on emploie la formule de Borda, soit qu'on se serve de quelques autres procédés fondés sur le même genre d'analyse; et comme ces sortes d'opérations reviennent fréquemment, on a essayé de les abréger en composant des tables qui donnent ces calculs tout faits, du moins en grande partie. Les tables de M. Giraudi sont d'un usage fort commode et remplissent très bien le but qu'il s'est proposé. Au reste, il ne faut pas se dissimuler qu'il est à peu près aussi court et un peu plus exact de se servir de la formule même et d'y appliquer le calcul logarithmique. Les personnes exercées à se servir des tables ne balanceront donc pas à préférer ce dernier moyen. Mais celles qui n'ont pas l'habitude de ce genre de procédés, peuvent avec avantage recourir à la méthode de M. Giraudi. Je lis, dans son opuscule: « Il me paraît qu'en navigation ma formule donnera plus d'exactitude au commun des marins, *aux capitaines de long cours*, aux personnes enfin médiocrement instruites.... » Il me semble que M. Giraudi aurait pu se dispenser de ranger les capitaines de long cours dans le nombre

des ignorans; la marine française peut lui offrir des officiers de cette espèce, dont l'instruction égale la modestie; et je crois même pouvoir assurer que les capitaines génois ne méritent pas plus que les nôtres la classification dont je relève l'inconvenance. Il eût aussi été à désirer que l'auteur eût démontré la formule dont il se sert, sans renvoyer à l'un des numéros de la *Correspondance astronomique de M. De Zach*, qui n'est pas entre les mains de toutes les personnes intéressées à comprendre son procédé. La brochure n'en aurait pas été beaucoup plus forte, et elle eût pu se suffire à elle-même. M. Giraudi est un homme de mérite qui, sans doute, prendra en bonne part le peu de critiques que je fais sur son utile travail. FRANCŒUR.

40.—*La fionda di David, ossia l'antichità ed autorità de' punti vocali nel testo Ebreo*, etc. — La Fronde de David, ou Antiquité et autorité des points vocaux dans le texte hébreu, démontrées et défendues, par le docteur *Ippolito* ROSELLINI. Bologne, 1823. In-8°.

Cet ouvrage contient l'histoire et la démonstration de l'antiquité, de l'authenticité et de l'autorité des points massorétiques dans le texte hébreu, et la traduction littérale de quelques chapitres des *Proverbes* de Salomon, faite d'après le système massorétique (1), avec le texte en regard, et quelques notes explicatives à la fin de chaque chapitre. L'auteur, jeune encore, fait espérer qu'il se distinguera un jour dans l'étude des langues orientales.

41. — *Luciani samosatensis deorum dialogi decem a Livio Guidolotto urbinate selecti, probati ac latinè redditi; ab Aloysio* DE ANGELIS *in bibliotheca Senensi nunc primum detecti, publicique juris facti.* Sienne, 1823.

C'est le seul ouvrage connu jusqu'ici de Livio Guidolotti, écrivain du siècle de Léon X, et qu'on avait presque entièrement oublié. Il était né à Urbin, avait cultivé les lettres grecques et latines, et était devenu un des ornemens de la cour de ce pape. La traduction latine des dix dialogues de Lucien, que nous annonçons, atteste sa connaissance approfondie des langues grecque et latine. Instruit du goût de son Mécène, il s'était proposé de lui dédier cet ouvrage. La diction en est correcte, et le style très-soigné. Les amateurs de ce genre de littérature sauront gré à M. Louis de Angelis d'avoir déterré et publié ce manuscrit, qui existait inconnu dans la bibliothèque de Sienne. F. S.

42. — *Philonis Judæi sermones tres hactenùs inediti I, et II, de Pro-*

(1) Qui a rapport à l'examen du texte de la Bible, par des docteurs juifs qui ont fixé les différentes leçons, le nombre des versets et des mots, etc.

videntia; *et III*, *de animalibus*; — in armenâ versione antiquissimâ ab ipso originali textu græco ad verbum strictè exequuta, nunc primùm in latinum fideliter translati, per *P. Jo. Baptistum* Aucher, ancyranum monachum armenum et doctorem mechitaristum. Venetiis, 1822.

Philon peut être regardé comme l'homme le plus savant parmi ceux de sa nation qui cultivèrent les lettres, du tems des rois d'Égypte et des empereurs romains. Né à Alexandrie, et issu d'une race sacerdotale, il fut élevé dans la religion hébraïque par ses parens, instruit dans la philosophie par les Grecs de cette ville, et formé à mener une *vie contemplative* par les sages de la secte des Esséniens. Ses connaissances et ses vertus sociales lui firent accorder la place de préfet de son pays natal. Vers l'an 40 de l'ère vulgaire, il fut chargé aussi, par ses compatriotes, d'aller à Rome, à la tête d'une députation pour demander à l'empereur Caligula la cessation des violences exercées de la part de Flaccus Avilius, procurateur d'Égypte. Mais ses représentations furent rejetées, parce que ses co-religionnaires avaient refusé précédemment d'exposer le portrait de cet empereur dans leurs temples. Aimant avec passion la vie ascétique et les sciences spéculatives, Philon composa, dans sa retraite, plusieurs ouvrages de commentaires sur la Bible hébraïque, beaucoup de discours sur des questions méthaphysiques. Il connaissait presque tous les écrivains grecs et latins; mais l'auteur avec lequel il s'était le plus familiarisé était le divin Platon. Sans renoncer aux traditions de ses ancêtres, il fut un des plus habiles imitateurs de ce sage de l'antiquité. On reconnaît, dans toutes ses productions littéraires, un juif éclairé et un philosophe pieux. Son style même a le défaut et les perfections du savant de la Grèce : il est quelquefois très-concis, ou expressif; quelquefois obscur ou confus, comme son maître et son modèle. Les œuvres de Philon, écrites originairement en grec, furent traduites en arménien, dans les premiers siècles du christianisme. Jusqu'à présent on n'a trouvé dans la langue originale qu'une partie de ses ouvrages, qui furent publiés successivement à Bâle, à Paris, à Amsterdam, et à Londres. Mais, la version arménienne renferme quelques traités de plus, qui sont : 1° *Discours sur la Providence, adressé à Alexandre* (neveu de Philon). 2° *Dialogue entre Philon et Alexandre sur la Providence.* 3° *Dialogue entre Philon et Lisimaque* (frère de Philon), *sur l'âme des bêtes.* 4° *Questions sur la Genèse.* 5° *Question sur l'Exode.* 6° *Sermon sur Samson.* 7° *Sermon sur Jonas.* 8° *Dialogue sur les anges qui apparurent à Abraham.* Pour faire connaître ces ouvrages aux savans qui les regardaient comme perdus, M. Aucher les a traduits en latin, en les

confrontant sur différens exemplaires arméniens manuscrits (1); et il vient de publier une partie de ses travaux en un vol. in-folio, qui contient une dédicace, deux prolegomènes (dont l'un est d'un ancien glossateur arménien sur Philon), les traités sur la Providence, et celui sur l'âme des bêtes, en arménien et en latin. M. Aucher les a accompagnés de notes, d'éclaircissemens et de fragmens grecs des mêmes ouvrages, conservés dans d'autres auteurs anciens : il a placé, à la fin du volume, une table alphabétique des matières et des noms propres d'hommes, un recueil des paroles sentencieuses du philosophe juif, et quelques anciens vers arméniens, connus sous le titre d'épitaphe de Philon. Cette partie des ouvrages de Philon peut intéresser un plus grand nombre de lecteurs, et on doit la considérer comme une réfutation de la doctrine des fatalistes et des matérialistes. L'auteur connaissait presque tous les systèmes philosophiques des anciens sur l'univers; il cherche partout à argumenter contre eux, à résoudre les objections qu'ils renferment, à prouver qu'il y a une providence en toute chose. Il cite souvent des passages plus ou moins longs de Platon, d'Hésiode, d'Homère, d'Eschyle, de Pindare, et d'autres; et il fait mention d'un grand nombre de philosophes, de poètes et d'historiens grecs. Dans son dialogue sur l'âme des bêtes, il donne des notions générales sur la science zoologique, et il rapporte beaucoup de faits et d'anecdotes sur les instincts, sur l'intelligence, sur les capacités et sur les forces des animaux. En général, la lecture de ces trois traités de Philon est instructive et amusante. Dans ses raisonnemens sur ces sciences, l'écrivain greco-juif indique, de tems à autre, des traits relatifs aux arts mécaniques, aux mœurs, et aux usages de divers peuples de l'antiquité. En parlant, par exemple, de l'intelligence de l'homme et de celle de son créateur tout-puissant, il rapporte un fait qui pourrait prouver que l'invention des horloges à roue, ou de semblables machines horaires, était connue des anciens. Le style de Philon est, comme nous l'avons dit, souvent obscur et énigmatique. Son traducteur en arménien, dont le nom ne nous est pas connu, a conservé, dans sa version, les hellénismes et les caractères particuliers du style de Philon. Mais, pour mieux réussir dans son imitation, le traducteur latin n'emploie ordinairement que les mots et les formes de locution les plus choisies : quelquefois il invente des expres-

---

(1) L'un de ces exemplaires avait appartenu à Haïton II, roi d'Arménie, dans le XIIIe siècle, et il avait été même transcrit par un nommé Vasil, scribe de ce prince.

sions, pour mieux faire connaître la force et les nuances des idées de l'auteur original; et très-souvent, il fait usage de tours de phrase très-hardis ou peu usités dans l'arménien. On avait multiplié, dans le moyen âge, des commentaires et des glossaires sur les ouvrages de Philon, dans lesquels les ellipses et les transpositions sont les figures grammaticales les plus fréquemment employées. Dans sa traduction de l'arménien en latin, M. J B. Aucher a suppléé à ces sortes d'omissions et d'interversions : il a donné aussi des notes et des éclaircissemens sur quantité de passages obscurs, et il en a signalé avec franchise plusieurs autres, dont le sens lui paraissait trop abstrait, ambigu, ou manquant de clarté.

GIBBIED.

§5. — *Iside e Osiride opuscolo di Plutarcho Cheronese, etc.* — Isis et Osiris, opuscule de Plutarque de Chéronée, traduit du grec, avec des notes philologiques et des observations sur le texte; par le chevalier *Sébastien* CIAMPI, correspondant en Italie de la commission royale des cultes et de l'instruction publique du royaume de Pologne. Florence, 1825; Piatti. In-8° de 89 et LXXXVI pag., avec planches; prix, 5 *paoli*.

Le beau ciel de l'Italie, que, grâce à la munificence éclairée de S. M. l'empereur de Russie, il est permis au chevalier Ciampi de revoir, sans quitter le service de ce monarque, semble inspirer à ce savant une nouvelle ardeur pour la culture des lettres anciennes. Nous recevons des échantillons d'un grand et beau travail auquel M. Ciampi consacre actuellement ses doctes veilles; c'est la traduction de quelques *Opuscules* de Plutarque, pour compléter celle de Marcel Adriani, écrite au XVIe siècle. Un seul de ces traités a été tiré à part : celui d'*Isis et Osiris*, qui forme un volume précieux. Nous ne dirons rien de l'opuscule en lui-même, qui est assez connu. On sait que Plutarque paraît s'y être proposé de montrer la connexion du culte égyptien, et en général du polythéisme, avec la science de la nature, dont les allégories païennes retracent les secrets, que savaient seuls dévoiler et expliquer les prêtres, les philosophes et leurs initiés. Ce traité est l'un des plus curieux du philosophe de Chéronée, et il devient d'autant plus intéressant aujourd'hui, que les récentes lumières jetées sur la vieille histoire et les antiquités de l'Égypte, permettent de le mieux apprécier. La traduction de M. Ciampi nous a paru exacte, et son style, autant qu'il peut être permis à un étranger d'en juger, d'une élégance fort remarquable. Les travaux de M. Ciampi, comme commentateur, nous ont paru encore plus dignes d'éloges, il a joint des annotations nouvelles, aux notes par lui reproduites de Reisk et Wyttenbach : deux manuscrits peu anciens, il est vrai, mais encore non explorés, de la bibliothèque Laurentienne, ont

fourni à M. Ciampi des leçons inédites et des corrections ingénieuses. Cette partie aurait pu recevoir des dimensions beaucoup plus étendues, si l'éditeur eût voulu mettre à contribution tous les écrits des modernes sur l'Égypte; il s'est borné à donner un catalogue sommaire des *égyptiographes*, dans lequel ne sont pas oubliés les Français modernes, tels que MM. *Denon, Jomard, Caillaud, Letronne, Champollion Figeac*, etc.; mais où se trouvent omis, bien à tort, les écrits si importans de M. *Champollion* le jeune, sur les Pharaons, et sur les hiéroglyphes. Le nouvel éditeur publie aussi un *Calendrier isiaque*, adapté à l'opuscule de Plutarque, et mis en concordance avec les calendriers romains et vulgaires, au moyen d'un *Émérologe* extrait d'un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne; cette pièce importante pour la chronologie, et dont les plus célèbres auteurs en ce genre avaient parlé, est donnée cette fois encore par extrait, mais avec plus d'étendue pourtant et de précision qu'on n'avait fait jusqu'à présent. Ce volume est dédié à M. le comte Léon Petocki, seigneur polonais, dont la famille est connue par son amour pour les belles-lettres anciennes. A. M.

44. — *M. Cornelii Frontonis et M. Aurelii imperatoris Epistolæ : L. Veri et Antonini Pii et Appiani epistolarum reliquiæ : Fragmenta Frontonis, et scripta grammatica. Editio prima romana plus centum epistolis aucta ex codice rescripto Bibliothecæ pontificiæ Vaticanæ, curante Angelo* Majo, *bibliothecæ ejusdem præfecto.* Rome, 1823. In-8°. (*Voy.* Tom. XIX, pag. 252.)

M. Angelo Maï, toujours infatigable et toujours heureux dans ses recherches, avait déjà retrouvé, dans un palimsexte de la bibliothèque Ambroisienne, une partie des écrits de M. C. Fronton : il en avait publié, à Milan, en 1815, une édition qu'on avait généralement bien accueillie. Il vient de faire, dans la bibliothèque du Vatican, une découverte encore plus riche et plus importante des mêmes écrits, et d'autres fragmens appartenant à Fronton, à Marc-Aurèle, à Verus, à Antonin-le Pieux, etc., et il en a publié, à Rome, une nouvelle édition, par conséquent plus complète que la première. Cette découverte a coûté beaucoup de peine et de travail à M. Maï, parce que les pièces originales de ce palimsexte étaient dispersées et confondues avec d'autres d'une nature toute différente. Les soins de l'éditeur ont été bien payés par les fruits heureux de sa découverte. Tout ce qui appartient à Fronton doit intéresser les véritables savans et les philosophes. Il a été le précepteur de trois princes qui ont répondu aux soins et aux maximes de leur maître, et qui, après avoir été ses élèves, sont devenus ses amis. Marc-Aurèle lui fit élever une statue ; mais il laissa de lui un monument

encore plus durable : « C'est à Fronton, disait-il, que je dois d'avoir appris tout ce que la royauté enferme de jalousie, d'astuces, d'hypocrisie, et combien, en général, il a y peu d'affection dans le cœur de ces hommes qu'ici l'on appelle nobles. » Fronton fut grammairien, historien; et s'il n'était un autre Cicéron, il fut, sans doute, un des premiers orateurs de son siècle. On ne connaissait de lui que le traité que publia J. Parrasius, *De differentiis vocabulorum.* Les ouvrages qui viennent de paraître n'appartiennent la plupart qu'au genre épistolaire, ou à l'art du rhéteur; mais ils peuvent servir à nous faire mieux juger une époque extraordinaire de l'histoire ancienne, époque que trois princes, tout-à-fait différens par leurs maximes et par leur conduite, de ceux qui les avaient précédés et les ont suivis, ont rendue respectable aux yeux des amis de l'humanité. On peut même regarder la lecture de Fronton comme un moyen de tempérer l'impression que doit produire la lecture de Tacite et de Machiavel. C'est dans cet écrivain qu'on peut chercher le plus grand éloge de la royauté, appliquée au bonheur des peuples, et les plus utiles instructions pour les princes. On y trouve en même tems des notices plus ou moins remarquables, non-seulement sur cette époque, mais aussi sur des tems encore plus anciens; même des morceaux qui étaient inconnus jusqu'ici, des livres perdus de Caton et d'Ennius. Parmi les écrits et les fragmens des Antonins, ceux de L. Verus prouvent qu'il ne manquait pas de plusieurs qualités estimables d'esprit et de cœur, qu'on lui avait jusqu'ici trop sévèrement refusées. Cette édition est riche en *remarques* savantes, en *index* et *notices littéraires*, etc.

45. — *Dizionario delle antichità esistenti in Sicilia, etc.* — Dictionnaire des antiquités qui existent dans la Sicile, etc., par *G. M.* Capodieci. Syracuse, 1820. In 4°.

C'est un bon catalogue qui, dit-on, peut servir de guide aux étrangers.

46. — *Tavole delle cose più memorabili della storia di Siracusa, etc.* — Tables des choses les plus mémorables appartenant à l'histoire de Syracuse, avant l'ère vulgaire; par le même auteur. Messine, 1821. In-4°.

Ces tables sont précédées d'un essai sur ce qu'on admirait le plus dans l'ancienne Syracuse, et accompagnées de tables chronologiques relatives à son histoire politique et littéraire.

47. — *De' diritti della Sicilia per la sua nationale indipendenza, etc.* — Mémoire sur les droits de la Sicile à l'indépendance nationale; par le baron *F.* Ventura. Palerme, 1821. In-4°.

L'auteur prouve que la Sicile a toujours eu un gouvernement parti-

culier et un parlement national. Mais, est-ce assez pour qu'elle n'ait plus rien à réclamer?

48. — *Memorie de' pittori Messinesi e degli esteri che in Messina fiorirono, etc.* — Mémoires des peintres de Messine et des peintres étrangers qui fleurirent dans cette ville, depuis le XIIe siècle jusqu'au XIXe. Messine, 1821. In-8°, avec 28 portraits.

D'après un jugement porté à Palerme, cet ouvrage contient plusieurs inexactitudes.

49. — *I fragmenti di Diccarco da Messina, etc.* — Les fragmens de Dicéarque de Messine, recueillis et éclaircis par M. *Cetidonio* Ebrante, etc. Palerme, 1822. In-8°.

Cet ouvrage contient un mémoire très-savant sur l'époque, les écrits et les opinions de Dicéarque, et sur son système philologique. Le texte grec est accompagné d'une traduction italienne, et de diverses notes historiques et philologiques. Le premier volume de cet ouvrage fait désirer le second.

50. — *Discorso intorno ad Archimede, etc.* — Discours sur Archimède; par l'abbé *Domenico* Scinà. Palerme, 1823. In-4°.

On connaît assez le mérite de M. Scinà, en érudition et en philosophie, pour bien augurer de ce nouveau travail, semblable aux autres du même genre qu'il a déjà publiés.

51. — *Repertorio scelto ad uso de' teatri italiani, etc.* — Répertoire choisi, à l'usage des théâtres d'Italie; par le professeur *Cajetan* Barbieri. Milan, 1823.

Cet amateur de l'art dramatique avait déjà publié un recueil semblable, en 1821. Peut-être a-t-il l'intention de l'améliorer, dans la *seconde édition*, dont il a déjà fait paraître 2 vol. Les juges sévères d'un art qu'ils voudraient voir perfectionné d'après les principes de l'expérience et de la raison, lui avaient reproché de partager les idées et les préjugés des comédiens italiens, qui, en général, sont les plus ignorans de leur profession. Il ne connaît d'autre mérite que celui qui consiste, dit-il, dans les grands effets; et, pour obtenir ces effets, on sait trop combien il est fréquent de voir négliger les préceptes du bon sens et ceux du goût. On espère néanmoins que M. Barbieri, déférant aux observations et aux vœux de ses concitoyens les plus éclairés, préférera, pour cette seconde édition de son *Répertoire*, les sages conseils et l'expérience des vrais connaisseurs, à la routine aveugle d'artistes médiocres, qui contribuent à décréditer, aux yeux de l'étranger, l'antique et noble patrie des beaux-arts. Le célèbre Nota, le second Goldoni de l'Italie, a déjà donné

le signal; la route qu'il a ouverte est la seule qu'il soit permis de suivre pour obtenir de véritables succès.

52. — *Descrizione di due statue di Antonio Canova; prosa di*, etc. — Description de deux statues d'Antonio Canova, par *Michele* Leoni. Turin, 1823. Chini et Mina; avec le dessin d'une de ces statues.

Cet opuscule est intéressant, non-seulement sous le rapport du goût qui l'a dicté, mais plus encore par la pensée généreuse que l'auteur communique aux amateurs des beaux-arts, dans l'Europe civilisée. Il propose, et juge d'une grande utilité que les connaisseurs les plus éclairés de chaque pays, qui possèdent quelques monumens du génie de Canova, essaient d'en donner la description la plus complète et la plus exacte possible; ce qu'on ne pourrait faire avec succès sur des copies où l'on ne retrouve plus l'inspiration de l'artiste original. Pénétré de l'importance de cette idée, M. Leoni a cherché à la réaliser par son exemple; il a publié la description d'une statue de la *Concorde* et d'un *Hermès* représentant *S. M. Marie-Louise*, qui se trouvent dans le duché de Parme. Après avoir rappelé le caractère général de l'artiste à qui l'on doit ces deux statues, il en détaille les qualités particulières. L'élégance, et par conséquent la perfection de l'art et du goût, dominent surtout dans la statue de la *Concorde*, que M. Cicognara, le juge italien le plus compétent, regarde comme un des modèles les plus parfaits que Canova ait exécuté. L'*Hermès* a quelques imperfections, que M. Leoni n'a point laissé ignorer; mais elles ne peuvent faire méconnaître le cachet du grand artiste qui a conçu et dirigé l'ouvrage. Espérons que l'exemple de M. Leoni sera généralement imité, et que cette idée heureuse, mise partout à exécution, tournera au profit des arts, en contribuant à l'instruction des artistes. F. Salfi.

PAYS-BAS.

53. — *Dissertatio anatomico-pathologia de mutato vasorum sanguiferorum decursu in scoliosi et cyphosi.* — Dissertation d'anatomie-pathologique sur la disposition des vaisseaux sanguins dans les cas de *scoliosie* et de *cyphosie*, présentée à l'Académie d'Utrecht par W. Vrolik. Amsterdam, 1823. In-4°; 34 pag. avec planches.

M. Vrolik a pris, pour sujet de sa thèse, une matière neuve et difficile. Il a pensé avec raison que l'examen d'une aberration très-frappante des lois physiologiques de l'organisation humaine, qui se porte sur l'appareil du système vertébral, pourrait fournir des inductions importantes. Il admet, dans la pathologie de déformation de l'épine, trois cas principaux: la *lordosie*, où les vertèbres se plient de manière que leur en-

semble devient *concave extérieurement*; la *cyphosie*, où le système des vertèbres devient *convexe extérieurement*, ce qui est le cas des *gibbosités* ordinaires; enfin, la *scoliosie*, où les vertèbres se plient à droite ou à gauche. Il décrit avec soin plusieurs cas de ces diverses espèces, et il examine ensuite l'influence de ces déformations sur le cours des grands vaisseaux artériels et veineux. Cette partie du travail de M. Vrolik est très-remarquable, et peut donner lieu à de nombreuses considérations physiologiques d'un grand intérêt. Il a étudié aussi, dans son contour, la flexion de l'aorte et du canal thoracique, qui accompagne celle de tout le système vertébral. Dans le corollaire III de la seconde partie de son travail, l'auteur donne une raison physiologique, que nous croyons plus ingénieuse que solide, de la supériorité d'esprit de trois illustres bossus, *Ésope*, *Scarron*, et *Pope*. Il termine par des considérations sur quelques points nouveaux d'anatomie comparée, et sur la fonction de quelques appareils, dont le mode d'action n'est pas encore suffisamment éclairci. M. Vrolik a joint à son mémoire la gravure de deux cas fort curieux de *scoliosie*. Il s'est beaucoup aidé de la belle collection physiologique et pathologique de M. le professeur Vrolik, son père, collection aussi remarquable par le choix et la rareté des pièces, que par la méthode et la disposition suivant laquelle il les a classés, et dans laquelle nous avons eu l'avantage de voir les préparations qui ont servi de base au mémoire.

C. C.

54 (*). — *Système des facultés de l'âme*, par P. Laromiguière; extrait de ses leçons de philosophie, et augmenté de notes critiques par *Louis-Auguste* Gruyer, ancien inspecteur des douanes françaises. Bruxelles, 1823; Delemer frères. Un vol. in-18 de 183 pag.

Cet extrait du bel ouvrage de M. Laromiguière est fort bien fait. L'auteur, en employant souvent le texte même du savant professeur, s'est permis des suppressions qui ne peuvent nuire à la suite, ni à la clarté du raisonnement. Les notes dont il a accompagné son travail sont écrites avec ce ton d'une sage réserve qui convient à des matières où se sont égarés successivement les meilleurs esprits de tous les siècles. Si M. Laromiguière a cru philosophique de dire quelquefois : *Je n'en sais rien*, M. Gruyer, en hasardant quelques explications nouvelles, s'est hâté d'ajouter aussi : *Je ne suis pas sûr de savoir*. On voit facilement, en lisant ces notes, ainsi que l'*Esquisse du nouveau système des facultés de l'âme*, que l'auteur a abordé son sujet avec quelques idées étrangères à l'école philosophique dont le professeur français s'est montré le plus éloquent organe. Il en est résulté des développemens qui rendent plusieurs pages de la dernière moitié de ce petit volume fort intéressantes.

C'est ainsi qu'en attribuant à l'*organisme* une part plus considérable dans les phénomènes de la vie *active et passive* de l'âme, M. Gruyer me semble s'être placé sur la voie qui doit peut-être un jour mener à la révélation de quelque autre grand secret de la nature. Mais je lui ferai remarquer en même tems que c'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, reculer en avançant, que de trop se hâter de mettre des suppositions systématiques à la place des faits reconnus et bien constatés. Cette observation m'est suggérée spécialement par ce *fluide très-subtil* que M. Gruyer établit comme agent de l'âme ou de l'esprit, sur la matière pondérable. Certainement, les physiologistes prendront l'auteur à partie sur la découverte de ce fluide *très-subtil ;* ils ne l'en croiront pas tout-à-fait sur parole ; ils voudront quelques faits à l'appui de son existence. — Ces observations suffisent pour donner une idée d'un travail fort estimable à plusieurs égards, et qui annonce un esprit exercé à ces sortes de recherches. P. A. Dufau.

55. — *Vier Brieven*, etc. — Quatre lettres écrites par MM. *Jacob* Scheltema et *Jacob* Köning, sur les derniers débats relatifs à la prétention de la ville de Harlem à la découverte de l'imprimerie. Harlem, 1823; veuve A. Loosjes. 57 pag. in-8°.

Nous avons annoncé (*Rev. Enc.*, T. XVIII, pag. 225) la fête séculaire qui a eu lieu, le 10 juillet dernier, à Harlem, pour la découverte de l'imprimerie. On n'ignore point les débats qui se sont élevés il y a longtems à ce sujet. En dernière analyse, le récit de *Junius* est universellement regardé comme fabuleux, et les savans partagent l'opinion dont M. Renouard a exposé si clairement les motifs, dans le second volume de son *Catalogue d'un amateur*. M. Köning a cru son patriotisme intéressé à soutenir l'opinion contraire ; et, pour prouver que Coster n'est pas un personnage équivoque, on va graver de nouveau le portrait que possède M. Enschedé. Ceux qui connaissent l'histoire littéraire de la Belgique savent que ce portrait n'est pas celui du sacristain *Laurent*, mais de *Ruardus Tapperus*, d'Enkhuisen, docteur en théologie, inquisiteur de la foi, à qui l'épitoge dont il est revêtu convient mieux. M. Scheltema prétend que M. Renouard a eu tort d'avancer que les savans mêmes de la Belgique ne croyaient pas en Coster, et il soutient que M. Van Hulthem est le seul qui résiste encore. En conséquence, il le sommé assez inconsidérément de se déclarer, afin qu'on puisse le combattre en champ clos.

56. — *La Fiancée d'Abydos*, poème en deux chants, avec des notes, imité de lord Byron, par *Aug.* Clavareau. Gand, 1823 ; Houdin ; 60 pag. in-8°, avec un beau portrait.

Cette imitation fait beaucoup d'honneur à M. Clavareau, dont le style a reçu des améliorations sensibles. On lui reprochait généralement de manquer de couleur ; il a répondu à cette observation par de nouveaux efforts : et c'est ainsi qu'il est honorable de fermer la bouche aux critiques. Les vers de M. Clavareau, dans son nouveau poème, ont du mouvement, du coloris, et de la chaleur. *F.* De R—g.

LIVRES FRANÇAIS.

57 (*). — *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, par les professeurs de cet établissement. Tom. IX. In-4°.

Ce volume contient les vingt-huit dissertations suivantes, savoir : Observations sur la germination des prêles ; par M. Agardh, professeur à Land, en Suède. — Sur les cucurbitacées et les passiflorées. — Voyage dans l'intérieur du Brésil, par M. Auguste de Saint-Hilaire. Sur le genre paradoxure et deux nouveaux mammifères qui s'y rapportent. Sur de nouvelles familles voisines de la marmotte. Sur les porcs-épics, et genres voisins ; par M. F. Cuvier. — Sur les travaux de M. le docteur Flourens, relatifs aux propriétés du système nerveux ; par M. G. Cuvier. — Sur la tribu des cuspariées ; par M. Decandolle. — Anatomie du système locomoteur chez le phoque commun ; par M. Duvernoy, médecin à Montbeillard. — Sur les organes sexuels et sur les produits de génération des poules dont on a suspendu la ponte, enfermant l'oviductus. Sur une nouvelle espèce de bœuf, d'une taille gigantesque, et ayant les apophyses épineuses des vertèbres dorsales prolongées extérieurement. Sur les rapports des tiges montantes des vertèbres dorsales chez les mammifères, et les rayons des nageoires dorsales chez les poissons. — Considérations sur la vertèbre, détermination de ses parties élémentaires, au nombre de neuf ; sur la séparation de ces pièces chez les mammifères à l'état de fœtus, chez les poissons adultes, chez les crustacées, etc., et sur l'existence et la composition des mêmes élémens vertébraux chez les insectes. Sur les principes de la *Philosophie anatomique*. Considérations générales sur les organes sexuels des animaux à grandes respiration et circulation. Composition des appareils génitaux, urinaires, et intestinaux, à leurs points de rencontre dans l'autruche et dans le casoar ; par M. Geoffroy-Saint-Hilaire. — Analyse de deux variétés du cobalt arséniaté ; par M. Laugier. — Relation d'un voyage aux Indes-Orientales. Notice sur une nouvelle espèce de vinetier ; par M. Leschenault-de-la-Tour. — Caractères des aroïdées du genre *Ludovia*. Sur une nouvelle famille de plantes, les *cyclantées*. Histoire des

palmiers de la Guyane française; par M. Poiteau. — Sur une prétendue greffe, dite Columelle; par M. Thouin. — Sur le sous-genre Marteau, *Zigæna;* par M. Valenciennes. — Sur l'acide purpurique et les purpurates. — Analyse d'une eau minérale de l'île Bourbon. Analyse des cendres du Vésuve. Examen de l'influence des alcalis sur l'oxide d'arsenic; par M. Vauquelin. *Vingt-quatre planches* accompagnent ces Mémoires. — Après cette énumération des pièces contenues dans le 9e volume que nous annonçons, il suffira d'ajouter que ce volume, formant le 29e des deux collections publiées par MM. les professeurs du Museum, ne diffère point en importance et en mérite des volumes précédens; il l'emporte même sur plusieurs, eu égard à la hauteur des idées qui y sont exposées, et à l'influence qu'elles doivent avoir sur la marche des sciences naturelles en général, et en particulier sur la philosophie. Z.

58 (*). — *Dictionnaire des sciences naturelles*, dans lequel on traite méthodiquement des différens êtres de la nature, considérés soit en eux-mêmes, soit relativement à l'utilité qu'en peuvent retirer la médecine, l'agriculture, le commerce et les arts; par plusieurs professeurs du jardin du Roi, et des principales écoles de Paris. Tom. XXVII. Syllabe LIO — MAC. Paris, 1823; Le Normant. Un vol. in-8° de 551 pag., et un atlas de 20 planches; prix, 6 fr., et 7 fr. 50 cent; chaque livraison de planches, en noir, 5 fr. et 5 fr. 50 c.; en couleur, 15 fr., et 15 fr. 50 c. — (Voy. Tom XI, pag. 372, et Tom. XIII, pag. 652.)

Cette importante entreprise, qui élève un beau monument scientifique, se continue avec le soin et l'exactitude qu'on est en droit d'attendre des hommes de mérite qui concourent à son exécution. Depuis notre dernier article, la livraison que nous annonçons a été précédée des tomes 22e, 23e, 24e, 25e, et 26e, renfermant les mots compris entre les syllabes Huit et Lin. Nous n'essaierons point de donner la nomenclature de tous les articles intéressans que renferment ces volumes; mais nous citerons ceux qui ont le plus d'étendue, et nous dirons que l'article *icthyologie*, de M. Cloquet, est rempli d'érudition, et qu'il présente toutes les classifications, les méthodes, et les systèmes proposés jusqu'à ce jour sur les nombreux individus de cette grande partie de la *zoologie*. L'article *Indépendance des formations*, qui occupe la moitié du 25e vol., était extrait d'un ouvrage inédit de M. *de Humboldt*; il présente pour la *géognosie* le traité le plus curieux, le plus étendu, et le plus varié de la formation des roches et de leur superposition dans les deux hémisphères. L'article *insectes*, de M. *Duméril*, offre au naturaliste les documens physiologiques et méthodiques les plus satisfaisans. Sous le titre de *Jardin de botanique*, M. *Decandolle* expose l'histoire de

ces établissemens, si utiles aux progrès de la botanique, les principes d'administration qui leur sont propres, et dont l'observation influe sur leur utilité. Sous le mot *laves*, que M. Brongniart restreint à la signification de substances minérales fondues par l'action des feux volcaniques, on trouve des détails sur leurs formes, leur chaleur, leur écoulement, et la détermination des roches qui les composent. Ce même savant donne, au mot *lignite*, des détails minéralogiques, géographiques, et géognostiques très-utiles sur ce combustible charbonneux, *d'origine végétale*, qu'on a confondu pendant long-tems avec la *houille*, et dont on doit la distinction réelle à M. *Voigt*. — Le 27e volume, qui a paru depuis peu, est remarquable par un article de *physique générale*, d'une étendue proportionnée à l'importance des phénomènes dont il offre la description, tels que la transmission, la réflexion, la réfraction, et la décomposition de la *lumière*. Les effets de la vision, de la double réfraction, et de la polarisation de la *lumière*, sont, ainsi que la production des couleurs, exposés par M. *La Croix*, avec beaucoup de clarté et de précision. La botanique présente un grand nombre d'articles intéressans, parmi lesquels on remarque, sous le point de vue historique et économique, les mots *lis*, *liseron*, *lupin*, *luzerne*, *liquidambar*, *lycoperdon*, et *lycopodinur*. Les articles de mammifères les plus saillans par la description des mœurs et des détails anatomiques, sont *Loir*, *Loutre*, et *Macaque*. Les différentes branches de la zoologie, ainsi que de la chimie, la minéralogie, la conchyologie, offrent aussi des articles très-satisfaisans. — Le cahier de planches, qui accompagne cette livraison, est le 25e; plus de 500 espèces de productions naturelles sont déjà figurées. Les dessins, confiés aux soins de M. Turpin, sont faits avec une exactitude qui ne laisse rien à désirer. B. G.

59 (*). — *Planches anatomiques du corps humain*, exécutées d'après les dimensions naturelles, accompagnées d'un texte explicatif, par J. Antommarchi; publiées par M. de Lasteyrie. *Troisième et quatrième livraisons*. Paris, 1823; à la lithographie de l'éditeur, rue du Bac, n° 58. Très-grand in-folio; prix, 50 fr.

Cet ouvrage, auquel nous avons déjà consacré une analyse (*Voy.* Tom. XVIII, pag. 501-505), a reçu l'approbation éclairée de M. le doyen de la Faculté de Paris, qui en a constaté l'importance et l'utilité dans une lettre adressée, le 16 mai dernier, au ministre de l'intérieur, et dont nous reproduisons ici un extrait. « J'ai reçu la *première livraison des planches anatomiques*, du docteur Antommarchi, et la lettre par laquelle vous m'invitez à vous donner mon avis sur l'utilité de l'exécution de cet ouvrage. En général, les planches gravées ou lithographiées

sont d'un faible secours pour l'étude de l'anatomie quand elles sont exactes, et deviennent plus nuisibles qu'utiles, quand elles ne le sont pas. La première livraison des planches anatomiques donne une idée d'abord un peu obscure des objets; mais, lorsque ces planches, d'ailleurs très-exactes, sont coloriées, il est facile de distinguer toutes les parties dont elles retracent l'image. Cet ouvrage me paraît devoir être fort utile pour les praticiens qui ne peuvent plus se livrer aux travaux anatomiques, et je pense qu'il est à désirer qu'il soit déposé dans les grandes bibliothèques. » *Signé* LANDRÉ BEAUVAIS.

60 (*). — *Considérations générales sur la classe des insectes*; par A. M. C. DUMÉRIL, de l'Institut. Paris, 1823; Levrault. Un vol. in-8°, de 272 pag. et x, avec 60 planches; prix, avec les planches noires, 25 fr.; coloriées, 60 fr.

L'auteur de cet ouvrage avait composé, pour le *Dictionnaire des sciences naturelles*, un article étendu sur les insectes. Le livre que nous annonçons est ce même article, tiré à part et augmenté de notes et d'observations nouvelles. L'ouvrage est divisé en huit chapitres. Le premier traite du rang qu'occupent les insectes dans l'ordre des êtres animés; ce qui conduit M. Duméril à faire un tableau très-intéressant de la classification naturelle des animaux, depuis les *zoophytes* et les *mollusques* jusqu'aux *insectes*, dont il donne une définition générale. Les chapitres suivans sont consacrés à l'étude *des formes et de la structure des insectes*, à leurs *fonctions*, aux moyens de *défense* et de *conservation*, aux modes de *propagation*, enfin à l'*exposition de la méthode analytique de classification*. Le chapitre IV forme une *bibliographie entomologique* des auteurs principaux qui ont écrit sur les insectes, et des systèmes dans lesquels on a essayé de ranger tous ces êtres, dont Pline a caractérisé l'assemblage par un mot heureux, « *inextricabilis perfecti.* » M. Duméril publie aujourd'hui sa méthode naturelle, dont il eut la première idée en 1800. Il adopte pour les ordres des insectes, les caractères tirés des ailes, comme l'avait fait Linnée; mais la plus grande difficulté, c'était de trouver des signes distinctifs pour les familles et les genres. Ce savant professeur les a découverts, par l'examen attentif et minutieux des caractères très-naturels que fournissent les mâchoires et le nombre des articles aux tarses des pattes. On lira aussi avec un vif intérêt les descriptions très-curieuses des mœurs, des habitudes, et de la structure des insectes. Le style de ces morceaux est clair, simple et élégant. Ce livre est du petit nombre de ceux que les gens du monde et les naturalistes pourront lire avec le même plaisir. Il est à désirer que M. Duméril se décide à publier aussi le résumé de ses cours sur l'his-

toire des reptiles. L'ouvrage est orné de gravures coloriées, d'un fini très-remarquable, dessinées par M. Prêtre, et dont la gravure a été dirigée par M. Turpin. Ce livre ne pourra qu'ajouter encore à la réputation que s'est acquise M. Duméril, par ses vastes travaux en histoire naturelle. On voit, en le lisant, que la nature est partout également riche et féconde, qu'elle n'a pas de petits phénomènes, et que la sagesse infinie du Créateur se montre de la manière la plus admirable, jusque dans ces insectes, dont chacun semble dans son genre un être parfait.

Charles COQUEBEL.

61 (*). — *Encyclopédie moderne*, ou Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts, avec l'indication des ouvrages où les différens sujets son développés et approfondis; par M. COURTIN, ancien magistrat, et par une Société de gens de lettres. (A—ALV). Paris, 1825. In-8°.—Cet ouvrage aura 24 volumes, et l'éditeur s'engage à ne pas dépasser ce nombre. Chaque volume sera de 30 à 35 feuilles d'impression. Le premier en a 38; le second va paraître incessamment, et l'ouvrage entier sera publié avant la fin de 1825. Le prix de chaque volume broché est fixé à 7 fr. 50 c., pour les personnes qui auront souscrit avant la mise en vente du troisième volume. Après cette époque, chaque volume coûtera 9 fr.; on ajoutera un volume de planches, publiées en deux livraisons, la première après le 12me volume, et la seconde après le 24me : le prix de chacune de ses livraisons sera aussi de 7 fr. 50 c.; l'envoi par la poste coûtera 1 fr. 75 c. de plus. On souscrit à Paris, à la librairie universelle, chez Mongie aîné, boulevart Poissonnière, et au bureau de l'Encyclopédie, chez M. Dupuy, éditeur, rue Neuve Saint-Roch, n° 24.

Nous rendrons compte de cet ouvrage important, lorsque nous aurons reçu le second volume. En parcourant le premier, on commence à bien augurer de l'entreprise de M. Courtin; un examen plus attentif ne peut sans doute que fortifier cette opinion favorable. « La France, dit l'éditeur, ne possède pas (comme l'Allemagne et l'Angleterre) un *Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts*.... Il fallait mettre l'*Encyclopédie* (ou un résumé de notions élémentaires et précises sur toutes les branches de nos connaissances) à la portée de toutes les fortunes. Il fallait que les citoyens industrieux pussent connaître les conquêtes de l'industrie, que la classe studieuse pût apprécier les progrès des connaissances humaines..... D'ailleurs, la marche continuelle et progressive des lumières a rendu plusieurs parties de nos deux grandes Encyclopédies imparfaites, insuffisantes, et presque surannées..... Il nous fallait donc un ouvrage qui fût en harmonie avec les idées ac-

quises, qui fût l'expression complète de l'état actuel de l'esprit humain.» Si les auteurs, dirigés par ces deux puissans motifs, remplissent dignement la noble tâche qu'ils s'imposent, ils rendront un service important aux sciences et à l'humanité. Mais, peut-être, ils auraient mieux atteint leur but, en publiant une collection de petits traités élémentaires, écrits avec concision et clarté, sur chaque partie des sciences et des arts. — Parmi les auteurs des articles qui composent le premier volume, on remarque les noms de MM. Arnault, Aubert de Vitry, Berton, de l'Institut, Bory de Saint-Vincent, Courtin, E. Dupaty, Francœur, Lamarque, lieutenant-général, Le Normand, Nicolet, Pagès, Parisot, Tissot, Thouret, etc. Il est à désirer que chaque matière soit traitée, dans les différens articles, par un juge compétent dont le nom et les travaux antérieurs lui donnent une certaine autorité et inspirent une ferme confiance fondée aux lecteurs. F.

62 (*). — *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes, inventions*, etc.; par une Société de gens de lettres. T. X; HER—MAC (1). Paris, 1825; Colas. In-8°; prix, 7 fr., et 8 fr. 80 c.

Parmi les articles de *zoologie* renfermés dans ce volume, nous avons remarqué : 1° la *description* qu'a faite M. Geoffroy Saint-Hilaire, du *jaguar*, animal que l'on a long-tems confondu avec la *panthère*, quoiqu'il soit bien plus vigoureux, et qu'il diffère beaucoup de ce dernier par son pelage, et par sa taille, qui est presque double; 2° les *observations* du même naturaliste sur le *kanguroos* (didelphis gigantea), animal à poche, remarquable par l'inégalité de ses extrémités, qui rend son allure lente et embarrassée, et par la longueur du doigt annulaire des pieds de derrière, lequel est armé d'un ongle long et pointu, dont les kanguroos se servent pour éventrer leurs ennemis. M. Cuvier a donné sur l'estomac et le canal de ces animaux des détails anatomiques curieux. 3° L'article tiré d'un *mémoire* de M. Latreille sur les *langoustes*, qu'il divise en cinq espèces, dont la première est la *langouste commune* (vulgairement *homard*), très-abondante sur les côtes de France, et qu'on a souvent regardée à tort comme le *cancer homarus* ou *l'attacus homarus*. Cette espèce était importante à connaître parce qu'elle est un mets recherché, qu'Aristote en a parlé sous le nom de *carabos*, et les auteurs latins sous celui de *locusta*. 4° La *limace* et le *colimaçon* se ressemblent tellement, à la grandeur de la coquille près, que M. Cuvier a cru de-

(1) Nous n'avons pu annoncer, en son tems, le T. VIII (GAL — HEP), qui ne nous est parvenu qu'après le T. IX, et qui n'offre pas moins d'intérêt que les précédens.

voir réunir l'anatomie de ces deux gastéropodes dans un seul travail, qui prouve l'admirable sagacité de ce savant naturaliste. — Si nous passons à la *botanique*, nous indiquerons d'abord l'article *jalap*, dans lequel M. Desfontaines a démontré que la plante qui a pour racine ce précieux purgatif doit être classée dans la famille des *liserons*. Les observations de MM. Henri et Planche sur la racine et la résine de jalap, quoique appartenant à la chimie végétale, doivent être cités ici. M. Delille a donné la description des trois espèces de *lotus* dont les historiens et les monumens de l'Égypte font mention. L'article *lycopadiacées* offre l'extrait succinct du travail de M. Desvaux sur cette famille, dont les genres ne diffèrent selon lui que par le nombre des loges des capsules. On sait que c'est le lycopode en masse (lycopodium clavatum), qui produit cette poudre jaune et inflammable dont on se sert sur les théâtres pour imiter les éclairs, etc. MM. Vauquelin, Dolomieu, Haüy et Gilet Laumont ont fourni à la minéralogie des articles sur la *laumointe*, la *leucite*, etc.; et M. le général Andréossy la description des lacs du *Natroun*, du *fleuve sans eau* et de *Menzaleh* en Égypte, description qui se rattache à la géographie et à l'archéologie, comme celle du *lac Mœris* par M. Jomard. — Parmi les articles relatifs à la physique, on distingue principalement les observations dans lesquelles M. Delaplace démontre que la durée du jour n'a pas varié d'un deux centième de seconde depuis deux mille ans. Ce fait a été confirmé par l'application que M. Poisson a faite des tables actuelles du soleil et de la lune, aux éclipses observées par les anciens astronomes. Un extrait bien fait du travail de M. de Humboldt sur les lignes *isothermes*, donne des notions exactes sur la distribution de la chaleur à la surface du globe. Le beau *Mémoire* de MM. Arago et Petit *sur la puissance réfractive et dispersive, et sur les vapeurs des liquides*, renouvelle le sentiment de reconnaissance que méritent les immenses travaux du premier, et les vifs regrets qu'a fait éprouver la mort prématurée du second. Sous le titre *lumière*, on trouve une analyse des découvertes dont MM. Malus, Biot, Fresnel, Pouillet, etc., ont enrichi la physique. La *lune* est le sujet de plusieurs articles où l'on remarque les noms de MM. Delaplace, Bouvard, Nicollet, Delamarck, etc. — Les chimistes s'arrêteront principalement sur l'*analyse de l'eau du Jourdain*, par M. Gay-Lussac; sur celle de l'insecte appelé *kermès*, qu'on trouve dans le midi de la France attaché aux feuilles d'une espèce particulière de chêne, et avec lequel on fait une couleur écarlate plus brillante encore que celle de la cochenille. Ils remarqueront encore la description du *laboratoire économique*, inventé par M. Guyton-Morveau; l'*analyse du lait*, par Deyeux et Parmentier; les

travaux de Fourcroy, Vauquelin, Thénard, Bouillon-Lagrange et Vogel sur la même substance; ceux de M. Thénard sur la liqueur fumante de Cadet, etc. — Si l'on s'occupe ensuite des applications des sciences à l'économie industrielle, on lira la description de la *lampe à air inflammable*, perfectionnée par M. Gay-Lussac; et des différentes lampes inventées par MM. Carcel, Bordier, Marcet, Argand, Le Normand, Gagneau, Verzy, etc.; un article sur *l'emploi du mâchefer*, dans l'économie rurale, par M. Thouin; sur l'*importation de la lithographie en France*, par M. de Lasteyrie, à qui ses compatriotes ne sauraient montrer trop de reconnaissance. — La mécanique industrielle occupe une place importante dans le volume que nous annonçons. Les ingénieuses machines inventées par M. Douglas pour *carder* et *filer la laine*, prouvent que la France a fait une acquisition précieuse en adoptant ce mécanicien étranger. Mais aucun nom ne se présente avec autant d'éclat que celui de M. Ternaux, qui a porté au plus haut degré de prospérité une des branches d'industrie auxquelles notre pays doit sa richesse. L'article *filature du lin* fait connaître les tentatives de MM. Trolty, Bonneville et de Mme d'Argence, pour résoudre un problème de mécanique très-compliqué. Les machines occupent seules 40 pages; celles qui nous ont paru mériter le plus d'attention sont: 1° la *machine à centrer* les pivots, de M. Privat; 2° la *machine à trames*, de M. Rousseau; 3° la machine de M. Drapier pour couper, râper les bette-raves, et en exprimer le suc; 4° les *machines à feu* de MM. Perrier, Girard, Clément-Désormes, Gengembre, Cagnard-Latour, Martin, etc.; 5° les *machines hydrauliques* de MM. Trouville, Lacaze, Chauvin, de Maizières; 6° les *machines soufflantes* de MM. O'reilly et Williœ. — Les littérateurs trouveront deux articles importans. Le premier est une analyse du cours de littérature de La Harpe; l'autre, qui est de M. Touchard-Lafosse, est intitulé: *Littérature dramatique* (considérations sur l'état où elle se trouvait avant 1789, et sur sa marche depuis cette époque.) Il y a sans doute du talent dans ce morceau; mais il renferme des jugemens littéraires auxquels nous ne pouvons donner notre assentiment, et les bornes étroites où l'auteur s'est renfermé l'ont obligé de passer trop légèrement sur les productions littéraires dont notre scène s'est enrichie depuis la création du second Théâtre-Français. Nous ne consentirons jamais à regarder le *Glorieux* de Destouches comme une excellente comédie, et il nous semble qu'on pouvait passer sous silence le *Somnambule*, les *Fausses Infidélités*, et quelques autres ouvrages, sans être taxé d'injustice. Mais c'en est peut-être une de ne pas mettre l'*Avocat* au-dessus de l'*Assemblée de Famille*; et c'est une bien grave omis-

sion de n'avoir pas même nommé la pièce des *Comédiens* de M. Casimir Delavigne, que beaucoup de littérateurs placent à côté de la *Métromanie*, et qui aurait suffi pour mettre son jeune auteur au premier rang des poètes de notre époque. Il nous semble, enfin, que M. Touchard, au lieu de s'arrêter sur des productions assez médiocres, aurait pu dire quelques mots de l'*Artaxerce* de M. Delaville, de *Conradin et Frédéric* de M. Liadière, de *la Famille Glinet* de M. Merville, de l'*Irrésolu* de M. Leroy, et de plusieurs autres pièces qui ont obtenu un succès mérité. A. Michelot.

63. — *Discours sur la religion, considérée comme une nécessité de la société*; par M. l'abbé Cottret, chanoine de la cathédrale de Paris, et professeur de théologie à l'Académie de Paris, ouvrage couronné par la Société de Cambrai. Paris, 1823; Adrien Le Clerc. In-8° de 52 pag.; prix, 1 fr. 25 c., et par la poste, 1 fr. 50 c.

Ce discours censure vivement une partie de notre Charte royale, et des Codes où cette partie de notre loi fondamentale est organisée. Il a pour objet de mettre en lumière une de ces phrases vagues, obscures, équivoques, paradoxales, qui ont annoncé de loin les attaques, devenues, en 1823, plus directes et plus hardies contre nos libertés civiles, politiques et religieuses. Voici la phrase : « On avait assez considéré la religion comme un besoin de l'homme; les tems sont venus de la considérer comme une nécessité de la société. » S'agit-il là de la religion patriarchale, des religions païennes, ou de la religion judaïque, ou de toutes les religions chrétiennes, de la religion catholique romaine, ou des religions musulmanes, ou d'un théisme philosophique, c'est-à-dire, d'une religion dite naturelle et formée par un démembrement arbitraire des religions connues? S'agirait-il, enfin, de toutes ces religions différentes, ou de quelque religion exclusive, avec un clergé dominateur, accumulateur de richesses et d'influence et intolérant? Voilà, d'abord, ce qui demeure incertain. L'orateur couronné affirme que c'est du *seul christianisme*. Malgré le style énigmatique dont il s'enveloppe dans tout son discours, sa restriction au seul *christianisme* (et apparemment à tout christianisme, puisqu'il affecte de ne pas nommer une seule fois le *catholicisme*), est peut-être suffisamment éclaircie. 1° En ce qu'il enseigne, pag. 17, que l'homme n'a point de droit, parce qu'il n'a point de titres, et qu'il n'a point de titres parce qu'il n'a point *droit d'exister, avant d'exister*; *vu que le droit résiderait dans Dieu et non dans l'homme*. Cette manière de raisonner n'est pas précisément du catholicisme; mais elle appartient à une école qui n'est point séparée du catholicisme, et qui ne se trouve que chez certains catholiques. 2° En ce

qu'il se complaît fort à d'autres choses qu'on n'a point trouvées hors de quelques pays catholiques, par exemple, la nécessité légale d'être chrétien ou de paraître tel. Le sacre appartenant à la loi cérémoniale judaïque abolie, mais établie, au VIIIe siècle, en France, pour couvrir l'usurpation non prescrite (1), et nos rois, dans cette cérémonie, première source de leur déposition par les prêtres, ornés d'habits *clérico-royaux*, recevant, sans sacrement, l'huile fabuleuse de la fabuleuse ampoule qui n'existe plus, la recevant, comme dit M. l'abbé Cottret, *avec les mystères et les traditions antiques*, et l'*attribution du pouvoir d'opérer des guérisons miraculeuses*. Il ne dit rien des formules d'*élection* du roi, toujours conservées dans le rituel du sacre, et toujours usitées. D'après ces éclaircissemens, on peut et l'on doit croire que le christianisme, déclaré ici nécessité sociale, est le catholicisme romain, avec certaines formes accessoires. Néanmoins, en se résumant, il dit seulement que le *christianisme* est, non pas cette fois, une *nécessité* proprement dite, mais un *besoin*, apparemment plus ou moins rigoureux pour l'*homme en société*. Sa conclusion est donc plus resserrée que son titre et que sa pensée, comme son titre et l'exposé de sa doctrine sont plus étendus que sa péroraison. — Ce besoin, ou cette *nécessité*, ne parurent pas dans l'ordre social, durant les milliers de siècles qui ont précédé l'ère chrétienne; et depuis l'ère chrétienne, le *besoin* ou la *nécessité* légale d'être catholique, ou seulement chrétien pour être citoyen ou sujet, n'a pas existé, si ce n'est chez les Espagnols, courbés sous le joug de l'inquisition. Cette nécessité, d'ailleurs, n'a été *possible* que pour une partie de la terre, qui est sans doute la plus éclairée, mais, aussi, quant à présent et sans comparaison, la plus petite. Maintenant, qu'est-ce qu'une *nécessité* dont on se passait partout, avant l'ère chrétienne, dont on s'est passé partout et presque toujours depuis cette même ère? — Comment prouver que *les tems* de cette nécessité sont *venus* quelque part? Quand seraient-ils *venus?* Par quels moyens?

---

(1) Notre auteur, pages 8, 22 et 26, n'admet pourtant d'autorité *légitime*, que celle qui est *antique* ou *prescrite* (il ne sait pas depuis quel tems), qui est *reconnue de tous*, et *consacrée par les principes, par la religion, par les lois, par les intérêts de la société*. Mais, il observe que, si elle n'a pas *la force*, elle n'est pas *réelle*. Assurément, Childéric III, et Charles, duc de Lorraine, au VIIIe et au Xe siècles, n'avaient pas la force. Il y a donc des autorités légitimes qui ne sont pas réelles, des autorités réelles qui ne sont pas légitimes. Saint Paul est moins diffus, moins équivoque, moins embarrassé. (Voyez BERGIER, *Dictionnaire théologique*, au mot *gouvernement*.)

Par qui, pour qui et pourquoi seraient-ils venus, puisque tous les vrais chrétiens sont et doivent être, comme la raison et l'Évangile, comme les apôtres l'enseignent, entièrement favorables à la liberté civile d'opinion et de pratique religieuse? — Ces questions sont délicates sans doute, parce qu'elles se lient à de certaines circonstances; mais toutes ces questions naissent du texte donné à l'orateur, et il n'en a traité aucune. — Encore une réflexion : L'homme est tellement social, dit notre orateur, que, *sans la société, il ne serait pas homme.* Les besoins de l'homme renferment donc les besoins de la société? On ne peut donc pas avoir *assez considéré* les besoins de l'homme, si l'on ne les a pas considérés comme besoins de la société? Aussi, depuis plus de deux mille ans au moins, les tems sont venus où l'on a répété partout qu'on bâtirait plutôt des cités en l'air que des cités sans aucun sentiment de religion. Le pyrrhonien Bayle a voulu établir le contraire, et il a été réfuté victorieusement; mais nul n'a songé à conclure, comme notre orateur, de l'utilité de la religion, comme lien de conscience, pour maintenir l'*ordre social*, que *les tems sont venus* où la loi est *insensée*, quand le fait civil de la *naissance*, et le contrat naturel et civil du *mariage*, et le fait civil de l'*inhumation*, sont séparés par la loi de ce qui regarde le ministère religieux, et que l'on doit être forcé légalement à des cérémonies pieuses, du refus ou de la concession desquelles le prêtre est de fait actuellement, en France, le ministre arbitraire, sans responsabilité civile pour violation des règles canoniques protégées par l'état. Le culte forcé par la loi serait un attentat aux lois naturelles et aux règles impérissables du christianisme. Les vraies *nécessités sociales* ne *viennent pas avec le tems.* Elles existaient dès le commencement du genre humain, ou l'on doit convenir que le tems n'en est pas venu, et qu'il ne viendra jamais. Il demeure donc prouvé, à tous égards, que le texte du discours a été mal conçu, mal choisi; que le problème à résoudre était mal posé, vague, équivoque, erroné dans le sujet, dans l'objet et dans le terme circonstantiel de la proposition. Nous aimons à le reconnaître : ce commentaire contient, sans doute, çà et là, de vraies, de belles et bonnes paroles; mais il participe à la nature vicieuse du texte. On y découvre des sens erronés, des sens dangereux, des sens équivoques et fort inutiles, pour justifier une théorie pernicieuse, intolérante et anti-constitutionnelle. On y remarque aussi de l'incohérence dans les assertions, une citation inexacte, celle des *Tusculanes*; une application exclusive, et conséquemment fausse, aux seules personnes royales, d'un texte sacré qui s'applique littéralement à tous les hommes qui marchent dans la voie du salut; enfin, une application peu décente aux rois de

ce qui ne concerne, selon le texte de l'Écriture et la tradition de l'Église, que la personne du Messie, que Dieu même. Nous serions loin de finir, si nous voulions relever en détail chacune des fautes qui déparent cet écrit, tout édifiant pour un parti et pour ceux qui n'en jugeront que l'écorce, blâmable pour ceux qui sauront en examiner et en apprécier toutes les assertions avec intelligence et impartialité. Nous faisons profession de croire aux bonnes intentions de l'auteur et de ceux qui l'ont couronné; puissent-ils s'apercevoir que les Français n'ont pas besoin de commentaires inquiétans sur d'équivoques symboles de congrégation; mais que les tems sont venus où il serait nécessaire d'appeler fortement l'attention publique sur ces oracles méconnus, lumineux et pacifiques : *Apprenez de quel esprit vous êtes..... Donnez la paix à votre cité..... Mon royaume n'est pas de ce monde!*

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

64. — *Le livre des pères et des mères, pendant la première éducation de leurs enfans*, où l'on montre quels sont les dangers d'une tendresse mal entendue, et d'une conduite inconsidérée de la part des parens, pendant cette première éducation, et en même tems de quelle manière et par quelles méprises on peut, sans s'en douter, gâter le meilleur naturel des enfans, et leur imprimer des vices et des travers qui préparent leur malheur et celui de leurs familles; par M. D***. Paris, 1823; Delaunay, Mongie aîné, Neveu. In-8°; prix, 3 fr.

Les livres sur l'éducation corrigent les familles comme l'histoire corrige les peuples; c'est moins par des conversions accidentelles que par l'influence lente d'idées saines, et par conséquent utiles, qui, répandues de proche en proche, parviennent à réformer l'opinion générale, et que l'on finit en quelque sorte par respirer avec l'air. En toute chose, les régénérations progressives offrent une garantie plus sûre que les éclats d'un enthousiasme novateur : aussi l'admirable livre de Rousseau, où, comme dans tous ses ouvrages, de graves erreurs accompagnent des vérités du premier ordre, produit-il aujourd'hui des résultats plus heureux et plus durables que dans le tems où l'admiration pour l'*Emile* n'était encore que du fanatisme. Tout ami de l'humanité, loin de se laisser décourager, en voyant que l'influence des vérités utiles est si tardive, doit sentir augmenter son zèle, par la certitude d'avoir jeté dans une terre paresseuse, mais non stérile, quelques grains de bonne semence. Ce nom d'ami de l'humanité est celui qui caractérise le mieux l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons. Son but n'a point été de présenter un système complet d'éducation; il s'est tracé un cadre plus resserré, mais qu'il remplit de tableaux d'un intérêt supérieur, se bornant à signaler

les défauts et les vices dont les parens jettent les germes dans le cœur de leurs enfans. Une triste expérience ne nous apprend que trop combien de pères et de mères transmettent à leurs enfans, avec le bienfait de la vie, ces penchans funestes qui doivent en empoisonner le cours, et faire leur malheur et la honte des familles. C'est donc une œuvre philantropique et méritoire, que d'exposer aux yeux de parens que leurs passions aveuglent sur leurs plus grands intérêts, une série de tableaux dont la ressemblance les fasse rougir et rentrer en eux-mêmes. Afin de rendre ses leçons plus frappantes et plus généralement utiles, l'auteur remplace presque constamment la marche didactique, dans son ouvrage, par des narrations dont les sujets, tantôt historiques, tantôt imaginaires, reposent toujours sur des vérités d'observation. Ces formes dramatiques font des leçons de M. D*** une lecture attachante, et plairont même à ces lecteurs frivoles qu'il faut tromper pour instruire, en paraissant ne s'occuper que de leur amusement. Cependant, s'il nous est permis de hasarder une légère critique, l'intérêt dramatique nous semble avoir entraîné l'auteur, dans un petit nombre de ses récits, à renforcer les traits de ses personnages et les couleurs de ses actions. Pour corriger la grande masse des hommes passionnés, il vaudrait mieux, selon nous, offrir à leurs yeux les effets ordinaires des passions coupables, que de leur en représenter les derniers excès. Du reste, les leçons données par M. D*** sont si importantes et d'une application si étendue, que, si tous ceux à qui elles peuvent profiter lisent son ouvrage, le *Livre des pères et des mères* sera le livre de tout le monde. L'auteur ne s'est désigné que par une initiale; nous n'avons pas besoin de son nom pour reconnaître dans cet écrit un homme distingué, doué du double talent de bien observer et de bien écrire. C. Monnard, *prof.*

65 (*). — *Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe;* par *J. D.* Meyer. Tom. V. *Institutions judiciaires de l'Allemagne moderne* et *de la France, depuis la révolution.* In-8°.

Un de nos collaborateurs a déjà consacré plusieurs articles à l'examen de cet important ouvrage. (Voy. *Rev. Enc.*, Tom. II, pag. 235-249; Tom. X, pag. 521-527, et Tom. XIV, pag. 265-272.) Il a donné l'analyse des quatre premiers volumes, dans lesquels M. Meyer a traité des institutions judiciaires de l'Euroge pendant le moyen âge, de celles de la France, de l'Angleterre et des Pays-Bas, dans les tems postérieurs. Le cinquième volume est consacré aux institutions judiciaires de l'Allemagne moderne, et à celles de la France depuis la Révolution. L'auteur signale

particulièrement, dans les institutions allemandes, le défaut d'unité, qu'il attribue à l'absence d'un pouvoir central, et l'influence trop étendue accordée à l'érudition et aux subtilités de l'interprétation du droit romain. C'est à cette dernière cause qu'il rapporte l'introduction des procédures secrètes, et les abus qui en dérivent. Arrivé à l'examen des institutions créées en France par la Révolution, il retrace, avec autant de clarté que d'exactitude, le tableau de notre constitution judiciaire; il parcourt les diverses juridictions, depuis les justices de paix jusqu'aux cours d'appel et de cassation, depuis les tribunaux correctionnels jusqu'au jury, décrit l'organisation du ministère public et reconnaît les bornes de l'autorité judiciaire. Il arrive, par le résultat de cette analyse, à ces quatre observations générales : 1° que la France a beaucoup emprunté à l'Angleterre, en fait d'organisation tant judiciaire qu'administrative, quoique cependant ni la représentation nationale, ni l'influence de la nation sur les jugemens, ne reposent chez nous sur des bases aussi larges qu'en Angleterre ; 2° que la France possède, dans l'administration de la justice, une grande force d'unité et d'exécution; 3° que l'indépendance des tribunaux s'y concilie avec les limites légales dans lesquelles le pouvoir du juge s'y trouve resserré ; 4° que la distinction des pouvoirs y est nettement établie. — Nous nous bornons, pour le moment, à ces rapides indications. On annonce, pour une époque prochaine, une *nouvelle édition* du bel ouvrage de M. Meyer; nous saisirons cette occasion pour faire connaître le cinquième volume avec plus de détail, et pour jeter en même tems un coup-d'œil sur l'ensemble de l'ouvrage.

St.-A. Berville, *avocat.*

66 (*). — *Collection des constitutions, chartes et lois fondamentales des peuples de l'Europe et des deux Amériques*, avec des Précis offrant l'histoire des libertés et des institutions politiques chez les nations modernes; par MM. *P. A.* Dufau, *J. B.* Duvergier et *J.* Guadet. Paris, 1821-1825; Béchet aîné. Six vol. in-8°; prix, 46 fr.

Cette importante collection, qui est entièrement terminée, contient des pièces fort intéressantes, et ne peut qu'obtenir un succès toujours croissant. Elle sera recherchée sans doute par tous ceux qui veulent faire une étude sérieuse de l'état actuel des sciences politiques en Europe et dans les deux Amériques. Le soin qu'ont pris les éditeurs de joindre au texte des lois constitutionnelles un précis historique sur les événemens qui les ont précédés ou suivis, ajoute un nouvel intérêt à leur travail. Dans un article d'*analyse*, nous examinerons avec quelque étendue cet ouvrage, qui mérite, à bien des égards, d'être distingué de la foule des compilations que l'on publie journellement.

A. T., *avocat.*

67 (*). — *Essai politique sur le revenu public des peuples de l'antiquité, du moyen âge, des siècles modernes, et spécialement de la France et de l'Angleterre, depuis le milieu du xve siècle jusqu'en* 1823; par M. *Ch.* Ganilh, député du Cantal. *Seconde édition*, considérablement revue, corrigée et augmentée. Paris, 823; Treutell et Würtz. Deux vol. in-8°; prix, 12 fr.

La science du revenu public, considérée dans ses élémens primitifs, est la connaissance des sources d'où il dérive; des principes, des règles et des usages qui, dans chaque état, en déterminent l'étendue; des procédés et des méthodes qui en assurent la perception et la distribution; des mesures qui garantissent l'intégrité et la fidélité de son emploi. Ces points élémentaires et, en quelque sorte, constitutifs de la science n'en forment cependant qu'une partie, et cette partie n'est ni la plus importante, ni la plus étendue, ni la plus difficile. Mais, un point de vue sous lequel la science doit être surtout envisagée, ce sont ses rapports avec l'ordre public et la prospérité sociale, dont elle a sans doute tiré sa dénomination d'*économie politique*. Il est difficile de ne pas regarder ses effets sur le système social, comme une des causes les plus actives des révolutions politiques qui ont ébranlé ou renversé les gouvernemens, altéré ou changé la destinée des empires, consommé la ruine ou préparé le bonheur des peuples. « C'est une grande et belle démonstration, comme le fait observer l'auteur dans sa préface, que celle qui établit que le revenu public est non-seulement la sauve-garde de la civilisation moderne, mais la plus sûre garantie de sa marche progressive et de son amélioration indéfinie. » Cette démonstration, qui n'était que rationnelle lors de la première édition de l'ouvrage, est arrivée au plus haut degré de certitude, maintenant que l'expérience la plus solennelle a confirmé les aperçus de la spéculation, et que la science du revenu public, si habilement mise en pratique par l'Angleterre, a triomphé de l'art de la guerre, si puissant et si terrible sous la direction du plus grand ou du plus heureux capitaine qui ait bouleversé le monde. Mais, si l'ouvrage que nous annonçons n'offre, sous le rapport politique, que la confirmation des vérités que la première édition avait fait entrevoir, on y trouvera, dans la partie économique, de nombreuses additions, qui en font, pour ainsi dire, un ouvrage nouveau. Non-seulement l'auteur a rétabli les chapitres que la censure avait supprimés, mais il n'a rien négligé pour mettre le *Traité du revenu public* au niveau des connaissances acquises depuis dans cette partie importante de la science. Ce traité, réuni aux *Systèmes d'économie politique*, et à la *Théorie de l'économie politique*, dont il a été publié une seconde édition

en 1821 et 1822, forme l'ensemble de la science de l'économie politique. Dans les *Systèmes*, on voit, pour ainsi dire, éclore les divers élémens de la science. Dans la *Théorie*, elle se place au rang des sciences spéculatives, dont elle partage l'importance et la considération. Enfin, dans le *Traité du revenu public*, la théorie est réduite en pratique, dans l'intérêt des peuples, des gouvernemens et de la fortune publique. Le mode que M. Ganilh a suivi, dans ce dernier ouvrage, fait en quelque sorte concourir le lecteur au développement des vérités que l'auteur établit. M. Ganilh a eu raison de croire que, dans les siècles de lumières, les sciences ne peuvent se propager, faire des progrès et se perfectionner, que par les méthodes rationnelles les plus analogues à l'enseignement socratique. Nous désirerions pouvoir prouver, par l'examen de l'ouvrage et par les citations de plusieurs de ses parties, jusqu'à quel point l'auteur a mérité le succès qu'il avait ambitionné; mais, nous ne saurions trop recommander un ouvrage qui embrasse l'ensemble de la science, en réunit les parties dans un seul cadre, indique ses progrès, et détermine l'état où elle est parvenue en France au XIXe siècle. Convaincu par sa propre expérience que, si l'on n'est pas versé dans la science du revenu public, on ne peut remplir qu'imparfaitement les fonctions législatives et administratives, l'auteur a voulu, par ses recherches et par son travail, faciliter l'étude et la propagation de la science, lever les obstacles qui en ont éloigné les bons esprits, qui l'ont, pour ainsi dire, reléguée dans les bureaux, et en ont presque réservé le domaine et la possession aux agens de l'administration supérieure. Cependant, les études sur l'économie politique sont devenues d'autant plus nobles, que le patriotisme et un généreux esprit d'opposition peuvent se réfugier plus sûrement dans ce sujet et dans ce genre de discussions, comme, à une certaine époque, la philosophie, proscrite, avait trouvé un asile heureux dans les sciences. M. Ganilh ne nous paraît appartenir à aucune école; et, comme toutes les personnes instruites et indépendantes, l'opinion qu'il professe est à lui. En comparant la valeur des divers systèmes, il adopte toujours la doctrine la plus favorable aux progrès des richesses et de l'industrie. Ses trois ouvrages ont le mérite incontestable d'offrir un cours complet d'économie théorique et pratique; et dire que, par ses efforts et ses succès, cette belle science n'est plus *occulte*, est moins un éloge qu'une exacte justice rendue à M. Ganilh.

PARENT-RÉAL, *avocat*.

68 (*). — *Histoire d'Angleterre, depuis l'invasion des Romains dans la Bretagne, jusqu'en* 1814, ouvrage destiné à l'éducation de la jeunesse, par Mme *Élisabeth* HELME; traduite de l'anglais sur la *quatrième édition*.

Par Mlle *A. Céline* Mauchain. Caen, 1825; Mancel; Paris, Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Deux vol. in-8° formant ensemble IV et 571 pag.; prix, 9 fr.

Cette histoire est présentée sous une forme qui n'est pas nouvelle, mais dont heureusement les exemples sont rares. C'est une suite de conversations entre un père de famille, sa femme, et ses enfans, âgés de sept à quinze ans; la narration, fréquemment interrompue par des réflexions presque toujours communes, et souvent fort insignifiantes, telles au reste qu'on doit les attendre des interlocuteurs mis en scène, nous semble dépouillée de cet intérêt grave et de cette haute instruction que l'on demande à l'histoire. Objectera-t-on que Mme Helme a destiné son travail principalement aux enfans? Nous croyons qu'il suffisait, pour les intéresser et former leur jeune raison, de raconter les faits avec précision et simplicité, et il semble que la narration n'aurait rien perdu à être débarrassée d'interruptions telles que celles-ci : « Cromwel était un bien méchant homme, n'est-il pas vrai, papa? » et « J'ai bien envie d'apprendre, dit Françoise, comment le pauvre roi Charles sortit d'embarras. » Outre que ces puérilités allongent un ouvrage, dont le premier mérite serait d'être succinct, elles dégradent la majesté de l'histoire, sans aucun profit pour l'instruction. — Si l'espace nous le permettait, nous pourrions contester quelques-unes des opinions de l'auteur, et relever plusieurs inexactitudes disséminées dans l'ouvrage; nous nous bornerons à deux ou trois observations relatives à des événemens contemporains. Nous lisons, sur l'année 1806, que Napoléon nomma son frère Joseph *roi d'Italie*; c'est roi de Naples qu'il fallait dire : tout le monde sait que c'est Napoléon lui-même qui était roi d'Italie.—Le bombardement de Copenhague, en 1807, est présenté par l'auteur comme un acte de politique fort humaine : « Il faut considérer, dit Mme Helme, que ce fut pour prévenir des maux plus grands que *nous en agîmes* ainsi; ce ne fut ni l'ambition, ni la vengeance qui nous inspira la conduite que nous tînmes en cette occasion. Il était nécessaire de se comporter de cette manière pour s'opposer aux desseins de Napoléon, dont les intentions se montraient évidemment en Espagne. » Voilà une morale large et une politique tout-à-fait anglaise. Toutefois, l'historien aurait dû ajouter que Copenhague fut brûlé sans déclaration de guerre : c'est une circonstance que les rédacteurs du *Courier* ont pu, dans le tems, passer sous silence, mais que l'histoire ne saurait taire.—On sait qu'en vertu de la capitulation faite par Junot, en Portugal, les troupes françaises qui évacuaient ce royaume devaient être ramenées en France : les Anglais violèrent scandaleusement cette capitulation. Voici comment cette viola-

tion est racontée: « L'Angleterre fut très-mécontente de cette clause, et le témoigna.» —L'historien dit qu'en 1815 Napoléon repartit pour la Russie. Il n'est personne qui ne sache que la campagne de 1815 n'eut jamais d'autre but que de se maintenir en Allemagne. Plus loin, nous lisons : « La fortune semblait abandonner Napoléon; le général Vandamme fut fait prisonnier; les maréchaux Ney et Oudinot éprouvèrent le même sort de la part du roi de Suède.» Assurément, en voilà la première nouvelle; il paraît que Mme Helme écrivait son histoire sur quelques rapsodies colportées dans les rues de Londres. Après nos désastres en Espagne, Wellington pénétra en France : nous nous souvenons, et les Anglais se souviennent aussi, de la bataille de Toulouse. Mme Helme se contente de dire : « Lord Wellington dirigea nos armées vers la France pour y porter la guerre. » Et pas un mot de la bataille : ce silence est prudent; il aurait fallu avouer que Soult battit le héros anglais, avec des forces bien inférieures. Enfin, la mémorable campagne de France, en 1814, est expédiée en deux lignes: «Tandis que nous triomphions en Espagne, les alliés traversaient le Rhin, et pénétraient en France de plusieurs côtés; il en résulta un combat sanglant. » Ce *combat*, c'est une campagne de trois mois, regardée par les gens du métier comme l'une des époques les plus étonnantes de la carrière militaire du plus habile général des tems modernes. —Notre premier besoin est d'être juste; nous nous empressons d'ajouter qu'il ne faudrait pas apprécier toute l'histoire que nous annonçons sur ces inexactitudes et ces mauvais jugemens, accumulés en quelques pages: on sent que l'historien, qui d'ailleurs pouvait suivre, pour les époques antérieures, des écrivains estimés, n'a pas eu les mêmes motifs d'erreur ou de partialité. Quant à l'auteur de la traduction, nous lui conseillons de choisir de meilleurs originaux, et de travailler un style qui n'est pas formé sur de bons modèles; *malgré que*, *de suite*, *en agir*, *réchapper un vaisseau*, sont des locutions incorrectes; on ne dit pas non plus : « Un évènement tragique *eut lieu dans la personne* de M. Perceval, » ni : « De grandes réjouissances eurent lieu *en félicitations du règne* de la maison de Brunswick sur le trône de la Grande-Bretagne, *en anniversaire* de la victoire du Nil, et *en célébration* de la paix. » Ce n'est pas la écrire en français. Il est aussi d'usage chez nous de traduire les noms propres étrangers; ainsi, nous ne disons pas : « Il fit embarquer son armée à *Corunna*, mais bien *à la Corogne*; il faut savoir l'anglais ou le hollandais pour comprendre ce que signifie *la rivière de Scheldt*: nous sommes habitués à dire l'*Escaut*. Malgré les défauts que nous avons remarqués, cet ouvrage a le mérite de n'être pas volumineux, et sous ce rapport, du moins, il peut convenir à l'instruction des jeunes gens.

M. A.

69 (*). — *Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, accompagnée de notices et d'éclaircissemens historiques, et précédée d'une Introduction sur l'histoire de la révolution d'Angleterre; par M. Guizot. 1re, 2e, 3e *et* 4e *livraisons*. Paris, 1823; Béchet aîné. Prix, 12 fr. par livraison de 2 vol.

Cette importante collection, que nous avons déjà signalée à l'attention publique (*Voy.* Tom. XIX, p. 431), continue de paraître avec un succès doublement justifié par l'intérêt des Mémoires dont elle se compose, et par le talent de l'écrivain qui s'est chargé de la publier. Peu de personnes étaient plus capables que M. Guizot de répondre au désir des hommes instruits, qui regrettaient depuis long-tems de voir la révolution anglaise mal connue et mal jugée, et qui ont réfléchi sur les rapports singuliers que présentent la révolution d'Angleterre et la révolution de France. — La liberté, pour laquelle les Anglais combattirent en 1640, était à la fois religieuse et politique; l'esprit fanatique de cette époque lui imprima même un caractère particulier; mais, dans ses diverses phases, dans ses accidens multipliés, dans sa marche d'abord progressive, et ensuite décroissante, elle se rapprocha beaucoup de la révolution française. Les événemens, les idées peuvent varier, selon la différence des époques; mais le cœur humain est toujours le même, et, sous ce rapport, l'histoire de toutes les révolutions se ressemble. Si cet aperçu est juste, l'utilité de la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre* ne saurait être contestée. — Les quatre livraisons déjà publiées contiennent : 1° l'*Histoire du long parlement*, par Thomas Mori, secrétaire du parlement, et en conséquence, partisan déclaré de la révolution, savant écrivain, qui ne réussissait pas moins dans la poésie que dans la prose, et qui s'est fait une réputation par un *Supplément de Lucain*, en vers latins; 2° les *Mémoires de sir Philippe Warwick*, partisan des Stuarts; 3° les *Mémoires de Herbert et de Berkley*, également ennemis, mais par des causes et avec des nuances différentes, de la révolution; 4° les *Mémoires de Price*, chapelain de Monck, sur la restauration des Stuarts; 5° les *Mémoires de Hollis*, de *Huntington et Fairfax*, attachés à des sections différentes du même parti; 6° enfin, les *Mémoires de Ludlow*, l'un des plus ardens défenseurs de la liberté anglaise. — En attendant que nous puissions consacrer à la Collection des Mémoires une analyse proportionnée à son importance, nous recommandons avec confiance cet ouvrage à tous les hommes éclairés. Les notices de M. Guizot sont remplies d'idées justes, et de faits curieux.

Léon Thiessé.

70 (*). — *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*,

avec des *Notices sur leurs auteurs*, et des *Éclaircissemens historiques; 13e livraison*. Paris, 1823; Baudouin frères. In-8°; prix, 11 fr.

Cette nouvelle livraison contient un Mémoire de M. le baron de Goguelat, lieutenant-général, sur les événemens relatifs au voyage de Louis XVI à Varennes. Attaqué un peu vivement dans les *Mémoires de Mme Campan*, M. de Goguelat a cru devoir publier sa relation, qui sera un document de plus à joindre aux témoignages contradictoires de MM. de Bouillé, de Choiseul, de Damas et de Raigecourt. Il y a ajouté un précis des tentatives faites pour arracher la reine à la captivité du Temple. — Le second volume des *Mémoires sur les prisons* contient, entre autres pièces intéressantes, un journal des événemens arrivés à la maison d'arrêt de Port-Libre, ou la Bourbe, par Coittant, et le voyage de 132 Nantais, envoyés à Paris par le comité révolutionnaire de Nantes. Enfin, cette livraison est complétée par les *Mémoires de Louvet*, particulièrement relatifs au 31 mai. On sait que l'auteur de *Faublas*, doué d'une imagination très-vive et ardente, d'un caractère violent et irascible, et qui était naturellement aigri par le malheur, publiait ses souvenirs peu après la persécution dirigée contre lui et les Girondins, proscrits par la Montagne. Aussi, le langage de Louvet est-il constamment passionné; et si cette exaltation le fait lire avec plus d'intérêt, elle a dû égarer plus d'une fois son jugement.—Par une singulière inadvertance, ou peut-être par l'effet d'un retard dans l'envoi, une lettre adressée aux éditeurs, par M. Jullien, de Paris, pour faire partie des éclaircissemens historiques, et qui en forme une des pièces les plus remarquables, se trouve rejetée en dehors du volume, et placée isolément à la fin, comme une brochure séparée. Cette lettre a pour objet de détruire l'effet d'une calomnie atroce que Tallien avait inculquée dans l'esprit de Louvet contre M. Jullien, alors âgé de 19 ans, qu'il n'avait jamais vu ni connu, et qu'il accusait d'avoir contribué activement à la mort de ses collègues, dont Tallien était lui-même le principal auteur, puisqu'il avait seul nommé la commission militaire qui avait fait exécuter à l'égard de ces malheureux proscrits le décret de mise hors la loi, par lequel ils étaient voués d'avance à l'échafaud. Quand on hasarde de pareilles accusations, le devoir de tout homme impartial est d'écouter la réponse; et celle de M. Jullien nous paraît repousser victorieusement une attaque injuste, calomnieuse et atroce, dirigée contre une victime alors obscure et hors d'état de se défendre, et plongée dans l'horreur d'un cachot, par un ennemi puissant, qui, pour se réconcilier avec les députés de la Gironde échappés à la proscription, et rentrés dans le sein de la convention nationale, avait le plus grand intérêt à rejeter sur un

autre la responsabilité de ses propres actes. Les ravages causés par l'influence de la calomnie, surtout dans les tems de révolution, ont souvent livré les hommes les plus honorables aux préventions les plus injustes, accueillies par une facile crédulité. Puis, le jour de la vérité et de la justice vient remettre les hommes et les choses à leur place, et l'on voit reparaître, tels qu'ils furent véritablement, certains personnages auxquels on avait substitué des fantômes revêtus de leur nom, pour égarer l'opinion sur leur compte. ARTAUD.

71 (*). — *Esquisses historiques de la révolution française*, depuis la convocation des États-généraux jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon; par DULAURE, auteur de l'*Histoire de Paris*. Ouvrage orné de gravures, représentant les principales scènes de la révolution française. Paris, 1823; Baudouin frères. Prix de chaque livraison, 3 fr. 50 c. (Les dix premières livraisons ont paru.)

M. Dulaure, déjà connu par son utile et intéressante *Histoire de Paris* (*Voy.* Tom. XIX, pag. 433), raconte, dans ce nouvel ouvrage, des événemens dont il fut le spectateur, et dont il a pu, mieux que personne, étudier et pénétrer les causes. On peut donc regarder ces *Esquisses* comme une production de bonne foi. L'auteur, persuadé que le moment n'est pas encore arrivé d'écrire avec indépendance l'histoire de la Révolution, s'est borné à tracer quelques tableaux épars, en laissant à d'autres le soin de présenter l'ensemble de ce grand et imposant sujet. On ne peut qu'applaudir à la force et à l'énergie avec lesquelles il a su accomplir la tâche qu'il s'était imposée. M. Dulaure a souvent eu besoin de courage pour remplir les devoirs d'historien fidèle, et l'on doit dire, à sa gloire, qu'il n'en a jamais manqué. Les Esquisses de la révolution sont accompagnées de très-belles gravures, qui ajoutent un grand prix à cet ouvrage, parce qu'elles représentent les costumes du tems, et les principales scènes d'une époque féconde en vertus et en excès, en scandale comme en nobles exemples, en événemens touchans et terribles. Nous espérons revenir plus tard sur cette importante publication. LÉON THIESSÉ.

72 (*). — *Mémorial de Sainte-Hélène*, ou Journal dans lequel se trouve conservé, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon, pendant dix-huit mois; par le Comte de LAS-CASES. Tom. VII et VIII, de 446 et 528 pages, avec une *Table générale, analytique et raisonnée des matières*. Paris, 1823; chez l'auteur, rue du Bac, n° 53. Prix, 7 fr. le volume in-8°; 3 fr. 50 c. in-12.

Ces deux volumes, qui terminent et complètent l'intéressante relation publiée par M. de Las-Cases, n'ont pas moins d'intérêt que ceux qui ont

précédé. (*Voy. Rev. Enc.*, T. XVII, p. 576, et T. XIX, p. 180.) On y remarque (Tom. VII, pag. 9), des *instructions officielles*, relatives à une mission en Pologne, confiée au mois d'avril 1812, et destinée à disposer la nation polonaise à seconder avec énergie les Français dans la guerre contre la Russie, qui, selon Napoléon, et sous un point de vue à quelques égards juste et profond, « aurait dû être la plus populaire des tems modernes. C'était celle du bon sens et des vrais intérêts, celle du repos et de la sécurité de tous; elle était purement pacifique et conservatrice, tout-à-fait européenne et continentale. » Du reste, comme Napoléon en convient lui-même, « *on a mal agi en tout sens*; » et, loin d'adopter une politique franche et ouverte, on s'est aliéné l'opinion des peuples d'Allemagne et de Pologne, et l'on a détruit d'avance tous les moyens de force morale et de succès durable. — On voit avec regret l'idée peu favorable que Napoléon s'était formée des hommes en général : « Pauvre humanité, disait-il, toujours et partout la même! » Il aurait mieux fait de dire : « Pauvres gens de cour, toujours et partout les mêmes! » Très-heureusement, ce n'est point là toute l'humanité; et les courtisans eux-mêmes cessent d'être aussi corrompus, lorsqu'ils sortent d'une atmosphère presque toujours empoisonnée, pour se retremper dans la société ordinaire. Nous aimons à recueillir (T. VII, p. 32) l'hommage rendu par l'ex-empereur à la morale publique, « qui est du domaine spécial de la raison et des lumières..... *On pourra bien arrêter, comprimer le mouvement ascendant d'amélioration, mais non le détruire.* » Napoléon se plaint, non sans quelque raison (T. VII, p. 92), de certains « salons de Paris, véritablement infernaux, qui sont en médisance et en calomnie permanentes. » Mais lui-même ne sait point, sur son rocher, secouer encore la poussière des salons de ses palais, qui étaient dans un état de flatterie permanente pour louer tous les actes de délire de son ambition et de son orgueil, et qui calomniaient à ses yeux les patriotes les plus honorables, pour exploiter seuls la faveur du maître et les emplois de l'administation publique. — Nous regrettons de ne pouvoir suivre, dans ces entretiens si variés, et d'où jaillissent quelquefois des traits de génie, l'homme extraordinaire auquel M. de Las-Cases s'était consacré avec un si noble dévouement. — Dans le huitième volume, c'est M. de Las-Cases lui-même qui est obligé de se mettre en scène, et l'intérêt n'est point diminué. Éloigné de Sainte-Hélène, transporté au cap de Bonne-Espérance, où il est retenu prisonnier d'état, au mépris de toute justice, ramené enfin en Europe, et promené malgré lui de contrée en contrée, par une longue suite de vexations nouvelles, il est enfin réuni à sa noble et courageuse épouse, et leur

rapprochement fait verser au lecteur des larmes douces et amères. Comment la méchanceté des hommes a-t-elle pu s'acharner à ce point contre un homme qui honorait l'humanité, par le pieux exemple d'une fidélité inviolable au malheur! Ce trait d'héroïsme aurait dû lui concilier l'estime des hommes de toutes les opinions; et c'est au nom des gouvernemens de plusieurs nations civilisées qu'une proscription injuste et cruelle s'attache partout à ses pas!.... Nous croyons pouvoir, en terminant cet article, inviter l'estimable auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène* à en préparer bientôt une nouvelle édition, purgée de quelques négligences de style et de quelques détails un peu trop minutieux, et aussi soignée, sous tous les rapports, que doit l'être celle d'un ouvrage destiné à devenir un monument historique. M. A. Jullien, *de Paris.*

73.—*Histoire des invasions et des expéditions militaires en Espagne*, depuis les Phéniciens jusqu'à nos jours; par M. de Boissi. Paris, 1823; l'éditeur, place de l'Odéon, n° 3. Un vol. in-18 de 472 pages, orné d'une carte géographique des royaumes d'Espagne et de Portugal; prix, 4 fr., et 4 fr. 75 c.

Ce petit livre, dont le style, à quelques incorrections près, est assez pur, n'offre guère qu'un exposé sommaire des vicissitudes qu'a subies l'Espagne, depuis le tems de la descente que firent sur ses côtes les Phéniciens, et les Grecs sortis de l'île de Rhodes. Les invasions et les expéditions militaires dans cette contrée y sont indiquées, mais non pas décrites. Cet ouvrage se fera lire néanmoins, avec intérêt, par cette classe de lecteurs qui se contentent de connaissances et de notions générales et superficielles. M. de Boissi rappelle, à son occasion, les principaux ouvrages qu'il a déjà publiés : *Agnès Sorel* et *les Amours de Louis XIV*. C'est peut-être pour un historien une recommandation assez bizarre que de s'annoncer ainsi, comme l'auteur de deux romans.

B. L.

74 (*). — *Histoire de l'Égypte, sous le gouvernement de Mohammed-Aly-Pacha*, ou Récit des événemens politiques et militaires qui ont eu lieu, depuis le départ des Français jusqu'en 1823, par *Félix* Mangin; ouvrage enrichi de notes par deux membres de l'Institut (MM. Langlès et Jomard), et précédé d'une *Introduction historique*, par J. Agoub. Tom. I. Paris, 1823; Arthus Bertrand. In-8° de 464 pages, avec un *atlas* lithographié; prix de l'ouvrage entier, qui aura un *second* volume, 20 fr. avec l'atlas in-fol., figures en noir; 25 fr. avec atlas, dont 7 planches coloriées, avec 2 cartes lavées; papier vélin surperfin, tiré à un petit nombre d'exemplaires, avec les planches coloriées, et celles qui doivent être en noir, sur papier de Chine, 40 fr. Il faut ajouter 5 fr.

pour recevoir l'ouvrage complet par la poste. — A la mise en vente du Tom. II (novembre), le prix du papier ordinaire sera augmenté, pour les non-souscripteurs, de 2 fr., et celui du vélin, de 5 fr.

Cet ouvrage est terminé par un tableau du pays de Nedj, qui était, pour ainsi dire, inconnu jusqu'ici, et que l'auteur a décrit avec le plus grand soin. Il doit former le complément indispensable de la *Description de l'Égypte*. L'exécution de l'atlas, qui comprend, en outre de la carte du pays de Nedj, le plan du nouveau canal d'Alexandrie, a été confié à M. Dutertre, qui a fait partie de l'expédition d'Égypte; et cet artiste a lithographié le portrait du vice-roi d'Égypte, ceux du chef des Wahabis, du roi de Sennaar, et plusieurs autres figures. M. Coste, architecte du vice-roi, a dessiné la vue du palais de ce prince, sur la place de l'Esbekieh, au Caire; celle de son palais, à Alexandrie, et la sainte Famille se reposant sous le sycomore de Matharieh.

75 (*).—*Histoire physique, civile et morale de Paris*, depuis les premiers tems historiques jusqu'à nos jours, contenant, par ordre chronologique, la description des accroissemens successifs de cette ville, et de ses monumens anciens et modernes, la notice de toutes ses institutions, tant civiles que religieuses, et, à chaque période, le *Tableau des mœurs, des usages et des progrès de la civilisation;* ornée de gravures représentant divers plans de Paris, ses monumens et ses édifices principaux; par *J. A.* Dulaure, de la Société des antiquaires de France. *Seconde édition*, considérablement augmentée en texte et en gravures. Tom. II (4 *livraisons*), 512 pages; Tom. III (1re et 2e *livraisons*), 256 pages; avec un atlas in-4° oblong, précédé d'une *Introduction* de 48 pages, et contenant *cinq plans de Paris :* 1° sous la *domination romaine;* 2° sous le *règne de Philippe-Auguste*, jusqu'à l'année 1223; 3° sous *François Ier*; 4° sous *Louis XIII*; 5° dans son *état actuel*. — Paris, 1823; Guillaume, libraire-éditeur; prix, 3 fr. 75 c. par livraison.

Nous avons déjà rendu compte des premières livraisons de cet important ouvrage. (Voy. *Rev. Encycl.*, Tom. XIX, pag. 433.) Il continue de présenter, dans ses livraisons successives, un intérêt toujours croissant. L'auteur fait preuve d'une érudition profonde et d'une saine philosophie. Il conduit pas à pas son lecteur à travers des périodes historiques, enveloppées jusqu'ici des plus épaisses ténèbres. On apprend à connaître ce *bon vieux tems*, si vanté et si regretté par des esprits superficiels qui ne s'en font aucune idée, et qui croient qu'il est du bon ton d'attaquer les innovations et les perfectionnemens, et qu'ils se donnent ainsi un certain air d'ancienne noblesse. « Il serait difficile, dit notre auteur, en esquissant le *Tableau moral de Paris*, dans les XIe et XIIe siècles, de trouver

dans les annales des nations un état social plus désordonné, des opinions plus fausses, des malheurs plus grands, plus soutenus, des crimes plus graves et des mœurs plus corrompues que chez les habitans de la Gaule pendant cette période. Ces siècles, qu'on a nommés *siècles de plomb*, seraient plus exactement caractérisés, si on les qualifiait de *siècles de ténèbres, de boue et de sang*, (Tom. II, pag. 115). » A la période suivante, qui s'étend depuis le règne de Louis VII jusqu'à celui de Louis IX : « Le régime féodal et la barbarie commencent à s'affaiblir ; la royauté devient plus puissante ; plusieurs villes, jouissant du droit de commune, peuvent se protéger elles-mêmes contre les brigandages de la noblesse..... L'étude, plus protégée et plus active, introduit des lumières vraies ou fausses dans des parties du corps social, où, depuis plusieurs siècles, il n'en pénétrait point ; mais le vice est trop profondément enraciné, la corruption est trop générale, pour que de si faibles innovations puissent corriger l'un et purifier l'autre. Les mœurs, pendant cette période, n'offrirent que des espérances d'amélioration, (T. II, p. 333). Le XIIIe siècle est remarquable par la corruption extrême du clergé, qui surpassait celle du peuple, et par l'hypocrisie des faux dévots, contre laquelle s'élèvent avec énergie les prosateurs et les poètes de cette époque ; (T. III, p. 37). » Les évêques et les moines tenaient les habitans des villages dont ils étaient seigneurs, dans un état complet de servitude. — On commence, au XIVe siècle, à mépriser les chevaliers qui vivaient de pillage, et qui sont qualifiés, dans quelques monumens du tems, de *chevaliers à la proie*..... « Le torrent de l'immoralité rencontre quelques digues dans les institutions fondées par Philippe-le-Bel..... On trouve, dans les registres criminels du parlement de Paris, plusieurs exemples de gentilshommes punis avec sévérité pour des vols, des meurtres et d'autres délits..... Les écoles se multiplient.... L'esprit public se prononce en faveur des institutions enseignantes, et fait espérer mieux..... (Tom. III, p. 238 et suiv.). » — Les débauches, l'avidité, les fourberies et les exactions du clergé ne connaissent aucun frein. « Le trafic honteux des choses saintes fut en plein usage jusqu'au milieu du XVIe siècle. Alors, par l'ordonnance d'Orléans de 1560, il fut restreint, mais non aboli : il a subsisté en partie jusqu'à nos jours. (*ibid.*, pag. 253). » — Je pourrais multiplier à l'infini les citations, pour compléter les esquisses des différens siècles que le savant historien reproduit devant nos yeux. Je continuerai plus tard, avec lui, cette revue des traits caractéristiques de l'état moral de Paris et de la France, pendant les différentes périodes historiques qu'il a décrites. — Grâces aux laborieuses investigations de M. Dulaure, aux savantes recherches et aux ingénieux aperçus de M. de

Sismondi, qui, dans son *Histoire des Français*, nous fait connaître à nous-mêmes notre propre nation, et aux tableaux philosophiques et animés dont M. de Ségur a composé son *Abrégé de l'histoire universelle*, les hommes d'état qui ne veulent pas rester indignes de ce nom, les vrais philosophes, les amis sincères de la patrie et de l'humanité, pourront sonder sans peine toute la profondeur des abîmes dans lesquels l'ignorance et la barbarie avaient plongé les peuples, et apprécier l'imprévoyance et la fureur aveugle des passions qui tendraient à nous y précipiter de nouveau, et à menacer le monde entier d'une sorte d'éclipse de la raison et de la liberté. M. A. Jullien.

76 (*). — *Galerie française*, ou Collection de portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la France, dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles; par une Société d'hommes de lettres et d'artistes. *T. II.* — 13e *Livraison.* Paris, 1823; au bureau de la *Galerie française*, rue de l'Arbre-Sec, n° 22. Grand in-4°, papier vélin; prix de souscription, 10 fr. par livraison pour Paris, 10 fr. 50 c. pour les départemens.

Cette livraison contient les portraits de *Fénélon*, *Vauban*, *Audran* et *Mme Dacier*, avec des Notices de MM. *Laboudérie*, *Liadières*, *Denon* et *Amaury-Duval*. On y a joint des *fac simile* de l'écriture de Balzac, Mlle de Scudéry, Mézeray, Corneille, Catinat, Colbert, Vauban et de Tourville. — Un avis aux souscripteurs les prévient qu'une Notice qui n'est pas prête (celle de *Pascal*), n'a pas permis aux éditeurs de donner la fin du Tom. II. Ils recevront incessamment, avec cette notice, tous les *fac simile* qui manquent, et la *Table des matières*. — En attendant, les éditeurs se sont occupés du T. III, dont nous avons déjà annoncé les quatre premières livraisons (*Voy.* Tom. XIX, pag. 432).

77 (*). — *Annuaire historique universel pour* 1822, avec un *Appendice* contenant les actes publics, traités, notes diplomatiques, papiers d'états et tableaux statistiques, financiers, administratifs et nécrologiques; une Chronique offrant les événemens les plus piquans, le causes les plus célèbres, etc.; des extraits de voyages ou de mémoires intéressans, et une Revue des productions les plus remarquables de l'année dans les sciences, dans les lettres et dans les arts; par C. L. Lesur, auteur de *la France et les Français en* 1817, etc. Paris, 1823; Fantin et Gosselin; Treuttel et Würtz. Un vol. in-8° de VI et 867 p.; prix, 10 fr., et 12 fr. 50 c.

Jusqu'ici, la *Revue* a rendu, chaque année, un compte détaillé de l'*Annuaire*. (*Voy.* Tom. IV, pag. 280; T. VIII, p. 289; T. XII, p. 504; et T. XVI, p. 493.) Il convenait à ses vues générales, à son plan encyclopédique, de présenter en quelques pages un aperçu des événemens qui avaient rempli l'année précédente. Mais la publication de

l'Annuaire est tellement retardée, que, si l'ouvrage ne perd rien de son utilité, l'analyse en devient beaucoup moins piquante; et, pour ne citerqu'un exemple, il serait fort peu intéressant d'entretenir nos lecteurs d'un cordon sanitaire ou d'un cordon d'observation, au moment où la guerre d'Espagne touche à son terme. Ce n'est pas à une époque où les événemens marchent avec une telle rapidité, qu'un écrit périodique peut attendre dix mois pour en offrir le tableau à ses lecteurs. Ce retard, nous le répétons, n'est pas un inconvénient pour l'Annuaire; les lecteurs qui veulent y trouver un résumé de faits et un recueil de documens, préféreront toujours moins de promptitude dans la publication, et plus d'exactitude et d'abondance dans les matériaux. Ceux dont se compose l'Annuaire de 1822 offrent un grand intérêt. Dans cette période, l'esprit des peuples et celui des agens de l'autorité se développent en sens inverse d'une manière fort remarquable : tandis que, d'un côté, tout s'efforce de s'avancer vers les améliorations et le perfectionnement, tout, de l'autre, se rejette en arrière et suit une marche rétrograde. C'est une vérité dont l'auteur de l'Annuaire ne paraît pas se douter, mais qui sort vivante des faits ainsi rapprochés, de quelque manière qu'ils soient d'ailleurs présentés; la distraction affectée de l'annaliste ne sert même qu'à mieux éveiller l'attention du lecteur. Nous allons tâcher d'indiquer en peu de mots l'ensemble des principaux événemens classés dans l'Annuaire de 1822. — 1re PARTIE. *Histoire de France.* — La portion la plus importante de cette histoire est toujours le résumé des travaux des deux chambres. La suite de la session de 1821 a été consacrée, en grande partie, à la législation de la presse. Deux lois sur cette importante matière ont totalement changé la législation précédente, soit en laissant plus de vague dans l'appréciation des délits, soit en augmentant la gravité des peines, soit en ôtant au jury la grande attribution dont il jouissait précédemment, soit enfin en livrant la presse périodique à la merci de l'autorité. Le budget de 1822 a ensuite occupé les derniers momens de la Chambre; il a été voté lorsqu'il était déjà à moitié dépensé. Pour faire cesser cet abus, la session de 1822 fut convoquée immédiatement, et fut consacrée presque tout entière à la discussion du budget de 1823. Une question incidente, cependant, occupa vivement la Chambre des députés, et mérite d'être mentionnée, c'est la proposition de mander à la barre le procureur-général de Poitiers, pour y rendre compte de plusieurs passages de son acte d'accusation dans le procès de la conspiration de Thouars. Les autres événemens de cette année se composent de diverses procédures criminelles pour cause de conspiration, procédures qui donnèrent lieu à quatorze condamnations capitales, dont onze fu-

reut suivies d'exécution; de la lutte des élections, dans lesquelles le parti libéral a éprouvé une infériorité tout-à-fait décidée; de la suppression de l'École de médecine; du congrès de Véronne; des divisions dans le ministère, qui ont motivé un changement de ministres, sans rien changer à la marche des affaires. — Seconde partie. *Histoire étrangère.* — Cette seconde partie est occupée presque entièrement par les affaires d'Amérique, de Grèce, et surtout par celles d'Espagne. Le gouvernement des États-Unis reconnaît l'indépendance des colonies espagnoles; événement politique d'une haute importance, et dont il convenait aux États-Unis de donner l'exemple. Les triomphes maritimes des Grecs, la destruction de 30,000 Turcs qui avaient franchi les Thermopyles, et la constitution connue sous le nom de *loi d'Épidaure*, sont des faits décisifs dans l'histoire de l'affranchissement de la Grèce. Celle de la révolution d'Espagne, dans l'année 1822, prouve que, malgré la conduite faible ou inhabile de plusieurs ministres, la réforme politique se fût accomplie dans cette contrée, sans l'intervention étrangère. L'énormité des charges militaires imposées aux états de la Confédération germanique; la diversité d'intérêts clairement manifestée entre les peuples de Hollande et ceux de Belgique, par la discussion des lois de finances; la mésintelligence déclarée entre le Portugal et le Brésil; enfin, la tendance du gouvernement anglais à modifier l'acte de navigation, rendent l'histoire de cette année très-remarquable, moins encore par les événemens qui lui appartiennent que par ceux qu'elle laisse présager. — L'*Appendice* renferme un choix fort bien fait de documens et de pièces officielles; et la *Chronique* offre, comme de coutume, parmi quelques particularités curieuses, beaucoup de choses insignifiantes ou inexactes. On permet au journal de la veille de faire des contes; mais c'est ce qu'on ne peut passer à une gazette, lorsqu'elle recueille des anecdotes qui ont une année de date, et dont elle a eu le tems de vérifier l'authenticité. Ainsi, à l'occasion du concours de poésie, dont le sujet était le *dévouement des médecins français*, la Chronique nous raconte que « le vainqueur est un jeune Français, né à Barcelonne; qu'il était sur les lieux; qu'il avait vu les malheurs qu'il décrit; que sa mère a été sauvée par le médecin français qui, lui-même, en est tombé victime; qu'il a écrit sous l'inspiration de la piété filiale. » N'y a-t-il pas un peu de bonhomie à nous faire ce récit quatorze mois après que chacun a pu apprendre que tout cela n'est qu'une fiction du jeune poète? Au reste, nous voudrions n'avoir que des reproches de ce genre à faire à M. Lesur. Nous avons dit, dans nos précédentes analyses, que son livre pourrait souvent tromper ceux qui voudraient s'en servir pour apprécier l'époque où nous vi-

vons : c'est une remarque dont la lecture de ce volume nous semble encore confirmer la justesse. L'auteur s'est décidément réduit à n'être que le copiste du *Moniteur*, rôle peu digne d'un publiciste, et d'un écrivain qui s'occupe a rassembler des matériaux pour l'histoire. L'auteur de l'Annuaire ajoute foi entière et aveugle à tout ce que l'autorité veut faire croire ; il ne sait rien deviner, rien examiner. Que les agens du pouvoir, soumis à une publicité inévitable, s'arrangent pour la faire tourner a leur profit; qu'ils se ménagent des échos parmi les écrivains dont le talent peut leur faire craindre que la postérité n'entende une autre voix que la leur rien n'est plus naturel, et l'on ne peut leur en savoir mauvais gré ; mais aussi la critique doit-elle avertir le lecteur d'accorder peu de confiance aux couleurs sous lesquelles de tels écrivains présentent les faits, et de se tenir sur ses gardes en les lisant : c'est un devoir que nous nous croyons obligés de remplir. Considéré comme un recueil de documens, l'Annuaire est un répertoire utile, et qui a sa place marquée dans les bibliothèques ; considéré sous le rapport moral de l'appréciation des événemens, c'est un livre nul, et qui reste bien au-dessous de la réputation qu'on a faite aux premiers volumes. M. Avenel.

78. — *Adresse au peuple espagnol; Esquisse rapide d'un contrat social, Vœux sur la paix.* Paris, 1823; Brissot-Thivars, rue de l'Abbaye, n° 1 j. In-8° de 41 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Tout homme qui veut fortement et qui cherche sincèrement le bien est digne d'estime, lors même que ses vues de bien public peuvent être considérées comme des rêveries. Trop souvent, en effet, au milieu des passions humaines en fermentation, les vues politiques les plus raisonnables et les plus sages, ne trouvent point les esprits disposés à les adopter, et sont reléguées au nombre des théories impraticables. Ces réflexions nous sont suggérées par l'écrit que nous annonçons. L'auteur est un ami de l'humanité, qui veut la paix, la liberté, la justice, et qui croit que les hommes, les peuples, même les gouvernemens ne seront pas sourds à sa voix et ne regretteront point ses conseils, parce qu'il leur présente des moyens de conciliation, d'ordre et d'administration publique conformes à leurs véritables intérêts. Cependant, il se fait illusion. Les vrais intérêts des individus, ni des nations, ni des rois, ne sont guère compris ni consultés dans les époques de crises violentes, de révolutions et de guerres. Quoi qu'il en soit, le plan de contrat social, proposé aux Espagnols par M. de Franclieu, et ses vœux pour la paix, annoncent un véritable philantrope, fortement attaché aux principes d'ordre et de liberté qui, dans notre état actuel de civilisation, peuvent

seuls assurer la tranquillité et le bonheur des nations et la solidité des trônes. — Tous les hommes de bien, quelle que puisse être la diversité de leurs manières de sentir et de juger en politique, partageront avec notre auteur le désir de voir donner à l'Espagne des institutions analogues à ses besoins, et propres à lui rendre la paix intérieure et les moyens de réparer, par les influences réunies de l'instruction, de l'industrie et d'une sage liberté, les immenses malheurs produits par le double fléau de la guerre civile et de la guerre étrangère. M. A. J.

79. — *Éclaircissemens touchant les motifs et les circonstances de la détention de M. Alphonse* Mahul, suivis d'*Observations sur les prisons de la Force et de la Conciergerie.* Paris, 1823; Ponthieu. Brochure in-8° de x et 118 pages d'impression; prix, 2 fr. 50 cent., au profit des prisonniers.

M. Mahul rend compte avec beaucoup de simplicité et de bonne foi, dans la première partie de la brochure dont nous venons de transcrire le titre, des diverses circonstances qui l'ont conduit en prison, des erreurs de la police à son égard, et de sa justification pleine et entière, proclamée par la chambre du conseil du tribunal de première instance. Les détails qu'il donne sur son affaire ne sont pas susceptibles d'analyse, et nous devons seulement les indiquer comme des modèles de noblesse et de respect pour la justice et pour ses ministres. Mais les observations sur le régime de la Force et de la Conciergerie qui terminent la brochure de M. Mahul, méritent surtout d'attirer notre attention. Près de trois mois passés dans ces prisons ont donné à leur auteur une triste expérience des choses qui s'y pratiquent. Il a voulu que ce tems si long, pendant lequel il a été arraché à ses travaux paisibles, à sa famille et à ses amis, ne fût pas perdu pour tout le monde; et sans aucun souvenir amer de l'erreur dont il s'est trouvé la victime, M. Mahul, usant du droit le plus précieux qui nous a été concédé par nos lois constitutionnelles, celui de la publicité, fait connaître aujourd'hui les abus qu'il a remarqués dans deux des principales prisons de Paris. — Espérons que l'autorité remédiera, autant qu'il est en elle, à ces abus qui lui sont dénoncés avec tant de mesure et de modération, et répondra dignement à une voix qui ne fait entendre que des plaintes trop bien fondées. Y.

80. — *Institution de M. Gasc*, professeur officier de l'université, membre de plusieurs sociétés savantes, rue des Postes, n°s 38 et 40, à Paris. — *Rapport général*, fait en 1823. In-4° de 47 pages.

Ce rapport sur une institution particulière n'est pas limité à son objet spécial; M. Gasc en a fait un *Mémoire sur l'éducation.* Quelques principes fondamentaux de l'art si important d'élever la jeunesse sont dis-

cutés, non pas dans toute leur étendue, mais assez pour en faire bien comprendre le sens, et mettre la vérité hors de doute. Telle est, par exemple, la distinction admise depuis long-tems entre l'*éducation* et l'*instruction*. M. Gasc la regarde « comme une erreur dangereuse, contraire à l'idée qu'on doit se former de l'âme humaine, être simple qui est tout à chaque chose qui l'occupe, dont une partie ne peut demeurer oisive tandis qu'une autre agirait seule. » Après avoir lu cet écrit, on formera le vœu que le bon exemple donné par M. Gasc ait de nombreux imitateurs parmi les chefs d'institution; que plusieurs d'entre eux communiquent le résultat de leurs observations; que tous ces fruits d'une expérience si précieuse puissent servir quelque jour à composer un traité complet de l'éducation. Ces dépositaires des espérances de la patrie et des familles sont revêtus d'un sacerdoce moral qui donne plus d'autorité à leurs pensées et à leurs écrits : le philosophe qui traiterait le même sujet dans la retraite de son cabinet, n'obtiendrait pas autant de confiance, et l'opinion publique aurait bien jugé. Ceux qui ont vu le plus et qui ont bien vu, les hommes attachés par tant de liens à l'ordre public et privé, accoutumés à la pratique si douce et si facile des vertus domestiques, sont ceux qui paraissent plus particulièrement appelés à écrire sur l'art honorable qu'ils exercent avec tant de succès. F.

81. —*Nouvelle Logique* destinée à la jeunesse française, par J. F. A. Caro, professeur de philosophie au college de Poitiers, etc. Poitiers, 1823; Catineau, imprimeur-libraire. Un vol. in-12 de 233 pag.; prix, 2 francs.

Cet ouvrage est demeuré, pendant plus de trois mois, dans les mains d'un ancien professeur de philosophie, qui avait lui-même demandé d'en rendre compte, et qui a toujours négligé d'acquitter sa dette. On donne ici de la publicité à cette circonstance, pour expliquer à l'auteur, absent de Paris, la cause du long silence dont il était fondé à se plaindre, et dont se plaignaient, comme lui, les rédacteurs de la *Revue*, victimes d'une confiance mal placée, et d'une promesse mal observée.—La *Logique* de M. Caro, purement élémentaire, n'est point embarrassée de recherches métaphysiques, obscures et abstraites. Il part de ces deux idées fondamentales : que la raison est la plus noble prérogative qui distingue l'homme; que la vraie gloire de l'homme consiste à bien diriger sa raison dans la recherche de la vérité. Il traite ensuite, dans deux parties séparées : 1° des *moyens de découvrir la vérité;* 2° des *causes de nos erreurs*. Il distingue des moyens *extérieurs* et *intérieurs* de découvrir la vérité. Les premiers comprennent : le témoignage des sens, celui des hommes, la lecture, l'instruction vivante des maîtres, la conversation,

la discussion, la méthode, la définition, la perfection du langage. Les moyens intérieurs sont au nombre de six : l'observation, la réflexion, la comparaison, l'abstraction, le raisonnement, la mémoire. — Dans la seconde partie, l'auteur signale huit causes de nos erreurs : les illusions des sens, celles de l'imagination, l'autorité, la confusion des idées, l'association des idées, les inclinations, les passions, les sophismes. — Nous n'entrerons pas ici dans l'examen de ces divers sujets; il nous suffit d'indiquer la route que l'auteur s'est tracée, et dans laquelle plusieurs de nos lecteurs aimeront sans doute à le suivre. — Ce livre est terminé par un catalogue d'ouvrages propres à former le cœur et l'esprit d'un jeune philosophe; nous en donnerons ici un extrait, pour l'usage des étudians en philosophie : 1° les deux grands ouvrages de *Bacon*, la dignité et l'accroissement des sciences, le *novum organum*; 2° la Méthode de *Descartes*; 3° les règles de l'Art de raisonner (Regulæ philosophandi), par *Newton*; 4° *Locke*; 5° la *Logique de Port-Royal*; 6° le chapitre de *Pascal*, sur la manière de prouver la vérité et de l'exposer aux hommes; 7° la Recherche de la vérité, par *Mallebranche*; 8° l'Introduction à la philosophie, par *S'Gravesande*; 9° la Logique de *Dutens*; 10° des Signes et de l'art de penser, considérés dans leurs rapports mutuels, par M. *Degerando*; 11° Grammaire des sciences philosophiques, par *Beny*, Paris, 1764; 12° de l'Existence de Dieu, par *Fénelon*; 13° même sujet, traité par *Clarke*; 14° la Théodicée de *Leibnitz*; 15° les Méditations de *Descartes*; 16° les Entretiens métaphysiques de *Mallebranche*; 17° des vraies et des fausses idées, par *Arnauld*; 18° la Spiritualité et l'immortalité de l'âme, par le *R. P. Hayer*; 19° Traité du libre arbitre, par *Bossuet*; 20° Lettres d'*Euler* à une princesse d'Allemagne; 21° les Nouveaux essais sur l'entendement humain, par *Leibnitz*; 22° l'Essai sur l'homme, de *Pope*, traduit en vers français, par Delille et par Fontanes, (Voyez *Rev. Enc.*, T. XIII, p. 109 et 561); 23° de la Génération des connaissances humaines, par *Degérando*; 24° Histoire comparée des systèmes de philosophie, par le même (dont une nouvelle édition se publie, en ce moment, chez Eymery; Voy. *Rev. Enc.*, T. XVIII, la note de la page 515); 25° Recherches de *Reid* sur l'entendement humain; 26° Essais sur l'esprit humain, par le même; 27° Élémens de la philosophie de l'esprit humain, par *Dugald Stewart*; 28° Essais philosophiques, du même; 29° Histoire abrégée des sciences philosophiques et morales, par le même, traduite de l'anglais, par M. *Buchon* (Voy. *Rev. Enc.*, T. V, pag. 214); 30° Leçons de philosophie, par *La Romiguière* (Voy. *Rev. Enc.*, T. XIV, p. 44-55); 31° Élémens d'idéologie, par M. *Destutt-Tracy*; 32° Théorie des sentimens agréables, par l'*Évesque de Pouilly*; 33° Théorie des sen-

timens moraux, par A. Smith, ouvrage traduit avec élégance et fidélité, par Mme *Condorcet*; 34° Manière d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur, par *Rollin*; 35° Essais de morale, de *Nicole*; 36° Système de philosophie morale de *Hutcheson*; 37° Science morale, par *Ferguson*; 38° Élémens de la science morale, par *Beattie*; 39° Critique de la raison-pratique, de *Kant*, ouvrage que l'on peut signaler comme l'un des plus beaux et des plus solides monumens que la philosophie ait jamais élevés à la vertu; 40° Pensées sur la religion, par *Pascal*; 41° Essai sur les passions, publié à Halle, en 1805, par le professeur *Maass*; 42° De la vérité du christianisme, par *Addisson*; 43° Traité de la vérité de la religion chrétienne, par *Abbadie*; 44° Traité des principes de la foi chrétienne par *Duquet*; 45° Perpétuité de la foi, par *Arnauld* et *Nicole*, etc. — Nos lecteurs nous pardonneront l'étendue et la sécheresse de cette nomenclature, en raison de l'utilité qu'elle peut avoir pour les jeunes gens qui voudraient consulter les principaux ouvrages écrits sur la métaphysique et sur la philosophie morale. — L'ouvrage de M. Caro annonce un homme éclairé, qui veut sincèrement le triomphe de la raison, qui cherche de bonne foi la vérité, qui expose d'une manière simple et claire la route que l'une doit suivre pour arriver à l'autre.

A. J.

82.—*Les Ornemens poétiques de la Mémoire*, contenant un choix des meilleurs morceaux de poésie française, 1° sur Dieu et ses attributs; sur l'histoire de la création et des premiers âges du monde; sur l'établissement du christianisme et sur les principes de la morale chrétienne; 2° sur les vertus qui constituent l'honnête homme, selon la religion et selon le monde, et sur les vices qui déshonorent le plus la nature humaine; 3° sur les principes élémentaires de notre littérature en poésie et en éloquence; par M. D***. Paris, 1825; Delaunay, Mongie, et Nepveu. Un vol. in-12; prix, 3 fr.

Nous avons cité ce titre en entier, parce qu'il renferme l'analyse exacte de l'ouvrage. Le goût et la sévérité qui ont présidé au choix des morceaux, l'ordre lucide dans lequel ils sont rangés, les explications mises en tête de chaque chapitre, les préceptes clairs et judicieux accompagnés de morceaux choisis parmi les chefs-d'œuvre de notre poésie, la correction et l'élégance typographique, la modicité du prix, tous ces avantages réunis nous font un devoir de recommander ce livre aux parens et aux instituteurs. Les *Ornemens poétiques* de la mémoire peuvent être mis avec une pleine sécurité entre les mains des enfans et des jeunes-gens dont on veut former, en même tems, le cœur et le goût; c'est un

ouvrage classique pour les maisons d'éducation, où il remplacerait avec avantage des ouvrages moins bien faits.

C. Monnard, professeur.

83 (*). — *Histoire littéraire des Arabes ou des Sarrasins pendant le moyen âge*, traduit de l'anglais de Joseph Berington; par A. M. H. B. Paris, 1825; De Busseaux. In-8°; prix, 5 fr.

Ce volume complète la traduction française de l'*Histoire littéraire du moyen âge*, écrite par un savant anglais. M. Boulard l'a publiée successivement par parties; celle-ci est la septième, et ce qui a été dit dans la *Revue* de chacune d'elles, à mesure qu'elle a été publiée, a donné une juste idée de l'importance de l'ouvrage original et de l'utilité de sa traduction. Cette nouvelle et dernière partie, relative aux Arabes, n'est pas une des moins curieuses, car la littérature de ce grand peuple a servi comme d'intermédiaire à l'Europe moderne pour s'introduire dans les écrits et les idées de l'ancienne Grèce. Les Arabes ont traduit, commenté et enseigné Aristote, et nous ont enseigné aussi les astronomes Grecs, dont ils ont étendu les théories et les observations. Ils nous ont transmis l'arithmétique et la numération généralement pratiquées aujourd'hui; et l'on doit dire *transmis*, parce qu'on a cru originaires de l'Inde les chiffres que nous nommons arabes, mais qui se retrouvent aujourd'hui sur les papyrus égyptiens hiératiques, avec leur valeur de positions, comme on le verra par le *Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens*, que M. Champollion le jeune va rendre public très-incessamment, et sur un fragment de papyrus qui porte ces chiffres, communiqué par ce savant et publié récemment en Angleterre. Quant à la littérature des Arabes proprement dite, qui embrasse la grammaire, l'éloquence, la poésie, et tous les ouvrages d'imagination, les travaux des orientalistes ont rendu vulgaires les notions que tout homme instruit doit posséder à cet égard; leur philosophie n'est pas moins connue, ainsi que leurs recherches et leurs opinions relatives aux sciences naturelles, à la morale et même à l'ascétisme. Tout date pour eux de la *fuite* de leur célèbre prophète, et parmi tant d'autres prodiges, ce n'est pas le moins remarquable que ce goût pour la culture des connaissances utiles et pour tous les arts de la paix, chez un peuple qui avait conquis ou occupé par la force des armes tous les pays qui embrassent la Perse, la Syrie, l'Égypte, l'Afrique et l'Espagne. L'historien de leur littérature considère successivement chacune des branches des connaissances humaines que les Arabes cultivèrent; l'histoire nationale, la médecine et les mathématiques occupent une grande place, et il est à regretter

que l'auteur anglais n'ait pu mentionner plus spécialement la *grande composition mathématique* de Ptolémée, que les Arabes ont fait appeler l'*Almageste*, ouvrage du plus haut intérêt pour l'astronomie et la chronologie, dont la première traduction latine a été faite sur une version arabe, et dont M. l'abbé Halma publie à Paris une version française avec le texte grec. Nous dirons, néanmoins, que le Précis de M. Berington est un bon abrégé de l'histoire littéraire des Arabes, qu'il complète heureusement le Manuel historique qu'il avait entrepris, et nous indiquerons ce nouveau fruit du zèle actif et des talens de M. Boulard à la juste reconnaissance du monde savant. M. Boulard a, d'ailleurs, enrichi sa traduction de plusieurs notes littéraires très utiles à l'intelligence du texte; il en est même une d'un autre genre, que nous n'hésitons pas à indiquer, c'est celle où M. Boulard demande une sainte-alliance des souverains pour interdire les horribles fusées à la Congrève, rappelant le noble exemple donné par Louis XV, qui acheta de Dupré le secret d'un autre feu grégeois; et ce vœu est celui d'un homme de bien qui a trouvé dans la solitude des lettres et les méditations de l'esprit ces douces inspirations de l'humanité, qui sont aussi une religion.

C. F.

84. — *Œuvres choisies de* Desportes, Bertaut et Régnier, précédées de notices historiques et critiques sur ces poètes, et suivies d'un Vocabulaire, par M. Pellissier. *Édition stéréotype*. Paris, 1825; Firmin Didot. Un vol. in-18, de 320 pages; papier ordinaire 1 fr., papier fin 1 fr. 25 c., papier vélin 2 fr. 50; in-12 vélin, 3 fr. 50 c.

Un choix fait avec discernement, des notices à la fois biographiques et littéraires, qui attestent de nombreuses recherches et prouvent que M. Pellissier réunit le goût du critique au talent de l'écrivain, tels sont les divers genres de mérite qui distinguent ce recueil. Il est à désirer que M. Pellissier continue sur le même plan la collection des richesses de nos poètes. Dégagées de leur alliage et rassemblées dans un cadre plus étroit, elles brilleront d'un éclat plus vif, et ajouteront à l'instruction et aux jouissances d'un grand nombre de lecteurs, que faute d'un pareil choix, la lecture de nos anciens auteurs avait jusqu'ici effarouchés.

C.

85. — *Bibliothèque du promeneur*, rédigée par M. Brès. Paris, 1825; Lefuel, libraire, rue Saint-Jacques, n° 54. Un vol. in-18, de 252 pages, avec une jolie gravure de Deveria, représentant les trois siècles littéraires français (XVIe, XVIIe et XVIIIe), et un *Tableau chronologique des poètes français*, depuis Thibault, comte de Champagne, né en 1201, jusqu'à Delille, mort en 1811; prix, 3 fr.

C'est une idée nouvelle et heureuse que d'avoir réuni, dans un seul et très-petit volume, avec l'inventaire de tous les travaux de nos poètes, un choix présentant la meilleure pièce de chacun d'eux. M. Brès ne s'est point borné à reproduire sous nos yeux plusieurs poésies, devenues classiques; il a recherché avec soin et recueilli avec discernement quelques pièces très-rares et peu connues. Tel est le *poème sur les mauvais gestes des prédicateurs*, par le P. *Santecque*, qui rappelle souvent la manière de Boileau. On en jugera par son début,

« C'est en vain qu'un docteur qui prêche l'évangile
Mêle chrétiennement l'agréable et l'utile:
S'il ne joint un beau geste à l'art de bien parler,
Si dans tout son dehors il ne sait se régler,
Sa voix ne charme plus, sa phrase n'est plus belle;
Dès l'exorde, j'aspire à *la gloire éternelle;*
Et dormant quelquefois sans interruption,
Je reçois en sursaut sa bénédiction. »

Plus de cent poètes français, sur 580 antérieurs à l'an 1800, se trouvent ici convoqués dans une sorte de congrès littéraire, où chacun apporte le tribut de sa muse. Des notes, jointes aux différens morceaux contenus dans ce livre, offrent souvent des détails curieux sur leurs auteurs. M. Brès nous fait espérer un semblable recueil, composé de morceaux choisis de nos meilleurs écrivains en prose, qui complettera sa *Bibliothèque du promeneur*. Les hommes sensibles aux charmes de la bonne littérature doivent accueillir avec empressement ce charmant ouvrage, qui fait passer rapidement en revue devant eux tous nos poètes, avec les principaux titres de leur gloire littéraire. M. A. J.

86. — *Souvenirs des Muses*, ou Collection des poètes français morts à la fleur de l'âge; publiée par *J. B.* Buisson. Paris, 1825; l'éditeur, rue Guisarde, n° 14, faubourg Saint-Germain. Un vol. in-8° de 580 pag.; prix, 10 fr. en papier satiné, 20 fr. en vélin.

« Élever un monument à la gloire des jeunes écrivains qu'une mort prématurée a ravis à l'espoir des muses françaises; faire jouir le public d'une foule de belles productions éparses ou perdues dans une centaine de volumes ignorés; arracher à l'oubli des noms dignes d'estime : » tel est le but que M. Buisson s'est proposé en formant cette collection, et le public doit lui savoir gré de cette heureuse idée et de la manière distinguée dont il l'a executée. — Le premier auteur qui s'offre à nous, en commençant la lecture du recueil, est Malfilatre, auquel le poème de

Narcisse dans l'île de Vénus, et l'ode *sur le soleil fixe au milieu des étoiles*, assurent une place distinguée parmi les écrivains originaux du XVIIIe siècle. — GILLES D'AURIGNY, poète du XVIe siècle, mort âgé de 25 ans, est un auteur peu connu, mais il mérite de l'être. Son *Tuteur d'amour* est un poème remarquable pour l'époque où il a été composé, et le vieux style français, dans lequel il est écrit, a souvent cette grâce et cette franchise qu'on aime dans les écrits de Marot, de Montaigne, et d'Amyot. — Nous ne nous arrêterons pas sur la tragédie d'*Iphigénie en Aulide*, la seule que nous ayons de GUIMOND DE LA TOUCHE. La Harpe, dans son *Cours de littérature*, a rendu justice aux beautés qu'elle contient. — Notre contemporain DORANGE, enlevé trop tôt aux muses et à des parens qui le pleurent encore, nous a laissé une *traduction* des *Bucoliques de Virgile*, qui est assez médiocre; nous en dirons autant des *Odes à Bonaparte*. Mais, parmi un certain nombre de bonnes pièces, on remarque surtout la dernière qu'il fit : *Ses adieux à la vie*, où l'on trouve ces vers pleins de poésie.

Ma jeunesse fut mensongère;
On crut la voir naître et fleurir;
Mais, comme la plante étrangère,
On la vit naître et se flétrir.
Sur ma paupière défaillante,
De l'inspiration brillante
Ne descendent plus les rayons :
On juge mes faibles prémices:
Ne jugez pas .... D'autres esquisses
Attendaient encor mes crayons.

— GILBERT : à ce nom on croit voir un satirique exaspéré, brûlant, comme Polyeucte, de renverser ce qu'il appelle les idoles des faux dieux. Il faut le plaindre plus encore que le blâmer : doué si jeune d'un si beau talent, que ne serait-il pas devenu, si la mort ne l'avait arrêté dans sa course? Sa satire du *dix-huitième* siècle est pleine de bons vers et de critiques injustes; mais on aime surtout, et l'on relit toujours avec le même plaisir, son ode imitée de plusieurs psaumes, et qu'il fit trois jours avant sa mort. — Le fils d'un tonnelier de Paris, FALAISE DE VERNEUIL, qui fut, comme beaucoup d'autres, poète malgré ses parens, nous a laissé des pièces bien écrites, surtout les deux fables intitulées, l'*Enfant et le tas de neige*, et le *Voyageur et les cigales*. — Mlle DE LOVENCOURT fut contemporaine de J.B. Rousseau. L'éditeur nous donne d'elle quelques cantates qui, sans être des chefs-d'œuvre comme celles de notre grand lyrique, ne laissent pas d'avoir beaucoup de grâce. — *André* CHÉNIER,

ce poète infortuné qu'une mort tragique nous a ravi, promettait d'être notre Théocrite. Il était si rempli des anciens! il les imitait avec tant de grâce! Que n'a-t-on respecté sa précieuse vie! il aurait fait disparaître les incorrections qui défigurent jusqu'à ses meilleurs morceaux, tels que le *Chant d'une jeune captive*, et le *Jeune malade*, chants qui tous sont remplis d'une suavité de poésie qui nous enivre doucement. — Le brillant chevalier Bertin, l'ami de Parny, le plus aimable peut-être des épicuriens qui portaient l'écharpe gris de lin, est notre Properce, comme Parny fut notre Tibulle. Il faut remercier l'éditeur d'avoir placé dans son recueil beaucoup d'élégies de ce poète charmant, quoique il ne soit pas mort tout-à-fait à la *fleur de l'âge*, puisqu'il était alors âgé de 39 ans. —Dougados, ou *le père* Venance, capucin et puis soldat, chantait fort agréablement l'amour, tant dans sa cellule qu'aux champs de Mars. L'ode anacréontique intitulée, l'*Amour et les grâces*, est une pièce charmante. — L'éditeur a terminé son recueil par deux ou trois complimens en vers assez communs, d'un jeune Beauchateau, dont le nom, tout-à-fait inconnu, ne méritait pas de figurer à côté de ceux que nous venons de citer. R.

87 (*). — *Œuvres de Marie-Joseph Chénier*, recueillies et publiées par M. Lepeintre, ornées du portrait de l'auteur et d'un *fac simile* de son écriture. *Première livraison* (Tom. II du *Théâtre*). Paris, 1825; Guillaume. In-8° de 420 pages; prix, papier superfin satiné, 7 fr. 50c., et papier raisin vélin, 18 fr.

Si la scène française est privée depuis long-tems des ouvrages dramatiques de Chénier, du moins nos bibliothèques en ont-elles augmenté leur trésor poétique; et cette compensation est une preuve de la justice que l'on sait rendre à leur auteur. En effet, plusieurs éditions successives n'ont pu satisfaire l'empressement d'un public avide de jouissances morales et intellectuelles. — Il serait inutile d'essayer un nouvel examen du *Théâtre de Chénier*, après l'excellente analyse qu'en a faite M. N. Lemercier, auquel ses ouvrages dramatiques et son *Cours de littérature analytique* ont acquis une autorité si imposante. Nous croyons, en renvoyant nos lecteurs à cette analyse, rappeler un souvenir agréable à ceux qui l'ont lue, et procurer une jouissance réelle à ceux qui ne la connaîtraient pas encore. (Voy. *Rev. Encycl.*, Tom. I, pag. 111-134, 298-307 et 486-502.) Le jugement porté par notre estimable collaborateur a obtenu l'approbation de tous les véritables amis de notre gloire littéraire; il a, de plus, reçu la sanction du tems; et depuis que les éditeurs d'une édition du *Théâtre de Chénier* (*voy.* Tom. XI, pag. 397),

l'ont fait précéder de cette analyse, empruntée à notre recueil, elle semble ne pouvoir plus être séparée des œuvres de notre auteur. Le judicieux éditeur de la nouvelle édition que nous annonçons a suivi en cela l'exemple de MM. Baudouin frères, et le Tom. I (qui n'a pas encore paru) doit contenir l'analyse de M. Lemercier, avec une *Notice sur Chénier*, accompagnée de son portrait. — Le texte de cette *édition complète* l'emporte, et devait l'emporter beaucoup pour l'exactitude, sur celui des éditions partielles qui ont paru précédemment, puisqu'il offre les corrections faites par l'auteur lui-même sur un manuscrit dont les devanciers de M. Lepeintre n'ont point eu connaissance. — L'exécution typographique a été confiée à M. Firmin Didot, qui doit également prêter ses presses à une édition des *Œuvres d'André Chénier*, entreprise par les mêmes éditeurs, et qui sera plus complète que toutes celles que l'on a données jusqu'à présent. E. H.

88.—*Souvenirs poétiques de deux prisonniers*, par J. D. Magallon, et A. Barginet (de Grenoble). Paris, 1823; Masson, fils aîné, quai Malaquais, n° 13. Avec cette épigraphe : *O navis, referent in mare te novi Fluctus!* (Hor., lib. I, ode XIII).

Partout où le poète peut porter sa lyre, il conserve le courage de l'âme. La lyre est toujours accompagnée d'agréables illusions, qui voilent les plus tristes réalités, et qui aident à combattre l'influence des maux. Les muses sont des amies qui ne craignent point de descendre avec nous dans les prisons; elles y amènent les doux souvenirs, les gracieuses espérances, et font briller sous de sombres voûtes les feux des riantes aurores du printems. C'est surtout lorsque l'homme jouit de la force des premières années qu'il sent l'effet de ce pouvoir consolateur. MM. Magallon et Barginet en donnent un nouveau témoignage, dans le volume qu'ils viennent de publier. Amis, dès l'adolescence, leur détention leur a fait sentir qu'ils le seraient durant toute leur vie. Comme La Fontaine et Maucroix, ils ont désiré voir leurs poésies réunies dans le même livre. Les *souvenirs* de leurs muses ne sont point ceux de leurs malheurs et de leur captivité : ces deux jeunes poètes ne font point retentir le bruit de leurs chaînes. Ils nous peignent les premiers sentimens de bonheur qui pénétrèrent dans leurs âmes à l'aspect des beautés de la nature et de celles des arts; ils retracent ces premières impressions de l'amour qu'on regretterait toute la vie, si l'amitié ne venait les remplacer. C'est dans l'école de Parny, et dans celle de Delille, que MM. Magallon et Barginet semblent avoir, de préférence, pris leurs modèles. Leur style, pur et gracieux, rappelle, dans l'élégie, celui de Millevoye. La pièce

de M. Magallon, intitulée *Louisa*, fera juger du talent de son auteur :

Déjà l'aurore matinale
Colore l'Orient et de pourpre et d'azur;
La terre a déployé sa pompe végétale,
Et de la fleur des champs la grâce virginale
S'épanouit aux rayons d'un jour pur.
Il est fête au vallon. L'oiseau, sous la feuillée,
A soupiré de doux concerts;
Mais vainement de fleurs la terre est émaillée,
De parfums vainement elle inonde les airs:
Je sens de pleurs ma paupière mouillée.
Oh! combien je suis malheureux!
Il est fête au vallon; et sous cette humble pierre
Que frappe le pasteur d'un pied libre et joyeux,
Repose Louisa, la vierge aux longs cheveux.
Hélas! depuis le jour qu'elle a clos sa paupière,
Le soleil quinze fois a brillé dans les cieux.
Tendres oiseaux, cessez vos chants mélodieux;
Nature, couvre-toi d'un voile funéraire.

De l'amour maternel sa mort trahit l'espoir;
Au sein du foyer solitaire,
Jamais aux côtés de sa mère
Elle ne reviendra s'assoir;
Et de l'aïeul octogénaire,
Seul, hélas! son plus jeune frère
Recevra le baiser du soir.

Vieillard, séchez vos pleurs, etc.

Cette pièce, en même tems qu'elle fait connaître la manière de M. Magallon, donne une idée du talent de M. Barginet; par un hasard non moins heureux que remarquable, l'analogie des talens de ces deux poètes est aussi exacte que celle de leur destinée. Plus tard, ils sentiront le besoin de donner plus de force à leur style et plus d'originalité à leurs compositions. Aujourd'hui, félicitons-nous des preuves qu'ils nous donnent du pouvoir de la poésie pour calmer les ennuis de la captivité.

J. P. Brès.

89.—*Almanach des Dames, pour l'an* 1824. Paris, 1823; Treüttel et Würtz. Un vol. in-18 de 224 pages, avec 8 gravures; prix, 5 f.

90.—*Almanach dédié aux Dames, pour l'an* 1824. Paris, 1823; Lefuel. Un vol. in-18 de 162 pages, avec 6 gravures; prix, 4 f.

Si les gravures ne font pas seules le mérite des nombreux almanachs

que l'on offre au beau sexe, au renouvellement de chaque année, du moins sont-elles un des objets qui attirent le plus spécialement son attention. De jolies gravures reposent l'œil agréablement; on aime à voir reproduits par un burin gracieux ces tableaux de nos grands maîtres qui ont réuni tous les suffrages dans nos expositions, et surtout l'image chérie de ces femmes, l'orgueil de leur sexe et l'admiration du nôtre, qui se sont distinguées par des actions d'éclat, ou par les conquêtes plus douces de l'esprit et de la beauté. Lorsque l'œil est satisfait, lorsque les tableaux qu'il a parcourus ont réveillé dans l'âme des souvenirs et de douces illusions, on daigne alors penser à ces pauvres auteurs, et leur demander de nouvelles sensations et de nouveaux plaisirs. Mais on commence ordinairement sa lecture par les morceaux les plus courts, par ces quatrains insignifians, ces innocentes épigrammes, ces fades madrigaux, que l'on nomme *bouts de page* en style d'éditeur; et, presque toujours, l'insipide nullité de ces morceaux fait tomber le livre des mains. Les rédacteurs des deux recueils que nous annonçons ici, ont donc agi avec prudence, en soignant la première et la *principale* partie de leur livre, celle des gravures; mais nous devons avertir les éditeurs de l'*Almanach des Dames* que, s'ils n'y font attention, ils se laisseront dépasser sous ce rapport par ceux qui sont entrés plus tard dans la même carrière. Cette année, les gravures de l'*Almanach dédié aux Dames* semblent, en effet, supérieures à celles de son aîné. — Quant aux poésies dont se composent ces deux recueils, on voit que souvent elles ont été puisées à la même source, celle des journaux littéraires et des recueils périodiques; les auteurs de nos jours dédaignent d'envoyer eux-mêmes leurs productions aux Almanachs; chaque éditeur, semblable à l'abeille, va butinant de son côté, et souvent plusieurs d'entre eux se rencontrent sur la même fleur. C'est ainsi que nous retrouvons, dans l'un et dans l'autre recueils que nous annonçons (p. 180 et 20), *la Noce d'Elvire*, charmante élégie de Mlle *Delphine* Gay, à qui nous n'hésitons pas de donner la palme, cette année; (p. 214 et 38) *le Dernier jour de l'année*, élégie de Mme *Amable* Tastu, couronnée récemment aux Jeux floraux, dont nous avons déjà parlé (Voy. T. XIX, p. 187), et qui seule pourrait prétendre à partager le prix avec la pièce de Mlle Gay; (p. 199 et 50) *les Sermens* de M. *Casimir* Delavigne, qu'aucun de nos poètes modernes ne se plaindra sans doute de voir nommer ici le premier. Nous avons voulu citer trois morceaux qui nous paraissent autant de chefs-d'œuvre dans leur genre. Après eux, nous avons distingué encore, dans l'*Almanach des Dames*, *le Secret du Bonheur*, conte par M. Brifaut; *l'Esprit follet*, chanson par M. Butignot; *le Couvent*, stances élégiaques de M. Denne-Baron;

la Veuve du Soldat, ballade de M. Guérin; *Mon fils est là*, romance de M. E. Scribe, et des stances adressées par M. J. Pain à Mme *Desbordes Valmore*; dans l'*Almanach dédié aux Dames*, un *fragment d'une Promenade philosophique au cimetière du P. Lachaise*, lue par l'auteur, M. Viennet, dans l'une des séances de l'Athénée, l'hiver dernier; *le Mari, l'Amant, et le Voleur*, conte de M. Merville, lu par lui dans la même séance, et *le Dévoûment des Médecins français*, par Mme Dufrénoy, poème qui a concouru l'année dernière à l'Académie, et que son auteur a fait imprimer et vendre au profit des sœurs de Sainte-Camille (Voy. T. XVI, p. 176). — D'un autre côté, la critique pourrait reprocher aux éditeurs de l'*Almanach des Dames*, l'insertion d'une élégie de M. Moufle, intitulée : *le dernier Chant du Poète*, pièce que la Société d'émulation de Liége a jugée digne d'une médaille d'or; *les Fleurs mal assorties*, allégorie très-longue et très-froide d'un anonyme; une *Pensée* de M. Mollevaut, petit distique, imprimé au bas de la page 117, et dont nous avions déja eu l'occasion de blâmer l'insertion dans un autre recueil (Voy. T. XVII, p. 142, l'annonce de l'*Almanach des Muses*, pour 1823), et trois odes de M. Durangel, dont une couronnée cette année aux Jeux floraux. On pourrait aussi reprocher aux éditeurs de l'*Almanach dédié aux Dames*, une élégie de M. De La Touche, et une très-mauvaise fable, d'un anonyme, intitulée : *les Quittes*.—Chacun de ces deux recueils contient aussi quelques morceaux de prose, et leur lecture vient à l'appui de cette opinion, que de bonne prose est encore plus difficile à faire peut-être que de bons vers. En effet, rien de plus ennuyeux et de plus décousu qu'un long morceau qui occupe les pages 85 à 122 de l'*Almanach dédié aux Dames*, et qui a pour titre : *le Palais-Royal*, ou histoire de M. Duperron; rien de plus mal écrit, et surtout de plus inconvenant dans un recueil offert au beau sexe, que deux morceaux de M. *Charles* Malo, *Longchamps* et *l'Adonis parisien*, insérés tous deux dans l'*Almanach des Dames*.—Ce n'est pas sans dessein que nous avons indiqué la pagination de plusieurs des pièces que nous avons citées; si nous n'avions craint d'être trop arides, nous aurions voulu le faire pour toutes; et cette mesure devenait nécessaire, renvoyant nos lecteurs à des parties de ces deux recueils qu'il est très-difficile de retrouver au moyen de la table. En effet, cette table, d'une disposition nouvelle et très-peu commode, n'offre point, soit la liste des auteurs, soit celle des pièces par ordre alphabétique; on s'est contenté d'y donner les titres de ces dernières, selon leur ordre d'impression dans le volume, répétant ainsi le nom d'un auteur autant de fois qu'il a fourni de morceaux dans le recueil.— Un dernier reproche s'adresse à M. *Jules Didot*, et seulement pour l'*Alma-*

nach des Dames, quoiqu'il ait imprimé également l'*Almanach dédié aux Dames* : nous avons remarqué, dans le premier, plusieurs incorrections assez graves, entre autres, p. 114, le pronom *ses* employé pour *tes*, et plus loin, *tes* pour *ses*, fautes qui dénaturent entièrement le sens de la phrase où elles se trouvent; puis, le nom de CHÉREAU, désigné, dans la table, comme auteur de la fable intitulée : *le Lys et la Pensée*, nom qu'il convient de rectifier d'après la signature de cet article. E. HÉREAU.

91 (*).—*Les Mille et une Nuits*, contes arabes, traduits en français, par GALLAND; *Nouvelle édition* in-8°, publiée par M. *Édouard* GAUTTIER, augmentée de contes traduits pour la première fois, et de vingt et une gravures. T. VI. Paris, 1823; Rapilly, boulevart Montmartre, n° 25; Gauttier, *à la Tente*, galerie de Bois, au Palais-Royal; Dondey-Dupré, père et fils, rue de Richelieu, n° 67. In-8°. Prix invariable de l'ouvrage: chacun des sept volumes, papier fin satiné, 6 fr.; carré vélin, 12 fr.; grand-raisin vélin, 20 fr. — Chacune des trois livraisons de gravures, composée de sept vignettes, en noir, 6 fr. 50 c.; papier de Chine, 12 fr.; triples épreuves, papier de Chine bistre et noir, 25 fr.

Ces fables charmantes, devenues presque populaires chez toutes les nations où elles ont été transplantées, offrent le riant tableau de la mythologie orientale. Comme dans la mythologie des Grecs,

> Là, pour nous enchanter, tout est mis en usage.

La lecture de ces contes fait les délices de la jeunesse; mais il n'est personne qui, dans la maturité de la raison, ne veuille encore les relire, pour y étudier les lois, les mœurs, les coutumes des antiques et nombreuses populations dont ce recueil fut en quelque sorte le premier code. Aussi, occupe-t-il une place honorable dans toutes les bibliothèques choisies. Le mérite de cette édition n'échappera point aux hommes de lettres. Elle se fait remarquer par une dissertation savante sur l'origine de ces contes, par des notes lumineuses sur les passages qui peuvent arrêter les lecteurs. Enfin, par un assez grand nombre d'histoires, traduites pour la première fois de l'arabe par le jeune éditeur.—C'est surtout dans un ouvrage destiné à flatter l'imagination, que le luxe typographique peut être regardé comme nécessaire. Sous ce rapport, l'édition que publie M. Éd Gauttier, au nom de la *Société de traduction*, satisfera les amateurs les plus difficiles. Elle est imprimée sur très-beau papier, par Firmin Didot, et ornée de 21 figures, dessinées et gravées par des artistes renommés : les sept vignettes qui forment la 2e livraison, sont supérieures aux premières, qui avaient paru très jolies; elles accompagnent le 6e volume, composé en grande partie d'un choix des *Nuits arabes*, publiées en an-

glais par *Jonathan* Scott, et traduites de cet auteur par Mmes *Marie* et *René Roger*. La coopération de ces dames est un titre honorable de plus aux encouragemens que cette réimpression a obtenus, et auxquels nous regardons comme une justice de joindre notre suffrage. Z.

92. — *Charles Barimore*, par le comte de Forbin, auteur du *Voyage dans le Levant* et des *Souvenirs de la Sicile*. — *Quatrième édition*. — Paris, 1823; Masson fils aîné, quai Malaquais, n° 13. Deux vol. in-12; prix, 5 fr.

Ce roman, ou plutôt cette *Nouvelle*, a le double mérite de présenter des événemens simples et touchans racontés dans un style pur et naturel. Charles Barimore est un jeune Anglais qui, dans ses voyages, a rencontré, au sein d'une pauvre famille de pêcheurs, une jeune fille dont il est devenu éperdument amoureux. La famille habite l'île de Procida, à trois lieues de Naples, et c'est dans cette admirable contrée, non loin du cap Mysène, en présence du Monte-Epomeo et du promontoire de Bivara, que Barimore est témoin des charmes et des vertus de Nisieda. Le tableau de l'amour qu'ils ressentent l'un pour l'autre est tracé avec beaucoup de délicatesse. Barimore finit par épouser Nisieda; ils habitent une jolie maison de campagne à Souzzoles, et semblent jouir du bonheur le plus parfait. Mais cette félicité n'est que passagère : la passion dont l'épouse est animée pour Barimore lui fait bientôt ressentir les tourmens de la jalousie. Diverses circonstances semblent justifier ses alarmes; enfin elle disparaît et va s'ensevelir dans un couvent, sans qu'il soit possible à Barimore de découvrir sa retraite et de lui prouver son erreur. Lui-même, dévoré par des chagrins si légitimes, abandonne l'Europe, s'embarque pour les Indes avec un ami. Cet ami, forcé de s'arrêter à Madras, doit le retrouver à Calcutta. Mais c'est en vain qu'il le cherche dans cette dernière ville; tout ce qu'il peut apprendre, c'est que Barimore est parti de Jagrenac pour les îles Moluques. Après plusieurs années et de longues et infructueuses recherches, il apprend enfin que deux bâtimens ont péri à la pointe de Salatan, dans l'île de Bornéo, à peu près à l'époque où Barimore a dû s'embarquer pour les Moluques. — Ces aventures n'ont rien d'extraordinaire; elles procurent à l'âme une douce mélancolie, par cela même qu'elles sont naturelles et que le lecteur peut facilement se mettre à la place du principal personnage. On aime à retrouver dans les peintures que l'auteur a faites de l'Italie, les noms des plus célèbres artistes qui l'ont honorée de nos jours. Monti, Cimarosa, Guglielmi, Mme Carradori, apparaissent sur le second plan du tableau, et contribuent également à répandre encore plus d'intérêt dans l'ouvrage, et à constater le goût si connu de M. de Forbin pour les

beaux-arts. Cette nouvelle édition de *Charles Barimore*, élégamment imprimée dans un format commode, obtiendra sans doute non moins de succès que les précédentes. Y.

93. — *Exposition de la gamme, échelle élémentaire de la musique*, pour servir d'introduction aux cours analytiques de musique par la méthode du *Méloplaste*, dédiée à MM. les élèves de l'École Polytechnique; par *Ph.* Degeslin, élève de M. *Galin*. Paris, 1823; chez l'auteur, professeur de méloplaste, rue Saint-Honoré, n° 354; prix, 1 fr.

94. — *Exposition des bases de l'harmonie*, pour servir de suite aux cours analytiques de musique par la méthode du *Méloplaste*; par le même. Paris, 1823; chez l'auteur; prix, 1 fr.

Dans le premier de ces opuscules, M. Degeslin démontre que la gamme n'est point une invention arbitraire, mais le résultat nécessaire de notre organisation. Le diapason seul est arbitraire et de convention, la nature ne nous donnant pas de modèle, de point de départ. Mais, une fois la base ou le point de départ adopté, les sons se succèdent dans des rapports fixes entre eux; et ce sont là les degrés fondamentaux de l'échelle musicale. Ces principes, d'un intérêt scientifique plutôt que pratique, sont exposés avec clarté dans la première brochure de M. Degeslin.—Dans la seconde, il a eu pour but de simplifier les principes de l'harmonie. Des consonnances il passe aux accords, qu'il ramène à une classification peu nombreuse et sans complication, ce qui doit faciliter beaucoup l'étude de la science harmonique. On sait quelle est l'obscurité de la plupart des traités écrits sur cette matière, illisibles pour tout autre que celui qui est déjà versé dans les secrets de la science. Les amis d'un art enchanteur, qui excite en nous des jouissances si intimes et si pures, doivent donc de la reconnaissance à ceux qui travaillent à en rendre l'exposition claire, méthodique et facile; et les ouvrages de M. Degeslin nous paraissent très-propres à atteindre ce but, en même tems qu'ils rappellent celui qu'avait publié M. Galin sur sa méthode du *Méloplaste*, et que nous avons annoncé (Tom. XII, pag. 20). A.

95. — *Myriorama, collection de plusieurs milliers de paysages différens*, dessinés par M. Brès, jeu amusant et ingénieux, composé de 32 cartes, réunies dans une boîte élégante. Paris, 1823; Lefuel, rue Saint-Jacques, n° 54; prix, 20 fr. et 25 fr.

Le *Myriorama* est un tableau mobile, dont le nom est formé de deux mots grecs, *myrias*, multitude, et *orama*, spectacle, site, paysage, parce qu'il présente un grand nombre de sites différens. Chacune des trente-deux cartes qu'emploie ce jeu, porte un fragment de paysage.

Ces cartes sont numérotées, depuis 1 jusqu'à 32 inclusivement; huit d'entre elles portent des numéros de couleur *rouge*, huit autres de couleur *bleue*, huit de couleur *jaune*, et les huit dernières ont des numéros *blancs*. Pour employer ces trente-deux cartes de manière à former des sites divers, il faut les réunir de quatre en quatre, d'après l'indication suivante : On met ensemble toutes les cartes dont les numéros sont de même couleur; l'on prend ou l'on fait tirer au hasard dans chacun des quatre paquets que l'on a formés une carte dans l'ordre suivant : *rouge*, *bleu*, *jaune* et *blanc*, et l'on pose les quatre cartes dans le même ordre, l'une auprès de l'autre, de gauche à droite. — On peut aussi employer un dé à jouer, composé de douze facettes, sur huit desquelles sont des numéros de 1 à 8. On prend, parmi les trente-deux cartes, le numéro indiqué par le dé; on jette de nouveau le dé, on ajoute 8 au numéro qu'il amène, et le nombre qui résulte de cette addition indique le numéro que l'on doit prendre parmi les cartes. On jette encore le dé, et l'on ajoute 16 au numéro obtenu : le nombre résultant de cette addition indique le numéro que l'on doit prendre parmi les cartes. Enfin, pour la quatrième fois, le dé étant jeté, on ajoute 24 au nombre qu'il présente, et le nombre qui résulte de cette addition indique la dernière carte nécessaire pour former un site. Les différens sites offrent tour-à-tour un *aquéduc*, une *chapelle*, un *ermitage*, une *fontaine*, une *forêt*, une *île*, une *marine*, un *paysage grec*, une *ruine*, un *tombeau*, etc. On peut aussi mettre au concours la composition d'un paysage, en laissant à chaque personne le choix parmi les trente-deux cartes. On donne le prix à la composition qui réunit le plus de suffrages, et on le partage, si les suffrages sont partagés entre deux compositions. —On peut aussi former un nombre considérable de paysages, en ne prenant que deux numéros qui offrent souvent des sites plus simples et plus agréables. L'auteur a réuni, pour embellir son *Myriorama*, toutes les ressources que lui offraient les arts de l'imprimeur, du graveur, et même du relieur. Aussi, peut-il espérer un succès digne de ses soins. Cette ingénieuse production, qui est l'un des plus jolis objets d'étrennes qu'offre, cette année, la librairie de M. Lefuel, est très-propre à exciter, parmi les enfans et les jeunes gens, le goût des arts du dessin, et leur fournit de charmans modèles à imiter. A. J.

96. — *Portrait du pape Sylvestre II.* In-8°.

Ce pape est le célèbre *Gerbert*, qui, par ses nombreux écrits, se distingua dans son siècle, et composa divers traités sur la philosophie et les mathématiques, cités encore honorablement dans l'histoire de ces deux sciences. Il fut aussi le premier Français exalté sur la chaire de

saint Pierre. A tous ces titres, sa mémoire mérite d'être conservée, et l'on ne peut qu'applaudir au zèle éclairé de son compatriote, M. Raulhac, premier adjoint du maire d'Aurillac, département du Cantal, qui, soigneux de tous les intérêts de sa ville natale, consacre noblement son tems et sa fortune à tout ce qui peut la servir ou l'illustrer. C'est à ses frais que le portrait de Gerbert vient d'être exécuté, d'après plusieurs gravures faites à Rome, où ce pape mourut en 1003; il était né à Aurillac vers 940, et avait été élu pape en 999. Nous citerons avec plaisir l'exemple que vient de donner M. Raulhac, car rien ne serait plus utile à l'histoire nationale, que de retrouver, dans chaque province, le souvenir des hommes illustres qu'elles ont produits; ce souvenir servirait à à la fois aux contemporains et d'exemple et de précepte.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

97. — *Société des amis des sciences, des lettres, de l'agriculture et des arts.* — Séance publique du 7 juin 1823. Aix, 1823; Augustin Pontier, imprimeur du Roi. In 8° de 46 pages.

La Société d'Aix s'est fait un règlement très-sage, qu'elle suit avec persévérance. Quelques-uns de ses membres remplissent dans l'état ou des fonctions importantes, ou des emplois qui exigent de profondes connaissances; d'autres sont livrés à des travaux utiles, ou à la culture des sciences et des lettres, et tous mettent en commun les fruits de leurs méditations et de leur expérience. Deux volumes de Mémoires, qui viennent de paraître, nous fourniront des matériaux précieux : ils multiplieront les moyens de comparer les unes aux autres les différentes parties de la France, relativement à l'agriculture, à l'industrie, aux progrès de l'instruction, et généralement, à tout ce qui constitue l'art social. Dans la séance du 7 juin, le vice-président (M. *d'Astros*) a fait l'éloge de l'agriculture, et quelques critiques bienveillantes et utiles de la manière dont ce premier des arts est exercé dans le département des Bouches-du-Rhône. — Un membre nouvellement admis a prononcé un discours où l'on remarque de légères erreurs historiques; il n'est pas exact de dire, que le bon goût fût aussi généralement répandu dans le tems de Racine et de Boileau, et que la décence fût mieux observée alors qu'elle ne l'a été depuis. — Le secrétaire perpétuel a rendu compte des travaux de la Société, pendant l'année précédente, et a proclamé le seul prix qui ait été remporté cette année. La question mise au concours était celle-ci : *Quelle influence la poésie peut-elle avoir désormais, en France, sur les mœurs?* L'auteur de la meilleure pièce de vers sur ce

sujet est M. *Florimond Levol.* (*Voy.* Tom. XIX, pag. 755, le programme des prix proposés par la *Société des Bouches-du-Rhône*, pour être distribués en 1824.)

Ouvrages Périodiques.

98. — *Le Propagateur*, recueil sténographique d'éloquence, de littérature et d'histoire; ouvrage publié par livraisons de 2 à 4 feuilles, et qui doit se composer de 4 volumes in-8° d'environ 600 pages, y compris une table alphabétique par ordre de matières. On souscrit à l'imprimerie ecclésiastique de Beaucé-Rusand, hôtel Palatin, près Saint-Sulpice, à Paris; prix par volume, 10 f. pour la France, et 12 f. pour l'étranger.

Parmi les recueils de tout genre qui se multiplient chaque jour autour de nous, celui-ci paraît avoir un caractère particulier. Il est destiné à recevoir et à publier un certain nombre de *pièces officielles*, et à devenir, sous ce rapport, une sorte de *bibliothèque historique* de notre époque. Seulement, on doit craindre que ce répertoire ne soit ouvert qu'aux documens favorables à un parti, et qu'il ne soit pas un noble asile pour toutes les opinions raisonnables et modérées, un monument consacré à la vérité et à l'impartialité.—On trouve, dans les sept premières livraisons que nous avons sous les yeux, le discours de Mgr. l'évêque d'Hermopolis, prononcé à la distribution des prix du concours général, le 18 août dernier, et le rapport fait par le même orateur à la séance de l'Académie française sur les prix de vertu; l'éloquent panégyrique de Saint-Louis, par M. l'abbé Béraud; un discours de M. Maugras sur l'importance et les vrais caractères de la philosophie; plusieurs autres discours, et même des plaidoyers; quelques analyses d'ouvrages, dont une très-étendue, de M. Malte-Brun, sur le guide du voyageur en Espagne, par M. Bory de Saint-Vincent; divers extraits du Bulletin des Lois; un tableau des nominations et promotions du mois d'août 1823, spécialement dans l'église et dans l'armée; un chapitre particulier pour les anecdotes; des tables chronologiques de l'histoire de nos jours; enfin, l'index des livres prohibés, pièce importante, qu'il serait difficile de se procurer ailleurs, et dans laquelle on s'étonnera de trouver les noms et les ouvrages de beaucoup de personnages très-orthodoxes.—Tel qu'il est, ce nouvel ouvrage périodique recueille des matériaux utiles pour l'histoire, et offre des alimens à la curiosité, mais il nous a paru manquer de plan, et sa composition, sous ce rapport, est peut-être défectueuse. Il ne suffit pas de réunir des pièces intéressantes, il faut les disposer dans un ordre convenable.

A. J.

Livres en langues étrangères, publiés en France.

99 (*). — *Nuova scelta di poesie italiane, tratte da' più celebri autori antichi e moderni*, etc. — Nouveau choix de poésies italiennes, des plus célèbres auteurs anciens et modernes, avec de courtes notices sur la vie et les écrits de chacun d'eux, par *P. L.* Costantini. Paris, 1823; Bossange père. Deux vol. in-8°; prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c.

On a souvent accusé les Italiens de ne savoir faire que des recueils de poésies. Le grand nombre de ces recueils différens prouverait en quelque sorte, qu'il n'est pas si facile de bien choisir, dans une mine aussi abondante. Mais, pour la plupart du tems, les compilateurs ne font que se copier les uns les autres. Au moins, ceux qui en agissent ainsi devraient-ils indiquer au lecteur les sources connues où ils ont puisé, rendant ainsi à chacun de leurs devanciers la part qui leur appartient. Nous avons fait cette observation pour qu'on ne confonde pas avec ce tas de plagiaires de métier qui ne cessent de fabriquer des livres en copiant ou dénaturant les ouvrages d'autrui, ceux qui ne puisent qu'aux sources. M. Costantini semble avoir voulu se placer au petit nombre de ces derniers. Il se contente de nous présenter un choix de poésies, fait suivant l'ordre chronologique de leur publication, depuis *Guittone d'Arezzo* jusqu'à *Alessandro Guidi*. Mais ce choix est-il bien réellement le meilleur que l'on pût faire? Les auteurs qu'il a mis à contribution ne lui présentaient-ils rien de préférable? Sans résoudre cette question, très-délicate puisqu'elle se rattache entièrement à une question de goût, nous pouvons assurer que toutes les pièces du recueil de M. Costantini sont bien choisies. Cependant, les articles biographiques nous ont paru généralement plus intéressans encore que les poésies dont ils sont suivis. Le prudent et sage éditeur dit qu'il a consulté les écrivains les plus respectables, et surtout le comte *Corniani*, « qu'il a pris, dit-il, pour son guide. » Il semblera, sans doute, à plusieurs personnes qu'il a fait plus, c'est-à-dire, qu'il l'a copié littéralement, et peut-être trouvera-t-on qu'il eût été convenable d'en prévenir un peu plus clairement ses lecteurs. Pour nous, tout en respectant les jugemens et l'autorité de Corniani, nous rendrons justice au zèle et à la sagesse de M. Costantini, qui a su le préférer à tant d'autres écrivains qui ne l'eussent pas aussi bien guidé. Il faut encore le louer de n'avoir pas touché aux poètes du siècle dernier, malgré l'exemple que lui offraient d'autres recueils qui en sont remplis. Sans doute, il aurait craint de passer ou pour adulateur ou pour contempteur d'hommes sur le mérite desquels leurs travaux encore trop récens ne permettent pas d'asseoir un jugement bien sûr.

F. S.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

États-Unis.—New-York.—*Société d'histoire naturelle.—Extrait de ses Mémoires.*—M. Pierce, après avoir lu quelques observations sur la géologie des montagnes de Catskill, a déposé une collection de minéraux et de fossiles ramassés dans ce district.—Le docteur Van Reusselaer a offert à la Société un échantillon du *Cyperus papyrus* qu'il a cueilli sur la rivière Anapo, près de Syracuse, accompagné d'un Mémoire sur l'histoire naturelle de cette plante, et sur l'usage qu'on en fait dans les arts. — Le docteur Dyckman a présenté, au nom de M. Stevenson, une collection de plantes et de minéraux français. — M. Blunt a donné quelques échantillons de zoophytes des Bermudes. — M. Emmet a lu un rapport sur une mine de fer des hautes terres de New-York, dont l'examen lui avait été confié. C'est un oxide magnétique d'un tissu granulaire, mêlé d'une substance ressemblant au quartz, d'un blanc jaunâtre et presque opaque. M. Emmet soumit cette substance à un grand nombre d'expériences, et y reconnut la présence du phosphate de chaux. — M. Jacob A. Vandenheuvel lut aussi un Mémoire sur l'origine domestique des abeilles de l'Amérique septentrionale, et sur plusieurs particularités intéressantes des mouches à miel de la Guyane. — Le docteur Dekay a communiqué un Mémoire sur les cétacées. Il en compte vingt espèces, dont treize se trouvent dans les mers d'Amérique. — Le major Delafield a envoyé plusieurs minéraux et des restes organiques recueillis par lui sur les limites septentrionales des États-Unis. Les fossiles et les sulfates de strontiane sont d'une beauté remarquable. — Le président Mitchill a communiqué une description d'un animal apporté par M. Schoolcraft des régions situées aux environs des sources du Mississipi. Il ressemble au *sciurus striatus*, ou écureuil de terre. Le docteur Mitchill le nomme *S. tredecim lineatus*, à cause de ses treize raies. Une description détaillée en a été donnée dans le recueil médicinal de New-York, en 1821. Le président déposa aussi sur le bureau une peau du *mus bursarius*, ou rat à poche (apportée par le capitaine Douglas), du

lac supérieur. — M. Blunt a lu une lettre concernant un ossement fossile découvert dans les montagnes de Catskill, et envoyé à la Société; le président Mitchill, quelques remarques sur le *proteus anguinas*, du Carniole, et sur la syrène *lacertina*, de la Caroline; une lettre du juge Woodward, sur les marées du lac Érié, et un Mémoire sur le coca du Pérou, *erythoxylon coca*, fort en usage parmi les Péruviens comme aliment et comme remède.—Le révérend Schaeffer a présenté un Mémoire sur un os fossile (la tête du tibia) d'un mammouth, trouvé dans le comté de Lancastre. Dix grands os ont été découverts; mais la plupart étaient trop décomposés pour être conservés. — M. Barnes a décrit une nouvelle espèce de molusque bivalve, trouvée par M. J. Cozzens, près de la Nouvelle-Orléans, et que M. Barnes nomme *mytilus striatus*. — M. Dekay a offert le dessin et la description du *balenopterus acuto-rostratus*; cet animal fut pris par-delà Sandy-Hook, et montré comme une curiosité dans cette ville : le président Mitchill a lu un rapport sur la dissection qu'on en a faite. — Le major Delafield a envoyé la description d'un fusil d'ancienne construction, retrouvé dans le Chesapeake, couvert de pierres poreuses. — Le président termine la séance par un résumé des progrès de l'histoire naturelle, depuis le mois de mai 1822.

—*Fondation d'une ville.*—Si l'on en croit les journaux anglais, Joseph Bonaparte a fondé une ville aux États-Unis, appelée la *Ville de Joseph*, et qui a déjà 3,000 habitans, presque tous Français.

Colombie. — *Progrès de la civilisation.* — *Instruction publique.* — Les dernières gazettes de cette république prouvent avec quelle activité elle s'occupe de perfectionner ses lois, ses institutions. Le gouvernement paraît surtout empressé de rendre l'instruction populaire. Il y a deux écoles lancastériennes dans la capitale, qui fournissent des maîtres pour les écoles de province à mesure qu'elles s'établissent. On enseigne aux élèves la lecture, l'écriture, l'arithmétique, les élémens de la géographie, les droits et les devoirs du citoyen. Les derniers examens ont mis le public à même d'apprécier les progrès des élèves de ces écoles, qui sont soutenues et défrayées par les revenus des monastères supprimés. L'amélioration des Noirs a été également l'objet de la sollicitude publique. M. Camillo Maurique a dernièrement affranchi neuf de ses esclaves, et M. Fernandez Soto traite tous ses Nègres comme des ouvriers libres, et leur paie leurs travaux. De tels hommes méritent d'être connus. *L. Sw. B.*

—Bogota.—*École des mines.*—Le gouvernement vient de fonder dans cette ville un collége national pour l'instruction des jeunes mineurs.

— *Voyages scientifiques.* — Des lettres très-récentes de ce pays annoncent que MM. Boussingault et Rivero, dont l'Académie des sciences de Paris a reçu plusieurs communications très-intéressantes, sont arrivés sur le plateau de Bogota à la fin du mois de juin. Ils ont fait le nivellement des hautes Cordillières de Mérida et de Pamplona, et déterminé, avec d'excellens chronomètres, la position astronomique d'un grand nombre de lieux qui n'avaient point été visités par M. de Humboldt. Près de Santa-Rosa, ces savans ont fait la découverte importante d'une masse de fer ductile (probablement météorique) du poids de trente quintaux. A. J.

ASIE.

Calcutta. — Un *Nouveau journal* va être publié dans cette ville. Il paraîtra tous les trois mois, sous le titre de l'*Observateur asiatique*, ou *Mélanges religieux, littéraires et philosophiques.*

AFRIQUE.

Sierra-Leone. — La *vaccine* vient enfin d'être introduite dans cette colonie, et l'on a pris des mesures pour en répandre l'usage jusque dans l'intérieur de l'Afrique.

Ile Maurice, ci-devant Ile de France.—*Traite des Noirs.*—L'abolition de l'infâme traite des Noirs est dans nos colonies l'objet des efforts les plus énergiques. Sir T. Farquhar, gouverneur de l'île de France, vient de conclure, avec l'iman de Muscat, un traité, par lequel ce dernier s'engage à prohiber la traite dans l'île de Zanzibar et dans tous les pays soumis à sa domination. A l'île de Bourbon, le commerce des Nègres est très-considérable, malgré tous les efforts du gouverneur, malheureusement mal secondés, pour le réprimer. La frégate l'*Andromaque*, qui se trouvait dernièrement à l'île Sainte-Marie, possession française, y a découvert des traces très-étendues du même commerce. Une dépêche du capitaine Leake à sir H. Mends, datée de l'embouchure de la rivière Bonny, dans la baie de Biafra, rend compte de la prise de deux vaisseaux espagnols, dans la rivière de Nutony, ayant ensemble à bord 284 esclaves. Six vaisseaux français se trouvaient aussi dans ces parages pour le même but. Du commencement de juillet 1822 à la fin du mois de novembre de la même année, il a paru sur cette côte 126 vaisseaux négriers, dont 86 français et 40 espagnols. Six d'entre eux étaient de gros navires, dont une frégate montée par 200 matelots anglais, américains et espagnols, et armée de 28 pièces du calibre de 24, outre plusieurs caronnades et couleuvrines. Les équipages des cinq autres bâti-

mens, tous très-bien armés, étaient en général composés de Portugais et d'Espagnols. Cette année (1823) le nombre des vaisseaux, qui ont déjà complété leurs chargemens et mis à la voile, est immense; et le capitaine Leake a appris que l'on en attendait un bien plus grand nombre. Depuis 18 mois, on compte 424 navires, dont la plupart portaient pavillon français, arrivés sur la côte septentrionale de la baie de Biafra, pour cet infâme trafic, et repartis avec des chargemens d'esclaves très-considérables, dont quelques-uns de 500 jusqu'à 1,000 Noirs. Une évaluation très-modérée porte à 106,000 esclaves le nombre des malheureuses victimes qu'ont exportées ces négocians d'hommes, dans un espace de tems aussi court. A. J.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Liverpool. — *Institution royale.* — La ville de Liverpool, si connue par l'étendue de ses relations commerciales, ne mérite pas moins de l'être par le zèle avec lequel ses habitans ont toujours encouragé la culture des sciences et des arts. Cette ville doit aux souscriptions de quelques riches particuliers et commerçans, des établissemens d'une haute utilité, tels qu'une *Bibliothèque*, un *Athénée*, etc. La corporation de cette ville, c'est-à-dire, l'assemblée des habitans qui ont droit de bourgeoisie, a dernièrement voté une somme de 1,000 livres sterling (25,000 francs) pour l'achat d'instrumens de mathématiques et de physique, etc., destinés à l'*Institution royale* qui y est établie, et dont le célèbre historien et publiciste Roscoe est l'un des fondateurs. A. J.

Londres. — *Société biblique.* — *Bible chinoise.* — Il résulte du bulletin du dix-neuvième anniversaire de la Société biblique britannique, dont la séance publique a eu lieu à Londres, le 7 mai 1823, que 310,500 exemplaires des livres sacrés ont été distribués à ses frais, de mars 1822 à mars 1823. Ce nombre porte à 3,875,474 celui des exemplaires distribués depuis la fondation de cette admirable institution; il y faut ajouter 2,000,000 environ d'exemplaires distribués par toutes les sociétés auxquelles celle-ci a donné naissance sur tous les points du globe. Une circonstance a rendu cette séance particulièrement intéressante : M. Marshmann a déposé sur le bureau la version chinoise de la Bible, à laquelle il travaillait depuis seize années. C'est la première bible complète qui ait été imprimée dans cette langue. Ce travail, qui aidera puissamment les efforts des missionnaires chrétiens en Chine, peut amener pour cet empire des résultats de la plus haute importance. A.

— *Édition compacte de Shakespeare.* — Les pièces de ce célèbre auteur, qui suffisent pour remplir 12 volumes in-8°, viennent d'être publiées en un seul volume, format de poche, dont le prix est d'une guinée (25 à 26 francs).

—*Histoire littéraire.* — *Les lettres de Henri VIII à Anne Boleyn,* écrites en français, et qui viennent d'être traduites pour la première fois en anglais, sont un monument curieux de la barbarie et de l'ignorance de ce roi. En lisant ce singulier recueil, on est frappé des nombreuses fautes que commet à chaque instant l'illustre auteur, contre le bon goût, l'orthographe, et la grammaire : on est tenté de douter que la même main ait pu tracer ces lettres grossières et écrire l'ouvrage de la *Défense de la foi,* où l'on trouve des preuves d'une instruction solide et d'un mérite réel. A. J.

— *Théâtres.* — *Opéra.* — L'extravagant roman de *Frankestein*, par Mme Sheily, a fourni le sujet d'une pièce représentée à ce théâtre, et beaucoup mieux accueillie qu'elle ne le méritait. Frankestein, jeune philosophe allemand, fait un homme avec des débris de cadavres, et réussit à animer sa créature. Cet être monstrueux le remplit d'horreur. Il essaie de le détruire, mais en vain ; car, doué d'une énergie surnaturelle, le monstre est plus fort que lui. Furieux du mauvais traitement de celui à qui il doit le jour, il s'en venge sur tous ceux qu'aime Frankestein. Il étrangle son frère encore enfant, assassine sa maîtresse, et, d'aventure en aventure, fait périr son créateur par la chute d'une avalanche qui les engloutit tous deux. Une telle action paraît plus propre à une parade qu'à un opéra. Le monstre ne parle point, et sa pantomine est souvent niaise, à force de vouloir être effrayante. Les deux héros n'inspirent aucun intérêt ; les mauvaises plaisanteries du valet Fritz, espèce de bouffon, détruisent la seule illusion que puisse faire la pièce. Une intrigue d'amour entre la sœur de Frankestein et un des amis de ce dernier, est la seule conception naturelle. Malgré tous ses défauts, l'opéra a été vivement applaudi.

Bedfordshire. — Shefford. — *Nécrologie.* — *Bloomfield.*—Né à Hommigton, dans le comté de Suffolk, en 1766, Robert Bloomfield fut un homme extraordinaire ; il eut à lutter de bonne heure contre son sort obscur. Sans éducation, sachant à peine lire, il se rendit à Londres pour y être garçon cordonnier. Ce fut pendant son séjour dans cette ville, qu'il publia, en 1800, son premier poème, le *Garçon fermier.* Il excita l'intérêt général, on ne parla plus que du cordonnier-poète. Enivré par son succès, Bloomfield abandonna le métier qui lui donnait du pain, pour se consacrer à la poésie ; il vécut malheureux et mourut

pauvre. Ses *Contes champêtres* parurent en 1802; *Bonnes nouvelles*, deux ans après; *les Fleurs sauvages*, deux ans plus tard; *les rives de la Wye*, en 1811. Enfin, le *Mai des muses* dont nous avons parlé dans la *Revue*. Bloomfield est mort le 19 août à Shefford, à la suite d'une maladie longue et douloureuse. Les journaux anglais qui louent aujourd'hui ses ouvrages, auraient dû intéresser le public pour lui pendant sa vie, et lui procurer les secours que son âge et ses infirmités lui rendaient si nécessaires. *Louise*-Sw.-Belloc.

RUSSIE.

Statistique. — Population. — On a publié une table de la population de la Russie en 1822; au dénombrement des habitans dans chacun des cinquante gouvernemens, on a joint la surface en milles carrés géographiques.

Arkhangel.....	200,000 habitans.	11,900 milles carrés.
Astrakhan.....	190,000	5,100
Courlande.....	410,000	330
Novogorod.....	673,000	2,300
Moscou.....	1,275,000	470
Pétersbourg....	590,000	840
Tobolsk.....	430,800	16,800
Smolensk.....	950,000	1,000
Irkutsk.....	210,000	126,400
Total..	4,928,000 habitans.	

La somme totale des habitans de l'empire entier s'élève à 40,067,000. Le nombre des manufactures et des ateliers à 3,724; le total du capital du commerce se monte à 319,660,000 roubles, et le revenu de la capitation et de l'impôt sur la consommation des liqueurs à 169,350,000 roubles. (Le rouble papier vaut environ 1 fr.)

Moscou. — *La Société d'économie rurale* de cette ville a formé une École d'agriculture à l'instar de celles qui existent à Hofwyl en Suisse, et à Friedrichsfelde près Berlin : 50 élèves y seront admis.

— *Université.* — Les membres de l'université de Moscou se sont réunis en assemblée générale. Le professeur Schlotzer a lu un discours latin sur «*la statistique considérée dans ses rapports avec les sciences morales et politiques.*» Après l'exécution d'un morceau de musique, le professeur Denissof lut une dissertation *sur les progrès et les perfectionnemens que l'industrie doit à l'influence de la chimie*; enfin, M. Merzliakof récita quelques vers *sur la paix*. Alors eut lieu la distribution de diverses

médailles accordées par l'université. M. Dvigoubsky prit ensuite la parole pour la lecture du rapport annuel, dans lequel il fit mention des acquisitions diverses faites pour le Musée et pour la Bibliothèque. Entre autres choses contenues dans ce rapport, on remarque la dotation de 5,000 roubles faite, par *la Société des amis de la littérature russe*, à l'institution des Enfans-Trouvés, et dont les intérêts sont destinés à payer les frais d'université, pour les deux enfans qui seront le plus avancés dans l'étude de la littérature russe. On a établi à l'imprimerie de l'université une presse lithographique.—Pendant l'année écoulée, le comité de censure a examiné et approuvé 156 manuscrits; le comité des examens, établi par l'ukase de 1809, a examiné 15 personnes. Quatre écoles de district, cinq séminaires et quatre écoles particulières ont été établies pendant cette année. Le nombre des étudians à l'université a été de 605, et celui des enfans instruits dans les écoles du district de Moscou, de 10,914. Un docteur, quatre maîtres, douze candidats, et 57 étudians ont quitté l'université, où sont entrés 141 étudians, 12 auditeurs volontaires, et 26 personnes vouées à l'étude de la médecine. Différens membres de l'université ont publié divers ouvrages, entre autres des traductions d'Homère, de Sophocle, des hymnes de Callimaque et des fables d'Esope, enrichies de notes philologiques. Les professeurs, *membres ou associés* de l'université, sont au nombre de quarante-huit, et sont répartis dans un nombre égal de chaires, destinées aux différentes branches des connaissances humaines. Parmi les cours intéressans ou curieux, on peut citer ceux qui ont lieu sur *l'économie politique, la littérature esclavonne, le blason* et *la science généalogique*, les *langues française et anglaise*.

— *Prix proposé.* — L'université, conformément au § 57 de ses statuts, propose la question suivante : « L'exemplaire florentin des Pandectes est regardé comme le plus correct et le plus ancien de tous ceux qui sont connus en Europe; presque tous les autres qu'on voit n'en sont que des copies, il importe donc de connaître la manière dont il est parvenu à Florence. On croit généralement que cet exemplaire original faisait partie de ceux que Justinien envoya dans quelques provinces, qu'il fut trouvé à la prise d'Amalfi, donné ensuite par l'empereur Lothaire II, aux habitans de Pise, et à la conquête de cette dernière ville, transporté à Florence, où il est conservé aujourd'hui avec beaucoup de soin. Mais depuis la moitié du siècle dernier, il s'est élevé à cet égard des contestations parmi les érudits. Plusieurs nient que cet exemplaire ait été trouvé à Amalfi et donné aux Pisans; d'autres tiennent à l'ancienne opinion. La question se réduit donc à exposer avec une saine critique les opinions

et raisons des deux partis, et de fixer d'une manière positive laquelle de ces deux opinions se rapproche le plus de la vérité et mérite le plus de croyance. » Le prix proposé est de 250 roubles. Les mémoires adressés à l'université de Moscou pourront être écrits en russe, latin, français ou allemand. Le terme est le mois d'avril 1825.

Saint-Pétersbourg. — *Art militaire.* — On a établi une nouvelle École militaire pour 50 jeunes gens de familles nobles qui se destinent au service de chef de colonne, près le vaguemestre de l'état-major-général de l'empereur. A. J.

POLOGNE.

Cracovie. — *Fête patriotique.* — On a célébré ici, le 11 de ce mois, avec la plus grande solennité, une double fête : celle de l'anniversaire de l'introduction de la constitution dans notre état libre, et celle de S. M. l'empereur Alexandre.

Varsovie. — *Mission pour les Juifs.* — Il est arrivé ici, le 24 septembre, de Londres, par Paris, Berlin et Posen, deux nouveaux missionnaires de la Société formée en Angleterre, pour répandre le christianisme parmi les Juifs. L'un est M. Mac'kant, prêtre, et l'autre, un candidat nommé O'neil. Varsovie est le siége d'un des principaux établissemens de cette société; elle y entretient cinq missionnaires.

— *Publication nouvelle.* — Il vient de paraître un nouveau roman en deux parties, intitulé : *Heldwige, reine de Pologne,* et dont l'auteur est, dit-on, une dame d'un rang élevé.

— *Beaux-arts.* — On a commencé, le 16 septembre, dans le nouveau pavillon du palais Kazymirowski, l'exposition de peinture, sculpture, etc.; il y avait 71 tableaux à l'huile, 48 dessins, 14 plans d'architecture, et 13 ouvrages de sculpture; mais ce n'est pas encore la moitié de ce que doit offrir cette exposition. On remarque déjà beaucoup d'ouvrages dont les auteurs sont des femmes, ce qui prouve que le goût de la peinture fait des progrès aussi sensibles que celui de la musique. A. J.

SUÈDE.

Stockholm. — *Statistique.* — D'après un tableau, qui a déjà été adopté dans la Chambre des paysans, le nombre total des fonctionnaires du royaume, qui avaient des appointemens en 1817, montait à 17,740, et le total de leurs traitemens à 9,156,277 écus de banque. La force militaire est calculée à 49,605 individus, dont la solde s'élève à 4,855,622 écus. L'état civil, outre la cour, consiste en 5,853 individus, dont le traite-

ment forme une somme de 2,387,918 écus. On porte à 4,760 le nombre des ecclésiastiques salariés, et à 2 millions leur traitement. L'université d'Upsal avait demandé aux états-généraux un emprunt de 50,000 écus pour achever un nouveau bâtiment où l'on doit placer la bibliothèque. L'ordre du clergé et celui des bourgeois y ont consenti; mais la noblesse, contre l'attente, a refusé une demande qui paraissait généralement approuvée. L'ordre des paysans n'a pas encore voté.

— *Commerce extérieur.* — Le commerce de la Suède avec l'Égypte a pris un accroissement considérable. — Plus de quatre cents bâtimens suédois ont été envoyés, cette année, dans le seul port d'Alexandrie.

— L'*Académie suédoise*, en qualité de propriétaire responsable du journal intitulé: *Post och inrikes tidningar, Gazette de la poste et de l'intérieur,* vient d'être citée devant les tribunaux, à cause d'une annonce injurieuse qui a été insérée dans cette feuille.

— *Manuscrit.* — Il y a dans la bibliothèque royale de Stockholm un manuscrit très-remarquable, le *Codex giganteus* (Livre géant). Il fut enlevé d'un monastère bénédictin, à Prague, lors de la guerre de trente-ans. Sa hauteur est de deux aunes suédoises, et sa largeur proportionnée. Outre la vulgate, une collection d'écrits sur les antiquités juives, par Josephus Isidorus, etc., et le *Comæs pragensis Chronicon Bohemiæ*, ce manuscrit contient un traité sur la magie, orné d'une figure coloriée du diable.

DANEMARCK.

Islande. — *Physique.* — Un ancien volcan, le Koetlugan (district de Nyrdal), qui, depuis 68 ans, n'avait point eu d'éruption, a lancé des masses d'eau, de cendre, et de boue considérables, depuis le 1er jusqu'au 15 juillet dernier. Cette éruption aqueuse a cessé tout-à-fait le 19; et le 25, la fumée du cratère ayant disparu, on a pu apercevoir le sommet de la montagne. Les cendres et la boue ont couvert un terrain de quatre à cinq milles danois (9 à 10 lieues de France); mais c'est un bonheur que l'éruption se soit dirigée vers la mer; elle aurait causé sans cela de bien plus grands désastres.

Copenhague. — *Statistique.* — Dans le cours de l'année dernière, il y a eu dans cette île 1724 naissances et 841 décès, ce qui est un résultat très-favorable pour un pays aussi stérile. Le conseiller de conférence Stephensen porte, dans son tableau de l'Islande, la population de cette île à 49,269 individus. Le même auteur, dans ses calculs statistiques, compte en Islande 16,052 vaches, 2904 bœufs, et 5761 pièces de jeune bétail; 340,752 brebis et 18,941 chevaux domptés.

ALLEMAGNE.

Population. — *Statistique.*—Voici le *Tableau statistique des 39 états qui composent la Confédération germanique,* rédigé sur les données les plus récentes tirées des archives de la Diète. Les états qui figurent sur ce tableau n'y sont compris que pour les provinces qui font réellement partie de la confédération :

États qui composent la Confédération.	Population.	Revenu annuel en florins.	Voix à la diète.
Autriche	9,482,277	58,000,000	4
Prusse	7,955,341	57 000,000	4
Bavière	3,523,000	30,500,000	4
Saxe	1,203,000	11,000,000	4
Hanovre	1,305,351	12,000,000	4
Wurtemberg	1,395,462	11,000,000	4
Bade	1,002,000	9,200,000	3
Hesse électorale	567,868	4,000,000	3
Hesse grand-ducale	625,000	4,000,000	3
Holstein et Lauenbourg	365,000	2,000,000	3
Luxembourg	255,628	1,500,000	3
Saxe-Weimar	201,000	1,800,000	1
Saxe-Gotha	185,682	1,500,000	1
Saxe-Meinungen	54,400	350,000	1
Saxe-Hildburghausen	29,700	210,000	1
Saxe-Cobourg	80,012	550,000	1
Brunswick	210,000	1,800,000	2
Nassau	304,000	2,960,000	2
Mecklenbourg-Schwerin	358,378	2,000,000	2
Mecklenbourg-Strelitz	71,769	750,000	1
Holstein-Oldenbourg	217,759	1,200,000	1
Anhalt-Dessau	52,947	510,000	1
Anhalt-Bernbourg	37,000	450,000	1
Anhalt-Koethen	32,454	250,000	1
Schwartzbourg-Sondershausen	45,120	360,000	1
Schwartzbourg-Rudolstadt	54,000	270,000	1
Hohenzollern-Hechingen	14,500	90,000	1
Hohenzollern-Sigmaringen	37,100	240,000	1
Lichtenstein	5,000	20,000	1
Reuss-Graetz	22,255	120,000	1

Reuss-Plauen	54,731	290,000	1
Lippe-Detmold	70,000	466,000	1
Lippe-Schaumbourg	24,000	160,000	1
Waldeck-Pyrmont	51,877	420,000	1
Hesse-Hombourg	20,000	180,000	1
Francfort	47,850	800,000	1
Lubeck	40,650	400,000	1
Brême	48,300	400,000	1
Hambourg	130,000	1,200,000	1
	30,178,811	219,933,627	69

A ces indications, on peut ajouter que la population totale de la Confédération germanique se divise à peu près en 17 millions de catholiques, 13 millions de protestans, et 200,000 juifs, répandus sur une superficie totale de 11,869 demi-milles carrés d'Allemagne, formant un treizième du territoire de l'Europe. L'armée fédérale est, en tems de paix, de 301,780 hommes; et, en tems de guerre, de 452,670.

Leipsick. — *Israélites.* — L'état des Israélites et leur religion occupent toujours beaucoup les esprits : les Chrétiens viennent d'instituer encore quelques nouvelles associations pour les amener à quitter le culte de leurs pères; et le 9 février, la *Société de Berlin*, dont nous avons déjà eu occasion de parler, a reçu l'institution royale, qui a aussi été conférée le 11 avril à une association semblable parmi les femmes. On dit qu'à Rome les mesures prises par Clément VIII ont été récemment renouvelées; elles consistaient à réunir, dans l'Oratorio della Santa-Trinita, trois cents individus de la religion juive, à l'effet d'y entendre un prédicateur. Une amende pécuniaire frappait ceux qui, appelés à leur tour, ne s'y étaient pas rendus : cette cérémonie se renouvelait chaque samedi. De leur côté, les Israélites ne négligent rien pour répandre entre eux les lumières. Une Société juive, un journal spécial, les secondent dans leurs vues, et souvent la générosité des particuliers vient à l'appui de ces entreprises générales. C'est ainsi qu'à Mayence, Michel Benedict a légué sa maison aux membres de la communauté juive, pour y fonder une École théologique; sa bibliothèque a reçu la même destination; enfin, 8,000 florins de fondation serviront à entretenir deux pauvres étudians. Rien n'égale cependant les efforts de la Société américaine, établie pour l'amélioration du sort des Juifs : elle a acquis de 15 à 20,000 acres de terre, dans la vue d'en faire une colonie d'Israélites convertis au christianisme.

Prusse. — Magdebourg. — *Beaux-arts. — Gravure.* — M. Donati va publier par souscription un portrait gravé du célèbre Carnot. L'original, peint en 1818, par Schœner, élève de David, est, dit-on, d'une parfaite ressemblance.

Breslau. — *Archéologie. — Jurisprudence.* — Dans le cours de son voyage en Italie, le professeur Gaupp a découvert quatre feuilles d'un *manuscrit des Pandectes*, qu'il croit être du viie siècle. Ces feuilles, qu'il a trouvées dans la bibliothèque royale de Naples, sont palimpsestes : on lit, par-dessus l'ancienne écriture, un fragment du grammairien Charisny, et un autre des *Vitæ pontificum* d'Anastasius, et l'on aperçoit à force de soins des passages des *Pandectes*, et d'autres de la *Pharsale de Lucain.* M. Gaupp les a fait copier ; ce sont des phrases pour la plupart incomplètes qu'il a obtenues par ce travail ; mais, par leur coïncidence, elles démontrent l'excellence du manuscrit de Florence. Les passages des Pandectes appartiennent aux titres du livre X, *Familiæ erciscundæ*, *Communi dividundo* et *Ad exhibendum.* Les majuscules qui composaient originairement ce manuscrit sont plus belles que celles de Florence. Bientôt M. Gaupp en livrera au public un *fac simile.*

Ph. Golbéry.

Berlin. — *Nécrologie.* — Le professeur *Wadreck* vient de mourir dans cette ville. Il avait conçu, le premier, le projet de fonder une institution de charité, destinée à recevoir les enfans pauvres ou abandonnés, et où il en avait rassemblé 400. Son ardente philantropie et son continuel dévouement à ses semblables, lui donnent des droits au respect et aux regrets de tous les gens de bien. L. S. B.

SUISSE.

Genève. — *Établissement de la censure littéraire.* — Le conseil représentatif de cette ville vient de rendre, à la majorité de deux tiers des suffrages, *une loi suspensive de la liberté de la presse* pour le terme d'un an. Tous les écrits, de quelque sujet qu'ils traitent, seront soumis à une censure préalable. Il est bien pénible de voir une mesure aussi contraire aux progrès de l'esprit humain, prise par une ville où l'instruction et la philosophie paraissaient si répandues.

Berne. — *Nécrologie. — Haller.* — La Suisse a perdu, à huit jours de distance, deux de ses plus illustres citoyens, M. *Albert de Haller* et M. *Jean Conrad Escher de la Linth* : celui-ci figure déjà dans nos tablettes nécrologiques (*Voy.*, Tom. XVII, pag. 663) ; il nous reste à parler du premier. *Albert de Haller*, le plus jeune des fils du

grand Haller, est décédé à Berne, le 1er mars 1823, âgé de 65 ans. Il était à la fois homme d'état habile et savant naturaliste. Le jour même de sa mort, il avait assisté à une longue séance de la *commission de législation civile*, et pris une part très-active à la délibération. Il était doué d'une promptitude de discernement remarquable, et joignait à cet avantage un esprit très-étendu, une sagacité rare et une mémoire surprenante. Il cultivait avec succès la botanique, et laisse des travaux inédits qui seront d'une grande utilité pour la composition de la *Flore helvétique*. Il était très-attaché à Genève, et lié d'une amitié intime avec plusieurs savans de cette ville ; c'est à ce motif, plutôt qu'aux dégoûts qu'il a pu éprouver dans sa patrie, qu'on doit attribuer le legs qu'il a fait de son herbier à la bibliothèque publique de Genève. L'herbier et la bibliothèque du grand Haller, vendus, peu de tems après sa mort, au gouvernement de la Lombardie, sont soigneusement conservés à Milan. C'est donc en pays étranger, et non à Berne, qu'il faudra chercher désormais les précieuses collections de ces deux habiles naturalistes! E.

ITALIE.

Nice.—(*Maison d'Hygiène*). — M. *Cauvy*, docteur français de Paris et de Montpellier, vient de créer, à Nice, un établissement nouveau pour cette ville, et où les malades que la beauté du climat et l'excellence de l'air attirent, chaque année, dans ce pays, trouveront de grands avantages. Quatre maisons, pouvant réunir 25 à 30 familles, ont été affectées à cette entreprise. Chaque malade y trouvera l'exposition qui lui est la plus favorable, et pourra jouir de la promenade dans des jardins d'orangers spacieux, qui dépendent de l'établissement. Un docteur anglais et un pharmacien contribueront, de tout leur zèle et de tous leurs talens, au bien de cet établissement. Environné des soins les plus empressés, le malade n'aura pas à souffrir de la moindre négligence. Les entrepreneurs ont en outre pris des mesures pour satisfaire pleinement leurs nouveaux hôtes dans leurs moindres désirs.

Naples. — *Statistique.* — La *population* de ce royaume qui, à l'époque du 31 décembre 1821, était de 5,256,020 individus, se montait, le 31 décembre 1822, à 5,322,889, dont 2,595,872 hommes et 2,727,017 femmes. Augmentation, 66,869 individus.

Gênes. — *Instruction des sourds-muets.* — M. Henri Mayer, retournant d'Italie en Allemagne, a voulu donner quelque idée des progrès extraordinaires que l'établissement des sourds-muets a faits à Gênes, sous la direction du respectable P. Azarrotti. Ce philosophe bienfaisant,

tirant parti du langage que chacun des sourds-muets s'était formé naturellement, est parvenu à leur enseigner, avec une rapidité incroyable, les langues latine, italienne, française, anglaise et espagnole; l'histoire universelle ancienne et moderne, la géographie, l'algèbre et la géométrie, les élémens de l'astronomie, la métaphysique et quelques autres parties de la philosophie rationnelle; la religion, et les arts du dessin et de la gravure. Le savant voyageur a assisté à plusieurs séances où le P. Azarrotti a bien voulu le mettre à même de juger du développement de ses élèves. Après avoir rendu compte, dans sa relation, de tout ce qu'il a appris à cet égard, M. Mayer ajoute quelques considérations philantropiques sur l'utilité réelle des occupations auxquelles les sourds-muets devraient se borner. Il voudrait qu'on en fît plutôt des artistes habiles que des hommes de lettres superficiels. (Voy. *l'Anthologie*, n° XXXI, pag. 30.)

Bologne.—*Journaux.*—Cette ville s'était distinguée par la publication périodique d'un *Recueil d'Opuscules scientifiques et littéraires*, qu'elle avait donné jusqu'à 1820. Elle vient de reprendre ce travail, aussi honorable pour ses auteurs qu'utile pour le public, sous le titre de : *Nuova collezione*, etc. (*Nouvelle collection d'Opuscules scientifiques et littéraires.*) Chaque volume sera suivi d'une *Appendice bibliographique et critique*, qui rendra compte de tous les ouvrages publiés dans les états de l'Église, ou appartenant à des auteurs de ces états. On a distribué, en juillet dernier, les premières livraisons de ce savant recueil. Nous informerons nos lecteurs de ce qu'il contiendra de plus intéressant, à mesure que nous en recevrons les livraisons. Parmi les personnes respectables qui prennent part à cette entreprise, on compte MM. Bruni, bibliothécaire de l'Institut de Bologne; F. Orioli, professeur de physique; F. Cardinali, professeur de mathématiques; F. Tognetti, etc., etc. Ces noms sont suffisans pour accréditer le journal que nous venons d'annoncer. On doit à Bologne une autre entreprise à la fois instructive et agréable, c'est une *Bibliothèque universelle de musique*, intitulée : *Polinnia europea*. Elle est divisée en deux parties : l'une sera historique et didactique, et l'autre renfermera des notices et des anecdotes curieuses, relatives aux théâtres, aux artistes et à leurs ouvrages. Elle a paru en juin, et continuera à donner deux livraisons par mois. L'esprit de ce journal est de concilier la musique, et ceux qui l'exercent, avec les maximes de la morale et les lumières de la philosophie, comme en fait preuve la savante introduction qui le précède. F. Salfi.

Sardaigne.—*Antiquités.*—Le gouvernement sarde a dernièrement fait l'acquisition de la grande et belle collection d'antiquités égyptiennes,

qu'a formée M. Drovetti, et dans laquelle on compte 12 à 15 statues assises, plusieurs grands sarcophages, beaucoup de pièces de monnaies, et une quantité de petites pièces. Elle a été payée 500,000 francs. Vingt caisses, qui ne contiennent que de petits objets, sont déjà arrivées à Livourne. (*Kunst Blatt.*)

GRÈCE.

Corfou.—*L'Université des îles Ioniennes* vient d'être définitivement établie à Corfou, sous la direction de lord Guilford, protecteur des lettres et ami de la nation grecque. Parmi les professeurs de cette université, on distingue M. Bambas, natif de Chios, savant ecclésiastique, ancien élève de l'Université de Paris; M. Asopios, littérateur plein d'érudition; et M. Piccolo, jeune savant, qui va commencer sa noble carrière par un cours de philosophie moderne. Nous avons appris avec le plus grand plaisir que lord Guilford a chargé un Grec de ses amis, a Paris, de lui acheter tous les bons ouvrages de philosophie, publiés en France; ouvrages dont le nombre est considérable, et qu'il doit offrir à M. Piccolo à titre d'encouragement. Ce nouvel acte de générosité, de la part de l'illustre directeur, ajoute à l'admiration et à la reconnaissance de tous les enfans de la Grèce, qui, un jour, lui éleveront des statues pour immortaliser le souvenir des nombreux bienfaits qu'il ne cesse de verser, depuis vingt ans, sur l'antique patrie des Muses. Voici un extrait de la lettre de lord Guilford à son ami de Paris : « Connaissant parfaitement, mon cher monsieur N., le vif intérêt que vous prenez à notre université, j'ose vous envoyer la liste ci-jointe des livres que je dois offrir a M. Piccolo, dont le cours de philosophie commencera au mois de novembre prochain: veuillez bien vous charger de l'acquisition de ces livres, dont le montant, à ce que je présume, n'excède pas mes forces; et agréez les assurances de la vive estime,» etc. Lord Guilford est actuellement à Vienne; on l'attend ici sous peu, et l'on se prépare à le recevoir comme un père.

C. N.

Ile de Scio. — *Culture des Lettres.* — Dans l'*Anthologie* de Florence (n° xxxi) on trouve une lettre d'un grec, ami de la philosophie et de son pays, sur la prospérité dont jouissait l'île de Scio, et sur l'état de misère où elle vient de tomber. Il est affreux d'avoir vu détruire presque entièrement une population de 100,000 âmes, au moment où elle n'avait commis d'autre crime que celui de se placer au niveau des nations les plus civilisées, en se livrant à des études paisibles et utiles. Une bibliothèque publique riche de 12,000 volumes; des écoles de littérature, de philosophie et de sciences; une imprimerie; plusieurs autres établisse-

mens d'instruction et de bienfaisance, faisaient déjà regarder Scio comme la capitale de la république des lettres grecques. Malheureusement, cette population, si florissante, est aujourd'hui réduite à 8,000 malheureux. Mais ce qui étonne et console en même tems, ces restes d'une population dispersée, ne cessent pas, au milieu de leurs vicissitudes, de concourir à l'édition que l'estimable patriarche de la littérature grecque et moderne, M. Coray, avait entreprise des anciens classiques grecs; et le dernier volume des œuvres d'Aristote a été imprimé aux frais des habitans de Scio. F. S.

PORTUGAL.

Lisbonne.—*Instruction publique.*—Le gouvernement vient d'établir, à Lisbonne, dans l'hôtel de la monnaie, deux cours publics, l'un de physique, l'autre de chimie, sous la direction de M. *Mosinho Albuquerque*, qui a étudié à Paris, où il a suivi les cours des plus savans professeurs, et où il a fait lui-même un cours particulier, l'année dernière.

—M. *Le Cocq*, qui a été envoyé à Paris par le gouvernement portugais, pour étudier la méthode d'enseignement mutuel, et pour y suivre le cours de l'école normale, est rappelé en Portugal, où il doit introduire la méthode nouvelle, qui est déjà appliquée avec succès dans plusieurs corps de troupes, et organiser une école destinée à former de bons instituteurs primaires. A. J.

PAYS-BAS.

Histoire naturelle.—Ossemens fossiles.—On a découvert, en creusant le canal entre Maestricht et Bois-le-Duc, dans la terre glaise, à 7 mètres de profondeur, reposant presque sur le gravier, une défense d'éléphant de 1 mèt. 30 cent. de longueur et 11 centimètres de diamètre; à quelque distance de là, on a trouvé une autre défense ayant plus de 1 mèt. 75 c. de longueur et 15 cent. de diamètre. Ces deux défenses ont une double courbure, et conservaient même une espèce de racine qui, cependant, n'a pu être retirée entière, à cause de son état de dépérissement. Ces défenses ne sont point pétrifiées comme les objets que l'on trouve dans le terrain calcaire de Saint-Pierre: elles étaient humides, et l'une semblait entièrement changée en craie; dans l'intérieur est une graisse assez fraîche, ressemblant au *spermaceti* ou au cérat.—On a, de plus, recueilli une mâchoire inférieure d'éléphant avec deux dents molaires complètes, et deux autres dents qui semblent repousser les premières. Cette mâchoire triangulaire a environ 40 cent. de longueur sur chaque côté;

trouvée comme les autres débris dans la terre glaise, elle n'est également point pétrifiée, mais seulement conservée.—Enfin, la découverte comprend encore quantité d'os informes, d'une dimension énorme, qui étaient aussi tendres que la terre qui les entourait. Quelques-uns que l'on a recueillis se sont durcis, entre autres une omoplate, un vertèbre de l'épine dorsale, des côtes, quelques dents molaires de différentes grandeurs, ayant évidemment appartenu à des individus différens. On a reconnu dans ces ossemens des traînées d'un rouge foncé tirant sur le sang, parsemé de globules que lon croit métalliques. Ces ossemens pourraient être soumis à une analyse fort curieuse. On a trouvé aussi, dans le gravier, quelques oursins, des dents de sanglier, des cornes de cerf et quelques coraux. Le gouvernement s'est réservé la propriété de toutes les antiquités dont la fouille du nouveau canal pourrait amener la découverte. W.

(N. D. R.) Les os trouvés dans un état de mollesse aussi complet, ne seraient-ils pas déjà convertis en *adypocire*, comme plusieurs de ceux qui ont été retirés des anciens cimetières de Paris? Nous n'avons pas assez de détails pour résoudre cette question, que nous soumettons aux savans belges.

Luxembourg. — *Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire.* — Lorsque le jury d'instruction fut établi à Luxembourg, en 1817, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il existait un vice dans l'enseignement, et que ce vice provenait surtout du défaut d'instruction dans les instituteurs. Il fonda dès-lors une *École normale*, de concert avec MM. les professeurs de l'Athénée et quelques autres amis du bien public, qui se chargèrent de donner des leçons aux personnes qui voudraient se préparer à l'enseignement. Le premier cours de cette école eut lieu, en 1818, et il se fit avec un tel succès, il produisit à la fois tant d'avantages et d'émulation, que le jury ne put se dispenser de recourir à de plus grands moyens pour entretenir cet utile établissement. Il provoqua à cet effet une assemblée des habitans les plus connus par leur attachement à l'instruction publique; et aussitôt il se forma dans le sein de cette assemblée une Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire dans le grand-duché de Luxembourg. Cette société s'étendit bientôt sur tous les points de la province; dès le premier mois de son établissement elle eut un grand nombre de souscripteurs. Elle arrêta bientôt un règlement pour consolider son existence, et depuis, l'École normale n'a fait que prospérer de plus en plus. On y comptait en 1822 au-delà de 160 élèves. Elle se compose de deux cours, l'un pour les instituteurs français, l'autre pour les instituteurs allemands. Les ma-

tières de l'enseignement sont les principes de la musique et du chant; la grammaire, la géographie, l'histoire, l'écriture, l'arithmétique, la morale et l'art d'enseigner. On a réuni à ces différens cours des leçons d'économie rurale et de botanique. Pour contribuer d'une manière plus active encore au progrès de l'instruction élémentaire, le jury a nommé 160 correspondans, choisis sur les différens points du grand-duché. Les correspondans sont chargés de visiter les écoles de toutes les communes, et de rendre compte de leur situation. Du reste, le jury d'instruction et la Société d'encouragement ne protègent pas exclusivement tel ou tel mode d'enseignement ; ils encouragent tous les modes qui ont pour objet d'amener des améliorations, selon les ressources locales ; mais ils éclairent les instituteurs et les administrations communales sur le meilleur choix à faire parmi ces divers modes. Par exemple, l'enseignement de l'École modèle est un composé de l'enseignement mutuel et de l'enseignement simultané ; et il a pour objet d'offrir ce qui paraît le mieux dans l'une et l'autre méthodes. Il n'y a dans le grand-duché qu'une seule école où l'enseignement mutuel soit suivi exclusivement, c'est l'École des garçons pauvres de Luxembourg. Cette école compte, pendant l'hiver, 150 à 160 élèves, et à peu près la moitié de ce nombre pendant l'été. Dans les autres parties de la Belgique, on ne s'occupe pas avec moins d'activité à répandre les lumières dans les derniers rangs de la société, et cette heureuse impulsion est surtout secondée par le ministre (M. de Falck), auquel sont confiées les différentes branches de l'enseignement. Q.

FRANCE.

Côte-d'Or. — Santenai. — *Fontaine minérale d'eau salée.* — Il existe à Santenai, petit bourg situé au pied de la montagne d'Urselle (15 kilom. sud-ouest de Beaune) une source d'eau salée. Cette source est à 300 pas de la rive gauche de la Dolume, dans un petit pré d'un mauvais rapport, où elle forme une espèce d'excavation dans laquelle l'eau séjourne presque toute l'année. Le coteau au bas duquel elle coule tranquillement, fait partie de cette chaîne de montagnes, plus connues par les vins exquis qu'elle produit que par ses richesses minérales. Depuis quelques années, des médecins de Châlons-sur-Saône, et MM. les docteurs Bard, Montot et Masson, de Beaune, ayant essayé et obtenu de bons effets de l'eau de Santenai, l'ont conseillée. Le nombre de personnes qui en ont fait usage augmentant tous les ans a éveillé l'attention du propriétaire, qui a pensé qu'il pouvait tirer un parti avantageux de

cette fontaine. Il a fait nétoyer et agrandir le bassin, qu'il a entouré d'une clôture ; plus de 300 personnes ont visité ces eaux, en 1822. M. Masson-Four, pharmacien de Dijon, a été chargé par l'académie des sciences de cette ville, dont il est membre, d'analyser l'eau de Santenai. Son travail, qui est fort intéressant, est consigné dans le bulletin des travaux de la Société de pharmacie de Paris. (*Journal de pharmacie*, juillet et août 1825, pag. 359 à 369). Il se termine ainsi : « L'eau de Santenai se trouve naturellement classée dans les eaux salines froides et non gazeuses. Elle doit une grande partie de ses propriétés médicales au *chlorure de sodium* et au *sulfate de soude*, qui sont en assez grande quantité pour être exploités, en cas de besoin, d'après les procédés usités en Franche-Comté et en Lorraine. Il est probable que cette fontaine tire son origine d'une mine de sel gemme qu'on découvrira peut-être un jour dans les environs de Santenai. M. Masson-Four engage le propriétaire a tirer parti de ce don de la nature. Il pense qu'en retenant les eaux de la source dans un bassin assez vaste, elle fournirait de quoi alimenter des bains qui remplaceraient ceux de mer, en les chauffant à la vapeur, suivant le procédé de M. Valdini. Cette eau, ajoute-t-il, n'éprouve aucune décomposition ; on augmenterait au besoin son efficacité par l'addition du sulfate alcalin, ce qui la rendrait très-utile dans un grand nombre d'affections de la peau. » B. G.

Aude.—*Desséchement des marais.—Réclamation adressée à la Revue par un de ses abonnés.*— « Votre cahier du mois d'août contient une erreur que vous me permettrez sans doute de vous faire connaître. En rendant compte de l'ouvrage de M. Julia, sur l'air marécageux, M. B. dit en note (p. 308) : *L'auteur aurait pu parler du travail exécuté au commencement du siècle dernier, par lequel on a comblé l'étang des Marseillettes, vaste marais près de l'Aude, dans le département de ce nom, etc.*—L'étang des Marseillettes n'a pas été comblé ; il ne pourrait pas l'être, et on ne l'a pas tenté ; l'Aude est au-dessous, et le canal du Midi entre deux. On ne pouvait donc y former des attérissemens ; mais plusieurs fois on a essayé de dessécher cet immense réservoir, dont la superficie était de près de 6 millions de toises carrées. Les états du Languedoc ont plus d'une fois provoqué l'exécution de cette entreprise, pour laquelle ils ont donné des sommes considérables. M. de Garipuy, directeur-général des travaux de la province, est le dernier qui s'en soit occupé avant la révolution, et sans succès ; mais depuis, une dame étrangère, que je crois hollandaise, n'a pas été effrayée des difficultés : elle est parvenue à dessécher l'étang en pratiquant un canal d'écoulement, pour le passage duquel l'administration du canal a fait construire

un aquédue, qui fait le plus grand honneur à feu M. de l'Espinasse, ingénieur chargé de la conduite des travaux. Madame ..... a fait élever un grand nombre de bâtimens d'exploitation, et mis en culture la presque totalité de l'étang, dont les produits sont prodigieux. Mais il est à craindre que, dans les parties supérieures surtout, le manque d'eau ne nuise beaucoup aux cultures et aux bestiaux, et que la magnifique entreprise du desséchement d'un aussi vaste terrain ne trompe les espérances des intéressés. La voie des attérissemens indiquée par M. B. est employée depuis long-tems pour diminuer au moins l'étendue de l'étang de Capestang, et pour combler l'étang salin situé au-dessous de Narbonne. Quatre canaux dérivés de la rivière d'Aude, ont été construits pour amener les eaux troubles de cette rivière. C'est aux états du Languedoc que la province en a été redevable. J'ignore dans quel état ils sont aujourd'hui. J'ai l'honneur, etc. Un abonné de la *Revue*. »

Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique.

Bordeaux (*Gironde*).—*Société royale de médecine.—Séance publique du* 30 *août* 1823.— La Société avait annoncé, dans son programme de 1821, qu'elle décernerait, dans la séance de ce jour, un prix de la valeur de 300 fr., à l'auteur du mémoire qui aurait traité, d'une manière satisfaisante, la question suivante : « Déterminer la nature, les différences, les causes, les signes et le traitement de la maladie appelée œdème des poumons. » —Le mémoire n° 2, écrit avec méthode, offre cependant plusieurs imperfections dans le style, et la théorie de l'auteur est trop exclusive. Néanmoins, la Société a reconnu un mérite réel dans ce mémoire; elle a décidé qu'en témoignage de sa satisfaction, elle décernerait, dans la séance de ce jour, une médaille d'or de la valeur de 100 fr., à l'auteur, M. le docteur J. B. Montfalcon, médecin à Lyon. — Cette question est retirée du concours.—La Société a décerné un jeton d'or de 50 fr. à M. Ladevèse, médecin à Bordeaux, auteur d'un mémoire sur cette question, qu'elle retire du concours : « Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément dans le département de la Gironde? En établir les causes, et les moyens de les prévenir. » — La Société propose 1° un prix de 300 fr., *pour* 1824, à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question : « Existe-t-il des maladies dans lesquelles les propriétés vitales soient lésées seulement, sans altération des tissus organiques? Ces maladies peuvent-elles être reconnues et démontrées par des caractères positifs, et confirmées ultérieurement par l'ouverture des cadavres? » —2° *Pour* 1825, un prix de 300 fr., à l'auteur du mémoire qui

résoudra le mieux la question suivante : « Peut-on se permettre d'injecter des substances médicamenteuses dans le système veineux de l'homme? Quels sont les médicamens qu'on peut introduire dans l'économie animale par cette voie? et quelles peuvent être les maladies qui exigent ce mode de médication? » — Depuis sa dernière séance publique la Société a reçu plusieurs ouvrages, parmi lesquels elle a distingué un mémoire ayant pour titre : *Influence de l'estomac sur la production de l'apoplexie*, dont l'auteur est M. le docteur Richond, médecin à Strasbourg, son correspondant.—La Société lui décerne une médaille d'or. Elle accorde une mention honorable, 1° à un anonyme, pour son mémoire sur l'Infanticide; 2° à M. le docteur Blondeau, médecin à Cadillac, correspondant de la Société de Bordeaux, pour un mémoire sur le Tiphus, observé dans les cantons de Cadillac et de Targon (Gironde) pendant le dernier semestre de l'an 1822; 3° à M. le docteur Montagnon, médecin à Nîmes, correspondant de la Société, pour un mémoire sur les affections nerveuses.—La Société a reçu cette année plusieurs tableaux de vaccinations, qui ne lui ont pas paru mériter de récompense; elle se plaît, cependant, à louer le zèle de leurs auteurs.—La compagnie promet de décerner des médailles d'argent aux praticiens de ce département qui, dans le courant de l'année, lui enverront de nouveaux tableaux, en se conformant aux conditions suivantes : « Les tableaux dûment légalisés, doivent renfermer le nom, le prénom, l'âge, le sexe, l'état des enfans vaccinés, et les observations intéressantes à recueillir. » — Les mémoires écrits en latin ou en français, doivent être envoyés chez M. Dupuch-Lapointe, secrétaire-général de la Société, rue des Trois-Conils, n° 9, avant le 15 juin.

Toulouse (*Haute-Garonne*). — *Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres.—Prix proposés pour les années* 1824, 1825, 1826.—L'Académie avait proposé pour sujet de prix à adjuger en 1823 : une théorie physico-mathématique des pompes aspirantes et foulantes, faisant connaître le rapport entre la force motrice employée et *la quantité d'eau réellement élevée* (*la hauteur de l'élévation étant connue*), en ayant égard à tous les obstacles que la force peut avoir à vaincre. Cette théorie doit être basée sur des expériences positives, et les formules qui en seront déduites doivent être faciles à employer dans la pratique. Les mémoires que l'Académie a reçus sur cet objet n'ayant pas entièrement rempli les conditions du programme, elle donne encore cette même question pour le sujet du prix à distribuer en 1826, et elle double la valeur de ce prix, lequel consistera ainsi en une médaille d'or de mille francs.—Elle continue, pour sujet du prix qu'elle doit donner en 1824,

et qui consistera en une médaille de la valeur de 500 francs, les questions suivantes: 1° Déterminer par des observations comparatives les cas où l'emploi des sels à base de quinine est aussi avantageux que celui du quinquina. 2° Désigner les cas où il mérite la préférence.—Elle propose, pour sujet du prix à adjuger en 1825, la question suivante: Peut-on se flatter, sans l'étude des langues anciennes, d'être mis au rang des bons écrivains? Et, dans le cas où l'on soutiendrait la négative, l'étude de la langue latine peut-elle suppléer à l'étude de toute autre? Le prix sera, selon l'usage, de 500 francs. Les savans de tous les pays sont invités à travailler sur les sujets proposés. Les auteurs sont priés d'écrire en français ou en latin. Ils adresseront les lettres et paquets à M. d'Aubuisson de Voisins, ingénieur en chef des Mines, secrétaire perpétuel de l'Académie. Les mémoires ne seront reçus que jusqu'au 1er mai de chacune des années pour lesquelles le concours est ouvert.

Cambrai (*Nord*). — La *Société d'émulation* a proposé, pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1824, l'*Éloge historique du cardinal Pierre d'Ailly*, évêque de Cambrai au xve siècle.—Le sujet du prix de poésie est laissé au choix des concurrens, et sera décerné à l'ouvrage inédit de cent à deux cents vers, qui, sous tous les rapports, sera jugé le meilleur. Le prix d'éloquence consistera en une médaille d'or de la valeur de 200 fr.; celui de poésie sera une lyre en argent de même valeur. Les ouvrages devront être adressés, avant le 30 juin 1824, à M. Leglay, secrétaire perpétuel.

Lyon (*Rhône*). — L'*Académie des sciences* de cette ville a décerné une médaille d'or, de la valeur de 300 fr., à M. Monfalcon, médecin à Lyon, auteur d'une dissertation sur cette question, mise au concours en 1822 : *De l'influence des émanations marécageuses sur l'organisme.* Ce médecin vient d'obtenir un succès semblable à Bordeaux. (*Voy.* ci-dessus, pag. 255). Dans l'espace de dix mois, M. Monfalcon a reçu trois prix, deux médailles d'or, et les diplômes de membre des Académies et Sociétés royales des sciences de Dijon, Mâcon, Nancy, Boulogne, Nantes, de la plupart des Sociétés de médecine de la France, et de plusieurs compagnies savantes étrangères. Il est l'un des auteurs du *Dictionnaire des sciences médicales*, du *Journal complémentaire*, de la *Biographie médicale*, et a donné plusieurs articles à la nouvelle Biographie des contemporains, entre autres les notices sur *Barthez* et sur M. *Broussais*. — La Société a décerné, à M. Moreau de Jonnès, le prix de 2,000 fr. qu'elle avait proposé pour le meilleur Mémoire sur cette question : « *Quels seraient les meilleurs moyens à employer, soit dans le régime actuel des colonies, soit dans la fonda-*

tion de colonies nouvelles, pour rendre ces établissemens le plus utiles à eux mêmes et aux métropoles? » L'Académie propose une médaille d'or de 600 fr., pour une pièce de vers sur le siége de Lyon en 1793, et une autre médaille de la même valeur pour un Mémoire sur cette question : « *Trouver moyen de decreuser complétement la soie sans l'énerver et sans employer le savon ni aucune autre substance alcaline.* » Les ouvrages devront être adressés, franc de port, avant le 30 juin 1824, à M. Mollet, ou à M. Dumas, secrétaires, ou à tout autre membre de l'Académie.

Z.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences. — Mois de septembre. — Séance du 1er.* — M. Turban écrit sur une machine qui a pour objet de sauver les personnes renfermées dans les maisons incendiées. (Renvoyé aux commissaires déjà nommés.) — On donne lecture d'une lettre de Mlle. Sophie Germain, concernant les expériences de M. Weatstone *sur les vibrations des plaques métalliques.* (MM. Fourier et Arago, commissaires.) — Au nom d'une commission, M. de Rossel fait un rapport concernant la demande du ministre de l'intérieur, qui a pour objet de connaître exactement les distances de Paris à Bastia et à Ajaccio. Les résultats des nouveaux calculs ont donné les quantités suivantes : De Paris à Marseille, 65,77 myriamètres (168,7 lieues de 2000t); de Paris à Bastia, 87,66 myriamètres (224,9 lieues); de Paris à Ajaccio, 91,6 myriamètres (235,0 lieues) : de Paris à Toulon, 86,5 myriamètres (221,86 lieues); de Toulon à Bastia, par Tolare, 32,78 myriamètres (81,86 lieues); de Toulon à Ajaccio, 26,8 myriamètres (68,82 lieues). Il faut ajouter que la plus courte durée de la traversée de Toulon à Bastia ou à Ajaccio n'est pas de 2 jours entiers; la plus longue durée est évaluée à 8 ou 10 jours : ainsi le terme moyen est de 4 ou 5 jours. — M. Dureau Delamalle, de l'Académie des inscriptions, lit un Mémoire sur cette question : *La succession alternative dans la reproduction des espèces végétales vivantes en société, est-elle une loi de la nature?* — M. le général Blein lit un Mémoire intitulé : *Recherches sur la nature de la courbe décrite par une corde sonore en vibration*, et *sur la détermination de quelques-uns de ses points d'inflexion.* (Commissaires déjà nommés.) — M. Gillet-Laumont lit une note sur la germination particulière des graines de *phormium tenax* en France, et sur quelques essais des produits de cette plante. — M. C. Hestiolis lit, en son nom et au nom du docteur Liebig, un Mémoire *sur la composition chimique des ossemens fossiles.* (MM. Vauquelin et d'Arcet, commissaires.) — M. Ampère communique une

addition au Mémoire de M. Foex *sur la théorie des parallèles.* (MM. Cauchy et Ampère, commissaires.) — On lit un Mémoire de M. Marcel de Serres, intitulé : *Observations sur les ossemens humains découverts dans les crevasses des terrains secondaires, et en particulier sur ceux que l'on observe dans la caverne de Durfort, département du Gard.* (MM. Brongniart et Cordier, commissaires.)

— *Du* 8.—M. Chanteau adresse un projet de canaux de glace, pour le transport des marchandises pendant l'hiver. (MM. Prony, Girard et Fresnel, commissaires.)—Un mémoire de M. Picquet, sous-chef à l'enseignement des arts et métiers de Châlons, est renvoyé à l'examen de MM. Fresnel, Mathieu et Dupin.—M. Delaplace présente un mémoire sur le flux et le reflux de la mer. — M. Poisson donne l'énoncé des principaux théorêmes qui entreront dans un travail qu'il prépare *sur le magnétisme.*—M. Cuvier lit un mémoire *sur les cétacées fossiles.* —M. Roche présente un mémoire destiné à compléter la méthode des *maxima* et des *minima.* (MM. Lacroix et Ampère, commissaires.)

— *Du* 15.—Le ministre de l'intérieur adresse a l'Académie, les explications et dessins relatifs au mémoire de géométrie envoyé précédemment par M. Allais, secrétaire de l'Académie royale de France, à Rome. (MM. Ampère et Cauchy, commissaires.)—M. Bourgeois adresse un deuxième mémoire *sur les réfrangibilités diverses de la lumière et des couleurs, faisant suite à un premier qu'il a présenté le* 24 *décembre* 1821. (MM. Biot, Ampère et Fresnel, commissaires.)—M. Boze, peintre, adresse un mémoire *sur une nouvelle manière d'atteler les chevaux d'une voiture.* (MM. Molard et Girard, commissaires,) —MM. Braconnot, de Nancy, et Hatchett, de Londres, sont nommés correspondans de la section de chimie.—M. Dulong lit, au nom de M. Thénard et au sien, une note relative *à la propriété que possèdent quelques métaux de faciliter la combinaison des fluides élastiques.*—M. Arago annonce que M. Becquerel a commencé à former *une table d'affinité, d'après le développement d'électricité, qui se manifeste au moment de la combinaison des corps.* Jusqu'ici ses résultats sont d'accord avec ceux que les chimistes ont déduits des phénomènes de double décomposition. — M. Flourens lit un mémoire concernant *les propriétés et les fonctions des diverses parties de la masse cérébrale*, et il expose les résultats des expériences qu'il a faites sur cette matière. Il annonce un second mémoire, dans lequel il traite de l'action du système nerveux dans les mouvemens dits involontaires ou de conservation. — M. Seguin, aîné, communique l'extrait d'une notice sur les ponts suspendus en fil de fer. (MM. Prony, Girard, Fresnel et Molard, commissaires.)—M. Laugier

lit un mémoire intitulé : *Analyse de la mine d'Urane d'Autun.* (MM. Vauquelin et Gay-Lussac, commissaires.)—M. de Prony fait un rapport sur le Mémoire de M. Pecqueur, chef des ateliers du Conservatoire des arts et métiers, relatif à *une méthode générale de calculer les rouages.*

—*Du* 22. — M. le chevalier de Kirkhof adresse son *Hygiène militaire* (Anvers, 1823), et exprime le désir d'être nommé correspondant. Sa demande est renvoyée à la section de médecine. M. Percy est invité à faire un rapport verbal sur son ouvrage. — M. Thénard entretient l'Académie des nouvelles expériences qu'il vient de faire avec M. Dulong, concernant l'*action du palladium, du rodium, et de l'iridium*, semblable à celle du platine sur le gaz hydrogène. Le palladium et le rodium rougissent, comme le platine, au contact avec un mélange d'hydrogène et d'oxigène; l'iridium s'échauffe fortement, à la température ordinaire; l'ormium chauffé d'avance rougit; le nikel et le cobalt ne déterminent la combinaison qu'à 300 degrés de chaleur environ; enfin, le protoxide d'azote est décomposé à froid par le platine spongieux. — M. Sarrus adresse des recherches sur le mouvement des fluides (MM. Poisson et Cauchy, commissaires). — M. Serres, médecin à l'hôpital de la Pitié, réclame la priorité de la découverte de l'action croisée du cervelet, qu'il a publiée depuis long-tems, et présente un paquet cacheté contenant des expériences sur le même sujet, dont il demande le dépôt au secrétariat. — MM. Desfontaines et Mirbel font un rapport sur le mémoire de M. Fée, intitulé : *Essai sur les cryptogames des écorces officinales.* « Nous pensons, dit en terminant le rapporteur, que le travail de M. Fée est digne de l'approbation de l'Académie. Si nous n'en proposons pas l'insertion dans le recueil des savans étrangers, c'est qu'il est trop volumineux pour y être publié, et que l'auteur se propose de l'imprimer incessamment. » — MM. Faraday et Stromeyer sont élus correspondans de la *section de chimie.*—M. Cauchy lit, sur le mémoire de M. Allais, relatif au *rapport du diamètre à la circonférence*, un mémoire d'où il résulte que ce travail ne mérite pas l'attention de l'Académie. — M. Becquerel lit un mémoire sur l'*état de l'électricité qui se développe pendant les actions chimiques, et sur la mesure de ces dernières, au moyen des effets électriques auxquels elles donnent lieu* (MM. Arago, Dulong, et Fresnel, commissaires). — M. Navier lit un mémoire *sur les ponts suspendus* (MM. Prony, Molard, Fourier, Dupin, et Fresnel, commissaires).

— *Du* 29. — M. le directeur général de l'administration de l'agriculture et du commerce, adresse à l'Académie, une lettre et diverses pièces concernant l'éclairage par le gaz hydrogène carboné. Il invite l'Aca-

démie à exprimer son avis sur les règlemens qu'il convient de prescrire à ce genre d'industrie. Au nombre des pièces se trouve l'extrait des enquêtes faites par ordre du parlement britannique. (MM. Prony, Gay-Lussac, Héron-de-Villefosse, Dulong et d'Arcet, commissaires.)— M. Bordier-Marcet adresse une notice relative à l'emploi de ses réflecteurs pour l'éclairage maritime. — M. Flourens adresse à l'Académie diverses explications relatives à une réclamation qui s'est élevée au sujet de ses recherches physiologiques. (Renvoyé à la commission déjà nommée.) — M. Chevreuse, de Metz, présente un mémoire, intitulé : *Recherches physico-chimiques sur le charbon.* (MM. Chaptal et d'Arcet, commissaires.)—M. Ampère fait un rapport sur un nouvel instrument présenté par M. Rollé, construit par M. Quintenz, et auquel ce dernier a donné le nom de *bascule portative, à l'usage du commerce.* Ce rapport demande et obtient l'approbation de l'Académie, pour cette machine utile et ingénieuse. —M. Dupin lit, au nom d'une commission, un rapport très-étendu sur un mémoire relatif *aux ponts suspendus par des câbles*, dû à M. l'ingénieur Navier. Ce mémoire est approuvé par l'Académie, de la manière la plus honorable; et aurait été imprimé dans le recueil des savans étrangers, s'il ne l'eût été déjà aux frais du gouvernement. —M. Latreille lit un rapport sur un mémoire présenté par M. de Férussac, et dont l'objet était l'examen de diverses coquilles trouvées dans le Nil Bleu, et apportées par M. Frédéric Cailliaud. Le travail de M. de Férussac est jugé digne de l'approbation de l'Académie. A. M—T.

Académie royale des beaux-arts. — Séance annuelle du 4 octobre 1825, présidée par M. Cartellier. 1° La séance a commencé par l'exécution de la scène qui a remporté le deuxième premier grand prix de composition musicale. 2° On a entendu ensuite une notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Peyre; par M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel. 3° Un Rapport sur les ouvrages des pensionnaires du Roi, à l'Académie de France à Rome, par M. Huyot. 4° Une notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Bervic; par M. Quatremède de Quincy, secrétaire perpétuel. 5° Après ces lectures, a eu lieu la distribution des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en médaille et pierre fine et de composition musicale. 6° La séance a été terminée par l'exécution de la scène qui a remporté le premier grand prix de composition musicale.

Grands prix de peinture.—Le sujet donné par l'Académie est : Egisthe croyant découvrir le corps d'Oreste mort, reconnaît en place celui de Clytemnestre. *Le premier grand prix* a été remporté par M. Auguste-Hiacynte Debay, natif de Nantes, département de la Loire-Infé-

rieure, âgé de dix-neuf ans, élève de M. Gros. *Le deuxième premier grand prix* a été remporté par M. François Bocchot, de Paris, âgé de vingt-trois ans, élève de M. Lethière. *Le second grand prix* a été remporté par M. Éloi Féron, de Paris, âgé de vingt et un ans, élève de M. Gros. *Le deuxième second grand prix* a été remporté par M. Sébastien-Louis Wilhem Norblin, natif de Varsovie, âgé de vingt-sept ans, élève de M. Regnault.

Sculpture. — L'Académie a donné pour sujet de concours : « *La douleur d'Évandre sur le corps de son fils Pallas.* » — *Le premier grand prix* a été remporté par M Augustin-Alexandre Dumont, de Paris, âgé de vingt deux ans, élève de son père et de M. Cartellier. *Le deuxième premier grand prix* a été remporté par M. François-Joseph Duret, de Paris, âgé de dix-neuf ans, élève de M. Bosio. *Le second grand prix* a été remporté par M. Jean-Baptiste-Joseph Debay, natif de Nantes, département de la Loire-Inférieure, âgé de vingt-un ans, élève de M. Bosio. *Le deuxième second grand prix* a été remporté par M. Antoine-Laurent Dantan, natif de Saint-Cloud, âgé de vingt-cinq ans, élève de M. Bosio.

Architecture. — Le sujet du concours est le projet d'*un hôtel des Douanes et de l'octroi, dans une capitale, à la réunion de trois grandes rues et près du principal port de la rivière qui traverse la ville.* — *Le premier grand prix* a été remporté par M. Félix-Jean Duban, de Paris, âgé de vingt-cinq ans et demi, élève de M. Debret. *Le second grand prix* a été remporté par M. Jean-Louis-Victor Grisart, de Paris, âgé de vingt-six ans, élève de MM. Huyot et Guénepin. *Le deuxième second grand prix* a été remporté par M. Alphonse-Henri Gisors, de Paris, âgé de vingt-sept ans, élève de M. Percier.

Gravure en médaille et en pierre fine. — L'Académie a donné pour sujet du concours : *Pâris tâchant une flèche dirigée contre le talon d'Achille.* — L'Académie a jugé qu'il n'y avait pas lieu à décerner de premier grand prix ; mais elle a décerné deux second grands prix. *Le second grand prix* a été remporté par M. Joseph-Arsenne Théodore Lefèbre Duboeg, de Paris, âgé de vingt-deux ans, élève de MM. Bosio et Galle. *Le deuxième second grand prix* a été remporté par M. Louis Brenet, de Paris, âgé de vingt-cinq ans, élève de son père et de M. Bosio.

Composition musicale. — Le sujet du concours a été : 1° *Un contre-point à la douzième, à deux et à quatre parties* ; 2° *Un contre-point quadruple à l'octave* ; 3° *Une fugue à trois sujets et à quatre voix* ; 4° *Une cantate composée d'un récitatif obligé, d'un* cantabile, *d'un récitatif simple, et terminé par un air de mouvement* ; 5° Thisbé, *cantate.* Les

paroles sont de M. J.-A. Vinaty. *Le premier grand prix* a été remporté par M. Édouard Boilly, de Paris, âgé de vingt-quatre ans, élève de M. Boieldieu, pour la composition, et de M. Fétis, pour le contre-point. *Le deuxième premier grand prix* a été remporté par M. Louis-Constant Ermel, natif de Gand, âgé de vingt-trois ans et demi, élève de M. Le Sueur. *Le second grand prix* a été remporté par M. Maximilien-Charles Simon, natif de Metz, département de la Moselle, âgé de vingt-six ans, élève de M. Le Sueur. *Le deuxième second grand prix* a été remporté par M. Théodore Lababbe, de Paris, âgé de dix-huit ans, élève de M. Boieldieu pour la composition, et de M. Fétis pour le contre-point.

— L'Académie a arrêté, le 15 septembre 1821, que les noms de MM. les élèves de l'École royale et spéciale des beaux-arts qui auront, dans l'année, remporté les médailles des prix fondés par M. le comte de Cayluset M. de Latour, et la médaille dite autrefois du prix *départemental*, seront proclamés annuellement à la suite des grands prix, dans la séance publique. Le prix, pour la tête d'expression, a été remporté, en *peinture*, par M. François Bouchot, de Paris, âgé de vingt-trois ans, élève de M. Lethière. En *sculpture*, M. Hippolyte-Isidore-Nicolas Brion, de Paris, âgé de vingt-cinq ans, élève de M. Bosio, a obtenu une mention. *Le prix de la demi-figure peinte* a été remporté par M. Pierre-Astasie-Théodore Senties, de Paris, âgé de vingt-deux ans, élève de M. Gros. M. Michel Marigny, de Paris, âgé de vingt-huit ans, élève de M. Gros, a obtenu une mention. La médaille dite autrefois du prix *départemental* a été remportée dans l'École d'architecture, par M. Pierre-Frrançois-Henri Labrouste le jeune, de Paris, âgé de vingt-un ans et demi, élève de M. Vaudoyer, et de M. Lebas, architecte du gouvernement. Dans le concours de *paysage historique*, *la première médaille* a été remportée par M. André Giroux, de Paris, âgé de vingt-un ans et demi, élève de son père. La *deuxième médaille* a été remportée par M. Louis-Joseph Leborne, natif de Versailles, âgé de vingt-sept ans, élève de M. Regnault. M. Aristide Paillard, natif de Nantes, âgé de vingt-trois ans, élève de M. Boisselier, a obtenu une mention.

La *Société d'agriculture*, dans sa séance publique du 6 avril dernier, a décerné à MM. A. Payen et A. Chevalier une médaille d'or, comme auteurs d'un mémoire sur la culture raisonnée de sept espèces de pommes de terre. Ce mémoire vient d'être imprimé, et se vend au profit des pauvres du 11e arrondissement. On y indique les terrains qui conviennent à la culture de la pomme de terre, les espèces les plus productives, et la quantité d'eau et de matière nutritive qu'elles contiennent.

École royale d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort, à Charenton, près Paris.—La distribution des prix et des diplômes de cette école a eu lieu le dimanche 26 octobre, à deux heures après midi, sous la présidence de M. Castelbajac, directeur-général de l'agriculture et des haras. —Huit élèves, de cinq années d'études, ont reçu le diplôme de *médecin vétérinaire*; vingt-cinq élèves, de trois années d'études, ont obtenu le diplôme de *maréchal vétérinaire*; et onze d'entre eux ont été désignés pour suivre le cours de médecine.—Douze élèves ont été nommés *répétiteurs* des différens cours dont l'instruction vétérinaire se compose.— Enfin, douze prix ont été distribués aux élèves des 1e, 2e, 3e, 4e, et 5e années d'études. On a remarqué, parmi les élèves couronnés, un Belge et un Portugais, et parmi les médecins vétérinaires proclamés, un jeune Saxon.

Bourse générale, au profit des jeunes gens appelés par la loi sur le recrutement.—On souscrit pour la classe de 1823 jusqu'au 27 octobre, chez M. Maine-Glatigny, notaire royal, rue Richelieu, n° 95; et, dans les départemens, à tous les chefs-lieux de cantons, d'arrondissemens et de départemens.

Quand une loi, bien que rigoureuse, est cependant nécessaire, toutes les conceptions qui, sans nuire à son exécution, peuvent en adoucir la sévérité, sont à la fois dans l'intérêt des particuliers et de l'état. Cette considération fait apprécier l'utilité de l'institution qui a été fondée en 1822, sous la dénomination de *Bourse générale*, par M. J. G. Ymbert, ancien chef de bureau au ministère de la guerre. En voici les élémens : La population sujète à la loi de recrutement est, chaque année, d'environ 300,000. La loi n'en appelle que 40,000 à entrer dans les rangs de l'armée; mais tous sont obligés de tirer au sort, et les numéros obtenus désignent les partans. La *Bourse générale* présente à tous un contrat, duquel résulte la faculté de verser une somme dont le minimum est de 50 f., et le maximum, de 900 f. Ceux que le sort exempte font l'abandon de leur mise, au profit de ceux que le sort désigne. Il en résulte, pour ces derniers, un bénéfice en argent qui leur donne le moyen, soit de se procurer un remplaçant, soit de partir et d'ameliorer leur position militaire. Ce qu'il y a surtout de louable dans la *Bourse générale*, ce sont les règles et l'ingénieux mécanisme au moyen desquels la Direction a mis les souscripteurs à l'abri de toute inquiétude sur le dépôt et le retour de leurs fonds. Ainsi, chaque souscripteur verse sa souscription entre les mains d'un notaire; celui-ci, dans la caisse du receveur-général ou particulier, qui délivre un mandat sur le trésor royal, à Paris, encaissable seulement par la *Banque de France*. Quand la liquidation est établie, le trésor royal, à son tour,

délivre des mandats sur les receveurs des finances à l'ordre de chaque souscripteur gagnant, de sorte que pas un écu n'est un seul instant hors des caisses publiques. Avant l'expérience de l'année 1822, ceci aurait pu ne paraître qu'une ingénieuse théorie; mais l'application en a été pleinement justifiée par l'opération qui a eu lieu, à l'occasion de l'avant-dernier appel : 5,456 souscripteurs sont venus verser diverses sommes, dont le total s'est élevé à près de 1,700,000 fr., qui ont été réunis à la banque de France. En moins d'un mois, la répartition et les retours ont été effectués en mandats du trésor royal, et le compte nominatif de cette liquidation a été envoyé à toutes les autorités. La forme en est telle, que chaque souscripteur est constitué vérificateur des opérations de la *Bourse générale*. Ce grand établissement appelait nécessairement la surveillance d'hommes notables. Cette surveillance est confiée à M. le comte *Mathieu-Dumas*, a M. le lieutenant-général *De France*, et à M. le baron *Martellière*, dont on reconnaît l'influence dans l'ordre et la régularité que font ressortir les opérations et les comptes de la Bourse générale.

Exposition publique des produits de l'industrie. — Distribution des médailles. — L'exposition de cette année sera plus remarquable par les mesures administratives dont elle a été l'objet, que par les chefs-d'œuvre qu'elle a mis sous les yeux des spectateurs. Elle donnera lieu à des recherches sur la nature des récompenses décernées aux fabricans; on examinera si elles peuvent être conditionnelles; si pour les mériter et les conserver, il ne suffit pas de se rapprocher de la perfection, et de ne pas rétrograder. Nous nous proposions d'insérer ici la liste des exposans qui ont obtenu des médailles, ou la confirmation de celles qu'ils avaient reçues aux expositions précédentes; mais cette volumineuse nomenclature de noms qui se trouve dans le *Moniteur* et dans les autres feuilles quotidiennes, excéderait de beaucoup les bornes qui nous sont prescrites. Nous sommes donc forcés à ne mettre ici que le nombre des médailles et la désignation des branches d'industrie qui les ont reçues. 1° *Rappel des médailles d'or.* Tissus, 8; — métaux, 15; — machines, 1; — instrumens de précision, 1; — beaux-arts, 6; — poteries, 4; — arts chimiques, 5; — arts divers, 5. Total, 45. = *Médailles d'or décernées en* 1823. Tissus, 31, — métaux, 16; — machines, 4; — instrumens de précision, 7; — beaux-arts, 6; — poteries, 1; — arts chimiques, 1; arts divers, 3. Total, 69. = 2° *Rappel des médailles d'argent.* Tissus, 23; — métaux, 8; — machines, 2; — instrumens de précisions, 4; — beaux-arts, 7; — poteries, 1; — arts chimiques, 8; — arts divers, 7. Total, 60. = *Médail-*

les d'argent de 1823. Tissus, 49; — métaux, 35; — machines, 11; — instrumens de précision, 16; — beaux-arts, 11; — poteries, 5; — arts chimiques, 7; — arts divers, 16. Total 146. = *Rappel des médailles de bronze*, 21.—Médailles de bronze, décernées en 1823, 245.—Il paraît que la commission a substitué les médailles aux mentions honorables, qui avaient été jusqu'alors le dernier degré de récompense.

Culte hébraïque. — Réclamation. — Nous recevons encore une lettre de M. Michel Berr, relative à une nouvelle brochure d'un de ses co-religionnaires, Tsarphati, et dans laquelle on lui reproche d'avoir, dans un article d'un de nos derniers cahiers consacré à un nouveau calendrier israélite, parlé avec admiration de la date de ce calendrier, qui remonte à la création du monde, et laissé entendre que son existence daterait de cette époque. Notre collaborateur veut bien se donner la peine de montrer combien cette dernière supposition est absurde, et rappelle que c'est de la conservation des monumens littéraires historiques et religieux du peuple juif qu'il a parlé comme d'une conservation extraordinaire. Il fait sentir, en même tems, combien il est peu raisonnable de vouloir améliorer un culte, une croyance, en attaquant ses principes, et par des autorités qui lui sont étrangères ou opposées; enfin, qu'on a mauvaise grâce à attaquer les préjugés d'une classe de citoyens dont on n'a jamais défendu les droits sociaux et l'existence politique. Nous ne parlerons plus de cette discussion, qui se rapporte à un sujet qui devra être exclusivement traité dans les *Annales israélites*, dont nous aurons à rendre un compte sommaire.

Théatres. — *Théâtre-Français. — L'auteur malgré lui*, comédie en trois actes et en vers, par M. de Saint-Remy (18 octobre). — Le fond très-léger de cette petite comédie n'exigera pas un long article. Un certain magistrat, nommé Merteuil, s'amuse, dans sa maison de Vaugirard, à composer de méchans vers que ses convives admirent, et quoiqu'il ne fasse mystère à personne de ce qu'on appelle son talent, il craindrait de blesser les convenances, en s'avouant pour l'auteur d'une comédie qu'on doit jouer au Théâtre-Français, et qui a été reçue, apprise, et répétée, sans que personne se doute de qui elle est. On ne sait trop par quelle fantaisie il se met en tête de céder toute la gloire qui lui en doit revenir à Saint-Firmin, fils d'un de ses amis, et qui visite souvent la maison de Vaugirard, séduit par les beaux yeux de la nièce de Merteuil bien plus que par les vers du vieux rimeur. Saint-Firmin, qui, par un malentendu, s'imagine que la main de la nièce sera le prix de sa complaisance, se dévoue, non sans terreur, à la renommée dont Merteuil le menace. Pour augmenter l'embarras du pauvre jeu-

ne homme, un oncle de province lui tombe sur les bras, furieux d'avoir un neveu apprenti poète; Merteuil promet sa fille à Dermance, espèce de parasite qui se moque, en la flattant, de la manie du bonhomme; et enfin, la pièce tombe avec fracas. Mais cette chute même arrange les affaires de Saint-Firmin; Merteuil, touché de la triste position où la complaisance de ce bon jeune homme l'a mis, avoue qu'il est lui-même le malencontreux auteur, chasse Dermance, donne sa nièce à Saint-Firmin, et réconcilie l'oncle et le neveu. — On voit que ce canevas n'est ni bien neuf, ni d'un grand intérêt. La *Métromanie*, et le *Connaisseur*, de Marmontel, dont le sujet a été reproduit dix fois au théâtre sans succès, ont débarrassé l'auteur du soin d'imaginer une fable; mais ses emprunts ne l'ont pas enrichi, car il a plutôt gâté qu'embelli ce que lui ont fourni ses devanciers. Les éternels plaidoyers pour et contre la poésie sont fort insipides; il n'y a chose au monde sur laquelle on ne puisse établir une pareille controverse; mais, parce qu'il y a de mauvais poètes, est-ce à dire que personne ne doit être poète? Baliveau est plus conséquent et plus plaisant, lorsqu'il soutient que tout faiseur de vers a le cerveau fêlé. L'accueil fait à l'*Auteur malgré lui* prouve que l'on peut encore obtenir du succès avec une pièce dont l'intrigue est faible, qui n'offre point la peinture des mœurs du jour, et où les caractères ne sont que de pâles copies de caractères déjà présentés au théâtre. Le secret de ce succès est dans un style facile, dans des vers ingénieux et spirituellement tournés, que les acteurs ont tous fait valoir de leur mieux; de sorte que M. de Saint-Remy qui, comme Saint-Firmin, n'est ici qu'un prête-nom, n'a rien à reprocher au véritable auteur, qui, comme M. Merteuil, a voulu sacrifier sa gloire aux convenances de son état.

—*Second Théâtre-Français.*—*La Reine de Portugal*, tragédie en cinq actes, par M. *Firmin* Didot (20 octobre).—*Premier Théâtre-Français.* — *Pierre de Portugal*, tragédie en cinq actes, par M. *Lucien* Arnault (21 octobre). — C'est une circonstance assez singulière, dans l'histoire de l'art dramatique, que, précisément un siècle après la représentation d'une tragédie qui obtint un succès de vogue, et qui a toujours conservé une place distinguée dans l'estime des connaisseurs, deux poètes se rencontrent pour reproduire, en même tems, ce même sujet sur la scène. *La Reine de Portugal*, de M. Firmin Didot, jouée à l'Odéon le 20 octobre; et *Pierre de Portugal*, de M. Lucien Arnault, représenté, le lendemain, au premier Théâtre-Français, sont deux tragédies dont, comme on sait, le sujet est le même que celui de l'*Inès* de Lamotte. Malgré un style faible et décoloré, malgré un 4e acte d'une extrême froideur, *Inès* produisit toujours, à la représentation, un effet touchant,

grâce à une action intéressante sagement conduite, et à deux actes excellens, dont le dernier surtout offre une des situations les plus pathétiques qui soient au théâtre. Au moment où le vieux roi, jusqu'alors inflexible, touché enfin de la soumission et des larmes d'Inès, pardonne, à la vue des jeunes enfans qui embrassent ses genoux, et consent à bénir l'union de Don Pèdre; lorsque la joie la plus vive succède à tant d'alarmes, tout-à-coup Inès empoisonnée tombe dans les bras de l'époux qui vient de lui être rendu. Ce dénouement inattendu et pourtant suffisamment préparé, produit un effet déchirant; et j'avoue que je préfère cette seule situation aux deux pièces nouvelles. Toutefois, cette prédilection ne me rendra point injuste, et ne m'empêchera point d'apprécier les beautés qui appartiennent aux deux nouveaux auteurs.—M. Didot s'est moins éloigné que son rival de la pièce de Lamotte; on retrouve chez lui les mêmes personnages et la même donnée principale; c'est encore ici l'épouse du vieux roi et la marâtre du prince qui persécute Inès, pour venger sa fille dédaignée par Don Pèdre; mais l'auteur moderne a su jeter plus d'intérêt sur le rôle de la jeune princesse. Toutefois, il n'a pu éviter une certaine monotonie de supplications qui répand sur tout l'ouvrage une froideur à laquelle il faut encore assigner une autre cause: l'auteur n'a pas assez ménagé son sujet, il l'épuise, dès la première scène du second acte, avec une prodigalité qui annonce peu d'habitude du théâtre. Le roi et la reine sont sur le trône; toute la cour est assemblée pour recevoir solennellement le prince vainqueur des Maures; la belle Constance, fille de la reine, éprise d'amour pour le jeune héros, va lui être donnée pour épouse; Inès, cachée parmi les dames de sa suite, attend en frémissant l'issue de cette fatale cérémonie; tout-à-coup le prince refuse la main de Constance, et déclare qu'Inès est son épouse, et sera reine de Portugal. Quoique cette scène ait besoin d'être mieux préparée, elle a produit de l'effet, mais aux dépens de l'effet général de la pièce; car, de cet instant au dénouement, l'auteur n'a plus, pour suspendre l'intérêt, qu'une révolte appaisée par Inès, comme chez Lamotte, et la scène du pardon, qui, nous le répétons, est si prodigieusement inférieure à celle de ce dernier poète. Enfin, Inès poignardée, à la fin du 4e acte, sous les yeux de la reine, et par Alvarès, le sénéchal de cette princesse, offre un spectacle plus dégoûtant que tragique. Il reste à faire un 5e acte, et Lamotte ne fournit plus rien à M. Didot; mais l'histoire est là. Elle dit que Don Pedre, devenu roi, fit exhumer Inès, la couronna solennellement, et tira de ses meurtriers une vengeance cruelle. Voici comment l'auteur a mis en scène cette donnée historique. Au commencement du 5e acte, le

vieux roi, qui a pardonné à son fils, abdique la couronne en sa faveur, et consent à reconnaître l'union secrète qu'il a formée. Au milieu des transports de sa joie, le prince aperçoit le corps d'Inès, que l'assassin a jeté dans la coulisse; le poignard, resté dans le sein de la victime, trahit les coupables; le vieux roi hasarde quelques mots en faveur de son épouse, et l'auteur, qui l'a placée dans une position humiliante et presque ridicule, se hâte de le faire sortir. Cependant, Don Pèdre, après avoir ordonné qu'Inès soit revêtue des habits royaux, fait venir la reine et le sénéchal; ils nient froidement leur crime; un rideau s'ouvre, et l'on voit Inès couronnée et placée sur le trône. Le prince y monte à côté d'elle; nouvel interrogatoire des coupables, nouvelle dénégation; on leur cite la loi qui les condamne, et Alvarès est entraîné à la mort; le prince ordonne à la reine de se retirer auprès de son époux, et termine la pièce par ce vers, dont l'expression est si simple et le sentiment si profondément pathétique :

Le roi vous condamnait, mais Inès vous pardonne.

On se figure l'effet sombre et tragique qu'une pareille situation pouvait produire entre des mains exercées; M. Didot l'a traitée avec trop peu d'adresse, pour sauver ce qui pouvait effaroucher notre goût timide et routinier. En général, l'auteur a quelques idées dramatiques; mais il ne sait point les mettre en œuvre, et son style n'a point ce charme de poésie qui fait passer une situation équivoque, ou un caractère qui manque de convenance. Le succès de cette pièce a été contesté; nous apprenons qu'aux représentations suivantes, d'heureuses corrections ont procuré à la *Reine de Portugal* un accueil plus favorable.—M. Lucien Arnault a suivi une route toute nouvelle; chez lui, Inès n'est pas une dame d'honneur, mais la fille d'un vieil officier. Elle ignore que son époux est le prince de Portugal, supposition à laquelle on peut reprocher quelque invraisemblance, mais qui nous semble fort bien imaginée pour surprendre l'intérêt et ménager d'heureuses situations. M. L. Arnault a fait en ceci preuve d'imagination et de goût : nous ne saurions donner le même éloge à l'idée de substituer un ministre à la reine que nous voyons dans la pièce de Lamotte; ou du moins, il fallait peindre ce ministre sous d'autres couleurs. Son acharnement à poursuivre Inès n'est pas raisonnable, et, ce qui est bien pis, n'est pas dramatique. Il y a loin d'une pareille conception à celle d'une reine orgueilleuse, blessée dans ce qu'elle a de plus cher, et dont la fureur est d'autant plus excusable aux yeux des spectateurs, que sa fille est plus intéressante, et qui

peut dire, enfin, comme dans la pièce de Lamotte, en déclarant à Inès qu'elle vengerait cruellement Constance délaissée :

Son affront est le mien, sa rivale est la mienne.

Voilà un sentiment qui fait frémir le spectateur, parce qu'il en est frappé ; mais il se soucie fort peu de la froide politique de Pacheco. Une autre idée qui appartient aussi à l'auteur, c'est de faire mourir le vieux roi au milieu de la pièce. L'abdication nous semble un moyen mieux imaginé. Si Alphonse est mourant, si l'on répète sans cesse que sa fin est prochaine, le spectateur voit trop ce qui va arriver ; et de plus, la conduite du prince et d'Inès semble manquer un peu de raison ; car, dans la supposition faite par l'auteur, le seul parti que le bon sens prescrive à Inès, c'est de mettre un instant elle et son fils à l'abri de l'orage ; demain le prince sera roi, et elle reparaîtra reine de Portugal. Nous avouons aussi que la scène du jugement nous a laissé des doutes qui nous semblent nuire à l'intérêt. Qu'est-ce que cette loi dont le roi n'a aucune connaissance? comment peut-elle punir une faute commise il y a dix ans? comment le mensonge que fait solennellement Inès peut-il légitimer son fils? comment un désaveu peut-il paralyser l'effet de la loi? Tout cela nous semble avoir besoin d'être éclairci ; il faut comprendre pour être touché. La mère d'Inès est inutile; il n'est pas dans les convenances dramatiques d'introduire un personnage de cette importance, pour lui faire jouer un rôle si nul; il nous semble aussi qu'on a tiré peu de parti de l'enfant. Le dernier acte, consacré tout entier à la mort d'Inès, nous paraît un peu long, et le dénoûment a trompé l'attente que faisaient concevoir ces beaux vers :

Oui, le sceptre à la main, de la nuit des tombeaux,
Inès, tu sortiras pour juger tes bourreaux.

On voit que M. L. Arnault a craint d'aborder une situation, dans laquelle au contraire M. F. Didot s'est jeté sans aucune précaution : c'est une belle scène qui reste à faire. Pour le style, autant qu'on en peut juger à une première représentation, il nous semble qu'il a de l'élévation, de la noblesse, et un éclat auquel on peut reprocher trop d'antithèses et de sentences. Malgré les taches que nous venons de remarquer, la pièce intéresse assez vivement ; et quoique l'émotion ne soit pas aussi profonde que pourrait le permettre un aussi beau sujet, l'effet général est touchant ; on le doit surtout à l'heureuse idée d'avoir suspendu l'intérêt, en laissant quelque tems Inès dans l'ignorance de sa brillante destinée, à plusieurs morceaux pathétiques de son rôle, et à celui de D. Pèdre,

personnage dessiné avec beaucoup de talent. Le succès éclatant de la première représentation a été moins brillant, dit-on, aux représentations suivantes. M. A.

Opéra-Comique. — *La Neige*, ou *le Nouvel Éginard*, opéra-comique en 4 actes, paroles de MM. Scribe et *Germain* Delavigne, musique de M. Auber — (8 octobre). — On sait qu'Emma, fille de Charlemagne, éprise d'amour pour Éginard, d'abord page, puis secrétaire du roi, craignant que les pas de son amant, empreints sur la neige, ne fissent découvrir leur intrigue, prit le parti de transporter Éginard dans ses bras, et que Charlemagne, qui, s'étant éveillé de bon matin, fut témoin de cette preuve d'amour, loin de punir les coupables, les unit l'un à l'autre. Cette aventure a fourni le sujet du nouvel opéra; mais le lieu de la scène et les personnages sont changés. Le duc de Souabe a promis la main de sa fille, la princesse Louise, au prince de Neubourg. Un léger obstacle s'oppose à cette union : la jeune princesse a épousé secrètement le comte de Linsberg, officier qui s'est distingué à la tête de l'armée. Celui-ci revient à la cour, au moment où tout se prépare pour le mariage. Réduit à demander à Louise un entretien secret il charge du soin de remettre sa lettre son rival, le prince de Neubourg lui-même, qui s'adressait à lui pour le prier de rédiger un billet à la princesse; Linsberg, dans la lettre qu'il est censé écrire pour le prince, demande un rendez-vous pour lui-même. Le troisième acte se passe dans l'appartement de la princesse, qui attend son époux; mais, au lieu de Linsberg, c'est le duc de Souabe qui paraît, et qui presse sa fille de consentir à l'alliance projetée. A peine s'est-il retiré, qu'on frappe à la croisée : Linsberg est venu par le lac glacé qui s'étend jusque sous les fenêtres. Ils sont bientôt interrompus par l'arrivée du prince de Neubourg; mais la baronne de Wédel, confidente de la princesse, se charge de l'éconduire. Cependant, la neige est tombée à gros flocons. Comment Linsberg traversera-t-il le lac glacé, sans y laisser la trace de ses pas? Heureusement, on aperçoit un traîneau; Linsberg et la princesse y prennent place, et la baronne se charge de le diriger. Au quatrième acte, un jardinier prie Linsberg de l'introduire auprès du duc, pour lui révéler un complot. Linsberg, sans se douter qu'il s'agit de son aventure nocturne, consent même à l'avertir, lorsqu'il se servirait de quelque expression inconvenante. Il est convenu qu'il se taira, chaque fois que Linsberg touchera sa collerette; ce qui produit une scène assez comique, imitée de *la Prison d'Édimbourg*. Le duc, enfin instruit de la vérité, finit par accorder son pardon aux deux amans. La musique, où l'on retrouve le talent de M. Auber, est quelquefois un peu prétentieuse,

surtout au premier acte. Le morceau le plus remarquable est un trio du second acte, ainsi qu'un beau final qui le termine. On pourrait y reprocher quelques réminiscences, et surtout une imitation trop marquée de la manière de Rossini. A.

Beaux-arts. — *Peinture.* — Les deux artistes qui ont créé le *Diorama* soutiennent l'attention publique par deux moyens tout-puissans : le talent et la variété. Voici le quatrième tableau qu'ils ont exposé aux regards des connaisseurs, depuis moins d'un an; et, certes, l'affluence n'a pas été moins grande que pour les précédens. Le sujet de ce dernier tableau est une *Vue intérieure de la cathédrale de Chartres.* Ce monument, l'un des plus beaux et des plus anciens que possède la France, a éprouvé, vers 1772, une sorte de mutilation. A cette époque, l'évêque fit exécuter, à l'imitation du chapitre métropolitain de Paris, des embellissemens qui n'étaient pas d'accord avec le caractère général de l'architecture. Ils eurent lieu principalement dans le chœur, et c'est ce qui a empêché MM. Bouton et Daguerre d'en faire l'objet de leur tableau, quoique ce soit ordinairement la partie la plus riche et la plus variée d'effets. Ils ont cherché un point de vue qui donnât une idée plus juste du caractère général de l'intérieur de cette église, tel qu'il était avant ces changemens, et ils me paraissent y avoir parfaitement bien réussi. Il ont supposé que le spectateur, après avoir suivi une des nefs latérales, s'était arrêté à l'entrée d'une chapelle placée au chevet de l'église, et considérait de là l'ensemble du monument. Le premier objet qui attire son attention, c'est une enceinte très-élevée, qui enferme le chœur. L'architecture de cette enceinte, dans le style que l'on appelle improprement *gothique*, est d'une extrême richesse. Elle est ornée en dehors, conséquemment du côté du spectateur, de bas-reliefs en ronde-bosse, exécutés dans le cours du xvie siècle. Si l'œil s'élève, il suit involontairement le jeu de la lumière dans les voûtes et les aspects variés et piquans formés par les arceaux en ogives qui couvrent le chœur et la nef qui l'entoure. Lorsqu'il s'abaisse vers le sol, de nouveaux objets viennent l'occuper : à gauche et à droite, il plonge dans une partie des chapelles qui terminent l'extrémité principale de l'église; enfin, des épisodes conformes au caractère du lieu représenté, viennent compléter l'intérêt et l'illusion : ici, un jeune homme à genoux, faisant face au spectateur, paraît plongé dans une profonde méditation; là, vers la gauche, une foule recueillie vient probablement adresser ses vœux à l'objet d'une vénération toute particulière, etc. Le plus bel éloge que l'on puisse faire de ce tableau, c'est de dire que le spectateur croit avoir sous les yeux le monument même qu'il

représente; mais, après avoir ainsi payé aux deux artistes qui l'ont exécuté le juste tribut d'admiration qui leur est dû, j'essaierai cependant de leur faire quelques observations, qui prennent leur source plutôt dans le genre qu'ils ont créé, que dans la manière dont ils le cultivent. La peinture est un art d'imitation, sans doute, mais cette imitation n'est jamais complète au point de faire une entière illusion; c'est parce que le spectateur reconnaît tout de suite, en voyant un tableau, qu'il n'a sous les yeux qu'une imitation de la nature et non pas la nature elle-même, qu'il ne se fatigue pas de voir un personnage rester constamment dans la même pose. L'imitation de la nature porte en elle-même les motifs du plaisir qu'elle cause, et ce plaisir disparaît et fait place à une sensation d'une autre nature, lorsque l'illusion est telle que l'imitation cesse d'être aperçue. Je ne développerai pas davantage ce système, sur lequel je reviendrai à l'occasion de l'ouvrage de M. Quatremère de Quincy : *De l'imitation dans les beaux-arts*; ce peu de mots suffit d'ailleurs pour faire apprécier le mérite de mon observation. MM. Bouton et Daguerre, ainsi que les auteurs de *Panoramas*, veulent faire plus qu'imiter; ils veulent mettre la nature même sous les yeux. Dès-lors, ils doivent, ce semble, éviter d'introduire dans leurs tableaux des figures dont l'immobilité nuit à l'illusion qu'ils se proposent de produire. J'ai été singulièrement contrarié, dans plusieurs Panoramas, de l'immobilité de certaines figures que le peintre avait représentées dans des mouvemens très-animés, et qui, conséquemment, ne pouvaient être qu'instantanés. MM. Bouton et Daguerre ont, en général, évité cet écueil. Dans la chapelle de la cathédrale de Cantorbery, les ouvriers sont dans le moment du repos, ils se livrent au sommeil, et le spectateur n'est pas étonné qu'ils dorment plus de tems qu'il n'en met lui-même à regarder le tableau; mais, dans la vue du port de Brest, le jeune homme qui tourne le dos et qui regarde le port, commence à attirer l'attention du spectateur, qui trouve qu'il reste long-tems dans la même posture. Dans un tableau qui n'est que la réduction de la nature, on introduit une figure humaine pour servir d'échelle et donner une idée précise du degré de réduction; mais, puisque c'est la nature même que l'on a sous les yeux au Diorama, il me semble inutile de mettre des figures; car, elles peuvent nuire à l'illusion, et elles ajoutent peu à l'intérêt. Je ferai maintenant une observation d'une autre nature. Les édifices considérables produisent, en général, une impression aussi grande, et peut-être même plus grande, par l'aspect de leur masse que par la vue de leur disposition intérieure. Il y a donc tout lieu de croire que si MM. Bouton et Daguerre eussent mis sous les yeux du spectateur la

vue extérieure de l'église de Chartres, prise de manière à donner une idée juste du caractère général de ce monument, ce tableau eût excité plus d'intérêt que celui qu'ils ont exposé; mais, pour que l'œil pût embrasser cette église dans ses parties les plus importantes, il aurait fallu la mettre sur un plan éloigné. Il est probable que ces artistes ont été retenus par la difficulté de rendre une vue, en plein air, qui prête beaucoup moins à l'illusion qu'une vue intérieure, et qu'ils ont craint de nuire à l'effet qu'ils voulaient produire, en faisant occuper leurs premiers plans par des figures dont il aurait été difficile de justifier l'immobilité. Je crains que le Diorama ne soit obligé de se renfermer dans un cercle assez étroit. Je finirai cette série de remarques par la suivante. En examinant attentivement le tableau qui donne lieu à cet article, il m'a paru que les divers objets placés sur les premiers plans, la figure d'homme à genoux, les chaises dispersées çà et là, etc., étaient plus grands que nature. Le monument lui-même paraît donc sous des dimensions exagérées? Je le crois, mais je n'oserais l'affirmer. Au reste, je livre ces réflexions aux auteurs mêmes de ce tableau. Elles doivent leur prouver le soin que j'ai apporté dans l'examen de leur ouvrage, et je me plais à répéter, en finissant, que cette production prouve, de nouveau, leur grande habileté.

—*Sculpture.*—M. Bosio, premier sculpteur du roi, a récemment terminé, et l'on vient d'exposer, dans le grand salon du Louvre, une statue en marbre d'Henri IV enfant. Ce prince est représenté à l'âge de 12 à 14 ans; son regard est fixe et son attitude ferme. Le costume est celui du tems. La ressemblance a nécessairement quelque chose de hasardé; toutefois, un artiste, tel que M. Bosio, est bien capable de retrouver, autant que cela est possible, dans les traits de l'âge mûr, ce qui appartient au jeune âge; et d'ailleurs, s'il existe, comme je le crois, quelque portrait authentique du prince de Navarre enfant, il s'en sera probablement aidé. Cette statue est un charmant ouvrage. Le tête et les mains, les seules parties nues, sont exécutées avec une finesse de travail extrêmement remarquable; l'ajustement est disposé avec goût, et l'ensemble, tout en donnant l'idée d'un enfant résolu, hardi, tel, enfin, qu'il était réellement, conserve toutefois, dans les formes, le sentiment juvénile si difficile à exprimer.

—*Gravure.*—Virgile a raconté, dans son épisode d'Aristée, les malheurs d'Orphée et d'Eurydice. M. Drolliog, peintre distingué de la nouvelle école, a puisé dans ce touchant récit le sujet d'un tableau qu'il a exposé en 1819. Le moment choisi par l'artiste est celui où l'infortunée Eu-

rydice, sentant que la vie l'abandonne de nouveau, par l'imprudence de son époux, s'écrie :

> Jam que vale : feror ingenti circumdata nocte,
> Invalidasque tibi tendens, heu ! non tua palmas.
> Dixit et *ex oculis subitò, ceu fumus in auras*
> *Commiatus tenues*, fugit diversa.
>
> (Geor., *Lib.* IV.)

Mercure, armé de son caducée, enlève dans ses bras Eurydice expirante, et reconduit son ombre aux enfers. A cette vue, Orphée exprime par le désordre de ses mouvemens les premières impressions d'un grand désespoir; la lyre qui lui avait servi à reconquérir son épouse adorée sur l'avare Achéron est à ses pieds, désormais inutile.—Il règne une grande pureté de formes dans ce tableau, qui fait maintenant partie de la galerie du Luxembourg. La figure d'Eurydice est posée avec grâce dans les bras de Mercure; sa tête renversée exprime bien les sentimens de douleur qui ont précédé sa mort, mais la figure d'Orphée n'est pas également bien posée; elle manque de noblesse et d'élégance. La *Société des amis des arts* a fait graver ce tableau, et c'est M. Garnier qui a été chargé de cette entreprise. Je le dis à regret, mais la vérité m'oblige à le dire, cette gravure laisse beaucoup à désirer. Ce jeune artiste, élève de M. Bervic, s'est élancé dans la carrière avant de posséder tous les secrets de son art. Le travail des chairs, et particulièrement des têtes, manque de finesse; il ne sait pas donner de la transparence à ses ombres; ses contours ne sont pas toujours purs; mais on voit qu'il a de la main, pour me servir de l'expression technique, et c'est ce qui lui a inspiré une confiance téméraire. Dans les premières années de sa fondation, la Société des amis des arts a publié plusieurs planches exécutées par des hommes très-habiles, tels que MM. Richomme, Laugier et Müller. Il paraît qu'elle n'apporte plus le même soin dans le choix des artistes; cependant, elle devrait faire attention que le plus grand nombre de ses souscripteurs n'obtient que des gravures, et il semble qu'avec un revenu annuel de 70 à 80 mille francs, elle pourrait bien employer des hommes d'un talent distingué. Je fais cette observation dans l'intérêt de l'art et de la Société elle-même.

— *Lithographie.* — *Voyage en Italie par* J. Isabey, *en* 1822. (Trente dessins lithographiés, format in-folio, papier vélin; prix, 75 francs.) Le premier besoin d'un artiste qui foule le sol de l'Italie, cette terre classique des arts, favorisée de tous les dons de la nature, c'est de reproduire, par le moyen de ses crayons, les lieux et les monumens dont la vue l'ont transporté. C'est un moyen de conserver le souvenir de ses

émotions. L'écrivain, qui suit la même route, décrit les choses qui l'ont frappé. Dans cette lutte, où tous deux essaient de parvenir au même but par des moyens différens, l'avantage ne reste pas toujours au peintre. Le crayon donne une idée fidèle des lieux; mais, d'abord, il est impuissant pour transmettre l'impression que produit leur masse; ensuite, le profond silence qui environne les ruines et qui ajoute à leur majesté, comme à l'effet qu'elles produisent; les souvenirs que les lieux voisins peuvent faire naître, et qui répandent tant de charmes sur la méditation, tout cela disparaît. L'écrivain, au contraire, laisse quelque chose de vague dans ses tableaux; mais il ébranle l'imagination par le récit de ce qu'il a éprouvé; il captive davantage la pensée. L'artiste et l'écrivain se complètent, et devraient toujours marcher ensemble. M. Isabey n'a voulu devoir son succès qu'à lui seul; c'est le tribut de son crayon, dépouillé de tout autre secours, qu'il offre au public. Cet artiste a un véritable talent; toutes les ressources de la lithographie lui sont connues: plusieurs planches sont vraiment remplies de goût et d'esprit; mais cette manière vaporeuse, vague, qu'il semble avoir adoptée, et qui convient si bien lorsqu'il s'agit de faire un portrait de femme, devrait être remplacée par un crayon plus ferme, plus précis, quand il s'agit de reproduire la statue colossale de Charles Borromée, le cratère du Vésuve, la vue du château de l'Œuf, etc. Chaque ville principale de l'Italie a fourni son contingent, et les trente dessins dont se compose cette collection, offrent de la variété, sinon dans la manière dont ils sont exécutés, au moins dans les objets qu'ils représentent. Au reste, le nom seul de M. Isabey, qui a été si long-tems dans toutes les bouches, lui a valu un succès mérité à beaucoup d'égards. — C'est de son vivant même que M. Prud'hon a reçu le nom de *Corrége français*. La postérité, qui a maintenant commencé pour lui, peut ratifier cet éloge. Sans doute son talent n'était pas exempt de défauts: son dessin n'était pas correct; les têtes de tous ses personnages avaient entre elles une constante ressemblance; mais il avait toujours une couleur suave et brillante, et un charme de pinceau que personne ne peut lui contester: il était peintre, enfin. L'un de ses plus charmans tableaux est, sans contredit, celui dans lequel il a représenté un dieu jeune et folâtre, Zéphyre, suspendu à des branches d'arbre, au milieu d'un frais bocage, effleurant avec le bout de son pied la superficie de l'eau au-dessus de laquelle il se balance. Ce tableau, qui fut extrêmement goûté du public, appartient à M. de Sommariva; mais l'auteur a recommencé ce sujet, dans une plus petite proportion et avec quelques changemens bien entendus. C'est ce dernier petit tableau que M. Grevedon a lithographié

avec un talent très-remarquable, puisqu'il a su se faire oublier, et mettre le maître même sous les yeux des amateurs (prix, 10 fr. sur papier de Chine, et 5 fr. sur papier ordinaire). — M. Aubry-le-Comte, qui paraît vouloir associer constamment son nom à celui de son maître, vient de publier *une odalisque vue à mi-corps*, que M. Girodet a exécutée, il y a deux à trois ans. Je n'ai pas vu l'original; mais le maître se révèle suffisamment dans le dessin lithographié, et il est impossible de le méconnaître. Le peintre a voulu exprimer ce mélange de sentimens divers qu'éprouvent les femmes de l'Orient, lorsqu'elles paraissent devant celui qui peut tout oser, et qu'elles ont encore de la pudeur et de l'innocence. L'odalisque a les yeux baissés, et le mouvement général de son corps, ainsi que l'expression de son visage, me paraissent rendre d'une manière bien complète l'idée de l'artiste. Il est impossible, au reste, de voir une tête modelée plus finement; les étoffes riches de l'Orient, dont sa tête et ses épaules sont couvertes, ont été rendues par le lithographe avec une extrême habileté; enfin, c'est une fort belle estampe, qui a été de suite très-recherchée, (prix, 10 fr. sur papier de Chine, et 5 fr. sur papier ordinaire). P. A.

Nécrologie.—*Ducamp.*—La chirurgie française déplore en ce moment la perte qu'elle vient de faire dans la personne de *M. Théodore Ducamp*, docteur en médecine, né à Bordeaux, le 10 avril 1792, et mort, à Paris, le 1er avril dernier. Ce jeune médecin était connu par une traduction d'un ouvrage anglais, *sur les désordres de la respiration*, par une *réfutation de la doctrine des fièvres*, et principalement par un *Traité des maladies des voies urinaires*, contenant le développement de sa méthode de traitement, applicable au retrécissement du conduit urétral. « Le nombre de malades qu'il avait guéris, prouve assez, dit le rédacteur de la *Revue médicale*, en faveur des perfectionnemens apportés à la méthode de la cautérisation, et des nouveaux procédés qu'il a imaginés. » Dans une notice nécrologique sur ce médecin, M. le docteur *Pasquier* raconte un fait que nous ignorions, et que nous rapportons avec plaisir: « Le suffrage de deux praticiens célèbres, *MM. Percy et Deschamps*, flatta, dit-il, infiniment le docteur Ducamp; mais un témoignage d'estime qui toucha son cœur, et dont il parlait quelquefois avec attendrissement, c'est la décision prise par les élèves des hôpitaux de Bordeaux (où il avait commencé ses études) de déposer honorablement dans la salle de garde, l'ouvrage de leur ancien camarade, avec les instrumens destinés à guérir une des maladies les plus cruelles de l'homme. » (*Mémorial bordelais.*)

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CINQUANTE-HUITIÈME CAHIER.

OCTOBRE 1823.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Sur le Développement de la civilisation. M. A. *Jullien*. p. 5
2. Sur l'Exposition publique des produits de l'industrie. *Ferry*. 15

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Précis des événemens militaires, par le comte Mathieu Dumas. M. A.—F. 45
4. Tableaux de l'Histoire philosophique du christianisme, par Charles Coquerel. *A. Mahul*. 56
5. Parallèle de la puissance anglaise et russe, par M. de Pradt. *Ch. Dupin*, de l'Institut. 65
6. Histoire de la Révolution helvétique, par M. Raoul-Rochette. *Lanjuinais*, de l'Institut. 91
7. Histoire littéraire d'Italie, continuée par M. Salfi. *Chauvet*.
8. Histoire de l'Art, par M. d'Agincourt. *Émeric-David*, de l'Institut.
9. Essai sur la danse antique et moderne, par Mme Élise Voïart. *Massias*. 115

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 99 ouvrages, français et étrangers. 119

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. — Colombie. — Bogota. 214

Asie. — Calcutta. 216

Afrique. — Sierra-Leone. — Ile de France. 216

Europe. — Iles Britanniques. — Russie. — Pologne. — Suède. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Grèce. — Portugal. — Pays-Bas. — France. — Paris. 217

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

EXTRAIT d'un RAPPORT *sur les matériaux recueillis par M.* CAILLIAUD, *pendant son dernier voyage en Éthiopie*, par une commission composée de MM. le comte de CHABROL, QUATREMÈRE DE QUINCY, ABEL REMUSAT, et LETRONNE, membres de l'Institut, et désignée par S. E. le ministre secrétaire-d'état de l'Intérieur.

La commission chargée d'examiner les matériaux recueillis par M. CAILLIAUD, de Nantes, dans son dernier voyage en Éthiopie, et de donner un avis sur les moyens les plus convenables pour en assurer la prompte publication, a fait une revue exacte et détaillée de tous les objets qui composent la collection de ce voyageur, et a reçu de lui tous les renseignemens qu'elle a cru nécessaires pour éclairer son jugement. Ce sont les résultats de cet examen qui font l'objet du rapport qu'elle adresse à S. E. le ministre de l'Intérieur.

Les circonstances qui ont permis à M. Cailliaud de remonter le cours du Nil, jusqu'à un point plus reculé que ceux où se sont arrêtés tous les voyageurs qui l'ont précédé dans ces contrées, sont de nature à ne pouvoir se renouveler de long-tems. A la faveur de l'expédition qu'Ismaël Pacha, fils du gouverneur d'Égypte, fit en Nubie, dans l'année 1821, M. Cailliaud, sur les connaissances duquel on comptait pour la découverte des mines d'or, a pu suivre l'armée et atteindre avec elle le terme où elle s'arrêta. Il a eu toutes les facilités nécessaires pour faire des observations astronomiques, noter la direction des routes, tenir compte des distances, prendre des vues, dessiner des monumens, lever des plans, copier des inscriptions; et, comme il s'était préparé par des études spéciales à ce second voyage, les résultats qu'il en a tirés sont d'un haut intérêt pour la géographie, les arts et la connaissance de l'antiquité.

Pour apprécier l'importance de ses matériaux géographiques, il faut se rappeler que M. Gau, dont le bel ouvrage sur les antiquités de la Nubie a ajouté tant de faits nouveaux à ceux dont l'expédition d'Égypte a procuré l'acquisition, s'est arrêté sur le Nil, à Ouadi-Halfa, à la hauteur de la seconde cataracte; que Kobbé, dans le Darfour, à 14° de latitude nord, est le lieu le plus méridional où le voyageur anglais Browne ait pu pénétrer, en 1793; et que Bruce partant de Sennar et traversant le désert pour se rendre sur les bords de la mer Rouge, ne s'est pas élevé au-delà de 13°. Or, M. Cailliaud est parvenu jusqu'au 10e, 130 lieues plus loin que Sennar, et dans la direction de la branche principale du Nil, sur laquelle, par conséquent, il a pu recueillir des renseignemens précis et se procurer des notions depuis long-tems désirées des géographes. Cette partie de sa route est donc entièrement nouvelle, et ne saurait manquer de fixer l'attention des savans. M. Cailliaud paraît n'avoir rien négligé pour répondre dignement à leur at-

tente. Il a tenu, pendant tout son voyage, un journal exact de sa marche, et marqué avec soin la direction d'après la boussole, et en tenant compte de la déclinaison. Il n'a pas mis moins d'attention à évaluer les distances, en notant la différence des journées d'homme, de cheval et de chameau. Indépendamment de cet itinéraire détaillé, plus de cinquante points ont été relevés astronomiquement par M. Cailliaud, ou par son compagnon, M. Letorzec, et serviront à lier ensemble les différentes parties de la route et à contrôler les énoncés des distances. Les cahiers contenant le journal et les observations astronomiques ont été mis sous les yeux de la commission, qui pense, qu'après qu'ils auront été vérifiés et soumis de nouveau au calcul, ils pourront offrir les élémens d'une bonne carte. Cette carte acquerra même un prix particulier, par la précaution que M. Cailliaud a prise, après avoir recueilli les noms des lieux qu'il a visités ou dont il a eu connaissance, de les faire écrire en arabe par les naturels du pays. La table de ces noms préviendra bien des incertitudes et des malentendus auxquels donnent souvent lieu les relations des voyageurs qui ont parcouru des contrées peu connues. L'issue définitive de l'expédition d'Ismaël Pacha, le massacre d'une partie de la garde de ce prince par les naturels, la révolte de toutes les tribus barbares de la haute Éthiopie, opposeront désormais d'insurmontables obstacles aux Européens qui voudraient pénétrer aussi loin dans le sud, et cette circonstance augmente encore le prix des renseignemens géographiques dont on est redevable au voyageur français.

M. Cailliaud a pris soin de recueillir aussi des observations météorologiques, en notant trois fois par jour l'état du thermomètre. Les tables qu'il a formées de cette manière, et dont la commission a pris connaissance, peuvent, étant rapprochées des renseignemens du même genre qui sont épars dans les autres parties de la relation, donner une juste idée du cli-

mat des pays parcourus, lequel paraît différer considérablement de celui des contrées situées plus au nord. On sait que M. Cailliaud s'est occupé de rassembler aussi des plantes, des animaux et des minéraux, dont la collection aidera à compléter la description physique des pays qu'il a visités.

Mais les objets qui ont surtout fixé son attention, et qui, dans la direction actuelle des recherches en Europe, exciteront peut-être un intérêt plus général, ce sont les monumens et les ruines d'édifices antiques, tels que temples, pyramides, colosses, bas-reliefs, inscriptions grecques ou hiéroglyphiques, etc. La limite des pays où l'on supposait que devaient se trouver ces précieux vestiges d'antiquités, a successivement été reculée par les progrès des découvertes. Mais, nul voyageur ne l'avait encore portée si loin que M. Cailliaud, et l'on peut à peine se flatter de rien trouver en ce genre au-delà du terme qu'il a atteint. Le précieux ouvrage de M. Gau sur les antiquités de la Nubie, ne contient rien au-dessus de Ouadi Halfa, et c'est précisément le point où commencent les investigations de M. Cailliaud. Ainsi, les deux relations se compléteront l'une par l'autre; et en y joignant le grand ouvrage publié par la commission d'Égypte, on possèdera la série non interrompue et presque complète des monumens placés dans la vallée du Nil, depuis les rivages de la Méditerranée jusqu'au fond de l'Éthiopie. Le nombre de ceux que M. Cailliaud a décrits est d'environ cent; plusieurs se distinguent par des caractères particuliers, et la comparaison qu'on en peut faire avec les monumens de l'Égypte et de la Nubie inférieure, touche à d'importantes questions sur l'histoire des arts et les antiquités. Du nombre des plus remarquables sont les temples de Naga et de Soleb, les pyramides de Barkal et de Chendy, lieu où toutes les probabilités se réunissent pour placer la célèbre presqu'île de Meroé. Tels sont encore, sous un autre rapport, les ruines qui se trouvent à Soubah, au 15e degré de

latitude, à l'embouchure du Rahad et du fleuve Blanc, le point le plus méridional où l'on ait trouvé des monumens antiques, et le lieu le plus reculé, suivant toute apparence, où les anciens aient formé des établissemens durables.

La méthode suivie par le voyageur pour représenter les ruines qu'il a explorées, est celle d'un observateur attentif et judicieux. Il ne s'est point borné à tracer des vues perspectives prises dans différentes directions, et des élévations des parties d'édifices qui sont encore debout; il y a joint des plans détaillés, où les mesures sont cotées avec le plus grand soin, et, quand l'occasion s'en est offerte, des dessins particuliers d'ornemens, des détails de sculpture, des inscriptions hiéroglyphiques, etc. Cette attention scrupuleuse est d'un grand prix aux yeux des antiquaires et des artistes : elle est un motif de confiance et offre une base solide aux recherches ultérieures. On reconnaît, dans les productions du crayon de M. Cailliaud, sinon ce degré d'élégance et de perfection qui caractérise le dessinateur de profession, au moins ce soin minutieux qui est une garantie plus sûre d'exactitude et de fidélité. La commission ayant occasion de comparer quelques dessins de monumens qui ont été pris en Égypte et en Nubie par le voyageur français d'une part, et par MM. Waddington et Belzoni, de l'autre, doit déclarer qu'elle a remarqué, dans les premiers, une supériorité incontestable en ce qui concerne l'expression du style de l'art égyptien, l'énoncé des mesures et la représentation des détails.

Enfin, la relation de M. Cailliaud, le récit de ses aventures personnelles et de ses observations journalières, celui de l'expédition d'Ismaël Pacha dans un pays situé à 400 lieues au sud des frontières de l'Égypte, les renseignemens de divers genres que le voyageur a recueillis sur les mœurs, les productions et le commerce des vastes contrées où s'est étendue son excursion, pourront sans doute assurer à son ouvrage l'estime du public

éclairé, et justifieront la protection que le gouvernement a déjà accordée à ce zélé et courageux observateur.

Il est donc d'une incontestable utilité pour la géographie, les sciences historiques, les antiquités et l'histoire naturelle, que les matériaux rassemblés par M. Cailliaud soient mis au jour. Il est même à désirer que la publication soit aussi prompte que possible, pour éviter qu'un voyageur français ne soit devancé par des étrangers qui ont pu avoir connaissance d'une partie des faits qu'il a étudiés, ou parcourir après lui quelques-unes des contrées qu'il a visitées. La commission ne peut qu'applaudir aux vues bienveillantes que le ministre a déjà manifestées à cet égard. L'intérêt de la science et l'honneur national se réunissent pour faire souhaiter que notre compatriote reçoive la récompense qu'il a méritée par ses travaux, et s'assure, en publiant son ouvrage, l'estime et la considération qui sont dues à ses efforts (1). J*.

---

(1) Trois volumes in-8°, accompagnés de 140 planches, suffiront pour comprendre tous les résultats vraiment neufs et importans que les sciences doivent retirer du voyage de M. Cailliaud.

L'ouvrage dont il est fait mention dans ce Rapport, paraît sous le titre de *Voyage à Méroé, au fleuve Blanc, au-delà du Fazôgl dans le midi du royaume de Sennâr, à Syouah et dans cinq autres Oasis*; fait dans les années 1819, 1820, 1821 et 1822, par M. Frédéric Cailliaud, de Nantes. Dédié au Roi. Ouvrage publié par l'auteur, rédigé par le même et par M. Jomard, membre de l'Institut royal de France, correspondant de l'Académie des sciences de Berlin, etc.; accompagné de cartes géographiques et topographiques, de planches représentant les monumens de ces contrées, avec des détails relatifs à l'état moderne et à l'histoire naturelle.

Cet ouvrage, dont l'impression est confiée à M. Rignoux, formera deux volumes de planches, format in-fol., et trois volumes de texte format in-8°.

La partie in-folio est divisée en 28 livraisons, de cinq planches chacune.

Le texte in-8° paraîtra sous peu de tems; il sera orné d'une carte et

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR HAÜY ET SUR BREGUET.

HAUY.

A la séance publique de l'Académie des Sciences (le 2 juin 1823), un savant illustre loua dignement l'illustre HAÜY : il rappela les travaux du physicien, du minéralogiste, et surtout ceux du professeur; il raconta la vie simple, pure, modeste et occupée de l'homme de bien. Dans cette occasion, M. Cuvier avait ajouté aux charmes de son style ceux d'une expression naïve et touchante, parfaitement en harmonie avec son sujet. Haüy fut un de ces hommes qui apparaissent de loin en loin pour soutenir notre courage, et nous préserver du malheur de mépriser la nature humaine. Leur histoire est plus instructive que celle de certains peuples, des monarques qui les gouvernèrent, des guerres qu'ils soutinrent, des alternatives de succès et de revers dont se composent leurs annales. Les faits de la vie privée nous offrent des leçons mieux appropriées à nos besoins. On y remarque l'heureuse influence d'un bon naturel, plus précieux que les vertus mêmes, et dont l'imitation est d'autant plus attrayante, qu'elle semble plus facile : on y apprend qu'avec de la persévérance et du travail, un esprit juste sans être étendu peut aller aussi loin que le génie, et rendre aux sciences des services non moins importans. Et même, selon M. Cuvier, le génie ne serait autre chose qu'un esprit juste et persévérant : cette opinion peut être con-

---

de gravures représentant les costumes de différentes peuplades, et comprendra : 1° la Relation du Voyage et l'explication des planches; 2° les Observations astronomiques et météorologiques, et l'Extrait du journal de route; 3° la Description des objets d'histoire naturelle; 4° des renseignemens sur le pays de Dinka, situé sur le fleuve Blanc, et sur les noirs de Cheloukhs, avec la liste des rois de Sennâr, de Chendi, etc.; 5° le Récit de l'expédition d'Ismaël-Pacha en Nubie.

On se propose de publier uniquement un ouvrage de faits et d'observations : c'est un vaste champ que M. Cailliaud va ouvrir aux recherches et aux discussions scientifiques.

testée. Le mot *génie* désigne certainement le plus haut degré de l'intelligence humaine, la plus grande puissance de la mémoire et de l'imagination jointe à la rapidité de la pensée. L'homme de génie aperçoit presque au même instant et avec la même clarté une multitude d'objets dont il saisit les rapports ; au lieu qu'un esprit ordinaire, quelque juste et persévérant qu'il puisse être, ne découvre qu'un horizon plus limité, voit successivement, et laisse échapper ce qui ne peut être connu que par la comparaison immédiate des deux extrémités d'une longue série d'objets ou d'idées.

M. Cuvier a distingué, dans Haüy, le savant et l'homme. Nous aurons souvent à parler du savant, de ses ouvrages, de la part qu'il eut aux découvertes dont les sciences se sont enrichies depuis un demi-siècle, de celle qui lui appartient dans les travaux de ses nombreux disciples : aujourd'hui, nous n'emprunterons à M. Cuvier que les traits par lesquels il a dépeint l'élève, le professeur, l'homme studieux enfermé dans une prison, l'académicien au comble des honneurs littéraires, et dans tous les tems, la belle âme d'Haüy, sa candeur, sa bienveillance universelle.

René-Just Haüy, chanoine honoraire de Notre-Dame, membre de l'Académie des Sciences, et de la plupart de celles de l'Europe, naquit le 28 février 1743, à Saint-Just, petit bourg du département de l'Oise. Il était le frère aîné de feu M. Haüy, si connu comme inventeur d'une méthode d'instruction pour les aveugles nés. Le père de ces deux enfans, destinés à reculer les bornes des sciences et de leurs applications, était un pauvre tisserand, qui, selon toute apparence, n'aurait pu donner à ses fils d'autre profession que la sienne, si des personnes généreuses n'étaient venues à son secours (1).

---

(1) Ce secours n'eût peut-être pas été plus nécessaire au jeune Haüy, qu'il ne le fut au géomètre Lambert, de l'Académie de Berlin. On sait

Il y avait alors à Saint-Just une abbaye : le jeune Haüy suivait avec assiduité les cérémonies religieuses, et montrait beaucoup de goût pour les chants de l'église. Il attira l'attention du prieur, qui le fit venir, l'interrogea, et qui, frappé de l'intelligence extraordinaire de cet enfant, lui fit donner des leçons par quelques-uns de ses religieux. Les progrès de l'écolier furent si rapides, que ses maîtres engagèrent sa mère à le conduire à Paris, où il trouverait certainement les moyens de continuer ses études. Cette mère courageuse suivit ce conseil, malgré des obstacles de toute espèce, et ne put être rebutée par les maux qu'elle eut à supporter dans une grande ville où elle se trouvait sans ressources. Le premier soulagement qu'elle reçut, après une longue attente, fut une place d'enfant de chœur pour son fils, dans une église du quartier Saint-Antoine. Le jeune Haüy sut profiter de la seule instruction qu'il pût recevoir dans cet emploi ; il devint bon musicien. Enfin, ses protecteurs lui obtinrent une bourse au collége de Navarre, et c'est à son entrée dans ce collége qu'il faut fixer le commencement de ses études régulières. Sa conduite lui mérita l'estime et l'attachement de ses professeurs ; lorsqu'il cessa d'être écolier, quoique très-jeune encore, ses maîtres le jugèrent en état de partager leurs travaux. A vingt-un ans, il fut régent de quatrième, et quelque tems après, il passa comme régent de seconde au collége du Cardinal Le-

---

que cet homme extraordinaire était fils d'un tailleur, et qu'il exerça, dès son enfance, la profession de son père ; que, privé de ses parens, encore dans l'adolescence, avec des frères et des sœurs dont il était le seul appui, il les nourrissait du produit de son aiguille, suppléait aux soins qu'ils auraient reçus d'un père et d'une mère, remplissait tous les devoirs de chef de famille, s'acquittait de toutes les charges du ménage, et trouvait encore le tems de cultiver les sciences et les lettres, sans maîtres, sans conseils, seul avec ses livres. Il n'est peut-être aucun obstacle que le génie ne puisse surmonter. (N. d. R.)

moine. Rien jusqu'alors ne dirigeait sa carrière vers la physique et l'histoire naturelle; mais il avait suivi les cours de Brisson au collége de Navarre, et pris quelque goût pour les expériences de physique. D'un autre côté, parmi les nouveaux confrères d'Haüy au collége du Cardinal Lemoine, se trouvait alors Lhomond, homme d'un profond savoir, plus pieux et plus modeste encore qu'il n'était savant. Il s'était borné lui-même à l'enseignement de la sixième, et n'a composé d'ouvrages que pour les enfans; mais ces ouvrages sont remarquables par une extrême clarté, et par une simplicité de ton conforme au caractère de l'auteur. Le jeune Haüy devint bientôt l'ami du respectable Lhomond, et il le choisit pour le directeur de sa conscience. Il eut pour lui toute la tendresse d'un fils : il soignait ses affaires, le soulageait dans ses souffrances, l'accompagnait dans ses promenades. Lhomond aimait à herboriser; mais Haüy n'avait aucune idée de botanique : l'industrieuse amitié du jeune professeur vint à bout de remplir, en très-peu de tems, cette lacune dans son instruction, afin d'être encore plus agréable et plus utile à son ami. A la première herborisation, il fut en état de nommer les plantes, d'assigner leurs caractères botaniques : bientôt il fut au niveau des connaissances de son compagnon, et dès-lors, tout fut commun entre eux, jusqu'aux amusemens.

Le collége du Cardinal Lemoine est près du Jardin des Plantes; il était naturel qu'Haüy s'y promenât souvent. Voyant un jour la foule d'auditeurs qui se pressaient d'entrer à une leçon de Daubenton sur la minéralogie, il voulut entendre ce professeur, et fut charmé de trouver, dans cette partie de l'histoire naturelle, des sujets d'études plus analogues encore que les plantes à son goût pour la physique. La comparaison de ces deux sortes de productions de la nature fit naître dans son esprit une suite de réflexions qui préparèrent ses découvertes en *cristallographie*. Comment, se disait-il, la même

pierre, le même sel se montrent-ils en cubes, en prismes, en aiguilles, sans que leur composition change d'un atome, tandis que la rose a toujours les mêmes pétales, le gland la même courbure, le cèdre la même hauteur et le même développement? Il était rempli de ces idées, lorsque examinant quelques minéraux chez un de ses amis, M. Défrance, maître des comptes, il eut l'heureuse maladresse de laisser tomber un beau groupe de spath calcaire cristallisé en prismes. Quelques fragmens détachés du groupe se présentèrent sous l'apparence d'un cristal nouveau d'une forme régulière, lisse sur toutes ses faces : Haüy découvre avec surprise que cette forme est précisément celle des cristaux rhomboïdes du spath d'Islande.... *Tout est trouvé*, s'écrie-t-il. Effectivement, toute sa théorie cristallographique, monument impérissable comme les vérités géométriques, est fondé sur cette observation; mais, parce que cette découverte était toute géométrique, c'était au moyen de la géométrie qu'il fallait la compléter et l'exposer : Haüy sentit encore en cette occasion que ses études avaient été imparfaites. Il ne se rebuta point : il apprit ce qu'il fallait pour continuer ses recherches sur la structure des cristaux, inventa des moyens de mesure et de description, et ce fut seulement alors qu'il osa parler de ses découvertes à son maître, dont il avait suivi les leçons modestement et en silence. On pense bien que Daubenton s'empressa d'accueillir et de faire connaître des travaux si précieux : M. de Laplace, auquel il en fit part, se hâta d'encourager l'auteur à les communiquer à l'Académie des Sciences. Mais il n'était pas facile de déterminer le modeste Haüy à sortir de son heureuse obscurité, à se montrer au Louvre où l'Académie tenait alors ses séances, et au milieu de cette réunion d'hommes célèbres : c'était un pays tout-à-fait étranger pour lui. Il céda pourtant; il se rendit au Louvre, et s'y montra, comme dans une cérémonie ecclésiastique, revêtu du costume prescrit par les canons. Il fallut

recourir à l'autorité d'un docteur de Sorbonne, pour lui persuader qu'il pouvait, en sûreté de conscience, s'habiller comme les autres ecclésiastiques de ce tems. Au reste, il est probable que l'Académie l'aurait adopté, quelque habit qu'il eût porté. Le 12 février 1783, cette compagnie l'admit, comme adjoint, dans la classe de botanique.

Tandis qu'Haüy poursuivait ses paisibles travaux, la révolution avait éclaté. La Bastille était tombée; et quelque tems après, la monarchie avait subi le même sort, sans que le naturaliste eût rien changé à l'ordre de ses occupations, ni participé au mouvement général. Comme il refusa de prêter serment à la constitution ecclésiastique de cette époque, il fut privé de tous ses emplois, et se vit aussi pauvre que dans le tems où l'emploi d'enfant de chœur était l'objet de son ambition. Cette pauvreté ne le mit pas à couvert de plus grands dangers. Fort ignorant de tout ce qui se passait autour de lui, il voit un jour son modeste réduit envahi par des hommes qui lui demandent s'il n'a point d'armes à feu : *Je n'en ai point d'autres que celle-ci,* dit-il en tirant une étincelle de sa machine électrique. On saisit ses papiers, où il n'y avait que des calculs mathématiques; on culbuta sa collection, qui était sa seule propriété; enfin, on l'enferma, avec les autres prêtres, dans le séminaire Saint-Firmin, qui avait été couverti en prison. Cellule pour cellule, il ne se trouvait pas trop mal dans sa nouvelle habitation. Tranquillisé surtout, en voyant autour de lui plusieurs de ses amis, il ne songea plus qu'à se faire apporter ses tiroirs, afin de remettre ses cristaux en ordre. Heureusement, il lui restait au-dehors des amis mieux informés de ce qui se préparait. L'un de ses élèves, devenu depuis son collègue, M. *Geoffroi de Saint-Hilaire*, membre de l'Académie des Sciences, logeait alors au collége du Cardinal Lemoine. A peine instruit du sort de son maître, il court implorer tous ceux qu'il croit en état de le servir encore; enfin, on

obtient un ordre de délivrance. M. Geoffroy court le porter à Saint-Firmin ; mais il était tard ; Haüy était si tranquille, il se trouvait si bien, que rien ne put le déterminer à sortir le jour même. Le lendemain, il fallut presque l'entraîner de force : le surlendemain fut le 2 septembre!

Ce qui est bien remarquable, c'est que, depuis les massacres auxquels Haüy venait d'être soustrait avec tant de bonheur, il ne fut plus inquiété. Un jour seulement, on le fit comparaître à la revue de son bataillon ; mais il fut réformé sur-le-champ, *à cause de sa mauvaise mine*. Ce fut à peu près tout ce qu'il sut, ou du moins tout ce qu'il vit de la révolution. Au tems où la Convention agissait avec plus de violence, elle le nomma membre de la commission des poids et mesures, et conservateur du cabinet des mines. Lorsque *Lavoisier* fut arrêté, que Borda et Delambre furent destitués, Haüy seul put écrire en leur faveur, et il n'hésita point à le faire : lui, prêtre *insermenté*, remplissant tous les jours les fonctions ecclésiastiques! A une pareille époque, son impunité étonnait encore plus que son courage.

A la mort de Daubenton, la voix publique désignait Haüy pour lui succéder. Cependant, ce fut Dolomieu qui fut nommé (1). Mais, ce savant était alors arrêté, contre le droit des gens, dans les cachots du gouvernement napolitain : on n'avait de lui, pour tout signe de vie, que quelques lignes écrites sur les marges d'un livre, avec un éclat de bois et la fumée de sa lampe, et que l'ingénieuse humanité d'un Anglais avait su, à force d'or, se faire remettre par le geolier. Ces lignes parlèrent en sa faveur autant que ses ouvrages ; et l'un de ceux qui sollicitèrent le plus vivement pour le faire nom-

(1) M. Cuvier prend ici l'opinion de l'Académie pour la voix publique : les suffrages du public eussent été en faveur de Dolomieu, peut-être à cause de l'extrême modestie d'Haüy. (N. d. R.)

mer, ce fut Haüy. On aurait pu croire que de pareils témoignages rendus par de tels hommes adouciraient les bourreaux de Dolomieu : mais combien de gens en pouvoir, lorsqu'une passion momentanée les aveugle, ne s'informent pas plus des sentimens de leurs contemporains, qu'ils ne prévoient l'indignation de la postérité ! Dolomieu ne sortit de son souterrain qu'en vertu d'un article d'un traité de paix, et une mort prématurée, suite des mauvais traitemens qu'il avait subis, ne rendit que trop tôt à Haüy la place à laquelle celui-ci avait si généreusement renoncé. Depuis ce moment, l'enseignement de la minéralogie a pris une vie nouvelle. Les collections ont été quadruplées, il y a régné sans cesse un ordre conforme aux découvertes les plus récentes, et l'Europe minéralogique est accourue pour observer tant d'objets si bien exposés, et pour entendre un professeur si élégant, si clair, et surtout si complaisant. Sa bienveillance naturelle se montrait à toute heure envers ceux qui avaient le désir d'apprendre. Il les admettait dans son intérieur, leur ouvrait ses collections, et ne leur refusait aucune explication. Les étudians les plus humbles étaient reçus comme les personnages les plus savans et les plus augustes ; car il eut des élèves de tous les rangs.

L'Université, lors de sa fondation, crut s'honorer, en plaçant le nom d'Haüy sur la liste de l'une de ses Facultés. Elle n'en attendait point de leçons, et lui avait donné un adjoint très-digne de lui, M. Brongniart, aujourd'hui membre de l'Académie des Sciences, et qui lui a succédé au Muséum d'histoire naturelle. Mais Haüy ne voulait pas porter un titre sans en remplir les devoirs. Il faisait venir chez lui les élèves de l'École Normale ; et dans des conversations aimables et variées, il les initiait à ses secrets. Il reprenait alors sa vie de collége, jouait presque avec les jeunes gens, et surtout ne les renvoyait jamais sans une ample collation : ainsi se passaient ses journées. Devoirs religieux, recherches profondes suivies

sans relâche, actes de bienveillance, surtout envers la jeunesse, voilà ce qui l'occupait tout entier. Aussi tolérant que pieux, jamais l'opinion des autres n'influa sur sa conduite envers eux : aussi pieux que fidèle à ses études, les spéculations les plus sublimes n'auraient pu le détourner d'aucune œuvre prescrite par le rituel ; du reste, ne mettant aux choses du monde que le prix qu'elles pouvaient avoir aux yeux d'un homme pénétré de tels sentimens. Par la nature de ses recherches, les plus belles pierreries du monde ont passé devant ses yeux, et même il en a publié un traité particulier, sans qu'il y ait vu autre chose que des cristaux. Un degré de plus ou de moins dans l'angle d'un *schorl* ou d'un *spath*, l'aurait, à coup sûr, plus intéressé que tous les trésors des deux Indes. Et même, si l'on a pu lui reprocher quelque attachement trop vif, c'est celui qu'il montrait pour ses idées sur cette matière. Il s'y concentrait entièrement ; ce n'était pas sans impatience qu'il s'en voyait détourné par des objections ; son repos en était troublé. C'était le seul motif qui pût lui faire oublier sa douceur, sa bienveillance naturelle ; et nous devons l'avouer, cette disposition n'a pas été sans effet. Mais, dans le tems même où il payait ce tribut à la faiblesse humaine, il n'était occupé que de ce qu'il regardait comme l'intérêt de la science, et ne se fâchait que contre les obstacles qui, selon lui, s'opposaient au triomphe de la vérité.

Tant de services méritaient une récompense. A plusieurs reprises, notre savant fut pressé de faire connaître ce qu'il désirait : tous ses vœux se bornèrent à demander qu'on le mît en état de rassembler sa famille près de lui, afin qu'il en fût soigné dans ses infirmités et dans sa vieillesse. Son désir fut satisfait sur-le-champ, au moyen d'une petite place de finance accordée au mari de sa nièce. Qui croirait qu'une récompense si bien méritée disparut, à la première réforme, et que les amis d'Haüy ne purent obtenir d'autre réponse à leurs sollicita-

tions, si ce n'est qu'*il n'y a point de rapport entre les contributions et la cristallographie* (1).

Cette épreuve ne fut pas la seule que l'illustre savant eut à supporter. Peu de tems après, les lois de finances lui firent perdre une pension qu'il ne pouvait plus cumuler avec un traitement d'activité. Son frère, que l'on avait attiré en Russie pour y répandre les moyens d'instruire les aveugles, revint de ce pays sans qu'aucune des promesses qu'on lui avait faites eût été remplie, et avec une santé tellement délabrée, qu'il tombait entièrement à la charge de sa famille. Ce fut ainsi que, vers la fin de ses jours, Haüy se vit ramené bien près de ce strict nécessaire dont il avait eu plus d'une fois l'expérience. Sa résignation religieuse fût devenue pour lui un secours indispensable, si ses jeunes parens ne lui eussent caché avec le plus grand soin l'embarras de ses propres affaires. Plus il perdait les moyens de leur témoigner sa reconnaissance, plus ils redoublaient leur empressement et leurs attentions délicates. L'amour de ses élèves et le respect de toute l'Europe contribuèrent aussi à le consoler. Les hommes instruits, de tous les rangs, qui arrivaient à Paris, s'empressaient de lui apporter leurs hommages, et presqu'à la veille de sa mort, nous avons vu l'héritier d'un grand royaume (le prince royal de Danemarck) revenir à plusieurs reprises converser près de son

(1) Cette réponse est juste quant au fond, ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit très-sotte. Il est certain que ce n'est pas par des emplois qu'il convient de récompenser les savans et les gens de lettres, et encore moins par des places accordées à leurs parens. Les emplois doivent être remplis par ceux qui les exerceront le plus utilement pour la chose publique. Il y a donc une lacune dans nos institutions : on n'a pas pourvu aux moyens d'être juste envers les hommes les plus dignes d'estime, dont les travaux impérissables étendent et enrichissent de plus en plus le domaine de la pensée et de l'industrie, procurent tant de nobles jouissances à leurs contemporains, et en préparent de plus grandes à la postérité. (N. d. R.)

lit, et lui marquer son intérêt dans les termes les plus touchans. Mais le soutien le plus réel qui le fortifia dans ces tems d'épreuve, c'est qu'au milieu de sa gloire et de sa fortune, il n'avait quitté ni les habitudes de son collége, ni celles de son village. Les heures de ses repas, de son lever et de son coucher, ne furent jamais changées; chaque jour, il faisait à peu près le même exercice, se promenait dans les mêmes lieux; et tout en se promenant, sa bienveillance lui faisait trouver des occupations. Il conduisait les étrangers qu'il voyait embarrassés; il leur donnait des billets d'entrée dans les collections: beaucoup de gens lui ont dû ces petits agrémens, sans se douter de quelle main ils les avaient reçus. Son vêtement antique, son air simple, son langage d'une modestie excessive, n'étaient pas propres à le faire reconnaître. Lorsqu'il allait passer quelque tems dans son bourg natal, aucun de ses anciens voisins n'aurait pu soupçonner qu'il fût devenu un personnage considérable. Un jour, dans une promenade sur le boulevart, il rencontra deux anciens soldats qui allaient se battre: il s'informa du sujet de la querelle, parvint à les réconcilier; et pour bien s'assurer que le débat ne renaîtrait point, il alla sceller avec eux la paix à la manière des soldats, au cabaret.

Les sciences et l'humanité le perdirent le 3 juin 1822, à l'âge de 79 ans. Il n'a laissé à sa famille qu'un seul héritage, mais magnifique, sa précieuse collection de cristaux que les dons de presque toute l'Europe, pendant vingt ans, ont mis au-dessus de toutes celles que l'on a faites jusqu'à présent.

BREGUET.

La vie d'HAUY présente aux moralistes un sujet d'études très-difficiles. En suivant, avec M. Cuvier, cet homme remarquable, depuis son enfance jusqu'à la fin de sa carrière, comment démêler ce qu'il reçut de la nature, et le séparer de ce qui fut le résultat de l'éducation et des circonstances? Quelques-unes

de ses qualités admirables s'annoncèrent dès ses premières années; d'autres se développèrent successivement dans des occasions qui furent peut-être nécessaires à ce développement, et qui manquent trop souvent aux plus heureuses dispositions naturelles. On ne peut douter que, sans ces occasions, le naturaliste, le cristallographe ne nous eût point été révélé : peut-être même faudrait-il assigner à d'autres circonstances une part dans la noble simplicité, les mœurs si pures, la conduite toujours si digne d'estime, et quelquefois si touchante, que l'on serait tenté de préférer même au plus profond savoir et aux plus grandes découvertes.

Breguet ne provoque point de pareilles observations ; sa vie entière fut selon le cours ordinaire d'une nature bien ordonnée. En le rapprochant d'Haüy, notre intention est d'essayer un parallèle que nos lecteurs achèveront. Nous nous bornerons à faire connaître l'homme, en attendant que nous ayons pu recueillir ce dont les sciences et les arts sont redevables au célèbre mécanicien. Nous aurons alors à remplir une tâche agréable, et dont les difficultés sont toutes dans la chose même, dans la diversité des talens, des services rendus par Haüy aux sciences, et par Breguet aux arts; dans les moyens de trouver des termes de comparaison, une sorte de mesure commune entre le génie qui crée les théories et celui qui invente ou perfectionne des machines, en leur appliquant les connaissances acquises. Aujourd'hui, nous allons seulement comparer l'un à l'autre deux hommes également estimés pour leurs qualités morales, portées au plus haut degré ; mais nous sommes, en cela, beaucoup plus embarrassés, que s'il était question de les juger comme savans. Nous ne devons pas oublier que l'un fut un prêtre catholique, fidèle à tous les devoirs de son ministère; que l'autre fut protestant, et n'eut à remplir que les devoirs de citoyen. La morale purement humaine est d'une autre nature que la morale religieuse,

considérée comme partie d'une religion révélée ; et la ressemblance des effets opérés par l'une et par l'autre, ne suffit point pour qu'il soit permis d'assimiler les causes. Breguet ne fut pas moins bienveillant qu'Haüy ; et dans sa position, on peut affirmer que le mécanicien fit encore plus de bien que le professeur et l'ecclésiastique. Tous deux goûtèrent les charmes des amitiés durables, parce que tous deux en furent également dignes. Nous laisserons donc à nos lecteurs le soin d'assigner, suivant leurs opinions et leurs affections particulières, le degré d'estime qui appartient à chacun de ces deux hommes illustres, parmi les contemporains, et dans la postérité.

Breguet, membre de l'Académie des Sciences et du bureau des longitudes, et horloger de la marine, naquit en Suisse, le 10 janvier 1747. Sa famille, originaire de Picardie, avait été forcée, par la révocation de l'édit de Nantes, à chercher une terre hospitalière où elle pût exercer son industrie, sans abandonner ni dissimuler sa croyance religieuse. Peu après la naissance de Breguet, les affaires de la famille qui avaient prospéré jusqu'alors, commencèrent à décliner.

Quoique le jeune Breguet parût à tous égards un enfant très-spirituel, il ne réussit point dans ses premières études, et ses maîtres conçurent une très-mauvaise opinion de son intelligence. A l'âge de dix ans, il perdit son père ; et sa mère ne tarda pas à contracter un nouveau mariage avec un horloger. Le beau-père fit sortir le jeune Breguet du collége, où il perdait son tems, et lui fit commencer l'apprentissage de l'horlogerie : l'enfant ne se prêta qu'avec une extrême répugnance à ce nouveau travail.

A l'age de quinze ans, Breguet fut conduit à Paris par son beau-père, avec sa sœur aînée et leur mère : il fit alors un apprentissage régulier chez un horloger de Versailles où il fut placé, et commença véritablement la carrière qu'il a parcourue avec tant d'éclat. Lorsqu'il eut terminé son apprentissage,

le maître était satisfait de son élève; mais celui-ci ne l'était point de lui-même : il se reprochait de n'avoir pas toujours employé son tems, comme il l'aurait dû pour l'avantage de son maître, et le pria de lui permettre de continuer à travailler chez lui, sans salaire, durant trois mois. On pense bien que ce trait de délicatesse redoubla l'attachement du maître pour cet élève, qui était, à coup sûr, son meilleur ouvrage.

Bientôt après, Breguet perdit sa mère, son beau-père, et se vit seul avec sa sœur, sans fortune et sans appui. Réduit à un travail où son intelligence n'avait aucune part, forcé à le prolonger, non-seulement afin de pourvoir aux besoins de sa sœur et aux siens, mais aussi pour trouver le tems de suivre un cours de mathématiques et de compléter son instruction, son existence ne lui paraissait point heureuse. Il sentait que ses facultés intellectuelles étaient suspendues; il craignait qu'elles n'éprouvassent quelque altération, ce qui n'arriva point : ce fut au prix de sa santé qu'il parvint à les conserver.

Le cours de mathématiques que Breguet suivait était celui de l'abbé Marie. Le professeur ne tarda pas à distinguer le jeune horloger dans le grand nombre de ses élèves; il remarqua sa rare intelligence, et cette extrême bonté qui lui valut tant et de si dévoués amis. Marie fut de ce nombre : le professeur ne fut séparé de son disciple que par les fureurs de la révolution. Marie fut contraint de fuir sa patrie; Breguet se consolait par l'espoir de revoir bientôt son ami; mais après un an, ils furent séparés pour toujours.

Breguet avait surmonté toutes les difficultés de sa position, en reculant les bornes de son art. Son établissement était formé, et la renommée commençait à publier son nom. Le duc d'Orléans, étant à Londres, montrait un jour une montre de Breguet au célèbre Arnold, horloger anglais. Après avoir bien examiné ce chef-d'œuvre, admiré le mécanisme et l'excellente exécution de toutes les pièces, Arnold dit adieu à sa

femme, et partit sur-le-champ pour la France, exprès pour faire connaissance avec l'horloger français. La connaissance fut bientôt faite, et suivie d'une amitié solide. Lorsqu'Arnold quitta Paris pour retourner en Angleterre, Breguet lui confia son fils ; il ne pouvait donner à son nouvel ami un gage plus touchant de son estime et de son affection. Le jeune homme travailla deux ans à côté de ce maître habile, et l'on pense bien que ni l'un ni l'autre n'eut à regretter un tems si bien employé.

La révolution devenait de plus en plus orageuse : Breguet et son fils durent quitter la France ; et ils trouvèrent, dans les deux partis opposés, des amis qui leur en procurèrent les moyens. Après deux ans d'absence, ils purent revenir; mais leur établissement n'existait plus ; il fallut en recommencer un nouveau, ce qui ne fut point difficile. Le père et le fils avaient mis à profit ces deux années d'exil et de retraite : forcés par un ami riche et généreux (M. Disnay Ffytche) à vivre sur un portefeuille qu'il leur remit, ils s'étaient livrés exclusivement à des recherches, et revinrent après avoir considérablement augmenté le fonds précieux de leurs connaissances. Ce fut avec tous ces moyens de succès qu'ils se remirent au travail. Le reste de la carrière de Breguet fut une succession continue de jours heureux et bien employés, soit pour l'humanité, soit pour les arts. Tant de services, des qualités si éminentes obtinrent enfin des récompenses bien méritées : Breguet fut nommé successivement horloger de la marine, membre du bureau des longitudes, et enfin, membre de l'Institut.

Lorsque la mort vint le frapper (le 17 septembre 1823), il travaillait à un grand ouvrage sur l'horlogerie, où toutes ses découvertes seront consignées. Ce précieux travail ne sera point perdu : son fils s'est chargé de le completter et de le publier.

La fin de Breguet rappelle celle d'Euler : il s'éteignit comme lui, en quelques instans, et sans éprouver ni les approches ni les douleurs de la mort : après une vie digne de servir

d'exemple, on peut dire qu'il avait quelques droits à une mort aussi douce.

Un de ses amis dépeint ainsi l'heureux caractère de Breguet : « Il ne fut point ce que certaines gens entendent par un *homme d'esprit*, c'est-à-dire, que sa conversation ne brillait point par des saillies. Sa volonté, ses paroles et ses actions étaient toujours en harmonie : la raison l'arrêtait, au moment où la sensibilité l'aurait entraîné ; ce qui lui donnait un grand calme, et une physionomie qui exprimait si bien la sagesse et la bonté. Il voyait tout en beau, ses ouvrages exceptés. Toujours peu satisfait de lui-même, il fut long-tems célèbre, sans le soupçonner le moins du monde, et il fallut que des étrangers lui apprissent qu'il jouissait d'une grande réputation dans toute l'Europe. Aux défauts de ses amis, il opposait leurs bonnes qualités, et le bien qu'ils avaient fait, de sorte que la part du bien se trouvait toujours la plus forte ; il ne pouvait croire que cela pût être autrement. Il s'affligeait des dissensions entre les hommes de mérite, des effets de la jalousie, et des passions haineuses : il ne pouvait concevoir ces écarts de la raison, car l'injustice n'était pour lui qu'une absurdité. Son esprit droit et son bon cœur souffraient également, lorsqu'il était témoin de ces troubles, malheureusement trop fréquens dans la république des lettres.

» Quoique réellement philantrope, il n'était pas ce que l'on appelle l'*ami de tout le monde :* quoique son abord fût toujours plein de bienveillance, et que sa figure exprimât parfaitement bien la candeur de son âme, il avait, en accueillant ses amis, une expression plus affectueuse, caressante, indéfinissable. Aussi bon, mais plus sensible que le bon La Fontaine ; modeste par sentiment de la perfection dans les arts, louant plus les travaux des autres que les siens propres ; généreux lorsqu'il croyait n'être que juste ; voilà quel fut notre ami. »

F.—M. A.—T.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie appliquée a l'agriculture, par M. le comte Chaptal, pair de France, membre de l'Académie des Sciences, etc. (1)

On se rappelle avec reconnaissance que l'art de faire le vin, la fabrication du sucre de betteraves, et d'autres branches de l'économie rurale, ont été l'objet des recherches chimiques de M. Chaptal, et que l'industrie agricole lui est redevable, pour les travaux de cette nature, de procédés sûrs, rédigés avec clarté et précision. On est surpris que ce savant n'ait pas été le premier à parcourir, dans toute son étendue, une carrière où bien peu de concurrens auraient pu l'atteindre. On s'étonne aussi que, dans l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui, après M. H. Davy, il ne dise rien de son illustre devancier. Quoi qu'il en soit, le travail du chimiste français ne peut être dépourvu d'une sorte de nouveauté : le chimiste anglais n'a pu faire l'application de ses préceptes à notre sol et à ses produits, au lieu que M. Chaptal en a fait l'objet du second tome de son ouvrage. Cependant, on y remarque avec regret des lacunes assez importantes. Ainsi, par exemple, la question du rouissage du chanvre n'est pas étrangère à la chimie, et M. Chaptal n'en parle point. Puisqu'il a jugé convenable d'exposer les moyens d'assainir les habitations rurales, tant pour les cultivateurs que pour les animaux,

(1) Paris, 1825. Deux vol. in-8°. Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 7; prix, 12 fr., et 15 fr.

n'aurait-il pas bien mérité d'une partie de la France en traitant aussi des précautions à prendre pour conserver la santé des vers à soie, et en indiquant les remèdes propres à guérir quelques-unes de leurs maladies? Mais, avant d'examiner ce qui aurait pu compléter ce traité de *chimie appliquée à l'agriculture*, voyons ce qu'il contient.

L'auteur commence par un *Discours préliminaire* très-bien fait, et plein de vérités, dont quelques-unes éprouveront de violentes contradictions. Ce n'est pas sans fondement que nous caractérisons ainsi les attaques auxquelles M. Chaptal doit s'attendre : la violence est l'auxiliaire que les passions appellent le plus souvent au secours de leurs mauvais raisonnemens. Notre auteur, quoique grand propriétaire, ose parler en faveur des petites propriétés. Il rappelle aux législateurs et aux hommes d'état, deux grands exemples qu'ils ne devraient jamais perdre de vue : l'Angleterre, où presque toutes les terres sont entre les mains de 25,000 familles, supporte une taxe de 300 millions pour donner du pain aux prolétaires; l'Espagne, où la noblesse et le clergé possédaient aussi presque tout le sol, tandis que des foules de mendians assiégeaient sans cesse les portes des châteaux et des couvens. « Veut-on, dit M. Chaptal, élever le caractère national? veut-on améliorer les mœurs et former de bons citoyens? veut-on augmenter la production? que l'on respecte la petite propriété. »

Beaucoup d'autres vérités, soit d'administration publique, soit d'économie rurale, sont exposées, dans ce discours préliminaire, avec une force de raisonnement qui portera la conviction dans tous les esprits non prévenus. Cependant, la première phrase qu'on y lit est peut-être une erreur; examinons-la, non pour la combattre, mais pour en restreindre le sens dans ses véritables limites.

« Sans l'agriculture, les hommes vivraient errans sur le

globe, se disputant les dépouilles des animaux et quelques fruits sauvages ; on ne connaîtrait ni société ni patrie. »

On trouve cette pensée dans le Discours de Rousseau, sur l'origine de l'inégalité des conditions. Mais, comme cette question ne peut être décidée que par des faits, on peut opposer à Jean-Jacques et à M. Chaptal, l'exemple de quelques peuplades de l'Asie centrale, qui ne cultivent point et qui forment néanmoins une société, même assez avancée dans la civilisation ; et si quelques hommes de ces contrées ont été jetés loin de leurs hordes et de leur pays natal, qu'on les interroge, et qu'on dise ensuite qu'ils n'ont pas le sentiment de la patrie ! Il n'en est pas moins vrai que l'agriculture avait seule le pouvoir de fortifier le lien social, de mettre les hommes dans un état d'aisance et de stabilité qui leur permît de développer leurs facultés intellectuelles, et de créer les arts qui supposent une intelligence exercée et de l'instruction. Quant aux notions et au sentiment de la patrie, gardons-nous d'associer à ces nobles idées des considérations qui leur soient étrangères. C'est dans la sublime conception d'une *patrie* que l'on peut contempler l'âme humaine tout entière, et dans toute sa beauté ; on y trouve réunis tous les rapports entre des êtres intelligens et sensibles, les lois qui sont l'expression de ces rapports, les vertus qui suppléent à ce que les lois n'ont point prescrit. Tout en reconnaissant les bienfaits immenses que l'agriculture a répandus sur la société, on ne lui accordera point l'honneur d'avoir eu quelque part à une institution toute morale, indépendante du territoire, de son étendue et de ses produits.

M. Chaptal a divisé son ouvrage en dix-huit chapitres, dont les sept premiers sont une application des connaissances chimiques aux phénomènes généraux de la végétation, à l'analyse des terres végétales, à la théorie des engrais, etc. Ces matières importantes sont traitées dans le premier volu-

me, que l'auteur a terminé par un chapitre beaucoup trop court, et dont le titre semble promettre ce qui eût peut-être exigé tout un volume; c'est le *Tableau des produits de l'agriculture française*. Ce tableau n'excède pas l'étendue de deux pages. Il est vrai que M. Chaptal renvoie les lecteurs à son *Traité sur l'industrie française*. Mais dans ce traité qui, d'après son titre, devrait être une véritable encyclopédie industrielle, l'agriculture occupe moins de place que dans un ouvrage qui lui serait consacré spécialement. Le lecteur n'y trouvera donc point l'instruction qu'il s'attendait à recueillir dans le dernier chapitre de la *Chimie appliquée à l'agriculture*. Il eût peut-être mieux valu ne point imprimer ce chapitre, puisque, à la rigueur, il n'était pas nécessaire à l'ensemble de l'ouvrage.

Il semble que M. Chaptal donne quelquefois trop d'extension à quelques mots, ou à quelques idées. Ainsi, par exemple, si l'on désigne, comme lui, par le mot *engrais* « toutes les substances qui, confiées au sol ou existant dans l'atmosphère, peuvent être portées dans les organes du végétal, et servir à la nutrition ou à la végétation, » les idées seront plutôt confondues que généralisées; elles perdront en clarté l'équivalent au moins de ce qu'elles auront pu gagner en profondeur. Il est vrai que l'auteur renonce promptement à cette généralité peu instructive, et qu'il divise les engrais en *nutritifs* et *stimulans* : mais, pour des fonctions aussi diverses, convenait-il de désigner les agens par le même mot? Si les agronomes, qui n'étaient pas assez instruits en chimie, ont commis cette faute de nomenclature et de méthode, c'est au chimiste qu'appartenait le droit de la faire disparaître.

Au sujet de l'emploi du plâtre comme *engrais* des prairies artificielles, notre auteur rapporte une anecdote digne d'être connue. Durant son séjour à Paris, Franklin fut témoin des effets prodigieux opérés par cet engrais; et, à son retour en

Amérique, il se chargea d'une bonne provision de plâtre de Paris. Afin de répandre plus promptement et plus utilement ce nouveau procédé de culture, il choisit une luzerne près d'une grande route aux environs de Washington, et il y écrivit en grands caractères formés par la poussière du plâtre : *Ceci a été plâtré.* Ces caractères se montrèrent couverts d'une végétation si magnifique, que la méthode fut adoptée et répandue rapidement. Ce mode d'instruction, imaginé par Franklin, peut recevoir beaucoup d'autres applications.

Les lecteurs habitués à la marche régulière des sciences exactes, éprouveront d'abord quelque peine à suivre celle de M. Chaptal; qu'ils ne se rebutent point. Il est vrai que l'ordre naturel des faits et des idées paraît quelquefois interverti; que l'on eût désiré trouver, dès les premières pages, une instruction qu'il faut aller chercher plus loin; que l'auteur, forcé de revenir sur ses pas, contrarie de tems en tems la pensée du lecteur, toujours dirigée en avant. Mais il faut considérer que l'agriculture est un art extrêmement compliqué. L'application d'une science aux objets si nombreux et si divers que cet art embrasse, ne peut suivre exactement la méthode des théories; quelques répétitions y sont inévitables. M. Chaptal l'a bien senti, et dans son discours préliminaire, il en prévient ses lecteurs. Cependant les chapitres VI et VII, sur les amendemens du sol et sur les *assolemens*, sont remarquables par l'ordre qui y règne, surtout dans celui des assolemens. L'auteur y fait le résumé des doctrines et des préceptes qu'il a exposés dans les chapitres précédens, et il en déduit cinq principes généraux, sur lesquels tous les agronomes instruits ont fondé la doctrine des assolemens. En rapportant plusieurs exemples de cultures successives ou rotations de récoltes, M. Chaptal ne se borne pas toujours aux observations chimiques; il leur associe quelques faits d'une

autre nature, tel que celui qu'il rapporte dans les termes suivans.

« Dans un voyage que je fis avec Napoléon dans la Belgique, je l'entendis témoigner sa surprise à un conseil de département, de ce qu'il venait de parcourir une vaste étendue de terrain en bruyères. Il lui fut répondu : *Donnez-nous un canal pour y porter nos engrais et en extraire nos produits, et en cinq ans ce pays stérile sera couvert de récoltes.* Le canal fut exécuté tout de suite, et la promesse des habitans réalisée en moins de tems qu'ils n'en avaient demandé. »

L'auteur affirme qu'un bon système d'assolement change tellement les propriétés d'un terrain, que l'on peut réussir à cultiver les plantes les plus délicates et le plus exigeantes dans un sol naturellement stérile. Les sables arides d'une grande partie de la Belgique, et plusieurs terres d'alluvion près de nos grandes rivières, offrent des exemples de cette heureuse transformation. Ce sont les assolemens qui règlent le sort de l'agriculture; lorsqu'ils sont bien raisonnés, ils garantissent une prospérité durable.

Le second volume de l'ouvrage de M. Chaptal ne fait pas désirer, autant que le premier, un ordre plus lucide et plus facile à suivre, soit que l'auteur ait médité plus long-tems les différens sujets qu'il y traite, soit parce que les applications y ont un objet déterminé, circonscrit, et que, par conséquent, elles ne forment point un ensemble dont l'esprit étudie les proportions, après avoir considéré séparément chacune de ses parties.

Le chapitre IX expose la nature et les usages des produits de la végétation : la physiologie végétale en réclame une partie, et le reste est tout entier dans le domaine de la chimie. Le chapitre X est réellement une application des connaissances chimiques à la conservation des substances anima-

les et végétales : quelques procédés nouveaux n'y sont point décrits. Le chapitre suivant traite du lait et de ses produits. Viennent ensuite des extraits des excellens Mémoires de l'auteur sur la fermentation et la distillation, et le chapitre XIV, où il expose les moyens de préparer des boissons saines, à l'usage des habitans de la campagne.

Le chapitre XV sera trouvé bien court, si l'on compare le nombre de ses pages à l'importance du sujet : il s'agit des habitations rurales, tant pour les hommes que pour les animaux, et des moyens de les assainir. Les trois chapitres suivans sont des extraits des mémoires publiés à différentes époques par l'auteur sur les lessives économiques, sur la culture du pastel et l'extraction de l'indigo, sur la culture de la betterave, la fabrication du sucre et la distillation des mélasses. M. Chaptal termine son ouvrage par le calcul des dépenses et des produits d'une sucrerie, et arrive à ce résultat : « Si l'on parvenait à fabriquer assez de sucre de betterave pour la consommation de la France, on aurait doté l'agriculture d'une valeur de plus de 80 millions par an. » Il avertit que, pour faire prospérer les établissemens de sucre de betterave, il faut nécessairement les lier à une exploitation rurale; que cette fabrication est mal placée dans les villes, où elle est, d'ailleurs, fort incommode pour les voisins : il pense que, pour encourager à la fois les sucreries coloniales et celles de l'intérieur, il conviendrait de prohiber l'importation des sucres étrangers et de réserver le sucre des colonies pour les ventes à l'étranger. L'autorité de M. Chaptal, comme savant, comme manufacturier et comme homme d'état, est certainement d'un très-grand poids; mais le régime des prohibitions se présente avec tant de défaveur, et les questions relatives aux colonies sont si obscures, que l'on craint de les aborder, même à la suite des meilleurs guides.

Les doctrines agricoles de M. Chaptal sont incontestables;

les préceptes qu'il donne dans cet ouvrage ont reçu la sanction du tems et de l'expérience; mais il n'a pas fait toutes les applications de la chimie à l'agriculture : il lui sera facile d'ajouter un troisième volume aux deux qu'il vient de consacrer à ce grand art, hommage également honorable pour celui qui le fait, et pour la profession qui le reçoit. Rien ne fait concevoir une plus haute idée de l'agriculture que l'énumération des sciences qui lui apportent, pour ainsi dire, leur tribut. Les *Chaptal* et les *Davy* acquittent celui de la chimie; le naturaliste s'en occupe dans ses excursions lointaines; le physicien dans ses observations; l'ingénieur s'attache à lui créer de nouvelles ressources; mais, comme on ne peut honorer l'art sans relever la condition de ceux qui l'exercent, un stupide orgueil s'oppose seul à ces nobles efforts, et ne réussit que trop souvent à les rendre infructueux.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

RAPPORT *fait au Conseil-général d'Administration des hospices de Paris,* SUR LE SERVICE DES ALIÉNÉS *traités dans les établissemens de l'Administration, par le membre de la commission administrative chargé des hospices* (1).

De toutes les infirmités qui frappent l'homme, l'aliénation mentale est sans doute une de celles qui méritent le plus d'intérêt et de pitié, puisqu'elle le prive de ses facultés, et qu'elle l'atteint dans tous les rangs, à tous les âges, sur le trône comme dans les chaumières, dans l'effervescence de la jeunesse comme aux dernières années de la vie.

Cependant, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, dans la plupart des pays de l'Europe, et principalement en France, les insensés étaient presque tous abandonnés à des traitemens qui font gémir l'humanité. Souvent confondus dans les prisons avec les criminels, ou relégués dans les quartiers les plus insalubres des hôpitaux, ensevelis dans des loges étroites et infectes ou dans des cachots, chargés de fers lorsque leur affection avait des caractères de violence, livrés souvent à la risée du peuple, tout, dans leur situation, était fait pour exaspérer leur mal et le rendre à jamais incurable.

D'éloquens philantropes ont élevé la voix contre de tels traitemens; des hommes, unissant une belle âme à un rare savoir, ont porté leurs méditations sur les causes, la marche,

(1) Paris, 1823. In-4° de 72 pages, avec deux planches. Imprimerie de Mme Huzard. Ne se vend pas.—Voy. *Rev. Enc.*, T. IX, pag. 26-41, une *Notice* qui a pour titre : *Des Maisons de santé destinées aux aliénés.*

les caractères de l'aliénation; ils ont étudié les moyens de la guérir, et ils ont prouvé, par leurs écrits et par l'expérience, que l'on pouvait contenir les insensés, et mettre ceux qui les entourent à l'abri de leurs violences, sans exercer sur eux des rigueurs barbares; que la douceur, des soins, un régime approprié à la nature de leur maladie, pouvaient rendre à la raison un grand nombre de ces infortunés, et que l'on pouvait de même adoucir du moins l'existence de ceux qui ne laissaient point d'espoir de guérison.

Si les conseils de ces amis de l'humanité n'ont pas encore obtenu tout le fruit qu'on pouvait en désirer, il en est cependant résulté déjà de grandes améliorations. Il s'est déjà formé, pour le traitement des aliénés qui appartiennent aux classes aisées, des maisons de santé où tous les soins leur sont prodigués; presque partout, les rigueurs exercées à l'égard des insensés de la classe indigente ont cessé, et la plupart des établissemens où ils sont admis se sont perfectionnés.

L'administration des hospices de Paris a surtout des droits à la reconnaissance publique, pour les améliorations successives qu'elle a apportées dans le service des aliénés confiés à ses soins.

Le rapport que nous annonçons a pour objet de rendre compte de celles qui ont été faites et de celles que l'on projette encore; et nous avons cru qu'il ne serait pas sans intérêt pour nos lecteurs de leur offrir l'analyse de ce travail, que l'on doit au zèle et aux talens de M. Desportes, l'un des membres de la commission administrative des hospices.

Le rapport présenté au conseil-général d'administration des hospices, et imprimé par ses ordres, se divise en quatre parties.

Nous ne nous arrêterons pas sur la première, dans laquelle M. Desportes rend compte des dispositions qui ont été adoptées pour faire payer aux hospices de Paris la dépense des

insensés étrangers à la capitale, qui sont admis dans ces établissemens. C'est une discussion purement administrative. Nous ferons seulement remarquer que, sur 1,800 aliénés qui se trouvaient à la charge des hospices de Paris; en 1816, 545 n'appartenaient pas au département de la Seine.

La seconde partie traite de l'augmentation du nombre des aliénés admis dans les hospices de Paris. Le 1er janvier 1801 ils étaient au nombre de 1,070, dont 40 dans l'*hospice des Petites-Maisons*, 84 à l'*Hôtel-Dieu*, 337 à *Bicêtre*, et 609 à *la Salpêtrière*.

Avant 1805, tous les insensés ont été réunis : les hommes, à Bicêtre; les femmes, à la Salpêtrière; et le 31 décembre 1821, ils étaient au nombre de 2,240, dont 764 dans le premier de ces établissemens, et 1,476 dans le second.

Ainsi, dans l'espace de vingt ans, le nombre des aliénés traités dans les hospices de Paris a plus que doublé.

Les médecins des aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière, consultés sur les causes de cet énorme accroissement, ont envisagé la question sous des points de vue différens.

Dans l'opinion de M. *Pariset*, les grands événemens politiques qui se sont succédé depuis trente ans, les revers de fortune qui en sont résultés, l'exaltation qu'ils ont imprimée aux esprits, l'accroissement de la population, sont les principales causes qui ont augmenté le nombre des aliénés.

Suivant M. *Esquirol*, un grand nombre d'insensés étaient, avant la révolution, placés dans des couvens, ou conservés dans leurs familles. On n'envoyait dans les hospices que les fous furieux. Les améliorations apportées dans la tenue de ces établissemens ont détruit la répugnance qu'éprouvaient les familles à y placer les aliénés : aujourd'hui, dès qu'un individu a du délire, ou dès que la tête d'un vieillard s'affaiblit, on l'envoie dans les hospices.

A ces considérations, qui paraissent également fondées,

M. Desportes ajoute qu'autrefois les aliénés susceptibles de guérison étaient placés à l'Hôtel-Dieu, et qu'ils étaient renvoyés aussitôt que la raison leur était momentanément rendue. Aujourd'hui, les aliénés mis en traitement sont placés dans la même maison que les incurables, et sous les yeux du même médecin. Les fous qui recouvrent leur raison sont mis en convalescence dans l'établissement, et cette convalescence est fréquemment prolongée par la prévoyance des médecins, qui ne se déterminent à les renvoyer que lorsque la guérison leur a paru bien complète. D'un autre côté, les malades qui sont reconnus incurables, perpétuent leur séjour dans les hospices, et finissent par y rester, lors même qu'ils ne sont pas dangereux et qu'ils pourraient être repris par leurs familles.

M. Desportes pense que le nombre des insensés à la charge des hospices diminuerait, si l'on formait un hôpital spécial pour le traitement, et que l'on ne plaçât que les incurables dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière, parce que, au moment où les insensés seraient renvoyés de l'hôpital de traitement, les familles aimeraient souvent mieux les reprendre que de les abandonner dans des établissemens où ils ne recevraient pas les mêmes soins.

Dans la troisième partie, M. Desportes rend compte des constructions qui ont été faites pour donner plus d'étendue aux bâtimens destinés aux aliénés, les rendre plus salubres et mieux appropriés à cette destination.

En 1800, les aliénés en traitement étaient à l'Hôtel-Dieu, pêle-mêle avec les autres malades; et dans les hospices des Petites-Maisons, de Bicêtre et de la Salpêtrière, les insensés étaient renfermés dans des loges où l'on ne voudrait pas aujourd'hui placer, au Jardin du Roi, l'animal le moins rare: plusieurs de ces infortunés y étaient encore tenus par de lourdes chaînes dont le mouvement portait au loin l'épouvante.

Aussitôt que le conseil-général des hospices, qui fut formé à cette époque, eut pris connaissance de cet état de choses, les chaînes, les carcans, les fers des pieds et des mains furent immédiatement supprimés; les loges furent aérées et assainies. Successivement, les quartiers consacrés aux aliénés dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière ont été agrandis; de nouveaux bâtimens y ont été construits, de vastes promenoirs et des jardins y ont été formés; les loges au-dessous du sol, et qui, à la Salpêtrière, formaient de véritables cachots, ont été presque toutes supprimées. Le plus grand nombre des aliénés ont été placés dans des dortoirs, et l'expérience a prouvé que les loges ne sont nécessaires que pour les fous dont les paroxysmes trop violens exigent qu'on les place à part, afin qu'ils ne puissent pas nuire à leurs voisins, ni se nuire à eux-mêmes.

Au rapport sont joints les plans des bâtimens récemment construits dans les deux hospices pour le service des aliénés, et ils peuvent servir de modèle pour les établissemens de ce genre.

Quinze cents nouvelles places ont été créées par suite de ces dispositions, et chaque aliéné couche seul : tous jouissent de logemens plus salubres, de vastes promenoirs, et de salles de bains dont ils manquaient absolument.

La quatrième et dernière partie du rapport est consacrée à l'organisation médicale du traitement des aliénés, et des améliorations introduites dans ce service.

Le régime alimentaire des aliénés a été augmenté et amélioré. La pharmacie de chaque hospice a été abondamment fournie de tous les médicamens demandés par les médecins. On a réuni dans les salles de bains les divers genres de douches qui peuvent être utiles aux malades. M. Esquirol fait à la Salpêtrière un cours de clinique sur l'aliénation mentale; et là, se forment des élèves qui ajouteront aux connaissances

déjà acquises pour la guérison de cette déplorable infirmité.

On laisse aux aliénés toute la liberté compatible avec leur sûreté. Ils ne peuvent être visités qu'avec la permission du médecin. Le travail est un des moyens qui agissent le plus favorablement sur les aliénés, et on a établi, à la Salpêtrière, des ouvroirs où les femmes trouvent toujours du linge à coudre. L'administration n'a pu encore trouver les moyens de procurer du travail aux hommes; mais elle s'en occupe, et M. Desportes désirerait aussi qu'on établît dans les deux hospices des jeux et des distractions, pour donner aux aliénés un salutaire exercice, et les arracher aux idées qui les dominent.

Deux tableaux synoptiques des fous, imbéciles et épileptiques, renfermés dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière, à l'époque du 1er janvier 1822, contiennent des détails curieux sur l'âge, la profession, l'état civil de ces infortunés, et sur les causes de leur aliénation.

Le nombre des aliénés furieux ne s'élève pas au 20e du nombre des aliénés tranquilles; mais il faut remarquer que l'on ne classe point parmi les premiers ceux qui n'ont que des accès passagers.

C'est dans les périodes de 30 à 40, de 40 à 50, et de 50 à 60 ans, que le nombre des insensés est le plus considérable, et il est à peu près le même dans chacune d'elles.

Quant aux causes des aliénations, il est souvent bien difficile de les apprécier.

On doit donc considérer comme un peu hypothétique la classification qui en a été faite dans ces tableaux; et il faudrait une longue suite d'observations pour en tirer des inductions qui offrissent quelque certitude.

On peut cependant remarquer que, chez les hommes, le nombre des aliénations attribuées à des causes morales n'est, au nombre des aliénations attribuées à des causes physiques,

que dans le rapport de 2 à 5; tandis qu'il est, chez les femmes, d'environ 2 à 3. On remarquera aussi que le 10e environ des aliénations est attribué à l'ivrognerie.

En résumant son rapport, M. Desportes exprime de nouveau le vœu de voir établir, à Paris, pour le traitement de l'aliénation mentale, un hôpital spécial où l'on réunirait pour le bien-être et la guérison des insensés tous les moyens dont l'expérience et la connaissance actuelles ont démontré l'utilité.

Tous les amis de l'humanité s'uniront à ce vœu, et formeront en même tems celui de voir créer aussi des établissemens analogues dans les diverses parties de la France.

En 1819, le ministre de l'Intérieur avait nommé une commission pour examiner le moyen d'améliorer le sort des aliénés. Cette commission reconnut unanimement que la mesure la plus efficace serait de créer, pour la réclusion et le traitement des insensés, des maisons centrales communes à plusieurs départemens.

Des logemens salubres et aérés, des divisions et des subdivisions nombreuses, de vastes promenoirs, un grand isolement, des soins constans et assidus, voilà les conditions premières qu'exige le traitement des aliénés, et elles ne peuvent être remplies que dans des établissemens qui soient exclusivement consacrés à ce genre d'infortunés. Ce n'est, d'ailleurs, que dans des maisons où l'on en réunira un grand nombre, que l'on pourra étudier avec soin l'aliénation, et que l'on pourra recueillir des faits et des résultats qui soient vraiment utiles à l'avancement de la science, et au soulagement de l'humanité.

Si des besoins plus urgens ont empêché jusqu'ici le gouvernement de réaliser, dans cette branche d'administration, des améliorations si désirables, espérons qu'aussitôt que les circonstances le permettront, l'attention du ministère et celle

de la législature se porteront sur un objet si digne de leur intérêt. *Edouard* LAFFON DE LADÉBAT.

COLLECTION DES MÉMOIRES HISTORIQUES DES DAMES FRANÇAISES, *contenant les Mémoires de* Mme DE MOTTEVILLE *sur la Vie d'Anne d'Autriche, ceux de* Mlle DE MONTPENSIER, *de la* DUCHESSE DE NEMOURS, *de* Mme DE STAAL, *les Souvenirs de* Mme DE CAYLUS, *et les* MÉMOIRES DE LA COUR DE FRANCE, *par* Mme DE LA FAYETTE (1).

C'est un caractère fort remarquable de l'époque où nous vivons, que la nature des entreprises de librairie que nous voyons annoncer simultanément en France. Chaque partie de l'histoire nationale, chaque partie de l'histoire étrangère qui peut répandre du jour sur celle de la nation, devient à son tour l'objet du travail d'un homme de lettres et de la spéculation d'un libraire. M. GUIZOT annonce une collection de *Mémoires antérieurs au* XIIIe *siècle*, en 30 volumes in-8°. M. FOUCAULT donne une nouvelle édition de la grande *Collection des Mémoires historiques*, dont la première formait déjà 67 volumes in-8°. MM. BERVILLE et BARRIÈRE publient une collection de *Mémoires relatifs à la révolution française*, dont il a déjà paru 27 volumes. MM. BOSSANGE frères publient des *Mémoires des Contemporains*, pour servir à l'histoire de la république et de l'empire. De nouveau, M. GUIZOT, publie une collection de *Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, et nous avons sous les yeux une collection en 26 volumes des mémoires écrits par les femmes, sur l'époque où les femmes ont gouverné la France.

(1) Paris, 1825. Vingt-six vol. in-18. Colnet, quai Malaquais, n° 9; et Pillet aîné, rue Christine, n° 5; prix, 52 fr.

Ceux-là seulement qui ne savent jamais remonter des effets aux causes, ne verront, dans ces publications simultanées, qu'un indice de l'industrie des libraires, et de l'activité de leurs spéculations. Les libraires ne mettent de l'empressement à publier que ce que le goût du public leur demande; et lorsque, dans une même année, des centaines de volumes lui sont offerts à la fois sur l'histoire de France, on ne saurait douter de l'avidité nouvelle avec laquelle les Français cherchent dans les tems qui se sont écoulés une instruction politique. Ils veulent connaître ce que leurs pères ont souffert, et pourquoi ils ont souffert, parce qu'ils veulent profiter de l'expérience des siècles, et qu'en dépit de plusieurs symptômes alarmans, ils comptent toujours qu'ils seront appelés à influer eux-mêmes sur leur destinée.

Avant la révolution, il n'y avait qu'un petit nombre de livres historiques; encore, n'était-ce guère par les idées générales qu'on pouvait y recueillir sur la marche du gouvernement, qu'ils se recommandaient à l'attention du public. Mais, les uns réussissaient par l'esprit et l'élégance de style; d'autres, par les exploits qu'ils retraçaient, et qui flattaient la vanité nationale; d'autres encore, par le commérage de bonne société auquel ils initiaient les lecteurs. Pendant la révolution, d'autre part, le passé tout entier fut oublié; les meneurs d'alors, dans l'enivrement que leur causaient quelques principes nouveaux, se figuraient que toutes les sciences publiques étaient à refaire, que les leçons de l'expérience étaient inutiles, puisqu'on ne trouvait dans le passé que l'ouvrage des préjugés et de l'erreur, et qu'enfin ceux qui avaient proclamé les droits de l'homme, devaient être les précepteurs de l'univers. Aujourd'hui, une autre ère a commencé. C'est avec une bien autre puissance que les sciences publiques se développeront, et que l'opinion imposera à l'administration le devoir de se conformer à leurs progrès, lorsque la pensée phi-

losophique reposera sur l'expérience des siècles, lorsque la connaissance des faits secondera l'étude des principes, lorsque le public enfin qui accueillit avec tant de faveur toutes ces publications nationales, en aura fait vraiment sa propriété, en les lisant et en les méditant.

Entre ces collections diverses, celle des *Mémoires historiques écrits par les dames françaises*, paraîtra peut-être la plus futile. Les éditeurs semblent eux-mêmes en avoir jugé ainsi; car, ils ont réimprimé les ouvrages des six femmes célèbres qui composent leur recueil, dans le petit format qu'on réserve d'ordinaire pour les livres de boudoir, sans notes, sans éclaircissemens, sans aucun appareil d'érudition, et comme s'ils n'avaient d'autre but que de les mettre à la portée des femmes et des gens du monde. En effet, ces livres commençaient à devenir rares; cependant, leur réputation était faite depuis long-tems. Les lecteurs les plus frivoles les avaient trouvés amusans à l'égal des romans; ils s'étaient plu à y rencontrer la peinture vraie, variée, piquante, des intrigues de cour, des mœurs d'une époque célèbre, des sentimens secrets de personnages historiques. Les Mémoires de Mmes de Motteville et de Montpensier, de Staal et de La Fayette, n'avaient aucun besoin de la révolution qui de nos jours s'est opérée dans les esprits, pour être lus avec avidité. Ils ont fait, ils feront encore partie de la bibliothèque de ces châteaux mêmes où l'on admet avec le plus de répugnance les livres nouveaux; ils se retrouveront sur la toilette des femmes qui détestent le plus la politique moderne, ils enchanteront enfin ceux qui ne savent accorder leur admiration qu'à la cour du *grand roi*, et qui demandent avec avidité des souvenirs du *grand siècle*, pour les opposer aux exploits de la *grande nation*, aux trophées de la *grande armée*.

Mais, l'école nouvelle, pour laquelle l'histoire est une étude plus sérieuse, et qui demande au tems passé moins de

souvenirs de galanterie et plus d'idées, pourrait être tentée de regarder comme indigne de son attention une collection historique de mémoires de femmes; elle doutera peut-être que du fond d'un boudoir, on puisse entreprendre de peindre les batailles, ou de peser les délibérations du conseil. Nous croyons donc devoir dire aux jeunes gens qui fouillent avec tant d'avidité dans les archives nationales, que les mémoires des femmes sur le siècle de Louis XIV, ne sont pas seulement une lecture amusante, qu'ils sont nécessaires pour faire comprendre le progrès des mœurs, des esprits, et par suite des événemens, qu'ainsi l'instruction qu'on peut y recueillir n'est point à mépriser.

« En voyant aujourd'hui, » dit la duchesse de Nemours, pag. 1, « la France si calme, si triomphante, gouvernée avec tant de sagesse, *et une puissance si absolue*, on se persuaderait aisément qu'elle a toujours été gouvernée de même, et on a peine à s'imaginer qu'elle ait été réduite au point où nous l'avons vue au tems de la régence d'Anne d'Autriche, mère du Roi. » Cependant, c'était peut-être justement ce gouvernement d'une femme qui avait toutes les faiblesses de son sexe : c'était l'autorité des favoris, l'importance accordée aux intrigues de cour, l'alliance de la politique à la galanterie, la transformation des anciens seigneurs de châteaux en héros de roman, qui rendirent possible l'établissement de cette *puissance absolue*, que les femmes trouvèrent si sage, parce qu'elle était exercée par le plus beau des rois. Il se fit, au milieu du XVIIe siècle, une révolution qui transmit aux femmes le sceptre de la France, et il n'appartenait qu'aux femmes de la bien décrire.

Dans les tems antérieurs, François Ier, et Henri IV, n'avaient pas manqué de galanterie. Plus d'une maîtresse avait fait oublier à plus d'un roi les devoirs sacrés du mariage; plus d'un exemple de scandale avait été donné dans un rang assez

élevé pour corrompre les mœurs publiques, et plus d'une grâce avait été accordée à la beauté, après avoir été refusée au mérite. Mais, l'opinion des femmes n'avait point encore usurpé la place de l'opinion publique, et le pouvoir des salons n'était point encore senti. Dès le tems de Saint-Louis, le bon comte de Soissons pouvait bien, au plus fort du combat de la Massoure, se *gausser avec Joinville*, et lui dire en jurant, *encore en parlerons-nous de cette journée ès chambres des dames* (JOINVILLE, *Histoire de Saint-Louis*, pag. 52.) Mais, quoique celles-ci donnassent à la valeur ses plus douces récompenses, elles ne croyaient point encore être les juges par excellence du mérite des hommes publics. C'est à la cour d'Anne d'Autriche, c'est à l'introduction en France de la galanterie espagnole, c'est plus que tout peut-être, à l'invention des romans français, et à l'avidité avec laquelle les courtisans dévorèrent des livres qui les transportaient dans un monde idéal, tout composé de sentimens affectés et de langage précieux, que nous devons attribuer le changement qui s'opéra dans tous les esprits. Les seigneurs français se formèrent sur les héros de Cassandre ou de Cléopâtre; la guerre de la fronde fut entreprise par des personnages de théâtre, plutôt que des personnages historiques; la futilité ne se cacha qu'à demi sous un masque sérieux; et ceux qui parlaient de bien public, ceux qui avaient à défendre contre les ruses de Mazarin leurs droits, leur propriété, leur liberté, ne se battaient en réalité que pour faire parler d'eux dans les salons des dames.

Si l'histoire de cette longue mascarade n'avait été écrite que par des hommes, ils n'auraient pas pu s'empêcher de mettre dans leurs récits un sérieux qui n'était point dans les événemens. Ils auraient voulu expliquer, par la politique, par les intérêts du peuple, ou par ceux des grands, des résolutions, des alliances, des haines qui avaient eu leur pre-

mière origine dans le babil frivole d'une ruelle. Les femmes seules pouvaient nous représenter, comme il était, le monde où elles dominaient; nous montrer toute la politique, à la seule lueur du flambeau de l'amour et de la galanterie, et exprimer avec naïveté des opinions qui, toutes-puissantes qu'elles fussent alors, auraient fait rougir les hommes mêmes qui les prenaient pour règles de leur conduite, s'ils les avaient vues sur le papier. C'est dénaturer l'histoire que de transporter à une époque les idées dominantes dans une autre, et le siècle de Louis XIV ne sera bien compris que par ceux qui auront su le voir tel qu'il apparaissait à sa cour.

Les *Mémoires de Mme de Motteville* sont les premiers en date dans cette collection : ils sont aussi les plus volumineux, puisqu'ils remplissent onze volumes sur les vingt-six. La dame qui les composa fut attachée à la reine Anne d'Autriche, dès l'époque de la mort de Louis XIII (1643). Elle fut honorée de sa confiance, et elle a peint avec beaucoup de simplicité et de bonne foi le caractère et les angoisses de sa protectrice, pendant la guerre civile ; ses regrets, au moment où le pouvoir lui échappait pour passer aux mains de son fils, et le courage qu'elle déploya, durant sa longue maladie, jusqu'à sa mort, arrivée en 1665. La vérité des sentimens de Mme de Motteville fait sur le lecteur une impression immanquable ; et quoiqu'elle ne puisse réussir à faire considérer sa bienfaitrice comme une grande reine, peu de gens liront d'un œil sec l'histoire de ses derniers momens.

Mme de Motteville semble indiquer elle-même, dès le commencement de ses Mémoires, cette révolution dans les mœurs qui fit le caractère de la période où l'on entrait alors, qui donna à la galanterie une importance jusqu'alors inouie, et qui transmit aux femmes de la cour le droit de s'ériger en organes de l'opinion publique. « Il y avait encore en France, » dit-elle (T. I, pag. 32) « quelque reste de la politesse que

Catherine de Médicis y avait apportée d'Italie, et l'on trouvait une si grande délicatesse dans les comédies nouvelles et tous les autres ouvrages en vers et en prose qui venaient de Madrid, que la marquise de Sablé (femme qui donnait le ton à la cour, quand la reine vint en France) avait conçu une haute idée de la galanterie que les Espagnols avaient apprise des Maures. Elle était persuadée que les hommes pouvaient sans crime avoir des sentimens tendres pour les femmes, que le désir de leur plaire les portait aux plus grandes et aux plus belles actions, leur donnait de l'esprit, et leur inspirait de la libéralité et toutes sortes de vertus ; mais que, d'un autre côté, les femmes qui étaient l'ornement du monde, et étaient faites pour être servies et adorées des hommes, ne devaient souffrir que leurs respects. » Cet exposé de la foi romanesque est destiné seulement à amener le récit de la manière dont la reine reçut les hommages du duc de Montmorency, du duc de Bellegarde, et enfin du duc de Buckingham, qui, selon Mme de Motteville, « brouilla les deux couronnes pour revenir en France, par la nécessité d'un traité de paix, lorsque, selon ses intentions, il aurait fait éclater sa réputation par les victoires qu'il prétendait remporter sur notre nation. » (Pag. 42.) — Une femme seule pouvait nous apprendre que ce n'était ni pour défendre la religion protestante, ni pour protéger les libertés d'une ville amie, ni pour mettre obstacle aux envahissemens continuels de Richelieu, que Buckingham amena une puissante armée navale au secours des Rochelois, mais qu'il songeait seulement à briller aux yeux de sa bien aimée, par les grands coups d'épée qui signalaient les héros de la Calprenède, tandis que cette bien aimée, reine de France, faisait des vœux secrets contre ses sujets, pour la prospérité des armes des Anglais.

Les Mémoires de Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, sont les seconds dans l'ordre des tems; car ils com-

mencent à peu près avec la guerre de la Fronde. Ils caractérisent mieux encore peut-être cette politique de romans que les femmes avaient inventée, et d'après laquelle elles gouvernèrent la France. Écoutons cette princesse faire le portrait de sa belle-mère, la duchesse de Longueville, p. 34.

« En ce tems-là, ni son esprit, ni celui de toute la cabale, n'étaient point d'avoir des desseins ni de l'habileté; et, quoiqu'ils eussent pourtant tous beaucoup d'esprit, ils ne l'employaient que dans les conversations galantes et enjouées, qu'à commenter et à raffiner sur la délicatesse du cœur et des sentimens. Ils faisaient consister tout l'esprit et tout le mérite d'une personne à faire des distinctions subtiles, et des représentations quelquefois peu naturelles là-dessus. Ceux qui y brillaient donc le plus étaient les plus honnêtes gens, selon eux, et les plus habiles; et ils traitaient, au contraire, de ridicule et de grossier tout ce qui avait le moindre air de conversation solide.

» Madame de Longueville savait très-mal ce que c'était de politique; aussi, en avait-elle si peu, que, quelques années avant le tems dont je parle, elle avait vu, sans chagrin comme sans conséquence, l'amour et l'attachement extrême de M. le prince et de Mlle du Vigean, de laquelle elle avait fait son intime amie, jusqu'à entrer même dans cette confidence. » Mais il suffit de continuer la lecture de ces Mémoires pour voir par quel subit développement de son génie cette grande princesse se releva d'un tel oubli de la première des sciences sociales, de celle qui se propose de conduire les nations au bonheur et à la gloire, de celle qui combine, avec l'expérience des siècles, l'étude des intérêts du moment. « Lorsque l'expérience, continue Mme de Nemours, leur en eut appris davantage à toutes deux (à Mme de Longueville et à la maîtresse de son frère), en devenant plus politiques, elles se devinrent insupportables l'une à l'autre » (p. 35). Ne trouvera-t-on

point quelque rapport entre cette preuve que donne Mme de Nemours des rapides progrès de sa belle-mère en politique, et l'anecdote que racontait un philosophe anglais? Il avait été présenté à un souverain dont on a plus souvent célébré le beau pays que la haute sagesse; mais il fut vivement touché de l'entendre accuser lui-même la mauvaise éducation qu'il avait reçue : livré aux mains du D. de...., était-ce sa faute, s'il n'avait fait aucun progrès, ni dans les arts, ni dans les sciences? Pouvait-il devenir autre qu'il n'était en effet? n'avait-il pas passé son enfance tout entière dans une crasse ignorance? Enfin, Monsieur, le croiriez-vous, dit-il en terminant ses plaintes pathétiques, j'étais arrivé à l'âge de dix-huit ans, que je ne savais pas encore faire la sauce au poisson.

Les *Mémoires de* Mlle *de Montpensier* sont les troisièmes en date dans cette collection; ils sont les seconds en étendue. La grande Mademoiselle, l'héroïne de la Fronde, raconte, en dix volumes, tous les détails, non-seulement de ses intrigues, mais de ses fêtes, de ses voyages, de ses amours. Elle donne aux riens une importance, elle considère les grands événemens avec une frivolité, qui peignent son siècle, mieux que n'aurait su le faire une personne de plus de talent. Mme de Motteville était une femme sensée qui ne jouait aucun rôle, et qui racontait avec simplicité ce qu'elle avait été à portée de voir. Mademoiselle n'avait point de sens et jouait un grand rôle; aussi, estimait-elle l'importance de chaque chose d'après son seul rapport avec elle-même. Toute remplie du sentiment de son rang, de sa grandeur, de ce qu'elle appelait sa gloire, elle se bouffissait de vanité, se flattant que c'était de l'orgueil, tandis qu'elle ne pouvait jamais atteindre que cette fanfaronnade de grandeur donnée par Corneille à quelques-unes de ses héroïnes. Quand ses Mémoires ne nous apprendraient autre chose que la différence entre les guerres civiles

des courtisans et les guerres civiles des patriotes, encore vaudrait-il la peine de les étudier. L'égoïsme, l'absence de tout sentiment noble, de toute vue élevée, de toute attention au bien-être ou aux progrès de l'humanité, tous les vices des grands, enfin, s'y représentent à chaque page. On rougit pour les bourgeois et les soldats qui sont si dupes que de s'exposer, les uns aux pillages et aux supplices, les autres aux blessures et à la mort, pour des chefs qui ne regardaient eux-mêmes leurs débats que comme des intrigues de théâtre. Ainsi, l'on voit Mademoiselle se livrer à la haine la plus violente contre le prince de Condé, pour des chuchoteries au bal, des succès de société qui excitent sa jalousie, des cabales dont tout le but est de s'empêcher les uns les autres de danser (T. I, p. 70). Et cette haine ne va à rien moins qu'à souhaiter avec passion que M. le Prince passât sa vie en prison, et à s'opposer en conséquence, de tout son pouvoir, à la paix avec l'Espagne, ou à celle qui devait mettre un terme à la guerre civile (T. II, p. 85). Mais il est des douleurs qui devaient enfin triompher de cette haine héroïque. « L'ennui que j'eus à Libourne, dit-elle, p. 83, où, quoiqu'il fît le plus beau tems du monde, la reine ne voulait point se promener, ce qui me donna beaucoup de mortification de ne bouger d'une chambre....., m'avait, reprend-elle (p. 90), fait changer la pensée que j'avais de reculer la paix de tout mon possible, en un désir fort ardent de l'avancer, si je pouvais. »

Il est vrai que les royaux champions de la guerre civile, en Angleterre, ne se montrent pas, dans ces Mémoires, avec beaucoup plus de dignité. L'intimité des princes donne aux événemens qui ont bouleversé le monde quelque chose de si mesquin et de si bas, qu'on se demande avec étonnement si ce sont bien les mêmes révolutions, les mêmes batailles, qui, dans les récits des hommes élevés loin des cours, vous ont fait battre le cœur. En 1651, après sa défaite à Worcester, et

cette fuite sur laquelle lord Clarendon répand un si vif intérêt (1), Charles II d'Angleterre rentra en France. « La reine d'Angleterre, dit Mademoiselle, apprit qu'il était à Rouen, et qu'il venait à Paris ; elle alla au-devant de lui. Il y avait quelque tems que je n'osais sortir ; j'avais une fluxion au visage. Je crus qu'en cette occasion je ne pouvais m'en dispenser ; c'est pourquoi j'allai, le lendemain, chez la reine d'Angleterre, sans être coiffée. Elle me dit : Vous trouverez mon fils bien ridicule ; pour se sauver, il a coupé ses cheveux, et a un habit fort extrordinaire. Dans ce moment, il entra : je le trouvai fort bien, de beaucoup meilleure mine qu'il n'avait avant son départ, quoiqu'il eût les cheveux courts et beaucoup de barbe, ce qui change les gens. Je trouvai qu'il parlait fort bon français. Il nous conta qu'après avoir perdu la bataille, il repassa avec 40 ou 50 cavaliers au travers de l'armée ennemie et de la ville au-delà de laquelle s'était donné le combat ; qu'après cela il les avait tous congédiés, et était demeuré seul avec un mylord ; qu'il avait été long-tems sur un arbre, ensuite dans la maison d'un paysan, où il avait coupé ses cheveux ; qu'un gentilhomme qu'il avait reconnu sur le chemin l'avait mené chez lui, où il avait séjourné, et qu'il avait été à Londres, avec le frère du gentilhomme, derrière lui en croupe ; qu'il y avait couché une nuit, et avait dormi dix heures avec la dernière tranquillité ; qu'il s'était mis dans un bateau à Londres, pour aller jusqu'au port où il s'embarqua, et que le capitaine du vaisseau l'avait reconnu : ainsi, il arriva à Dieppe. Il me vint conduire jusqu'à mon logis ; par cette galerie dont j'ai déjà parlé au commencement de ces

(1) Clarendon's *History*, pag. 652. Son récit a été reproduit, toujours avec un nouvel intérêt, par *Rapin* Thoyras, par Hume, et tout récemment par M. Villemain, *Histoire de Cromwell*, liv. v, pag. 335. Il n'est pas de souvenirs plus attachans, dit-il, que ces infortunes royales. — Oui, pourvu qu'elles n'aient pas des princes pour historiens.

Mémoires, qui va du Louvre aux Tuileries; et le long du chemin, il ne me parla que de la misérable vie qu'il avait menée en Écosse; qu'il n'y avait pas une femme; que les gens du pays étaient si rustres, qu'ils croyaient que c'était un péché d'entendre des violons; qu'il s'y était furieusement ennuyé; que la perte de la bataille lui avait été moins sensible, sur l'espérance de venir en France, où il trouvait tant de charme en des personnes pour qui il avait beaucoup d'amitié. Il me demanda si l'on ne commencerait pas bientôt à danser. Il me parut, par tout ce qu'il me disait, un amant timide et craintif, qui ne m'osait dire tout ce qu'il sentait pour moi, et qui aimait mieux que je le crusse insensible à ses malheurs, que de m'en ennuyer par le récit. Aux autres personnes, il ne parlait point de la joie qu'il avait d'être en France, ni de son envie de danser. Il ne me déplut pas, et vous pouvez le voir par la favorable explication que j'ai donnée à ce qu'il me dit en assez mauvais français. A la seconde visite qu'il me rendit, il me demanda en grâce de lui faire entendre ma bande de violons qui était fort bonne : je les envoyai quérir, et nous dansâmes. Et comme cette fluxion dont j'ai parlé m'obligea à garder le logis tout l'hiver, il venait tous les deux jours me voir, et nous dansions. » (Tom. II, pag. 155.)

Je ne sais si tous les lecteurs des Mémoires de Mademoiselle en recevront la même impression que moi; mais, ces violons me font supporter avec plus de résignation d'augustes douleurs pour lesquelles il y a 175 ans qu'on nous demande des larmes.

Les *Mémoires de Mme de La Fayette*, en un volume, et les *Mémoires de Mme de Caylus*, aussi en un volume, n'appartiennent point aux tems de la Fronde; ils retracent, au contraire, des souvenirs de la cour de Louis XIV, pendant la toute-puissance royale. On ne saurait ouvrir les uns ou les autres, sans y retrouver des traits qui peignent le carac-

tère de cette seconde période de l'empire des femmes en France. La nation cesse d'être comptée pour quelque chose, lorsqu'il s'agit des plaisirs du monarque ou des dames de sa cour. Les premiers mots des Mémoires de Mme de La Fayette expriment même si naïvement le peu de cas qu'on faisait de la vie des hommes, lorsqu'on pouvait à ce prix ajouter aux pompes de Versailles, que, s'ils étaient écrits aujourd'hui, nous n'hésiterions pas à les regarder comme une ironie assez amère.

« La France, dit-elle, était dans une tranquillité parfaite; l'on n'y connaissait plus d'autres armes que les instrumens nécessaires pour remuer les terres et pour bâtir. On employait les troupes à ces usages, non-seulement avec l'intention des anciens Romains, qui n'était que de les tirer d'une oisiveté aussi mauvaise pour elles que le serait l'excès du travail; mais le but était aussi de faire aller la rivière d'Eure contre son gré, pour rendre les fontaines de Versailles continuelles. On employait les troupes à ce prodigieux dessein, pour avancer de quelques années les plaisirs du roi, et on le faisait avec moins de dépenses et moins de tems que l'on n'eût osé l'espérer. La quantité de maladies que cause toujours le remuement des terres, mettait les troupes qui étaient campées à Maintenon, où était le fort du travail, hors d'état d'aucun service; mais, cet inconvénient ne paraissait digne d'*aucune attention*, dans le sein de la tranquillité dont on jouissait. »

Ces maladies, données à plaisir à l'armée, et qui n'avaient paru dignes d'*aucune attention*, étaient cependant si graves, que nous voyons plus loin (pag. 90), que, quand on eut besoin d'employer à la défense de l'état ces troupes dont on avait joué la vie, « elles étaient en si mauvais état, qu'il fut impossible de les y envoyer; car on ne put jamais trouver que cent hommes qui pussent marcher. »

Mme de La Fayette a composé ses Mémoires, non avec ce

qu'elle a fait ou ce qu'elle a vu, mais avec ce qu'elle a entendu conter dans les salons de la cour, durant les campagnes de 1688 et 1689; et quoiqu'elle ne parle presque que d'une chose qu'elle ne pouvait entendre, la guerre, elle le fait avec tant de grâce qu'on ne saurait abandonner la lecture de son ouvrage. Il est vrai que c'est la guerre, telle que les belles dames la conçoivent. Les grands événemens pour elles ne sont pas les conquêtes ou les défaites; mais les blessures reçues par quelques favoris de la bonne société, ou les honneurs acquis par quelques autres. L'effroyable dévastation du Palatinat est indiquée avec indifférence dans deux petites pages (178, 179); aussi, faut-il dire que ceux dont on brûlait les maisons et les greniers, dont on pillait les magasins, dont on arrachait les vignes; que ceux qu'on laissait périr de froid et de misère sur les grands chemins, avec leurs femmes et leurs enfans, n'étaient que des Allemands, et qui pis est, des bourgeois et des paysans. Pourquoi leur sort aurait-il donné un moment d'émotion à une grande dame?

Les Mémoires de Mme de La Fayette sont cependant de l'histoire; les souvenirs de Mme de Caylus sont seulement des anecdotes de cour, des développemens sur le gouvernement des maîtresses, et sur les intrigues des fils légitimés durant les dernières années du règne de Louis XIV. Ce commérage sur de grands noms et de petits caractères occupait alors toute la France; encore aujourd'hui, il est demeuré le sujet classique de la conversation, dans tous les sanctuaires de la bonne compagnie et dans toutes les cours. Il faut le connaître, puisqu'il caractérise l'époque, et il vaut mieux encore s'y faire initier par Mme de Caylus que par les mémoires d'un courtisan.

Les *Mémoires de Mme de Staal*, en deux volumes, sont les derniers en date dans cette collection; ils sont aussi les plus étrangers au tableau des événemens publics. Ce n'est

que par les rapports de Mme de Staal avec la duchesse du Maine, dont elle était femme-de-chambre, et par les détails qu'elle donne sur une de ces petites cours qui reflétaient celle de Louis XIV, que les confessions, si agréablement écrites par cette dame, peuvent trouver place parmi les Mémoires historiques.

Nous n'en dirons pas davantage sur le mérite des écrivains dont M. Colnet a donné une édition nouvelle, et peut-être trouvera-t-on que nous nous sommes déjà trop étendus sur des ouvrages dès long-tems jugés par le public. Mais, nous terminerons nos observations par quelques mots sur ce qui distingue ou devrait distinguer cette collection d'avec les éditions précédentes. Le papier est très-blanc, le caractère est neuf, et quoique fin, il est fort net. On trouverait difficilement ces six ouvrages pour le prix que coûte leur collection; et bientôt peut-être, il ne sera plus possible de se les procurer dans les éditions anciennes. Cependant, les éditeurs auraient dû chercher à donner à leur réimpression une supériorité plus réelle sur les éditions précédentes; ils auraient dû, pour leur intérêt même, ne pas se contenter de traiter avec un imprimeur, mais consulter aussi un homme de lettres; ne fût-ce que pour ranger leurs Mémoires dans l'ordre qu'ils s'efforcent de rétablir après coup et que nous avons suivi, et plus encore pour les orner de quelques notes.

On ne trouve, en effet, dans cette édition, point de renvoi aux auteurs qui ont raconté différemment les mêmes faits, qui ont donné des éclaircissemens ou suppléé des circonstances omises, point de divisions, point de dates au haut des pages, point de notes que celles qui sont empruntées à une édition précédente, et dont l'auteur n'est pas même indiqué; enfin, aucun point de repère d'aucune espèce. Ces défauts sont aujourd'hui sans remède; mais il y en a un autre que les éditeurs seraient encore à tems de réparer : il n'y a point de table des matières, et je ne vois

pas pourquoi un vingt-septième volume ne comprendrait pas une *table chronologique* et une *table alphabétique*, communes aux vingt-six volumes précédens. Je voudrais que la table chronologique indiquât, année par année, la concordance entre les six Mémoires des dames françaises, de manière à former en quelque sorte les annales du règne des femmes à la cour de Louis XIV. Je voudrais que la table alphabétique indiquât, sous chaque nom, les détails divers, les anecdotes que chacun de ces auteurs raconte sur le même personnage ou le même fait. Cet accord synoptique des ouvrages qu'on a cru convenable de réunir en un seul corps, donnerait à leur collection une supériorité sur les éditions séparées de ces mêmes ouvrages, à laquelle, jusqu'à présent elle ne peut point prétendre. J. C. L. DE SISMONDI.

PARALLÈLE DE LA PUISSANCE ANGLAISE ET RUSSE, *relativement à l'Europe;* par M. DE PRADT, ancien archevêque de Malines (1).

Second article. — *Russie.*

(Voyez ci-dessus, pag. 65-90.)

La marche de M. de Pradt au sujet de la Russie est très-différente de celle qu'il a suivie au sujet de l'Angleterre. Pour cette dernière puissance, les matériaux officiels sont publics, abondans, et faciles à recueillir; aussi M. de Pradt en a-t-il fait un grand usage. Il n'avait point les mêmes ressources pour la Russie, et il s'est borné le plus souvent à des aperçus et à des généralités. Nous allons tâcher d'y substituer des faits, et d'être plus précis dans nos raisonnemens.

---

(1) Paris, 1823. Un vol. in-8°. Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57. Prix, 4 fr. 50 cent., et par la poste, 5 fr. 50 cent.

Nous ne suivrons ni M. de Pradt ni d'autres publicistes dans leurs réflexions sur l'influence que peut avoir le caractère personnel des souverains de l'Europe, et particulièrement du monarque qui régit aujourd'hui l'empire de Russie. Nous n'aborderons pas même le sujet, si important pour nous, de la politique occulte ou patente du cabinet de Saint-Pétersbourg, à l'égard des peuples de l'Asie et des peuples de l'Europe. Trop de mystères dérobent aujourd'hui la connaissance de la vérité sur des intentions déguisées avec tout le secret que peut garder un gouvernement absolu. Trop de passions entraînent aujourd'hui les hommes dans les sens les plus opposés, pour trouver dans leurs conjectures, dans leurs pressentimens et dans leurs assertions, les lumières qui nous manquent encore. Depuis 1814 jusqu'à ce jour, les amis et les ennemis des libertés constitutionnelles ont tour-à-tour espéré de compter sous leurs bannières l'empereur Alexandre; ils se sont vantés publiquement de son appui; ils ont cité tantôt ses paroles, tantôt celles de ses ambassadeurs, ou de ses ministres ou de ses conseillers intimes. Laissons au tems à dévoiler la vérité. Contentons-nous de rappeler aux hommes de tous les rangs, sans excepter le rang suprême, que l'état moderne de la civilisation, le progrès des idées et l'amélioration des mœurs réclament également, pour les nations, un ordre politique où le prince trouve à la fois la sécurité, la puissance et la gloire, où le peuple trouve en même tems la justice, les sages libertés, les durables garanties, et les moyens de donner à son instruction comme à son industrie tout le développement, toute la perfection où le génie de l'homme puisse atteindre.

Un roi même a reconnu, par des paroles pleines de dignité, ces besoins de l'état social, dans le préambule de la loi fondamentale qu'il a donnée à son peuple : « Nous avons dû apprécier les effets des progrès toujours croissans des lumiè-

res, les rapports nouveaux que ces progrès ont introduits dans la société, la direction imprimée aux esprits depuis un demi-siècle, et les graves altérations qui en sont résultées : *nous avons reconnu que le vœu de nos sujets, pour une charte constitutionnelle, était l'objet d'un besoin réel.* » PRÉAMBULE *de la* CHARTE.

L'histoire placera parmi les bienfaiteurs du genre humain, les princes qui comprendront *ces besoins réels* de l'époque où nous vivons.... Contentons-nous de rappeler cet avenir à la pensée des souverains. Éveillons, au fond de leur conscience, un juge plus libre et non moins sévère que l'historien le plus intègre. Sans emprunter des paroles indiscrètes au blâme ni à l'éloge, sachons faire taire les adulations du courtisan et les satires du calomniateur ; c'est en ce sens que le silence des peuples est la leçon des rois.

Un spectacle, qui ne saurait avoir pour nous d'illusions ni de mensonges, c'est l'état social d'un empire dont la grandeur, toujours croissante, est un sujet d'alarmes pour les uns, d'espoir pour les autres, d'inquiétude et d'attention pour tous.

Voyons donc à quel degré se trouve parvenue aujourd'hui la civilisation de la Russie. Que fait-elle pour accroître ses lumières et développer son industrie, pour améliorer le sort des habitans et leur état civil, pour augmenter et régulariser la force publique? Quand nous posséderons bien ces données, nous saurons ce que l'Europe doit espérer ou redouter de l'influence moscovite, sur la destinée des autres états.

Presque toujours les hommes, dans leurs jugemens, restent en arrière de l'état présent des nations. A chaque époque, l'opinion, généralement formée à l'égard d'un peuple, se compose d'une longue suite de faits, d'idées, de souvenirs, qui tiennent la plupart à des événemens passés, à des générations qui ne sont plus, à des influences affaiblies, à

l'ancien état d'une civilisation qui n'est pas restée stationnaire. Ainsi les peuples qui les premiers captivent la renommée par leurs arts, ou leurs lumières, ou leurs forces, conservent long-tems leur réputation prépondérante; ils en jouissent, alors même qu'ils sont de beaucoup descendus au-dessous de leur propre renommée, et que des peuples rivaux, moins célèbres, mais déjà dignes de l'être davantage, les ont beaucoup devancés.

Ces observations s'appliquent en partie aux nations qui composent l'immense empire des tzars.

La Russie, il n'y a qu'un siècle, était à peu près bornée aux territoires occupés par la race moscovite, qui se confondait alors, dans l'esprit de tous les hommes, avec la race slavonne, et dont les mœurs rappelaient les Scythes, les Parthes, les Huns, et tous ces fléaux du genre humain, qui causèrent, à tant de reprises, les malheurs de l'Europe civilisée.

Un grand homme s'élève au milieu de ces barbares. Il imprime à tous ses peuples une puissante impulsion, qui survit à son règne; il apprend la discipline à leurs hordes, et l'industrie à leurs bourgades; il conquiert des provinces déjà civilisées, et bâtit sa nouvelle capitale aux environs de ces provinces.

Par degrés, la force militaire de l'empire moscovite s'affermit; elle se signale à chaque génération par des conquêtes de plus en plus importantes. Les unes s'étendent, à travers les solitudes de l'Asie, jusqu'aux frontières de la Chine, de la Perse et de la Turquie; les autres embrassent les plus belles provinces de la Suède et de la Pologne. Ces dernières acquisitions ont accru considérablement la partie policée de l'empire.

A présent nous pouvons apprécier des erreurs européennes, qui maintiennent encore les peuples les plus éclairés

dans leurs fausses opinions sur des états éloignés. La Russie ne saurait se présenter à notre esprit, sans y faire naître aussitôt le souvenir repoussant des barbares du Nord. Cependant, les hommes du nord de la Russie sont beaucoup plus civilisés qu'une grande partie des habitans du midi de cet empire et du sud des états d'Autriche. Ce sont des hommes que la Suède, la Pologne, ou la Hanse teutonique, ont comptés parmi leurs citoyens, et qui, depuis la conquête, ont gagné beaucoup en industrie, en richesses, en lumières.

Au centre même de l'empire, Moscou, l'antique métropole, et les sept gouvernemens qui l'entourent, loin de présenter l'aspect d'une contrée barbare, sont peut-être les districts les plus avancés en civilisation, entre toutes les provinces de la Russie. Les arts utiles, et même les beaux-arts, y fleurissent. Là, l'industrie déploie son activité, que le commerce double encore. Les lettres et les sciences sont cultivées sur les bords de la Moskwa; la philosophie de Newton, les théories des La Grange, des Laplace et des Lavoisier, sont enseignées dans le sein des gymnases et des académies de l'ancienne capitale et des grandes villes de l'empire. A Moscou comme à Pétersbourg, les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Voltaire sont reproduits sur la scène, dans la langue même de leurs auteurs, et joués en langue moscovite sur le théâtre national. La peinture et la sculpture embellissent les monumens d'une architecture somptueuse et parfois élégante; ce luxe des beaux-arts atteste les progrès de la haute classe vers la civilisation. Un sénateur de Russie nous a donné l'histoire de la musique, ainsi que l'histoire de la peinture en Italie; et cette histoire, écrite en langue française, est surtout remarquable par l'aménité des sentimens et la noblesse des pensées. Tels sont les plaisirs et les études auxquels se livrent les grands, dans l'empire des tzars.

C'est au loin, vers l'orient et vers les frontières du midi, qu'il faut s'avancer pour trouver les peuplades barbares; c'est aux lieux dans lesquels vivent les tribus tatares ou nomades encore; c'est par-delà la Tauride, ou plus près de la Turquie, au pied du Caucase ou vers les confins de la Chine.

Mais, dans cette partie même, l'habitant est pour jamais guéri du préjugé qui fit de ses ancêtres, les Huns et les Alains, le fléau des nations civilisées; il conçoit l'avantage et les bienfaits de l'instruction, et chérit les arts productifs. Des écoles d'enseignement mutuel sont établies sur les deux rives du Don et du Volga, sur les bords de la mer Noire et de la mer Caspienne, ainsi que sur les bords de la mer Glaciale, et dans le cœur de la Sibérie, comme sur le plateau de la haute Tatarie. Les Cosaques ont compris ce que ne veulent pas comprendre, au milieu de la France, les hommes opiniâtrément attachés par leurs préjugés à d'antiques et mauvaises méthodes; ils exigent que leurs enfans apprennent à lire, à écrire, à compter; ils se forment à des professions nouvelles, et par degrés améliorent les pratiques imparfaites qu'ils avaient suivies jusqu'à ce jour, dans chaque genre de métiers.

Une invention récente contribuera puissamment à la prospérité de la Russie orientale : c'est l'invention des bateaux à vapeur. Durant l'été, cette vaste contrée n'offre guère au commerce d'autres routes économiques que les fleuves et les principales rivières. Il a fallu jusqu'à présent un tems considérable pour parcourir ces rivières et ces fleuves, et surtout pour les remonter, dans les parties où leurs rives ne présentent pas de chemins de halage. L'usage des bateaux à vapeur rendra donc à la Russie orientale, les mêmes services qu'aux États-Unis d'Amérique. Il donnera au commerce une activité nouvelle; il permettra d'établir des bourgades et des cités, en des lieux auparavant déserts; il enrichira et multipliera la population; il imprimera un mouvement extraordinaire à l'a-

griculture, ainsi qu'à toutes les autres branches de l'industrie. Le récit de ces bienfaits, encore inoui dans l'occident de l'Europe, n'y peut pas même être soupçonné; tandis que nous sommes frappés d'admiration par les brillans récits de services pareils rendus aux Anglo-Américains, par le nouveau mode de navigation fluviale et maritime.

Ajoutons que ces bienfaits seront d'autant plus grands, que des travaux nombreux ont établi, par un système de canaux et de rivières, la communication de la Baltique, de la mer Noire, de la mer Caspienne et de la mer Blanche.

On compte aujourd'hui plus de 45 millions d'habitans dans l'empire de Russie; 40 millions peuplent la partie européenne, où domine la civilisation; cinq à six seulement sont dispersés sur l'immense étendue de l'Asie septentrionale. Si l'on ôtait de la Russie ces cinq millions de sujets, et qu'on la comparât à l'Autriche, c'est cette dernière puissance qui semblerait la moins civilisée.

En Russie, l'esclavage existe encore, comme en Hongrie, en Galicie, en Croatie, et dans beaucoup d'autres provinces autrichiennes. Mais le progrès des mœurs, et l'instruction généralement répandue chez les seigneurs, adoucissent beaucoup cet esclavage. Avec la permission du maître, les esclaves peuvent acquérir, posséder et transmettre des meubles et des immeubles. Les communes soumises au servage, traitent avec leur seigneur pour la redevance en nature ou en main-d'œuvre; et cette redevance une fois acquittée, la population reste libre d'employer pour elle-même toute son industrie. Cette industrie produira, chez les Russes, ce qu'elle a produit chez tous les peuples de l'Europe moderne: elle donnera aux habitans qui sont encore soumis au joug du servage, le désir et les moyens d'acheter leur indépendance. Ainsi, par degrés, tous les Russes acquerront le bien-être inestimable de la liberté individuelle. Déjà même, dans quelques provinces du

nord, les seigneurs ont affranchi leurs serfs, moyennant une redevance solennellement établie. L'empereur favorise cette grande amélioration de l'état social : c'est un de ses plus beaux titres de gloire.

La liberté individuelle répand tous ses bienfaits dans les villes; leurs habitans ont des droits politiques dont ne jouissent pas les habitans du reste de l'Europe. Dans presque toute l'étendue de la Russie, les juges des diverses juridictions sont nommés par les citoyens. La noblesse élit une partie de ces juges, et la bourgeoisie élit l'autre. Cela fait qu'en ces contrées la justice est nécessairement populaire, attentive, et modérée dans ses rigueurs; comme doit l'être toute magistrature élue par les citoyens mêmes, pour administrer leurs propres intérêts et concilier leurs différens. La Russie jouit donc d'un des élémens les plus précieux du bonheur de la vie civile, d'un élément qui manque à la plupart des nations de l'Europe civilisée, un pouvoir judiciaire au choix des citoyens; ce qui compense, en partie, les graves inconvéniens d'un gouvernement autocratique.

Voyons maintenant quelles sont l'étendue et la stabilité de la puissance moscovite.

La Russie n'a reçu le titre d'empire que sous le règne de Pierre-le-Grand; mais elle était depuis long-tems une puissance conquérante, digne de l'attention des hommes d'état. Pierre, avons-nous dit, y fonda la discipline militaire. Il y transporta l'art moderne de la guerre, et par-là prépara tous les aggrandissemens qu'a reçus la puissance à laquelle il a donné tant d'éclat.

Catherine-la-Grande a maintenu dans toute leur vigueur les institutions et les lois militaires. Elle a fait plus, elle a créé des lois civiles appropriées aux besoins, ainsi qu'à la nature de son vaste empire.

Sans revenir sur ce que nous avons dit au sujet de la civi-

lisation, ajoutons que, depuis un siècle, la Russie a conçu, dans toute leur étendue, les besoins et les avantages de ce progrès de l'état social. Depuis cette heureuse époque; elle a fait des pas immenses dans la carrière des perfectionnemens. Lorsque Alexis, le père de Pierre-le-Grand, monta sur le trône, l'état politique de la Moscovie n'était guère plus avancé que celui de la France au tems de Charlemagne. Quand le fils d'Alexis atteignit le terme de sa carrière, une vaste portion de territoire ajoutée à ses états héréditaires, des villes nouvelles et des colonies d'étrangers, fondées par son génie créateur, présentaient déjà toute la civilisation d'une grande partie des peuples germaniques.

Ce qui me paraît surtout mériter une profonde méditation, c'est l'esprit du gouvernement russe, envisagé dans ses rapports avec le grand art d'assimiler à l'empire les populations envahies. Depuis Rome, dont les lois semblent avoir été faites pour la conquête du monde, aucun pays ne fut constitué, comme l'est la Russie, pour étendre et surtout pour garder ses conquêtes.

La Russie s'étant vue destinée, ainsi que le fut Rome antique, à composer son empire d'une foule de nations différentes de religion, de mœurs et de langage, elle s'est imposé cette règle, de laisser à chaque peuple toutes les idées qui lui sont plus chères que l'existence politique. Ainsi, tous les cultes sont également tolérés, disons plus, ils sont également protégés; leur exercice est public et paisible, dans les parties de l'empire où vivent à la fois des hommes de diverses croyances. Ces cultes ont chacun leurs temples, leurs autels et leurs ministres. Dans Pétersbourg, par exemple, s'élèvent les églises de la religion grecque, de la religion juive, de la religion romaine, de la religion protestante, avec toutes ses variétés de luthéranisme, de calvinisme, etc. Dans les provinces du sud, l'islamisme est librement professé par les peuples qui sui-

vaient la loi de Mahomet, avant qu'ils fussent soumis à la Russie. Dans l'orient, il existe encore des peuplades idolâtres, et le gouvernement ne persécute point leur idolâtrie. Il sait qu'avec l'aide du tems et par le progrès des lumières, les hommes s'élèvent d'eux-mêmes à des croyances plus épurées, à des cultes plus convenables à notre nature, et moins indignes de la majesté de l'Eternel.

La Russie ne cherche point, par des moyens violens, à faire oublier aux peuples conquis la langue de leurs pères, cet héritage intellectuel auquel se rattachent tant de doux souvenirs et de vertus héréditaires! Le gouvernement se confie dans l'action insensible, mais sûre, de ses rapports obligés avec les hommes de toutes les provinces, et de l'intérêt de ces hommes à connaître la langue du vainqueur, surtout quand ce vainqueur avance à grands pas dans les voies de la civilisation. A ces causes viennent s'unir encore toutes celles qui naissent du rapprochement d'hommes tirés des nations diverses, et réunies dans les mêmes camps sous les mêmes drapeaux; enfin, tous les motifs d'ambition, d'espoir de fortune ou privée ou publique, qui portent tôt ou tard les vaincus à connaître, et finalement à n'employer que la langue du vainqueur.

La Russie a pareillement permis à chaque peuple de conserver ses coutumes et ses mœurs. Elle a laissé les Tatares combattre, comme ils le faisaient dès le tems des Parthes et des Scythes. Elle s'est contentée de former des corps d'élite dans cette cavalerie irrégulière, de les placer dans les rangs de la garde impériale, de les offrir comme un modèle aux pulks barbares, qui par degrés ont appris tout ce qu'ils ajouteraient à leur force par la discipline et par l'exercice.

Aujourd'hui, dans l'Ukraine et sur les bords du Don, 40,000 Cosaques sont organisés en cavalerie régulière de lanciers, et en autres corps légèrement armés, ayant avec eux

de l'artillerie légère bien montée et bien servie. Cette immense cavalerie, prête à marcher en masse au premier signal, vit campée sur un territoire qui suffit à son existence.

L'enthousiasme militaire est la passion dominante de ces peuplades, qui, jusqu'à ce jour, n'ont pu connaître d'autre source d'illustration que la gloire des combats. Lorsqu'en 1812 l'armée française eut pénétré dans l'intérieur de la Russie, cette cavalerie tatare se leva comme un seul homme; elle prit sa marche au milieu d'un affreux hiver, acharnée à sa proie et poursuivant sans pitié les victimes d'un climat dévorateur. « Compagnons, s'écriaient-ils entre eux, s'indignant de la vaillance de nos soldats, au milieu de leur misère et de leur dénuement, compagnons! quelle honte pour nous, si nous laissons ces squelettes se lever de leurs tombeaux et s'échapper de nos mains! » Et ils se précipitaient sur les débris de nos phalanges avec une nouvelle furie. Voilà l'appui que la Russie trouve, au besoin, dans la partie la moins civilisée de sa population.

Le dévouement des provinces européennes conquises par la Russie n'est pas moins prononcé. En Pologne même, où le souvenir d'une antique et puissante aristocratie laisse à la classe supérieure de la société des regrets et des souvenirs douloureux, lorsque les habitans comparent leur état social à celui des Polonais soumis aux puissances germaniques, ils doivent s'estimer fortunés.

L'empereur Alexandre a rendu la capitale de l'ancienne Pologne le siége d'un gouvernement représentatif, objet des vœux et de l'attachement d'une génération civilisée. C'est encore un exemple des sacrifices que la Russie sait faire à l'esprit du siècle, ainsi qu'aux penchans des peuples associés à son empire.

Ainsi, pénétrons-nous bien de cette triste mais irrécusable vérité, qui sort d'un examen impartial de l'état des choses :

depuis la Baltique jusqu'à l'Adriatique, depuis les bouches du Cattaro jusqu'à l'embouchure de la Vistule, le malheureux système qu'ont adopté les grandes puissances germaniques, porte, par un attrait irrésistible, les habitans d'une immense zone de provinces, à tendre les bras vers la domination moscovite.....

La Germanie n'a qu'un moyen d'échapper à la grandeur d'un tel péril : c'est d'imiter la Russie dans la profondeur de ses vues, et dans la générosité de ses mesures envers les peuples gouvernés ; c'est de leur donner la liberté religieuse dans toute son étendue, et la liberté municipale sans aucune restriction ; c'est de rendre l'indépendance et la dignité aux diétines des provinces, et de les rallier toutes par le lien plus fort encore d'une grande représentation nationale. Alors, et seulement alors, les peuples dont nous parlons pourront éviter le danger imminent qui s'est formé sur leur tête.

Déjà la Prusse a compris une partie des vérités que nous venons d'énoncer. L'ami des nations européennes doit s'en réjouir avec sincérité, tout en s'affligeant de la lenteur de ces améliorations, auxquelles la sécurité de l'Europe entière est intéressée.

Je n'ai pas encore exposé dans toute son étendue le péril qui menace et l'Europe et l'Asie, vers l'occident, l'orient et le midi. Il faut parler d'une conception gigantesque, et qui, dès à présent, a pris un accroissement qui surpasse toute croyance.

Les Autrichiens ont les premiers donné l'exemple des colonies militaires, en attachant au territoire dix-huit régimens de race slavonne, le long de leurs frontières de Turquie. Ces régimens ayant même origine, même religion et même langage qu'une grande partie de la nation russe, passeront tôt ou tard du côté de cet empire ; ils ajouteront à la

force colonisée, dont nous allons expliquer l'organisation et montrer l'étendue.

L'empereur Alexandre a conçu la pensée de fonder, dans les diverses parties de son empire, des colonies ou plutôt des *castes militaires*. Là, tous les enfans mâles naîtront soldats; ils passeront sous les drapeaux dès l'âge de quinze ans; ils y resteront enrôlés jusqu'à l'âge de soixante ans. En devenant soldats, ils cesseront d'être esclaves, suivant la loi moscovite. Ainsi, l'état militaire, qui chez d'autres peuples est regardé comme un tems de servitude, devient pour eux le double bienfait de l'affranchissement et de la gloire.

Le monarque prend, sur les domaines de la couronne, les terres nécessaires à l'établissement et à la subsistance des régimens colonisés. Pour récompense des terres ainsi concédées, ces guerriers doivent se nourrir et s'entretenir eux-mêmes, ainsi que leurs chevaux, tant qu'ils ne seront pas commandés pour des expéditions qui leur fassent quitter leur pays. Par ce moyen, des armées entières, des armées innombrables, seront tenues sur pied, durant la paix, sans entraîner le trésor public dans aucune dépense.

La solde de ces corps commencera seulement quand ils seront appelés hors de leurs colonies respectives; et cette solde aura toute la modicité dont peut se contenter un peuple neuf, sans besoins et sans luxe.

Ces populations militaires où tous, sans exception, porteront les armes, s'exerceront sans cesse, et conserveront leur esprit guerrier, comme les stations de l'empire romain, au tems le plus redoutable de ses conquêtes.

Quand ce projet aura reçu son exécution, l'empire comptera *trois millions de mâles*, dans les colonies militaires. C'est donc parmi ces trois millions que l'autocrate de toutes les Russies pourra faire marcher, par un simple ukase, tous les individus, depuis quinze ans jusqu'à soixante, c'est-à-dire, au moins *quinze cent mille combattans*.

Dès à présent, 40,000 cavaliers sont ainsi colonisés; une seule colonie, établie non loin de Pétersbourg, près de Nowgorod, compte 70,000 combattans. Le total de la caste militaire, déjà constituée, est de 400,000 soldats.

En attendant que cette effrayante conception soit conduite à son dernier terme, la conscription, établie sous le règne de Catherine, sert à recruter l'armée dont les cadres comprennent plus de 800,000 hommes.

Cette conscription cessera par degrés, à mesure que la colonisation militaire fera des progrès; elle sera tout-à-fait abolie quand on aura complété la caste militaire.

Mais les troupes de la Russie ne sont pas seulement redoutables par le nombre; elles le sont par la vaillance, par l'impétuosité dans l'attaque, et par l'inébranlable fermeté dans la retraite. Ce fut un spectacle extraordinaire et digne d'admiration de voir, durant l'invasion si brillante d'abord de l'armée française, les troupes d'arrière-garde des Russes, forcées de céder le terrain à l'héroïsme français, ne le céder jamais sans résistance opiniatre; se présenter, chaque soir, en ordre de bataille, à l'endroit choisi pour leur halte, et chaque matin, repartir avec leurs canons et tous leurs équipages, sans que leurs pertes pussent jamais les porter à se débander.

Tout en admettant l'incontestable puissance de la Russie pour défendre son propre territoire, on dispute sur sa puissance aggressive. On se fonde sur la pénurie où se trouverait cet empire, s'il était obligé de subvenir seul aux dépenses d'une guerre offensive et prolongée. On juge toujours de la Russie par ce qu'elle était il y a cent ans, ou du moins, par ce qu'elle était il y a cinquante ans; et depuis vingt années seulement, la Russie a fait un demi-siècle de progrès. Toutes les sources de richesses coulent chaque jour, avec une abondance nouvelle, dans les canaux industriels de cet empire.

Dès à présent, le nombre des manufactures de la Russie surpasse 3,700; le capital employé au commerce, d'après la

déclaration même des commerçans, est de 317,668,000 roubles. Le montant des seuls impôts de la capitation et des boissons, s'élève à 169,350,000 roubles. D'après ces seuls documens, je le demande, peut-on regarder la Russie comme n'ayant que de faibles moyens pécuniaires!...

L'agriculture étonne par la grandeur et la rapidité de ses accroissemens, dans le nord et dans le midi de l'empire. Le commerce, dans ses progrès, suit le même développement. La Russie a peu de grandes routes, il est vrai, dans l'intérieur de ses immenses provinces. Elle en établirait difficilement, parce que l'abondance des neiges, leur long séjour sur la terre et les dégâts du dégel, rendraient impraticables les voies publiques, durant une grande partie de l'année; tandis qu'il faudrait d'énormes dépenses pour jouir de ces voies publiques durant un petit nombre de mois.

Mais en hiver, la neige même qui couvre les champs, et la glace qui couvre les fleuves, les lacs et les mers, permettent ou plutôt facilitent un immense commerce, par un transport qui se fait avec une extrême rapidité. En été, les grands fleuves, réunis par des canaux, permettent, ainsi que nous l'avons expliqué, de transporter les produits de l'agriculture et de l'industrie, des bassins dont les eaux se réunissent à celles de l'Océan septentrional, de la mer Blanche ou de la Baltique, dans les bassins dont les eaux se réunissent à celles de la mer Noire ou de la mer Caspienne.

La Russie s'est rendue maîtresse de la navigation de la mer Caspienne, où les Persans osent à peine se montrer; elle domine dans la mer Noire, et tout la porte à s'emparer de l'issue de ce riche bassin.

Deux des plus plus beaux fleuves de l'empire moscovite versent leurs eaux dans la mer Noire. Un territoire immense se rattache de la sorte, dans la Russie, au bassin de cette mer. La fertilité de ce bassin est si grande, que les produits de l'agriculture y surpassent de beaucoup les besoins de la

consommation. Cet excédant de production s'accroît chaque année. Les peaux et la toison des troupeaux de la Tartarie, de l'Ukraine et de la Moscovie, sont aussi des objets d'exportation de plus en plus recherchés.

On pourra juger de la prospérité de ce commerce et des richesses qu'il répand sur sa route, malgré les entraves dont nous allons bientôt parler, par le seul tableau des accroissemens d'Odessa, l'un des ports de la mer Noire, au débouché du Don, et de la mer d'Azof.

En dix années seulement, M. le duc de Richelieu, gouverneur d'Odessa, a vu la population de cette ville s'accroître de 5,000 à 35,000 habitans; celle de son gouvernement s'est accrue d'un million d'habitans. Odessa compte aujourd'hui plus de 40,000 individus, Russes, Allemands, Italiens, Français, Juifs, Polonais, et surtout Grecs. Il y a, dans cette ville, un théâtre français, un théâtre italien et un théâtre grec; il y a des écoles de droit, de navigation et de commerce.

Si, nouvel Épiménide, Anacharsis pouvait sortir d'un sommeil de vingt siècles, et se retrouver tout à coup devant Odessa, sur les bords du moderne Euxin, il croirait n'avoir point quitté les bords de l'antique Hellespont; il verrait les ordres de l'Ionie, de Corinthe et de la Doride, embellir les portiques des temples et des palais; il reverrait le Musée, l'Académie et le Lycée, ouverts à l'instruction du jeune âge, au perfectionnement de l'âge mûr. Dans l'enceinte du théâtre, il entendrait les beaux vers de Sophocle et d'Euripide, récités par les enfans de la Grèce, et salués d'applaudissemens patriotiques, aux doux noms de liberté, de gloire et d'immortalité. Anacharsis ne pourrait se croire dans le voisinage de la Scythie, et dans cette Tauride, célèbre encore par l'antique férocité de ses mœurs.

Cette opulence éclairée, ce luxe des arts de la paix, fruits de l'industrie et du commerce, sont dus surtout à la navigation des grands fleuves de la Russie méridionale, et à la na-

vigation de la mer Noire, ainsi que de la Méditerranée, qui sont les principaux débouchés des productions de cette portion de la Russie.

C'est ici que se présente une grande difficulté politique. Le gouvernement turc est le maître unique du passage étroit et long qui sert à communiquer entre ces deux mers : et la capitale de l'empire ottoman s'élève sur les rives du Bosphore. Les Turcs entravent la navigation de ce passage, par des lois arbitraires, ineptes et capricieuses, comme l'esprit de leur législation. Ainsi, le débouché le plus important pour le plus riche commerce de l'empire de Russie, est à la merci d'un état barbare qui n'a nulle fixité dans la marche de son gouvernement.

Cet inconvénient paraît plus grave, à mesure que les provinces russes, situées dans le bassin de la mer Noire, deviennent plus peuplées, plus industrieuses, et par conséquent plus riches en objets d'exportation ; à mesure aussi qu'elles ont des besoins plus étendus et plus variés d'objets d'importation.

Les cabinets européens peuvent écrire les notes diplomatiques les plus adroites et les plus savantes, ils peuvent étaler des principes admirables d'équilibre européen, de repos universel et de philantropie diplomatiques. Ces simulacres de raisonnement ne pourront rien changer à la nature des choses. Il importe au bien être, à la richesse, à la force de la Russie, que le Bosphore soit libre pour elle, dans tous les tems et malgré toutes les circonstances. Un de ses tzars, deux, trois tzars, peut-être, parviendront à se dissimuler un tel besoin, et à faire taire l'expression du désir de leurs sujets, en disant comme Neptune aux vents irrités :

Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.

L'empire de Russie n'en conservera pas moins sa tendance à devenir le seul arbitre des rives du Bosphore, ou du moins à voir placer cet important passage en des mains assez dépen-

dantes de l'autorité moscovite, pour n'interrompre jamais l'entrée et la sortie des bâtimens des Russes et de leurs alliés. Pourra-t-on jusqu'à ce point abaisser la puissance ottomane? Pourra-t-on lui imposer une constante soumission? Pourra-t-on donner à des barbares orgueilleux la modeste retenue d'une perpétuelle déférence? C'est ce que nous laissons à penser aux hommes, pour lesquels de semblables questions peuvent sembler encore indécises.

Nous avons indiqué, sans rien dissimuler, la puissance formidable de la Russie, et la nature de ses progrès toujours croissans; la tendance de ces accroissemens du côté de l'occident et du midi, et les facilités malheureuses que l'imprévoyance des états limitrophes semble présenter aux envahissemens. En même tems, nous croyons avoir montré dans quelles voies les peuples de l'Europe doivent marcher, pour opposer aux Russes une résistance efficace. Établissons partout des institutions fortes qui soient la mutuelle garantie des monarques et des sujets; favorisons le progrès des sciences et des arts utiles, l'instruction populaire, l'industrie et le commerce. Rendons les citoyens heureux et clairvoyans, afin qu'ils courent d'eux-mêmes au-devant des dangers de la chose publique, et qu'à l'instant du besoin, ils meurent avec enthousiasme pour la défense d'une patrie qui donne le bien-être à leurs familles et garantit la durée de ce bien-être à leur postérité.

La France peut marcher au premier rang, dans la noble carrière qui doit être à la fois le salut et la gloire de l'Europe occidentale; elle peut commander par son exemple, et diriger par ses lumières; voilà son rôle naturel, voilà la seule destinée digne de sa grandeur. C'est à ce poste avancé que nous osons l'appeler, et non pas en protégée, en seconde ligne, derrière les vaisseaux d'Angleterre et les diplomates d'Albion. Puissent nos vœux et notre espoir ne pas être démentis par le cours des événemens!

Charles Dupin, *de l'Institut.*

LITTÉRATURE.

ŒUVRES DE *François-Guillaume Stanislas* ANDRIEUX, *membre de l'Institut de France.* (*Académie française.*) Tome IV (1).

M. ANDRIEUX a publié, il y a environ cinq ans, le recueil de ses œuvres, en 3 volumes in-8°. Depuis, sollicité d'en donner une nouvelle édition dans le format in-18, il a joint à cette seconde édition plusieurs morceaux, ou entièrement inédits, ou publiés postérieurement à la première. Dès-lors, les acquéreurs de celle-ci ne se trouvaient plus posséder une édition complète. C'est pour remédier à cet inconvénient que M. Andrieux a eu la pensée d'ajouter aux trois volumes de son édition in-8°, un quatrième volume renfermant les morceaux nouvellement publiés. Nous avons analysé son recueil au moment où il a paru (2); nous allons indiquer les écrits plus récens dont l'auteur vient de l'augmenter.

Une *Notice* étendue *sur Collin-Harleville*; trois *Notices* plus succinctes *sur Louis XII, Guillaume Budée* et *Henri IV*; deux *Dissertations*, l'une *sur le Prométhée enchaîné* d'Eschyle, l'autre *sur les langues;* une *Traduction de la Préface du dictionnaire anglais de Johnson*; une comédie; un drame, imité de la *Jane Shore* de Rowe; tels sont, avec quelques compositions moins importantes, les écrits contenus dans ce volume. La traduction de la préface anglaise, intéressante à lire en entier, est peu susceptible d'analyse; la dissertation sur le *Prométhée* est déjà connue de nos lecteurs (3): il suffira donc de jeter un regard sur les autres morceaux.

(1) Paris, 1812. Un vol. in-8° de 500 pages. Nepveu, passage des Panoramas, n° 26.

(2) *Rev. Enc.*, T. VII, pag. 503-523.

(3) *Rev. Enc.*, T. VI, p. 442-469, où cette dissertation est textuellement insérée.

Un sentiment moins rare qu'on ne le croit parmi les hommes qui cultivent les lettres, l'amitié, a dicté la Notice sur Collin (1). L'auteur des *Etourdis* fut trente ans l'ami le plus cher de l'auteur du *Vieux célibataire* : c'est à lui qu'il appartenait d'élever un monument en son honneur ; c'était à l'ami qui a survécu de cultiver la mémoire de l'ami descendu trop tôt dans la tombe. Ce n'est point un panégyrique qu'a voulu faire M. Andrieux ; ce n'est pas non plus un jugement littéraire qu'il a voulu prononcer. Lui-même nous apprend quel dessein il s'est proposé en écrivant la vie du compagnon de sa carrière. « Ce que je veux dire de l'auteur, c'est ce que très-peu de personnes en peuvent dire aujourd'hui ; c'est ce dont j'ai été personnellement témoin ; ce sont des faits auxquels il m'est arrivé de prendre part. Je pourrai raconter telle anecdote, qui mettra jusqu'à un certain point le lecteur dans le secret de la manière dont telle comédie a été conçue et composée ; et de pareilles anecdotes sont, à ce qu'il me semble, curieuses et rares ; car les poètes et les écrivains en général ne nous font point entrer dans le mystère de leur travail, si l'on peut ainsi s'exprimer ; nous n'en voyons que les résultats, sans connaître les procédés qu'ils ont employés. Je pense qu'il sera neuf et peut-être utile d'ouvrir une fois l'intérieur du cabinet d'un poète, de l'y montrer composant d'inspiration et de verve. J'ai assisté quelquefois à ces momens sanctifiés, pour ainsi dire, par la présence d'une muse ; et j'en ai bien gardé le souvenir, car je les compte au nombre des momens les plus agréables de ma vie.

» Mais c'est l'homme, encore plus que le poète, que j'ai aimé. C'est sa vie surtout dont je veux offrir ici le tableau en l'honneur des lettres, au profit de la morale, et pour l'instruction de la jeunesse ; car ce fut une vie de bon exemple,

(1) Voy. *Rev. Enc.*, T. XIII, pag. 194, le compte que nous en avons rendu.

et l'on n'aurait jamais accusé les gens de lettres d'envie, de cabales, de mauvais procédés entre eux, de manque de bonne foi dans leurs livres, d'orgueil puéril, de folle ambition, et quelquefois même de cupidité honteuse, s'ils avaient tous compris, comme Collin, que leur vocation est d'améliorer les hommes, et que, pour la remplir, il faut commencer par s'améliorer soi-même. »

Fidèle à ce dessein, M. Andrieux nous montre successivement Collin dans l'intérieur de sa famille, dans les relations de l'amitié, et sur la scène du monde littéraire. Il recueille les nombreux détails de sa vie, surtout ceux qui peuvent faire estimer ou faire aimer l'homme distingué dont il se propose de peindre le caractère. Il évite avec soin les formes pompeuses ou apprêtées de l'éloge académique, et se montre partout attentif à conserver à sa narration le plus grand caractère de simplicité. « Je n'ai, dit-il, envie de faire ni phrases, ni lieux communs; je ne cherche point du tout à briller. » Et ailleurs : « A quoi bon flatterais-je ce portrait? Il me plairait moins si je l'embellissais, ce ne serait plus Collin, ce ne serait plus mon ami. »

Cette abondance de détails n'aurait pas été aussi convenablement placée dans les autres notices que renferme ce volume. Elles ont été composées pour la *Galerie française*, collection intéressante, où la gravure et les lettres se réunissent pour honorer la mémoire de nos grands hommes. Leur objet est de présenter, en quelques pages, le tableau abrégé, mais fidèle, d'une vie célèbre. Une narration rapide, des aperçus généraux, quelques traits choisis pour faire ressortir le caractère, telle a dû être la forme de ces notices, parmi lesquelles on remarquera particulièrement celle dont Henri IV est le héros.

La *Dissertation sur les langues* est une composition importante par son étendue et par son objet. L'auteur l'a divisée en deux parties. Dans la première, il traite *de l'origine et*

de la formation des langues : il expose, en peu de mots, les divers systèmes des philosophes sur ce sujet obscur et difficile : il rend hommage à ce qu'ils ont de juste et d'ingénieux ; il indique ce qu'ils ont d'erroné ou d'incertain. Dans la seconde partie, qui a pour objet *la variété des langues, leur progrès et leur déclin*, il se livre lui-même à diverses recherches : sans vouloir expliquer les causes innombrables de la variété des langues, il la considère comme une des conséquences de la diversité infinie que la nature a voulu mettre entre les hommes. La dernière moitié de cette seconde partie, où M. Andrieux examine les langues dans leur progrès et dans leur décadence, nous paraît être celle où il a déposé le plus de vues et d'observations de son propre fonds. En tout, cet écrit peut être regardé comme une étude faite avec beaucoup de soin sur la philosophie et sur les procédés du langage, par un écrivain qui a long-tems réfléchi sur cet important sujet.

Un fabliau du XIIe siècle a fourni l'idée de la comédie intitulée *le Manteau* ou *le Rêve supposé*. Un mari jaloux, ou du moins porté à le devenir, trouve, en revenant de voyage, un manteau étranger dans l'appartement de sa femme. Il conçoit d'injustes soupçons. Pour les détourner, cette femme, ou plutôt sa cousine, imagine de persuader à l'époux qu'il a rêvé ce qu'il a vu. Darlière repousse d'abord cette idée : cependant, subjugué par l'insistance et par le ton de bonne foi des personnes qui lui parlent, il est sur le point de se laisser persuader, lorsque sa femme elle-même le désabuse. L'époux, que cette épreuve a convaincu de l'injustice de ses craintes, abjure son penchant à la jalousie, et proclame hautement

Qu'il faut, pour être heureux, se fier à sa femme.

Aux premières représentations, le dénouement était un peu différent. Darlière se laissait complétement abuser, et se persuadait qu'il avait réellement *rêvé* la vue du manteau. Il

paraît (c'est M. Andrieux qui nous l'apprend dans sa préface) que le public trouva la crédulité de ce bon mari un peu trop forte, et que ce dénouement fit succéder quelques murmures aux applaudissemens que la pièce avait obtenus jusque-là. Averti par l'effet du théâtre, l'auteur a cru devoir la corriger : dans la pièce, telle qu'il l'a livrée à l'impression, Darlière n'est plus entièrement dupe; il n'est qu'ébranlé. Ses doutes suffisent pour le destin du drame, et sa perplexité est même d'un effet plus comique que ne l'était sa crédulité.

Lénore est un drame imité d'une tragédie anglaise de Rowe, qui lui-même a pris son sujet dans l'histoire d'Angleterre. Le principal personnage est une femme séduite par le roi Édouard IV, qui régnait vers la fin du XVe siècle. « *Jane Shore* (c'était son nom) avait été enlevée à son mari, orfévre de Londres. Elle vécut à la cour, et s'y fit aimer de tout le monde. Elle avait, dit-on, autant d'esprit que de beauté; elle y joignait les qualités du cœur; elle était accessible aux infortunés, aimait à rendre service, et soulageait les pauvres. Après la mort d'Édouard IV, son frère, le duc de Glocester, qui fut depuis Richard III, fameux par ses crimes, enveloppa Jane Shore dans une accusation de magie; il la fit condamner, comme ayant vécu en adultère, à une pénitence publique et solennelle; elle fut obligée de faire amende honorable devant l'église de Saint-Paul, en chemise, la tête et les pieds nus, un cierge dans la main : elle fut ensuite promenée dans cet état, et donnée en spectacle dans toute la ville; il était défendu, sous des peines graves, d'accorder à la coupable *l'asile, le pain et l'eau.* »

Jane Shore, ajoute M. Audrieux, survécut à cette horrible scène. Rowe a préféré la faire mourir des suites de sa condamnation. M. Audrieux l'a suivi en ce point, ainsi que dans le motif que l'auteur anglais a donné à la proscription de Jane Shore. C'est pour avoir refusé de servir l'ambition de Gloces-

ter, qui cherche à dépouiller les jeunes fils d'Edouard, qu'elle se voit en butte à la colère du protecteur. Cette conduite noble et courageuse la rend plus intéressante, et fait excuser ses erreurs passées. Une autre idée, dont il faut savoir gré à l'auteur anglais, et dont M. Andrieux a profité en la modifiant, c'est d'avoir ramené auprès de Jane Shore expirante, l'époux qu'elle avait quitté. Il est témoin de son repentir, de ses souffrances; il lui pardonne sa faute, et cette consolation, que le ciel envoie à l'infortunée, au moment de sa mort, est d'un effet très-touchant; elle adoucit ce que la situation pourrait avoir de trop déchirant et de trop pénible. M. Andrieux a conservé cette scène; mais, par respect pour les bienséances de notre théâtre, il a substitué au mari de Jane Shore, dont la position est assez difficile à présenter, dans un drame sérieux, à des spectateurs français, le père de cette femme égarée et malheureuse. En avouant qu'un goût éclairé a dicté ce changement, je ne puis m'empêcher de gémir sur cette excessive délicatesse de la Melpomène française, qu'elle oblige souvent à se priver des plus grandes beautés, par égard pour des convenances qui pourraient être moins sévères. Ici, par exemple, est-ce la même chose que la présence du père ou celle de l'époux? Ce qu'il y a de profondément attendrissant dans la conception de l'auteur anglais, n'est-ce pas la vive peinture qu'il nous offre du sort affreux de Jane Shore, si malheureuse que la pitié qu'elle inspire efface jusqu'au ressentiment de la plus mortelle injure? le pardon de l'époux est d'autant plus touchant qu'il doit lui coûter davantage. D'ailleurs, n'est-ce pas à celui que Jane offensa, de lui remettre sa faute, à la face du ciel, et de jeter encore quelque douceur sur ses derniers momens, en venant rassurer sa conscience à l'entrée de la tombe? Ces considérations n'ont point certainement échappé à M. Andrieux : mais nos bienséances parlaient plus haut qu'elles : il a dû affaiblir un peu son dénouement pour

obéir à leur loi rigoureuse ; *il ne fallait pas faire rire le parterre.*

J'ai essayé, dans cette rapide analyse, de donner une idée des principales pièces qui composent ce volume. J'ai pensé devoir me borner à une simple revue et m'interdire de juger ce que j'analysais. Lorsque je fus appelé, il y a peu d'années, à rendre compte, dans ce recueil, des œuvres de M. Andrieux, il m'était permis de dire tout le bien que je pensais, et de l'auteur et de l'ouvrage. Aujourd'hui, mes sentimens sont loin d'avoir changé; mais les convenances ne sont plus les mêmes (1). Les fonctions de juge ne pouvaient plus me convenir : j'ai dû les abdiquer, et me réduire aux fonctions de rapporteur. Je n'aurais pu être juste envers M. Andrieux ; il m'était défendu de louer.

ST. A. BERVILLE.

NOUVELLES MÉDITATIONS POÉTIQUES, par *Alphonse* DE LA MARTINE (2).

Lorsque nous fûmes chargés, il y a trois ans, d'entretenir les lecteurs de la *Revue Encyclopédique* (Voy. Tom. VIII, pag. 72) des premières *Méditations poétiques* de M. de La Martine, en rendant une justice complète aux beautés élevées qui brillaient dans cet ouvrage, le devoir du critique nous obligea de tempérer les éloges par une juste censure, et de signaler les défauts graves dans lesquels l'auteur était souvent tombé. Le premier de ces défauts était une absence continuelle de plan et de liaison. Nous reprochâmes à M. de La Martine le choix peu intéressant de la plupart de ses sujets, diverses fautes de goût, et particulièrement une tendance pro-

(1) M. Berville est devenu le gendre de M. Andrieux.

(2) Paris, 1823. Un vol. in-8° ; prix, 4 fr. Urbain Canel, libraire, rue Hautefeuille, n° 5 ; et chez Audin, quai des Augustins, n° 25.

noncée vers le faux genre qui menace d'étouffer désormais la littérature française. Mais nous reconnûmes, en même tems, que le talent de M. de La Martine était de nature à faire concevoir les plus légitimes espérances; que, si ce jeune écrivain se vouait au culte de la raison et à l'étude du naturel, ses dispositions poétiques paraissaient assez brillantes, pour que l'on pût espérer de le voir devenir un jour l'un des plus heureux soutiens de la poésie française.

Tel fut le jugement que nous avons porté sur les premiers essais de M. de La Martine. Mais, ce fut à nos yeux un malheur littéraire, de voir ce qui avait été précisément l'objet de nos justes critiques, devenir pour l'auteur une source d'éloges de la part de quelques faux amis, ou de quelques admirateurs indiscrets. On s'efforça de lui persuader que ses fautes mêmes étaient des beautés; on encouragea son penchant vers les tournures étranges et les alliances bizarres. On caressa ses préjugés littéraires; et comme les flatteurs obtiennent toujours plus de crédit que les critiques austères, M. de La Martine, environné d'un agréable concert de louanges, prôné avec un imprudent enthousiasme, crut facilement que la route qu'il avait suivie était la véritable, et ne pensa pas qu'il eût rien de mieux à faire que de s'y enfoncer de plus en plus. Déplorable effet de la flatterie qui corrompt les plus beaux dons de la nature, en trompant les meilleurs esprits sur le caractère de leur talent, et sur la direction qu'ils doivent suivre!

Ce n'est pas, toutefois, que les conseils d'une sage critique aient entièrement été sans fruit. Il y a plus de choses, des idées plus utiles et plus positives dans les Nouvelles méditations, que l'on n'en trouvait dans les premières. Le talent poétique de l'écrivain a grandi; son vol, autrefois peu soutenu, est devenu plus assuré; il tombe moins; c'est un aigle dont l'adolescence est arrivée, et qui contemple avec plus d'assurance les rayons brûlans du soleil. On ne saurait le nier, les *Nouvelles*

Méditations poétiques sont un ouvrage plus fort, et d'une plus haute portée que les premières. Mais, le dirons-nous avec la même franchise? si elles offrent des beautés plus nombreuses et plus remarquables, elles présentent aussi des fautes d'une nature toute nouvelle : les défauts de l'auteur ont suivi la même progression que ses beautés ; ce qui n'était que vague dans les premiers essais, est obscur dans les seconds ; ce qui ne fut que singulier, est aujourd'hui bizarre. La pureté du style n'est plus aussi respectée ; tantôt, l'auteur se perd dans les nues ; tantôt, il tombe dans une simplicité qui approche du vulgaire, je dirai même, du trivial. Quelques pièces sont une véritable marqueterie; et l'on pourrait, en les lisant, appliquer à l'auteur ces deux vers du législateur du Parnasse :

> Sa muse déréglée, en ses vers vagabonds,
> Ne s'élève jamais que par sauts et par bonds.
>
> (Boileau, *Art poétique.*)

Un défaut, déjà signalé dans notre premier article, et qui n'a fait que s'enraciner, qui même, le dirons-nous? est devenu, chez l'auteur, une manière constante, et peut-être un système, c'est l'absence totale de variété ; c'est la monotonie soutenue qui règne plus encore dans le second ouvrage que dans le premier. Cette monotonie résulte moins des formes du style, que du retour continuel des mêmes pensées; on serait porté à accuser M. de La Martine de stérilité. Toujours de vagues excursions dans le domaine de la métaphysique ; toujours cette pensée, sans doute utile et belle, mais devenue commune par les innombrables développemens qu'elle a inspirés à divers auteurs : quest-ce que l'homme? où allons-nous? que deviendrons-nous après cette vie? C'est toujours ce redoutable problème, que la sagesse étudia long-tems sans le résoudre, ce secret d'en haut qu'il ne nous est pas donné de pénétrer, et qui, s'il doit imprimer au cœur de l'homme une

terreur mystérieuse et une tristesse profonde, ne peut servir d'unique base à une composition poétique, parce que la monotonie est le plus fatal écueil des ouvrages de l'esprit.

Plusieurs juges, d'ailleurs éclairés, ont prodigué de grands éloges à la philosophie de M. de La Martine. Nous avons entendu dire à l'un deux, que cette philosophie était celle du siècle. Une telle opinion nous paraît peu fondée. Que la génération actuelle, en effet, soit réfléchie et pensante; qu'elle ait du penchant pour la rêverie, et se livre volontiers à ces pensées de découragement et de désespoir qui s'emparent des peuples dont la civilisation est très-avancée, et qui doivent leur caractère sombre, soit aux malheurs des tems, soit à d'affligeantes circonstances politiques : cette révolution morale, quoiqu'elle paraisse incompatible avec le caractère français, peut sembler explicable, et même passer aux yeux de certains esprits qui jugent la génération actuelle par eux-mêmes, pour la philosophie de l'époque; mais nous demanderons si l'on trouve rien de pareil dans M. de La Martine. Sa philosophie, qui se rapproche beaucoup de celle du monotone Young, semble plutôt le fruit d'une hypocondrie, ou d'un spléen, que d'un retour amer sur la situation politique de la société européenne. Que l'on fasse honneur de pareils motifs à lord Byron, je le conçois, et je crois même cette opinion juste; mais où M. de La Martine a-t-il fait voir que l'état actuel des choses dût le plonger dans une profonde tristesse? quels regards a-t-il jetés sur ce long et sanglant combat de la liberté contre le privilége, dont trente années n'ont point amené l'issue? quelles larmes a-t-il versées sur la perte de tant et de si légitimes espérances? quels poétiques regrets a-t-il donnés à l'anéantissement de tant d'efforts, de tant de sacrifices, par lesquels on avait espéré de renouveler une civilisation usée, et de rajeunir la décrépitude de la vieille Europe? M. de La Martine n'a consacré à ces grandes idées, qui sont réellement celles de la gé-

nération présente, aucune des cordes de sa lyre. Laissant à d'autres le soin de pleurer sur nos pertes, il s'est chargé de gémir sur le prétendu affaiblissement des sentimens religieux, qui cependant ne furent jamais plus vifs. Il n'a célébré que la victoire du plus fort, et si, en chantant, sa lyre s'est baignée de larmes, c'est qu'il a jugé son talent plus propre à être fécondé par les larmes que par la joie.

Le morceau le plus remarquable des Nouvelles méditations, c'est sans contredit celui qui est intitulé *Bonaparte*. Nous nous plaisons à rendre hommage aux beautés poétiques de cette pièce, dont nous citerons plus tard quelques fragmens. Mais, dans un si grand sujet, où l'auteur eût pu se rendre l'interprète de la pensée du siècle, quelles couleurs sa muse lui a-t-elle fournies pour dépeindre un des hommes les plus extraordinaires de tous les tems? A quelles facultés de ce chef ambitieux a-t-il prodigué ses éloges? de quels reproches a-t-il poursuivi sa mémoire? C'est ici que le lecteur va juger la philosophie du poète.

Après la plus surprenante des révolutions politiques, révolution sanglante et sublime, souillée par des crimes honteux, ennoblie par d'illustres vertus, un homme s'élève. Tout ce qu'il entreprend porte un caractère d'audace qui étonne; la victoire le choisit pour son favori; et sa vaste tête embrasse à la fois l'art compliqué des combats, et la science plus compliquée de l'administration. A ses étonnantes facultés, aux grandes choses qu'il accomplit, toute une génération admire; on se livre à lui avec une confiance sans bornes; on lui découvre les plaies de la patrie; on ne lui cache ni ses dangers, ni ses craintes; on lui dit tout, parce que lui seul peut-être peut remédier à tout; on lui remet le fardeau tout entier, parce qu'il est le seul atlas qui puisse le soutenir. Le voilà donc porté sur le pavois; chargé des destinées de la première nation de l'Europe; dépositaire unique de la civilisation de l'ancien monde.

La circonstance est donnée : il peut être un Washington ; il peut être un Monck ; mais il peut être aussi un Cromwel.

Une haute vertu lui eût fait choisir le premier rôle ; une ambition modique lui eût conseillé le second ; la soif de la domination lui fait choisir le troisième. Il répond à la confiance du peuple en chassant ses tribuns ; il jette sous ses pieds le noble fardeau de la liberté qu'il avait promis de soutenir. Le gouvernement de son choix, c'est le despotisme ; le palais qu'il aime, c'est un camp ; son cortége, ce sont des flatteurs ; il ne connaît qu'une ennemie, et c'est la vérité. Long-tems la victoire sourit à ses espérances, long-tems il essaie de cacher sous des lauriers la statue de la liberté ; mais la fortune se lasse ; de grands revers suivent de grands triomphes : il tombe, et la vengeance des rois de l'Europe relègue sur un rocher, au milieu des mers, l'homme qui avait menacé le continent d'une monarchie universelle. C'est là qu'il meurt solitaire, et une immense pitié s'élève dans tous les cœurs, désarmés à l'aspect d'une si imposante ruine.

Tel est l'homme que M. de La Martine à voulu peindre. Tel est le conquérant auquel la poésie ne devait se consacrer que pour donner sur sa tombe de hautes leçons aux puissans de la terre. L'auteur des Méditations a-t-il, dans un si grand sujet, allié les couleurs poétiques aux saintes inspirations de la philosophie? Nous regrettons d'être obligés de déclarer qu'il a négligé la plus belle partie du noble thème qu'il avait choisi. Ce qui l'a frappé seulement dans Bonaparte, ce sont les facultés extraordinaires de l'homme, c'est le contraste du triomphe et des revers, de l'élévation et de la chute ; mais, ces grandes facultés, ce poétique contraste, se rencontrent dans tous les despotes que leur génie n'a point préservés de la ruine ; l'ode de M. de La Martine peut s'appliquer à tous les conquérans qui ont fini par succomber ; on lui demandait de peindre Bo-

naparte et de ne peindre que lui : il a représenté un type et non un individu.

Voici sous quelles couleurs le poète dépeint le premier avénement de Napoléon au pouvoir :

Les dieux étaient tombés ; les trônes étaient vides ;
La victoire te prit sur ses ailes rapides ;
D'un peuple de Brutus la gloire te fit roi.
Ce siècle dont l'écume entraînait dans sa course
Les mœurs, les rois, les dieux...., refoulé vers sa source,
Recula d'un pas devant toi !

Cette strophe est poétiquement magnifique. Mais, voilà d'un mot l'usurpation, les abus de la force, la ruine de la liberté justifiés. La poésie, dans ce passage, n'est qu'un art de déception et de mensonge. Poursuivons :

Ainsi, dans les erreurs d'un impuissant délire,
Quand un siècle vieilli de ses mains se déchire,
En jetant dans ses fers un cri de liberté,
Un héros tout-à-coup de la poudre se lève,
Le frappe avec son sceptre ; il s'éveille, et le rêve
Tombe devant la vérité.

Dans cette strophe, moins poétique que la première, la raison et la philosophie ne sont pas moins blessées : l'auteur nomme l'oppresseur un héros, et le despotisme est à ses yeux *la vérité*. Toute la pièce sur Bonaparte est composée dans ce sens. Après avoir signalé le vice du fond, nous conviendrons que la forme est généralement très-belle. Si les strophes suivantes ne sont pas d'un philosophe, on avouera du moins qu'elles sont d'un poète :

Ta tombe et ton berceau sont couverts d'un nuage ;
Mais, pareil à l'éclair, tu sortis d'un orage !
Tu foudroyas le monde, avant d'avoir un nom !
Tel ce Nil dont Memphis boit les vagues fécondes,
Avant d'être nommé, fait bouillonner les ondes,
Aux solitudes de Memnon.....

Tu grandis sans plaisir, tu tombas sans murmure!
Rien d'humain ne battait sous ton épaisse armure;
Sans haine et sans amour, tu vivais pour penser!
Comme l'aigle régnant dans un ciel solitaire,
Tu n'avais qu'un regard pour mesurer la terre,
Et des serres pour l'embrasser!

Être d'un siècle entier la pensée et la vie,
Émousser le poignard, décourager l'envie,
Ébranler, raffermir l'univers incertain,
Aux sinistres clartés de ta foudre qui gronde,
Vingt fois contre les dieux jouer le sort du monde;
Quel rêve! et ce fut ton destin!...

On dit qu'aux derniers jours de sa longue agonie,
Devant l'Éternité, seul avec son génie,
Son regard vers le ciel parut se soulever!
Le signe rédempteur toucha son front farouche!
Et même on entendit commencer sur sa bouche,
Un nom!... qu'il n'osait achever.

Achève! c'est le Dieu qui règne et qui couronne!
C'est le Dieu qui punit! c'est le Dieu qui pardonne!
Pour les héros et nous, il a des poids divers!
Parle-lui sans effroi! lui seul peut te comprendre!
L'esclave et le tyran ont tous un compte à rendre,
L'un du sceptre, l'autre des fers!

Cette citation peut mettre le lecteur en état de juger les progrès poétiques de M. de La Martine. Si les bornes dans lesquelles nous sommes circonscrits nous eussent permis de citer l'ode entière, le lecteur aurait pu juger que cette ode est d'ailleurs défectueuse, sous le rapport de la composition. L'auteur manque quelquefois de clarté; souvent il se contredit; il contredit plus souvent encore l'histoire, en substituant un portrait de fantaisie au portrait véritable de son héros.

La méditation sur Napoléon n'est pas au reste la seule remarquable que présente le nouveau recueil; il y a de très-beaux passages dans la méditation intitulée les *Etoiles*. Des

morceaux de la plus haute poésie se trouvent dans les *Préludes*, sorte de chant poétique, dans lequel l'auteur parcourt sans ordre et sans transition tous les sujets. Des critiques habiles ont fait un grand éloge d'une pièce qui a pour titre : *le Crucifix*. Nous nous plaisons à la signaler également, comme l'une des meilleures de l'ouvrage ; mais, à notre avis, la plus irréprochable, c'est une méditation *sur le passé*, adressée par l'auteur à l'un de ses amis. Ce morceau nous semble à la fois un modèle de grâce et de goût, que n'auraient pas désavoué nos écrivains les plus distingués. Il y a quelques belles strophes, mais aussi beaucoup de fautes dans le *Poète mourant*. Une méditation intitulée : *la Liberté*, offre quelques vers bien faits, mais pèche par l'absence de sentimens vrais et de pensées justes. L'auteur admire et chante la liberté grecque et romaine ; mais il répudie la liberté française, qu'il flétrit du nom de licence, oubliant que, dans les républiques antiques, la licence était la règle générale, et la liberté l'exception ; tandis qu'en France et chez les peuples modernes, la véritable licence qui tourmenta les peuples, ce fut la double licence du despotisme et des classes privilégiées. M. de La Martine reproche aux amis actuels de la liberté d'avoir subi le joug de Bonaparte ; mais lui-même, dont les vers sont la plus complète apologie de ce joug, aurait-il chanté en présence du fer? et d'ailleurs, si quelques hommes brûlent aujourd'hui sur l'autel de la liberté un encens peu digne d'elle, quel reproche le poète osera-t-il adresser à la génération qui s'élève, qui n'a pu participer à aucun excès, et se rendre coupable d'aucune lâcheté? La liberté ne peut-elle être, sans profanation, adorée par la jeunesse actuelle? Où M. de La Martine a-t-il vu que le tyran du jour ce soit le peuple? d'où peut naître cette confiance sans limites qu'il accorde à la puissance, et cet arrêt sans appel qu'il prononce contre tous les hommes qui proclament le mot de liberté? C'est encore ici

que la philosophie de l'auteur se trouve singulièrement en défaut. Pardonnons, au reste, aux poètes de déraisonner dans de tels sujets ; la politique n'est point une science d'imagination, et les erreurs de M. de La Martine à cet égard ne doivent étonner personne.

Mais ce qui doit surprendre dans cet écrivain, ce sont les fautes de goût dans lesquelles il tombe trop souvent. Nous avons rendu la plus complète justice à son talent : le moment est venu de mêler à nos éloges de justes critiques. M. de La Martine, nous l'avons dit au commencement de cet article, s'est engagé de plus en plus dans un faux genre ; il lui était impossible de se soustraire aux nécessités de l'école qu'il a suivie. L'un des principaux caractères de cette école, c'est l'obscurité ; nous indiquerons comme presque inintelligible une pièce intitulée : *l'Esprit de Dieu*. Le poète compare cet esprit divin au feu qu'un berger allume au bord d'une forêt ; il demande ensuite à son âme de quel côté viendra ce souffle sacré ; si ce sera un *enfant des orages*, un *doux zéphir* ou un *cri de douleur*. Après s'être adressé à lui-même cette question singulière, il termine par un vers qui signifie à peu près : *Qu'il vienne d'où il voudra, pourvu qu'il vienne*. Le poète ajoute, toutefois, que l'on invoque en vain cet esprit de Dieu, qu'il n'arrive jamais qu'à son heure, d'où il suit que l'invocation qui précède était complétement inutile. Vient ensuite une comparaison entre l'âme qui reçoit l'esprit divin et Jacob qui lutte contre une ombre. Le morceau est terminé par une strophe sur l'homme qui, long-tems assiégé par le doute, finit par céder au pouvoir de la vérité.

Ainsi, dans les ombres du doute,
L'homme, hélas ! égaré souvent,
Se trace à soi-même une route,
Et veut voguer contre le vent ;
Mais, dans cette lutte insensée,
Bientôt notre aile terrassée

Par le souffle qui la combat,
Sur la terre tombe *essouflée*,
Comme la voile désenflée,
Qui tombe et dort le long du mât.

Nous laissons le lecteur prononcer sur le mérite d'une pareille composition.

Parmi les vers singuliers qui abondent dans les Nouvelles méditations poétiques, nous avons remarqué les suivans :

Ainsi qu'un moissonneur va chercher son salaire,
Et dort sur sa faucille avant d'être payé,
Tu ceignis en mourant ton glaive sur ta cuisse, etc.
(*Méditation* sur Bonaparte.)

Dans la danse céleste ils (les astres) *s'élancent... et l'homme,*
Ainsi qu'un nouveau-né, les salue et les nomme.
(*Les Étoiles.*)

Oui, *dans cet air du ciel*, les *soins lourds de la vie*,
Le mépris des mortels, leur haine ou leur envie,
N'accompagnent plus l'homme et ne surnagent pas :
Comme un vil plomb, d'eux-même, ils retombent en bas.
(*La Solitude.*)

L'onde qui baise ce rivage,
De quoi se plaint-elle à ses bords?
(*Les Préludes.*)

Le paresseux s'endort *dans les bras de la faim*;
Le laboureur conduit sa fertile charrue;
Le savant pense et lit; *le guerrier frappe et tue*;
Le mendiant s'assied sur les bords du chemin.
(*Méditation dix-huitième.*)

Ah! berce, berce, berce encore,
Berce pour la dernière fois,
Berce cet enfant qui t'adore, etc.
(*Adieux à la Mer.*)

Heureuses ces coupes vermeilles
Qui pressent tes lèvres, pareilles
Aux frêlons qui tètent les fleurs.
(*Chant d'amour.*)

Les fautes de toute espèce qui se rencontrent dans ces vers sont à peine concevables. Si l'on jugeait le talent d'un auteur par ses défauts, quelle opinion se formerait-on de celui de M. de La Martine? Mais heureusement, cette manière de juger serait la plus fausse et la plus injuste. Une centaine de vers bizarres ne feront point oublier les morceaux très-remarquables, et les nombreuses beautés qui brillent dans les *Nouvelles méditations poétiques*. Nous avons essayé de les apprécier avec impartialité; le talent et le caractère de l'auteur nous en faisaient un devoir rigoureux. Un critique serait sans excuse, s'il cherchait à décourager un homme d'un mérite véritable; mais une trop complaisante indulgence ne serait pas moins funeste à l'art et à l'auteur lui-même. C'est parce que M. de La Martine peut faire beaucoup mieux, c'est parce que ses ouvrages peuvent honorer l'époque, et ranimer le goût des beaux vers, qu'il faut être plus sévère avec lui qu'avec tant d'écrivains qui n'ont point d'avenir. Il se présente aux juges éclairés avec les plus heureuses dispositions; son âme brûle souvent du feu sacré; son esprit atteint aux plus hautes pensées, mais la raison qui corrige, le goût qui épure, l'art qui dispose une composition poétique, la logique qui la distribue, enfin le talent qui varie les formes et invente les contrastes, voilà ce qui doit devenir pour M. de La Martine l'objet de la plus constante étude, s'il ne veut pas faire naufrage au port. Il lui manquerait bien encore quelque chose; mais nous n'osons espérer que l'auteur veuille l'acquérir. C'est un peu plus de philosophie, et un peu plus d'estime pour son siècle; c'est surtout quelque indulgence pour la liberté, cette divinité de notre époque, qui fut toujours et qui peut être encore pour les vrais poètes la plus fidèle et la plus noble des muses.

LÉON THIESSÉ.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

100. — *Mémoire sur la non-contagion de la fièvre jaune*, par *Pierre* Lefort, premier médecin en chef de la marine à la Martinique, etc. Saint-Pierre, 1825; Fleurot et Turban. Paris, Firmin Didot. Un vol. in-8°; prix, 3 fr.

Le titre de cet ouvrage annonce le but que l'auteur s'est proposé, mais que les difficultés du sujet ne lui ont pas permis d'atteindre complétement. Il présente, néanmoins, à l'appui de son opinion, plusieurs faits qui méritent d'être examinés. Le premier concerne le brick l'*Euriale*, à bord duquel la fièvre jaune se déclara, dans le mois de mars, pendant une croisière. Lorsqu'il relâcha au fort Royal, il avait déjà perdu son chirurgien et cinq hommes de son équipage. Plusieurs hommes de la frégate *la Gloire* y furent envoyés; quelques-uns y contractèrent la maladie et en moururent. (Nouvel argument en faveur des *contagionistes*.) Mais, les malades de l'Euriale, transportés à l'hôpital et envoyés ensuite, en état de convalescence, au fort Bourbon, avec leurs *hardes non soumises à une désinfection préalable, ne communiquèrent pas la fièvre jaune.* (Preuve de la non-contagion.) Le second fait cité par M. Lefort se rapporte à la corvette l'*Égérie*, qui, pendant le séjour qu'elle fit dans la rade des Trois-Ilets, avec *la Diligente* et le brick *le Silène*, perdit plusieurs hommes qui moururent de la fièvre jaune, sans que personne des équipages des derniers bâtimens en fût atteint, malgré les communications fréquentes. M. Lefort cite encore un autre cas analogue, et termine par le détail bien circonstancié des expériences que M. Guyon, chirurgien de la marine, a faites sur lui-même. Elles ont consisté à épuiser tous les modes de contact et d'inoculation, soit en cou-

---

Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

chant avec des malades, soit en se faisant inoculer la matière des vomissemens, etc. On ne peut, en lisant ces faits bien constatés, que rendre hommage au courage et au dévouement de ce respectable médecin; car, quelque grande que fût sa conviction dans la nature non-contagieuse de cette maladie, il y a toujours beaucoup de mérite à livrer volontairement sa vie à toutes les chances d'une expérience médicale. Maintenant, peut-on conclure de ces observations que la fièvre jaune n'est jamais contagieuse, c'est-à-dire, que cette maladie ne peut jamais être assez intense pour qu'un malade devienne seul un foyer d'infection, et pour que des marchandises, imprégnées de miasmes putrides, ne puissent la developper au loin? Je ne le pense pas, et le fait de M. Guyon n'est nullement concluant. 1° Ces expériences sont contrebalancées par d'autres aussi positives; on sait que le docteur Valli, ayant voulu faire avec le plus noble dévouement une partie de ces essais, périt au bout de peu de jours : il aurait fallu que plusieurs personnes se fussent exposées à la contagion de la même manière. 2° M. Guyon est arrivé, depuis 1814, dans le pays, et doit être maintenant acclimaté. Probablement que, nouvellement débarqué à la Martinique, il n'eût pas fait de semblables essais, sans courir de graves dangers. 3° Enfin, M. Guyon se trouvait placé dans toutes les conditions de l'infection, puisqu'il était dans l'hôpital, au milieu des malades, qu'il respirait leurs miasmes et s'inoculait leurs humeurs; et cependant, M. Guyon n'a point été frappé de la fièvre jaune, ni par *contagion*, ni par *l'infection*, qui n'est dans le fond qu'une contagion resserrée dans de plus étroites limites. *Amédée* Dupau, D. M.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

101. — *Remarks on the country extending from cape Palmas to the river Congo*, etc. — Remarques sur le pays qui s'étend du cap Palmas à la rivière Congo, renfermant des observations sur les mœurs et les coutumes des habitans, etc.; par le capitaine *John* Adams. Londres, 1823; Whittaker. Un vol. in-8°, 265 pages.

Capitaine d'un vaisseau marchand, l'auteur de ce voyage a débarqué à tous les endroits importans, dans le trajet du cap Palmas à la rivière Congo. Il a même pénétré assez avant dans l'intérieur, et il a rédigé, sous la forme de notes, ce qui l'a frappé dans les mœurs et les usages des naturels. Il a visité les peuples de Fantée, de Widah, d'Ardrah, et les Dahomiens : les villes de Lagos, de Benin, de Bonny et de Calabar, ainsi que les états de Jabon, d'Ilio, de Housa, de Mahi, de Chamba, et

plusieurs autres qui, malgré leur étendue, ne sont guère connus que de nom, en Europe. L'objet principal de son ouvrage paraît être de prouver qu'il serait beaucoup plus avantageux de former des établissemens anglais à Malemba et à Cabenda qu'à Sierra-Leone ; et que, pour la salubrité, les facilités de commerce, etc., le gouvernement anglais ne pourrait mieux choisir l'emplacement d'une colonie. Le tableau qu'il trace de l'abrutissement et de la férocité du peuple africain, qui habite sur les côtes et qui fait l'abominable commerce des esclaves, est tellement odieux, qu'on voudrait qu'il fût exagéré. La tyrannie la plus absolue et la plus capricieuse, la servilité la plus basse, et la cruauté la plus atroce, sont empreintes dans toutes leur actions. L'horrible coutume de sacrifier des victimes humaines aux fétiches et aux mânes des morts, est générale dans ces contrées. Le roi de Lagos, Contry, comme la plupart de ses royaux collègues africains, est recéleur d'objets volés. Il n'hésite point à partager ce que dérobent ses serviteurs ; et celui d'entre eux qui vole les Européens avec le plus d'adresse, devient aussitôt son plus grand favori. Il a adopté, pour fétiche, les dents de l'éléphant, parce que cet animal est réputé le plus fort et le plus sage des animaux. Un des stratagèmes politiques de ce desposte africain consiste à ordonner au diable de visiter de tems en tems sa capitale. Le diable de Contry n'est point un esprit aérien, mais un véritable démon, un homme armé, avec licence de commettre des meurtres. Il parcourt masqué les différentes avenues de la ville, et détruit tout ce qu'il trouve sur son passage. Mais, comme le *gong-gong* (l'homme qui sonne la cloche) donne avis de sa visite nocturne, il est assez rare que quelqu'un périsse. Les Européens sont aussi prévenus de rester dans leurs maisons, attendu qu'une fois dans Lages, le diable ne respecte personne. Outre l'avertissement public donné dans ces occasions, le diable ne parait jamais que pendant la pleine lune, afin de ne pas être exposé à traiter le roi comme un de ses sujets. Les chiens mâles sont bannis de Lagos, ou sacrifiés comme victimes offertes aux esprits du mal. A Grewhe, où le capitaine Adams se rendit en quittant Lagos, il vit au milieu du marché un grand arbre, assez semblable au mûrier, si ce n'est que les branches croissent horizontales. « Ceci arbre, dit l'auteur, présentait un spectacle singulier : ses branches étaient couvertes de milliers de chauves-souris de la plus grosse espèce, qui s'y tenaient suspendues par les griffes. Elles restaient ainsi tout le jour, la tête en bas, sans paraître troublées du bruit qu'on faisait au-dessous d'elles. J'en tuai plusieurs, qui avaient deux pieds d'envergure. La forme de leur tête a quelque rapport avec celle d'un cheval ; les yeux, les dents, et les moustaches

sont celles d'un énorme rat. » Une des bizarres coutumes du peuple de Grewhe et de Popo, est l'admission des femmes prêtresses, qui partagent avec les prêtres les soins du culte des fétiches. M. Adams fut témoin de cette cérémonie, qu'il décrit au long. Le portrait de Tammata ou monsieur Pierre, riche sauvage d'Ardrah, qui fut autrefois esclave et amené en France par son maître, est d'autant plus curieux, qu'il unit la barbarie à une légère teinture de civilisation. Nous aurions à citer encore beaucoup d'autres passages intéressans; mais nous préférons renvoyer les lecteurs à l'ouvrage même, qui ne peut manquer de les intéresser vivement.

102. — *A view of the past and present state of the island of Jamaica, etc.* — Tableau de l'état passé et présent de l'île de la Jamaïque, avec des remarques sur la situation physique et morale des esclaves, et sur l'abolition de l'esclavage dans les colonies; par J. Stewart, qui a long-tems résidé à la Jamaïque. Londres, 1823; Whittaker. Un vol in-8°, 365 pages.

Il existe en Angleterre une *Histoire* très-complète *des Colonies anglaises*, par Bryan Edwards, et plusieurs autres ouvrages estimés sur le même sujet; mais celui-ci est, je crois, le premier qui traite spécialement de la Jamaïque, et, sous plus d'un rapport, cette île importante est digne de fixer l'attention. Des questions d'un haut intérêt se rattachent à son histoire; les effets du système de colonisation, l'abolition de l'esclavage, la propagation du christianisme, etc. M. Stewart, rappelant la découverte de l'île due à l'immortel Christophe Colomb, raconte comment cette île appartint à la famille de ce navigateur, comment elle passa à la couronne d'Espagne, comment enfin elle fut conquise par les Anglais, sous Cromwell (en 1655). Ce dernier envoya les deux commandans de cette expédition victorieuse, l'amiral Penn et le général Venables, à la Tour, pour les punir de s'être arrêtés à cette conquête de peu d'importance, au lieu de prendre Hispaniola. C'est ici le lieu de rappeler que la Jamaïque rend aujourd'hui à l'Angleterre un revenu plus considérable que la totalité du revenu national, sous le Protecteur. La Jamaïque, à l'époque de sa conquête, et long-tems encore après, fut considérée comme très-inférieure aux îles de Cuba et d'Hispaniola. Cependant, grâces à l'industrie et à l'activité de ses habitans, elle est à présent la colonie la mieux cultivée et la plus productive de l'archipel américain. Passant à la situation actuelle du pays, l'auteur entre dans les détails relatifs au climat, aux maladies, au sol, aux saisons, à l'agriculture, au commerce, etc. Il regarde la licence et l'immoralité grossière qui se sont introduites dans les mœurs, comme

une des causes qui retardent les progrès de la société; il indique plusieurs excellens résultats de l'abolition de la traite des Noirs. Le premier est l'accroissement de la population, et les adoucissemens survenus dans le traitement des esclaves; il espère que les efforts des nouveaux ecclésiastiques envoyés dans l'île, en 1818, pour instruire les habitans et les Noirs, amèneront bientôt une réforme morale. L'histoire naturelle est traitée avec talent dans cet ouvrage, qui contient d'ailleurs les informations les plus précises et les plus importantes sur la Jamaïque.

Louise Sw. Belloc.

103 (*). — *Substance of the debate in the house of commons, on a motion for the mitigation and gradual abolition of slavery, throughout the british dominions.* — Résumé des débats qui ont eu lieu dans la Chambre des communes, par suite de la motion pour l'adoucissement et l'abolition graduels de l'esclavage dans les possessions anglaises. Londres, 1823; Hatchard. Un vol. 248 pag. et xxxix; prix, 4 fr.

Ce volume renferme à la fois les discussions les plus importantes et les faits les plus tristes. Dans les colonies anglaises, 800,000 hommes Noirs ou de couleur gémissent dans l'esclavage. Ils sont la propriété absolue de maîtres souvent barbares. Un grand nombre d'entre eux sont marqués sur l'épaule, avec le fer rouge, du signe indélébile de la servitude. On les gouverne avec le fouet, et ils travaillent sans recevoir aucun salaire. Dans la saison des récoltes, par exemple de la cuite des sucres, leur tâche se prolonge fort avant dans la nuit. Le dimanche, seul jour de repos qui leur reste, est employé par eux à cultiver un misérable coin de terre pour se nourrir, eux et leur triste postérité. Les lois donnent aux maîtres le pouvoir discrétionnaire de châtiment; ils ne peuvent appliquer cependant qu'un certain nombre de coups *en une fois*. Les femmes, comme les hommes, sont soumises à des châtimens honteux, qui blessent à la fois la pudeur et l'humanité. Les esclaves sont de vrais biens meubles : on peut les saisir et les vendre pour les dettes du propriétaire. Les liens de famille, d'amitié, sont à chaque instant rompus : aucun mariage légal ne peut être contracté par les esclaves. Ils n'ont aucun caractère pour déposer devant les tribunaux. Tout Noir est présumé esclave. La seule couleur de sa peau décide de son éternelle servitude. Des droits fiscaux considérables s'opposent à l'affranchissement. Dans les colonies anglaises et dans quelques états américains, l'esclave ne peut s'affranchir, même par son propre travail, tandis que, dans l'Amérique espagnole, tout Noir et tout Indien peut obliger son maître à lui vendre sa liberté. — Voilà quelques-uns des traits caractéristiques de la situation des Noirs dans les colonies anglai-

ses, avec quelques légères modifications, et ils conviennent à toutes les autres colonies. Mais, cette question de l'esclavage se complique d'une autre grande question, celle du droit de propriété, et des intérêts des colons. De plus, c'est une affaire entièrement commerciale, et le parti que va prendre l'Angleterre mérite bien de fixer l'attention; car, on peut s'en reposer sur elle, pour ne rien faire qui compromette son commerce. Ce qu'il y a de plus clair, ce qui est établi jusqu'à l'évidence par les faits de ce volumineux rapport, c'est que l'on ne doit rien attendre des gouvernemens coloniaux, en fait d'amélioration de l'état des esclaves. Bien plus, dans les colonies anglaises, ils n'ont pas craint de s'y opposer ouvertement. Le gouverneur de la Domioique, Maxwell, dénonça à son gouvernement quelques actes de barbarie envers les Noirs, entre autres celui de deux petites filles de 12 ans qu'on obligeait à travailler, attachées ensemble et chargées d'une chaîne pesant 18 livres. Le grand-jury de l'île, dans une délibération du 26 août 1817, se plaignit vivement du gouverneur, et demanda son remplacement. M. Buxton, membre du parlement, n'a pas obtenu de la chambre des communes tout ce qu'il demandait. Les ministres ont exigé que sa motion fût généralisée, et l'on s'est contenté, pour le présent, d'adopter une formule de protestation contre le droit d'esclavage colonial. C'est quelque chose, sans doute. Nous ferons plus tard connaître en détail la motion de M. Buxton, et les concessions du secrétaire d'état; ce qui embrasse la situation générale des Noirs dans les colonies anglaises. On peut remarquer, cependant, que, dans toutes ces discussions, il règne une certaine aigreur. Un des orateurs a dit une grande vérité, « C'est qu'il n'est pas permis de faire un cadeau à l'humanité, avec les biens des colons. » Aussi, les ministres n'ont-ils voulu adopter la motion de M. Buxton, que d'une manière très-générale. M. Alexandre Baring a déclaré qu'il appréciait infiniment la philanthropie de la Sainte-Alliance, et sa sensibilité pour les malheurs de l'Afrique, mais qu'il n'y avait pas besoin d'aller si loin. Un des points sur lesquels M. Buxton a le plus insisté, c'est la nécessité de donner aux Noirs un jour de travail à leur profit (1). Cette mesure, qui aurait en effet un résultat

(1) De tems immémorial, les nègres disposaient, dans les colonies françaises, d'un jour de travail, et l'on a même fait aux colons français le reproche d'exiger les cinq autres jours. Ainsi, ce que l'on propose comme un adoucissement au sort des esclaves, dans les colonies anglaises, fut constamment pratiqué dans les îles françaises. Il serait tems d'aller plus loin, et que l'esclave ne fût pas condamné à faire cinq fois plus de travail pour son maître, que pour lui-même et pour sa famille. (N. d. R.)

décisif pour l'affranchissement, a été recommandée, il y a plus de trente ans, par un Français qui n'a cessé de s'occuper de la cause de la liberté et du bien, M. Lafon de Ladébat. — Il est incontestable, d'ailleurs, que les insurrections toutes récentes de Demerary ont confirmé l'opinion de ceux qui désirent l'abolition, mais l'abolition graduelle de l'esclavage colonial. Comment peut-on espérer que la paix et la résignation durent toujours dans des contrées où, comme à Saint-Domingue, par exemple, en 1788, il y a sur 100 personnes, 8 blancs, 6 hommes de couleur et 86 Noirs? Et ceux qui invoquent l'adoucissement de l'esclavage, travaillent à prévenir des malheurs, sur la probabilité desquels l'expérience devrait avoir éclairé tout le monde. Répétons encore, comme un fait consolant, que cette plaie de l'esclavage est presque inconnue dans l'Amérique méridionale. A l'île de Cuba, cette antille espagnole, il n'y a que 25 esclaves sur 100 habitans. Au Mexique, il n'y a presque pas de Noirs. Dans la république de Colombie, un grand nombre d'esclaves se sont affranchis par leur travail, et sont devenus citoyens comme leurs maîtres. Cette absence de toute servitude est un fait qui influera puissamment sur la destinée de ces jeunes républiques, qui seront peut-être un jour le refuge de la civilisation et de la liberté.

Charles COQUEREL.

104 (1). — *Eighteenth report of the british and foreign school Society, etc.* — Dix-huitième rapport de la Société des écoles anglaises et étrangères, fait à l'assemblée générale des membres de cette Société, qui a eu lieu le 12 mai 1823; avec un Appendice. Londres, 1823; Longman et comp^e. Un vol. in-8° de 203 pag.; prix, 2 fr. 50 c.

Nous ne reviendrons pas sur l'utilité de cette Société, sur les éloges dus à son activité et à sa philantropie éclairée. La *Revue Encyclopédique* a déjà rempli ce devoir, en rendant compte des précédens rapports. Celui que nous annonçons contient encore beaucoup de détails intéressans, et une foule de faits nouveaux, relatifs aux succès toujours croissans de la méthode de Bell, et des méthodes analogues de Lancastre et de l'enseignement mutuel. Peu de contrées y sont restées étrangères. Partout, des ramifications de la Société-mère fondée à Londres, s'occupent de répandre ces méthodes perfectionnées, au profit de l'instruction primaire et publique, et surtout des classes pauvres. Les méthodes nouvelles ont porté leurs bienfaits au-delà des mers. Les États-Unis n'ont pas été les derniers à les encourager et à les protéger. Le gouvernement de Saint-Domingue et ceux de l'Amérique méridionale ont suivi cet exemple. Enfin, toutes les colonies soumises aux Anglais comptent de nombreuses écoles.

A. J.

105. — *An examination of the principles, etc.* — Examen des principes d'après lesquels la Société des écoles anglaises et étrangères a été établie; de la nature de l'éducation qu'elle répand; de l'étendue de ses opérations, et de l'appui auquel elle a droit; par *W.* Williams. Londres, 1823; Lupton Relfe. Brochure de 52 pages in-8°; prix, 1 shelling.

106. — *Illustrations historical and critical of the life of Lorenzo de Medicii called the Magnificent*, etc. — Eclaircissemens historiques et critiques sur la vie de Laurent de Médicis, nommé le *Magnifique*, avec un Appendice contenant des documens originaux, par *Guillaume* Roscoe. Londres, 1822.

Un intervalle de 25 années s'est écoulé, depuis que M. Roscoe a publié la vie de *Laurent le Magnifique*. M. G. Sprengel l'a traduite en allemand; M. F. Thurot en français. L'Italie en possède aussi deux traductions, parmi lesquelles on doit distinguer celle de M. L. Bossi, surtout à cause des remarques dont il l'a enrichie. Accueilli partout favorablement, cet ouvrage a néanmoins essuyé quelques critiques plus ou moins graves. On reproche à l'auteur d'avoir trop exalté, dans Laurent le Magnifique, un hypocrite ambitieux, un oppresseur de la liberté de sa patrie, de ne pas avoir donné un tableau assez complet de l'état des sciences et des arts, au xvme siècle, en Italie; d'avoir fait prendre à Sixte IV beaucoup de part à la conjuration des *Pazzi*. Plusieurs autres critiques lui furent adressées par M. Pozzetti, sur le caractère de L. B. Alberti, sur le mérite poétique de Laurent de Médicis, sur l'introduction de la presse à Venise, sur la conduite de Paul II envers les écrivains de son tems, ainsi que sur Poliziano, Filelfo, Pic de la Mirandole, Savonarola et Pierre-Leoni, médecin de Laurent, et assassiné par son fils. M. Bossi avait reproduit et apprécié plusieurs de ces remarques. M. Roscoe lui-même confirme dans ses éclaircissemens la plupart des observations de ce critique. Mais l'ouvrage dont le biographe anglais s'occupe le plus, c'est l'*Histoire des républiques italiennes*, par M. de Sismondi. Il n'approuve pas l'extension donnée par cet écrivain à la maxime que le caractère moral des peuples n'est que l'ouvrage des lois et des gouvernemens; il lui reproche d'avoir attaqué le caractère personnel de Laurent, son héros favori. Quant à son mérite littéraire, il s'appuie de l'autorité de Fabroni et même de celle de Guinguené, dont le jugement est d'un si grand poids auprès des amateurs de la littérature italienne. M. Roscoe se défend, en même tems, d'une inculpation de ce dernier, qui lui reproche d'avoir dissimulé les cruautés de Côme de Médicis. Il blâme, à son tour, M. de Sismondi d'avoir préféré l'autorité

de Machiavel à celle de Laurent le Magnifique, en ce qui concerne l'histoire de Florence, d'avoir altéré plusieurs circonstances de la conjuration des Pazzi, etc. Les remarques de M. Roscoe sont au nombre de quarante; les plus importantes roulent sur les assertions de M. Sismondi contre Laurent de Médicis. L'ouvrage mérite l'attention du public par les éclaircissemens que présente l'auteur et par l'examen ultérieur auquel ils pourront donner lieu. F. Salfi.

107. — *Memoirs of the life and writings of William Hayley.* — Mémoires sur la vie et les écrits de *William* Hayley, ami et biographe de Cowper, écrits par lui-même, etc.; et Mémoires de son fils *Thomas Alphonse* Hayley jeune, sculpteur, publiés par *John* Johnson. Londres, 1823; Colburn. Deux vol. in-4°.

La biographie est tellement à la mode en Angleterre, qu'il n'y a pas si mince auteur qui n'ait son biographe. Qui ne s'effraierait en France de deux volumes in-4° remplis des circonstances les plus puériles de la vie d'un homme assez ignoré, et dont le plus grand mérite est d'avoir vécu avec des gens d'esprit? Quoiqu'en Angleterre on lise à peu près tout ce qui s'imprime, je doute que le public s'accommode du prix et de la grosseur de ces volumes. En récompense, l'auteur s'est bien trouvé de les avoir écrits. L'éditeur anglais (M. Johnson) ayant à régler un compte avec M. Hayley pour sa vie de Cowper, lui proposa, en 1809, de lui faire une rente annuelle de 460 louis, à la condition qu'il lui assurerait, après sa mort, la propriété de sa vie écrite par lui-même; cette rente a été régulièrement payée jusqu'à la mort de Hayley, en 1820. Le libraire mourut avant de recueillir le fruit de ses sacrifices; c'est un de ses descendans qui publie aujourd'hui ce manuscrit de 4,660 louis (environ cent dix ou douze mille francs.) Nous ne pouvons le féliciter: ces Mémoires ne contiennent rien d'intéressant. Des pages entières sont consacrées au récit des prouesses d'un enfant d'un an, fils de l'auteur, et il règne dans tout l'ouvrage une affectation de bonhomie qui va jusqu'à la niaiserie.

108. — *The royal Minstrel, or the Witcheries of Endor.* — Le Ménestrel royal, ou les Sorcelleries d'Endor, poème épique en douze livres: par J. F. Pennie. *Seconde édition.* Londres, 1822; Pennock et Maunder. Un vol. in-8° de 442 pages.

109. — *Rogwald.* — Rogwald, poème épique en douze livres; par le même. Londres, 1823; Whittaker. Un vol. in-8° de 368 pages.

La composition de deux poèmes épiques est assurément un grand titre à la célébrité, surtout lorsqu'ils renferment, comme ceux-ci, des beautés très-remarquables. M. Pennie n'a pas plus de trente ans; il rem-

plit sans ambition le modeste emploi de maître d'école de village à Lutworth, près de Wareham, dans le Dorsetshire, où il consacre ses loisirs à la poésie. On le dit doué d'une étonnante facilité de versification, et d'une si grande déférence pour les jugemens d'autrui, qu'il n'hésite point à retrancher des passages entiers et à les recomposer de nouveau, avec autant de modestie que de facilité. Ses plans sont bien choisis et bien conduits; ses pensées, lumineuses et poétiques : l'ensemble de ses conceptions a de la vigueur et du mouvement. Ces qualités sont trop distinguées, pour qu'on puisse craindre d'affliger l'auteur, en faisant la part de la critique. On trouve quelquefois dans sa poésie plus que du désordre. Ses images manquent de naturel, et trop souvent il cherche à imiter l'inimitable Milton. Ces défauts se font remarquer surtout dans son poème du *Ménestrel royal*, qui réunit, du reste, les conditions exigées pour la fable d'un poème épique. L'action est une, complète et grande. Elle commence au moment où le berger-roi est déclaré l'oint du Seigneur, et se termine à son avénement au trône d'Israël. Les vicissitudes de sa vie, la lutte des puissances de l'enfer soulevées contre lui, les fureurs de Saül, etc., forment les grands traits du poème, dans lequel on retrouve souvent l'inspiration des livres saints. L'amitié touchante et désintéressée de Jonathas pour David, le beau caractère de ce prince et son triste sort, la noble conduite de David quand son persécuteur Saül tombe en sa puissance, le remords et les horreurs qui empoisonnent les derniers jours du malheureux monarque, les lamentations de David sur la chute de son roi et de son ami, sont autant de circonstances dont le poète a su tirer un parti étonnant. — Dans *Rogwald*, la scène se passe en Angleterre, à l'époque de l'heptarchie saxonne. Le sujet, plus romantique qu'épique, est entièrement d'invention, et semble se rapprocher des délicieux romans poétiques de sir Walter Scott; mais l'action, bien que compliquée, est néanmoins insuffisante. Elle n'est pas dirigée, dès le commencement, vers un but unique et déterminé; en un mot, elle n'a point les caractères de l'épopée. Ces défauts sont rachetés, il est vrai, par un intérêt toujours croissant, par des incidens bien amenés, par des descriptions charmantes des mœurs du tems, et par de fort beaux vers. Des lecteurs français ne pourront que s'étonner de la fécondité peu ordinaire de M. Pennie; pour comprendre ce prodige, il faut se rappeler que la versification anglaise est beaucoup plus facile que la nôtre; que, soumise à moins de règles, elle laisse plus de liberté à l'imagination, que cette dernière faculté est très-généralement cultivée en Angleterre, et qu'en général, on y a peut-être l'esprit plus poétique.

110. — *Hélène Gray*, ou La Malédiction de la jeune fille mourante, poème, par feu *Arch* Macleod. Édimbourg, 1823, Constable; Londres, Hurst. Brochure in-8° de 40 pages.

Le sujet de ce poème est tiré d'un fait rapporté dans l'histoire de Cornouaille, par Polewhele, comme étant arrivé en 1780; il prête merveilleusement à la poésie, et il est raconté d'une manière pleine de grâce. L'auteur, qui s'est, dit-on, caché sous un nom supposé, a su garder un juste milieu entre le style ambitieux, les fougueux emportemens des sectateurs de lord Byron, et la trop grande simplicité qu'affectent les *Poètes du Lac*. (On nomme ainsi une réunion de poètes qui habitent sur les bords du lac de Cumberland. Wordsworth est à la tête de cette école, qui a pour principe de peindre la nature telle qu'elle est, sans ornement et sans fard. Ses disciples sont tombés dans l'affectation, à force de chercher la bonhomie. Ils riment le cri des oiseaux, comme Rousseau a tenté de rimer en français le croassement de la grenouille; ils répètent deux ou trois fois le même mot dans deux vers; enfin, ils sont parvenus à se donner quelquefois une physionomie presque niaise, qui laisse percer néanmoins des éclairs de génie.) L'auteur d'*Hélène Gray* ne suit les traces de personne; il est neuf, ingénieux, brillant. On pourrait lui reprocher trop de penchant pour les tableaux mélancoliques; mais il sait leur prêter un charme qui en adoucit la tristesse. Donner l'analyse d'un poème aussi court, et dont tout le mérite est dans l'expression des sentimens, c'est risquer d'en ôter la fleur. Nous nous bornerons donc à dire que cette production peut être rangée parmi le petit nombre de celles qui enrichissent la littérature moderne de l'Angleterre.

111. — *The King of the Peak*. — Le Roi du Pic, roman; par l'auteur du *Cavalier*. Londres, 1823; Longman et Comp^e^. Trois vol. in-12.

Walter Scott fait décidément école en Angleterre; tous les romanciers se jettent dans la carrière qu'il a ouverte. Je ne sais si la littérature anglaise y gagnera beaucoup; mais je conseillerais du moins aux imitateurs du poète écossais de le copier moins servilement, de ne pas lui emprunter des caractères, des scènes calquées tout entières sur celles que l'on trouve dans ses romans. L'imitation, d'ailleurs, est toujours froide et fatigante.—La donnée principale du roman que nous annonçons se retrouve dans une tradition du Derbyshire, qui a fourni le sujet d'un poème intitulé : *Les sept Forestiers de Chattsworth*, publié dernièrement dans un ouvrage périodique. Il s'agit d'une conspiration, qu'on suppose avoir été, sinon fomentée, du moins secrètement favorisée, par la cour d'Espagne, pour exciter en Angleterre une révolution, à la

faveur de laquelle on espérait déposer la reine Élisabeth, et couronner à sa place le comte de Derby. Un des principaux agens de cette conspiration est Édouard Stanley, le plus jeune des fils du comte, soldat ambitieux, propre par son caractère et ses habitudes aux entreprises hardies. Les intrigues qui se lient au complot tramé contre Élisabeth, forment la partie sérieuse et politique de l'ouvrage. Le reste se compose de scènes d'amour entre sir Thomas Stanley et Marguerite, et d'apparitions mystérieuses d'un jeune étranger dont on n'apprend le véritable nom qu'à la fin du roman; les autres personnages sont absolument secondaires. Le style est inégal, tantôt exagéré, tantôt trivial, ou d'une énergie qui va jusqu'à la grossièreté. Cependant, on rencontre dans cet ouvrage quelques indices d'un talent qui pourrait se développer avantageusement, si l'auteur voulait être lui-même, et ne pas chercher dans d'autres livres ce qu'il doit faire dire à ses personnages. L. Sw. Belloc.

112.—*The Quaterly Review*, n° 57. Londres, septembre 1823; Murray. Un vol. in-8°, de 282 pages; prix, 6 schellings.

Nous avons déjà fait plusieurs mentions de ce Recueil, l'un des meilleurs que l'Angleterre possède en ce genre. Il fut fondé, en opposition à la *Revue d'Édimbourg*, qui est elle-même un excellent ouvrage, dont nous parlerions plus souvent, s'il nous était plus régulièrement adressé; et les principes de ses rédacteurs sont, en politique, entièrement ministériels, c'est-à-dire, conformes à ceux du gouvernement anglais. On y trouve souvent d'excellens articles sur la littérature, l'histoire, la philosophie, l'économie politique, etc. Mais il mérite le reproche de partialité, soit qu'il ait à parler d'ouvrages écrits dans les principes de l'opposition, soit qu'il s'occupe des pays étrangers, et en particulier de la France et des Français. Suivant notre usage, nous allons donner le résumé des matières contenues dans le cahier que nous avons sous les yeux. On y lit d'abord avec intérêt un article sur trois voyages entrepris pour explorer la vallée du Mississipi, et dont les relations ont été publiées aux États-Unis. L'article suivant porte les titres de plusieurs nouvelles tragédies françaises, de l'*Attila* de M. Bis, de *Régulus* par M. Arnault fils, des *Machabées* de M. Giraud, et des tragédies de M. Soumet. Cependant, il renferme à peine quelques lignes qui aient rapport à ces ouvrages. C'est un usage trop généralement adopté par les critiques anglais, d'écrire un traité complet, lorsqu'ils ne paraissent se proposer que de faire l'analyse d'une production nouvelle. Ainsi, le rédacteur du *Quarterly Review* donne, à cette occasion, à ses lecteurs, un précis historique sur l'art dramatique en France. C'est un homme versé dans notre littérature, et il fait preuve d'érudition; mais nous regret-

tons de ne pas trouver dans son écrit un autre mérite, non moins indispensable au critique, celui de la justice et de l'impartialité. Nous avons été étonnés de le voir, répétant une infâme calomnie, appeler notre grand poète Chénier (M. J.) le meurtrier juridique de son frère. Ne devait-il pas le compter au nombre des auteurs tragiques dont la France s'honore? Nous croyons encore devoir en appeler de ses jugemens, lorsqu'il dit « que l'imagination et l'invention ne sont pas des qualités dominantes chez les Français; » lorsqu'il les accuse de manquer « d'un goût sûr et varié; » lorsqu'il prononce enfin, que « la tragédie dans son sens le plus étendu et le plus relevé, est au-dessus de l'intelligence française. » Les articles suivans sont consacrés à l'analyse de l'histoire de la guerre d'Espagne (*Peninsular War*), par Robert Southey, l'un des hommes qui connaissent le mieux ce pays, sa langue, sa littérature et son histoire; de l'essai historique et topographique sur les îles Ioniennes de M. W. Goodisson; des notes sur les mœurs des tatars de la Crimée, ouvrage curieux de Mme Holderness; d'un ouvrage de géologie, *Reliquiæ diluvianæ*, de M. Buckland, accueilli avec une grande faveur en Angleterre; enfin, trois autres ouvrages, un traité d'économie politique, par M. Th. Tooke, une réimpression de l'histoire de l'évêque Burnet, due à la célèbre imprimerie de Clarendon à Oxford, et la visite en Espagne de M. Quin, dont la *Revue* a rendu compte, occupent le reste du volume. On y a joint, comme à l'ordinaire, un bulletin indiquant seulement les titres de plusieurs ouvrages récemment publiés. Cet ensemble, comme on voit, est assez intéressant; et cependant, nous pensons qu'on pourrait reprocher aux rédacteurs du *Quarterly Review* de s'occuper trop exclusivement de voyages ou de productions relatives à l'histoire. A. J.

RUSSIE.

113. — *L'Etoile polaire*, ou Almanach des amateurs de la littérature russe, pour 1823, publié par *A.* Bestougef et Rileïff. Saint-Pétersbourg, 1823; de l'imprimerie de Gretch. Un vol. in-16, de 394 pages; prix, 10 roubles.

Ce nouveau recueil, qui peut être rangé parmi les ouvrages périodiques, puisque les deux éditeurs, qui sont des littérateurs distingués, promettent de le faire paraître régulièrement, chaque année, contient douze morceaux en prose, de sept auteurs différens, et cinquante-trois pièces de vers, de vingt poètes. Ces derniers se recommandent, en général, par un excellent choix, un style pur, une versification facile. La première partie contient des morceaux en prose de M. Bestougef, l'un

des éditeurs; de MM. Boulgarin, Th. Glinka, Gretch, Kornilovitch, Senkovsky et Somof; et la seconde, des pièces de vers de MM. Abadovsky, Baratynsky, Voeïkof, Th. Glinka, Gnéditch, Davidof, Joukovsky, Ismaïlof, Krilof, Labanof, Ostolopof, Panaef, Pletnéef, Pouschkin, Rileïef (l'un des éditeurs), Toumansky, un anonyme, et du prince Viazemsky, du baron Delvigue et du comte Khvastof. L'exécution typographique de cet ouvrage, qui est orné de jolies gravures, pourrait être plus soignée. Les éditeurs promettent, sous ce rapport, pour l'année prochaine, une amélioration qui rendra ce recueil encore plus attrayant.

114. — *Supplémens littéraires au Fils de la Patrie;* bibliothèque de lecture, composée de contes, d'anecdotes et d'autres productions de la littérature, rédigée par M. *N.* Gretch. *Première année* (1822), T. IV, V et VI. *Deuxième année* (1823), T. VII, VIII, IX. Saint-Pétersbourg, imprimerie de Gretch. In-8°. Prix de l'abonnement pour 26 livraisons (il en paraît une tous les quinze jours); 17 roubles 50 kopecks.

En annonçant (Tom. XVI, pages 200 et 529) les trois premiers volumes de cet ouvrage périodique, c'est par erreur que nous avons désigné M. Joukovsky au nombre de ses éditeurs. Ces *supplémens* sont rédigés par M. N. Gretch, éditeur du *Fils de la Patrie;* M. Joukovsky, ainsi que d'autres littérateurs, tels que MM. Th. Glinka, Bestougef, etc., y font seulement insérer de tems en tems quelques articles. — On trouve, dans ce recueil, un grand nombre de morceaux curieux et intéressans, soit originaux, soit traduits des diverses langues de l'Europe.

S. P—y.

SUÈDE.

115. — *Marie et Julie*, ou Étrennes aux jeunes demoiselles qui étudient la langue française; pour servir à leur instruction, et à leur avancement; par *L.* Paban. Stockholm, 1823; brochure de 76 pages.

L'auteur de cette brochure française, imprimée à Stockholm, s'est distingué, pendant son long séjour en Suède, en enseignant bien la langue française, et paraît, dans ce petit ouvrage, avoir dirigé ses dernières forces (il était alors mourant) vers le but de son âge mûr, l'instruction de la jeunesse. Nous ne pouvons donc pas annoncer ce petit roman, comme une production remarquable de l'imagination, quoique l'auteur ait su amener très-adroitement un songe qui prouve sa gratitude envers la famille du roi actuel de Suède. M. L. Paban n'avait pas besoin de cette production littéraire pour rendre sa mémoire chère aux amis de l'huma-

nité, ayant été le premier fondateur de la *Société des amis des nécessiteux*, qui existe encore à Stockholm.

DANEMARCK.

116. — *Der Europacische Bund.*—L'alliance européenne, par le docteur C. F. Schmidt-Phiseldek. Copenhague, 1821. xxiv et 336 pages, in-8°.

Nous avons eu déjà l'occasion d'annoncer un autre ouvrage du même auteur (Voy. Tom. VII, pag. 570), et nous répétons aujourd'hui ce que nous avons dit alors, que M. Schmidt Phiseldek est un penseur profond. Nous ajoutons qu'il professe des doctrines noblement libérales, quoiqu'il les énonce avec beaucoup de circonspection. Nous sommes loin de lui faire un reproche de sa timidité; car nous vivons dans un tems où la prudence est devenue plus que jamais nécessaire. L'auteur croit prévoir une époque plus ou moins éloignée, où, par la seule force irrésistible de la raison et des lumières, le gouvernement constitutionnel sera introduit dans tous les états de l'Europe. Il en résultera, selon lui, nécessairement un premier et très-grand bienfait pour l'humanité, celui de l'abolition des armées permanentes; parce que, dit-il, du moment où une armée nationale sera composée de citoyens qui ont d'autres intérêts que ceux de gagner une chétive solde, et d'autre espoir que celui du butin, chaque soldat, avant de s'embarquer avec ardeur dans une guerre projetée par son gouvernement, en examinera froidement la justice et la nécessité, de manière à forcer le monarque et son conseil à réfléchir plus mûrement que d'usage sur une entreprise hasardeuse, qui pourrait entraîner la ruine de l'état et d'autres malheurs incalculables. Le plan de l'auteur est beaucoup plus vaste; il embrasse une foule d'autres idées qui lui paraissent devoir exercer avec le tems une influence bienfaisante. C'est ainsi qu'il croit que tous les états de l'Europe consentiront à former un jour une grande confédération, à l'instar de celle qui existe dans l'Amérique septentrionale, ou plutôt entre les membres du corps germanique (1); il veut que cette confédération soit dirigée par une sorte de congrès suprême, où chaque état aura son député, et que ce sénat soit

(1) Voy., dans le *Recueil des pièces officielles publié par Schœll*, T. IX, le mémoire intitulé : *Le Conservateur de l'Europe*, qui contient le plan d'une grande fédération européenne, propre à garantir la paix générale, à consolider les trônes, à protéger les peuples, à favoriser le libre et entier développement des élémens de la prospérité publique.

investi du droit de prononcer sans appel dans toutes les causes litigieuses, qui pourraient s'élever entre quelques-uns des co-états, et du pouvoir nécessaire ainsi qu'une force suffisante pour mettre à exécution ses décisions souveraines. Nous craignons beaucoup que les idées de notre auteur soient seulement les rêves d'un homme de bien; nous croyons même que les gouvernemens constitutionnels, tels qu'ils existent aujourd'hui, sont peu disposés à les réaliser. Mais nous gardons sur ce sujet un silence commandé par la nature même de la *Revue Encyclopédique*, étrangère, comme l'on sait, aux discussions concernant la politique spéciale qui peuvent diviser les esprits, réveiller les passions, et changer un sanctuaire consacré aux sciences et aux arts, en une sorte d'arène ouverte aux débats politiques.

117.—*Die Politik nach den Grundsaetzen*, etc.—La Politique d'après les principes de la Sainte-Alliance; par le même. Copenhague, 1822. XVI et 318 pages, in-8°.

Cet ouvrage peut être considéré comme la suite du précédent. L'auteur a pris pour texte cette fameuse alliance qui a été sanctifiée par son acte de naissance, en attendant qu'elle le soit par son éducation. Nous croyons cette expression d'autant plus juste, qu'il est hors de doute que tous les traités, les conventions, les alliances, renferment dans leur sein, comme les enfans nouveau-nés, des germes, dont le développement, soit pour le bien, soit pour le mal, dépend d'une foule de circonstances, quelquefois habilement prévues, mais plus souvent fortuites. Nous ne révoquons pas en doute les intentions bienveillantes des augustes signataires de cette alliance; mais le tems seul pourra prononcer jusqu'à quel point leurs magnanimes promesses auront été réalisées. Après avoir envisagé cet acte sous le rapport de sa forme, l'auteur cherche à deviner et à prédire quelle sera son influence sur le caractère des différens peuples de l'Europe, sur l'éducation de la jeunesse, sur la religion et le clergé, sur l'administration intérieure des états, dans toutes ses branches, sur la classification des citoyens et la différence des rangs entre eux; enfin, sur les relations extérieures de chaque état avec ses co-états, ou sur la diplomatie. Nous n'osons pas affirmer que partout l'auteur ait deviné au juste les intentions et les désirs des augustes signataires de l'acte en question; nous craignons même qu'il les ait un peu outrepassés, surtout en ce qui concerne l'éducation de la jeunesse, la religion et le clergé; mais nous désirons ardemment que le commentaire de notre auteur soit approuvé par les hommes d'état qui influent sur les destinées des peuples. Nous ne dissimulerons pas que nous avons trouvé, dans cet ouvrage, ainsi que dans le précédent, quelques idées que nous ne saurions adop-

ter. Nous n'en ferons pas un reproche à l'auteur; car si, à quelques égards, son opinion est erronée, il partage cette erreur avec une foule d'hommes très-éclairés, et dont la noblesse des sentimens n'est nullement douteuse. Mais, puisqu'il faut toujours faire la part de la critique, nous observerons que le style de l'auteur est souvent un peu obscur; que plusieurs de ses périodes sont trop longues et fatigantes, et qu'on rencontre, presqu'à chaque page, des phrases laborieusement entortillées. En effet, ce ne sont là que de petits défauts; mais nous croyons que l'auteur aurait pu et dû les éviter, surtout puisqu'il avait de si bonnes choses à dire.

HEIBERG.

118. — *Prolusiones et opuscula Academica.* — Opuscules académiques, par M. *Birgerus* THORLACIUS, conseiller-d'état, etc. Copenhague, 1822. In-8°.

Ce n'est pas la première fois que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs les travaux de M. Thorlacius, l'un des plus illustres savans dont s'honore la littérature du Nord. Aujourd'hui, nous leur ferons connaître sommairement le cinquième volume d'une collection du plus haut intérêt pour la philologie. Le premier des traités de ce volume porte un titre piquant : *Doctrina christiana, qualem libri sibyllini exhibent. — De la doctrine chrétienne, telle qu'elle est présentée dans les livres sibyllins.* M. Thorlacius revendique pour eux l'honneur d'avoir été l'une des sources de nos dogmes. On ne peut que renvoyer à la Dissertation pour les développemens de cette assertion, appuyée de nombreuses citations par lesquelles on prouve que l'unité, l'éternité de Dieu et son omniscience étaient connus des auteurs des oracles. Nous revenons à des choses qui sont du domaine de la philologie. Dans son second traité, M. Thorlacius examine quelle était, au XIIe siècle, la connaissance des lettres grecques et latines : pour y parvenir, il s'attache à la vie et aux ouvrages de Jean de Salisbéry, ami du célèbre Thomas Becket, et disciple d'Abeïlard, qu'il vint entendre à Paris, en 1137. Jean de Salisbéry se distingua dans tous les genres d'études; il jouit d'un grand crédit près des papes Eugène III, Adrien IV, et Alexandre III; et quand Thomas Becket eut été exilé, il partagea son sort, et supporta patiemment un exil de sept ans, après lequel il ne craignit pas de s'associer encore au turbulent archevêque, et reçut, en le couvrant de son corps, une dangereuse blessure. Jean de Salisbéry revint en France, y fut évêque, et mourut en 1182. Il était en tout fort au-dessus de son siècle. M. Thorlacius montre combien était grande la connaissance que ce savant prélat avait acquise des auteurs de la Grèce et de Rome; il prouve ensuite que, dans ce tems, on possédait encore bien des trésors, tombés depuis dans

l'oubli. Nous allons en fournir un aperçu, d'après les ouvrages cités dans les écrits de Jean de Salisbéry : 1° un Traité de Caton sur l'art militaire; 2° un traité de Varron, intitulé : *Rerum humanarum antiquitates*, en 25 livres; 3° un autre ouvrage de Varron : *Rerum divinarum antiquitates*, en 16 livres, adressé à Caïus César, souverain pontife : celui-ci est cité par Lactance, et tous deux le sont par Saint Augustin ; 4° *Libri navales ;* 5° la Satyre Menippée ; 6° un Traité *de Analogiâ* de Jules César ; 7° la République de Cicéron, citée aussi par Gerbert au xe siècle ; 8° *Hyginus de vitâ rebusque virorum illustrium*..... Il paraît que plusieurs ouvrages grecs, que nous ne reverrons plus, étaient aussi connus alors : c'est ainsi qu'on retrouve la mention des questions de table d'Aristote, du Traité de la richesse de Théophraste, du Traité sur le Mariage, par le même, de l'Histoire de Théopompe, du Traité du gouvernement et des choses mémorables de Plutarque. M. Thorlacius transcrit la traduction latine, que nous a transmise Jean de Salisbéry, d'un passage de Théophraste sur le mariage; c'est une assez plaisante diatribe contre les femmes.... Parmi les autres parties de ce volume, nous avons remarqué une dissertation intéressante : *De Carminibus mythico-historicis Eddæ semundinæ*; ce qui est très-important pour la mythologie du Nord. L'explication d'une lame d'argent, chargée d'une inscription grecque, et celle de quelques pierres gemmes, feront plaisir à tous les antiquaires. M. Thorlacius acquiert tous les jours de nouveaux titres à l'estime des savans.

Ph. Golbéry.

ALLEMAGNE.

119. — *Reise durch Schweden, Norwegen, Lappland*, etc.—Voyage en Suède, en Norvége, en Laponie, en Finlande, pendant les années 1817, 1818 et 1820, par W. Schubert; Leipsig, 1823. In-8°.

Ce voyage est l'œuvre d'un homme versé dans la connaissance des langues de tous les pays qu'il a parcourus, d'un homme initié aux sciences, et que les gouvernemens comme les particuliers se sont empressés de seconder. M. Schubert, qui est professeur à Greifswalde, s'est plus particulièrement appliqué à ce qui concerne l'instruction publique et l'état ecclésiastique; mais il a embrassé dans son plan les observations qu'il a faites sur les hommes, sur le climat, sur les produits territoriaux. Les antiquités, les usages, l'agriculture et les sciences naturelles ne lui sont pas non plus étrangers. L'auteur s'est arrêté assez de tems dans chaque ville pour en parler sciemment. Voici la division de ce premier volume : 1° Voyage de Stralsund au port d'Ystadt, encore inconnu dans les ouvrages de géographie publiés en France, quoiqu'il paraisse destiné à devenir un petit

Calais ou un petit Douvres; observations sur la manière dont on voyage en Suède. 2° Voyage à Lund, siége épiscopal de Dalby, église souterraine. 3° De la ville et de l'université de Lund et du système universitaire en Suède. 4° Voyage à Christianstadt. 5° De l'administration et de la justice dans les provinces suédoises. 6° Voyage à Carlseron; de Blekingen et de ses habitans; état militaire de la Suède; antiquités de Hobby. Notice sur l'amiral Chapmen, le plus habile constructeur de vaisseaux de l'Europe, sous Gustave III; vallée des Rossignols, près la mer Baltique. 7° Carlseron, description de ce que cette ville offre de remarquable; Moraves, Juifs, leur état en Suède. 8° Voyage à Calmar; *Tumuli* (éminences en terres rapportées). 9° ville de Calmar; son gymnase et sa bibliothèque; îles d'OEland et Gothland. 10° Route de Linkœping; Ostgoths. 11° Du peintre d'église Hœrberg; des eaux salutaires de Medevi. 12° Route de Stockholm. 13° Description de cette capitale. 14° Voyage à Upsal; de l'ancienne Sigtuna. 15° Description d'Upsal et de ses environs. Cette ville a deux librairies et une bibliothèque à l'université; elle a de plus une imprimerie. Des cartes et des dessins sont joints à cet intéressant volume, qui sera bientôt suivi de celui qui traite du Danemarck. On l'attend avec impatience, car on sait que l'auteur a fait dans ce pays des remarques tout à fait neuves.

120. — *Indicis Codicum et editionum juris Justinianei prodromus cura D. JuanL. G. Beck.* Leipsig, 1825. In-8°.

M. Beck a pris part aux travaux de M. Hugo, relativement au droit antérieur à Justinien. A peine avait-il terminé cette tâche, que trois des plus célèbres jurisconsultes de l'Allemagne, MM. Cramer, Haubold et de Savigny, lui confièrent l'achèvement de leurs collections sur la législation de cet empereur. M. Beck commence par le *Prodromus* d'un index; il espère que les savans, préposés à la garde des grandes bibliothèques, contribueront à compléter cet index, en lui fournissant des indications, sans lesquelles un seul homme ne pourrait tout réunir. Il prépare une table alphabétique, par noms de pays et de villes, des manuscrits de parties séparées du *Corpus juris*, une description de ces manuscrits ou des éditions *sine loco et anno*. Sans doute, on s'empressera de répondre à cet appel d'un savant recommandable.

121. — *Geschichte der Eidechsen Gesellschaft in Preussen.* — Histoire de la *Société des Lézards*, en Prusse; par *Jean* Voigt. Kœnisberg, 1825.

L'auteur avait déjà donné au public un essai sur le même sujet, sous ce titre latin : *De Lacertarum Societate*; c'est l'ouvrage approfondi auquel il travaillait alors qu'il publie aujourd'hui. Il commence par un aperçu sur les sociétés chevaleresques en général; puis, il passe à la

fondation de celle des Lézards, le 21 septembre 1397. Cette association est l'ouvrage de quatre chevaliers des environs de Reden, dans la Prusse orientale. Dans le principe de son institution, elle était particulièrement dirigée contre le grand-maître Henri de Plaunen. M. Voigt examine quelle fut, de 1440 à 1453, l'influence de la Société des Lézards contre l'ordre teutonique, tant en Pologne qu'à la cour de l'empereur. La seconde partie est composée d'appendices et de documens fort intéressans, la plupart relatifs à l'ordre teutonique.

122. — *Deutsch Hebraisches Wörterbuch.* — Dictionnaire hébraïque-allemand, par Elwert. Tome II (M—Z). Leipsig, 1822.

C'est le premier dictionnaire qui, sans intermédiaire, facilite aux Allemands la connaissance de l'hébreu. L'auteur a parfaitement exécuté son plan. L'impression de l'ouvrage est très-correcte, chose essentielle dans un pareil livre, où la moindre faute peut égarer. Le premier volume (qui avait paru il y a quelque tems) n'était pas exempt de reproches à cet égard. M. Elwert avait annoncé un traité particulier sur les noms propres; il s'est déterminé à le réunir à son dictionnaire. On y trouve d'utiles explications sur le sens de la plupart de ces noms; on rencontre aussi d'intéressantes excursions archéologiques, par exemple, sur le Talmud, sur les sacrifices expiatoires, etc. Mais, l'auteur n'a pas toujours été entièrement exact dans le sens qu'il donne aux mots; il n'a pas complétement recueilli toutes les expressions qui pouvaient être utiles aux Israélites. On pense que le succès de ce livre rendra bientôt nécessaire une seconde édition, et qu'à cette occasion, rien ne sera négligé pour perfectionner ce premier travail.

123. — *Bhagavad-gîta, id est therpesion melos, sive Krishnæ et Arjounæ colloquium de rebus divinis, etc.* — Le Bhagavad-gîta, c'est-à-dire, le Chant divin, ou le Dialogue de Krishnna et d'Arjouna sur la religion, épisode du poème épique le *Mâhabhârata*, contenant le texte samskrit, une version latine et des notes critiques; par *Aug. Guill.* de Schlegel. Bonn, 1823; Weber. In-8° de plus de 200 pages, dont 96 en samskrit. De l'imprimerie royale rhénane du roi de Prusse.

124. — *Miscellanea maximam partem critica.* — Mélanges critiques, par Friedemann et Seebode. Tom. I, 4e partie. Hildesheim, 1823. In-8°.

Nous avons déjà parlé de cet estimable recueil, à la tête duquel figurent les philologues que la renommée proclame comme les plus habiles. Ce quatrième cahier a souffert de longs retards, et l'on espère qu'à l'avenir le public n'en éprouvera plus de semblables, d'après l'assurance que donnent les auteurs. M. Louis Heeren ouvre le cahier qui vient de paraître par un article sur les chœurs des tragiques grecs, considérés sous

le rapport de leur composition; il les a classés dans un certain ordre, et a comparé ceux des différens auteurs : aussi, quoique, depuis 40 ans, la question des chœurs grecs soit à peu près épuisée, il a trouvé le moyen de la rendre encore intéressante. On lit ensuite une dissertation de M. Lobeck, *De Tritopatribus*. L'auteur y soutient que, sous le nom de *Tritopatres*, on désignait les dieux mânes. Il s'élève contre les étymologies indiennes, et généralement contre ceux qui font venir de l'Inde les fables de la mythologie grecque. Des variantes, tirées d'un manuscrit de Copenhague, par M. Bloch, pour l'*Hécube*, les *Phéniciennes* et l'*Oreste* d'Euripide, succèdent à ce morceau, et elles sont elles-mêmes suivies d'autres variantes recueillies par M. Roelher, professeur à Heidelberg, pour les écrits du sophiste Libanius. M. Creutzer, dont le nom se mêle à tant de travaux utiles et importans, a encouragé son élève dans le dessein qu'il a formé de nous donner une édition de Libanius; et ce premier essai est un appel aux savans qui pourraient posséder des matériaux ou seconder l'éditeur. On remarque une autre collection de variantes, puisées dans le Quintilien de M. Lemaire, par le docteur Klein. Enfin, M. Seebode en a cherché, dans un manuscrit de Wolfenbüttel, pour Nonnius Marcellus. Après tant de variantes utiles pour la philologie, mais arides pour le lecteur, on revoit avec plaisir un traité de M. Mathiæ sur quelques passages de l'*Orateur* de Cicéron, et des observations de M. Bothe sur Quinte-Curce. M. Guillaume Munich a donné une *Notice des manuscrits de la bibliothèque de Cracovie*. C'est le même qui a publié une *Histoire de la littérature en Pologne* (elle forme le 15e volume de l Histoire générale de la littérature d'Eichorn) : la bibliothèque de Cracovie possède, sur le droit romain, des manuscrits très-précieux. M. Osann communique de nouvelles leçons pour Andocide; M. Reiz conteste à Burmann la faculté de juger de la doctrine de Bentley sur les vers de Térence; M. Ahlwardt prétend que jusqu'ici tous les chœurs des tragiques et des comiques ont été mal distribués dans les éditions. Nous avons encore remarqué les morceaux suivans : *Inscriptio latina Romæ nuper detecta*. M. Thorlacius, de Copenhague, a fourni ce morceau, qui se distingue, comme tout ce qu'il écrit, par une grande sagacité de critique et par une vaste érudition. L'inscription qu'il discute est rapportée par lui au commencement du ve siècle. — *De versibus quibusdam Horatianis*. M. Eichstaedt attaque une ode d'Horace, dont il veut qu'une strophe ait été forgée avec des vers pris ailleurs au même poète. Nous ne pouvons citer tous les morceaux de ce cahier, qui est pourvu d'index philologiques des mots grecs et latins renfermés dans le volume dont il fait la clôture. Toutes les dissertations qui com-

posent ce recueil étant écrites en latin, elles conviennent aux savans de tous les pays; et nos compatriotes sans doute ne perdront pas cette occasion d'entrer en relation intellectuelle avec la docte Allemagne.

125. — *Ueber den Ritter Gluck.* — Sur le chevalier Gluck, et sur ses ouvrages, avec un jugement critique de leur mérite, et des lettres de ce célèbre compositeur et d'autres hommes célèbres. Berlin, 1823.

Nous savons, par la tradition, de quelle importance a été, dans le siècle dernier, la querelle des *Gluckistes* et des *Piccinistes*; mais le souvenir s'en est beaucoup affaibli, même dans l'histoire des arts. Il ne faut pas s'étonner si les seuls lecteurs de mémoires et de correspondances littéraires s'en occupent encore un peu aujourd'hui. Quelle n'a donc pas été notre surprise, en lisant le titre du livre que nous venons de transcrire, avec la date de 1823, et l'indication typographique de Berlin! Singulière conception que celle d'un Allemand qui, après tant d'années, va donner à ses compatriotes la compilation de l'abbé Arnaud! car, M. Siegmeyer n'a fait et n'a voulu faire que cela; et si nous en parlons, ce n'est pas que les sciences ou la philosophie y puissent rien gagner : cet ouvrage serait absolument du nombre de ceux que la *Revue* doit laisser sans examen, et nous n'en aurions pas fait mention, si son titre ne nous fournissait une occasion de faire remarquer combien la librairie d'Allemagne l'emporte en activité sur celle de France. Quel est celui qui, à Paris, se chargerait de vendre un vieux récit sur deux musiciens de Prusse? qui aurait assez de loisir pour le lire? Cependant, on voit tous les jours, en Allemagne, éclore des livres d'un moindre intérêt encore; et ce pays, où le goût des plus sérieuses recherches rend à l'esprit humain de si grands services, a des lecteurs pour tous les écrivains.—Passons à l'ouvrage lui-même. M. Siegmeyer n'a pas fait grâce à ses lecteurs d'une syllabe de toute la polémique musicale; il y a joint une préface; enfin, il a grossi le volume d'une *Vie de Gluck*, extraite du *Conversations Lexicon.* Que dira-t-on désormais sur les conquérans de la terre, quels volumes suffiront à leur histoire, si la biographie d'un musicien absorbe à elle seule un gros volume?

Ph. Golbéry.

N. B. On publie en même tems, à Paris, deux forts volumes sur la biographie du célèbre compositeur et musicien *Rossini.*

126. — *Zenobia.* — Zénobie, tragédie en cinq actes, par *Dr. G.* Doering. Francfort, 1823. Un vol. in-12 de 192 pages, avec une gravure.

La lutte de Palmyre contre l'empire romain, et les grandes qualités de Zénobie avaient déjà attiré l'attention des poètes tragiques. M. Royou

en avait fait le sujet d'une tragédie, représentée au Théâtre-Français il y a quelques années, et qui n'obtint pas un succès brillant ni durable. Avant lui, elle avait inspiré la muse d'un poète, M. François, qui, simple cordonnier et toujours occupé de son état, s'est quelquefois montré, comme auteur, digne interprète de Melpomène. Il serait sans doute possible de tirer parti de cet épisode, l'un des plus intéressans qu'offre l'histoire romaine, sous le règne des empereurs. M. Doering vient de l'adapter à la scène allemande; et sa tragédie, en général assez froide, offre néanmoins quelques bonnes scènes. Odenat a conclu avec les Romains un traité d'alliance; il est même sur le point d'admettre une de leurs armées dans les murs de Palmyre. Trompée par les faux rapports d'un ambitieux, qui désire obtenir la main de Zénobie et monter sur le trône, la reine fait empoisonner son époux, afin de prévenir la honte et les malheurs inséparables de l'occupation étrangère. Ici, l'auteur a violé la fidélité historique; car Odenat est mort plusieurs années avant le règne d'Aurélien. C'est un anachronisme d'autant plus inutile, qu'il n'en résulte qu'un premier acte très-froid, espèce d'avant-propos sans nul intérêt. Cependant, Zénobie a repoussé l'armée romaine qu'Odenat avait appelée. Aurélien a juré de venger cet échec; il arrive avec des forces considérables, entre par trahison dans Palmyre, et livre cette malheureuse ville aux flammes et au pillage. Au cinquième acte, nous voyons Zénobie aux prises avec quelques vétérans romains, lutter avec eux de force et d'adresse, en immoler deux ou trois, et périr enfin sous leurs coups. Pour amener ce dénoûment de mauvais goût, et tout au plus convenable au mélodrame, l'auteur, comme on voit, a encore changé l'histoire. Mais, en reprochant à M. Doering quelques erreurs de goût, le défaut d'intérêt qui provient d'un grand nombre d'incidens inutiles, et la faiblesse du rôle de Longin, nous aimons à reconnaître du talent dans la manière dont il a tracé le caractère de Zénobie et celui d'Herennian son fils. Enfin, son style, toujours élégant et facile, mérite des éloges.

127. — *Der Renegat.* — Le Renégat, de M. d'Arlincourt, traduit en allemand par *T.* Hell. T. I. Dresde, 1823; Arnold. Un vol. in-8°.

On ne doit pas s'étonner du succès d'un pareil ouvrage, chez un peuple qui se laisse séduire par l'intérêt des événemens, sans pouvoir apprécier avec justesse les défauts du style. A. J.

SUISSE.

128. — Le *Robinson français*, ou *Histoire d'une famille française, habitant une île de la mer du Sud;* par *J. F.* W. Genève, 1823.

J. J. Paschoud; Paris, le même. Quatre vol. in-12, avec deux cartes et seize planches lithographiées; prix, 12 fr.

Depuis long-tems les Robinsons font une partie obligée de la bibliothèque de l'enfance. Traduit dans toutes les langues, le premier qui parut, en Angleterre, ne tarda pas à donner naissance à de nombreuses imitations; les unes, sous le titre de *Nouveau Robinson*, de *Robinson allemand*, de *Robinson suisse*; les autres, sous ceux de voyages imaginaires, d'aventures merveilleuses, etc. Mais, il faut le dire : la plupart de ces ouvrages, quoique de nature à piquer vivement la curiosité, pèchent cependant, plus ou mois, par l'invraisemblance des scènes que les auteurs metteut sous nos yeux, et surtout par les erreurs graves, pour ne pas dire les absurdités en histoire naturelle dont ils fourmillent, et qui ne sont propres qu'à remplir les esprits de leurs jeunes lecteurs d'idées fausses, dont ils ont beaucoup de peine à se débarrasser dans la suite. L'auteur du *Robinson français* s'est principalement appliqué à éviter ce défaut, dont les conséquences sont plus graves qu'on ne le pense; au lieu de promener son héros au travers de catastrophes extraordinaires, d'aventures étranges, de situations bizarres et forcées, dans des lieux déserts, sous des climats affreux, de le mettre en présence de hordes sauvages, qui ne lui offriraient que le hideux tableau de la nature humaine au dernier degré de l'abrutissement, il le fait arriver dans une île riante, où le ciel semble avoir accumulé pour lui les productions les plus variées, où les règnes animal et végétal, en particulier, lui prodiguent toutes les richesses des contrées les plus favorisées. Les moyens qu'emploie notre solitaire pour tirer parti de cette abondance, sont des plus propres à captiver l'attention de l'enfant qui le suit dans ses divers travaux; et des descriptions exactes d'une foule d'animaux et de plantes des tropiques deviennent autant de leçons d'histoire naturelle, puisées aux meilleures sources. — D'ailleurs, le *Robinson français* ne reste pas long-tems seul dans son île; la Providence lui amène un compagnon, qui double ses forces et ses jouissances; bientôt en surviennent d'autres, et l'on voit à la fin se former une peuplade, au bonheur de laquelle rien ne manquera si elle peut échapper aux visites des Colombs modernes.— La partie morale de l'histoire n'est pas moins recommandable que sa partie industrielle; elle est pleine de leçons de résignation, de patience, de courage, et d'une piété de jour en jour plus éclairée et plus solide. Le style laisse, il est vrai, quelque chose à désirer; mais les lecteurs difficiles voudront bien considérer que l'auteur aspire à un autre succès qu'à un succès purement littéraire. Si on le compare d'ailleurs, à ce dernier égard, avec la plupart des ouvrages de ce genre,

soit originaux, soit traduits de l'allemand ou de l'anglais, on ne le trouvera rien moins qu'inférieur à ceux qui sont les plus estimés. Tel qu'il est, le *Robinson français* peut donc être recommandé comme un livre attachant et utile. *Ch.*

ITALIE.

129. — *Catalogus plantarum quæ asservantur in regio horto serenissimi Francisci Borbonii, principis juventutis in Boccadifalco, prope Pannormum. Adduntur nonnullæ adnotationes ad descriptiones novarum aliquot specierum.* Naples, 1821. In-8°.

Ce *Catalogue de plantes* a été rédigé par M. Gussoni, botaniste fort distingué. Il comprend 3,000 espèces que l'on cultive à Boccadifalco, près de Palerme. L'auteur observe que ce climat, où le thermomètre de Réaumur se soutient ordinairement, l'hiver, entre 8 et 10 degrés au-dessus de zéro, est très-favorable à l'éducation des plantes des pays chauds. La plupart de ces plantes sont exotiques; toutefois, il y en a plusieurs qui appartiennent à la Sicile. On attend du même auteur une *Flore sicilienne* (*Flora Sicula*), dont il s'occupe.

130 (*). — *Compendio della storia dell' astronomia*, etc. — Abrégé de l'histoire de l'astronomie, par le marquis DE LAPLACE, traduit en italien, par *Antonio* CATTANEO. Milan, 1823. In-8°.

Cet abrégé ne contient que le cinquième livre de l'*Exposition du système du monde*, par le célèbre Laplace. Le traducteur italien, pensant, avec l'auteur, que cette partie historique du grand ouvrage serait à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, a voulu la publier séparément, pour l'avantage de ses compatriotes. M. Cattaneo, dans sa traduction, pousse la fidélité peut-être jusqu'à l'excès, puisqu'il conserve souvent les tours et les phrases de l'original.

131. — *Saggio critico storico e filosofico sul diritto di natura e delle genti e sulle successive leggi, istituti e governi civili e politici, etc.* — Essai critique, historique, et philosophique, sur le droit naturel, sur le droit des gens, et sur les lois, les institutions, et les gouvernemens civils. Ouvrage posthume du conseiller *Alberto* DE SIMONI. Tome IV. Milan, 1822.

L'auteur de cet ouvrage a voulu s'y montrer à la fois historien, critique, et philosophe. Nous n'osons pas décider sous lequel de ces rapports il s'est le plus distingué. Comme historien, il traite du droit de la nature et des gens, envisagé dans toutes les époques de l'antiquité; commençant même par celle qui a précédé le déluge, il parvient jusqu'à Charles-Quint

et la république de Venise; mais il traite son sujet d'une manière trop vague et trop générale. A l'appui de sa critique, il s'efforce de démontrer l'autorité et l'authenticité du code de Moïse; la vérité du déluge universel par les témoignages irréfragables de plusieurs docteurs, et l'origine des lois des XII Tables provenant des lois des Grecs, des Égyptiens, et, par conséquent, des Hébreux. Quant à la partie philosophique, il ne faut pas se dissimuler qu'il n'est pas allé aussi loin que Genovesi, Spedalieri, Lampredi, et surtout Romagnosi, et plusieurs autres Italiens qui ont souvent traité le même sujet.

132(*).—*De' Delitti, et delle pene, del marchese Cesare Beccaria cont' aggiunta dell' esame critico, etc.*—Traité des délits et des peines du marquis *Cesar* Beccaria, avec un examen critique de l'avocat *Alilobrando* Paolini. Florence, 1821. In-8°.

L'ouvrage de Beccaria, l'intention dans laquelle il a été écrit, sont assez généralement connus pour qu'il ne soit plus nécessaire de s'étendre sur ce sujet. Les éloges seraient ici superflus. Nous ne voulons pas dire cependant que toutes les assertions de ce célèbre auteur soient également exactes; mais nous ne les croyons ni entièrement fausses, ni dangereuses parce qu'elles se trouvent quelquefois en opposition avec des institutions aujourd'hui dominantes. M. Paolini ne se montre pas animé de cet esprit de prévention qui règne chez la plupart de ses adversaires, en examinant la théorie et les principes de Beccaria. Cependant, il semble avoir peu approfondi l'auteur qu'il commente et vouloir le réfuter sans de bonnes raisons. Du reste, son examen ne peut qu'être utile, et par les idées qu'on y rencontre, et par celles qu'il fera naître dans l'esprit de ses lecteurs.

133 (*). — *Storia della Spagna antica e moderna*, etc. — Histoire de l'Espagne ancienne et moderne, par M. le chevalier *Luigi* Bossi, avec des cartes géographiques et des planches. Milan, 1822.

On sait qu'un travail semblable à celui qu'a entrepris M. Bossi, en Italie, depuis 1821, va être publié par trois savans français, MM. Saint-Martin, Després et Raoul-Rochette, qui ont tous les moyens nécessaires pour bien remplir leur promesse. M. Bossi, obligé de continuer ses soins à son *Histoire générale d'Italie*, qu'il a conduite jusqu'au 19e volume, a cependant publié déjà 6 vol. de son *Histoire d'Espagne*. Le mérite caractéristique de cet ouvrage est dans le nombre et la variété de connaissances dont l'auteur a su profiter. M. Bossi est certainement un des savans italiens les plus respectables; il se distingue par la fécondité de son esprit, et par le zèle avec lequel il soutient la littérature de son pays. Les volumes que nous annonçons, en sont une preuve non-

velle. Il y examine d'abord les révolutions physiques que l'Espagne a dû subir; il se demande si elle était jadis attachée à l'Afrique, et si le détroit qui l'en sépare s'est étendu de plus en plus ; il cherche l'origine des Espagnols jusque dans les fables qui la dérobent à nos investigations, ainsi que celle de toutes les nations. Il essaie de donner quelque idée de la mythologie espagnole et du système géographique de l'Espagne, etc. Peut-être, pour avoir suivi trop religieusement l'ordre chronologique, a-t-il quelquefois négligé l'ordre didactique. L'auteur traite ensuite de l'influence qu'exercèrent sur l'Espagne les Celtes, les Phéniciens et d'autres peuples anciens, dont on a reconnu les traces dans les mœurs, rites, et même dans quelques mots espagnols. Toutes les recherches ou les indications de ce genre doivent intéresser les savans : ce qui importe aux historiens, commence aux premiers établissemens des Carthaginois. L'auteur rectifie ce qu'a écrit sur ce sujet le Tite-Live de l'Espagne, Mariana. Voulant déterminer le caractère des Espagnols, il nous fait observer que cette même fermeté inébranlable, qui leur fit jadis défendre leur liberté avec le plus grand courage, peupla le ciel de saints, l'église de moines, les armées de héros, les Indes d'apôtres et de conquérans, acheva les entreprises les plus glorieuses, et produisit les horreurs du fanatisme et de l'inquisition. C'est dans cet esprit que M. Bossi a continué son histoire jusqu'au 6e volume.

134 (*). — *Storia della Gran-Bretagna da' primi tempi sino a' dì nostri*, etc. — Histoire de la Grande-Bretagne, depuis les premiers tems jusqu'à nos jours, par *John* Adams, traduite de l'anglais en italien, par M. *David* Bertolotti, avec des additions pour servir de continuation à l'*Abrégé de l'histoire universelle de M. le comte de Ségur*. T. VIII. Milan, 1822—1823. In-12 avec planches et carte géographique.

On regarde cette traduction comme une production presque originale de M. Bertolotti. Suivant les termes de Hume, qu'Adams avait pris pour guide dans sa narration, il conduit son histoire bien plus loin. (On sait que l'histoire de Hume s'arrête à l'année 1485.) La partie militaire et politique de l'ouvrage appartient entièrement au continuateur. Quant à ce qui regarde le schisme d'Angleterre, il a suivi plutôt Lally-Tolendal, Sevelinges, M. Villemain, etc., que des historiens trop prévenus contre la religion romaine. L'auteur ne considère son travail que comme une compilation ; mais, sous ce rapport même, il lui mériterait la reconnaissance de ses lecteurs.

135.—*Nuovo Dizionario degli uomini illustri, etc.*—Nouveau dictionnaire des hommes célèbres dans l'histoire des sciences, des armes, de la

politique, et des beaux-arts; par l'auteur de *l'Encyclopédie des Enfans*, avec divers portraits. Milan, 1823. Deux vol. in-8°.

Le titre et le but de cet ouvrage seraient d'un grand intérêt, si l'auteur lui avait consacré des études plus sérieuses, et avait fait un meilleur choix. Souvent, on y cherche en vain les hommes véritablement célèbres; on trouve à leur place des noms qu'il aurait mieux valu laisser dans l'oubli; il n'en est pas des biographies générales ou particulières comme des histoires littéraires : les premières doivent ne rien omettre de ce qui peut être l'objet de quelques recherches pour les écrivains à venir; dans les autres, on ne cherche et l'on ne doit exposer que les choses réellement dignes d'un intérêt durable.

136. — *Biographia Cremonese*, etc. — Biographie de Crémone, ou Dictionnaire historique des familles et des personnages illustres de Crémone depuis les tems les plus anciens jusqu'à nos jours; par M. *Vincent* Lancetti. Tom. III. Milan, 1822. In-4°.

L'auteur se montre très-passionné pour la gloire de Crémone, sa patrie, et très-instruit dans ce genre de recherches biographiques. On lui reproche d'avoir donné place, dans son dictionnaire, à plusieurs noms qu'il aurait mieux fait de négliger. Mais, ce reproche, qui souvent ne prouve que l'ignorance ou les préventions de ceux qui le font, pourrait, au contraire, servir de preuve à l'intelligence et à l'exactitude de l'historien. Nous préférons, quant à nous, dans ce genre de recueils, l'opinion de ceux qui pensent qu'il vaut mieux pécher par abondance, que par pauvreté. Ces sources historiques doivent fournir des matériaux aux recherches de tous ceux qui ont besoin d'y puiser : ce n'est qu'à ceux qui en profitent qu'il appartient de bien les apprécier.

F. Salfi.

PAYS-BAS.

137. — *Histoire de la Belgique*, par *J. J.* de Smet, régent de rhétorique au collége d'Alost. *Seconde édition.* Gand, 1822; Begyn. Deux vol. in-12; prix, 4 fr.

Cette édition a été revue avec soin; l'auteur s'est efforcé de rendre son travail plus correct et plus exact. On doit surtout le louer d'avoir présenté de préférence des traits qui peignent les mœurs et servent à dessiner la physionomie d'un siècle. Arrivé à l'époque de notre grande révolution, M. de Smet fait un usage fréquent de Van der Wynckt, et l'on doit convenir qu'il ne pouvait puiser à une source plus pure. On s'étonne seulement de le voir citer l'ouvrage de cet écrivain, comme manuscrit, tandis qu'il en a paru récemment deux éditions, l'une com-

plète et conforme au texte original, l'autre tronquée et défigurée par l'éditeur. De R—g.

138. — *Mémoires de J. Ducterq*, imprimés sur les manuscrits du roi, et publiés pour la première fois, par *F.* baron de Reiffenberg. Tom. III. Bruxelles; Arnold Lacrosse. In-8°, de 330 pages.

Ces mémoires, publiés par souscription, formeront la matière de trois volumes in-8°. Ils sont écrits dans le vieux langage, et renferment une foule de détails curieux, qui peignent parfaitement les mœurs et les usages du quinzième siècle. L'auteur paraît avoir vécu à la cour des ducs de Bourgogne. Il décrit avec exactitude, peut être même avec un soin minutieux, ce qu'il voyait autour de lui. Le troisième volume qui vient de paraître, est presque entièrement consacré à dépeindre les châtimens barbares que l'on faisait subir aux malheureux, accusés du crime de *vaulderie* (sorcellerie). L'auteur raconte, avec une naïveté toute particulière, ce qui se passait dans leurs réunions mystérieuses; il semble, de bonne foi, pénétré de la vérité de ses récits : cependant, il transmet fidèlement les bruits qui circulaient parmi le peuple sur la barbarie et la rapacité des inquisiteurs. Un pareil livre n'est guère propre à prouver l'excellence de ces tems si vantés, auxquels voudraient nous ramener insensiblement quelques esprits effrayés des progrès des lumières. L'éditeur, en faisant paraître d'abord le dernier volume, a eu sans doute en vue de faire précéder l'ouvrage d'un discours préliminaire. Nous aurons soin d'en rendre compte, dès qu'il aura paru. Nous devons déjà à M. de Reiffenberg, une édition de l'*Histoire des troubles des Pays-Bas*, par Van der Wynckt, qui jusqu'alors était également demeurée en manuscrit. Nous avons lieu d'espérer que nous connaîtrons successivement, de la même manière, les principaux écrits que renferme encore l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne. La partie typographique de l'ouvrage que nous annonçons, ne laisse rien à désirer : elle offre une nouvelle preuve des progrès rapides que l'imprimerie fait en Belgique.

A. Q.

139. — *Enseignement universel. Langue maternelle*, par *J.* Jacotot. Louvain, 1823; H. de Pauw. In-8° de 296 pages.

Voici un livre impatiemment attendu, et dont on avait pu pressentir les principes par la lecture du *Sommaire*. (Voy. *Rev. Enc.*, T. XVIII, pag. 619.) Il est écrit avec esprit et avec malice; le sarcasme s'y trouve mêlé aux leçons destinées à l'enfance. L'auteur se plaint de persécutions auxquelles il prétend être en butte; nous pensons qu'il ne fait, en cela, que se créer un fantôme. Si quelques personnes ne se rangent point de son avis, tout le monde s'accorde à rendre hommage à son caractère et

à ses connaissances. Nous allons exposer, sans commentaire, les idées fondamentales de son ouvrage.—Tous les hommes ont une intelligence égale. Tout est dans tout; sachez un livre et rapportez-y tous les autres. La rhétorique et la raison n'ont rien de commun. Chaque langue a son génie, c'est-à-dire, chaque peuple a ses habitudes; il ne s'agit point ici des mots : ce sont évidemment des conventions arbitraires dans l'origine; quant aux expressions, c'est l'intelligence qui les a créées. Mais, quoique tout homme ait une égale intelligence, il nous est impossible de deviner quelles sont les expressions reçues chez tel ou tel peuple. Je puis bien, comme homme, avoir l'idée de comparer une chose qui produit beaucoup de maux avec une *source*, et employer l'expression *source de maux*. Mais il m'est impossible de deviner si les Chinois, par exemple, ont adopté cette comparaison : si je réunis les deux mots *source* et *maux* dans la langue des mandarins, les Chinois se moqueront peut-être de moi, parce que je n'ai point parlé dans le génie de leur langue. J'ai fait de l'*esprit d'homme*, mais je n'ai pas fait de l'*esprit de chinois*, et il n'y a que celui-là qui ait cours à Pekin. L'esprit ne s'apprend pas; mais l'esprit français s'apprend. On voit de l'esprit dans Fénélon mille fois plus que n'en montre le premier venu, et l'on dit que Fénélon a plus d'esprit qu'un autre, c'est une erreur; les réflexions de Fénélon sont celles que tout homme a faites; les signes qu'il emploie, il a dû les apprendre : que lui reste-t-il donc, en fait d'intelligence? rien, absolument rien! mais il est un grand-homme par son courage et sa patience à étudier et à apprendre, et bien mieux par ses vertus. De R—g.

N. B. On ne peut se dissimuler que l'auteur s'appuie sur un sophisme, et part d'une idée entièrement fausse, en paraissant croire que tous les hommes sont doués des mêmes facultés intellectuelles et des mêmes dispositions naturelles, tandis qu'on est forcé de reconnaître des différences essentielles entre les divers individus, sous le rapport de l'organisation physique et de l'intelligence.

140 (*). — *Journal d'Agriculture, d'Économie rurale et des Manufactures* du royaume des Pays-Bas, ouvrage périodique publié par livraisons mensuelles. Bruxelles, L. Poublon, rue de l'Étuve, n° 1460. Prix de l'abonnement, 18 fr. pour la France.

Ce recueil estimable, qui a pour but de faire connaître l'état de l'agriculture dans un des pays les mieux cultivés de l'Europe, existe depuis près de huit ans. Il est surtout recommandable, en ce qu'il n'est point l'ouvrage de savans uniquement guidés par la théorie : les documens qu'il renferme sont fondés sur la pratique. L'éditeur a parfaitement senti que, pour être utile, il ne devait pas dédaigner d'associer à ses

travaux le modeste habitant des campagnes. Aussi cherche-t-on, dans son journal, l'élégance du style bien moins que les utiles résultats de l'expérience et les fécondes ressources de l'industrie. On se tromperait cependant en ne croyant y trouver que des notices écrites sans intérêt. Les personnes qui connaissent la Belgique savent fort bien que l'agriculture y rapproche tous les rangs, et que les hommes les plus marquans par leur savoir et leur naissance aiment a descendre aux travaux du simple cultivateur. — Parmi les Mémoires contenus dans les dernières livraisons, nous avons surtout remarqué celui *sur la Bêche ou la Mine d'or des deux Flandres*, par M. le comte de Lichtervelse; un article de M. Drapier, etc.; des *Observations sur les bois et forêts*, et l'analyse d'un ouvrage *sur l'état de l'Agriculture dans le royaume des Pays-Bas*, rédigé et publié par ordre de S. E. le ministre de l'industrie nationale et des colonies. On y trouve aussi plusieurs articles intéressans sur l'art vétérinaire. Cette dernière partie, depuis quelque tems, a fixé l'attention du gouvernement des Pays-Bas : c'est dans la vue de la faire prospérer, qu'il a établi nouvellement, près d'Utrecht, une école dans le genre de celles d'Alfort et de Lyon. Cet utile établissement, dès sa naissance, promet déjà les résultats les plus satisfaisans. — Dans un recueil destiné à rendre compte de ce qui peut intéresser l'agriculteur et l'ami de l'humanité, on devait s'attendre naturellement à trouver aussi des renseignemens sur la colonie du *Champ Frédéric*. Cette institution peut être regardée comme une des plus belles que renferme le royaume des Pays-Bas. Elle naît d'une idée sans doute fort heureuse, puisqu'elle tend à assurer une existence honorable à des malheureux livrés au fléau de la mendicité, et à fertiliser des terrains jusque-là regardés comme stériles. En faisant connaître de pareils établissemens, on est toujours sûr d'intéresser. Le zèle que l'éditeur montre à s'acquitter des obligations qu'il a contractées envers le public, obtient une juste récompense, si l'on en juge par la rapidité avec laquelle son journal s'est répandu à l'extérieur. A. Q.

LIVRES FRANÇAIS.

141. — *Essai sur le vol des insectes*, et Observations sur quelques parties de la mecanique des mouvemens progressifs de l'homme et des animaux vertébrés, accompagnés de 13 planches relatives aux organes du vol dans les insectes (Extrait des *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*), etc.; par M. Chabrier, ancien officier-supérieur, correspondant de la Société d'histoire naturelle, etc. Paris, 1822; Belin,

rue des Mathurins-Saint-Jacques. Un vol. in-4° de IV-328 pag. et VIII-64; prix, 15 fr.

La principale partie de ce recueil se compose de plusieurs Mémoires, résultats de longs travaux que l'auteur a présentés à l'Académie des sciences, dans le courant de l'année 1820, et sur lesquels il a été fait des rapports avantageux. Elle a pour objet la description des organes du vol chez les insectes, et l'explication du mécanisme de ce mode de locomotion. — Cette partie est partagée en *huit chapitres*. Le premier contient des vues générales sur le vol des insectes, la description des parties solides du thorax, ou du tronc sur lequel les ailes de ces animaux prennent leur point d'appui, la nomenclature de ces parties, plus complète que celles qui ont été admises anciennement, et sa synonymie, avec une nomenclature de M. Audouin, postérieure à la publication du travail de M. Chabrier. L'auteur examine ensuite la composition du ventre ou de l'abdomen, qu'il considère comme l'organe principal de la respiration, et l'instrument ou le soufflet qui, en introduisant l'air dans le thorax ou tronc alifère, tend à augmenter la légèreté spécifique de cette partie. Traitant des ailes en général, il examine successivement leur forme, leur étendue, leur composition dans les insectes des divers ordres; il fait connaître leur mode d'articulation avec le corps, par l'intermédiaire de trois osselets qu'il nomme *humerus*, *omoplate* et *os ongulaire*, lesquels sont enveloppés par une membrane commune circumbasilaire. Il décrit les muscles moteurs de ces ailes, et les partage : 1° en *muscles dorsaux* qui occupent la région moyenne, supérieure et longitudinale du thorax, et qui ont pour double fonction l'abaissement des ailes et la dilatation du tronc, pour y introduire l'air que les stigmates abdominaux ont aspiré; 2° en *muscles sternuti dorsaux* et *costati dorsaux*, formant deux paires, placées latéralement, et dont l'usage est de relever les ailes et de diminuer la capacité du thorax, pour en chasser avec plus ou moins de force l'air qui y était contenu.—Comparant ensuite le vol et le mode de respiration des oiseaux à ceux des insectes, M. Chabrier fait remarquer l'analogie qui existe particulièrement dans les dilatations et contractions successives de la cage thoracique des uns, avec celles qui se font remarquer dans le tronc alifère des autres.—Adoptant complétement l'idée émise par quelques naturalistes, il regarde comme expirateurs les stigmates thoraciques, et il croit que le bourdonnement, qu'on attribue ordinairement au mouvement des ailes, est produit par le superflu de l'air intérieur qui s'échappe avec force par ces stigmates, lorsqu'il est chassé en vertu de l'action des muscles constricteurs dont nous avons fait mention plus haut;

et, comme ces muscles servent en même tems au mouvement des ailes, il explique naturellement la relation qui existe entre ce mouvement et le bourdonnement. Il nomme ces ouvertures du thorax bouches vocales ou stigmates vocaux, et les décrit avec soin dans plusieurs insectes remarquables par le bruissement qu'ils font entendre. Il rapporte, à ce sujet, plusieurs expériences curieuses qui lui sont propres, et dont une a consisté : 1° à coller les deux ailes d'une mouche bleue de la viande, sans que cette mouche ait cessé de former des sons peu différens de son bourdonnement ordinaire; 2° à laisser libre les ailes d'un autre insecte de la même espèce, mais en lui enlevant certaines écailles nombreuses situées près de l'ouverture de ses stigmates vocaux; alors, le vol a été complet et le bruit presque nul.—Ce sujet a naturellement conduit M. Chabrier à faire connaître en détail les organes qui produisent le stridulement des criquets ou grillons et des cigales; organes qui avaient déja été le sujet des observations de Réaumur et d'Olivier. Ce chapitre est terminé par des considérations générales sur la résistance de l'air ambiant dans le vol, et sur les conditions nécessaires à cette action; enfin, par un parallèle entre plusieurs organes chez les oiseaux et les insectes, tels que les ailes sous le double rapport de leur forme et de leur position; les nervures rétractiles qui servent à diminuer leur surface dans certains cas; les réservoirs aériens intérieurs; la tête, l'abdomen et la queue considérés comme servant de contrepoids pour maintenir le corps dans la position convenable au vol; les muscles contracteurs de la poitrine ou du thorax, quant à leur position relative aux parties solides; les muscles, soit abaisseurs, soit releveurs des ailes, quant à leur force et à leurs proportions. — Le second chapitre est une application du premier, qui, ainsi qu'on l'a vu, ne comprend que des généralités. Il renferme une anatomie très-détaillée du tronc alifère du hanneton; la description très-minutieuse, mais très-bien ordonnée, des parties solides qui le composent, l'indication des moindres crêtes ou apophyses servant à l'insertion des muscles, les rapports de connexion de ces diverses pièces, etc. Le mode de l'articulation de l'aile est soigneusement décrit; tous les muscles qui concourent à son mouvement sont très-clairement indiqués, soit qu'ils appartiennent à la partie dorsale ou aux parties latérales du tronc. Leurs dénominations sont significatives, et, comme celles que présente le système de myologie de M. Chaussier, fondées sur les désignations des points d'attache. Ce chapitre est accompagné de quatre planches, très-bien exécutées, qui représentent toutes les parties molles ou solides dont il renferme la description. — Dans le troisième chapitre, le système des organes du vol des *demoi-*

selles ou *libellules* est exposé avec les mêmes détails, et cinq planches en rendent toutes les formes. — Le quatrième est aussi complet, relativement aux insectes du genre des bourdons, et trois planches l'accompagnent. — Enfin, les chapitres V, VI, VII et VIII, quoique moins développés que les trois précédens, sont remplis d'une foule de particularités, jusqu'alors inconnues, sur la composition du thorax, des ailes et de leurs muscles dans les criquets, les hémiptères, les lépidoptères et les diptères. — Ce travail, dont nous venons de donner un aperçu rapide, n'avait de précédent que celui qui a été publié par M. de Jurine sur les ailes des hyménoptères. M. Chabrier, ainsi que nous avons pu en juger, a envisagé la question du vol des insectes sous un point de vue beaucoup plus étendu, et l'a poursuivie fort loin avec autant de méthode que de clarté.—Les deux Mémoires qui sont joints à cette première partie n'ayant que peu ou point de rapports avec l'histoire naturelle, et même rentrant essentillement dans le domaine de la mécanique et de l'astronomie, nous nous abstiendrons d'en faire ici l'extrait. Ils sont intitulés : *Observations sur quelques parties de la mécanique des mouvemens progressifs de l'homme et des animaux vertébrés, et idées nouvelles sur le système solaire.* DESMARE-T.

142 (*). — *De la puissance vitale, considérée dans ses fonctions physiologiques, chez l'homme et tous les êtres organisés*, avec des recherches sur les forces médicatrices, et les moyens de prolonger l'existence; par J. J. VIREY, D. M., etc. Paris, 1823; Crochard. Un vol. in-8° de 507 pag.; prix, 7 fr., et 8 fr. 50 c.

L'ouvrage que nous annonçons traite des intérêts les plus chers à l'humanité, puisque l'auteur s'est occupé, non-seulement de recherches physiologiques et philosophiques sur la puissance vitale, mais encore sur les moyens de prolonger l'existence. Persuadé que, jusqu'à présent, les physiologistes ont suivi une mauvaise marche dans leurs études, M. Virey a cru devoir tracer une nouvelle route, qui lui paraît plus propre à conduire au but qu'on se propose. Ainsi, les physiologistes modernes étudient d'abord l'anatomie, qui leur fait connaître le nombre, les formes, la situation, les connexions et toutes les qualités apparentes des organes; puis, ils cherchent à expliquer, par l'action des différens organes en particulier, et par les sympathies qu'ils exercent les uns sur les autres, les phénomènes dont l'ensemble constitue la vie : c'est ce que l'on nomme *physiologie*. M. Virey, au contraire, veut que l'on étudie la vie dans tous les corps de la nature, et que l'on commence par les êtres les plus simples pour remonter à l'homme, qui est de tous le plus compliqué et le plus perfectionné : il pense qu'il est

indispensable de faire une *physiologie comparée*, comme il existe une anatomie comparée, et ce sont des matériaux propres à concourir à la formation de cet ouvrage important, qu'il soumet aux méditations des médecins et des philosophes.—L'ouvrage de M. Virey est divisé en quatre livres. Dans les deux premiers, il traite de la puissance vitale; le troisième est consacré à des recherches sur les forces médicatrices de la nature, sur l'instinct conservateur, sur les révolutions naturelles, et leurs effets sur l'organisme de l'homme et sur l'énergie vitale. Le quatrième livre est composé d'un Mémoire sur la longévité, et d'un Essai sur l'art d'être malade, pour servir de conseils aux personnes en bonne santé.—C'est surtout en traitant de la puissance vitale, que l'auteur s'est élevé aux plus hautes régions de la philosophie et de la métaphysique. Il fait connaître les différentes opinions des philosophes sur le sens à donner au mot *nature*; puis, il s'exprime en ces termes : « Si l'on compare la nature et l'âme, on remarquera que la première est dépourvue de l'intelligence (bien qu'elle agisse savamment sans être apprise), qu'elle est terrestre; mais, l'âme est émanée de la suprême intelligence. L'œuvre de la nature consiste dans la nutrition et l'accroissement; celui de l'âme, dans la faculté de sentir et le mouvement volontaire. » — Les recherches de M. Virey sur l'histoire naturelle sont du plus grand intérêt : il a cru devoir remonter à l'époque la plus reculée des révolutions du globe, pour prouver qu'une multitude d'animaux ont dû être créés avant l'homme, et que, par conséquent, c'est suivre la marche du Créateur que d'étudier les êtres les plus imparfaits, avant de s'occuper de celui qui, selon l'expression de M. Virey, est le lien qui unit le ciel à la terre.—Dans le livre qui a pour objet l'étude des forces médicatrices de la nature, l'auteur rappelle les opinions de tous les médecins, qui, suivant les traces du vieillard de Cos, faisaient une médecine purement expectante. Certes, dans beaucoup de circonstances, le médecin n'a rien de mieux à faire que d'observer la marche de la nature, pour attendre le moment favorable où il pourra l'aider ou la diriger; mais, nous ne pensons pas, comme M. Virey, que ce soit surtout dans les maladies très aiguës; car, le plus souvent, les crises que l'on attend, sont incomplètes ou fâcheuses, et l'on est réduit à regarder comme une terminaison heureuse le passage de la maladie à l'état chronique.—Dans son mémoire sur la longévité, l'auteur réfute l'opinion des fatalistes, qui pensent que nos jours sont comptés. Il démontre, par des raisonnemens fort judicieux, que la sobriété, la continence, etc., sont des moyens presque infaillibles de prolonger l'existence.—En général, M. Virey est plus heureux, quand il s'occupe de l'hygiène et de son application pour conserver l'homme en

santé, que quand il veut donner des préceptes pour la rétablir lorsqu'elle est altérée. Son ouvrage, remarquable par une vaste érudition, par des recherches immenses en histoire naturelle et par des vues fort ingénieuses, mérite de fixer l'attention des médecins, des naturalistes et des philosophes.

D.....n.

143. — *Essai sur la théorie des hernies, de leur étranglement et de leur cure radicale*; par F. P. Ravin. Paris, 1822; Méquignon-Marvis. Un vol. in-8° de VIII-56 pag.; prix, 1 fr. 50 c.

144. — *Hygiène oculaire*, ou *Conseils aux personnes dont les yeux sont faibles*, etc.; par J. H. Reveillé-Parise, D. M. *Seconde édition*. Paris, 1823; l'auteur, rue des Saints-Pères, n° 57, et Méquignon-Marvis. Un vol. in-12; prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c.

Cet opuscule est divisé en deux parties : dans la première, l'auteur expose avec concision les moyens les plus propres à nous conserver un organe dont nos besoins et nos plaisirs réclament sans cesse les bienfaits. Il recommande spécialement aux personnes qui portent des lunettes, de prendre garde aux *verres* que rend défectueux la qualité de la matière, ou l'imperfection de la taille : le nombre en est plus considérable dans le commerce et les effets beaucoup plus funestes qu'on ne serait tenté de le supposer. Dans la seconde partie, M. Reveillé-Parise établit, par des observations et des expériences, le peu de réalité des causes que l'on assigne en général à la *myopie*. Ce défaut de la vue n'est point, suivant lui, dû à la conformation originelle de l'œil : c'est une maladie de l'organe, que l'on augmente par l'usage des *verres concaves*, et que l'on pourrait guérir ou diminuer beaucoup, en exerçant de bonne heure les yeux myopes à regarder les objets éloignés. On ne peut trop exhorter l'auteur à continuer, et à étendre les recherches dont l'*hygiène oculaire* est déjà le fruit : sur ce sujet intéressant, toute découverte devient un service rendu au plus grand nombre des hommes.

Eusèbe Salverte.

145 (*). — *Des hôpitaux et des secours à domicile, etc*; par J. Soviche. Paris et Montpellier, 1823; Gabon et comp. Un vol. in-8°; prix, 3 fr., et 3 fr. 75 cent.

146 (*). — *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine*; recueil de tableaux dressés et réunis d'après les ordres de M. le comte de Chabrol, conseiller-d'état, préfet du département. Paris, 1823, de l'imprimerie royale. Un vol. in-4°, composé d'une *introduction* en 28 pages, et de 104 *tableaux*, destinés à faire connaître tout ce qui se rapporte aux finances, à la consommation, à la population, à la mortalité, aux mariages et naissances, à la navigation, à la métrologie, etc., de la ville de Paris et des communes qui en sont voisines.

Ce beau travail fait honneur au magistrat qui en a ordonné et surveillé l'exécution; c'est un des plus grands ouvrages de statistique qui aient encore été publiés, et un véritable monument élevé en l'honneur d'une science entièrement inconnue de nos pères, qui de nos jours a fait d'immenses progrès. Nous reviendrons sur *la Statistique du département de la Seine*; et nous consacrerons un article étendu à l'exposition des faits contenus dans cet ouvrage. FRANCŒUR.

147. — *Extrait du rapport général sur les travaux du conseil de salubrité, pendant l'année* 1822, pour servir de réponse aux critiques publiées contre l'éclairage par le gaz hydrogène. Paris, 1823; Ladvocat, au Palais-Royal; Igonette, quai des Augustins, n° 27; In-8° de 34 pages; prix, 1 fr.

148. — *Sur le grand Gazomètre de l'usine établie rue du Faubourg-Poissonnière, n°* 97. Paris, 1823; mêmes adresses. In-8°, 38 pages; prix, 75 cent.

149. — *Adresse de la Compagnie française de Pauwels, à sa Majesté*; 1823. In-4° de 13 pages; imprimerie de Chaignieau, rue de la Monnaie, n. 11.

150. — *De l'éclairage par le gaz hydrogène*; Paris, 1823; Dondey-Dupré, rue de Richelieu, n° 67. In-8° de 24 pages; prix, 50 cent.

Les quatre brochures que l'on réunit ici, ne suffisent point pour mettre les lecteurs en état de se former une opinion sur l'éclairage par le gaz hydrogène, quoique la première établisse avec certitude que cet éclairage n'a rien de nuisible pour la santé, et que l'autre ne prouve pas moins clairement qu'on s'est beaucoup exagéré les inconvéniens du grand gazomètre du faubourg Poissonnière, et que les dangers dont quelques voisins se sont crus menacés n'ont aucune réalité. La troisième est un document qu'il faudra conserver pour servir à l'histoire de l'étrange procès que le nouvel éclairage soutient en ce moment. Quant à la quatrième, nous ne la plaçons dans cet article que comme un exemple des abus d'un demi-savoir, ce qui est fort innocent, et des insinuations dont un certain parti se permet d'user si largement, même dans ce qui est le plus étranger à la politique; moyens dont l'auteur a senti l'ignominie, car il ne s'est pas nommé. — Comme nous présenterons bientôt à nos lecteurs un exposé général des procédés du nouveau mode d'éclairage, de son histoire, des débats qu'il a fait naître et de sa situation actuelle; nous nous bornerons, quant à présent, à citer la *conclusion du conseil général de salubrité*. « Il n'y a donc pas d'objection fondée contre cet éclairage, si favorable aux consommateurs, c'est-à-dire à cette masse

de la population dont l'intérêt doit toujours, au besoin, faire taire, auprès d'une administration éclairée, les intérêts de quelques industries rivales, et s'il est un point qui reste démontré dans l'esprit des personnes qui se livrent à l'examen de la question avec le seul désir de voir les choses telles qu'elles sont, c'est que les préventions élevées contre la lumière du gaz ne peuvent manquer de s'affaiblir et de s'éteindre... » — A la fin de la seconde brochure, une note nous apprend que la requête adressée au Roi par les entrepreneurs du grand gazomètre du faubourg Poissonnière, n'est pas demeurée sans effet. L'usage de leur établissement leur est rendu provisoirement; et dans tous les cas, ce sera par une mesure générale qu'il sera statué sur tous les établissemens d'éclairage par le gaz. Le gazomètre dont il s'agit est le plus grand que l'on ait construit jusqu'à présent, même en Angleterre; mais les difficultés de cette construction n'étaient pas aussi grandes qu'on le dit dans cette brochure, quoiqu'elles exigeassent certainement de l'habileté et une grande connaissance de l'art des machines. Quoique la description de cet appareil gigantesque soit d'une extrême brièveté, elle suffit cependant pour que l'on demeure convaincu que toute crainte d'une explosion est entièrement chimérique. — L'auteur de la quatrième brochure commence son premier chapitre par une sorte de principe dont il tire des conséquences qu'il lui plaît de trouver justes. Pour apprécier sa manière de raisonner, il suffit de l'appliquer à un autre objet. « La flamme, dit-il, est une de sa nature, quel que soit le corps qui la donne, etc. » — Les alcools, dirons-nous, sont identiques, de quelque substance qu'ils soient extraits: ainsi, toutes les liqueurs alcooliques jouissent des mêmes propriétés, et peuvent être substituées l'une à l'autre, depuis le vin de Tokai jusqu'au cidre de Normandie, la bière des Allemands ou le koumis des Tatars. Quant aux appréhensions de l'auteur de la brochure, aux suppositions de crimes sur lesquelles il insiste avec une sorte de complaisance, aux vues mystérieuses qu'il entrevoit dans ces canaux souterrains qui portent partout les dangers de l'explosion, il paraît que ces essais de calomnie lui plaisent: nos lecteurs ne les goûteraient certainement pas autant que lui. F.

151 (*). — *Le Cambiste universel*, ou *Traité complet des changes, monnaies, poids et mesures de toutes les nations commerçantes et de leurs colonies;* avec un exposé de leurs banques, fonds publics et papiers-monnaies; rédigé par ordre et aux frais du gouvernement anglais, par Kelly, examinateur pour les mathématiques du collége de la Trinité, etc. Traduit et calculé aux unités françaises sur la seconde édition; augmenté de

tableaux des monnaies d'or et d'argent, d'un Aperçu sur la lettre de change et les opérations de la bourse de Paris. Paris, 1823; Bossange frères. Deux vol. in-4° de 842 pages ensemble; prix, 42 fr.

Cet ouvrage, qui manquait au commerce et aux sciences, est dû spécialement aux immenses relations du gouvernement britannique, et à la protection qu'il ne cesse d'accorder à l'industrie et aux spéculations commerciales. L'importance d'un traité de cette nature doit nous déterminer à en donner, dès que nous l'aurons à notre disposition, une notice étendue, pour en faire apprécier le plan. FRANCŒUR.

152. — *Notice historique de l'art de la verrerie, né en Égypte*; par M. BOUDET, pharmacien en chef d'armée en Égypte. Paris, 1821; à l'imprimerie royale. In-folio, de 22 pages.

Cette notice est destinée à compléter la collection des mémoires sur les arts de l'Égypte, et M. Boudet y a joint des recherches sur l'introduction de l'art du verrier en Europe, et spécialement en France. C'est aux anciens habitans des bords du Nil qu'il attribue l'honneur d'avoir enseigné cet art, d'abord aux Grecs conquérans de l'Égypte, et plus tard, à l'Europe occidentale. Il ne laisse pas même aux peuples modernes le mérite de quelques perfectionnemens : suivant lui, nos verreries ne possèdent rien qui ne vienne des anciens, et dont on ne retrouve l'origine dans leurs écrits. Cependant, il est incontestable que nous avons vu naître quelques procédés; que l'expérience en a créé, sans le secours d'aucune érudition, et que les sciences chimiques y ont aussi quelque part. M. Boudet croit même apercevoir des traces de la haute antiquité des lunettes : mais il confond ces instrumens d'optique avec les miroirs, et ses conclusions sont quelquefois un peu trop hasardées. D'ailleurs, les témoignages sur lesquels il se fonde ont besoin d'être pesés, puisqu'il s'agit d'attester un fait historique : or, comme c'est principalement à Rome, et parmi les poètes qu'il va chercher les preuves de ses assertions, on ne peut se dispenser de remarquer que les Romains, leurs poètes et même leurs historiens étaient fort ignorans sur ce qui concerne les arts, et se vantaient de l'être. La notice de M. Boudet est pleine d'érudition, elle répand beaucoup de lumières sur l'une des plus belles créations de l'industrie humaine; mais elle ne prouve point que l'art du verrier nous vient d'Égypte.

153. — *Notes sur la Suisse et une partie de l'Italie*, par M. le comte *Théobald* WALSH. Paris, 1823; Trouvé, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 17. Un vol. in-8°; prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c.

Des sujets un peu trop usés sont présentés dans cet ouvrage, sous un aspect nouveau, ou revêtus de couleurs plus fraîches : le voyageur, tantôt

observateur profond, tantôt superficiel et même frivole, mais toujours spirituel, sait bien voir la nature, les arts et leurs produits; mais il se trompe souvent sur les hommes et les institutions. On a bientôt découvert la cause de ces méprises: c'est qu'il juge les hommes et les institutions avec l'esprit de son rang. Quelquefois, cependant, le voyageur s'abandonne aux inspirations d'une philosophie plus généreuse, et les pages que la raison seule lui a dictées sont les plus remarquables de son livre, même par le style. Lorsque cet excellent guide lui manque, le bon goût l'abandonne aussi; des plaisanteries un peu trop puériles viennent émousser d'heureuses saillies, et détruire l'effet de quelques images bien placées. L'auteur est jeune; son talent mûrira, il renoncera aux *jeux de mots*; car il y en a dans son livre. Il réformera aussi certaines expressions vicieuses, telles que *je suis passé*, au lieu de *j'ai passé*; *je n'ai point été* pour dire, *je ne suis point allé*, etc. Malgré ces critiques, un livre où le vrai et le naturel abondent, ne peut manquer de plaire. F.

154 (*).—*Voyage au Mont-Caucase et en Géorgie*, par M. *J.* Klaproth, avec une carte nouvelle de la Géorgie. Paris, 1825; Schubart et Dondey-Dupré, rue de Richelieu, n° 67. Deux vol. in-8°; prix, 18 fr.

155. *Essai sur le blasphème*; par *J.* Marguet, curé de Bouillon. *Huitième édition.* Besançon, 1825. In-16.

On ne peut s'expliquer comment cet opuscule, au-dessous de la critique pour la doctrine comme pour le style, est parvenu à sa huitième édition. Voici l'abrégé de ce qu'il contient; nous le donnons comme un petit tableau de ce qui se publie en France pour l'instruction et l'édification des dernières classes du peuple. 1° Déclamations rebattues contre les impiétés et les autres excès bien réciproques dont la Charte royale commande et fait jurer l'oubli. Les débitans de tabac sont forcés de prêter avec solennité ce serment pacifique, si favorable à tous, sans distinction de parti; mais, par une fatalité digne de remarque, les curés, les desservans, les prêtres approuvés n'y sont pas tenus. Il leur est donc loisible d'être du *monde qui n'a point promis d'oublier*, qui n'oublie pas, qui raconte, qui répète sans cesse, et ne met les torts que d'un seul côté. 2° Plaintes amères contre le genre humain, contre *la génération présente*, contre *la masse des chrétiens*, contre *la nation* française, qui a voulu que les lois et les codes ne parlent pas de religion (quoique les lois et le budget en parlent utilement pour les citoyens et pour le clergé). 3° Déclaration théologique et scientifique que le mot *sacré* (qui, de même que le mot *sacer* d'où il vient, fut toujours pris en bonne ou mauvaise part, selon l'usage et selon tous nos lexicographes), est *devenu improbatif* ou *péjoratif*, par le fait *des liber-*

tins et des hommes grossiers; que, dans ce sens, l'usage de ce mot est *un attentat contre Dieu*, *un péché infâme*, *incontestablement mortel*, *un crime*. 4° Longs regrets et affligeans détails sur *les tems passés*, *les tems heureux*, et *l'heureuse époque*, et les régions heureuses où rien que la mort, le pilori, les mutilations, les galères, ne pouvaient ou ne peuvent expier le blasphème. 5° Grave démonstration de l'*inutilité* des blasphèmes. 6° Recueil d'apostrophes et d'exhortations aux particuliers, pour les exciter à *dénoncer les blasphémateurs*, à les *frapper*, à les *souffleter*, à les forcer par violence privée à faire amende honorable et à se bannir de la commune, en un mot, *à les châtier*, *fallût-il mourir*; et dans ces vues si calmes et si paisibles, l'auteur propose *des associations*, *des confréries pour extirper les blasphèmes*. Ce fut ainsi que, pour extirper les hérésies, qui sont plus ou moins blasphématoires, le premier congrès réuni à Vérone, en 1184, érigea la sainte Inquisition, qui maintenant se réhabilite en Espagne. Ce tribunal serait d'une grande utilité contre les *blasphèmes de pensée*, objets importans du zèle de M. Marguet; car il a voulu ne rien oublier. Sans doute il faudrait, pour réprimer avec succès les blasphèmes de pensée, des supplices décernés par des juges du for intérieur, comme aux *époques heureuses* des tems passés. Je reviens aux *associations*, aux *confréries* proposées. Ce luxe de piété est-il bien ami de la piété véritable? N'a-t-il point fomenté l'orgueil, les jalousies, les discordes, les superstitions, les hérésies, les idolâtries, et couvert d'un voile pernicieux les intrigues politiques? N'est-ce point, sans y songer, dépriser, rabaisser, affaiblir la belle et divine confrérie de l'Église universelle, que de prétendre la renforcer par des coteries, par des assemblées privées et d'institution purement humaine, par des réunions illégales, en un mot, et dangereuses en plus d'un sens? Les confréries ne furent pas toujours pour *la légitimité*; elles étaient le plus ferme appui de la sainte association, de la ligue qui osa faire la guerre civile à Henri III, à Henri IV, et qui s'efforça d'exclure du trône de France la maison de Bourbon, afin d'y porter un prince étranger.—On vient de voir que notre auteur n'aperçoit pas l'inconvenance, quand elle est fort sensible, et qu'il trouve des blasphèmes où il n'y en a pas. Comment se fait-il qu'il ait omis de censurer le parjure, qui est le plus commun et le plus grave des blasphèmes? Pourquoi a-t-il oublié le blasphème de flagornerie, qui ose décerner à la divine Providence des certificats de bonne conduite, portant qu'*elle a fait son devoir*? Pourquoi ne parle-t-il pas du blasphème nouveau, qui attribue *à la lecture de l'Écriture Sainte nos milliers de*

crimes depuis trente ans? Est-ce oubli? est-ce ménagement? Attendons-le à sa neuvième édition. Là peut-être il nous prouvera, par sa retenue, que, lorsqu'on a le bonheur d'être chrétien sans fanatisme et sans hypocrisie, on se rappelle avec une louable inquiétude que les scribes et les pharisiens, qui n'entraient pas, qui empêchaient d'entrer, qui faisaient sortir, firent crucifier Jésus-Christ *comme blasphémateur!...* Cette réflexion pourra le rendre plus circonspect. Encouragé par ses premiers succès, il nous promet *contre les paroles grossières* un autre ouvrage de sa façon. L'on est tenté de croire qu'il ferait mieux de se borner à diriger sa paroisse et à méditer l'Évangile, pour en mieux connaître le véritable *esprit*, à étudier quelques livres judicieux sur la charité envers les pécheurs, sur la douceur, la modération, la prudence chrétienne, et même quelques pages contre l'anarchie et les anarchistes.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

156. — *Considérations sur le mariage et sur le divorce*, adressées aux citoyens d'Haïti; par M. GRÉGOIRE, ancien évêque de Blois. Paris, 1823; Baudoin frères. In-16 de 63 pages; prix, 60 c. et 75 c

Cet ouvrage traite particulièrement du concubinage et du divorce entre catholiques. Nous en citerons ce qui suit: « Supposons qu'un tribunal ecclésiastique, lâche et corrompu, ait prononcé un divorce, la religion ne serait point complice d'une prévarication qu'elle abhorre.... Trop souvent, on vit des adulateurs vendus à l'iniquité. *Le pécheur*, dit la Sainte Écriture, *trouve des interprétations de la loi selon son désir.* Philippe Ier, voulant répudier sa femme Berthe pour épouser, au moyen de ce divorce, l'ambitieuse Bertrade, femme divorcée, des évêques indignes connivèrent à ce désordre. Ives de Chartres, déclara qu'il aimerait mieux être jeté à la mer avec une pierre au cou, que de paraître autoriser par sa présence une alliance criminelle qui scandaliserait toute l'Église. Ici se présente naturellement le souvenir du divorce de Napoléon, coloré de nullité par une officialité prétendue. Les officialités, sources primitives de l'inquisition, ont été abolies par les lois françaises des 7 et 11 décembre 1790; elles n'ont été rétablies par aucune loi. La prétendue officialité dont il s'agit prononça la nullité du premier mariage..... Des cardinaux, des évêques assistèrent au second mariage; d'autres cardinaux, d'autres évêques refusèrent d'y paraître; au nombre de ces derniers est celui qui vous adresse la parole. Après avoir, comme sénateur, lui quatorzième, voté contre ce divorce, et avoir déclaré au président du sénat qu'il n'assisterait pas au nouveau mariage, si le sort l'appelait a cette cérémonie, il refusa même son billet d'invitation. Ces faits sont connus de tous les membres qui composaient le sénat. »

L.

157. (*) — *Histoire comparée des systèmes de philosophie*, considérés relativement aux principes des connaissances humaines; par M. Degérando, membre de l'Institut de France. *Deuxième édition*, revue, corrigée et augmentée. T. IV. Paris, 1823; Eymery. In-8°; prix, 7 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, T. XVIII, note de la p. 515.)

Nous rendrons, dans l'un de nos prochains cahiers, un compte détaillé de cet important ouvrage, auquel l'auteur a fait des additions considérables dans cette nouvelle édition. Nous nous bornerons ici à indiquer sommairement les matières traitées dans ce quatrième volume. Les sept chapitres dont il se compose, contiennent l'histoire de la philosophie pendant le moyen âge, en la commençant par les pères de l'Église et les docteurs chrétiens; puis, en la suivant chez les Grecs du Bas-Empire, chez les Arabes et les Juifs, et en finissant par les différens âges de la scholastique en Occident. A.

158 (*). — *De la philosophie morale*, ou Des différens systèmes sur la science de la vie, par *Joseph* Droz. Paris, 1823; Renouard. Un vol. in-8° de 300 pages; prix, 5 fr., et 6 fr.

Cet ouvrage a un cachet tout particulier. La tolérance scientifique y est érigée en système, sans dégénérer en scepticisme et sans tomber dans l'indifférence. L'auteur, affligé des dissentimens qui divisent les philosophes sur les théories de la morale, cherche à les concilier par des paroles de paix, sans leur demander des concessions que la conviction scientifique ne peut pas accorder. Nous reviendrons sur cet ouvrage, digne de l'auteur de l'*Essai sur l'art d'être heureux*, et de l'*Éloge de Montaigne*. La tentative de mettre la paix parmi les philosophes mérite un sérieux examen. C. R.

159. — *Discours sur la dignité de l'homme*, prononcé à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, dans la séance publique du 27 août 1823, par *Honoré* Tourombert, avocat. Paris, 1823; Delaunay, Palais-Royal; Lyon, Faverio, rue Lafont. Brochure de 32 pages; prix, 1 fr. 50 c.

La dignité de l'homme, dit l'auteur, est dans ses facultés intellectuelles et dans l'usage qu'il en fait; elle est surtout dans sa moralité. Il examine quelle est la source de cette moralité; il fait voir qu'il faut la chercher dans une région plus haute que la philosophie d'Épicure, renouvelée par l'école anglaise, et connue sous le nom de philosophie des sensations. Jamais ce système ne pourra faire sortir l'homme des froids calculs de l'*intérêt* et de l'*utilité*, pour l'élever aux idées d'*héroïsme*, de *dévouement*, d'*enthousiasme* pour ce qui est beau et grand. C'est dans la *conscience* que le créateur a gravé, avec le *sentiment inné de notre di-*

gnité, les principes éternels de la morale, développés ensuite et rendus populaires par le christianisme. Le style de ce discours est simple et grave ; on y trouve plus de sentimens élevés que de raisonnemens : l'auteur se propose d'en discuter et d'en approfondir les principes, dans une *Réfutation du Contrat social de Rousseau*, qu'il doit donner incessamment au public. On ne saurait trop engager M. Torombert à mettre au jour un ouvrage qui, par l'intérêt même du sujet, et la grande célébrité de l'adversaire qu'il entreprend de combattre, ne peut manquer d'appeler l'attention des lecteurs. L. S.

160. — *Réflexions sur les sociétés secrètes et les usurpations, etc.*, par *C. J.* Gilliard, maire de Monchard (Jura). Arbois, 1823 ; de l'imprimerie de Javel. Deux vol. in-8°, formant, avec la préface, environ 790 pages.

Le sujet de ce livre est très-important, surtout au moment où les journaux retentissent des mesures prises en divers pays contre toutes les sociétés secrètes, soupçonnées de zèle pour les libertés civiles ou politiques. Mais l'exécution de cet ouvrage est loin de répondre à l'importance du sujet. On lira peut-être avec quelque intérêt les chapitres concernant les *Bons-Cousins-Charbonniers*, société très-ancienne dans l'est de la France, établie par des personnes pieuses pour éclairer et civiliser les charbonniers et les bûcherons, multipliés dans les forêts.—Saint Thiébaut est leur patron. Leur code ou catéchisme (Tom. II, pag. 141 et suiv.) offre, dans les questions et dans les réponses, des pensées religieuses, mélangées de bizarreries qui font allusion aux travaux de ces ouvriers. Cette société, composée de gens moraux et paisibles, ne fut jamais l'objet d'aucune plainte. L'auteur, dont nous annonçons l'ouvrage, en fait un grand éloge; et il les prémunit contre les tentatives d'autres *carbonari* qui, selon lui, n'ont emprunté le nom et le code des bons cousins charbonniers, que pour mieux voiler des projets qu'il signale comme désastreux.—L'ouvrage de M. Gilliard est une déclamation continuelle, et des plus virulentes, contre toutes les sociétés secrètes poursuivies par les gouvernemens, et qui ne sont peut-être que le contre-poids d'autres sociétés secrètes, dans le sens actuel de certains gouvernemens. On conçoit que Barruel puisse être un héros pour notre auteur; mais, avec de la bonne foi ou plus de lumières, n'aurait-il pas déféré aux avis que présente l'ouvrage du sage Mounier, sur ce même sujet? C'est avec des preuves en mains et non par des phrases de rhéteur, qu'on parvient à obtenir la confiance des lecteurs impartiaux.—On remarque dans cet ouvrage des méprises qui, bien que minutieuses en apparence, annonceraient une ignorance bien caractérisée. Qui ne connaît *Swedenborg*,

dont il a fait *Wedenborg* ou S. Wedenborg? Wershaupt (T. I, pag. 226) est écrit partout *Wueishaupt* (T. I, pag. 154); et ce *Wueishaupt*, fondateur de sociétés d'illuminés, n'est cependant, selon M. Gilliard, que l'adepte de Jean-Jacques Rousseau, véritable fondateur de leur secte: ailleurs, il donne cette paternité aux Américains. En conséquence, il demande que l'Europe vomisse dans le Nouveau monde tous les carbonari qu'il a en vue, sans excepter ceux qui ne sont que suspects, ni ceux dont le carbonarisme royal a changé l'Europe en 1814.—On apprend dans ce livre que l'Amérique est au centre du globe (T. II, pag. 180).— Il fait un prélat de l'avant-dernier duc luthérien de Saxe Gotha, mort il y a une vingtaine d'années (*Voy.* T. I, p. 27).—(T. II, p. 240), il nous apprend que la grâce de Jésus-Christ n'a que des désirs spirituels. *La grâce qui a des désirs!*—M. Gilliard ne manque pas de faire sa cour aux opinions dominantes et aux hommes revêtus de pouvoirs; par exemple, aux jésuites patens et secrets; et dès-lors on ne peut être étonné des vives censures qu'il adresse aux personnages morts et à ceux qui vivent, mais exilés, proscrits ou en état de dépression. De ce nombre est, entre autres, un ministre disgracié, sur lequel il accumule les injures et les accusations les plus absurdes, les plus atroces. Attaquer les morts, les exilés, les proscrits, les disgraciés, ce n'est faire preuve de courage ni de délicatesse. — Si l'ouvrage en valait la peine, il serait vraiment curieux de compter combien de fois on y trouve les mots *apostat, Judas, perfide, infâme, infernal, scélérat, scélératesse, etc.* : l'âcreté des épithètes semble y tenir lieu de raisonnement. L'histoire des sociétés secrètes est encore à faire; il est à souhaiter que des plumes impartiales et véridiques s'en occupent; car il importe essentiellement de tranquilliser les ministres sur cet objet, si les craintes qu'on leur inspire sont illusoires; ou, si elles sont fondées, de leur faciliter les moyens d'atteindre les coupables, et d'anéantir des sociétés contraires à la tranquillité publique et à la sûreté de l'état. G.

161. —*De la situation des gens de couleur libres, aux Antilles françaises.* Paris, 1823; imprimerie de Mac-Carthy. In-8°, de 52 pages; prix, 1 fr. 50 c.

On réclame, dans cette brochure, pour les gens de couleur libres de la Martinique et de la Guadeloupe, la jouissance d'une foule de droits civils, dont on les dit privés, au mépris des *anciennes lois du* XVIIme *siècle*, et d'après des règlemens plus modernes ou des jugemens et des usages abusifs. L'ouvrage est très-intéressant par sa nature, et par des anecdotes les plus surprenantes, et les plus circonstanciées.

162 (*). —*État des juifs en France, en Espagne et en Italie*, sous les

rapports du droit civil, du commerce et de la littérature, depuis le commencement du vme siècle de l'ère vulgaire jusqu'à la fin du xvime, ouvrage qui a concouru pour le prix décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en juillet 1823; par le chevalier Bail, auteur des *Juifs au* ixme *siècle*, de *l'Histoire des Révolutions*, etc. Avec cette épigraphe :

Déplorable Sion, qu'as-tu fait de ta gloire?

Paris, 1823; Eymery. In-8°, de 200 pages; prix, 4 fr.

Cet ouvrage n'a point été couronné. Il se peut qu'un concurrent ait mérité de l'emporter sur M. Bail, par une critique plus exacte et par des recherches plus érudites, ou plus complètes. Nous le présumons ainsi, d'après le jugement de l'Académie; mais nous devons dire que ce volume est plein de recherches très intéressantes; qu'il est écrit avec facilité, avec élégance, et que par rapport aux pensées et aux sentimens, il mérite de fixer l'attention de ceux qui ont l'âme noble, les idées étendues et élevées.

163 (*). — *Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe*; par *J. D.* Meyer, chevalier de l'ordre royal du Lion Belgique, de l'institut royal des Pays-Bas, etc. Cinq forts vol. in-8° imprimés sur beau papier, contenant : Tom. I, *La partie historique ancienne*; Tom. II, *Partie moderne*; Institutions judiciaires de l'Angleterre et de la France avant la révolution. Tom. III, *Partie moderne*. Institutions judiciaires des Pays-Bas. Tom. IV, *Partie moderne*; Institutions judiciaires de l'Allemagne et de la France depuis la révolution. Tom. V, *La partie appliquée et théorique*, résultats de l'expérience pour les législations futures. Paris, 1823; G. Dufour et Ed. d'Ocagne, éditeurs, quai Voltaire, n° 13; prix, 40 fr., et 49 fr. par la poste. (Voy. *Rev. Enc.*, T. II, p. 235-249, et ci-dessus, p. 177.)

164 (*). — *Science du publiciste*, ou *Traité des principes élémentaires du droit, considéré dans ses principales divisions*; avec des notes et des citations tirées des auteurs les plus célèbres; par M. *Alb.* Fritot, avocat. Tom. XI. Paris, 1823; Bossange; Londres, même maison. Un vol. in-8°, de 454 pages, avec un tableau synoptique des divisions principales de l'ouvrage; prix, 7 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, T. XVIII, p. 645.)

165 (*). — *Recueil complet des lois et des ordonnances du royaume*, avec des notes historiques et critiques, et une conférence perpétuelle des lois antérieures depuis l'origine de la monarchie, etc., accompagné de *Tables chronologique et alphabétique*, par M. Isambert, avocat au conseil d'état et à la Cour de cassation. *Année* 1822. Paris, 1823; Bossange frères. Un vol. in-8°, de 650 pages; prix, 10 fr.

Cet excellent recueil commence à l'année 1814; il est maintenant complet depuis cette époque. Le volume de 1823 est sous presse. Celui de 1822 mérite le grand succès qu'ont eu les précédens. Il est, comme eux, très-remarquable pour l'ordre, pour le nombre et pour le choix des pièces, les unes qu'on ne trouve point, les autres qu'on trouve difficilement ailleurs. Les notes sont modérées, savantes, fort utiles, dignes de l'habile publiciste qui les a rédigées; elles sont toutes au profit de la justice, de la raison et de la liberté constitutionnelle, sûre gardienne du trône et de la paix. Ce volume est accompagné d'une curieuse *dissertation sur les réglemens de police.* LANJUINAIS, *de l'Institut.*

166. — *Traité des chemins de toutes espèces*, comprenant les grandes routes, chemins de hallage, chemins vicinaux et particuliers, arbres et fossés qui les bordent, rues et places publiques, ouvrage destiné à faire suite au *Régime des eaux*; par M. GARNIER, avocat au conseil du Roi et à la cour de cassation. Paris, 1823; Antoine Bavoux et Deschamps. In-8°; prix, 7 fr.

L'une des plus grandes entraves à une justice prompte et impartiale, est peut-être celle qui naît des conflits de juridictions; et il n'est pas sans exemple, dans ce cas, que les parties se trouvent ruinées, avant qu'il soit décidé à laquelle des deux autorités, administrative ou judiciaire, elles doivent laisser la décision de leurs différens; c'est qu'en matière de conflit, les difficultés sont sans nombre. Il devait en être ainsi, dès qu'aucune loi ne fixait les limites de l'une et de l'autre compétence; et l'on sait que rien dans notre législation n'établit cette ligne de démarcation d'une manière precise. M. Garnier, plus à portée qu'un autre de sentir cet inconvénient, ne néglige rien pour en diminuer les funestes conséquences; il a voulu, autant qu'il était possible de le faire, suppléer au silence de notre Code civil, et à l'absence de ce Code rural désiré depuis si long-tems. Il publia, il y a un an, un ouvrage sur le *Cours des eaux.* Il donne aujourd'hui un traité des chemins, où il établit les règles et discute les questions auxquelles ils peuvent donner lieu. Il pose des principes puisés surtout dans les décisions du conseil-d'état et de la cour de cassation; il les développe et les accompagne d'observations judicieuses; on trouve enfin dans son ouvrage cette érudition trop souvent bannie des livres publiés aujourd'hui, et sans laquelle cependant on ne peut espérer un succès durable. Le traité des chemins est un livre dont les jurisconsultes sentiront facilement tout le prix.

167 (*). — *Revue chronologique de l'Histoire de France, depuis la première convocation des notables jusqu'au départ des troupes étrangères*

(1787-1818). *Seconde édition.* Paris, 1823; Firmin Didot. Un vol. in-8°; prix, 15 fr., et 16 fr.

Lorsque, dans un tems où il se publie tant d'ouvrages divers, un livre sérieux, qui ne se recommande ni par un de ces noms fameux qui influencent toujours un peu notre jugement, ni par les éloges trop souvent provoqués des journaux, arrive cependant, en peu de tems, à une seconde édition *bien réelle*, il doit exister une présomption en sa faveur; mais, alors aussi, celui qui l'examine doit se montrer sévère appréciateur de ses défauts, comme de son mérite. Tout ceci s'applique à l'ouvrage que nous annonçons, et dont la première édition a déjà été le sujet d'un article dans ce recueil. (Voy, *Rev. Enc.*, Tom. IX, janvier 1821, pag. 82-88.)—Certainement, c'est ici un livre très-utile; je crois même qu'on chercherait vainement, dans un autre ouvrage de ce genre, sans en excepter celui du président Hénault, beaucoup trop loué sans doute, la même profondeur dans les vues, la même sagesse dans les jugemens, la même élégance dans le récit. Il est sorti, sans contredit, de la plume d'un homme capable d'écrire autre chose qu'une revue chronologique, d'un homme qu'on ne peut même croire tout-à-fait étranger aux choses qu'il raconte; mais il ne faut pas penser non plus que cet ouvrage soit exempt de taches, de jugemens hasardés, et même de graves erreurs.—Choisissons un passage qui puisse faire connaître l'esprit et le style de l'auteur. Il vient de parler de la restauration de 1814, et il continue : « La Charte est donc le nœud formé par la sagesse, qui réunit solidement la puissance et le bonheur, la confiance et l'autorité, la grandeur du monarque et la liberté publique. Sa perfection consiste dans le pouvoir de nous gouverner sans menace, sans violence, sans artifice, et comme une famille. Le gouvernement représentatif embrasse ou *considère* une immensité d'objets : et cependant, il est mesuré dans ses moyens et prudent dans sa marche; il donne à la vertu de l'essor, aux esprits de la flexibilité : la justice le conduit, la bonne foi devient son bouclier; *la vérité, son épée.* Ces résultats s'apprécieront bien mieux sous des rois incapables ou faibles, aux époques de minorité ou de crises politiques ou de formidables agressions. Par lui, on échappe aux hasards d'une monarchie absolue. Les meilleurs princes, saint Louis, Louis XII, Henri IV, redoutant les erreurs de leur autorité, se plurent à demander les conseils de leurs sujets. Charles V, à son lit de mort, prévoyant de prochains malheurs, regretta de n'avoir pas établi la périodicité des états-généraux. Philippe-le-Bel, Jean, enveloppés de dangers, trouvèrent des ressources certaines dans les résolutions de ces assemblées. Mais les princes absolus, que dévorait la jalousie du pouvoir,

qui prenaient leurs modèles à Constantinople, qui furent le jouet de leurs passions et de leurs flatteurs, placés par leurs excès sur le bord de l'abîme, préféraient y tomber que de recourir aux lumières publiques. Ils craignaient l'intervention de la nation, et lui refusaient le droit de prendre connaissance de ses intérêts. François Ier, Louis XIV, Louis XV, repoussant tous les vœux à cet égard, léguèrent à Louis XVI cette défiance générale qui devint si funeste à la couronne : il était donné à Louis XVIII d'accomplir les desseins de son frère. Mais, quel affreux intervalle! Puissions-nous pressentir le bonheur destiné à la France, par une ferme adhésion aux principes de la Charte! Que l'ambition d'un ministère dépravé, ou l'inflexible orgueil des rejetons de la vieille aristocratie, ou l'égarement de quelques sophistes à théories générales, ne vienne pas s'opposer au développement de ces institutions dont la Charte a si bien tracé les *linéamens!* La Charte, malgré ses imperfections et même quelques discordances de détail, malgré quelques réticences..... se popularisera de plus en plus, parce qu'en annonçant le dessein de fermer le cercle des révolutions, elle rétracte les doctrines contre-révolutionnaires, efface les prétentions émanées de l'ancien régime; prétentions et doctrines en horreur à la nation, qui, depuis 25 ans, ne cesse de réclamer les droits du citoyen, l'égalité politique. » —Tel est à peu près l'esprit général de l'ouvrage; les choses et les hommes y sont presque toujours jugés avec impartialité; les jugemens y sont écrits avec élégance et précision, et développés avec une juste mesure, selon leur degré d'importance. Toutefois, on regrette de tems en tems ces qualités si essentielles à l'histoire; par exemple, la haine qu'inspire, avec raison, le despotisme à l'auteur, ne lui a peut-être pas toujours permis de rendre justice à Napoléon, d'avouer qu'il fut souvent grand, lorsqu'il ne fut pas uniquement despote. — Si l'on considère son ouvrage sous le rapport du style, on sera encore obligé d'avouer qu'on cherche souvent dans plusieurs passages cette pureté et ce goût sans lesquels un livre reste toujours imparfait : qu'est-ce en effet qu'un « homme dont les jeunes idées n'ont grandi qu'au soleil de la faveur? » Est-il permis d'écrire que « semblable à cette précieuse écume que la vague de la Baltique dépose sur la grève, et dont on façonne de gracieux ornemens de toilette féminine, le ministre de la police (M. Decazes) paraît un politique à brillante et diaphane surface? » Malheureusement, on pourrait multiplier à l'infini de semblables citations.—Au total, la *Revue chronologique* est un registre où sont consignés les faits importans de notre histoire pendant les trente dernières années, et un ouvrage qui peut dispenser d'en lire beaucoup d'autres. J. G., *avocat.*

168 (*). — *Campagnes de* 1813 *et de* 1814, *sur l'Ebre, les Pyrénées et la Garonne*, précédées de considérations sur la dernière guerre d'Espagne; par *Édouard* Lapène, auteur des *Événemens militaires devant Toulouse en* 1814. Paris, 1823; Anselin et Pochard. Un vol. in-8°, avec deux cartes; prix, 7 fr. 50 c. et 9 fr.

M. Lapène n'est pas un historien de ce siècle, nonobstant la date des événemens qu'il raconte; il dit tout ce qu'il sait, et persiste à être vrai. Il n'ignore pourtant pas que l'histoire n'est plus aussi rigide, et qu'au besoin, elle sait être obséquieuse. Mais, ces histoires, écrites avec la prudence du siècle, déposées précieusement dans les bibliothèques, y demeurent intactes et oubliées : nous autres lecteurs, ce sont les écrivains, tels que M. Lapène, que nous recherchons. Il faut le dire à l'éloge de nos officiers, après avoir montré sur le champ de bataille tout le courage du guerrier, ce sont eux qui donnent aujourd'hui le plus d'exemples du courage civique.—On ne sera pas toujours de l'avis de l'auteur sur le caractère espagnol, et les événemens de la campagne de 1823 nous le montrent sous un aspect très-différent de ce qu'il parut durant la guerre précédente; en moins de dix ans, il semble que cette nation ait traversé une longue suite de siècles, ou que ses qualités morales ne soient pas assez fortes pour résister à une guerre civile. Mais, quelque opinion que l'on ait sur l'Espagne et sur les deux guerres que les Français y ont faites, on ne lira pas sans intérêt et sans fruit les considérations de M. Lapène, d'autant plus qu'il ne se borne pas à nous faire connaître les Espagnols, et qu'il dépeint aussi le soldat français de cette époque, tel qu'il était devenu par l'action de plusieurs causes que l'auteur a dû bien observer, et qu'il expose avec beaucoup de clarté.— Quoique cet ouvrage paraisse consacré spécialement au récit des opérations militaires, on y trouve un grand nombre de faits d'un autre ordre, et qui attireront l'attention de tous les lecteurs. La belle défense de Saint-Sébastien, les suites funestes de la bataille d'Orthès, les événemens qui précédèrent celle de Toulouse, le tableau de la situation de cette ville après l'action, et les suites déplorables de ces combats inutiles, tous ces cruels souvenirs sont rappelés dans cet ouvrage avec la véracité, avec l'âme d'un vrai Français. Puisse cet excellent livre contrebalancer, dans l'opinion des étrangers, les mensonges impudens répandus par des ouvrages auxquels on ose donner le nom d'*histoire!*

169. — *Réponse de l'auteur de* l'Histoire de l'expédition de Russie *à la brochure de M. le comte Rostopchin, intitulée* : La vérité sur l'incendie de Moscou. Paris, 1823; Pillet aîné, Anselin et Pochard. In-8°, de 18 pages; prix, 1 fr.

L'auteur du meilleur ouvrage que nous ayons sur la fatale expédition de Russie a cru devoir répondre à une brochure de M. le comte Rostopchin : il eût pu s'en dispenser. M. le comte a voulu prouver qu'il n'avait aucune part à l'incendie de Moscou ; l'historien français l'accable de preuves contraires, et détruit facilement les vagues assertions de son antagoniste. L'écrit de l'ancien gouverneur de Moscou est oublié ; c'est ce qui est le plus avantageux pour son auteur : la réponse à cet écrit fournira quelques notes intéressantes à la seconde édition de *l'histoire de l'expédition de Russie.* F.

170. — (*) *Collection de Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, accompagnée de notices et d'éclaircissemens historiques, et précédée d'une *introduction sur l'Histoire de la révolution d'Angleterre* ; par M. Guizot. Cinquième livraison, contenant le procès de Charles Ier ; — l'Eikôn de Basilikè ; — les Mémoires de Charles II ; — et le T. I des Mémoires de mistriss Hutchinson. Paris, 1823 ; Béchet aîné ; Rouen, le même. Deux vol. in-8° ; prix, 12 et 15 fr. (Voy. ci-dessus, p. 183.)

171 (*). — *Mémoires pour servir à l'Histoire de France sous Napoléon*, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité, et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon. Troisième livraison. Paris, 1823 ; Bossange frères. Deux vol. in 8° ; prix, 15 fr. (Voy. T. XIX, p. 432.)

Les campagnes d'Italie ont toujours passé pour un des plus beaux titres de la gloire militaire de Napoléon. Si quelque chose peut ajouter à l'intérêt qu'excitent ces événemens mémorables, c'est d'en lire le récit fait par lui-même. Un des volumes de cette troisième livraison est consacré à la relation de la guerre de 1796. On y trouve un précis des événemens militaires de l'armée d'Italie pendant les années 1792, 1793, 1794 et 1795 ; puis une description topographique de l'Italie, accompagnée d'aperçus clairs et frappans sur la situation politique des diverses puissances qui se partageaient cette péninsule en 1796. Les batailles de Montenotte, de Lodi, de Castiglione, d'Arcole, de Rivoli, forment les épisodes de cette espèce de poëme, dont la narration vivante et animée est entremêlée de vues politiques d'un haut intérêt. — Le second volume contient le précis fait par Napoléon, des campagnes de Turenne et du grand Frédéric, notamment un examen détaillé de la guerre de sept ans. Chaque volume est orné de *fac-simile* de l'écriture de Napoléon, faisant partie de ses Mémoires écrits à Sainte-Hélène, et qui en attestent l'authenticité. A.

172 (*). — *Napoléon jugé par lui-même, par ses amis et ses ennemis;*

par le baron Massias, ancien chargé d'affaires près la cour de Bade, résident, consul-général à Dantzick; avec ces deux épigraphes : « Le style est tout l'homme, » Buffon. — « *Ex ungue leonem.* A l'ongle seul on devine le lion. » — Paris, 1823; Firmin Didot. Un vol. in-8°, 268 pages; prix, 5 fr.

Le titre seul de cet ouvrage commande l'intérêt; l'exécution fait estimer l'auteur. C'est un homme de bonne foi qui puise ses jugemens dans sa conscience et dans sa raison, éclairées l'une et l'autre par une grande habitude de recueillement et de méditation, et par une longue expérience des hommes, de leurs passions et des affaires publiques. « Le style est tout l'homme. » M. Massias, appliquant cette pensée à Napoléon, s'empare du *Manuscrit de Sainte-Hélène* pour en faire le texte de ses observations. Il avait déjà résumé, d'une manière précise et substantielle, son opinion sur cet écrit, dans son grand et important ouvrage : *Des rapports de la nature à l'homme.* « Ces Mémoires, selon M. Massias, ont un tel goût de terroir; ils sont si pleins de traits, de mots, d'idées, de vues, d'une brusque simplicité, d'une énergie adroite, d'un culte pour la force, d'une dérision de tous les droits, les siens exceptés, si exclusivement propres à Napoléon, qu'il est fort inutile de demander si ces Mémoires sont *de lui :* ils sont bien mieux, puisqu'ils sont *lui.* Au reste, s'ils sont d'un autre, cet autre savait Bonaparte par cœur, et il l'a récité sans faute. » M. Massias marque en lettres italiques les endroits qui n'ont pu être sentis et pensés que par Napoléon; il y joint de courtes notes, qui sont l'expression rapide et souvent piquante du sentiment qu'il éprouve; il renvoie à la fin de l'ouvrage plusieurs pièces justificatives. Il apprécie tour-à-tour, dans Napoléon, le militaire, le politique, l'homme, l'écrivain. *Militaire* : il se sentait lui-même l'*instinct de la guerre.* « Il avait deviné, dit M. Massias, ce que lui confirma depuis l'expérience, que l'art du grand capitaine se réduit à trois points principaux : être maître de ses derrières, de se déployer, et de se concentrer. » *Politique et homme public* : à l'âge de 24 ans, *il se vit déjà dans l'histoire*; une ambition immense le dévorait. Cette ambition, toute personnelle et rapportée à lui seul; son indifférence absolue sur la moralité des moyens, pourvu qu'il pût réussir; son mépris des hommes, dont je lui ai entendu dire une fois, à l'armée d'Italie, que c'étaient des pourceaux qui se nourrissent d'or, et qu'il leur jetait de l'or pour s'en servir; la sécheresse de son âme et son instinct de despotisme, qui ne lui firent voir dans la révolution française qu'une *émeute*; le soin d'étouffer les hommes à caractère, les hommes qui avaient une conscience, des principes, un amour sincère de la patrie et de la vertu, et qu'il

appelait des *idéologues* ; le choix d'hommes corrompus ou faciles à corrompre, d'agens dociles et serviles, pour la plupart des fonctions éminentes : ces traits distinctifs de l'homme extraordinaire auquel une nation trop confiante avait eu l'imprudence et le malheur de livrer ses destinées, sont fidèlement tracés par notre historien, qui rend aussi hommage au grand génie de son héros, à sa haute capacité politique, composée d'un mélange de raison supérieure, d'audace, de prudence et d'hypocrisie, et à l'espèce de dignité qu'il a conservée dans le malheur. *Homme* : il a été, par sa nature, *toujours isolé*, essentiellement égoïste. *Écrivain* : il est quelquefois égal à Tacite et à Montesquieu pour la pénétration et la profondeur.

La *récapitulation* de M. Massias est pleine d'énergie et de vérité, quoiqu'il se laisse quelquefois séduire par la gloire du grand personnage historique qu'il veut juger. Cette gloire ne fut point pure de crimes, même dans les premières campagnes d'Italie ; la fin en fut souillée par le traité impolitique et impie qui sacrifiait la république de Venise. L'Italie entière fut bientôt trompée, trahie, mutilée par celui qui s'était proclamé son libérateur, et qui pouvait y créer une grande et forte nation, destinée à servir de barrière entre deux puissances qui, depuis, en ont fait une sanglante arène. L'expédition criminelle de Saint-Domingue ; la Pologne séduite par des protestations fastueuses, et replongée ensuite dans un abîme de malheurs : ce qui fut, d'après Napoléon lui-même, l'une des principales *fautes* de son règne ; l'assassinat du duc d'Enghien, dont plusieurs révélations récentes ont mis au grand jour toute l'atrocité ; la mesure plus qu'*un peu violente* (expression de Bonaparte) de l'arrestation et de la captivité du pape ; la protection hypocrite accordée à la Suisse ; l'envahissement de la Hollande, des villes anséatiques, du Piémont, de Rome, etc., réunis, contre la nature des choses, à cette belle France, qui perdait en force réelle tout ce qu'elle paraissait acquérir en étendue de territoire et en population ; la *ruse léonine*, ou plutôt le *guet-apens* qui ouvrit pour l'Espagne une carrière non encore fermée de guerres civiles, combinées avec la guerre étrangère, et de révolutions sanglantes et atroces ; la France elle-même, enfin, livrée aux doctrines du pouvoir arbitraire, privée de ses frontières naturelles, conquises avant l'usurpation consulaire et impériale ; puis, envahie par l'Europe armée, mais ne pouvant oublier qu'elle doit à Napoléon plusieurs belles et utiles institutions, des codes, des canaux, des ponts, des chemins, des monumens... Voilà les faits d'après lesquels la postérité, plus impartiale que nous, assignera le rang que Napoléon doit occuper dans l'histoire. M. Massias appelle

le *Mémorial de Sainte-Hélène*, par M. de Las Cases, dont il apprécie le noble dévouement, un *beau résumé de l'histoire de l'empereur*. (Voy. *Rev. Enc.*, T. XVIII, note des pages 548 et 549; T. XIX, p. 180, et ci-dessus, p. 185, 186 et 187.) M. A. Jullien, *de Paris*.

175 (*). — *Mémoires* de Goethe, traduits de l'allemand par M. Aubert de Vitry. Paris, 1825; Ponthieu, Bossange père, Bossange frères. Deux vol. in-8° de 500 pages chacun, avec un portrait de Goethe; prix, 14 fr.

Le public français, avide de nouveautés et à qui la langue et la littérature allemandes sont étrangères, apprendra avec plaisir la publication de cette traduction. Le Nestor des poètes et des romanciers renommés est, pour ses compatriotes, ce que Voltaire est pour nous; mais c'est Voltaire avec des sentimens religieux. Nous remarquons d'abord, dans ces Mémoires, la confiance avec laquelle l'illustre auteur s'est livré de son vivant aux jugemens de ses contemporains, qui ne feront que devancer en sa faveur la voix de la postérité. Cette biographie autographe se recommande encore par beaucoup d'autres traits qui la distinguent de toutes les compositions de ce genre. L'auteur a eu essentiellement pour but d'y marquer le développement et la marche de son génie romantique, d'y signaler les progrès et la révolution de la littérature germanique, qu'il a constamment dirigée, de caractériser l'Allemagne, ses mœurs et les habitudes de ses gens de lettres; de marquer également par leurs traits saillans les physionomies des littératures française, anglaise et italienne, à l'époque correspondante avec le grand mouvement littéraire de l'Allemagne; enfin, d'y esquisser aussi les progrès de l'asthétique, c'est-à-dire ceux de la théorie, du goût et du génie des beaux-arts, genre de progrès dont l'écrit de Lessing, intitulé : *Du Laocoon*, et les ouvrages de Winckelmann, ont été les premiers mobiles. — Le Voyage en Italie, qui fait partie de cet ouvrage biographique de Goethe, est plus spécialement consacré à cette partie de son plan. L'aspect physique et moral de cette contrée classique y est dépeint avec tout son talent. L'intérêt anecdotique, romanesque et dramatique n'est pas moins vif dans les Mémoires de l'auteur. Beaucoup de détails curieux sur des hommes diversement célèbres, une série de portraits presque tous piquans par l'originalité des modèles, des réflexions d'une haute portée sur les questions les plus intéressantes de la philosophie, de la morale et de la religion; des révélations sur les circonstances et le caractère des héros et de l'héroïne de *Werther*, cette composition si fameuse dans le genre romantique, la narration passionnée des amours réels de l'auteur, narration à laquelle un cœur sensible, la chaleur et l'énergie de son pinceau, et une imagination toujours fraîche ont su imprimer tout le

charme de la fiction, font de son livre vraiment original une des productions à la fois les plus instructives et les plus piquantes qu'on nous ait données depuis long-tems. Comme tableau de l'Allemagne et de sa littérature, les Mémoires de Goethe, éclaircis et complétés sous ce rapport par l'introduction et les notices biographiques et littéraires du traducteur, seront un supplément et un commentaire très-utiles pour le livre célèbre de Mme de Staël. M. Aubert de Vitry, dans ses écrits et ses traductions antérieurs, a fait preuve de conscience littéraire. Un long séjour en Allemagne, et ses relations avec les hommes de lettres renommés de cette contrée, l'ont d'ailleurs mis a même d'exécuter avec soin la tâche pénible qu'il s'était imposée.—Il existe, indépendamment de la Biographie de Goethe et de son Voyage en Italie jusques et compris Rome, des récits qu'il a publiés postérieurement de deux autres voyages; l'un dans les Deux-Siciles, et le dernier en Champagne. (Voy. *Rev. Enc.*, T. XIX, p. 80-87.) Il faut espérer que le traducteur en fera également jouir le public français. Z.

174. —*Notice sur la vie et les ouvrages du docteur Samuel Johnson*, par M. *P. J.* Servois. Cambrai, 1823; à l'imprimerie de A. F. Hurez; Paris, Pelicier. Brochure in-8°, de 126 pages; prix, 2 fr.

Cette notice ne peut manquer d'intéresser le public savant, et surtout les philologues. Le docteur Johnson est celui qui a donné, en quelque sorte, le mouvement à toute la littérature anglaise, et l'on peut dire qu'il en a hâté le perfectionnement par ses ouvrages en prose ou en vers, et plus encore par son grand Dictionnaire de la langue anglaise, dont la réputation était déja faite même avant qu'il parût. Cet ouvrage fit le plus grand honneur à son auteur, que des envieux abreuvèrent à ce sujet de dégoûts et de tracasseries. La Notice de M. Servois devient désormais inséparable de celles de Johnson lui-même sur les poètes anglais, traduites et publiées à Paris par M. J. Didot, et E. Mahon. A. B.

175.—*Notice historique sur M. l'abbé Devienne*, chanoine, comte de Brioude, vicaire-général de Saint-Flour, missionnaire de Tong-King, par M. l'abbé La Bouderie, chanoine-honoraire d'Avignon et de Saint-Flour, etc. Paris, 1823; Théodore-Leclerc. In-8°, de 32 p.; prix, 1 fr. 50 c.

176. — *Le Sténographe parisien.* — *Affaire Castaing*; 10 livraisons avec trois portraits. Paris, 1823; Delongchamps, quai des Augustins, n° 51; Ponthieu, au Palais-Royal. Prix, 8 fr. 25 c.

Ce recueil contient en entier l'acte d'accusation, les débats et les plaidoiries de MM. de Broë, avocat-général; Roussel et Berryer, défenseurs de Castaing, jeune médecin, accusé d'avoir empoisonné son ami Auguste Ballet, dont il était le légataire universel. On trouve, au com-

mencement, des Notices biographiques sur les deux frères Ballet et le docteur Castaing, dont les portraits, fort ressemblans et très-bien dessinés, donnent un degré d'intérêt de plus à l'histoire de ce trop célèbre procès. Z.

177. — *Poèmes extraits du Diwan d'Omar Ibn-Faredh*, par M. Grangeret de la Grange. Paris, 1823; Dondey-Dupré, père et fils. Brochure in-8° de 18 pag.; prix, 1 fr.

Ces poésies, dont la traduction est extraite du *Journal Asiatique*, journal intéressant et instructif, publié par la Société asiatique de Paris, et que nous avons annoncé (Voy. *Rev. Enc.*, Tom. XVIII, p. 257), méritent d'attirer l'attention des personnes qui s'appliquent à l'étude de la littérature orientale. Elles sont précédées de remarques fort intéressantes sur les caractères principaux de la poésie des Arabes. H. P.

178. — *Discours de Cicéron pour le poète Archias. Traduction nouvelle*, suivie de notes critiques et littéraires; par *F.* Delcroix. Paris, 1823; Brunot-Labbe, quai des Augustins, n° 55. Un vol. in-18 de 64 pag.; prix, 2 fr.

179 (*). — *Lucrèce, de la nature des choses*, traduit en vers français par M. *J. B. S.* de Pongerville (*texte en regard*); précédé d'un *Discours préliminaire*; des *Vies de Lucrèce et d'Épicure*; de divers fragmens du *Traité de la Nature*, par le philosophe grec, retrouvés à Herculanum, et de quatre planches représentant plusieurs de ces fragmens; avec des *Notes* du traducteur, et des *Variantes* du texte. *Ouvrage dédié au Roi.* Paris, 1823; Dondey-Dupré, père et fils. Deux vol. grand in-8° de 956 pag.; papier fin satiné, 18 fr.; papier vélin très-fort, 36 fr.

Il n'est point de littérateur qui, à la seule idée de traduire en vers français le poème de Lucrèce, ne soit saisi d'un frémissement religieux, tant sont effrayantes les difficultés qu'il oppose à notre langue et à notre versification. On peut dire que, jusqu'à l'apparition de l'ouvrage de M. de Pongerville, elles avaient été jugées insurmontables. Le succès qu'il obtient, est la récompense méritée d'un talent supérieur et d'un travail opiniâtre. La versification de M. de Pongerville est à la fois vigoureuse et souple, noble et gracieuse. Ces qualités étaient indispensables au traducteur de Lucrèce : il devait, pour faire goûter la lecture de ce poète, prendre avec lui-même l'engagement de l'éclaircir et de l'embellir en plus d'un endroit. Nous nous hâtons d'ajouter qu'il a tenu parole au-delà de toute vraissemblance. Nous offrirons à nos lecteurs un compte détaillé de cette traduction, qui a déjà recueilli les suffrages, nous osons dire, excité l'étonnement de nos littérateurs les plus distingués. C.

180. — *De l'usage des expressions négatives dans la langue française*,

par M. Collin d'Ambli, instituteur, etc. *Troisième édition*, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1823; Villet. 111 p. in 8°; prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c.

Nous devons à M. Collin d'Ambli une *Grammaire française* fort estimée, et un bon *Traité de l'usage des prépositions dans la langue française*, publié en 1819. Son Traité des expressions négatives, dans la même langue, se distingue par la justesse des doctrines et par la clarté de la rédaction. Cette troisième édition, qui n'est point mensongère dans son intitulé, prouve assez que cet ouvrage a obtenu beaucoup de suffrages. L.

181 (*). — *Classiques français*, ou *Bibliothèque portative de l'amateur*, composée des chefs-d'œuvre en prose et en vers des meilleurs auteurs. Soixante vol. in-32, imprimés chez M. Firmin Didot, avec des caractères neufs fondus exprès. Cinquième livraison, composée des *œuvres de* Racine. Paris, 1823; L. Debure. Quatre forts volumes in-32, avec un très-beau portrait de Racine; prix, 12 fr. et 13 fr. 10 c. — Séparément, 10 gravures in-32, pour la *Henriade*, faisant partie de la première livraison; prix, 6 fr.; avant la lettre, 12 fr.; papier de Chine, 15 fr.; in-8°, avant la lettre, 15 fr.; papier de Chine, 20 fr.

Différent de quelques éditeurs d'ouvrages, annoncés d'avance avec emphase dans leurs prospectus, qui semblent n'appeler l'attention du public que pour le tromper ensuite, M. Debure poursuit, avec un succès toujours croissant, sa charmante collection des classiques français, dont chaque livraison vient apporter de nouvelles preuves à l'appui des éloges que nous avons été des premiers à lui accorder. Les œuvres de Racine, qui composent la cinquième livraison que nous annonçons, ont été collationnées par lui, sur l'édition revue par Boileau; ce qui doit être un sûr garant de l'exactitude et de la correction du texte. Les caractères, le papier et le tirage sont toujours les mêmes, et l'éditeur, diminuant un peu sa justification pour la prose, a répondu au seul désir que ses souscripteurs eussent encore à former. — Quelques-uns des ouvrages de cette collection pouvant faire désirer d'y placer des suites de gravures, on a voulu satisfaire encore les amateurs sur ce point; dix gravures de la Henriade, faites, d'après les dessins de M. Xavier Leprince, par les plus habiles artistes, feront juger du soin que l'éditeur s'est proposé d'apporter dans ce genre de luxe. E. H.

182 (*). — *Œuvres complètes de Voltaire*, 9me et 10me livraisons. (Théâtre, T. VIII, Histoire de Russie, la Pucelle et Facéties). Paris, 1823; Dupont et Chassériau. Quatre vol. in-8°. T. IX, 488 pag.; T. XXXIII, 451 pag.; T. XI, 593 pag., et T. XLV, 483 pag. Prix de chaque volume, 5 fr. (*Voy. Rev. Enc.*, T. XIX, pag. 443.)

183. — *Deux épîtres à MM. les membres de la Société de Paris, pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire*, par A. A. Malinas. Paris. 1823; Dauthereau, au Palais-Royal, galerie de Nemours, n° 29. Brochure in-12 de 39 pag.; prix, 1 fr. et 1 fr. 15 c.

Une préface qui sert d'introduction, et deux argumens placés en tête des deux épîtres, exposent le sujet et le plan qu'a suivi l'auteur. Il est noble et beau de défendre une méthode indignement calomniée par l'esprit de parti, et presque abandonnée par l'autorité, qui, trompée sur ses véritables intérêts, méconnaît les grands avantages qu'elle aurait pu en retirer.—Mais, en rendant justice à l'intention du poète, nous devons reconnaître la faiblesse de l'exécution. Rien de plus difficile que de traiter en plaisantant un sujet sérieux. L'ironie est une arme tranchante, mais qui s'émousse aussitôt qu'elle ne blesse pas : c'est ce que M. Malinas paraît n'avoir pas assez senti, et malheureusement son style est bien loin de compenser un pareil défaut. B. J.

184. — *Corinthe vengée*, dithyrambe par M. F. E. de Bonnechose, dédié aux Grecs. Paris, 1823; Ladvocat, Nepveu. Brochure in-8° d'une feuille d'impression; prix, 75 c., et 1 fr.

Au mois de novembre de l'année 1822, la flotte turque, revenant de sa campagne de Morée, s'était arrêtée à Ténédos, en attendant le vent favorable pour rentrer aux Dardanelles, quand le vaisseau amiral fut incendié par Constantin Canaris, de Psara. C'est cet événement mémorable que l'auteur a voulu peindre; voici quelques traits de son tableau :

Sous les ponts écroulés le feu s'ouvre un passage,
Dans la carène ardente il promène sa rage,
Il s'échappe en grondant de ses flancs entr'ouverts;
Le mât brûle, caché sous des flots de fumée;
Il gémit, de sa chute il menace les mers:
Il tombe, et la voile enflammée
En nuage de feu s'envole dans les airs.

Ces vers prouvent que l'auteur n'est point étranger aux secrets de la poésie; il y a du mouvement et du style dans ce passage, qui ne peut que donner une opinion favorable de tout le poème. Un jour, et peut-être ce jour n'est-il pas très-éloigné, les efforts des Grecs pour reconquérir leur indépendance seront couronnés d'un entier succès. Après avoir compté et récompensé les guerriers qui leur auront prêté leurs bras, ils voueront des actions de grâces aux écrivains qui auront défendu la plus belle comme la plus noble des causes, et M. de Bonnechose prendra une place honorable parmi ces derniers. E. H.

185. — *Charades mises en action, mêlées de couplets et de vaudevilles*, ou Nouveau théâtre de société, par Mme la comtesse D'Hautpoul; ornées de six jolies gravures. Paris, 1823; Vernarel et Tenon, rue Hautefeuille, n° 30. Deux vol. in-12 de 360 pages environ; prix, 8 fr., et 9 fr. 75 c.

De petits drames, qui, dans le cadre fort étroit où ils sont resserrés, offrent pourtant de l'intérêt, des situations piquantes, des détails de mœurs bien saisis, une critique fine des ridicules du moment, un dialogue tantôt enjoué, tantôt attendrissant, toujours naturel et facile, voilà ce que l'on trouve dans le recueil que nous annonçons, et ce qu'on pouvait s'attendre à y trouver d'après le nom de l'auteur. Mme la comtesse d'Hautpoul a porté dans ces légères compositions, le talent dont elle a souvent fait preuve dans des ouvrages d'un ordre plus élevé. Elle ne veut point, dit-elle dans son épigraphe, être jugée sur des productions si frivoles; mais elle ne peut empêcher que le lecteur ne la reconnaisse encore jusque dans ces canevas de comédie, comme elle les appelle, destinés à l'amusement de ses soirées. La publication de son théâtre est une bonne fortune pour les acteurs de société, dont il variera fort agréablement le répertoire. H. P.

186. — *Souvenir du Musée des monumens français*. Collection de 40 dessins perspectifs, gravés au trait, représentant les principaux aspects sous lesquels on a pu considérer tous les monumens réunis dans ce musée, dessinés par M. *J. E.* Biet, et gravés par MM. Normand père et fils, avec un texte explicatif, par M. *J. P.* Brès. Cinquième livraison. Paris, 1823; chez l'auteur, rue Grange-aux-Belles, n. 13. Un cahier in-fol°.

187. — *Cathédrales françaises*, dessinées, lithographiées et publiées par Chapuy ex-officier, du génie maritime, ancien élève de l'École polytechnique, avec un texte historique et descriptif, par F. T. de Jolimont, ex-ingénieur, membre de la Société d'émulation de Rouen, etc. Première et seconde livraisons, contenant la description de l'église de *Notre-Dame*; Paris, 1823; Chapuy, auteur et éditeur, rue de Seine, n° 56. — L'ouvrage entier contiendra, en trente-six livraisons, grand-jésus vélin in-4°, la description d'environ vingt-cinq cathédrales. Chaque livraison se composera de cinq planches lithographiées, savoir: quatre vues intérieures ou extérieures et une planche de fragmens. Ces planches seront accompagnées de huit à seize pages de texte. Le prix est de 6 fr., et 10 fr. avec épreuves sur papier de chine, ou avec épreuves à fond de couleur, rehaussées de blanc à la main.

Depuis quelques années, les Anglais ont publié, par le moyen de la

gravure, tous les monumens anciens et modernes qu'ils possèdent. Leurs graveurs, les plus habiles de toute l'Europe, en ce genre, ont donné à ces collections un attrait qui les a fait rechercher, sous le double mérite de l'intérêt des monumens qu'ils offraient aux regards, et de l'habileté qu'ils avaient développée dans l'exécution. Bientôt ils ont passé le détroit, et ils se sont répandus sur le continent, publiant de la même manière tout ce qui leur paraissait digne d'intérêt. Paris, ses monumens et ses environs; les bords de la Seine, Rouen, le Havre, etc., ont été dessinés et gravés par des anglais, avec la même perfection qu'ils avaient mise à reproduire leurs monumens nationaux; enfin, ils ont aussi exploré l'Italie, et les ruines de Pompei ont fait l'objet d'une des plus jolies collections gravées qui existent.—Cette invasion de notre territoire, par les artistes étrangers, a réveillé le génie des nôtres. Une grande entreprise a été faite; des hommes de talent se sont réunis, et c'est à leur association que nous devons la description des *Monumens de l'ancienne France*, publiée par Engelmann frères, l'un des premiers ouvrages où la lithographie ait révélé sa puissance; mais cette collection, formée sur une très-grande échelle, peut inspirer quelque inquiétude pour l'avenir. Déjà il a paru plus de trente livraisons, et la Normandie n'est pas encore épuisée; on voit aisément où cela peut conduire les éditeurs et les souscripteurs.—M. Chapuy s'est renfermé dans des limites plus étroites, sous le rapport des dimensions et du but qu'il s'est proposé. Ce ne sont pas tous les monumens de l'ancienne France, mais seulement les cathédrales qu'il entreprend de publier; et ce cercle renferme encore un grand nombre dédifices très-instéressans. Il a, d'ailleurs, écarté le luxe de l'in folio, adoptant le format in-4°, qui est très-convenable, et que les Anglais n'ont jamais dépassé dans les collections dont je viens de parler. —Les deux livraisons qui ont déja paru donnent une idée favorable de cette entreprise. M. Chapuy manie le crayon lithographique avec finesse, et il choisit bien ses vues; on voit qu'il est consciencieux, et qu'il n'a rien voulu négliger de ce qui pouvait faire connaître suffisamment le monument qu'il publie. Ce sont des élémens de succès. Il faut, toutefois, qu'il se mette en garde contre une certaine mollesse qui, à la vérité, peut provenir de la manière dont les planches sont imprimées. Dans ce cas, le reproche s'adresserait à l'imprimeur; mais c'est bien certainement à M. Chapuy, lui-même, que je dois témoigner le regret qu'il n'ait pas donné un plan de Notre-Dame, seul moyen de bien connaître les monumens de cette nature. Ce plan, d'ailleurs, se trouve dans plusieurs anciens recueils; il ne lui restait donc qu'à le faire copier et réduire : dès-lors c'est une chose réparable. Le texte joint aux

planches est puisé aux meilleures sources, et contient tout ce qu'il est important de savoir; on y trouvera même des détails peu connus, et qui cependant excitent l'intérêt, à plusieurs titres. L'auteur rapporte, par exemple, que l'on conserve dans le trésor de Notre-Dame, une escourgette en chaînes de fer, avec laquelle Saint-Louis se faisait donner la discipline, tous les vendredis, par son confesseur. Certes, les tems sont bien différens; on ne se fait plus donner et on ne se donne même plus la discipline, mais ce ne sont pas seulement les mœurs qui ont changé, le monument qui contient ce singulier instrument a éprouvé lui-même bien des altérations.

188.—*Album religieux*, ou description des églises du diocèse de Paris, représentant le monument et l'image de leur patron. Paris, 1825; Noël et comp., artistes éditeurs, rue des Deux-Portes, n° 7. Le prix de chaque livraison, format grand in-4°, est de 3 f. sur beau papier, et 5 f. sur papier de Chine.

Le prospectus que nous avons sous les yeux ne fait pas connaître le nombre de livraisons dont cet ouvrage sera composé; il en a déjà paru cinq, qui contiennent la vue principale des églises de Notre-Dame, Sainte-Geneviève, Saint-Roch, de l'église royale de Saint-Denis; la façade, au trait seulement, de l'église de Saint-Louis et Saint-Paul, enfin, une vue terminée de la Sainte-Chapelle, monument très-élégant élevé par Saint-Louis. Chaque livraison contient, en outre, l'image du patron auquel l'église représentée est dédiée, et deux notices historiques, l'une sur le saint, et l'autre sur le monument. A l'exception de Saint Louis, dont les traits sont connus d'une manière authentique, tous les autres saints sont des figures auxquelles l'artiste a donné les caractères consacrés par l'usage ou pris dans les traits les plus saillans de leur vie. Ainsi, Saint-Roch est en habit de pélerin; Sainte-Geneviève, oubliant sa quenouille et les moutons confiés à ses soins, lève vers le ciel des regards extatiques; et Saint-Denis, dont on ne connaît, au juste, ni le tems où il vivait, ni le tems où il est mort, est représenté en habits pontificaux avec un glaive à ses pieds, ce qui veut dire, sans doute, qu'il eut la tête tranchée. Au reste, plusieurs de ces figures sont composées avec goût et exécutées avec habileté.—L'écrivain qui a rédigé les notices historiques sur les saints a eu le bon esprit de reconnaître qu'il était impossible de reproduire, aujourd'hui, toutes les fables contenues dans la légende; il y a une sorte de pudeur et même d'esprit de critique dans la manière dont ces notices sont écrites. — La partie la plus intéressante de cette collection, ce sont les vues des églises. Chez tous les

peuples, à toutes les époques, les temples élevés à la Divinité ont été l'objet des soins les plus assidus. Ce sont aussi les monumens les plus remarquables, et, dans beaucoup de pays différens, ils ont survécu à la croyance qui les avait élevés. — Il existe à Paris, et dans l'étendue du diocèse, une foule d'églises intéressantes sous le rapport de l'architecture, et les planches destinées à en reproduire l'aspect principal, ne peuvent manquer d'être recherchées; elles sont, d'ailleurs, faites par des hommes de talent, tels que MM. Fragonard, Arnout, Collin et Renou. Ce n'est pas, au reste, un ouvrage destiné à être étudié par les architectes; pour eux, il faut que le compas, l'équerre et la règle interviennent: ce sont des vues pittoresques par lesquelles on se propose de donner une idée juste de l'aspect de chaque monument. Ce but étant très-bien rempli, dans son ensemble, je ne m'engagerai pas dans une critique de détails, qui serait sans objet. P. A.

189. — *Les principes de la musique*, arrangés à l'usage de la jeunesse, par *L.* Corret aîné. Vingt-quatre petits tableaux, avec vignettes lithographiées, sur cartes vélin, représentant des personnages jouant les divers instrumens de musique, (en un étui). Paris, 1823; lithographie de Macaire; l'auteur, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 17, près l'Odéon. Prix, 10 fr.

M. Corret a voulu, en publiant ses tableaux, engager les jeunes gens, par l'attrait des gravures, à reposer leur attention sur les premiers principes de la musique, malheureusement trop négligés. Ainsi, chaque carte ou tableau présente, à la faveur de sa vignette, l'explication claire et simplifiée d'un des élémens de la science musicale. Les Principes de musique sont très-susceptibles d'être offerts en cadeau; leur utilité doit les recommander comme objets d'étrennes. Du reste, quoique arrangés plus spécialement pour les enfans, ils ne peuvent qu'être utiles à toutes les personnes qui désirent apprendre la musique. A. J.

190.—*Manuel du Bibliophile*, ou Traité du choix des livres, contenant des développemens sur la nature des ouvrages les plus propres à former une collection précieuse, et particulièrement sur les chefs-d'œuvre de la littérature sacrée, grecque, latine, française, étrangère; avec les jugemens qu'en ont portés les plus célèbres critiques; une indication des morceaux les plus saillans de ces chefs-d'œuvre; la liste raisonnée des éditions les plus belles et les plus correctes des principaux auteurs anciens et modernes, avec les prix; la manière de disposer une bibliothèque, de préserver les livres de toute avarie, avec des détails sur leurs formats, sur les différens genres de reliûres, etc., et une ample table des matières.

Par *Gabriel* Peignot, inspecteur de l'Académie royale de Dijon. Dijon, 1823; Victor Lagier; Paris, Renouard. Deux vol. in-8° de 473 et de 492 p.; prix, en papier ordinaire, 12 f., papier fin, 14 f.

Ce nouvel ouvrage de M. Peignot, l'un de nos plus laborieux bibliographes, se recommande principalement par son utilité, ainsi que la plupart des productions de son auteur. Les développemens du titre présentent l'analyse de l'ouvrage et donnent l'indication de ce qu'il renferme. Une des parties les plus curieuses de ce recueil est la seconde, qui a pour titre : De la prédilection particulière que les hommes célèbres de tous les tems ont eue pour certains ouvrages, et surtout pour les chefs-d'œuvres littéraires. En apprenant vers quelles lectures favorites le goût des divers hommes célèbres s'est porté plus particulièrement, on apprécie le livre par le lecteur, et le lecteur par le livre; cette manière d'étudier les hommes peut donner lieu à des observations à la fois piquantes et justes. Cette partie de l'ouvrage de M. Peignot gagnerait à être moins longue, et surtout plus méthodique et moins chargée de digressions. La partie principale du *Manuel du Bibliophile* est la quatrième; l'auteur a eu l'intention, dit-il, d'y renfermer l'indication sommaire des éditions les plus correctes et les plus belles des meilleurs ouvrages de la littérature sacrée, grecque, latine, française et étrangère. Au milieu d'un grand nombre de renseignemens, dont l'utilité est incontestable, on doit regretter plusieurs omissions importantes, surtout en ce qui concerne les auteurs modernes. Ces omissions se remarquent d'autant plus, que M. Peignot a beaucoup cité quelques auteurs contemporains, choisis presque exclusivement dans un parti qui n'aime, cependant, ni les livres, ni les lumières, et qui, loin de regarder l'ignorance comme un mal, ne connaît pas de plus grand danger pour le genre humain que l'instruction des peuples. Ainsi, M. Peignot cite perpétuellement, sur les sciences morales et politiques, MM. de Bonald et de Maistre; mais il ne nomme pas une seule fois Mme de Staël, ni MM. Guizot, Benjamin Constant, de Pradt, Lullin de Châteauvieux. Il range parmi les historiens MM. Bertrandt de Molleville, et Charles Lacretelle; mais il omet M. de Sismondi et M. Daru. Parmi les poètes vivans, dont, dit-il, les travaux poétiques se sont fait remarquer, il place avec raison M. de La Martine et M. Hugo, mais il oublie à tort MM. Lebrun et Viennet; il est surtout inexcusable d'avoir passé sous silence le poète brillant et national qui a chanté *les Messéniennes*, et qui, bien jeune encore, a écrit déjà tant de beaux vers. Enfin, M. Peignot n'est entré dans aucun détail sur la littérature dramatique moderne, et n'a pas donné place, dans son mémorial bibliographique, aux noms de MM. Picard, Andrieux, Étienne, Alexandre Duval, Le-

mercier. Ces omissions déparent d'autant plus l'ouvrage de M. Peignot, qu'elles prennent les apparences d'une partialité qui s'accorde mal avec le ton toujours décent et modéré de son livre, et avec le désir sincère d'être utile, dont il se montre constamment animé. C. B.

N. B. On ne peut attribuer qu'à la même partialité, l'omission remarquable et volontaire de l'auteur, qui, dans sa quatrième partie, contenant un *Mémorial bibliographique*, fait une longue mention de plusieurs ouvrages périodiques estimables, et se borne à citer, dans une ligne, tombée de sa plume, comme par hasard, la *Revue Encyclopédique*, fondée le 1er janvier 1819, sans lui accorder aucun article spécial, ni une annonce de quelque étendue, que pouvait mériter un recueil plus apprécié dans les pays étrangers qu'en France, et auquel un *bibliophile* aussi zélé que M. Peignot aurait dû rendre justice, s'il n'était dominé par certaines préventions contre tout ce qui paraît avoir une tendance philosophique.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

191 (*). — *Société biblique protestante de Paris. — Quatrième rapport annuel*, du 16 avril 1823. Paris, 1823; imprimerie de Smith. Un vol. in-8° de VIII et 236 pages.

192. — *Bulletins de la Société biblique protestante de Paris.* Deuxième année, nos 13-17, *mai-septembre*, 1823. Paris, 1823; même imprimerie. Cinq cahiers formant 99 pages (193-272).

Parmi les institutions bienfaisantes qui honorent le commencement du dix-neuvième siècle, peu se sont propagées avec plus de rapidité que l'institution biblique. C'est en Angleterre qu'elle a pris naissance, il y a dix-neuf ans. Le zèle de ses fondateurs et la générosité de ses nombreux associés, lui ont procuré des relations étendues, des ressources abondantes et d'honorables succès sur tous les points du globe. Elle s'est toujours proposé pour unique but, de répandre les écritures saintes, et jamais elle ne l'a perdu de vue, même pour contribuer à des actes philantropiques ou chrétiens d'une nature analogue. Les membres de l'institution biblique se sont refusés, par ce motif, à coopérer à la distribution des Traités chrétiens par la voie de leur association, tout en y prenant part comme individus. On trouve, dans le rapport de M. de Stael, l'un des sécrétaires de la société, un tableau complet, fort intéressant, des progrès de l'Institution biblique, dans les diverses contrées où elle a fait ressentir sa bienfaisante influence. La Grande-Bretagne est la première sur la liste; c'est là qu'existe la Société-Mère, connue sous le

nom de *Société biblique britannique et étrangère.* Elle correspond avec 729 sociétés auxiliaires, établies dans les possessions anglaises des quatre parties du monde, et distribue annuellement plus de 250,000 Bibles ou Nouveaux-Testamens. Après l'Angleterre, tous les états chrétiens de l'Europe sont passés en revue par M. de Stael; en Autriche, en Italie, en Espagne, en Portugal, il ne trouve aucune trace d'association biblique; mais il cite avec éloges les sociétés d'Amsterdam, de Bâle (la plus ancienne du continent), celles de Lausanne, de Marbourg, etc., enfin celle de Russie, qui a déjà publié 110 éditions des Écritures, formant 537,000 exemplaires, en 36 langues différentes. Le zèle qui anime les chrétiens d'Europe pour la propagation des livres saints s'étend au-delà des mers. On compte aux États-Unis, outre la Société principale de New-York, 347 sociétés auxiliaires. Enfin, grâce aux soins de la Société de Londres, la Bible est traduite dans presque toutes les langues connues, et pénètre chez les tribus les plus reculées. M. de Stael, pour donner une idée de la charité universelle et infatigable de l'Institution biblique, mentionne, dans sa vaste énumération, les peuples de l'Océanie. « A peine, dit-il, quelques-unes de ces îles nous sont connues par le récit des voyageurs, et déjà les amis de la Bible les ont embrassés dans leur zèle sans bornes. » On peut citer comme des faits curieux, la traduction de la Bible en langue chinoise (*Voy.* ci-dessus, pag. 217), en langue groenlandaise, en langue chippawa, usitée chez quelques peuplades de l'Amérique du nord, en langue arowacks, que parlent les Indiens dans les forêts de la Guyane; enfin, une version des quatre évangiles vient d'être imprimée aux îles de la Société, dans la langue des naturels du pays, et l'évangile selon Saint Jean a été traduit et circule à Otahiti.—Si nous suivons en France M. de Stael, nous remarquons à Paris une Société biblique non moins active que ses émules. Il y a peu d'années qu'elle existe, mais elle n'a rien omis pour atteindre son but. Elle compte aujourd'hui 120 sociétés auxiliaires ou associations bibliques, établies parmi la population protestante de la France, avec lesquelles elle entretient des relations suivies. Les plus importantes sont celles de Montbéliard, Strasbourg, La Rochelle, Bordeaux, Montauban, Nîmes, Lyon, etc. Dans l'année qui vient de s'écouler, elle a distribué 4,627 Bibles et 5,196 Nouveaux-Testamens; des commissaires, choisis dans son sein, ont donné et continuent à donner tous leurs soins à une nouvelle édition de la Bible, version d'Osterwald; enfin, elle a proposé un prix, offert par un anonyme, au meilleur mémoire sur *l'esprit, le but, et l'utilité de l'institution biblique,* prix qu'elle a accordé à M. *G.* de Félice, de Lille, petit-fils du célèbre de Félice, éditeur de l'Encyclopédie d'Y-

verdun. Si l'on compare les travaux de la Société biblique de Paris aux faibles ressources que lui offre la population protestante, si peu considérable en France, on appréciera mieux encore les utiles travaux de ses membres. Outre l'excellent *Rapport* dans lequel nous avons puisé ces détails, on lit encore avec intérêt, dans le volume que nous annonçons, l'*Éloge d'Owen*, par M. Lafon de Ladébat, écrit dont nous avons déjà fait mention (Voy. T. XIX, pag. 691). Les autres pièces contiennent des renseignemens sur l'administration des fonds de la Société, etc. — Le *Bulletin mensuel* renferme beaucoup de faits curieux, extraits d'une correspondance fort étendue, et qui appartiennent à l'histoire des institutions bibliques.

192 (*). — *Société philantropique. — Rapports et comptes rendus pour l'année* 1822, lus dans l'assemblée générale du 11 juillet 1823; Paris, 1823; M. Baron, commissaire de la Société, rue des Petits-Augustins, n° 20; prix, 1 fr. 50 c., au profit de l'établissement.

Au nombre des sociétés de bienfaisance établies à Paris, nous devons citer, comme une des plus utiles et des plus recommandables, la *Société philantropique*, fondée en 1798 (an VIII), et qui, depuis vingt-cinq ans, n'a pas cessé de remplir sa noble tâche avec un zèle généreux et éclairé. A l'époque de sa fondation, il n'existait que peu d'établissemens de bienfaisance, et leurs moyens étaient bornés; les premiers souscripteurs se réunirent aux diverses sociétés déjà connues, entre autres, aux membres de l'*ancienne Société philantropique*, à ceux de la *Société de bienfaisance judiciaire*, etc. Leur but était de suppléer aux soulagemens déjà procurés aux indigens par le gouvernement, et par le moyen des bureaux de charité. Ils s'étaient proposé de former, tour-à-tour, et suivant que leurs ressources pécuniaires le permettraient, diverses institutions pour venir au secours des indigens et des classes inférieures de la Société. Ainsi, ils ne s'occupèrent d'abord que de distribuer des *soupes économiques*; et dans les tems de disette, cette simple distribution contribua beaucoup à diminuer la misère du peuple. Plus tard, la même Société fonda des *dispensaires*, où les malades reçurent gratuitement des soins et des médicamens. A une époque où le gouvernement n'avait point encore établi d'école pour les enfans pauvres, elle fit quelques tentatives pour satisfaire à ce besoin. Un autre bienfait de la même société, bienfait qui doit avoir une grande influence sur les mœurs et le bien-être de la classe ouvrière, est l'encouragement accordé aux *Sociétés de prévoyance* que forment les ouvriers des différens métiers. — Un grand nombre de citoyens, parmi lesquels on remarque beaucoup de pairs de France, d'hommes de lettres, de banquiers, de négocians,

connus par leur rang dans le monde, par leurs talens ou leur fortune, composent cette Société. Un comité de cinquante membres, renouvelé par tiers tous les ans, et dont font partie le président, deux vice-présidens, le secrétaire, deux vice-secrétaires, et le trésorier, est chargé de l'administration des fonds. Ces fonds proviennent d'abord des souscriptions (chaque membre devant souscrire au moins pour 30 fr. par an); ensuite, des dons et des legs faits à la Société. Nous ne pouvons nous empêcher de citer ici M. Delessert, trésorier de la Société depuis plusieurs années, et dont le désintéressement et la sage administration méritent la reconnaissance publique. — Pour donner à nos lecteurs les moyens d'apprécier le bien fait par la Société philantropique, nous allons mettre sous leurs yeux divers détails empruntés aux intéressans rapports lus dans la séance du 11 juillet, par M. Deleuze, secrétaire actif et éclairé du comité, par M. le docteur Rey, médecin du deuxième dispensaire, au nom de ses confrères, et par M. Jacquinot, commissaire pour l'examen des comptes.— La distribution des soupes, établie dès l'origine, forme une des parties les plus importantes des travaux de la Société. Depuis vingt-cinq ans, 16,000,000 de rations de soupe ont été fournies gratuitement aux indigens, ou vendues aux personnes bienfaisantes, au prix de 1 sou la ration. Dans une année de disette, il en a été distribué plus de deux millions, dont une partie, il est vrai, aux frais du gouvernement. Dans l'année qui vient de s'écouler (1822), le nombre des rations de soupe, sorties des trois fourneaux de la Société, a été de 82,877.—Six dispensaires sont établis dans différens quartiers de Paris; à chacun d'eux sont attachés un agent, un médecin et un chirurgien ordinaires, et plusieurs médecins et chirurgiens adjoints, tous choisis par la Faculté de médecine. Depuis leur établissement, c'est-à-dire, depuis vingt ans, on y a soigné 31,754 malades, dont 23,895 ont été guéris. La proportion des morts aux malades guéris a été de 1 à 41. 2187 enfans y ont été vaccinés. Le zèle des médecins, qui ne s'est jamais ralenti, est allé chercher et soigner les malades chez eux et jusque dans les quartiers les plus retirés de Paris. En 1822, le nombre des malades a excédé de 310 celui de l'année précédente, et s'est élevé à 3,738.—Quant aux sociétés de prévoyance, le comité, nommé pour s'occuper de ce travail, a déja établi des relations avec 71 d'entre elles, dont 14 ont été fondées dans l'année 1822. Il leur a souvent fait accorder des secours, et s'est efforcé, par ses conseils, de perfectionner leurs réglemens et leur administration. Au Rapport que nous annonçons est joint un tableau de ces sociétés indiquant leur but, qui est en général de fournir des secours aux membres malades, et de procurer des pensions alimentaires aux

vieillards. Ce tableau donne encore le nombre des membres de chaque Société, l'état des fonds en caisse, et d'autres détails. Ainsi, nous y trouvons que le terme moyen de la cotisation mensuelle, dans ces diverses sociétés, est de 1 fr. 50 c. par tête, et que les secours accordés à un malade s'élèvent à 1 fr. 50 c., quelquefois à 2 fr. par jour. Nous avons calculé, d'après ce tableau, que 14,149 ouvriers et plus participent à la mise de fonds de ces utiles institutions; le total de leurs dons forme une somme de 680,360 francs, dans lesquels nous n'avons pu comprendre les fonds non indiqués de quelques-unes des sociétés. Le seul reproche que leur adresse le comité, est celui d'un excès de générosité, dont le résultat est l'adoption de règlemens conçus sur une base trop large, et tendant à ruiner les sociétés, tout en soulageant quelques malades isolés.

A. J.

Livres en langues étrangères, publiés en France.

193. — *Conciones Græcæ.* — Harangues tirées des historiens grecs (texte grec, avec la traduction française en regard), par M. Longueville. Paris, 1823; Aug. Delalain. Deux vol. in-12; prix, 12 fr.; sans le texte, 4 fr. 50 c.

L'étude des Lettres grecques a repris faveur parmi nous depuis plusieurs années; et parmi les ouvrages propres à encourager et à faciliter cette étude à la jeunesse, on doit citer honorablement les travaux de M. Longueville, savant infatigable et non moins modeste. Il vient de publier une nouvelle édition des *Conciones Græcæ.* Le texte a été collationné et revu sur les meilleures éditions critiques, et pour la partie d'Hérodote, sur l'excellente édition donnée en 1816, par M. Schweighœuser. Chaque discours est accompagné d'analyses, de nouveaux sommaires historiques, et de notes grammaticales. Chaque partie, en outre, est suivie de tables et d'un index des locutions grecques. Dans sa traduction française de ces discours, l'auteur s'est attaché à une exactitude scrupuleuse, et presque littérale, qui pourtant nuit rarement à l'élégance. La seconde partie, qui contient les harangues extraites des trois premiers livres de Thucydide, offrait encore plus de difficultés. Le premier orateur de Rome, l'un de ses plus grands hommes d'état, Cicéron a dit de Thucydide: *Ses harangues renferment tant de pensées obscures et enveloppées, qu'on a de la peine à les comprendre.* Tel est l'auteur dont M. Longueville a voulu faciliter la lecture et l'intelligence aux jeunes élèves de nos écoles. Aussi, a-t-il multiplié les notes et les explications relatives au texte grec. Chaque discours est précédé d'une analyse raisonnée, propre à rendre plus sensible la liaison des idées, des raisonnemens, et les

moyens de l'argumentation, parfois difficiles à saisir dans les discours de cet historien. Ces analyses peuvent servir encore à l'étude de la composition oratoire, dont les harangues de Thucydide offrent des modèles admirables. Ce nouveau travail de M. Longueville nous paraît donc devoir ajouter à sa réputation, comme érudit, et lui donner de nouveaux titres à la reconnaissance de ceux qui s'intéressent aux progrès des études fortes, et du goût de la littérature grecque en France. Son ouvrage est digne d'obtenir les suffrages du conseil de l'instruction publique, et d'être mis au nombre des livres adoptés pour l'enseignement dans les collèges. A.

194 (*). — *Publius Virgilius Maro.* Paris, 1823; M. Malepeyre, rue Gît-le-Cœur, n° 4. Deux volumes grand in-8°, papier vélin satiné; prix, 14 francs.

Cet auteur fait suite à la nouvelle *Collection des Classiques latins*, publiés par M. Malepeyre. L'éditeur, M. *F. G.* Pottier, dans sa préface, examine l'édition de Heyne sous ses différens rapports, et la juge avec impartialité. Trois feuilles et demie de variantes, qui terminent le second volume, présentent une collation exacte des quatre plus anciens manuscrits de Virgile, et cette collation a fourni à l'éditeur les moyens de rétablir dans le texte un assez grand nombre de leçons, parmi lesquelles nous en avons reconnu de très heureuses, et qui permettent de regarder cette édition comme nouvelle. Z.

195. — *Verzeichniss der chinesischen*, etc. — Catalogue des livres et des manuscrits chinois et mandchous de la bibliothèque royale de Berlin, avec un traité sur la langue et l'écriture des Oïgours; par M. *Jules* Klaproth. Paris, 1822; Schubart et Dondey-Dupré. Un vol. in-folio.

196 (*). — *Asia polyglotta*, von *Julius* Klaproth. Paris, 1823; Schubart. Un vol. in-4° de 442 pages, avec un atlas polyglotte in-folio; imprimerie d'Éberhard : prix, 48 fr.

Les savans disaient encore, dans le XVIIIe siècle, qu'il y a sur la terre quatre langues-mères et soixante-douze idiomes. La *linguistique*, ou la science générale des langues, s'est formée assez nouvellement, et le *Mithridates* d'Adelung, continué par M. Vater (en allemand, 4 vol. in-8°), nous a appris, depuis peu d'années, qu'il a existé parmi les hommes plus de deux mille idiomes, et que ces idiomes, plus éloignés par les tems et par les situations géographiques, ont plus ou moins de mots communs, qui ne doivent rien à l'imitation des sons naturels. Les recherches de M. Abel Remusat sur les langues tatares, et deux nouveaux ouvrages de M. Klaproth ont encore éclairci, étendu nos connaissances sur les langues du nord de l'Asie. Des recherches comprises dans

ces deux ouvrages, contenant les plus riches répertoires de mots semblables des diverses langues asiatiques, il résulte : 1° que toutes les langues de l'Europe sont originaires de l'Asie, et qu'elles viennent principalement d'une antique langue *indo-persanne* ou *indo germanique*, en un mot, du samskrit ; 2° que toutes ou presque toutes les langues de l'Afrique viennent principalement de l'arabe, dont l'hébreu, etc., sont des idiomes. Ce qu'on découvre tous les jours sur ce sujet si vaste et si important, contribue à vérifier les propositions générales qui viennent d'être énoncées. L'étude plus approfondie des langues étrangères nous fait découvrir le véritable sens des mots de nos langues européennes, et nous met sur la voie pour tracer les origines douteuses ou inconnues des différentes nations. Il est démontré désormais, surtout par les langues, que les hommes ont eu un premier berceau commun, et qu'ils ne sont pas venus comme l'herbe dans les îles et sur les continens. Voltaire ne voudrait plus hasarder maintenant un tel paradoxe.—M. Klaproth s'est attaché à la seule comparaison des mots semblables. Cette méthode abrége le travail, mais, en elle-même, est sujette à l'erreur ; elle a besoin d'être unie à l'étude approfondie des grammaires. Cependant, ce que nous savons déjà de la structure du samskrit, par exemple, a paru confirmer que le grec, l'allemand, le latin et le slave, sont pour la plus grande partie provenus de cette langue indo-persanne ou indo germanique. Quoi qu'il en soit, les nombreux rapprochemens de mots que l'on doit à l'auteur jettent beaucoup de lumières et sont du plus grand intérêt ; mais il se livre à d'autres investigations. D'après ses vastes recherches, il fixe, comme il est dit en la table suivante, le commencement des tems historiques chez les principales nations de l'Asie. — Époques du commencement de l'*histoire certaine* chez plusieurs peuples de l'Asie :—Chinois, au IXe siècle avant J. C. ; — Japonais, au VIIe ; — Arméniens, au IIe ; — Géorgiens, au IIIe ; — Arabes, au Ve siècle après J. C. ; — Persans, au IIIe ; — Turcs, au XIVe ; — Mongoles, au XIIe (mais leur langue et leur ancienne littérature sont reconnues de beaucoup de siècles antérieures à l'ère chrétienne) ; — Hindous, au XIIe ; — Tibétans, au Ier. — Cela ne s'accorde guère avec les tables de ceux qui aiment à compter par trente millions d'années, dans leurs chronologies vraiment fantastiques.—L'auteur définit soigneusement ce que l'on doit entendre par les Tartares, ou mieux *Tatars*. Il reconnaît, avec M. Remusat, que c'est une nation mongole. Il explique en détail les différentes branches de la famille des Turcs. Il en sépare les habitans de la grande et de la petite Boukarie ; il prouve que leur langue est une branche du persan, d'où il conclut qu'ils sont de race persanne. L'auteur termine son in-4° par

une *Vie de Boudha*, prince du Bahar, auteur de la religion des Boudhistes; et cette vie, qui est une pauvre légende traduite du mongole, offre néanmoins un écrit fort curieux à beaucoup d'égards : elle est enrichie de notes de l'éditeur. Quant à l'atlas polyglotte in-folio, c'est un recueil de vocabulaires comparatifs qui se trouvent ici plus riches et appliqués à plus de dialectes qu'ils ne le sont dant l'in-4°. A la fin de cet atlas est une carte géographique et linguistique des langues de l'Asie; elle est fort instructive. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

197 (*). — *Antologia italiana*, etc. — Anthologie italienne, par le chevalier *F.* BRANCIA. Paris, 182 ; L. Dufart, Bossange père, etc. Deux vol. in-8°; prix, 8 fr.

M. Brancia, persuadé que la lecture des grands modèles est le meilleur traité de l'art d'écrire, a entrepris de nous donner un recueil des morceaux les plus saillans de la littérature italienne, d'après le plan de MM. Noël et de la Place, qui en ont fait de même pour les littératures française et latine modernes. L'Italie, selon M. Brancia, n'avait pas encore eu jusqu'ici un bon recueil analytique, malgré le grand nombre de compositions de ce genre qu'elle pouvait citer. Il en attribue la faute au peu de soins que les Italiens semblent donner à la première instruction de la jeunesse. Selon lui, l'Italie ne possède que la *Grammaire* du P. Suave et celle de M. Biagioli, et l'*Essai sur les synonymes* de la langue italienne, de M. Grassi. Quand même il eût rappelé la Grammaire de l'abbé Muro, rédigée à peu près suivant les mêmes principes, le Dictionnaire des synonymes, Rabbi, et celui de l'abbé Romani, qui comprend l'explication de 4,000 mots, et dont l'institut Lombard-Vénitien a déjà rendu compte (Voy. *Rev. Enc.* T. XII, p. 592), il ne serait pas moins vrai qu'en général les Italiens s'occupent plutôt de la partie positive et critique, que de la partie logique et raisonnée des grammaires, des dictionnaires et des rhétoriques. Animé de l'esprit philosophique qui dirige, chez les nations les plus civilisées, cette partie élémentaire de l'instruction publique, M. Brancia présente aux Italiens et aux étrangers un choix de morceaux de poésie italienne, qu'il regarda comme classiques. Il adopte à peu près les divisions et l'ordre de MM. Noël et de la Place, savoir, *narrations*, *tableaux*, *descriptions*, *définitions*, *allégories*, *fables*, *philosophie morale*, *caractères* et *portraits*, *discours*, *dialogues*, *églogues*, *élégies*, *poésies lyriques*. On trouve, parmi les narrations, des chants presque entiers de l'Arioste et du Tasse, ce qui pourrait déplaire à ceux qui ne s'attendaient à trouver dans ce recueil que des récits plus ou moins rapides, et non des épisodes aussi longs, ou plutôt des épopées, qui renferment toutes sortes de figures, de sty-

les et d'exemples. Mais cette réflexion ne diminue pas le mérite de ces morceaux, ni celui du critique qui les a choisis. On pourrait plutôt lui reprocher, après avoir ajouté à ses divisions, l'églogue et l'élégie, ainsi que le dythirambe et d'autres espèces de poésie lyrique, de ne pas avoir donné des exemples de genres non moins distingués, tels que les genres satirique, comique, héroï-comique, épistolaire, etc., qui nous auraient cependant paru mériter quelque attention. Nous craignons que les étrangers, ne trouvant dans le recueil de M. Brancia aucun exemple de ces divers genres de poésie, ne pensent que les muses italiennes n'en offrent point. Il y a peut-être aussi plus de richesse et de variété dans les *Leçons françaises* de MM. Noël et de Laplace, que dans l'*Anthologie* de M. Brancia. Mais, dans un pareil choix, tout dépend de la manière de voir de celui qui le fait. Il ne faut pas confondre l'éditeur d'un recueil de poésies avec l'historien d'une littérature : le premier est bien libre de choisir ce qui lui semble le mieux convenir à son plan ou à ses intérêts; l'autre doit rendre compte de tout ce qui peut caractériser une époque littéraire. Qu'on ne croie donc pas que la muse italienne soit moins riche que la muse française. Nous pensons, au contraire, que MM. Noël et de Laplace, qui s'étaient proposés de donner un recueil de poésies italiennes, pourraient bien exécuter leur projet, sans rien emprunter à celui de M. Brancia. Cette concurrence serait utile; elle servirait à faire mieux apprécier la littérature italienne et le goût des critiques, qui s'étudient à la faire connaître. Il faut cependant savoir gré à M. Brancia d'avoir choisi les exemples les plus propres à inspirer à la jeunesse le goût le plus sûr et la morale la plus sévère. Afin d'éviter de blesser ses jeunes lecteurs, il n'a pas hésité même à dénaturer quelquefois les passages les plus intéressans de l'Arioste et du Dante, et par conséquent à diminuer leur mérite par ses corrections. Ainsi, dans cette confession naïve que *Francesca* de Rimini fait au Dante, M. Brancia substitue *destra* a *bocca*, ce qui dénature entièrement ce beau vers :

La bocca mi baciò tutto tremante.

que le poète avait si bien preparé par ces deux vers précédens :

Poi che leggemmo il diziato sico,
Esser baciato da cotanto amante, etc.

Quelques corrections semblables se trouvent dans les morceaux de l'Arioste. On sait la peine que se donnèrent Salviati pour corriger Boccace, et d'autres pour convertir Pétrarque et le faire paraître en habit de péni-

tent. M. B. est bien loin de suivre l'exemple de ces corrupteurs; il a voulu pourvoir, par de légères modifications, aux mœurs des jeunes gens, ce qui fait honneur à sa moralité. Nous pensons, néanmoins, qu'il aurait mieux fait de supprimer les passages qui lui paraissaient dangereux, et d'en substituer d'autres plus convenables à son but. L'intérêt que nous a inspiré l'utile recueil de M. B., nous a dicté les observations que nous venons d'indiquer, et nous fait faire des vœux pour qu'il poursuive la même carrière, et nous donne aussi un choix pareil de morceaux de prose italienne. S.

198 (*). — *Traduction en grec moderne des Délits et des Peines*, par Beccaria. *Seconde édition*, corrigée et augmentée, avec des notes et des renvois, une table des chapitres et une table alphabétique. Paris, 1823; Firmin Didot. Un vol. in-8° d'environ 300 pag.; prix, 8 f. et 9 50 c.

Cette traduction, avec les notes de son auteur, le célèbre *Coray*, avait paru en 1802. Très-augmentée et améliorée, dans cette seconde édition, elle ne peut manquer d'avoir un grand et important succès, au moment où la Grèce chrétienne, opprimée par les barbares et cruels sectaires de Mahomet, délaissée, contrariée même dans sa noble entreprise par tous ses co-religionnaires, paraît devoir rester définitivement libre et triomphante. L.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — NEW-YORK. — *Mécanique.* — *Transport de maison.* — Dans le but d'agrandir et de régulariser une des rues de la ville de New-York (Maidenlane), il fallait qu'une des maisons de cette rue fût ou démolie, ou portée de 21 pieds et demi en arrière. Cette maison a trois étages, 25 pieds de face et 45 de profondeur; elle est couverte en ardoise, et d'une valeur assez considérable. Le projet de la transporter a été conçu par M. Siméon Brown, qui a déjà réussi précédemment à charrier une vingtaine de bâtimens construits en partie en briques, plusieurs fois sans déranger aucunement les habitans des maisons, ni même exiger qu'on en ôtât les meubles. Celle dont il est question, construite entièrement en briques, et dont le poids était d'environ 350 tonnes (7,000 quintaux), a été transportée dans toute son intégrité, les cheminées, fenêtres, portes, demeurant en place, sans le moindre dommage. On commença par l'établir sur les cadres destinés au transport, et, le 3 juin, elle fut mise en mouvement au moyen de trois vis parallèles établies perpendiculairement au front de la maison, et dont chacune était mise en action par deux ou trois hommes. Ce qu'on avait considéré comme la partie la plus difficile de l'opération, avait été la nécessité d'élever tout l'édifice d'environ deux pieds au-dessus du niveau de ses fondations. On en vint à bout au moyen de deux vis seulement, placées en dessous, et qui soulevèrent doucement la maison tout entière, jusqu'au degré requis. Dans le courant de la journée, on lui fit parcourir seize pieds, sans qu'il s'y fît de lézardes, ni aucun dérangement quelconque; on a dû terminer l'opération le 4 au matin. On la considéra comme tellement sûre et à l'abri de tout danger, que, pendant le transport, le propriétaire reçut chez lui environ cent cinquante personnes, auxquelles il fit servir une fort belle collation. La dépense occasionnée par cette entreprise s'est élevée à environ un cinquième de la valeur totale de l'édifice. (*Philosophical Magazine.*)

N. B. Il faut conclure de ce récit que la construction des maisons de New-York est analogue à celle des maisons de Russie, où ces manœuvres de transport sont employées depuis long-tems.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Écosse. — Dunfermline. — *Industrie.* — *Filature.* — M. Hatton, de cette ville, a depuis plus d'un an *deux souris* constamment employées à filer du coton à coudre, au moyen d'une machine semblable aux moulins qui sont établis dans les maisons de force, et que les malfaiteurs font mouvoir en marchant (tread-mill). Chacun de ces petits animaux fait par jour de cent à cent vingt fils; pour achever cette tâche, il faut qu'il parcoure environ trois lieues et demie (10 milles et demi). En prenant pour bases la quantité de fil fabriqué chaque jour par une souris, et les frais de son entretien qui se réduisent à un sou (half-penny) pour cinq semaines, on a calculé que chaque souris donne un bénéfice net de 7 francs 10 sous (6 shellings) par an. M. Hatton se propose de louer un vieil édifice de 100 pieds de long sur 50 de large et autant de haut, dans lequel on pourra renfermer jusqu'à dix mille moulins à souris. Si cette entreprise réussit, on évalue à 57,500 fr. (2,300 l. st.) le bénéfice annuel, net de tous frais et intérêts, que pourra en retirer le propriétaire. (*Edinburgh Star.*)

Londres.—*Nouveau système d'enseignement pour l'étude des langues.* — M. Hamilton, Américain, a commencé un cours d'enseignement des langues d'après une nouvelle méthode. Elle consiste à faire répéter à haute voix, par les élèves de chaque classe, les phrases que le maître vient de prononcer, ainsi que la traduction mot à mot. Le son des lettres et la construction grammaticale des phrases sont indiqués dans des leçons imprimées que tiennent les élèves, afin de pouvoir suivre le maître de l'œil et de l'oreille. Répétés par toutes les classes, l'un après l'autre, ces mots, ainsi que leur prononciation et leurs combinaisons, deviennent familières à des oreilles étrangères. M. Hamilton assure que, d'après sa méthode, on peut acquérir une connaissance suffisante de l'une des langues allemande, anglaise ou française, après quarante-huit leçons d'une heure chacune. Avant d'accorder une foi entière à cette assertion, il faut attendre que l'expérience l'ait confirmée.

— *Institut des artisans.* — Il a été tenu, à la taverne de la Couronne, une assemblée dans laquelle on a décidé, à l'unanimité, qu'il serait fondé

dans cette capitale un *Institut des artisans*. Cet établissement aura pour objet de faciliter, aux individus de la classe ouvrière, les moyens de s'instruire à moins de frais dans les principes des arts qu'ils pratiquent; il contribuera en même tems à améliorer leur sort, et concourra sans doute aux progrès des arts et des sciences dans ce pays.

— *Société asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. — Élection de plusieurs membres.* — Cette Société vient d'admettre au nombre de ses membres plusieurs princes étrangers et plusieurs savans; le roi d'Oude, Mgr. le duc d'Orléans, le raja de Tanjore, le baron Sylvestre de Sacy, M. de Chézy. L. S B.

— *Le Journal asiatique* de novembre contient trois articles remarquables : 1° Les textes du philosophe Confucius, qui annoncent le plus clairement, dans le 6e siècle avant notre ère, qu'il faut *attendre de l'Occident* (par rapport à la Chine) un saint, *le saint qui doit venir* enseigner aux hommes tous leurs devoirs et donner à la religion sa perfection. Ces textes importans, déjà publiés par M. Abel Remusat, sont ici en caractères chinois, avec une version anglaise et une version latine, qui répond mot à mot à chaque caractère chinois. 2° L'annonce d'un Traité en anglais que le célèbre *Monothéiste*, brahmane, *râma-mohâna-raja* (en bengali *Rammohun-Roy*), a publié à Calcutta, en 1822, un traité prouvant le droit légitime de la veuve indoue d'avoir une part d'enfant dans la succession de son mari. Il résulte de ce droit, bien établi par d'anciens textes tirés du samskrit, 1° que la *tutelle perpétuelle* des femmes indoues, qui avait passé à Rome, ne nuit point à leur droit de propriété; 2° que les indoues ne sont point et n'étaient point légalement tenues de se brûler sur le tombeau de leur mari, quoique différens *zâstrah*, ou livres d'autorité réputée divine, leur recommandent ce suicide, comme une action honnête, glorieuse et très-méritoire. 3° Le texte fort long d'un *ordre du conseil*, nous dirions en France d'une ordonnance royale, qui apporte de graves restrictions à la liberté de la presse dans l'Indostan : outre la patente devenue nécessaire pour imprimer, l'obligation de mettre sur chaque ouvrage le nom de l'imprimeur, et de faire don de plusieurs exemplaires au gouvernement colonial, il est établi en loi, pour cette immense colonie, que l'autorité peut (arbitrairement et sans recours légal) défendre la circulation de tout écrit qui lui déplaît. Dans cet ordre du conseil, nous ne trouvons point la gravure ni la lithographie. Elles n'ont point échappé, dans d'autres pays, à l'attention de ceux qui ont donné des lois sur la publicité des écrits. L.

— *Poésie française. — Chansons de Béranger.* — Un article plein de verve et de talent, sur la poésie française, parut, il y a quelque tems,

dans la *Revue d'Édimbourg*. Quoique entaché de quelques préjugés anti-français, il rendait une justice éclatante aux poètes distingués de notre époque, parmi lesquels il cite d'abord Casimir de Lavigne, Béranger et de La Martine. Le second, fort peu connu jusqu'alors en Angleterre, y est maintenant à la mode. Trois journaux littéraires du mois d'octobre donnent à la fois des notices sur lui et sur la nature de son talent, et des extraits de ses chansons. Malheureusement, le choix n'en est pas toujours judicieux. Par exemple, l'*European magazine* donne la traduction de 5 chansons des moins connues : 1° *l'Adieu de Marie Stuart*; 2° *le Commencement du voyage*; 3° *Romance à Sophie, qui demandait à l'auteur de composer un roman*; 4° *les Oiseaux*; 5° *ma République*. Le génie de Béranger s'y fait reconnaître de loin en loin; mais il n'y brille pas au même degré que dans ses autres compositions. Ce poète ne supporte pas plus la traduction que La Fontaine; plein d'à propos et de saillies, il donne à chaque expression un tour neuf et piquant. Il enrichit la langue, sans phrases ambitieuses, sans néologisme, sans blesser le goût délicat des Français. Quand il lui arrive d'être un peu libre, c'est avec une gaieté si franche et une folie si spirituelle, qu'il déride le front du plus sévère censeur. Ce qui le fait aimer surtout, c'est son caractère noble, indépendant et bon, qui se peint dans ses écrits. Sa poésie, si populaire en France, s'élève, dans de simples chansons, à la hauteur d'*odes sublimes*, comme l'a dit Benjamin Constant. Le meilleur article sur Béranger est celui du *New-Monthly magazine*, inséré sous le titre *des Poètes français vivans*, n° 1. L'auteur s'y montre juge éclairé de notre littérature, qu'il connaît et qu'il apprécie souvent beaucoup mieux que ne le font en général ses compatriotes. Il est fort rare qu'un Anglais puisse s'identifier avec notre langue, au point de comprendre tout le charme des compositions vraiment nationales de notre pays. Que d'allusions aux usages, au gouvernement, aux personnages du jour, perdus pour un étranger! Que d'esprit et de talent dans la manière d'encadrer un mot ou une idée! Et cependant, voilà ce qu'a su saisir parfaitement l'auteur de l'article. Aussi, a-t-il peint notre chansonnier sous des couleurs si vives et si vraies, que nous ne pouvons que sympathiser avec lui, excepté en un seul point. Il accuse le poète français de tomber de la *naïveté* dans la *trivialité*. Là, il trahit son *étrangeté*. Béranger a plus de bonhomie que de naïveté : il n'est jamais *trivial*, car ses idées ne sont point communes, et il se sert fort rarement, je pourrais dire jamais, de mots ignobles. Sa verve satirique et enjouée l'entraîne quelquefois trop loin, mais ne le fait jamais descendre jusqu'à la grossièreté. La seule chanson citée est *le*

Vieux drapeau. J'eusse préféré : *le Roi d'Yvetot*; *le Dieu des bonnes gens*; *le Sénateur*, etc. J'ai regretté aussi que l'auteur de l'article n'eût pas essayé de donner une traduction de quelques-uns de ses chants. Sa manière de les sentir et de les juger me fait croire qu'il était appelé à vaincre les obstacles qui s'opposent au succès de cette difficile entreprise. Le *Monthly magazine* a voulu aussi contribuer à la gloire de Béranger, ou du moins à étendre sa réputation. L'auteur de l'article inséré dans le cahier d'octobre professe une haute admiration pour son talent; mais, à l'appui de son opinion, il cite deux couplets du *Dieu des bonnes gens*, qu'il traduit de la manière la plus malheureuse. L. S. B.

— *Art dramatique*. — *Costumes*. — Par une étrange bizarrerie, les Anglais, si observateurs de la nature dans leurs tragédies, avaient jusqu'à présent négligé de compléter l'illusion théâtrale par la vérité des costumes. Le rôle de Brutus se jouait en uniforme de colonel anglais; au lieu de l'habit écossais et de la cotte de mailles, Macbeth portait une perruque et un habit galonné. Kemble réforma ce ridicule usage. Il vint à Paris, vit nos théâtres, où nous devons à Talma d'avoir introduit l'exactitude rigoureuse du costume; il se convainquit que l'auteur, l'acteur et le public y gagneraient également. De retour en Angleterre, il fit de grands efforts pour amener une réforme générale, mais il ne réussit qu'en partie. On avait des costumes tout faits; il fallait en commander de nouveaux sur des formes à peine connues. En conséquence, on continua de suivre la même routine. Craignant, après la mort de Kemble, que ce qu'il avait commencé ne s'achevât pas, des artistes ont conçu le plan de publier un ouvrage sur les costumes dramatiques convenables dans chaque pièce, d'après les meilleures autorités. M. J. R. Planché, éditeur, a fait choix, pour commencer, de la tragédie du roi Jean. Une série de dessins lithographiés représente les divers personnages dans leurs véritables costumes, tels qu'ils sont dépeints par les écrivains contemporains dans les monumens, dans les anciens portraits, etc. Peut-être est-il à craindre que les dessins ne soient trop petits : ils n'ont que quatre pouces de hauteur.

—*Beaux-Arts*. — *Gravure*. Les membres de la Société chargés d'administrer les fonds des artistes, ont formé le projet de publier des gravures au profit de cette institution, fondée en 1810. La Société, composée d'environ cent vingt à cent trente personnes, peut entreprendre la voute sans le secours des marchands; ce qui épargne le droit de commission, qui diminuait beaucoup les bénéfices des artistes. M. John Pye a conçu l'idée du plan, et la Société a nommé un comité pour veiller à l'exécution. Plusieurs gravures paraîtront incessamment.

Nécrologie.—Le docteur *Mathieu Baillie* est mort dernièrement à sa campagne, près de Cirencester, âgé d'environ 62 ans. Il était frère de la célèbre Jeanne Baillie (auteur de plusieurs tragédies fort estimées en Angleterre), et neveu du célèbre John William Hunter. Son ouvrage sur *l'Anatomie morbide du corps humain* a eu plusieurs éditions, depuis 1793. Il y ajouta un appendice, en 1798. Il publia, en 1799, une série de gravures pour servir d'éclaircissemens à son *Anatomie.* Ses ouvrages, et la haute réputation dont il jouissait comme médecin, lui procurèrent une fortune considérable dont il usait noblement pour le soulagement des malheureux. Il contribuait à la rédaction de quelques journaux, et fit insérer plusieurs mémoires dans les *Transactions de la Société des progrès de la science médicale et chirurgicale.* *L. Sw.* Belloc.

RUSSIE.

Monts-Ourals.—*Voyage scientifique.*—M. le sénateur Soïmonof et le docteur Fuchs, professeur de médecine à l'Université de Casan, viennent de faire, aux Monts-Ourals, un voyage qui sera aussi utile aux intérêts de la science qu'à ceux du gouvernement. Ces deux savans ont visité les mines d'or qui ont été découvertes pendant ces trois dernières années. Ils ont reconnu que les mines, situées à l'est de l'Oural, sont très-riches et d'une exploitation facile. Ce métal s'y trouve sous la forme de grains d'or dans une terre glaise qu'on rencontre presque immédiatement sous le gazon. Des enfans suffisent pour faire le lavage de cette terre aurifère. On y a découvert des pierres précieuses, parmi lesquelles une, qui ressemble au saphir, a reçu le nom de *Soïmonite.*

Saint-Pétersbourg. — *Société patriotique des Dames.*—En 1812, plusieurs dames russes se réunirent, sous les auspices de l'impératrice Élisabeth, pour soulager les malheureuses victimes de la guerre. Elles s'occupèrent d'abord de secourir les pauvres les plus nécessiteux. Les malades et les infirmes furent placés dans des hôpitaux, où tous les soins leur furent prodigués. On procura un abri à ceux qui en manquaient, et du travail à ceux que l'on jugea capables d'exercer quelque profession; enfin, les orphelins furent recueillis dans des maisons d'éducation, et une tendre sollicitude veilla sur leurs besoins. Cette réunion de Dames bienfaisantes prit le nom de *Société patriotique des Dames de Saint-Pétersbourg*, et, pour se former un capital, résolut que chaque membre verserait une somme de 200 roubles, par année, dans la caisse. Des dons de plusieurs personnes généreuses, entre autres ceux des membres de la famille impériale, contribuèrent à donner à la Société patriotique les

moyens d'atteindre son noble but. Depuis 1812, elle a employé à divers objets de bienfaisance une somme de 880,133 roubles (environ 880,000 francs). La Société a fondé un établissement d'éducation pour trente demoiselles nobles qui avaient perdu leurs parens, pendant la guerre de 1812. On y enseigne la religion, la littérature, et l'histoire russes; la géographie, l'histoire universelle, la langue et la littérature françaises; l'allemand, le dessin, la danse, la musique instrumentale et le chant d'église, enfin, les espèces d'ouvrages faits à la main qui peuvent convenir aux femmes. Plusieurs autres écoles ont été fondées par la Société patriotique, dans différens quartiers de Pétersbourg, et sont ouvertes aux filles pauvres. Enfin, des secours annuels et accidentels sont accordés aux familles ruinées, aux vieillards qui ont passé l'âge de 65 ans, à des individus infirmes; des fonds sont envoyés dans différentes villes pour soulager les victimes de l'invasion.

—*Publication prochaine.* — M. Zani de Ferranti, Italien, qui habite Saint-Pétersbourg, a ouvert, en septembre, une souscription pour la publication des *Méditations poétiques* de M. de La Martine, traduites en vers italiens. (*Conservateur impartial.*)

POLOGNE.

Travaux publics. — Le gouvernement a entrepris de curer et de rendre navigables les rivières de Pilica, du Niémen, de Kaminka et de Radomka; il fait aussi raffermir les bords de la Vistule, près de Vinnicia, Iffianowice et Brzyscam, dans les districts de Sandomir et de Radom.

—*Monument élevé à Cracovie, à la mémoire de Kosciuszko, en juillet* 1823. — Le monument qu'on élève à Kosciuszko, à Cracovie, est un tertre de 46 toises de diamètre à sa base, et de 20 toises de hauteur. C'est, sans contredit, le plus grand de tous ceux qui aient jamais été faits de main d'hommes. Pausanias, dans sa description de l'ancienne Grèce, liv. II, VI et IX, n'a point marqué les dimensions de ceux dont il parle. Mais, nous savons par les recherches savantes de notre compatriote Edouard Raczynski, consignées dans son superbe ouvrage sur la Turquie, que le tertre d'Ajax, sur le promontoire Rhetée, ne mesure que 100 toises de pourtour, et 6 toises d'élévation verticale (*Journal d'un voyage en Turquie en* 1816, pag. 122, édit. in-fol°.) ce qui ne fait pas même le tiers de celui de Kosciuszko; et ceux qu'on voit jusqu'à présent dans les plaines immenses et désertes de l'Ukraine, et qu'on dit être des tombeaux d'anciens rois scythes, ne sont guère plus grands. Cette manière antique de perpétuer la mémoire des grands hommes et des grands événemens, en donnant un sujet indestructible à la tradition du peuple, a paru d'autant plus propre en cette circonstance, qu'on

en avait déjà deux modèles remarquables, dont l'origine se perd dans la nuit des tems. Le tertre de *Wanda*, sur la gauche, et celui de *Cracus*, sur la droite de la Vistule, vus à plusieurs milles par ceux qui s'approchent de Cracovie, rappelaient les commencemens de l'histoire du pays et de la nation. Un troisième, élevé pour Koscinszko, complettant un triangle, liait le présent au passé. L'emplacement de ce tertre a été très-heureusement choisi sur la butte, dite de la *Bronislawa*, située à un quart de lieue, à l'ouest de la ville, sur la gauche de la Vistule. Le nom de cette butte vient d'un petit ermitage, placé sur son sommet avec une chapelle et la demeure d'un ermite, entourées d'un bosquet. La tradition raconte qu'une jeune personne, de famille noble, fuyant les dangers du monde, s'y était réfugiée, à une époque très-reculée, et avait fondé cet ermitage, qui appartient aujourd'hui au couvent des Filles de Saint-Norbert, placé à une petite distance. Le nom de *Bronislawa* signifie : *cette qui défend la gloire*. La butte est à 59 toises au-dessus du niveau de la Vistule. Sur cette élévation, le tertre s'élève à 20 toises de hauteur; et l'on ne saurait simaginer l'étendue et la beauté de la vue qui déjà maintenant, à celle de 15 toises, charme les yeux surpris du spectateur. On se souviendra que Cracovie se trouve placé près du point où les montagnes de la Silésie se joignent à la grande chaîne des monts Carpates, dans un bassin formé par les chaînons et les contreforts de ces montagnes; la Vistule est déjà navigable et le pays très-peuplé et cultivé. Au coucher du soleil d'un jour serein, ces chaînes et ces chaînons se voient d'ici dans tout leur développement, et les pics et les aiguilles, quoique éloignés de 25 à 30 lieues, brillent de leurs éternelles glaces, non pas aussi distinctement, mais d'une manière plus grandiose et plus imposante qu'à Berne. Il n'y avait autrefois qu'un mauvais petit sentier que les curieux et les personnes pieuses gravissaient péniblement pour arriver à la chapelle. On a depuis tracé un chemin plus commode, qui sera nivelé et pavé pour les voitures, avec des allées d'arbres pour les piétons. Car, depuis l'automne de 1821, où l'on a commencé à construire ce tertre, ce lieu est devenu un but de promenade. On va acquérir le terrain nécessaire autour du tertre, pour y établir quatre familles villageoises, choisies parmi celles des Polonais qui ont servi sous Kosciuszko. Elles seront chargées de veiller à la conservation du monument. Les maisons construites pour ces familles, avec les jardins et les champs qui en dépendront, entreront dans un plan de promenade. Le monument se construit sous la direction d'un comité particulier, choisi par le sénat de la ville libre, parmi les habitans du pays et par les seuls fonds provenant des souscriptions faites dans toute la Pologne. On en a

déjà détaché la somme du 18,000 florins, qui a été sussitôt augmentée de 12,000 par la générosité du comte Arthur Potocki, pour doter trois pauvres orphelines, filles d'un cousin-germain de Kosciuszko, que l'on a découvertes en Wolhynie. C. P.

SUÈDE.

Stockholm. — *Navigation.* — La diète a décidé, le 15 octobre, la grande question relative au canal de Gotha. Les choses en étaient venues au point qu'il fallait suspendre entièrement cette belle entreprise, déjà si avancée, si la pénurie d'argent que l'état éprouve maintenant empêchait d'assigner de nouveaux fonds pour la continuer. Le sentiment d'honneur national l'a emporté, et la diète a consenti, une fois pour toutes, à emprunter de la banque 1,600,000 écus de banque pour continuer les travaux. La banque avancera cette somme, dans l'espace de quatre ans, de manière que le canal soit entièrement terminé vers la fin de 1828, pour être navigable en 1829. Outre les villes et les pays qui avoisinent le canal, la nouvelle ville de Motala, que l'on a le projet de construire sur ses bords, dans une situation extrêmement fertile, en retirera des avantages incalculables, et l'on apprend que plus de quatre cents personnes se sont présentées pour y faire bâtir des maisons, et s'y établir avec leurs familles. On a déjà terminé le plan de la ville, qui aura des rues très-larges, des trottoirs, des allées d'arbres, de grandes places avec des marchés, un port et un quai commodes. Si l'on ajoute les priviléges et les immunités accordés aux habitans, leur affranchissement des entraves et des vexations qui résultent des corporations, il n'y a aucun doute que la ville, dès sa fondation, offrira un asile favorable aux hommes industrieux de toutes les classes et de tous les pays.

— *Théâtres.* — L'opéra de la *Vestale*, de M. Jouy, traduit en vers suédois adaptés à la musique de Spontini, a été représenté avec pompe, le 27 juillet. Le style manque en plusieurs endroits de cette élégante facilité qui distingue l'original, et qui cependant est loin d'être étrangère au traducteur; mais on avait exigé de lui que la pièce fût faite pour la célébration du mariage du prince Oscar, et il était de plus soumis à la nécessité d'arranger ses vers sur une musique déjà faite. Cependant, on n'y trouve point d'inversions bizarres, point de phrases obscures, tandis qu'on peut citer beaucoup de vers d'une grande beauté.

— *Titus*, *Skadespel med sung i* 2 acter (Titus, opéra, imité de Métastase, musique de Mozart). Cette production, qui paraît être du même auteur que la traduction précédente, n'est pas également heureuse. L'imitateur s'est trop souvent écarté de l'original, pour faire entrer dans la pièce des allusions qui ne sont ni heureuses ni justes. Malgré la

beauté d'un grand nombre de vers, la poésie n'est ni aussi sonore, ni aussi agréable que celle de la Vestale. En conséquence, la belle musique de Mozart n'a pas suffi pour procurer un grand succès à cette pièce.

— *Journaux.* — Le nombre des journaux, gazettes et feuilles périodiques, publiés en Suède, est de près de 10, dont les principaux sont : 1° *Le Journal de Littérature suédoise*, in-4°, imprimé chez Palmblad et comp., à Upsal, mérite la première place, puisqu'il contient tout ce qui a rapport à la littérature et aux sciences, en Suède. Si, dans les derniers tems, le style n'en a pas été toujours également clair et facile, les analyses des ouvrages n'en ont pas moins été intéressantes et instructives. 2° *Le Journal général*, in-4°, chez Elméen et Granberg, à Stockholm, a encore pour rédacteur, M. Wahlmark, dont l'esprit et le jugement ne vieillissent pas, dont le style modéré, mais élégant, le fait rechercher et lire par les deux partis opposés, quoiqu'il n'en serve aucun. 3° *L'Argus, journal politique, commercial et littéraire*, imprimé à Stockholm, chez Cheutz, in-4°, n'a pas fait connaître d'autre rédacteur que l'imprimeur, qui est en même tems homme de lettres. Ce journal a été supprimé par le ministère, quatre fois; mais ayant, selon les lois de la presse, le droit de reparaître sous un autre titre, lorsque le jury ne l'a point condamné, il a présentement le titre d'*Argus*. Ce recueil, qui défend avec chaleur les principes d'une sage liberté, est souvent empreint d'une gaîté satirique. On prétend reconnaître, à certains morceaux, la plume énergique d'un représentant de la noblesse très-estimé. 4° *Le Journal médical* fait honneur à la profonde érudition et à l'esprit observateur des médecins qui le rédigent. 5° *La Poste de Stockholm*, in-4°, est une feuille quotidienne qui existe depuis plus de trente ans; et, quoiqu'elle n'ait plus le mérite littéraire qu'elle avait lorsque l'illustre Kellgren la rédigeait, elle est toujours très-remarquable : ses auteurs professent un libéralisme modéré. 6° L'*Annotateur*, in-4°, chez Elméen et Granberg, à Stockholm, est un journal libéral dont le style n'est pas toujours bien soigné. 7° *Le Censeur* (Greenokaren), in-4°, chez Nestius, à Stockholm, ne manque pas de lecteurs, quoique sévère. 8° *Le Courrier de Stockholm*, in-4°, chez Elméen et Granberg, recueil ultrà-libéral, s'attache parfois un peu trop à des minuties et à des puérilités. 9° *Swea* (la Suède), journal des sciences et des arts; à Upsal, chez Palmblad et comp. : ouvrage d'une tendance très-utile, d'un style remarquable; il est rédigé avec soin et avec goût.

DANEMARK.

Copenhague. — *Société des Sciences.* — *La classe d'histoire a*

proposé pour sujet d'un prix qui sera décerné le 1er juin 1824, une partie intéressante et peu approfondie de l'histoire : il s'agit de l'empire grec de Trébizonde, depuis 1204 à 1461. On sait qu'après la prise de Constantinople par les Latins, les Grecs, souffrant impatiemment la domination de ces derniers, refluèrent dans l'Asie-Mineure; mais l'empire de Trébizonde qui a duré 250 ans, est peu connu. C'est dans les écrivains de Byzance, dans quelques voyages et jusque dans les annales turques qu'il faut puiser des renseignemens. L'Académie ne veut pas que l'on néglige les expéditions chevaleresques et merveilleuses, sur lesquelles il nous est parvenu quelques récits fabuleux. *Ph.* G.

ALLEMAGNE.

Munich. — *Académie royale des Sciences.* — Le secrétaire de l'Académie fait savoir à tous ceux qui se proposent de concourir pour le sujet de prix proposé sur les *idées politiques de Platon et d'Aristote*, que la classe de *philologie* a reculé de six mois le terme de l'admission des écrits, et que, par conséquent, ils seront reçus jusqu'au 12 octobre 1824.

Berlin. — *Académie royale des Sciences.* — A l'occasion de l'anniversaire consacré à Leibnitz, l'Académie s'est réunie, le 3 juillet, en assemblée publique. Elle a décerné à M. *Théodore Kupffer*, de Mittau, le prix proposé pour le meilleur mémoire sur la *Mesure des angles dans les différens systèmes de cristallisation.* Elle a ensuite fait connaître les nominations suivantes : membre honoraire, M. le lieutenant-général Muffling; membres correspondans : 1° M. Encke, professeur à Gotha, pour la classe de mathématiques; 2° M. Muller, professeur à Gœttingue, pour la classe d'histoire et de philologie. Immédiatement après, M. Suvern a lu un traité *sur le style de Tacite*, et M. Bopp a donné une *analyse du samskrit*, en ce qui concerne les pronoms de la première et de la seconde personne, comparés à ceux des langues qui ont de l'affinité avec celle-là. L'*Académie des beaux-arts* a nommé pour membres ordinaires M. le comte Théodore de Tolstoy, de Saint-Pétersbourg; M. Vogel, peintre d'histoire à Dresde; MM. Hess et Domenico Quaglio, peintres à Munich; M. Begasse, peintre à Cologne; M. Wilhelm Herbig, et enfin M. Gropius, aussi peintre à Berlin.

— Le 9 juillet, la *Société d'histoire naturelle* a célébré le 50e anniversaire de sa fondation, sous la présidence de M. Bode, qui reste seul de tous les fondateurs; à lui seul aussi appartenait l'honneur de faire l'histoire de la Société, et il s'est acquitté de cette tâche à la satisfaction de tous les assistans. *Ph.* G.

Iéna. — *La Société de minéralogie*, dans sa séance du 5 octobre dernier, a admis au nombre de ses membres étrangers, MM. le professeur *Vitalis*, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Rouen; *Delarue*, secrétaire de la Société de médecine du département de l'Eure, et pharmacien à Évreux; et le docteur *Van den Zande*, médecin à Anvers.

De Kinkoff, de la Société d'Iéna.

Gotha. — *Société d'encouragement pour l'industrie nationale.* — Il vient de se former, à Gotha, une association de plusieurs habitans, pour l'encouragement et le perfectionnement de l'industrie. Cette association fera faire, chaque année, une exposition publique des objets d'arts du pays.

Ulm. — *Société nouvelle.* — Le professeur D. Græter, recteur du Gymnase d'Ulm, a fondé, en novembre 1822, dans cette ville et avec l'autorisation du roi, *une Société des amis du Danemarck sur les bords du Danube.* Cette Société compte déjà beaucoup de membres distingués.

Berlin. — *Université.* — Le programme des différens cours qui doivent avoir lieu pendant le semestre d'hiver 1823-1824, vient de paraître. Ils sont au nombre de 189, et divisés en 10 classes. *La première* comprend, sous le titre de *Connaissance de la divinité*, 20 cours différens consacrés à l'explication des divers livres de la Bible, à l'Encyclopédie et à l'histoire des sciences théologiques, à l'histoire des diverses époques du christianisme, à la littérature et à la poésie sacrées, à la morale théologique, à l'*homilétique* ou théologie pratique, etc. Dans la *seconde classe*, on compte 21 cours destinés aux diverses sciences qui se rapportent à l'*étude du droit.* Nous citerons celui qui a pour but l'exposition du système de la législation administrative en Prusse. La *troisième* classe, celle *des connaissances médicales*, est la plus riche; elle comprend 63 cours. Il y a des professeurs qui traitent uniquement des épizooties particulières aux animaux domestiques, de l'ophtalmie, etc. A *la quatrième classe* appartiennent 11 cours sur *les sciences philosophiques*; un des plus curieux est celui dont l'objet est de signaler les traits principaux de la *pédagogie*, ou science de l'éducation. La *cinquième classe* embrasse les *sciences mathématiques*, qui font l'objet de 14 cours différens. Les *sciences physiques*, réparties en 22 cours, forment *la sixième classe*; 11 cours composent la *septième* division, celle *des sciences économiques et administratives*, et de l'application des diverses sciences aux besoins des fonctionnaires publics. Les *sciences historiques et politiques* sont enseignées par 6 professeurs; et l'*histoire des beaux-arts* est l'objet de deux cours différens. La *dixième* et dernière classe comprend 19 cours, destinées aux *sciences philologiques*, *à la grammaire générale*

et à l'histoire des langues. Les jeunes gens avides d'instruction peuvent assister encore à des leçons sur les langues et les littératures française, espagnole et anglaise. Un professeur est chargé de l'enseignement gratuit du chant, et les arts gymnastiques et d'agrément sont aussi enseignés par d'excellens maîtres. Il est inutile d'ajouter que tous les établissemens publics, tels que les bibliothèques, les musées, les dépôts de cartes et de plans, les cabinets d'anatomie, les galeries d'antiquités et d'objets d'arts, etc., sont ouverts aux étudians.

(*Gazette littéraire d'Iéna.*)

Halle. — *Université.* — Le nombre des élèves, pendant le semestre d'été, a été de plus de 1,100. Le gouvernement n'épargne rien pour notre université ; il vient de faire agrandir le bâtiment de la bibliothèque et de donner un nouveau local pour le musée zoologique, qui, grâce aux soins de M. le professeur Nitzsch, offre maintenant un coup-d'œil aussi intéressant qu'instructif. Des négociations sont ouvertes pour acquérir une collection qui ajouterait beaucoup de prix à notre musée minéralogique; enfin, l'institution des accouchemens a reçu aussi des accroissemens considérables.

Hongrie. — *Polémique religieuse.* — Les esprits sont fort agités maintenant par un écrit dirigé contre les protestans, et qui a pour auteur M. *Hohenegger.* Cet écrit, intitulé : *Zeichen der Zeit*, et qui tend à réunir toutes les communions chrétiennes en une seule, inquiète d'autant plus, que, s'il en faut croire les journaux d'Allemagne, il a paru sous la protection du prince archevêque Rudnay, auquel il est dédié. L'auteur, en conservant les apparences de la politesse, fait entendre que les protestans sont ennemis des monarchies, et, pour le prouver, il donne des extraits des écrivains les plus marquans de cette religion ; mais on lui reproche d'avoir isolé ces extraits et de les avoir même altérés, pour leur prêter un sens coupable. Peut-on, après cela, s'écrier avec présomption : *sapite reges! intelligite et erudimini qui judicatis terram!* Ce sont les docteurs du genre de M. Hohenegger qui entravent les bons effets de la sagesse des rois; et lorsque ceux-ci ont accordé une loi salutaire à une classe nombreuse de leurs sujets, s'il ne se trouvait pas entre les peuples et le prince d'imprudens et de malveillans interprètes, toutes choses en iraient mieux, et les protestans de Hongrie ne verraient pas dans leurs frères catholiques un esprit de prosélytisme, qui sans doute n'existe que dans quelques têtes exaltées.

Ph. Golbéry.

—*Littérature.*—Depuis trois ans, les Hongrois ont fait des progrès continuels en littérature, tout en cultivant avec succès les sciences et les

beaux-arts. Le *Zeebkönyv*, (almanach des muses, pour 1821), est un recueil remarquable qui peut rivaliser avec les meilleurs de ceux du même genre qui paraissent en Allemagne. Il est publié par *Samuel*-Ygax, de Vienne, et l'on y distingue principalement les poèmes de Kazinczy, de Kölezey, etc.; la traduction des odes d'Horace de M. de Marton; des morceaux du joli roman écrit dans le genre français, par le baron Louis de Podmanitzky, et dont le titre est la *Récompense d'une bonne action*; enfin un fragment d'un voyage en Italie, qui fait désirer que l'auteur, M. Joseph Papp, le publie en totalité. —*L'Aurora, hazai almanack* (l'Aurore, almanach patriotique), qui paraît depuis deux ans, n'est pas moins remarquable que l'almanach des muses, par le choix des matières, la beauté des gravures, l'élégance de l'impression et de la reliûre. A côté du nom de l'éditeur, Ch. de Kisfaludy, l'un des plus célèbres poètes dramatiques hongrois, on distingue ceux de MM. Alexandre de Kisfaludy Kölezey, Fr. Kazinczy, Fr. et Jos. Vekeli, du célèbre Gabriel Debrentey, etc. *L'Aurore* de 1822 contient trois charmantes compositions musicales de Ladislas de Fay, d'Alex. de Kisfaludy et de Ch. Schreiber.

Lusace.—Gœrlitz.—*Recueil périodique.* —Les troisième et quatrième cahiers d'un journal, publié sous la direction de la *Société des sciences de la Haute-Lusace*, par M. Neumann, viennent de paraître à Gœrlitz. M. Worbs a terminé, dans cette livraison, l'histoire de la ville de Cottbus, que cependant il ne conduira pas jusqu'à nos jours, faute de documens qu'un habitant seul pourrait réunir. Cette histoire d'une petite ville est écrite avec un grand esprit de critique. L'auteur embrasse dans son plan la constitution intérieure, les finances, le système monétaire, l'instruction publique et la littérature. Ailleurs, on examine la question de savoir s'il faut remettre en vigueur la langue dite *Wendische Sprache*, ou s'il faut la laisser tomber en désuétude? C'est M. Korn, prédicateur à Cottbus, qui s'est chargé de la résoudre; et il conclut à l'extinction de ce reste des anciens Henett ou Venedt, que, suivant Hubner, on conserve encore dans six villes. Le même Hubner avertit qu'il ne faut pas se laisser prendre à la conformité du mot allemand Wendisch, adjectif qui s'applique aussi aux Vandales... On lit avec intérêt une *description statistique des bruyères* qui avoisinent Gœrlitz: ce morceau est de M. le conseiller de justice Starcke; il a été couronné par la Société des sciences en 1817: aujourd'hui, il paraît accompagné d'une carte. M. le docteur Thoret a traité *des ossemens fossiles*, découverts dans les lamoins calcaires de Kunnersdorf. M. Worbs a examiné s'il a réellement existé une divinité locale sous le nom de *Flins*. Nous renvoyons à ce sujet au savant ouvra-

ge de M. Monet, T. I, p. 209. Des poésies, parmi lesquelles on distingue quelques imitations d'Horace, enrichissent les cahiers de ce recueil, qui, sous le titre de *Magasin de la Haute-Lusace*, ne laisse rien ignorer de ce qui intéresse les sciences, les lettres, à ceux qui se sont voués à leur culte. C'est ainsi que l'on trouve, dans les cahiers que nous annonçons un relevé général des *Schulprogramme*, depuis 1809; genre d'écrit assez intéressant, en ce qu'ordinairement, à chaque solennité scolaire, on traite, dans ces programmes mêmes, des questions de la plus haute importance. C'est donc, sous un titre modeste, une véritable série de dissertations, la plupart approfondies.

Arnstadt. — *Necrologie.* — G. C. B. *Busch*, conseiller-ecclésiastique, est mort à Arnstadt, le 18 mars 1823, à l'âge de 63 ans. Il était connu par plusieurs bons ouvrages, entre autres par son *Manuel de l'histoire des découvertes.*

Berlin. — *Formey.* — Le 20 juin dernier, l'un des plus célèbres médecins de la Prusse, M. Louis Formey, a terminé sa carrière, à l'âge de 57 ans. Il était professeur à l'Académie militaire de chirurgie et de médecine, et occupant encore plusieurs emplois distingués. M. Formey, qui appartenait à la colonie française dans laquelle il donnait ses soins aux pauvres, était membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs autres ordres. *Ph.* G.

SUISSE.

Académie de Lausanne. — La retraite de M. Comte, chargé par le conseil-d'état de l'enseignement du droit naturel, a laissé cette chaire vacante, à la veille de l'ouverture des cours. Ses leçons intéressantes, fécondes en vues neuves et justes, avaient constamment rassemblé un nombreux auditoire autour de ce professeur. Son noble caractère, sa vie sage, entièrement consacrée dans la retraite à sa famille et à la science, semblaient l'avoir placé sous l'égide du respect public et de l'hospitalité. En partant, il a emporté les suffrages honorables de beaucoup d'hommes éclairés et l'estime générale. Le tems et les épreuves exigés par la loi pour la nomination d'un professeur n'ont pas permis de songer à donner un successeur à M. Comte; l'enseignement du droit naturel est confié *ad interim* à M. Pidot, jeune jurisconsulte, dont les talens, les excellentes études et les connaissances étendues rappellent le souvenir d'un père qui fut l'honneur de notre magistrature, l'instituteur et l'ami de son fils. Un autre jeune jurisconsulte, M. Porchet, vient d'être nommé professeur de droit romain : une chaire aussi importante, confiée à un homme de son âge, fait l'éloge de ses talens et de

ses premiers travaux.—Le plus ancien de nos professeurs, M. Dufour, latiniste profond, qui joint le goût au savoir et le talent de faire admirer les grands classiques de Rome à l'art de parler leur langue avec éloquence, a obtenu un suppléant, M. Baidel ; le nom de ce jeune ecclésiastique, cher aux muses et aux sciences, les talens héréditaires dans sa famille, son mérite personnel, le guide sous lequel il a le bonheur d'entreprendre ses travaux académiques, sont du plus heureux augure. Depuis quelques années, plusieurs jeunes gens ont été introduits au sein de notre Académie, ou admis à suppléer des professeurs. On aurait tort de leur supposer un esprit d'innovation, ou la légèreté de la jeunesse : l'amour du bien et des lumières n'est pas nouveau dans notre Académie ; et rien ne garantit mieux la stabilité du caractère que l'attachement aux vérités éternelles et au bon sens. Les vingt dernières années ont changé la face de l'Académie de Lausanne. Elle fut fondée, à l'époque de la réformation, pour donner à l'église évangélique des pasteurs dignes d'elle, des pasteurs pieux et savans. Peu considérable d'abord, elle reçut des accroissemens successifs; mais toutes les sciences, même les mathématiques n'y furent considérées que comme des sciences auxiliaires de la théologie. Pendant une période de trois siècles, elle produisit un grand nombre d'hommes dont les noms sont encore en vénération dans l'église ou dans la science ; mais elle ne fut qu'un séminaire en grand. L'indépendance de notre canton et notre attachement à cette indépendance ont progressivement changé le séminaire en institution nationale. De nouvelles branches d'enseignement, ajoutées aux anciennes, offrent une instruction plus variée au jeune théologien, et présentent des ressources à toutes les autres classes. A la faveur de notre position topographique, de nouveaux bienfaits du gouvernement changeraient aisément cette institution nationale en académie ou université européenne ; malgré les sacrifices considérables qu'exigerait une telle entreprise, l'intérêt de la science et de la vérité se trouverait d'accord, cette fois, avec l'intérêt pécuniaire. Quels que soient les changemens qu'on a déjà introduits dans l'organisation de notre Académie, les institutions et les habitudes du séminaire n'ont pas encore pu se renfermer dans les limites de la faculté de théologie. Quoique la majorité de ses membres puissent être laïques, l'Académie en corps confère l'imposition des mains aux théologiens qui se consacrent au saint ministère; l'Académie en corps est chargée de l'inspection sur les ecclésiastiques qui n'ont pas d'cure, du placement des *suffragans* ou vicaires, et, outre cela, d'une minutieuse administration en sous-ordre. De là, des occupations fastidieuses sans nombre, une correspondance sans

limites, des assemblées sans fin. Ces dernières fonctions transforment le corps enseignant en une sorte de bureau administratif, et accablent les professeurs de travaux ennemis de l'étude; bien qu'elles puissent être considérées comme des droits, les amis des sciences ne sauraient y voir que des corvées. Les seuls droits que nous devions être jaloux d'avoir ou de conserver, sont le loisir de chercher la vérité et la liberté de la dire.

CH. MONNARD, *professeur.*

ITALIE.

— *Encouragement aux lettres.* — L'empereur de Russie a envoyé à M. *Melchior Gioja*, auteur du *Nuovo projetto delle scienze economiche*, une lettre de change de 20,000 f., en lui demandant cent exemplaires de son ouvrage, qui a 8 vol. in-4°. — C'est avec une telle munificence que les monarques peuvent contribuer puissamment aux progrès de l'esprit humain, lorsque leurs faveurs tombent sur des ouvrages qui les méritent.

VENISE. — *Publication nouvelle.—La traduction italienne de la Biographie universelle, ancienne et moderne*, entreprise à Paris, avec tant de soins, est continuée à Venise avec le même zèle. Tous les Italiens prennent part à sa perfection, et particulièrement les rédacteurs de la *Bibliothèque italienne de Milan et de l'Anthologie de Florence.* Au moyen des journaux, beaucoup de personnes communiquent aux collaborateurs de ce vaste ouvrage leurs remarques et leurs corrections. Les Napolitains étaient mécontens qu'on eût oublié dans l'ouvrage original le célèbre Francesco d'Andrea, qui fut regardé comme le Tullius de son tems; de même les Vénitiens faisaient de vifs reproches à plusieurs biographes étrangers, de ne pas avoir remarqué que le fameux Baretti était l'auteur de la *Justa letteraria*, publiée sous le nom de *Scannabue*, ouvrage qui a plus contribué le à la réputation de son auteur, et qu'on doit regarder comme un modèle des feuilles littéraires périodiques. De semblables omissions ne peuvent jamais être pardonnées, quel que soit le mérite des ouvrages qui les renferment; et l'on espère, en Italie, qu'elles seront bientôt réparées. F. S.

NAPLES. — *Antiquités.* — Les *fouilles de Pompeï* ont été continuées, cet été, avec très-peu de zèle; vingt ouvriers, qui, avec cinq charrettes, sont chargés de déblayer une ville entière, ne doivent pas faire de grands progrès; et malheureusement les cendres tombées au mois d'octobre 1822 ont couvert de nouveau des endroits déjà déblayés, et rendent les travaux plus pénibles; aussi marche-t-on avec difficulté dans les rues

de la ville antique. On remarque avec peine que les objets d'art, surtout les peintures, souffrent beaucoup de l'exposition en plein air. Les peintures de l'amphithéâtre ont presque toutes disparu. Quelque agréable qu'il soit de voir ces ornemens sur place, on sera obligé, pour les conserver, de les détacher, et de les transporter au Musée, ou bien de les mettre à l'abri sous des toits. On a récemment mis à découvert un grand édifice, auquel les antiquaires ont donné le nom de *Panthéon*. C'est un carré oblong, dont un des côtés les plus étroits sert d'entrée. Dans le fond, il y a trois petites chambres; celle du milieu contient des niches où l'on a placé les statues de Tibère et de Livie, qui ont été trouvées sur le sol. Les bras manquent, et on n'a pu les trouver jusqu'à présent; la draperie est belle et traitée avec beaucoup de soin : on voit des traces d'une couleur rouge dont a été enduit le vêtement de Tibère. Il paraît que cette statue tenait une lance. Un tableau assez bien conservé décore le mur principal; il a évidemment rapport à l'histoire de Romulus et Rémus, qui sont allaités par la bergère Lupa, tandis que le berger, assis auprès d'elle, regarde avec complaisance les enfans entre lesquels est couchée une louve. Dans l'espèce de corridor qui y conduit, un petit mur forme une séparation, qui paraît avoir été un vestiaire. On suspendait vraisemblablement les vêtemens auprès de tablettes de marbres, où les chiffres sont marqués dans l'ordre et de la manière suivante : IIX. IX. X. XI. IIIV. IIV. IV. V. VI. III II. I.; au-dessus de chaque tablette il y a un trou rond, où l'on reconnaît des débris de crochets ou clous de fer oxidés. Tous les murs de l'édifice sont ornés de peintures. Ce sont ordinairement des figures isolées sur un fond d'un rouge foncé, et séparées par des paysages ou des fleurs et d'autres ornemens; une des petites chambres représente des chasses, des monstres marins et d'autres animaux. L'édifice est précédé d'une cour qu'entourait un portique; les bases des colonnes sont en marbre blanc, on dirait qu'on vient de les poser; mais les colonnes n'ont point été trouvées. Au milieu de la cour, on voit encore huit piédestaux, qui ont dû supporter une petite rotonde, comme dans le temple de Sérapis à Pouzzoles. Auprès de l'entrée, les ouvriers ont découvert une petite cassette, garnie de bronze, et renfermant 347 médailles de cuivre, 47 d'argent et une d'or, ainsi qu'une bague d'argent; le bois de cette cassette était entièrement réduit en charbon. Dans une autre maison, que les fouilles de l'été de 1823 ont mise à découvert, on a trouvé, dans une chambre, un grand nombre d'amphores de vin; l'une d'elles portait des étiquettes en petits caractères qu'un voyageur a voulu copier; mais on ne le lui a pas permis. Une maison du voisinage a dû être une savonnerie; du moins,

on y a trouvé tous les objets nécessaires à cette fabrication, ainsi qu'un amas de chaux d'une blancheur éclatante. Enfin, on a retrouvé un puits, qui, dans une profondeur de cent *palmes*, donne une eau fraîche, mais d'un goût un peu piquant, et que l'on n'a pas encore analysée.

D—G.

ILES IONIENNES.

Corfou. — L'*Université* de cette ville devra encore à lord Guilford un nouveau bienfait. (*Voy. ci-dessus*, pag. 228.) Ce protecteur généreux et éclairé, outre les livres qu'il fait venir de Paris, vient d'acquérir, pour cette université, une belle suite de 20,000 empreintes de médailles grecques, avec leur description par M. *Mionnet*, premier employé du cabinet des médailles de la bibliothèque du roi. Ces pièces, recueillies jadis sur le sol de la Grèce, et transportées en France par les voyageurs, vont retourner dans leur patrie primitive, en effigie seulement; mais elles y reporteront la trace des arts que le tems et l'esclavage avaient presque effacée. Les habitans de Corfou n'y reverront pas sans intérêt les monnaies frappées par leurs ancêtres, avec l'ancien nom de *Corcyre*, plus poétique que le nouveau : la représentation de leur *Jupiter-Casios*, et les *jardins d'Alcinoüs* célébrés par Homère. Rendons grâce, en passant, à cette heureuse correspondance universelle de la république des lettres, qui ne permet pas que le feu sacré qui leur sert d'aliment s'éteigne jamais, et qui a fait trouver un asile dans l'Athènes moderne aux arts exilés de la Grèce antique. Dumersan.

Instruction publique. — Le nombre des professeurs de l'université de Corfou vient d'être augmenté. Parmi les nouveaux membres du corps enseignant, on cite avec éloge le jeune *Athanasios* Politis, natif de Leucade (Sainte-Maure), savant médecin, et profondément versé dans les sciences naturelles; le père *Andréas* Hidroménos, de Parga, littérateur distingué, possédant à fond la langue d'Homère; un excellent botaniste, italien de naissance, dont j'ai oublié le nom, et trois professeurs de droit. — L'*enseignement mutuel* fait toujours de nouveaux progrès dans nos îles. Les habitans de Céphalonie viennent d'établir un grand lycée, qui est déjà dans un état prospère. C. N.

GRÈCE.

Athènes. — On a ouvert une souscription pour ériger un monument à l'immortel *Marcos* Botzaris, mort si glorieusement pour la sainte cause de sa patrie. Il vient aussi de paraître plusieurs pièces de vers en l'hon-

neur de ce héros, dont la plus remarquable est celle d'un jeune poète thessalien. C'est une ode pleine de sensibilité et d'énergie; en voici quelques passages : « La voix terrible de ce grand guerrier retentit dans les plaines, abat le courage fanatique des hordes musulmanes et disperse leurs phalanges; elle seule vaut trois mille combattans. Mais soudain le sang pur du héros coule en bouillonnant, et arrose les vertes prairies : la blessure est mortelle. Il appelle son frère, et lui tient, pour la dernière fois, ce discours : « Cher Constantin, reçois mon épée : frappez les barbares et vengez la patrie. Que ma mort serve d'exemple a toi et à mes enfans, dont tu seras le père. Ah! puisse la Grèce recouvrer son entière indépendance par le sang de ses guerriers intrépides! etc. »

Crète. — *Nécrologie.* — M. Kanélos, jeune savant, plein de mérite, ancien élève des universités d'Allemagne, qui occupait auprès de M. Tombase, notre illustre gouverneur, une place éminente, vient de mourir de la peste. Sa mort est pour toute la Grèce une perte difficile à réparer. Tous ceux qui ont connu cet homme si recommandable, ont versé des larmes en apprenant sa fin prématurée. C. N.

PAYS-BAS.

Louvain. — *La Société de médecine* a couronné à l'unanimité, dans la séance générale du 22 octobre dernier, un mémoire sur cette question : « Existe-t-il, dans l'état de maladie, une condition générale des forces dont la connaissance soit nécessaire pour fixer les indications curatives? » Si cette condition existe, déterminer en quoi elle consiste, et quels signes la caractérisent; si elle n'existe pas, faire connaître les causes qui induisent en erreur les médecins qui l'admettent. On doit ce travail à la plume savante et féconde de l'un de nos médecins les plus distingués, M. le docteur Bégin, auteur de plusieurs ouvrages estimés des praticiens et des élèves, et l'un des rédacteurs des *Mémoires de médecine militaire*, du *Dictionnaire abrégé des sciences médicales, etc.* M. Bégin est attaché au *Gymnase normal, militaire et civil*, et il y donne des soins, avec le plus grand succès, aux personnes qui assistent à la classe d'orthopédie. La Société de médecine de Louvain fait prévenir l'auteur du mémoire, ayant pour épigraphe : *Non crit emisso reditus tibi... qui miser egi?* qu'elle attend qu'il se fasse connaître pour lui envoyer un diplôme de membre correspondant. *Z.*

Liége. — *Établissement pour les sourds-muets.* — C'est à une association d'hommes éclairés et bienfaisans, formée en 1820, que la province et la ville de Liége doivent cette utile fondation. Réunissant leurs efforts

à ceux d'un homme simple et modeste, comme l'abbé de l'Epée, plusieurs souscripteurs ont voulu contribuer, par des secours pécuniaires, aux bienfaits que ses leçons et son dévouement procurent aux sourds-muets. M. Pouplin se trouvait à la tête d'une école d'enseignement mutuel, lorsque la vue d'un tableau des signes à l'usage des sourds-muets le frappa, et lui inspira le désir d'être utile à quelques-uns de ces infortunés. Il en admit d'abord deux dans son école, et commença leur instruction. Cet essai réussit; il étendit ses soins à plusieurs autres malheureux, condamnés jusqu'alors à une complète ignorance. Aujourd'hui il est sur le point d'obtenir la récompense de ses travaux. L'école des sourds-muets va être entièrement séparée de l'école d'enseignement mutuel, et le respectable instituteur pourra consacrer uniquement aux sourds-muets le temps et les soins que, jusqu'à présent, il a été obligé de partager entre les deux établissemens qui lui étaient confiés.

A. J.

FRANCE.

Dordogne.—Domme.—*Action curative de la vaccine pour d'autres cas que la variole.*—M. Lassère, D. M. P., déterminé à faire participer au bienfait de la vaccine un enfant de 4 ans, que ses parens refusaient constamment de soumettre à cette salutaire application, profita de la circonstance d'une tumeur que cet enfant avait à la première phalange du doigt médius de la main droite, et qui inquiétait cruellement la mère, pour la déterminer à permettre la vaccination sur la tumeur même, en lui en faisant espérer la guérison. Deux pustules vaccinales se développèrent; et, quelque tems après la disparition de l'inflammation, on vit le volume de l'os du doigt diminuer très-sensiblement, la tumeur s'amoindrir de jour en jour, au point que, trois semaines après, le doigt avait repris ses dimensions naturelles; et depuis, il est resté complètement guéri. Le mal dont cet enfant était atteint est le *spina ventosa*, de l'espèce à laquelle M. Boyer a reconnu que les enfans lymphatiques étaient sujets; il occupait toute l'étendue de la phalange, sans attaquer les extrémités articulaires. Ce premier succès détermina le médecin à essayer la vaccine sur une jeune fille de 14 ans qui avait au col quatre tumeurs de nature *scrophuleuse*, et contre lesquelles on avait infructueusement tenté l'usage d'un grand nombre de moyens, dits *anti scrophuleux*. Dix piqûres de vaccin furent pratiquées à un pouce des tumeurs: huit boutons se manifestèrent; leur marche et leur dessication furent régulières. Après la chute des croûtes, les tumeurs présentèrent les caractères de l'inflammation sanguine. L'application réitérée des sangsues fut

prescrite, on y joignit des purgatifs, un régime approprié au tempérament de la jeune fille fut suivi; les symptômes de scrophule disparurent, et depuis lors ne se sont plus manifestés. (Voy. le n° 19 de la *Gazette de santé*, Juillet 1823). B. G.

Rhône. — Lyon. — *Antiquités*. — Dernièrement, en creusant les fondemens d'une maison à la droite du Jardin des Plantes, non loin de l'enceinte où l'on a reconnu les vestiges d'une naumachie, on a découvert trois pavés en mosaïque, établis successivement les uns au-dessus des autres. Le premier et le plus profond se trouvait à dix pieds au-dessous du sol actuel; il posait sur un lit de cailloux légèrement incliné, dans un terrain rempli de roches; il offrait, à sa surface, une réunion de cubes de différens marbres brisés, *opus incertum*, liés par un ciment, dans le genre de ce qu'on appelle mosaïque à la vénitienne. Le second, fondé à deux pieds au-dessus de celui-ci, était une véritable mosaïque, *opus tesselatum*, composée avec des cubes de diverses couleurs. On y voyait des tableaux et des compartimens carrés, mudrés par des entrelacs, unis par des ornemens en forme de labyrinthe. Dans le milieu, paraissait un fragment historié où l'on reconnaissait le combat de l'Amour et du dieu Pan, sujet souvent répété sur les mosaïques de Lyon. De chaque côté étaient, ou devaient être, les quatre saisons, si l'on en juge par les deux qui restent, Bacchus et Cérès, vus à mi-corps et de grandeur naturelle. Le troisième pavé, à trois pieds au-dessus de ce dernier, et à cinq pieds au-dessus du sol d'aujourd'hui, était aussi en mosaïque, combinée seulement avec des cubes noirs et blancs, formant des losanges et divers compartimens. Ces trois pavés, chose fort remarquable, et que nous avons observée dans plusieurs quartiers de la ville, présentaient les mêmes traces d'incendie, c'est à-dire, une couche de charbon de trois à quatre pouces d'épaisseur, et par-dessus des débris de tuiles et de briques; ce qui, d'accord avec l'histoire, prouve clairement que Lyon, du tems des Romains, a été brûlé au moins trois fois : d'abord, sous Néron, 60 ans après Jésus-Christ; puis, par Septime-Sévère; enfin, par Attila, en 443. Le style de ces mosaïques semble se rattacher à ces époques désastreuses, bien qu'elles puissent leur être antérieures. La première, plus simple, annoncerait le commencement de cet art dans les Gaules; la deuxième, plus historiée, indiquerait le tems où le luxe de ces peintures était en vogue; et la troisième, plus grossière, sans variété de couleurs, conviendrait très-bien au tems de la décadence de l'Empire. Sur cette dernière, on a rencontré plusieurs objets intéressans, entre autres, deux bustes en marbre grec, de style romain, grands comme nature, l'un avec une longue barbe, l'autre sans barbe, tous deux d'un âge avancé. Ils sont maintenant

sous les portiques du Musée lapidaire. C'étaient vraisemblablement les images de deux Lyonnais qui avaient fondé quelque établissement, ou qui avaient choisi leur sépulture en cet endroit. A côté de ces portraits, on a rencontré des plaques de marbre de couleur, contre lesquelles ils avaient été adossés; des ferrures de porte recouvertes de lames de cuivre, et plus loin, une médaille de Sévérina, femme d'Aurélien. Ce bronze nous a donné l'idée que ce lieu aurait pu commencer à être bouleversé sous cet empereur qui vivait pendant les guerres des trente tyrans. Près de la mosaïque de l'Amour et du dieu Pan entourée des saisons, on voyait trois réservoirs revêtus en béton de six pieds en carré, et le long d'une muraille, un canal en pierre de choin de fay, de 18 pouces de large. Tous les deux recevaient les eaux d'une source voisine encore existante; il paraît que ce pavé et d'autres qui faisaient suite, appartenaient à des bains; nous en jugeons par la mosaïque du gourguillon, représentant *Pan et l'Amour*, qui, destinée au même usage, avait aussi près d'elle un canal alimenté jadis par les eaux de la conserve des Ursulines; nous en jugeons encore par la mosaïque de M. Michoud de Sainte-Colombe, offrant la même composition, et qui faisait partie d'une salle de bains dont nous avons levé le plan. Tout porte à croire que l'emplacement de la déserte, où l'on a trouvé, en différens tems, de riches fragmens d'antiquités, renfermait les bâtimens dépendans de l'amphithéâtre naumachique, c'est-à-dire, les salles de réunion pour les autorités et les députés des soixante nations; les logemens des inspecteurs, les jardins publics, les thermes, etc. Ce qui fortifie cette opinion, c'est la découverte récente d'un avion en bronze doré qu'un maçon a déterré dans ce local et qu'il a vendu, à l'insu de son maître. Cet instrument, de trois pieds quatre pouces de long sur six pouces de large dans sa partie inférieure, a été préservé d'une destruction totale par un jeune homme passionné pour les arts, M. Carrond, à l'instant où un orfèvre allait en détacher la dorure; mais, ce qui donne beaucoup de regrets, et qui devrait exciter en ce moment la sollicitude des magistrats, c'est que cet aviron paraît avoir été fixé par deux tiges à une statue de fleuve ou de Neptune, qui était sans doute d'une grande richesse, et qu'on découvrirait vraisemblablement dans le même terrain, s'il était possible de reconnaître l'ouvrier qui l'a exhumé. Quant à la peinture allégorique de l'Amour et du dieu Pan dont nous avons parlé, ce sujet était sans doute particulièrement consacré aux pavés des thermes, dont les eaux salutaires excitent les forces et inspirent la volupte; nous croyons que ces deux divinités athlétiques, placées dans l'enceinte d'un gymnase, représentent la nature aux prises avec un sentiment dont on ne peut se défendre. A., de Lyon.

Sociétés savantes et Établissemens d'instruction et d'utilité publique.

Arras (*Pas-de-Calais*). — *Société royale pour l'encouragement des Sciences, des Lettres, et des Arts.* — *Programme des prix pour* 1824. — *Agriculture.* « Mémoire sur les améliorations dont l'agriculture est susceptible dans le département du Pas-de-Calais. » Prix : une médaille d'or de trois cents francs. — *Économie politique.* « Quelles sont les principales causes de la mendicité dans le département du Pas-de-Calais, et quels seraient les moyens les plus efficaces d'y remedier. » Prix : médaille d'or de trois cents francs. — *Poésie.* Pièce de deux cents vers au moins sur ce sujet : « Épître qu'un fils adresse à son père pour le prier d'être son guide dans le choix d'un état. » — Réponse du père. Prix : médaille d'or de deux cents francs. — *Prose.* Notice historique sur la vie et les ouvrages de l'abbé Proyart (Liévin-Bonaventure), né à Douchy-lès-Ayette, arrondissement d'Arras, canton de Croisille, en 1743, et mort à Arras, le 23 mars 1808. — *Économie rurale.* Nouvelle méthode de bornage, pour les terres, qui ne soit pas plus dispendieuse que celle dont on fait usage aujourd'hui, mais qui rende plus difficile le déplacement des bornes, et soit plus simple et plus précise dans ses moyens de vérification. La Société décernera des médailles d'encouragement à l'auteur du meilleur mémoire sur ces deux derniers sujets. — Les ouvrages envoyés au concours pour 1824, devront être adressés au secrétaire perpétuel de la Société royale d'Arras, et être parvenus avant le 1er juillet.

Besançon (*Doubs*). — *Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Besançon. Prix proposés* — L'Académie remet au concours pour l'année 1824 le sujet suivant : « *Combien le principe de l'honneur a contribué à l'éclat et à la véritable gloire de la monarchie française.* » Le prix consistera en une médaille d'or de 200 francs. Les concurrens feront parvenir leurs ouvrages au secrétaire-perpétuel, avant le 1er juin 1824. L'étendue du discours sera de trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les notes. En 1825, l'Académie décernera le prix au meilleur mémoire sur cette question : *Quels sont les avantages à espérer de l'ouverture du Canal-Monsieur pour les trois départemens du Doubs, du Jura, et de la Haute-Saône : en supposant que ces avantages puissent être balancés par quelques inconvéniens locaux et momentanés, quels seraient les moyens de parer à ceux ci?*

Chalons (*Marne*). — *Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts.* — *Séance publique du* 27 *août* 1823. — M. le préfet occupe le fau-

teuil. M. Dupuis, président annuel, ouvre la séance par un discours *sur l'Education du laboureur.* M. Caquot, secrétaire, rend compte des travaux de la Société, depuis sa dernière séance publique, ainsi que du résultat du concours, il donne une courte notice nécrologique sur M. le baron Corbineau, receveur-général des finances du département, membre titulaire, et sur M. le docteur Harmand de Montgarny, médecin à Paris, membre correspondant, que la mort a enlevés cette année. M. Vanzut lit un discours *sur la Vérité considérée dans la morale et dans les Arts.* M. Th. Pein lit des fragmens d'une comédie en un acte et en vers, intitulée : *le Déménagement de La Fontaine.* Le secrétaire donne lecture du programme des prix proposés par la Société. Le président annuel proclame le résultat des concours ainsi qu'il suit : *Premier concours :* « La Société, au nom de laquelle une accusation est intentée, ne devrait-elle pas une indemnité à l'accusé que la justice absout? En cas d'affirmative, examiner les motifs qui ont fait maintenir en France une législation contraire, et indiquer les dispositions qui pourraient modifier cette législation, en conciliant l'intérêt de la Société avec l'intérêt des accusés. » Les ouvrages n'ont pas été jugés dignes du prix. Le sujet est retiré.—Il est décerné une mention honorable : 1° à M. Auguste Vivien, avocat à la cour royale d'Amiens, dont le mémoire portait cette épigraphe : « Instituée pour la réparation des torts, la justice voudrait-elle que les siens fussent privilégiés? J. Bentham. » 2° A M. L. A. de St.-J. de Colmont, de Paris; 3° à M. Bouchené-Lefer, avocat à la cour royale de Paris. *Deuxième concours* : « *Statistique d'un canton du département de la Marne.* » Une médaille d'encouragement de première classe est décernée à M. Chalette, auteur de la Statistique du canton de Fismes. —— *Programme* : La Société décernera, au mois d'août 1824, une médaille d'or de 300 francs, au meilleur mémoire sur ce sujet : « Examiner si, dans l'instruction de la jeunesse, l'art de dire doit précéder l'art de raisonner; en d'autres termes, si l'enseignement de la rhétorique doit précéder celui de la logique. » —Elle décernera, dans sa séance publique de 1825, une médaille de la même valeur, au meilleur mémoire sur cette question ; « Quels seraient les moyens d'intéresser davantage le fermier à l'amélioration des propriétés qui lui sont confiées, et de rendre en même tems le propriétaire moins étranger aux chances des récoltes? » — Elle continue d'offrir des prix d'encouragement, 1° à l'auteur de la meilleure Statistique d'un canton du département de la Marne. La valeur du prix sera augmentée lorsque le travail paraîtra assez important pour mériter une récompense particulière. Les mémoires sur la premiè-

re question et les Statistiques devront être parvenus, *francs de port*, au secrétaire de la Société, à Châlons-sur-Marne; avant le 1er juillet 1824; les mémoires sur la deuxième question, avant le 1er juillet 1825; 2° au médecin ou chirurgien de ce département qui aura vacciné le plus grand nombre de sujets pendant l'année 1825. Le prix sera décerné dans la séance publique de 1825. — La Société d'encouragement pour l'industrie nationale, de Paris, dans sa séance du 5 octobre 1821, en couronnant un mémoire de M. Garnier, ingénieur au corps royal des Mines, sur l'*Art du Fontainier sondeur et des Puits artésiens*, a annoncé qu'elle décernerait trois médailles de 500 francs chacune, aux propriétaires qui, avant l'année 1824, et dans un pays où il n'existe point de puits artésiens, auraient introduit l'usage de cette sorte de puits, pour servir à l'irrigation de la plus grande étendue de terre, laquelle ne pourra être moindre de cinq hectares. La Société de la Marne, dans sa séance publique de 1824, décernera un prix de 200 francs au propriétaire qui aura le premier, depuis le concours ouvert par la Société d'encouragement, fait établir dans le département de la Marne un puits artésien, avec les mêmes conditions d'irrigation; cette médaille sera décernée à celui de nos concitoyens qui l'aura méritée, quand même il aurait obtenu, pour le même fait, une des médailles proposées par la Société d'encouragement. Les communes du département sont admises au concours comme les particuliers. Les certificats de l'autorité locale, attestant le fait, devront parvenir au secrétaire de la Société avant le 1er juin 1824.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Mois* d'octobre 1823. — M. Latreille fait un rapport verbal sur l'ouvrage intitulé : *Monographia tendredinetarum.* — M. Cagniard de Latour lit un mémoire intitulé : *Expériences diverses à haute pression.* (MM. Vauquelin, Dulong et Ampère, commissaires.) Il présente des observations sur l'aquéduc suspendu qu'il a fait établir en 1822, à Crouzol, département du Puy-de-Dôme. (MM. Prony, Molard, Fourier, Dupin et Fresnel.) — M. Vauquelin lit des expériences sur les acétates de cuivre qu'il avait déposés sur le bureau le 22 septembre 1823. — MM. Ampère et Cauchy font un rapport sur le mémoire M. Foëx, relatif à *la théorie des parallèles.* Il en résulte que ce travail ne mérite pas l'approbation de l'Académie. — MM. Dumas et Prévost commencent la lecture d'un mémoire contenant des *observations microscopiques sur la liqueur séminale de divers animaux.*

— *Du* 15. — On lit une lettre dans laquelle M. Clément communique diverses observations récentes de M*** sur un ciment analogue à celui que M. Parther a appelé *ciment romain*. — M. Navier adresse quelques explications relatives à une note communiquée par M. Cagniard de Latour, au sujet de l'aquéduc suspendu de Woolvich. M. Dupin donne de vive voix divers éclaircissemens concernant le rapport qu'il avait lu, et dans lequel il est fait mention de la construction de cet aquéduc. — M. Arago donne lecture d'une note que M. Becquerel lui a communiquée, et qui annonce de nouvelles expériences électriques. « Au moyen de galvanomètres disposés de telle sorte que chacun d'eux concourt à l'effet général, on est parvenu à augmenter indéfiniment la sensibilité de cet appareil; on s'en est servi pour découvrir les courans électriques qui ont lieu : 1° dans la dissolution des alcalis, des sels et des acides dans l'eau; 2° dans les phénomènes capillaires. Les résultats auxquels on a été conduit permettent de suivre pas à pas tous ces phénomènes. » — En envoyant son ouvrage sur *l'organe et les gaz de la respiration dans le fœtus*, M. Geoffroy Saint-Hilaire annonce qu'il l'avait imprimé, quand il fut informé, par deux recueils périodiques français, que M. Jean Müller faisait paraître à Leipsig un ouvrage intitulé *sur la respiration du fœtus*. Il fait remarquer qu'aucun exemplaire de l'ouvrage de M. Müller n'est encore arrivé à Paris. — M. Poiteau adresse un mémoire *sur la famille des Lecythidées*. (MM. Desfontaines et Mirbel, commissaires.) — M. Christian, professeur au collége de Bourges, adresse la description d'un instrument qu'il appelle compas de sections coniques. (MM. Lacroix et Cauchy, commissaires.) — MM. Girard et Prony font un rapport sur un mémoire de MM. Chaudruc de Crazannes, et Gallocheau de Saintes, intitulé : *Observations sur quelques dépôts d'huîtres entières trouvées dans les constructions romaines de Mediolanum Santonum* (Saintes). — Les rapporteurs combattent l'opinion des auteurs qui ont conclu de ce que les deux valves des huîtres ont été trouvées attachées par leur ligament, qu'elles ont été mises en œuvre sans que les mollusques en eussent été extraits. Ils pensent qu'il existe dans l'intérieur des terres, aux environs de Saintes et d'Agen, des amas d'huîtres non fossiles, semblables à ceux que les membres de l'institut d'Égypte ont trouvés dans la *vallée de l'Égarement*. Recherchant ensuite les motifs qui ont pu faire adopter par les constructeurs de Saintes l'usage d'établir le sol factice ou le pavage de certain édifice sur un lit de coquilles d'huîtres supportées elles-mêmes par des couches de charbon, de cendres et d'os calcinés, les rapporteurs croient que les huîtres remplissent tout simplement l'objet de la seconde des trois couches dont les Ro-

mains formaient le massif sur lequel ils asseyaient le pavage des parties inférieures de leurs habitations, pour les garantir de l'humidité, et que les constructeurs de Saintes et d'Agen ont employé de préférence les huîtres, parce qu'ils en ont trouvé des amas naturels dans le pays. (Adopté.) — M. Hachette lit un mémoire intitulé : *De la mesure des effets dynamiques dans les machines.* (MM. Prony, Molard et Ampère, commissaires.) — MM. Prévost et Dumas achèvent la lecture de leur mémoire sur la *liqueur séminale des animaux.* (MM. Cuvier, Duméril, Savigny et Mirbel, commissaires.)

— *Du* 20. — M. Barbier demande à faire, en présence de l'Académie, l'expérience d'un nouveau procédé qui a pour objet de rendre simple et facile l'instruction privée des aveugles. (MM. de Lacepède et Ampère, commissaires.) — M. John Walsh adresse de nouvelles observations relatives *au calcul du Binôme.* (MM. Poisson et Cauchy, commissaires.) — M. Dupont, naturaliste, demande que l'Académie fasse examiner son cabinet de pièces anatomiques et pathologiques. (MM. Duméril et Magendie, commissaires.) — M. Circaud des Geslins écrit de la Clayette (Saône-et-Loire), qu'il a inventé une charrue préférable à toutes celles dont on fait usage. Il désire concourir pour le prix fondé par M. de Montyon. On l'invite à envoyer des plans ou des modèles, avant le 1er janvier 1824. — M. Chaptal, au nom d'une commission, fait un rapport sur le mémoire de M. Julia Fontenelle, intitulé : *Expérience sur la fermentation vineuse.* M. Julia s'est proposé de déterminer la quantité du produit en vin et en alcool que donnent comparativement les différens plants de vigne du même âge et sur le même sol. L'Académie approuve le travail de M. Julia, et l'engage à continuer ses recherches. — M. de Humboldt communique l'extrait d'une lettre de M. Boussingault (à Santa-Fé de Bogota), annonçant qu'il a trouvé dans les Cordillières de Santa-Rosa, entre Tanja et le plateau de Bogota, plusieurs masses de fer météorique très-ductile. Le poids de l'une des masses est d'environ 30 quintaux. M. Boussingault a nivelé avec M. Olivera, au moyen de plusieurs baromètres de Fortin, tout le pays montagneux qui s'étend de Caracas à Santa-Fé. Ces voyageurs ont observé avec soin les variations horaires, et ont recueilli un grand nombre d'observations chronométriques et de latitude. — M. Magendie communique l'observation qu'il a faite récemment d'une maladie qui a paru offrir tous les caractères de l'hydrophobie. Il a injecté dans les veines d'un bras environ une pinte d'eau à la température du sang, et les symptômes ont entièrement cessé. M. Magendie fait remarquer dans l'état du malade divers accidens fâcheux in-

dépendans de la cause principale. — M. Gambey lit un mémoire dans lequel il propose un nouveau moyen de diviser avec précision les instrumens astronomiques, sans qu'il soit nécessaire de faire coïncider le centre de la plate-forme et celui de l'instrument. (MM. Prony, Mathieu et Fresnel, commissaires.) — M. Hachette continue la lecture de son mémoire sur la mesure des effets dynamiques. Ce second chapitre concerne l'exploitation des carrières aux environs de Paris. L'auteur a fait précéder cette lecture d'observations relatives à diverses pompes, savoir : celles de Lahire, la pompe rotative anglaise, celle de M. Conté, et celle de M. Arnollet. — M. Strauss lit un mémoire d'anatomie comparée, dans lequel il traite *des animaux articulés.*

— *Du 27.* — M. Gambey envoie la description et le dessin d'un appareil à l'aide duquel on peut vérifier l'horizontalité de l'axe d'une lunette méridienne dans toutes les positions de l'instrument. (MM. de Humboldt, Arago et Gay-Lussac, commissaires.)—M. Ferrand transmet un mémoire contenant de nouvelles explications relatives à un bateau remonteur et navigateur dont il a proposé l'usage. (MM. Prony, Girard et Molard, commissaires.) — M. Turban, père, propose l'emploi du plâtre délayé dans l'eau tiède pour guérir les engelures. Il annonce aussi avoir fait tisser des couvre-pieds très-économiques. (MM. Fourier et Magendie, commissaires.) — M. Hachette communique une note relative à des expériences sur la vitesse du son, par M. Olynthus Gregory, professeur à l'Académie de Woolwich. — M. Magendie annonce que le malade chez lequel on avait observé les symptômes de l'hydrophobie, vient de succomber par suite d'autres accidens très-graves qu'il avait d'abord fait remarquer. — M. Geoffroy Saint-Hilaire lit un mémoire intitulé : *Considérations sur la bourse et l'utérus des animaux marsupiaux;* sur la composition et les rapports intimes de ces organes ; sur les artères qui s'y distribuent, et le haut développement de la charpente osseuse qui les entoure, et sur l'action de ces deux poches d'incubation dans la formation du fœtus. — M. Vauquelin fait un rapport sur un mémoire qui avait été présenté par M. Cagniard de Latour, et qui est relatif à *diverses expériences physico-chimiques sur des corps soumis à l'action simultanée de la chaleur et de la pression.* « Nous pensons, dit en terminant le rapporteur, que la plupart des expériences que M. Cagniard de Latour offre comme des applications de ses connaissances en mécanique à la chimie, sont intéressantes et curieuses ; que plusieurs des conséquences qu'il en tire sont ingénieuses, et pourront trouver des applications utiles à la pratique des arts. Nous pensons, en outre, qu'on doit savoir gré à M. Cagniard

du zèle qui l'a porté à entreprendre ce genre de recherches, que nous considérons comme une nouvelle mine à exploiter, et pour la découverte de laquelle nous proposons à l'Académie d'accorder son approbation. — M. Gay-Lussac, au nom de la section de physique, fait un rapport sur le projet de M. l'architecte Alavoine, qui a proposé de reconstruire en fer coulé la flèche de la cathédrale de Rouen, en lui donnant la forme d'une pyramide quadrangulaire de 79 mèt. de hauteur, ce qui porterait le sommet de l'édifice à 138 mèt. au-dessus du sol. La section de physique est d'avis que la pyramide en fer ne présente, relativement à son action sur l'électricité atmosphérique, aucun inconvénient qu'on ne puisse éviter. Elle deviendra même un excellent paratonnerre pour la cathédrale et les bâtimens environnans, en la faisant communiquer avec un sol humide, au moyen de deux barres de fer de 27 à 30 millimèt. de côté en carré.—M. Girard fait un rapport sur le mémoire de M. de Thiville, intitulé : *Observations sur quelques erreurs en physique.* Les erreurs signalées par M. de Thiville se réduisent à deux : l'une sur la force musculaire des animaux considérés comme moteurs ; l'autre, sur le frottement des liquides en mouvement contre la surface des corps solides. Il résulte du rapport qu'il y a bien long-temps qu'il n'est plus question en physique des erreurs dont parle M. de Thiville ; et que ses observations ne prouvent autre chose, sinon qu'il ne s'est point tenu au courant de ces deux sciences. — D'après le rapport de M. Cauchy, l'Académie approuve le mémoire de M. Téxier de Montainville, qui a pour objet l'inscription des cinq corps réguliers dans la sphère. — M. Flourens présente un mémoire *sur l'action des diverses parties de l'organe cérébral.*

A. M. T.

— *Académie française.* — *Séance extraordinaire du 4 novembre* 1825. — M. Auger lit deux *Notices historiques et littéraires*, l'une sur l'*Avare*, et l'autre sur *Georges Dandin.* M. Aignan, sa traduction en vers de l'*Hymne à Cérès*, attribué à Homère, et qui doit faire partie du 3e vol. de la *Bibliothèque étrangère.* M. Lémontey, une *Notice sur Mlle Clairon.*

— *Société d'encouragement pour l'industrie nationale.* — *Séance générale annuelle du* 29 *octobre* 1825. — L'assemblée était présidée par M. Chaptal, pair de France. M. de Gérandu, secrétaire, a fait connaître, par une analyse claire et rapide, le résultat de chacun des concours ouverts en 1822. — Sur vingt prix proposés, deux ont été remportés; un troisième, ajourné pour éclaircissement. Deux concurrens ont approché d'assez près d'un quatrième et cinquième prix, pour mériter

chacun une médaille d'or. Enfin, sur les dix-sept questions qui ont été remises au concours, il en est neuf qu'on peut regarder comme à peu près résolues. — Il restait du concours de l'année dernière deux prix, dont la délivrance avait été suspendue pour appel à l'expérience: ils ont été définitivement adjugés. Un troisième n'avait été délivré que partiellement par le même motif; il a été complété. Les récompenses décernées dans cette séance s'élèvent à la somme de 7300 fr.—Chaque comité a fait ensuite ses rapports particuliers et détaillés, sur les divers sujets de prix dont la proposition avait donné lieu à des tentatives plus ou moins heureuses.—Sur le rapport de M. Melard jeune, membre du comité des arts mécaniques, le prix de 2000 fr. ayant pour objet l'application de la machine à vapeur aux presses d'imprimerie, a été adjugé à M. Selligue, mécanicien à Paris, rue des Vieux-Augustins, n° 8. L'auteur a six presses de ce genre en activité depuis six mois; elles servent à imprimer des journaux ou d'autres ouvrages. La machine à vapeur qui les fait mouvoir est de la force de quatre chevaux, et travaille habituellement sous la pression des deux atmosphères. La dépense est de 15 fr. par jour pour les six presses, ce qui fait, pour chacune, 2 fr. 50 c. Cette dépense, comparée à celle de la meilleure presse ordinaire, est dans le rapport de 3 à 8. — Sur la proportion du même comité, une médaille d'or de la valeur de 500 fr. a été décernée à MM. Van Houtem père, et Sevin de Beauregard, propriétaires de la fabrique d'aiguilles de Marouvel, près Laigle (Orne), en récompense des efforts qu'ils ont faits pour perfectionner cette fabrication. — M. Mérimée, membre du comité des arts chimiques, a fait un rapport sur le concours relatif à la fabrication du cuivre en bâtons, à l'usage des tireurs d'or. M. Gardon et MM. Villette frères, de Lyon, ont atteint le but désiré; leurs produits sont également beaux. Mais les quantités livrées au commerce n'ayant pu être vérifiées à tems, la délivrance du prix a été ajournée jusqu'à plus ample information. — Sur le rapport du même membre, une médaille d'or de 500 fr. a été décernée à M. Vicat, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Souillac (Lot-et-Garonne), pour avoir approché du prix relatif à la composition d'une matière plastique, se moulant comme le plâtre, et capable de se durcir à l'air autant que la pierre. Les échantillons envoyés par M. Vicat ont résisté, pendant deux ans, à l'épreuve de la gelée.— Un troisième rapport a été fait, par M. Mérimée, sur la fabrication du cuir, façon de Russie. Le prix de 3000 fr., proposé pour cet objet, avait été décerné, en 1822, à MM. Duval-Duval et Gronvelle; mais la moitié seulement de cette somme leur avait été délivrée. On voulait s'assurer

si l'odeur des peaux qu'ils avaient préparées, odeur dont l'identité avec celle des cuirs de Russie avait été bien constatée par le comité des arts chimiques, ne s'affaiblirait point au bout d'un certain tems. Son intensité ayant paru la même, après un an d'épreuve, et les concurrens ayant d'ailleurs ajouté à leur procédé de nouveaux perfectionnemens, la totalité du prix leur a été définitivement adjugée. — Le prix de 1500 fr. pour la culture du pin *laricio*, et celui de 1000 fr. pour la culture du pin d'Écosse, réservés, en 1822, savoir : le premier, à M. de Lorgeril, maire de Rennes; et le second, à M. Trochu, propriétaire à Belle-Isle-en-Mer, leur ont été adjugés définitivement, sur le rapport de M. Bosc, membre du comité d'agriculture. — M. Trochu a déclaré qu'il se proposait d'employer entièrement la valeur de son prix à de nouveaux semis, projet d'autant plus digne d'éloges, que l'île qu'il habite est entièrement dépourvue de bois. — M. Huzard, membre du même comité, a rendu compte du résultat du concours ouvert par M. Ternaux, pour le meilleur Mémoire sur les avantages qu'on peut se promettre, suivant les circonstances et les localités, de l'éducation des moutons à laine superfine d'Espagne, et sur le croisement des races de moutons de France. — Le prix, consistant en une somme de 300 fr., a été décerné à M. Perrot de Jotems, l'un des propriétaires du beau troupeau de Naz, commune de Cessy, département de l'Ain. Cet agronome distingué avait déjà concouru, pour le même prix, en 1822, et obtenu une médaille d'argent.— Deux nouveaux prix ont été proposés, l'un de 1500 fr. pour la meilleure râpe à betteraves, et l'autre de 1200 fr. pour la meilleure presse à exprimer le suc de cette plante. L'un et l'autre seront décernés en 1824. —La fin de cette séance, déjà si pleine d'intérêt, a présenté une circonstance remarquable. Les coins qui servent à frapper les médailles de la Société, et dont l'exécution est un chef-d'œuvre de l'art numismatique, sont l'ouvrage et en même tems un don de feu M. Tiolier père, graveur-général des monnaies; mais la grandeur du module empêchait qu'on en fît usage pour des médailles d'or au-dessous de 500 fr., ce qui en rendait l'emploi rare et applicable seulement aux primes de première classe. M. Tiolier fils, héritier des talens et du désintéressement de son père, afin de mettre la Société à même de multiplier les marques de sa générosité, a gravé pour elle une nouvelle médaille de plus petite dimension que la première, et a saisi le moment de sa réunion en assemblée générale pour lui en faire hommage. La Société lui a témoigné sa reconnaissance par ses applaudissemens, et de plus elle a décidé, sur la proposition de M. Mérimée, qu'une empreinte en or de cette même

médaille serait offerte à M. Tiolier, dans sa prochaine séance générale. — Les fabricans ont montré beaucoup d'empressement à relever, par l'exhibition de leurs produits, l'éclat de cette solennité. On y voyait deux des grands candélabres imitant le porphyre, de la manufacture de Sarguemines, une coupe en argent, de M. Fauconnier, orfèvre, et un vase en bronze, du même artiste, ainsi qu'une multitude d'autres ouvrages des plus remarquables parmi ceux qui ornaient l'exposition du Louvre, et dont les auteurs ont obtenu des distinctions honorables.

Concours ouvert pour les années 1824, 1825 et 1830. G.

Arts mécaniques. — Construction d'une machine propre à travailler les verres d'optique..... 2,500 fr.

Construction d'un moulin à moudre et à concasser les grains, qui puisse être adapté à toutes les exploitations rurales..... 4,000

Fabrication des aiguilles à coudre..... 3,000

Application de la presse hydraulique à l'extraction des huiles, du vin, et en général des sucs des fruits..... 2,000

Construction d'une machine propre à raser les poils des peaux employées dans la chapellerie..... 1,000

Fabrication du fil d'acier propre à faire les aiguilles à coudre..... 6,000

Amélioration des fontes françaises..... 6,000

Perfectionnement du moulage en fonte..... 6,000

Construction d'une machine pour râper les betteraves.... 1,500

Construction d'une machine pour presser la pulpe des betteraves..... 1,000

Arts chimiques. — Étamage des glaces à miroirs, par un procédé différent de ceux qui sont connus..... 2,400

Perfectionnement des matériaux employés dans la gravure en taille-douce..... 1,500

Préparation du l et du chanvre, sans employer le rouissage..... 6,000

Découverte d'un métal ou d'un alliage moins oxidable que le fer et l'acier, propre à être employé dans les machines à diviser les substances molles et alimentaires..... 3,000

Fabrication des creusets propres à la fonte de l'acier..... 2,000

Perfectionnement dans la fabrication des cordes d'instrumens..... 2,000

Fabrication du papier avec l'écorce du mûrier à papier... 3,000

Arts économiques. — Fabrication de la colle de poisson... 2,000

Construction d'un moulin à bras pour écosser les légumes secs ..... 1,000 fr.

Découverte d'une matière se moulant comme le plâtre, et capable de résister à l'air autant que la pierre..... 2,000

Moyens d'occuper les aveugles..... 1,000

Conservation des substances alimentaires, par le procédé de M. Appert, exécuté en grand, ou par tout autre moyen.. 2,000

Dissécation des viandes..... 5,000

Agriculture. — Semis de pins du Nord ou de pins de Corse, connus sous le nom de *taricio*, et semis de pins d'Écosse... 1,000

Construction d'un moulin pour nettoyer le sarrasin..... 600

Importation en France et culture de plantes utiles à l'agriculture, aux manufactures ou aux arts, 1er prix..... 2.000

2e prix..... 1,000

Introduction des puits artésiens dans un pays où ces sortes de puits n'existent pas. (Trois médailles d'or de la valeur de 500 fr. chacune.)..... 1,500

Concours ouvert pour l'année 1830. — Plantation de terrains en pente, 1er prix..... 3,000

2e prix..... 1,500

Total des prix offerts par la Société..... 76,500 fr.

Société Asiatique. — Cette Société continue avec assiduité ses intéressans travaux. M. de Lasteyrie, qui la présidait dans sa dernière séance du 3 novembre, a annoncé que le texte chinois et la traduction latine d'un ouvrage philosophique de Mencius, qui vivait dans le quatrième siècle avant Jésus-Christ, étaient presque entièrement lithographiés et imprimés, et qu'ils seraient mis en vente incessamment. Le *Journal asiatique* de cette société se continue avec succès, et paraît fort régulièrement à la fin de chaque mois, chez Dondey Dupré père et fils, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais. *L.*

Athénée royal de Paris. — *Programme pour l'an* 1824. — De tous les établissemens littéraires de Paris, l'*Athénée royal*, nommé autrefois *Lycée*, est un de ceux qui ont le plus contribué aux progrès des sciences et des lettres : les savans et les littérateurs les plus distingués de la France y ont professé tour-à-tour. C'est pour cet établissement que Laharpe fit son Cours de littérature, Ginguené son Histoire littéraire de l'Italie, Fourcroi son Système des connaissances chimiques, M. Lemercier son Cours analytique de littérature générale, et c'est dans cet éta-

blissement que M. Cuvier a fait ces belles leçons d'histoire naturelle et d'anatomie comparée, qui lui ont mérité les suffrages de toute l'Europe. Les chaires de l'Athénée ont été constamment ouvertes à tous les professeurs célèbres, et on s'est plu à y encourager d'une manière particulière tous les jeunes talens. Satisfaire le goût des gens instruits, suppléer à l'instruction des autres, rappeler aux uns ce qu'ils savent, apprendre aux autres ce qu'ils ignorent ou ce qu'ils n'ont appris qu'imparfaitement, inspirer l'amour des bonnes études à ceux qui ne l'ont pas encore, seconder les études des autres, occuper agréablement les personnes âgées qui sont fatiguées du poids des affaires ou qui sont ennuyées des plaisirs, enfin, offrir aux jeunes gens qui ont mal fait leurs études classiques ou qui ne les ont pas finies, les moyens de les compléter et de les perfectionner, tel est le but et telle est l'utilité de l'Athénée. Cet établissement n'est pas seulement utile aux habitans de la capitale; il l'est plus aux étrangers, qui vivent isolés et sans famille au milieu de ce tourbillon de tous les peuples, et qui ne sachant souvent comment varier les occupations de leur vie, trouvent à l'Athénée une société d'hommes choisis, des *salles de conversation et de lecture*, une *bibliothèque* composée de bons ouvrages, les nouveautés les plus intéressantes, des *journaux littéraires et politiques*; enfin, des cours agréables et variés sur les principales branches des connaissances humaines.

Tableau des Cours et des Lectures.

Première section.	MM.
Physique expérimentale	Pouillet.
Chimie	Dumas.
Anatomie et Physiologie	Magendie.
Astronomie	Francœur.
Seconde section.	
Littérature	Parent-Réal.
Histoire littéraire de la France	Villenave.
Art oratoire	Merville.
Histoire d'Angleterre	Mignet.

Indépendamment de ces cours réglés, MM. Jomard, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Denon, membre de l'Institut (Académie des beaux arts), F. Bodin, Victorin-Fabre, de La Bergerie, Dubois, Fervé, Savardan et autres savans et hommes de lettres, ont promis de faire des lectures sur différens sujets de leur choix. — La XXXIXe année athénéenne commencera le 15 novembre 1823, et finira le 16 novembre 1824. Quelle que soit l'époque de la souscrip-

tion, ces dates en déterminent invariablement la durée. L'Athénée est ouvert tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à onze heures et demie du soir. Les souscripteurs reçoivent, le dimanche, le bulletin des leçons de la semaine suivante. Tous les cours auront lieu le soir. Le prix de la souscription est de 120 francs pour les hommes, et de 60 fr. pour les dames; celui de l'admission de MM. les étudians, pendant toute la durée des cours, est de 60 francs. Le bureau pour les abonnemens est ouvert tous les jours au sécrétariat de l'Athénée, rue de Valois (ci-devant rue du Lycée), n° 2, au coin de la rue Saint-Honoré et de la place du Palais-Royal.

Athénée des Dames.—Une Société académique de femmes vient de s'établir, sous ce nom, dans un hôtel de la place Vendôme. Le premier numéro des *Annales littéraires* a paru. On y lit avec intérêt les discours d'ouverture. S. A. R. Mme la duchesse de Berry, voulant contribuer à l'agrandissement de cette Société, vient de l'honorer de sa souscription. Mme la maréchale duchesse de Reggio s'est fait inscrire aussi sur la liste de cette Société, qui compte parmi ses membres un grand nombre de personnes de la plus haute distinction.

Conservatoire des Arts et Métiers (ancienne Abbaye Saint-Martin, rue Saint-Martin). — Les cours publics et gratuits, fondés dans ce bel et utile établissement par l'ordonnance royale du 25 novembre 1819, ont été ouverts samedi 29 de ce mois. Ils continueront, chaque semaine, à deux heures et demie précises, ainsi qu'il suit : *Mécanique appliquée aux arts*, professeur, M. *Ch.* Dupin, les mercredi et samedi; *Chimie appliquée aux arts*, M. Clément-Desormes, les lundi et jeudi; *Économie industrielle*, M. J. B. Say, les mardi et vendredi.

École spéciale des Langues orientales (à la Bibliothèque du Roi). — Les cours de cette école vont recommencer, le lundi 1er décembre, dans l'ordre suivant :

Cours de *Persan*, M. Langlès; lundi, mercredi, vendredi, 9 heures du matin.

—— *Arabe*, M. Sylvestre de Sacy; mardi, jeudi, samedi, 11 heures du matin.

—— *Arabe vulgaire*, M. Caussin de Perceval fils; lundi, mercredi, vendredi, à midi.

—— *Turc*, M. *Amédée* Jaubert; mardi, jeudi, samedi, 9 heures du matin.

—— *Arménien*, M. Cibbied; mêmes jours, à 6 heures et demie du soir.

—— *Grec moderne*, M. Hasse; lundi, mercredi, vendredi, à 2 heures et demie du soir.

Gymnase normal, civil et militaire. — Séance publique. — Le dimanche 26 octobre, ce bel établissement a été le rendez-vous d'une société aussi nombreuse que brillante : la distribution des prix aux élèves civils et militaires, les exercices et les progrès étonnans de cette jeunesse, confiée aux soins de M. le colonel Amoros, ont reçu des applaudissemens unanimes et bien mérités. Dans la carrière de la gymnastique, ouverte en France par M. Amoros, le succès appelle le succès, et chaque séance générale offre aux spectateurs les attraits de la nouveauté. Celle dont nous parlons a fait concevoir les plus grandes espérances : des enfans de 5 à 6 ans y ont fait preuve d'une adresse, d'une force et d'un courage extraordinaires, et dont ils apprennent en même tems à faire le plus honorable emploi. Mais, ce qui ajoute encore à l'intérêt de cette séance, c'est que M. le directeur a fait connaître, dans son discours d'ouverture que ces exercices conviennent également à la jeunesse des deux sexes; qu'ils ont été suivis avec un succès remarquable par de jeunes personnes, les unes d'une constitution faible, et qui ont acquis le trésor d'une bonne santé; les autres, affectées de quelques déformations, soit naturelles, soit accidentelles, et dont les membres ont repris leurs formes ordinaires. Ces exercices, dont le but est si louable et le résultat si touchant, où tout est prévu pour la décence et pour les soins de la santé, dirigés et surveillés par des médecins habiles, rappellent quelques établissemens analogues formés en Suisse, en Allemagne et en Angleterre. Celui de M. Amoros a le très-grand mérite d'amener, par l'attrait du plaisir, ou la guérison, ou l'accroissement de la santé et de tous les biens dont elle est la source. C'est un nouveau présent que M. le directeur du gymnase nous a fait. F.

Instruction publique. — Établissement de M. H. Boismont, rue Mandar, n° 3.—Cet établissement, où sont enseignés simultanément le grec, le latin, l'anglais, la grammaire française, les mathématiques, l'histoire, la géographie, le dessin, vient de terminer son année scolaire. Les élèves qui composent l'école secondaire ont été soumis à l'examen de professeurs habiles et de littérateurs distingués; cette épreuve a convaincu tous les auditeurs, qu'un grand nombre de ces jeunes élèves avaient également réussi dans chacune des branches de leurs études. Ne pourrait-on pas conclure de cet essai que la réunion d'un certain nombre d'objets d'instruction, loin de nuire aux progrès des élèves, seconde au contraire les développemens de leur esprit, soit en prévenant la lassitude et le dégoût par la variété des travaux, soit en exerçant, en rectifiant même l'in-

telligence, par l'habitude de comparer les idées de différente nature qu'on leur inculque? C.

Cours d'astronomie et machines astronomiques, propres à faire comprendre le système du monde. — Au moyen de deux appareils astronomiques de son invention, M. Ringler, habile mécanicien génevois, démontre d'une manière si claire les phénomènes de notre système planétaire, que les personnes les moins familières avec les sciences, les comprennent sans difficulté (1). L'un de ces appareils, qui représente le système planétaire en mouvement, est renfermé dans un ciel de satin bleu de 24 pieds de circonférence, avec les constellations zodiacales et les principales boréales; le soleil y est figuré par une étoile garnie de brillans. L'autre appareil, entouré d'un cercle de 15 pieds de circonférence, et figurant l'écliptique, démontre les mouvemens de la terre, l'inclinaison et le parallélisme de son axe, les causes du changement des saisons et de l'inégalité des jours; le mouvement de la propre lune, l'inclinaison de son orbite, ses nœuds, ses phases; enfin, les éclipses de lune et de soleil. Tous les mouvemens dans les deux appareils s'exécutent comme d'eux-mêmes, et sans qu'aucune des pièces qui servent à les faire mouvoir soient vues et produisent aucun bruit. M. Ringler a ouvert, le 16 novembre, des cours et des séances publiques. — On peut voir ces machines, tous les jours, excepté les fêtes et les dimanches, depuis une heure jusqu'à quatre, *rue d'Amboise, près celle de Richelieu, hôtel du Petit-Cercle,* n° 1. Prix d'entrée, 5 francs. M. Ringler donnera des cours particuliers sur les phénomènes du système du monde. Ces cours auront dix à douze séances, et l'on pourra les suivre, en prenant un abonnement de 40 francs pour chaque cours : les jours et les heures des séances seront réglés à la commodité des abonnés; un cours commencera, dès qu'il y aura six personnes inscrites pour le suivre. Par ce moyen, les chefs d'institutions et les pères de famille pourront procurer à leurs élèves ou à leurs enfans les avantages que procurent les machines de M. Ringler pour l'étude des élémens de l'astronomie. Z.

Cours de langue et de littérature grecques. — M. Nicolo-Pollo, de Smyrne, l'un de nos collaborateurs, ouvrira, cet hiver, un cours raisonné de langue et de littérature grecques, d'après une méthode extrêmement simple et facile dont il se sert, depuis dix-sept ans, pour ses élèves, et qui leur épargne beaucoup de temps et des dépenses. Le premier de 5 à 10 fr. par mois, pour trois leçons par semaine. M. N. join-

---

(1) La *Société génevoise pour l'encouragement des arts* a décerné une médaille d'or à M. Ringler.

dra à son cours quelques notions sur la musique grecque, appliquée à des vers d'Homère et de Sophocle, selon la prosodie et le rhythme des anciens. On se fait inscrire pour tout le cours chez M. Nicolo-Pollo, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 11, et à la bibliothèque de l'Institut.

Cours public gratuit analytico-pratique de musique instrumentale et vocale, par M. *G.* Nézot, inventeur de la *méthode rhythmi-harmonique*, rue de Bussy, n° 15. Ce cours sera continué, tous les dimanches, à une heure après midi, pendant l'hiver. Les 10 ou 12 premières leçons seront en partie consacrées à des notions essentielles d'acoustique, que l'on appliquera à l'harmonie; à des considérations sur l'utilité physique et morale de la musique, à l'examen rapide de ses effets, et à l'exposé de la seule méthode à l'aide de laquelle des amateurs et des élèves de capacité différente peuvent concerter ensemble de prime-abord, sans que leur nombre, l'inégalité de leurs talens ni la diversité de leurs études nuisent à leurs progrès respectifs ou au bel effet de l'ensemble. Il y a dans la semaine des leçons par abonnement. Z.

Anatomie artificielle. — Sur la demande de M. le garde-des-sceaux, chargé provisoirement du portefeuille de l'intérieur, l'*Académie royale de médecine* avait nommé, dans le mois de septembre 1822, une commission pour examiner les *pièces d'anatomie artificielle* de M. Auzoux, D. M., et un mémoire qu'il y avait joint. MM. *Béclard, Duméril*, H^te^. *Cloquet, Breschet* et *Desgenettes* composaient cette commission, dont le rapport a été lu par ce dernier, dans la séance du 5 novembre 1823. Le rapporteur fait l'éloge du talent de M. Auzoux, et de son zele éclairé, modeste, désintéressé, infatigable. Tout en remarquant qu'il existe entre ses travaux et ceux de quelques autres anatomistes, surtout de M. Ameline, quelques points de contact; M. Desgenettes observe que M. Auzoux est auteur d'innovations importantes, et qu'il en promet plusieurs autres encore. Enfin, le rapport conclut à recommander fortement à l'attention du ministère les travaux de ce jeune et habile médecin. — Nous essaierons de donner ici un aperçu des pièces anatomiques de M. Auzoux, qui nous ont paru mériter une mention toute particulière à cause des grands avantages que son travail promet à la science. Jusqu'à présent, on s'était appliqué à produire des imitations d'anatomie pour lesquelles on employait la cire, à cause de sa flexibilité; mais ces imitations d'une vérité frappante, ne présentaient que la surface des objets; et comme les détails intérieurs, encore plus nécessaires à l'étude, ne pouvaient être rendus par ce moyen, elles étaient plus convenables à

un musée qu'à un amphithéâtre. M. Auzoux, avec une composition semblable au carton, est parvenu à construire des corps tout entiers, dans lesquels tous les organes, tous les détails des parties externes et internes sont fidèlement représentés. Les parties supérieures se démontent facilement et d'après les règles adoptées dans la dissection. Elles font place aux parties intérieures, qui s'enlèvent avec la même facilité. On parvient à décomposer ainsi le corps humain en mille pièces diverses, qui sont aisément réunies les unes aux autres, au moyen de numéros d'ordre. Voilà deux avantages obtenus sur la méthode ordinaire de la dissection, usitée pour l'étude de l'anatomie. On évite le dégoût inséparable des opérations faites sur les cadavres, et l'élève, en recomposant lui-même le corps humain, apprend bien mieux à connaître toutes ses parties. La seule objection à faire au procédé de M. Auzoux, c'est que sa composition ne peut reproduire aussi parfaitement que la cire, toutes les nuances de couleur. Mais cet obstacle peut être vaincu. Du reste, les moindres organes, les nerfs, les muscles, les veines, tous les vaisseaux, sont figurés dans toute leur étendue, avec une exactitude rigoureuse. M. Auzoux se propose d'ouvrir une souscription, au moyen de laquelle chaque souscripteur aura une pièce complète, le corps entier d'un homme, pour le prix de 1500 francs. Quels sont les cabinets, les bibliothèques publiques, les écoles de médecine, ou même les hommes livrés à l'étude de l'anatomie, qui ne pourront pas retirer une grande utilité de cette belle invention? Elle peut d'ailleurs conduire à une quantité de perfectionnemens intéressans. Appliquée à la pathologie anatomique, elle permettra de représenter, non-seulement l'effet de la maladie sur une surface, mais encore ses ravages dans l'intérieur du corps, les altérations qu'elle fait subir aux divers tissus, etc. Pour l'étude des accouchemens, au moyen de pièces de rechange, il sera facile de faire voir la grossesse à ses différentes époques, les phénomènes qui en sont la suite, les déviations de l'utérus, etc. L'anatomie comparée, la médecine vétérinaire, doivent aussi en attendre de précieux résultats. Enfin, ce qui ne sera pas le moindre service rendu à la science anatomique par M. Auzoux, son procédé la met à la portée des gens du monde et des différentes personnes que le dégoût éloigne des amphithéâtres où elle est enseignée. A. J.

Chimie appliquée. — Moyen de rétablir les vins tournés. Les vins sont sujets à une décomposition à laquelle les cultivateurs donnent le nom de *tournure*, quand elle est encore peu avancée. Leur matière colorante devient violette ou presque noire; le vin prend alors une saveur et une odeur désagréables, et cesse d'être transparent; l'écume qu'il

forme en l'agitant n'est plus rouge. L'analyse démontre qu'il s'est formé du sous-carbonate de potasse aux dépens de la crême de tartre et de la matière colorante contenues naturellement dans le vin. Si l'on ajoute un peu d'acide tartrique à ce liquide décomposé, cet acide s'empare de la potasse; il se dépose de la crême de tartre au fond du vase, et le vin reprend sa saveur et son odeur naturelles. L'expérience faite sur plusieurs centaines d'hectolitres de vin tourné, a démontré qu'il fallait une demi-once d'acide tartrique pour chaque hectolitre de vin, quantité qu'il faut un peu augmenter quand la décomposition est plus avancée. Ce moyen, qu'on doit à M. Breton, professeur de chimie, à Paris, ne convient qu'à des vins tournés depuis un an.

Théatres. — *Second Théâtre-Français.* — *Le Tribunal secret* ou *les Francs-juges*, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Leon-Thiessé. (11 novembre.) — Cette tragédie, qui n'avait obtenu d'abord qu'un succès vivement contesté, a depuis été accueillie beaucoup plus favorablement, dans plusieurs représentations successives, parce que l'auteur, docile aux conseils d'une critique sévère, et lui-même excellent critique, a su retoucher son ouvrage et l'améliorer par des coupures et par des changemens importans. Le sujet paraît appartenir au mélodrame, qui s'en était déjà emparé, plutôt qu'à la muse tragique. Un tribunal de sang qui jugeait dans l'ombre, qui imposait à une corporation secrète d'initiés fanatiques, véritables séides, le devoir de fouler aux pieds tous les sentimens de la nature, la piété filiale, l'amitié, l'amour, la reconnaissance, d'immoler au besoin les objets de leurs plus chères affections, paraissait devoir exciter au plus haut degré les impressions de la terreur. Un prince d'Allemagne, Conrad, a résolu d'anéantir les francs-juges; ceux-ci, informés de ses desseins, ont lancé contre lui un arrêt de mort. Le prince sait qu'il est voué aux poignards par ses puissans ennemis. Il confie sa position, ses chagrins et son danger à son frère, qui vient le rejoindre, après une longue absence; et ce frère lui promet son appui et celui de son fils Rodolphe, revenu avec lui d'une guerre lointaine, et qui doit arriver incessamment dans le château, où se passe le premier acte. Au second acte, la scène est dans une sombre forêt. Rodolphe, accompagné de deux guerriers, se félicite de revoir les lieux qui furent témoins des jeux de son enfance, et la fille de Conrad, Ernestine, qu'il aime et qu'il doit épouser. Il entend prononcer son nom par une voix mystérieuse. Un inconnu se présente et lui demande un entretien particulier : ses compagnons se retirent à l'écart. L'inconnu est un franc-juge qui lui fait connaître que le tribunal secret le charge, lui Rodolphe, d'exécuter l'arrêt de mort prononcé contre Conrad. Il lui rappelle ses sermens, et lui

prouve que Conrad a conspiré la ruine de l'association dont il est membre. Le jeune Rodolphe se trouve livré à l'affreux combat des sentimens de la nature et du cruel devoir qu'on lui impose. Au troisième acte, on rentre dans le château de Conrad. Rodolphe ne peut ni dissimuler ni expliquer l'agitation de son âme, et il ne répond point à l'accueil empressé que lui fait Ernestine. Elle se retire, et Conrad paraît. Toujours plus irrésolu que jamais, Rodolphe ne peut cependant consommer le crime qui lui est ordonné. Il fait connaître à son oncle l'horrible mission qu'il a reçue, et jette au loin son poignard, en renonçant à la remplir. La fille de Conrad, agitée par de vives alarmes, revient auprès de son père qu'elle trouve seul, un poignard à ses pieds; elle ramasse le poignard sur lequel sont écrits ces mots : *Tribunal secret*. Elle devine ce qui s'est passé, et ce que Conrad ne veut point lui révéler. Ici, la première action paraît terminée. On s'intéresse peu à l'incertain Rodolphe qui ne peut se résoudre ni à tuer son oncle, ni à se prononcer contre la sanglante société dont il est membre. Il n'est ni entièrement fanatique, ni vertueux. L'inconnu de la forêt, qui a pénétré dans le château, se présente à Rodolphe, lui reproche d'avoir trahi ses sermens, et lui annonce qu'il va lui-même exécuter l'arrêt du tribunal. En effet, il entre précitamment dans l'appartement du prince, où Rodolphe le suit. Au cinquième acte, dans les premières représentations, on voyait reparaître tour à-tour le prince, qui, défendu par son neveu, n'a été blessé que légèrement par son assassin, et Rodolphe lui-même, qui a été blessé mortellement, comme proscrit par les francs-juges, pour avoir enfreint leurs ordres. Maintenant, Conrad seul revient sur la scène, et la mort de Rodolphe est annoncée par un officier qui apporte en même tems la nouvelle que l'abolition du tribunal secret vient d'être prononcée par la diète germanique. Telle est, en peu de mots, la marche de cet ouvrage, où l'on a remarqué des situations qui ont produit de l'effet, et plusieurs vers qui ont obtenu de vifs applaudissemens.

Beaux-arts. — *Exposition des objets d'art envoyés par l'école de Rome.* — Cette exposition, dont le retour est annuel, a été, cette fois, beaucoup plus complète que les précédentes. On a paru attribuer ce changement au zèle du peintre distingué qui a été récemment nommé directeur de cette école, et je le crois volontiers. Le public a mis de l'empressement à venir examiner les travaux de cette jeune légion d'artistes que la France entretient à Rome, et qui sont aujourd'hui l'espérance, comme ils seront un jour l'ornement de leur patrie. La première salle de cette exposition était occupée par les architectes et les sculpteurs. Les travaux des premiers se composent d'études générales ou partielles,

faites d'après les monumens existans de l'ancienne Rome, telles qu'élévations, plans, chapiteaux, corniches, etc., et enfin de restaurations. Ce dernier genre de productions est la partie romanesque de l'architecture, si je puis m'exprimer ainsi; car elle consiste à rétablir, dans leur entier, et tels qu'ils sont supposés avoir existé, des édifices dont il ne subsiste plus que des ruines ou même de simples vestiges. Ce sont, toutefois, d'excellentes études qui exigent de la perspicacité, et au moyen desquelles on a relevé, à peu de frais, le temple de la Concorde, celui dédié à Jupiter-Tonnant, le panthéon d'Agrippa, le théâtre de Marcellus, etc. En quelques années, Rome, toute entière, sortirait de ses ruines; et, si l'on pouvait également rendre à la vie ses anciens habitans, ils seraient, sans doute, très-étonnés de l'aspect nouveau de leurs édifices. Il y avait, en général, une précision remarquable dans toutes ces études d'architecture; peut-être même est-elle poussée trop loin, et va-t-elle, chez quelques-uns, jusqu'à la dureté; mais je m'accommode mieux de ce défaut que du défaut contraire, la mollesse, dont on ne fait jamais rien. Les sculpteurs doivent envoyer, selon le tems qu'ils ont déjà passé à Rome, des figures en plâtre ou en marbre. Parmi ces dernières, qui annoncent la fin des études, j'ai principalement remarqué plusieurs belles copies d'après l'antique, de MM. Vatinelle, Dimier et Jacquot; un Endymion couché et endormi, de M. Brun; enfin une figure représentant Eurydice blessée, de M. Nanteuil. Il y a bien un peu d'afféterie dans la pose de cette figure, mais le travail est d'un ciseau délicat, le dessin est correct et élevé; c'est donc une production qui honore son auteur et qui lui assigne déjà un rang. Les peintres faisaient seuls les honneurs de la seconde salle; car les gravures au burin et en pierres fines, qui y étaient également exposées, occupaient fort peu le public, dont les regards ne sont attirés que par les masses : les travaux fins et délicats sont du ressort exclusif des artistes et des connaisseurs. M. Rémond, qui paraît vouloir nous consoler de la perte de Michallon, avait envoyé deux paysages, dont l'un, *Vue prise d'Almafi*, était un fort bel ouvrage. M. Dubois avait recueilli des éloges les années précédentes; mais il est resté, cette fois, au-dessous de lui-même. M. Hesse, dont le tableau était également médiocre, avait envoyé, en outre, une très-belle copie de Polydore de Caravagge, qui a attiré tous les regards. Mais, ce qui a surtout fixé l'attention, c'est une scène du déluge de M. Court. Les uns ont exalté la beauté de l'exécution; les autres ont tout condamné, à cause du peu d'élévation qui régnait dans cet ouvrage. Quant à moi, je me range avec les premiers. Lorsqu'un jeune homme a une force d'exécution comme celle que M. Court a développée, je le

tiens pour un véritable artiste. L'étude, la méditation, l'examen des grands maîtres pourront lui donner ce qui lui manque; mais rien ne rachète la faiblesse d'exécution. L'ensemble de cette exposition, sans rien offrir d'extraordinaire, est cependant assez satisfaisant. Il est à craindre, toutefois, et cette tendance se décèle surtout chez les peintres, que la génération actuelle ne veuille s'écarter de la marche suivie par les maîtres qui ont si glorieusement relevé l'école française. A cela je ne connais point de remède; les idées ont quelquefois une marche rétrograde qu'il serait impossible d'arrêter, et les avis du maître habile qui dirige l'école de Rome, l'auteur de Phèdre, de Marcus Sextus et de Didon, feront plus que tous les critiques réunis.

—*Peinture.*—L'exposition au Louvre, qui dérange tant de combinaisons, renverse tant d'espérances, détruit tant de réputations, est aussi l'époque où l'artiste qui présente au public une production digne de ses suffrages, reçoit la récompense la plus chère à son cœur. Quel doux concert de louanges! son âme en est émue, sa vanité flattée; déjà, il regarde ses confrères avec un air de protection. Mais, à l'exposition suivante, un rival plus heureux captive l'attention des connaisseurs. Soudain, le désespoir le transporte, il veut effacer cette gloire nouvelle; il prend ses pinceaux, se remet à l'ouvrage; son imagination est en délire, il va créer un chef-d'œuvre; et jusqu'au nouveau salon l'espérance le berce de ses douces et décevantes illusions. Voilà la vie d'un artiste. Le grand salon du Louvre est son Parnasse, son temple de mémoire; c'est l'arène où se livrent les combats dans lesquels il brûle de vaincre. Maintenant que l'on comprenne, s'il est possible, le désespoir d'un peintre que de justes succès ont accoutumé aux louanges du public, lorsqu'une circonstance invincible vient lui ravir les éloges auxquels il croyait pouvoir aspirer. Écoutez-le s'écrier dans son atelier : ce dernier ouvrage qu'on lui enlève avant d'avoir pu le montrer, était justement celui dans lequel il s'était élevé au plus haut degré. Quels beaux nus! quelle savante disposition! quelle harmonie de couleurs! avec quel art les draperies sont jetées! Cette situation, de laquelle il faut retrancher tout ce qui est de pure imagination, est justement celle où se trouve M. Ch. Tardieu. Chargé par le ministère de la maison du roi d'exécuter plusieurs tableaux importans, destinés à être reproduits en tapisseries des Gobelins, il a eu la douleur d'être obligé de les remettre aux mains qui vont les traduire aussitôt qu'ils ont été achevés, et lorsque le salon s'ouvrira, hélas! ses tableaux n'y paraîtront pas. Pour se dédommager, autant que possible, il a invité ses confrères et les connaisseurs à venir voir les trois productions qu'il vient d'achever. Les sujets sont pris dans la vie de

l'un de nos plus grands rois, saint Louis. « Sa piété, qui était celle d'un anachorète, dit Voltaire, ne lui ôta aucune vertu de roi. Une sage economie ne déroba rien à sa libéralité. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte. Prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats, sans être emporté, *il fut compatissant, comme s'il n'avait jamais été que malheureux.* » Quel touchant éloge renferment ces dernières paroles! Considérons maintenant les tableaux de M. Ch. Tardieu, et nous allons retrouver ce grand roi sous chacun de ces caractères : guerrier intrépide, monarque ami de la justice, prince éminemment religieux et compatissant. Ici, le peintre nous le montre s'élançant le premier sur le rivage égyptien, suivi de l'élite de ses troupes : l'ennemi fuit de toutes parts, laissant sur le champ de bataille des morts et des blessés. Là, le guerrier fait place au chrétien qui s'humilie : le roi de France lave les pieds des pauvres et leur fait distribuer des aumônes. Enfin, nous le voyons, assis à l'ombre d'un chêne, rendant la justice dans la forêt de Vincennes. Dans tous ces tableaux, on retrouve un peintre nourri de bonnes études et fidèle aux principes des maîtres qui ont régénéré l'école française. Habile à bien disposer ses masses, M. Ch. Tardieu en rend tous les détails avec talent. Je lui donnerai surtout des éloges pour la manière dont il a su éviter l'écueil qu'offrait la scène qu'il a choisie, pour nous montrer saint Louis administrant la justice par lui-même. Un chevalier, au printems de son âge, a rencontré dans le bois une jeune et belle paysanne. Il a ravi ce qu'il n'avait pu obtenir par ses prières; mais on accourt aux cris de la victime, et le lâche qui a abusé de sa force est conduit devant le roi. Le peintre a supposé que la jeune fille était belle et bien faite ; il a eu raison il fallait justifier, en quelque sorte, l'incontinence du jeune homme, afin de ne pas trop l'avilir. Enfin, il a su répandre sur toute cette scène une teinte de pudeur qui lui donne de l'intérêt et du charme, et il a prouvé en cela du goût et de l'habileté. La jeune fille, couchée sur les genoux de sa mère, cache sa figure dans l'une de ses mains qu'elle arrose de ses larmes; sa mère lève l'autre bras pour montrer au roi les traces de la corde dont le chevalier s'est servi pour lui faire violence; le père montre cette même corde. Le jugement est prononcé, et l'on dégrade le coupable, en lui enlevant ses éperons. Le reste se devine et n'est plus du ressort du peintre, qui a fort bien écrit sa scène.

—*Gravure.*— Lorsque j'ai rendu compte de l'exposition particulière que M. H. Vernet a faite de ses ouvrages, en 1822, j'ai tâché de faire passer dans l'âme de mes lecteurs l'impression vive et profonde que j'avais ressentie, à la vue du tableau représentant l'une des scenes de la

défense de Paris, en 1814. Ce tableau vient d'être gravé, dans une très-grande dimension, par M. Jazet. Cette gravure est l'une des plus parfaites qui soient sorties des mains de cet habile artiste. Pour ceux qui n'ont pas vu le tableau, il leur semblera qu'il ne leur reste rien à désirer; mais, moi qui l'ai vu, considéré, admiré, je ne puis m'empêcher de me rappeler Eschyne s'écriant, à l'occasion des applaudissemens excités par les discours de Démosthènes qu'il récitait à ses élèves : *Que serait-ce donc, si vous l'aviez entendu lui même?* P. A.

— *Gravure lithographiée*, représentant le monument consacré à la mémoire de M. Rolland, membre de la chambre des députés, mort en 1822. Paris, 1825; au Dépôt central de la lithographie, quai Voltaire, et chez tous les marchands de nouveautés. In-fol.; prix, 1 fr. 25 c. Cette lithographie, très-bien exécutée, offre, sur le premier plan, la tombe de M. Rolland; on voit au fond la ville de Metz, près de laquelle la reconnaissance publique a élevé ce simple monument à l'un des plus fidèles défenseurs de nos libertés.

Jeux divers.—Jeu de la guerre.—Les Cris de Paris.—Jeu de Quilles.—Écran des Métamorphoses, etc. — C'est un spectacle intéressant que celui de notre industrie, à l'approche du jour de l'an. Peu de personnes sont à portée d'apprécier le nombre d'artistes et d'ouvriers occupés à exciter l'attention des donneurs d'étrennes. Plus de 15,000 personnes à Paris travaillent à flatter les différens goûts, à tenter les différentes fortunes, au moyen de la branche d'industrie connue sous le nom de *cartonnage*. Le carton, dans leurs mains, prend les formes les plus élégantes et les plus gracieuses. Ici se présentent ces *écrans* qui amusent nos yeux en même tems qu'ils les préservent de l'action trop vive du feu du foyer. Là, toutes sortes de boîtes présentent des surprises agréables, tandis que des jeux variés se préparent pour égayer les longues soirées d'hiver, en offrant les chances d'une fortune sans périls. Parmi tous ces objets, si séduisans pour les enfans, pour la jeunesse, et quelquefois pour l'âge mûr, il en est quelques-uns qui nous ont frappés par leur élégance comme par leur invention. *Le Jeu de la guerre* fait passer sous les yeux du spectateur, dans un cadre étroit, mille scènes diverses de combattans, qui, comme de raison, montrent toujours l'avantage du côté du peuple auquel le jeu est destiné. Dans une boîte élégante, nous trouvons des cartes représentant les divers marchands et marchandes dont les cris font retentir chaque jour les rues de Paris. Au moyen de ces figures, on fait un jeu dans lequel chaque personne répète les différens cris des marchands que les cartes lui présentent. Ce jeu, intitulé *les Cris de Paris*, amène dans les salons la gaîté bruyante. Des vers piquans

sont relatifs aux fonctions de chacun des personnages. Parmi ces petites pièces, nous avons remarqué celle du *Marchand de vieux habits*. Un autre jeu, non moins ingénieux, est le *Jeu de Quilles*, qui offre les *quilles* et la *boule* dessinées sur des cartes, tandis qu'un *chien* malencontreux vient se mêler de la partie, où il est reçu comme l'annonce le proverbe. Plus loin, le carton, par un art délicat, prend la forme d'une pendule. Chaque heure se montre dans le calice d'une fleur, et Zéphyre, le bras tendu, remplaçant l'aiguille du cadran, les indique tour-à-tour. Un papillon, placé sur le stylobate, est l'emblème du tems qui passe parmi les fleurs. Un *écran* de main nous présente une jeune femme qui se montre tour-à-tour sous mille costumes divers, et pique sans cesse la curiosité par la variété de ses ajustemens. C'est l'*écran des Métamorphoses*. Un autre écran, non moins agréable, retrace assez exactement l'effet magique du *Diorama*. Les tableaux sont transparens, et les jeux de la lumière d'un foyer suffisent pour imiter les effets de la lumière du jour dans le beau spectacle de MM. Bouton et Daguerre. Cette partie du commerce, qu'on pourrait appeler *la petite industrie*, est plus importante qu'on ne le croit ordinairement, et sa prospérité prouve qu'en France on n'a pas moins de plaisir à faire d'agréables cadeaux qu'à les recevoir.

Brès.

Nécrologie. — *Carnot*. — Voici un homme que ses contemporains ont vu tel que la postérité le jugera, et dont la vie entière est connue de toute l'Europe; cependant, il n'est pas encore tems d'écrire son histoire. Son nom et sa mémoire tiennent si essentiellement à une grande série de faits, qu'il n'est pas possible de l'isoler dans une biographie. Pour en parler convenablement, il faudrait écrire l'histoire de la révolution; mais quoique nous possédions une immense collection d'écrits sur cette partie de nos annales, aucun de ceux qui portent le nom d'*histoire* n'est exempt d'erreurs, et loin que l'on cherche à les rectifier, les témoins oculaires qui restent encore laissent croître de jour en jour le nombre des mensonges historiques, et ne s'opposent point à l'altération des faits les plus importans. Lorsque la génération contemporaine de la révolution aura disparu, les récits de ce grand événement demeureront tels qu'on les aura faits dans des tems postérieurs, et la postérité ne saura que ce qu'on aura voulu lui laisser apprendre. Toutefois, la vérité ne sera pas tout-à-fait sans asile : quelques mémoires échapperont à la vigilance de ses ennemis, et recomposeront une histoire incomplète, mutilée, mais sincère. A cette époque, très-reculée et même problématique, il sera possible de considérer Carnôt comme homme public, et ce sera dans l'histoire même, dans le grand tableau des faits auxquels il

prit part, qu'il faudra chercher les traits qui le caractérisent. Aujourd'hui, nous devons nous borner à peindre le savant et le citoyen. Nous ne pouvons cependant nous dispenser d'appeler l'attention sur l'une de ses qualités morales qui régla dans tous les tems sa vie politique : c'est une modération, un calme de l'âme, qui ne laissait aucun accès à l'ambition. Cette belle qualité ne fut pas toujours aussi utile que digne d'estime : elle empêcha plus d'une fois que les talens et les grandes vues de Carnot ne tournassent au profit de la cause qu'il avait embrassée. On ne peut le connaître et l'apprécier, que lorsqu'il agit seul. Dans le peu de tems qu'il fut chargé du ministère de la guerre, il ne parut presque point agir, il ne fatigua ni ses bureaux ni la presse; et cependant, une forte impulsion fut donnée à l'immense développement des forces militaires de la France à cette époque. Aucun homme ne connut mieux que lui l'art de faire beaucoup avec très-peu de moyens apparens, sorte d'intelligence et d'adresse qui ne sera jamais devinée ni recherchée par un ambitieux. Dans une république bien réglée, il serait arrivé, suivant l'ordre naturel des choses, aux premières fonctions de l'état; il eût présidé à ses destinées. Aussi désintéressé, aussi dévoué à sa patrie que Washington le fut à la sienne, et possédant de plus grands talens militaires, il n'aurait pas moins bien défendu la cause de la liberté, que ne le fit l'illustre Américain. Mais ses connaissances et ses qualités précieuses devinrent inutiles, parce qu'il fut associé à des collégues moins habiles et plus ambitieux; il n'influa point sur les délibérations les plus importantes; il ne put empêcher que la direction des affaires ne tombât entre les mains de l'ignorance audacieuse et de l'opiniâtre médiocrité. S'il eût eu assez d'ambition pour dominer le directoire, et se mettre à la place que ses talens lui assignaient, Bonaparte n'aurait point soumis la France, et la face de l'Europe ne serait pas aujourd'hui telle que nous la voyons. Ajoutons encore un très-léger linéament à cette esquisse de l'homme public. Lorsque Carnot fut chargé du gouvernement d'Anvers, les caisses de cette place étaient vides, et il fallut recourir à une monnaie obridionale. En pareil cas, on donne presque toujours une valeur fictive aux pièces que l'on fabrique; celles que Carnot fit frapper n'avaient que leur valeur intrinsèque, en sorte que leur circulation ne pouvait causer aucune perte, quels que fussent les événemens de la guerre et les conditions de la paix.

Carnot naquit, en 1753, à Nolay, petite ville du département de la Côte-d'Or. Son père était un jurisconsulte très-estimé; il entra fort

jeune dans le corps du génie; et avant l'âge de vingt ans, le jeune officier avait composé l'*Eloge de Vauban*, couronné par l'Académie de Dijon. Quelques poésies furent aussi pour lui un délassement de travaux plus sérieux. Porté par le sentiment de ses devoirs aux études de l'ingénieur, et par ses goûts, aux mathématiques et aux lettres, il réussit également dans la culture de ces diverses branches de connaissances. En 1785, il fit paraître un *Essai sur les machines*; et vingt ans plus tard, après les tourmentes révolutionnaires, son ouvrage intitulé : *Principes fondamentaux de l'équilibre et du mouvement*. Ces principes sont plus métaphysiques qu'analytiques, plus propres à satisfaire les esprits accoutumés a une extrême sévérité de raisonnement qu'à fournir des moyens d'application. En 1802, il publia son *Traité de géométrie de position*, le plus remarquable et le plus utile de ses ouvrages mathématiques. Quatre ans après, on vit paraître ses *Réflexions sur la métaphysique du calcul infinitesimal*, dont on a fait dernièrement une nouvelle édition. Toutes ces recherches annoncent un esprit exact, patient, mais peu jaloux de suivre les routes battues, et se plaisant à lutter contre les difficultés. On voit assez que l'institut de France n'avait pas de membre plus actif et plus laborieux. Lorsqu'il n'était pas encore totalement éloigné des affaires publiques, c'etait par des occupations de cabinet qu'il se reposait des soins et des travaux qui lui étaient imposés par ses fonctions. Outre les ouvrages que nous avons cités, il a fait plusieurs mémoires insérés dans le recueil de ceux de l'institut. Mais, aucun de ces écrits ne fit autant de bruit que son *Traité de la défense des places*. Aujourd'hui même, plusieurs militaires ne le lui ont point pardonné, et quelques-uns l'ont attaqué avec un acharnement qu'ils n'auraient point montré contre de simples erreurs. Les sciences même, et à plus forte raison les arts ne sont pas toujours preservés de l'esprit de parti.

Carnot eut pour ennemis tous ceux qui s'enrichirent et s'élevèrent par la révolution; sa vie entière était, pour ainsi dire, leur acte d'accusation. Fouché, devenu ministre en 1815, ne balança point à le proscrire. Il eut pu trouver hors de sa patrie ce qu'il n'avait jamais demandé à ses concitoyens; mais son âme généreuse ne pouvait accepter les dons de l'étranger. Content d'un patrimoine très-modique, il ne l'accrut par aucune spéculation d'intérêt, et termina sa carrière dans la plus honorable pauvreté. Vénéré des étrangers au milieu desquels il avait trouvé un asile, chéri d'un grand nombre d'amis dévoués, admiré de tous ceux qui ont quelque élévation dans l'âme, sa retraite ne fut pas sans douceur, et sa fin sans consolations. Les habitans de Magdebourg, lieu de

sa dernière habitation, conserveront long temps le souvenir d'un hôte si digne de l'estime qu'ils lui témoignaient. Il leur fut enlevé, à l'âge de 70 ans, au commencement du mois d'août de cette année. F.

— *Agier.* — La magistrature française vient de faire une perte bien sensible dans la personne de M. *Pierre-Jean* Agier, doyen des présidens de la cour royale de Paris, mort le 23 septembre 1823, à soixante-seize ans. Malgré son grand âge, ce respectable magistrat apportait un zèle pieux et une sagacité rare dans l'accomplissement de ses importantes fonctions. M. Agier avait exercé la profession d'avocat-consultant à l'ancien parlement de Paris. Ses études eurent pour but principal d'approfondir les dispositions du droit canonique, sur lesquelles sa science et son esprit vraiment religieux le portaient de préférence. A cette époque, M. Agier a travaillé, avec Bayard et Camus, à la *Collection de décisions nouvelles*, connue sous le nom de *Nouveau Denisart*. Il publia, en 1789, *le Jurisconsulte national*, ou *Principes sur les droits les plus importans de la nation*, et en 1793, des vues sur la réforme des lois civiles. M. Agier, à la mémorable époque de la révolution, conçut toutes les espérances qu'elle donnait aux hommes généreux et amis de leur pays. Il fut nommé, en 1789, député *suppléant* de Paris aux états-généraux, et *membre de la commune* au 14 juillet. Ses connaissances aussi variées que profondes et la fermeté de ses principes et de son caractère le firent mettre au nombre des candidats pour la place de gouverneur du dauphin, désigné alors sous le nom de *prince-royal*. La première année du gouvernement consulaire, M. Agier fut nommé juge du tribunal d'appel, et quelque temps après il devint l'un des présidens de ce tribunal, place qu'il a occupée jusqu'à sa mort. Parmi les divers ouvrages de M. le président Agier, on doit distinguer celui qui a pour titre : *du Mariage, dans ses rapports avec la religion et avec les lois nouvelles de France.* (Paris, 1801, 2 vol. in-8°.) Il renferme les meilleurs principes sur le mariage, considéré comme *contrat civil*, et on y reconnaît la science profonde et l'esprit judicieux de celui qui l'a écrit. M. le président Agier avait consacré, pendant beaucoup d'années, le tems que lui laissaient ses importantes fonctions à de nombreux travaux sur les prophéties de la bible qu'il a recueillies et traduites sur les textes hébraïques, avec des notes critiques et des commentaires. Un juge éclairé sur ces matières, M. Lanjuinais, a souvent entretenu les lecteurs de la *Revue Encyclopédique* des ouvrages de ce genre successivement publiés par son savant ami. (*Voy.* Tom. X, pag. 179; Tom. XI, pag. 593; Tom. XVI, pag. 151.) C'est après l'achèvement de ces estimables et utiles travaux que la mort est

venue frapper M. le président Agier. Jamais aucun tribunal n'eut un juge plus équitable; jamais la science du droit n'eut un plus habile interprète. A. TAILLANDIER, *avocat.*

—*Bruguière de Sorsum.*—Les lettres viennent de perdre un homme qui les aimait avec passion, et qui, long-tems forcé de les négliger pour d'autres occupations était constamment revenu vers elles, et recommençait, depuis son loisir, à les cultiver avec ce goût décidé qui est à la fois l'indice et le gage du succès. M. *Antoine-André* BRUGUIÈRE, *baron de Sorsum*, né à Marseille, en juillet 1773, d'un négociant de cette ville, embrassa, très-jeune encore, la carrière du commerce, et fit un voyage à la Guadeloupe, où l'appelaient les affaires de son père, et où il passa quelques années; il parcourut à cette époque les îles voisines, et se rendit ensuite à Cayenne, chargé d'une mission importante, relative à la culture du poivre et du girofle, dont on voulait alors enrichir nos Antilles. Il parcourut l'intérieur de la Guyane française, et s'y occupa, durant un an, de l'histoire naturelle du pays. Il revint ensuite à la Guadeloupe. Les circonstances malheureuses où se trouvaient alors nos colonies, n'étaient rien moins que favorables aux spéculations commerciales; le goût du jeune Bruguière ne le portait point d'ailleurs vers ce genre d'occupation, et il revint en France, après une absence plus fructueuse pour son esprit que pour sa fortune. Ce besoin d'une imagination jeune et vive, ce désir avide de voir et d'apprendre, lui firent trouver, dans le grand spectacle que déroulaient à ses yeux ces contrées lointaines, une source de sensations délicieuses qui développèrent en lui le sentiment poétique, et où il puisa un goût très-prononcé pour les voyages et les connaissances variées qu'ils procurent.—A son retour d'Amérique, M. Bruguière, se trouvant à l'armée d'Italie, fut particulièrement attaché au général Dessolles, avec lequel il forma dès-lors une liaison qui lui fut toujours chère; vers cette époque, et dans l'intimité du général, il contracta d'honorables amitiés, qui l'ont suivi jusqu'à sa mort, et qui garderont un long souvenir à sa cendre. Lorsque le général Dessolles devint chef d'état-major de Moreau, M. Bruguière l'accompagna à l'armée du Rhin. La paix d'Amiens lui ayant apporté quelque loisir, il en profita pour publier, en 1803, *Sacontala*, drame samskrit, qu'il avait traduit de l'anglais, sur la version de William Jones, et auquel il ajouta des notes intéressantes. Il suivit, quelque tems après, le général Dessolles à l'armée des côtes, et revint à Paris avec lui, lorsqu'il y fut rappelé. Vers ce tems, ses études et son goût pour la littérature lui firent rechercher la société des hommes les plus distingués dans les lettres, et il se lia intimement

avec Fontanes. Ses amis connaissaient alors de lui quelques essais, où brillait déjà un talent remarquable, et qu'il révéla au public dans le concours de poésie proposé par l'Institut, en 1807, concours où il obtint le premier accessit pour un poème intitulé : *Le Voyageur*, placé par les critiques du tems au-dessus du poème de Millevoie, qui avait remporté la couronne. Lorsqu'après la guerre de Prusse le royaume de Westphalie fut créé, les amis de M. Bruguière l'y appelèrent. Il y fut successivement secrétaire-général du ministère de la guerre, secrétaire du cabinet et maître des requêtes au conseil-d'état. Le prince qui gouvernait alors ce pays sut apprécier son beau talent et ses excellentes qualités ; il le nomma baron, en attachant à ce titre honorifique la terre de *Sorsum*. Au milieu des devoirs de sa place, qui lui imposait plus d'assujettissement que de travail, M. Bruguière pouvait encore consacrer quelques instans au culte des muses et à l'étude de la littérature orientale. Il composa, pendant son séjour à Cassel, un drame en vers et en musique, intitulé : *les Captifs d'Alger*; et il apprit le samskrit, langue difficile, dans la connaissance de laquelle il fit des progrès assez rapides. Rendu, depuis 1814, à un studieux repos, M. Bruguière, retiré près de Tours, dans une jolie habitation champêtre, se livrait enfin tout entier à ses goûts, près d'une épouse chérie et d'un enfant qui faisait toute sa joie. Il avait entrepris la traduction des chefs-d'œuvre de Shakspeare ; mais, pénétré de la nécessité de conserver sa physionomie à un poète aussi original, il essayait un nouveau genre de traduction : il traduisait en prose la prose de l'auteur anglais, en vers rimés ses vers rimés, et quant aux vers blancs, il tâchait d'en donner au moins un équivalent, ainsi que l'avait fait Voltaire, dans la traduction de *Jules César*. Il avait déjà traduit, d'après ce procédé, cinq des pièces les plus admirées de Shakspeare. Nous souhaitons vivement que le public puisse jouir de ce beau travail, ainsi que de la traduction d'un drame allégorique indien, intitulé : *Le lever de la Lune de l'intelligence*, dont la publication nous offrirait un double intérêt, sous le rapport de l'histoire de l'art dramatique, et de la connaissance des mœurs et de la métaphysique de l'Inde. A l'époque du ministère du général Dessolles, M. Bruguière revint à Paris et fut nommé secrétaire de l'ambassade de France en Angleterre ; mais il ne s'est jamais rendu à ce poste, et il resta auprès du ministre jusqu'au moment où celui-ci quitta si honorablement les affaires. M. Bruguière publia dans ce tems (1819) un volume de littérature orientale, contenant une comédie chinoise (*Lao-seng-eul* ou *le Vieillard auquel il naît un héritier*), et un conte moral (*San-iu-leou*, ou *les Trois*

étages consacrés), traduits sur la version anglaise de J. F. Davis; on trouve dans ce volume un avant-propos et des notes qui annoncent une connaissance approfondie de la littérature de la Chine. Ce fut aussi à cette époque qu'il prit part à la publication d'un journal littéraire, le *Lycée français*, parmi les rédacteurs duquel il comptait plusieurs amis; il l'enrichit de quelques bons morceaux de littérature étrangère et de poésie. Enfin, il donna, en 1820, la traduction du *Roderick*, de Southey, en 3 vol. in-12; ouvrage où brille à un haut degré le talent assez rare d'imprimer à une traduction le caractère de l'original. Lorsque le *Lycée français* se réunit à la *Revue Encyclopédique*, M. Bruguière, qui avait connu particulièrement aux armées et à Paris M. Jullien, fondateur et directeur de ce dernier recueil, avait fait espérer qu'il en deviendrait un des collaborateurs; d'autres occupations et le mauvais état de sa santé l'en ont empêché. Tourmenté d'une indisposition assez grave, et dont il était venu chercher le soulagement à Paris, il y a été enlevé le 7 octobre, à une famille qui le chérissait, et à des amis qui ne se consoleront jamais de sa perte. Il a conservé, au milieu de ses souffrances, la tranquillité d'une conscience pure; sa mort a été calme et douce, comme sa vie. Celui qui trace cette notice, son ami depuis 15 ans, et qui a eu la douloureuse consolation de partager avec d'autres amis les soins donnés à ses derniers momens, éprouve le besoin de rendre à cette belle âme à cette heureuse union des qualités du cœur et de l'esprit, un témoignage qui ne coûtera rien à sa sincérité. Homme de mœurs extrêmement douces et d'un commerce très facile, Bruguière invitait à la confiance, et il semblait tout naturel de l'aimer; il joignait à un esprit supérieur cette bonhommie qui a besoin d'être en pays de connaissance; sans l'effrayer, le grand monde la rend quelque peu silencieuse, mais elle jette dans l'intimité un charme inexprimable. L'aménité de son caractère, la bonté de son cœur, la modestie de son esprit, relevaient encore son talent. Malheureusement, ce talent n'a pas porté tous ses fruits; Bruguière mettait jusque dans ses travaux littéraires quelque chose de cette incurie qui était naturelle chez lui pour sa fortune et ses affaires; fréquemment tourmenté de la goutte, il s'en faisait un prétexte pour mener un genre de vie peu favorable à sa santé et même au développement de son beau talent, mais qui s'accordait avec ses goûts paisibles et son humeur paresseuse. Cependant, sans compter ses ouvrages imprimés, il laisse en manuscrit des productions d'un mérite distingué. Outre les traductions de Shakspeare et du drame indien dont nous avons parlé, nous connaissons de lui des imitations d'*Ossian*, dont sa poésie a su conserver habilement

le coloris original; un *poème sur Marseille*, sa patrie; des fragmens d'une tragédie d'*Antigone*, et d'un poème sur la *conquête du Mexique*, qui, malheureusement, n'est qu'ébauché. Les amis de Bruguière, et tous ceux qui aiment les beaux vers, doivent souhaiter que ses manuscrits soient recueillis avec soin, et qu'on publie ce qui sera en état de paraître. M. Bruguière était membre de la *Société asiatique de France* et de l'*Académie royale de Goettingue*.

M. Avenel.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CINQUANTE-NEUVIÈME CAHIER.

NOVEMBRE 1823.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Sur les matériaux recueillis en Égypte par M. Cailliaud. *J*. p. 257
2. Notice biographique sur Haüy et sur Breguet. *F-M. A.-T.* 263

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Chimie appliquée à l'agriculture, par le comte Chaptal. *Ferry.* 279
4. Rapport sur le service des aliénés. *Édouard Laffon de Ladébat.* 287
5. Collection des Mémoires historiques des dames françaises. *J. C. L. de Sismondi.* 294
6. Parallèle de la puissance anglaise et russe, par M. de Pradt. Second article.—Russie. *Ch. Dupin*, de l'Institut. 309
7. Œuvres de F. G. S. Andrieux, T. IV. *St. A. Berville.* 327
8. Nouvelles Méditations poétiques, par A. de La Martine. *Léon Thiessé.* 333

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 99 ouvrages, français et étrangers. 345

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. 418

Europe. — Iles Britanniques. — Russie. — Pologne. — Suède. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Iles Ioniennes. — Grèce. — Pays-Bas. — France. — Paris. 419

AVIS ESSENTIEL AUX SOUSCRIPTEURS.

La Revue Encyclopédique ayant donné jusqu'ici, chaque mois, un nombre de feuilles d'impression qui excédait toujours d'un sixième, ou d'un quart, et quelquefois d'un tiers, celui de 12 feuilles qui était promis et dû à ses souscripteurs, a éprouvé, par cette circonstance, une augmentation considérable de dépenses, tant pour les frais de papier et d'impression, que pour ceux d'envoi par la poste, sans compter les dépenses de la rédaction.

Une expérience de cinq années nous ayant fait reconnaître la nécessité d'agrandir notre cadre pour améliorer et compléter notre plan, nos souscripteurs trouveront sûrement juste et fondée la très-légère augmentation de 4 *francs par abonnement d'un an, à Paris*, 5 *fr. par la poste, dans les départemens, et* 6 *fr. dans l'étranger*, qui aura lieu à compter de l'année 1824, et au moyen de laquelle la *Revue* s'engage à donner régulièrement 14 feuilles d'impression par mois, au lieu de 12.

On peut remarquer que le volume de la *Revue* s'accroît ainsi d'un *sixième* au moins, tandis que le prix de la souscription n'est pas même augmenté d'un *dixième*. Ce Recueil n'en sera pas moins le plus économique des ouvrages périodiques du même genre, relativement à son étendue et à l'abondance des matières qu'il renferme. Ainsi, à commencer du 1er janvier 1824, le prix de la souscription reste définitivement fixé de la manière suivante :

A Paris.....	46 fr.	pour un an;	26 fr.	pour six mois.
Dans les départemens..	53.	*id.*	*id.*	30.
Dans les pays étrangers.	60.	*id.*	*id.*	34.

N. B. Les abonnemens ne peuvent être faits que pour une année entière, ou pour six mois, à partir du 1er janvier ou du 1er juillet de chaque année. Les abonnemens bornés à six mois sont d'un prix plus élevé, parce qu'ils décomplètent les collections.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

SUR DIVERS TRAVAUX GÉODÉSIQUES, *ordonnés par le Gouvernement français, et exécutés en partie par les ingénieurs du dépôt général de la guerre.*

Une des conceptions administratives que les hommes d'état estiment le plus, et dont les étrangers eux-mêmes reconnaissent l'importance, est celle qui a ordonné la formation du *cadastre de la France.* Cette opération, qui a pour but de décrire, de figurer et de classer toutes les propriétés immobilières, selon leur étendue et leurs produits, bannit l'arbitraire et facilite la disposition des rôles d'impositions directes : chaque contribuable peut lui-même juger si la portion d'impôts qu'on exige de lui est, relativement à ses biens, dans la proportion fixée par la loi.

Originairement (en 1797), l'exécution du cadastre fut confiée à une administration particulière, dirigée par le savant

M. de Prony ; d'habiles ingénieurs furent mis sous ses ordres, et des élèves géographes, sortis de l'école Polytechnique, leur furent adjoints, pour se former auprès d'eux par leurs exemples et par les soins de professeurs distingués. Les travaux préparatoires de cette vaste entreprise furent très-longs, et deux années s'écoulèrent sans qu'elle fût commencée. Le chef de l'ancien gouvernement, accoutumé à l'exécution militaire et immédiate de ses ordres, fut mécontent de ces lenteurs, et changea cet état de choses.

Napoléon crut qu'il suffisait, pour exécuter le cadastre général de la France, d'employer des géographes, moins habiles, mais plus expéditifs que ceux qui en avaient été chargés ; et, considérant l'opération sous le rapport financier, il en confia la direction au ministre des finances. M. le duc de Gaëte, dont la probité et les talens administratifs sont généralement reconnus, fut chargé de cette entreprise. Pour mettre plus de célérité dans l'exécution, il crut devoir ne pas la faire reposer sur un grand appareil scientifique.

Il se peut qu'en effet, dans la première organisation, on n'ait pas développé une assez grande activité, en considérant l'importance du but qu'on se proposait, et surtout le caractère de Bonaparte ; mais, l'expérience a montré qu'aller vite n'était pas un sûr moyen de faire promptement. Plusieurs opérations cadastrales, surtout celles des pays fortement accidentés, furent manquées, pour avoir été confiées à des ingénieurs peu instruits, ou dirigées par des personnes sans talent. Il fallut recommencer. Cependant, l'entreprise s'est continuée avec des succès variés, et les grands avantages qu'on en retire dans les pays cadastrés montrent aux esprits les plus prévenus combien était belle et vaste l'idée créatrice de cette grande opération.

Le *dépôt de la guerre*, institué par Louvois, sous le règne de Louis XIV, fut supprimé dans les premières années de la

révolution, en 1791. On y suppléa en employant, tant aux armées que dans l'intérieur, des ingénieurs, qui étaient chargés des mêmes fonctions, mais ne formaient pas un corps distinct. Depuis, Napoléon sentit la nécessité de rétablir cette institution, et ses guerres d'Italie et d'Égypte lui en avaient montré toute l'utilité; c'est en 1809 qu'il organisa ce bel établissement tel qu'il existe aujourd'hui.

Les ingénieurs-géographes forment un corps militaire, composé d'officiers de différens grades, et d'élèves sortis de l'école Polytechnique, qui en réparent les pertes : il est destiné aux levers géographiques, aux reconnaissances en présence de l'ennemi, à la confection des cartes, etc. Souvent, les officiers de ce corps paient de leur personne sur les champs de bataille; plusieurs sont morts au lit d'honneur, ou par suite des fatigues de la guerre, et les noms du général Vallongue, de Jacotin oncle, des chefs d'escadron Chabrier, Boclet, des capitaines Lasseret, Pierrepont, etc., peuvent être comparés à tout ce que notre armée présente de plus brave et de plus instruit. En général, on reconnaît qu'il n'est pas de corps plus honoré et plus digne de l'être que les ingénieurs du dépôt de la guerre, à raison du mérite des officiers qui le composent. Ce dépôt a été dirigé successivement par les généraux Andréossy, Samson, Bacler-d'Albe, d'Ecquevilly, Evain; il l'est maintenant par le général Guilleminot, qui est digne, par son habileté, par les souvenirs d'une vie militaire très-honorable, par l'esprit de sagesse et de modération dont il a donné des preuves récentes, de toute la confiance du personnage auguste qui a voulu l'associer à ses travaux et à sa gloire.

En tems de paix, le dépôt de la guerre est chargé de toutes les opérations géographiques de France : il a exécuté plusieurs grands travaux en Belgique, en Égypte, en Italie, en Bavière, etc., et s'occupe de perfectionner la connaissance de la configuration de notre sol, avec le degré de précision

que comportent l'état de la science et la perfection des instrumens. Il travaille maintenant à faire une carte de France, conçue sur une grande échelle, et qui puisse suffire à l'avenir à tous les besoins de l'administration ou des services publics; en sorte qu'on ne verra plus, comme par le passé, les mêmes contrées mesurées cinq ou six fois, aux frais de l'état, par des ingénieurs qui, appartenant à des directions différentes, exploraient les lieux avec des buts divers.

Si l'on eût continué l'entreprise du cadastre sur le plan primitif, dont M. de Prony dirigeait l'exécution, on ne serait pas obligé de refaire aujourd'hui une grande partie des travaux qui ont été exécutés par les ordres du ministre des finances; le gouvernement, sans abandonner les vues financières qui ont dirigé ce magistrat, a ordonné des opérations plus vastes. La manière dont elles seront exécutées se trouve garantie d'avance par les résultats que le dépôt de la guerre a obtenus dans les départemens réunis du nord de la France, et qui sont dus à M. Tranchot, puis dans la Bavière et en Italie, et par les résultats non moins satisfaisans qu'on vient d'obtenir en France. Les deux notices suivantes sont relatives à ces deux belles opérations.

I. Sur les travaux des ingénieurs français en Italie, *depuis les Alpes jusqu'à Rome, de* 1801 *à* 1814, et *les opérations géodésiques que l'on exécute actuellement en France.*

TRAVAUX EXÉCUTÉS EN ITALIE.

Les opérations géodésiques que le corps des ingénieurs-géographes militaires a exécutées dans la haute Italie, depuis 1801 jusqu'en 1814, avaient pour objet spécial de dresser la carte générale du royaume d'Italie, et d'offrir des bases aux

travaux topographiques des diverses contrées adjacentes soumises alors à la domination française (1).

Un réseau continu de triangles du premier ordre couvre la superficie entière d'une partie de l'Italie supérieure, qui s'étend des Alpes aux Apennins, et des rives de la Sésia à celles de l'Isonzo. Ce réseau porte des ramifications dans le Piémont, le canton du Tésin, les états de Gênes, de Parme et de Plaisance, en Istrie et dans le golfe de Quarnero; enfin, des opérations trigonométriques faites à Rome et dans les environs, avec l'intention de mesurer de nouveau les anciennes triangulations de Lemaire et Boscovich, dont une partie avait été rectifiée précédemment dans la Marche d'Ancône : telle est l'étendue qu'embrassent, en Italie, les travaux géodésiques des ingénieurs-géographes français.

La base de départ est celle que MM. Oriani, Cesaris et Reggio, astronomes milanais, ont mesurée en 1788, dans une bruyère proche la rive gauche du Tésin : réduite au niveau de la mer, cette base a 9999,81 mètres. L'aiguille du dôme de Milan est le point capital de plusieurs chaînes d'environ cent triangles, dont l'une va à Rimini, une autre à Vérone et à Mantoue, dans le sens de la perpendiculaire à la méridienne du dôme; une troisième arrive à Venise; une quatrième va de Rimini à Padoue; une cinquième s'étend à Rivoli, et une sixième à Turin. La concordance la plus re-

---

(1) Ces travaux ont été exécutés sous les ordres du colonel Brossier, par MM. *Moynet, Denaix, Rousseau, Corabœuf, Béraud, Le Senne*, etc. Les ingénieurs italiens y ont contribué, et leur zèle mérite autant d'éloges que leurs talens. La Notice que je présente est extraite d'un très-beau travail, rédigé par M. Corabœuf, chef d'escadron au dépôt de la guerre, qui a bien voulu me le communiquer, avec l'approbation supérieure. Cet ingénieur joint à une grande instruction, une modestie et un attachement à ses devoirs qui lui attirent la considération générale.

marquable existe entre les mesures obtenues par nos ingénieurs et par M. de Zach à Passariano dans le Frioul, à Schwarzaneck en Carinthie, puisque, à plus de 440.000 mètres de distance, les bases mesurées par ce géographe ne diffèrent pas de 3 à 6 décimètres de celles que donnent les calculs : précision que l'on aurait peine à concevoir, si l'on ne connaissait le talent de nos savans ingénieurs et le degré d'exactitude auquel on peut atteindre dans l'état actuel de la science et des instrumens.

Les observations, faites avec d'excellens cercles répétiteurs, confiés à des hommes habiles et exercés; l'emploi des méthodes perfectionnées de nos jours; l'extrême précision de la base de départ; l'accord étonnant des résultats avec ceux qu'on s'est procurés dans les parties extrêmes du réseau trigonométrique, et avec les vérifications que donnent les combinaisons réciproques des parties; enfin, le soin qu'on a mis dans les observations astronomiques pour les déterminations de latitude, de longitude et d'azimuts, pour en déduire la situation relative de plus de quatre mille points; tout concourt à mettre cette belle entreprise au rang de celles qui offrent le plus de garanties de leur exactitude.

Un des avantages qui résultent des travaux dont nous rendons compte, c'est la découverte de fortes erreurs dans les anciennes mesures d'un arc du méridien terrestre, exécutées, il y a 50 ou 60 ans, par Boscovich dans les états romains, et par Beccaria en Piémont (1). La recherche et le rétablissement des termes des deux bases mesurées par le premier; la liaison immédiate de l'une d'elles et de quelques sommets de ses triangles avec ceux de nos ingénieurs, ont donné le moyen de rectifier la mesure de l'arc du méridien qui passe à Rome,

(1) Ces travaux ont été exécutés aux frais du roi de Sardaigne et du pape, d'après les instances de l'Académie des Sciences de France.

et d'en déduire une valeur plus exacte du degré terrestre. Nos géographes, en prolongeant l'arc de Boscovich depuis Rimini jusqu'au nord de Venise, ont obtenu, par leurs seules déterminations, la mesure de ce prolongement et une nouvelle valeur du degré du méridien d'Italie. Donnons, par quelques développemens, une idée de ces travaux.

Les PP. Lemaire et Boscovich avaient mesuré deux bases géodésiques situées aux limites de l'arc de méridien qu'ils voulaient connaître. L'une de ces bases est près de Rimini, sur le bord de la mer; elle a 11766,12 mètres de longueur; l'autre, de 11964,30 mètres, est près de Rome. Il fallait retrouver ces deux bases sur le sol même, pour en apprécier le degré d'exactitude, et s'en servir s'il y avait lieu.

La première, terminée par deux pilotis enfoncés dans la terre, était d'autant plus difficile à retrouver, que les erreurs de l'ancienne opération s'étendent jusqu'à 30 mètres sur la longueur de certaines distances. La mer, en se retirant continuellement, laisse le rivage à nu, et on voit maintenant des jardins aux lieux où il n'existait, il y a un demi-siècle, que des falaises. Les vieillards même n'avaient conservé aucun souvenir des lieux où ces pilotis avaient été enfoncés pour signaler les limites de la base; enfin, après diverses tentatives infructueuses, on a retrouvé ces pilotis à 4 pieds de profondeur. La mesure de cette base, telle que le P. Boscovich la donne dans son ouvrage (*Voyage astronomique*, etc.), s'est trouvée fort exacte.

La seconde base s'étendait du tombeau de Métella, au-dessous de Fratochia, à trois milles d'Albe, sur le milieu de la voie Appia. La première de ces extrémités était facile à retrouver; la seconde présentait d'assez grandes difficultés: un cube de granit, enfoui à un pied sous terre, a été reconnu comme la fin de cette base. Cette recherche, quoique bien plus facile que la précédente, a présenté cependant plus d'em-

barras, à cause des énormes erreurs qui en étaient la conséquence. Sur la distance de Rome à Rimini, tirée de cette base et calculée selon les règles trigonométriques, on a trouvé 108 mètres de trop, sans parler d'autres erreurs moindres, quoique très-fortes, sur diverses autres longueurs. Toûtes ces incorrections provenaient des instrumens défectueux employés par Boscovich à la mesure des angles, et aussi de fautes commises dans les observations.

Il résulte de ces travaux, dont la précision peut être regardée comme extrême, que la valeur du degré du méridien terrestre sous la latitude de 45°, conclue de l'amplitude de l'arc :

De Rome à Rimini, est de 110934 mètres.
De Rome à Venise, de 111212
De Rimini à Venise, de 111648.

On suppose au sphéroïde terrestre un aplatissement de $\frac{1}{258}$, qui résulte de la plus grande amplitude (celle de Rome à Venise). Ces résultats, si différens entre eux, et si éloignés des idées qu'on s'est faites de la figure du globe terrestre, en accusent l'irrégularité. Comme il n'est possible d'élever aucun doute sur l'exactitude des observations et sur la précision des calculs, ces grandes anomalies dans des déterminations récentes signalent un fait déjà constaté par d'autres mesures géodésiques, c'est que les méridiens ne sont point égaux, ni de même figure, et que par conséquent la terre est plus irrégulière qu'on ne l'aurait imaginé.

Les travaux de Beccaria sont moins exacts encore que ceux de Boscovich, et ce savant paraît avoir mis, dans ses mesures d'angles et ses observations astronomiques, une négligence funeste à son entreprise. Sa base, qui a 11797,425 mètres de longueur, s'étend de Turin à Rivoli, le long de la grande route. Les différences que nos ingénieurs trouvèrent pour des distances entre des points identiques, les portèrent à effectuer la jonction de leurs triangles sur les termes mêmes de

cette base. Ils reconnurent l'une des extrémités à une pierre sortant un peu de terre, et qu'ils constatèrent n'avoir souffert aucun dérangement; elle est près de Rivoli. Le marbre qui fixait l'autre extrémité était enfoui à 2 pieds sous terre; comme de l'une on ne pouvait apercevoir l'autre, à cause de l'inflexion du sol, Beccaria imagina de la prolonger aux deux bouts sur des tertres plus élevés. On attribue à cette idée malheureuse une partie des erreurs graves auxquelles il a été conduit. On trouve près de 6 mètres de moins à sa base, et 5 portent sur le prolongement. Les erreurs de ce travail sont telles, que, dans le degré du méridien du Piémont, il a trouvé 120 mètres de moins qu'il ne devait. Il y a 33 mètres d'erreur par défaut, sur la distance de la Superga à Sanfré, et 26 mètres sur celle de Sanfré à Saluces. M. de Zach, qui a fait, avec beaucoup de soin et un talent recommandable, diverses opérations géodésiques sur les mêmes lieux, est parvenu à des résultats qui présentent un accord très-satisfaisant avec ceux des ingénieurs français. Il est inutile de dire que ceux-ci, pour offrir à leurs successeurs tous les moyens de vérification, ont marqué par des travaux en maçonnerie tout-à-fait invariables, les extrémités des trois bases qu'ils ont vérifiées. Ils ont cru devoir s'imposer cette triple jonction, afin de prouver d'autant mieux l'exactitude de leurs opérations, et de ne laisser à la malignité aucun moyen de les attaquer.

On voit, par cet exposé, combien des travaux erronés sont préjudiciables aux sciences, surtout quand ils sont faits par des hommes en possession de l'estime publique, et lorsqu'ils ont reçu l'appui des gouvernemens et l'assentiment des sociétés savantes. Les ouvrages de Beccaria et de Boscovich ont été regardés trop long-tems comme des modèles d'exactitude; la discordance de leurs résultats avec ceux de nos ingénieurs, a dû inspirer à ces derniers une juste méfiance de

leurs propres travaux : des vérifications longues et coûteuses sont devenues nécessaires. Il eût été bien préférable que les deux géographes italiens n'eussent rien fait du tout ; il a fallu plusieurs années pour démolir péniblement l'inutile édifice qu'ils avaient élevé : ce tems eût pu suffire à d'autres opérations aussi précises que celles que nous possédons actuellement, et qui auraient fourni des données susceptibles d'être employées dans tous les tems.

La connaissance de ces détails est bien propre à faire ressortir les avantages de la pratique actuelle sur le mode anciennement en usage dans les opérations géodésiques, abstraction faite du perfectionnement de nos instrumens ; la plus grande partie des inexactitudes reconnues dans les anciennes opérations, peut être imputée à la négligence des observateurs.

La jonction projetée du grand réseau trigonométrique de l'Italie supérieure avec les chaînes principales de triangles formées en France, pour le levé de la nouvelle carte générale de ce royaume, offrira une utile application des mesures géodésiques à la recherche de la figure de la terre, en servant à la détermination d'un arc de parallèle compris entre Fiume et la tour de Cordouan, arc d'environ 14 degrés.

II. Opérations géodésiques exécutées récemment en France.

Parmi les immenses travaux géodésiques qui s'accomplissent maintenant en Europe, sous les auspices de divers gouvernemens, la nouvelle *Description géométrique de la France*, fondée sur les meilleures méthodes d'observation et de calcul, tiendra assurément le premier rang, parce que tout a été prévu pour en garantir l'entier succès.

Le projet de cette grande opération, qui fut médité au dépôt général de la guerre, auquel est confié le soin d'accroître nos

richesses géodésiques et topographiques, et qui avait pour but de coordonner, dans l'intérêt des services publics, tous les plans du cadastre, pour en composer une carte générale du royaume, fut d'autant mieux accueilli par le gouvernement, que l'illustre auteur de la *Mécanique céleste* en développa les avantages dans une séance de la chambre des pairs, pendant la session de 1816, et en provoqua lui-même l'adoption.

Les bases et le mode d'exécution de cette nouvelle carte furent arrêtés par une commission spéciale, créée par une ordonnance royale du 11 juin 1817, présidée par M. de La Place, et composée de membres appartenant aux départemens de l'intérieur, de la guerre, de la marine et des finances. Par suite des délibérations de cette commission, et des instructions particulières rédigées au dépôt de la guerre, le corps royal des ingénieurs-géographes fut chargé, dès 1818, de procéder à la mesure de plusieurs chaînes principales de triangles, formées dans le sens du méridien et des perpendiculaires à cette direction, et d'établir ainsi les premiers linéamens de l'immense réseau qui doit couvrir toute l'étendue de la France et se rattacher à la méridienne mesurée par Delambre et Méchain.

Les triangles du premier ordre, dont se composent les grands quadrilatères limités par ces principales chaînes, distantes de 200,000 mètres environ les unes des autres, sont observés avec une précision qui permet de les considérer eux-mêmes comme faisant partie d'autres chaînes primordiales. A ces triangles se lient ceux du second ordre, destinés à coordonner et à réunir les plans du cadastre, ainsi que les levés de détail des ingénieurs, et à procurer un nivellement trigonométrique d'une multitude de points remarquables du terrain, dont les hauteurs au-dessus de la mer seront évaluées, et qui, pour la plupart, seront signalés par des bornes. A

l'aide de ces travaux, les différens services publics, les administrations départementales et les associations particulières pourront trouver en tout tems des bases fixes pour la confection des plans qu'il serait nécessaire de construire par la suite.

D'excellens cercles et théodolites répétiteurs, construits par nos plus habiles artistes, sont employés à ces opérations, dans les circonstances atmosphériques les plus favorables. Les observations astronomiques sont faites avec des instrumens de plus grandes dimensions. Aucune administration, autre que le dépôt de la guerre, ne possédait une collection d'instrumens de géodésie aussi complète que celle qui est mise à la disposition des ingénieurs-géographes, et ne pouvait réunir un aussi grand nombre de personnes versées dans la théorie et la pratique des méthodes d'observation et de calcul.

La nouvelle description géométrique du royaume, essentiellement liée à la méridienne de Dunkerque, présente donc ce genre d'utilité, de vérifier et de coordonner les plans cadastraux, de manière à procurer une nouvelle carte topographique appropriée à tous les services publics, et d'une exécution bien supérieure à tout ce qui existe de meilleur sous ce rapport. Cette description aura, en outre, le précieux avantage de fournir aux savans une nouvelle occasion de constater, par des mesures directes, la valeur de l'aplatissement de la terre, puisqu'elle se composera d'un grand nombre d'arcs de méridiens et de parallèles qui traverseront toute l'étendue du royaume. Quelques-uns de ces arcs, déjà mesurés géodésiquement et astronomiquement, s'étendent même bien au-delà des limites de la France, et se lient, tant aux opérations trigonométriques que les ingénieurs-géographes français ont faites hors de nos frontières, qu'à celles que les gouvernemens d'Angleterre, d'Autriche, des Pays-Bas, de Da-

nemarck, de Sardaigne et d'Italie font, à l'exemple du nôtre, exécuter sur leurs territoires respectifs.

La science géodésique est susceptible, par ses continuelles applications, d'agrandir le domaine de nos connaissances géographiques : espérons que le goût de cette étude se répandra de plus en plus, et que les gouvernemens qui s'intéressent aux progrès des lumières, continueront de lui accorder une protection spéciale. FRANCŒUR.

NOTICE SUR Mlle CLAIRON, *née à Saint-Wanon de Condé, en* 1723, *morte à Paris le* 31 *janvier* 1803 (1).

De tous les témoins nécessaires, celui qu'on est le moins obligé de croire, est sans contredit l'enfant qui raconte les détails de sa naissance. Ainsi, nous nous permettrons de douter, malgré le récit de Mlle Clairon, que, née avant terme pendant le carnaval, elle ait été baptisée à la hâte au milieu d'une salle de bal, par le curé et son vicaire, déguisés en arlequin et en gille. Il n'était pas besoin de cette fable pour signaler la vocation qui la fit comédienne. Ni la misère, ni les coups, ni l'ignorance ne purent l'en détourner, et sa volonté eut à cet égard la ténacité de l'instinct. En général, depuis le berceau jusqu'à la tombe, Mlle Clairon n'a dû qu'à elle-même tout ce qu'elle a valu.

Cependant, elle trouva un premier obstacle dans l'espèce de contradiction que la nature avait mise entre ses dispositions morales et ses formes extérieures. Cette jeune flamande portait dans sa petite et délicate stature, un caractère énergi-

(1) Cette NOTICE, lue par l'auteur dans la séance de l'Académie française du 4 novembre 1823, est destinée à faire partie de la *Galerie française*. (Voy. ci-dessus, *Rev. Enc.*, T. XIX, p. 692.)

que et passionné, et sous les jolis traits d'une physionomie vénitienne, cachait *une grande cervelle d'homme,* comme on le disait de la reine Élisabeth. Elle subit d'abord la loi des apparences; et née avec la mine d'une soubrette, force lui fut d'en accepter les rôles. Elle y débuta, dès l'âge de treize ans, à la Comédie-Italienne, et continua de les remplir dans des troupes de province, à Rouen, à Lille, à Gand, à Dunkerque, en figurant aussi, selon l'usage, dans des divertissemens de chant et de danse. Sa voix acquit une telle étendue, qu'elle fut appelée à l'Opéra pour doubler Mlle Lemaure, la première cantatrice du tems. Mais, son inexpérience en musique la fit rentrer, malgré ses succès, dans la classe des soubrettes. Un ordre de débuter à la Comédie-Française, sous le tablier de Marton, fut donné à celle qui ne devait bientôt être connue dans les coulisses que par le sobriquet pompeux de *reine de Carthage;* elle payait pour sa jolie figure, comme Philopœmen pour sa mauvaise mine....

Ses débuts au Théâtre-Français eurent tout le merveilleux des métamorphoses. Quoique désignée pour doubler Mlle Dangeville dans l'emploi des soubrettes, elle devait, à la forme des règlemens, de se montrer aussi dans quelques personnages tragiques. Or, la néophyte, substituant l'accessoire au principal, n'exigea pas seulement que son premier début se fît dans la tragédie, mais choisit le rôle de Phèdre, qui était le triomphe de Mlle Dumesnil. Son droit et son opiniâtreté firent taire les réclamations, et l'on n'attendit plus qu'une issue burlesque de cet acte de démence, où Lisette devait soutenir, aux yeux d'un public prévenu, le poids de la couronne et les feux de l'inceste. Le jour de l'épreuve justifia l'audace de l'entreprise. Le succès fut complet, et l'admiration universelle. Une autre Clairon sembla naître. On n'avait connu que son masque; c'est son âme qui débuta. Chacun fut frappé du grandiose de sa petite taille; et sa physionomie piquante étonna par sa ma-

jesté. Cette illusion était due à deux qualités de l'actrice, un organe plein, sonore, le plus beau qui eut retenti sur la scène française, et une âme de feu, que dirigeait une profonde intelligence. Les hommes de notre tems se feront une idée de ce prestige, s'ils ont vu cette infortunée Mailliard, qui débuta, il y a quinze ans, au Théâtre-Français, où bientôt elle s'éteignit, consumée par ses passions; et s'ils se rappellent comment cette jeune fille, si petite et si jolie, s'élevait par enchantement à la taille héroïque de Roxane et d'Hermione, et d'une voix tonnante, que je crois encore entendre, envoyait Bajazet à la mort, et foudroyait l'assassin de Pyrrhus. Mlle Clairon soutint par d'autres rôles l'enthousiasme qu'elle avait excité dans *Phèdre*. Sa réception se fit sans obstacle et sans délai. Pendant vingt-deux années qu'elle occupa la scène, sa réputation alla toujours croissant, et le public fut constamment de l'avis de Voltaire, lorsqu'il écrivait : *Je suis Clironien*.

La postérité reconnaîtra les services que Mlle Clairon a rendus à l'art théâtral. La première, elle en fit une science, et tendit toujours à la perfection, c'est-à-dire, à l'expression de la vérité par des moyens nobles et de vives émotions. Secondée par Lekain, elle abolit les costumes de fantaisie, qui confondaient dans une commune mascarade les personnages de tous les tems et de tous les pays. On ne vit plus se mêler, dans la même pièce, telle que *Cinna* ou *Andromaque*, les acteurs vêtus en courtisans de Louis XIV, aux actrices parées en maîtresses de Louis XV (1), et dès-lors les couleurs locales plus

(1) Voici quelques particularités inconnues sur cette révolution des costumes. La représentation de l'*Orphelin de la Chine*, au mois d'août 1755, en offrit la première idée. La manie des productions chinoises en étoffes, en meubles, et en quincailleries, avait rendu si populaire la connaissance des vêtemens de cette nation, qu'il parut également impossible de montrer sur la scène des Chinois habillés en français ou en

respectées invitèrent les acteurs et les écrivains dramatiques à moins s'écarter du naturel. Mlle Clairon elle-même changea son premier jeu trop emporté, et y substitua une manière raisonnée, où de plus grands effets naissaient de causes plus simples, comme ces liqueurs généreuses qui s'adoucissent en vieillissant, et perdent leur âpreté en gardant leur force. Cette réforme était le fruit d'études opiniâtres qui décelaient du jugement, de la sagacité, et une contention d'esprit peu commune. Chacun de ses rôles fut confronté par elle à l'histoire, à la philosophie morale, à la connaissance du cœur humain, et lui fit découvrir dans les pièces des effets et des intentions dont les auteurs étaient eux-mêmes les plus étonnés. Une tête naturellement poétique, une oreille sensible à l'euphonie, un débit fidèle aux moindres beautés, la rendaient précieuse aux gens de lettres. Le goût des arts du dessin et de

---

magots. Joseph Vernet venait d'exposer ses premières *marines*, et la variété des costumes étrangers qu'il avait peints sur les ports de Marseille et de Toulon, était surtout admirée. Les amis de Voltaire, qui déjà vivait sur le territoire de Genève, engagèrent ce peintre à dessiner pour la nouvelle tragédie des costumes mixtes, juste assez chinois et assez français pour ne pas exciter le rire. Vernet eut cette complaisance, et Mlle Clairon fit, dans son personnage d'*Idamé*, quelque altération à l'ancienne routine. La décoration présentait un superbe palais d'ordre corinthien, dont chaque colonne portait sur son chapiteau des feuilles d'acanthe, le magot accroupi d'un mandarin occupé à lire. Cette tentative n'eut point alors de suites; mais une autre épreuve de l'année suivante fut décisive. Mlle Clairon était venue donner quelques représentations à Marseille, lorsque le maréchal de Richelieu y débarqua, tout couvert des lauriers de Mahon. Le jour que le vainqueur se rendit au spectacle, elle l'embrassa et le complimenta au haut de l'escalier, dans le costume d'*Alzire*, c'est-à-dire, en belle robe de soie mordorée, avec un soleil appliqué en lames d'or sur la poitrine, et un petit panier circulaire ou tonnelet chargé de pompons *jonquille*. Le jour suivant, elle joua *Zaïre* dans une parure non moins ridicule, et fut poignardée sur un canapé français, et fort embarrassée après sa mort dans un énorme pa-

la statuaire antique présidait à sa démarche, à ses attitudes, à l'expression de ses traits. Elle poussa l'amour de l'exactitude jusqu'à s'assurer, par des leçons d'anatomie, du mouvement des muscles faciaux et des règles du jeu muet; et telle fut son ardeur scientifique, qu'elle dédaigna de s'apercevoir que de loin comme de près, le plus parfait des épouvantails doit être une femme anatomiste.

Par le soin, la profondeur et la perfection de son jeu, Mlle Clairon fut l'actrice des connaisseurs, des lettrés, des gens de goût, tandis que Mlle Dumesnil entraînait la multitude par quelques éclairs admirables qui jaillissaient d'un débit nu, précipité, incorrect et sans couleur. Celle-ci est, disait-on, l'interprète de la nature, et l'autre est l'enfant de l'art. Mais il faut laisser à Dorat ces antithèses de rhéteur. Ce n'est pas sans art que Mlle Dumesnil donnait, par ses négligences,

---

nier de cour chamarré d'or et d'argent. Le soir, elle soupait, suivant son usage, chez le duc de Villars, gouverneur de la province, avec le maréchal de Richelieu et son état-major; elle se trouva placée à table à côté d'une dame grecque, que M. Guys, riche négociant, et auteur de *Voyages* en Italie et en Grèce, avait épousée à Constantinople. Après les éloges que méritait son jeu, cette dame témoigna à Mlle Clairon ses regrets de ne pas lui avoir proposé pour le rôle de Zaïre un des habillemens grecs qu'elle avait apportés de son pays. L'actrice fut vivement frappée de cette idée; et, comme elle devait jouer la pièce une seconde fois, non-seulement Mme Guys lui envoya un de ses costumes byzantins, mais elle vint elle-même l'habiller. Le public applaudit cette nouveauté avec transport, et Mme Guys en prit occasion de faire présent à Mlle Clairon d'un ajustement oriental complet, dont une magnifique pelisse faisait partie. De retour à Paris, Mlle Clairon s'empressa de renouveler une expérience dont le bon sens et la nécessité furent si fortement sentis, que la réforme devint générale pour les deux sexes. La poudre, les mouches, les chignons, les paniers, les fontanges, et mille autres fantaisies modernes, furent bannis du costume tragique; les héroïnes de la Grèce et de Rome, les reines de Carthage et de Babylone, les sauvages du Pérou et de la Scandinavie, n'eurent plus rien à démêler avec l'almanach des modes.

plus de relief aux élans de son âme; et l'art n'était, chez Mlle Clairon, que la règle et l'ornement d'une nature non moins riche qu'énergique. Aussi remarque-t-on, comme un témoignage de la franchise de son jeu, qu'elle excella surtout dans les rôles analogues à son propre caractère, vain, enthousiaste, altier et véhément. Ce caractère lui fit presque autant d'ennemis que ses talens. Mais, si elle en eut les torts et les ridicules, elle en recueillit aussi les avantages : le respect de soi-même, l'amour de la gloire, le désintéressement, la véracité, le goût du noble et du beau; enfin, comme elle l'a écrit elle-même, *la force, le courage, et le cœur d'un galant homme.* On peut dire d'elle, et c'est un assez rare éloge, que, dans le cours entier de sa vie, toutes les fois qu'elle eut un parti à prendre, elle choisit le plus généreux. Ne soyons donc point surpris si elle eut des amis enthousiastes, non-seulement dans les hommes, mais parmi les femmes, entre lesquelles on peut citer la duchesse de Villeroi, la femme de l'intendant de Paris, Berthier de Sauvigny, et la princesse de Gallitzin, qui la fit peindre par Wanloo dans un tableau magnifique, que Louis XV voulut enrichir d'une bordure de cinq mille francs, et que le comte de Valbelle fit graver. Une médaille fut aussi frappée en son honneur. La sculpture modela ses traits; et deux charmantes épîtres de Voltaire lui assurèrent l'immortalité mieux que le marbre et le bronze.

Mlle Clairon, enivrée de ces hommages, s'indigna du contraste de sa gloire avec l'abaissement de sa profession, et résolut d'abord de soustraire les gens de théâtre à l'excommunication religieuse. Il est vrai que cette rigueur n'a pas lieu dans les autres pays catholiques, et l'on remarque que les mœurs des comédiens y sont infiniment meilleures qu'en France, résultat qui prouve, d'un côté, l'avantage des pratiques du culte, et de l'autre, le danger de la sévérité gallicane. Notre église

avait des prélats d'un esprit assez élevé pour apprécier cette considération, si elle leur eût été soumise. Il paraît que Mlle Clairon voulut l'emporter par d'autres voies. Elle inspira si mal un jurisconsulte inhabile, appelé *Huerne de La Motte*, que son Mémoire fut lacéré par la main du bourreau, et l'auteur rayé du tableau des avocats. Un siècle indifférent ne vit, dans la démarche de l'actrice, qu'une bouffée d'orgueil; et ses camarades se rirent d'un zèle qui les touchait peu. Je crois cependant qu'au milieu de sa vanité, Mlle Clairon écoutait aussi quelques pieux scrupules, dont les femmes, d'un cœur droit et d'une imagination vive, ne s'affranchissent jamais entièrement. Aujourd'hui, les gens de théâtre, mus de sentimens religieux, trouvent un refuge dans les communions évangéliques, qui n'étaient pas alors autorisées par les lois de l'état, comme elles le sont maintenant.

Mlle Clairon échappa aux censures ecclésiastiques autrement qu'elle ne l'avait prévu. Un acteur du Théâtre-Français s'étant donné en spectacle par un procès scandaleux contre son chirurgien, ses camarades payèrent sa dette, et arrêtèrent de ne plus communiquer avec lui. Cette résolution fit manquer une représentation de la tragédie du *Siége de Calais*, et causa un assez grand tumulte, à la suite duquel les principaux acteurs furent emprisonnés au *For-l'Evêque*. Mlle Clairon y resta durant cinq jours, et tint pendant vingt-un les arrêts chez elle. Révoltée de ce traitement, elle donna sa démission, et l'autorité, alarmée de sa perte, vint négocier avec elle. Mais l'héroïne, plus inflexible dans son repos qu'Achille sous sa tente, ne se laissa point apaiser, et la levée de l'excommunication des comédiens, qu'elle avait bien voulu mettre pour condition à sa rentrée, n'ayant pu s'accomplir, elle quitta le théâtre à l'âge de quarante-deux ans, dans le plus grand éclat de son talent, et laissant un vide qui ne fut pas rempli; car les inspirations de Mlle Dumesnil se bornaient

à peu de rôles, et lui étaient trop personnelles pour servir de modèle. Mlle Clairon, devenue indépendante, fit le pélerinage de Ferney; et le petit théâtre du patriarche fut ébranlé de ses accens. Elle consentit à reparaître deux fois sur le théâtre de la cour, à l'occasion du funeste mariage de Louis XVI. On la vit aussi, dans une nombreuse assemblée réunie chez elle, se montrer sous le vêtement d'une prêtresse d'Apollon, et couronner le buste de Voltaire, en récitant un hymne de Marmontel. Le public se fût probablement moins moqué de cette fête prétentieuse, si l'ode eût été meilleure. Le soin que prit Mlle Clairon de former pour la scène Larive et Mlle Raucour, fut le dernier service de sa carrière théâtrale. Elle donna aussi quelques leçons à l'avocat-général Hérault de Sechelles, mais sans pouvoir animer l'idole; car je ne me souviens pas d'avoir connu de plus bel homme, ni de plus mol orateur.

La vie privée d'une actrice touche par trop de points aux actes de sa profession, pour qu'elle n'en partage pas souvent la publicité. On sait déjà quels tributs la jeunesse de Mlle Clairon paya dans les provinces aux séductions de son métier, et peut-être aux causes premières de son talent. Des indiscrets ont trahi les faiblesses moins excusables qui la suivirent dans une situation plus indépendante. On croirait qu'ils nous parlent, dans leurs confidences, de cette *Ninon de l'Enclos,* qui charma ses intimités par tant de passion, de volupté, d'enjouement, de franchise, de désintéressement, par tout ce qui enchaîne les hommes, hormis la constance. Marmontel, Guymond de la Touche, Du Belloy, reçurent la part qu'elle fit aux muses dans les affections de son cœur. Son amour pour le comte de Valbelle, qui se prolongea pendant dix-neuf années, et son attachement au margrave d'Anspach, qui en dura dix-sept, eurent une célébrité, pour ainsi dire, historique.

Le comte de Valbelle, plus jeune qu'elle de sept à huit ans,

en fut si éperdument épris, qu'il la sollicita pendant treize ans d'accepter sa main, et obtint même le consentement de la marquise de Valbelle, sa mère. Mais Mlle Clairon, qui l'aimait avec tendresse et sincérité, se refusa constamment à cette haute fortune par des motifs qui honorent la fierté et la délicatesse de son caractère. Ce jeune officier, d'un grand nom et d'une rare beauté, mêlait aux grâces brillantes d'un courtisan français, une âme efféminée, un esprit frivole, et les goûts magnifiques d'un grand seigneur. Dans un moment de gêne, où ses dissipations le compromettaient, Mlle Clairon vendit ses effets les plus précieux, et lui prêta pour dix années une somme de 90,000 fr. Devenu, par la mort de son frère aîné, le chef de sa famille et possesseur d'une immense fortune, il retourna en Provence, où, dégagé des conseils de son amie, il afficha une dissolution effrénée. Son superbe château de Tourves fut un théâtre si fameux de faste, de corruption et de galanterie, que les bourgeois de la contrée n'en prononçaient le nom qu'en rougissant. Mais, à Paris, *où tout se peint en beau*, on publiait que ces orgies et ces fêtes, si mortelles aux bonnes mœurs, n'étaient que les simples jeux d'un troubadour opulent et spirituel, jaloux de restituer à la terre galante des Provençaux l'ancienne institution des *cours d'amour*. Je ne tairai pas que, du sein de ce désordre, M. de Valbelle fit à l'Académie française le fonds d'un prix annuel pour l'encouragement des gens de lettres, et qu'à ce noble réveil on reconnut l'ancien ami de Mlle Clairon, et tout ce qu'elle avait pu semer de littéraire dans un cœur aussi léger (1).

---

(1) M. de Valbelle avait été nommé commandant de la Provence. Ce que j'ai dit de sa magnificence et de la dépravation de ses mœurs, est confirmé par le témoignage des habitans du pays. Voici d'ailleurs ce que lui écrivait Mlle Clairon, dans une lettre datée d'Anspach, le 20 février 1774 : *Pourquoi rester dans des lieux où vous avez le faste le plus*

Plusieurs traits de la conduite de cette actrice, rentrée dans la vie commune, avaient trahi ce besoin d'occuper le public, dont ne se guérissent jamais les âmes qui ont une fois goûté l'ivresse des applaudissemens. Depuis la désertion du beau commandant de la Provence, elle cultivait quelques branches de l'histoire naturelle, lorsque la conquête d'un prince souverain vint la distraire de ce loisir philosophique, plus convenable à la maturité de son âge. Le margrave d'Anspach, de retour dans ses états, ne put supporter l'absence de son amie, et la conjura de venir habiter sa cour. Mlle Clairon se rendit à ses prières réitérées, et lui sacrifia toutes les habitudes de son existence. Elle avait cinquante ans, lorsqu'elle partit, et soixante-sept, lorsqu'elle revint en France, d'où

---

ruineux, où tout le monde vous hait au fond de l'âme? A trois femmes près, vous m'avez dit les avoir eues toutes. Espérez-vous qu'elles vous pardonnent tant de légèreté? Espérez-vous que des maris outragés, des amans négligés pour vous, puissent jamais être vos amis?.... Renoncez à des chimères d'ostentation qui dégradent votre grandeur réelle; ayez dans vos affaires l'ordre dont votre âge, votre esprit, votre honneur vous font un devoir; quittez des lieux où vous ne pouvez faire que des fautes funestes au repos de vos vieux jours et à la gloire de tous vos momens. Prenez une compagne qui vous honore, etc. Une triste fatalité détruisit tout cet enchantement. Le comte de Valbelle mourut, à 46 ans, usé par les plaisirs; son corps fut entreposé dans une écurie; son beau château de Tourves a été rasé; la révolution a confisqué la somme de 24,000 fr. qu'il avait léguée à l'Académie française, par son testament du 6 février 1779, pour que le revenu en fût, chaque année, assigné par elle à un homme de lettres qui aurait fait ses preuves, ou qui donnerait seulement des esperances. Il n'était resté du nom de Valbelle qu'un fils naturel du frère aîné, dont la naissance avait été voilée par son introduction dans une famille étrangère. A la suite d'un procès célèbre au parlement d'Aix, il fut mis en possession de la plupart des grands biens que les Valbelle lui avaient légués; mais ce jeune homme, d'une extrême beauté, d'un caractère facile, d'un esprit médiocre, et qui avait quitté son nom de Cossigny pour celui de ses bienfaiteurs, fut cruellement immolé sous le règne de la terreur.

l'on peut raisonnablement conclure que si leur union avait admis dans son berceau quelque chose de terrestre, le tems avait dû l'élever à la dignité platonique.

Christian-Frédéric-Charles-Alexandre, margrave d'Anspach et de Bayreuth, qui possédait quatre noms et deux principautés, n'avait pas un seul enfant pour en hériter. L'aigle prussien dévorait de ses regards cette proie qui devait lui échoir. Le margrave découragé, faible, mélancolique, tâchait de s'étourdir par les plaisirs, et menaçait de s'éteindre, comme le dernier des Médicis, dans une honteuse apathie. Mlle Clairon osa rajeunir ce règne expirant, et rendre au prince abattu le sentiment de ses nobles devoirs. Il voyait en elle sa maîtresse, son philosophe et son premier ministre. Née treize ans avant lui, elle eût presque été sa mère, et il lui en donnait le nom; ce qui n'empêcha pas Mlle Clairon, tant que la margrave vécut, d'en essuyer des accès de jalousie. Des tracasseries et des noirceurs de cour ne purent l'arrêter dans le plan qu'elle suivit avec courage, lumières, et persévérance. Les dettes anciennes et nouvelles furent acquittées, les impôts adoucis, l'agriculture utilement protégée; la ville d'Anspach s'embellit d'une fontaine monumentale, et l'*hospice Clairon* éternisa le nom de sa fondatrice. Jamais une telle sollicitude de l'avenir et du bonheur des peuples n'avait illustré les adieux d'une dynastie mourante. Mais, le cabinet de Berlin, qui avait d'autres vues, ne songea qu'à terminer ce drame de dix-sept ans, où l'actrice française l'importunait, depuis surtout que le margrave, devenu veuf, pouvait se remarier convenablement à sa dignité, ainsi que Mlle Clairon le lui conseillait, et se donner des héritiers directs. Des femmes séduisantes eurent la mission d'attaquer par les voluptés le cœur du prince, et n'y réussirent que trop bien. L'Égérie, aux cheveux gris, fut rassasiée de dégoûts, et céda la place aux coquettes diplomatiques; elle rendit fièrement au margrave

le peu qu'elle avait consenti à en recevoir, et rentra dans sa patrie, moins riche qu'elle n'en était sortie. Cependant, au bruit de la prochaine abdication du prince, Mlle Clairon, qui ne pouvait souffrir le déshonneur de ceux qu'elle avait aimés, lui écrivit, pour l'en détourner, une lettre toute romaine, et telle que le vieux Corneille l'aurait dictée. Ce fut en vain; le margrave, privé de l'amie sincère, qui seule faisait son âme et sa force, vendit ses états pour une pension, et, devenu l'époux de lady Craven, cacha dans Londres un front dépouillé d'honneur et de couronne. Ce lâche dénoûment fut le plus bel éloge de Mlle Clairon. Son souvenir est resté cher aux pays qu'elle gouverna; car le peuple de Franconie ne s'est pas cru obligé de payer par des épigrammes les bienfaits d'une favorite, et ces bonnes gens n'ont pas eu l'esprit d'être ingrats.

Mlle Clairon revit Paris aux approches d'une révolution qui commençait à en bouleverser les habitudes; elle chercha dans la tourmente à s'entourer de quelques-uns de ces débris d'anciennes amitiés, si précieux à la vieillesse. Plus tard elle publia un livre, qu'elle appelle improprement *ses Mémoires*. Ce qu'on y remarque le plus, c'est un style plein d'ame, de mouvement, de conscience, un style qui est bien à elle, et honore singulièrement une femme à qui la première éducation avait manqué. Ce qu'elle y dit de son art, quoique bien incomplet, sera lu avec fruit, et annonce du sens, de la sagacité, de la précision. Elle juge autrui sévèrement, mais avec bonne foi; elle a une grande idée de ses talens et de ses succès; mais, comme elle s'en forme une bien plus grande encore de l'étendue et des difficultés de son art, il y a dans sa vanité même une sorte de modestie qui fait qu'elle intéresse et ne choque pas. Quant aux événemens personnels à l'auteur, la curiosité publique n'a pas été satisfaite : un petit nombre de faits tronqués et décousus ne sont pas le récit piquant et varié qu'on attendait d'une vie si pleine et si agitée,

d'un caractère si supérieur à ceux qui l'entouraient, d'une observatrice douée d'un esprit si vif et si indépendant; mais on y trouve en revanche ce qu'on n'attendait pas, des réflexions nobles et touchantes; une morale pure, raisonnable, religieuse; des conseils sur l'éducation des femmes, qui soutiendraient le parallèle avec les meilleurs écrits de la marquise de Lambert; et comme la prêcheuse fait en même tems d'assez bonne grâce l'aveu de ses torts, le langage de la vertu n'est dans sa bouche ni sans attrait, ni sans naturel.

Cependant, je dois le dire, ce qui fit le plus de bruit dans son livre, fut l'histoire de son revenant; elle y raconte les tours malicieux que lui a joués, durant quelques années, l'ombre d'un jeune Breton qu'elle avait sans pitié laissé mourir d'amour. On reconnut, dans ce récit, fait sérieusement et de bonne foi, l'effet naturel de ces visions que la physiologie a si bien expliquées de nos jours; et, comme en même tems elle citait des témoins, on ne douta pas que ses amis, s'amusant de sa faiblesse, n'eussent été bien aises de lui persuader que le décès d'un pauvre amoureux ne suffit pas pour en débarrasser une cruelle. Elle écrivait d'ailleurs cinquante ans après l'événement, et ne pouvait que traduire les impressions d'une jeunesse irréfléchie. Je crois enfin qu'elle n'eût point mis au jour cette billevesée, si, à l'époque où parut son écrit, les contes de voleurs et de revenans n'eussent été le passe-tems favori des sociétés de la capitale. Un salon presque obscur, ou un pavillon de jardin éclairé par la lune, contenait l'auditoire; alors, tour-à-tour et avec l'accent de la conviction, quelques personnes racontaient les aventures les plus étranges et les plus terribles. Au milieu de ces douteuses ténèbres, j'ai entendu des hommes et des femmes à la mode exceller dans ces narrations fantastiques; et un cercle de jolies têtes, tout récemment échappées au glaive de l'anarchie, goûtait le plaisir nouveau d'avoir peur sans danger.

Outre ses Mémoires, Mlle Clairon a écrit une énorme quantité de *lettres*; le comte de Valbelle en avait pour sa part reçu quinze cents. La perte de ces lettres est fort regrettable, si l'on en juge par le petit nombre de celles qui nous restent, où la critique la plus difficile ne saurait méconnaître la pureté de la diction, la hauteur des sentimens, et surtout une verve entraînante.

L'épreuve du malheur confirma la sincérité de la morale que Mlle Clairon tenait de l'expérience et de la réflexion. Dépouillée de sa fortune par les violences révolutionnaires, sa vieillesse soutint avec dignité un état voisin de l'indigence, et y conserva ces formes théâtrales qui étaient devenues pour elle une seconde nature (1). On sait que, dans la vie privée, elle resta en effet toujours reine et actrice, et que, dans son livre, elle recommande aux comédiens cette bizarre illusion, comme une précaution essentielle de l'art, imitant par-là beaucoup de beaux esprits qui ont composé des poétiques à l'usage de leurs défauts. Je me souviens d'avoir fait, avec quelques personnes, une visite à Mlle Clairon dans l'année qui précéda sa mort; je trouvai une très-petite vieille, sèche, ridée et maladive; sa personne offrait tous les signes de la caducité, à l'exception de sa voix grave, ferme et sonore, sans aigreur et sans dureté. Elle s'exprima avec lenteur et majesté, en termes purs et bien choisis, sur les détails domestiques dont nous avions à lui parler. Ayant aperçu un enfant qui était venu avec nous, elle prononça ces paroles avec solennité : *Faites approcher cet enfant; il sera bien aise un jour de dire qu'il a vu Mlle Clairon, et qu'elle lui a parlé.* J'avais

(1) Les habitudes de Mlle Dumesnil étaient, au contraire, prodigieusement bourgeoises. Mlle Clairon aimait dans ses propos railleurs à dépeindre sa rivale quittant le sceptre de Cléopâtre *pour donner à manger à ses poules.*

peine à cacher le sourire que provoquait le contraste entre le ton et la matière de ses discours ; mais comme tout ce qui est extraordinaire, sans être affecté, finit par intéresser, l'accent ingénument dramatique de la petite vieille m'assaillit de mille souvenirs, et me reporta malgré moi au tems de sa gloire. Enfin, mon imagination se mit à retirer Mlle Clairon de ses ruines ; alors (j'avoue mon illusion), dans cette petite machine décrépite et octogénaire, je ne crus pas voir, je vis la sublime actrice telle que Wauloo l'a peinte sur le char de Médée, et je l'entendis telle que Paris l'admirait, proclamant l'amour d'Aménaïde pour Tancrède, ou prophétisant les malheurs de Troie par la bouche de Cassandre (1). J'avais fait précisément comme les peintres voyageurs qui, à l'aspect de quelques pans de murailles grecques ou romaines, rebâtissent des temples et des palais.

LÉMONTEY, *de l'Institut.*

---

(1) Dans la tragédie des *Troyennes*, par M. de Châteaubrun.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

TRAITÉ COMPLET DE L'ART DE LA DISTILLATION, *contenant, dans un ordre méthodique, les instructions théoriques et pratiques les plus exactes et les plus nouvelles sur la préparation des liqueurs alcoholiques avec les raisins, les grains, les pommes de terre et les fécules de tous les végétaux sucrés ou farineux;* par M. DUBRUNFAUT, membre de la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, et auteur d'un *Mémoire sur la saccharification* (conversion en sucre) *des fécules*, couronné en 1823 par la *Société royale et centrale d'agriculture* (1).

Le titre de *Traité complet de l'art de la distillation*, conviendrait à un ouvrage plus étendu que celui-ci; car, au lieu de se borner à la distillation des liqueurs alcoholiques, l'auteur eût pu comprendre dans son sujet toutes les opérations de cette nature employées dans les arts chimiques. D'un autre côté, si les connaissances théoriques étaient aussi répandues qu'elles devraient l'être, si elles avaient pénétré dans les ateliers, la description d'un art se réduirait à celle de ses procédés et de ses instrumens. L'ouvrage de M. DUBRUNFAUT, et plusieurs autres où la théorie est enseignée en même tems que la pratique, nous avertissent que nous sommes en-

(1) Paris, 1823. Deux vol. in-8° avec huit planches gravées. Bachelier, quai des Augustins, n° 55; prix 10 fr., et par la poste 13 fr.

core loin de l'époque où les travaux des manufactures seront éclairés par toutes les lumières dont ils ont besoin pour arriver à la perfection. Un livre ne peut être à la fois suffisamment instructif sur la théorie et sur les applications ; et d'ailleurs, les méthodes d'exposition qui conviennent à ces deux divisions des connaissances, sont très-rarement rendues plus faciles par leur rapprochement ; elles ne s'aident point l'une l'autre, quelquefois même elles se nuisent. Le peintre qui voudra étudier la théorie de la perspective fera très-bien, tant qu'il s'occupera de cette étude, d'oublier qu'il veut marcher sur les traces de Raphaël. On a constamment observé que l'enseignement des applications réussit mal dans les écoles de sciences, parce que les esprits y sont disposés pour les vérités générales, ce qui les éloigne des détails dont les applications se composent. Et, comme la méthode d'un livre bien fait est celle d'une instruction bien dirigée, on en conclura que, dans les livres comme dans les écoles, la théorie et la pratique ne doivent point, pour ainsi dire, habiter ensemble, et qu'il leur faut des traités séparés. D'ailleurs, un ouvrage tel que celui de M. Dubrunfaut exigerait plus qu'une connaissance superficielle des propriétés du calorique et des lois de sa propagation, du thermomètre et de l'aréomètre : le lecteur qui voudra mettre à profit l'excellente instruction contenue dans ce traité, devra se munir de connaissances physiques et chimiques, applicables non-seulement à l'art du distillateur, mais à presque tous les arts chimiques ; et par conséquent, il aura commencé par l'étude de cette partie des mathématiques sans laquelle la physique serait inaccessible. Le manufacturier dont l'instruction n'a pas été confinée dans les ateliers, qui a fréquenté les colléges, et qui n'y a pas perdu son tems, qui a suivi des cours de physique et de chimie, se trouve précisément tel que doivent être les lecteurs d'un livre d'application des sciences physiques et chimiques.

L'auteur de ce livre peut donc se dispenser de traiter, même sommairement, de tout ce qui est censé connu de ses lecteurs, et commencer immédiatement par l'objet spécial dont il veut les occuper.

Malgré ces observations, on doit savoir gré à notre auteur du travail qu'il s'est imposé pour rendre son ouvrage complet, quand même les fabricans pour lesquels il a écrit ne recueilleraient aucun fruit des notions théoriques qu'il s'efforce de leur donner. On regrettera seulement qu'un excellent chapitre, jeté à la fin du second volume, soit perdu pour tout le monde : l'auteur de cette *Théorie de la distillation* a fait une application de l'analyse algébrique aux phénomènes de cette opération chimique, en introduisant dans le calcul toutes les lois connues auxquelles les liquides et les fluides élastiques sont soumis. Quand même cet essai d'analyse ne contiendrait pas encore tout ce qui doit entrer dans le calcul, il ne serait cependant pas sans mérite, au jugement des géomètres. Mais, à la place qu'il occupe, ce n'est que par hasard qu'il peut trouver des lecteurs.

L'ouvrage de M. Dubrunfaut réunit tout ce que l'on a écrit de plus utile sur la préparation des liqueurs alcoholiques et sur leur distillation : il tient lieu d'une multitude de mémoires épars, et l'instruction qu'il va répandre est rigoureusement au niveau des connaissances acquises. Le premier volume, qui traite de la préparation des liqueurs alcoholiques, est celui qui excitera le plus fortement la curiosité, par le grand nombre de faits peu connus que l'auteur y expose. On lira surtout avec intérêt l'histoire d'un véritable miracle chimique, la conversion des fécules en matière sucrée, par l'action de l'acide sulfurique affaibli, et un prodige d'industrie, l'application de ce procédé de laboratoire aux travaux des distileries. C'est ainsi que les arts de l'homme ont su imiter et surpasseront peut-être un jour l'un des procédés de la nature vivante,

et feront trouver dans les substances inorganiques ce que l'on n'avait tiré jusqu'à présent que de la matière organisée.

L'auteur ne pouvait se dispenser d'une discussion approfondie sur les appareils vinificateurs, et particulièrement sur celui de Mlle Gervais. Quelle que soit la destinée de cet appareil, on ne peut lui contester une sorte d'utilité, c'est d'avoir provoqué des recherches, des expériences et des écrits dont les sciences et les arts ont profité. Nous ne sommes pas éloignés du tems où l'on ne parlera plus de cette prétendue découverte; si l'histoire n'en conservait point le souvenir, elle serait peut-être reproduite encore comme nouvelle, après quelques années d'oubli. Ne pas conserver les noms des inventeurs de procédés utiles, c'est ingratitude; laisser perdre la mémoire des tentatives infructueuses, des méthodes abandonnées, des erreurs reconnues, c'est imprudence. L'histoire des arts ne contribue pas moins aux progrès de l'industrie, que la science des faits politiques et moraux ne sert au perfectionnement de l'art social.

Bien convaincu de cette utilité de l'histoire, notre auteur n'a pas négligé celle de l'art qu'il décrit. Il a pu retrouver à des époques très-reculées des faits relatifs aux liqueurs vineuses, et rechercher l'origine de leur préparation avec le flambeau de l'histoire, à travers les fables mythologiques et les fictions des poètes; mais la distillation, quoique moins ancienne, a été beaucoup moins observée, et l'époque de sa découverte est tout-à-fait ignorée. M. Dubrunfaut pense que l'alambic nous vient des Arabes, et qu'il fut transporté dans l'Europe, à la suite des croisades. Mais, si les Arabes pratiquaient effectivement la distillation, il est probable que ce n'était pas celle des liqueurs spiritueuses; d'ailleurs, ils avaient sans doute introduit cet appareil en Espagne, et par conséquent, l'Europe a pu le recevoir des Maures espagnols. Quoi qu'il en soit, l'art de la distillation fut long-tems dans

l'enfance, et c'est des modernes qu'il a reçu les nombreux perfectionnemens qui le mettent au niveau des autres arts chimiques. L'auteur décrit et compare les différens appareils employés aujourd'hui, ou proposés comme préférables à tous les autres. Après un examen très-attentif et des calculs aussi rigoureux que la matière le permet, c'est à la distillation continue et aux divers moyens de l'obtenir, qu'il reconnaît le plus d'avantages; et en dernière analyse, l'appareil de M. *Derosne* est celui dont il conseille de faire usage.

Quelques chapitres de cet ouvrage ne sont pas consacrés spécialement aux descriptions techniques : le treizième, qui contient une discussion très-instructive sur les causes des *différens goûts qui caractérisent les liqueurs alcoholiques*, serait bien placé dans un traité de chimie destiné à cette partie de la société que l'on désigne par la bizarre dénomination de *gens du monde*. Telle est encore une grande partie du chapitre IV, où l'on trouve des détails sur les fruits et autres substances végétales sucrées qui fournissent des liqueurs spiritueuses. M. Dubrunfaut a trouvé plus d'un moyen d'être utile : son livre deviendra le guide des distillateurs; et dans les bibliothèques, il sera consulté par les amis des arts, et même par les simples curieux. FERRY.

TRAITÉ DE MÉCANIQUE INDUSTRIELLE, OU EXPOSÉ DE LA SCIENCE DE LA MÉCANIQUE, *déduite de l'expérience et de l'observation*, principalement à l'usage des manufacturiers et des artistes; par M. CHRISTIAN, directeur du Conservatoire des Arts et Métiers. Tom. II (1).

Nous avons donné, dans le T. XV de la *Revue*, p. 473,

(1) Paris, 1823. Trois vol. in-4°, et atlas de 60 planches doubles. Prix, 75 fr. Cet ouvrage paraît en trois livraisons, composées chacune

une analyse assez détaillée du premier volume de cet ouvrage, pour faire connaître le plan de l'auteur, et la manière dont il a rempli le cadre qu'il s'était tracé. Le second volume était attendu avec impatience, à cause de l'importance des matières qu'il devait contenir ; le nombre des souscripteurs s'était considérablement accru, et il a été reçu avec autant d'empressement que le premier.

Les vingt-deux premiers chapitres du second volume terminent le livre premier, et traitent de l'action mécanique de l'air, et de la vapeur considérée comme force motrice.

L'auteur, après avoir reconnu que l'air peut agir ou par *pression*, ou par *impulsion*, et avoir défini ces deux modes d'action, s'attache plus particulièrement à examiner les lois d'après lesquelles il agit par *impulsion*. Il recherche quelle est l'action du vent comme force motrice, et étudie avec *Mariotte*, *Borda*, *Rouse* et *Sméaton*, les règles qu'il suit lorsqu'il agit contre des surfaces en repos, exposées perpendiculairement à cette action. Il considère sous tous les aspects les moulins à vent à ailes verticales, et résout les diverses difficultés que présente cette étude, à l'aide des travaux de *Borda*, de *Sméaton*, de *Coulomb*, et de *Maclaurin*. Il passe ensuite à l'examen des moulins à vent horizontaux, et s'appuyant sur l'opinion de *Sméaton*, il montre le désavantage de ces moulins sur les moulins verticaux.

On n'avait pas encore réuni dans un même cadre toutes les observations éparses des savans, sur la vapeur considérée comme force motrice, et c'était une belle entreprise que de donner un traité complet sur une pareille matière, qui inté-

---

d'un volume et d'un cahier de planches en forme d'atlas. — Le second volume est en vente; il est livré avec un *bon* pour le troisième, qui sera délivré *gratis*. Bachelier, libraire, successeur de Mme veuve Courcier, quai des Augustins, n° 55.

resse si vivement l'industrie manufacturière. Voyons comment l'auteur a rempli la tâche difficile qu'il s'était imposée.

M. Christian suppose d'abord que son lecteur n'a aucune connaissance des effets de la vapeur, et d'expérience en expérience il le conduit au point de lui faire employer ce puissant agent comme moteur. Nous pensons qu'il aurait pu supposer au lecteur un peu plus d'intelligence et de connaissances acquises, sans lesquelles il ne pourrait pas même lire son livre avec fruit, ce qui lui aurait fait supprimer la plus grande partie des soixante pages qu'il a consacrées à ces détails minutieux. Quoi qu'il en soit, il arrive à l'emploi des machines à vapeur; mais avant de les décrire, il cherche non-seulement à établir la théorie des divers modes d'action de la vapeur comme puissance mécanique, mais encore à se diriger dans le choix des combinaisons mécaniques les plus propres à obtenir de cette puissance le plus d'effet possible, dans l'état actuel de nos connaissances.

Pour parvenir à ces résultats, il se propose une série de dix-sept problèmes, qu'il énonce en ces termes :

1°. Comment produit-on la chaleur, et comment agit-elle en général?—2° Quelle est l'action de la chaleur sur les corps solides; quels sont les phénomènes qu'ils présentent, lorsqu'ils sont pénétrés d'une chaleur extraordinaire? Se pénètrent-ils tous indistinctement de la même quantité de chaleur, et quand ils en sont pénétrés, peuvent-ils la conserver ou la perdre, et comment la conservent-ils où la perdent-ils?—3° Quelle est l'action de la chaleur sur les liquides, et principalement quels sont les phénomènes que présente l'eau dans ses relations avec la chaleur?—4° Quelle est l'action du calorique sur les fluides aériformes, et principalement sur la vapeur et sur l'air?—5° Quelles sont les propriétés mécaniques de la vapeur, et les circonstances qui influent sur sa force?

—6° Quelle quantité de vapeur, à tel degré de tension, peut-on produire avec une certaine quantité de divers combustibles?—7° Quels sont les phénomènes que présente, ou auxquels donne lieu la vapeur, lorsqu'elle sort d'une chaudière par divers orifices, et à divers degrés de tension?—8° Une chaudière étant donnée avec la quantité d'eau requise, combien sortirait-il de vapeur en un certain tems par divers orifices, et à quels degrés de tension?—9° Dans quel rapport doit être la grandeur de l'orifice de sortie avec la capacité de la chaudière, pour obtenir toujours une vapeur au même degré de tension?—10° Quelle influence peuvent exercer les tuyaux de conduite sur les dépenses de vapeur, et sur l'intensité de sa force?—11° Quelles sont en général les dispositions les plus convenables à donner aux fourneaux et aux chaudières pour produire de la vapeur?—12° Quelles sont les précautions à prendre pour se mettre à l'abri de l'explosion de la vapeur?—13° Quels sont les appareils destinés à alimenter d'eau les chaudières à vapeur?—14° Quels sont les moyens les plus propres à diriger et à régler l'action de la vapeur?—15° Quels sont les moyens de modérer l'action de la vapeur lorsqu'elle acquiert un excédant de force?—16° Quelles sont les dispositions du piston, du cylindre et de la boîte à étoupes dans laquelle glisse la tige?—17° Enfin, quels sont les meilleurs moyens de condensation et de production de vide?

On voit, par le simple énoncé de ces problèmes, que la solution des dix premiers renferme toute la théorie des machines à vapeur, et que celle des sept autres est absolument relative à la pratique.

Pour résoudre les problèmes sur la théorie, l'auteur met à contribution non-seulement les travaux de tous les savans qui ont écrit avant lui, et ont répandu beaucoup de lumière sur cette matière; mais il y a ajouté quelques expériences qui lui sont propres, soit pour éclaircir quelques faits qui paraissaient

encore douteux, soit pour répandre un nouveau jour sur une étude qui présente un grand nombre de difficultés. Cette partie de son travail est très-importante, et les praticiens lui sauront gré de l'avoir enrichie d'un grand nombre de tables qui leur seront fort utiles. Il a rapproché tout ce que les savans les plus distingués ont écrit sur cette matière, et qui se trouvait épars dans beaucoup de volumes.

La seconde série des problèmes qu'il a cherché à résoudre, présentait une solution plus facile, et l'auteur l'aurait rendue bien plus claire et infiniment plus utile, s'il avait accompagné ses raisonnemens de la description des figures qui se rapportent naturellement à chacun d'eux. Nous avions fait cette même remarque en analysant le premier volume, et nous étions fondés à croire que M. Christian aurait été convaincu de la vérité de notre assertion. Les figures sont une espèce de langage qu'on ne peut pas négliger d'employer dans les arts industriels; elles parlent aux yeux, et elles abrègent toujours un discours qu'elles rendent très-clair, tandis qu'en suivant une marche contraire, l'on est obligé d'avoir recours à des dissertations qui n'éclaircissent rien, et le discours en devient le plus souvent très-obscur. Des légendes que l'on renvoie à la fin de l'ouvrage, ne peuvent pas suppléer à ces descriptions placées à propos à côté des mots dont elles éclaircissent le sens, et donnent ainsi une parfaite connaissance des machines que l'on présente comme modèles.

Lorsqu'on rédige les légendes que l'on croit suffisantes pour expliquer une planche, la partie du discours à laquelle elle s'applique est déja loin de l'auteur; son imagination n'est plus frappée de ce qu'il devrait dire, et il oublie la très-grande partie des objets sur lesquels il aurait dû plus fortement appuyer.

L'atlas qui accompagne ce volume se compose de 27 planches très-bien gravées par M. *Leblanc*. Les diverses

machines qu'elles renferment sont dessinées et gravées avec grand soin ; mais les légendes qu'on y lit pour les expliquer, sont toutes incomplètes et ne peuvent pas donner, à celui qui ne connaît pas ces diverses machines, une connaissance suffisante de leurs fonctions. Si l'auteur, nous le répétons, avait donné l'explication de ces figures dans le cours de sa dissertation, il se serait aperçu de l'exactitude de notre observation. C'est un nuage qu'il a jeté sur son traité de mécanique, et nous sommes convaincus qu'il aurait été infiniment plus utile s'il avait suivi notre premier conseil.

Le livre second traite *des mécanismes ayant pour objet de transmettre, de transformer et de modifier le mouvement primitif des moteurs*. D'après ce titre, le lecteur devait s'attendre à trouver réunis tous les moyens de transmission, de transformation et de modification connus jusqu'à ce jour. L'auteur écrivait après *Lanz* et *Bettancourt*, après *Hachette*, après *Borgnis*, et il ne lui était pas difficile de ne rien omettre de ce que ces savans avaient consigné dans leurs ouvrages importans. Placé à la tête du Conservatoire des Arts et Métiers, il aurait pu enrichir son traité de plusieurs machines dans ce genre que les savans que nous venons de citer n'ont pu qu'indiquer, et l'on ne conçoit pas comment, sur une matière aussi importante, et dont l'artiste a besoin de connaître toutes les ressources, M. *Christian* s'est borné à consacrer un petit nombre de pages pour un sujet qui en aurait exigé beaucoup plus. Il aurait pu, sans allonger son volume, supprimer la description du thermomètre et du baromètre, qu'il a copiée du *Traité élémentaire de physique* de *Haüy*, comme il l'annonce lui-même, que tout le monde connaît, et remplacer ces seize pages et une très-grande partie des soixante dont nous avons parlé plus haut, par la description de plusieurs moyens nouveaux relatifs aux objets dont il traite dans ce livre.

A ces défauts près, et quel est l'ouvrage qui en est exempt?

le *Traité de mécanique industrielle* peut être très-utile, surtout si les tables, dont il est rempli, sont exactes, ce que nous avons lieu de présumer.

Quant à l'exécution typographique, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit dans l'analyse du premier volume. M. Bachelier, libraire-éditeur, est trop jaloux de la confiance du public, pour ne pas faire tous les sacrifices que nécessite la perfection des ouvrages qu'il entreprend.

Si l'on peut juger de la bonté et de l'utilité d'un ouvrage par le nombre de lecteurs qui s'empressent de se le procurer, on peut dire que celui-ci occupe un des premiers rangs. Au moment où le second volume a été mis en vente, le nombre des souscripteurs était plus que doublé, et il était déjà considérable, à l'époque de la publication du premier volume.

L. Séb. Le Normand, *professeur de technologie.*

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

VOYAGE DANS LA GRÈCE, *comprenant la description ancienne et moderne de l'Épire, de l'Illyrie grecque, de la Macédoine Cisaxienne, d'une partie de la Triballie, de la Thessalie, de l'Acarnanie, de l'Étolie ancienne, de la Locride hespérienne, de la Doride, et du Péloponèse, avec la* VIE D'ALI PACHA, *les événemens de sa guerre en* 1820, *et des considérations sur l'archéologie, la numismatique, les mœurs, les arts, l'industrie et le commerce des habitans de ces provinces;* par F. C. H. L. POUQUEVILLE, ancien consul général de France près d'Ali Pacha de Janina, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, etc. (1)

Depuis long-tems, la puissance des souvenirs attire sur le sol de la Grèce de nombreux voyageurs, empressés de parcourir le théâtre des événemens racontés par Thucydide et Plutarque, ou de visiter les montagnes et les forêts, asiles des dieux de l'antique mythologie. Une suite non interrompue de curieux se succèdent sur la terre classique; des savans sont allés reconnaître les emplacemens où fleurirent tant de villes célèbres; les artistes vont interroger les sites pittoresques et les ruines poétiques qu'étalent les vallées de Tempé, les bois de l'Olympe, les côtes de l'Attique et du Péloponèse, et re-

(1) Tom. V. Paris, 1821; Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. Prix, 9 fr. Voy. ci-dessus, *Rev. Enc.*, T. XI, pag. 531-540, le compte rendu des quatre premiers volumes.

cueillir les précieux débris des monumens des arts ; de célèbres écrivains même ont été y chercher des images et des couleurs pour leurs poétiques tableaux. Mais la plupart, dans leur curiosité exclusive pour une nature morte, et pour les vestiges de l'antiquité, semblaient avoir oublié l'homme habitant de ces ruines, la population moderne, qui, pour employer un mot consacré, est elle-même une ruine vivante (1). Préoccupés de l'idée formée d'avance d'une dégradation totale produite par la conquête étrangère, les voyageurs, au lieu de compatir aux souffrances des pauvres Grecs, les jugeaient indignes d'arrêter un instant les regards de l'observateur ; ou bien ils s'étonnaient qu'une nation soumise depuis quelques siècles à un joug flétrissant, endurât sans résistance les avanies d'un maître stupide et barbare : encore se trompaient-ils, en confondant l'habitant désarmé de la plaine et le Grec avili du Fanar, avec la sauvage mais énergique population des montagnes, et les intrépides marins des îles de l'Archipel.

M. Pouqueville, du moins, n'est pas tombé dans ces méprises d'une observation superficielle; il n'a pas montré cet injuste dédain pour le caractère des Grecs modernes : il suffit de lire ce que, dès 1819, il écrivait sur les Albanais ou Schypetars, peuple, disait-il, dont le courage, l'industrie et l'activité semblent devoir changer un jour la face de la Grèce ; et comme dans les ruines de leurs villes, il avait habilement distingué les différens âges d'architecture, démêlant quelquefois dans un même lieu, sous le plâtrage des Turcs, ou sous les réparations romaines, les constructions de fabrique grecque, ou même les acropoles d'architecture *pélasgique* ou cyclopéenne : avec une égale sagacité, il découvre, dans les mœurs actuelles des Hellènes, le mélange de divers âges, et

(1) *Byron; Villemain.*

dans leur genre de vie, leurs coutumes et leurs idées, il retrouve parfois les traces des mœurs antiques, des traditions mythologiques, et des scènes de la vie domestique de leurs aïeux.

Cette ressemblance ineffaçable reste empreinte dans la langue qui est encore aujourd'hui si peu altérée; l'esprit poétique des Hellènes vit encore dans les croyances, les superstitions, les chants nationaux de la Grèce moderne; l'esprit de liberté même n'a jamais entièrement péri sous le sabre musulman : c'est ce qu'attestent hautement les efforts des Grecs pour briser un joug détestable. Depuis les premiers jours de leur insurrection, on ne peut voir sans admiration les traits d'héroïsme et de dévouement national qui ont honoré leur cause. La cendre des héros semble s'être ranimée, et l'Europe les voit renaître avec toute la vigueur d'un peuple rajeuni : leurs évêques se sont montrés, comme aux siècles de l'église primitive, défenseurs de la patrie, hommes d'état et martyrs. La nation tout entière s'est levée contre les barbares, enflammée de vengeance pour leurs cruautés, et en même tems pleine de mépris pour leur stupide ignorance.

Et il faut le dire à l'honneur de la civilisation, si ce mouvement sublime fut déterminé par le sentiment d'une oppression intolérable, il avait été préparé dès long-tems par le progrès des lumières, qui commençaient à pénétrer au sein de cette population, abrutie par un long esclavage. Les nombreux lycées qui, depuis 25 ans, s'étaient formés sur les côtes de l'Asie-Mineure et dans les îles, ont fourni des officiers aux valeureuses milices de la Morée : dans ces gymnases, que la plupart des villes durent à la munificence des citoyens enrichis par le commerce, la jeunesse était initiée à l'ancienne langue et aux traditions historiques de la patrie. Nos sciences modernes ne sont pas devenues moins familières aux Grecs, et elles ont concouru à leur glorieuse entreprise, en leur don-

nant, dans la marine et dans l'artillerie, une supériorité relative qui les a mis en état de lutter sans désavantage contre des maîtres forts d'une longue possession.

Il y a donc, chez ces hommes, naguère si opprimés, tous les élémens d'une société forte et éclairée. Le sentiment de la patrie surtout les domine au plus haut degré; il s'est conservé dans leur esclavage; il s'est nourri de leurs malheurs : c'est lui qui a fait leur force, et les a soutenus dans une lutte qui semblait d'abord si inégale; c'est lui, enfin, qui les a régénérés, et qui a enfanté les Bozzaris, les Odysseus, les Colocotroni, les Maurocordato.

Les gouvernemens européens, tranquilles spectateurs, ont vu ces intrépides insurgés conquérir pied à pied leur territoire, et puiser dans les cruautés de leurs farouches ennemis de nouveaux motifs de résistance. Abandonnée de l'Europe entière, cette héroïque nation ne s'est pas manqué à elle-même; et pendant que les cabinets se traînaient sur les ténébreuses combinaisons de la diplomatie, les brûlots d'Hydra et la vaillante épée des *Klephtes* montagnards se sont chargés de trancher la question. Puisse-t-elle donc, cette nation, si longtems opprimée, être enfin rendue à la civilisation; et pour prix de ses glorieux travaux, libre, indépendante, jouir du loisir nécessaire pour cultiver tous les arts où l'appelle son heureux génie! Au milieu de cette imprévoyance de nos politiques, qui sait ce que peut être un jour pour la liberté de l'Europe cette nation si indignement délaissée?

Un des morceaux les glus remarquables de l'ouvrage de M. Pouqueville, était sans contredit la biographie d'Ali, pacha de Janina. L'auteur l'a complétée par une Notice détaillée sur les principaux événemens de la guerre que ce pacha redouté soutint, en 1820, contre le grand-seigneur. Le récit de la révolte d'Ali doit servir d'introduction naturelle à l'his-

toire de l'insurrection qui, en mars 1821, a donné le signal de l'affranchissement de la Grèce.

Ce cinquième volume contient encore, parmi plusieurs morceaux intéressans, des fragmens pour servir à l'histoire de Souli, depuis la prise de ce canton par Ali Pacha, en 1803, jusqu'à l'année 1820; et d'autres fragmens grecs sur l'histoire de l'Épire, publiés d'après des manuscrits inédits.

C'est dans le 142e chapitre du Voyage, que se trouve l'épisode du jeune Diacre, qui a inspiré à notre poète Casimir Delavigne sa touchante élégie sur les malheurs de la Grèce. Je ne crois pas avoir besoin d'excuse pour retracer ici l'une de ces scènes gracieuses dont le voyageur entremêle parfois ses savantes investigations (1).

« J'étais placé près d'une galerie donnant sur le golfe de Messénie, que la lune éclairait, lorsqu'une barque, glissant à la surface de la mer, s'arrêta devant moi. J'y faisais peu d'attention, quand les sons d'un tétracorde, pareil à celui de Terpandre, m'arrachèrent aux réflexions que je faisais sur le proscrit qui venait de se retirer. Mais, quel fut mon étonnement, lorsqu'aux accords du nautonnier succéda cette messénienne antique! Je crus entendre la voix d'Aristomène ou celle de Comon, pleurant sur les malheurs de leur patrie....

» La barque que j'avais entrevue, le soir de mon arrivée à Coron, ne reparut plus; mais un chantre plus sublime que le batelier messénien, qui mêlait des idées de domination aux souvenirs des calamités de la Grèce, vint à son tour charmer mes ennuis. Lorsque tout le monde était couché, je m'asséyais à une fenêtre voisine de l'humble métropole de Colonis, afin d'entendre l'orphée sacré de la Messénie. C'était un jeune diacre, qui répétait les lamentations du fils d'Helcias,

(1) T. V, p. 110 et suiv.

prophète que l'Éternel avait béni dès le sein de sa mère. Sa voix pure et céleste n'était soutenue que par le bruit monotone des vagues de la mer, qui renvoyaient en gémissant aux échos, le nom de l'Éternel qu'il invoquait. « Voyez, Seigneur, s'écriait-il d'un accent plaintif; Roi tout-puissant, voyez notre opprobre et nos maux. L'héritage de nos aïeux est tombé aux mains de l'étranger! L'épouse est veuve! Nous sommes orphelins, et nous ne buvons l'eau de nos sources qu'à prix d'argent. Les femmes et les filles de Sion sont livrées aux affronts. L'adolescent est l'objet de la luxure de nos oppresseurs, et la jeunesse expire sous leur bâton ensanglanté. Tout plaisir est banni de nos fêtes. Dieu paternel, *Adonaï*, entends nos cris (1) »……

» Et mes yeux se remplissaient de larmes, en comparant les tourmens de Sion avec ceux des enfans de la nouvelle Jérusalem. Le diacre, moins heureux que Jérémie, qui avait conservé le droit de pleurer au milieu des Israëlites captifs, devait même user de circonspection pour exhaler ses plaintes. Quelquefois, des coups de pistolet, tirés par des janissaires brutaux, qui vomissaient en passant des injures contre le saint des saints, interrompaient ses élégies. La voix du lévite s'arrêtait alors, comme celle du rossignol lorsqu'un bruit extraordinaire trouble subitement le silence des bois. Il semblait essuyer ses larmes, et ses chants se ranimaient pour soupirer de nouvelles douleurs, dès que les infidèles s'étaient éloignés. »

ARTAUD.

---

(1) *Lamentat. Jerem.*, c. 5.

Barreau Français; *Collection des chefs-d'œuvre de l'éloquence judiciaire en France*, recueillis par MM. Clair et Clapier, avocats (1).

Voici le plus beau monument qui ait été élevé en France à la gloire de l'éloquence judiciaire. Rassembler des plaidoyers qui auraient fini par se perdre, les présenter au public pour dissiper les préventions littéraires qui entourent trop souvent les discussions du Palais, telle a été sans doute la pensée des éditeurs. Nous devons examiner quel est le mérite d'exécution de ce grand ouvrage, et si son cadre est aussi heureux qu'il le paraît au premier aperçu.

Nous n'avons d'autre moyen de rendre compte de cette collection, que de suivre les progrès du barreau, depuis l'époque où vivaient les avocats dont les plaidoyers ouvrent cette longue galerie, jusqu'à ceux de nos contemporains qui doivent la fermer. Nous ferons nos efforts pour caractériser leurs divers genres de talens oratoires. Nous espérons par-là mettre les lecteurs qui n'ont pas fait une étude spéciale de l'éloquence judiciaire, à portée de connaître cette branche de notre littérature.

D'abord, nous devons dire qu'on a une idée fausse de l'ancien barreau, lorsqu'on pense qu'il n'avait à sa disposition aucun moyen d'obtenir des sujets propres à faire naître l'éloquence. Les procédures criminelles se passaient, il est vrai, dans le silence le plus absolu. L'accusé n'avait pas de conseil qui pût émouvoir ses juges et présenter sa défense sous un jour plus ou moins avantageux. Les formes du gouvernement semblaient aussi interdire ces grandes affaires d'état qui of-

(1) Paris, 1822 et 1823. Seize vol. in-8°. Panckoucke, éditeur. (Treize vol. ont paru.) Prix, 6 fr. le volume.

frent tant d'occasions de faire briller le talent d'un orateur. La liberté de la presse n'existait pas ; les lettres de cachet étaient ordinairement le seul genre de procédure employé contre les auteurs dont le pouvoir croyait avoir à se plaindre. Mais, en revanche, quelques grandes questions politiques se sont agitées devant les parlemens, et ont laissé les avocats maîtres de sujets vraiment dignes de les échauffer et de leur fournir des inspirations oratoires. Quelle cause plus vaste que celle qui a été plaidée, en 1594, par *Antoine Arnaud*, portant la parole au nom de l'Université de Paris contre les jésuites ? Il faut lire ce singulier plaidoyer, pour avoir une idée de ce que peut la conviction la plus intime, au milieu du mauvais goût et des bizarreries de l'époque. Des éclairs d'éloquence apparaissent de tems en tems, et laissent deviner le germe d'un orateur distingué, dans l'avocat qui a pu quelquefois abandonner la mauvaise route où il s'était engagé en suivant des exemples contagieux.

Le premier reproche que nous adressons aux éditeurs du *Barreau français*, est de ne pas comprendre ce plaidoyer au nombre de ceux qui composent leur collection. Il doit être considéré comme un monument historique et littéraire ; car il est curieux de comparer la manière des avocats du XVI siècle à celle des siècles suivans.

Pour apprécier ce morceau d'éloquence judiciaire, il faut se reporter au tems où il a été prononcé. Rappelez-vous la France divisée en deux partis qui l'ont déchirée pendant long-tems. D'un côté, les restes des vieux ligueurs, unis de sentimens et d'intentions aux jésuites et aux Espagnols ; de l'autre, les nombreux partisans de Henri IV et ces hommes religieux, précurseurs de Port-Royal, que leur austère vertu avait rendus ennemis irréconciliables d'un ordre qui sut faire de la religion un instrument d'intrigue et un moyen d'accroître sa funeste influence. C'est dans un tel état de choses que

l'Université de Paris prend la résolution d'abattre la puissance jésuitique. Elle s'adresse à l'avocat le plus célèbre qu'elle puisse rencontrer, à Antoine Arnaud, dont le courage inflexible doit être pour elle un puissant auxiliaire. Le parlement s'assemble; il est composé presque entièrement de vieillards qui ont vu les troubles civils, et qui apportent une scrupuleuse attention à écouter celui qui parle, au nom de l'un des corps les plus respectables de la France, au nom de cette Université que nos rois se sont plu à nommer leur *fille aînée*, attaquant un ordre puissant qui a en sa faveur de nombreux partisans, et contre lui de plus nombreux ennemis. Toute la France, toute l'Europe s'intéresse à une cause d'une aussi haute importance. Arnaud se lève et prononce la harangue dont on va lire la dernière partie.

« Le Roi désire le bien : peut-on croire qu'il aime ceux qui attentent chacun jour sur sa vie, et qui ont causé toutes les misères qu'endure son pauvre peuple? Quand vous aurez donné vostre arrest, il faudra cent mille hommes pour en retarder l'exécution : Sa Majesté veut que vous participiez en quelque chose à ses triomphes,

Veterum que exempla secutus,
Digerit imperii sub judice facta senatu.

»Il a chassé de Paris la garnison espagnole armée et ouverte : chassez, messieurs, la couverte et secrette, chassez celle qui a fait entrer l'autre, qui l'a fait demeurer si long-tems et qui l'allait faire redoubler, s'ils eussent encore eu un passage sur l'Oise, lorsqu'ils vindrent jusqu'à Beauvais. *Venit tempus, seriùs omninò quam dignum nomine Francico fuit, sed tamen ita maturum, ut differri jam non possit.* Considérez, s'il vous plaist, Messieurs, où vous en êtes venus. Vous aurez déclaré le duc de Mayenne criminel de Leze-Majesté : et le tyran d'Espagne et ceux qui le soustiennent, joignans leurs ar-

mées aux siennes, ennemis communs de la chrestienté : c'est un beau mot *Curate ut viri sitis et cogitate quem in locum sitis progressi.* Vous leur avez arraché la ville de Paris, qu'ils pensaient avoir assujettie pour jamais à leur domination. Ils n'ont regret de rien tant au monde, que de ce qu'ils ne vous ont osté la vie à tous, *nunc omnes uno ordine habent.* Une autre fois il ne vous faudrait point de Bastille, le tombeau serait votre bastille; encores ne sçai-je s'ils vous l'accorderaient. Dieu a mis aujourd'huy en votre puissance d'achever, de rompre pour jamais toutes leurs pratiques et toutes leurs intelligences : ils penseront avoir perdu deux batailles, lorsqu'ils sauront que tous leurs jésuites seront chassés hors de France. Ne laissez pas, Messieurs, escouler ceste belle, ceste prompte occasion de vous délivrer de ceux ausquels les lettres ne servent (non plus qu'à Caracalla) que d'instrumens propres à mal faire. Chassez ces gens icy, qui n'ont point de pareils en toutes sortes de méchancetez, *tam acres, tam paratos, tam audaces, tam callidos, tam in scelere vigilantes, tam in perditis rebus diligentes,* contre lesquels quand vous vous leverez, Messieurs, pour opiner, souvenez-vous, je vous supplie, combien sera douce la peine de l'exil à ceux qui ont tant de richesses en Espagne, en Italie et aux Indes, au lieu qu'en l'an 1530 ils n'avaient qu'une petite pension qui leur estait envoyée d'Espagne, ainsi qu'eux-mêmes le tesmoignent. Souvenez-vous aussi, s'il vous plaist, de la perte de vos parens, de vos amis et de vos biens; de la désolation de tant de pays, de la mort de tant de grands capitaines, de tant de généreuse noblesse, de tant de braves soldats emportez par la fureur de nos guerres, qu'ils ont toujours échauffées, comme ils font encore aujourd'huy. Et ne doutez nullement que, purgeant la France de ce poison, il ne lui advienne, comme aux corps qui se remettent en meilleur estat par longues et grièves maladies, qui leur donnent une santé plus entière et plus nette

que celle qu'elle leur avait ostée. Et quand leur advocat vous viendra louer la magnanimité et la clémence du Roy, souvenez-vous, Messieurs, que c'est de ce Roy du quel ils ont le sang chacun jour en leurs vœux, la mort en leurs prières, l'assassinat en leurs détestables et exécrables conseils. Souvenez-vous que c'est de ce Roy, au quel ils ont aidé dès leur fondateur Ignace, d'arracher partie de la couronne de Navarre : et n'ont autre travail aujourd'huy que de s'efforcer à luy oster celle de France, qu'ils desirent assujettir et unir à l'Espagne, comme ils ont fait le Portugal. »

Si, comme nous l'avons dit, l'on se reporte au tems où ce plaidoyer a été prononcé, on se figurera facilement quelle impression il dut faire. Les gens du Roi, à la requête des défenseurs des jésuites, avaient eu la précaution de demander que l'audience eût lieu à *huis-clos*, ce qui leur avait été accordé. Mais, l'effet qu'Arnaud avait produit sur les membres du parlement, ne tarda pas à transpirer; l'énergie de ses accusations, la gravité des faits allégués contre les jésuites, ses accens prophétiques qui osaient annoncer l'assassinat du roi Henri IV, si cet ordre célèbre n'était pas exclu de la France, un langage qui alors ne manquait pas de pureté et d'élégance, tout concourait à donner à la cause une solennité qui doit la faire regarder comme l'une des plus importantes dont nos tribunaux aient retenti. La haine janséniste d'Arnaud lui a fait poursuivre les jésuites avec un acharnement qui a quelque chose de cette âcreté que respirent plusieurs des harangues de l'antiquité.

Près d'un demi-siècle s'est écoulé entre Antoine Arnaud et les deux avocats auxquels on a coutume de faire remonter l'origine d'un barreau moins barbare que celui qui existait auparavant. On voit que nous voulons parler de *Lemaistre* et de *Patru*. Malgré les grands progrès que faisait alors la langue française, nous n'apercevons pas une amélioration sensible

dans les travaux judiciaires de ces trois orateurs. Même goût pour les citations, mêmes comparaisons ridicules tirées de la Bible et de la Mythologie, même envie d'introduire dans l'enceinte étroite de nos tribunaux, les formes bien autrement majestueuses de l'éloquence populaire grecque et romaine. Patru, plaidant pour les R. P. Mathurins, s'évertue à chercher une origine miraculeuse à l'ordre dont ils font partie. Il laisse de côté les argumens de droit qu'il peut faire valoir en leur faveur, et transporte son auditoire à Rome, pour le faire assister le jour de Sainte-Agnès à l'office, pendant lequel un ange parut en l'air au-dessus de l'autel. « Sa robe estait toute blanche, et sur le devant on lui voyait une croix moitié rouge et moitié bleue. Il avait les bras croisez et de chaque main tenant au bout d'une longue chaisne un esclave, l'un maure, l'autre chrestien, il semblait comme eschanger ces malheureux et donner le mescréan pour racheter le fidèle. » Telle est, selon lui, l'origine des Mathurins.

Nous sommes en droit de nous étonner que le goût exquis de Boileau et de Racine, dans l'intimité desquels Patru vivait, ne se soit pas révolté des choses ridicules qui se rencontrent en foule dans les œuvres de cet avocat. Patru, si sévère pour les autres, Patru dont Boileau, écrivant à Brossette, disait : « Il me souvient que, lorsque M. Racine me faisait sur des endroits de mes ouvrages quelque observation un peu trop subtile, comme cela lui arrivait quelquefois, au lieu de lui dire le proverbe latin : *Ne sis Patruus mihi*, n'ayez pas pour moi la sévérite d'un oncle, je lui disais : *Ne sis Patru mihi*, n'ayez pas pour moi la sévérité de Patru (1). » Patru n'aurait-il pas eu besoin d'exercer cette sévérité sur ses propres ouvrages ; et alors, ils pourraient être lus aujourd'hui, comme

(1) *Lettre XXX de Boileau à Brossette*, T. III, p. 250 de l'édition de 1812.

les œuvres de ses illustres amis. Cependant, il est juste de dire que, si nous comparons les plaidoyers de Patru à ceux de ses contemporains, nous apercevrons entre eux une distance considérable à laquelle il a dû, sans aucun doute, son immense réputation.

En lisant les œuvres de Lemaistre, on trouve toujours un déclamateur habile, mais rarement un véritable orateur. Néanmoins, sa renommée a été aussi brillante que celle de Patru. On rapporte que, les jours où Lemaistre devait plaider, les prédicateurs s'abstenaient de monter en chaire pour aller prendre des leçons de ce jeune homme, qui devait bientôt abandonner le théâtre où il cueillait des palmes qu'on ne cherchait pas à lui disputer, pour aller s'ensevelir dans l'illustre retraite de Port-Royal, dont il a été l'un des membres les plus zélés.

Cependant, le siècle véritablement littéraire auquel Louis XIV a donné son nom, s'écoule, et les cours de justice n'offrent pas à la France un seul orateur dont la gloire puisse, non pas égaler celle qui environne les voix éloquentes qui retentissent du haut de la tribune sacrée, mais du moins en approcher. Un seul homme semble aspirer au désir de léguer à sa patrie un monument digne d'être comparé à ce que les anciens ont de plus parfait en ce genre. Cet homme n'est pas un avocat; un seul sentiment l'anime, mais c'est le plus puissant de tous, celui de l'amitié. Combien Fouquet, dans sa disgrâce, dut éprouver de consolation, en voyant la littérature française s'enrichir des travaux de deux hommes de génie qui se réunissent pour obtenir son pardon du plus puissant des monarques! La Fontaine laisse échapper de sa veine facile des vers admirables en faveur de son ami, et Pélisson trace des mémoires dans lesquels la noblesse du style s'unit à la grandeur des idées et des sentimens. Les avocats, au contraire, persistent à s'écarter du goût antique, par cela même qu'ils veulent

l'imiter. Ils ne savent pas apercevoir combien ils sont loin de la vérité, et dans quels malheureux écarts ils se précipitent, lorsqu'ils invoquent les dieux d'Homère ou les personnages vénérés du christianisme, à propos d'un mur mitoyen ou d'une violation quelconque de la coutume de Paris. La Bruyère les avertit en vain de la fausse voie dans laquelle ils se sont jetés. Ses sarcasmes piquans n'épargnent pas le ridicule des avocats qui ont la manie des citations inutiles et des rapprochemens bizarres dont ils inondent leurs plaidoyers, « dans lesquels Ovide et Catulle, dit-il, achèvent de décider des mariages et des testamens, et viennent, avec les Pandectes, au secours de la veuve et de l'orphelin ; où le sacré et le profane ne se quittent jamais, où les poètes sont de l'avis de saint Augustin et de tous les Pères. »

Laissant de côté quelques avocats qui illustrèrent le barreau à la fin du XVIIe siècle, nous arrivons à *Cochin* et à *d'Aguesseau*. C'est sur ces deux noms que semble reposer la preuve que les Français ont aussi une véritable éloquence judiciaire. Cochin, dans un style pur, mais peu élevé et presque entièrement dénué d'ornemens oratoires, a traité des questions de droit en habile jurisconsulte. Pour dire ici toute notre pensée, nous croyons qu'il est loin de mériter la grande réputation dont il jouit. Quant à d'Aguesseau, le caractère dont il était revêtu et sa haute sagesse ont dû étendre sa renommée bien au-delà de l'enceinte du parlement. Ses *Mercuriales*, ou discours prononcés aux jours de rentrée, contiennent une excellente morale, présentée avec le charme d'un style élégant et correct, mais un peu froid et par trop apprêté peut-être. Les éditeurs du *Barreau Français* ont mis un petit nombre des plaidoyers de ces deux hommes célèbres, et ils ont pensé avec raison que leurs œuvres complettes se trouvant dans toutes les bibliothèques des jurisconsultes, c'eût été faire un double emploi que d'en multiplier les extraits. Mais, puis-

que nous venons d'avoir l'occasion de nommer d'Aguesseau, nous adresserons dès à présent un reproche aux éditeurs sur le peu de justesse du titre de leur collection. Le mot *barreau*, d'après sa véritable signification, ne peut s'appliquer qu'au corps des avocats, qu'aux hommes parlant à la *barre* d'un tribunal. Les magistrats du parquet, les officiers du ministère public, ne peuvent, pas plus que leurs ouvrages, être confondus avec le barreau.

Au surplus, cette critique est de fort peu d'importance, et nous continuons l'examen des principaux monumens de notre éloquence judiciaire, contenus dans le *Barreau Français*.

A quelques plaidoyers et discours de Cochin et de d'Aguesseau succèdent un plaidoyer de *Mannory*, et un Mémoire de *Barbier d'Aucourt*; mais, il faut avouer qu'ils étaient peu dignes de figurer dans un recueil de *chefs-d'œuvre* de l'éloquence judiciaire.

Ici, nous arrivons au XVIIIe siècle. Voyons s'il nous offrira de plus dignes modèles que l'époque que nous venons de parcourir, pendant laquelle, cependant, la littérature française est parvenue au plus haut degré de perfection.

Montesquieu se présente le premier; et, quoique ce grand homme n'ait jamais été avocat, les éditeurs ne l'ont pas moins fait entrer dans leur barreau. C'est un discours prononcé en sa qualité de président à mortier au parlement de Bordeaux, qui lui a fait trouver sa place dans cette collection. Ce discours est fort peu important; et sans le nom à jamais célèbre de celui qui en est l'auteur, il n'aurait sans doute pas été inséré dans un recueil du genre de celui-ci.

Le barreau, ou plutôt tous les membres des corps judiciaires, magistrats et avocats, ne restèrent point étrangers aux querelles qui s'élevèrent entre la philosophie et les anciens préjugés, et c'est à dater de ce tems que s'élevèrent dans le sein

des tribunaux des plaintes énergiques contre les abus qui environnaient l'administration de la justice. Le système barbare de pénalité existant alors, trouva de rudes adversaires, et l'opinion publique, éclairée par les attaques des magistrats eux-mêmes, finit par obtenir la grande réformation qui a caractérisé la fin du XVIIIe siècle.

Les philosophes faisaient des livres; les avocats-généraux les poursuivaient par de fulminans réquisitoires. *Séguier* surtout s'est acquis une juste célébrité en ce genre, et nous regrettons de ne trouver, dans le *Barreau Français*, qu'un seul des réquisitoires de cet avocat-général. Il est vrai que ce réquisitoire mérite d'être conservé, et par l'importance de la cause dans laquelle il fut prononcé, et par une argumentation qui n'est pas sans habileté; c'est contre un magistrat que Séguier avait à exercer les rigueurs de son ministère. *Dupaty*, président à mortier au parlement de Bordeaux, avait fait un Mémoire en faveur de trois hommes condamnés à la roue, et c'est contre ce Mémoire qui honore son auteur, que Séguier lança les foudres de son éloquence. Nous ne doutons pas qu'on ne lise avec beaucoup d'intérêt et le mémoire de Dupaty, et le réquisitoire de Séguier, quoique ces affaires soient aujourd'hui bien moins importantes qu'elles ne l'étaient dans un tems où les rigueurs excessives de la justice criminelle étaient censurées par tous les cœurs généreux qui n'avaient pas encore obtenu une réformation si indispensable pour l'honneur de l'humanité.

Les jésuites ont souvent fourni aux magistrats et aux avocats français, l'occasion de se livrer à de beaux mouvemens oratoires. Cet ordre, adroit et astucieux, a toujours su résister aux coups qui semblaient devoir l'accabler. Nous l'avons vu attaqué par Arnaud, au XVIe siècle; nous le trouvons encore, au XVIIIe, poursuivi par *La Chalotais*, avec un zèle non moins ardent et dans lequel on pourrait sans injustice

trouver une sorte de fanatisme. Séguier lui-même, qui avait été leur élève, prononça contre eux, selon l'auteur de la notice placée en tête de la partie du *Barreau Français* qui lui est réservée, « un très-beau réquisitoire, où, tout en reconnaissant que cette société avait bien mérité des sciences et des lettres, il signale de nouveau les dangers de son institution, et la nécessité de réprimer ses intrigues secrètes. »

Les éditeurs n'ont pas fait entrer dans leur collection les fameux *réquisitoires* de La Chalotais contre les jésuites; mais ils y ont inséré les Mémoires que ce magistrat fut, bientôt après, obligé de publier pour sa propre défense. Il a su, par expérience, que l'on n'a jamais pu attaquer les disciples de Loyola impunément. Ces Mémoires sont écrits avec une chaleur profonde et naturelle. On remarquera surtout celui qui a été tracé par La Chalotais au fond de son cachot, avec ce cure-dent dont Voltaire a dit qu'il gravait pour l'immortalité.

A la même époque, *Loyseau de Mauléon* apportait un goût romanesque dans la composition de travaux judiciaires. Merveilleusement servi par la plupart des causes qui lui ont été confiées, cet avocat a rédigé des Mémoires qui ont obtenu de très-grands succès. Malgré le mérite que l'on ne saurait refuser à l'art avec lequel il a su présenter les faits et leur donner une teinte d'aventures imaginaires, nous croyons qu'on l'a trop exalté, et nous oserons ne pas adopter l'avis de J. J. Rousseau écrivant, dans ses *Confessions*, que la défense de M. de Portes lui paraissait digne de Démosthènes. Le style de Loyseau de Mauléon est prétentieux, et nous ne trouvons pas sans justesse l'expression d'un homme d'esprit qui le surnommait le *Dorat* des avocats.

Dans cette esquisse rapide de nos orateurs judiciaires, nous ne devons point oublier l'avocat-général *Servan*, qui plaida la cause de la philosophie et de l'humanité au parlement de Grenoble. Il doit être placé au premier rang du petit nombre

de magistrats qui se sont servis de l'influence que leur donnaient leurs hautes fonctions pour décréditer des abus et demander des réformes salutaires et indispensables.

Elie de Beaumont, *Target*, *Linguet*, et surtout *Gerbier*, ont servi encore à l'illustration du barreau français, à la fin du XVIIIe siècle. Il est à regretter que l'art de la sténographie n'ait pas conservé quelques-unes des harangues de Gerbier. Tous ceux qui l'ont entendu, ont encore présens à la mémoire la force de sa dialectique, ses gestes nobles et touchans, ses accens mâles et solennels. Enfin, ce grand avocat paraissait doué de l'action oratoire la plus riche que l'imagination puisse se représenter.

Les Mémoires imprimés de Gerbier sont peu propres à donner une haute idée de son talent, et peut-être les éditeurs du *Barreau Français* devaient-ils s'abstenir de mettre dans leur collection celui qu'ils ont cru devoir y insérer.

Si les avocats que nous venons de mentionner faisaient retentir les voûtes du Palais de leurs voix éloquentes, la plume de *Beaumarchais* traçait des pages auxquelles une ironie amère, une discussion pleine de verve et de sel obtinrent un succès qui n'est pas encore oublié. Dans un genre beaucoup plus élevé, M. de *Lally-Tollendal*, animé du plus pieux de tous les sentimens, apportait dans des discussions judiciaires, les vues de l'homme d'état, et un style noble et digne du sujet qu'il avait entrepris de traiter.

Enfin, *Bergasse* s'est attiré une grande et juste réputation par l'affaire du banquier Kornman. Son argumentation est adroite, et les expressions dont il a fait usage, pleines de vie et même d'une certaine impétuosité qui n'était pas déplacée dans le sujet qu'il avait à traiter.

Ici, se ferme l'ancien *Barreau Français*, et commence une ère nouvelle.

De grands changemens politiques s'introduisent dans les

formes de notre gouvernement. Les antiques cours de justice s'écroulent et font place à des tribunaux qui d'abord ne nous offrent aucun monument oratoire susceptible d'être conservé. Cependant, au fort de la tempête, le plus mémorable procès dont nos annales puissent faire mention, donne à un avocat l'occasion de développer un beau talent, et, ce qui vaut beaucoup mieux, un grand courage.

La république consulaire vit aussi quelques procès importans défendus dignement par de jeunes orateurs qui eurent à leur disposition des causes dont les tribunaux français n'avaient pas encore fourni d'exemple. M. *Bellart* fait proclamer l'innocence de Mlle de Cicé par un plaidoyer dans lequel on remarque une rare adresse. M. *Bonnet* défend Moreau, et les éditeurs de la collection que nous annonçons nous apprennent que ce plaidoyer est l'un des plus beaux titres de la gloire de l'orateur. Nous regrettons que ces éditeurs n'aient pas joint à la défense de Moreau, par M. Bonnet, le discours éloquent que le général prononça lui-même, et qui est attribué à M. Garat.

Pendant la domination impériale, le barreau n'a pas été appelé à la défense de causes politiques. Ces sortes d'affaires se jugeaient alors dans l'enceinte d'un tribunal militaire, et l'on sait que ces juridictions sont peu propres à fournir des inspirations oratoires. Mais de grandes causes civiles eurent lieu, et les changemens intervenus dans le droit amenèrent des questions importantes qui furent débattues avec talent. Cette fois, les éditeurs doivent être loués de nous avoir fait connaître quelques-uns des plaidoyers du barreau de Bordeaux. Nous en trouvons dans leur recueil de fort remarquables, de MM. *Lainé* et *Ravez*, et surtout de M. *Fererre*, qui nous paraît doué du véritable génie de l'éloquence. Son style est plein d'images et de mouvemens dramatiques d'un grand effet. Si Fererre eût été appelé à jouer un rôle sur un plus vaste théâtre,

nous ne doutons pas qu'il ne se fût placé à côté des hommes les plus célèbres dont la Gironde a fait présent à la patrie.

La Charte, en nous donnant des institutions constitutionnelles, a ouvert une immense carrière au barreau. Nous nous abstiendrons de caractériser le genre d'éloquence qui est propre aux avocats qui honorent notre époque. Nous dirons seulement que la multitude de procès politiques, qui ont eu lieu depuis dix ans, sont devenus une source inépuisable à laquelle les éditeurs du *Barreau Français* ont eu recours avec discernement. On trouve dans leur ouvrage le plaidoyer remarquable de M. *Dupin* dans l'affaire des Anglais accusés d'avoir favorisé l'évasion de Lavalette. L'éloquente défense de M. Fiévée par M. *Hennequin;* les procès de la *Souscription nationale*, *de la Société des amis de la presse*, *de la Bibliothèque historique*, *de M. de Pradt*, etc., et sous ce rapport le *Barreau Français* ne sera pas seulement consulté par les personnes qui voudront étudier les monumens de notre éloquence judiciaire, mais encore par tous ceux qui désireront connaître une partie importante de l'histoire contemporaine. Les Anglais possèdent, sous le titre de *State Trials*, une collection beaucoup plus complète et plus méthodique des procès politiques; mais le *Barreau Français* peut jusqu'à un certain point en tenir lieu parmi nous.

Le reproche le plus grave que nous adresserons aux éditeurs, est relatif à leur deuxième section ou *Barreau moderne*, dans laquelle ils ont jeté pêle-mêle les différens plaidoyers. A l'exception de cette grande division du *Barreau ancien* et du *Barreau moderne*, division qui ne nous paraît pas heureuse, nous n'apercevons aucune méthode dans la marche qu'ils ont suivie. En effet, le troisième volume du *Barreau moderne* contient des plaidoyers prononcés long-tems avant la plupart de ceux qui sont contenus dans les deux premiers de la même série. Les éditeurs ne se justifieront pas, quant à cette deuxième

section, d'avoir négligé l'ordre chronologique, le plus rigoureux de tous, en alléguant que leur intention a été de réunir les travaux d'un même orateur, car cette partie est encore plus négligée que la première. Le lecteur, s'il n'eût pu avoir l'avantage de suivre chronologiquement l'ordre ou la nature des affaires, aurait au moins désiré de voir réunis les différens plaidoyers et les discours d'un même orateur.

Pour terminer la partie critique de cet article, nous croyons que les éditeurs ont beaucoup trop multiplié les *chefs-d'œuvre* de l'éloquence judiciaire en France. Nous avons eu plus haut occasion de prouver le peu de justesse du titre qu'ils ont donné à leur collection, et nous y revenons parce que nous croyons qu'elle est propre à jeter de la défaveur sur leur entreprise, aux yeux de ceux qui auront lu la plupart de ces prétendus chefs-d'œuvre. Assurément, personne ne contestera que la chaire française n'ait de beaucoup surpassé le barreau en richesse et en gloire. La cause tient sans doute à des considérations morales et littéraires que nous ne pouvons examiner en ce moment. Toutefois, nous doutons fort que l'on puisse réunir seize volumes de *chefs-d'œuvre* dus à l'inspiration évangélique. Cependant, nos prédicateurs n'ont pas été plus avares de paroles que nos avocats.

Il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître l'utilité de ce recueil. Il renferme beaucoup de morceaux qui étaient devenus extrêmement rares, et qui auraient fini par se perdre entièrement. Si nous avons adressé aux éditeurs plusieurs reproches que nous croyons fondés, l'impartialité veut que nous ajoutions qu'ayant les premiers entrepris de donner une collection de ce genre, il n'est pas étonnant que quelque désordre se soit glissé dans un recueil aussi volumineux, pour la composition duquel ils n'avaient pas de modèle, et que, s'ils ont trouvé des imitateurs, ceux-ci n'ont pas eu un grand mé-

rite à perfectionner un plan dont l'expérience leur avait dévoilé les défauts.

A. TAILLANDIER, *avocat aux conseils du Roi.*

MÉMOIRES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par BUZOT, député à la Convention nationale, précédés d'un *Précis de sa vie*, et de *Recherches historiques sur les Girondins*, par M. GUADET (1).

La révolution française semble chaque jour acquérir un nouveau degré d'intérêt, à mesure que nos regards peuvent la considérer d'un peu plus loin. Tout ce qu'elle offre à la fois de généreux et d'atroce, de brillant et d'abject, devait d'abord en quelque sorte éblouir et fasciner notre vue; et il était naturel que nos jugemens sur ses phases mémorables ne fussent au commencement que le résultat d'impressions trop vives pour être tout-à-fait d'accord avec la froide raison. Aujourd'hui, celle-ci peut faire entendre sa voix sévère; après avoir cédé long-tems aux illusions de l'imagination, on voudrait ne plus admettre que la vérité, et l'on recherche avidement les écrits qui peuvent contribuer à l'établir.

Le nouveau volume de *Mémoires sur la révolution*, que vient de publier M. Guadet, doit à juste titre être placé dans ce nombre. Il nous présente cette grande époque de nos annales sous une face nouvelle; il s'empare, pour ainsi dire, d'un côté de ce vaste tableau pour le présenter de nouveau à nos regards avec d'utiles développemens, et en faire ressortir de vives lumières qui rejaillissent sur l'ensemble. Il vient remplir une lacune que l'on pouvait remarquer dans l'impor-

---

(1) Paris, 1823. Un vol. in 8° de 500 pages. Prix, 6 fr. Béchet aîné.

tante collection publiée par MM. Barrière et Berville, et il en est, sous ce rapport, un complément indispensable.

En effet, le parti qui, dans le cours de la révolution, a sans contredit compté le plus d'hommes célèbres, qui a le plus déployé de vues généreuses et vraiment patriotiques, n'avait eu jusqu'ici que deux organes. Louvet et Barbaroux (ainsi que Mme Rolland) sont les seuls Girondins qui aient laissé ou du moins dont on ait publié des mémoires ; mais le premier s'est beaucoup plus occupé de lui et des particularités qui le concernaient immédiatement, que du parti dont il avait suivi la bannière, et de l'influence exercée par ce parti sur les affaires générales : il a écrit en romancier et en homme de parti, dominé par ses préventions et ses passions, beaucoup plus qu'en homme d'état et en patriote éclairé, juste et impartial. Ce que nous connaissons du second, n'offre guère d'important que des éclaircissemens sur la journée du 10 août. Il était donc utile de livrer à la curiosité publique des mémoires où fût spécialement considérée, dans son ensemble, la conduite du parti de la Gironde ; où l'on pût suivre la lutte glorieuse qu'il eut à soutenir contre un déplorable esprit d'anarchie et de dévastation dont la France éprouva trop longtems l'influence, et dont l'histoire devra rechercher et indiquer l'origine et les causes. C'est là précisément ce qui distingue les *Mémoires de Buzot*. L'homme y disparaît pour faire place au défenseur ardent et généreux de ceux dont il avait embrassé les opinions politiques. Il examine successivement et réfute avec énergie les reproches adressés aux Girondins par ceux qui parvinrent, à la faveur des dangers publics et de l'horreur qu'inspirait l'invasion étrangère, à dominer la Convention nationale et la nation elle-même, en soulevant les passions de la populace des cités. Il fait voir quel était le but de ses amis, et comment, défenseurs des vrais principes sur lesquels la France révolutionnaire s'était assise, ils durent

succomber, quand ces principes mêmes eurent été renversés par la rage insensée de quelques hommes.

M. Guadet a accompagné les Mémoires de Buzot de morceaux d'un haut intérêt. Sa position particulière le mettait à même de recueillir une foule de renseignemens précieux, épars dans la mémoire des contemporains, et son nom même était une espèce de titre à en devenir l'habile commentateur. Au nombre de ces morceaux sont, la Relation des événemens d'Evreux après le 31 mai, et celle du séjour de quelques-uns des proscrits à Saint-Emilion, chez ce généreux Jean-Baptiste Trocquart, qui leur offrit, au péril de ses jours, l'*asile et le pain du pauvre*, pour me servir d'une expression de Buzot. M. Guadet, sur le compte duquel, au surplus, je serai sobre d'éloges, par des motifs de convenance que nos lecteurs sauront apprécier (1), a fait précéder l'ouvrage d'une *Notice biographique* sur l'auteur des Mémoires. Buzot y est peint comme un homme dans la carrière duquel on ne peut trouver d'autres taches que celles qui appartiennent à ses opinions politiques; comme un homme dont toutes les actions furent empreintes d'un amour pur, ardent et vraiment antique, pour la vertu et la liberté, et qui, à la fin du XVIIIe siècle, a pu dire de lui-même : *Jusqu'à un âge avancé, jamais un propos licencieux n'avait souillé mes lèvres.*

J'arrive à un écrit plus important, et qui fixera sans doute l'attention publique; je veux parler des *Recherches historiques sur les Girondins*. M. Guadet s'est borné sagement, dans ce précis, à l'objet même de ses investigations; il n'a point voulu imiter les écrivains qui, pour s'épargner la peine de réfléchir, se livrent sans cesse à des considérations qu'ils appellent générales, mais qui ne sont fréquemment que superficielles. Il s'est contenté d'évaluer rigoureusement la part

(1) M. Guadet est un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*.

qu'ont prise les hommes dont il s'est constitué l'historien, aux événemens qui ont eu de l'influence sur les destinées de la patrie.

On a demandé si l'accusation de *fédéralisme*, alléguée par la Montagne contre les Girondins, était fondée; M. Guadet ne croit pas pouvoir en douter, et il se regarde comme suffisamment autorisé à avancer que la pensée secrète des membres influens du parti était de créer un gouvernement fédératif dont Louis XVI eût été le chef, assertion hardie et qui trouvera sans doute des contradicteurs, mais qui sera certainement spécieuse pour ceux qui auront lu attentivement les *Recherches historiques* et les *Mémoires*, bien que Buzot y repousse avec force cette accusation, et qu'il ait dit simplement (p. 195): « Notre but était d'avoir le meilleur gouvernement républicain qui fût possible en France; quant aux moyens et aux idées que chacun se formait de ce mieux possible, il pouvait garder à cet égard la plus parfaite indépendance; » passage qui n'indiquerait pas un plan arrêté.

Il n'est plus permis maintenant de révoquer en doute les relations des Girondins avec la Cour, à une époque assez rapprochée de cette terrible journée du dix août, qui renversa le trône. M. Guadet a fait voir clairement que, par suite de ces relations, peu s'en fallut alors qu'une réaction dans un autre sens ne vînt changer tout-à-fait le cours des choses : si les conseillers du malheureux monarque eussent été de bonne foi, si les prétentions aristocratiques lui eussent permis d'accepter les propositions des Girondins, la crise, devenue nécessaire, eût été dirigée contre le jacobinisme, et d'immenses malheurs, des crimes commis au nom de la liberté, qui les désavoue avec horreur, eussent été prévenus. Les Girondins n'ayant pu s'allier avec la Cour, se réunirent à la Montagne, et firent le dix août, alliance fatale dont ils comprirent plus tard l'imprudence et tous les dangers, et qui causa la ruine

de leur parti et la mort tragique de ses plus illustres chefs.

Ce volume, qui rappelle à notre souvenir des hommes célèbres par leurs talens, et dont les erreurs furent souvent associées aux sentimens les plus généreux, renferme des pages qu'on ne peut lire sans attendrissement. Telles sont celles où se trouvent les lettres écrites par les malheureux députés, la veille même du jour où, après avoir quitté l'asile qui les cachait à leurs proscripteurs, ils furent trouvés à moitié dévorés dans un champ. Le passage suivant, qui offre les derniers momens de ceux des proscrits qui terminèrent leurs jours à Bordeaux, servira en même tems à faire connaître la manière de l'auteur : « Les députés, dit-il (p. 104), marchèrent à la mort comme on court à la gloire. Le dernier souvenir de Salles fut pour sa femme. Nous avons la lettre sublime qu'il lui écrivait quelques momens avant l'heure fatale. Guadet conservait encore plus de calme et de présence d'esprit : *Voilà*, disait-il à son compagnon d'infortune, lorsqu'en marchant au supplice ils arrivèrent vis-à-vis de la maison de Grangeneuve, *voilà la demeure de notre malheureux collègue!* Arrivé à l'échafaud, il s'offre à la multitude avec un visage serein : il veut haranguer le peuple, mais on craint encore l'effet de sa bouche éloquente ; un roulement de tambour couvre sa voix, et l'on ne peut entendre que ces mots : *Citoyens! voilà les derniers de vos représentans fidèles.* »

P. A. D.

LITTÉRATURE.

Œuvres complètes de M. T. Cicéron, publiées en français, avec le texte en regard, par M. *Jos. Vict.* Le Clerc, professeur de rhétorique au Collége royal de Charlemagne. Trente vol. in-8° (1). Même ouvrage, *seconde édition,* 36 vol. in-18 (2).

Je n'examinerai cet important ouvrage que sous le rapport bibliographique, plus conforme au genre de mes études. Ces recherches, quand elles sont faites avec soin, tiennent aussi quelque place dans le cercle des connaissances humaines, et un recueil tel que le nôtre, chargé, pour ainsi dire, d'enregistrer tous les progrès des arts, des sciences et des lettres, est l'allié naturel de la bibliographie, qui a pour but d'en constater l'histoire. Le nouvel éditeur de Cicéron n'a pas besoin d'ailleurs que nous parlions longuement de ses travaux : la réputation de son ouvrage est déjà faite, et une seconde édition, publiée par lui avant que la première ne soit achevée, parle plus haut que tous nos éloges.

On se souvient à peine qu'il parut, vers la fin du XVIIe siècle, une prétendue collection des œuvres de Cicéron, traduites en français par *Pierre Du Ryer,* en 12 vol. in-12. D'abord cette traduction était fort incomplète, puisqu'on n'y trouve ni le Traité *des Lois,* ni les *Lettres à Quintus*, ni *les Vrais biens et les vrais maux*, ni la *Divination*, ni les *Lettres à Atticus*, cette partie des ouvrages de Cicéron regardée comme un précieux monument d'histoire, de morale et de politique, ni d'autres ouvrages plus ou moins dignes d'être

(1) Paris, 1821-1823. Sept fr. le volume. Chez Lefèvre, rue de l'Éperon, n° 6.

(2) Paris, 1823. Trois fr. 75 c. le volume. Chez le même libraire.

connus. Mais ensuite, c'est par une ruse de libraire qu'on lit sur le frontispice le nom du seul Du Ryer, le plus fécond et le moins mauvais des traducteurs de cette époque; car beaucoup d'ouvrages insérés dans cette collection ont été traduits par des hommes d'un talent très-inférieur à celui de Du Ryer. Paul Jacob, avocat, est auteur de la traduction de la *Rhétorique* (à Herennius); le professeur Godouin, de celle des *Lettres familières*; l'avocat Soreau, de celle des *Lettres à Brutus*. Un anonyme E. B. a traduit le traité apocryphe de la *Consolation*.

Il n'existait alors en français que deux choix des *Lettres à Atticus*, et ils eussent pu figurer honorablement dans la collection de Du Ryer. Qu'on me permette de donner ici quelques détails sur ces petits volumes, et sur d'autres traductions de Cicéron par le même auteur, Thomas Guyot, plus connu de son tems sous le nom de Lé Bachelier. On a de lui : 1° *Lettres morales et politiques de Cicéron à son amy Attique sur le parti qu'il devait prendre entre César et Pompée* (avec un avis sur les principes de morale et de politique qui font la base de ces lettres), Paris, 1665, in-12;—2° *Nouvelle traduction d'un nouveau recueil des plus belles lettres que Cicéron écrit à ses amis* (avec un avis sur l'utilité et l'excellence de ces lettres), Paris, 1666, in-12;—3° *Les billets que Cicéron a écrits, tant à ses amis communs qu'à Attique, son amy particulier* (avec une méthode en forme de préface, pour conduire un écolier dans les lettres humaines), Paris, 1666, in-12 : cet ouvrage a été classique en France, pendant cent ans, et dès-lors très-souvent réimprimé; la préface ne se trouve que dans la première édition.—4° *Lettre politique de Cicéron à son frère Quintus, touchant le gouvernement de l'Asie, et le Songe de Scipion*, du même auteur, avec divers avis touchant la conduite des enfans, en forme de préface, Paris, 1670, in-12. On doit encore à cet estimable écrivain

les traductions des *Captifs* de Plaute, des *Bucoliques* et des *Géorgiques* de Virgile, enfin, les *Fleurs morales et épigrammatiques tant des anciens que des nouveaux auteurs*, Paris, 1669, in-12; c'est la traduction des plus belles pensées des auteurs latins, anciens et modernes; on y trouve la traduction du poëme latin de Nic. Mercier, *de Officiis scholasticorum*.

Les grands talens et les grandes qualités de l'orateur romain sont très-bien appréciés dans les préfaces dont Thomas Guyot a enrichi ses quatre traductions de Cicéron. On y voit aussi qu'il avait encore plus à cœur de former le jugement des enfans et de régler leurs mœurs, que de leur apprendre les élémens des langues. Considéré comme traducteur, il a le défaut de paraphraser les auteurs qu'il traduit; mais il suffit à son éloge de dire qu'il a été l'un des maîtres des petites écoles de Port-Royal, dont le souvenir ne périra point, parce qu'au bonheur d'avoir été dirigées par les Lancelot, les Nicole, les Coustel, les Floriot, les Fontaine, les Lemaître-de-Sacy, elles ont joint le mérite de former des élèves tels que les Bignon, les Dufossé, les Perrier, neveux de Pascal, Boisguilbert et l'immortel Racine.

L'abbé Goujet a dit beaucoup de bien de plusieurs ouvrages de Thomas Guyot, sans savoir au juste à quoi s'en tenir sur leur auteur. Pour moi, je dois à mon goût pour les recherches bibliographiques la connaissance positive des huit volumes qu'il a publiés, en partie sous le voile de l'anonyme. Je ne fais donc ici que rendre une justice trop tardive à un savant qu'une modestie rare avait condamné à l'oubli.

C'était le XVIIIe siècle qui devait produire, le premier, quelques traductions moins indignes de nous représenter Cicéron dans les diverses parties de ses œuvres; il a été donné aussi à ce siècle, si célèbre sous d'autres rapports, de produire deux belles éditions de ces chefs-d'œuvre de l'antiquité : l'une, en

9 volumes in-4°, avec des notes choisies, a été imprimée par Guérin et de la Tour ; elle a été dirigée par l'abbé d'Olivet, et jouit encore de l'estime des savans ; l'autre, revue par le professeur Lallemand, fait partie de la collection des ouvrages classiques, imprimés très-élégamment par Barbou. Mais il était réservé au XIXe siècle d'élever, en l'honneur de Cicéron et de la France, un monument d'un intérêt plus général, et dont l'exécution était désirée depuis long-tems : je veux parler d'une bonne édition latine et française de l'orateur romain. Dès 1816, le libraire Fournier annonça une entreprise de ce genre; nombre de souscripteurs secondèrent son zèle, mais l'exécution ne répondit point à l'attente du public. Des fautes nombreuses furent remarquées dans le texte des ouvrages, et les traductions ne furent ni choisies avec assez de discernement, ni revues avec assez de soin.

On désirait donc généralement qu'une nouvelle entreprise pût inspirer une entière confiance aux amateurs de la langue latine. M. Lefèvre, libraire, très-avantageusement connu par des éditions aussi exactes qu'élégantes de plusieurs classiques français, fit paraître, en 1820, le prospectus d'une nouvelle édition de Cicéron, latine et française, publiée par M. Jos. Victor Le Clerc, professeur de rhétorique au collége de Charlemagne. Le nom de ce savant éditeur ne contribua pas peu au succès de l'entreprise ; d'un autre côté, les détails contenus dans le prospectus sur les traductions qui devaient accompagner les ouvrages de Cicéron, furent lus avec un vif intérêt. La nouvelle édition fut donc bientôt mise sous presse, et les livraisons, qui en ont été publiées avec une rare et louable exactitude, depuis le mois de février 1821, furent reçues avec une satisfaction générale. On remarqua, en effet, que l'éditeur donnait les soins les plus scrupuleux à l'impression du texte latin, accompagné partout de ses notes criti-

ques, aux introductions historiques et littéraires qui précèdent chaque ouvrage, au choix des traductions, et à la révision de celles, qui, malgré leurs imperfections, jouissaient de l'estime publique. L'*Eloge de Montaigne*, et les *Pensées de Platon*, publiés précédemment par M. Le Clerc, lui avaient déjà acquis l'estime des savans; mais le travail qu'il exécute depuis trois ans sur le plus parfait des orateurs anciens, mettra le comble à sa réputation. Jamais peut-être un éditeur n'a été si pénétré de l'importance de ses devoirs, et ne les a remplis avec plus de zèle et de succès. M. Le Clerc a mis à contribution les recherches des éditeurs étrangers pour améliorer le texte de Cicéron, sans cependant adopter toutes leurs conjectures. Son édition sera même la première où l'on aura profité, pour le texte et pour le sens de plusieurs discours (*Voy.* entre autres le Tome XI), des Scholies publiées à Milan, en 1814 et en 1817, par Angelo Mai; des travaux de Garatonio et de Lagomarsini, et de plusieurs commentaires importans, qui ont paru récemment en Allemagne. On a justement reproché à nos anciens éditeurs de n'avoir pas assez profité des secours que leur offraient les savans étrangers. Quant aux traducteurs français, leurs noms suffisent pour inspirer de la confiance, et la plupart seront nommés dans la suite de cet article. Combien il est honorable pour l'Université de France de compter plusieurs de ses membres parmi les plus habiles de ces traducteurs!

La nouvelle édition de Cicéron doit être composée de 30 volumes, dont 27 ont déjà paru; les volumes I, XXIX et XXX restent à publier. Le tome premier contiendra une *Histoire de la vie de Cicéron*, par M. Le Clerc. Les anciens fragmens, ceux qu'on a nouvellement découverts à Milan et à Rome, notamment les nombreux fragmens de la *République*, accompagnés d'une traduction de M. Le Clerc, for-

meront le 29e volume (1). Les tables d'Ernesti, revues et augmentées d'après ces nouvelles découvertes, composeront le trentième et dernier. Voici le détail de ce qui se trouve dans les 27 volumes qui ont paru. Je suivrai, comme l'éditeur, la grande division des œuvres de Cicéron en *écrits sur la rhétorique, Discours, Lettres*, et *Traités de philosophie*.

Les tomes II—V renferment les *ouvrages de rhétorique*, traduits presque tous par l'habile éditeur. On lui doit spécialement la traduction de la *Rhétorique à Herennius*, qu'il a fait précéder d'une préface judicieuse, où il prouve, contre le sentiment de quelques érudits, que cet ouvrage élémentaire est plutôt de Cicéron que de tout autre écrivain contemporain; je partage entièrement son opinion. M. Le Clerc a traduit aussi l'*Orateur*. Le mérite de ceux qui l'avaient précédé dans ce travail, fera ressortir encore davantage la supériorité qu'on ne peut lui refuser. Le *Brutus*, ou *Dialogue sur les orateurs illustres*, a été traduit par M. Burnouf, professeur d'éloquence latine au collége de France. Nommer ce traducteur, c'est annoncer un excellent ouvrage. M. Gaillard, professeur de rhétorique au collége de Henri IV, a donné une traduction nouvelle des trois *Dialogues de l'Orateur*. L'ancienne traduction de l'abbé Cassagne était tombée dans un juste oubli. Tous ces ouvrages sont accompagnés ici d'*Introductions* qui ne laissent rien à désirer pour l'histoire littéraire, et de *notes* pleines de goût et d'instruction.

Dans les *Discours* (Tom. VI—XIV), nous retrouvons MM. Le Clerc et Burnouf, qui ont su répandre beaucoup d'intérêt sur celles des compositions oratoires dont ils se sont occupés. Il faut joindre à ces deux professeurs, feu M. Gueroult l'aîné, qui, de son vivant même, a été proclamé le premier des traducteurs français. On lui doit les deux principales *Ver-*

(1) Ce volume paraît en ce moment.

rines, les Discours pour Célius, pour Marcellus, pour Ligarius, pour Milon, etc., et plusieurs *Philippiques*. Les autres sont de M. Goubaux, qui a suivi dignement les traces d'un si grand maître. M. Naudet, membre de l'Académie des Inscriptions, a traduit les plaidoyers pour Rabirius, accusé de haute trahison, et pour Déjotarus. Quelques traductions des discours portent les noms de l'abbé Auger et de René Binet, ancien recteur de l'Université; mais l'éditeur les a tellement corrigées, qu'elles peuvent passer pour nouvelles. M. Le Clerc commence à donner, au tome neuvième, de nouveaux fragmens de Cicéron, découverts à Rome, en 1820, dans la bibliothèque du Vatican, par M. Niebuhr. Une excellente introduction contient l'histoire de ces manuscrits, qu'on appelle *palimpsestes* ou *récrits*, et nous apprend l'origine de ces acquisitions récentes, dont s'enrichissent ici pour la première fois les œuvres de Cicéron.

Les *Lettres* (Tom. XV—XXI) avaient été depuis long-tems l'objet de quelques travaux estimables. On connaît la traduction des *Lettres familières*, par l'abbé Prevost. L'éditeur devait craindre que la réputation dont jouit cet abbé, comme écrivain et comme traducteur, ne fît juger défavorablement la révision de son ouvrage; mais, dans un Avis ajouté à l'ancienne préface, M. Le Clerc cite nombre de fautes graves échappées à l'abbé Prevost, homme d'un esprit léger, accoutumé à travailler fort vite, et livré, comme on sait, à des habitudes vagabondes, puisqu'il a passé la plus grande partie d'une vie assez orageuse, soit en Hollande, soit en Angleterre. Nous devons donc savoir beaucoup de gré à l'éditeur d'avoir fait disparaître d'une traduction, que l'on consulte sans cesse, les taches qui l'ont trop long-tems défigurée. On peut dire à peu près la même chose de la traduction des *Lettres à Atticus*, par l'abbé Mongault, quoiqu'elle soit plus exacte et plus soignée que la première. Les détails que présente M. Le Clerc,

à la fin de son Avertissement sur ces lettres, justifient parfaitement le courage qu'il a eu de revoir et de refaire quelquefois cette traduction, dont le style manquait très-souvent de précision et d'élégance. Il a donné lui-même une traduction entièrement nouvelle des *Lettres à Quintus* et de la correspondance entre Brutus et Cicéron. La lettre seizième de Brutus a été traduite par M. de Saint-Aulaire, membre de la Chambre des Députés. Dans tous ces recueils épistolaires, on trouve, pour la première fois, la date en tête de chaque lettre, travail difficile, et qui a demandé de longs calculs chronologiques. Une *Table générale des Lettres*, à la fin du T. XXI, nous les offre rangées dans l'ordre des tems, depuis l'an de Rome 685 jusqu'à l'an 710, époque de la mort de Cicéron. Il est impossible de ne pas convenir avec l'éditeur que, si l'on avait eu autrefois les mêmes secours, on aurait écrit avec plus d'exactitude les annales du siècle de Cicéron et de César.

La série des ouvrages philosophiques, comprise dans les Tomes XXII—XXVIII, est une de celles où l'éditeur a rendu le plus de services à la littérature ancienne. Il a traduit la plus grande partie de ces ouvrages, et il a éclairci les autres par des introductions savantes et d'utiles commentaires. Ainsi, à la tête des *Académiques*, dont il a revu la traduction, par Jean Salvemini de Castillon, de l'Académie de Berlin, il a retracé, avec autant de rapidité que d'éclat, une histoire abrégée du Platonisme. Il a donné les mêmes soins aux dialogues *sur la Vieillesse, sur l'Amitié*, aux *Tusculanes*, à la *Nature des Dieux*, au *Traité des Devoirs*. Ce dernier ouvrage, le plus généralement admiré des écrits philosophiques de Cicéron, a eu d'innombrables traducteurs. Le plus ancien est un anonyme, qui a publié son travail sous ce titre : *Trois volumes parlant de justice et injustice, et des quatre vertus cardinales;* Lyon, 1493, *in-fol.* On l'a réimprimé dans la même ville en 1496. L'abbé de Saint-Léger, qui a examiné tant de livres de cette

espèce, attribuait celui-ci à Laurent de Premierfaict, mort en 1418. La traduction que le même auteur avait faite de l'*Amitié* et de la *Vieillesse*, est restée manuscrite. Il y a encore une traduction anonyme de ces ouvrages, imprimée à Paris en 1583, in-18. On en trouve une édition ainsi intitulée : *Les Offices de Cicéron, avec le livre de l'Amitié, celui de l'Etat de Vieillesse, les Paradoxes, le Songe de Scipion, avec la demande du Consulat.* Ces deux derniers morceaux sont traduits par G. C.; les autres par C. D. V.; *le tout revu par Fédéric Morel, professeur royal en grec; Morlaix, imprimerie de George Allienne,* 1628, 2 vol. in-18.

A la suite des œuvres de Cicéron, M. Le Clerc a conservé et traduit le recueil des ouvrages apocryphes, dont quelques-uns sont aujourd'hui très-rares, et que plusieurs éditeurs avaient eu tort de supprimer.

Je n'ai pu donner, dans une analyse si rapide, qu'une idée très-incomplète des nombreuses qualités et des additions absolument nouvelles qui distinguent cette édition de Cicéron, latine et française; mais je ne crois pas me tromper, en affirmant que tous les amateurs s'empresseront de la placer dans leur bibliothèque. L'estime publique accompagnera sans doute les noms du libraire qui s'est chargé de mettre au jour une si importante collection, des savans qui y ont coopéré, et surtout de l'habile éditeur qui, non content de la diriger avec tant de succès, l'a enrichie de ses précieux travaux.

Ant.-Alex. Barbier, *ancien bibliothécaire.*

West-œstlicher Divan. — Divan occidento-oriental, ou *Anthologie Arabe et Persane*, par Goethe (1).

En 1782, à l'apparition de l'ouvrage de Herder sur la *poésie des Hébreux*, dans lequel, indépendamment de l'érudition la plus solide, il déploya un talent de traducteur, rare même pour l'Allemagne où cette sorte de talent l'est bien moins que partout ailleurs, les yeux se fixèrent sur lui. Il ne fut bruit pendant long-tems que des difficultés qu'il avait vaincues, des tours de force presque incroyables qu'elles lui avaient coûté, du génie qu'il fallait avoir eu pour s'en être tiré avec autant de bonheur. Enfin, sa renommée de poète grandit excessivement; et elle parla si haut, que d'autres, plus vieilles et mieux gagnées encore, se turent devant elle. Goethe lui-même, qui depuis tant d'années absorbait seul, à juste titre, toute l'attention de ses compatriotes, la vit se détourner de lui un moment; et cet oubli, quoique passager, ne laissa pas de lui causer quelque peine. Non que je veuille insinuer par-là, qu'il en ait conçu contre Herder la moindre jalousie; un homme comme lui ne s'ignore pas assez lui-même, pour attribuer à qui que ce soit le droit de lui en inspirer. Et d'ailleurs, ce sentiment répugne trop à son caractère, pour qu'on puisse raisonnablement l'en supposer atteint, surtout à l'égard d'un ami. Mais, accoutumé qu'il était à régner sur tous les genres de poésies, et cette publication lui en ayant découvert un nouveau dans lequel Herder semblait vouloir tenir le sceptre, il n'est pas improbable que l'envie lui soit venue de le reconquérir sur lui, en traduisant à son tour quelques poésies orientales, ainsi qu'il le fit plus tard sur l'auteur de *Louise*, en composant *Hermann*

(1) Stuttgard, 1819; Cotta. Un vol. in-8° de 556 pag.

et Dorothée. Quoiqu'il en puisse être, au reste, de la circonstance positive qui tourna ses regards de ce côté, toujours est-il vrai qu'il commença, dès cette époque, à s'occuper de l'Asie. Mais, soit que le peu de connaissance qu'il avait alors des langues originales ne lui eût pas permis de travailler assez vite pour saisir l'à propos, soit qu'il ne fût pas assez content du résultat de ses efforts pour oser descendre dans l'arène et s'attaquer d'abord à un aussi rude adversaire que Herder, ou bien par toute autre raison que j'ignore, il différa sa publication. Pendant ce tems, Herder mourut, et Goethe laissa là l'Orient, attendant une nouvelle occasion; elle fut lente à s'offrir; mais enfin, il la trouva dans ces dernières années, où l'étude de la littérature asiatique fut reprise avec une ardeur jusqu'alors inconnue, et où tant d'hommes, philosophes, mythologues ou simples humanistes, consacrèrent leurs veilles à exploiter cette mine féconde, chacun dans la sphère qui lui était propre. Celle de Goethe n'était pas douteuse; la poésie devait l'intéresser avant tout. Il se remit donc sérieusement au travail; et, malgré son âge avancé, apprit assez bien deux de ces belles langues pour achever ce qu'il avait entrepris tant d'années auparavant. En 1819, parut ce travail, sous le titre de *Divan occidento-oriental;* ce qui veut dire qu'il s'y occupe de la Perse et de l'Arabie, exclusivement à ce qui constitue plus essentiellement l'Orient, à toute l'Asie antérieure.

Le *Divan* se compose de deux parties que j'examinerai séparément : l'une en vers, forme le *texte;* l'autre, en prose, est le *commentaire*. Ce que j'appelle le texte, consiste en plus d'une centaine de pièces de vers, non traduites, mais imitées de divers poètes arabes et persans, lesquelles sont réparties en douze livres, dont chacun porte un titre analogue au sujet qui s'y trouve traité. Ces sujets sont la plupart fort simples : le vin, l'amour, la religion, voilà sur quoi roulent presque tous les

poèmes ; mais, en revanche, ils varient beaucoup de dimensions et de formes. Ainsi, le *livre des proverbes* ne contient guère que des distiques ou de petits quatrains tout au plus ; tandis que d'autres, tels que celui *des paroles*, s'étendent jusqu'à l'octave et au dizain ; et que d'autres encore, ceux, par exemple, *des méditations*, *du paradis*, *de l'hégire*, sont remplis d'odes véritables et de longues ballades, dialoguées, ou en récit. Le caractère de tous ces poèmes est à peu près le même ; et, quoiqu'il y ait, entre le genre de vie des Persans et celui des Arabes, une opposition très-marquée, dont on s'aperçoit même jusqu'à un certain point par celle des sujets qu'ils traitent de préférence, on reste pourtant plus frappé encore de l'extrême analogie qui existe entre eux dans leurs manières de sentir et de s'exprimer. C'est le même style, figuré, quoique simple ; naïf, quoique spirituel : c'est le même bon sens et la même grâce. On retrouve, à un égal degré, chez les deux peuples, ce contentement d'esprit habituel à des hommes vivant au sein d'une nature qui leur sourit toujours, et va, pour ainsi dire, au-devant de leurs besoins ; aussi-bien que cette insouciance qui en est la suite inévitable, et sur laquelle, plus que sur tel ou tel passage du Koran, se fonde le dogme de la fatalité, répandu dans toute cette partie de l'Asie. C'est encore l'inaltérable beauté du climat qui affaiblit et rend presque nulle l'opposition dont je parlais tout à l'heure, entre le Persan casanier et l'Arabe nomade. Ce dernier a sa maison, comme l'autre ; seulement, elle est plus vaste. Il n'est pas douteux néanmoins que cette manière de *demeurer* sans jamais rester en place, ne doive modifier prodigieusement les goûts et les mœurs, lors même que le naturel ne changerait point, et c'est bien aussi ce qui arrive. L'amour de l'indépendance, ce trait essentiel du caractère de l'Arabe, on le chercherait en vain dans les poètes persans : d'ailleurs, ceux-ci ont vécu la plupart à la cour de despotes ca-

pricieux, dont ils ont eu le malheur d'être protégés et encouragés. Pour en venir à ce qui appartient à Goethe dans ces poèmes, ils sont tous pleins d'harmonie, de grâce et de simplicité dans l'expression, dignes, en un mot, de la plume de ce grand poète; et pour le fond, il est impossible, au dire des hommes les plus versés dans la connaissance des originaux, d'avoir mieux saisi, et reproduit avec une fidélité plus sévère, le coloris des poètes qu'il a pris pour modèle. Après ces éloges, j'ai peur, en offrant quelque citation, de paraître me contredire; car la naïveté, en français, ressemble fort parfois à de la niaiserie; et, quand le fond est léger, une traduction enlève d'ordinaire tout ce qui fait le mérite de l'original. Je me bornerai donc à trois stances qui m'ont paru réunir les principaux caractères que j'ai attribués tout-à-l'heure à la poésie arabe : elles sont rendues vers pour vers.

L'INÉVITABLE.

Qui peut commander aux oiseaux
De se fixer sur l'herbe tendre?
A la brebis qui peut défendre
De trépigner sous les ciseaux?

Quand ma lèvre de poils s'ombrage,
M'entend-on me plaindre et crier?
Non! c'est quand la main du barbier
Me les arrache du visage.

Qui m'interdit, dans le bocage,
De chanter tout le long du jour,
Et de confier au nuage
Ce qu'elle accorde à mon amour?

A travers cette version, qui est du moins très-fidèle, on sentira peut-être quelque chose de cette simplicité presque nue qui fait le charme et l'un des mérites de l'allemand. Ne croit-on pas, en effet, lire une véritable pièce arabe, traduite

mot pour mot? C'est le sentiment qu'on éprouve en lisant toutes les autres poésies contenues dans le *Divan*. Loin donc d'affaiblir l'éclat de la gloire de Goethe, cet ouvrage de sa vieillesse y ajoute, s'il se peut, un rayon de plus : c'est une nouvelle preuve, après tant d'autres, de cette pénétration surprenante qui lui fait saisir, si l'on peut ainsi parler, tout ce qu'il y a de poétique en tout; de cette souplesse d'imagination qui lui permet de s'entourer des images les plus étrangères à nos mœurs et à nos goûts, et de s'en servir, comme s'il n'en avait jamais connu d'autres. Sa muse est un véritable Protée : nous l'avions vue tour-à-tour sous le costume grec, sous celui du moyen âge, sous le nôtre; la voici maintenant qui s'est faite arabe et persane. Encore quelques essais semblables, et il ne lui en restera plus à tenter.

La seconde partie du *Divan* consiste en notes, ainsi que je l'ai remarqué plus haut. Elles traitent différens sujets, tous relatifs aux lettres orientales. On y voit, d'abord, une histoire abrégée de la Perse et de l'Arabie, particulièrement sous le rapport littéraire, et l'indication des plus illustres poètes de cette première nation; puis, quelques morceaux d'un haut intérêt, tels qu'une dissertation sur la route des Israélites dans le désert, seul passage du *Divan* où il soit question d'eux, mais que Goethe demande la permission d'offrir ici, comme un échantillon des premiers travaux de sa jeunesse, qu'il ne saurait trop où rattacher plus naturellement; et une autre dissertation sur les divers systèmes de traduction, et sur le mérite comparatif de chacun d'eux. Ensuite viennent des remercîmens, adressés en particulier à chacun des savans et des voyageurs auxquels il doit de précieux matériaux et des secours pour en profiter. Il y trouve l'occasion de passer en revue ce qu'il y a eu, ce qu'il y a encore d'hommes célèbres en ce genre. Chardin, John, Eichhorn, Diez, Hammer et d'autres sont cités, et leurs services appréciés; tant ceux qu'ils ont rendus aux lettres en

général, que ceux dont l'auteur lui-même leur est redevable. Mais, celui de tous qui paraît l'avoir aidé avec le plus de suite et d'efficacité, c'est Kosengarten, jeune professeur d'arabe à l'université de Halle : il lui en exprime très-vivement sa reconnaissance, et lui demande de vouloir continuer à l'assister, pour la composition d'un second divan qu'il prépare. Enfin, le volume est terminé par un hommage, en forme de quatrain, offert à l'orientaliste par excellence, M. Silvestre de Sacy : il l'appelle son maître, et lui envoie son *petit livre, tout plein de joie et en même tems de crainte*; ce quatrain est traduit au-dessous en arabe, non par Goethe, j'imagine.

Parmi ces notes, on trouve plusieurs traductions fidèles, dont quelques-unes rivalisent avec ce qu'il y a de mieux dans le texte : nommément une *ballade arabe*, espèce de chant guerrier d'une grande beauté, mais dont il serait inutile de vouloir donner une idée, le mérite consistant surtout dans l'expression, toujours énergique et pittoresque. Quant aux notes elles-mêmes, qui ont été composées plus récemment que tout le reste, elles méritent bien aussi d'être lues et méditées. Ce n'est pas qu'on y remarque rien d'absolument neuf dans les recherches, d'autres y auraient pu mettre plus de ce qu'on nomme érudition; mais elles abondent en aperçus ingénieux et vrais, en rapprochemens justes et frappans; ce qui vaut mieux que toutes les citations du monde, et instruit davantage, dans le véritable sens du mot. L'article *Mahomet* est remarquable, sous ce rapport; en le parcourant, on regrette, plus que jamais, que Goethe ait renoncé à écrire une pièce de théâtre sur la vie de ce grand homme, ainsi qu'il en avait conçu le projet : il l'eût réhabilité aux yeux de ceux qui ne le connaissent que par la tragédie de Voltaire; et c'eût été de sa part une belle amende honorable, pour avoir traduit précisément cette tragédie. L'article dont je parle commence par une

dictinction entre le poète et le prophète : je ne puis me refuser au plaisir de la citer. « L'un et l'autre, dit-il, est saisi d'un dieu qui l'excite et l'enflamme : mais le poète prodigue en jouissances les dons que la nature lui a départis, afin de procurer des jouissances aux autres, et d'obtenir ainsi pour lui-même quelque gloire et une vie tranquille. Tout autre but, il le dédaigne ; il cherche à être varié, à se montrer illimité dans ses sentimens et dans ses productions. Le prophète, au contraire, ne voit qu'un but, unique et déterminé; et pour l'atteindre, il se sert des moyens les plus simples. Il va prêcher une doctrine ; et l'arborant comme un étendard, par elle et autour d'elle il va rassembler les peuples. Ayant en vue cela seul, que le monde le croie, il doit être et demeurer monotone; car, ce qui est varié, divers, on ne le croit pas, ou le reconnaît. »

Cette citation suffira pour donner l'idée de sa manière large, concise et spirituelle. Je ne tenterai point de faire une plus ample analyse de cette dernière partie de l'ouvrage : elle n'en paraît point susceptible ; car elle se divise en une multitude de chapitres, rangés sans ordre systématique, et qui excèdent rarement eux-mêmes les bornes d'un article de journal. J'ai indiqué plus haut quels sont les principaux sujets que l'auteur a effleurés; pour en dire davantage, il faudrait traduire.

En résumé, cette publication est sans contredit l'une des plus remarquables qu'on ait faites en Allemagne, dans ces derniers tems. Véritable *Anthologie orientale*, si elle n'a pas jeté un nouveau jour sur cette belle partie du monde, qu'on exploite maintenant si curieusement et avec tant de zèle, elle a du moins associé les ignorans aux jouissances que de plus habiles peuvent aller puiser à la source même; et c'est assurément beaucoup. Elle a, de plus, offert l'intéressant spectacle d'un vieillard de 73 ans, qui, après avoir donné dès sa première jeunesse de si grandes impulsions à son siècle, participe

encore, au déclin de sa vie, à celle qui l'emporte vers des contrées lointaines, et se livre pour cela à des études longues et laborieuses, qui rebuteraient plus d'un homme dans la vigueur de l'âge. ALBERT ST***.

L'ÉCOLE DES VIEILLARDS, *comédie en cinq actes;* par M. *Casimir* DELAVIGNE (1).

« Le jeune Casimir Delavigne a-t-il vraiment d'heureuses dispositions, me disait, il y a douze ans, un homme dont la protection, déguisée sous les formes de l'égalité (M. FRANÇAIS, *de Nantes*, ancien directeur des droits-réunis), a été si utile aux lettres, aux sciences et aux arts?—Oui, monsieur, répondis-je sans balancer. — Mais promet-il un talent véritable? — Je n'en fais nul doute. — Eh bien, chargez-vous de sa fortune littéraire; je me charge de sa fortune pécuniaire. » M. Delavigne a perdu le protecteur de sa jeune muse, et lui conserve à jamais un souvenir du cœur : le poète avait un autre moyen d'acquitter la dette de la reconnaissance, c'était de justifier les espérances que j'avais conçues, et il l'a fait de la manière la plus brillante. A peine âgé de trente ans, il a donné quatre grands ouvrages en cinq actes, qui sont en possession de la scène.

Les *Vêpres siciliennes* furent son début. On remarqua, dans cette tragédie, de la force, de la chaleur, de l'intérêt, des situations dramatiques; deux rôles, parfaitement tracés, celui du conspirateur Procida et celui de Lorédan, son fils. Le jeune écrivain avait habilement mis en action ce qui n'était qu'en récit dans le *Brutus* de Voltaire. Aussi, le serment des conjurés inspira-t-il toujours cette terreur qui donne des angoisses comme la douleur. On aperçut bien quelques dé-

(1) Paris, 1823. Barba, Palais-Royal. In-8°; prix, 5 fr., et 5 fr. 60 c.

fauts dans la contexture de l'ouvrage; la *siesta* du gouverneur, qui semble aller se reposer pour laisser à la conspiration le moyen de s'établir tranquillement dans le palais, ne fut jamais regardée comme un moyen susceptible de justification; mais la critique judicieuse ne pouvait s'empêcher de remarquer aussi avec quelle habileté l'auteur, qui était encore dans la première jeunesse au moment de la conception de sa tragédie, avait su éviter les écueils d'un sujet pareil au sien sur une scène française. Il fallait pour cela beaucoup d'art; et si l'art fait partie des heureuses inspirations du talent, il est plus encore le fruit du tems et de la maturité. Quatre-vingts représentations de suite ont confirmé le succès des *Vêpres siciliennes.*

Dans les *Comédiens,* le poète s'était mis lui-même en scène; et, par ce moyen, il avait créé une situation neuve et vraie au théâtre, celle des rebuts et des dégoûts qu'un jeune auteur éprouve, quand il lui faut lutter avec les dédains, les rivalités, les prétentions et les caprices des acteurs. Voltaire l'avait esquissée, dans ces vers du *Pauvre Diable :*

Tout ranimé par ce ton didactique,
Je cours en hâte au parlement comique,
Bureau de vers, où maint auteur pelé
Vend mainte scène à maint acteur sifflé.
J'entre, je lis d'une voix faible et grêle
Le triste drame écrit pour la Denèle.
Dieu paternel! quels dédains, quel accueil!
De quelle œillade altière, impérieuse,
La Dumesnil rabattait mon orgueil!
La Dangeville est plaisante et moqueuse,
Elle riait; Granval me regardait
D'un air de prince, et Sarrazin dormait;
Et renvoyé penaud par la cohue,
J'allai gronder et pleurer dans la rue. »

Le public, épousant la cause de son jeune favori, adopta sa comédie, écrite d'ailleurs avec une rare élégance, semée

de traits heureux, étincelante de verve, et ne manquant pas de gaieté. Sans attirer la foule, comme les *Vêpres siciliennes*, cette pièce fut constamment suivie : on la revoit toujours avec plaisir. On y désira généralement plus de force comique, une peinture plus vive des ridicules, surtout dans la délibération du parlement dramatique. Mais les connaisseurs, frappés d'abord de la souplesse du talent de l'auteur, crurent reconnaître en lui, à certains signes, une vocation plus grande encore pour la comédie que pour la tragédie ; ils prévirent qu'il n'en resterait pas à son début dans le premier de ces deux genres.

Casimir Delavigne, se délassant de ses grandes compositions par d'autres travaux, a publié successivement plusieurs chants lyriques, sous le nom de *Messéniennes*. On admira, dans les premières, une poésie riche, élevée, harmonieuse, et parfois des traits sublimes ; mais on vit avec peine quelques ornemens brillantés que l'auteur paraissait affectionner, et semblables à une parure moderne sur la tête d'une vierge de Raphaël. Ce défaut parut bien plus sensible encore dans les *Secondes Messéniennes*. Entraîné par les souvenirs de la fable, et par les riantes images que la Grèce attacha aux divinités représentées par le ciseau de ses Phidias, le jeune poète perdit de vue la majestueuse douleur qui devait régner dans les plaintes d'un Français, indigné de l'enlèvement des chefs-d'œuvre conquis par la victoire et rassemblés dans un temple où leur réunion ajoutait à l'idée de la puissance du génie de l'homme dans les créations des arts. Les vers de Casimir sur Mars, Apollon et Vénus étaient les plus beaux du monde ; Delille, à l'école duquel ils appartenaient, n'en eût désavoué aucun ; mais la raison ne pouvait approuver que ceux qui exprimaient avec vérité les mouvemens excités par la situation. Il ne faut jamais oublier que toutes les compositions doivent offrir un caractère plus ou moins dramatique, pour

plaire à des Français. La conviction de cette vérité aurait ajouté beaucoup de prix aux poèmes lyriques de J.-B. Rousseau. L'ode était dramatique chez les anciens; je n'en veux pour preuve que l'effet des chants de Pindare aux jeux olympiques, et les chœurs des tragédies de Sophocle, d'Euripide, mais surtout d'Eschyle. Je ne connais rien de plus propre à émouvoir que la peinture du départ d'Hélène, qui laisse après elle le deuil à son époux, la désolation à la Grèce, et porte à Troie la guerre et la ruine. Au reste, Delavigne n'a besoin, pour sentir la justesse de ce conseil, que de se rappeler la cause du succès de sa belle *Messénienne* sur *Parthénope*. —Cette ode ressemble à une grande scène; aussi a-t-elle emporté tous les suffrages. Puisque j'ai entrepris d'avertir l'auteur, je lui recommanderai une attention sévère sur le choix des rimes dans la poésie lyrique. L'ode du *Jeune Grec*, malheureuse excursion dans le genre romantique, qui ne convient pas à son genre d'esprit franc, naturel, manquait entièrement d'harmonie, par la répétition de rimes qui laissaient tomber le vers, sans que le son pût en rester dans les oreilles comme les traits d'une agréable musique. Les autres pièces qui accompagnaient celle de *Parthénope*, méritaient souvent de leur être comparées.

La tragédie du *Paria* n'avait aucune vérité de mœurs et de caractère; trompé par l'éloquent rêveur qui nous a donné la *Chaumière Indienne*, et par quelques autres déclamations prétendues philosophiques, l'auteur ne connaissait pas le fond du sujet qu'il avait à traiter. Jeune, aventureux, plein de fougue et d'audace, il a donné carrière à son imagination; et, au lieu d'une tragédie fondée sur l'observation des mœurs, il nous a présenté, comme Voltaire l'a fait tant de fois, un roman tout entier de sa composition. Même dans l'ordre d'idées où Delavigne s'était placé, le rôle du père de son héros péchait contre toute vraisemblance; ce rôle, profon-

dément médité, pouvait à lui seul racheter ou du moins excuser, par des beautés d'un ordre supérieur, le vice des fondemens de la pièce ; conçu avec trop de légèreté, énervé par de molles descriptions, dénué d'énergie, sans aucune chaleur dramatique, il a toujours ralenti l'intérêt et refroidi la scène ; pour comble de malheur, c'est dans le même rôle que l'auteur avait laissé voir ces moyens factices qui amènent de force une situation, parce que l'on a manqué de ressources pour la produire naturellement. Jamais Casimir n'a autant oublié la raison que dans cet ouvrage ; cependant ses efforts ont été couronnés d'un succès que l'envie elle-même ne pourrait nier. D'où vient ce prodige, au milieu d'un peuple qui porte une si grande sévérité jusque dans le plus vif de ses plaisirs? Voici l'explication de l'énigme : il y avait de la profondeur dans le grand-prêtre, brûlé intérieurement d'une ambition irritée par les rigueurs d'un long silence. Sa fille Néala offrait plus d'une ressemblance avec Esther, et des grâces nouvelles que l'auteur avait empruntées à l'âge, aux mœurs, aux habitudes, au ministère de la jeune vierge prête à quitter le culte du soleil pour les délices d'un amour innocent. Le caractère du fils du Paria ne manquait point de force dramatique : la passion de la gloire, l'ivresse du triomphe accrue par l'espérance d'être sorti de l'humiliation d'un opprobre injuste, sa passion pour Néala, l'aveu terrible qu'il est obligé de lui faire avant de s'unir à elle pour jamais, ses combats avec un père obstiné à condamner un hymen dont il redoute les fatales conséquences, la catastrophe qui le fait tomber de la plus haute fortune dans un abîme dont la mort est le terme, produisirent de profondes émotions ; mais, il faut l'avouer, la cause du triomphe fut presque tout entière dans les séductions du talent. Soit que le public eût attendu beaucoup de luxe dans un sujet oriental, soit que nous nous rapprochions du goût des Grecs, et que la poésie ait pour

nous un nouvel attrait, tout le monde fut ébloui de l'éclat, de la magnificence de cette jeune muse, tantôt inspirée par l'Apollon Pythien, tantôt par cet amour naïf qui a la persuasion sur les lèvres ; ici, par le génie de l'épopée ; là, par Melpomène. Il est vrai que, grâces à une heureuse exception au vice du genre, les nombreuses descriptions de l'auteur étaient animées d'une certaine flamme qui vient de la verve, et les spectateurs cédaient volontiers à leur entraînement, parce qu'ils n'éprouvaient point de fatigue. Delavigne seul peut-être, de nos jours, avait les moyens d'exercer une telle puissance ; mais, il faut le lui dire avec franchise, encore un succès pareil, et il était perdu pour le théâtre, et même pour la poésie lyrique. Ambitieux d'effets dus à la magie des vers, il eût désappris son art et reculé dans la carrière où il vient de rentrer par un triomphe.

Sans doute il aura fait en silence de profondes réflexions, et reconnu les vices de sa manière dans le *Paria ;* sans doute il aura pratiqué le conseil qu'on lui a donné, de beaucoup méditer et d'écrire peu : en effet, sa nouvelle composition n'offre aucun des défauts de ses autres ouvrages. Mieux conduite que les *Vêpres Siciliennes*, plus dramatique et plus animée par l'intérêt que la pièce des *Comédiens*, purgée de tous les vices du *Paria*, plus élégante et plus vraie dans le style, l'École des Vieillards atteste un progrès réel, et un progrès d'autant plus précieux qu'il promet d'autres ouvrages marqués du même caractère. L'auteur est rentré tout-à-fait dans la bonne route ; il n'a plus besoin que de marcher devant lui, en continuant à soumettre son talent au frein de la raison. Créer, c'est céder au génie en le domptant.

Essayons maintenant de justifier nos éloges et nos prédictions par une analyse rapide et succincte de l'ouvrage.

Veuf et possesseur d'une fortune immense, Danville, ancien armateur du Hâvre, âgé de soixante ans, a épousé une

jeune personne, qui lui a apporté pour dot l'esprit, la beauté, un cœur sensible, et les grâces d'un heureux caractère. Danville est au comble de la félicité; mais il a retenu dans sa maison l'aïeule d'Hortense, madame Saint-Clair, femme à prétention. Amie du grand monde, qu'elle ne connaît pas, idolâtre des plaisirs bruyans, elle presse chaque jour sa petite-fille de venir les chercher dans la capitale, leur véritable théâtre. Danville, aveuglé par sa passion, se rend aux désirs de sa jeune femme, et l'envoie à Paris, sous la garde d'un Mentor peu fait pour inspirer la confiance. Il va plus loin encore, il remet cinquante mille francs à Hortense, devenue sa trésorière. A la vérité, il devait la suivre de près; mais des affaires le retiennent encore pendant deux mois au Hâvre. Il arrive enfin, et reçoit en même tems plusieurs leçons des imprudences qu'il a commises.

Son fils, abandonné à lui-même, a fait de mauvaises affaires; c'est ce qu'on apprend par un vieux camarade de Danville, receveur-particulier, comptable rigide, mais ami vrai, qui tait le nom du coupable par un reste de ménagement. Il faut vingt mille francs pour sauver le jeune homme : le père ne les a pas, mais il va les demander à sa femme. Quelle surprise! le trésor conjugal est vide. Danville se fâche du train qu'on a pris, de l'excès des dépenses qu'on a faites. Hortense entreprend de se justifier, et le fait avec d'autant plus de succès, que le juge est gagné d'avance. La raison de Danville ne se rend pas, mais son cœur cède. La discussion entre le mari et la femme est pleine de traits comiques qui sortent de la situation; l'auteur y a mis très-habilement en scène l'ascendant irrésistible d'une jeune femme sur un vieillard, dont l'âme encore ardente ressemble au feu caché sous une cendre trompeuse. Persuadé, mais non pas convaincu, Danville sort pour aller demander à son banquier les 20,000 f. promis à l'excellent Bonnard.

Au second acte, Danville rentre furieux ; ses deux banquiers et son notaire sont à la campagne jusqu'au lundi suivant. Pour soulager son chagrin, il s'est rendu aux Tuileries, où il n'a pu voir sa femme qu'en perspective, à travers des flots d'admirateurs, parmi lesquels il a reconnu et remarqué un jeune homme plus attentif que tous les autres. Mme Saint-Clair lui apprend que c'est le duc Delmar, parent du ministre des finances. Ce duc, qui a eu l'occasion de voir Hortense au Hâvre, demeure dans l'hôtel où Mme Saint-Clair a eu l'imprudence de chercher un logement pour elle et sa petite-fille. Au nom du duc Delmar, la jalousie de l'époux commence à poindre. Bonnard accourt, impatient de toucher les 20,000 francs promis. Danville, qui n'a pu les avoir, élude la question, et c'est alors qu'il apprend le nom de celui auquel Bonnard s'intéresse si vivement. Danville, frappé d'un coup de foudre, a recours à son ami, et triomphe enfin de sa résistance. La leçon donnée au vieillard amoureux est bien forte ; mais elle ne produit pas un assez grand effet sur lui, ou plutôt cet effet ne se prolonge pas assez ; le père ne reparaît plus dans le reste de la pièce : un souvenir de sa faute et des conséquences qu'elle a failli avoir, était au moins nécessaire; et, par exemple, au dénoûment, le faible mais sensible Danville devait dire à Hortense : Tu te raccommoderas avec mon fils, tu promettras de toujours l'aimer ; et Hortense devait jurer avec bonne foi, sauf à tenir sa promesse si la nature humaine le permet.

Dans ce moment, le duc se présente chez Hortense pour l'inviter à un bal donné par le ministre, son parent. Danville, auquel il fait d'abord la proposition, la reçoit très-sèchement. Hortense, restée seule avec son mari, s'efforce de le persuader. Il est impossible de déployer plus d'innocentes séductions que ne le fait la jeune femme. La beauté qui connaît son empire, *conscia formæ*, l'amour qui prie, l'esprit qui joue

avec le sentiment pour plaire encore plus sûrement, la familiarité tendre, qui prête de la grâce aux moindres paroles, tout se réunit pour subjuguer Danville; cependant il résiste, et l'acte finit par une querelle assez vive.

Au troisième acte, Hortense, rebelle au joug de l'hymen, qu'elle a senti pour la première fois, a mis son habit de bal; Danville reparaît. Vaincu par des réflexions qui viennent de son cœur, entraîné par une passion impérieuse à tout âge et surtout au sien, alarmé du premier chagrin qu'il ait causé à sa jeune épouse, il vient donner la permission tant désirée. Hortense, toute disposée à la mutinerie, est émue de ce retour, et renonce, quoique avec un peu de peine, au plaisir qu'elle se promettait. Mais, en l'absence de Danville, le duc revient; il presse, il prie, il conjure; Mme Saint-Clair unit ses instances à celles du séduisant orateur : il ne s'agit que d'écrire un mot à Danville. Hortense oublie toutes ses promesses; elle part. Danville de retour, et plein des espérances du bonheur qu'il se promet pour la soirée, reçoit la lettre de sa femme; il se croit joué : il est furieux, et part pour rejoindre Hortense au bal du ministre.

A peine Hortense a mis le pied dans la salle du bal, qu'elle sent toute l'étendue de sa faute; elle a entrevu son mari, qui ne lui a point parlé. Déchirée de remords, elle est rentrée chez elle; une voiture arrive : sans doute c'est celle de Danville. La porte s'ouvre, le duc paraît : il apporte la nomination de Danville à une place de receveur-général; voilà un prétexte pour cacher ses desseins, et le moyen de transition pour arriver à la déclaration de son coupable amour. Il tombe aux genoux de la jeune épouse. Hortense, éperdue, hors d'elle-même, lui répond avec horreur : « Je vous dis que vous m'épouvantez! » et le pousse, par ses gestes, par ses paroles désordonnées, dans un cabinet dont elle referme la porte. Danville entre; une scène tragique par sa nature mê-

me, mais sans sortir des bornes que la comédie peut atteindre, a lieu entre Hortense et son époux. Elle sort; Danville appelle le duc; les voilà en présence. Ici commence une autre scène, tracée avec un talent supérieur, une énergie inexprimable, et une égale élévation de sentimens de la part des deux personnages. Un duel est inévitable. Le duc laisse échapper les mots de cheveux blancs:

Vous auriez dû les voir avant de m'outrager!

s'écrie Danville; réponse vraiment sublime, et telle que le grand Corneille en a semées plus d'une fois, même dans la comédie. Voilà de quelle manière finit le quatrième acte.

Au cinquième, le duel a eu lieu; Delmar a désarmé son adversaire, et pleinement justifié Hortense. Cependant, ni les procédés, ni les paroles du duc qui a reconnu sa faute, n'ont dissipé les soupçons de Danville; une lettre qu'Hortense écrivait au séducteur, plus étourdi que corrompu, les détruit entièrement, et produit une réconciliation parfaite. Mais la jeune femme, frappée des dangers qu'elle a courus, craignant elle-même les séductions du monde et les illusions de son âge, décide facilement Danville à la ramener dans sa province, où Bonnard, qui a sauvé l'honneur du fils, viendra quelquefois embellir le bonheur des deux époux.

Cette pièce fait le plus grand honneur au talent de Casimir Delavigne, sous plus d'un rapport. Vue du côté moral, elle offre une leçon utile à la vieillesse, sans l'immoler à la risée publique, sans acheter les applaudissemens aux dépens d'un âge qu'on ne saurait trop respecter. Comme observation de mœurs, elle est vraie et prise dans la nature même. Le receveur Bonnard sent tout-à-fait la bonne et franche comédie, qui fait rire par la vérité de la peinture. Le caractère de Danville me paraît tracé de main de maître; ce mélange de passion, de faiblesse, de courage, de vieil honneur, compose un

rôle neuf au théâtre. Quant à la jeune femme, on ne saurait trop s'étonner qu'un écrivain si jeune encore ait pu lire ainsi dans le cœur des femmes, et former de cent traits épars un tout si vrai, si charmant, si propre à séduire. Hortense réunit tout ce qu'on peut désirer, la candeur, l'esprit, la sensibilité, la grâce, l'aimable enjouement, un cœur pur, une volonté pleine d'innocence; mais elle est jeune et belle, son époux a soixante ans; le jour où elle fera la comparaison d'un homme de son âge avec cet époux, les dangers sont certains. Que dis-je? c'est parce que la comparaison est faite, qu'Hortense elle-même veut fuir Paris. Aussi, est-ce un trait de génie que sa prière à Danville pour retourner au Hâvre.

Je voudrais pouvoir dissimuler que Mme de Sainte-Clair, rôle mal conçu et plus mal exécuté, gâte un si bel ouvrage; heureusement, l'auteur en a fait disparaître les défauts les plus choquans; il lui serait facile de les effacer tous avec un peu de travail. Mais comment ne pas pardonner quelques fautes dans un ouvrage étincelant de beautés du premier ordre? Comme l'exposition est facile et claire! que d'esprit et de gaîté dans le premier acte! que de grâce et d'élégance dans le second! quelle chaleur entraînante! quelle puissance dramatique dans le quatrième! avec quelle adresse le poète est encore parvenu à fournir le reste de sa carrière, en soutenant l'intérêt par d'autres moyens, après des explosions si vives, qui n'avaient pas laissé aux auditeurs le tems de respirer!

Je n'ai point assez d'éloges pour le style. Brillant et naturel, plein de traits comiques, toujours conforme au caractère du personnage, image fidèle de la conversation animée, il s'élève parfois à la plus grande hauteur. La pièce des *Comédiens*, que le public avait trouvée bien écrite, est à une distance immense de l'*Ecole des Vieillards*. Cet ouvrage restera certainement au théâtre; mais il pourrait perdre beaucoup à n'être plus représenté par les deux acteurs inimitables qui jouent les

deux premiers rôles. Jamais Mlle Mars ne fut si parfaite ; et quant à Talma, il a fait un prodige, en débutant avec une si étonnante supériorité dans la comédie, à l'âge de soixante ans. Aucun autre n'aurait saisi comme lui le caractère de Danville. Cependant, privée de la séduction de deux grands talens, la pièce de Casimir aura toujours du succès à la scène, et la lecture ne lui sera pas moins favorable que la représentation.

Voilà un beau et légitime triomphe ; il doit produire des chefs-d'œuvre : pour se surpasser lui-même, il faut que l'auteur fortifie chaque jour son bon sens par le commerce des écrivains chez qui cette faculté abonde ; il faut qu'il élève à côté de ses dieux pénates un autel à la raison ; qu'il se soumette à elle, comme à une divinité supérieure ; il faut qu'il lise sans cesse dans le cœur humain, dans le premier et le plus utile des livres, et qu'il nourrisse dans son cœur cet amour de la véritable gloire, qui veut surtout des triomphes dans l'avenir.

P. F. Tissot.

BEAUX-ARTS.

Voyage pittoresque et historique a Lyon, *aux environs et sur les rives de la Saône et du Rhône;* par M. E. M. Fortis, ancien avocat-général, membre de plusieurs académies, etc. (1)

A l'inspection du titre de cet ouvrage, le lecteur pourrait s'attendre à l'une de ces compilations volumineuses, où de laborieux érudits ont renfermé tout ce qu'il est possible de savoir et de dire sur un petit canton, sur une seule ville. Mais, M. Fortis a vu son sujet avec plus de discernement : il a comparé ce qu'il voulait peindre ou raconter, à l'immensité de la nature et de l'histoire ; et loin d'aspirer aux honneurs de l'in-folio, il s'est réduit à deux volumes in-8°, d'une grosseur très-ordinaire, accompagnés d'un atlas exécuté avec beaucoup de soin et de succès. Après avoir fixé la grandeur du cadre, il s'agissait de le remplir avec goût, de faire un bon choix entre les innombrables objets qui avaient, en quelque sorte, le droit d'y être placés : en ceci, le travail de M. Fortis aura l'approbation de tous ses lecteurs.

L'auteur expose, dans un discours préliminaire, le but, le plan et les principales divisions de son ouvrage. C'est sa ville natale qu'il veut décrire : on pense qu'il ne parlera pas sans quelque enthousiasme de ses monumens, des beaux sites qui l'environnent, des hommes célèbres dont elle fut le berceau, des grands souvenirs qu'elle a transmis à l'histoire. Il préfère, sans hésiter, le paysage des rives de la Saône aux plus beaux sites de toute la France : avant d'approuver cette décision, les spectateurs impartiaux voudront comparer. Ils suivront le

(1) Paris, 1821 et 1822. Deux vol. in-8° avec un atlas. Bossange frères, rue de Seine, n° 12.

cours de la Loire, descendront avec la Garonne du haut des Pyrénées, et observeront jusqu'à l'embouchure de ces fleuves les formes du terrain, la végétation, les villes, l'état des arts et de la population. Des attraits de plusieurs sortes les ramèneront aux bords de la Seine, et ils ne les quitteront point sans regret. Si la curiosité peut les arracher aux délices de la capitale, ce sera peut-être pour visiter le magnifique bassin du Rhin, les deux chaînes de montagnes qui dirigent le cours du fleuve à travers des plaines chargées des plus riches cultures. Là, aussi, le peintre trouvera des objets dignes de ses pinceaux; le poète, des inspirations; l'homme de lettres et le publiciste, des sujets d'études, des matériaux pour des ouvrages d'un grand intérêt. D'autres parties de notre belle France vanteront aussi les agrémens de leurs paysages, et l'illustration de leurs cités. Si l'on voulait indiquer, dans nos différentes provinces, les lieux les plus dignes d'être visités, et surtout habités, et les classer suivant un ordre de choix, ce sont les étrangers qu'il faudrait consulter. Quant à nous, ne craignons point de nous livrer au sentiment de prédilection pour les lieux de notre naissance, pourvu qu'il ne soit point confondu avec le sentiment de la patrie, et qu'il ne l'affaiblisse jamais.

M. Fortis a écrit son livre en bon et franc Lyonnais, mais avec goût, et même avec une sévérité de jugement dont il ne se relâche guère qu'en faveur des poètes de son pays. En toute autre chose, ses éloges seront confirmés par les lecteurs. Afin de donner une idée de son style, citons ce qu'il dit, après avoir développé, dans son discours préliminaire, les motifs qui l'ont décidé à choisir la gravure à l'*aquatinta*, et les succès de M. *Piringer* dans ce genre de gravure, succès qui seraient attestés par l'atlas de cet ouvrage, si les amateurs d'estampes coloriées n'en avaient beaucoup d'autres preuves.

« Le Lyonnais, que son industrie, l'étendue de son commerce, son goût pour les voyages, portent à s'établir dans tou-

tes les contrées de l'Europe, et au-delà des mers, sent tressaillir son cœur, lorsqu'il y trouve des souvenirs de sa patrie. Avec quel intérêt ne reconnaîtra-t-il pas, dans ces gravures, les lieux qui l'ont vu naître, les places, les monumens, les costumes des habitans de la campagne, les jeux de son enfance, les objets de sa vénération? Lorsqu'il aura ce tableau sous les yeux, ce n'est pas sans émotion qu'il entendra le récit des traits de bienfaisance, de piété, de bravoure et de gloire qui forme son antique et noble héritage. Dans quelle circonstance et à quelle époque un ouvrage à la fois descriptif et historique, pouvait-il être plus nécessaire qu'à la suite d'événemens sur lesquels il faut tirer un voile, après avoir recueilli les leçons qu'ils nous donnent, et le tableau des monumens détruits? L'artiste, l'homme qui étudie les progrès des sciences et des arts, le philosophe qui médite sur l'histoire, verront, à côté des richesses qu'ils ont perdues, celles qui leur restent, celles que les beaux-arts ont produites, et enfin celles qu'ils préparent à la génération future; les uns et les autres, placés entre les regrets du passé et les espérances de l'avenir, en trouveront les douces illusions dans la religion consolante des souvenirs dont cet ouvrage sera un des monumens pour la ville de Lyon. »

Notre auteur met quelquefois un peu trop de poésie dans ses descriptions. On remarque ces prestiges de son imagination, à la page 166 du second volume, où il nous représente les fonderies de MM. *Frère-Jean*, à Vienne, comme un volcan non moins redoutable que le Vésuve. Quelques gouttes d'eau ne suffisent pas, comme il le dit, « pour produire une explosion capable de faire sauter dans les airs, à plus de trois ou quatre cents pieds de hauteur, la fonte, les hommes, les édifices, et pour enflammer l'horizon sur un espace de plusieurs lieues. »

La liste des édifices que la révolution a fait détruire à Lyon,

celle des constructions nouvelles et des établissemens qui se sont élevés depuis 1790 jusqu'à la restauration, et enfin celle des fondations les plus récentes, présentent un résultat digne d'être connu et médité. Le marteau destructeur a frappé deux tours, dont l'une portait une inscription en mémoire de Henri IV, les ruines de l'ancien cloître d'une abbaye, deux façades de la place Bellecour, la statue de Louis XIV, et ses décorations accessoires, une pyramide érigée en mémoire de Henri IV, 94 édifices religieux, églises, chapelles ou couvens. Pendant la révolution, et sous le règne de Bonaparte, la ville a été embellie de trois cours plantés d'arbres, d'une pépinière, d'un jardin des plantes, d'un marché aux fleurs; une école vétérinaire et un musée des tableaux et d'antiques, ont été ajoutés aux autres établissemens d'instruction; quatre nouveaux ponts ont été construits; le palais de justice a été considérablement agrandi; l'hôtel de la préfecture, une caserne, un nouveau théâtre, un hospice sont aussi des acquisitions nouvelles; une place nouvelle, des ports et des quais achèvent de décorer les bords du Rhône et de la Saône, et de pourvoir aux besoins du commerce : sous l'empire, les églises paroissiales ont été restaurées; depuis 1814, notre auteur se borne à citer la création de trois monastères de religieuses, le rétablissement d'un ancien couvent, et la fondation d'une maison centrale pour les frères de la doctrine chrétienne.

Plusieurs chapitres de cet ouvrage sont suivis de notes intéressantes et instructives. A la page 96 du second volume, on en trouve une, dans laquelle l'auteur expose les conjectures de plusieurs écrivains sur l'origine des étoffes de soie, ou plutôt, sur le lieu d'où la connaissance et l'usage de ces étoffes ont passé dans l'Europe. Il a omis l'opinion la plus vraisemblable, si même on doit la regarder comme une opinion, et non comme un fait historique : c'est que les Romains commencèrent à connaître la soie et les étoffes de cette matière, à l'é-

poque où ils portèrent leurs armes dans le pays des *Sériques*, contrée de la Boukarie, où cette fabrication s'est maintenue jusqu'à nos jours, et d'où elle répand ses produits dans l'intérieur de l'Asie, et jusque dans la Russie orientale.

Lyon est, sans contredit, celle de toutes les villes de France que la révolution a le plus maltraitée : cependant, ses habitans surent apprécier et reconnaître les biens durables opérés par ce grand événement politique. Cette justesse d'esprit et cette droiture d'intention caractérisent aussi l'ouvrage de M. Fortis. C'est en historien qu'il parle du siége de sa ville natale, et des épouvantables massacres qui en furent la suite. A quelque opinion, à quelque parti politique que ses lecteurs soient attachés, tous approuveront la sagesse de l'auteur : il serait à désirer que ce bon exemple fût plus souvent imité.

Ainsi, indépendamment de la beauté des gravures, M. Fortis nous a fait présent d'un livre que l'on ne se contentera pas de lire une seule fois : on y reviendra de tems en tems par curiosité; on le consultera pour s'instruire; on y cherchera les agrémens d'une lecture intéressante, et qui n'est jamais sans profit. Plus on sentira le mérite réel de l'ouvrage, plus on regrettera que l'auteur l'ait terminé par un extrait du *Journal des Débats*, où des éloges excessifs lui sont prodigués, en échange de ceux dont il a gratifié l'auteur de cet article de journal. L'encens que les auteurs se distribuent de la sorte, leurs démêlés et leurs combats peuvent égayer la malignité, mais ils affligent toujours les lecteurs judicieux.

F.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

199. — *A Year in Europe.* — Une année en Europe. — Journal des observations recueillies pendant les années 1818 et 1819, dans un voyage en Angleterre, en Écosse, en Irlande, en France, en Suisse, en Italie et en Hollande : par *John* Griscom. New-York, 1823, Collins et comp. Deux vol. in-8° de 320 et 562 pages.

Une année en Europe ne suffit pas sans doute pour bien connaître et pour apprécier l'état actuel de notre civilisation et de nos institutions. Dans cet espace de tems, un voyageur visitera beaucoup de lieux, beaucoup d'établissemens, et, s'il est instruit, il pourra les décrire et en rendre un compte satisfaisant ; mais s'il veut s'élever à des observations sur les mœurs, sur les caractères distinctifs des peuples, s'il veut tracer un tableau complet des contrées qu'il a parcourues, il doit consacrer à ces contrées un espace de tems bien plus étendu, il doit en quelque sorte s'y naturaliser. M. Griscom a vu beaucoup de pays dans une seule année ; mais il les a parcourus rapidement, et la vitesse de sa course ne lui a pas permis de mûrir ses observations. Aussi s'est-il contenté de dire ce qu'il avait vu, et d'en donner des descriptions plus ou moins détaillées. Je ne sais s'il a écrit les lettres dont se compose son ouvrage aux époques et dans les lieux dont elles portent les dates ; mais, en les adressant à un de ses compatriotes à qui l'Europe est encore inconnue, il semble convenir qu'elles ne sont écrites que pour les Américains, et seulement pour ceux qui ne connaissent l'Europe ni par leur propre expérience, ni par d'autres ouvrages. Ces lettres, d'ailleurs, semblent bien propres à intéresser ceux à qui elles sont destinées. L'auteur, homme instruit et éclairé, et surtout véritable ami des hommes, a visité

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyse.

les principales villes de l'Europe, Paris, Londres, Gênes, Milan, Amsterdam, Bruxelles, Lyon, Liverpool, Édimbourg, et partout il s'est attaché à voir les établissemens utiles, qu'il signale avec soin à ses compatriotes. Un autre genre d'intérêt se trouve dans son livre : comme il a eu l'occasion de rencontrer les savans, les littérateurs, les philantropes, dont l'Europe s'honore, il saisit cette occasion de leur rendre un hommage public et de les faire connaître.

200. — *The national Calendar*, etc. — Almanach national et Annuaire des États-Unis pour l'année 1823; par *P.* Force, Tome IV. Washington, 1823; Davis et Force. Un vol. in-12 de 286 pages, avec des planches et des tableaux de la population.

Cet Almanach est plus intéressant que la plupart de ceux que l'on publie en Europe : c'est un manuel statistique, sans doute incomplet, mais dont l'utilité est incontestable. Nous y trouvons des documens précieux sur les États-Unis, des notices sur les dépenses et les recettes, sur l'administration, sur les traitemens des différens fonctionnaires, etc. Le gouvernement y expose à l'attention et à la censure publique tous ces détails de finances que, dans d'autres pays, on s'efforce de soustraire à la connaissance des administrés. Les tableaux de population, dressés sur un excellent modèle, donnent le nombre des habitans de chaque province, présentent leur division en hommes blancs et hommes de couleur, en hommes libres et esclaves, indiquent les proportions entre les hommes et les femmes, et apprennent combien de personnes s'occupent d'agriculture, combien se livrent au commerce ou à l'industrie manufacturière. Nous trouvons que les États-Unis comptent 9,654,415 habitans, dont 1,543,688 esclaves. L'agriculture y occupe 2,175,065 individus, tandis que le commerce n'en occupe que 72,558, et les manufactures que 349,663 (Voy. *Rev. Enc.*, T. XVIII, p. 202-204, des détails sur la population des États-Unis.) Il manque à ces tableaux, pour être complets, des données sur la population des villes, sur le nombre des morts, des naissances, et sur quelques autres faits nécessaires à la science de la statistique. En revanche, nous signalerons un paragraphe curieux sur les émigrations. Les différens navires arrivés aux États-Unis pendant les années 1821 et 1822, y amenèrent 20,201 passagers, dont 3,969 citoyens des États-Unis. Sur les 16,232 émigrans étrangers, on compte 8,284 sujets européens de l'Angleterre, 685 Français, 486 Allemands, 400 Espagnols, 112 Hollandais. Ce n'est pas une question de peu d'importance que de reconnaître quels avantages les États-Unis retirent de ces émigrations, et jusqu'à quel point ils en profitent. L'auteur de l'Annuaire cherche à résoudre cette question, ou du moins il rap-

porte des faits qui peuvent en rendre la solution plus facile. Il divise les émigrans en quatre classes : la première est appelée classe *productive-utile*, et comprend 4,946 individus, tous occupés d'un métier quelconque. D'après M. Force, les États-Unis ont actuellement autant de tailleurs, de maçons, de laboureurs, de boulangers, etc., que leurs besoins en réclament; mais ils manquent d'ouvriers pour leurs manufactures, dont la situation est bien moins satisfaisante que celle des autres branches de l'industrie. On compte dans les trois dernières classes 5,069 individus *improductifs-utiles*, 459 *improductifs*, et 9,721 *improductifs divers*, entre autres les femmes et les enfans. Parmi les pièces les plus remarquables contenues dans l'Annuaire, nous citerons encore la liste des *brevets* délivrés en 1822. Ils sont au nombre de 194, dont 11 pour des charrues perfectionnées, 22 environ pour des procédés ou des instrumens nouveaux en agriculture, 15 pour des fourneaux ou foyers économiques, 9 qui sont relatifs à la construction des navires, etc.; nous en remarquons encore 3 accordés à l'inventeur du *télégraphe domestique*, à celui d'un lévier pour soulever les objets perpendiculairement; enfin, à l'inventeur d'un procédé pour transmettre une empreinte quelconque du papier sur le bois. Une autre liste non moins intéressante, est celle des divers ouvrages qui ont été déposés au secrétariat de l'intérieur pendant la même année. Elle en comprend 95 : 20 sont des dictionnaires, des grammaires ou des livres élémentaires et d'éducation ; 9 appartiennent à la théologie et à la morale; 14 aux sciences physiques et mathématiques; 8 au droit et à la jurisprudence ; 11 à la statistique et à la géographie. Nous y remarquons encore 2 ouvrages sur la marine; 2 sur l'art militaire; 4 de biographie et d'histoire ; 2 sur la politique spéciale et l'administration ; 3 recueils de poésies; un ouvrage grec, un espagnol; 3 recueils ou traités de musique ; 9 cartes et un portrait gravé. On publie, aux États-Unis, 73 journaux quotidiens. — Ces détails ne sont pas les seuls que contient l'*Annuaire*; mais nous les avons choisis comme étant à la fois les plus intéressans pour nos lecteurs, et les plus propres à faire apprécier cet utile recueil. A. J.

ASIE.

201. — *Dictionnary of the Persian and Arabic language.* — Dictionnaire des langues Arabe et Persane ; par *Jos.* Barretto. Calcutta, 1823. Deux vol. in-8°; prix, 4 livres sterling 4 schellings.

202. — *Amara Kosa, tricanda Sesha, haravati Kosa et Medini Kosa.* — Quatre vocabulaires de mots samskrits. Calcutta. Un vol. in-8° ; prix, 2 livres sterl. 2 schell.

203. — *The Goolistan of the celebrated Musleh-ud-Deen of Shiranz.* — Le Gulistan du célèbre MUSLEH-UD-DEEN DE SHIRANZ, surnommé SHEIKH SADI, avec une traduction anglaise et des notes; par *James* DUMOULIN. Calcutta. Grand in-4°; prix, 3 livres sterlings 15 schellings 6 pences.

204. — *Soohrab, a poem by Firdoursee, etc.* — Souhrab, poème par FIRDOUSI, faisant partie du *Shah-Nahma* de ce poète célèbre; avec une traduction libre, en anglais, par *J.* ALKINSON. Calcutta. Un vol. in-8°; prix, 15 schellings.

205. — *Mecha Duta.* — Le Messager des Nues, poème, par CADIDASA; avec une traduction en vers anglais, des notes et des éclaircissemens, par *L. H.* WILSON. Calcutta. Un vol. in-4°; prix, 2 livres sterling 2 schellings.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

206 (*). — *The philosophy of zoology.* — Zoologie philosophique, ou Description générale de la structure, des fonctions et de la classification des animaux; par *John* FLEMING, membre de la Société royale d'Édimbourg. Londres, 1822; Hurst. Deux vol. in-8° avec gravures.

L'auteur de cet ouvrage a entrepris la tâche difficile de donner les caractères zoologiques naturels de tous les animaux, aux divers degrés de l'échelle de l'organisation. Il rejette presque entièrement la méthode linnéenne, à laquelle, en Angleterre, on est resté si fidèle. Il tâche d'assigner la différence entre la matière organisée et non organisée. Voici les conditions qu'il établit comme nécessaires au développement de la vie, *des parens, de l'humidité, de la chaleur, de l'air, de la nourriture.* Remarquons que ces conditions expérimentales du développement de la vie ne jettent aucun jour nouveau sur la définition de ce mode particulier de l'être. On voit que le docteur Fleming nie absolument les générations spontanées. Sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, ses opinions diffèrent de celles de notre célèbre naturaliste, M. De la Marck. — Cet ouvrage renferme une discussion fort intéressante des faits principaux de la zoologie fossile. L'auteur admet que, plus les restes d'animaux et les empreintes de plantes se trouvent dans des roches reculées suivant l'ordre des tems, plus elles diffèrent de celles que l'on observe aujourd'hui sur le globe. De plus, les vestiges fossiles qui se rencontrent dans les roches primitives, sont toujours celles des animaux les moins parfaits. Il en est de même des plantes. Les roches superposées au gra-

nit ne renferment guère que des impressions de fougères et d'autres familles cryptogames, avec des zoophytes corallins. Les roches modernes, au contraire, abondent en débris d'animaux fort rapprochés de ceux qui vivent aujourd'hui, sont quelquefois identiques avec eux, et renferment en même tems beaucoup de restes de végétaux dicotylédons. Après ces considérations générales, qui se lient à la manière suivant laquelle l'auteur conçoit le développement de la vie organique, il présente une nouvelle classification zoologique. Sa méthode, qui semble très-philosophique quand on l'envisage en général dans ses rapports avec les familles, serait-elle bien applicable aux détails du règne animal? En effet, il faut absolument finir par donner une bonne classification naturelle des poissons ou des insectes; et ce n'est que lorsqu'on fait subir aux systèmes l'épreuve sévère de les appliquer à ces groupes où des nuances seulement séparent les classes, qu'on peut prononcer sur leur mérite, et sur leur aptitude à représenter fidèlement les lois de la vie. L'ouvrage de M. Fleming nous paraît moins utile, sous ce dernier rapport, que sous le point de vue des considérations générales. L'auteur est ecclésiastique; le sentiment religieux perce en plusieurs endroits dans son livre. Il nous semble qu'un simple naturaliste serait arrivé aux mêmes conclusions. Il n'y a pas deux systèmes de philosophie : l'un à l'usage des gens d'église; l'autre à l'usage des savans. Il n'y a qu'une philosophie pour tout le monde, celle qui s'occupe de la nature, de Dieu et de l'immortalité.

207. — *A Treatise on nervous diseases, Vol. I, including apoplexia hydro-cephalica.* — Traité des maladies nerveuses; Tom. I, renfermant l'apoplexie hydro-céphale, avec un tableau des opinions des physiologistes anciens et modernes, concernant la nature et les fonctions du système nerveux; par *John* Cooke. Londres, 1823; Longman. In-8° de 669 pages; prix, 15 fr.

208. — *History and method of cure of the various species of palsy.* — Description et traitement des diverses espèces de paralysie, par le même. Londres, 1823; Longman. In-8° de 215 pages.

L'auteur de l'important *Traité des maladies nerveuses* commence par émettre le vœu, que des médecins se chargent spécialement de faire l'histoire particulière et approfondie d'un seul genre d'affection. C'est un travail de cette espèce qu'il a entrepris. Il est incontestable qu'un ouvrage de pathologie générale ne peut guère renfermer que les faits les plus importans; et cependant, il importe de détailler jusqu'aux moindres circonstances des maladies. Le docteur Cooke présente, dans la première partie de son livre, l'histoire des opinions sur les fonctions

des nerfs, depuis les tems les plus anciens jusqu'à nos jours, depuis le père de la médecine, Platon, l'école d'Alexandrie, jusqu'à MM. Gall et Spurzheim. Il traite, en passant, des opinions du docteur Reid, philosophe écossais, et aborde un peu légèrement la grande question du matérialisme. Sa dissertation sur l'apoplexie hydro-céphale est divisée en chapitres, qui permettent de saisir plus facilement les vues de l'auteur. Il admet que l'épanchement sanguin dans le cerveau n'entraîne pas toujours des accidens graves, et il se prononce pour la saignée copieuse et instantanée. On voit que ses opérations ne présentent rien de bien nouveau. Dans le second ouvrage, qui n'est pour mieux dire que la deuxième partie du premier, il combat fortement les opinions de M. le docteur Serres, sur quelques circonstances des maladies cérébrales. Ce qu'il y a de plus curieux dans ces deux ouvrages, ce sont les nombres qu'ils contiennent sur la proportion numérique des maladies nerveuses que l'auteur décrit, et qui lui ont été fournies par le docteur Gordon. Ce dernier les a obtenus par le recensement des registres des hôpitaux militaires de l'armée anglaise de terre. Pendant six mois de l'année 1819, sur 5,999 hommes de cavalerie, il y eut 3 cas d'apoplexie et 4 d'hémiplégie; sur 11,865 hommes d'infanterie, *une* apoplexie et 5 hémiplégies. Dans le nombre total de 6,190 vétérans, on n'observa qu'*une* apoplexie et 4 hémiplégies. Dans l'Inde anglaise, pendant huit mois, il y eut, sur 12,800 hommes, 15 apoplectiques et 18 paralytiques. Ces nombres sont fort importans. On semble y reconnaître l'influence du service à cheval comparé au service à pied, et surtout on y voit l'influence de la chaleur du climat sur le développement de ces affections. Ces ouvrages du docteur Cooke peuvent être très-utiles, surtout s'il les continue de manière à embrasser la pathologie complète. On peut les regarder comme un essai de *monographie médicale* des deux maladies qu'il a spécialement décrites.

209 (*). — *A Memoir of central India, including Malwa, and adjoining provinces, with the history and copious illustrations of the past and present condition of that country.* — Tableau de l'Inde centrale, comprenant la province de Malwa et les districts environnans, avec de nombreux détails sur l'état passé et présent de ces contrées; par sir *John* Malcolm. Londres, 1823; Kingsbury, Leaden-Hall Street. Deux vol. in-8°, 580 et 547 pages, avec des cartes.

On connaît à peine de nom le territoire de l'Inde centrale, qui se trouve à peu près au milieu de la péninsule de l'Indostan. Depuis trente ans, cette contrée n'a cessé d'être en proie à l'anarchie et aux ravages des chefs indiens, dont les jalousies mutuelles furent trop souvent exci-

tées ou entretenues par le cabinet anglais. Enfin, les armées britanniques, pour mettre les combattans d'accord, se sont emparées définitivement de ce fertile pays. En Asie comme en Europe, il faut s'entendre, afin de pouvoir repousser l'étranger. L'auteur a été chargé du gouvernement de la province de Malwa pendant quatre ans, de 1818 à 1822; il a donc été à même de réunir un grand nombre de documens officiels, dont il publie aujourd'hui la collection, sous la garantie du directeur de la compagnie des Indes. Il faut s'empresser de remarquer un fait tout à l'honneur de sir John Malcolm; c'est que son administration ne paraît avoir été marquée par aucun de ces actes arbitraires, dictés par la cupidité, qui signalèrent la conduite de ses prédécesseurs, et qui donnèrent lieu à la mise en jugement du lord Hastings, devant la chambre-haute. Sans avoir exercé de rigueurs, il paraît avoir complétement pacifié les pays qu'il a gouvernés. Il commence par des observations géographiques sur le climat et les productions de l'Inde centrale; il arrive ensuite à l'histoire de cette contrée, et il décrit d'une manière très-intéressante l'invasion barbare des Mahrattes, dont l'innombrable cavalerie fut dispersée par la tactique européenne; les exploits des familles royales de Dhar et de Sindia, et les aventures souvent dramatiques de la vie toute guerrière de Hokar et d'Ameerkan. On remarque, dans cet ouvrage, un chapitre important sur l'origine, les progrès et l'anéantissement des Pindaris, tribu errante et belliqueuse de partisans indiens, dont les légers bataillons harcelaient sans cesse les troupes de la compagnie. (Voy. *Rev. Enc.*, Tom. I, pag. 295.) Aventuriers par goût et voleurs par profession, ces barbares pouvaient lancer sur les établissemens florissans de l'intérieur, et surtout des côtes, 50,000 hommes de cavalerie armés à la légère, et qui dévastaient tout sur leur rapide passage. Le plus hardi des chefs Pindaris, Cheetoo, fut forcé de fuir, en 1817, dans les forêts inaccessibles de Eirwass, où les tigres le dévorèrent, sans toucher à sa tête, qui fut rapportée dans le camp anglais. La nation des Pindaris n'existe plus. Leur dernier chef, Kurreen, fut fait prisonnier, en 1818, par sir John Malcolm, et mourut misérablement. Cette horde a été absorbée par une compagnie de marchands, *comme l'aigle d'Autriche a dévoré Venise*—Le deuxième volume de cet ouvrage est spécialement consacré aux recherches statistiques et de population, aux systèmes législatifs, aux cours de justice. On y recueillera surtout des renseignemens curieux relatifs à la levée des impôts, et des conseils sur l'administration, que l'auteur adresse à son gouvernement, avec une franchise peu ordinaire dans les hommes en place. Un volumineux appendice, et une liste explicative de noms propres indiens,

terminent l'ouvrage. M. Dangerfield a enrichi ce second volume d'un morceau neuf et important, la description géologique et physique de la province de Malwa. C'est peut-être le seul travail un peu complet de ce genre qui ait été entrepris dans l'Inde anglaise. Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'une traduction française de l'ouvrage de sir John Malcolm est sur le point de paraître. Ce livre, indépendamment des faits qu'il renferme, a un côté fort instructif : comme tous les autres ouvrages sur l'Inde, il prouve la toute-puissance de l'industrie et du commerce. La compagnie commande à vingt royaumes; elle nourrit leurs princes détrônés, et ces marchands paient exactement des pensions aux familles des rois. *Charles* Coquerel.

210. — *Sketch of the history and influence of the press in british India.* — Esquisse de l'histoire et de l'influence de la presse dans l'Inde britannique; par Leicester Stanhope. Londres, 1823; Chapple. In-8° de 194 pages.

La liberté de la presse est une idée dont on ne s'occupait guère, il y a un demi-siècle, en Asie. Mais des états y naissent et se développent; ce sont des Européens qui les forment; il est tout simple qu'ils y transportent les institutions qu'ils ont chez eux, en Europe : les Portugais transplantèrent à Goa leur inquisition; les Anglais introduisent à Calcutta la liberté de la presse. Cependant, ce n'est pas sans peine que l'on est parvenu à obtenir dans l'Inde anglaise les avantages dont jouit la métropole. La presse a déjà eu ses vicissitudes sur les bords du Gange; c'est ce que nous apprend l'esquisse du colonel Stanhope, qui a servi dans ce pays, et qui, par conséquent, a été à même de se procurer les documens nécessaires. L'auteur prend son sujet bien haut; il part des tems de Timur et d'Akbar, et il nous assure que, sous ces sultans, les Indiens avaient pleine liberté d'écrire. Je voudrais bien savoir quels écrits prouvent l'existence de la liberté de la presse, sous ces monarques musulmans. M. Stanhope assure encore que, pendant que Warren-Hastings, lord Cornwallis et sir John Shore étaient gouverneurs de l'Inde, on écrivait dans ce pays tout ce que l'on voulait. L'auteur aurait dû citer quelques faits à l'appui de son assertion. Lord Wellesley vint enfin introduire la censure, après l'affaire d'un M. Allan Maclean, le même qui, dans la suite, a observé avec tant d'intrépidité les symptômes et la marche de la peste en Turquie. M. Maclean s'était plaint dans les journaux de quelques abus de l'administration de la justice : on avait voulu le contraindre à demander pardon aux juges; il s'y était refusé. Le gouverneur l'avait fait arrêter, et l'avait renvoyé ensuite en Europe. Quand lord Moira, maintenant marquis d'Hastings, parvint au gouver-

nement de l'Inde, il abolit la censure de son prédécesseur, du moins dans la présidence de Calcutta; il rendit la presse libre, mais sous les restrictions suivantes : « 1° Les auteurs ne pourront point blâmer les mesures et les démarches de l'honorable cour des directeurs (de la Compagnie des Indes), ni d'autres autorités anglaises chargées de l'administration publique dans l'Inde; ils ne pourront point discuter les actes publics des administations locales de l'Inde, ni censurer la conduite publique des membres du conseil, des juges de la cour suprême, et du lord-évêque de Calcutta. 2° Ils doivent éviter toutes les discussions tendant à répandre des alarmes ou des soupçons parmi les indigènes, relativement à quelque intervention européenne dans leur culte et religion. 3° Ils ne pourront réimprimer des passages de journaux anglais qui appartiendraient aux deux categories précédentes, et qui nuiraient au pouvoir britannique dans l'Inde. 4° Ils doivent eviter le scandale privé, et des remarques personnelles sur les individus, si ces remarques sont de nature à exciter des dissensions dans la société. » Le marquis d'Hastings reçoit du colonel Stanhope de grands éloges, et il se peut qu'il les mérite; je ne connais pas assez l'histoire de son administration pour prononcer sur ce point. Accordons aussi au colonel Stanhope, que c'est dans des intentions très-louables que le gouverneur a imposé ces restrictions à la presse. L'auteur en cite une preuve. D'imprudens missionnaires, après s'être familiarisés avec les langues des indigènes, se servaient de ces idiomes pour prouver, dans des termes virulens, aux Hindous, l'absurdité de leur culte et de leurs préjugés religieux. Les indigènes, loin de se convertir au christianisme à la suite de ces prédications, s'irritaient contre les Européens, et les haïssaient un peu plus qu'auparavant. On pense bien que la Compagnie des Indes n'a pu voir d'un œil tranquille ce zèle intempestif, qui pouvait disposer les Hindous à se révolter contre l'ordre de choses actuel; il a donc fallu mettre un frein au prosélytisme : c'est ce qui a donné lieu a la seconde des restrictions imposees à la presse par le marquis d'Hastings. Mais cette part faite par la prudence est si considérable, que la presse perd à peu près ce qu'elle peut avoir de salutaire dans l'Inde. En effet, si elle ne peut éclairer la conduite publique des autorités, signaler les abus, avertir des démarches mal réfléchies, l'écrivain se trouve privé de sa plus belle mission, et il ne lui reste d'autre rôle que celui d'amuser les lecteurs, au lieu d'instruire la nation. Comme chaque gouverneur de l'Inde britannique arrive à son poste avec un système particulier, il serait possible que le successeur du marquis d'Hastings n'eût pas maintenu les dispositions de son prédécesseur. Dans tous les cas, il serait à

désirer que le principe de la liberté de la presse fût reconnu comme loi fondamentale, et que l'on ne pût varier que sur la manière de prévenir les abus. D—G.

211. — *An Essay on criminal laws.* — Essai sur les lois criminelles; par *Andrew* Green. Londres, 1823; Longman. Brochure in-8°.

L'auteur de cette brochure discute avec beaucoup d'habileté sur la nature, le but et l'application des lois criminelles. Selon lui, les offenses contre les individus et contre la société doivent seules être punies. Il ne voudrait pas qu'on imposât de peines légales aux personnes accusées d'offenses envers la Divinité, genre de délit, dit-il, qu'il est fort difficile, sinon impossible, de déterminer d'une manière précise. Ce raisonnement semble faux, car tout scandale réagit sur la société, qui doit être protégée par les lois. Du reste, au milieu de beaucoup de sophismes, il y a dans ce petit ouvrage des aperçus lumineux et quelques idées saines.

212.—*The trials of Margared Lyndsay.*—Les épreuves de Marguerite Lyndsay, par l'auteur des *Ombres et des clairs de la vie Écossaise*, d'*Adam* Blair, etc. Édimbourg, 1823. Londres, William Blackwood et T. Cadell. Un vol. in-12, de 403 pages.

Il y a un talent très-remarquable dans ce roman, dont néanmoins, les incidens sont souvent fort extravagans. On y voit figurer des personnages d'autant plus ignobles, qu'ils sont peints avec vérité. L'auteur est doué du talent d'observateur et de beaucoup d'énergie; mais il abuse parfois de cette dernière qualité. Il semble, du reste, avoir écrit sous l'influence d'une secte religieuse, et l'on pourrait le croire méthodiste. Il promène son héroïne de malheurs en malheurs, qui sont, comme l'annonce le titre, autant d'épreuves dont elle sort victorieuse. Les gens vicieux qui l'entourent, servent à faire ressortir son innocence. Les catastrophes terribles se succèdent avec une effrayante rapidité; les scènes de désolation remplissent la moitié du volume. Dans cet ouvrage, la religion a des formes austères, qui éveillent plutôt la crainte que l'attendrissement. Le talent de l'auteur a une teinte sombre et parfois fanatique; il finit pourtant par donner la palme à la vertu. Après bien des tribulations, Marguerite devient enfin heureuse; mais on ne comprend pas qu'elle puisse le devenir; on sent qu'à sa place on ne saurait plus être. Elle a vu son père livré au vice et à la misère, condamné à des peines infamantes. Elle a vu mourir ses sœurs, ses amis; une jeune fille qu'elle aimait s'est corrompue. L'époux qu'elle avait choisi a une première femme et un enfant qui viennent l'arracher des bras de Marguerite; il s'enfuit, sa femme meurt, et après une longue absence, il vient

retrouver celle dont il avait trompé la confiance. Voilà le bonheur qui a coûté tant d'épreuves et de chagrins à la pauvre fille. Il semble que la plume de l'auteur se prête à regret à lui accorder cette compensation de ses peines; et quelle compensation! On voit combien le plan est déraisonnable; mais les détails sont quelquefois étonnans de vérité. Il serait à désirer que l'auteur de Marguerite Lindsay pût étudier une nature plus riante, ou que du moins il ne rembrunît pas autant ses tableaux.

213. — *Transactions of the Society of the Antiquaries of Scotland.* — Transaction de la Société des antiquaires de l'Écosse. Tome II, seconde partie. Édimbourg, 1823; W. et *C.* Tait. Un vol. in-4°, de 544 pages.

Les antiquités de l'Écosse étaient négligées, lorsqu'une association s'est formée, dans le but de sauver de l'oubli les monumens anciens. Mais, déjà, elle semble disposée à se livrer aux commentaires, aux conjectures savantes; déjà elle abandonne les faits pour les suppositions. Il serait à désirer qu'une pareille société s'occupât surtout à recueillir les traditions qui ont rapport aux édifices gothiques, qu'elle embrassât l'ensemble des siècles passés, qu'elle fût la dépositaire de tout ce qui se rattache à l'histoire locale d'un pays, qu'elle ne se bornât pas aux dessins fidèles des vieux châteaux, des couvens, des abbayes; mais qu'elle nous donnât l'historique de ses habitans, leurs traits caractéristiques. De quel prix seraient ces annales pour les historiens, les romanciers et les poëtes! Que de recherches elles éviteraient! Combien de genres de gloire elles serviraient! Quel charme ne prêteraient-elles pas à l'histoire d'un pays! Mais une fidélité scrupuleuse devrait être leur première règle. Ces registres n'auraient de valeur, que pour leur exactitude. L'histoire des tems les plus reculés prendrait une couleur vraie; les détails ajouteraient un nouvel intérêt à l'ensemble. — Mais, laissant ce qui devrait être pour ce qui est, revenons au volume que nous annonçons. Il se compose de dix-sept articles : l'un a rapport à l'Angleterre; un autre à la Grèce; un troisième à l'île de Man; tout le reste traite de l'Écosse. Le premier de ces articles, consacré à rechercher le lieu où se passa l'action entre Galgacus et l'armée romaine, est intéressant; mais il est singulier que ce sujet soit encore discuté. L'auteur prouve assez victorieusement que c'est à Stone-Haven qu'eut lieu ce combat, et non à Ardoch ou à Comrie, comme on l'a dit. — Une description de quelques colonnes sculptées dans le nord de l'Écosse est accompagnée de dessins. — Le catalogue des livres appartenant à la cathédrale de Glasgow, par M. Dillon, est un document plein d'intérêt et suivi de remarques ju-

dicieuses. Ce catalogue confirme cette opinion, que les anciennes bibliothèques ecclésiastiques de l'Écosse avaient peu de valeur et ne renfermaient aucun des auteurs classiques. — L'article qui vient ensuite est le plus long, le plus savant, et le plus important du recueil. C'est un Essai historique sur un des événemens les plus remarquables de l'ancienne histoire écossaise, sur lequel les historiens écossais ont formé des conjectures très-inexactes, la célebre expédition de Haco, roi de Norvége, et la bataille de Largs, qu'il livra aux Écossais. — Le docteur Boog décrit la tombe de la reine Bleary, dans l'église abbatiale de Paisley. — Un mémoire sur les inscriptions runiques, termine les articles de l'Écosse, dont nous n'avons cité que les principaux. En général, ce volume est riche en matériaux; mais, comme nous l'avons dit, on y remarque plutôt une tendance aux discussions sur les divers points d'archéologie, qu'une direction philosophique vers un but réel d'utilité.

214.—*Seventeenth report of the directors of the African Institution.* — Dix-septième rapport des directeurs de l'Institution africaine, lu à l'assemblée générale qui s'est tenue le 16 mai. Londres, 1825; Colburn. Un vol. in-8°; prix 4 schellings.

Il est affreux de voir échouer les efforts de tous les philantropes éclairés qui se sont réunis pour abolir enfin l'odieuse traite des noirs. Les gouvernemens opposent leur apathique insouciance aux appels répétés des hommes humains, et aux cris des victimes. On trouve, dans ce rapport, le récit détaillé des importantes négociations de Vérone à ce sujet; mais ni représentations, ni prières n'ont pu vaincre l'inertie des gouvernemens. Cette brochure contient aussi des informations intéressantes sur les tentatives faites, dans différentes parties du monde, pour abolir la traite des noirs. On y fait mention du comité pour l'abolition de la traite, établi dans le sein de la *Société de la morale chrétienne*, fondée à Paris depuis deux ans. Vient ensuite une notice sur les Sociétés qui ont été formées et qui se forment encore dans différentes parties de l'Angleterre, et dont le but est de faire disparaître l'esclavage dans les colonies anglaises. Il est probable que ces Sociétés publieront les documens les plus précis sur cette question, et qu'à la prochaine séance du parlement, elles renouvelleront leurs demandes en faveur d'un nouvel ordre de choses. Les maux occasionés par l'esclavage en Amérique ne semblent pas être du domaine de l'Institution Africaine, puisqu'il n'en est point parlé dans ce rapport. Mais ces maux s'aggravent rapidement; et si les amis de la justice et de l'humanité ne redoublent pas de zèle et d'énergie, un système infâme de tyrannie et de souffrance, semblable à celui de Saint-Domingue, s'organisera aux États-Unis.

On assure qu'on s'occupe du moyen d'introduire l'esclavage dans ceux des états où il n'existe pas encore. Si cela était possible dans le pays de la liberté et de la tolérance religieuse, où donc la justice et l'humanité auraient-elles désormais un asile? *L.* Sw.-Belloc.

215. — *British and foreign philantropic Society, for the permanent relief of the labouring classes.* — Société philantropique et étrangère, pour le soulagement des classes laborieuses. — *Prospectus.* — Londres, 1825; Applegath. In-fol.

On vient de fonder à Londres une Société dont le but est d'offrir aux classes inférieures des secours permanens, en établissant des communautés, dans le sein desquelles la coopération active de chaque membre contribuera à l'aisance générale, et qui, au moyen de l'éducation, des bons exemples et du travail, doivent réussir à extirper les maux enfantés par l'ignorance, les habitudes vicieuses, la misère et l'oisiveté. Cette Société, véritablement philantropique, ne restreint pas sa sphère d'action à la seule Angleterre; elle veut l'étendre sur toute la surface du globe; et, à cet effet, elle a pris des mesures pour faire connaître aux classes élevées de tous les pays, comment elles peuvent, sans sacrifice pécuniaire, et peut-être même avec des avantages réels, concourir à cette œuvre de bienfaisance. Le prospectus publié dans ce but est sous nos yeux. Il expose d'abord l'organisation de la Société; puis, il offre les règlemens qui doivent servir de base à la formation des communautés projetées. Nous ne pouvons que reconnaître l'utilité dont seraient de semblables établissemens, et approuver les règlemens que l'on conseille de leur appliquer. Ce sont des vues analogues à celles que la *Revue* a eu déjà occasion de signaler, dans une notice sur la colonie de New-Lanark, en Écosse, et sur les travaux de Robert Owen. (*Voy.* T. XVIII, pag. 5.) Il s'agit de réunir les communautés dans un village, où l'on affecterait une étendue de terrain suffisante pour subvenir aux besoins de tous. Les travaux des membres seraient répartis en 7 départemens, ceux de l'agriculture, des manufactures et métiers, du commerce, de l'économie domestique ou police intérieure des habitations, de la police extérieure, de l'hygiène et de la médecine, enfin, de l'éducation. Les talens, les forces de chaque individu se trouveraient ainsi convenablement employés pour le bien de tous. Nous abrégeons beaucoup les détails assez longs que contient ce prospectus, pour en extraire quelques-uns des articles les plus remarquables. — *Article* 14. Comme, d'après les arrangemens proposés, chaque invention pour abréger et simplifier le travail des hommes sera la cause d'une augmentation du bien-être général, un des premiers soins sera d'introduire, autant que possible, dans

la communauté, tous les perfectionnemens modernes dus aux sciences, et dont le résultat sera de faire, du travail manuel, un exercice salutaire et agréable. — *Article* 18. Pour éviter les maux inséparables d'un système de crédit, toutes les transactions commerciales auront lieu en argent comptant. — *Article* 21. Les occupations des femmes seront la préparation des alimens, le soin des vêtemens et des maisons, l'éducation première et partielle des enfans. — Les articles 22 et 23 ont pour objet les règlemens relatifs à la propreté, à l'hygiène et aux secours dus aux malades.—L'article 24 traite de l'éducation. Elle sera la même pour tous les enfans. Élevés ensemble, habitués à ne former qu'une seule famille, ils s'accoutumeront aussi de bonne heure à l'égalité de droits, qui est une des bases de la communauté. Ils apprendront à lire, à écrire, à compter couramment. On leur enseignera les élémens des sciences utiles, entre autres, de la géographie et de l'histoire naturelle. On leur donnera des notions d'agriculture et d'économie domestique; ils seront, de plus, exercés à un art mécanique, ou à quelque autre occupation utile. Pour former leur intelligence, pour les rendre charitables et bienveillans, on s'attachera surtout à leur donner une connaissance exacte d'eux-mêmes et de la nature humaine. Les exercices gymnastiques n'ont pas été oubliés. A seize ans, les jeunes gens auront le droit, soit de devenir membres de la communauté, soit de rentrer dans la société générale, avec tous les avantages qu'il sera possible de leur procurer. Du reste, tout membre de la communauté a la liberté de la quitter, et il reçoit alors tous les secours que les circonstances permettent de lui accorder. Des matrones sont choisies pour diriger les jeunes mères dans les soins qu'elles doivent à leurs nourrissons. Nous ajouterons encore quelques-uns des passages les plus curieux. — *Article* 27. En hiver, ou dans les mauvais tems, il y aura des amusemens et des délassemens intérieurs, propres à soulager des fatigues et des occupations ordinaires.—*Art.* 28. Chaque membre aura une liberté entière de conscience. — *Article* 31. Un membre nouveau ne sera admis qu'après le consentement des trois quarts des membres. — *Article* 33. Tout individu dont la conduite sera jugée nuisible au repos ou au bien être général, quittera la communauté, sur la décision des trois quarts des membres. — *Article* 38. Comme ce système est directement opposé à toute espèce d'exclusion ou de mystère, les étrangers auront une entière facilité d'étudier les lois et la situation de la communauté. — Nous n'avons pas encore parlé de la manière dont cette communauté, ou plutôt dont toutes les communautés, établies sur ce plan, seront dirigées et gouvernées. Comme la Société philantropique fera tous les frais nécessaires à leur établissement, elle se

réserve de nommer annuellement, à cet effet, un comité de douze membres. Mais, aussitôt que la communauté aura remboursé les avances, elle aura seule le droit de nommer les membres de son conseil d'administration, subdivisé, comme nous l'avons vu, en sept conseils, dont chacun aura son département distinct. Le conseil d'administration sera chargé de communiquer au gouvernement du pays, toutes les fois que cela sera nécessaire, les détails et les explications qui pourraient être demandés sur l'état et les affaires de la communauté. — Nous avons saisi avec empressement cette occasion de participer à une belle entreprise, en contribuant à la faire connaître. Sans doute, l'exécution de ces projets d'une philantropie éclairée est difficile, mais il n'est point d'obstacle que le véritable zèle ne puisse surmonter. Ce que des hommes sans volonté forte auront appelé de beaux rêves, des hommes actifs et énergiques parviendront à le réaliser. Il faut faire des vœux pour que l'énergie nécessaire soit unie, chez les membres de la Société philantropique, aux lumières dont ils ont donné des preuves, en publiant leur plan. A. J.

216. — *La Bibliotheca americana.* — Bibliothèque américaine, T. Ier (juillet, août et septembre 1823). Londres, 1823; imprimerie de don G. Marchant. — Bossange, Great-Marlborough-Street, n° 14. Prix, 18 schellings les trois cahiers, qui composent le premier volume.

Lorsque nous avons publié le prospectus de cet ouvrage, nous nous sommes bornés à exposer le but et le plan des éditeurs, et les moyens dont ils s'étaient environnés pour le succès de leur entreprise. Les trois premiers numéros qui viennent de paraître donnent lieu à quelques observations, par lesquelles nous allons commencer, avant de rendre un compte sommaire des objets traités dans ce premier volume de la *Bibliothèque américaine.* — Cet ouvrage est rédigé pour les nouveaux états de l'Amérique, formés par l'émancipation des colonies espagnoles. Les rédacteurs sont citoyens de l'une de ces républiques; ils viennent recueillir en Europe les connaissances qui leur paraissent les plus utiles à leur patrie. Ils sont actuellement en Angleterre, où la liberté de la presse éprouve le moins d'entraves; et, s'ils avaient connu sur le continent une station aussi sûre, aussi commode, aussi bien pourvue de ce qu'ils veulent importer dans leur patrie, ils l'auraient peut-être préférée à celle de Londres : ils imitent le navigateur qui choisit les ports les plus sûrs, sans tenir compte des droits d'ancrage. On doit donc considérer leur travail comme appartenant aux lettres américaines, quoiqu'il sorte des presses anglaises, de même que les enfans, nés dans le cours d'un voyage, sont étrangers

au lieu de leur naissance, et adoptés par la patrie de leurs parens. La *Bibliothèque américaine* est réellement une production des nouvelles républiques du Nouveau-Monde, et c'est en cette qualité qu'on doit s'empresser de l'accueillir dans toute la république des lettres.—Les rédacteurs de cet ouvrage admettent les trois divisions suivantes : 1° *Humanités* et *arts libéraux*; 2° *sciences mathématiques* et *physiques*, et leurs applications; 3° *idéologie, morale* et *histoire*. Chacune de ces divisions forme un cahier séparé, et les éditeurs ne s'attachent point à donner à tous les cahiers à peu près la même grosseur : ils se règlent sur l'abondance des matières, ou d'après les besoins de leurs compatriotes. Pour nous autres Européens, la première et la troisième divisions nous offriront long-tems plus d'objets nouveaux que la seconde, sur laquelle l'Amérique n'est pas encore en état de suivre les travaux des savans européens. En littérature, les productions des pays éloignés, où les mœurs ne sont pas tout-à-fait les nôtres, et où les objets de la nature sont très-différens, ont nécessairement un caractère d'*étrangeté* qui excite la curiosité; en histoire et en morale, tous les peuples contribuent également à l'instruction de tous, en raison des événemens et des faits observés. Dans la partie littéraire de ce premier volume, on lira avec intérêt une dissertation sur les œuvres poétiques de *Cienfuegos*, poète espagnol peu connu hors de sa patrie, quoique très-estimé de ses compatriotes. Mais, ce qui sera lu avec plus d'intérêt encore, c'est une exposition sommaire des antiquités du Pérou, des observations sur les lois coloniales de l'Espagne, et sur l'indépendance de ses plus importantes colonies; un ordre au vice-roi du Pérou, portant la suppression d'un collége fondé à Lima pour l'instruction des enfans des anciens Caciques, à cause du danger de répandre l'instruction parmi ces hommes; le récit de plusieurs traits de courage des femmes américaines; l'histoire de la répression des premiers troubles de la ville de Lapaz, en 1809; le siége de Carthagène par Morillo, la conduite atroce de ce chef envers les malheureux habitans de cette ville, et celle du brigadier Calleja envers les habitans de Guanaxuato, qui avaient osé défendre leur ville : « Demain et les jours suivans, écrivait-il au vice-roi du Pérou, je ferai passer par les armes une partie des plus coupables, pris dans tous les rangs; et, si cette *démonstration* n'est pas suffisante, que votre grâce veuille bien me mander ce que je dois faire. » Et c'est dans un pays, témoin de tous ces crimes, que l'on ose proposer une amnistie aux victimes, pourvu qu'elles rentrent sous la domination de leurs bourreaux !—Nous ne perdrons pas de vue cet intéressant recueil, et nous consacrerons un article plus étendu aux livraisons qui ne tarderont point à paraître; car les ré-

dacteurs annoncent la résolution de surmonter toutes les difficultés, et de continuer leur louable entreprise avec autant de zèle qu'ils l'ont commencée. F.

217. — *The asiatic journal, etc.* — Journal asiatique. Cahier d'octobre 1823, n° XCIV, Vol. XVI. Londres, 1823; Kingsbury, Parbury. Cent pages in-8°; prix, 2 schellings 6 pences.

Ce journal, auquel nous empruntons quelquefois des nouvelles de l'Asie, est plus spécialement destiné à faire connaître la nature des possessions anglaises dans l'Inde, le climat, les productions du pays, les ressources qu'il offre, les mœurs des habitans, etc. Comme nous avons déjà eu l'occasion d'en parler, nous renvoyons le lecteur au XVIe volume de la *Revue*, page 327, où il trouvera des détails sur son plan, son but, et sur les principaux articles de la 8e livraison. Celle que nous annonçons contient, entre autres choses curieuses : 1° Un aperçu du système religieux des Hindous. L'auteur s'appuie du témoignage et des observations de M. Lanjuinais, développées dans son analyse de l'Oupnek'hat, traduit en latin par Anquetil Duperron; analyse insérée dans le *Magasin Encyclopédique* de l'an 9, pour combattre les opinions de M. Mill, dans son *Histoire des Indes britanniques.* 2° Une description abrégée du Malwah. 3° La suite de l'édit sacré de l'empereur Kang-he, avec les caractères chinois et leur signification. 4° Le récit d'un Anglais, qui est parvenu à empêcher une veuve, de la caste Kunaït, de se brûler vivante sur le bûcher de son mari. 5° L'analyse d'une petite brochure indienne, par un naturel du pays, présentant des notions sur la religion des Hindous. 6° Des patentes du roi de Cochinchine, traduites du français de Bissachère. 7° Une visite aux chrétiens de la Syrie, tirée du *Journal d'un voyage dans l'Inde méridionale, en* 1821 *et* 1822, par un officier de cavalerie anglaise. 8° Nouveau système de législation en Polynésie, Otahiti. (Voy. *Rev. Enc.*, T. XIX, p. 210). 9° Les règlemens du nouveau port de Singapour. (Voy. *Rev. Enc.*, Tom. XIX, pag. 463, les détails que nous avons donnés sur cet établissement, traduits de l'anglais du *Journal Asiatique*). 10° Lettre sur la civilisation de l'Inde, adressée à l'éditeur. 11° Examen de caractères arabes gravés à Paris, par Molé, sous la direction de M. Langlès, et d'un specimen de l'imprimerie d'Éverat. 12° Extrait d'une lettre de Java, en date du 6 janvier, annonçant l'irruption de plusieurs volcans dans différentes parties de l'île. 13° *Revue d'ouvrages concernant les Indes*, entre autres, des lettres sur l'état du christianisme dans l'Inde, par l'abbé Dubois, missionnaire dans le Missour. 14° Nouvelles philosophiques et littéraires, etc. L. Sw. B.

RUSSIE.

218. — *Grammaire russe, à l'usage des étrangers qui désirent connaître à fond les principes de cette langue*, précédée d'une *Introduction sur la langue slavonne;* par *Ch. Ph.* Reiff (en français). Saint-Pétersbourg, 1821; imprimerie de N. Gretsch. Paris, Dufart, quai Voltaire. In-8° de xvi et 296 pages.

Les derniers événemens arrivés en Europe, et dans lesquels la Russie a joué un rôle si important, ont attiré tous les regards sur cette vaste contrée, si neuve encore pour les étrangers. La curiosité une fois excitée, on a commencé à examiner attentivement la Russie sous divers rapports: on s'est occupé de la langue du pays, de sa littérature, et l'on a remarqué, avec un plaisir mêlé d'étonnement, que l'empire des tzars, dans tous les genres de gloire, n'était pas resté long-tems en arrière de l'Europe. L'*Anthologie russe*, publiée en anglais par M. Bowring (voy. *Rev. Enc.*, Tom. X, pag. 555-569), a éveillé l'attention et mérité les éloges des critiques anglais et français. M. Von der Borg, dans une traduction élégante et fidèle, a fait connaître aux Allemands un choix de poésies russes. M. Dupré de Saint-Maure, à son tour, à publié récemment à Paris une Anthologie russe, où les Français ont pu prendre une idée favorable des poètes dont il a essayé de reproduire les chefs-d'œuvre. (Voy. *Rev. Enc.*, Tom. XIX, p. 185.) Il faut espérer que les littérateurs de tous les pays se rapprocheront de plus en plus des littérateurs russes, auxquels ils aimeront quelquefois à faire des emprunts.—Un grand obstacle pour les étrangers s'était opposé jusqu'ici à ces communications, si utiles à la fois pour ceux qui donnent et pour ceux qui reçoivent; c'étaient les difficultés que présentait l'étude de la langue russe, de cette langue qui diffère entièrement des autres langues de l'Europe. Plusieurs de ceux qui ont entrepris de faire connaître des productions russes, hors du pays et de la langue où elles avaient été écrites, se sont vus obligés de se servir de traductions littérales, qu'ils se bornaient à revêtir des formes de style propres à la nation dont ils voulaient enrichir la littérature. Mais, dans un pareil travail, comment se flatter d'avoir atteint cette exactitude, cette fidélité si indispensable dans les ouvrages d'imagination comme dans les ouvrages de science? Déjà, M. Tappe avait rendu un grand service aux Allemands, en publiant sa Grammaire russe, accompagnée d'exercices pratiques; mais, pour étendre la connaissance de cette langue dans toutes les contrées de l'Europe, il fallait emprunter un idiome généralement connu: il fallait une grammaire écrite en français. Les essais de MM. Charpentier, Maudru

et Hamonière, malgré le mérite de leurs auteurs, laissaient beaucoup à désirer, sous le rapport de la concision et de la clarté. L'ouvrage de M. Reiff nous semble avoir rempli d'une manière heureuse une lacune importante. Composée d'après les meilleurs modèles, sa Grammaire mérite l'attention, non-seulement des étrangers, mais encore des Russes eux-mêmes, qui doivent voir avec satisfaction la connaissance de leur langue et de leur littérature se répandre de plus en plus en Europe. — M. Reiff, dans une *Introduction sur la langue slavonne*, pense qu'il est vraisemblable que cette langue s'est formée, ainsi que le grec, le latin et l'allemand, du samskrit, ancienne langue des Hindous. Il a divisé sa grammaire en quatre parties : *Étymologie des mots, lexicologie, syntaxe* et *orthographe*. Cette dernière n'occupe que sept pages; encore, deux de ces pages sont-elles consacrées à une table d'homonymes. Ceci ne paraîtra pas étonnant, quand on saura que les mots russes s'écrivent comme ils se prononcent, et que la seule difficulté qu'ils présentent est dans l'emploi des lettres dont la prononciation est à peu près semblable. Une cinquième partie contient les règles de la versification russe; enfin, un *supplément* traite de l'alphabet slavon, des rangs et des titres parmi les Russes; puis, des poids, mesures et monnaies du pays. L'utilité générale de ces derniers renseignemens pour les étrangers, doit les faire juger très-convenables à la suite de cet ouvrage, où chacun aimera à les retrouver au besoin. — L'Académie russe a accueilli la Grammaire de M. Reiff, et lui en a témoigné toute sa satisfaction dans une lettre de remercîment, où elle lui dit que son livre mérite, à juste titre, des éloges particuliers. L'auteur, à la fin de l'Introduction dont nous avons parlé plus haut, se loue beaucoup des conseils et des secours qu'il a trouvés dans la bienveillance éclairée de M. Gretsch, littérateur distingué, dont nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion d'entretenir nos lecteurs, et auquel les étrangers devront une *Histoire de la littérature russe*, dont la traduction française paraîtra incessamment à Saint-Pétersbourg. E. H.

POLOGNE.

219. — *Ch. Ph.* Reiffa, *Grammatyka rossyyska dla uzytku cudzoziemcow napisana, przetozona z francuzkiego ięzyka i potrzebnemi dodatkami do uzytku Polakow zastosowana przez A. B.* Klebowicza, *kandydata filozofii.* Wilno, 1823; *drukowat Józef Zawadzki.* In-8°, xvi—189 str.

C'est la traduction, en polonais, de la Grammaire russe de M. Reiff, annoncée ci-dessus, n° 218.

SUÈDE.

220. — *Samlingar i allmän physik, forstadelen, fragmenter af natur-philosophiens och natur-läran historia.* — Collection de matériaux relatifs à la physique générale. — Première partie. — Fragmens de l'histoire de la philosophie, et de la physique naturelle.

La première subdivision de ce livre contient un compte rendu de tout ce que les observateurs et les penseurs les plus célèbres, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, ont imaginé et proposé comme raison suffisante de l'origine de la nature, des lois de ses phénomènes, de leurs rapports réciproques, des rapports de l'homme avec eux, et de ses rapports avec un autre monde, auquel l'homme sert probablement de chaînon avec celui-ci, etc. L'auteur n'a pas fait uniquement, comme tant d'autres, des extraits d'anciens livres, pour en former un nouveau. Ce n'est pas seulement d'après les autres qu'il décrit les parties les plus élevées de la philosophie naturelle. L'on voit qu'il se trouve placé sur un des sommets d'où sa vue s'étend sur les régions inférieures. Son ouvrage annonce à la fois de profondes méditations, et une érudition immense. *La seconde subdivision* contient l'histoire de la météorologie, depuis son origine jusqu'à nos jours. Partout cet ouvrage offre, dans le style et dans les pensées, une élévation qui commande l'attention, et nourrit l'esprit du lecteur. L'auteur en promet la continuation.

221. — *Fältmarskalken grefve Dahlbergs egenhändigs författa de dagbock.* — Journal manuel du sénateur, gouverneur-général et feld-maréchal comte de Dahlberg.

Peu de grands hommes se sont distingués, en Suède, par une activité aussi constante que celle de feu le comte de Dahlberg. Connu pour avoir partagé la gloire militaire des rois Charles X, Charles XI et Charles XII, pour avoir donné les plans des passages des Belts et du Düna, et s'être montré au rang des premiers ingénieurs de son tems, il est encore auteur et dessinateur de l'ouvrage intitulé : *De Suecia antiqua et hodierna*, et a de plus fourni les dessins des batailles de Charles X, qui ornent l'histoire de ce roi, par Puffendorf. Les notes journalières qu'il a recueillies ne sauraient donc manquer d'être d'un grand intérêt pour l'historien, ainsi que pour les amis des arts et des sciences. Ce que l'on doit surtout aimer en lui, c'est une simplicité de style qui inspire la confiance ; il parle toujours avec modestie de lui-même ; avec franchise, mais sans haine, de ses ennemis. Quiconque aura commencé la lecture de ce livre, l'achèvera sans doute, et se sentira électrisé par ces sentimens de civisme, de fermeté,

d'héroïsme, de religiosité qui distinguent son auteur. Les lettres doivent de la reconnaissance au descendant du comte de Dahlberg qui, possesseur du manuscrit original, a bien voulu permettre qu'on s'en servît pour la confection du journal que nous recommandons à nos lecteurs.

G—c.

NORVÉGE.

222.—*Politiske Aphorismer*, etc. — Aphorismes politiques, ou Considérations sur les gouvernemens en général et la constitution du royaume de Norvége en particulier, ainsi que sur les propositions royales et autres, qui seront discutées à la diète ordinaire de 1824. Christiansand, août, 1823. In-8°, de 210 pages.

Ce petit ouvrage est très-remarquable. L'auteur, avec la prudence et le ton de modération que lui impose sa situation individuelle, y examine tous les projets de changemens à la constitution de son pays, présentés pour être discutés à la diète prochaine, qui doit s'ouvrir le 1er février 1824. Il se montre peu favorable à ces innovations, qu'il combat au moyen d'argumens que nous croyons très-difficiles à réfuter. Malgré le style un peu négligé de cet écrit, les argumens qu'il renferme sont présentés avec une lucidité extrême, et il nous semble que l'auteur est parvenu à les mettre à la portée de tout le monde. Il ne se nomme pas; mais il dit, à la fin de son avant-propos, qu'il ne cherche nullement à garder l'incognito, et qu'au contraire il se nommera à quiconque désirera le connaître. Nous ne blesserons donc pas les convenances, en apprenant à nos lecteurs que l'auteur des *Aphorismes politiques* est M. le capitaine *Broch*, homme instruit, qui jouit de l'estime de tous ceux qui le connaissent. Nous sommes très-persuadés que le roi Charles-Jean a dû apprendre, avec plaisir, qu'il a, dans son armée norvégienne, des hommes qui manient également bien la plume et l'épée. Puisse cet ouvrage de M. Broch tourner à l'avantage de sa patrie; l'auteur aura eu la douce satisfaction de seconder les vues de son gouvernement, qui tendent sans doute au même but, la prospérité du pays.

Heiberg.

DANEMARCK.

223.—*Narratio de Lucio primo episcopo Romano*, etc. — Histoire de l'évêque de Rome, Lucius premier. Dissertation de M. le docteur *Fred.* Münter, évêque de Roskild, par laquelle il convoque son synode diocésain, pour le 2 juillet 1823. Copenhague, 1823. In-4°, de 22 pages.

Le pape Saint Lucien, dont on ne sait rien ou presque rien que sa promotion en 252 et sa mort en 253, a été long-tems honoré, comme martyr, dans l'église danoise, et particulièrement dans celle de Roskild, anciennement la capitale du royaume. Voilà ce qui est fort savamment prouvé dans cette dissertation, écrite par un évêque luthérien. Ce qu'elle apprend de plus remarquable à nous autres méridionaux, c'est que le pouvoir *absolu* du Danemarck est resté compatible avec la discipline de tous les tems sur la tenue des conciles diocésains, pendant que, *de fait*, les libertés réelles ou nominales du gouvernement représentatif paraissent tendre à concentrer exclusivement dans la personne de l'évêque, et dans celle du pape, toute l'autorité ecclésiastique, générale et particulière. Autre observation : dans les gouvernemens absolus de droit et de fait, comme en Danemarck, en Italie, en Allemagne, on est inondé de livres de pure érudition, la plus minutieuse. Les écrivains semblent toujours penser davantage, dans les gouvernemens qu'on appelle *représentatifs*. LANJUINAIS, *de l'Institut*.

224. — *Bemærkninger, etc.* — Observations sur les romances nationales danoises du moyen âge; par M. *Christian* MOLBECH. Copenhague, 1823; Seidelin. In-8° de 126 pag.

Le Danemarck possède un grand nombre de romances nationales, qui jettent beaucoup de lumière sur l'histoire, les mœurs et les usages du pays, dans le moyen âge. Pour se faire une idée de l'abondance de ces poésies, il suffit de dire qu'en 1812 et 1813, MM. *Nyerup* et *Rahbek* en ont publié un recueil en cinq volumes in-8°; et cependant, dans l'ouvrage que nous annonçons, M. Molbech nous assure (page 115) que, par les soins de M. *Thiele*, employé à la bibliothèque royale de Copenhague, il a été découvert plus de 250 romances qui n'ont jamais été publiées, et dont ce littérateur prépare une édition, qui ajoutera des richesses considérables à la littérature de son pays. Quant à l'ouvrage de M. Molbech, inséré d'abord dans les Mémoires de la Société Scandinave, il est rempli d'observations judicieuses, et ne peut qu'augmenter la réputation littéraire d'un auteur dont plusieurs écrits sont déjà connus des lecteurs de la *Revue Encyclopédique*. Nous profitons de cette circonstance, pour leur faire savoir que M. Molbech prépare trois autres ouvrages fort importans, savoir : 1° un *Dictionnaire de la langue danoise*, sur un plan différent de celui adopté pour l'Académie des sciences; 2° *Matériaux pour servir à un vocabulaire du langage du peuple et des provincialismes*; 3° une *Histoire de la langue danoise et de la littérature du pays*. Heureusement, l'auteur, dans la force de son âge, est entouré de toutes les ressources qui, exploitées par une main

si habile, promettent au Danemarck une source inépuisable de richesses littéraires. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

225. — *Die Anthropologie als Wissenschaft.* — L'Anthropologie considérée comme science; par *Joseph* HILLEBRAND, docteur et professeur de philosophie à l'université d'Heidelberg. Mayence, 1822 et 1823; Kupferberg. Trois parties in-8°.

Depuis quelque tems, la science de l'homme est devenue, en Allemagne, comme en France, l'objet des recherches de beaucoup d'hommes éclairés. En effet, comme le dit M. Hillebrand : « Parmi tous les objets qui s'offrent aux recherches et à l'investigation de l'homme, il est lui-même le plus important, et en quelque sorte le premier et le dernier. De quelque côté et aussi loin que les regards pénétrans de sa pensée peuvent se porter dans la nature, il est toujours obligé de revenir au point d'où il est parti, à l'homme. » Plus loin, il ajoute : « Sans doute, aucune branche des sciences ne demande autant d'applications répétées des autres sciences, que la science de l'homme. Chaque progrès qu'amène le tems fournit de nouvelles expériences à l'appui de cette assertion. Chaque résultat nouveau, obtenu par l'étude de la philosophie morale et naturelle, par celle de l'histoire, introduit dans cette science une nouvelle lumière. Ce motif seul devrait nous disposer à en faire l'objet d'une attention sérieuse. » Après ces observations préliminaires, dont la justesse ne sera point contestée, l'auteur passe à l'exposition de son système. — Il divise son traité en trois parties. Dans la première, il s'occupe de la connaissance de l'homme en général, ou de la situation de l'homme dans l'ensemble des êtres ou dans la nature. D'abord, il traite de la nature en général; il la définit; il parle de ses grands phénomènes, de ses forces et de ses lois. Il prend pour objet de ses recherches la nature terrestre, ses bases, sa formation, et jette un coup-d'œil sur les créatures qui en dépendent; de degré en degré, il arrive à l'homme, qu'il considère sous un point de vue général. — La seconde partie embrasse l'*anthropologie* proprement dite, la science de l'homme en particulier. Elle est divisée en deux sections : la première, intitulée *somatologie*; la seconde, *psychologie*. Trois livres composent la première section, dans laquelle l'auteur examine, d'après les résultats les plus certains de l'anatomie, de la physiologie, et de l'histoire naturelle de l'homme, tout ce qu'offre de plus important l'existence animale. Dans la section consacrée à la psychologie, il s'occupe d'abord de la partie analytique de cette science; il présente le développement de la vie de l'âme dans ses

différentes sphères d'action, isolées et distinctes; puis, il arrive à la partie synthétique, et montre comment elles se rapportent l'une à l'autre, comment elles contribuent à l'ensemble. Cette dernière partie est traitée dans les chapitres intitulés : *Théorie de l'âme*, *Théorie de la sensibilité*, *Théorie du cœur*, *Théorie de l'esprit*, et en dernier lieu, *Théorie des rapports entre l'âme et le corps*. De là, il passe à ce qu'il appelle *phénoménologie*, ou science des principaux phénomènes de l'âme, qui comprend les songes, le somnambulisme, les maladies mentales. Il termine cette seconde partie par un aperçu sur les différences des âmes, sur les divers caractères qui distinguent les individus, les sexes, les âges, les peuples. — Dans la troisième partie est exposée la théorie de la culture de l'homme, ou l'anthropologie pragmatique. L'auteur a partagé cette partie de son travail en deux subdivisions. Dans la première, où il s'occupe de la théorie en général, il examine ce que doit être cette culture; quelles sont les différentes destinations de l'homme; enfin, quels obstacles ou quels moyens auxiliaires s'offrent pour faciliter cette culture, et quels sont ses principaux objets. Dans la seconde subdivision, spécialement consacrée à la partie historique, et qui termine l'ouvrage, il retrace les diverses périodes et les époques particulières de cette culture. L'origine et la source de toute culture; l'histoire de la société humaine, d'après celle des principaux peuples; la civilisation des pays de l'Orient; celle de l'Europe, chez les peuples anciens et modernes; la civilisation des pays situés hors de l'Asie et de l'Europe; enfin, les résultats généraux que procurent, pour la science de l'humanité, l'histoire et la philosophie. Telles sont les matières de la dernière portion du vaste et intéressant travail dont nous tâchons ici de donner un rapide aperçu. A. J.

226. — *Die Insel Norderney und ihr Seebad.* — L'île de Norderney et ses bains de mer; par le docteur *F. W.* DE HALEM. Hanovre, 1822. In-8°.

Le continent de la Frise orientale est entouré d'une ceinture d'îles, qui présentent, à la vue de celui qui les aperçoit de la digue, comme une vaste muraille de sable blanc. Deux ou trois lieues de mer séparent ces îles de la Terre ferme; et souvent le reflux, mettant à sec cette vaste plage, permet à l'homme de faire le trajet à pied. Mais, malheur à qui s'égarerait! il se trouverait surpris dans sa route par l'arrivée des eaux; et plus d'une fois des prisonniers que des vaisseaux anglais faisaient débarquer loin du rivage, ont trouvé la mort, au moment même où ils croyaient rentrer dans leur patrie. Parmi ces îles, au-delà desquelles l'imagination ne voit plus que l'immensité, se trouve celle de Norderney. C'est l'une des plus considérables; cependant, elle n'a guère que 700

habitans. La pêche et les établissemens de bains sont leur seule ressource; nulle terre à cultiver, nulle industrie manufacturière n'aident à leur entretien. Le sol est un sable éblouissant, d'où l'on voit sortir çà et là quelque peu de verdure; aussi, les bestiaux n'y sont-ils qu'en très-petit nombre. Mais la nature n'y apparaît pas moins dans toute sa majesté : elle semble vouloir compenser, par le spectacle imposant de la mer, la sécheresse de cette île et sa pauvreté. On dirait qu'elle a voulu seulement accorder à l'homme un lieu où il pût se placer, pour admirer les sévères beautés de la création. Nulle part ailleurs, on n'apprécie mieux le grand génie d'Homère; et ses descriptions maritimes y sont d'un effet que je n'avais point soupçonné avant de les avoir lues dans ces îles, qui sont réellement les confins de l'immensité. —Mais il est tems de parler de M. Halem; cet habile médecin, qui habite modestement une très-petite ville de la Frise orientale, donne aujourd'hui son troisième ouvrage sur les bains de Norderney : déjà, en 1801 et en 1815, il avait fait connaître cet établissement, qui lui doit une partie de sa prospérité. Outre le corps-de-logis voisin des bains, les 135 maisons isolées de l'île ont été disposées, par les habitans, de manière à ce que les étrangers y trouvent 343 chambres à louer. Le gouvernement d'Hanovre a pris des mesures pour qu'aucun des objets utiles aux baigneurs n'y manquât. La saison s'ouvre au 1er juillet, et ne dure que jusqu'au 1er septembre. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans tous les détails; qu'il nous suffise de dire qu'il n'omet rien d'essentiel. C'est ainsi qu'il traite de l'île de Norderney, sous les rapports physiques et topographiques; puis, des bains froids et chauds; enfin, des différentes maladies qu'ils peuvent guérir, et qui sont principalement les maladies scrophuleuses, celles des nerfs, celles de la peau, les rhumatismes, etc. M. de Halem a fait à la fois un livre utile et agréable.

227. — Λεονάρδου Αρετινου περὶ τῆς τῶν Φλορεντίνων πολιτειας.—Traité de Léonard Arétin, sur la constitution politique des Florentins, d'après un manuscrit de la bibliothèque royale de Munich, publié, traduit et pourvu d'un index, par *C. F.* Neumann. Francfort, 1822. In-8° de 95 pages.

En apercevant un titre grec, le lecteur peut-être s'est reporté à la philologie, pensant qu'il s'agissait encore d'un des grands débris échappés à la ruine de la Grèce. Il n'en est rien; l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons s'occupe de la politique du moyen âge, pour une cité à laquelle les lettres modernes doivent tant d'éclat. L'Arétin traite de la constitution de Florence, telle qu'elle était au xve siècle. Il ne faut pas croire que tout le livre soit absorbé par le sujet annoncé sur le titre;

l'histoire a aussi sa part, et ce n'est pas sans le plus vif intérêt qu'on lit, dans l'introduction, la relation des secousses politiques de Florence, pendant tout le moyen âge, jusqu'à l'élévation d'Alexandre de Médicis au rang suprême de grand-duc, arrivée le 6 juillet 1531. A la vérité, le choc des passions, les querelles perpétuelles de la noblesse et du peuple, jettent un peu de monotonie sur le récit. Au tems de l'Arétin, le gouvernement de Florence était une aristocratie mitigée; les magistrats, appelés *priores*, avaient l'autorité; mais deux seulement appartenaient au peuple et étaient choisis dans les corporations; les autres étaient pris parmi les nobles et les riches. Le plus élevé en dignité prenait le titre de *Gonfaloniere de la giustizia*. Deux conseils, l'un de trois cents membres, l'autre de deux cents, représentaient, le premier, le peuple, le second, la noblesse. Ces conseils ne pouvaient néanmoins connaître d'aucune affaire qui n'eût précédemment été l'objet d'une délibération des neuf *priores*, assistés de leurs vingt collègues consultans; et ce n'était qu'après la décision du conseil du peuple, celle des trois cents, et le consentement du conseil des deux cents, que la loi était parfaite. Là, il n'y avait point d'amendemens à proposer; il fallait, comme dans l'une des dernières constitutions françaises, adopter ou rejeter en entier les projets présentés. Le manuscrit qui nous a fourni ce traité, se trouve décrit dans le catalogue de Hard, T. I, p. 246; on lit aussi une notice sur ce manuscrit dans le livre intitulé : *Moretti biblioth. reg. div. Marc.* manuscrit grec et latin (T. I, p. 274).

228. — *Regesta sive rerum Boicarum autographa ad annum usque* MCCC *e regni scriniis fideliter in summas contracta juxtaque genuinam terræ stispisque diversitatem in Bavarica, Alemanica et Franconica synchronistice dispositu cura, C. H.* DE LANG. Vol. I. Munich, 1822. In 4° de 48 feuilles.

Connu par beaucoup d'utiles travaux sur l'histoire nationale, M. le chevalier de Lang fut chargé par le ministre, M. de Montgélas, de composer ce recueil de documens bavarois. A cet effet, toutes les archives du royaume lui furent ouvertes, et les titres ignorés, qui dormaient en Franconie, malgré les réclamations de Ludwig et d'Ussermann, devinrent accessibles à l'investigateur, devant lequel se brisèrent les serrures et les verroux. Le titre seul de ce premier volume prouve l'immense travail auquel s'est livré l'auteur, durant plusieurs années; il a lu et vérifié plusieurs milliers de titres, depuis le VIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIe; il les a rangés par ordre chronologique, et en a extrait la substance. M. de Lang ne s'attachait qu'aux originaux, négligeant les copies, qui sont, ainsi qu'il le dit, l'ouvrage de scribes ignorans, dont les suppres-

sions et les additions altèrent souvent la vérité. On ne saurait imaginer un ordre plus lucide que celui qu'a suivi l'auteur : il a divisé ses documens en trois classes, savoir : les Bavarois, les Allemanniques et les Franconiques. La première classe comprend les renseignemens relatifs à l'ancien cercle de Bavière et au duché de Neubourg; la seconde, ceux qui concernent les pays cédés au roi de Bavière, dans le cercle de Souabe; par exemple, Dillingen, Hochstett, Lauingen, Burgau, Œttingen, la ville de Werd et l'abbaye de Kaysersheim. La troisième classe comprend les évêchés de Bamberg, de Wurzbourg et d'Eichstedt, les principautés d'Anspach et de Bayreuth, avec les villes impériales de Franconie et le district d'Aschaffenburg. Une page, sur chaque feuillet, est consacrée aux titres bavarois; ceux de Souabe et de Franconie partagent en deux colonnes la page qui est en regard. Les dates sont sur la première de ces pages, et se rapportent aux titres qu'on lit sur l'autre. Lorsqu'ils sont de la même année, au moyen d'une série de points, le soin avec lequel sont faits les extraits, répond à cette bonne disposition; ils ont plus ou moins d'étendue, selon l'importance de la pièce dont ils font connaître le contenu. M. de Lang a eu soin d'indiquer les changemens opérés par le tems dans les noms des lieux, et de déterminer la position de ceux qui ont cessé d'être habités. Après les extraits, il est fait mention des témoins, surtout lorsqu'ils sont princes, évêques, ou comtes. On pourra, par ce moyen, remplir beaucoup de lacunes dans les généalogies et dans les nomenclatures d'évêques et d'abbés, qui sont très-souvent défectueuses. Les dates sont données par indictions et par années de règne. M. de Lang ayant dû admettre quelques pièces dont l'authenticité est suspecte, en avertissant toutefois ses lecteurs, on désirerait beaucoup que des hommes versés dans ces matières, voulussent en faire un examen critique, dont le résultat serait un rejet formel ou une réhabilitation honorable. Ce premier volume commence avec l'année 773, et s'étend jusqu'en 1200; le second renfermera les cinquante années suivantes; enfin, l'autre moitié du XIIIe siècle remplira seule deux volumes.

229.—*De Epicharmo scripsit Hermannus Harless.*—Traité sur Epicharme, Leipsig, 1822.

Cet Epicharme, qui, selon quelques personnes, a été l'inventeur de la comédie, est aujourd'hui presque ignoré. M. Harless vient de rappeler son nom, en produisant une dissertation qu'il avait écrite à Halle pour obtenir le grade de docteur; mais il l'a reproduite considérablement augmentée, et digne de figurer à côté des nombreuses recherches que l'Allemagne consacre tous les jours à ces auteurs dont les siècles ont dé-

truit les ouvrages. M. Harless pense, avec raison, que ceux qui jusqu'à ce jour ont traité d'Epicharme, n'ont pas fort avancé ses affaires; il se propose de réunir et de publier bientôt tous ses fragmens, comme l'a fait M. Meineke pour Philémon et Ménandre. Quelques critiques, parmi lesquels se trouve le grand-père de l'auteur (dans son édition de la *Bibliothèque grecque de Fabricius*), ont soutenu qu'il y avait eu deux Epicharme, le philosophe et le comique. M. Harless pense que les motifs de ces critiques ne sont pas suffisans. On a beaucoup discuté sur la patrie d'Epicharme, qui, selon son nouvel historien, serait né en Sicile: il florissait, dit-il, non dans l'olympiade 77 ou 84, mais dans la 75e ou dans la 74e. C'est du tems de Gélon que ses comédies furent représentées à Syracuse. D'après cela, la naissance d'Epicharme est fixée entre la 60e et la 62e olympiade, et l'école de Pythagore le reçut vers la 68e. C'est d'après les témoignages des anciens que son mérite est apprécié dans la nouvelle dissertation. En examinant la question de savoir si effectivement Epicharme est l'inventeur de la comédie, l'auteur reconnaît que l'on trouve des indications d'auteurs comiques plus anciens; et ces recherches le conduisent à traiter habilement de rapports de la comédie dorienne avec la comédie attique. Epicharme a perfectionné ce qui existait avant lui et en a changé entièrement la forme. M. Harless cherche des preuves de cette assertion dans le peu que nous savons de ce poète, et jusque dans le titre de ses pièces; il va jusqu'à discuter la nature du mètre employé par lui. Le catalogue des pièces d'Epicharme est plus complet et plus étendu que celui de Fabricius, et vaut mieux aussi que ce qu'a fait Meursius. Encore quelques écrits de ce genre, et nous pourrons réunir tous les débris du grand naufrage. Mais, que sont quelques vers isolés, quelques sentences sèches et sans attrait, en comparaison des pertes immenses qu'a faites la littérature ancienne? Nous sommes réduits à glaner aujourd'hui dans un champ, sur lequel malheurement il ne s'élèvera plus de moisson. *Ph.* Golbéry.

230. — *Lebensabriss Werners.* — Abrégé de la vie de *F. L. Zacharie* Werner, par l'éditeur de la *Vie d'Hoffmann.* Berlin, 1823. In-8°.

Werner a été successivement un fameux poète protestant et un fameux prédicateur catholique. C'était un de ses hommes qui passent d'une extrémité à l'autre, presque sans paraître inconséquens, parce que c'est toujours le même mobile qui les guide. Il naquit le 18 novembre 1768, à Kœnigsberg, en Prusse, d'un père qui était professeur d'histoire et d'éloquence à l'université de cette ville, et censeur du théâtre; ce qui mit de bonne heure le fils à même de connaître la scène; sa mère, nièce d'un poète, tenait de sa famille une imagination si ardente, qu'à

la fin de sa vie la tête lui tourna, et qu'elle crut être la Sainte-Vierge et avoir enfanté le Sauveur. Cette exaltation du cerveau paraît s'être un peu communiquée à Zacharie Werner. Ses études furent très-régulières : il étudia la philosophie sous Kant, suivit des cours de droit, et débuta en 1789 par des poésies où il annonça des opinions fort libérales. En 1793 il obtint un emploi dans l'administration prussienne, et fut envoyé en divers chefs-lieux, surtout à Varsovie, où il demeura jusqu'en 1805. C'est là que son biographe, M. Hitzig, eut de fréquentes relations avec lui, et vécut dans son intimité. Il le vit composer son meilleur poème : *Les fils de la vallée*. A quelque distance de Varsovie, dans une épaisse forêt, arrosée par la Vistule, est située une abbaye de camaldules, appelée Bielang. En été, les deux amis partaient de la capitale, le samedi soir, dès que les bureaux étaient fermés, et se rendaient dans la forêt, auprès de ce monastère romantique; ils s'établissaient dans une auberge ou sous les arbres de la forêt, employaient le dimanche à parcourir les beaux sites de la contrée, et dans ces promenades solitaires, Werner lisait à son ami les vers qu'il avait composés dans la semaine. A cette époque, le jeune poète protestant avait déjà enfanté une idée bizarre : trouvant le protestantisme trop prosaïque, il prétendait qu'il fallait le rendre à la poésie, en le remplaçant par le catholicisme, mais par un catholicisme épuré à l'aide de la franc-maçonnerie. Il avait une singulière manière d'exprimer ses idées sublimes. « Au diable, écrivait-il, le génie des arts en Europe, si nous ne retournons pas au catholicisme épuré d'où nous sommes partis. » On voit qu'à cette époque Werner était déjà à moitié catholique. On sera peut-être surpris d'apprendre que cet homme, si religieux, avait répudié deux femmes et qu'il venait d'épouser la troisième, qui n'eut pas un meilleur sort. Les querelles de ménage ne pouvaient pourtant pas les désunir, car Werner ne parlait qu'allemand, et sa femme ne savait que le polonais. Quand il se fut séparé de sa troisième épouse, il écrivit fort naïvement : « En conscience, je n'ai pu exiger de ma femme qu'elle fût heureuse avec moi; je ne suis pas méchant, il est vrai, mais je suis minutieux, capricieux, avare et sans ordre, toujours distrait, toujours préoccupé, répandu dans les sociétés et les spectacles : est-ce ma faute si je suis ainsi? » Après avoir fait divorce avec trois femmes légitimes, Werner poursuivit, plus que jamais, ses idées religieuses et poétiques. Son fameux drame, l'*Inauguration de la Force* (*Die Weihe der Kraft*, qui a été récemment traduit en français, par M. Michel Berr, sous le titre de *Luther*), parut d'abord un monument élevé au plus célèbre des réformateurs; cependant les protestans clairvoyans y aperçurent une prédilection marquée

pour les prestiges, la pompe et les croyances du culte catholique; il leur sembla que le poète protestant avait plus d'imagination que de raison. Werner écrivait alors dans une de ses lettres : « Je regrette infiniment de voir dissiper l'énergie des hommes nouveaux, des Schlegel, des Tieck, des Schleiermacher; l'un fait une comédie, l'autre un journal, un troisième des poésies romantiques, des sonnets, et Dieu sait quoi; je souffre de les entendre se vanter de grandes entreprises, comme les Français parlent toujours de la descente en Angleterre; cependant, ils n'ont aucun grand but, ils ne fondent aucune association pour un noble projet, et ne songent point à réaliser l'idée divine d'une réunion d'amis pour la plus haute des entreprises.... Il nous faut des apôtres qui ne travaillent que pour un seul but, ainsi que des prosélytes, etc. » De la part d'un homme très-mondain, et divorcé pour la troisième fois, ces idées étaient assez singulières; aussi n'eurent-elles point de suite, si ce n'est que Werner composa la *Croix de la mer Baltique*, et reçut une pension du prince Primat. Ayant perdu son emploi par l'invasion des Français en Prusse, il vint à Paris, où il n'édifia personne, et partit pour Rome, où il embrassa en secret la religion catholique. Revenu en Allemagne, il se fit prêtre à Aschaffenbourg, et, en 1814, le congrès eut la satisfaction de l'entendre prêcher à Vienne; en récompense de ses bons sentimens, il obtint de l'Autriche un canonicat. Encore plein de ferveur, Werner entra dans l'ordre des *rédemptoristes*; mais bientôt après il jeta le froc aux orties, et se contenta de prêcher. Il y avait dans ses sermons des éclairs de génie, et des passages où l'on reconnaissait l'ancien poète; mais souvent aussi il tombait dans les lieux communs et devenait trivial. Il mourut le 17 janvier 1823, après avoir fait un long testament, par lequel il légua, entre autres, sa plume d'argent à une image de la Vierge, très-vénérée en Autriche, et après avoir composé son épitaphe, qu'il termine par un verset de l'évangile de Saint-Luc, suivi d'un point d'interrogation et d'un point d'exclamation, que chacun pourra interpréter comme il voudra. Son biographe a inséré dans sa notice une espèce de *Confessions* que Werner a rédigées, mais qui ne sont pas tout-à-fait aussi sincères ni aussi attrayantes que celles d'un autre converti célèbre, qui, à la différence de Werner, rentra dans le sein de sa religion paternelle. D—G.

231. — *Phalaridis Epistolæ.* — Lettres de Phalaris. Édition de *G. H.* Schaefer. Leipsig, 182 . In-8°.

Le tyran d'Agrigente, celui qui enfermait ses victimes dans un taureau d'airain, ne peut laisser à la postérité que des souvenirs d'horreur, et l'on frémirait sans doute à la vue de ses lettres, si elles étaient in-

contestablement son ouvrage. Mais, outre qu'aucun auteur ancien ne cite ce recueil, le dialecte dorien, employé par les Siciliens fait ici place au dialecte attique. Aussi, Photius, Angelus Politianus, Vossius, Valkenaer et d'autres savans critiques, n'ont ils pas hésité à refuser à cet odieux Phalaris les 148 lettres qui portent son nom. Ces lettres, d'ailleurs, seraient en opposition manifeste avec son caractère; elles respirent la haine du pouvoir absolu, et sont pleines de sentimens généreux, tels que le pardon des offenses et la juste appréciation du mérite. Enfin, la 106e lettre fait mention de vases qui n'ont été inventés que par Phintias, long-tems après Phalaris. Quelques critiques, parmi lesquels on remarque le célèbre Fabricius, attribuent ce recueil à un rhéteur du tems de Marc-Aurèle. Quoi qu'il en soit, il vaut la peine d'être lu, tant à cause du mérite du style que pour la bonté des pensées en elles-mêmes. En 1777, Valkenaer en donna une édition qu'avait commencée Lennep; elle était accompagnée d'une traduction et enrichie des notes de Boyle. C'est cette édition que reproduit aujourd'hui M. Schaefer, avec quelques rectifications de texte et plusieurs notes nouvelles. La préface de Valkenaer commence le volume; M. Schaefer n'y a rien ajouté : il a eu soin, pour la commodité des citations, de reporter en marge la pagination de l'ancienne édition; les index ont été aussi disposés de manière à pouvoir servir à l'une et à l'autre. C'est toujours un service rendu à la littérature que de reproduire un livre devenu rare. Les lettres de Phalaris ont été traduites en français; il en a paru une version en 1797, et une autre en 1803 : la première avait été faite d'après une traduction de l'Arétin. *Ph.* Golbéry.

SUISSE.

232. — *Lebensbeschreibung der Wittwe des Oberst Florian Engel, etc.* — Vie de la veuve du colonel *Engel* de Langwies, dans les Grisons, écrite par elle-même, et revue par un de ses parens. Zurich, 1821. In-8°.

Il y a des romans qui sont plus intéressans, mais où il n'y a pas autant d'aventures que dans ce récit véridique, écrit par la veuve d'un soldat de fortune, qui commença sa carrière comme sergent-major dans les gardes-suisses de Louis XVI, et la finit à Waterloo comme colonel auprès de Napoléon. Il est à regretter que cette histoire ne soit pas écrite d'une manière plus piquante. D—c.

233. — *Aeschinis Oratoris opera Græce. Ad fidem codicum manuscriptorum recognovit animadversionibusque illustravit Jo. Henr.*

Bremius, *Helveto-Turicensis*. Vol. I. Impensis Ziegleri et filiorum. Turic., 1823. Trois cent cinquante-deux pages in-8°.

M. le chanoine Bremi, professeur au gymnase de Zurich, est connu depuis long-tems en Allemagne et en Suisse, par des travaux philologiques aussi utiles à la science que nombreux. L'amour de l'antiquité classique, une connaissance profonde des langues anciennes, le désir d'en propager l'étude, en la facilitant et en la faisant reposer sur les bases les plus solides, voilà quelques-uns des titres de M. Bremi, et des mérites que l'on retrouve dans ses ouvrages. Son édition de *Cornelius Nepos*, surtout, est l'une des meilleures que l'on puisse mettre entre les mains des jeunes gens, pour la connaissance approfondie du latin, des finesses de la langue et des nuances de l'expression. Son *Eschine*, dont il vient de publier le premier volume, est un nouveau service rendu aux études classiques. Pour faciliter à la jeunesse studieuse la lecture de cet orateur, le nouvel éditeur a joint, à un sage choix de variantes, des notes qui expliquent briévement et clairement les difficultés de la langue, les allusions historiques et divers points des antiquités. Un index alphabétique du contenu des notes termine ce premier volume, également recommandable par les recherches qui appartiennent au nouvel éditeur, et par le choix qu'il a su faire parmi les remarques des éditeurs précédens. C. Monnard.

ITALIE.

234. — *Geografia moderna universale, etc.* — Géographie moderne universelle, etc.; par *P. R.* Pagnozzi. Florence, 1823. In-8°.

Cet ouvrage, dont on a publié jusqu'ici quatre volumes, se fait de mieux en mieux accueillir par les Italiens. Les connaissances de M. Pagnozzi semblent être au niveau de la science qu'il a entrepris d'exposer. Il répand dans son ouvrage toutes les lumières qu'il a su tirer de l'histoire des derniers voyages, et de toutes les découvertes les plus curieuses et les plus intéressantes que l'on a faites jusqu'à nos jours. Nous attendrons que son entreprise soit terminée, pour en rendre compte avec plus de détails.

235. — *Nuovo dizionario geografico, etc.* — Nouveau dictionnaire géographique de Vosgien. *Nouvelle édition*, entièrement refondue, revue et corrigée le plus soigneusement, et enrichie de beaucoup d'additions; par M. *Luigi* Nardi. Livourne, 1823. In-8°.

On sait que le dictionnaire de Vosgien, outre un nombre assez considérable de fautes que l'on retrouve dans ses éditions successives, ne présente pas l'état de la géographie telle qu'elle se trouve aujourd'hui.

Il serait utile et même urgent de lui substituer un nouveau dictionnaire, où l'on mettrait à profit les progrès qu'a faits la science. Mais l'éditeur de Livourne, loin de remplir ce vœu des savans, non-seulement n'a pas corrigé les erreurs les plus grossières de son texte : il y a encore ajouté les siennes. Ce travail est entièrement différent de celui de M. Pagnozzi, que nous venons d'annoncer.

236. — *Esame analitico delle facoltà di sentir e de' fenomeni della reminiscenza, del sogno, del sonniloquio, del delirio e della pazzia, etc.* — Examen analytique des facultés de la sensibilité et des phénomènes de la réminiscence, du songe, du somniloque, du délire et de la folie, avec un Essai sur l'analyse logique, appliquée aux problèmes indéterminés d'algèbre; par *G. M.* Scaramuzza. Milan, 1823.

L'auteur de cet ouvrage semble, au premier aperçu, se ranger parmi les matérialistes, en répétant, après eux, que la pensée se transforme en sensation, en réminiscence, en raisonnement, etc. Mais, sans lui adresser le même reproche qu'on a fait à tant d'autres, qui ne le méritaient pas plus que lui, nous le blâmerons seulement de s'être proposé d'examiner tant de phénomènes idéologiques ou physiologiques dans un opuscule de 31 pages. Est-ce là un ouvrage? ou n'en est-ce pas plutôt le prospectus? Aurait-il voulu nous faire comprendre qu'il est inutile de s'occuper encore de la recherche de ces problèmes? Mais, dans ce cas, pourquoi les multiplier par des hypothèses et par des idées bizarres? Nous ne croyons pas que l'auteur puisse satisfaire la curiosité de ses lecteurs, en traitant ce sujet avec une concision qui dégénère en sécheresse. Il eût mieux valu suivre, autant que possible, l'histoire la plus précise de ces phénomènes, en remarquer toutes les circonstances, les principes, les développemens, les progrès, et s'arrêter au point où la nature semble nous abandonner et se dérober à nos yeux.

238. — *Cronica di Giovanni Villani, a miglior lezione ridotta coll' ajuto de' texti a penna.* — Chronique de Jean Villani, réduite et éclaircie au moyen de plusieurs manuscrits. Florence, 1823. In-8°.

On a publié jusqu'à présent quatre volumes de cette histoire, et l'on assure que l'édition est beaucoup plus correcte que celle de Muratori, renouvelée à Milan, en 1802. Les nouveaux éditeurs de Florence ont pris pour guide surtout le célèbre *texte Davanzati*, qui se conserve dans la *Riccardiana*, et que fit transcrire *Matteo Villani* lui-même, fils de *Jean*. Ils en démontrent l'authenticité et la supériorité en fait de correction, et détruisent les doutes et les accusations que les éditeurs de Milan avaient dirigées contre cet ancien manuscrit. F. S.

238. — *Gesta Caroli Magni ad Carcassonam et Narbonam, et de*

ædificatione monasterii Crassensis, edita ex codice Laurentiano et observatt. criticis-philologicis illustrata, a Sebastiano Ciampi. — Actions de Charlemagne à Carcassonne et à Narbonne, et de la fondation du monastère de la Grasse, etc.; par *S.* Ciampi. Florence, 1825. Imprimerie Magheri. Paris, Bossange père. In-8° de xxii et 155 pages.

L'existence de cette histoire romanesque était connue des savans par l'*Histoire du Languedoc* de D. Vaissette, par l'ouvrage intitulé *Gallia christiana*, par la *Bibliothèque historique de la France*, et par plusieurs autres compilations érudites où elle est citée; mais on la publie aujourd'hui pour la première fois. C'est ainsi que M. Ciampi se délasse de ses travaux sur la littérature ancienne, en élaguant quelques broussailles dans le champ trop négligé de la latinité du moyen âge. L'auteur de ce récit est un moine, nommé *Guillaume Paduanus* (ou de Padoue), qui prétend l'avoir traduit en latin, de la langue rustique ou romane, dans laquelle il aurait été primitivement écrit, par un prétendu Filomène, historiographe de Charlemagne. Le sujet principal est la fondation de l'abbaye de la Grasse, au diocèse de Carcassonne, dans les Corbières, montagnes situées entre le bassin du Languedoc et le Roussillon. La révolution a fait supprimer l'abbaye, mais le bourg qui s'était formé autour d'elle existe encore aujourd'hui, et il est un des chefs-lieux de canton du département de l'Aude. Le but de M. Ciampi, en publiant ce livre, est de nous faire jouir d'un monument des traditions et de la latinité du moyen âge. Le style, en effet, mêlé de barbarismes et d'idiotismes importés de la langue romane, est reproduit avec exactitude, conformément au manuscrit de la bibliothèque de Florence, qui a servi pour cette édition. La fable, évidemment romanesque, renferme pourtant des détails de mœurs, de géographie et de topographie, qui doivent intéresser vivement les amis éclairés de l'histoire, qui ne se contentent point de notions superficielles. C'est en étudiant les vieilles compositions manuscrites et imprimées de ce genre, qu'un des plus grands génies de l'Angleterre, Walter Scott, a fait revivre, avec leurs mœurs singulières et leur physionomie propre, les âges perdus de l'histoire nationale de nos voisins. Rendons grâce au savant Italien, qui prépare pour les littérateurs français des matériaux avec lesquels il peut leur être permis d'atteindre à une gloire rivale. L'éditeur, dans sa préface, explique, avec son érudition et sa sagacité ordinaire, les circonstances relatives à l'auteur présumé de l'ouvrage, à l'époque de sa composition, qui paraît devoir être fixée vers le commencement du xiie siècle, et enfin au fond même du sujet. Des notes, également ingénieuses et savantes, sont placées après le texte, dont elles éclaircissent

les difficultés. Il y a lieu de présumer que ce livre sera favorablement accueilli en France, et particulièrement par les habitans du pays dont il raconte les traditions. — Ce volume est dédié à M. Alphonse Mahul, l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*. M. le chevalier Ciampi, instruit qu'une des villes dont on lit le nom dans le titre de son livre, est la patrie de notre collaborateur, a voulu saisir cette occasion de lui donner un témoignage éclatant de sa bienveillance. X.

239. — *Fragmento d'un' Elegia*, etc.—Fragment d'une élégie d'Hermesianax, traduit et éclairci par *Francesco* Negri. Milan, 1822. In-8°.

Hermesianax, disciple et ami de Philète, poète élégiaque, comme lui, florissait sous les règnes de Philippe et d'Alexandre-le-Grand. Il écrivit, dit-on, trois livres d'élégies, adressées à Léontium, sa maîtresse; mais il ne nous en est parvenu que près de cent vers, qu'Athénée tira de son troisième livre. Ce fragment, qui fait regretter la perte de ses poésies, a excité la critique de plusieurs savans commentateurs, qui ont tous cru l'avoir assez éclairci. M. Negri vient d'ajouter encore à leurs éclaircissemens, et il l'a fait véritablement avec tant de savoir, qu'il surpasse tous ses devanciers. Hermesianax, dans son élégie, s'était plu à passer en revue les victimes les plus illustres de l'amour : ce qu'a fait Pétrarque, dans un des chapitres du *Triomphe d'Amour*. Au nombre des poètes et des autres savans célèbres qu'il représente comme des amans malheureux, il fait paraître Homère lui-même, qu'il suppose avoir été amoureux de Pénélope, ce qui semble, avec juste raison, à M. Negri un peu trop bizarre. Les notes grammaticales et historiques que le traducteur a ajoutées à son texte, ne manquent pas d'intérêt; elles font preuve de son savoir comme helléniste et comme critique.

240.—*Sonetti di Angiolo Allori, detto il Bronzino, ed altre rime inedite di più insigni poeti.* — Sonnets d'*Angiolo* Allori, surnommé *le Bronzino*, et autres vers inédits de plusieurs poètes célèbres. Florence, 1823.

M. le chanoine Moreni, ne se lasse point d'offrir de riches tributs à la république des lettres, et surtout à l'Italie; c'est à lui qu'elles doivent encore cette publication. Quoique ce genre de littérature ait déjà été souvent exploité par des mains habiles, la curiosité des Italiens paraît toujours avide de ces nouvelles publications. Ce n'est pas tant l'intérêt qu'ils portent à cette sorte de compositions, que la vénération qu'ils conservent pour des noms célèbres qui leur fait rassembler ces pièces oubliées ou dispersées. Les noms de Caro, de Molza, de Sannazaro, de Redi, Menzini, etc., suffisent pour justifier les intentions de M. Moreni et de ceux qui, comme lui, s'occupent à recueillir tout ce qui a jeté peut jeter encore quelque éclat sur leur littérature nationale.

241.—*Il fiore dell' arte dell' intagtio nelle stampe con singolare studio raccolte*, etc. — La perfection de l'art de la gravure dans les estampes recueillies avec beaucoup de soin par M. *Luigi* Gaudio. Padoue, 1823. In-4°.

M. Antoine Marsan, professeur à l'université de Padoue, à qui nous devons la plus belle édition des poésies de *Pétrarque*, a voulu décrire et illustrer une collection d'estampes plus précieuse que riche, possédée par Louis-Gaudio, Padouan. Il expose, dans une introduction, les diverses méthodes de faire ces collections d'estampes; et à cette occasion, il rappelle plusieurs collections de ce genre formées à Padoue, et nomme les particuliers qui les possèdent, tels que MM. Jean de Lazara, André Mayer, l'abbé Daniel, M. Francesconi, le marquis Frédéric Manfredini, etc. Le petit, mais excellent ouvrage de M. Gaudio, se borne aux chefs-d'œuvre des meilleurs artistes, et plutôt des anciens que des modernes, dont les sujets appartiennent au genre le plus sublime, au genre historique. Les descriptions qu'en fait l'éditeur, ont beaucoup de clarté et de précision. Il emploie toutes les lumières de l'art et de l'histoire pour instruire et intéresser ses lecteurs. F. Salfi.

242.—*Memorie della R. academia Ercolanese di archeologie.* — Mémoires de l'académie royale d'archéologie. Naples, 1823 Tom. I.

De toutes les Sociétés savantes et littéraires de l'Italie, celles qui se rendent les plus utiles dans les circonstances actuelles, ce sont celles qui s'occupent des antiquités de leur pays. On leur laisse une entière liberté d'explorer, de rechercher, d'écrire; aussi les auteurs, gênés sur tant d'autres points, se dédommagent dans l'archéologie. A l'exemple de Rome, la ville de Naples a récemment reçu une Société ou *Académie archéologique*. Cette nouvelle institution s'est hâtée de faire connaître son existence par un premier volume de mémoires. Les matériaux ne pouvaient manquer dans un pays où l'on tire des villes entières de dessous les cendres. On y trouve une dissertation de Fr. Rossi, sur une médaille de Crispus-César, fils de Constantin, trouvée à Capoue avec la légende *virtus exercit*; une autre dissertation du même savant sur une inscription de P. Œlius Mucien, ainsi conçue : *P. Ælio Muciano spec. leg. II. adjut. P. Œlio Muciano speculatori legionis secundæ adjutricis.* L'auteur s'attache surtout à bien définir la signification du mot *speculator* chez les anciens. M. Andrés a inséré un mémoire au sujet du commentaire d'Eustate, sur Homère, et il a fait connaître une carte géographique de 1455, dans laquelle il trouve marquée la position des Antilles; il faudra que M. Andrés ne laisse aucun doute sur la date de cette carte. M. Avellino a écrit sur une couronne d'or, qu'on a trouvée en 1815,

dans un tombeau antique, auprès d'Armento, dans la Basilicate; cette couronne est tressée de feuilles de chêne, entrelacées de petites branches et de fleurs; on croit y reconnaître des roses, des narcisses, du lierre, etc. Sur les fleurs et les feuilles le ciseleur a représenté des abeilles; on y voit six figures, dont quatre de femmes et deux d'hommes. Cette couronne fournit à M. Avellino l'occasion de discuter sur les couronnes des anciens, et particulièrement sur la manière de les composer pour les divers usages. C'étaient des couronnes du genre de celle-ci qu'on offrit au nombre de 2,000, pendant les funérailles de Sylla, et que toutes les villes de Thessalie, selon Plutarque, consacrèrent aux mânes de Pélopidas. L'auteur a répandu beaucoup d'érudition dans ce mémoire. M. Carcani a éclairci une inscription découverte en 1765, sur la porte du temple d'Isis à Pompéi, et concernant un Numerius Popidius admis au nombre des décurions pour avoir rétabli ce temple; dans l'antiquité comme aujourd'hui, les libéralités faites au temple portaient de hauts intérêts; voici cette inscription : *N. Popidius n. f. celsinus ædem Isidis terræ motu contapsam a fundamento P. S. restituit hunc ob liberalitatem cum esset annorum sexs ordini suo gratis adtegerunt :* Le *sexs.* est douteux; l'auteur énonce la conjecture peu heureuse que ce dévot Popidius était peut être un enfant de 6 ans, à qui son père transférait l'honneur d'avoir rebâti une chapelle. On assure que le deuxième volume des mémoires de la Société contiendra les dessins de ce temple d'Isis. Dans le premier volume, on trouve encore une notice sur le fragment d'une inscription grecque, consacrée à l'empereur Adrien, par la ville de Cibyra en Phrygie, et trouvée à Pouzzoles en 1818 : l'auteur est M. Castaldi; une autre notice sur un diplôme grec des archives de Naples, adressé en 1055, à l'abbé de San-Nicolo à Monopolis; enfin, une troisième notice de M. Garguilo, sur les noms grecs encore subsistans des lieux situés entre le Sarno et le cap de Minerve. Il serait à désirer que cette Société publiât aussi la suite des antiquités d'Herculanum; mais il faudrait que le gouvernement fournît des fonds : or, les fonds sont rares dans un pays soumis à l'occupation étrangère. Toutefois, il est récemment sorti de l'imprimerie royale de Naples, un volume in-folio, avec 107 planches, sous ce titre : *Gli ornati delle pareti e di pavimenti delle stanze dell' antica Pompei*; c'est-à-dire, décorations des murs et pavés des chambres dans l'ancienne Pompéi; c'est la représentation des arabesques, mosaïques et autres ornemens trouvés dans les maisons antiques de cette ville. On y remarque plusieurs groupes et compositions intéressantes pour l'artiste et l'antiquaire, entre autres six dessins des arènes de l'amphitéâtre, mainte-

nant détruites. Il faut ajouter que l'imprimerie royale vient de faire aussi les frais d'une nouvelle édition des monumens inédits de Winkelmann. Plusieurs savans se sont réunis pour publier, par livraisons et en petit format, les chefs-d'œuvre antiques du musée de Naples. L'Académie s'est chargée de la moitié des dépenses. D—G.

PAYS-BAS.

243. — *Mémoires sur quelques sujets intéressans d'anatomie et de physiologie*, par M. Vrolik, traduits du hollandais, par M. Fallot. Amsterdam, 1822, de l'imprimerie de L. Van Es. Un vol. in-4° de 101 pag., avec 13 planches.

Ces Mémoires se trouvaient épars dans la collection des Mémoires de la première classe de l'Institut des Pays-Bas, dont M. Vrolik est secrétaire perpétuel. M. Fallot les a réunis dans un volume, et les a publiés en français, afin de les mettre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. On lui doit des éloges pour avoir traduit ces Mémoires curieux, qui étaient en quelque sorte ensevelis dans les actes de l'Institut des Pays-Bas.—Dans le premier de ces Mémoires, il est question d'un cas singulier de retard dans le développement et de ramollissement partiel du tissu osseux, accompagnés d'atrophie des deux nerfs optiques par suite de cécité, chez un garçon de quatorze ans.—Dans le second Mémoire, M. Vrolik expose un cas qu'il a observé, d'un fœtus monstrueux, né au bout du huitième mois de la grossesse, en même tems qu'un enfant bien conformé. Les raisonnemens anatomiques et physiologiques dans lesquels l'auteur entre à ce sujet sont remarquables : il donne des détails très-lumineux sur ces vices de conformation, désignés sous le nom de *monstruosités*, dont il possède une quantité d'exemples.—Le troisième Mémoire a pour objet un cas d'extroversion de la vessie, accompagné d'un *prolapsus* d'une portion retournée de l'intestin grêle, qui a perforé la paroi postérieure de la vessie.—Le sujet du quatrième et dernier Mémoire est un vice de conformation, accompagné de la dénudation de la moitié antérieure de la vessie, et de la division partielle du pénis. — On reconnaît dans ces Mémoires l'exactitude de l'anatomiste consommé, et les profondes connaissances physiologiques qui distinguent le savant docteur Vrolik. K.

244. — *Essai de philosophie physique*, par L. R. Geuyer, ancien inspecteur des douanes françaises. Bruxelles, 1823; Delemer, frères; Paris, Ferra jeune. Un vol. in-8°.

Cet ouvrage avait déjà paru sous le titre de *Notions préliminaires sur les*

propriétés générales des corps, et sans nom d'auteur. En publiant cette *nouvelle édition*, et en changeant son titre, M. Gruyer a cru devoir se nommer, et il a bien fait. Il n'a point de motif pour désavouer le fruit de son travail; ses vues, si elles ne sont point adoptées, auront néanmoins le mérite d'avoir provoqué des discussions utiles, et d'avoir appelé l'attention sur des principes qu'on admet trop souvent sans examen, sur des hypothèses dont on néglige plusieurs conséquences qui semblent contredites par les faits. En un mot, si l'on ne suit pas tout-à-fait sa manière de philosopher en physique, on s'attachera du moins à raisonner avec plus de rigueur, à ne pas se contenter d'une demi-certitude, à sentir et à exiger l'évidence. Quant au nouveau titre de cet ouvrage, il ne sera pas hors de propos de nous y arrêter un moment. —Vers la fin du dernier siècle, Fourcroy publia une *Philosophie chimique*. Cette tentative ne fut pas heureuse, parce que la chimie n'était pas encore assez avancée pour qu'il fût possible de la présenter sous la forme dite *philosophie*. Cependant, Fourcroy eut des imitateurs, et quelques traités de sciences prirent le titre de *philosophiques*. Cette innovation dans le titre fit penser que la science allait s'offrir dans ces ouvrages sous un aspect nouveau; mais cette attente fut trompée. Le dépit des lecteurs se tourna contre le mot *philosophie*; on en vint à penser qu'il désignait une vaine métaphysique désavouée par les sciences qui se composent uniquement de faits et de lois, et que, si l'on veut avancer dans la carrière, il faut éviter de perdre son tems à de pareilles subtilités. On craignit qu'après avoir fait la philosophie de chaque science, on n'entreprît de rédiger aussi la *philosophie de la philosophie*, et laissant faire ceux qui se plaisent à ces sortes de considérations, on marcha droit à la recherche de vérités nouvelles. Il ne sera pas facile de réhabiliter ce mot de *philosophie* dans l'opinion de ceux qui estiment les connaissances en raison de leur utilité. —Laissons maintenant le titre de l'ouvrage, et parlons des doctrines nouvelles de M. Gruyer. Ce physicien a cherché à débarrasser la science de l'un de ses mystères contre lequel notre imagination ne cessera jamais d'être rebelle, la porosité des corps que l'on est forcé de regarder comme infinie, en comparaison du volume réel de toutes les molécules dont ces corps sont formés ; ce qui n'empêche pas l'action mutuelle de ces molécules les unes sur les autres; et par conséquent, cette action peut avoir lieu sans contact. Afin de dissiper au moins la moitié de ces ténèbres, notre auteur introduit la porosité dans les molécules mêmes, ce qui lui permet de les mettre en contact. Jusqu'à présent, les physiciens ont construit l'édifice des corps avec des matériaux solides, mais suivant un procédé fort étrange : des atomes

d'une densité absolue étaient tenus écartés les uns des autres, non par un ciment solide, mais au contraire par la cause générale de toute fluidité. M. Gruyer imite le procédé des architectes. Pour construire un vaste édifice en n'employant que peu de matière, il creuse ses matériaux jusqu'à ce qu'il leur ait donné la légèreté requise ; puis il les assemble à la manière ordinaire. Cette idée est séduisante, mais l'auteur ne l'a pas complétée. En essayant de construire ses molécules poreuses, au moyen de petits cylindres dont deux dimensions sont infiniment petites, par rapport à la troisième, il n'a pas indiqué par quelle loi d'attraction ces cylindres élémentaires devraient être fixés à la place qu'il leur assigne, et cette loi ne peut être aucune de celles que l'on connaît. Il est donc à craindre que son hypothèse ne puisse jamais être mise hors de doute, car, pour établir la loi qui manque, il ne suffirait pas de l'imaginer; il faudrait la déduire d'une série de faits ; et comme les molécules une fois formées seraient indestructibles, il nous serait impossible d'observer le mode de leur formation. — Suivant notre auteur, on donne le nom d'*inertie* à l'indifférence parfaite que la matière affecte pour le mouvement ou pour le repos : cette définition ne peut être juste. La notion d'inertie dont on se passerait très-bien en physique, dérive des lois de la communication du mouvement, et la propriété de la matière que ce mot désigne ne peut être que la *masse*. Il y a donc dans la science deux mots pour une seule idée, ce qui n'est jamais sans inconvénient.—Ce que nous venons de dire, suffit pour faire voir que le livre de M. Gruyer doit être lu et médité, et que, sans admettre les opinions de l'auteur, les physiciens n'auront pas à regretter le tems consacré à cette lecture. FERRY.

245. — *De Justi Lipsii vita et scriptis Commentarius*, etc.—Mémoire sur la vie et les écrits de *Juste Lipse*, par *Fr. Aug.* baron de REIFFENBERG, ouvrage couronné par l'Académie royale de Bruxelles. Bruxelles, 1823; P. J. de Mat. Un vol. in-4° de 258 pag., orné du *portrait de Juste Lipse* et d'une *Vue de sa maison*.

Il est bon de montrer de tems en tems à la frivolité de notre siècle quelqu'une de ces graves et imposantes figures des siècles passés, ne fût-ce que pour rappeler un moment à notre amour-propre qu'il y eut une époque où le titre d'homme instruit ne s'obtenait pas aussi facilement qu'aujourd'hui, où il fallait avoir consacré de longues veilles aux lettres grecques et romaines pour oser parler d'un ancien, où l'on ne jugeait pas sans rien savoir, où l'ignorance ne pouvait être long-tems en crédit, parce qu'on s'imaginait encore qu'il n'y a rien de plus honteux pour une nation que ces mensonges publics dont elle semble complice, où l'éru-

dit le plus profond croyait n'avoir acquis, par ses méditations et ses travaux, que le droit de proposer ses conjectures et ses doutes. La plupart de ces hommes laborieux sont oubliés. C'est cependant par leurs recherches fécondes que se sont formées peu à peu les seules notions qu'on puisse rassembler aujourd'hui sur la chronologie, l'histoire, le gouvernement, les mœurs de la Grèce et de Rome; et nous recueillons, presque sans y songer, les fruits que nous ont légués ces temis de persévérance et de bonne foi, si mal appréciés par quelques beaux esprits. On prétend que c'était le règne du pédantisme, et il est naturel qu'on le prétende; car, trop souvent, nous accusons de pédantisme ceux qui ont été nos instituteurs et nos maîtres. Quand nous avons jeté un coup-d'œil superficiel et dédaigneux sur toutes ces connaissances qu'ils nous ont révélées, quand nous croyons avoir embrassé en quelques jours ce qu'ils n'ont appris que par de longues études, nous les jugeons, et notre orgueilleuse confiance se croit supérieure à leur antique simplicité. On trouve, il faut l'avouer, cette injustice et cette ingratitude dans la plupart de ceux que l'on entend parler des Saumaise, des Muret, des Casaubon, des Juste Lipse; ils les appellent des *commentateurs*, et croient avoir tout dit. — Mais, pour ne nous occuper ici que de Juste Lipse, qui a donné lieu à ces réflexions, et pour ne l'envisager même que comme interprète des anciens, comme auteur de commentaires, croit-on que ce soit peu de chose que d'avoir, le premier, fait connaître aux modernes le génie de Tacite, de leur avoir expliqué le caractère de son style, d'avoir épuré son texte, que tant de siècles et d'ignorans copistes avaient altéré; d'avoir en quelque sorte recréé cet immortel monument d'énergie et de vertu? Voilà ce que l'on doit a Juste Lipse; il est encore, à proprement parler, le seul éditeur de ce grand historien; car, en France, en Angleterre en Allemagne, on s'est à peu près contenté de reproduire ses travaux. Je ne connais point non plus d'interprète de Sénèque qui ait effacé le premier commentateur de ses œuvres complètes. Si l'on songe que Juste Lipse, outre ces deux grands ouvrages, a publié des notes précieuses sur Valère-Maxime, Sénèque le tragique, Pline le jeune, Velléius, Suétone, etc.; qu'il a donné plusieurs recueils de lettres sur divers points d'antiquité, et des dissertations spéciales sur la milice romaine, la poliorcétique, les gladiateurs, l'amphithéâtre, les vestales, les bibliothèques, la philosophie stoïcienne, et que la plupart de ses décisions font encore autorité; qu'enfin, au milieu de toutes ses recherches d'érudition, il a eu la gloire d'apprécier un des premiers le génie de notre *Montaigne*, quoique dans une langue qui n'était pas la sienne, et dans un genre si peu conforme à celui de ses études, on conviendra peut-être qu'un tel homme

méritait l'honneur que lui a décerné l'Académie de Bruxelles, en faisant de son éloge le sujet d'un concours public; et que, si cette dette de la reconnaissance a dû être surtout acquittée par les compatriotes de Juste Lipse, toute l'Europe savante doit applaudir au panégyriste qu'ils ont couronné. — M. de Reiffenberg, qui a pris pour devise, *Moribus antiquis*, et dont nous avons annoncé les travaux sur les anciennes annales de sa patrie (Voy. ci-dessus, pag. 373), n'a rien négligé de ce qui pouvait contribuer à la gloire de son héros, un des plus illustres professeurs de l'université de Louvain. Il paraît avoir lu, avec une patience vraiment honorable, la longue biographie écrite par Aubert Le Mire; après une analyse claire et succincte de ces mémoires, il rend un compte méthodique de tous les ouvrages de Juste Lipse; il rappelle les jugemens qu'on en a portés, les éditions qu'on en a faites, et ne se montre pas inférieur en sagacité, en exactitude, à celui qu'il s'est chargé de célébrer. Peut-être lui ressemble-t-il aussi par quelques négligences de style. Scioppius en reprochait un assez grand nombre à Juste Lipse: sans vouloir imiter cet impitoyable censeur, j'indiquerai seulement, pag. 15, *ruris agere;* pag. 19, *in homine contrariis consuto*; pag. 94, *quando quidem*, pour *vel quum*, etc. Mais ces légères taches, fort rares dans un ouvrage si étendu, et qui a demandé un travail si pénible, sont aisément effacées par la variété des recherches, l'intérêt des récits, la clarté des analyses, la solidité de la critique, et ce goût facile et pur, qui suffirait pour prouver, quand d'autres ouvrages de M. de Reiffenberg ne l'attesteraient pas, que, fidèle à l'exemple que lui donnait Juste Lipse lui-même, il a étudié et quelquefois imité nos bons auteurs français avec le même soin et le même succès qu'il écrit en latin l'éloge des savans de sa nation.

J. V. Le Clerc.

246. — *P. J. L.* Huet, *De Græcorum et Vondelii tragediâ.* Trajecti ad Rhenum, apud Van Paddenburg, et Van Schoonhoven, Academiæ typographos, 1821. Un vol. in-8° de 186 pages.

L'Académie d'Utrecht avait proposé, pour sujet de prix, cette question littéraire: « *Disquiratur, quænam universe fuerit tragediæ græcæ ratio, ad eumque exigatur nobilissima Vondelii fabula, Gysbrecht van Amstel.* » Deux concurrens ont partagé le prix, à mérite égal. Nous avons déjà parlé du travail de M. Parreau; nous allons examiner aujourd'hui celui de son compétiteur, M. Huet. Les deux concurrens ont très-bien senti que cette expression un peu vague, *græcæ tragediæ ratio*, les obligeait à donner une idée générale mais complète du théâtre grec, et à le rapprocher ensuite, sous ses rapports divers, des compositions nationales de Vondel, et surtout de sa pièce

intitulée *Gysbrecht d'Amsterdam*. Le Mémoire de M. Huet me paraît supérieur à celui de M. Parreau, sous les rapports de la méthode, la disposition et les vues; mais il lui est inférieur peut-être par le style et la manière d'exposer les recherches, résultat de l'érudition. Cependant, je remarquerai à ce sujet que la forme dialoguée que M. Parreau a donnée à son Mémoire, et dont les savans se sont tant de fois servis au XVIe et XVIIe siècles, est en général peu favorable à des matières très-graves et sérieuses de leur nature. J'aime mieux, dans les questions de philologie, un ordre purement didactique Il faut craindre de donner à quelque genre de composition que ce soit un ton qui lui convient peu. Réservons le badinage d'une conversation familière pour les sujets légers; dans les sciences et dans les objets de pure érudition, on doit renoncer à faire de l'esprit. — M. Huet a divisé sa dissertation en deux parties. Dans la seconde, il rapproche Vondel des tragiques grecs; dans la première, il se contente de donner un tableau général du système de cette belle tragédie, où les chœurs majestueux de Sophocle, et la brillante poésie d'Euripide, venaient délasser les Grecs au milieu de leurs graves devoirs de citoyens. Cette partie de l'ouvrage est du plus grand intérêt. S'appuyant d'abord de la connaissance approfondie du texte antique, et de l'autorité des plus célèbres commentateurs, le père Brumoy, Barthelemy, Blaire, Heyne, Schlegel et Bilderdyk, l'auteur présente le système général que les Grecs ont adopté pour leur théâtre. Dans des prolégomènes assez étendus, il indique l'origine et les progrès du théâtre des Grecs, et donne quelques détails sur la forme de l'orchestre, du *logeum*, du *proscenium* et du *thymèle*, cette espèce d'autel autour duquel le chœur se groupait. Il traite successivement du sujet des tragédies (*argumento*), des unités, de la division et de la marche de l'action (*dispositione, partitione*), qu'il partage en *prologue*, *épisode* et *exorde*, et du caractère des personnages, et enfin des chœurs et du but (*fine*) des tragédies grecques. La seconde partie est d'un intérêt plus restreint, parce qu'elle est uniquement consacrée à la comparaison détaillée de la pièce de Vondel et du genre des tragédies grecques. La dissertation *de Choro* est surtout remarquable. On peut y suivre la marche successive de l'action dramatique depuis ces tems primitifs, où le chœur composait presque toute la pièce, jusqu'au point de perfectionnement où Euripide porta le théâtre de sa patrie. Alors le chœur, relégué dans l'orchestre, était chargé de soutenir l'action pendant que la scène était vide; entourant le *thymèle*, ou s'élevant par le *charontium*, il commentait en quelque sorte l'ation dramatique. C'est ainsi qu'au dénouement de

l'*OEdipe roi*, de Sophocle, il excite le peuple à braver les coups du sort, et à opposer un front intrépide à la colère même des dieux.

C. Coquerel.

LIVRES FRANÇAIS.

247.—*Le bon Jardinier*, Almanach pour l'année 1824, contenant des préceptes généraux de culture, l'indication, mois par mois, des travaux à faire dans les jardins, la description, l'histoire et la culture particulière de toutes les plantes potagères, économiques, ou employées dans les arts ou pour fourrages; des arbres fruitiers, de la manière de les bien conduire, et l'indication des meilleurs fruits, des oignons et plantes à fleurs d'ornement, etc.; et une table française très-complète de tous les noms de chaque plante, avec un *vocabulaire* explicatif des termes de jardinage et de botanique; par MM. Vilmorin, membre de la *Société royale d'agriculture*, de la *Société horticulturale de Londres*, *etc.*, et Noisette, membre des *Sociétés horticulturales de Londres et de Berlin*, *etc.* Paris, 1824, Audot; Bruxelles, Tarlier. In-12 de 1084 pages, avec figures gravées; prix 8 fr., et 10 fr. 10 c. par la poste.

L'historique de cet almanach suffira pour lui attirer la confiance des cultivateurs. Conçu en 1754, accru et amélioré successivement entre les mains de rédacteurs habiles, il est parvenu au point de contenir, dans un seul volume, toutes nos connaissances en jardinage. L'art ne fait pas une découverte, la culture ne s'enrichit pas d'une plante nouvelle, sans que l'almanach s'empare sur-le-champ de ces deux sortes d'acquisitions. Ainsi, pourvu qu'il ait été complet une seule fois dans le cours de sa longue existence, il n'a pu cesser de l'être, puisque les rédacteurs le tiennent scrupuleusement au courant de tout ce que l'on apprend. Quoiqu'il ait été rédigé spécialement pour le climat de Paris, ses préceptes seront facilement adaptés à ce qu'exigent les localités plus chaudes ou plus froides. F.

248.—*Anatomie de l'homme*, ou Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain; par *Jules* Cloquet, D. M., publiée par *C.* de Lasteyrie. *Seizième et dix-septième livraisons.* Paris, 1823; imprimerie de l'éditeur, rue du Bac, n° 58. Deux cahiers in-fol., avec planches; prix, 9 fr. chaque livraison.

Le naturaliste qui veut étudier ou faire connaître des êtres organisés, a reconnu, depuis long-tems, que de simples descriptions étaient souvent insuffisantes pour déterminer leurs espèces avec certitude, parce

que tous leurs caractères ne peuvent être décrits à la fois, et qu'il y a de ces caractères qui se refusent en quelque sorte aux descriptions. Le secours du dessin lui a fourni le moyen d'abréger en même tems celles-ci, et de donner une connaissance bien plus complète, et souvent absolue, des êtres naturels. Aussi, ne regarde-t-on plus actuellement, en histoire naturelle, que comme très-mal connus les êtres dont on ne possède que des descriptions sans figures. La science rendue plus précise par leurs secours, et son étude plus facile et moins fastidieuse, comptent un plus grand nombre de disciples qui concourent à ses progrès. Mais, de toutes ses parties, l'anatomie humaine, la plus difficile dans son objet, la plus importante dans sa connaissance, réclamait plus impérieusement l'assistance d'un art qui, associé au langage descriptif, fait connaître la nature avec tant de précision. Déjà, il est vrai, de magnifiques monographies anatomiques avaient été publiées par d'illustres auteurs, et enrichies de ce que le dessin et la gravure ont de plus parfait (1); mais, relativement à l'ensemble de la science, ces travaux étaient incomplets, comme des monographies; et en outre, le prix excessif de la gravure ne permettait qu'à un petit nombre d'en profiter. — M. Jules Cloquet, en appliquant à la représentation de toutes les parties du corps humain le procédé lithographique, si fidèle et si peu dispendieux, a donc rendu un service qui ne sera pas moins senti par ceux qui veulent apprendre, que par ceux qui veulent se ressouvenir; il a élevé à l'anatomie un monument qui facilite beaucoup son étude aux jeunes médecins, jaloux d'en acquérir une connaissance profonde, et qui permet aux gens du monde, éloignés des amphithéâtres par un juste dégoût, de ne pas rester étrangers aux notions les plus générales de l'organisation humaine. Les vastes connaissances anatomiques de l'auteur ne lui eussent point suffi pour donner à cet ouvrage tout ce mérite, sans une sagacité non moins grande et dont chaque livraison nouvelle offre de nouveaux témoignages. Il est juste de dire que le travail des artistes qu'il dirige, et qui, dans les commencemens, n'a pas été toujours également heureux, semble maintenant avoir atteint la perfection. ROCHOUX, *D. M.*

249. — *Vade-mecum du jeune Médecin*, contenant un *Abrégé de médecine-pratique*, dans lequel les maladies se trouvent rangées par ordre alphabétique; — Un *Précis de pharmacologie*, renfermant les médicamens simples et composés, les formules officinales et magistrales les plus usitées; et une liste alphabétique des propriétés médicinales des

(1) *Anatomie du cerveau*, de GALL; l'*Œil humain*, par SOMMERING; le *Système lymphatique* de MASCAGNI, etc., etc.

médicamens; par *F. T. M.* Bourgeoise, D. M. de la Faculté de Paris, etc. *Seconde édition*. Paris, 1823; Méquignon-Marvis. In-12 de 630 p.; prix, 5 fr., et par la poste, 6 fr.

On est bien malheureux, quand on annonce un ouvrage, de ne pas trouver le moyen de lui donner quelques éloges; mais j'en demande pardon à l'auteur du *Vade-mecum* : plus j'ai mis d'attention à parcourir son livre, pour en dire un peu de bien, plus je me suis convaincu que les jeunes médecins, pour lesquels il a été fait, n'y puiseront que des idées contraires à la bonne médecine-pratique. M. Bourgeoise n'est pas de force à combattre en faveur des fièvres; depuis long-tems, leur existence n'est plus défendue que par l'ignorance ou la mauvaise foi; et déja, les médecins, je ne dis pas, les partisans de la médecine physiologique, mais ses plus acharnés adversaires, ne parlent de fièvres adynamiques, ataxiques, etc., qu'avec la plus grande retenue. Cette concession qu'ils font au nouveau langage et aux nouvelles doctrines médicales, est déjà d'un grand avantage pour les malades, puisque, dans ces fièvres, qui ne sont que des êtres imaginaires, on ne base plus le traitement sur le quinquina et les toniques de toute espèce.—Un Vade-mecum, pour avoir quelque valeur, devrait être l'ouvrage d'un vieux praticien, qui, s'étant toujours tenu au courant des nouvelles découvertes, les apprécierait et les jugerait avec impartialité. C'est ce que je crois au-dessus des forces de tous ceux qui nous ont donné jusqu'à présent des livres dans le genre de celui que nous annonçons. D.

250. — *Annuaire du département des Vosges, pour l'an* 1823. Epinal, 1823. In-12.

Ceux qui se livrent à l'étude de la statistique, ceux qui aiment les observations météorologiques, les questions relatives à l'agriculture, ou enfin l'histoire naturelle, seront pleinement satisfaits par la lecture de cet Annuaire, l'un des meilleurs ouvrages que l'on connaisse en ce genre. Très-peu de pages sont absorbées par les nomenclatures communes ordinairement aux almanachs et aux annuaires. Après avoir payé cet inévitable tribut à la nature de leur ouvrage, les auteurs offrent d'abord une notice détaillée sur Epinal, et promettent d'en donner chaque année sur les principales communes des Vosges. *L'état des forêts du département, et leur influence sur le dérangement des saisons*, est un morceau fort savant et fort curieux. Nous citerons aussi celui sur l'aérolithe tombé dans la commune de la Baffe, le 13 septembre 1822.—Mais ce qui est surtout digne d'attention, ce qui déjà avait distingué l'Annuaire de l'année précédente, c'est l'excellent précis des travaux de la Commission des antiquités du département des Vosges. Cette Commission a perdu,

dans M. Jollois, l'un des plus savans antiquaires de France; elle imprime ici, par extraits, son mémoire sur les antiquités de Gran. La médaille qui a, cette année, couronné les efforts de M. Jollois, nous dispense de tout éloge, et le détail des objets qu'il décrit ne pourrait être même indiqué, dans un aussi court espace que celui dont nous pouvons disposer. Nous allons entretenir nos lecteurs de quelques autres notices; l'une est de M. Parisot, secrétaire de la Commission, et concerne les antiquités de Bouzemont. Il nomme d'abord toutes les chartes où il est question de ce village, qui n'a aujourd'hui que 262 habitans; puis il décrit quelques-unes des constructions que l'on y remarque. Non loin de là sont des *tumuli*, que l'auteur croit être celtiques. Ce n'est point là mon avis; et peut-être les raisons qu'il donne ne sont-elles pas suffisantes. Il cite les tombelles, découvertes en Alsace par le savant M. Schweighœuser : j'en ai tout autant à lui montrer dans le département du Haut-Rhin. Mais, ni ceux de la Basse-Alsace ni les miens, ni même les tumuli de Bouzemont, ne prouveraient pour lui ; et le passage de César, dont il s'appuie, n'est pas, à mon gré, très-concluant. Il faut bien que deux antiquaires se disputent : je n'en ai pas moins apprécié toute l'érudition qui est déployée par M. Parisot en cet endroit ; et j'attends avec impatience le résultat des fouilles qu'il doit faire dans le lieu appelé *le Couvent*, où déjà l'on a trouvé des médailles grecques et romaines. L'Annuaire de 1824 doit nous en apprendre le résultat, et je suis bien aise d'avoir ainsi par avance la certitude de lire bientôt encore un travail de M. Parisot. Les antiquités de Plombières ont occupé M. le docteur Jaquot, qui examine la question de savoir si une étuve antique, découverte en septembre 1822, sous la route de Luxeuil, était chauffée artificiellement. M. Goury, ancien ingénieur en chef, a décrit aussi un vaste banc de ciment, au milieu duquel était un puits, où l'on a trouvé des médailles romaines. Le village de *Champs*, près Bruyères, a été la résidence de Charlemagne, et M. le docteur Mougeot a quelque espoir de déterminer par des fouilles l'emplacement de son palais. Enfin, les voies romaines ont été suivies par les soins de la Commission, et les endroits qu'elles traversent sont tous indiqués. C'est avec le plus grand plaisir que nous lisons dans l'Annuaire des Vosges, la promesse d'une prochaine publication de l'histoire de la ville et du val de Saint-Dié, par M. Gravier. Ce qu'on a donné de lui en 1822, permet de concevoir les plus grandes espérances de son travail. N'oublions pas de parler de M. Didelot, curé de Pouxeux, qui emploie ses loisirs à exhumer des archives de Remiremont et d'Epinal, des chartes et des manuscrits précieux. Il est peu de départemens aussi riches en hommes de mérite, et

l'étude de l'antiquité ne compte point partout des zélateurs aussi éclairés. *Ph.* Golbéry.

251.—*Atlas français* ou *Nouvel atlas de France*, divisé par départemens, dressé à l'échelle d'$\frac{1}{200000}$, composé de 90 feuilles, dont 86 représentent les 86 départemens, et dont les 4 autres sont destinées aux cartes générales physique et politique, au titre de l'atlas et au tableau des signes conventionnels. Première et seconde livraisons, composées, l'une du titre de l'ouvrage, du département de la Seine et de Seine-et-Oise, et de celui des Basses-Pyrénées; l'autre des départemens des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Orientales, et du tableau des signes conventionnels.—L'*Atlas français* paraît par livraisons de trois feuilles, qui sont publiées de trois mois en trois mois. Le prix de chaque livraison est, *pour les souscripteurs*, de 12 fr. papier ordinaire, enluminé, et de 15 fr. papier vélin satiné et enluminé. Chaque carte se vend séparément: papier ordinaire, 5 fr.; papier vélin, 6 fr. On ne paie qu'en recevant les livraisons. Les demandes, lettres, argent, etc., doivent être adressées, franc de port, à Paris, chez les auteurs, MM. *Eugène de* Branville, rue de Grenelle, n° 3, au Gros-Caillou; *L. A.* Paulmier, rue de Vaugirard, n° 90.

Ces deux livraisons garantissent à cette belle entreprise le succès le plus grand et le mieux mérité. Leurs auteurs rendent un service véritable à la science, au commerce et à tous ceux qui sont curieux d'acquérir une des connaissances les plus indispensables à l'homme en société. Z.

252 (*). — *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes en France*, de 1789 à la fin de 1820, Tom. XI (MAC-MOU). Paris, 1823; Colas, rue Dauphine, n° 32. In-8°, de 614 pages; prix 7 fr., et 8 fr. 80 c. (*Voy.* ci-dessus, pag. 170).

Ce volume renferme deux articles de zoologie d'une haute importance. Le premier fait connaître par quelle suite de raisonnemens M. de Lacepède a été conduit à former sa *table méthodique des mammifères*. Après les avoir divisés en trois classes, dont la première est celle des *quadrupèdes vivipares*; la seconde celle des *mammifères ailés*, et la troisième celle des *mammifères marins*, l'auteur a subdivisé chacune de ces classes d'après les organes extérieures de leurs mouvemens; enfin, c'est dans la nature et dans l'absence des dents qu'il a cherché les signes distinctifs des ordres dont devait se composer chaque sous-division.—Le deuxième article est extrait de deux beaux mémoires de M. Frédéric Cuvier, dont ce savant a fait un ouvrage publié récemment. Ce naturaliste, dont la modestie surpasse encore le mérite, est le premier qui ait employé les

dents comme caractère général pour la formation des genres de mammifères, en prenant pour caractères secondaires ceux que l'on trouve dans les organes des sens, du mouvement, de la génération ; et en réservant les tégumens pour distinguer les espèces. Nous avons encore remarqué les observations de MM. Beudant et de Lamarck sur les *mollusques*, et plusieurs articles de M. G. Cuvier. — Nous avons distingué, parmi les articles de botanique : 1° celui où M. Du Petit-Thouars a fait connaître qu'il avait trouvé *deux embryons* dans un grain de maïs ; 2° des *observations* de M. Ramond relatives à *la végétation des montagnes*, et publiées à une époque où MM. de Humboldt et Decandolle n'avaient pas encore enrichi la *géographie botanique* de leurs découvertes et de leurs travaux ; 3° des articles de MM. Ventenat et Palissot de Beauvois sur la *fructification et les organes sexuels des mousses et des lycopodes*. — Si l'on passe à l'agriculture et à l'économie rurale, on s'arrêtera sur les observations de MM. Boncerf, Carbon de Fontaine, de Perthins et Herwin, sur *le desséchement des marais*. On lira aussi avec intérêt l'exposé des expériences de MM. Ch. Pictet, Cadet et Lapanouze, sur la quantité de sucre qu'on peut retirer du maïs; et l'article sur la *naturalisation des mérinos* en France, par MM. Billard, Mac-Mahon, de Lasteyrie, Poyféré de Cère, Teissier, Ternaux, etc. — Le résumé des expériences de Coulomb et de M. Trémery *sur le magnétisme*, et les observations de MM. Biot et de Humboldt sur les *variations de l'aiguille magnétique à différentes latitudes*, forment des articles intéressans pour les physiciens. Il en est de même des expériences de M. Péron sur la *température de la mer à différentes profondeurs*; de la *théorie physico-mathématique des mondes*, par M. Lancelin, où l'auteur cherche à démontrer, par les faits et par le calcul, que les planètes, les satellites et les comètes sont formées par des explosions spontanées du soleil, de Jupiter, etc., lesquelles, combinées avec le mouvement de rotation de ces grandes masses avec l'attraction mutuelle des corps lancés, et les autres causes développées dans l'ouvrage, ont suffi pour déterminer un système d'orbites peu excentriques. — L'article *météorologie*, dont les matériaux sont dus à Monge, mérite aussi une attention particulière.—Celle des chimistes s'arrêtera sur l'*analyse du marron-d'inde*, par M. Vauquelin; sur les travaux de Berthollet, Guibourt, Vogel Vitalis, relatifs au *mercure*; sur la *purification du miel*, par M. Thénard, sur la *fabrication en grand du minium*, par MM. Olivier, d'Artigues. La *morphine*, cette substance qui vient d'occuper le public d'une manière si affligeante, a fourni deux articles dus à MM. Orfila et Magendie. —Les physiologistes remarqueront les *observations de M. Legallois sur le siége et le principe du sen-*

ment et du mouvement, qu'ils aimeront à rapprocher des belles expériences de MM. Magendie, Flourens et Serres. *Les maladies héréditaires*, *la manie*, *la manière de rendre les médicamens moins désagréables*, *la médecine des Chinois*, ont fourni à MM. Portal, Esquirol, Virey et Lepage des articles curieux. Les auteurs *du Dictionnaire* n'ont pas négligé les arts industriels, ainsi que le témoignent *l'invention des machines à scier le marbre*, par M. Barbier; la teinture et l'impression du maroquin par M. Dolfus; le *mastic de bitume minéral*, par M. Garroz; celui de Dihl; les différentes espèces de *mèches*; les *moulins à farine*, *le moulin à draguer*, de M. Hubert, etc. — La *mer Rouge* est le sujet de plusieurs *dissertations géographiques*, parmi lesquelles on doit citer celle de M. Rozière; c'est aussi à *la description de la terre* que se rapporte la méthode de M. Puissant pour *tracer rigoureusement les méridiens et les parallèles*. — Deux articles de *mathématiques* se font surtout remarquer : le premier est une analyse de l'ingénieux travail de M. Poinsot sur des *polygones et des polyèdres*, dont personne ne s'était occupé avant lui. Le second est dû à M. Legendre, et fait connaître la *méthode des moindres carrés* employée par ce géomètre quand il s'agit de tirer de mesures données par l'observation des résultats les plus exacts qu'elles puissent fournir. — Le *mélodrame*, dont l'invention est attribuée à MM. Cuvelier et de Pixérécourt, est le sujet d'un morceau étendu, où l'auteur fait des observations très-judicieuses relativement à la supériorité des mélodrames de MM. Mélesville, Ducange, Daubigny, etc., sur ceux qu'on a joués au commencement de la révolution. Cet écrivain pose d'une manière assez précise et assez juste les règles de ce genre de pièces, et défend avec esprit la cause des jeunes auteurs qui essaient leurs forces dans des compositions où ils peuvent se livrer avec plus de liberté à leurs inspirations. — Nous citerons, en terminant, la *description des ruines de Med-a-Moud*, *et des édifices de Medy net-Abou*, par MM. Jollois et de Villiers; ces deux articles, fort étendus et extraits du grand ouvrage sur l'Égypte, sont précieux pour les personnes qui ne peuvent se procurer ce bel ouvrage.

253 (*). — *Collection de machines*, *d'instrumens*, *ustensiles*, *etc.*; par le *comte* DE LASTEYRIE. 4e, 5e et 6e *livraisons*. Paris, 1825; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Prix de chaque livraison, 4 fr. (*Voy.* Tom. XIX, pag. 423.)

La 4e livraison contient la fin des haies et clôtures, dont nous avons déjà parlé dans notre précédent article. Les 20 planches des deux autres livraisons sont toutes consacrées aux *machines de transport*. Dans la planche première, nous avons remarqué *la brouette à caisson horizontal*,

dont la roue est placée au centre, et qui sert à transporter les grains, etc.; *le charriot à quatre roues*, avec lequel les Hollandais transportent leurs denrées au marché, et qui est assez léger pour être traîné par deux ou trois chiens. Dans la planche quatrième, notre attention s'est portée sur la *brouette à baquet*, qui peut être fort utile pour les irrigations, le transport du vin, etc. Parmi les machines de la planche huitième (que le dessinateur a numérotée 9, tandis qu'il a donné le n° 8 à la planch. 9), nous citerons le *fétiche* du département de la Gironde, qui sert à transporter des fardeaux, et qui s'appuie à la fois sur la tête et sur les deux épaules. La planche treizième représente, entre autres objets, une *barrique tournante*, assujettie à des brancards, et en usage dans les États-Unis, pour charrier le tabac et autres denrées, dans les cantons où l'on manque de chemins; une *charrette* dont on se sert dans la Vieille-Castille, et remarquable non-seulement par son essieu tournant, mais encore par la construction économique de ses roues. *La charrette à treuil* de la planche quinzième, employée en Suède, est commode pour le chargement des corps pesans. Dans la planche seizième, on remarque la *charrette belge*, qui est garnie en dessous d'un grand panier soutenu par des chaînes, et d'un usage avantageux sur les bonnes routes. La *charrette romaine* de la planche dix-huitième mérite d'être citée, parce qu'elle est d'une construction facile, et qu'elle a été, dit-on, construite d'après un dessin donné par Michel-Ange. La même planche représente aussi une *charrette de montagnes*, employée en Espagne; les roues en sont très-solides, et fixées à un essieu tournant qui porte le corps de la charrette. On remarque, dans la planche dix-neuvième, le *traîneau à roues* du Bolonais. Il a l'avantage d'avoir un avant-train, qui permet de le faire tourner facilement au coin des rues. La planche vingtième renferme les dessins des charrettes et tombereaux les plus usités à Paris.

A. M—T.

254. — *Purgatoire de feu M. le Comte Joseph de Maistre*, ex-ministre du roi de Sardaigne, etc.; par M. Senli, prêtre étranger, aumônier du 15e régiment d'infanterie de ligne. Paris, 1823. In-8° de IV-92 pages.

M. de Maistre nous a laissé trois ouvrages, qui ont fait quelque bruit par le talent et l'audace, unis aux plus absurdes et aux plus ridicules erreurs. L'un est intitulé, *Du Pape*, Louvain, 1821; l'autre, *De l'Église gallicane, dans son rapport avec le souverain Pontife*, Anvers, 1822; et le troisième, *Lettre à un Gentilhomme russe, sur l'Inquisition*, Paris, 1822. L'auteur y prêche l'infaillibilité des bulles et des brefs des papes, sans songer à concilier leurs contradictions si connues, ni même à justifier leur opposition trop peu rare avec l'Évangile et avec l'ordre

public. Ce n'est pas tout, il fait l'apologie de la sainte Inquisition d'Espagne, et des grands services que cet horrible tribunal a rendus et peut rendre aux gouvernemens. Le *Purgatoire* est une censure religieuse et badine de ces trois écrits, plus dignes de pitié que de réfutation. (Voy. l'*Abrégé de l'Histoire de l'Inquisition d'Espagne*, par M. Gallois, 2me édition, 1 vol. in-18. Paris, 1823. — *Rev. Encyclop.*, Tom. XIX, pag. 690.) L.

255 (*). — *La morale et la politique d'Aristote*, traduites du grec par M. Thurot, professeur au collége de France et à la faculté des lettres de Paris. Tom. Ier (*Morale*). Paris, 1823; Firmin Didot. Un vol. in-8°; prix, 10 fr. papier fin; 20 fr. papier vélin.

Si ce n'est pas absolument la première fois que la morale d'Aristote paraît en français, il n'en existait du moins qu'une traduction à peu près inconnue aujourd'hui, et fort imparfaite, publiée en 1644, par C. Catel, conseiller au parlement de Toulouse. La traduction que donne M. Thurot a été faite sur l'édition grecque que M. Coray fit imprimer à Paris l'année dernière; et les lumières réunies de ces deux savans hellénistes ont dû donner à ce travail toute la perfection dont il est susceptible. M. Thurot, qui est également versé dans l'histoire et la théorie des opinions philosophiques, a mis en tête de sa traduction un discours préliminaire, où il retrace, dans une esquisse rapide, l'histoire de la science morale chez les Grecs. Afin de mettre le lecteur à même d'apprécier la doctrine d'Aristote, il expose d'abord l'état de la science avant ce philosophe, puis ce qu'elle a dû aux méditations de ses successeurs. Il a caractérisé avec précision l'influence de Socrate sur son époque, et les diverses écoles nées après lui, les systèmes de Platon et d'Aristote, de Zénon et d'Épicure. — Cet ouvrage se vend au profit des malheureux Grecs échappés aux massacres de Scio. Il n'est pas besoin de rappeler que, dans cette île, sur une population d'environ 120,000 personnes, en peu de jours, 40,000 ont été massacrées; 30,000, emmenées en esclavage, se verront peut-être la plupart forcés d'embrasser l'islamisme, et le reste, luttant contre la misère et le désespoir, s'est trouvé dispersé dans toutes les parties de l'Europe. Un gymnase, où se trouvaient réunis 800 étudians, a été détruit; une bibliothèque de 60,000 volumes est devenue la proie des flammes. En secondant les vues désintéressées du traducteur, les souscripteurs auront donc aussi la satisfaction de procurer quelques secours aux infortunés qui, après avoir échappé à ce désastre, se voient aujourd'hui réduits à une existence précaire et misérable. — Nous rendrons prochainement un compte plus détaillé de cet important ouvrage. A.

256. — *Recherches sur le mécanisme social de la France*; par M. Mazet. Montpellier, 1822; Ricard. In-4° de 52 pages.

257. — *Théorie du mouvement social*; par le même. Paris, 1823; Lecaudey. Trente-deux pages in-8°.

Ces deux ouvrages sont dignes de fixer l'attention des personnes qui aiment à s'instruire et à méditer sur l'organisation sociale. Voici l'analyse exacte d'une idée principale qui s'y trouve développée : — La vie de tous les corps consiste dans leur mouvement; — la vie du corps social consiste dans la plus grande activité de son mouvement créateur, qui est celui des *échanges*. — La cause, le moteur du mouvement est le *mieux être*, l'intérêt du corps social qui se meut. — Le moyen et le signe du mouvement social est le *numéraire*. — Le numéraire était insuffisant au besoin du mouvement : — le *crédit* a suppléé à cette insuffisance. — Outre que le premier signe, le *numéraire*, est insuffisant, il est vicieux autant qu'utile, car il est naturellement propre à favoriser tout genre de désordre; ce n'est donc pas le meilleur moyen de procurer le *mieux être* social. — Le second signe, le *crédit*, est souvent imaginaire, conséquemment dépourvu de réalité, de garantie. — Le crédit est néanmoins le grand principe du mouvement social, mais il faut le constituer sur une base indestructible, qui ne peut être que le *territoire*, puisqu'il faut aux hommes, avertis par l'expérience, des garanties vraiment certaines de l'utilité du mouvement. — Mais, le territoire ne peut devenir le signe garant de l'utilité du mouvement que par sa monétisation. — Cette nouvelle monnaie, morale de sa nature, conduit à sa perfection tout corps social chez lequel elle sera instituée; elle jette tout-à-coup le fondement de la société universelle. — Le seul fait de l'institution de cette monnaie, loin de blesser aucun intérêt bien entendu, assure tout à la fois et décuple proportionnellement le *bien-être* de chaque existence individuelle.

258. — *Tableau de l'intérieur des prisons de France*, ou Études sur la situation et les souffrances morales et physiques de toutes les classes de prisonniers ou détenus, par J. F. T. Ginouvier : *Punis le criminel, mais n'outrage point l'homme*. Paris, 1823; Baudouin frères. Un vol. in-8° de 276 pag; prix, 4 fr. 50 c.

Sans doute, il ne faut outrager personne, pas même les criminels. Mais allons plus loin : il faut, s'il est possible, empêcher qu'on n'opprime ni par les lois, ni de fait, les détenus innocens ou coupables, et particulièrement ceux qui ne sont pas condamnés. Voilà ce que ne dit pas l'épigraphe de l'auteur, et ce qui est pourtant l'objet principal de tout son livre. — Nous avons annoncé, il y a peu de mois, un bon ouvrage sur

les abus des *bagnes*, et le livre *des prisons, telles qu'elles sont et telles qu'elles devraient être*, par M. le D. *Louis-René* VILLERMÉ. (Paris, 1820. Un vol. in-8° de 191 pag. Méquignon-Marvis.) Celui-ci est d'une plus grande importance, puisqu'il traite des abus qui se font remarquer généralement dans toutes les prisons du royaume. Ce n'est pas sans raison que l'on reproche à notre liberté actuelle, toujours demeurant façonnée par les lois de Napoléon ou par ses décrets, et par quelques mesures non moins sévères, d'être, même légalement, beaucoup plus dure et plus emprisonnante qu'elle ne l'était dans l'ancien régime. Nous comptons, par exemple, bien des crimes devant la loi qui ne devraient être que des délits correctionnels; on punit arbitrairement de la prison, beaucoup trop prolongée par la faute des juges et de la loi, une foule de délits de simple police, ou qu'il suffirait de punir d'amendes pour la première ou la seconde fois, et d'amendes qui ne fussent pas en effet de véritables confiscations, comme elles le sont trop souvent. La création immorale et toujours subsistante du prétendu crime de non révélation, multiplie aussi les détentions, et pour cinq ans. Dans le tems des plus longues détentions n'est point compté celui qui précéda la condamnation, et qui a duré plusieurs mois, quelquefois plus d'un an. Pour l'amende ou les frais, le condamné peut être retenu encore cinq ans, à cause de son insolvabilité. Les emprisonnemens légaux provisoires sont ordonnés plus fréquemment, plus légèrement qu'autrefois, parce qu'on a prodigué le droit d'arrestation à toutes sortes de fonctionnaires; et lorsque les juges doivent délibérer de l'accusation qui entraîne d'ordinaire l'emprisonnement, la voix accusatrice d'un seul juge est plus forte que celle des autres juges qui composent le tribunal. Il n'y a point de responsabilité directe et régulière contre les agens emprisonnans du pouvoir ministériel; et les juges, dans nos circonstances, ne manquent point de raisons ni de prétextes pour les votes de la plus grande rigueur; de là encore il arrive que les détentions sont multipliées et prolongées. Ce qu'il y a de très-fâcheux, c'est que, dans l'état des choses, outre que le pouvoir législatif n'est guère occupé que du budget, on craindrait que, s'il travaillait maintenant à d'autres lois, ce ne fût pas dans la vue de diminuer les rigueurs. Quant à présent, les remèdes sont dans le courage et le zèle des bons écrivains pour signaler les désordres; dans l'intervention des sociétés pour le soulagement des prisonniers; enfin, dans le domaine des ordonnances et des règlemens; dans la bonne volonté des ministres, des préfets et sous-préfets, et de leurs délégués, qu'on appelle maires et officiers municipaux; dans l'absence entière du vrai gouvernement municipal; enfin, dans la sagesse et la charité des aumôniers et autres ecclésiastiques.

Mais, à tous égards, un grand intérêt est dû aux ouvrages, tels que celui de M. Ginouvier. Il y traite, en douze chapitres, dont la table manque, de l'acte d'incarcération, des différens établissemens de détention, des concierges ou gardiens, des directeurs ou économes, et des guichetiers; de la détention, par voie de police de sûreté; des tourmens qui suivent la mise au secret, et de l'espionnage dans les prisons; des secours et des soins de bienveillance accordés aux prisonniers; de ce qui s'observe ou doit s'observer dans les prisons, en vue de la morale et de la religion; du départ pour le tribunal, des menottes et de la rentrée en prison après la condamnation; de la justice et de la législation criminelle par rapport aux détentions. C'est là par où il fallait commencer, et sur quoi l'auteur n'a peut-être pas assez insisté, quoiqu'il fasse plusieurs observations justes et hardies; enfin, viennent des réflexions sur ce qui précède et suit l'exécution des jugemens criminels, et sur la sortie après l'acquittement. Il y a beaucoup à profiter dans ce livre, pour toutes sortes de personnes, et spécialement pour celles qui participent au régime des prisons et des autres maisons de détention.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

259. — *Rapport sur les opérations du Comité des Grecs*, lu à la *Société de la Morale chrétienne*, dans la séance du 10 novembre 1825, par M. MAHUL, l'un des membres du comité; imprimé par ordre du conseil. Crapelet. Brochure in-8° de 30 pages. (Ne se vend pas.)

Au premier rang des Sociétés philantropiques dont s'honore la France, nous devons sans doute placer la *Société de la Morale chrétienne*, dont nous avons fait plusieurs mentions dans ce recueil. (Voy. *Rev. Enc.*, Tom. XIII, pag. 245; T. XVI, p. 419, 616, 617; T. XVII, p. 675; T. XVIII, p. 236, et T. XIX, p. 245.) Ses comités pour l'abolition de la traite des Noirs, pour l'abolition des maisons de jeux et des loteries, pour les Grecs, ont déjà fait part au public de plusieurs travaux importans; et, sans avoir à leur disposition des moyens pécuniaires considérables, ils ont cependant réussi à remplir en partie leur utile destination. On trouve, dans le rapport de M. Mahul, les détails de ce que le comité a pu faire en faveur des Grecs qui se trouvaient en France, et qui désiraient retourner dans les rangs de leurs frères. Mais la partie intéressante de cette brochure consiste surtout dans les pièces justificatives, parmi lesquelles on trouve des documens curieux, relatifs à l'insurrection grecque et aux dispositions de la diplomatie européenne à l'égard des infortunés Hellènes. (*Voyez ci-dessus*, pag. 130, des détails sur l'insurrection grecque.) A. J.

260 (*). — *De l'Économie publique et rurale des Égyptiens et des Car-*

thaginois; par *L.* Reynier. Paris, 1823; J. J. Paschoud; Genève, le même. Un vol. in-8°; prix, 7 fr., et par la poste, 9 fr.

261. — *Fragmens d'un nouvel écrit sur les finances*, relatifs à l'amélioration du taux vénal des propriétés particulières dites *nationales*; par *Armand* Séguin. Paris, 1823; Guiraudet et Gallay, rue Saint-Honoré, n° 315. In-4° de 31 pages. (Ne se vend pas.)

Le style apocalyptique de M. Séguin nous a tout-à-fait dérobé la connaissance de ses vues financières. A l'exception de quelques vérités incontestables, mais si évidentes qu'il était superflu de les étayer de preuves, ces fragmens auraient besoin d'être traduits en langage vulgaire, et mis à la portée des intelligences médiocres. L'un des collaborateurs d'un journal quotidien a été plus pénétrant que nous : il a compris, ou a cru comprendre M. Séguin, mais il ne l'a point interprété; en sorte que nous n'en sommes pas mieux instruits sur ces grands moyens qui, suivant l'auteur, opéreraient des prodiges. Pour donner une haute idée de l'entreprise de M. Séguin, il nous suffira de citer son épigraphe. « Démontrer la possibilité, revêtue d'immenses avantages pour l'état, de la réalisation d'un sentiment intime de justice, c'est satisfaire tous les intérêts, et détruire un cercle d'illusions, de tergiversations et d'ajournemens, qui ne pourraient être présentés comme alimens qu'à des âmes débiles qui n'auraient pas été retrempées par trente années de tourmentes. »

262. — *Aperçu de la situation financière de l'Espagne*; par M. *Alexandre* de Laborde, membre de l'Institut, etc. Paris, 1823; l'éditeur des *Tablettes universelles*, rue Rameau, n° 6. In-8° de trois feuilles; prix, 1 fr. 50 c.

Cette brochure de circonstance n'est-elle pas hors des attributions de la *Revue Encyclopédique?* Nous avons commencé par le craindre, à l'inspection du titre; mais la lecture de l'écrit nous a rassurés. M. de Laborde ne limite point ses considérations à la crise que l'Espagne subit en ce moment; il porte ses regards plus loin et plus haut : il interroge l'histoire de plusieurs règnes, et fonde ses raisonnemens sur des principes, des maximes et des données statistiques qui appartiennent à des sciences que l'on peut considérer en elles-mêmes, et indépendamment de toute application. L'auteur s'étonne que l'on s'occupe autant qu'on le fait de savoir « si le gouvernement espagnol doit ou ne doit pas remplir les engagemens qu'il a contractés à différentes époques, sans chercher à connaître s'il est véritablement en état de le faire. » Ce n'est peut-être pas sous ce point de vue que la sollicitude générale sur le sort des emprunts faits par les Cortès espagnoles a été le plus remarquable. Durant

plus de quatre mois, les événemens de la guerre de la péninsule n'ont excité que de la curiosité; tant que les décrets du port Sainte-Marie se sont bornés à des arrestations, à des exils, à des proscriptions, on ne s'en est occupé que faiblement; tant de sang et de larmes, ces longues infortunes d'un si grand nombre de familles, n'ont presque pas fait de sensation; mais, dès qu'il a été question de quelques écus, l'Europe tout entière s'est émue. Il serait trop long d'assigner les causes de ce phénomène moral, aussi ancien que l'existence des nations; mais il fallait au moins le remarquer. Quant à la manière dont la question de droit a été discutée, soit dans l'intérêt des créanciers du gouvernement espagnol, soit en faveur des déclarations du port Sainte-Marie, on s'est appuyé de part et d'autre sur des principes qui s'excluent mutuellement, en sorte que, pour arriver à des conclusions contradictoires, il suffisait que chaque parti raisonnât également bien. Les créanciers, se fondant sur la morale universelle et sur les notions vulgaires d'équité, croyaient avoir contracté avec le gouvernement espagnol comme représentant de la nation, et l'autorité royale leur a répondu : *l'état, c'est moi.* — Cette manière de raisonner n'est pas nouvelle en Espagne. Ce fut ainsi, dit M. de Laborde, que le successeur de Philippe V refusa de reconnaître les dettes du règne précédent; mais Charles III, prince qui avait les vertus d'un particulier, crut que l'équité lui imposait le devoir d'acquitter les charges de la couronne qu'il tenait de son aïeul, et il le fit, autant que les événemens de son règne le lui permirent. Et de quelle nature étaient ces créances que Ferdinand désavouait? Il est pénible de le dire, même d'après l'histoire : c'étaient les plus sacrées de toutes, des nantissemens, des fonds de banque, des emprunts sans intérêts, etc. — La dette de l'Espagne est de plus de trois milliards cinq cent millions de francs. Elle se compose de deux parties, dont la première est sans intérêt, et l'autre, constituée au taux de 5 pour 100 : cette seconde partie est à peu près les dix-sept trente-sixièmes du tout; en sorte que le payement annuel des intérêts est une dépense de près de 85 millions de francs. M. de Laborde estime que, dans la supposition la plus favorable, la recette pourrait s'élever encore à 100 millions; mais il faudrait que les traces de la guerre eussent disparu, que la culture et l'industrie revinssent au moins à leur ancien état. Le budget des dépenses, en mars 1822, excédait le double de cette recette, tout exagérée qu'elle est; car le ministre *Canga-Arguellès* la réduisait de plus de moitié. Voilà l'état présent et réel : les espérances que M. de Laborde fait entrevoir dans l'avenir, ne reposent que sur ce que l'on pourrait faire. Notre auteur connaît très-bien l'Espagne; a-t-il une idée aussi juste des

Espagnols d'aujourd'hui? et d'ailleurs, qu'importent les qualités, bonnes ou mauvaises, d'une nation qui a perdu son indépendance?—La conclusion de M. de Laborde est désespérante pour l'Espagne: il ne trouve qu'un moyen de salut pour ce pays, c'est d'y faire précisément ce que les Cortès avaient préparé et commencé. Nous n'avons pu donner qu'une idée très-imparfaite d'un écrit aussi plein de faits, aussi fort de raisonnemens, et si court, qu'il semble plutôt avoir besoin de commentaire que se prêter à l'analyse. L'auteur de l'*Itinéraire en Espagne*, nous le répétons, connaît très-bien le pays dont il nous parle; une foule de témoins oculaires ont pu vérifier l'exactitude de ses récits. Il essaie, page 26, d'adoucir les traits sévères du tableau qu'il a tracé; mais il ne s'est occupé que des finances, de leur état présent et des moyens de les restaurer: il n'a considéré les autres maux dont l'Espagne est accablée qu'en raison de leur influence sur les ressources et les revenus de l'état. Il reste donc encore à tirer des désastres de la péninsule la plus précieuse de toutes les instructions, celle qui tend à perfectionner la morale des peuples. Que des écrivains courageux transmettent à la postérité le résultat des longues et cruelles expériences de notre âge; qu'ils s'attachent surtout à faire connaître les causes de l'altération du caractère moral des peuples par l'effet des guerres civiles, et à démêler pourquoi cette altération fut salutaire en France, et si funeste en Espagne. F.

263. — *Le droit civil français, suivant l'ordre du Code;* par M. Toullier, professeur, bâtonnier de l'ordre des avocats de Rennes. Tom. XI. Paris, 1823; Warée. In-8° de 667 pages; prix, 10 fr., et 12 fr. 25 c. (Voy. *Rev. Enc.*, Tom. XVI, pag. 354.)

Le Tom. XI de cet excellent ouvrage, où la théorie du droit civil est plus approfondie que dans tous les livres de ce genre, termine l'exposé des principes généraux, tant sur les obligations conventionnelles que sur les engagemens qui se forment sans convention. On y trouve des tables générales, étendues, et complètes des matières expliquées, et des articles des cinq Codes interprétés dans les onze volumes. Le douzième est sous presse; il commence l'important traité du contrat de mariage et des droits respectifs des époux.

264. — *Jurisprudence et style du Notaire*, etc.; par MM. Massé, ancien notaire, et L'Herbette, ancien magistrat. T. III. Paris, 1823; Warée. In-8° de 632 pages; prix, 6 fr., et 7 fr. 75 c.

Cet ouvrage est un cours général théorique et pratique sur toutes les parties de notre droit civil, qu'on peut rapporter à la science du notariat, c'est-à-dire sur presque toutes ses parties. Les auteurs approfondissent les questions les plus abstruses; ils exposent les autres avec au-

tant de clarté que de précision. Leur travail sera utile à tous ceux qui sont destinés aux occupations du notariat, aux exercices du barreau, aux fonctions de la magistrature. L.

265. — *Formulaire alphabétique*, ou *Manuel-pratique des gardes-champêtres, des gardes-forestiers et des gardes-pêche;* par *J. M.* Dufour, avocat, ancien juge au tribunal du département de la Seine. Paris, 1823; A. Bavoux, rue Gît-le-Cœur. Un vol. in-12; prix, 2 fr.

266. — *Législation et jurisprudence des successions, suivant le droit ancien, le droit intermédiaire, et le droit nouveau*; par Paillet, avocat à la cour royale d'Orléans. *Édition augmentée.* Paris, 1823; le même. Trois vol. in-8°; prix, 18 fr., et 24 fr. par la poste.

Il faut de la science pour toutes les classes de lecteurs, comme il faut des alimens pour tous les estomacs; et l'on doit quelque reconnaissance à ceux qui veulent bien employer leurs loisirs à essayer de la mettre à la portée des esprits même les plus ordinaires. — Les agens subalternes, préposés à la police des champs, des forêts et des rivières, apprendront ce qu'il leur est rigoureusement nécessaire de savoir dans l'exercice de leurs fonctions, à l'aide du *Manuel-pratique* de M. Dufour (1).—L'ouvrage de M. Paillet est plus important; mais c'est moins un traité qu'une compilation. Il contient une analyse rapide de l'ancienne législation sur les successions, selon le droit romain et selon le droit français; un utile aperçu des lois intermédiaires, des lois nouvelles, et des monumens de la jurisprudence générale sur cette matière et sur celles qui s'y rattachent. Il est propre à abréger et à faciliter les recherches. On ne lira pas sans fruit l'introduction dont il est précédé : elle offre une notice historique et substantielle de cette partie du droit romain, et de notre droit français.

267. — *Mémorial de Jurisprudence des Cours royales de France*, avec une notice des décisions ministérielles ou administratives les plus remarquables; par M. Tajan, avocat. Tom. VI et VII. Toulouse, 1823; au bureau du Mémorial, rue Peyrolières, n° 45. Deux vol. in-8°; prix, 15 francs.

La jurisprudence forme le complément de la législation; elle est le flambeau qui porte la lumière sur les dispositions des lois qui présentent un sens obscur; et un bon choix d'arrêts notables, fait par d'habiles jurisconsultes, est sans contredit le meilleur commentaire qui puisse en

---

(1) Ce jurisconsulte avait déjà fait paraître, en 1822, un ouvrage élémentaire, en 2 vol. in-12, chez le même libraire, qui a aussi son degré d'utilité, sur la *Jurisprudence du Code civil.* Prix, 8 fr.

être donné. Celui que continue de publier M. Tajan mérite d'être distingué par les soins particuliers qu'il y apporte, et par l'importance des questions dont il offre la solution légale. Nous exprimerons, néanmoins, un vœu qui est conforme au plan que M. Tajan s'était tracé lui-même, et qu'il a suivi pendant les trois premières années de l'existence de son recueil. Il eût mieux fait, à notre avis, de se borner à y faire connaître la jurisprudence des cours royales du Midi, de ce pays autrefois régi par le droit écrit. L'observateur eût aimé à y trouver, sans mélange, un objet de comparaison avec la jurisprudence des cours des ci-devant pays de coutume; et les résultats de cette comparaison eussent pu présenter des nuances, dans l'application des lois, dignes de fixer l'attention du législateur. En travaillant sur un plan plus vaste, M. Tajan travaille moins dans l'intérêt de la science; il prive ses lecteurs d'un plus grand nombre d'arrêts des cours du Midi, que son recueil était destiné à contenir dans l'origine; et ce recueil perd cet intérêt de localité qu'il offrait d'abord. Tel qu'il est, néanmoins, il figure avec distinction à côté du *Journal du Palais*, et du Journal de M. *Sirey*. Il est essentiellement riche des arrêts de la cour royale de Toulouse, dont les sages décisions se font remarquer parmi celles des autres cours royales du Midi; et la discussion en droit dont ils sont précédés y est rédigée avec autant de clarté et de méthode que de précision. On y lit aussi avec intérêt plusieurs dissertations savantes, sur des points controversés de notre droit, par des jurisconsultes dont s'honorent le barreau de Toulouse, celui de Grenoble et quelques autres. CRIVELLI, *avocat.*

268. — *Guide de la politique*, ouvrage indispensable pour suivre les discussions des chambres et connaître la forme du gouvernement actuel. — Paris, 1824; Ponthieu. In-12 de 103 pages; prix, 1 franc 50 cent.

Ce petit ouvrage explique, avec beaucoup de clarté et assez d'exactitude, les ressorts de notre gouvernement, tel qu'il a été établi par la Charte constitutionnelle de 1814, et les lois organiques qui ont été rendues depuis. Il serait à désirer que des ouvrages de ce genre fussent rendus très-populaires, pour qu'au moins chaque citoyen connût en substance quels sont ses droits et ses devoirs, et possédât les premières notions du gouvernement sous lequel il vit. Le pouvoir absolu seul est ténébreux par sa nature; mais un ordre constitutionnel appelle la lumière et ne craint pas que ses ressorts soient exposés au grand jour. Les Anglais ont beaucoup de livres de ce genre, et nous devons espérer que des publicistes instruits ne dédaigneront pas, en France, d'écrire aussi pour le peuple. Y.

269. — *Sur la catastrophe de Mgr. le* DUC D'ENGHIEN, extrait des *Mémoires de M. le duc de* ROVIGO. Paris, 1823; Gosselin et Ponthieu. Broch. in-8°; prix, 2 fr. 50.

270. — *Sur la catastrophe de Joachim Murat*, extrait des *Mémoires du général Coletta*; traduit par *Léonard* GALLOIS. Paris, 1823; Ponthieu. Broch. in-8°.

271. — *Explications offertes aux hommes impartiaux au sujet de la commission militaire instituée en l'an* XII *pour juger le duc d'Enghien*, par *M. le comte* HULLIN. Paris, 1823; Baudouin. Broch. in-8°; prix, 1 fr.

272. — *Pièces judiciaires et historiques relatives au procès du duc d'Enghien*, précédées de *la discussion des actes de la commission militaire*, par l'AUTEUR de l'opuscule intitulé : *De la libre défense des accusés*. Paris, 1823; Baudouin. Broch. in-8°; prix, 2 fr.

273. — *Extrait des Mémoires inédits sur la Révolution française*; par M. MEHÉE DE LA TOUCHE. Paris, 1823; Plancher. Brochure in-8°.

274. — *Réfutation de l'écrit publié par M. le duc de Rovigo*, suivie de l'*Éloge de Mgr. le duc d'Enghien*, par MACQUART. Paris, 1823. Broch. in-8°.

275. — *Conduite de Bonaparte, relativement aux assassinats du duc d'Enghien et du marquis de Frotté*, par M. GAUTIER, *du Var*. Paris, 1823; Ponthieu. Broch. in-8°.

276. — *Réponse à M. le duc de Rovigo*, ou *Opinion d'un ex-commissaire de police*, etc., par CHAVARD. Paris, 1823. Broch. in-8°.

277. — *Recherche de la vérité*, ou *Coup-d'œil sur la brochure de M. le duc de Rovigo*, par DE L***. Paris, 1823. Broch. in-8°.

278. — *Lettre sur le document publié par M. le duc de Rovigo*. Paris, 1823; Petit, Ponthieu, et Delaunay. Broch. in-8°.

279. — *Un Français sur l'extrait des mémoires de M. le duc de Rovigo*. Paris, 1823; Ponthieu. Broch. in-8°.

280. — *Quelques observations bien françaises sur la brochure intitulée : Un Français, etc.*, par M. le comte de Maleyssie. Paris, 1823; Égron. Broch. in-8°.

281. — *De MM. le duc de Rovigo et le prince Talleyrand*, par M. *Achille* ROCHE. Paris, 1823; Plancher. Broch. in-8°.

282. — *C'est lui, ce n'est pas lui, eh! mais qui donc?* ou *le Lavabo politique*. Paris, 1823; Ponthieu, Lecointe et Durey. Broch. in-8°.

283. — *Le duc de Rovigo jugé par lui-même et par ses contemporains*. Paris, 1823. Place de l'Odéon, n° 3. Broch. in-8°.

284. — *Mémoires, lettres et pièces authentiques touchant la vie et la*

mort du duc d'Enghien, par M. Boudard, de l'Hérault. Paris, 1825; Audin. Un vol. in-8°.

Pressé de jouir du jugement que la postérité doit porter sur sa conduite dans la déplorable affaire du duc d'Enghien, M. le duc de Rovigo vient de détacher et de livrer au public quelques feuillets de ses curieux mémoires. Il provoque sur son compte les arrêts de la génération présente, et se hâte de recueillir et de goûter ainsi par avance cette dernière portion des fruits de son obéissance passive. Sa brochure a donné naissance à une foule d'autres que nous allons inventorier ici, et dont quelques-unes renferment des matériaux historiques, dignes d'être conservés. La plus importante, sous ce rapport, est le recueil des pièces même du procès, publiées par les frères Baudouin. Elles sont précédées d'une discussion sévère et précise due à l'un de nos plus célèbres jurisconsultes, et qui établit d'une manière incontestable le caractère illégal de cet acte, sur la moralité duquel il n'y a dès long-tems d'ailleurs qu'une seule voix. Parmi les personnes dont le nom figure dans le récit de ce triste drame politique, se trouve l'ex-roi de Naples, *Joachim Murat :* un rapprochement assurément fort remarquable nous le montre expiant, par une fin semblable, la part qu'il a pu prendre, et qu'il dénie toutefois avec force au moment même de sa mort, à la fin tragique du duc d'Enghien. On lit avec intérêt, dans le fragment des mémoires du général Coletta traduit et publié par M. Léonard Gallois, le récit des dernières circonstances de la vie, si remplie de vicissitudes, de ce monarque soldat.—Un autre acteur de ce même drame apparaît ensuite, tenant à la main *ses explications*, c'est M. le comte Hullin. Vieux aujourd'hui, frappé de cécité, retiré du monde, il montre au moins, dans ses révélations, qu'on ne saurait d'ailleurs taxer d'imprudence, une vertu qui paraît étrangère à M. de Rovigo, je veux parler du repentir. Mais, ce n'est point contre le général Hullin que celui-ci dirige, en se disculpant à sa manière, ses accusations; ce n'est point non plus contre Bonaparte, avec lequel M. de Rovigo fait au contraire cause commune, mais à qui M. Gautier du Var, veut rendre la part qui en effet semble lui appartenir dans cet odieux attentat, en lui en reprochant même, en passant, un autre antérieur et de même nature, l'assassinat de M. de Frotté. Les imputations de M. de Rovigo ne s'adressent ni à des individus morts, ni absens, ni même, il faut le dire, à des individus obscurs; elles portent toutes, en effet, sur *un grand personnage, pair de France, grand ambassadeur de S. M., son ex-ambassadeur, son ex-ministre des relations extérieures, ex-président du gouvernement provisoire en* 1814, *ex-ministre de la république, de Bona-*

parte ex-empereur et de Bonaparte consul, et enfin ancien évêque d'Autun, ayant officié pontificalement au Champ-de-Mars, le 14 juillet 1790. » C'est ainsi que ce personnage est désigné dans une brochure, intitulée : *Recherche de la vérité*, où M. de L*** rassemble et résume, pour ainsi dire, comme l'a fait aussi M. Benoît Jolicœur, dans sa *Lettre sur le document publié par M. le duc*, toutes les charges et les insinuations éparses dans l'*extrait* de M. de Rovigo, contre M. le prince de Bénévent; charges et insinuations qui se trouvent combattues et repoussées dans une autre brochure qui a pour titre : *Un français, etc.*, laquelle, à son tour, a donné lieu, de la part de M. le comte de Maleyssie, à quelques observations qui m'ont paru être trop vagues et trop étrangères à la question. Mais, malheureusement pour M. le duc, pour sa justification et pour ses accusations, il se trouve démenti sur plusieurs faits principaux par M. le comte Hullin; par M. Macquart; par MM. Marguerit et Laporte-Lalanne, dont les lettres ont été insérées dans les journaux, celles du premier dans le *Journal des Débats* du 3 novembre, et dans le *Drapeau Blanc*, du 27; (celle du second est reproduite à la suite de la brochure de M. Gautier du Var); et enfin, par M. Méhée de la Touche, dont les *mémoires* contiennent aussi, outre les détails relatifs à l'affaire du duc d'Enghien, de scandaleuses révélations sur d'autres affaires qui lui sont plus personnelles. Au reste, la personne qui semble avoir le mieux jugé le débat suscité par M. le duc de Rovigo, soit en ce qui touche M. de T***, soit en ce qui regarde la conduite de M. de Rovigo lui-même, est M. Achille Roche. Non-seulement, ce jeune écrivain démontre l'absurdité de plusieurs des allégations de M. de Rovigo, mais il s'élève aussi avec force, et selon nous, avec beaucoup de raison et de succès, contre le danger et l'absurdité des doctrines sur lesquelles celui-ci veut fonder sa prétendue justification. Enfin, le résultat de toutes ces opinions et des discussions particulières que nous venons de mentionner, se trouve exposé avec netteté et évidence dans la dernière brochure qui vient de paraître, sous ce titre : *le duc de Rovigo jugé par lui-même et par ses contemporains.*— Fatiguée de cette affligeante polémique, l'âme se repose ensuite avec quelque satisfaction, sur les mémoires, lettres et pièces authentiques exploitées avec talent par M. Boudard, de l'Hérault, et offrant des détails historiques intéressans sur les campagnes des Français réfugiés, à l'époque de nos troubles civils, sous les drapeaux du prince de Condé; et l'on puise encore quelques émotions douces dans la lecture de l'éloge, ou plutôt de l'oraison funèbre de Mgr le duc d'Enghien, couronnée en 1817, par l'Académie de Dijon, et que son auteur, M. Macquart, a reproduite, à la suite de sa réfutation de M. le duc de Rovigo; oraison funè-

bre empreinte d'une sensibilité vraie et profonde, et où se rencontrent plusieurs traits d'une véritable éloquence. B. L., *avocat.*

P. S. Les personnes jalouses de connaître la justification d'un personnage dont le nom a aussi été impliqué dans l'affaire du duc d'Enghien, du général Canlaincourt, peuvent recourir aux journaux de Paris des 26 et 27 avril 1814. Il y a déjà eu, à cette époque, plusieurs brochures publiées sur le même événement.

285 (*).—*Mémoires des Contemporains.—Histoire étrangère. — Mémoires du colonel* VOUTIER *sur la guerre actuelle des Grecs.* Paris, décembre 1825; Bossange frères. Un vol in-8°, fig; prix, 7 fr.

Si le réveil de la nation grecque est un des plus grands événemens de notre époque, on conçoit l'intérêt qui s'attache aux récits qui nous retracent les causes et les détails de cette héroïque révolution. Plusieurs de nos compatriotes, lorsque la guerre des Grecs éclata, sont allés, pleins d'enthousiasme, combattre pour une si belle cause, et contribuer par leur valeur à l'affranchissement de la terre classique. Déja, quelques-uns d'entre eux nous ont fait connaître les événemens qu'ils ont vus par eux-mêmes, et auxquels ils ont pris part. De ce nombre est M. le colonel Voutier. La simplicité naïve, et l'air de véracité empreint dans les récits de ce témoin oculaire, ne contribuent pas moins qu'un intérêt bien naturel pour la cause des Grecs, à l'avidité avec laquelle on lit ses Mémoires. Il ne prétend pas donner une histoire complete de l'insurrection des Hellènes; il ne raconte que les faits auxquels il a assisté, et son livre est plein de détails instructifs et piquans sur les mœurs des deux peuples qui luttent à présent, l'un pour sa liberté et son existence, l'autre pour recouvrer une horrible tyrannie. Nous n'en citerons qu'un exemple relatif aux *Klephtes* montagnards, qui ont le plus puissamment résisté à l'oppression. « Le nom de *Klephte* (brigand) donné par les Turcs à ces braves, sera un nom à jamais glorieux : dans les rangs des Hellènes, il est un juste sujet d'orgueil et d'envie. « Explorez la clémence de votre maître suprême, écrivait Ali, pacha de Janina, au fameux Liacos, retiré dans les montagnes de l'Épire; venez vous prosterner aux pieds de votre visir, et il vous pardonnera. » — « Je n'ai pour maître suprême que le Dieu des chrétiens, répond le capitaine; pour pacha, mon fusil, et mon sabre, pour grand-visir. » — Cette réponse est conservée dans un chant populaire. — Les Mémoires du colonel Voutier renferment une foule de détails très-curieux sur les siéges de Tripolitza, de Corinthe, d'Athènes, de Missolunghi, d'Anapli, etc., ainsi que sur les personnages marquans de la révolution, Ypsilanti, Maurocordato,

Colocotronis, Odysseus, Bozzaris, etc. On y trouve aussi l'acte d'indépendance de la nation grecque, et sa constitution provisoire. A.

286 (*). — *Galerie française*, ou *Collection de Portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la France, dans les* 16e, 17e *et* 18e *siècles*; par une société d'hommes de lettres et d'artistes. T. III, sixième livraison. Paris, 1823; au Bureau de la Galerie française, rue de l'Arbre-Sec, n° 22. Un cahier in-fol. de 57 pages (101 à 157); prix, 10 fr. par livraison pour Paris, et 10 fr. 50 c. pour les départemens. (Voy. *Rev. Enc.*, Tom. XIX, pag. 692.)

Cette livraison contient les portraits de *Piron*, *Rollin*, *J. B. Rousseau* et *Fontenelle*. Les notices qui les accompagnent sont dues à MM. Auger, Andrieux, Patin et Boissy-d'Anglas.

287 (*). — *Annuaire nécrologique*, ou *Complément annuel et Continuation de toutes les Biographies ou Dictionnaires historiques*, contenant la vie de tous les hommes remarquables par leurs actes ou par leurs productions, morts dans le cours de chaque année, à commencer de 1820, orné de portraits; rédigé par *A.* Mahul. Troisième année (1822). Paris, 1823; Ponthieu, au Palais-Royal. In-8° de x-352 pages, avec 4 portraits (ceux du général *Berton*, du duc de *Richelieu*, de l'abbé *Sicard* et de *Caroline*, reine d'Angleterre). Prix, 7 fr.

La réputation de ce livre est assurée; il doit naturellement trouver place dans toutes les bibliothèques. M. Mahul étant au nombre des plus anciens collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, nous avons été les premiers à portée d'apprécier et de faire apprécier son travail à nos lecteurs. (*Voy.* T. XII, p. 343-353, et T. XVI, p. 168-171.) Depuis, nous avons eu la satisfaction de voir les critiques de tous les partis adopter notre opinion sur le mérite de l'*Annuaire nécrologique*. Tous ont reconnu avec nous « que l'auteur repousse avec une attention religieuse tout ce qui pourrait blesser la vérité, ou porter le caractere de la passion; qu'il considère d'un point de vue élevé, avec une rare impartialité, les hommes, les gouvernemens, les partis; que son objet enfin n'est point de flatter aucun personnage puissant, de caresser aucune opinion exclusive, mais de se montrer l'homme de la France, de la vérité et de l'avenir. » M. Mahul, dans les deux volumes publiés depuis celui de l'année 1820, qui avait été l'occasion de cet éloge, a continué de le justifier, en conservant cette noble franchise et cette impartialité qui le distinguent; il en a donné des preuves réitérées dans plusieurs articles très-délicats à traiter : tel est celui sur Napoléon Bonaparte (*voy.* année 1821). Une seule amélioration était encore à désirer, c'était de voir l'auteur donner plus de développement à la partie étrangère de son Annuaire; mais lui-

même en avait senti la nécessité, et déjà l'on n'a plus qu'à lui adresser les mêmes éloges pour cette partie et pour la nécrologie française. La première année (1820), où il n'avait rien accordé à la nécrologie étrangère, lui avait présenté 90 personnages dignes de son attention, dont 3 femmes. Le volume de la deuxième année (1821) renferme des articles sur 98 personnages distingués morts en France, dont 9 femmes, et sur 40 étrangers. On trouve, dans le volume consacré à la troisième année (1822), et que nous annonçons aujourd'hui, 99 articles pour la partie française, et 60 pour la partie étrangère. Onze femmes figurent dans la première, et 3 dans la dernière, parmi lesquelles Caroline de Brunswick, reine d'Angleterre, si célèbre par le procès scandaleux qui a occupé toute l'Europe en 1820. M. Mahul rapporte, avec une fidélité et une concision admirables, toutes les pièces de ce procès; et cependant, la matière était tellement abondante, qu'il a dû consacrer à ce seul article près de 30 pages, sur deux colonnes. Sans vouloir porter ici un jugement sur la vie et les actions de la reine d'Angleterre, remarquons seulement combien on préfère lire les détails pleins d'un plus doux intérêt que nous donne l'auteur sur des femmes nées dans un rang moins élevé, mais qu'elles ont honoré par des vertus, des talens ou des qualités aimables. Telles sont les notices sur Mmes de Condorcet et de Villetie, que nous avons nous-mêmes placées dans nos tablettes nécrologiques (*voy.* Tom. XVI, pag. 227 et 659); sur Mme Campan, lectrice de la reine, directrice de la maison d'Écouen, sous Bonaparte, et dont les Mémoires, si attachans et si curieux, ont déjà eu plusieurs éditions; sur Mmes Celliez et de Renneville, honorablement connues par des ouvrages d'éducation, ou destinés à l'amusement de l'enfance; Mme Balard, poète, couronnée aux Jeux floraux; enfin, sur Mme la duchesse de Bourbon, cet ange de bonté dont tous les hommes d'état devraient apprendre par cœur ce qu'elle appelait sa « chimère en fait de gouvernement, » idées sublimes par leur simplicité et la pureté des sentimens qui les a fait naître, consignées par elle dans la *Lettre XI* de sa correspondance, et que M. Mahul a précieusement recueillies (pag. 41-42). — Parmi les notices consacrées aux hommes, nous avons principalement remarqué celles sur le général Berton et sur le lieutenant-colonel Caron, dont les procès ont obtenu une si triste célébrité dans nos annales politiques; sur le duc de Richelieu, « homme d'état dont la haute moralité et la parfaite loyauté, dit l'historien, ont réuni les suffrages de tous les partis, mais qui, long-tems absent de sa patrie, connaissait peu la France et n'eut pas le talent de la deviner »; sur le brave général Lefebvre-Desnouettes; l'évêque de Chartres, M. de Lubersac; les savans Bertholet,

chimiste; Delambre, astronome; Hallé, médecin; Haüy, minéralogiste; les abbés Sicard et Girard, qui ont écrit tous deux sur la grammaire et la rhétorique; sur Bérenger, de Lyon, auteur de la *Morale en action*, ouvrage répandu dans tous les colléges et qui a eu un si grand nombre d'éditions; Galin, savant modeste, profond mathématicien, mais dont le plus beau titre à notre reconnaissance est l'invention du *Méloplaste*, méthode singulièrement propre à répandre promptement la connaissance des premiers élémens de la musique, dont elle doit rendre la lecture aussi facile et aussi vulgaire que celle des livres; sur Vanspandonck, habile peintre de fleurs; Michallon, autre peintre, mort si malheureusement à la fleur de l'âge, et qui avait déjà fait preuve d'un talent capable de le placer bientôt au rang de nos premiers maîtres; sur Andrieu et Bervic, graveurs estimés; Fleury, comédien, qui semble avoir emporté avec lui dans la tombe cette grâce, cette élégance, cette finesse si essentielles dans les rôles de la haute comédie, et dont la tradition se perd tous les jours au théâtre; Lainez, acteur lyrique distingué; enfin, sur Guelon-Marc, qui s'offrit, en 1792, à la Convention, comme *otage de Louis XVI*, et sur le baron de Batz et le comte de Valory, connus par leur dévouement à la famille royale. — Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre davantage sur tant de personnages si intéressans, à la plupart desquels, du reste, la *Revue* a déjà consacré des notices nécrologiques. Plus consciencieux que tant d'autres écrivains, M. Mahul renvoie lui-même à ces articles, comme il le fait souvent, pour la partie bibliographique, au *Journal de la Librairie*, rédigé par M. Beuchot avec un talent si remarquable et un zèle si digne d'éloges. — Citons encore, pour compléter le tableau des noms les plus célèbres inscrits en 1822 dans les tablettes nécrologiques de M. Mahul, l'abbé Bondi, littérateur italien; le général Dumonceau; le docteur Frank; le patriarche de Constantinople, Grégoire; le baron d'Hermelin, minéralogiste suédois; Mme Inchbald, à la fois actrice et auteur dramatique; Knox, littérateur et moraliste anglais; Marchena, littérateur espagnol; Morcelli, savant archéologue italien; Ochs, qui fut directeur de la république Helvétique; Popham, célèbre amiral anglais; Rennie, ingénieur, son compatriote; les comtes de Sheffield et de Stolberg; enfin, Wyttenbach, littérateur allemand; et souhaitons que l'auteur, qui, jeune encore, figure déjà parmi nos publicistes, conserve dans son caractère et dans ses écrits cette noble indépendance qui ajoute tant de prix au talent.

E. Héreau.

288 (*). — *Esquisses historiques et politiques sur le Pape Pie VII*,

avec une *Notice sur Léon XII*; par M. Guadet. Paris, 1823; Béchet aîné. In-8°; prix, 3 fr., et 3 fr. 75 c.

Plusieurs des journaux quotidiens ont parlé avec les plus grands éloges des *Esquisses* de M. Guadet. Comme il est un de nos collaborateurs, ce titre nous impose l'obligation de laisser à d'autres le soin de payer à son ouvrage le tribut de louanges qu'il mérite. Nous en indiquerons seulement l'esprit et le plan. — Le récit des faits et l'exposé des jugemens auxquels ils donnent lieu, portent ce caractère d'indépendance et d'impartialité que l'on cherche trop souvent en vain dans les écrits des contemporains; l'auteur n'affaiblit point les qualités de son héros; il ne dissimule point ses fautes. La politique de la cour de Rome n'est point pour lui l'objet de satires continuelles; mais aussi, il met dans tout son jour cet esprit d'envahissement, cet alliage impur de la puissance spirituelle et temporelle qui la caractérise. C'est dire assez, et le titre de l'ouvrage l'annonçait suffisamment, que M. Guadet n'a pas voulu écrire une notice biographique sur Pie VII (il en existait déjà un grand nombre); mais qu'il a voulu présenter le pontife prenant part aux principales transactions politiques de notre époque, déterminer la part qu'on doit lui assigner, ou plutôt, quelle fut, sous son règne, l'influence de la cour de Rome dans les affaires de l'Europe. Le plan était vaste, et l'auteur l'a embrassé tout entier dans un livre d'un petit nombre de pages, destiné à figurer dans la bibliothèque de tous les hommes qui ne sont pas étrangers aux matières politiques. — L'ouvrage de M. Guadet renferme des détails curieux sur le couronnement de Napoléon, sur l'enlèvement de Pie VII, sur ses relations avec l'empereur, sur le rétablissement des jésuites en Europe; enfin, sur les trois concordats conclus entre Rome et la France, sous le pontificat du dernier pape.

Z.

289 (*).—*Histoire physique, civile et morale de Paris*, depuis les premiers tems historiques jusqu'à nos jours; par J. A. Dulaure, de la Société des antiquaires de France. *Seconde édition*, considérablement augmentée. Tom. III, 3e et 4e livraisons; Tom. IV, 484 pages; Tom. V, première partie, 224 pages. Paris, 1823; Guillaume. Quatre vol. in-8°; prix, 3 fr. 55 cent. par livraison.

Cet important ouvrage, dont nous avons annoncé les premiers volumes (Voy. ci-dessus, pag. 188), continue à nous offrir un tableau fidèle et complet de Paris, aux différentes époques de son histoire.—Après avoir vu cette capitale à son berceau, nous avons pu suivre, avec M. Dulaure, les progrès des agrandissemens et des embellissemens qui ont amené sa

splendeur actuelle. Grâce à l'érudition et aux recherches savantes de son historien, nous apprenons ce que chaque règne, chaque période a donné à Paris d'édifices et d'établissemens publics. Dans les premiers siècles de la monarchie française, la dévotion, qui tient alors lieu de toutes les vertus, qui sert d'excuse à tous les crimes, consiste pour les rois à élever des temples, à doter des couvens et des monastères, à enrichir le clergé. Paris, à cette époque, n'a d'autres monumens que de vastes abbayes, et des églises gothiques. Mais les rois deviennent bientôt moins généreux envers le clergé; ils consacrent une partie de leurs revenus à l'embellissement de leurs propres demeures. Nous venons de lire l'histoire de Paris depuis Charles V jusqu'à Henri IV. Pendant cette période, le premier de ces rois fait agrandir le château de Vincennes, construire celui de Beauté-sur-Marne, réparer presque entièrement le Louvre, et réunir en une seule enceinte plusieurs bâtimens qui formèrent l'hôtel royal de Saint-Paul. Sous Henri II, le vieux Louvre déjà commencé fut achevé; on bâtit le château des Tuileries et l'hôtel de Soissons. On rapporte à la même époque, la construction de l'église Saint-Gervais. Plus tard, nous verrons les rois employer les richesses de l'état à des fondations plus utiles. Ces divers détails sont compris dans la partie de l'ouvrage qui traite de l'*État physique*. — Quant au *Tableau moral*, les volumes que nous annonçons ne le cèdent point à ceux qui ont précédé. M. Dulaure a dépouillé le *bon vieux tems* de ces prestiges de chevalerie et de pureté de mœurs dont on s'est plu souvent à le parer. Il nous le montre dans toute sa difformité. Qui serait tenté de le regretter, après avoir soulevé avec lui le voile dont l'avaient couvert les mensonges officieux des historiens? Certes, on aurait mauvaise grâce à accuser notre siècle de corruption, quand on lit l'effrayante description des siècles antérieurs. Non-seulement M. Dulaure s'attache à signaler la dépravation des cours et les crimes des grands; il montre encore quelle a été leur funeste influence sur les mœurs des peuples, et à quel point l'ignorance était favorable aux désordres de tout genre dont se compose l'histoire de ces tems barbares. — Cet ouvrage est plein de faits, dont l'application est du plus haut intérêt. Ainsi, M. Dulaure, en parlant de l'introduction de l'imprimerie à Paris, sous Louis XI, observe que six mille personnes occupées jusqu'alors à copier des manuscrits, se trouvèrent tout-à-coup sans travail et presque sans pain. Cette invention nouvelle, en froissant quelques intérêts privés, excita le mécontentement public. Cependant, quel a été son résultat? La propagation du goût des lettres, et l'emploi d'un nombre d'hommes bien plus considérable pour les travaux que ce goût nécessite. Aujourd'hui, il y a dans Paris peut-

être dix fois plus d'imprimeurs de tout genre qu'il n'y avait alors de copistes. Tel est le sort, et tels sont les avantages de toutes les découvertes. A. J.

290 (*).—*De l'Emploi du tems*; par Mme la comtesse DE GENLIS. Paris, 1824; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 24. Un vol. grand in-8° de 260 pages; prix, 6 fr. et 7 fr.

Un bon emploi du tems est, sans contredit, un des premiers élémens du bonheur. Mais il ne suffit pas de savoir mettre chaque instant à profit. Il faut tendre sans cesse au perfectionnement moral. Il faut élever l'âme à tout ce qui est noble et grand. On ne saurait trop cultiver l'amour du bien, du beau, du vrai. Comme tout est progressif, cette éducation doit commencer de bonne heure. Nous sommes des voyageurs qui marchons, dès notre naissance, vers un but glorieux. La route est pénible, mais malheur à celui qui s'arrête! Ce but est, selon moi, le développement de toutes nos facultés, appliquées à des actions vertueuses. Dès qu'il pourra vous comprendre, votre élève vous secondera; mais, d'abord, aplanissez-lui le chemin par des moyens simples, par des méthodes sûres. Son esprit une fois en mouvement, vous le dirigez avec facilité. Vous seconderez ses bons penchans, vous étoufferez les mauvais. Ne craignez pas d'exalter son âme pour la vertu : l'enthousiasme, quoique participant de la passion, ne m'effraie pas, autant qu'il effraie Mme de Genlis. Je le regarde comme une de nos plus nobles facultés, et comme un puissant mobile pour le bien. Peut-on s'élever aux actions vraiment sublimes, sans enthousiasme! Les passions elles-mêmes nous prêtent des ailes pour monter aux cieux. Il est vrai que parfois elles nous dégradent, et nous rendent criminels. Mais, doit-on rejeter le fer, parce que les hommes en ont fait des armes meurtrières? Le soc de la charrue, la faux du moissonneur, ne sont-elles pas aussi du même métal? L'amour passionné de la vertu, de la religion, ne conduit-il pas au dévoûment sublime, aux plus étonnans sacrifices? Mme de Genlis combat cette opinion; elle veut que le devoir soit l'unique loi. Je craindrais qu'une pareille doctrine ne refroidît des cœurs brûlans, ne leur ôtat l'énergie et la grandeur imposante que Dieu leur a données. Je conviens, avec Mme de Genlis, que l'exaltation d'une âme passionnée peut conduire à l'admiration de la force, et en général de tout ce qui caractérise une grande puissance morale; mais c'est un abus contre lequel on doit se mettre en garde. Les exemples du danger des passions poussées à l'excès, ne sont que trop communs; là, comme partout, le bien est dans un juste milieu. La religion est aussi un puissant secours pour les âmes passionnées : elle nourrit leur enthousiasme de vérités grandes et sublimes. Elle emploie leur énergie

au profit de l'humanité; elle les encourage par la promesse des seules récompenses qui soient en harmonie avec leurs sentimens et leurs sacrifices; elle réchauffe tout ce qui serait froid sans elle. La philantropie résiste difficilement à la terrible épreuve de l'ingratitude des hommes. La religion, au contraire, n'en est pas même altérée. L'oubli des bienfaits ne la blesse pas, mais le moindre remercîment la touche. Elle n'a point les hommes en haine ou en pitié; elle sait que notre nature est un étonnant mélange de bien et de mal; elle accepte nos faiblesses, et se réjouit de nos vertus. La religion est telle pour les âmes qui en comprennent la grandeur et la beauté; mais elle est loin d'être toujours pratiquée dans son sublime esprit. Vouloir soutenir qu'il ne s'est pas glissé d'abus dans ses préceptes, depuis que Dieu la confia aux hommes, c'est, je crois, s'égarer. Il ne m'appartient pas d'examiner ces abus, leur nature et leur influence; mais il me semble qu'il doit en exister, parce qu'on peut tout dénaturer et tout corrompre. Mme de Genlis veut faire décorer de la religion la littérature, la musique, la peinture. J'aime mieux ne lui devoir que l'exercice de la charité, du pardon des injures, du dévoûment continuel de soi-même pour soulager ceux qui souffrent. Tout système exclusif devient erroné. Je reprocherai aussi à Mme de Genlis l'humeur chagrine qui lui fait déshériter notre siècle pour enrichir celui de Louis XIV. Par suite du même préjugé, elle s'écrie : « Des inventions ne sont pas ingénieuses quand elles n'offrent que ce qu'on a déjà, et que c'est avec beaucoup moins de bonté et de solidité : on ne fait alors que tromper des yeux peu clairvoyans, et l'on gâte le goût général. C'est ainsi qu'on a inventé la *lithographie* : on y excelle, nous l'avouons; mais la gravure au burin est tout-à-fait négligée (page 122.). » Mme de Genlis semble ne pas connaître l'invention qu'elle condamne. Sans cela, comment ne sentirait-elle pas l'immense avantage de posséder et de multiplier à l'infini, sans aucune altération, le dessin du maître, tel qu'il l'a conçu, exécuté dans toute la force de sa pensée, sans l'intermédiaire d'un graveur, qui, tût-il habile, n'est jamais qu'un tiers froid, et souvent malavisé, entre le peintre et le spectateur. L'impression stéréotype, dont la netteté et le bon marché propagent les meilleurs écrits, et les mettent à portée de toutes les classes, excite également l'indignation de Mme de Genlis. Enfin, elle reproche aux orfèvres de descendre jusqu'à la fabrication de l'or faux et des pierreries factices, comme s'il n'était pas plus sensé d'employer pour des parures un métal sans valeur et qui plaît aux yeux, que d'enlever à la circulation des sommes énormes, rendues à peu près inutiles. Le passage suivant est trop curieux pour ne pas le citer : « On a fait de grands progrès dans la mécanique; on a in-

venté une prodigieuse quantité de machines afin de rendre inutile l'adresse humaine; c'est un triste projet, et qui ne peut s'exécuter qu'aux dépens de la perfection des ouvrages; les toiles et les perkales, faites par des machines, sont excessivement inférieures à tout ce que les doigts d'une main habile fabriquaient autrefois en ce genre. D'ailleurs, toutes ces machines, en rendant beaucoup de bras inutiles, réduisent à la mendicité une infinité d'individus; on nous annonce une *machine à tailler*, ce qui mettra à l'aumône toutes les vieilles femmes et les jeunes filles de dix à douze ans, etc. (pages 123-124.) » Mme de Genlis veut ensuite prouver que, les paratonnerres exigent une extrême surveillance: il serait plus prudent de n'en point avoir, et elle ajoute que « des appartemens tendus de soie sans aucun mélange de métal, préservaient jadis tout aussi sûrement et n'avaient pas les mêmes inconvéniens. » Enfin, les bateaux à vapeur, le gaz hydrogène, lui semblent autant d'inventions funestes. Quant à la vaccine, voici comment elle en parle : « C'est au tems à prononcer si le venin d'un quadrupède, introduit dans le sang humain, vaut mieux que l'inoculation. » Citer de pareilles opinions, c'est assez les combattre. Les bourrelets, ces coiffures lourdes qui, entretenant une chaleur accablante à la tête des enfans, y appellent le sang, provoquent les convulsions, occasionent des rhumes affreux par des refroidissemens, et enfin enlèvent à l'enfant tout moyen d'exercer son adresse et l'expérience qu'il acquiert d'heure en heure, semblent très-regrettables à Mme de Genlis. Elle se plaint que l'usage en soit moins universel. L'eau épurée, les spectacles, les cabriolets, sont autant de sujets qui excitent son mécontentement. Partout elle se montre ennemie des innovations et du tems present. Elle accorde pourtant quelques perfectionnemens à notre époque, mais en si petit nombre qu'ils sont loin de compenser les prétendus abus qu'elle signale.—Tout l'ouvrage est empreint de préventions prononcées contre la génération actuelle : j'avoue que je ne les crois pas fondées. Il me semble, au contraire, que les idées saines s'accréditent de jour en jour, que l'esprit est plus cultivé, le goût plus sûr : que les arts et les sciences ont fait d'admirables progrès, et que, loin d'approcher de la décrépitude, nous avons l'ardeur impatiente et généreuse de la jeunesse. Peut-être la différence de nos âges en établit-elle dans notre manière de voir; mais, sur cela, du moins, je ne puis partager l'avis de Mme de Genlis. Des réflexions très-sages, fruit d'une longue expérience, quelques préceptes utiles, peu de méthode, et beaucoup de préjugés, forment l'ensemble de ce livre, qui eût été plus complet et meilleur si, ne s'écartant pas continuellement du sujet, l'auteur eût écrit avec plus d'impartialité et moins de passion;

car il y a de la passion jusque dans la manière dont Mme de Genlis la condamne. L. Sw.-B.

291 (*). — *Essai sur l'emploi du tems*, ou *Méthode qui a pour objet de bien régler sa vie, premier moyen d'être heureux;* destinée spécialement à l'usage des jeunes gens; par *Marc-Antoine* Jullien, de Paris, chevalier de la légion-d'honneur, membre de plusieurs Sociétés savantes, françaises et étrangères. *Troisième édition*, entièrement refondue et très-augmentée, ornée d'une gravure : *l'économie recueille les résultats du tems*; et d'une planche lithographiée : *Courbe de la vie*; ainsi que du modèle des tablettes du *Biomètre*, sorte d'instrument pour mesurer la vie. Paris, 1824; Dondey-Dupré père et fils, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais, et rue Richelieu, n° 67; et au bureau de la *Revue Encyclopédique*, rue d'Enfer Saint-Michel, n° 18. Prix, 7 fr.

Cet ouvrage, qui paraît aujourd'hui pour la troisième fois en français, et dont il a été publié plusieurs traductions en anglais et en allemand, traite à fond le sujet, qui n'est guère qu'indiqué par le titre et dans les premiers chapitres de l'ouvrage précédent. Régler sa vie de manière à pouvoir se rendre compte de chaque journée, apprécier les résultats bons ou mauvais de ses actions, encourager et nourrir les inclinations vertueuses, étouffer les dispositions qui nous portent au mal, fixer par écrit et conserver pour son usage un résumé fidèle de ses observations, de ses projets, de ses lectures : tels sont les principaux avantages que l'auteur attribue à la méthode qu'il propose. Un examen réfléchi de son travail nous fait partager sa conviction. — Déjà, dans son *Essai général d'éducation*, il avait offert au public une partie des vérités qu'il reproduit ici avec de nouveaux développemens. Guidé par le même esprit de philantropie et d'analyse, il établit des principes qui assurent sa marche, et il en déduit des conséquences rigoureuses. Il prouve d'abord l'importance et la nécessité de tirer le meilleur parti possible du tems, cette étoffe dont la vie est faite. « Nous nous plaignons, dit-il, de la courte durée de l'existence, et nous contribuons nous-mêmes à l'abréger et à la perdre par une dilapidation déplorable de nos instans. Combien peu de personnes savent apprécier la valeur des heures, et en régler les divers emplois avec une sage et sévère économie! On parle souvent du prix du tems; et tuer le tems, est la grande occupation d'un grand nombre d'hommes. » (Pag. 30.) M. Jullien divise son travail en deux parties, dont l'une contient l'*exposition*, et l'autre l'*application pratique de sa méthode*. Il serait trop long de présenter ici les considérations générales, les raisonnemens et les faits sur lesquels il s'appuie. On doit les chercher dans l'ouvrage même, ainsi que les modèles de ses *trois*

livrets-pratiques d'emploi du tems, le *journal des faits et observations*, l'*agenda général*, qui comprend six comptes ouverts distincts pour six divisions principales de la vie, et le *biomètre* ou *mémorial horaire*, qui permet de recueillir, en une minute, et sur une seule ligne, le souvenir des divers emplois de chaque intervalle de vingt-quatre heures. Il suffit de dire que l'on peut à volonté tenir un seul, ou deux de ces livrets, ou tous les trois à la fois, sans qu'ils fassent double emploi, puisque chacun d'eux a sa destination spéciale bien marquée, et que la pratique de cette méthode n'exige pas plus d'un quart d'heure par jour. Elle convient surtout aux jeunes gens qui sont jaloux de se perfectionner et de s'instruire, et ne serait pas moins utile aux personnes même d'un âge mûr qui auraient assez de courage et de persévérance pour l'appliquer. M. Jullien a voulu donner l'exemple avec le précepte. Quelques extraits de ses différens journaux mettent le lecteur à même d'apprécier le but, la marche et les résultats de sa méthode : cet exemple-pratique nous semble préférable à tous les commentaires. Un aperçu sur l'ordre à établir dans ses lectures, et dans l'étude des ouvrages scientifiques et historiques, qui fait le sujet du huitième chapitre de la seconde partie, est terminé par un choix de pensées de *Bacon* sur les obstacles à la prospérité publique et à l'avancement des sciences. Dans le dernier chapitre, l'auteur récapitule les principes de sa méthode, comparée aux différentes méthodes religieuse et philosophique, commerciale, administrative, militaire, qui ont le plus contribué à l'amélioration morale des hommes et aux progrès de la civilisation. — *Quatre appendices*, placés à la suite de l'*Essai sur l'emploi du tems*, dont ils sont le complément naturel et presque nécessaire, renferment : 1° un exposé de *douze principes généraux*, pouvant fournir des bases pour toute espèce de méthodes, et susceptibles d'un nombre infini d'applications pratiques dans les sciences, dans les arts et dans la conduite de la vie; 2° un exposé de la *méthode de* Locke, pour recueillir des extraits de ses lectures et un modèle du journal qu'il propose d'établir ; 3° un précis analytique de la *méthode morale* ou *règle de conduite* suivie et conseillée par Franklin, la forme des pages de son livre, et l'explication d'une planche lithographiée représentant une *courbe de la vie*, qui accompagne cet appendice; 4° enfin, quelques pensées détachées de différens auteurs anciens et modernes, *Sénèque*, *Bacon*, *Montaigne* et M. le comte *de Ségur*, sur le prix et l'emploi du tems (1). B.

---

(1) Ces deux ouvrages, *sur l'Emploi du tems*, auraient dû, d'après la division méthodique suivie jusqu'ici dans ce *bulletin*, et analogue à celle que nous avons

292 (*).—*Études morales, politiques et littéraires*, ou *Recherche des vérités par les faits*; par M. Valery, conservateur des bibliothèques particulières du Roi. Paris, 1823; Ladvocat. Un vol. in-8° de II et 332 pages d'impression, avec cette épigraphe : *Quid verum atque decens.* — Horat. Prix, 6 fr.

Sous ce titre, un peu vague peut-être, M. Valery a traité un grand nombre de sujets de morale, de politique et de littérature. Chacun de ses chapitres est une petite dissertation, où l'auteur fait connaître sa manière d'envisager les plus hautes questions. On pourra souvent ne point partager ses opinions, mais on lira son livre avec plaisir. En effet, il est facile de concevoir que, lorsqu'on entreprend d'écrire sur des matières qui, prises séparément, ont occasioné d'innombrables controverses, il serait impossible de satisfaire tous les esprits. Les moralistes qui se sont faits peintres, si nous pouvons nous exprimer ainsi; ceux qui, comme La Bruyère, esquissent un portrait, tracent un caractère, censurent un ridicule, ont choisi une tâche plus aisée à remplir que celle des écrivains qui veulent aborder des sujets de philosophie. Ainsi, par exemple, je prends dans l'ouvrage de M. Valery le chapitre intitulé *Gouvernement*, et je me demande si l'auteur, en l'écrivant, a pu croire qu'il mettrait d'accord les publicistes divergens, malgré les milliers de volumes qui ont été consacrés à l'examen de tout ce qui a rapport aux gouvernemens. Telle n'a pas été la pensée de M. Valery; il a voulu seulement réunir quelques faits et quelques autorités, afin de comparer les divers modes employés jusqu'ici pour régir les sociétés. Un esprit aussi sage devait flétrir le pouvoir absolu, et reconnaître qu'une monarchie tempérée paraît être, de tous les gouvernemens, celui qui offre le plus de garanties à la paix publique, à la protection et à la sûreté des citoyens. Il faut lire l'ouvrage même de M. Valery pour se former une juste idée de sa *manière* : la profonde érudition de l'auteur est accompagnée d'un tact fin et délicat, dont il fait preuve à chaque instant, et cachée sous un style singulier, remarquable surtout dans un livre de ce

---

adoptée pour la section des *analyses*, trouver place parmi les livres de philosophie morale et d'éducation; mais, comme leur publication a été retardée, et comme nous n'avons pas voulu néanmoins en différer l'annonce jusqu'après le commencement de la nouvelle année, nous les avons compris dans la classe des ouvrages de littérature, à laquelle ils appartiennent aussi, sous quelques rapports, par la manière dont les deux auteurs ont traité leur sujet, en écrivant plutôt pour les gens du monde que pour les savans de profession et pour les philosophes.

genre; car on sait que les érudits n'ont pas l'habitude d'attacher beaucoup d'importance à l'expression de leurs pensées. A. T.

295(*).—*Syllabaire dactylologique*, ou *Tableau d'une langue manuelle, à l'usage des sourds-muets.* Paris, 1823; à l'Institution royale des Sourds-Muets, rue Saint-Jacques, et chez Verret, libraire, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n° 3. In-4°; prix, 4 fr. 50 cent.

On avait, dès long tems, eu recours aux gestes pour figurer les lettres, et suppléer à l'usage de la voix. Il n'est point d'écolier qui, dans le silence de la classe, n'ait ainsi échangé quelques mots avec ses camarades. Un des premiers essais de la lithographie, en Allemagne, a été la gravure d'un alphabet manuel à l'usage des sourds-muets (*Handalphabeth der Taubstummen*). Comme celui des écoliers, cet alphabet a le défaut d'affecter un signe à chaque lettre; ce qui rend le langage des doigts d'une prolixité rebutante. On a vu les sourds-muets, à l'Institution royale de Paris, saisir sans peine une courte demande que l'on écrivait en l'air avec le doigt. Ce moyen de communication suffit pour quelques mots; mais il exigerait, dans l'usage habituel, une attention trop soutenue. Observons, d'ailleurs, qu'on ne peut l'employer qu'après avoir appris aux sourds-muets, et la langue française et l'écriture. L'auteur du *Syllabaire dactylologique*, partage tous les mots français en consonnes simples, doubles et triples, et en portions de mots, commençant par une des six voyelles. Pour exprimer les unes et les autres, il lui suffit de douze positions de la main, de sept positions du pouce, et de dix mouvemens des doigts. Le succès a couronné son invention. Instruit par lui, son fils écrit sur-le-champ, avec une orthographe correcte, les mots, les phrases, les noms propres qu'on lui dicte. Les frères et les parens de l'enfant ont saisi sans peine la méthode inventée par son père et conversent avec leur jeune parent plus rapidement que l'inventeur lui-même. Il a été appelé à Paris, pour faire, à l'Institution des sourds-muets, un essai de sa méthode. Déjà, il obtenait un succès marqué, quand des devoirs de famille l'ont rappelé impérieusement dans ses foyers. Alors l'Institution royale a pris le parti de faire imprimer, à ses frais, le *Syllabaire dactylologique*, persuadée qu'on ne pouvait trop appeler l'attention sur ce moyen ingénieux d'établir entre les sourds-muets et nous la communication des idées. — Seize planches gravées indiquent les divers mouvemens *dactylologiques*. Nous n'essaierons pas ici d'en faire connaître les détails; mais nous pouvons assurer, d'après notre propre expérience, qu'en étudiant les planches et leur explication, on reconnaîtra que tous ces mouvemens sont faciles à exécuter, à ap-

prendre et à retenir. Peut-être, cependant, sera-t-on tenté de reprocher au texte *explicatif* trop de concision; mais il faut se souvenir que l'auteur a écrit pour des élèves, devant lesquels il se proposait de professer et de multiplier les applications de ses principes. — Une autre critique portera sur l'addition d'un certain nombre de signes destinés à exprimer, comme en abrégé, des lettres et des syllabes qui se répètent fréquemment dans les divers mots de la langue. Sans doute, on évite, par leur usage, bien des longueurs; nous en évitons aussi, en conversation, par notre prononciation familière, qui supprime, dans les mots, plusieurs lettres et des syllabes entières. Mais, ne risquerait-on pas de tromper, sur l'orthographe, et par suite, sur le sens des mots, un enfant à qui on les dicterait comme nous les prononçons dans un entretien rapide? Les abréviations *dactylotogiques* de notre auteur n'auront-elles pas un danger analogue? et en multiplant les signes d'une manière étrangère au principe fondamental de la méthode, ne porteront-elles pas quelque confusion dans les idées? c'est ce qu'on n'a pas éprouvé avec un enfant très-intelligent, et l'unique objet des soins d'un père, inventeur de ce nouveau langage. Mais s'ensuit-il que l'inconvénient ne se fasse pas sentir, au milieu d'une école nombreuse, où les facultés intellectuelles seront toujours inégales, et où un seul professeur devra enseigner à un grand nombre d'élèves ce qu'il aura appris lui-même et non pas inventé? — Une dernière difficulté s'est déjà présentée à l'esprit des lecteurs: la nouvelle méthode offre-t-elle assez d'avantages pour qu'on doive la substituer à la méthode du respectable abbé Sicard, ou seulement l'accueillir concurremment avec elle? L'auteur du *Syllabaire* s'est proposé cette question. Ses réponses sont plausibles; je crois même qu'il est difficile d'y répliquer. Il a suivi avec son fils, sourd-muet, la même marche qu'avec ses autres enfans, la marche que l'on a toujours prise et qu'il faudra prendre toujours: il a commencé par lui apprendre à *parler* et à écrire par *habitude*, ou, si l'on veut, par routine, réservant, pour un âge plus avancé, l'étude logique et métaphysique de la grammaire. La méthode des *signes naturels* commence, au contraire, par-là; elle suppose une intelligence déjà développée. Elle conviendrait à un adulte qui jouirait de ses facultés intellectuelles dans toute leur énergie, avant d'avoir l'idée de ce qu'est une langue écrite ou parlée. Mais l'enfant, qu'il importe si fort, pour son bonheur présent et pour son bonheur à venir, de mettre en communication de sentimens et d'idées avec nous, l'enfant n'est point cet homme-là; il est doué de mémoire, d'aptitude à apprendre et à retenir, long-tems avant d'être capable de raisonnement et de

réflexion. La métaphysique subtile de la langue des signes *naturels* est perdue pour lui. Tout ce qu'on lui en apprend, il le retient comme il retiendrait les signes du *Syllabaire dactylologique*, et avec moins de profit; car, plus tard, on devra lui enseigner à comprendre ce qu'on lui en aura précédemment appris. Si l'on veut d'ailleurs qu'il connaisse une langue et qu'il la sache écrire, ne faudra-t-il pas, comme dans l'invention du nouveau *Syllabaire*, établir une relation *conventionnelle* entre les signes *naturels* et les lettres ou syllabes dont se composent les mots? Cette relation sera de plus sujette à varier suivant les idiomes, puisque, par exemple, *malum* en latin, *pomme* en français, *apple* en anglais, *méla* en italien, répondront à un même signe *naturel*, quelque différens que soient les caractères qui expriment ces divers mots. Ici, la méthode que nous annonçons présente un avantage incontestable. Les consonnes et les portions de mots sont les mêmes dans toutes les langues, à quelques exceptions près; et ces exceptions, plus ou moins nombreuses dans chaque langue étrangère, seront facilement exprimées par le *Syllabaire dactylologique*. En examinant les tableaux de l'auteur, on voit que la composition des mots français est loin d'épuiser toutes les combinaisons de signes que peuvent fournir les élémens de sa méthode. Cet avantage prend encore plus d'importance, si, comme rien n'empêche de le faire, l'enseignement de sa méthode devient une préparation à l'enseignement des signes *naturels*. Ce ne seront plus des esprits sans développement et sans culture que vous appliquerez tout d'un coup à une étude qui doit créer leurs idées et former leur raison; ce seront des élèves déjà habitués à apprendre, et qui, à la connaissance des principes généraux du langage, joindront celle d'un ou de plusieurs idiomes, et l'aptitude à écrire toutes les langues qu'on voudra leur enseigner. Quiconque a approfondi l'influence qu'exerce, sur la formation et la composition des idées, l'usage de la parole et de l'écriture, sentira le prix d'une si heureuse préparation. — Une considération ne doit point échapper aux amis de l'humanité. Les sourds-muets sont plus multipliés, en France et en Europe, qu'on ne le suppose communément; et ce n'est que sur le plus petit nombre qu'on a pu répandre, jusqu'à présent, les bienfaits de l'instruction. La méthode des signes *naturels* demande des professeurs qui en aient fait l'objet de leurs longues méditations. L'enchaînement logique qui lui assure sa supériorité, la retire en même tems du domaine des intelligences ordinaires. On ne la peut enseigner avec fruit que dans des écoles où sont réunis des hommes habiles, et destinés d'avance à suivre cette carrière. La nouvelle méthode est à la portée de

tout le monde; l'instituteur le plus vulgaire, le père, la mère, les camarades d'un sourd-muet, tous peuvent se l'approprier. Tous sans doute essaieront de le faire. Ils y réussiront sans de grands efforts, et ils rendront grâce à l'auteur du *Syllabaire dactylologique*; ils rendront grâce à l'*institution* bienfaisante qui a décidé la publicité d'une invention destinée peut-être, sans ses encouragemens, à rester ignorée au sein de la famille dont elle est devenue la consolation. *Eusèbe* SALVERTE.

294. — *Grammaire française raisonnée*, par *J. J. F.* BILON, professeur. *Sixième édition*. Nantes, 1820; Mangin; Paris, Eymery. Un vol. in-12, de 370 pages.

Cette grammaire toute pratique, extraite de nos meilleurs auteurs, est fort répandue dans une partie de la ci-devant Bretagne. Nous l'eussions déjà fait connaître si elle nous eût été plutôt communiquée. L'auteur en a publié, à Nantes, un abrégé qui a déjà eu deux éditions, il a donné aussi une *Cacologie* qui en a en trois, enfin, l'*Arithmétique ancienne et décimale à l'usage des enfans*. L.

295 (*). — *Nouvelle grammaire française*, sur un plan très-méthodique, avec de nombreux *exercices d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation*; par MM. NOEL, inspecteur-général de l'université, et CHAPSAL, professeur de grammaire générale; ouvrage mis au rang des livres classiques par le conseil royal de l'Université. Paris, 1823; Aumont, Veuve Nyon, quai Conti, n° 13. Deux vol. in 12; prix de chaque vol., 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.

Si l'auteur du *Traité des études* revenait parmi nous, et qu'il vît le grand nombre de grammaires qui a paru depuis trente ans, il ne se plaindrait sans doute plus du peu d'attention que l'on accorde à l'étude de notre langue. Il est vrai que la plupart de ces ouvrages n'atteignent pas le but que leurs auteurs ont dû se proposer: les uns, trop volumineux et trop abstraits, ne conviennent tout au plus qu'aux maîtres; les autres, resserrés dans un cadre trop étroit, sont plus propres, par leur sécheresse, à inspirer le dégoût de l'étude qu'à guider et éclairer l'esprit. Il manquait à l'enseignement une bonne grammaire élémentaire. Deux hommes dont le nom fait autorité en matière d'instruction, ont réuni leurs lumières et leur expérience pour remplir cette lacune. Leur ouvrage, remarquable par sa marche extrêmement méthodique, par la justesse de ses définitions et par le grand nombre de faits et de règles qu'il renferme, a obtenu les suffrages de l'Université, et vient d'être mis au rang des livres classiques. Cette excellente grammaire se compose de deux parties distinctes: l'une a pour objet l'étude

des règles, c'est la *grammaire* proprement dite; l'autre, sous le titre d'*exercices*, renferme l'application des préceptes. Cette seconde partie, absolument divisée comme la première, est une véritable grammaire pratique, dans laquelle un grand nombre de phrases, empruntées à nos bons auteurs, présentent tout à la fois un moyen facile de se familiariser avec les règles du langage, et une lecture propre à orner l'esprit et à former le cœur. C'est ainsi que MM. Noël et Chapsal ont su se conformer au précepte d'Horace, *utile dulci*, dans un genre d'ouvrage où l'on trouve ordinairement plus d'épines que de fleurs, et plus d'instruction que d'agrément. Z.

296. — *La clef des participes*, par VANIER, instituteur. *Troisième édition.* Paris, 1824; Vernarel et Tenon, rue Hautefeuille, n° 30; prix, 1 fr. 50, et 2 fr.

Toute la doctrine de l'auteur est renfermée dans cette formule : « Le participe est une inflexion verbale qui sert à exprimer soit l'état, soit l'action du sujet. — Quand il exprime l'état, il est *participe-adjectif*, et s'accorde toujours avec son substantif, en genre et en nombre. — Quand il exprime l'action, il est *participe-verbe*, et demeure invariable, à moins qu'il n'ait un régime direct formellement exprimé avant lui. » Ces principes sont incontestables et clairement énoncés. L'auteur en a fait l'application à tous les cas particuliers qui peuvent se présenter, et a mis à la fin de son ouvrage des phrases et des exercices sur le participe et sur le *modificatif d'action*, nom qu'il a donné au *participe présent invariable*, et qui ne nous paraît pas plus facile à comprendre que ce dernier. On pourrait faire à M. Vanier le reproche qu'il adresse à plusieurs grammairiens, celui d'avoir attaché trop d'importance à la théorie des participes, et d'avoir consacré 190 pages à une question qu'il dit avoir réduite à la plus grande simplicité. Nous l'engageons aussi à retrancher, dans une nouvelle édition, les réfutations des doctrines opposées à la sienne, et surtout quelques déclamations sur la dénomination de *participe présent*, où l'auteur montre presque de la colère contre ceux qui l'emploient. Néanmoins, l'ouvrage, tel qu'il est, mérite d'être consulté par les professeurs et par les gens du monde.

A. M—r.

297. — *Lettres Bourguignonnes*, ou *Correspondance sur divers points d'histoire littéraire, de biographie, de bibliographie*, etc., par *C. N.* AMANTON, conseiller de préfecture du département de la Côte-d'Or, etc. Dijon, 1823; Paris, A. A. Renouard. In-8°, de 76 pag.; prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c.

Ces lettres se composent de dissertations curieuses, sur divers points

d'histoire littéraire, adressées à plusieurs hommes de lettres, dont quelques-uns entre autres, MM. de Labouisse, Guillaume et Breghot du Lut, ont répondu par des épîtres non moins précieuses que celles de M. Amanton. Il résulte de cette correspondance, que le poëte *Vergier*, dont on a un recueil de contes fort connus, ne se nommait ni *Verger* ni *Duvergier*, ainsi qu'on l'a quelquefois appelé mal à propos, et qu'Alexis Piron n'a jamais fait aucune démarche pour être de l'Académie française. Ces résultats, qui, au premier coup-d'œil, peuvent paraître assez minces, sont obtenus à l'aide d'innombrables recherches qui prouvent le savoir et la sagacité de M. Amanton, et dont les détails sont pleins de charmes pour les véritables amateurs d'histoire littéraire. La brochure est ornée de deux *fac simile* de l'écriture de Vergier et de Piron, qui ajoutent encore à son intérêt. On doit au même M. Amanton, une *Notice sur Cl.-Xavier Girault* (Paris, Renouard, 1825; in-8°, 16 pag.; prix, 80 c.), qui a écrit un grand nombre d'opuscules sur l'histoire littéraire et les monumens de la Franche-Comté, et que les lettres ont perdu, dans le courant de l'année 1825. M. Amanton est du petit nombre des savans qui cultivent avec zèle et succès, dans nos provinces, la bibliographie et l'histoire locale, souvent si curieuse et toujours très-utile pour l'éclaircissement de l'histoire nationale. X.

298. — *Lettres sur l'astronomie*, en prose et en vers, par M. *Albert* Montémont, membre de plusieurs Sociétés savantes. Paris, 1825; Lelong, au Palais-Royal. Quatre vol. in-18, d'environ 250 pages chacun, accompagnés de figures et vignettes; prix, 12 fr., et 14 fr.

« L'astronomie, par la dignité de son objet et la perfection de ses théories, est le plus beau monument de l'esprit humain, le titre le plus noble de son intelligence. » Cette épigraphe, que l'auteur a tirée de l'Exposition du système du monde de M. Laplace, justifie les efforts souvent renouvelés pour mettre l'astronomie à la portée des gens du monde. M. Albert-Montémont, en insérant, dans ses *Lettres sur l'astronomie*, diverses pièces de poésie, tirées des bons auteurs, a réussi à jeter des fleurs sur l'étude de cette belle science et à rendre moins pénible pour l'attention, moins fatigant pour l'esprit, un enseignement qui embrasse les plus beaux effets de la nature. Des notes qui accompagnent chacune de ces *lettres*, sont destinées à éclaircir les difficultés les plus importantes qu'on rencontre dans cette étude. Plusieurs de ces lettres sont sorties de la plume d'un littérateur dont les lecteurs de la *Revue* ont souvent distingué les écrits : M. Charles Coquerel a réuni ses efforts à ceux de M. A. Montémont, pour répandre quelques clartés sur des matières aussi profondes. Le public accueillera sans doute avec intérêt un ou-

vrage utile, et dont la lecture est facile et pleine d'agrémens. La seule critique que je me permettrai d'en faire, c'est que l'auteur y revient trop fréquemment sur les mêmes idées, et craignant sans doute que trop de précision ne nuise à la clarté, reproduit dans les notes tout ce qu'il dit dans les lettres; ce qui rend l'ensemble un peu prolixe. Mais, peut-être y a-t-il un grand nombre de lecteurs à qui cette abondance sera agréable; et d'ailleurs, les nombreuses pièces de vers qu'on y trouve éparses et analogues à chaque sujet, jettent dans cette lecture une variété qui compense agréablement le défaut que je viens de signaler. M. A. Montémont fait preuve lui-même de talent poétique; et plusieurs morceaux dus à sa verve ne dépareut pas son ouvrage. *L'Ode au soleil* est riche d'images poétiques :

Arbitre du jour et du monde,
Foyer de cent globes divers,
O toi dont la clarté féconde
Anime ce vaste univers,
Soleil! que j'aime ta puissance,
Combien de ta magnificence
L'éclat émerveille mes yeux!
La nuit commandait à l'espace;
Tu viens, elle s'écoule et passe,
Et ta gloire inonde les cieux.

FRANCŒUR.

299 (*).—*Le Guide de l'artiste et de l'amateur*, contenant *le Poème de la peinture*, *de* DUFRESNOY, *avec une traduction nouvelle*, *revue par* M. KÉRATRY; suivi de *Réflexions* de ce dernier auteur, et des *Notes de* REYNOLDS; de *l'Essai sur la peinture* de DIDEROT; d'une *Lettre sur le paysage*, par GESSNER; de trois lettres tirées du *Paresseux* (Journal anglais), sur l'observation des règles, sur l'imitation de la nature et sur la beauté (Lettres attribuées à Reynolds). Paris, 1825; Grimbert, rue de Savoie, n° 14. Un vol. in-12; prix, 3 fr. 75 c., et 4 fr.

Le recueil que nous annonçons manquait à ceux qui s'occupent des arts d'imitation, et spécialement de la peinture. Il contient, dans un seul et même volume, les préceptes les plus sûrs, les dissertations les mieux senties, les remarques les plus judicieuses et les plus originales que l'on possède aujourd'hui sur ces arts Tous les morceaux dont on présente la réunion au public sont depuis long-tems connus et appréciés; mais l'éditeur paraît avoir été guidé, dans le choix qu'il en a fait, moins encore par la haute estime dont chacun de ces essais jouit déjà, que par les avantages qui résultent de leur valeur comparative et de leur

mérite respectif. Comme, en fait de beaux-arts, tout aperçu, quelque juste et quelque étendu qu'il soit, a nécessairement, tant qu'il est isolé, le défaut d'être exclusif et partiel, c'est toujours une idée salutaire, de présenter en regard l'un de l'autre les meilleurs aperçus qui aient été produits sur un art. Rien, d'ailleurs, n'est plus funeste aux progrès réels des arts d'imagination que l'esprit de système; et le moyen le plus sûr d'en neutraliser l'effet, c'est d'opposer et de balancer entre eux les différens systèmes qui ont pour objet les mêmes arts. Ce que chacune de ces théories a de plus vrai s'appelle et s'unit par une sorte d'affinité morale; il en résulte, pour nous, un nouveau tout, un corps de doctrine, qui cependant n'est plus un système, et qui, saisi par le génie, devient un germe fécond en créations nouvelles.—Tel est l'un des points de vue les plus importans de la *philosophie des arts*; tel est celui qu'a dû saisir M. Kératry, en ajoutant à ce recueil ses propres observations. Quand nous avons dit que ce livre ne contenait rien qui ne fût déjà connu, nous n'en exceptions pas même ce tribut nouveau que M. Kératry vient de payer aux arts. Cet écrivain sent *le beau* avec tant de force et de vérité, qu'il ne lui serait pas possible d'en concevoir de fausses idées; chez lui, les combinaisons de l'esprit sont d'autant plus justes, qu'elles viennent toujours après les inspirations du cœur. Heureux l'écrivain qui a su maintenir ce bel équilibre entre ses facultés! Il lui est donné d'allier sans effort l'éloquence avec la profondeur, la vie de l'âme avec la finesse de l'esprit, la fraîcheur de l'imagination avec la force du raisonnement.—Le traité, à l'insuffisance duquel M. Kératry s'est principalement proposé de suppléer, est le *Poëme* de Dufresnoy, *sur la peinture*. Dufresnoy, pour devenir peintre, oublia tout le reste, et subit même avec joie les rigueurs paternelles; mais son exemple est une des preuves les plus frappantes d'une vérité souvent remarquée au sujet des artistes : c'est qu'une inébranlable vocation n'annonce pas toujours la présence du feu sacré. Dufresnoy ne brisa les entraves qui s'opposaient à son goût favori, que pour se jeter aussitôt dans toutes celles de l'art qui en était l'objet. Après avoir étudié scrupuleusement jusqu'aux moindres détails des arts plastiques, il fit plusieurs ouvrages où paraît une belle et sévère correction, mais que le génie n'a point animés. De même, les préceptes qu'il a donnés en vers latins ont une concision lucide et judicieuse, excellente pour les progrès de l'étude, nulle pour l'enthousiasme et pour les nuances infinies du sentiment. Il semble que la constance de son culte en ait banni presque toute chaleur. Séduit par l'exemple d'Horace, il n'a pas vu que le poëte de Tibur, avant de descendre aux règles didactiques, s'était élevé sur les ailes de l'ins-

piration lyrique plus haut que Pindare, son maître. Il n'a pas vu non plus que, pour peindre en vers la peinture elle-même, il faut appeler à soi le génie poétique tout entier; l'adage qu'il se plaît à rappeler, et par lequel il débute, *ut pictura poesis*, aurait dû l'en avertir. — L'illustre fondateur de l'Académie de peinture de Londres, Josué Reynolds, avait déjà enrichi ce traité des notes les plus savantes, et des préceptes les plus sûrs que puisse fournir la pratique du pinceau; et c'est le plus bel éloge de ce poème qu'il ait fixé aussi particulièrement l'attention de Reynolds. Mais, ce grand peintre lui-même est plutôt un Anglais savant, qu'un interprète passionné de ces intimes secrets de l'art, par lesquels la nature et la vie viennent se fixer sur la toile. — Il appartenait à l'auteur des *Inductions morales et physiologiques* (Voy. *Rev. Enc.*, T. I, pag. 193), à l'écrivain qui, dans ses *Méditations sur le beau*, a si bien allié la haute philosophie de Kant à l'éloquence communicative de Bernardin de Saint-Pierre, d'ajouter aux ouvrages de ces deux grands maîtres les fleurs variées du sentiment qui étaient échappées à leur savante préoccupation. — Si l'espace nous le permettait, l'*Essai sur la peinture* de Diderot mériterait bien aussi que nous en rappelions les divers genres de mérite à nos lecteurs. Diderot se montre inégal, ici comme partout ailleurs; mais, ici, ses inégalités mêmes tournent au profit de l'art. Sa fougueuse critique met tout en saillie : les vérités et les erreurs qu'il énonce ont une expression si frappante et si vive, que les unes servent d'autant mieux à faire discerner les autres : il n'est pas d'écrivain chez qui le paradoxe et la vérité, l'éloquence et la déclamation, la nature et sa fausse image, se touchent de plus près; c'est qu'il est de bonne foi dans le bon comme dans le mauvais, et que l'un et l'autre lui échappent presque involontairement. — Le recueil est terminé par une *Lettre* de Gessner *sur le paysage*, et par plusieurs autres *Lettres sur la peinture* en général, qui sont attribuées à Reynolds. La lettre de Gessner se fait lire avec tout l'intérêt d'une idylle, et nul n'avait plus le droit de diriger vers les beautés agrestes les pinceaux de l'artiste, que le poète ami des champs, dans l'âme et les écrits duquel ces beautés se réfléchissaient, comme dans les eaux d'un lac paisible. *Jules* MAUVIEL.

300 (*). — *Œuvres complètes d'Étienne* JOUY, de l'Académie française. Tom. I et XVIII. (Le Ier de l'*Essai sur les mœurs* et le Ier du *Théâtre*.) Paris, 1823; Jules Didot, Bossange père, Aimé André, et l'auteur, rue des Trois-Frères, n° 11. Deux vol. in-8°; prix, 8 fr.

Ce n'est pas seulement une nouvelle édition d'ouvrages connus que publie M. Jouy : une partie de ces œuvres était inédite. En littérature, le passé est presque toujours le garant de l'avenir. Lorsque l'auteur fin

et spirituel, auquel nous devons tant d'observations piquantes sur les mœurs françaises, promet la peinture des passions dans un *roman*, celle des courtisans dans une *comédie* intitulée : *les Intrigues de cour*, et celle des intrigues de ville, dans une autre *comédie* qui a pour titre : *les Mœurs du tems*, le public est fondé à attendre des tableaux d'un coloris aussi brillant, d'une vérité aussi parfaite que ceux déjà sortis de la même main. Cette attente ne sera point trompée, si nous en jugeons par les deux premiers volumes qui composent la première livraison que nous annonçons. Comme nous donnerons, dans la section des *analyses*, des développemens plus étendus sur ces différens ouvrages, nous nous bornons à indiquer ici ceux que renferme cette livraison. Outre 42 chapitres de l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin*, on trouve, dans le premier volume, un discours préliminaire consacré aux réputations contemporaines. L'auteur jette un coup-d'œil rapide sur la plupart des hommes qui, depuis vingt-cinq ans, se sont illustrés dans les sciences, les lettres et les arts. On pourrait y remarquer plusieurs omissions et quelque partialité. Le second volume renferme 4 tragédies; deux seulement, *Tippô-Saëb* et *Sylla*, ont paru sur la scène : les deux autres ont été arrêtées par la censure. Celle de *Bélisaire* avait déjà été imprimée; *Julien dans les Gaules* est publiée pour la première fois. L'auteur joint, à chacune de ces pièces, des notes extrêmement curieuses, tant sur le sujet que sur les intrigues auxquelles elles ont donné lieu. Parmi ces notes historiques, il en est plusieurs d'un grand intérêt; de ce nombre est celle où l'auteur rend compte d'une conversation entre Talma et Napoléon, sur la tragédie de *Tippô-Saëb*. Cette note jette un nouveau jour sur le caractère et l'esprit de l'homme le plus extraordinaire de notre époque. A....

301 (*). — *Moïse*, poème en quatre chants, par *Népomucène* Lemercier, de l'Institut de France (Académie française). Paris, 1823; Bossange frères, rue de Seine, n° 12. In-8°; prix, 4 fr.

Nous n'aimons pas beaucoup *Moïse* comme héros d'un poème : ce grand législateur, quelle que soit la majesté des souvenirs attachés à son nom, repousse l'intérêt dramatique, qui est l'âme de toute composition inspirée. Il y a, d'ailleurs, dans la vie du prophète hébreu, des cruautés qui répandent sur sa mémoire une réprobation que rien ne saurait effacer aux yeux de l'humanité. Des châtimens pareils à ceux dont il usa envers les Israélites, les ordres terribles de sa farouche intolérance, ses lois de sang se mêlent, malgré nous, à la renommée de sa haute sagesse, à l'éclat de son génie, que Rousseau a célébré avec la plus magnifique éloquence. Au contraire, tout est pur, innocent et sans tache dans l'immortel *Newton*; et si, en le célébrant, M. Lemercier

n'a pu composer un drame d'un intérêt attachant, il n'a du moins causé de regret à aucun de ses lecteurs; et lorsque son beau talent s'est montré digne de lui dans un sujet où tout était à créer, la fable, les personnages, les allégories, les formes qui en sont l'expression, il a causé une vive satisfaction aux connaisseurs pour lesquels l'admiration du beau est une passion avide de jouissances. — Le *poème de Moïse* n'est pas véritablement et ne pouvait être un poème d'action; les récits y tiennent une trop grande place pour l'étendue de l'ouvrage; on peut lui reprocher encore la monotonie des idées. Jéhovah remplit tous les vers de M. Lemercier; on parle toujours de la grandeur de Jéhovah; et les divers interlocuteurs ne sont pas toujours aussi éloquens les uns que les autres. De là vient que des beautés sublimes sont affaiblies par des choses qui ne les égalent point. M. Lemercier n'a point fait une attention assez sérieuse à cet inconvénient. Des suppressions faites par sa main habile ajouteraient beaucoup au prix de ses inspirations. Jamais peut-être l'auteur n'en a eu de plus hautes, et quelquefois elles sont d'une rare énergie, ou d'une simplicité et d'une magnificence semblables à celles des anciens :

Ce terrible ennemi, ce Moïse est un homme.
Son image, au travers du bandeau de la peur,
S'agrandit à nos yeux d'un appareil trompeur.
Comment aux bords du Nil parla-t-il à ses frères?
« Enfans égaux, vivez, libres comme vos pères.
Le superbe, chargeant nos fils d'un joug nouveau,
De l'équité première a rompu le niveau.. ..
Les jeunes bois ont dit sur les hautes collines :
Du cèdre qui nous couvre arrachez les racines;
Il ravit, en dressant un front victorieux,
Tous les sucs à la terre et la rosée aux cieux;
Des orages en vain ses bras nous garantissent,
Et séchant à nos pieds, nos rejetons périssent.
Tombe, orgueilleux géant! et que nos fronts vengés
D'un éternel ennui ne soient plus ombragés. »

Le discours du rebelle Coré, qui veut soulever le peuple contre Moïse, étincelle de beautés; celui de Moïse aux révoltés sur la puissance de Dieu est d'un ordre encore plus élevé. On y trouve une foule de vers qui unissent la vigueur de Corneille à la magnificence de Racine.

Si j'eusse fait mentir son saint nom profané,
Moi-même, avec mes fils, il m'eût exterminé.
Quel séjour si lointain où son bras ne m'atteigne?
Les enfers? il s'y venge: et les cieux? il y règne.

Ne murmure donc plus; ah! qu'il n'entende pas
Vos lèvres, vos pensers le blasphémer tout bas,
De peur que dans ces lieux la foudre toujours prête,
Ne vous jette sans vie aux pieds de son prophète.

La naïveté antique respire dans un dialogue entre les fils de Moïse, qui sert à nous délasser de l'uniformité du grand et du beau. Des teintes encore plus douces sont habilement répandues sur les amours de Cosbé, jeune Moabite, avec le guerrier Zumbri; on reconnaîtrait un poète à ces seuls vers:

Les coteaux, peints de fleurs aux rayons du soleil,
Fumaient des premiers feux d'une humide lumière.
Tout-à-coup l'astre pur, lancé dans la carrière,
Des splendeurs qu'il versait redoubla le torrent,
Et le blasphémateur se tut en admirant.

On peut facilement relever des fautes dans le poème de M. Lemercier; mais il renferme des beautés si élevées que la critique est retenue par la crainte de méconnaître un talent qui sort de pair à tous momens, et s'élève souvent sans effort jusqu'au sublime. I.

302. — *Le Tribunal Secret*, tragédie en cinq actes, par M. *Léon* Thiessé, représentée, pour la première fois, par les comédiens du roi, sur le Second-Théâtre français, le mardi 11 novembre 1823. Paris, 1823; J. N. Barba. Brochure in-8°, de XI et 68 pages; prix, 3 fr.

Nous avons rendu compte de cette tragédie, lors de sa première représentation. (*Voy.* ci-dessus, page 458.) L'auteur la soumet aujourd'hui à l'épreuve de la lecture, en y joignant une préface dans laquelle il examine les diverses critiques, plus ou moins judicieuses, ou, selon lui, peu fondées, dont son ouvrage a été l'objet. Après avoir tracé un aperçu historique très-rapide, et néanmoins fort intéressant, des principaux faits relatifs au tribunal vehmique établi en 803 par Charlemagne, il s'attache surtout à le distinguer des associations d'un genre bien différent que nous avons vues en Italie, il y a si peu d'années. Loin de vouloir juger, ou accuser ces Sociétés, désormais vaincues et sans puissance, il a cru trouver dans l'horreur que font naître l'institution barbare des Francs-juges, leur farouche despotisme, et leur cruauté fanatique, des inspirations dignes de la muse tragique, et des leçons propres à faire détester le fanatisme et la tyrannie. — On remarque dans cette tragédie, un but moral et politique très-louable, un talent distingué, et la preuve que l'auteur, qui a su déjà écouter et suivre les

conseils d'une critique éclairée, promet beaucoup plus qu'il n'a donné.

A. J.

303. — *Almanach des Muses*, ou *Choix de Poésies fugitives, pour l'année* 1824. (60me année.) Paris, 1824; Eymery. In-12 de 288 pages; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c.

Ce recueil a le désavantage de paraître trop tard. Rédigé, comme la plupart de ceux qui abondent au renouvellement de chaque année, d'après un choix fait dans divers ouvrages périodiques, les meilleures pièces qu'il renferme, déjà connues par une première publication, ont été réunies par des éditeurs qui ont pris l'avance auprès du public. C'est ainsi que nous retrouvons plusieurs morceaux que nous avons déjà eu occasion de signaler à l'attention de nos lecteurs. Tels sont : les *Vers pour l'ouverture de la nouvelle salle de spectacle du Havre*, par *Casimir* Delavigne; *les Sermens*, du même; *le Dernier jour de l'année*, par Mme *Amable* Tastu; *Mon fils est là*, par M. Scribe; *le Mari, l'Amant et le Voleur*, conte, par M. Merville (voy. *ci-dessus*, pag. 204-207, l'annonce de l'*Almanach des Dames* et de l'*Almanach dédié aux Dames*); l'*Abolition de la traite des Noirs*, poème, par M. Chauvet (*voy.* Tom. XIX, pag. 496 et 699); *Judith*, poème, par M. Bignan (*voy.* Tom. XIX, pag. 187); *le Fugitif*, par M. *Henri* Berthoud, et l'*Épître au Théâtre*, de M. *Justin* Gensoul, éditeur de l'*Almanach des Muses* (*voy.* Tom. XIX, pag. 701). Après ces pièces, qui méritent bien, du reste, l'honneur de figurer dans plusieurs recueils, nous ne trouvons plus à citer que *la Messe du Mariage* et *les Derniers momens*, deux pièces charmantes de MM. Alletz et Agoub; *Commode et le Gladiateur*, de M. Halevy, très-jeune poète qui a déjà pris un rang distingué parmi les traducteurs d'Horace (*voy.* Tom. XIX, pag. 182); *le Rossignol*, fable, par M. Naudet, et *Chaque chose à son tour*, conte, par M. Deville (1).—Nous croyons avoir indiqué tout ce que l'*Almanach des Muses* renferme, cette année, de pièces réellement dignes d'éloges. Le reste du recueil se compose de fragmens de poèmes beaucoup trop longs, et trop multipliés. Rarement de pareils extraits, ainsi dégagés du cadre dont ils doivent faire partie, présentent de l'intérêt, et trop souvent ils accusent l'impuissance des auteurs qui les livrent au jugement du public. Nous croyons que M. *Justin* Gensoul, pour la gloire de Millevoye et

(1) Le même auteur a fait paraître, au commencement de cette année, chez Marcilly aîné, rue Saint-Jacques, n° 21, un recueil de poésies légères, sous le titre de *Délassemens poétiques*. Un vol. in-18 de 176 pages, avec des gravures et de la musique; prix, 3 fr.

pour la sienne, n'aurait pas dû donner place aux deux pièces de vers que nous trouvons à la page 15, et qui étaient bonnes seulement pour la circonstance qui les a fait naître; non plus qu'à deux fables, dont les sujets avaient été traités par l'inimitable La Fontaine, et que MM. de Villodon et *Félix* Nogaret n'ont pas craint de parodier. Pour ne pas abuser d'une place que nous pouvons mieux employer dans l'intérêt de nos lecteurs, nous renonçons au dessein que nous avions eu de transcrire ici quelques pièces d'un très-mauvais goût et presque ridicules, telles que celle qui a pour titre : *l'Intérieur d'une coquette* (pag. 191). Nous ne saurions à quoi attribuer l'insertion de pareilles pièces dans l'*Almanach des Muses*, si notre siècle n'était pas accusé d'être peu favorable à la poésie. Mais, dans un tel dénuement de richesses littéraires, pourquoi l'éditeur dédaignerait-il les vers que lui adressent des auteurs qui n'ont point encore de nom dans la république des lettres, et qui cherchent à s'en faire un? Je n'insisterai pas sur ce dernier reproche : je craindrais que M. Geusoul ne le regardât comme une récrimination de ma part.

E. Héreau.

304. — *Le chansonnier des Grâces, pour* 1824 (28e de la collection). Paris; Louis, éditeur, rue Hautefeuille, n° 10. Un vol. in-18, avec deux gravures et 36 pages de musique; prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c.

305. — Le *Nouveau Caveau, pour* 1824 (6e de la collection). Paris; Eymery, rue Mazarine. Un vol. in-18; prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c.

306.—*Les Soupers de Momus* (11e de la collection). Paris; le même. In-18; prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c.

Si l'on devait juger de la gaîté française par le nombre de chansonniers que chaque jour voit éclore, jamais elle n'aurait été plus générale que depuis quelques années; et, si le talent était une condition indispensable pour se voir admis dans ces recueils, jamais nous n'aurions eu plus de poètes qu'aujourd'hui. Malheureusement, ces inductions seraient également fausses. Altéré par nos troubles politiques, l'esprit français a perdu nécessairement un peu de son aimable insouciance; il lui faut aujourd'hui autre chose que des chansons pour l'alimenter; et d'ailleurs, les auteurs qui tenaient le sceptre de la chanson semblent l'avoir laissé tomber dans des mains beaucoup moins heureuses. Comment expliquer alors l'affluence des recueils chantans? par l'accroissement des spéculateurs. La masse de richesses ne s'est point accrue, au contraire; mais plus de personnes veulent y avoir part. Aussi, voyons-nous, comme nous l'avons déjà observé, au sujet de l'*Almanach des Muses* et des deux *Almanachs des Dames*, plusieurs éditeurs vivre de quelques auteurs et de quelques pièces, qu'ils revendiquent tour-à-tour. Cependant, la disette devient de jour en jour

si grande, que quelques-uns sont réduits, pour avoir des matériaux et surtout des noms, à puiser dans les anciens dépôts, et à reproduire aujourd'hui, comme nouveau, ce qui a fait les délices de nos pères. C'est ainsi que nous retrouvons, dans les *Soupers de Momus*, pour 1824, *la Nature et la Lanterne magique*, de MM. Jouy et *Armand* Gouffé; plusieurs chansons de M. Antignac, et de quelques autres qui ont fait partie du *Caveau moderne*, recueil qui paraissait il y a quinze ans. Ajoutez à cela un certain nombre de pièces de vers, deplacées dans un recueil chantant, puisqu'on ne peut y adapter aucun air, tels que le *Jugement de Salomon*, des *Soupers de Momus*; des pièces que leur ton et leur facture n'auraient jamais dû permettre d'imprimer dans un ouvrage que leurs éditeurs désirent voir dans toutes les mains, telles que l'*Amour agent de change*, de M. Lange; la *Stratégie*, de M. Coupé Saint-Donat, (du *Nouveau Caveau*); et vous comprendrez comment on peut faire tant de livres avec si peu de matériaux. Nous n'avons trouvé à citer que quelques pièces dans les deux derniers recueils que nous annonçons en tête de cet article; ce sont, dans le *Nouveau Caveau*, *le dîner de Sainte-Barbe*, de M. *Eugène* Scribe; *les Deux côtés*, de M. Simonnin; l'*Orage*, de M. *de Béranger*, et deux ou trois autres; dans les *Soupers de Momus*, cinq ou six pièces dont la moitié appartient à M. J. Leclerc, qui semble ambitionner la gloire de marcher sur les traces des pères de la chanson. — Quant au premier, le *Chansonnier des Grâces*, le plus ancien et le plus répandu des trois, il continue de mériter le succès que lui ont assuré les soins donnés à sa rédaction. Un grand nombre d'auteurs, qui ont un nom, d'autres, qui cherchent à s'en faire un; quelques-uns qui, comme M. Guérin ont débuté en maîtres, s'empressent, chaque année, d'enrichir ce recueil de leurs meilleures productions. De charmantes gravures, et un choix des plus jolis airs nouveaux, viennent ajouter leur prix à celui qu'il tire déjà du mérite de ses productions littéraires. Quelques personnes, qui ne connaîtraient point encore le *Chansonnier des Grâces*, peuvent craindre que son titre n'éloigne la variété si nécessaire dans un recueil semblable, et que l'on n'y accorde trop au genre sentimental. Un coup-d'œil jeté sur le volume de cette année leur prouvera que les Grâces ne sont point ennemies d'une gaîté douce et décente, qu'elles permettent même l'épigramme. Nous citerons, comme des modèles en ce genre, les chansons suivantes : *le Ménestrel affamé*; *Quand l'chat n'est plus là, les rats dansent*, et *la Dame du château*, par M. Guérin; *le Romantique*, par M. Péan; l'*Incurable*, par M J. P. (*Joseph* Pain); l'*Angelus*, par M. *Justin* Gensoul; *le Chevalier discret*, par M. Boucher Depertues; *le Diable au manoir*, par M. Dat-

TEL DE LUTANGE; et une dizaine d'autres aussi jolies. Le genre gracieux n'a pas non plus été négligé; nous signalerons, entre un grand nombre de pièces, l'*Aveugle*, par Mme A. T. (Mme *Amable* TASTU, sans doute); *la Fille de Coutanges*, par M. GUÉRIN; *Haroun et Rosélide*, par M. THÉAULON; et l'*Attente*, par M. *Casimir* DELAVIGNE. Nous avons lu ce recueil avec le plus grand plaisir, et nous pensons qu'on pourrait difficilement faire, au commencement de l'année, un plus joli cadeau aux dames et à tous les partisans d'une gaîté franche mais décente. *E.* HÉRBAU.

307 (*). — *L'Exalté*, ou *Histoire de Gabriel Désodry*, sous l'ancien régime, pendant la révolution et sous l'empire; par M. *L. B.* PICARD, de l'Académie française. Paris, 1824; Baudouin frères. Quatre volum. in-12; prix, 12 fr.

Un roman dont les personnages, pris dans le siècle et dans le pays où nous vivons, out des mœurs, des caractères et des aventures qui pourraient être les nôtres propres, nous paraît un ouvrage peut-être plus utile au commun des hommes que l'histoire elle-même. En effet, un simple bourgeois peut chercher à imiter les personnages vertueux du roman; mais les vertus des héros de l'histoire sont, pour ainsi dire, hors de notre portée, et ne semblent faites que pour des grands, pour des orateurs, pour des généraux d'armée, etc. Il est même dangereux de les admirer avec trop d'enthousiasme; car on peut se perdre, en voulant pratiquer ces hautes vertus dans un siècle de petitesses. Ainsi, les bons romans, c'est-à-dire les romans qui peuvent rendre les hommes meilleurs, en leur montrant ce qu'il y a de bon à suivre, ou ce qu'il y a de mauvais à fuir dans les mœurs de la société où ils vivent, nous semblent plus utiles à la plupart des hommes, comme nous l'avons déjà dit, que les annales des peuples : c'était l'opinion du célèbre Volney; et je crois qu'il est peu de personnes qui ne la trouvent raisonnable.—L'*Exalté* de M. Picard est un livre vrai, écrit de bon goût et avec facilité; c'est un ouvrage qui sait instruire et plaire, qui fait aimer le bien, en présentant la conduite des hommes vertueux de manière à la faire aimer, et qui porte à fuir les vices et les travers, en nous les montrant tels qu'ils sont.—On a blâmé, mais à tort, selon moi, le titre de ce roman : on a dit qu'il ne saurait convenir à un ouvrage dont le héros devient vers la fin égoïste. Et là-dessus, on a cité Horace : *Servetur ad imum qualis ab incepto processerit, et sibi constet.* Sans faire attention que ce précepte est seulement pour les poèmes dramatiques, et non pour les romans; car, si Horace et le bon sens disent qu'un homme ne change point de caractère en vingt-quatre heures, ils ne peuvent soutenir qu'on n'en puisse changer dans tout le cours de sa vie. Mais, dira-t-on encore,

comment un exalté devient-il un égoïste? L'égoïsme est le contraire de l'exaltation! Oui; mais l'esprit humain ne va-t-il pas d'une extrême à l'autre, et n'est-il pas possible de porter l'exaltation jusque dans l'égoïsme? Après avoir été froissé par les hommes, et avoir observé qu'en général chacun ne pense et n'agit que pour soi, Désodry finit par n'agir et ne penser que pour lui. Cela n'est pas hors de la vraisemblance; et malheureusement, on a vu beaucoup de ces hommes si ardens pour le bien public, à l'époque de la révolution, ne plus penser qu'à eux, dès que Bonaparte, devenu maître absolu, eut offert une sorte de prime à l'égoïsme. Du reste, qu'on intitule le roman de M. Picard comme on voudra, il n'en sera pas moins un bon ouvrage, qui a surtout ce mérite : qu'il est impossible de ne pas se sentir meilleur après l'avoir lu. Il serait trop long de suivre Désodry depuis son enfance jusqu'à sa mort, de le montrer tour-à-tour séminariste et dévot presque fanatique, sous l'ancien régime; patriote ardent et rédacteur d'un journal républicain, pendant la révolution; puis, persécuté au nom même de la cause de la liberté qu'il avait embrassée avec chaleur, et obligé de fuir sa patrie pour échapper à la proscription; adepte philosophe, dans une petite ville d'Allemagne; enfin, rentré en France et devenu courtisan et chambellan sous l'empereur, toujours en proie à des sentimens d'exaltation dans ses croyances religieuses, dans ses opinions politiques, dans ses études de philosophie, dans ses projets d'ambition et de fortune; tourmenté par sa faiblesse et par son inconstance, et trop heureux de revoir près de lui, autour de son lit de mort, une sœur chérie et le mari de cette sœur, qu'il avait négligés et abandonnés dans les jours de sa prospérité. Son beau-frère, Pierre Aubin, homme véritablement bon et de grand sens, est l'historien de son ami, et fait passer en revue sous les yeux du lecteur le bon M. Lecoq et sa femme, l'hypocrite et patelin Falcol, la coquette Derblay, une foule de personnages, les uns bons, les autres mauvais, avec lesquels nous engageons nos lecteurs à faire connaissance entière dans l'excellent roman de M. Picard. Ils y remarqueront sans peine une pensée ingénieuse et profonde, qui met tour-à-tour en action les différens systèmes de philosophie que son ami, M. Droz, auquel il s'était associé pour la rédaction des intéressans *Mémoires de Jacques Fauvel* (voy. *Rev. Enc.* T. XVIII, p. 92), vient d'exposer avec autant de précision que de clarté, dans son dernier ouvrage : *De la philosophie morale*, ou *Des différens systèmes sur la science de la vie* (voy. ci-dessus, p. 387). Ainsi, les deux amis ont traité, chacun à sa manière, le même sujet : l'un, sous une forme dramatique et animée; l'autre, en écrivain didactique, et sous la forme d'une instruction positive. Leurs esprits, comme leurs

cœurs, toujours en harmonie, ont dirigé vers un but commun deux productions également distinguées, par l'habileté de l'un à peindre les mœurs et les scènes de la vie ordinaire, et par la sagacité de l'autre à démêler et à expliquer les principes les plus abstraits de la philosophie et de la morale.

308. — *Dudley et Claudy*, ou *l'Ile de Ténériffe*, traduit de l'anglais, de Mlle Okeeffe, par Mme de Montolieu (10e livraison des Œuvres complètes. Voy. *Rev. Enc.*, T. XVIII, p. 190). Paris, 1823, Arthus Bertrand. Cinq volumes in-12, avec figures ; prix, 18 fr., et 21 fr.

« Cet ouvrage ne présentera au lecteur aucun de ces grands mouvemens, de ces crimes, de ces événemens terribles, soit historiques, soit romanesques, qui remuent l'âme et réveillent les passions : son intérêt porte sur l'éducation de deux aimables enfans que l'auteur conduit par degrés, sans obstacles, sans traverses, jusqu'au moment de leur union et de leur bonheur. Cependant, l'épisode de l'espagnol don Zulvago, placé avec beaucoup d'art par l'auteur, et parfaitement lié à l'action principale, offre des situations pleines de l'intérêt le plus vif, et fait naître tour-à-tour des émotions douces et pénibles. Mais les scènes de famille, le développement des caractères de Dudley et de Claudy, les descriptions locales d'une terre étrangère, auront plus d'attrait encore pour quelques lecteurs. Le cadre, d'ailleurs, nous a paru assez neuf, les situations variées et les caractères bien soutenus. » En partageant cette opinion, que Mme de Montolieu émet sur cet ouvrage, dans une dédicace qu'elle adresse à sa sœur, nous croyons pouvoir la rassurer sur la crainte qu'elle témoigne d'entendre les lecteurs accuser la faiblesse et l'âge du traducteur. *Dudley et Claudy* n'est point indigne de la réputation de Mme de Montolieu, et cet ouvrage exigeait d'autant plus de soins qu'il est écrit sous la forme de lettres, genre ingrat et très-difficile, par la variété de tons et de style qu'il demande. E. H.

309(*). — *Nouvelle notation des parties d'échecs*, par M. Geyot. Paris, 1823 ; l'auteur, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 19, et Éverat, rue du Cadran, n° 16. Un vol. in-8°, de près de 500 pag. ; prix, 10 fr.

Ce n'est point un nouveau traité du jeu d'échecs que l'on publie aujourd'hui. L'auteur, quoique initié dans toutes les ruses de cette petite guerre, n'a pas cru devoir ajouter de nouvelles parties à celles qu'avaient déjà publiées depuis long-tems Philidor, Le Calabrois, Philippe Stamma, Lolli, etc. C'est uniquement une nouvelle manière d'écrire ces parties, et d'en rendre la notation si facile, que les amateurs même les moins exercés dans la pratique de ce jeu, puissent profiter des leçons et de l'exemple des grands maîtres. Sous ce rapport, son ouvrage

era très-utile à ceux qui font du jeu d'échecs l'un amusement favori ; la méthode adoptée par l'auteur, a été vue et jugée par les plus célèbres joueurs de la capitale ; elle est infiniment plus simple que celle que l'on a suivie jusqu'à ce jour.—Il faut observer que la notation analytique des parties d'échecs a beaucoup varié, depuis qu'on s'est décidé à la mettre en pratique ; Philippe Stamma est le premier qui s'en soit servi, en 1737. Mais le *Traité des amateurs*, publié en 1775, avait déjà introduit quelques changemens dans cette notation de Stamma ; et les éditeurs du *Traité de Philidor*, en 1803, en avaient également fait plusieurs dans celle du Traité des amateurs ; de manière que les lecteurs de ces différens ouvrages se trouvaient quelquefois embarrassés, ne pouvant se servir d'une même clef pour la solution de tant de problèmes. La méthode employée par l'auteur de la nouvelle notation, a non-seulement l'avantage d'être plus simple que les autres ; elle tend, de plus, à établir l'uniformité que les joueurs d'échecs adopteront sans doute, comme nous le leur conseillons.—Il paraît inutile de rappeler ici l'importance du jeu d'échecs, auquel plusieurs hommes de lettres distingués n'ont pas hésité de donner le nom de science. *Olaüs Magnus* dit que les princes suédois avaient pour coutume d'éprouver les jeunes princes qu'ils destinaient à épouser leurs filles, en les faisant jouer aux échecs ; parce que dans ce jeu on voit se développer successivement la *colère*, l'*amour-propre*, la *générosité*, l'*avarice*, la *vaillance*, la *lâcheté*, et plusieurs autres mouvemens de l'âme, qui peuvent faire connaître le caractère des joueurs et ses replis les plus cachés. LIDOTTE.

310. — *Le Savant de société*, ou *Petite encyclopédie des jeux familiers* ; ouvrage dédié à la jeunesse. *Quatrième édition*, entièrement refondue, considérablement augmentée et ornée de quatre jolies figures et de planches. Paris, 1824 ; Béchet aîné. Deux vol. in-12, ornés de gravures ; prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c.

Cet ouvrage est réellement aussi complet, dans son genre, que puisse l'être aucun traité. Il est divisé en deux parties, contenant, l'une l'énumération de tous les plus jolis jeux, l'autre quelques proverbes dramatiques choisis dans le recueil de Carmontelle. Nous avons compté dans la première dix-neuf jeux qui demandent de l'action, douze qui peuvent servir à exercer la mémoire, vingt-deux où l'esprit est intéressé, et dix jeux d'attrape ; de plus, cinquante-quatre pénitences, dont très-peu sont redoutables, et quelques morceaux de nos trois tragiques, Corneille, Racine et Voltaire, très-propres à faire ressortir les deux qualités nécessaires à ceux qui veulent briller dans ces petits jeux de société, la mémoire et l'esprit. La seconde partie nous offre huit proverbes, une tra-

gédie burlesque, et un choix de récréations et de tours de société, suivis du langage des fleurs. L'érudition se montre quelquefois dans cet ouvrage à côté des choses les plus frivoles; telle est une note où l'on apprend l'existence d'un jeu connu chez les anciens Thraces, sous le nom de jeu *du Pendu* : « Ils attachaient une corde aux branches d'un arbre; ils plaçaient perpendiculairement sous cette corde un caillou rond et uni. On tirait au sort celui qui devait être le principal acteur. Celui-ci, armé d'une faux, montait sur le caillou, se passait lui-même le lac de la corde au cou, pendant qu'un autre ôtait subtilement la pierre. Si celui qui demeurait suspendu n'avait pas le bonheur ou l'adresse de couper à l'instant la corde avec la faux qu'il tenait à la main, il était étranglé, et périssait ainsi au milieu des spectateurs, qui se moquaient de sa maladresse. » (*Histoire des Celtes*, liv. II, chap. XIII.) Il faut convenir que les jeux que nous ont transmis nos aïeux et ceux que nous avons inventés, sont moins dangereux et plus aimables que ceux des Thraces. Si l'on pouvait adresser un reproche aux nôtres, ce serait, non pas d'être grossiers, mais plutôt de tomber trop souvent dans la fadeur, défaut qui se retrouve quelquefois sous la plume de l'écrivain qui les a rassemblés ici dans une espèce de code. E. H.

311. — *Douze mélodies françaises*, avec accompagnement de piano ou de harpe, paroles imitées de *Thomas* Moore, par le comte *Auguste* de Lagarde. Paris, 1823.

La partie musicale de ces mélodies se compose d'un choix des airs de plusieurs compositeurs connus; les paroles sont imitées des *Mélodies irlandaises* de Moore, que nous avons annoncées (*voy.* Tom. XIX, p. 105). Les vers sont gracieux et faciles. Les chants, qui nous ont paru se rapprocher le plus de l'anglais, par le sentiment et par l'expression, sont ceux-ci : *l'adieu*, *la dernière rose de l'été*, *la harpe de Cara*, que l'on pourra comparer à la traduction qu'en a donnée Mme Belloc. Z.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

312. — *Mémoires de la Société royale d'Arras pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.* Séance publique du 26 août 1822. Arras, 1823; Topino, rue Saint-Aubert. In-8° de 10 feuilles.

Dans le Rapport fait à la Société sur les travaux de l'année dernière, on remarque une observation très-extraordinaire. M. le docteur *Coquin* annonce qu'il a guéri, au bout de 15 jours, par un traitement très-simple et qu'il indique, un hoquet qui avait duré 18 ans, et dont les bruyantes explosions pouvaient être entendues la nuit à près d'un quart

de lieue. Une autre observation, moins surprenante, c'est que les concours ouverts par la Société aux recherches sur l'agriculture, le commerce et l'industrie n'ont obtenu aucun résultat, au lieu que la couronne poétique a provoqué des joûtes brillantes, suivies de l'éclat d'un triomphe mérité. Le règne exclusif de la poésie serait-il arrivé? Aurions-nous perdu le goût des arts, des sciences et même celui de la prose consacrée à des sujets dédaignés par la poésie? Les partisans du langage vulgaire seront un peu rassurés, après avoir lu les pièces de vers et de prose qui se succèdent l'une à l'autre dans le recueil de la Société d'Arras, d'autant plus que les vers n'y sont pas sans mérite et que les sujets traités en prose n'y sont pas sans intérêt. Parmi ceux-ci, les lecteurs ne manqueront pas de distinguer un rapport sur la culture en France du riz sec ou riz *de montagne*, envoyé autrefois par le vénérable Poivre dans le Lyonnais, perdu à l'époque de la révolution, et réintroduit par les soins d'un jeune homme arrivé de la Cochinchine, qui eut le bonheur de dérober cette céréale précieuse aux gardiens vigilans dont le gouvernement cochinchinois l'entoure, afin de s'en assurer la possession exclusive. Ce fut ainsi que Poivre commit jadis aux Moluques le vol philantropique du giroflier, en faveur des possessions africaines de la France, et qu'il fut presque réduit à commettre dans l'île Bourbon un nouveau larcin pour faire le même présent à la colonie française de Cayenne : 32 grains de riz sec envoyés par M. Fodéré, de Strasbourg, furent plantés, en octobre 1821, dans le jardin de M. le préfet; toutes les plantes qui en provinrent passèrent l'hiver sans accident, et fleurirent en juin 1822. La récolte, faite le 26 juillet, a donné 529 épis contenant le nombre moyen de 30 grains : 31 grains, plantés en avril 1822, ont également bien levé; mais ils n'ont fleuri qu'au mois d'août, et la récolte n'a été que de 105 épis, moins pleins que ceux de la semaille d'automne. La culture printanière de M. Foderé avait été plus heureuse : 32 grains lui avaient produit 430 épis. Au reste, cette plante n'est encore en France qu'à sa quatrième génération, et il reste à faire des épreuves en grand, fortement encouragées par le résultat des expériences en petit. La position géographique du département du Pas-de-Calais est une de celles qui conviennent le mieux à des recherches de cette nature; si le riz sec prospère dans ses plaines, ainsi que sur les coteaux des Pyrénées-Orientales et des bords du Verdon ou de la Cochinchine, aucune plante ne paraîtra mieux destinée par la nature à servir de nourriture à l'homme civilisé.

313. — *Recueil de Mémoires* et autres pièces de prose et de vers qui ont été lus dans les séances de la *Société des amis des sciences, des lettres, de l'agriculture et des arts, à Aix*, département des Bouches-du-Rhône.

Aix, 1819 — 1823. Deux volumes in-8°. Pontier, rue du Pont-Moreau.

Les deux volumes que la Société d'Aix a publiés sont un répertoire dont nous ferons usage pour en tirer, non-seulement des notions sur la culture des sciences, des lettres et des arts dans le département des Bouches-du-Rhône, mais pour confirmer, réformer ou modifier des observations générales sur lesquelles il serait nécessaire de consulter un grand nombre d'opinions, et surtout des opinions bien diverses. Comme la Société d'Aix a eu la sagesse de laisser à ses membres une entière liberté de penser, et de s'interdire toute discussion sur les dogmes religieux et sur la politique, les Mémoires dont son recueil se composent expriment fidèlement ce que chaque auteur a voulu écrire; en les consultant, on sait à qui l'on s'adresse. Il n'en est pas ainsi des rédactions faites ou seulement adoptées en commun. On n'ignore point que ces *expressions du vœu ou de l'opinion de tous* ne sont presque jamais qu'un terme moyen entre des vœux ou des avis plus ou mois divergens, le résultat d'une transaction où chacun a fait quelque sacrifice, c'est-à-dire, que l'opinion de tous n'est strictement l'opinion de personne. Nous interrogerons donc de tems en tems MM. les membres de la Société d'Aix; mais quelques-uns des Mémoires contenus dans les deux volumes que nous avons sous les yeux sont d'un intérêt plus général et plus pressant, et peuvent contribuer efficacement aux progrès des connaissances : ce motif nous détermine à les désigner plus spécialement à l'attention de nos lecteurs. Nous commencerions par la *Notice sur la constitution géologique du bassin houiller du département des Bouches-du-Rhône, et sur les diverses qualités de houille qu'il renferme*, par M. Blavier, ingénieur en chef des mines, si ce mémoire n'était pas aussi destiné à d'autres collections.—M. Pontier a traité avec étendue, en chimiste, en naturaliste et en cultivateur, la *question des engrais*, et son Mémoire, un peu réduit, deviendrait un excellent article d'un dictionnaire d'agriculture. L'auteur a évité quelques reproches que l'on peut faire aux doctrines de chimie agricole de M. Chaptal : il ne généralise point au-delà du terme où le vague et la confusion commenceraient, et ne comprend pas sous une seule dénomination des fonctions ou des substances essentiellement différentes. On doit au même savant une méthode de géologie, dont il fait l'application au département des Bouches-du-Rhône, en considérant particulièrement le sol par rapport à l'agriculture. Ses idées géologiques sont peut-être un peu timides; mais nous ne manquons pas d'hypothèses hardies, et il est tems en effet de procéder avec précaution, afin d'élever un édifice solide.—Un excellent Mémoire de M. de Fouscolombe *sur la destruction et le rétablissement des bois dans l'ancienne Provence*,

sera lu et médité avec fruit dans nos provinces plus ou moins atteintes du même mal, et qui ont aussi besoin des mêmes remèdes. — Deux Mémoires de mathématiques appliqués, l'un *sur le jaugeage*, par M. Vasse de Saint-Ouen, et l'autre sur une *méthode pour calculer par approximation la longitude en mer*, par M. Debée, ancien officier d'artillerie, sont dignes de l'attention des géomètres. — Nous ne passerons point sous silence l'*histoire d'une plante de blé*, par M. D'Astroz. L'auteur de cette relation est médecin, cultivateur et troubadour. Sa narration est si aimable que nous l'aurions insérée en entier, si l'espace nous l'eût permis ; mais, en l'abrégeant, nous aurions commis une sorte de sacrilége. — Dans un autre genre, nous recommanderons à nos lecteurs l'*Éloge funèbre de M. de Brancas*, archevêque d'Aix, par M. Cristine, recteur de Saint-Jean : l'onction et la sagesse évangélique sont le caractère de ce discours, bien digne de la chaire chrétienne. — Nous n'avons pas besoin de dire que l'on trouve aussi des vers, et de bons vers dans ce recueil. Quoique nous ne les ayons pas tous lus, et même que nous ne soyons pas en état de les lire tous (il y a quelques poésies provençales), nous ne craignons pas d'affirmer qu'ils sont une partie précieuse de ces deux volumes.

Ferry.

Ouvrages Périodiques.

314. — *Revue médicale française et étrangère, et journal de clinique de l'Hôtel-Dieu et de la Charité de Paris.* — Tout ce qui regarde la rédaction doit être adressé, *franc de port*, à M. le docteur *Amédée* Dupau, rue du *Vieux-Colombier*, n° 17. Tous les médecins sont priés d'envoyer à cette adresse les observations et les mémoires qu'ils voudraient faire insérer. A partir du mois de janvier 1824, la *Revue médicale* sera composé de dix à onze feuilles (176 pages), caractère *philosophie* et *petit-romain*; le prix de l'abonnement est de 27 fr. pour Paris, et de 30 fr. pour les départemens. On s'abonne chez Gabon et compagnie, à Paris et à Montpellier; chez Levrault, à Strasbourg, et chez les principaux libraires de la France et de l'étranger.

La partie clinique dont la *Revue médicale* est augmentée, doit donner à ce journal un nouveau degré d'importance. Tous les médecins connaissent la grande utilité que l'on peut retirer de ces communications pratiques, d'après le succès obtenu par Dessault, Corvisart, Boyer, etc.... C'est aussi à des professeurs célèbres que cet héritage est confié : MM. Laennec, Récamier, Cayol, Landré-Beauvais, Bailly, Esquirol, Roux, etc., feront revivre, dans des publications régulières, tout ce que la pratique des hôpitaux offre de découvertes et de procédés

utiles. La *Revue médicale* continuera toujours de publier des mémoires originaux et d'offrir des discussions raisonnées sur les points nouveaux et difficiles de la doctrine médicale. Au milieu de l'anarchie des systèmes, ce journal s'est maintenu dans ce juste degré de modération qui lui a permis d'accueillir toutes les vérités et de repousser l'exagération des idées exclusives. C'est un témoignage que tous les partis lui rendent, en l'adoptant pour juge dans les grandes discussions qui s'élèvent. Mais ce qui a le plus contribué à donner à la *Revue médicale* ce caractère d'impartialité, c'est l'attention scrupuleuse des rédacteurs à ne point juger les hommes, mais les choses, et à rendre justice aux savans étrangers, en dépit des passions locales. Aussi, la *littérature médicale étrangère* occupe une place très-importante dans ce recueil; toutes les découvertes faites en Europe y sont consignées, comparées et appréciées. Les *lectures* de l'Institut, de l'Académie royale de médecine et des autres Sociétés viennent encore enrichir ce journal de nouvelles scientifiques et de travaux intéressans. Enfin, un *bulletin bibliographique*, accompagné de notes critiques sur les ouvrages qui ne méritent pas une analyse particulière, termine et complète ce recueil. Z.

315.—*La Muse française*, nº I—VI. *Juillet-Décembre.*—Il paraît un numéro composé de 3 feuilles le 1er de chaque mois. On s'abonne à Paris, chez l'éditeur, rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs, nº 12; prix, franc de port, pour Paris et les départemens, 13 fr. pour 6 mois, 24 fr. pour l'année.

Nous avons voulu laisser écouler quelques mois, avant de porter un jugement sur ce nouveau recueil littéraire. Nous ne pouvions croire que l'*avant propos* qui est en tête du premier numéro, et qui ne porte point de signature, y eût été inséré de l'aveu des éditeurs. En effet, comment penser que des gens de lettres qui prétendent au difficile emploi de régenter les écrivains de leur siècle, aient laissé passer cette phrase, la première de leur recueil? « Il existe encore en France, *sans qu'il y paraisse*, un assez grand nombre de personnes qui *aiment et sentent la poésie;* mais *elles l'aiment en silence, et à l'écart..... comme on aime enfin*;» et cette autre, qui termine si bien leur premier article? « Lorsqu'on sort d'une époque où *la dérision des hommes s'est jouée follement des choses les plus saintes*, par un retour étrange et inévitable, *l'innocente hilarité* nous apparaît quelquefois au milieu de nos souvenirs, *comme une sorte de profanation; les tristesses* du passé *ont déposé un reste d'amertume* jusque *dans notre joie:* alors, *la plaisanterie peut avoir sa gravité*, et *la satire* même, *sa mélancolie.*» N'est-ce pas là plutôt le style des *Précieuses ridicules* que celui de la critique?—La *Muse fran-*

çaise est divisée en trois parties : la première comprend la *Poésie*; la seconde, la *Critique littéraire*, et la troisième, des *articles de Mœurs*. Les deux premières sections du premier numéro pouvaient nous réconcilier avec les éditeurs et donner quelques espérances. Cependant, nous avions trouvé déjà beaucoup de néologismes, d'expressions fausses ou hasardées, dans les vers. Mais combien n'avions-nous pas été étonnés de voir, dans un article critique consacré à Walter Scott, son auteur qualifier la Henriade « d'aride gazette en vers, où Voltaire a évité soigneusement la poésie, comme on évite un ami avec qui l'on veut se brouiller. » Quant à l'article *Mœurs*, nous ne pouvions pas augurer favorablement d'un *jeune moraliste* qui débute par un panégyrique en faveur de l'*obscurantisme*, et se montre partisan exclusif des jésuites, qu'il appelle à diriger seuls l'instruction publique. — Les numéros suivans n'ont point justifié les faibles espérances que nous avait données la Muse française; mais, en revanche, ils ont réalisé nos craintes. Quelques pièces, telles que *la jeune mère mourante*, de Mme *Amable* Tastu, le poème de M. Pichald, *adressé aux mânes de Mazet*, l'*Odalisque* de M. *Jules* de Rességuier, une *Épître* de M. Ancelot à son ami Soumet et deux ou trois autres doivent être exceptées de cet amas de vers, où l'on trouve à chaque instant les défauts et les bizarreries du genre romantique, sans que rien puisse racheter l'ennui d'une pareille lecture. Mais c'est surtout la partie de la *Critique* qui, dans les cinq derniers numéros, nous a paru elle-même au-dessous de toute critique. Nous citerons principalement un article sur le *Saül* de M. Soumet (N° III). Voici comment on y qualifie la poésie classique (pag. 162) : « Cette fille de la bonne société, toujours préoccupée de la crainte de se *compromettre*, qui, avant d'aborder l'idée ou *le mot énergique* qui l'exprimerait, et comme pour éviter de se *froisser contre une aspérité*, se fait précéder d'autant d'intermédiaires que l'étiquette académique en permet, et n'arrive au but qu'à travers cette espèce d'*escorte métonymique, escorte toujours prête à recommencer ses évolutions, comme une file de valets inévitables, à chaque pas que fait cette muse en cours de visite.* » Voilà maintenant la définition du genre romantique donnée plus loin (pag. 263), dans un article consacré aux Méditations de M. de La Martine : « En général, la poésie de M. de La Martine est pleine de la plus délicieuse rêverie ; on ne peut l'entendre sans attendrissement et même sans larmes. Nul poète n'a su mieux exprimer cette étrange inquiétude, cette rêveuse souffrance qui pèse sur certains hommes, dans les âges de décadence ou de transition. *Le vulgaire alors peut bien continuer de vivre comme on a toujours vécu, mais les âmes d'élite se dégoûtent de toutes choses matérielles, sitôt qu'elles descendent de l'idéal*;

je ne sais quelle prévoyante terreur les saisit, etc. » L'auteur de cet article nous donne ici le précepte et l'exemple, si toutefois le genre romantique peut admettre des préceptes, et si ce n'est pas, au contraire, un oubli continuel de toutes les règles et de toutes les observations dues à l'expérience.—Du reste, les éditeurs ne s'arrêtent guère qu'aux ouvrages des écrivains d'un parti, nous dirions presque d'une coterie, et pour remplir leurs feuilles, ils vont même chercher des ouvrages publiés depuis longtems. Aucun d'eux ne semble avoir adopté de genre, chacun se croit appelé à juger de tout; aussi, voyons-nous le détracteur de Voltaire rendre compte tour-à-tour des œuvres de Walter Scott et de celles de M. de la Mennais. — Quant au *jeune moraliste*, il poursuit sa carrière, en nous entretenant sur un sujet bien neuf, l'*égalité*, où, comme il le dit lui-même fort élégamment en parlant des philosophes, il a « *ramassé* un bon nombre d'idées et d'expressions que, lancés dans les hautes régions de la pensée, ils *n'ont pas aperçues ou même ont rejetées*; » puis il nous apprend que *toutes les femmes sont coquettes*, et il le prouve dans un article où respire la fatuité bien plus que l'esprit ou le raisonnement.—Mais que dirons-nous d'un article qui a pour titre, *Un Samedi au Louvre*? (N° IV.) L'auteur s'efforce de faire de l'esprit sur l'exposition des produits de l'industrie. Le tems n'est plus, en France, où l'on peut plaisanter sur les objets d'utilité publique; et si quelque écrivain pouvait préférer à une plus noble mission celle d'amuser ses lecteurs, en traitant un pareil sujet avec une inconvenante légèreté, du moins faudrait-il qu'il le fît avec esprit. Nous laisserons à juger, par la citation suivante, jusqu'à quel point le rédacteur de la Muse y a réussi. « Ces objets, dit-il, en parlant de lampes, de candélabres et de lustres de toute espèce, sont destinés à propager une flamme de la même nature que celle des éclairs. Des mains habiles *ont doré, sculpté le danger*, et dans un boudoir, entre le gaz allumé et une jeune femme, on ignore si l'on aura la tête *cassée ou tournée*. » — Que conclure de nos observations, et qu'espérer des rédacteurs de la Muse française? En général, on doit les croire fort jeunes, et par conséquent susceptibles d'écouter de sages avis. Mais, ils sont entrés dans une route entièrement fausse, et des critiques qui osent avouer (page 4) qu'ils seront « indoiens à punir les hardiesses ou les négligences de langage, » et qui le prouvent par une foule d'incorrections de style, de tournures bizarres, par un néologisme enfin des plus barbares, ne semblent pas appelés à faire écouter leur voix, tant que les Français conserveront quelque respect pour les chefs-d'œuvre des Racine, des Boileau, des Voltaire, etc., et pour la langue dans laquelle ces auteurs, si déprécies (*Voy.* n° VI, l'article sur Voltaire) ou négligés par eux, ont écrit.

E. H.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

Chili. — Baie de la Conception. — *Voyage scientifique. — Extrait d'un rapport adressé, le 24 janvier 1823, au Ministre de la marine, par M. Duperrey, lieutenant de vaisseau.* — « Arrivé, le 20 novembre 1822, aux îles Malouines, j'installai, le 25, mon observatoire dans la baie Française ou de la Salédad; et je commençai les observations de tous genres, notamment celles du pendule, demandées par l'Institut de France. — Malgré la rigueur du climat des Malouines, nous avons trouvé sur ces îles d'abondantes ressources. Pendant la relâche, quelques personnes de l'équipage apportaient, chaque jour, assez de bœufs, de porcs, de lapins, d'oies ou de canards pour nourrir un équipage dix fois plus nombreux que celui de la corvette *la Coquille*. De plus, toutes les fois que nous tendions nos trémailles dans la rivière de Bougainville, nous étions certains d'en retirer de cent à cent cinquante livres de poisson. — Plus de 120 plantes en fleurs ont été le résultat des courses de M. Durville, lieutenant de vaisseau. Curieux de connaître les productions de l'intérieur de l'île, M. Durville se transporta au sommet du *mont Chatelleux*, point le plus élevé des Malouines, situé à 19 milles du mouillage, et à 550 toises au-dessus du niveau de la mer. La neige dont cette montagne était en partie couverte, n'a pu soustraire aux recherches de M. Durville quelques plantes dont il a garni son herbier. — M. Garnot, chirurgien-major, pense avoir complété l'ornithologie de ces îles, à l'exception du cygne à tête noire dont parlent Bougainville et Pernetty. — La géologie a été étudiée avec soin par M. Lesson, second chirurgien, qui s'est en outre attaché à la recherche des poissons, méduses et mollusques. Tous ces objets sont dessinés avec une grande vérité par lui et M. Lejeune, dessinateur de l'expédition. — La conchyologie occupe aussi un rang distingué dans nos collections. — Les seuls insectes qui ont pu échapper à M. Durville, appartiennent à la classe des lépidoptères. — Nous sommes arrivés à la *Conception* sans avoir éprouvé la plus petite avarie, et sans avoir un malade à bord. J'attri-

hue la bonne santé dont nous jouissons tous à la qualité et à l'abondance de l'eau conservée dans les caisses de fer, au pain frais dont l'équipage n a jamais cessé d'avoir un repas par jour, depuis notre départ de France, et à la bonne qualité des vivres de tous genres qui nous ont été fournis par les magasins de la marine à Toulon. De la Conception, je me dirigerai sur les îles de la Société, et de là sur les Mulgraves. »

A. M—T.

États-Unis. — New-York. — *Industrie nationale.*—Le 15 novembre dernier a eu lieu, dans cette ville, une exposition des produits de l'industrie américaine, à la suite de laquelle un grand nombre de prix ont été décernés aux exposans, dont les produits ont été jugés d'une qualité supérieure à ceux de leurs concurrens. Cette exposition différait de celle qui a eu lieu, l'été dernier, à Paris, en ce que les objets exposés se vendaient à l'instant même comme dans une foire. Les prix décernés étaient d'une valeur fort modique, les prix les plus élevés ne s'élevant pas au-de là de 15 dollars (78 fr. 75 c.).

ASIE.

Possessions anglaises. — Kallyghant. — *Pont suspendu sur le Tolly's Nullah.* — Cette nouvelle construction est faite d'après le même système que les ponts suspendus de l'Amérique et de l'Angleterre (système qui a été simplifié en France, surtout par M. Navier, et mis à exécution par MM. Séguin, du département de l'Ardèche : Voy. Tom. XVI, pag. 408.) Le lieutenant Schalch a seul dirigé les travaux, sans le secours d'aucun ouvrier européen. Il lui a fallu autant d'industrie que de patience, pour faire exécuter des opérations aussi difficiles par des artisans du pays, qui n'en avaient ni l'habitude ni l'expérience. On a fait passer sur le pont, des troupes, des bestiaux, des voitures, etc., sans qu'il y ait eu aucune vibration inquiétante. Le gouverneur-général des Grandes-Indes était présent à ces épreuves. (*Journal Asiatique.*)

Calcutta.—*Société asiatique.—Séance du 8 mars.*—M. *J. H.* Harrington est élu vice-président. On lit : 1° une lettre de M. de Hammer, annonçant que quelques nouveaux monumens mithriaques, encore plus remarquables que ceux qui étaient déjà connus, ont été découverts en Transylvanie ; il offre d'en donner une description. 2° Une lettre du docteur Corey, dans laquelle il transmet à la Société quelques détails envoyés par M. Nisbet, sur l'aérolite qui tomba dernièrement dans le *zillah* d'Allahabad. M. Nisbet promet d'envoyer au musée de la Société, un échantillon de cette pierre météorique. Il en possède six fragmens, pesant plus de vingt-une livres. 3° La note d'un envoi de M. Moorcroft,

en députation à Tourkistan Oosbeck, datée de Leh, capitale du Ladakiou. Cette note annonce une peau de lynx, des peaux de léopards mâles et femelles, une peau d'ours, une peau de renard, la peau d'une espèce d'écureil volant; ces peaux diffèrent, dit-on, considérablement d'aspect et de couleur, avec celles des mêmes espèces d'animaux dans les autres parties de l'Asie où les Européens ont pénétré. — M. Bayley a présenté à la Société, pour le musée, au nom de M. Hodgson, quelques échantillons de tissus de laine, de cristaux d'ores métalliques, de pierres de Salagram, de siva lingas, et un cylindre à prière (*prayer-cylinder*), de Nepaul. Les tissus de laine sont fabriqués par les femmes de Bhote. Selon les naturels de Katmandoo, *Bhote* est ce vaste pays montagneux, borné à l'est par l'Indus, à l'ouest par le Burhampouter, et au nord par les monts Himalaya, couverts de neiges éternelles. Au sud, il ne semble pas y avoir de bornes naturelles. Le mouton, dont la toison fournit les matières propres à la fabrication des tissus dont nous avons parlé, est natif de Bhote; c'est un animal grand et fort. C'est la seule bête de somme qui puisse traverser ces effroyables régions; il vaut, dans la vallée de Nepaul, environ deux roupies ou huit anas. Sa toison diffère de qualité, suivant les climats variés de ce pays montagneux : elle est commune dans la partie méridionale, et augmente de finesse et de douceur en remontant vers le nord. Dans le voisinage immédiat des neiges, cette laine est peu inférieure à la toison des chèvres de Cachemire. — Un très-joli modèle d'une voiture construite dans le pays, a été offert à la Société par des parens de feu miss Tytler, qui a enrichi le musée d'une multitude d'objets curieux, et qui, par ses connaissances étendues en sciences et en littérature, a contribué au progrès de la civilisation dans les Indes.—Les deux premiers cahiers du Journal Asiatique, publié par la Société Asiatique de Paris, ont été reçus et communiqués à la Société. Enfin, le secrétaire a lu un mémoire géographique, statistique, politique, historique et archéologique sur Orissa proprement dite, ou Cuttack, par Andrew Stirling. Ce travail se divise en trois parties : la première contient une description générale de la province, et fait connaître ses limites anciennes et modernes, son sol, ses productions, sa géologie, ses rivières, ses villes, son commerce, sa population, ses revenus, ses institutions politiques, etc. La seconde partie traite de sa chronologie et de son histoire. La troisième, de sa religion, de ses antiquités, de ses temples, de son architecture civile.

Sérampour. — *Collège.* — On se rappelle que le but de cette louable institution est de répandre les lumières dans l'Inde, et de contribuer à la prospérité du pays, en perfectionnant les facultés morales et intellec-

tuelles de ses habitans. Le troisième rapport sur ce collége, pour l'année 1822, nous apprend que l'édifice est assez avancé pour être bientôt habité. Les douze salles du centre sont presque toutes achevées, ainsi que la salle des cours et la bibliothèque; mais on ne peut terminer les constructions qu'après l'arrivée des deux escaliers de fonte qui ont été commandés en Angleterre. Des quatre suites d'appartemens destinés aux professeurs, deux sont finies : chaque suite contient huit chambres de différentes grandeurs, quatre en bas et quatre en haut. M. Johnmack, qui a fait récemment un cours de chimie dans la salle appartenant à la Société Asiatique, a été nommé surveillant du département des sciences dans le Collége. Le nombre des élèves, mentionné dans le dernier rapport, était de 45; il s'élève aujourd'hui à 50. Le comité a admis deux jeunes musulmans de Delhi, dont l'éducation sera payée sur les fonds faits par le capitaine Gowan, pour cet objet : l'un étudie le persan, l'autre le samskrit; un troisième, nouvellement admis, est un brahmane mahratte, d'environ vingt ans, que le capitaine Gowan a placé au Collége, à ses frais, pour trois ans. Il étudie l'anglais, le samskrit, la géographie et le système d'astronomie de Newton. Ces trois élèves, avec les six brahmanes qui étudient l'astronomie, reçoivent une certaine somme par mois pour leur nourriture, attendu que les règles de leur caste ne leur permettent pas de manger dans le Collége. Le quatrième examen des élèves, qui se fait tous les trois mois, a eu lieu dans la grande salle du Collége, en présence du gouverneur de Sérampour. A la suite de cette cérémonie, on a décidé qu'à l'avenir on donnerait aux jeunes gens qui étudient l'anglais, quelques notions sur la chimie. Le comité a proposé d'ajouter à l'établissement un professeur de théologie. Le salaire de chaque professeur est fixé à 250 roupies par mois. Le comité propose aussi un professeur de médecine. La nécessité d'avoir un observatoire pour faciliter l'étude de l'astronomie, n'a point échappé à l'attention du comité : la hauteur et la solidité du centre de l'édifice permettra d'en élever un à peu de frais. Les missionnaires de Sérampour ont offert à la bibliothèque du Collége environ trois mille volumes, qu'ils ont rassemblés depuis vingt ans. (*Gazette de Calcutta.*)

AFRIQUE.

Ile de Bourbon. — *Extrait d'une lettre en date du* 15 *juin* 1823. — *Le jardin botanique* destiné à faciliter la naturalisation dans la colonie des plantes exotiques les plus précieuses, s'est enrichi depuis peu d'années de quatre végétaux, dont l'espèce s'est ensuite répandue dans l'île; et sur lesquels voici quelques détails. — *Vanillier.* Des boutures qui furent in-

troduites de Cayenne, en 1819, par M. le capitaine de vaisseau Philibert, ont parfaitement réussi; aujourd'hui, le jardin de naturalisation, ainsi que plusieurs habitations particulières, possèdent des vanilliers de cinq à six pieds de hauteur, et dans le meilleur état de végétation.—*Erithrina Indica.* Cet arbre est considéré comme éminemment propre à servir de tuteur au poivrier : il en a été déposé à Bourbon, en 1820, plusieurs plants qui sont maintenant élevés de trois mètres et ont déjà multiplié —*Dolichos bulbosus*, substance légumineuse du genre haricot. Sa gousse est un mets sain et savoureux, que les Malais et les habitans des îles Philippines recherchent beaucoup; semée dans le jardin botanique de Bourbon, le 6 décembre 1822, elle montrait, au 15 mai 1823, une végétagion aussi active que vigoureuse. Les bulbes des dolichos existant à Bourbon avaient alors deux pouces de diamètre. L'introduction de cette plante nourricière, dont on s'occupe de faire des semis en grand, est pour la colonie un véritable bienfait. On est persuadé qu'il serait facile de la naturaliser en France, surtout dans les départemens méridionaux.—*Arbre résineux non encore décrit.* Le plant qui en fut apporté des Philippines à Bourbon, en 1820, par M. Perrottet, jardinier botaniste, et qui était alors très petit, a plus de deux mètres de hauteur; il en existe actuellement douze pieds au jardin du Roi à Bourbon. Il s'échappe du tronc de cet arbre, lorsqu'il est fendu verticalement, un suc qui produit une résine abondante et précieuse pour divers usages. D. B.

Suez. — *Voyage scientifique.* — Le docteur Ehrenberg et le docteur Hemprich, naturalistes prussiens, qui ont fait un voyage en Égypte, sont sur le point d'entreprendre une nouvelle expédition que la libéralité du roi de Prusse les met à même de faire. Dans une lettre de Suez, datée du 8 juin, ils donnent un exposé de leur plan. Ils comptent visiter d'abord les côtes de la mer Rouge, et faire un assez long séjour à Tor et à Akaba. Ils s'embarqueront ensuite pour Moka, d'où ils feront des excursions sur les côtes d'Abyssinie et les îles voisines de Bab-el-Mandeb; ils iront ensuite à Puakem, et, si les circonstances le leur permettent, ils tenteront de pénétrer en Nubie jusqu'à Sennaar, afin de mieux connaître les contrées fertiles qu'ils ont vues lors de leur premier voyage, et dont ils n'ont visité que les limites. Ils se proposent de retourner au Caire par Cosseir et Sinch. Un riche convoi de trente grandes caisses, renfermant les résultats de leur expédition en Nubie, est arrivé en Allemagne il y a quelques mois. Ce sont des specimen de toutes les productions naturelles de ce pays, si imparfaitement connu en Europe. Ce qu'ils ont recueilli depuis a été embarqué pour Trieste, et arrivera en Prusse vers la fin de l'année. Le zèle infatigable de ces deux

savans et l'étendue de leurs connaissances, rendront ces voyages d'une haute importance pour l'histoire naturelle. L. S. B.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Londres. — *Lampes au gaz, portatives.* — Une nouvelle compagnie vient de s'établir à Londres. Elle vend et loue à domicile des lampes portatives alimentées par le gaz. Ces lampes, dont l'inventeur est M. Gordon, renferment un magasin rempli de gaz-huile (*oil-gaz*), de la meilleure qualité, pouvant alimenter la flamme avec économie pendant une ou deux nuits. Les fondateurs de cet établissement assurent que la dépense est moitié moindre qu'avec de la chandelle. Ils envoient, tous les jours, chez leurs pratiques, des hommes chargés de remplacer les réservoirs vides par des réservoirs pleins, et de mettre les lampes en état d'être allumées de suite, en tournant une vis et en appliquant la flamme à l'ouverture du tuyau. (M. le capitaine Hanchett est venu depuis peu importer le même procédé à Paris, où plusieurs expériences, faites en présence de réunions nombreuses et choisies, ont parfaitement réussi.)

Staffordshire. — Walsale. — *Nouveau procédé de tannage.* — M. Gybbon, de cette ville, a découvert un procédé très-expéditif pour tanner les peaux. Il emploie les mêmes substances que les autres tanneurs, et c'est par la pression qu'il parvient à gagner les quatre cinquièmes du tems ordinairement nécessaire. L. S. B.

Voyage scientifique. — Le capitaine Parry est arrivé à Londres, le 18 octobre dernier, de retour de son long et périlleux voyage. Quoique ses efforts n'aient pas été couronnés d'un succès complet, et qu'il ne soit point parvenu à découvrir le passage si long-tems cherché, cet intrépide marin a mérité l'admiration et la reconnaissance générales.—Partis en 1821, avec un tems favorable, les hardis navigateurs, guidés par M. Parry, atteignirent bientôt le détroit de Hudson, qu'ils traversèrent. La plus grande partie de l'été se passa en recherches dans la baie du Refus. (*Repulse bay.*) Ils pénétrèrent dans plusieurs petits golfes, croyant y trouver un passage vers la mer Glaciale. Au commencement d'octobre, la mer gela; ils mirent un terme à leurs recherches, et le 8 du même mois, ils établirent leur quartier d'hiver dans une île à laquelle ils donnèrent pour cette raison le nom de *Winter-Island* (île d'hiver). Elle est située par les 82° 53' de longitude occidentale, et les 66° 11' de latitude nord. Cette année, ils n'ont pas dépassé le 86e degré de longitude

ccidentale, ni les 69° 48' de latitude septentrionale.—On obtint, pendant cet hiver, les résultats les plus satisfaisans du procédé employé pour chauffer les vaisseaux, au moyen de courans d'air chaud, dirigés par des tuyaux de métal dans toutes les parties du bâtiment. Telle fut leur utilité, que la température la plus basse de toute la saison fut de 35° Fahrenheit au-dessous de zéro. Dans l'hiver suivant, elle descendit jusqu'à 45°; cependant, le froid ne fut pas aussi insupportable que dans le premier voyage du capitaine Parry. Pendant l'été 1822, les vaisseaux *la Furie* et *l'Hécla*, longeant la côte vers le nord, ne parvinrent pas au-delà des 82° 50' de longitude, ni du 69° 40' de latitude. Après avoir exploré dans leur courte croisière plusieurs petits golfes, ils amarrèrent auprès d'une petite île, située par les 81° 44' de longitude ouest, et 69° 21' de latitude septentrionale. Ils restèrent dans cette position depuis le 24 septembre 1822 jusqu'au 8 août dernier. Ils venaient de pénétrer dans un détroit qui se dirige vers l'ouest. D'après les rapports d'un parti d'Esquimaux et leurs propres observations, ils étaient persuadés que ce détroit devait séparer toutes les contrées septentrionales du continent de l'Amérique. Mais, arrivés à quinze milles de son ouverture, ils furent arrêtés par la glace; cependant, dans la persuasion où ils étaient d'avoir enfin trouvé le véritable canal qui pouvait les conduire vers l'ouest, ils restèrent là près d'un mois, espérant chaque jour que la glace se romprait. Ce n'est que le 19 septembre, et lorsque la mer commençait à se geler, qu'ils laissèrent ces parages, et vinrent s'établir près de la petite île que les Esquimaux appellent *Igloolik*.

(*Philosophical Mag.*)

Londres.—*Sociétés savantes.*—*Société météorologique.*—La réunion d'un grand nombre de correspondans et d'observateurs exacts étant nécessaire pour les progrès de la météorologie, on a jugé à propos d'instituer cette nouvelle Société. Sa consitution est très-libérale. Tous les amis des arts et des sciences sont appelés à en faire partie, en payant la somme de deux guinées par an. Les fondateurs se sont assemblés pour arrêter les réglemens. Les séances régulières ont dû commencer le 12 novembre.

N. B. Il est peu de science qui ne soit représentée à Londres par des Sociétés riches et actives. Les principales sont : 1° la *Société des arts*; 2° la *Société linnéenne*; 3° la *Société horticulturale*; 4° la *Société médicale*; 5° la *Société mathématique*; 6° la *Société géologique*; 7° la *Société astronomique*; 8° la *Société météorologique*. On s'étonne de ne pas voir sur cette liste une *Société de chimistes*. Jusqu'à présent la chimie a figuré au nombre des hautes sciences encouragées par les pre-

mières Sociétés savantes; mais elle mérite bien une distinction particulière, surtout dans un siècle qu'elle a enrichi de si importantes découvertes.

Caermarthen. — *Distribution des prix décernés aux Bardes du pays de Galles.*—L'Eisteddrod, ou congrès des Bardes du pays de Galles, a eu lieu dernièrement. Lord Dinevor présidait, et à ses côtés était assis l'évêque de Saint-David, patron de la Société. Le révérend David Evans a obtenu le prix pour des poèmes sur « *le Collége de Saint-David*, » et sur *les nouvelles victoires remportées par les Grecs.* Le révérend John Jones a été ensuite couronné pour ses vers sur « *sir Gruffyddab Nicholas*, » l'un des ancêtres de lord Dinevor.

Peterborough. — *Écoles.* — La souscription ouverte pour l'établissement de deux écoles nationales dans cette ville, s'élève déjà à plus de 650 livres sterling. Le comte de Fitzwilliam a souscrit pour 200 livres sterling. Lord Milton et l'évêque de Peterborough ont donné chacun 50 livres sterling.

Kent. — Maidstone. — *Antiquités.* — Quelques ouvriers, occupés à démolir un édifice en ruine près de Maidstone, ont trouvé dans le mur un grand vase de terre soigneusement fermé par un couvercle de même matière, et enveloppé de toile et de peau. Il contenait une bible imprimée en caractères fort anciens, très-bien conservée, dans laquelle on a trouvé des pages blanches, chargées de notes manuscrites a peine lisibles par l'effet de l'humidité. Cependant, il en restait assez de traces pour distinguer que c'était le *memorandum* d'un voyageur qui avait visité le pays, vers le milieu du XVIe siècle. Il y avait aussi deux pièces de monnaie intactes : l'une, d'argent, paraît être romaine; l'autre, de cuivre, date du règne de la reine Anne. Elles sont entre les mains de M. Henry Markham, sur les terres duquel elles ont ont été trouvées.

Irlande. — *Beaux-arts.* — *Fondation d'une Académie royale de peinture.* — Le gouvernement anglais vient d'accorder aux artistes irlandais le droit de former un corps, sous le titre d'*Académie royale hibernienne.* On augure bien de cette nouvelle institution. L. S. B.

DANEMARCK.

Copenhague. — *Projet d'une Société pour la propagation de la physique expérimentale.* — M. Oersted, qui est de retour de son voyage, et que les rédacteurs de la *Revue Encyclopédique* ont eu le plaisir de posséder, l'année dernière, au milieu d'eux, ne cesse de se vouer aux progrès des sciences et à la gloire de sa patrie, auxquelles il a déjà tant

contribué. Il vient de faire insérer dans les journaux une invitation adressée à tous les habitans du royaume, et dont le but est de former une Société pour la propagation de la physique expérimentale. Il commence par exposer la grande influence qu'une pareille Société pourrait avoir dans l'administration intérieure d'un pays. La Société projetée établirait un comité central à Copenhague, dans la double vue, d'abord, de contribuer à la propagation des connaissances physiques et à leur application dans toutes les branches de l'industrie; puis, de former des jeunes gens qui fussent propres à être envoyés en province pour y professer la physique dans des cours publics. Partout où une chaire de professeur serait élevée, on aurait soin d'envoyer une collection portative d'instrumens, de livres et de dessins. Les professeurs devraient se transporter par semestre d'une ville dans une autre, de sorte que dans peu de tems tout le pays aurait joui du bienfait de cette instruction également utile à toutes les classes. Chaque professeur serait obligé de se rendre une fois par an au comité central à Copenhague, afin de prendre connaissance des nouvelles découvertes dont la science se serait enrichie dans l'intervalle. Le comité s'occuperait aussi de faire faire, à ses dépens, des expériences nouvelles pour hâter les progrès de la physique, et de fonder un établissement à l'usage de ceux qui désireraient apprendre à en faire les applications. HEIBERG, *fils.*

— *Nécrologie.* — *Moldenhawer.* — La grande bibliothèque royale de Copenhague a perdu son administrateur en chef. *Daniel Gotthilf Moldenhawer* était né Kœnigsberg en Prusse, le 11 décembre 1751. Après avoir étudié à Gœttingue et dans d'autres universités d'Allemagne, il fut appelé, en 1777, à celle de Kiel, en qualité de professeur extraordinaire de philosophie. En 1779, il fut nommé professeur de théologie à la même université, où il reçut, en 1782, les honneurs du doctorat en théologie. Après avoir fait un voyage en Hollande, en Angleterre, en Espagne et en Italie, il fut nommé, en 1783, professeur de théologie à l'université de Copenhague. Plus tard, il fit, avec le célèbre orientaliste *Tychsen*, un second voyage en Espagne, d'où il rapporta en Danemarck un grand nombre d'ouvrages rares, et de manuscrits précieux en langue espagnole et autres, qui font aujourd'hui partie des richesses de la bibliothèque royale de Copenhague, dont il fut nommé administrateur en chef, en 1788. Nommé, en 1809, chevalier de l'ordre de Dannebrog, il est mort le 21 novembre 1823, âgé de 72 ans. Les principaux ouvrages de M. Moldenhawer sont une *Histoire des Templiers*, en allemand, et un *Éloge de feu M. le comte A. P. de Bernstorff*, écrit en latin presque classique. Ses autres écrits sont disseminés dans une

foule d'ouvrages périodiques, tant en Danemarck qu'en Allemagne.

HEIBERG.

ALLEMAGNE.

VIENNE. — *Bateaux à vapeur.* — Les feuilles allemandes ont déjà fait mention à plusieurs reprises, des expériences qui ont eu lieu sur le Danube pour remonter ce fleuve au moyen des bateaux a vapeur. Le résultat de ces expériences est tel, que les actionnaires n'ont pas hésité à fournir, de leur plein gré, le double de la somme pour laquelle ils s'étaient primitivement engagés. Il n'y a plus maintenant à douter que cette entreprise ne fasse époque dans l'histoire de notre commerce, et ne soit de la plus grande utilité pour l'échange des produits du royaume de Hongrie. C'est encore à M. le conseiller intime Ferdinand de Palfy, généralement connu par son zèle pour toutes les conceptions grandes et utiles, que l'on est redevâble de cet important succès. Les premières difficultés que l'on a rencontrées dans cette entreprise avaient paru insurmontables, soit à cause de la rapidité du fleuve, soit à cause des bas-fonds qui s'y trouvent en beaucoup d'endroits; et il fallait un homme du génie et de l'activité de M. Palfy, pour ne pas se laisser décourager.

— *Universités.* — Nous avons donné, dans notre précédent cahier (Voy. ci-dessus, p. 429), le programme des cours de l'Université de Berlin; nous croyons qu'il sera intéressant pour nos lecteurs de le comparer à d'autres programmes des principales Universités de l'Allemagne. — L'Université *de Bonn*, qui est, comme celle de Berlin, sous la domination prussienne, a 155 cours, ainsi distribués : *Théologie*, *faculté catholique*, 14; *faculté évangélique*, 16; *droit*, 19; *médecine*, 35; *philosophie*, 14; *sciences naturelles et mathématiques*, 18; *langues anciennes*, 13; *langues orientales*, 4; *langues modernes*, 5; *rhétorique et histoire littéraire*, 6; *sciences historiques*, 8; *sciences administratives*, ou *application des sciences aux besoins des fonctionnaires publics*, 5; *beaux-arts*, 5; *arts gymnastiques*, 3. — *A l'Université de Fribourg, en Brisgau*, sont attachés 43 professeurs, mais chacun d'eux fait plusieurs cours. Ils sont divisés en quatre facultés : *Théologie*, 6 professeurs; *droit*, 8; *médecine*, 10; *philosophie*, dans laquelle on comprend les lettres et les sciences naturelles, 15; enfin, *beaux-arts et gymnastique*, 4. — A l'Université de Wurzbourg, nous comptons 122 cours, établis dans les proportions suivantes : *Philosophie*, 10; *sciences mathématiques et naturelles*, 8; *sciences historiques, et histoire des sciences et des lettres*, 8; *philologie*, 7; *théologie*, 12, *droit*, 19; *sciences administratives* (Cameralwissenschaften), 13; *médecine*, 37; *beaux-arts*, 2; *arts*

gymnastiques, 2; *langues modernes*, 4. — *L'Université de Iéna* présente 152 cours, qui sont répartis comme il suit : *Des sciences en général, de leur but et des études académiques*, 1; *théologie*, 19; *droit*, 26; *médecine*, 33; *philosophie*, 9; *mathématiques*, 11; *sciences naturelles*, 13; *sciences administratives*, 9; *histoire*, 5; *philologie*, 24; *arts libres et beaux-arts*, 11. — *L'Université de Breslau* comprend 161 cours, savoir : *Théologie, faculté catholique*, 23; *faculté évangélique*, 20; *droit*, 16; *médecine*, 30; *philosophie*, 9; *mathématiques*, 9; *sciences naturelles*, 14; *sciences administratives*, 7; *sciences historiques*, 8; *langues orientales*, 8; *philologie*, 9; *langues modernes*, 9; *beaux-arts*, 4; *arts gymnastiques*, 3. (*Gazette de Iéna*).

Heidelberg. — Nous avons entretenu souvent nos lecteurs de cette université, qui continue à être l'une des meilleures de l'Allemagne. Nous avons sous les yeux le programme de ses cours pour le semestre présent. Quelle branche de sciences ne s'y trouve pas enseignée par les hommes les plus marquans? quelle partie des connaissances humaines n'y est pas portée au plus haut degré d'érudition? S'agit-il de théologie? les noms de MM. Schwarts et Paulus présentent la garantie de leur juste réputation ; — d'histoire? deux auteurs se présentent : l'un, le célèbre M. Schlosser, fait connaître les *annales du moyen âge*; l'autre, M. Mone, qui vient de publier la *Mythologie du Nord*, donne une *théorie des constitutions politiques de l'antiquité*. M. Creutzer répand toujours l'éclat de son nom sur cette université, où il traite maintenant des *antiquités romaines*. La *jurisprudence* s'honore des travaux de MM. Thibaut et Zachariæ, qui attirent par leur présence un concours nombreux d'étudians. La *minéralogie* et la *géologie* ont pour professeur un homme cher à la science, M. Leonhard; et l'*anatomie* est confiée à un savant justement apprécié, M. Tiedmann. Nous n'avons point encore parlé de la philologie. Un jeune professeur, avantageusement connu par une édition de l'*Alcibiade de Plutarque*, M. Bæhr, auteur de plusieurs savantes dissertations annoncées dans la *Revue*, explique *Aristophane* aux jeunes hellénistes, et les *Philippiques de Cicéron* aux amis de la littérature latine. Le défaut d'espace nous oblige à passer sous silence beaucoup d'autres noms, dont la plupart appartiennent à la littérature par des ouvrages recommandables. L'université de Heidelberg est l'une des plus voisines de la France, et nous croyons rendre service à nos lecteurs en appelant quelquefois l'attention sur ce foyer de lumières. Assez long-tems, la guerre a divisé deux nations faites pour s'éclairer mutuellement; aux haines qu'avait suscitées l'esprit de conquête et de dévastation succède

enfin une estime réciproque, qui fait sentir que les travaux de chacun de ces peuples avancent la civilisation de l'autre.

Bonn. — Le nombre des étudians s'est élevé, dans le courant de l'année 1825, à 528, dont 106 suivaient les cours de *théologie catholique*; 42, ceux de *théologie protestante*. Le *droit* avait 170 élèves; la *médecine*, 119; enfin, la philosophie en comptait 89. Il a paru, au sujet de l'obtention des degrés, deux dissertations que l'on cite comme très-importantes pour la *littérature arabe*, la première est de M. Hengstenberg, sous le titre de *Amrulkeisi Moalakah* : c'est une édition faite d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, et accompagnée de notes et de traductions. La seconde, intitulée : *Carmen abul tajib ahmed Ben Alhosain Almotenabbi quo laudat Alhosainum Ben ishak Altanuchitam*, est de M. A. Horst; elle est enrichie de scholies, d'une version et de commentaires. Ces deux ouvrages, dit-on, font le plus grand honneur à leurs studieux auteurs.

Hesse-Darmstadt. — *Instruction des Israélites.* — Un édit astreint tous ceux qui professent la religion israélite à envoyer leurs enfans aux écoles publiques. Ils peuvent choisir celles de leur culte, ou profiter de l'instruction donnée dans les écoles chrétiennes. — A Weimar, les Juifs ont été également invités à prendre part à l'éducation publique. L'enseignement dans les écoles de leur religion devra se faire en allemand, mais une disposition du décret leur accorde l'entrée des gymnases et de l'université, et les déclare admissibles aux places entretenues par l'état pour les élèves. Les mariages mêmes viennent d'être permis entre juifs et chrétiens, sous la condition néanmoins que les enfans seront chrétiens. Ces mesures, bien plus que les proscriptions et les lois d'exception, ramèneront à un meilleur état cette portion de l'humanité, que la méfiance dont elle a été jusqu'ici l'objet, tient seule séparée du reste de la société. — Nous avons déjà fait remarquer que les états de l'Amérique, où les Juifs jouissent des mêmes droits que les autres citoyens, n'ont jamais eu à se plaindre d'eux.

Hongrie — Pest. — *Société littéraire.* — Une fondation vraiment patriotique a institué des prix pour les meilleurs ouvrages publiés en langue Magyare. La distribution s'en est faite, le 5 du mois de juin dernier, avec une grande solennité; les administrateurs de la fondation se sont rendus en grande cérémonie auprès de l'archiduc Joseph Palatin de Hongrie, qui a bien voulu présider l'assemblée, où il est venu avec l'archiduc Ferdinand. M. Ladislas de Szentkirályi, ouvrit la séance par un discours *sur l'importance de la littérature nationale, pour le prince et pour la nation.* On lut ensuite les titres des livres imprimés en lan-

gue Magyare, pendant les années 1819, 1820, 1821 et 1822. Plusieurs furent cités avec éloge, et l'on indiqua, comme devant être couronnés, un *Manuel biographique*, par Benjamin Mokry, ancien professeur d'histoire; un traité *sur les anciennes familles de Hongrie*, par Étienne de Horvat, bibliothécaire du Musée de Pest; l'*Iliade* traduite en Magyare par Valyi-Nagy, professeur de littérature grecque, mort depuis peu de tems; un *traité du droit civil hongrois*, par Alexandre de Kœvy, professeur au collége de Saros-Patak. Après la distribution des prix, qui étaient de deux cents florins chacun, le Palatin de Hongrie a prononcé un discours latin, dans lequel il a exhorté les Magnats à favoriser la culture des lettres, en citant comme d'honorables modèles le comte de Szécfénys, fondateur de la bibliothèque hongroise, le comte de Festelics, fondateur du Georgicon, les comtes Samuel et Ladislas Teleki, la comtesse de Pongracz, enfin M. de Podmaniczky, dont les Muses hongroises déplorent la perte récente. On proposa ensuite de nouveaux sujets de prix pour l'année qui s'ouvre, et la séance fut terminée par un discours de M. Miller, directeur du Musée national, dont le but était de remercier les augustes personnages qui, par une protection éclairée, assurent la prospérité des lettres. *Ph.* Golbéry.

Berlin. — *Nouveau journal.* — Il a paru dans cette ville, au mois de mai dernier, le premier numéro d'un journal intitulé : *Palaeophron et Neoterpe.* On fait l'éloge de l'impartialité et du goût avec lequel ce journal, destiné surtout à la critique littéraire, est rédigé. M. Schubart en est l'éditeur et le principal rédacteur. (*Morgenblatt.*)

Nécrologie. — *Joh. H. Voigt.* — Ce professeur, l'un des plus anciens et des plus distingués de ceux dont s'honore l'université de Iéna, est mort dans cette ville, le 6 septembre dernier : né à Gotha, le 27 juin 1751, il fut d'abord attaché au gymnase de sa ville natale, d'où il vint à Iéna. Il y exerça, pendant 34 ans, avec un zèle infatigable, les fonctions de professeur, et mérita par ses leçons, ses exemples et ses écrits, l'estime générale. M. Voigt était conseiller intime du grand-duc de Weimar, professeur de physique et de mathématiques, et doyen de la faculté de philosophie. Il a laissé une riche collection d'appareils, qu'il avait rassemblée à ses frais, et que chaque année il augmentait afin de rendre ses leçons plus claires et plus profitables. (*Gazette de Iéna*).

SUISSE.

Canton de Lucerne. — *Instruction publique.* — Le gouvernement du canton vient d'accepter la démission de M. Fuglisthaler, professeur de

physique, à qui l'état de sa santé ne permettait plus d'exercer ses fonctions. Il lui a été alloué un logement et une pension, en attendant la vacance d'un canonicat. Son successeur est déjà nommé : c'est M. Joseph Ineichen. Les talens de ce jeune professeur, ses études préparatoires, les cinq dernières années qu'il a passées, soit à Gœttingue, soit à Paris, et qu'il a consacrées entièrement à la physique et aux sciences naturelles, sont d'un heureux augure pour le succès de son enseignement. Le cabinet de physique attaché au lycée vient aussi de recevoir, pour la première fois, un accroissement considérable.

—*Instruction élémentaire.*—Le conseil administratif de la ville de Lucerne a porté son attention sur les besoins des écoles destinées à former les classes de citoyens qui ne désirent pas recevoir une instruction étendue; ces écoles ont subi des changemens importans et avantageux. — Sous la date du 31 octobre dernier, à l'ouverture de l'année scolaire, le conseil d'éducation du canton de Lucerne a publié deux décrets.—Par le premier, les écoles de la campagne, et qui ont servi d'écoles-modèles, l'année dernière, sont maintenues en cette qualité. Tout aspirant à une place d'instituteur doit avoir fréquenté l'une de ces écoles et aidé le maître dans ses fonctions, avant de pouvoir se présenter pour une place vacante. — Le second décret fixe la durée des semestres d'hiver. « Les préposés des communes, y est il dit, sont tenus de fournir, sans délai, aux instituteurs, la liste des enfans obligés de fréquenter les écoles; ils veilleront à ce que les écoles soient pourvues de toutes les choses que les communes doivent fournir, et à ce que les enfans des pauvres reçoivent régulièrement les alimens nécessaires; les préposés des communes, qui négligeraient de remplir ces devoirs, seront immédiatement signalés par l'instituteur à l'inspecteur de l'école. Tous les quinze jours, les instituteurs adresseront un rapport sur l'état de leur école à leur inspecteur et à leur pasteur respectifs. Chaque mois, les inspecteurs des diverses écoles enverront à l'autorité supérieure, un rapport sur les progrès faits dans les écoles soumises à leur surveillance. Les parens qui envoient négligemment leurs enfans aux écoles, sont soumis à des peines légales.

Canton de Berne. — Après plusieurs règlemens successivement abandonnés, on a vu paraître, cette année (1823), un nouveau règlement pour le collége littéraire de la ville de Berne. Sans entrer dans les détails de tous les objets de l'enseignement, multipliés à ce qu'il nous semble, au détriment de l'instruction véritable, nous nous bornerons à faire remarquer une disposition du premier paragraphe : ce paragraphe exclut du collége : 1° les fils de parens qui n'ont ni un revenu indépendant, ni

une profession déterminée; 2° les jeunes gens étrangers au canton, *qui ne sont pas bourgeois d'une ville*, ou *que le rang, l'état et la fortune de leurs parens ne paraissent pas destiner à recevoir une éducation scientifique.* Une pareille disposition existait déjà dans la ville essentiellement patricienne de Berne, avant la révolution helvétique; à cette époque, l'auteur du présent article ne put obtenir son admission au collége de Berne, en sa double qualité de bourgeois d'un village et de petit-fils d'un laboureur.

Canton de Vaud. — Lausanne. — *Cours publics.* — Outre les cours académiques, ouverts au public aussi-bien qu'aux étudians, nous aurons cet hiver deux cours publics : l'un d'*histoire de la Suisse*, par M. Robert-Bergier; l'autre, de *littérature grecque*, par un Grec, M. Scouffos. Le premier de ces cours remplira en partie une lacune importante dans notre instruction académique. Par je ne sais quelle bizarrerie, l'histoire n'est point enseignée dans l'académie de Lausanne. On espère que le cours de M. Scouffos ne sera pas seulement le résultat des études que les jeunes Grecs viennent faire dans les diverses universités, et qu'il aura de plus un caractère national. C. Monnard.

ITALIE.

Florence. — *Traduction du grec.*—On trouve de tems en tems, dans l'*Anthologie* de Florence, des odes de Pindare, traduites en italien, par le marquis César Lucchesini, avantageusement connu dans le monde littéraire. Si, d'après ce qu'on a vu jusqu'à présent, il est permis de juger du reste, ce nouveau traducteur a beaucoup de verve et d'exactitude, ou, pour mieux dire, une sorte d'originalité par laquelle il devient presque l'émule de son modèle. Nous espérons qu'il pourra publier le plus tôt possible son travail, et qu'il justifiera nos éloges. Nous exprimons aussi le vœu que le chevalier André Maffei continue à traduire le poème héroïque de Jean-Ladislas Pirker, intitulé *La Tunisiade.* La *Bibliothèque italienne* a publié la traduction d'un épisode de cette nouvelle épopée : c'est la mort de Mathilde, après avoir mis au monde un enfant, dans une grotte. En lisant ce morceau, on ne sait décider si le charme est dû plutôt au sentiment de l'auteur qu'au talent du traducteur. Plusieurs Allemands ont jugé les vers de Pirker supérieurs aux hexamètres de Klopstok, de Goethe et de Voss: nous pouvons assurer aux étrangers que les vers de Maffei ne le cèdent pas à ceux des plus grands versificateurs italiens.

Rome. — *Population.* — Le journal intitulé *Le notizie del Giorno*, publie un tableau de la population de Rome, d'après lequel cette capi-

tale du monde chrétien comptait, en 1823, à Pâques, 136,269 habitans; elle n'en avait, en 1814, que 120,505. Le nombre des décès continue, depuis 1817, à surpasser celui des naissances : l'année dernière, il y a eu 5,480 morts, et seulement 4,365 baptêmes. Les décès sont à la population, comme 1 à 24 $\frac{4}{5}$; les naissances, comme 1 à 21 $\frac{1}{5}$. On compte à Rome 27 évêques, 1,395 prêtres, 1,565 moines et religieux, 1,370 religieuses, et plus de 400 séminaristes.

— *Nécrologie.* — *Errante.* — Nous venons de recevoir une notice nécrologique sur le chevalier *Giuseppe Errante*, peintre, mort à Rome en 1821, rédigée par l'abbé François Cancellieri. Giuseppe Errante était né à Trapani (Sicile) en 1760. Ayant fait ses premières études dans son pays, il se rendit à Rome pour les perfectionner. Il devint l'ami de plusieurs savans, et surtout de l'abbé Spedalieri, son compatriote et l'un des philosophes les plus distingués de son tems. Il profita beaucoup de leurs entretiens, et, jeune encore, il se distingua dans le talent d'imiter les plus grands maîtres, tels que Raphaël, Titien, les Carraches, le Dominiquin, et surtout le Corrége, au point que souvent on confondait la copie avec l'original. Son mérite fut apprécié par le roi des Deux-Siciles; mais les circonstances l'empêchèrent de profiter de sa protection, et il passa la plus grande partie de sa vie à Milan, où il se fit distinguer, malgré l'éclat que jetait le célèbre Appiani, qui éclipsait tous les autres artistes ses contemporains. Il serait trop long d'indiquer ici ses meilleurs ouvrages. On a remarqué surtout son *Artémise pleurant sur les cendres de Mausole*, *la Mort du comte Ugolin au milieu de ses enfans*, *le Concours de la beauté*, *l'Endimion*, les divers tableaux de *Psyché*, etc. Plusieurs de ces sujets ont été gravés avec succès par ses élèves. Il fit les portraits de plusieurs littérateurs ses amis, qui lui prodiguèrent leurs vers et leurs éloges. Le duc de Monte-Leone, encore plus généreux, au moment où il était, comme lui, hors de sa patrie, lui affecta une pension de 60 ducats par mois. Il a enseigné une nouvelle manière de restaurer les tableaux. Il a publié aussi deux Mémoires, l'un sur les *couleurs employées* par les plus célèbres artistes italiens et flamands, l'autre, sous le titre d'*Essai sur les couleurs*. Très-habile à faire des armes, il croyait cet art aussi utile aux peintres modernes que la gymnastique l'avait été aux anciens. Il s'était proposé d'écrire un traité sur l'étude du mouvement des muscles d'un corps vivant en action. Mais, surpris par la mort, il ne put achever plusieurs ouvrages dont sa féconde imagination lui avait inspiré l'idée. On s'occupe de lui élever un monument, exécuté par le sculpteur sicilien Léonard Fennino.

Florence. — *Bellettanes.* — Les amateurs de la déclamation théâtrale

ont perdu, à Florence, Paolo Belliblanes, mort le 15 octobre dernier, à l'âge de 49 ans. Malgré les défauts de sa voix, il déployait beaucoup de talent et une grande sensibilité dans certains rôles. Quoique acteur par profession, il préférait à la fortune la gloire de prendre part à la réforme du théâtre italien. Il était l'ami de tous ceux qui connaissaient l'art, partageait leurs intentions patriotiques, et chérissait son pays autant que sa profession.

F. Salfi.

PAYS-BAS.

Amsterdam. — *Société Néerlandaise pour l'amélioration morale des détenus.* — Cette institution bienfaisante, dont le titre indique l'objet, s'est établie, dans cette ville, le 12 novembre dernier. Elle est dirigée par des hommes connus par leurs lumières, leur sagesse, et leurs sentimens élevés. Leur zèle philantropique promet d'honorables succès. M. Van-Hall est président, et M. W. H. Warsmck, secrétaire.

Bruxelles. — *Société de bienfaisance des provinces méridionales des Pays-Bas.* — La commission centrale s'est réunie, le 6 août dernier, sous la présidence du prince Frédéric des Pays-Bas. Elle s'est associée un grand nombre de membres dont les noms rappellent des services signalés rendus à cette Société, ou qui, par leurs connaissances et leur philantropie, cherchent à améliorer le sort des malheureux livrés au fléau de la mendicité. Elle a admis, au nombre de ses membres honoraires, plusieurs philantropes étrangers, qui se sont acquis des titres honorables, en employant leurs talens pour soulager la classe indigente; tels que MM. le duc *de la Rochefoucault-Liancourt*, président de plusieurs établissemens fondés dans l'intérêt des pauvres, à Paris; le duc *de Bedford*, à Londres; le comte *Batowski*, à Saint-Pétersbourg; le comte *de Lasteyrie*, à Paris; de *Fellenberg*, en Suisse; le chevalier de *Gruner*, à Munich; le comte Alexandre *De la Borde*, à Paris; *Pictet*, rédacteur de la bibliothèque universelle à Genève; *Pestalozzi*, en Suisse; *Owen*, fondateur des établissemens de New-Lanark, en Écosse; le comte François *de Neufchâteau*, à Paris; *Lainé*, ministre d'état à Paris; Joham Daniel *Lawaetz*, directeur de la colonie de Frédériks Gabe, dans le Holstein.

— *Athénée de Bruxelles.* — L'administration de cet établissement a décidé que l'ouvrage de M. *Marc-Antoine* Jullien, *de Paris*, intitulé : *Essai sur l'emploi du tems*, dont la troisième édition française vient de paraître à Paris, serait compris au nombre des ouvrages donnés, chaque année, aux époques des distributions de prix.

Journaux. — Parmi le grand nombre de *feuilles quotidiennes* pu-

bliées dans le royaume des Pays-Bas, on remarque les suivantes : 1° *Staats-courant* (journal du gouvernement), consacré à la politique et à la publication des décrets royaux; La Haye. 2° *Haarlemsche-courant* (journal de Harlem). 3° *Arnhemsche-courant* (journal d'Arnheim). 4° *Advertentie-blad* (feuille d'avis); Amsterdam. 5° *Journal de la Belgique*; Bruxelles. 6° *L'Oracle*; Bruxelles. 7° *Nouvel Aristarque*; Bruxelles. 8° *Journal de Bruxelles*. 9° *Le Courrier des Pays-Bas*; Bruxelles. 10° *L'Ami du Roi et de la Patrie*; Bruxelles. 11° *Journal d'Anvers*, qui s'imprime chez Jonan. 12° *Journal de Gand*, qui s'imprime chez Houdin. Les deux dernières feuilles, que nous n'avons pas encore annoncées, sont consacrées non-seulement à la politique, mais aussi à l'industrie et à la littérature; elles sont rédigées avec beaucoup de soin et de sagesse; elles n'alimentent les passions d'aucun parti; on y remarque un *libéralisme modéré* qui honore le caractère des rédacteurs. Les analyses d'ouvrages nouveaux et les articles *théâtres* sont écrits avec goût et impartialité. — Nous citerons également une feuille quotidienne, publiée depuis peu à Anvers, sous le titre de *Spectateur*, et rédigée par M. Bourcier, éditeur-propriétaire et littérateur distingué. Cette feuille, à la fois politique et littéraire, contient quelquefois des pièces de vers de M. Bourcier, qui font honneur à son talent.

Harlem. — *Nécrologie.* — M. *Arntzenius*, associé d'un grand nombre de sociétés littéraires, membre de la seconde chambre des états-généraux, vient de mourir dans cette ville, le 23 novembre. Il cultivait avec succès les lettres, et il était en même tems homme d'état habile, bon citoyen et ami sincère.

de Kirckhoff, D. M.

FRANCE.

Colmar. — *Écrit périodique.* — Depuis le mois d'octobre, il paraît tous les dimanches, à Colmar, un journal allemand intitulé *Jugend-Zeitung*, Gazette de la jeunesse, et déjà l'auteur, M. Gortan, reçoit de toutes parts les témoignages d'une estime méritée. C'est à la jeunesse qu'il s'adresse, comme son titre l'indique ; mais il plaît à tous les âges : on sait que l'Alsace dans les campagnes est encore allemande pour la langue. Néanmoins l'absence de relation avec les peuples d'outre-Rhin, l'usage où l'on est de traiter en français les affaires judiciaires et administratives, ont éloigné du pays la connaissance de l'allemand littéraire; celui que l'on parle communément n'est qu'un langage corrompu que comprennent à peine les étrangers. D'un autre côté, le français n'a pas encore jeté de racines assez profondes, pour que l'on ait au village le moindre penchant vers la lecture. M. Gortan rend donc un service signa-

lé à l'Alsace, en faisant participer ses habitans à la civilisation de l'Allemagne, sans les empêcher pour cela de rester bons Français. Il leur prodigue les leçons de la morale la plus douce et la plus pure, et cette morale plaît parce qu'elle se présente environnée du charme d'agréables narrations. Chaque numéro en renferme une nouvelle, ainsi que quelque trait intéressant, quelque utile leçon d'histoire naturelle ou d'économie rurale. M. Gortan instruit en piquant la curiosité, et la curiosité de ses lecteurs se satisfait toujours au profit de ses connaissances. Tout annonce un grand succès à ce journal de la jeunesse. C'est depuis longtems la seule entreprise littéraire qu'ait vu paraître Colmar. On s'y souvient encore d'un Recueil, publié en 1776, 1777 et 1778, par le pasteur Billing. Ce recueil allemand, qui aurait fait honneur à un plus grand théâtre, s'appelait l'*Alsacien patriote*. Il ne faut souvent qu'un homme pour réveiller le goût du beau. Puisse M. Gortan rétablir les Muses allemandes dans la patrie de Pfeffel! P. Golbéry.

Sociétés savantes et Établissemens d'instruction et d'utilité publique.

Macon (*Saône-et-Loire*). — *La Société d'agriculture, des sciences et arts* met au concours la question suivante : — « Comparer les littératures française et anglaise, sous le rapport du roman, et déterminer à laquelle appartient la supériorité dans ce genre de composition. » Les ouvrages devront être parvenus au secrétaire perpétuel de la Société, avant le 1er août 1824. Le prix (une médaille d'or de la valeur de 300 fr.) sera décernée le jour de la Saint-Louis.

Strasbourg (*Bas-Rhin*). — *Faculté de médecine.* — Cette faculté a tenu, le 11 décembre, sous la présidence de M. le recteur, une séance publique et solennelle, dans laquelle ont été distribués les prix de l'année scolaire écoulée. Cette distribution, précédée d'un discours sur l'abus des systèmes en médecine, a été remarquable, en ce que le jeune Jean-François-Timoléon Touzet, de Rieux (Haute-Garonne), a remporté trois prix, savoir : le premier de chirurgie, le premier de médecine, et le second d'anatomie et de physiologie.

Bordeaux. — (*Gironde*). — *Société Linnéenne.* — Le 4 de ce mois, la Société a tenu, en mémoire de *Charles* Linné, sa séance publique d'hiver. Elle a été ouverte par M. Laterrade, directeur, qui, en l'absence de M. Dargelas, président, a prononcé un discours dans lequel il a rappelé l'origine et le but de la Société. M. Chaigneau, secrétaire, a lu la notice des travaux annuels. On a vu par cette notice que la Société s'est occupée avec succès de botanique et d'agriculture. On a entendu en-

suite des réflexions judicieuses sur les avantages de la botanique, par M. Teulère, D. M.; un mémoire sur les vers à soie et la culture du mûrier blanc, par M. Housset, culture qu'il veut essayer dans la Ferme expérimentale; un essai sur les plantes considérées dans leurs rapports avec les facultés morales de l'homme, par M. Desaybats fils; une notice sur la métempsycose, par M. Legrand. La *Société Linnéenne de Bordeaux* n'est qu'une branche, mais la branche principale de l'utile association qu'elle a formée pour répandre le goût de la botanique; cette Société a des sections à Libourne, à Rochefort, à Paris, à Montpellier, à Narbonne, dans les Basses-Pyrénées, à l'Isle-Maurice, à la Guiane et au Sénégal. M. Laterrade a présenté avec ordre le précis des travaux de ces diverses sections, et l'a terminé par le tableau qu'elles offrent toutes ensemble le jour de la fête linnéenne, jour où la Société se trouve réunie sur tant de points différens, à la même heure, à la différence des longitudes près. M. Guilhe a terminé cette séance intéressante par des stances qu'il a consacrées à la mémoire du savant Latapie, que la Société vient de perdre.

Jardin des Plantes. — La séance publique du 4 septembre, présidée par le professeur, *M. Dargelas*, a été ouverte par un discours qu'il a prononcé *sur l'utilité des jardins botaniques. — M. Paillou*, D. M., a pris ensuite la parole, pour faire sentir la nécessité de l'étude de la botanique pour la médecine, et il a terminé par des conseils pleins de sagesse, adressés à MM. les élèves en médecine.—*M. Révolat*, fils, médecin, à lu un mémoire intéressant sur l'influence des odeurs sur l'économie animale. — M. *Laterrade*, naturaliste, a fait observer, dans un discours savant, combien est grande l'influence des météores sur la végétation, et celle de la végétation sur les météores. — *M. Gintrac*, médecin, a fait sur l'étude de la nature quelques réflexions, qu'il a su rendre agréables par son style. — *M. de Sainerie*, D. M., a fixé notre attention sur les zoophites, en rappelant une foule de faits curieux, relatifs à ces *animaux-plantes*. — La séance a été terminée par la lecture du procès-verbal des membres du jury, et par la proclamation des noms de ceux qui ont obtenu des prix.

Cours de botanique. — La distribution annuelle des prix a eu lieu dans le mois d'août dernier. M. Révolat a ouvert la séance par un discours très-bien écrit, qui a été écouté avec le plus vif intérêt. D'excellens conseils ont été ensuite adressés aux élèves par M. Laterrade, qui a exposé en peu de mots la marche de son cours. M. Paillou, D. M., a présenté des considérations ingénieuses sur les saveurs et les odeurs des végétaux, et M. Désaybats fils a terminé la séance par une description rapide des agrémens de la botanique, et par l'éloge de l'auteur de la *Flo-*

re bordelaise (M. Laterrade). On a distribué les prix dans l'ordre suivant : — *Élémens de botanique.* Prix, M. Bernard Chabrely, de Bordeaux. — *Description des plantes.* Prix, M. Alphonse Ruiz, de Madrid. — *Physiologie végétale.* Prix *ex æquo*, MM. Courbin et Ruiz.—*Prix obtenus au concours des élèves de l'année.* M. Pierre Bouchy, du Cantal. — *Assiduité aux séances et aux excursions.* Prix, MM. Pierre Empereur, d'Andora, et Alphonse de Rossane, de la Gironde.

— *École publique et gratuite de Commerce.*—Les cours, dont la durée est de deux ans, continueront cette année; ils comprennent les études qui préparent à la science du commerce, et la théorie du commerce proprement dite. Les études qui préparent à la science du commerce, sont : 1° l'art d'écrire commercial, c'est-à-dire, l'art de recueillir, de lier et d'exprimer ses idées sur toutes les matières qui se rapportent au commerce; 2° la chronologie commerciale, offrant les grandes époques du commerce, et les détails relatifs aux progrès de l'agriculture, des manufactures, des arts, des découvertes maritimes et de la navigation; 3° la géographie des peuples commerçans, comprenant les notions astronomiques, géologiques et politiques dont a besoin la science du commerce; 4° les révolutions historiques des nations commerçantes, du tems ancien, du moyen âge, et du tems dans lequel nous vivons. — La théorie commerciale proprement dite, comprend : 1° Le tableau du système commercial, dans cet ordre : idée du commerce et de ses branches. — Objets d'échange, provenus de l'agriculture, des mines, des pêches et chasses, et de l'industrie. — Moyens de communication ou caravanes, navigation et routes.—Mesure des marchandises ou système des poids et mesures. — Prix des marchandises, ou théorie des monnaies et des papiers qui les représentent. — Relations commerciales et balance du commerce d'une nation.—Effets produits par le commerce, ou preuve qu'il est la source de l'industrie, de la richesse, de la population et du bonheur. 2° L'état commercial ou le degré de richesse, de puissance et de force de tous les peuples commerçans, anciens, du moyen âge et modernes. 3° La législation du commerce, ou l'art de poser, chez une nation, les bases d'un grand commerce; de mettre ces bases en harmonie; d'organiser le commerce intérieur par des réglemens sages, et d'assurer la durée de ses relations extérieures sur la justice, la force et la modération. 4° Les lois commerciales, ou l'analyse des lois du commerce avant Colbert, sous Colbert, pendant la révolution française, et le développement du nouveau code de commerce. 5° La morale, rapportée aux devoirs du négociant. 6° Les élémens abrégés du commerce pratique, c'est-à-dire, l'arithmétique, la géométrie, les mon-

naies et changes, et l'art de tenir les livres. — Les leçons de l'an dernier ayant eu pour objet les études qui préparent à la science du commerce, la théorie commerciale proprement dite sera enseignée cette année. — Ce plan, outre qu'il embrasse la science du commerce en grand, présente une source variée d'instructions qui se lient à presque toutes les connaissances humaines. L'école est absolument gratuite, et ouverte à tout le monde; les élèves n'ont d'autre formalité à remplir que celle de donner leur nom au professeur.

H. C. Guilie, *professeur*. Louis Fabre, *président*. A. Verdier, *secrétaire*.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences*. — Mois de novembre 1825. — Séance *du* 3. — M. Arago donne lecture d'une note qui indique les résultats les plus récens des recherches physiologiques de M. Flourens, concernant l'action spéciale que certaines substances exercent sur les diverses parties du cerveau. M. Magendie communique ses remarques à ce sujet, et cite des recherches dont s'occupe maintenant M. Fodera. — M. Delaplace donne lecture de l'extrait d'un mémoire relatif à l'action de la lune sur l'atmosphère, et aux observations météorologiques dont la comparaison attentive rend cette action sensible. — M. Dulong lit au nom de M. Thénard et au sien, une seconde note concernant la propriété qu'ont certaines substances de favoriser la combinaison des fluides élastiques. — M. Arago lit un rapport sur un *héliostat*, un *appareil à niveau* et une *boussole* de M. Gambey. Après avoir fait connaître les avantages que ces ingénieux instrumens ont sur ceux en usage jusqu'à présent, le rapporteur témoigne ses regrets de ce que M. Gambey n'ait pu présenter à l'Académie son *magnifique équatoriale*, que tous les artistes se sont empressés de proclamer le plus bel instrument de l'exposition du Louvre. D'après ses conclusions, l'Académie décide que la description des instrumens de M. Gambey, accompagnés des beaux dessins qu'il en a présentés, sera imprimée dans le Recueil des savans étrangers. — M. Mathieu lit un rapport sur un procédé de M. Gambey, qui a pour objet d'opérer la division précise des instrumens d'astronomie et de géodésie, au moyen de la plate-forme, sans exiger la coïncidence exacte des centres. La *machine à diviser*, de M. Gambey, est approuvée par l'Académie; la description en sera insérée dans le Recueil des savans étrangers.

— *Du* 10. — M. Brun-Lafont adresse des observations critiques concernant l'eclairage par le gaz hydrogène. — Après deux tours de scrutin, sans majorité absolue, on procède à un troisième tour entre MM. Navier

et Hachette. Ce dernier ayant 28 voix contre 22, est proclamé membre de l'académie. Les autres candidats étaient MM. Caiguiard-Latour, Gambey, Cachin, Lamandé, Gengembre, Christian. — M. Flourens donne lecture du résumé de ses recherches expérimentales sur la fonction des différentes parties du cerveau. — M. Fourier lit un mémoire de mathématiques, intitulé : *Analyse indéterminée, calcul des conditions d'inégalité.* — M. Raffeneau, de Lille, correspondant, professeur de botanique à Montpellier, lit un mémoire qui a pour titre : Examen de la végétation de l'*isoëtes lacustris*, et exposition de ses caractères. — M. Dumas lit, au nom de M. Prévost et au sien, la deuxième partie de son mémoire sur la génération.

— *Du 17.* — Le ministre de l'intérieur envoie un rapport du Préfet de Seine-et Marne, sur la découverte qu'on a faite d'un cavalier et d'un cheval pétrifiés, entre Moret et Montigny, dans la forêt de Fontainebleau. (MM. Cuvier, Cordier et Brongniart, commissaires.) — Le ministre de la marine transmet le rapport d'une commission spéciale sur la combustion spontanée qui s'est manifestée dans des amas de charbon de terre, formant l'approvisionnement de l'arsenal du port de Brest. (MM. Vauquelin, Dulong, Gay-Lussac, d'Arcet et Fresnel, commissaires.) — On lit une lettre du général Brisbane, gouverneur de la nouvelle Galles méridionale, par laquelle il annonce que M. Rumekers et lui ont déjà observé plus de 10,000 étoiles du catalogue de Lacaille, et qu'il en reste à faire, pour compléter l'émisphère austral, à peu près un égal nombre, qui seront achevées en dix mois. M. le général Brisbane envoie ses observations, qui seront transmises au bureau des longitudes. — M. Rousseau lit un mémoire intitulé : *Notice sur un galvanomètre* atmosphérique, ayant pour moteur une pile sèche, et sur des décompositions d'huile obtenues par ce même mode d'action. (MM. Dulong et Ampère, commissaires.) — M. Brisson, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, présente un mémoire, ayant pour titre : *Sur l'intégration des équations linéaires.* (MM. Delaplace, Fourier, Poisson et Cauchy.) — M. Cauchy lit un mémoire sur les *effets de l'attraction moléculaire dans le mouvement des ondes.* — M. Fourier présente la deuxième partie de son mémoire sur les *conditions d'inégalité.* — MM. Cuvier, Vauquelin et Savigny sont nommés commissaires pour l'examen d'un mémoire présenté par M. Thomas Lanth, « sur les momies égyptiennes, et sur les connaissances qu'Hérodote et Diodore nous ont transmises, concernant les embaumemens. » — MM. Bosc et Savigny sont nommés commissaires pour l'examen d'un mémoire de M. Gaillon, qui a pour titre : « Nouvelles observations sur la cause de la coloration des huîtres et

sur les animalcules qui servent à leur nutrition ; considération et réfutation de diverses objections sur ce sujet. — M. Dumas lit, en son nom et au nom de M. Prévost, un second mémoire sur la génération, et dans lequel il traite des rapports de l'œuf avec la liqueur fécondante, des phénomènes qui résultent de leur action mutuelle et du développement de l'œuf des batraciens. — M. Becquerel lit un nouveau mémoire sur les effets électro-magnétiques, développés par les actions capillaires, et par les actions chimiques des diverses subtances.

— *Du* 24. — M. Ranson, inspecteur des bâtimens royaux du cercle du bas Danube, communique à l'Académie diverses remarques concernant la résolution de quelques équations numériques. (MM. Cauchy et Ampère, commissaires.) — M. Desfontaines lit un rapport sur un mémoire de M. Poiteau, renfermant la *description des cinq genres exotiques de la famille des myrthes.* Ce mémoire sera imprimé dans le Recueil des savans étrangers. — M. Girard lit un rapport sur un mémoire de M. Boze, peintre, « sur la manière d'ateler les chevaux et de les dételer. » Sans prétendre que l'usage ne puisse contribuer à la perfection du mécanisme de M. Boze, le rapporteur pense que, tel qu'il est, il mérite l'approbation de l'Académie. — M. Vauquelin annonce qu'il a pris connaissance, avec M. d'Arcet des recherches de Mme Mathieu, et que ces recherches ne concernant pas l'Académie, il n'y a pas lieu à faire de rapport. — M. Longchamp lit un mémoire intitulé : *Théorie nouvelle de la nitrification.* Plusieurs membres communiquent leurs observations à ce sujet. (MM. Chaptal, Vauquelin, Gay-Lussac, Dulong et d'Arcet, commissaires.) — M. Flourens lit un mémoire intitulé : Recherches physiques touchant l'action déterminée ou spécifique de certaines substances sur certaines parties du cerveau. (MM. Cuvier, Humboldt, Portal, Duméril et Dulong, commissaires.) — M. Desmoulins lit une note *sur la mesure du développement* sphérique des rétines plissées (MM. Magendie et Fresnel, commissaires.) A. M—T.

Académie Française. — M. Auger lit, pour M. François de Neufchâteau, un discours en vers *sur la doctrine des rapports du physique au moral de l'homme.* — M. le comte Ferrand récite deux actes de sa tragédie de Philoctète.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Le 28 novembre, l'Académie a nommé deux correspondans : l'un, régnicole, M. Gaujal, auteur des *Recherches sur les antiquités du Quercy*, et premier président de la cour royale de Limoges ; l'autre, étranger, M. Frachn, savant antiquaire de Pétersbourg.

— *Académie des beaux-arts.* — Cette Académie, désirant compléter

la liste de ses associés étrangers, a nommé, dans le courant du mois, MM. *Alvarès*, sculpteur; *Lunghi*, graveur; *Rossini*, compositeur musicien; *Schinckel*, architecte; *Thorwaldson*, sculpteur, et *Zingarelli*, compositeur musicien. Elle a procédé, dans la séance suivante, à la nomination de deux correspondans : le premier est M. *Granet*, peintre de genre, residant à Rome; le second, M. *Ingre*, peintre d'histoire, demeurant à Florence.

Société médicale d'émulation. — Cette Société, déjà ancienne, fondée par le célèbre Bichat, et dont les Mémoires contiennent beaucoup de faits curieux et instructifs, a nommé, dans sa dernière séance, M. *Larrey* pour son président, M. *Keraudren*, pour son vice-président, et M. *Hippol Cloquet*, pour secrétaire-général.

Athénée de Paris. — Séance d'ouverture pour l'année 1823—1824 (29 novembre 1823). Cette séance avait réuni un auditoire nombreux et brillant. On savait, par avance, que M. Victorin Fabre était chargé du discours d'ouverture, et la réputation que cet écrivain s'est si justement acquise, et qu'il a si heureusement soutenue dans le cours de l'année précédente, justifiait assez l'empressement du public. Les espérances de l'auditoire n'ont pas été déçues. M. Fabre, après avoir esquissé rapidement les titres qui font de l'histoire de l'Athénée une belle page de notre histoire littéraire, s'est trouvé naturellement amené à s'occuper des hautes questions que présentent les lettres considérées sous leur véritable point de vue, c'est-à-dire, bien plutôt comme un vaste moyen de civilisation que comme un harmonieux arrangement de mots. L'orateur les a traitées avec cette supériorité que donnent de longues réflexions et des études approfondies. Après avoir manifesté, dans plusieurs passages vivement applaudis, ces sentimens généreux professés par tous les esprits élevés de notre époque, notamment en faveur de ces héroïques chrétiens abandonnés de l'Europe civilisée, et qui *refont l'antiquité*. M. Fabre a terminé son discours par une péroraison brillante qui a produit beaucoup d'effet.—Ce discours a été suivi de lectures intéressantes, entre lesquelles on a distingué un fabliau versifié par M. Merville, avec l'esprit et le goût qui distinguent cet écrivain. — On a entendu, dans la même séance, une dissertation sur le genre lyrique des Grecs, par Casimir Bonjour, qui a paru depuis imprimée dans le *Mercure*, et diverses pièces de poésie, par MM. Saintine, Lemazurier et Famin. — Depuis cette première séance, les professeurs des sciences naturelles, de littérature et d'histoire ont commencé successivement leurs leçons. A*.

— Le 8 décembre, M. Parent-Réal, à qui l'administration de l'Athé-

née a confié une chaire d'éloquence et de littérature, a ouvert son cours, en exposant, avec d'assez grands développemens, le plan qu'il se propose de suivre. Il a promis de donner un aperçu sur l'art oratoire en France, considéré tour-à-tour dans ses différentes applications, puis, de signaler les caractères distinctifs de la littérature dans les diverses phases qu'elle a parcourues, et de rechercher à quelles influences elle a été successivement soumise. Il s'occupera ensuite de tracer l'origine des deux genres classique et romantique, et de déterminer leurs différences. Enfin, il terminera son cours par un précis de l'*Histoire littéraire des femmes en France*. Le discours de M. Pareot-Réal a offert plusieurs vues neuves, qui font espérer une suite de leçons intéressantes.

Athénée des arts. — Nous rappelons à nos lecteurs que cette Société, dans la séance publique du 26 août 1821, a proposé pour sujet du prix triennal fondé par M. Turrel la question suivante : Quels ont été les progrès des sciences physiques et chimiques depuis le commencement du XVIIIe siècle jusqu'à ce jour, et qu'elle a été leur influence sur l'industrie manufacturière? Les Mémoires devront être envoyés, avant le 1er mars 1824, à M. Mirault, secrétaire-général de l'Athénée, rue Sainte-Apolline, n° 2. Le prix est de 300 fr. Il sera décerné dans la séance publique de 1824. A. J.

Histoire littéraire.— Copie d'une lettre autographe de Mlle Clairon. — M. Berthevin, Conservateur à l'Imprimerie royale, et qui possède une fort belle collection d'autographes, a bien voulu nous communiquer la lettre suivante, que nous regrettons de ne pas avoir reçue plutôt pour la joindre à la *Notice* de M. Lémontey, sur cette actrice célèbre (*voy.* ci-dessus, pag. 485). — « Citoyen ministre, je cherche en vain depuis un mois un protecteur qui m'*a*proche de vous, mais s'il est vrai que l'humanité vous soit chère, c'est à vous seul que que je dois m'adresser; âgée de soixante et dix neuf ans, accablée d'infirmités, prête a menquer du nécessaire, célèbre autre fois par quelque talens, j'atten*s* à votre porte que vous d'aigni*é*s m'*a*corder un instant. CLAIRON. » — En marge est, de la main de M. Chaptal : « Chez Mme de Vandail, rue Faubourg-Poissonnière, n° 33, maison Titon. » Puis : « Bon pour deux mille francs, à payer de suite. CHAPTAL. » Et plus bas : « Vu bon à payer, à titre de secours remboursable sur le fonds spécial des encouragemens aux beaux-arts. ROSMAN. » — (La lettre est sans date.)

THÉATRES. — *Second théâtre français.* (Odéon.) — *Guillaume et Marianne* ou *le Frère et la Sœur*, drame en un acte et en prose, imité de l'allemand; par M. ***. Cette petite pièce a été accueillie avec de vifs

applaudissemens. Le fond en est emprunté à un acte de Goethe, que la belle entreprise de la *Collection des Théâtres étrangers* nous a fait connaître. Ce tableau pur et naïf d'un amour qui croit n'être que fraternel, a beaucoup de grâce dans l'original, et il ne l'a point perdue dans la copie. L'auteur du drame français a fort bien compris qu'il ne fallait, pour faire passer cette pièce sur notre théâtre, que lui ôter ce qu'elle avait de par trop germanique, et il l'a fait avec un discernement et un goût dont les partisans modérés des deux écoles littéraires doivent lui tenir compte. Le Frère et la Sœur sont joués, avec beaucoup de talent, par Perrier et par Mlle Anaïs. A*.

— *Petite Revue Théâtrale de l'année* 1823. — Pendant cette année, on a représenté sur les théâtres de Paris 217 pièces nouvelles, savoir : 8 tragédies, 22 comédies, 4 drames, 4 opéras, 3 opéras italiens, 14 opéras-comiques, 124 vaudevilles, 19 mélodrames, 4 ballets, 15 pièces de différens genres. Dans ce nombre, 112 pièces ont réussi, et 6 au plus paraissent devoir prolonger leur existence au-delà de quelques années ; 77 n'ont obtenu qu'un succès d'estime ou contesté : il y a eu 28 chutes complètes.

Beaux-Arts. — *Peinture.* — Jusqu'ici, les auteurs du *Diorama* avaient établi entre eux une sorte de solidarité de talent et de succès : les tableaux exposés paraissaient être le résultat de leurs efforts communs ; du moins, rien n'indiquait le contraire. Maintenant, chacun d'eux veut obtenir, séparément, la part de louange et de critique qui lui appartient en propre, et le dernier programme fait connaître que M. Bouton est l'auteur de la *Vue intérieure de la cathédrale de Chartres*, et que celle de *la Chapelle en ruines du château d'Holy-Rood*, le dernier tableau exposé, est due au pinceau de M. Daguerre. (*Voy.* ci-dessus, p. 250.) La fondation de ce château, situé près d'Édimbourg, et du monastère qui y attenait, remonte à une époque où les miracles, les visions, les apparitions venaient encore soutenir la foi chancelante de nos bons aïeux. Dans le commencement du XIIe siècle, le roi David Ier, grand chasseur, selon l'usage de cet heureux tems, renversé, ainsi que son cheval, par un cerf d'une grandeur et d'une force prodigieuses, se voyait, disent les auteurs de la notice, en danger de périr, lorsqu'un bras divin, sorti d'un nuage épais, plaça, entre le monarque et le cerf, une croix de l'éclat le plus éblouissant. L'animal effrayé s'enfuit, comme l'on peut bien croire, et le roi revint chargé de la relique céleste. La nuit suivante, il entendit, en songe, une voix qui lui ordonnait d'élever *une abbaye* au lieu même où il avait été si miraculeusement délivré, et c'est pour

obéir à cet ordre qu'il fit bâtir le monastère d'Holy-Rood (Sainte-Croix), dans lequel la croix divine fut, pendant des siècles, selon l'annaliste que je transcris, une source de prospérité et de consolations pour les âmes pieuses. Si l'origine de ce monument a un caractère un peu fabuleux, les événemens dont il a été le théâtre ont une triste et douloureuse authenticité. C'est dans la chapelle dont le peintre a mis les ruines sous nos yeux, que l'infortunée Marie Stuart épousa successivement, et contre son gré, son cousin Darnley, aussi beau qu'il était féroce et stupide, et le comte Bothwel, aussi stupide et féroce qu'il était laid. C'est encore dans le château d'Holy-Rood que Rizzio fut poignardé, sous les yeux et à côté même de cette princesse. Depuis ce tems, le château, le monastère et la chapelle étaient tombés en ruine; mais les débris en furent relevés en 1816. Il faut féliciter les Anglais de ce que, non-seulement ils élèvent et *terminent* de nouveaux édifices, lorsque l'utilité publique l'exige, mais encore de ce qu'ils mettent du prix à conserver les monumens légués par leurs ancêtres. C'est avant cette restauration que M. Daguerre a visité les ruines d'Holy-Rood, et c'est dans leur état de ruines qu'il les a mises sous nos yeux. Éclairées par la lueur vague et incertaine de la lune, dont le disque est successivement recouvert de nuages légers qui viennent en diminuer l'éclat, on éprouve, au premier aspect, une impression mélancolique dont il est impossible de se défendre; les souvenirs que réveillent ces débris, sont bien de nature à entretenir l'âme dans une sorte de disposition rêveuse, qui n'est pas sans charmes. Indépendamment du moyen employé pour varier l'état apparent du ciel et l'intensité de la lumière de la lune, l'artiste a imaginé plusieurs épisodes pour augmenter, s'il est possible, l'impression que produit l'aspect général de son tableau. Ainsi, il a représenté, au milieu de ces ruines, une femme vêtue d'une robe blanche attachée avec une ceinture noire, priant près d'un tombeau sur lequel elle a déposé sa lumière. Quel est le sentiment qui l'amène, pendant la nuit, au milieu de cette solitude? Pendant que chaque spectateur s'interroge ainsi, et se dispose à répondre selon sa disposition particulière, une flûte, qui semble partir également des mêmes lieux, fait entendre un vieux chant écossais et complète l'illusion. Il y aurait bien quelques observations à faire sur l'emploi de tous ces moyens, qui ne sont pas avoués par l'art, et qui tiennent un peu de la fantasmagorie; mais, quand on a éprouvé du plaisir, il serait mal séant de critiquer l'artiste qui a fait tant d'efforts et développé tant de talens pour vous le procurer. Toutefois, je ne puis m'empêcher de dire aux auteurs du Diorama que nous avons assez vu d'intérieurs et de monumens gothiques, et qu'il faudrait, maintenant, mettre sous nos

yeux des scènes de plein air et des monumens d'un autre caractère : la Grèce, l'Italie, l'Espagne sont des mines inépuisables qu'ils doivent exploiter.

—*Lithochromie.*—Tous les journaux ont beaucoup vanté cette découverte; pour moi, après avoir vu ses premiers essais, j'ai cru devoir m'abstenir d'en parler : cet art était encore dans son enfance; il fallait, avant de le juger, attendre qu'il eut atteint l'âge viril. Deux années se sont écoulées depuis que M. Malapeau, fondant sur sa découverte un espoir qui ne me paraît pas encore réalisé, a demandé et obtenu un brevet d'invention. On peut donc maintenant asseoir son opinion sur une base connue. Le procédé de l'inventeur consiste, dit-il, à *peindre à l'huile sur la pierre*, et à *imprimer sur la toile également avec des peintures à l'huile.* Voilà tout ce qui transpire du moyen qu'il emploie; le reste est son secret, et il a raison de ne pas se laisser pénétrer. Mais, le dirai-je? je ne crois pas à la sincérité de cet aveu. La lithochromie est évidemment une application de la lithographie; pour juger la première, non pas d'une manière absolue, sans doute, mais tout au moins probable, voyons comment procède la seconde. L'artiste qui veut lithographier un sujet, dessine, comme à l'ordinaire, avec un crayon ; seulement, il dépose sa création sur une pierre et non sur un papier, et le crayon dont il s'est servi a une propriété particulière, qu'il doit aux ingrédiens dont il est composé. Lorsque le dessin a été transporté chez l'imprimeur-lithographe, celui-ci, après plusieurs opérations propres à affermir le dessin sans en changer la nature ni l'essence, le revêt d'une encre qui s'attache aux parties dessinées, dans la proportion même que l'artiste a employée dans son dessin. Ainsi, les parties vigoureuses s'emparent d'une grande quantité d'encre, et les parties légères n'en retiennent qu'une faible portion. Ainsi préparée, la planche passe à la presse, et c'est par la pression que la feuille de papier humide superposée s'empare de l'encre qui s'était attachée à la pierre. Cette opération reproduit le dessin avec une entière fidélité; et cependant, elle est toute mécanique : il ne faut que de l'adresse pour la faire réussir. C'est *sympathiquement* que l'encre d'impression s'attache au dessin sur la pierre; un ouvrier ordinaire peut étendre cette encre; il n'y a point de travail d'art : un simple rouleau passé sur la pierre sature toutes les parties du dessin de la quantité d'encre qu'elles peuvent *sympathiquement* retenir.— La *lithochromie* fait bien plus : on peint sur la pierre, dit-on, puis, on imprime avec de la couleur sur une toile; mais, comment cette couleur ou ces couleurs sont-elles étendues sur la pierre peinte, pour qu'elles puissent ensuite s'attacher à la toile? Est-il possible d'imaginer un moyen

qui fasse que chaque couleur aille, d'elle-même, s'attacher sur la pierre à la couleur semblable et que j'appellerai volontiers génératrice, dans la même proportion, avec les mêmes formes et les mêmes nuances? Ici, il ne s'agit plus d'une seule teinte qui va, en se dégradant, du blanc pur au noir entier et qui ne fait que changer d'intensité; c'est, au contraire, un mélange de couleurs de diverses espèces; du blanc, du rouge, du vert, etc., et de nuances variées à l'infini et formées de ces diverses couleurs. Cette supposition est inadmissible; et si l'ouvrier, avant d'imprimer sur la toile, place, sur la pierre peinte, des teintes identiques avec celles que l'artiste y a appliquées, il est artiste lui-même et il a fait un tableau par-dessus un autre tableau. Mais je ne crois pas que l'on doive non plus s'arrêter à cette idée. L'examen attentif des productions lithochromiques exposées dans le salon de M. Malapeau m'ont conduit à faire une autre conjecture qui me paraît plus fondée. Je crois qu'une première impression au trait guide la personne chargée d'employer les couleurs, et que même cette personne n'applique que des tons généraux, qu'une main plus savante fond et harmonise aussitôt après l'impression, pendant que les couleurs sont encore fraîches, en les liant par les teintes intermédiaires qui composent le modelé, c'est-à-dire la forme même de l'objet représenté. Voilà ce qui me paraît plus probable, et je suis d'autant plus fondé à exprimer cette opinion que l'on avoue chez M. Malapeau qu'après l'impression on fait quelques retouches. Il serait sans doute téméraire de prétendre que ce procédé n'est pas susceptible de perfection; je n'admets ici ni ne rejette aucune supposition à cet égard; seulement, je dirai que les tableaux exposés ne sont en général que de très-faibles copies, et que les maîtres sont pour la plupart étrangement défigurés. A la vérité, ces tableaux ne coûtent qu'un prix très-médiocre, et pour les amateurs peu éclairés c'est un moyen de se composer une galerie à bon marché. Je ne serais donc pas étonné que l'inventeur, qui n'a encore rien fait que l'art puisse avouer, ait cependant travaillé d'une manière très-profitable pour lui. Au reste, il résulte de ces réflexions, que chaque impression lithochromique est terminée par un artiste. Il ne serait donc pas difficile, en faisant un beau tableau sur une mauvaise impression, d'attribuer au procédé un mérite qui lui serait bien étranger, et c'est probablement par cette petite supercherie que M. Malapeau a obtenu dans quelques journaux des éloges qui sont au moins prématurés.

Gravure. — La Suisse, l'Italie et l'Espagne, les contrées les plus pittoresques de l'Europe, n'ont plus de recoin qui n'ait été visité; tout est maintenant connu, et cependant il nous faut du nouveau, *n'en fût-il*

plus au monde. L'Amérique paraît devoir fournir pendant long tems encore des alimens à notre curiosité. J'ai déjà signalé, à l'occasion de l'exposition de 1822 (*Voy.* Rev. Encyc., T. XVI, pag. 23), plusieurs vues du Brésil de M. Taunay. Il paraît que M. de Clabac a exploré ce même pays. *Forêt vierge au Brésil*, tel est le titre qu'il a donné à un dessin très-intéressant que M. Fortier vient de graver dans une grande proportion. L'aspect de cette forêt a quelque chose de vraiment surprenant, par la variété et le caractère des arbres et des plantes de toutes natures qu'elle contient. Pour animer cette solitude, l'artiste y a représenté un naturel du pays, armé d'un arc et d'une flèche, avec laquelle il va percer un animal, qui, dans sa faite, éveille un serpent qui s'élève en sifflant. Plus loin, un autre Brésilien traverse un torrent, sur un pont formé d'un tronc d'arbre renversé; sa femme porte leur enfant dans ses bras, et le suit en hésitant. Un rayon de soleil qui pénètre au milieu de cette redoutable forêt, en éclaire les diverses parties, d'une manière qui ajoute à l'étrangeté du tableau. Cette estampe, qui a beaucoup excité la curiosité, laisse néanmoins quelque chose à désirer, sous le rapport de l'exécution: les oppositions d'effets ne sont pas assez senties, il y a trop d'égalité de ton. Le graveur a employé l'eau forte et le burin, et je crois qu'il aurait fallu se borner au premier de ces deux moyens. C'est, au reste, une fort belle planche, dont le prix est de 60 fr. avant la lettre, et de 30 fr. après la lettre.

P. A.

Nécrologie. — *Le docteur Würtz.*— Ce savant médecin était né à Strasbourg, où il fit ses premières études, qu'il termina dans les universités allemandes. Il a publié des écrits sur son art, sur la chimie et sur des questions relatives à l'économie religieuse et philantropique. De ces écrits, les uns sont en allemand, d'autres en latin, d'autres en français; trois langues que l'auteur écrivait avec une égale correction. Le docteur Würtz n'était pas moins respectable par son caractère et par ses mœurs, que par son savoir. Il était le frère de l'un des chefs de la puissante et honorable maison de librairie française, connu sous le nom de *Treuttel et Würtz.* Cet homme de bien est mort à Versailles, le 9 septembre 1823; M. le pasteur Boissard a prononcé un discours à ses funérailles; cette pièce se trouve imprimée, avec quelques *notes biographiques* (Paris, Herhan, 1823, in-8°, 8 et 6 pages): *Sur M. le docteur Würtz.*

A. M.

— *Jean-Baptiste* Huet *de Coetlisan*, naguère rédacteur en chef du *Journal du Commerce*, vient de mourir à Nantes, à l'âge d'environ 52 ans. C'était un homme d'un vrai mérite, et qui fut constamment dévoué à sa patrie et à la liberté; il défendit l'une et l'autre, à l'armée, à

la tribune et par ses écrits. Né à Nantes, d'une famille distinguée dans la magistrature, il semblait devoir suivre cette carrière, lorsque la révolution changea ses destinées, et donna une autre direction à ses talens. Fidèle aux principes d'une sage liberté, il fut persécuté et proscrit, à des époques fort différentes. Officier au 1er bataillon de Nantes, il se trouvait dans cette ville, en 1793, pour les affaires de son corps. Il fut l'un des commissaires nommés pour se concerter, dans le Calvados, sur les moyens de sauver la patrie des fureurs de cette époque. Après le 31 mai, il fut proscrit comme fédéraliste, et l'on mit sa tête à prix. Il se sauva à l'armée des Pyrénées, où il servit avec distinction, comme aide-de-camp du général Dugommier et ensuite du général Pérignon. Lors de la paix avec l'Espagne, ses goûts et la confiance de ses compatriotes le firent entrer dans l'administration; il se donna tout entier à l'étude de l'économie politique, et publia successivement plusieurs ouvrages relatifs à cette science. L'un d'eux, intitulé : *Recherches économiques et statistiques sur le département de la Loire-Inférieure*, le fit connaître avantageusement. Il était alors secrétaire-général de la préfecture de ce département, d'où il passa à la sous-préfecture de Bazas : c'était dans un tems assez difficile, en 1808, au commencement de la seconde guerre d'Espagne, et son administration a laissé, dans le département de la Gironde, les plus honorables souvenirs. Cependant, il ne fut point heureux, sous le gouvernement impérial, et ne le fut pas plus après sa chute. Il avait étudié avec soin l'histoire et la législation de l'Angleterre, et voulut, en 1816, consacrer ses loisirs à visiter ce pays. On lui accorda un passeport; mais il fut arrêté au premier relais. Il fut incarcéré, et resta dix mois en prison, dont trois au secret, dans un des cachots de la Conciergerie; et pourtant il est mort sans avoir appris la cause de cette détention aussi injuste qu'arbitraire. Le ministre lui-même n'en a peut-être jamais rien su. Doué des plus grands talens, ses connaissances et l'élévation de ses idées le rendaient capable des emplois supérieurs; mais il était modeste, et demeura perdu dans la foule, d'où il put voir, plus d'une fois, la médiocrité parvenir aux honneurs et à la puissance.

L. D.

—*Quétant* (*Antoine-François*). — Né à Paris le 4 octobre 1733, M. Quétant avait droit au titre de doyen des gens de lettres. Les premières années de sa carrière littéraire se rapportent à une époque où l'art dramatique rencontrait, comme tous les autres, des entraves que la révolution a brisées. La première pièce de Quétant (*les Amours grenadiers*) date de 1756, et fut destinée au théâtre des *grands danseurs de corde et sauteurs du Roi*, depuis théâtre de Nicollet, et aujourd'hui théâtre

de la Gaîté. Le *Maréchal ferrant* (1762) détermina la réunion des théâtres de l'Opéra-Comique et des Italiens. Cette pièce et *le Tonnelier* (1765) eurent beaucoup de succès, et peuvent être placées au rang des premiers ouvrages, dans un genre où la France s'est depuis assuré tant de palmes dramatiques et musicales. L'auteur de ces légères productions connaissait plusieurs langues étrangères; on lui doit, entre autres productions, *la Science du bonhomme Richard*, de Franklin. Il laisse plusieurs manuscrits qui attestent le goût des recherches profondes. M. Quétant est mort à Paris, le 19 août 1823. A*.

Lefortier. — M. *Jean-François* Lefortier, professeur de belles-lettres à l'École royale spéciale militaire de Saint-Cyr, est mort, le 21 octobre dernier, âgé de cinquante-trois ans. C'était un professeur distingué, et un homme de beaucoup d'esprit, qui joignait, à un goût fin et délicat, des connaissances variées en littérature. Après avoir brillé dans les concours généraux de l'ancienne université de Paris, il remplissait les fonctions de l'enseignement public, depuis près de trente ans : il fut nommé professeur de belles-lettres, à l'école centrale de Vannes, en 1798, passa, quelques années après, avec le même titre, à celle de Fontainebleau, et ensuite à l'École militaire, originairement fondée dans cette dernière ville. Partout, il a laissé un profond souvenir de ses talens, de la tournure vive et piquante de son esprit, de la droiture de son cœur et de la bonté de son caractère. Il est regretté de ses supérieurs, de ses confrères et de ses élèves, dans l'établissement auquel il était attaché depuis si long-tems. Il a publié, chez Le Normant, en 1803, une traduction du *Traité du P. de Jouvency*, jésuite, sur l'art d'enseigner et d'apprendre, *De Arte docendi et discendi*. Cette traduction est fort estimée; et le *Discours préliminaire*, dont elle est ornée, écrit avec beaucoup de pureté, de clarté et d'élégance, présente une foule d'excellentes vues sur la partie de l'éducation, qui regarde proprement l'enseignement littéraire.

Swebach. — Les arts viennent de faire une perte nouvelle dans la personne de M. Swebach, peintre de genre, qui est mort le 10 décembre. Une grande facilité, le tour spirituel qu'il savait donner à ses compositions, toutes du meilleur goût, assurent à ses ouvrages un rang distingué, il laisse un fils qui marche dignement sur ses traces, et qui s'est déjà montré avec avantage au dernier salon.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE SOIXANTIÈME CAHIER.

DÉCEMBRE 1823.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur divers travaux géodésiques. *Francœur.* p. 473
2. Notice sur Mlle Clairon. *Lémontey,* de l'Institut. 485

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Traité complet de l'art de la distillation, par M. Dubrunfaut. *Ferry.* 500
4. Traité de mécanique, par M. Christian. *Le Normand.* 504
5. Voyage dans la Grèce, par M. Pouqueville. *Artaud.* 511
6. Barreau Français. *A. Taillandier.* 517
7. Mémoires de Buzot. *P. A. D.* 532
8. Œuvres complètes de Cicéron, publiées par M. J. V. Leclerc. *Barbier.* 537
9. Anthologie Arabe et Persane, par Goethe. *A. S.* 546
10. L'École des Vieillards, comédie par M. Casimir Delavigne. *Tissot.* 553
11. Voyage pittoresque et historique à Lyon, par M. E. M. Fortis. *F.* 565

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 116 ouvrages, français et étrangers. 570

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — Chili — États-Unis. 671

Asie. — Possessions anglaises. — Calcutta. — Sérampour. 672

Afrique. — Ile de Bourbon. — Suez. 674

Europe. — Iles Britanniques. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Pays-Bas. — France. — Paris. 676

1915 4

BINDING SLOT

AP
20
R53
t.20

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY